BnF Gallica

Encyclopédie des gens du monde, répertoire universel des sciences, des lettres et des arts : avec des notices sur les [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

. Encyclopédie des gens du monde, répertoire universel des sciences, des lettres et des arts : avec des notices sur les principales familles historiques et sur les personnages célèbres, morts et vivans, par une société de savans, de littérateurs et d'artistes, français et étrangers. T. 1.2 ALE-ANQ. 1833-1844.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

TOME PREMIER,

Seconde Partie.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

SIGNATURES

DES AUTEURS DU SECOND VOLUME.

MM.	
Anders.	G. E. A.
Aubert de Vitry	A. D. V.
Balbi	A. B.
Berville.	S. A. B.
Bradi (M^me^ la comtesse de)	L. C. B.
Champollion-Figeac. . .	C. F.
Chamrobert (de).	P. C.
Charlier.	C-r.
Choppin d'Arnouville. .	E. C. D. A.
Cochrane (à Londres). .	C-ne.
Cuvier (Frédéric)	F. C.
Déaddé.	D. A. D.
Depping.	D-g.
Dufau	P. A. D.
Dumas (le comte Mathieu).	C^te^ M. D.
Fortia d'Urban (le marquis).	F. d'U.
Ganilh.	G-lh.
Gence	G-ce.
Guérin.	G-n.
Guigniaut.	G-n-t.
Guillemin.	G.
Haussard.	H-d.
Janin (Jules).	J. J.
Jouffroy	T. J.

MM.	
Labouderie (l'abbé de). .	J. L
Lafargue	L.e-
Leclerc-Thouin.	O. L. T.
Le Roy (Onésime). . . .	On. L. R.
Levasseur	J. C. V. L.
Matter	M-r.
Négrier.	N-r.
Orfila.	O-a.
Ozenne (M^lle^ Louise) . .	L. L. O.
Parisot (Valérien). . .	Val. P.
Ratier (Félix)	F. R.
Ratier (jeune).	V. R.
Reinaud	R.
Saigey	S-y.
Savagner (Auguste) . . .	A. S.
Schnitzler (J.-H.) . . .	S. et J. H. S.
Spach	L. S.
Tanski.	T-i.
Thiébaut de Berneaud.	A. T. d. B.
Villemain.	V-n.
Walez.	W-z.
Worms.	W.
Young..	J. Y.
Zay.	Z.

Les lettres *C. L.* indiquent que l'article est traduit du *Conversations-Lexicon.*
C. L. m. signifie *Conversations-Lexicon* modifié.

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

A (*suite de la lettre*).

ALEXANDRETTE, en latin *Alexandria minor*, et en arabe *Scanderoun*, ville de Syrie, située sur le bord de la mer Méditerranée, et près du ruisseau de Beloum (long. 33° 35′, latit. 36° 35′). Elle ressemble en quelque sorte à un cimetière, car on y voit plus de tombeaux que de maisons. Elle est d'ailleurs sans murailles. Avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, Alexandrette était l'entrepôt du commerce de l'Inde pour l'Europe. Elle sert encore de débouché à Alep, quoiqu'elle en soit éloignée de plus de 25 lieues; parce que la route qui conduit à Latakié, ville plus rapprochée, est infestée de bandes arabes dangereuses pour les voyageurs. Autrefois, dès qu'un bâtiment entrait dans le port d'Alexandrette, on expédiait à Alep des pigeons pour en porter la nouvelle. E. C. D. A.

ALEXANDRIE. Une foule de villes, la plupart fondées par Alexandre-le-Grand, en Troade, en Syrie, dans la Bactriane, dans l'Oxiane, au Paropamisus (*voy.* ALEXANDRE-LE-GRAND, p. 383), etc., ont porté anciennement ce nom. La plus célèbre de toutes, en turc *Scanderoun*, capitale de l'Égypte sous les Ptoléméées et résidence de ces princes, fut bâtie l'an 332 avant J.-C., en forme d'une chlamyde macédonienne. Alexandre-le-Grand, qui n'avait d'abord songé qu'à ouvrir une communication facile entre l'Égypte et la Grèce, la destina ensuite à devenir l'entrepôt central du commerce de l'univers, et eut même l'idée d'y transférer le siége de son empire. Cette ville était forte par sa situation; elle possédait cinq ports. Les Ptolémées, surtout Ptolémée Soter, fils de Lagus, et Ptolémée Philadelphe, ne cessèrent de l'embellir et firent de leur capitale le centre des lumières alors répandues. Les premiers habitans d'Alexandrie étaient un mélange d'Égyptiens et de Grecs; mais pour la peupler plus vite, on y envoya, dans les années 336, 320 et 312 avant J.-C., de nombreuses colonies de Juifs. Ces Juifs ayant adopté la langue et les mœurs des Grecs reçurent le nom d'*Helléniстes;* de leur nombre furent ceux qui, connus sous le nom des *Septante* (*voy.*), donnèrent une traduction en grec de l'Ancien-Testament. Le plus beau quartier de la ville, où l'on admirait près du port de riches palais, s'appelait *Bruchion;* là se trouvait dans un immense et superbe édifice le fameux *Musée* (*voy.* ALEXANDRIE, *École d'*), qui renfermait la plus grande partie de la bibliothèque d'Alexandrie; l'autre, composée de 300,000 vol., était dans le Sérapion ou temple de Jupiter Sérapis.

Dans le partage de l'empire romain, Alexandrie avec l'Égypte échut à l'empire d'Orient. En 640 les Arabes s'en emparèrent; et le khalife Motavakel rétablit la bibliothèque en 845. En 868, la ville tomba au pouvoir des Turcs et déchut alors de plus en plus. Le commerce du moyen-âge la releva; elle en devint l'entrepôt général, et resta florissante jusqu'à la fin du xv^e^ siècle, où les Portugais trouvèrent une route

par mer pour arriver aux Indes occidentales.

La ville actuelle d'Alexandrie n'est plus sur l'emplacement de l'ancienne, dont il ne reste plus qu'une colonnade dans le voisinage de la porte qui conduit à Rosette, l'amphithéâtre du sud-ouest, l'obélisque appelé *Aiguille de Cléopâtre*, donné par Méhémed-Ali à la France, et la colonne de Pompée, haute de 88 pieds 6 pouces, qui selon les conjectures d'un voyageur anglais (*Mémoires sur la Turquie d'Europe et d'Asie*, par Robert Walpole, 1817), fut érigée en l'honneur de Dioclétien, par Pompée, gouverneur de l'Égypte. La statue équestre qui la surmontait n'y figure plus. La ville a maintenant deux citadelles et deux ports. Celui de l'occident, qui est le meilleur, est fermé aux vaisseaux chrétiens. La presqu'île de Farillon (Pharos) est en avant de l'un et de l'autre; on y voit les ruines du célèbre *Phare* des Ptolémées (*voy.* PHARE.) La population de la ville, autrefois de 300,000 habitans, est maintenant réduite à 15,000, répartis sur 3,132 maisons. Alexandrie est le siége d'un patriarche jacobite et d'une *Chambre de sûreté*, et la résidence des consuls des nations étrangères. Le canal de Ramanieh, qui va du Caire à Alexandrie dans une longueur d'environ 16 lieues, fut entrepris par le vice-roi actuel et ouvert le 26 janvier 1820. Le commerce d'Alexandrie en a pris un grand accroissement. Les arrivages annuels sont de 12 à 1300 vaisseaux. Ce qui donne à la nouvelle Alexandrie un caractère particulier qu'on retrouve toutefois dans d'autres villes mahométanes, comme au Caire et à Constantinople, c'est la multitude de chiens souvent méchans qui courent librement dans les rues de la ville. Le fort d'Aboukir (*voy.*) est à peu de distance d'Alexandrie, et à l'ouest de cette ville on trouvait autrefois la belle Nécropole. *C. L.*

ALEXANDRIE (ÉCOLE D'). Quand la Grèce eut perdu son antique splendeur en même temps que son indépendance, les lettres qui l'avaient si longtemps illustrée suivirent le char du vainqueur, et cherchèrent un asile à la cour d'Alexandre-le-Grand et de ses lieutenans, dont les victoires et bientôt les découvertes étendirent dans toutes les directions le domaine de la science, et dont le faste recherchait les louanges des hommes instruits. A la fin du IV^e^ siècle avant J.-C., Alexandrie, création brillante du conquérant dont elle porte le nom (*voy.* l'art. précédent), commença à devenir un foyer de lumières, sous les auspices de Ptolémée fils de Lagus, surnommé *Soter*, qui attira à lui des savans et des hommes de lettres de toutes les parties de la Grèce, et dont les successeurs Ptolémée II Philadelphe et Ptolémée III Évergète continuèrent l'ouvrage. L'heureux fils de Lagus, jaloux d'entourer son pouvoir naissant de toutes sortes d'illustrations, fonda le *Musée*, vaste établissement ouvert dans une partie de l'habitation royale aux érudits de tous les pays, qu'il accueillait avec empressement, et auxquels il fournissait tous les moyens de cultiver avec succès la branche des sciences ou des lettres à laquelle chacun s'était voué. A cet effet il fit réunir de toutes parts les ouvrages les plus célèbres de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, et jeta ainsi les fondemens de cette fameuse *bibliothèque* qui faisait l'admiration des anciens, dont la célébrité se répandit partout et dont le sort final a donné lieu à des versions si contradictoires. Démétrius de Phalères paraît en avoir été le premier conservateur, et loin de devoir son origine à la rivalité des Ptolémées avec les rois de Pergame, c'est elle qui excita Attalus à ménager à son nouveau royaume un bienfait semblable. Voici de quelle manière Strabon nous décrit le musée d'Alexandrie qu'il avait vu de ses yeux : « L'une des parties du palais royal est le musée : on y trouve des allées, une galerie et une vaste salle où les savans qui en sont membres prennent leurs repas. Cette compagnie a des fonds communs, et un chef nommé autrefois par les rois grecs et actuellement par l'empereur, la préside » (*Géogr.*, XVII, 397). Ce chef était un prêtre dont il serait difficile aujourd'hui de bien définir les fonctions; on ignore de même si les savans du Musée formaient un corps enseignant, s'ils se communiquaient leurs

travaux, et s'ils formaient entre eux des classes distinctes vouées à certaines branches des sciences qu'ils auraient eu la mission d'avancer. Il est probable toutefois que les allées et les auditoires renfermés dans le Musée servaient autant à des lectures ou à de véritables leçons qu'à des discussions académiques, et l'on sait que Ptolémée Philadelphe institua, en l'honneur d'Apollon, des jeux ou exercices littéraires (*ludi Musarum et Apollinis*) où des récompenses publiques étaient décernées aux vainqueurs. Ce même prince fit rassembler dans les pays étrangers des bêtes rares, comme rhinocéros, singes de toute espèce, etc., et augmenta considérablement le nombre des volumes de la bibliothèque, qui, suivant Flavius Josephe, se composait de plus de 200,000 rouleaux en toutes langues, mais que George le Syncelle réduit à 10,000 volumes seulement. Peut-être les deux calculs sont-ils également exagérés : celui de saint Épiphane, en évaluant le nombre des volumes grecs à 54,800, offre une donnée moyenne.

Lorsque César s'empara d'Alexandrie, l'an 47 avant J.-C., le faubourg de Bruchion, où se trouvait la bibliothèque, devint la proie des flammes, et c'est dès lors que fut consumée une grande partie de cet inappréciable trésor : Marc-Antoine chercha à réparer ce malheur en faisant cadeau à Cléopâtre, reine d'Égypte, de la magnifique collection des rois de Pergame qui, déposée au temple de Sérapis, fut aussi mise à la disposition des savans du Musée auxquels Auguste donna de nouveau un prêtre pour directeur. Alexandrie et son école se relevèrent bien vite du coup que les guerres civiles leur avaient porté; au IIe siècle de J.-C. tous les philosophes semblèrent s'y être donné rendez-vous, et il s'y forma une philosophie nouvelle dont l'influence fut grande même sur les dogmes du christianisme, en même temps qu'on y créa ces nouveaux systèmes de cosmographie qui préparèrent la géographie des modernes et qui donnèrent une nouvelle impulsion aux recherches et aux découvertes. Mais sous l'horrible Caracalla, qui se ménagea le spectacle du massacre des habitans d'Alexandrie, le Musée fut supprimé, et de l'an 257 à 267 de notre ère la peste, les incendies et la guerre civile portèrent à ce foyer de lumières des coups dont il eut de la peine à se relever. Cependant la bibliothèque subsistait toujours, plus nombreuse même que les auteurs cités plus haut ne l'avaient connue, jusqu'à ce que le fanatisme en opéra la destruction. En 391 éclata à Alexandrie une lutte acharnée des païens contre les chrétiens : de part et d'autre les prêtres fomentaient la division, et dans cette guerre intestine le magnifique *Sérapion* fut horriblement dévasté. Une partie de la bibliothèque échappa-t-elle à ces ravages? on ne peut l'affirmer; mais au VIe siècle Alexandrie se fit une nouvelle renommée par l'école de médecine qui y florissait, et sans doute une bibliothèque nouvelle s'y était formée, puisqu'en 641 le farouche Amrou put chauffer 4,000 bains pendant six mois avec les livres qu'un cruel dilemme engagea ce barbare à sacrifier.

On se tromperait en confondant l'École d'Alexandrie avec des académies modernes ou même anciennes, fondées par des professeurs ou des maîtres célèbres pour transmettre à leurs élèves une science positive, des idées bien arrêtées, une doctrine systématique. « L'esprit de cet institut, dit M. Matter, a dû varier dans le cours des siècles. Il est évident que les hommes arrivés en Égypte de toutes les parties du monde n'ont pu travailler dans le même esprit. » De plus, il n'y avait pas à Alexandrie une école unique dirigée, en un temps donné, suivant certains principes généraux : les vues des Grecs différaient de celles des Juifs, et les chrétiens professaient aussi des principes différens. De plus, les idées générales, la philosophie et les lettres n'étaient pas le seul objet des études des *Alexandrins* : ils s'occupaient aussi des sciences naturelles et exactes, de la critique philologique, de la médecine et de l'anatomie; même on peut dire que cette dernière science fut créée par eux, puisque jusque là la dissection des corps avait répugné à la piété des Grecs et à des préjugés que les Ptolémées, fort heureusement, ne partagèrent pas. A cette école toutes

les connaissances humaines étaient représentées : quelques érudits, véritables encyclopédistes, y cultivaient même à la fois diverses branches du savoir; on y mettait à contribution les productions littéraires de tous les pays, et si les livres grecs remplissaient surtout les rayons de la bibliothèque, les ouvrages indigènes, les saintes écritures des Hébreux, et les monumens écrits de différens autres peuples de l'Orient, s'y trouvaient aussi en grand nombre. On les traduisait fréquemment dans la langue vulgaire, ainsi que le prouve entre autres la traduction des LXX. Dans les premiers temps ce fut surtout une école de grammaire et de critique : la discussion des mots et des formes y prenait plus de temps que l'étude des choses ou que les productions spontanées du génie. Aussi les Alexandrins devinrent-ils bientôt les arbitres de la langue grecque, à la pureté de laquelle ils donnèrent les plus grands soins, et les restaurateurs des productions des anciens, qu'ils publièrent dans des éditions correctes et souvent commentées avec une rigueur qui n'était pas sans minutie. Le nom d'Aristarque (*voy.*) de Samothrace est devenu proverbial pour les jugemens littéraires, et Zénodote d'Éphèse, Ératosthène de Cyrène, Aristophane de Byzance, Cratès de Mallos, Denis de Thrace, Apollonius, Didymus et Zoïlus, se livrèrent aux mêmes travaux avec un égal succès. On connait aussi les savans dictionnaires et les laborieuses élucubrations d'Harpocration, de Julius Pollux, d'Héphestion, d'Hésychius, d'Ammonius. C'étaient des philologues en même temps que des grammairiens; la critique, la science du scoliaste, la dramaturgie, la métrique, l'archéologie, entraient également dans leurs attributions, et l'on devait à cette classe d'érudits des éditions soignées de Thucydide, de Platon, d'Aristote et d'autres auteurs classiques. Savans du premier ordre, leurs recherches s'étendaient à tout ce qui pouvait servir à l'explication des textes anciens. Quelquefois lourde jusqu'au dégoût, leur érudition était réelle et profonde. Il en résulte que les productions originales des Alexandrins se réduisent à fort peu de chose. Aucune bonne histoire ne nous a été léguée par eux, bien que les historiens ne leur aient pas manqué : leurs recherches portaient principalement sur les traditions historiques des différentes peuplades grecques, et sur la question si obscure de l'origine de chacune. En poésie, ils s'attachèrent plus à la correction du style et à l'artifice des combinaisons qu'à l'éclat des images et à la richesse des ornemens. Avec les ouvrages d'une perfection désespérante qu'ils avaient sous les yeux, il leur était difficile de paraître à la fois riches d'imagination, inventeurs heureux et originaux; pour être neufs et pour produire de l'effet, ils tombèrent dans l'exagération, et mirent au jour des créations fantasques réprouvées par le bon goût. Les formes de la rhétorique et de la poétique leur étaient on ne saurait plus familières; mais il leur manquait le génie auquel elles servent d'enveloppe, et qui seul féconde ce qui sans lui est aride et sans intérêt. Apollonius de Rhodes, Lycophron, Aratus, Nicandre, Euphorion, Callimaque, Théocrite, Philétas, Phanocles, Scymnus et Denys furent les principaux poètes de cette école, dont les vers en partie conservés serviraient au besoin de commentaires à nos réflexions. Il y avait aussi une *Pléiade* de sept tragiques; mais faut-il beaucoup regretter que les siècles nous en aient envié la possession?

Les sciences naturelles furent cultivées avec succès à Alexandrie, où Hérophile et Érasistrate furent des anatomistes distingués, où Zopyrus et Cratévas se livrèrent avec zèle à la pharmacie nommée encore *rhizotomie*, et où le célèbre Galien fit l'apprentissage de son art. Mais particulièrement les sciences mathématiques y fleurirent : Euclide d'Alexandrie est le père de la géométrie; Apollonius de Perge fit de savantes recherches sur les sections coniques, et l'on sait que c'est d'Alexandrie que partit le réformateur du calendrier que César employa. Claude Ptolémée y composa sa *Magna syntaxis*, Aratus ses *Phénomènes*, Ératosthènes ses *Catastérismes*, et l'astronomie y fut cultivée par Timarque, Aristille et Hipparque.

Il faut y joindre les géographes, parmi lesquels Ératosthène, Strabon et Ptolémée occupent le premier rang.

Nous avons déjà dit que l'érudition de quelques-uns de ces doctes s'étendait aux matières les plus variées : ces encyclopédistes déposèrent dans leurs écrits une instruction souvent très solide sur des objets appartenant aux branches les plus opposées du savoir humain : nous citerons comme exemple les *deipnosophistes* d'Athénée qui sont une mine inépuisable des notions les plus variées en matière de philologie, de poétique, d'histoire et d'archéologie.

La littérature sacrée eut aussi de savans interprètes parmi les Alexandrins : Aristobule et Philon y répandirent les doctrines judaïques, tandis que saint Pantène et saint Clément d'Alexandrie travaillèrent à entourer le christianisme du prestige des plus savantes argumentations. Les LXX interprètes de l'Ancien-Testament, dont l'époque et l'histoire sont entourées d'obscurité, prouvent aussi à quel point les études sacrées fixaient l'attention surtout des écoles judaïque et chrétienne.

Mais l'école d'Alexandrie dut, au moment même de sa décadence, une nouvelle splendeur à la philosophie qu'Énésidème, Sextus Empiricus, Potamon et Ammonius Sakkas y enseignaient. La philosophie des Alexandrins se distingua de celle des Grecs par des doctrines plus vaporeuses, par la prédominance de l'imagination sur les développemens intellectuels, et par une alliance plus intime avec la religion. Née de la fusion des idées orientales avec celles de l'occident, elle substituait à l'examen l'intuition ou la révélation interne. Employée d'abord à combattre la prédication des premiers chrétiens, elle ne tarda pas à s'emparer de leurs dogmes, les confirmant par l'autorité de ses décisions. Aussi le christianisme dut une partie de ses progrès à cette philosophie nouvelle qui d'un autre côté en corrompit peut-être la simplicité primitive. Comme lui, elle envisage la sagesse divine sous la forme du *Verbe* devenu homme; comme lui, elle montre notre nature partagée entre deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. Jésus-Christ, suivant elle, est réellement une émanation de Dieu, un génie de lumière, un *æon*, et le Saint-Esprit se rapporte pareillement à ces êtres mystérieux dont elle peuple l'atmosphère. Comme dans le christianisme, un de ses principaux dogmes est la nécessité de vaincre l'empire de la sensualité, d'élever l'esprit au-dessus de la chair, de le purifier pour le rendre à son essence primitive qui le place parmi les *æons*.

Si cette philosophie n'exerça pas une influence heureuse sur le christianisme, bien qu'elle lui conciliât les pédans des écoles, les savans d'Alexandrie eurent néanmoins une grande part au développement intellectuel de notre espèce.

L'ouvrage le plus utile à consulter sur cette matière est l'*Essai historique sur l'école d'Alexandrie*, par M. J. Matter, Paris, 1820, 2 vol. in-8°. J. H. S.

ALEXANDRIE (*Alessandria della paglia*), ville considérable et place forte du Piémont au confluent de la Bormida et du Tanaro, située sur un terrain marécageux. Elle fut bâtie en 1178 par des habitans de Crémone et de Milan, et nommée *Césarée*. Mais ce nom fut changé depuis en celui d'Alexandrie, en l'honneur du pape Alexandre III, qui en fit le siége d'un évêché. Elle compte aujourd'hui 30,000 habitans. Capitale de la province de son nom, elle doit une grande partie de sa prospérité aux deux foires qui s'y tiennent annuellement et qui sont très fréquentées. Destinée dès sa fondation à devenir une place forte et toujours entretenue avec soin, en raison de sa situation, qui la rend maîtresse du passage des deux rivières et des routes importantes qui viennent y aboutir, Alexandrie a souvent été le théâtre et l'objet de luttes plus ou moins prolongées et toujours sanglantes. Le duc Sforce s'en empara et la livra au pillage en 1522. Les Français, commandés par le prince de Conti, l'assiégèrent sans aucun succès en 1657; elle fut prise par le prince Eugène en 1707, après une vigoureuse résistance. C'est là que, le 16 juin 1800, le général autrichien Mélas conclut avec Bonaparte, à la suite de la bataille de Marengo, l'armistice d'Alexandrie, qui cédait à la France l'Italie supérieure jus-

qu'au Mincio et douze places fortes. Une enceinte garnie de bastions, une citadelle régulière flanquée de six bastions et d'un bon nombre d'ouvrages extérieurs sur la rive gauche du Tanaro, enfin une tête de pont sur la rive droite de la Bormida, composent aujourd'hui la défense d'Alexandrie. *C. L.*

ALEXANDRIN (CODE). On nomme *Codex alexandrinus* un précieux manuscrit de la bibliothèque du Musée britannique, très important pour la critique biblique ou pour la construction définitive du texte des livres sacrés. Son nom se rapporte à son origine égyptienne qui ne paraît pas douteuse : non-seulement le patriarche de Constantinople Cyrille Lucaris écrivit à Charles I^er^ roi d'Angleterre, en lui envoyant ce manuscrit, qu'il lui était venu d'Égypte, mais le caractère de son écriture prouve aussi qu'il y a été écrit. Comme il faisait partie, dès 1098, de la bibliothèque patriarcale d'Alexandrie, on conçoit facilement qu'il ait reçu le nom de cette ville. Il comprend tout l'Ancien-Testament dans la traduction grecque des Septante, et le Nouveau-Testament également en langue grecque, mais mutilé en plusieurs endroits. Ces lacunes ne sont pas toutefois le seul défaut de ce précieux manuscrit : deux textes différens ont servi à le confectionner, l'un, moins correct, pour les évangiles, l'autre, beaucoup plus authentique, pour les épîtres et l'Apocalypse. Renfermé dans 4 forts vol. in-folio, il est écrit sur parchemin en lettres onciales, sans indication d'esprits ni d'accens, et pourrait bien appartenir à la seconde moitié du VI^e^ siècle de notre ère. Il fut livré à l'impression par des critiques anglais : Grabe en reproduisit le texte dans son édition des LXX (Oxford, 1707-1720, 4 vol. in-folio), qui fut renouvelée par Baber (Londres, 1816, fol.). Woide en fit la base de son *Nouveau-Testament*, et poussa même l'exactitude jusqu'à en imiter le caractère (Londres, 1786, folio). J. H. S.

ALEXANDRINS (VERS). L'alexandrin est notre vers héroïque. Ainsi par l'emploi que nous en faisons il répond à l'hexamètre des Latins ; mais sa forme est celle de l'asclépiade : comme lui, il est composé de douze syllabes ; comme lui, un repos appelé hémistiche le sépare en deux parties égales. Ce repos ne peut tomber que sur une syllabe pleine ; il exige une suspension dans le sens, différent en cela de la césure latine, qui ne gêne que le mouvement des syllabes, et laisse libre celui de la pensée. On peut employer des rimes croisées dans les alexandrins ; mais pour les tragédies et les épopées il est d'usage de les faire rimer par distiques tour à tour masculins et féminins. Telles sont les règles de l'alexandrin, c'est-à-dire de la forme qui a été imposée dans notre poésie à ce qui est noble, élevé, majestueux, sublime, à ces deux sommités de l'art, la tragédie et l'épopée ; or, pour ne parler que de ces deux genres qui d'ailleurs résument toutes les qualités que nous venons d'énoncer, on ne niera point qu'ils n'exigent une pompe, une grandeur à laquelle l'alexandrin peut mieux prétendre que nos autres rhythmes. Mais il ne faut pas oublier que le genre dramatique veut avant tout du naturel et du mouvement, le genre épique une merveilleuse variété. Et le vers de douze syllabes, surtout lorsqu'à son invariable césure on ajoute la régulière succession des rimes éternellement enchaînées deux par deux, a pour écueils terribles la froideur et la monotonie. Il est un moyen d'éviter ces écueils, c'est de ménager dans le vers d'autres repos que celui de l'hémistiche ; mais pour cela il faut une grande délicatesse d'oreille, il faut beaucoup de talent. Racine seul peut-être a su varier la césure de manière à assouplir complètement ce mètre rebelle. Il en est le maître, il le coupe où il lui plaît, tantôt dès la seconde syllabe comme dans ce vers :

Je fuis; ainsi le veut la fortune ennemie;

tantôt à la quatrième, comme dans celui-ci :

Voilà mon cœur; c'est là que ta main doit frapper!

ou bien à la troisième :

Mon repos, mon bonheur semblait être affermi.

L'enjambement pourrait donner aussi à l'alexandrin une allure plus facile ; cependant nos grands poètes n'en ont usé qu'avec une extrême circonspection.

Aujourd'hui l'on a plus de hardiesse, il n'est pas de modifications, si dangereuses, si bizarres qu'elles soient, qu'on ne veuille faire subir à l'alexandrin. Mais tout en respectant des tentatives qui peut-être un jour porteront fruit, il nous semble que jusqu'à présent elles n'ont réussi qu'à le tordre sans le dompter, à le briser au lieu de l'assouplir.

Voltaire, parlant du second de nos mètres, a dit avec ce bonheur d'expression qui ne l'abandonne jamais :

Dix syllabes par vers mollement arrangées
Le suivaient avec art et semblaient négligées ;
Le rhythme en est facile, il est mélodieux ;
L'hexamètre est plus beau, mais parfois ennuyeux

En effet lorsqu'on songe à la souplesse de notre vers à cinq pieds, à cette césure qui, placée à la quatrième syllabe, le sépare en deux parties inégales qui peut même être reportée après la sixième, à la facilité avec laquelle il se prête aux enjambemens, on est tenté de regretter qu'il n'ait pas été préféré à l'alexandrin, sur lequel il a le triple avantage de la variété, du naturel et du mouvement. Il lui manque, dira-t-on, la pompe et la majesté ; mais sait-on ce qu'un talent aussi puissant que celui de ce Racine qui sut assouplir l'alexandrin eût pu faire du vers de dix syllabes? Pour nous, nous croyons que cette forme pourrait révéler plus de beautés qu'on ne lui en accorde, sans la trouver l'égale cependant de l'octave italienne, coupe admirable, vraiment faite pour l'épopée.

L'alexandrin ne fut mis en usage qu'après tous les autres mètres. On croit qu'il fut d'abord employé dans un poème du XII^e^ siècle intitulé *Alexandre*. Dubelloy et Ronsard furent les premiers qui se plurent à s'en servir ; jusqu'à eux notre langue avait été toute naïve ; depuis, rejetant les habitudes d'une tendre jeunesse, elle ne songea plus qu'à se revêtir d'éclat et de majesté. L. L. O.

ALEXIS I^er^, empereur de Constantinople, né en 1048, neveu de l'empereur Isaac Comnène, et fils de Jean Comnène (*voy.* COMNÈNE), commença sa carrière militaire sous les ordres de son frère Isaac, envoyé pour repousser les Turcs. Quelques années après, il fut chargé d'arrêter les progrès des Othomans, qui s'avançaient de jour en jour vers le cœur de l'empire, suppléa par la ruse à l'inégalité des forces, et parvint à se rendre maître de la personne du général ennemi, qu'il traita avec douceur et générosité. L'empereur Michel Parapinace, en récompense de ses services, lui accorda la main d'Irène, fille de Jean Ducas. A la même époque, Nicéphore Botoniate, général de l'armée d'Asie, se fit proclamer empereur, et marcha vers le Bosphore. Michel effrayé abdiqua la couronne, et Alexis jura fidélité à Botoniate, qui lui donna le commandement de ses troupes contre Bryenne, gouverneur de Dyrrachium, et Basilace, tous deux révoltés. Il triompha des rebelles. Ces éminens services et d'autres encore ne firent qu'exciter l'envie des courtisans de l'empereur, et la perte d'Alexis fut résolue. Mais prévenu à temps, il se rendit à l'armée, où il fut suivi par la noblesse de Constantinople. Proclamé empereur en 1081, il marcha sur la capitale qui fut livrée au pillage. Afin de prévenir la haine qu'aurait pu exciter contre lui un pareil commencement de règne, il fit une pénitence publique. L'empire, environné d'ennemis de tous les côtés, était dans une situation qui rendait nécessaires les talens et l'activité d'Alexis. Il courut au secours de Dyrrachium assiégé par Guiscard, et perdit contre lui une bataille qui lui coûta la meilleure partie de son armée. La mort vint enfin délivrer l'empire de ce dangereux ennemi. Mais les Scythes, qui avaient passé le Danube, inondèrent la Thrace et battirent plusieurs fois les troupes d'Alexis ; repoussés au-delà du fleuve, ces barbares revinrent deux fois, et furent deux fois chassés après avoir perdu plusieurs batailles. La première croisade, entreprise en 1096, amena dans l'empire des essaims d'étrangers qui y commirent toutes sortes d'excès. Alexis, pour s'en débarrasser, facilita leur passage en Asie et les aida même dans la prise de Nicée. (Ces faits forment le sujet de *Robert, comte de Paris*, roman de Walter-Scott). Il survint entre l'empereur et les croisés de graves discussions qui se terminèrent par la voie des armes. Bohémond, fils de

Guiscard, ayant quitté l'Asie pour chercher du secours contre Alexis qui l'avait battu aux environs de Laodicée, mit le siége devant Dyrrachium, et fut réduit par l'empereur à demander la paix. Celui-ci eut ensuite une guerre à soutenir contre les Turcs, puis contre les Manichéens révoltés, et les défit les uns et les autres. On lui reproche d'avoir déployé trop de sévérité contre ces derniers; mais, d'un autre côté, il fit grace à des conspirateurs qui avaient attenté à sa vie. Il mourut en 1118 d'une rétrocession de la goutte. E. C. D. A.

Sur ses successeurs du même nom, ALEXIS II, voyez *Comnène;* ALEXIS III et IV, voy. *Ange;* ALEXIS V, voy. *Ducas.*

ALEXIS (LE FAUX), imposteur qui, en 1191, sous le règne d'Isaac l'Ange se fit passer pour le fils de Manuel auquel il ressemblait. Le sulthan d'Iconium Azedd, qui lui avait d'abord promis son appui, le lui refusa ensuite lorsqu'il fut désabusé sur la véritable qualité d'Alexis. Ce dernier parvint néanmoins à rassembler 8,000 hommes et à se proclamer empereur. La faiblesse d'Alexis III favorisa son ambition. Mais les ravages de ses soldats, la plupart mahométans, indisposèrent contre lui les Grecs de l'Asie-Mineure; et les profanations commises journellement dans les églises excitèrent l'indignation d'un prêtre qui l'assassina pendant qu'il dormait. E. C. D. A.

ALEXIS (MIKHAÏLOVITCH), fils du tsar Michel Fœdorovitch Romanof, né en 1630, monta sur le trône de Russie à l'âge de 16 ans. Son gouverneur Morousof, devenu son premier ministre, profita du caractère inappliqué de ce prince pour gouverner sous son nom; mais sa mauvaise administration excita un soulèvement dans Moscou, et Alexis ne parvint qu'avec beaucoup de peine à sauver son favori, dont les mécontens demandaient la mort. Le tsar ayant pris les rênes de l'état fit preuve de capacité et d'énergie. Il reprit les places et les provinces cédées aux Polonais sous le règne précédent, marcha contre Charles-Gustave, roi de Suède, qui avait envahi la Lithuanie, et conclut avec ce prince un traité honorable. La guerre ne détourna pas son attention de l'intérieur de l'empire; il s'occupa activement de la civilisation et de la prospérité de ses sujets, fit recueillir et imprimer en russe toutes les lois existantes dans ses états, établit plusieurs manufactures, agrandit sa capitale, ordonna le défrichement d'immenses déserts et forma le projet d'envoyer des vaisseaux sur le Pont-Euxin et la mer Caspienne. Il fut le premier tsar qui entretint des relations suivies avec les autres puissances de l'Europe. En 1669 son autorité fut ébranlée par une rébellion dont le chef, nommé Stenko-Razine, chef des Cosaks du Don, s'empara d'Astrakhan et parut à la tête d'une armée de 200,000 hommes, composée en grande partie de paysans révoltés contre leurs seigneurs. Alexis déploya contre les insurgés la plus grande sévérité, et ne parvint à étouffer la sédition qu'en 1671. Stenko fut mis à mort. Une grave mésintelligence ayant éclaté entre le grand-seigneur et le tsar, celui-ci s'unit aux Polonais et contribua de son côté à la victoire remportée sur les Turcs par Jean Sobieski. Mais cette guerre fit naître des rivalités entre les Polonais et les Russes; les premiers s'emparèrent de l'Ukraine. Alexis mourut en 1677, laissant de deux femmes trois fils et cinq filles : l'un de ces fils fut le célèbre Pierre I^er^. (Voyez sur la persoune d'Alexis l'*Iter in Moschoviam* du baron de Meyerberg). E. C. D. A.

ALEXIS (PÉTROVITCH), fils du tsar Pierre-le-Grand et d'Eudoxie Lapoukhine, naquit en 1695, reçut une éducation que le prince Menchtchikof s'appliqua à fausser, et épousa à l'âge de 16 ans, Charlotte de Brunswick-Wolfenbuttel à laquelle il fit subir les plus cruels traitemens. Doué d'un caractère féroce, élevé dans un attachement superstitieux pour les mœurs et les préjugés d'une nation alors barbare et ennemie de la civilisation, il s'opposa sans cesse aux plans de réforme conçus par son père, qui, dans la crainte que son ouvrage ne fût un jour détruit par un tel successeur, le déshérita de la couronne. Alexis quitta secrètement la Russie et voyagea dans quelques contrées de l'Europe. Pierre le rappela et exigea de lui une renonciation solennelle au trône. Le tsar, peu rassuré sur les intentions de son fils et crai-

gnant de plus en plus qu'après sa mort il ne replongeât la Russie dans l'état de barbarie d'où il l'avait tirée, lui imputa des crimes imaginaires, tels que celui de lèse-majesté, et le fit condamner à mort. Mais un retour de tendresse pour Alexis lui fit révoquer tout à coup la sentence. Ce changement subit causa au jeune prince un saisissement si violent qu'il en mourut. Il n'était âgé que de 23 ans*.

ALFIERI (Victor), écrivain illustre du XVIII^e^ siècle, né le 17 janvier 1749, à Asti, petite ville du Piémont. A peine âgé d'un an il perdit son père et fut placé sous la tutelle de son oncle Pellegrino Alfieri, gouverneur de Coni, homme de mérite, mais incapable par trop de faiblesse de réprimer les habitudes capricieuses que l'excessive tendresse de sa mère lui avait laissé contracter. A neuf ans il entra au collége des nobles à Turin, où ses études furent nulles par suite des maladies qui le tourmentèrent et d'un caractère singulier, très irritable, qu'elles rendaient plus intraitable encore. Il sortit de ce collége en 1765 et se vit tout à coup, par la mort de son tuteur et en vertu des lois de son pays, à la tête d'une grande fortune et maître absolu de sa personne. La passion qu'il avait pour les chevaux le décida aux voyages. Il traversa successivement une grande partie de l'Italie, la France, l'Angleterre, et revint, après deux ans d'absence, en Piémont, sans avoir rien vu, rien étudié, paraissant n'avoir encore connu que le plaisir de changer incessamment de place. Cependant, fatigué de l'apathie dans laquelle il est tombé, il reprend goût aux voyages, il s'y abandonne avec toute l'ardeur d'un esprit malade, et le voilà, dans l'espace de 18 mois, visitant l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Prusse, la Russie; il passe ensuite en Hollande, descend en Angleterre, où il s'arrête pendant six mois, revient en Hollande, parcourt en poste le territoire de la France, celui de l'Espagne et du Portugal, et reparaît à Turin en mai 1772. Un an après, et pour la première fois, il éprouve de l'amour : sa passion n'est point partagée, elle l'irrite; il exhale ses tourmens dans des vers qu'il appela plus tard malheureux; son génie éclot pour ainsi dire à son insu, il imite d'abord la *prose* de Sacchetti, de Firenzuola, et bientôt il trouve des consolations dans la culture des lettres. Peu de temps s'écoule et il s'essaie dans l'art dramatique. Il écrit sa *Cléopâtre*, qui fut représentée deux fois à Turin en juin 1775, et une petite pièce intitulée *les Poètes* dans laquelle il fait lui-même la critique de cette tragédie qu'il ne voulut jamais laisser imprimer. Ce double essai eut du succès : on y trouve quelques étincelles du feu sacré qui embrasait l'ame d'Alfieri; il décida de sa vie. Ce fut alors aussi qu'il voulut réparer les fautes d'une jeunesse vagabonde, se familiariser avec les grands écrivains et donner de l'ampleur aux forces qu'il sentait chaque jour se développer en lui. En Toscane, où la langue de Cicéron est écrite avec le plus d'élégance et de véritable latinité, où l'italien est parlé si purement, il se livre tout entier à l'étude de ces deux langues. Ses idées s'agrandissent par la lecture, il conçoit la grande pensée d'ouvrir un nouveau champ à l'art dramatique et de placer la scène italienne entre les deux sommités qu'occupent la tragédie grecque et la tragédie française. En moins de sept ans Alfieri rachète la longue oisiveté de sa jeunesse par 14 tragédies : *Philippe II*, *Polynice*, *Antigone*, *Agamemnon*, *Virginie*, *Oreste*, *la Conjuration des Pazzi*, *don Garcia*, *Rosemonde*, *Marie-Stuart*, *Timoléon*, *Octavie*, *Mérope* et *Saül*, et par plusieurs autres ouvrages soit en prose, tels que le *Traité de la tyrannie* et la *Traduction de Salluste*, soit en vers, comme l'*Étrurie vengée*, poème en quatre chants, et cinq grandes *Odes sur la révolution des états de l'Amérique du nord*.

(*) C'est là une des versions qu'on a répandues dans le public sur la mort tragique d'un prince infortuné, trop attaché peut-être à une mère que Pierre-le-Grand avait répudiée, et trop prévenu contre des innovations auxquelles il attribuait en partie la mauvaise fortune de cette mère. On peut consulter pour de nouveaux détails sur cet intéressant sujet l'article *Pierre-le-Grand*, où il sera permis de le traiter avec plus d'ensemble, en le rattachant à l'histoire de ce monarque réformateur, et d'essayer de démêler la vérité au milieu des récits les plus contradictoires. J. H. S.

Sur ces entrefaites Alfieri venu à Rome se lia d'amitié, et plus tard d'un lien plus intime encore, avec la comtesse d'Albany (*voy.*), femme du prétendant Édouard Stuart. Cette union déplut au pape, et servit de prétexte à l'exil qu'il prononça contre Alfieri, dont les idées républicaines, exprimées dans beaucoup de ses vers, passaient dans toutes les têtes, faisaient vibrer tous les cœurs. Celui-ci se rendit à Strasbourg, où il écrivit *Agis*, *Sophonisbe*, *Myrrha* et *les deux Brutus*, dont l'un fut le fondateur de la république romaine, et l'autre le dernier de ses citoyens. De là, il vint s'établir à Paris où, dans le même temps qu'il rédigeait son *Traité du prince et des lettres*, le *Panégyrique de Trajan* qu'il met dans la bouche de Pline le jeune, la *Vertu méconnue* et l'*Amérique libre*, il donna une nouvelle édition de son théâtre et fit imprimer à Kehl, sous des dates supposées, ceux de ses ouvrages dont la censure n'aurait point toléré la publication.

Il vivait heureux avec son amie dans Paris, lorsque, prévoyant les grands événemens qui se hâtaient, il écrivit, le 14 mars 1789, à Louis XVI une lettre pleine de dignité dans laquelle il l'invitait à aller franchement au-devant de tout ce que le peuple demanderait avec justice, à détruire lui-même l'affreux despotisme que l'on exerçait sous son nom, à s'acquérir une gloire immortelle en se plaçant à la tête du mouvement qui se préparait*. Sa lettre demeura sans effet, et la révolution éclata le 14 juillet suivant. Tous les sentimens d'Alfieri s'exaltèrent à cette grande époque; il entrevoyait le règne de la liberté, il en professa hautement le culte, et chanta son triomphe dans une ode sur la prise de la Bastille (*Parigi sbastigliato*). Mais la noble cause de la liberté fut souillée et poussée dans les plus horribles excès. Tous les amis de l'ordre s'en effrayèrent : Alfieri fuit et gagne en toute hâte Florence : ne pouvant l'y poursuivre dans sa personne, on l'atteint à Paris dans ses propriétés. On s'empare de sa riche bibliothèque et de ses manuscrits; on vend ses meubles, sa maison, et l'on confisque les fonds qu'il avait placés sur l'état : en un mot on traite l'illustre étranger comme un Français rebelle. Son cœur en fut vivement blessé, et l'amour qu'il avait pour la France se convertit en haine. Les événemens survenus en 1798 dans l'Italie, par suite de la marche victorieuse des armées françaises, ne firent qu'envenimer de plus en plus ce sentiment pénible qu'il poussa jusqu'à la fureur; comme il le témoigne lui-même dans diverses satires et particulièrement dans son *Miso-Gallo*.

Il approchait de sa 50^{e} année quand il entreprit d'étudier le grec : il y réussit comme dans tout ce qu'il voulut entreprendre; tirant ses plus grands secours des méthodes qu'il s'était tracées lui-même, il fut ici son propre maître. Bientôt il traduit l'*Alceste* d'Euripide, les *Perses* d'Eschyle, les *Grenouilles* d'Aristophane; puis, reprenant ses compositions dramatiques, il compose cinq nouvelles tragédies, sept comédies d'un genre neuf, et une sorte de drame, *Abel*, auquel il donne le singulier titre de *Tramélogédie**. Il avait pour Homère une admiration si profonde qu'elle lui suggéra l'idée d'un *ordre homérique*. Le collier était composé de 23 pierres précieuses sur chacune desquelles était le nom d'un grand poète ancien ou moderne. Au bas était suspendu un large camée représentant les traits d'Homère; en exergue deux vers grecs apprenaient que « l'ordre des chevaliers d'Homère, « créé par Victor Alfieri, était divin et « plus honorable que tous ceux inventés « par les rois et les empereurs. »

Plus il avançait en âge, plus il mettait d'ardeur dans ses études, plus il aimait le travail. Il traduisit en vers les comédies de Térence et l'Énéide de Virgile; il écrivit un grand nombre de sonnets, et l'histoire de sa vie, que M^{me} d'Albany a

(*) Nous avons vu la minute autographe de cette lettre que possède M. Thiébaut de Berneaud; elle lui a été donnée par Alfieri lui-même, ainsi que divers autres manuscrits précieux.

(*) Ce titre grotesque ne donne pas une haute idée des progrès d'Alfieri dans l'étude de la langue grecque; car le *g* dans ce mot est aussi déplacé après *mélos* qu'il est indispensable à *tragos*. S.

continuée jusqu'au 14 mai 1803. Alfieri mourut le 8 octobre de la même année; son corps a été déposé dans l'église Santa-Croce, le Panthéon de Florence, entre le tombeau de Machiavel et celui de Michel-Ange Buonarotti.

La collection des œuvres complètes d'Alfieri a été publiée plusieurs fois en Italie; nous en avons une en 22 vol. in-8°, imprimée à Paris de 1805 à 1815. Ses tragédies, sorties des presses de Didot en 1788 et 1789, forment 6 vol. in-8°. Toutes offrent de grandes beautés : le plan est bien conçu, les caractères sont tracés avec force et avec les couleurs locales; les situations sont savamment amenées et combinées avec tant d'art qu'elles produisent toujours les plus violens effets. On peut dire d'Alfieri ce que lui-même disait du héros Hippomédon : *L'épouvante marche devant lui, la tête levée jusqu'aux cieux.* Son dialogue est vif, soutenu, malgré l'absence de ces tendres épanchemens qui viennent remuer le cœur, et celle des personnages secondaires et des confidens que Racine a rendus si nécessaires et si intéressans. On lui a fait des reproches sur la facture hardie du vers; mais s'il manque parfois d'harmonie, il rachète ce défaut par la vigueur des pensées, par un style serré, par la sublimité des sentimens. L'Italie ne possédait réellement pas de scène tragique avant lui; toute la péninsule l'avoue, même en rendant justice à Maffei et à Conti : Alfieri l'a créée, et de long-temps l'Italie ne cueillera de nouveaux ni de plus amples lauriers. Nous possédons une traduction de ces tragédies par Petitot, Paris, 1802, 4 vol. in-8°; elle laisse beaucoup trop à désirer pour la recommander. En 1809 J. A. de Gourbillon annonça une traduction en vers en 10 vol. in-8° qui fut aussitôt oubliée que publiée.

Quant aux comédies, elles sont d'un faible intérêt; la satire n'y est point égayée par la plaisanterie : en général les caractères sont tronqués quand ils ne sont pas absolument faux. Ce genre convenait cependant à l'esprit fin d'Alfieri, au sarcasme et à l'ironie qu'il maniait habilement sans pour cela se montrer ami de la médisance : il ne sut pas profiter de cette partie de son génie. — La traduction de Salluste est écrite de verve; celle de Térence remplit honorablement la lacune existante dans la littérature italienne; mais la traduction de Virgile est imparfaite, et dans les parties les meilleures, elle ne saurait faire oublier celle d'Annibal Caro. — Les deux ouvrages en prose *Sur la Tyrannie* et *Le Prince et les Lettres* respirent la haine du despotisme et l'éloquence d'un véritable tribun. Le premier de ces écrits fut traduit en 1802; la censure impériale en fit détruire presque tous les exemplaires. — Quant aux mémoires de sa vie, traduits en français en 1809, 2 vol. in-8°, il eût été à desirer qu'ils n'eussent jamais vu le jour. Je n'ignore pas que ce livre plaît en Italie par la liberté de la pensée, par celle du style, par la négligence même avec laquelle il est écrit, par cette franchise presque cynique, ce dédain pour soi-même, cette insouciance de l'opinion, qui réussit presque toujours aux hommes célèbres, parce qu'elle console la médiocrité; mais si l'auteur s'y déprécie à chaque page, il paraît aussi trop persuadé que l'on accueillera avec un vif intérêt les minuticux détails sur son enfance, son adolescence et sa jeunesse, dans lesquels il se plaît à entrer. Au fait, tout cela excite et satisfait très médiocrement la curiosité : ce qui est vraiment digne d'intérêt, dans la vie d'Alfieri, c'est l'époque où se manifeste enfin sa vocation d'homme de lettres. Alfieri n'imita aucun auteur; souvent il inventa, et il n'a pas encore eu d'imitateurs dans le genre qu'il s'est créé. Son but était de ramener la scène tragique à la sévère simplicité des anciens : il a réussi. Son théâtre est rarement joué parce qu'il demande une grande connaissance du cœur humain et l'art de suppléer au défaut de mouvement.

Alfieri était grand et élancé; ses cheveux d'un blond doré, ses yeux d'un bleu vif, la régularité de ses traits, contrastaient avec la violence de son caractère, avec la force et l'élévation de ses pensées; le maintien froid, taciturne et même un peu dédaigneux qu'il avait dans le monde ne pouvait faire croire à la constance, au respect tendre et presque religieux qu'il

eut en amitié, et à ses autres qualités aimables et solides. A. T. D. B.

ALFORT, château avec un hameau, de l'arrondissement de Sceaux, département de la Seine, à 2 lieues de Paris, célèbre par son école vétérinaire et d'agriculture, établie en 1767 d'après le plan de Bourgelat (*voy.*), avec un jardin botanique et une riche collection d'histoire naturelle, un amphithéâtre, une bibliothèque, un cabinet d'anatomie comparée et pathologique. Le château a une vue sur la Seine et la Marne, et est situé entre la route de Champagne et celle de Bourgogne. Le premier directeur de l'école fut Chabert, et son successeur Girard. Depuis, l'école d'Alfort compta plusieurs professeurs très distingués, tels que Vicq d'Azyr, Daubenton, Fourcroy, Flandrin, Huzard, Dupuy et le directeur actuel, Yvart. — Le jardin botanique est beau et riche en plantes rares; les écuries pour les animaux malades sont très bien disposées. Il s'y trouve un amphithéâtre où les élèves reçoivent les leçons de médecine vétérinaire et d'économie rurale. Une machine hydraulique de Perrier fournit de l'eau en abondance dans toutes les parties de l'établissement. On reçoit à l'école d'Alfort, moyennant une pension, tous les animaux domestiques malades, qui servent ainsi à l'instruction des élèves. La police y fait conduire les chiens soupçonnés d'avoir la rage, pour qu'ils puissent être soumis à des expériences sur cette cruelle maladie et sur son traitement. C'est encore à l'école d'Alfort qu'on exécute des expériences physiologiques sur les grands animaux, et des découvertes intéressantes en sont sorties. *Voy.* ÉCOLES VÉTÉRINAIRES.

ALFRED-LE-GRAND, roi d'Angleterre, fils d'Ethelwulf et petit-fils d'Egbert-le-Grand, né en 849, succéda à son frère Ethelred en 871. Il portait déjà le titre de roi et gouvernait un petit état où ses hautes qualités avaient pu être devinées. Son avénement au trône de Wessex, qu'il refusa d'abord par une modestie feinte ou réelle, releva les espérances des Anglo-Saxons dont le territoire était en proie aux ravages des Danois. Le premier acte de son règne fut une entreprise contre ces dévastateurs, mais elle fut suivie de peu de succès et il fut contraint de négocier la paix. En 877, se souvenant des anciens succès des Saxons sur mer, il équipa une flotte et se trouva ainsi en mesure de lutter avec les Danois sur leur élément. Malgré ce secours, il se vit l'année suivante obligé par les intrigues d'un chef normand d'abandonner son royaume, et ce ne fut qu'en se cachant dans le comté de Sommerset qu'il parvint à échapper aux vainqueurs. Là, instruit par le comte de Devonshire, son ami, que différentes réunions s'étaient formées contre les Danois, et que le comte avait remporté sur eux des avantages partiels; rejoint en outre graduellement par plusieurs de ses fidèles partisans, il alla lui-même au camp des ennemis, déguisé sous le costume d'un barde, et tant par les sons mélodieux qu'il tirait de sa harpe que par ses manières confiantes et affables, il charma les chefs et les soldats et pénétra leurs projets. Bientôt après il défit quelques partis danois : encouragé par ces premiers avantages, il envoya secrètement des messagers pour faire un appel aux armes : le rendez-vous fut assigné dans la forêt de Selwood, aujourd'hui Brixton. Il s'y rendit au jour convenu, et son apparition excita le plus grand enthousiasme. Alfred sut en profiter pour mener sa nouvelle armée à l'ennemi : il remporta une victoire complète et força le chef qui l'avait détrôné, et dont il tenait le camp cerné, à se livrer entre ses mains. L'Angleterre occidentale respira enfin, et Alfred, qui pendant son premier règne s'était montré orgueilleux et débauché, instruit par l'adversité, se consacra dès lors tout entier au bonheur de son peuple. Après avoir mis l'armée, la flotte et les principales cités du royaume dans un bon état de défense, il tourna tous ses soins vers l'administration intérieure. Les statuts de ses prédécesseurs furent réunis, et formèrent un code de lois dont Alfred assura le maintien par la sévérité avec laquelle il fit poursuivre les juges iniques. Le pays parvint ainsi en peu de temps à un état de tranquillité parfaite. Au milieu des ravages d'une guerre continuelle, les études s'étaient

perdues, et à peine pouvait-on trouver un homme capable de traduire un livre latin en langue vulgaire. Alfred élevé à Rome, et qui avait dès son jeune âge manifesté un goût très vif pour l'instruction, entreprit de restaurer les lettres parmi ses sujets : à cet effet il recueillit de toutes parts des livres et des savans, et établit un grand nombre d'écoles; pour donner l'exemple, il se mit quoique âgé de 39 ans à étudier lui-même la langue romaine, et traduisit en saxon l'*Histoire ecclésiastique d'Angleterre* de Bède, l'*Épitome* d'Orosius, *les Consolations* de Boèce et le Pastoral de Grégoire-le-Grand. Les finances et l'ordre intérieur de sa maison l'occupèrent également; comme Charlemagne, il ne dédaigna pas de porter un œil attentif sur les moindres détails. Le bruit de sa sagesse se répandit au-delà des limites du Wessex, et elle ne concourut pas moins que ses armes à lui soumettre les rois ou chefs des autres parties de l'île, qui se placèrent tous successivement sous sa protection. Les dernières années de ce règne glorieux furent néanmoins troublées par de nouvelles invasions des Danois. Alfred les repoussa, mais à sa mort qui arriva en 900, il put pressentir que les barbares ne tarderaient pas à rentrer de nouveau dans cet état qu'il avait soustrait à leurs ravages. On remarque dans le testament de ce grand prince qu'il recommanda instamment à ses héritiers de ne pas remettre en esclavage les individus à qui il avait accordé la liberté. « Les Anglais, y était-il dit, doivent être libres comme leurs pensées. »—Outre les histoires d'Angleterre connues on peut consulter sur Alfred : *Annales rerum gest. Aelfredi M. aut. Asserio Minevensi*, édit. F. Wise., Oxford, 1722; *Aelfredi, M. vita a J. Spelmanno*, Oxford, 1678; A. Bicknell *The life of Alfred*, Londres, 1777. P. A. D.

ALGALIE. Ce mot, auquel dans l'usage journalier on substitue à tort celui de *sonde*, désigne des tubes cylindriques destinés à être introduits dans la vessie par l'urètre. Leur forme et leur volume varient suivant les circonstances, de même que la matière dont on les fabrique, selon qu'elles doivent être solides ou flexibles. Ainsi on les fait en argent ou en platine, ou bien en gomme élastique, ou bien encore en tissu de soie enduit de plusieurs couches d'huile de lin. Une de leurs extrémités est ouverte et garnie de deux petits anneaux. L'autre, celle qu'on introduit dans la vessie, offre un cul-de-sac percé sur les côtés de deux trous ovales appelés *yeux*.

Les usages des algalies sont le plus ordinairement d'évacuer l'urine contenue dans la vessie, et d'explorer sa cavité afin de reconnaître la présence des corps étrangers qui peuvent s'y rencontrer. Quelquefois aussi on s'en sert pour dilater le canal de l'urètre lorsqu'il est accidentellement rétréci; enfin pour faire écouler habituellement les urines au dehors, dans les cas de fistule urinaire.

On conçoit que pour servir à ces divers usages les algalies doivent être d'un volume plus ou moins considérable suivant l'âge du malade ou le degré de dilatation du canal; que leur surface doit être lisse et polie; enfin qu'elles doivent être solidement fabriquées, car la rupture d'une algalie et le séjour d'un fragment dans la vessie constituent un accident grave.

L'action d'introduire une algalie dans la vessie est l'opération appelée *cathétérisme*. *Voy.* ce mot et l'art. LITHOTRITIE. F. R.

ALGARDE (L') ALESSANDRO ALGARDI), sculpteur célèbre, né à Bologne en 1598 et mort à Rome en 1654. Après avoir restauré pour les jardins du cardinal Ludovisi des statues anciennes auxquelles il en joignit d'autres de sa main, il fonda sa réputation par une Sainte-Madeleine qu'il fit pour l'église de Saint-Silvestre, au mont Quirinal. Il fit ensuite la statue en bronze du pape Innocent X, son protecteur, et un enfant dormant. Mais celui de ses ouvrages qui obtint le plus de succès et de célébrité c'est le magnifique bas-relief en marbre représentant saint Léon au moment où il empêche Attila d'entrer dans Rome. Il se trouve à l'église de Saint-Pierre, au-dessus de l'autel de saint Léon. Les figures, de grandeur naturelle, sont tout-à-fait en relief, au moins celles qui sont sur le premier plan : car l'artiste a traité

son sujet suivant les principes de la peinture. Toutefois ses groupes n'ont peut-être pas toute la légèreté désirable. On trouve une gravure de ce bas-relief dans Cigognara, *Storia della scoltura.*

ALGAROTTI (François comte), auteur italien, né à Venise en 1712, joignait à l'étude des hautes sciences la pratique des beaux-arts. Il visita la France, l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, la Suisse et toutes les villes importantes de l'Italie. Il ne revint dans sa patrie que dix ans avant sa mort. A l'âge de 21 ans il écrivit à Paris son ouvrage intitulé *Neutonianismo per le donne* (1737), dans l'esprit et le goût de la *Pluralité des mondes* de Fontenelle; ce fut le fondement de sa réputation. Jusqu'en 1739 Algarotti vécut tantôt à Paris, tantôt à Cirey, chez la marquise Du Châtelet, tantôt à Londres. A cette époque, il fit avec lord Baltimore un voyage à Saint-Pétersbourg; à son retour il visita Frédéric II qui habitait Rheinsberg en qualité de prince royal. Le prince le prit tellement en affection qu'après son avénement au trône il l'appela à sa cour et lui conféra le titre héréditaire de comte, honneur que le sénat de Venise renouvela pour lui. Il ne fut pas moins aimé du roi de Pologne Auguste III, qui le nomma conseiller privé. Algarotti vécut alors tantôt à Berlin, tantôt à Dresde, mais surtout dans cette dernière ville. En 1754 il retourna dans sa patrie, et habita d'abord Venise, puis Bologne, et enfin Pise depuis 1762. En 1764 il mourut de consomption dans cette ville, après de longues souffrances. Il avait fait lui-même le projet de son monument que Frédéric II fit élever dans le *Campo-Santo* de Pise. L'inscription porte qu'il fut le rival d'Ovide et le disciple de Newton, par son *Congresso di Citera* et son Neutonianisme à l'usage des dames. Les connaissances d'Algarotti étaient vastes et approfondies dans plusieurs branches. Pour la peinture et la sculpture, il comptait parmi les premiers connaisseurs de l'Europe. Il a contribué à former plusieurs artistes; il dessinait et gravait avec une rare habileté; ses ouvrages, dans des genres très variés, portent l'empreinte d'un esprit éclairé et d'une éminente sagacité.

Il y a peu d'enthousiasme dans ses poésies, mais elles sont gracieuses : on compte ses lettres au nombre des mieux écrites en langue italienne. Dans ses *Saggi sopra le belle arti* (Essais sur les beaux-arts) ceux sur la peinture sont les plus importans. Algarotti n'était pas moins distingué par la bonté de son caractère, par l'élégance et la politesse de ses manières, que par l'universalité de ses connaissances. Voltaire l'avait surnommé le Cygne de Padoue. La collection la plus récente de ses œuvres a paru en 17 vol. à Venise, de 1771 jusqu'en 1794. Cette édition très soignée comprend aussi des écrits sur l'opéra, la musique, et l'art militaire, des voyages, et enfin quelques mémoires sur des objets de science et d'érudition. On distingue dans le recueil de ses lettres sa correspondance avec Voltaire, Frédéric II et Maupertuis. La plus grande partie de cette correspondance est écrite en français. *C. L. m.*

ALGARVES (royaume des), province du Portugal, sur l'Océan Atlantique et au sud de la province d'Alentéjo; le fleuve Guadiana la sépare de l'Espagne. Elle a environ 12 milles carrés d'étendue. Elle est traversée par diverses chaînes de montagnes d'où descendent de petites rivières vers la mer. Le climat de cette province est très doux, la chaleur étant tempérée par les brises de la mer; généralement rocailleux, le sol n'est bien fertile que dans les vallées. Le vin est une des principales productions du pays, et on compte le vin d'Algarve, après celui de Porto, au nombre des meilleures espèces du Portugal. Cette province est renommée aussi pour ses bons fruits, tels que dattes, oranges et grenades. Les forêts des montagnes produisent du liége et du kermès. Les récoltes ne suffisent pas pour les besoins de la population qui est de 127,600 ames. L'Algarve a plusieurs baies commodes pour la navigation, sur la côte méridionale. Sa principale ville est Lagos. D-G.

ALGÈBRE. L'algèbre, une des branches les plus importantes des mathématiques, apprend à calculer les quantités

indéterminées; c'est une sorte d'arithmétique (*voy.* ce mot) par le moyen de laquelle on calcule les quantités inconnues, comme si elles étaient connues. Dans les calculs algébriques, on regarde la grandeur cherchée, nombre, ligne, ou toute autre quantité, comme si elle était donnée; et par le moyen d'une ou de plusieurs quantités données, on marche de conséquence en conséquence, jusqu'à ce que la quantité que l'on a supposée d'abord inconnue, ou au moins quelqu'une de ses puissances, devienne égale à quelques quantités connues; ce qui fait connaître cette quantité elle-même.

Le but de cette science est de donner les moyens de ramener à des règles générales la résolution de toutes les questions qu'on peut proposer sur les quantités.

Ces règles, pour être générales, ne doivent pas dépendre des valeurs particulières des quantités que l'on considère, mais bien de la nature de chaque question, et doivent être toujours les mêmes pour toutes les questions d'une même espèce.

Il suit de là que l'algèbre ne doit point se borner à employer les mêmes caractères ou les mêmes signes que l'arithmétique. En effet, lorsque par les règles de celle-ci on est parvenu à un résultat, rien ne retrace plus à l'esprit la route qui y conduit. Qu'une ou plusieurs opérations arithmétiques m'aient donné 12 pour résultat, je ne vois rien dans 12 qui m'indique si ce nombre est venu de la multiplication de 3 par 4, ou de 2 par 6, ou de l'addition de 5 avec 7, ou de 2 avec 10, ou, en général, de toute autre combinaison d'opérations. L'arithmétique donne des règles pour trouver certains résultats; mais ces résultats ne peuvent pas fournir de règles: l'algèbre doit remplir ces deux objets; et pour y parvenir elle représente les quantités par des signes généraux (ce sont les lettres de l'alphabet) qui, n'ayant aucune relation plus particulière avec un nombre qu'avec tout autre, ne représentent que ce qu'on veut ou ce que l'on convient de leur faire représenter. Ces signes, toujours présens aux yeux dans toute la suite d'un calcul, conservent, pour ainsi dire l'empreinte des opérations par lesquelles ils passent, ou du moins offrent dans les résultats de ces opérations des traces de la route qu'on peut tenir pour arriver au même but par les moyens les plus simples.

Non-seulement on représente, en algèbre, les quantités, par des signes généraux, on y représente aussi leur manière d'être les unes à l'égard des autres, et les différentes opérations qu'on a dessein de faire sur elles : en un mot, tout est représentation; et lorsqu'on dit qu'on fait une opération, c'est une nouvelle forme qu'on donne à une quantité.

On fait, en algèbre, sur les quantités représentées par des lettres, des opérations analogues à celles qu'on fait en arithmétique sur les nombres; c'est-à-dire qu'on les ajoute, soustrait, multiplie, ou divise; enfin elles sont susceptibles de toutes les opérations du calcul; mais ces opérations diffèrent de celles de l'arithmétique en ce que leurs résultats ne sont souvent que des indications d'opérations arithmétiques.

Pour marquer que deux quantités sont égales, on les sépare l'une de l'autre par le signe $=$ qui signifie *égal*; ainsi $a = b$ se lit a égale b (*voy.* SIGNES). L'assemblage de deux ou de plusieurs quantités séparées par le signe $=$ est ce qu'on appelle une *équation* (*voy.* ce mot). Ainsi, quand on dit $2 \times 3 = 4 + 2$, ce qui se lit 2 multiplié par 3 égal 4 plus 2, cela veut dire qu'il y a équation entre deux fois trois et quatre plus deux.

On peut définir l'équation un rapport d'égalité entre deux quantités de différentes dénominations, comme quand on dit 60 sous $=$ 3 francs, ou $b = d + e$, etc. Ainsi mettre des quantités en équation, c'est représenter, par une double expression, des quantités réellement égales et identiques.

Les équations sont d'un grand usage pour la résolution des questions qu'on peut proposer sur les quantités.

Toute opération qui peut être résolue par l'algèbre renferme toujours dans son énoncé, soit explicitement soit implicitement, un certain nombre de con-

ditions qui sont autant de moyens de saisir les rapports des quantités inconnues aux quantités connues dont celles-là dépendent. Ces rapports peuvent toujours être expliqués par des équations dans lesquelles les quantités connues se trouvent combinées les unes avec les autres, et cela d'une manière plus ou moins composée, selon que la question est plus ou moins difficile.

On peut distinguer deux espèces d'algèbre, la *numérique* et la *littérale*.

L'algèbre *numérique* ou *vulgaire* est celle des anciens algébristes, qui n'avait lieu que dans la résolution des questions arithmétiques. La quantité cherchée y est représentée par quelque lettre ou caractère ; mais toutes les quantités données sont exprimées en nombre.

L'algèbre *littérale* ou *spécieuse*, ou la nouvelle algèbre, est celle où les quantités données ou connues sont exprimées ou représentées généralement par les lettres de l'alphabet.

L'algèbre spécieuse n'est pas bornée comme la numérique à une certaine espèce de problèmes; mais elle sert universellement à la recherche ou à l'invention des théorèmes (*voy.*), comme à la résolution et à la démonstration de toutes sortes de problèmes (*voy.*), tant arithmétiques que géométriques.

Dans l'arithmétique il y a 10 *figures* qui, étant diversement combinées selon des règles établies, servent à exprimer toute espèce de grandeur. Mais cette méthode d'exprimer les quantités, quoique d'une très grande utilité dans chaque branche des mathématiques (car il faut toujours que nous ayons recours à elle dans les différentes applications de cette science aux opérations pratiques), est cependant reconnue imparfaite, prise en elle-même, dans les cas les plus difficiles des investigations mathématiques, et il est alors nécessaire, dans la plupart des recherches concernant les rapports des grandeurs, d'avoir recours à ce mode plus général de notation, à ce système plus extensif d'opérations, qui constitue la science de l'algèbre.

Dans l'algèbre les quantités de chaque espèce peuvent être représentées par toute espèce de caractère, mais ceux dont on se sert communément sont les lettres de l'alphabet, comme nous l'avons déjà dit; et comme dans tout problème mathématique il y a toujours des quantités données pour pouvoir déterminer les autres quantités qui sont inconnues, les premières lettres de l'alphabet *a*, *b*, *c*, etc., sont employées pour représenter les quantités connues, et les dernières, *v*, *x*, *y*, *z*, pour représenter les quantités inconnues.

Il est aisé de voir, par ce qui vient d'être dit, la différence qu'il y a entre l'algèbre et l'arithmétique, puisque celle-ci n'apprend à calculer que les quantités déterminées, tandis que l'algèbre au contraire apprend à calculer les quantités indéterminées.

Les résultats de ses opérations ne donnent pas les valeurs particulières de chacune des quantités cherchées, comme cela a lieu dans les calculs arithmétiques où dans les constructions géométriques, mais ils font connaître la manière générale dont il faut opérer sur des quantités données, nombres, lignes, surfaces ou solides, pour obtenir les valeurs des quantités cherchées.

On sent de quelle importance est cette science qui permet, par la manière dont elle envisage les grandeurs, de résoudre les problèmes pour la solution desquels l'arithmétique est impuissante.

Nous n'avons encore parlé que de l'usage de l'algèbre pour la résolution des questions numériques; mais nous avons à parler de l'usage de l'algèbre dans la géométrie : cet usage consiste principalement à résoudre les problèmes géométriques par l'algèbre comme on résout les problèmes numériques, c'est-à-dire à donner des noms algébriques aux lignes connues et inconnues, et, après avoir énoncé la question algébriquement, à calculer de la même manière que si on résolvait un problème numérique. Dans l'application de l'algèbre à la géométrie, les lignes connues ou données sont représentées par des lettres de l'alphabet, comme les nombres connus ou donnés dans les questions numériques; mais il faut observer que les lettres qui représentent des lignes dans la solution d'un problème géométrique ne pourraient pas toujours

être exprimées par des nombres. Je suppose, par exemple, que dans la solution d'un problème de géométrie on ait deux lignes connues dont l'une, que j'appellerai *a*, soit le côté d'un carré, et l'autre, que je nommerai *b*, soit la diagonale de ce même carré, je dis que si on assigne une valeur numérique à *a*, il sera impossible d'assigner une valeur numérique à *b*, parce que la diagonale d'un carré et son côté sont incommensurables. Ainsi, les calculs algébriques appliqués à la géométrie ont un avantage, en ce que les caractères qui expriment les lignes données peuvent marquer des quantités commensurables ou incommensurables; au lieu que dans les problèmes numériques les caractères qui représentent les nombres donnés ne peuvent représenter que des nombres commensurables. Un des plus grands avantages qu'on a tirés de l'application de l'algèbre à la géométrie est le calcul *différentiel*, lequel a produit le calcul *intégral* (*voy.* ces mots).

L'application de l'algèbre à la mécanique est fondée sur les mêmes principes que son application à la géométrie.

Le mot *algèbre* est purement arabe. Pour exprimer ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot, les Arabes ne se servent jamais du mot *algebra* seul; mais ils y ajoutent le mot *mocabelah*, qui signifie *comparaison*.

L'origine de l'art algébrique est douteuse; cependant on en attribue l'invention au Grec Diophante, mathématicien d'Alexandrie, qu'on croit avoir vécu vers le III^e^ siècle. Il écrivit sur cette science treize livres, dont nous ne connaissons que les six premiers. Xylander les publia en latin pour la première fois en 1575. Bachet de Meziriac, de l'Académie française, les a commentés et perfectionnés en 1621. Une autre édition parut en 1670 avec des observations de Fermat sur quelques-unes des questions de Diophante.

Toutefois les anciens mathématiciens, qui vivaient avant le siècle de Diophante, n'étaient pas complètement étrangers à la science algébrique. On en aperçoit quelques traces dans Euclide, ou au moins dans Théon, qui a travaillé sur Euclide. Ce commentateur prétend que Platon avait commencé le premier à enseigner cette science. Cependant il est certain que l'analyse dont ces auteurs ont fait usage est plutôt géométrique qu'algébrique, comme cela paraît par les exemples que l'on en trouve dans leurs ouvrages. Diophante est évidemment le premier et le seul auteur grec qui ait traité de l'algèbre.

Il paraît qu'après l'incendie de la célèbre bibliothèque d'Alexandrie par le khâlife Omar, les Arabes cultivèrent l'algèbre, l'apportèrent en Espagne, d'où, suivant quelques-uns, cette science passa en Angleterre avant que Diophante y fût connu.

Le premier Européen qui ait écrit sur ce sujet est un cordelier nommé Luc Paciolo ou Lucas de Burgo; son livre (*Summa de arithmeticâ, geometriâ*, etc., écrit en italien, le premier qui fut imprimé sur cette matière, parut à Venise en 1494. Il profita des études de Léonard de Pise (1200), qui apporta l'algèbre de l'Arabie, et de plusieurs autres savans dont les écrits ne nous sont pas parvenus. Il prétend que l'algèbre vint originairement des Arabes; il ne fait aucune mention de Diophante, ce qui donnerait à penser que cet auteur n'était pas encore connu en Europe. Son algèbre ne va pas plus loin que les équations des deux premiers degrés.

Après Paciolo parut Stifélius (*Arithmetica integra*), auteur de mérite. Vinrent ensuite Scipion Ferreo (1500), qui le premier donna la formule pour résoudre les équations du 3^e^ degré; Florido, Tartalea, Cardan (*Ars magna*, Milan, 1539), et Ferrari, son disciple, qui résolut les équations du 4^e^ degré; Bombelli, savant Bolonais, qui publia son algèbre en 1589, et quelques autres qui poussèrent cet art jusqu'à la résolution de quelques équations cubiques.

Tel était l'état de l'algèbre lorsque la France vit naître François Viète en 1540. Ce grand algébriste, qui lui fit seul autant d'honneur que tous les auteurs dont nous venons de parler en avaient fait ensemble à l'Italie, eut la gloire de généraliser l'algorithme (*voy.* CALCUL) de l'algèbre et d'y faire les découvertes les plus importantes. Il introduisit le premier

dans les calculs les lettres de l'alphabet pour représenter toutes sortes de grandeurs connues ou inconnues : notation facile et commode, tant parce que l'usage des lettres nous est familier, que parce qu'une lettre peut exprimer indifféremment un poids, une distance, une vitesse.

Thomas Harriot, algébriste anglais (*Artis analyticæ praxis*, 1631), moissonna et enrichit le vaste champ que Viète avait ouvert à la science. L'illustre Descartes (*Géométrie*, 1637), fit un pas immense dans la carrière par l'application de l'algèbre à la géométrie. Il exprima par des équations la nature des courbes, résolut par le secours de ces mêmes courbes les problèmes de géométrie, enfin démontra souvent par le secours du calcul algébrique les théorèmes de géométrie qu'il aurait été trop pénible de démontrer autrement, en se servant des méthodes ordinaires.

Je ne ferai point mention de plusieurs savans algébristes qui, peu de temps après la mort de Descartes, étendirent et perfectionnèrent ses méthodes. Il y en a cependant un qui mérite une attention particulière; c'est le célèbre Hudde, bourguemestre d'Amsterdam, qui publia en 1658, dans le commentaire de Schooter sur la géométrie de Descartes, une méthode très ingénieuse pour reconnaître si une équation d'un degré quelconque contient plusieurs racines égales, et pour déterminer ces racines.

En 1684, Leibnitz, le célèbre philosophe, appliquant toujours l'algèbre à la géométrie, publia dans les actes de Leipzig, sa ville natale, les principes, la notation et l'algorithme de l'analyse infinitésimale (*voy.*), dont Fermat, Descartes, Pascal et Barrow avaient préparé la naissance; et il en fit voir l'usage pour résoudre généralement les problèmes des tangentes, et celui des *maxima* et *minima*, parmi les ordonnées des courbes.

Le grand Newton (*Arithmetica universalis*) enfin, dont le génie également lumineux et profond paraît avoir remonté dans toutes les sciences à leurs vrais principes métaphysiques, trouva le calcul différentiel, dont l'inverse est le calcul intégral. Il est vrai que Leibnitz fut le premier qui le fit connaître au monde savant; mais il reste à savoir lequel des deux l'a pris à l'autre. Les pièces de ce grand procès se trouvent dans le *Commercium epistolicum de analysi promotâ, Londini* 1712. Après eux, les Bernouilli, Maclaurin et Euler se distinguèrent par l'extension qu'ils donnèrent à cette partie des connaissances mathématiques. Dans ces derniers temps, des savans distingués portèrent l'algèbre à un plus haut degré de perfection. Parmi eux, nous pouvons citer Laplace, d'Alembert, Lagrange, Lambert, Clairaut, Legendre, Poisson, Gauss, etc. (*voy.* leurs articles). — On peut consulter sur cette matière Montucla, *Histoire des mathématiques*, Paris, 1758, 2^{e} édit., Paris, 1799-1802, 4 vol. in-4^{o}. — *Voy.* encore les mots Analyse et Équations. J.C.V.L.

ALGER, autrefois une des régences barbaresques dont le territoire s'étend le long de la Méditerranée, sur la côte septentrionale d'Afrique, entre Tunis et Maroc, sur un espace d'environ deux cents lieues; en largeur ce territoire n'a que 25 à 30 lieues. L'Atlas se prolonge sur ses limites méridionales. C'est l'ancienne Numidie et une partie de l'ancienne Mauritanie-Tingitaine, pays que les Romains subjuguèrent, et dont Salluste l'historien fut gouverneur pendant quelque temps; les Vandales l'envahirent, mais Bélisaire en chassa ces barbares. Un siècle après, les Sarrasins se répandirent dans le pays, et depuis ce temps l'islamisme y domine. Au 16^{e} siècle, le corsaire Barberousse (*voy.*) avec ses forbans turcs en fit un repaire de pirates. La principale partie de la population, qu'on évalue diversement à un million et à 1,800,000 ames, suivant que l'on y comprend ou non les hordes vagabondes, se compose de Maures, race mêlée que l'on regarde comme issue des anciens Numidiens et Mauritaniens, et qui se divise en tribus plus ou moins civilisées, plus ou moins riches et puissantes. Leur teint est plus blanc sur la côte, et plus olivâtre vers le mont Atlas. Des tribus nomades de Bédouins et de Kabyles ou Kabires, qui descendent peut-être des anciens Libyens, et qui ont le teint rouge ou noirâtre et le corps grêle, vivent

sous les ordres de leurs cheiks dans les montagnes et les déserts au sud d'Alger. Le mélange des Turcs et des femmes maures a donné naissance à la race des Koloughis qui était exclue des emplois publics. Auparavant, on transportait de l'intérieur de l'Afrique une foule de nègres pour les vendre comme esclaves dans les bazars d'Alger. Beaucoup de Juifs vivent dans ce royaume, et malgré le mépris dont ils étaient accablés sous le régime turc, ils se rendaient nécessaires par leur aptitude au commerce. Sous le règne des deys, il n'y avait guère de chrétiens domiciliés. Sur la frontière d'Alger, dans l'intérieur, habitent quelques peuplades peu connues, telles que les Biscaries que Shaler regarde comme étant d'origine arabe, mais mêlés à la race africaine dont ils ont adopté les usages; puis les Mozabis qui demeurent au-delà du territoire algérien, mais qui y viennent souvent pour le trafic; enfin les Gademis qui font beaucoup de commerce avec l'intérieur de l'Afrique, et en transportent les riches productions à Alger. On compare le climat d'Alger à celui du midi de l'Espagne : des brises venant de la mer rafraîchissent la température le matin et le soir. En été la chaleur atteint 26 à 32°; en hiver on a une température douce de 10 à 15°. Depuis octobre jusqu'en mars il pleut par intervalles; on cite comme une preuve de l'égalité du climat l'état du baromètre qui ne varie que de 1 pouce $\frac{3}{10}$. Comme le pays s'élève par trois terrasses ou plateaux jusqu'au mont Atlas, il offre diverses températures, en sorte qu'il est favorable à la fois aux productions de l'Europe méridionale et des contrées entre les tropiques. En grains, la terre rapporte 12 à 15 pour un; le sol serait un des plus productifs s'il était bien exploité, et si le despotisme n'avait long-temps arrêté la main du cultivateur. Les grains, les dattes et l'huile y abondent. On pourrait tirer d'Alger des blés durs et des blés mous. Les oliviers sont négligés, et on donne peu de soin à l'extraction de l'huile. La vigne prospère dans ce terrain. Les orangers, les grenadiers, les noyers, les figuiers et d'autres arbres fruitiers se voient dans les jardins. Alger produit de belles soies. On cultive des melons, des cannes à sucre; les palmiers, les cèdres, les cyprès sont l'ornement des campagnes. Le royaume n'a qu'une seule rivière un peu considérable, le Chellif, qui se jette dans la mer à l'ouest du cap Tennis. Les ruisseaux et les petites rivières qui descendent des montagnes, arrosent des pâturages où l'on élève des moutons dont la laine est susceptible d'être bien teinte. Dans ces pâturages, on nourrit aussi des chameaux, des chevaux, des chèvres et d'autres animaux domestiques. Le pays fournit plusieurs espèces de gibier. Le sol n'a pas encore été suffisamment exploré pour que l'on puisse connaître les richesses minérales d'Alger. On n'a vu jusqu'à présent d'autres métaux que du fer et du plomb; on trouve du sel de roche dans les montagnes.

Le royaume d'Alger se compose de trois provinces; ce sont celles d'Oran à l'ouest, de Titteri au milieu, et de Constantine à l'est; chacune était gouvernée par un bey. Alger, la capitale, est située sur une rade presque semi-circulaire, garnie de batteries; elle occupe la pente de la côte; ses maisons blanches s'élevant les unes derrière les autres présentent du côté de la mer un aspect assez singulier Le port bien fortifié est pour une flotte ennemie d'une approche difficile. Une citadelle également très forte, et appelée la Casauba, domine à la fois la ville et le port. C'était la résidence du dernier dey. La ville est enceinte d'une muraille haute de 20 pieds et percée seulement de deux portes. A l'exception de la rue de la Marine et de la rue de Babazone, on ne trouve dans la ville que des ruelles; les maisons bâties en brique et recouvertes de chaux ne sont percées que de petites fenêtres. Alger ne renferme que peu d'édifices particuliers de marque; car les riches ont leurs palais au dehors de l'enceinte. On trouve dans la ville plusieurs mosquées, des bains publics et des bazars. Depuis que les Français occupent le pays, il y a aussi un hôpital avec une école médicale et chirurgicale, une église catholique, des auberges, des cafés, des cabinets de lecture, une imprimerie du gouvernement qui publie

un journal (le *Moniteur algérien*); beaucoup d'artisans européens y ont ouvert des ateliers. On compte actuellement à Alger 25,000 ames, dont 10,000 Maures, plus de 6,000 Européens, 5,000 Juifs et 2,000 nègres, Bédouins et Berbères. Les trois colléges musulmans sont principalement destinés à l'instruction des Kabyles. Il y a aussi plusieurs petites écoles et des pensionnats tenus par des Français. Les indigènes fabriquent du maroquin, des bonnets façon du Levant, des tapis, de beaux châles, et de l'essence de rose. Outre les productions de son territoire et les produits de ses manufactures, Alger exporte aussi des plumes d'autruche, de la poudre d'or, et quelques autres articles africains. Le commerce est en grande partie entre les mains des Juifs; ce peuple s'enrichissait même sous le régime despotique des deys, malgré les avanies dont il était accablé. Dans tous les quartiers il y a des changeurs de monnaie. Outre les pièces françaises, on y voit circuler la monnaie du Levant, telle que le *boudjou*, pièce d'argent de la valeur de 1 fr. 88 cent., et la *pentaquechique* qui est le tiers du boudjou. Autrefois les habitans riches cachaient leurs trésors, et affectaient un air indigent pour ne pas exciter la cupidité du dey. Les musulmans, même ceux qui sont riches, n'ont ordinairement qu'une épouse, mais ils entretiennent des femmes esclaves noires. On voit rarement en public les femmes de distinction. Elles font beaucoup de dépense pour leur parure, et elles exercent un grand empire dans leurs maisons.

Alger est maintenant la résidence du gouverneur et des autres autorités françaises; elle a une garnison de quelques milliers d'hommes. A un quart de lieue de la ville est situé sur une élévation le fort *de l'Empereur:* c'est un édifice carré très solide dont les batteries dominent à la fois la ville et les vaisseaux du port. Au-dessous de ce fort, sur la plage, est un autre fort appelé le *Fort de l'eau*, et de l'autre côté de la ville on voit un troisième fort, nommé le *Fort anglais*. L'ancien palais de Mustapha-pacha, situé entre la ville et la plaine de Médidja, sert maintenant de caserne. Une foule de petits châteaux appartenant aux riches habitans d'Alger sont disséminés sur les hauteurs d'alentour.

Le port d'Alger est compris entre la côte et l'île du Fanal, qu'un môle unit au continent. Toute la rade d'Alger offre un bon mouillage pour les bâtimens de commerce. La côte est poissonneuse, et on y fait la pêche du corail. Il y a aussi de bons ports à Boudjeïah, ville de 2,000 ames, et ancien dépôt de la marine d'Alger, dans le golfe de Stara; les navires étrangers fréquentent, outre Alger, les ports de Bone et d'Oran où se font quelques affaires de commerce. La rade d'Oran peut recevoir des flottes; elle est défendue par un fort bâti par les Espagnols. On remarque encore la ville de Constantine sur la petite rivière de Rummal, résidence d'un bey; c'est l'ancienne Cirta dont Caligula fit la capitale de la Mauritanie césarienne, et que Constantin fit rebâtir. On y trouve encore beaucoup de restes de monumens anciens. En 1831 on y comptait 30,500 ames. De plus, Tlemsel ou Tremecen, qui, autrefois capitale d'un royaume, n'a plus que 3,000 habitans; Belidah, ville de 8 à 10,000 ames, dans la plaine de Medidjah; enfin Mediah, ville aussi grande que la précédente, et chef-lieu de la province de Titteri. La plage de Gigery est habitée par une race féroce. Enfin à Anzew on exploite de belles mines de sel.

Alger était une des trois régences barbaresques, et dépendait d'abord de la Turquie; dans la suite les deys qui la gouvernaient ne rendirent plus à leur ancien suzerain, le grand sulthan, que des hommages insignifians; la Turquie confirmait leur élection, et leur donnait à cette occasion ordinairement le titre de pacha à trois queues. Dans les temps prospères, ils envoyaient tous les trois ans au sérail de Constantinople un présent de la valeur d'un demi-million de dollars; ils recevaient en retour du sulthan des munitions de guerre et de marine. « Le gouvernement d'Alger, dit le consul américain Shaler, qui le vit à sa fin, est dans le fait une république militaire avec un chef élu pour la vie: c'est en petit l'empire romain après la

mort de Commode. » L'état était gouverné ostensiblement par le dey et par un divan ou grand conseil, dont les membres étaient en nombre indéfini, et qui se composait d'anciens commandans militaires. C'est au divan qu'il appartenait d'élire un dey après la mort du précédent ; mais il lui arrivait rarement d'exercer ce droit. Le plus souvent une faction de janissaires déposait et massacrait le dey, et en mettait sur le trône un autre pris parmi eux. Aussi les deys périssaient presque toujours de mort violente : on poursuivait alors ses parens et amis, on les massacrait ou on les exilait, on pillait leurs maisons ainsi que le trésor du dey. Tout soldat enrôlé dans le corps des janissaires était apte à régner; il ne pouvait refuser ce dangereux honneur s'il lui était offert, et il en jouissait aussi long-temps qu'il plaisait ainsi à la turbulente soldatesque. Une fois élevé au trône, il était revêtu d'un pouvoir illimité, et pouvait se livrer à un despotisme absolu. Ses principaux officiers étaient nécessairement pris parmi les janissaires, et ce corps ne se recrutait au Levant, pour ainsi dire, que dans la lie du peuple, en sorte que, pour nous servir d'une expression de Shaler, la population d'un état consistant en un million d'ames était depuis trois siècles à la merci d'une poignée d'étrangers, la plupart Turcs et renégats, tous ramassés parmi les échappés des prisons et dans le rebut de la société. Jamais Maure n'était admis dans cette milice. Il y avait dans les ports de Constantinople et de Smyrne des agens algériens chargés de recruter, avec la permission du sulthan, pour le corps des janissaires qui se composait d'environ 4000 soldats. Ils n'avaient d'abord qu'une paie très médiocre, deux livres de pain par jour, avec le logement dans les casernes d'Alger; mais leur paie augmentait en raison du temps de leur service, et ils avaient la perspective d'entrer dans le divan, et d'obtenir des postes lucratifs. Indépendamment de ce corps, il y avait 10 à 12 mille hommes de troupes indigènes, répandues dans le royaume, mal disciplinées, et servant principalement à faire payer les impôts ou les contributions de guerre. La marine algérienne se composait au moment de l'expédition française de 14 bâtimens de guerre, savoir 3 frégates, 2 corvettes, 2 bricks armés, 5 schoners, une polacre et un chebec. Les beys commandaient dans les provinces, et se permettaient impunément des vexations ; de temps en temps ils se rendaient à la cour du dey, avec les mains pleines de présens pour lui et ses courtisans : ils étaient obligés de faire ainsi une part à leurs supérieurs dans leurs rapines. Autrefois les Algériens, essentiellement pirates, armaient des bâtimens en course tant pour la Méditerranée que pour l'Océan; ces bâtimens étaient montés par des Maures et par des Turcs. Ils conduisaient leurs prises dans les ports du royaume pour y être vendues, après que le dey en avait prélevé une partie. On comptait sur le rachat des esclaves, dont les uns étaient employés aux bagnes, et les autres vendus aux particuliers. Tous étaient traités avec une barbarie révoltante, et regardés avec le dernier mépris. Un ordre religieux, les Pères de la merci, recueillait en Europe des dons pour la rançon des esclaves français et autres; les familles d'Europe traitaient aussi directement avec les maîtres des esclaves; le dey levait des droits sur chaque rançon.

L'Europe souffrait patiemment l'ignominie que lui faisait subir un faible ramas de forbans. Plusieurs souverains d'Europe, pour n'être pas molestés par les pirates, consentaient à envoyer au dey un présent annuel, qu'il ne tenait qu'à ce chef de regarder comme un tribut. Charles-Quint avait pensé qu'il valait mieux réduire les Algériens à l'impuissance d'exercer leur piraterie. Cet empereur fit en 1541 une expédition sur la côte d'Alger, mais sa tentative mal combinée n'eut aucun succès; cependant les Espagnols restèrent en possession du fort d'Oran jusqu'en 1708. Dans le XVII^e^ siècle les grandes puissances firent des traités réguliers avec le gouvernement algérien, sans que ces traités pussent entièrement les mettre à l'abri des attaques des pirates. Louis XIV entreprit d'y mettre fin : l'amiral Duquesne bombarda Alger en 1682, et deux autres bombardemens suivirent à de courts in-

tervalles. Mais ils eurent si peu de résultat que le dey, informé de la somme que ces opérations avaient coûtée à Louis XIV, répondit ironiquement qu'il aurait lui-même brûlé Alger pour la moitié de cet argent, et qu'il en aurait évité la peine au roi. Le XIX^e^ siècle enfin fut destiné à voir Alger réduit à l'état d'une colonie française. En 1815 une escadre américaine, commandée par le commodore Decatur, se présenta devant Alger pour venger les outrages faits au pavillon des États-Unis. Le dey se hâta de faire la paix et de renoncer à tout tribut de la part de la confédération américaine. L'année suivante les flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande, commandées par lord Exmouth, bombardèrent Alger, et forcèrent le dey à rendre tous les esclaves, à demander la paix, et à promettre de renoncer à l'usage de réduire les prisonniers de guerre à l'état d'esclavage. De son côté la France, ayant des sujets ou des prétextes de plainte, se regarda comme insultée dans la personne de son consul, que le dey, dans sa colère au sujet d'une réclamation pécuniaire à laquelle on n'avait pas fait droit assez promptement, avait frappé d'un coup de chasse-mouche. En conséquence elle arma en 1830, contre Alger, une expédition formidable dans le port de Toulon; la flotte, ayant à bord plus de 30,000 hommes et abondamment pourvue de tout ce qui est nécessaire à des attaques par terre et par mer, mit à la voile au mois de mai, sous la conduite de l'amiral Duperrey; le comte de Bourmont, ministre de la guerre, prit le commandement des troupes de l'expédition; un manifeste promulgué un mois auparavant avait fait connaître à l'Europe les intentions de la France. Il avait fallu charger le budget extraordinairement de 55,186,900 francs pour les frais de la guerre qu'on allait entreprendre. La Turquie avait voulu prévenir l'invasion d'Alger, en envoyant Tahir-pacha comme médiateur à Alger; mais l'escadre française, qui depuis deux ans bloquait le port, lui en refusa l'entrée. La flotte française, consistant en 75 bâtimens de guerre et 274 bâtimens de transport, fut forcée par le mauvais temps de se réfugier au commencement de juin dans la baie de Palma, île de Minorque, pour se rallier. Elle la quitta le 10, et trois jours après elle entra dans la baie de Sidi-Ferruch, à 5 lieues d'Alger. Hussein, dey d'Alger, se tenait prêt à défendre sa capitale, mais ne fit rien pour empêcher le débarquement des troupes françaises qui commença le lendemain à Torrechica. La division du général Berthezène débarqua la première; elle fut suivie des divisions Loverdo et d'Escars; mais il fallut plusieurs jours pour effectuer le débarquement de toute l'armée et surtout de l'artillerie. En attendant, les troupes débarquées furent obligées de fortifier leur position contre l'ennemi qui, au nombre de près de 40,000 hommes, vint les attaquer avec vigueur le 19, sous le commandement d'Ibrahim-Aga, ministre de la guerre du dey et son gendre. Elles repoussèrent cette milice algérienne, et enlevèrent le camp de Staouéli, en faisant un butin considérable. Les jours suivans ce furent de nouveaux combats; on se battit le 24 toute la journée en avant de Sidi-Kalef contre le corps d'armée commandé par le bey de Constantine. Cinq jours après, lorsque toute l'artillerie eut été débarquée, et lorsqu'on eut un peu aplani et protégé l'ancienne voie romaine, les Français enlevèrent à la baïonnette les batteries érigées sur les hauteurs de Sidi-Benati. On se porta de là sur Alger, et le 4 juillet on commença une canonnade violente contre le fort de l'Empereur, appelé dans le pays Sulthan-Calessi. Les Turcs se défendirent une partie de la journée; mais ensuite ils se retirèrent en faisant sauter une partie de l'édifice. Les assiégeans en prirent aussitôt possession, et ils allaient attaquer la ville, lorsque le 5 le dey demanda à capituler. Il conclut avec les Français une capitulation par laquelle il consentit à leur livrer dans la même matinée la citadelle de la Casauba, les autres forts et le port d'Alger, et à se retirer avec son trésor particulier dans un lieu qu'il choisirait. Il stipula que les propriétés des habitans et des soldats turcs seraient respectées, ainsi que la liberté de tous les individus, et l'exercice du culte musulman. Peu d'heures après, les Français

furent maîtres de la capitale et de la Casauba. On prit, outre 1,500 canons et quelques mauvais bâtimens qui composaient la marine de la régence, un trésor consistant en lingots d'or et d'argent et en monceaux de monnaies de ces métaux dont on n'a jamais connu la valeur exacte; on a prétendu depuis qu'il n'avait été que de 20 millions de francs. Dans les premiers temps le bruit public l'élevait au double et même au quintuple. On avait même pensé, après la première inspection, que le trésor du dey suffirait pour défrayer toute l'expédition, pour fournir des gratifications à l'armée, et l'arriéré des pensions à tous les membres de la Légion-d'honneur. Cependant le trésor de France s'est peu enrichi de celui du dey. Peu de jours après, Hussein s'embarqua pour Naples avec son trésor particulier, ses femmes et les gens de sa maison. Il vint dans la suite à Paris faire des réclamations et rappeler des promesses qu'il prétendait lui avoir été faites; depuis il s'est retiré à Nice. La prise d'Alger fut célébrée à Paris avec beaucoup de joie : ce fut le premier fait d'armes un peu brillant dont la France eut à se glorifier depuis le règne de Napoléon. Le général Bourmont fut élevé au rang de maréchal, et l'amiral Duperrey fut promu à la pairie. L'archevêque de Paris, en haranguant le roi Charles X, énonça l'espoir que les ennemis du dedans seraient bientôt réduits comme venaient de l'être ceux du dehors. Les succès d'Afrique, qui ajoutèrent à la force du gouvernement, l'encouragèrent en effet à tenter une révolution qu'il avait méditée depuis long-temps, et pour laquelle on avait appelé le prince Jules de Polignac au ministère.

Trois semaines après la prise d'Alger parurent les fameuses ordonnances qui altéraient la constitution; les jours suivans le peuple détrôna la dynastie de la branche aînée des Bourbons, et le duc d'Orléans prit la couronne; le général Clauzel fut envoyé à Alger pour commander en chef à la place du maréchal Bourmont qui ne revint pas en France. Le gouvernement ne s'expliqua point sur ses intentions relativement à la possession d'Alger : cependant beaucoup d'ouvriers français émigrèrent pour ce pays; la police favorisa même quelque temps le départ de beaucoup de gens dont la turbulence pouvait menacer la tranquillité publique dans l'état d'agitation où était encore la France. Il y vint aussi des colons étrangers, surtout de l'Allemagne; et la France y envoya plus tard la légion étrangère composée en grande partie de réfugiés de divers pays. Les émigrés allemands établirent auprès d'Alger deux villages. Sous le gouvernement du maréchal Clauzel un terrain de mille hectares fut destiné à une ferme-modèle. On commença à cultiver du coton et des plantes teinturières. Cependant les Français, quoiqu'en possession d'Alger, étaient sans cesse menacés d'irruptions par les hordes du désert, et ils ne pouvaient guère compter sur la fidélité des beys qui gouvernaient les provinces. On occupa Bone; on franchit le petit Atlas pour soumettre le bey de Titteri, dont on battit les troupes; mais en rentrant à Alger on essuya une attaque meurtrière. Les beys de Titteri et d'Oran furent destitués et renvoyés du pays. Le maréchal Clauzel confia les gouvernemens d'Oran et de Constantine à deux princes tunisiens qui s'obligèrent à payer un tribut annuel à la France, et à mettre 30,000 hommes à sa disposition pour soumettre le bey de Constantine; mais ce traité ne fut pas ratifié par le ministère français, attendu qu'il préjugeait la destination future d'Alger. Le maréchal Clauzel avait formé un corps de troupes arabes irrégulières, appelées *zouaves*. C'est avec ces troupes jointes aux Français, que le général Berthezène, vice-gouverneur, après une excursion dans la plaine de Médidjah et au Mont-Atlas, fit en juin 1831 une expédition à Médiah pour soutenir le nouveau bey que les habitans refusaient de reconnaître. Les hordes rebelles furent châtiées; mais en faisant sa retraite le corps d'armée fut assailli par une quarantaine de tribus nomades et obligé de se battre sans cesse jusqu'auprès d'Alger. Il ne fut plus possible de maintenir dans l'obéissance Bélida et Médiah, et le bey installé par les Français chercha un refuge auprès d'eux dans le chef-lieu. Bone fut cerné et pris par les Kabyles, et la ferme-modèle même,

à 4 lieues d'Alger, courut des dangers. On n'était réellement en sûreté que dans la ville. Il fallut envoyer de France des secours en troupes et des approvisionnemens; l'agriculture se réduisait à peu de chose sur un territoire constamment infesté par un ennemi féroce.

A la fin de 1831 le gouvernement français envoya à Alger le duc de Rovigo (*voy.*) en qualité de gouverneur, avec de nouvelles instructions; le baron Pichon, conseiller d'état, fut chargé de l'administration civile, que l'on crut devoir séparer entièrement du gouvernement militaire; mais le conflit des deux autorités engagea quelque temps après le ministère à réunir de nouveau les deux pouvoirs dans les mains du gouverneur. On travailla aussitôt à fortifier les environs d'Alger; des expéditions furent entreprises pour repousser les hordes des déserts; une garde nationale fut organisée dans la ville. Sous la protection de nos armes le commerce et l'industrie commencèrent à prendre quelque activité, et les relations avec la France devinrent plus régulières. Toutefois, la colonie ne put jouir d'une sécurité parfaite. D'un côté la jalousie de Maroc, de l'autre les dispositions hostiles du bey de Constantine, enfin la probabilité de nouvelles irruptions de la part des hordes de Bédouins et de Kabyles, furent des sujets d'inquiétude constante pour les habitans. Il est vrai qu'à mesure que la colonie s'affermissait, l'imminence des dangers diminuait. Le gouvernement français avait refusé jusqu'alors de s'expliquer, plus qu'il ne l'avait fait dans le *Moniteur* du 16 novembre 1830, sur ses intentions relativement à la possession d'Alger. Dans la session de 1833, le ministère déclara à la chambre des députés qu'il n'était point entré dans la pensée du gouvernement d'évacuer cette conquête, et qu'il avait l'intention de favoriser la colonisation autant que possible. Les débats du parlement d'Angleterre avaient déjà fait connaitre (mai 1833) avec certitude la fausseté de ce qu'on avait répandu au sujet d'un engagement pris par le cabinet français. Le vœu général en France est que l'on garde Alger, qu'on le colonise, et qu'on rende cette possession utile à la France, en la changeant en grenier d'abondance, et en entrepôt pour les denrées qui viennent de l'intérieur de l'Afrique, ainsi que pour les marchandises françaises que l'on répandrait de là sur ce continent. Il serait très avantageux pour la France de n'avoir que la Méditerranée à traverser pour arriver à un débouché des produits de son industrie et des denrées de son sol; mais pour cela il faudrait que cette colonie fût une possession tranquille, qui n'absorbât pas les trésors et les troupes de la France.

La possession d'Alger par les Français exerce dès à présent une influence heureuse sur la civilisation de l'Afrique. Elle a fait cesser entièrement la piraterie des barbaresques; les souffrances de tant de malheureux chrétiens qui gémissaient autrefois dans les fers des barbares sont vengées, et les puissances maritimes d'Europe sont délivrées de la honteuse obligation de payer à des forbans des tributs, ou d'envoyer des présens à leur dey.

On peut consulter sur Alger et sur l'expédition des Français : Shaler, *Esquisse de l'état d'Alger*, trad. de l'anglais, Paris 1831, in-8°; Fernel, *Campagne d'Afrique en* 1830, 2e édit., Paris 1832, in-8°; Renaudot, *Tableau du royaume, de la ville d'Alger et de ses environs*, etc., 5e édit., Paris 1831; Juchereau de Saint-Denys, *Considérations stat., hist., milit. et politiques sur la régence d'Alger*, Paris 1831; Bartillat, *Relation sur la campagne d'Afrique en* 1830, 2e édit., Paris 1832; Charpentier, *Alger et le duc de Rovigo en* 1832, Paris 1832; baron Pichon, *Alger sous la domination française*, Paris 1833, in-8°; enfin les ouvrages du général Desprez et de l'intendant de guerre Deniez sur la campagne de 1830. D-G.

L'impartialité du précis historique ci-dessus, relevé de tous les documens authentiques, laisse au lecteur toute la liberté de son jugement sur cette grande question : comment et dans quel but déterminé le gouvernement français doit-il régir cette nouvelle possession? L'utilité ultérieure d'une colonie africaine n'est pas contestable; mais les moyens de la former et de l'affermir sont l'objet d'une controverse très animée. Les uns

veulent qu'on achève à tout prix la conquête d'un vaste territoire par la force des armes, et qu'on aplanisse tous les obstacles, en soumettant les populations indigènes, en les repoussant et les contenant au-delà des limites qui leur seraient imposées; en deux mots qu'il soit créé une nouvelle population et qu'on la protége efficacement : d'autres pensent qu'après avoir fortifié et rendu inattaquables nos principaux établissemens sur la côte, il faut attirer peu à peu les populations indigènes par les bienfaits de la civilisation, et attendre du bénéfice du temps un succès qu'on ne pourrait obtenir par la violence. Faut-il donc s'étonner que, dans cet état de choses, le gouvernement agisse avec prudence et circonspection? qu'il mesure et balance l'énormité des sacrifices avec les avantages qu'on peut graduellement et raisonnablement s'en promettre? Il serait téméraire de trancher la question, puisque les données sont à peine bien connues. On doit reconnaitre qu'il vaut mieux prendre dans l'un et l'autre système de colonisation, ce que les circonstances peuvent offrir de plus avantageux, et user de la force avec justice et modération. L'intérêt de l'état qui doit toujours être consulté avant les intérêts privés a dicté ce plan de conduite : y persister n'est pas irrésolution, c'est sagesse et prévoyance. C^te M. D.

ALGIHAD, mot arabe qui signifie *guerre*, et que les musulmans ont appliqué spécialement à la guerre qu'ils font aux peuples d'une autre religion que la leur; ils se servent dans le même sens du mot arabe *algazat*. On sait que Mahomet, d'abord faible et persécuté, recommanda à ses disciples la patience et la soumission; mais sa puissance augmentant, il commença à dire qu'on pouvait opposer la force à la force; enfin il en vint à enseigner que la véritable religion méritait d'être propagée par tous les moyens, et que c'était un devoir pour tous les vrais croyans de se vouer à une carrière si sainte. Voici les instructions que Mahomet laissa en mourant à ses compagnons : « Combattez les infidèles « jusqu'à ce qu'il n'y ait plus lieu aux « disputes; combattez jusqu'à ce que la « religion de Dieu domine seule sur la « terre. » *Voy.* le Khoran, sourate VIII, v. 39. Ailleurs, Mahomet se fait adresser ces paroles par la Divinité : « O prophète, « proclame la guerre contre les infidèles « et les mécréans; sois dur envers eux; « leur demeure sera le feu de l'enfer. » Khoran, sour. IX, v. 75, etc. Telle est la politique qui a dirigé les musulmans dans les premiers siècles de l'islamisme et dans les temps moins anciens. Il était même de principe chez les souverains de cette croyance de ne jamais se mettre sur un pied de paix avec les puissances d'une autre religion, et le mot dont ils se servaient pour désigner leurs actes de pacification avec ces puissances ne signifiait proprement que *trève*. Ce n'est que dans les derniers siècles que l'étoile de Mahomet pâlissant toujours davantage, il leur a fallu se résigner aux formes de la diplomatie européenne. Il existe chez les musulmans plusieurs ouvrages consacrés spécialement aux devoirs et aux mérites de la *guerre sacrée*. Un de ces traités, écrit en arabe, vient d'être imprimé en Égypte au nom de Mehemed-Ali. Apparemment ce pacha, qu'on sait ne pas tenir beaucoup de compte de la religion dans laquelle il est né, aura cru flatter par-là les opinions de la plus grande partie de ses sujets. R.

ALGOA (BAIE D'), dans le district d'Uitenhagen, de la colonie anglaise du cap de Bonne-Espérance. Cette baie est vaste et a un bon ancrage; elle renferme les îles Santa-Cruz. La pêche y est productive : on y trouve surtout des baleines noires. Un fort sert à la protéger et à faciliter les communications par eau entre les habitans du district et la ville du Cap. On exporte de la baie pour le chef-lieu des poissons, de la viande salée, des peaux de bestiaux, etc. Le commerce pourrait être plus important si les habitans de l'intérieur de la colonie avaient plus d'activité et d'industrie. D-G.

ALGONQUINS, petite tribu sauvage de l'Amérique septentrionale. Elle habite surtout les bords du lac St-Jean et de la rivière de Saghenay : dans ces contrées il existe environ 1500 Algonquins. On connaît maintenant moins que d'autres tribus sauvages cette race dont il est souvent parlé dans les relations

d'anciens voyageurs. On assure qu'elle a en partie adopté le christianisme; mais on ignore si cette conversion s'est soutenue. Le mot d'Algonquins est demeuré en quelque sorte vulgaire depuis que Beaumarchais l'a fait entrer dans une de ses comédies. D-G.

ALGUACIL, titre sous lequel on désigne en Espagne certains officiers de police ou magistrats d'un ordre secondaire. Ce mot, d'origine arabe, et dérivé de la particule *al* et de *gaucir* (ministre de justice), n'a conservé, en passant dans notre langage familier, que l'acception qui lui était originairement donnée par extension: c'est un terme de mépris contre les agens d'un pouvoir mesquin et oppresseur.

Les lois alphonsines (*voy.* ALPHONSE X) nous apprennent que, sous la désignation arabe d'*alguacil*, on entendait une sorte de grand-prévôt du palais chargé de l'arrestation, du jugement et de la punition de quiconque s'était rendu coupable d'un délit, ou était livré par le prince au tribunal expéditif de ce magistrat.

Des juges ordinaires pour les affaires contentieuses portaient aussi le titre d'*alguacil;* et c'est ainsi que celui d'*alguacil mayor* est resté attaché comme désignation honorifique à l'une des places de magistrature dans les tribunaux supérieurs. Chaque ville ou village a de même son *alguacil mayor.*

Quant aux simples *alguacils*, on en compte de plusieurs sortes. Dans le service de mer l'*alguacil de agua* est le préposé à la provision de l'eau; l'*alguacil de campo* ou *de la hoz* remplit des fonctions analogues à celles de nos gardes-champêtres. Ce dernier portait pour insigne la haute berge de justicier.

Par allusion au sens ironique d'*alguacil*, on a donné ce nom à une espèce d'araignée particulièrement habile à saisir les mouches : c'est celle qui est de couleur cendrée et qui a le dos marqué de cinq taches noires. P. C.

ALGUES. On désigne communément par ce nom collectif toutes les plantes qui croissent dans la mer, et qui semblent former le premier degré de l'organisation végétale. Ce sont des masses gélatineuses ou filamenteuses qui paraissent résulter de la décomposition de diverses substances animales ou végétales, et dans lesquelles on ne reconnaît qu'avec peine quelque organe reproducteur. Les *varecs*, les *conferves* et les *zostères* sont des espèces d'algues. En botanique le nom d'algues est spécialement réservé à une famille de plantes cryptogames marines.

Ces productions sont extrêmement abondantes sur les bords de la mer où le reflux les pousse sans cesse, et où elles se trouvent tantôt en masses limoneuses, tantôt en bandes filamenteuses, longues de plusieurs aunes, et dont un bout est fixé à un rocher, tandis que l'autre flotte à l'abandon. Long-temps abandonnées, elles ont enfin été utilisées par l'industrie et par l'agriculture. On les recueille et on les réduit en cendres pour en extraire la *soude* (*voy.*) dont elles renferment une quantité considérable. Dans les pays maritimes on s'en sert aussi pour faire un excellent engrais, quelquefois en les répandant sur le sol qu'elles fécondent par leur décomposition; mais plutôt en les mettant par tas dans le champ même, en couches alternatives d'algues et de terre végétale, ou plutôt encore de chaux éteinte. Ainsi abandonnées pendant une année, ces plantes donnent un terreau excellent qu'on répand ensuite dans les champs.

Cet emploi est bien plus utile que l'usage de les brûler comme chauffage. Sur les côtes d'Allemagne et de Danemark on ramasse les zostères, on les fait sécher, on les bat, et l'on se sert du duvet filamenteux qu'on en retire pour faire des matelas et des coussins.

Divers varecs (*fucus saccharinus, palmatus, edulis* et plusieurs autres) sont fort recherchés comme alimens par certains peuples.

Le *fucus lichenoïdes* est maintenant regardé comme formant la base des nids de l'hirondelle des Indes-Orientales. Ces nids sont tellement estimés pour faire des soupes qu'on les vend à la Chine au poids de l'or. O. L. T.

ALHAKEM I^er^, 3^e^ roi de Cordoue, surnommé *Almudafar*, ou le Vainqueur, et *Abou el Aasi*, ou le Cruel, était fils d'Hixem, auquel il succéda très jeune

encore, le 12 safer de l'an 180 (796 de J.-C.). Les troubles dont son règne fut rempli peuvent tout au plus servir d'excuse aux actes qui lui ont valu cette odieuse célébrité. Saisissant l'occasion que leur offrait la révolte de deux oncles d'Alhakem, les chrétiens avaient repris Narbonne et Gironne, et ils faisaient d'effrayans progrès du côté des Pyrénées. A cette nouvelle, Alhakem, sûr de triompher aisément de la révolte intérieure dès qu'il aurait combattu avec avantage les ennemis de l'islamisme, se mit en campagne avec une incroyable célérité, reprit en passant Lérida, Gironne et Barcelone; et bientôt maître de Narbonne, il y fit passer au fil de l'épée tous les chrétiens qu'il put saisir; après quoi il revint en hâte contre Tolède. Bien que cette ville n'eût pas tardé à se soumettre à Alhakem, vainqueur de ses deux oncles dans une bataille rangée (183-799), elle n'en expia pas moins durement sa révolte, et fut inondée de sang. A l'incitation d'Alphonse, roi des Asturies, Charlemagne venait de diriger contre l'Espagne musulmane une expédition sous les ordres de son fils Louis. Déjà maître de Barcelonne après un siége fameux, ce prince menaçait Tortose, quand, par représailles contre les chrétiens, Alhakem envahit la Navarre (191-806). C'est sur ces entrefaites que fut découverte dans Cordoue une conspiration qui coûta la vie à 300 des principaux conjurés. Pour arrêter les progrès des Asturiens qui s'étaient rendus maîtres du pays jusqu'au Duéro, le roi de Cordoue envoya contre eux son fils Abdérahman, et ce jeune prince, depuis roi sous le nom d'Abdérahman II (*voy.*), pénétrant dans les Asturies, y défit complètement l'armée d'Alphonse (198 de l'hég.; 813 de J.-C.). Depuis, se renfermant dans son harem, où l'abus des plaisirs ne fit qu'augmenter ses dispositions à la cruauté, il se déchargea des soins du gouvernement en faisant proclamer son fils héritier du trône (200-815). Mais voulant en même temps s'assurer la paisible jouissance des prérogatives royales, il se choisit une garde de 5,000 hommes, à laquelle une solde fixe fut allouée. De là vint la nécessité d'imposer une nouvelle taxe au peuple, qui du murmure passa à la violence. Une sentence royale condamna dix des coupables à être empalés vifs, et cette exécution devint le signal d'une effroyable révolte dans Cordoue. A la tête de sa garde, Alhakem fondit sur le peuple insurgé, et en fit un affreux massacre; après quoi il rendit un édit de bannissement contre les rebelles qui avaient échappé au carnage; le faubourg qu'ils habitaient fut rasé (16 de ramazan, 202; de J.-C. 817). Les dernières années d'Alhakem parurent être pour lui-même un fardeau, qu'il allégeait en le faisant peser sur ses peuples. Il mourut tourmenté de remords et dans un état voisin de la folie, l'an de l'hég. 206; de J.-C. 821. P. C.

ALHAKEM II, surnommé *al Mostansir* ou *Montaser Billah*, 9^e^ roi de Grenade, et 2^e^ khâlife omméyade d'Espagne, succéda, l'an de l'hégire 350 (de J.-C. 961) à son père Abdérahman III (*voy.*), et se montra digne de continuer un règne aussi glorieux. Le sien, moins agité, vit se développer dans l'Espagne musulmane tous les élémens de prospérité et de grandeur qu'y avait laissés le vainqueur de Ceuta et de Zamora. Déjà âgé d'environ quarante-huit ans lorsqu'il monta sur le trône, Alhakem y apporta une expérience consommée. Son père l'avait associé aux affaires de l'état, et même, dans ses dernières années, n'avait voulu avoir que lui pour ministre. La belle ame d'Alhakem lui méritait cette extrême confiance. Passionné pour l'étude, pour les livres et le commerce des savans, c'est au mouvement que ce goût dominant du souverain imprima dans la suite aux esprits de ses peuples, qu'Alhakem a dû peut-être le principal titre de gloire de son règne, celui où, disent les historiens arabes, les lettres furent le plus en honneur et le plus magnifiquement encouragées. A son couronnement, qui se fit avec la plus grande pompe à Azhara, Alhakem avait été, comme son père, salué du titre d'*émyr al moumenin*. Jusque là l'un des principaux soins d'Alhakem avait été de rassembler à grands frais une bibliothèque qui s'éleva, dit-on, à 600,000 volumes, dont il avait

lui-même disposé le classement, et dont le catalogue, encore loin d être complet, remplissait déjà quarante-quatre volumes de cinquante feuilles. Le palais de Mervan, contenant ce précieux dépôt, se trouva être ainsi le premier berceau de la célèbre académie de Cordoue; il était constamment ouvert aux savans de tous les pays qui y affluaient. Alhakem ne négligea rien pour inculquer à Hixem, son fils, les préceptes de morale et de politique dont il s'applaudissait d'avoir fait sa règle de conduite. « N'oublie ja-« mais, lui répétait-il ordinairement en « terminant ses exhortations; n'oublie « jamais, mon fils, que la paix seule fait « le bonheur des peuples, et garde-toi « de te laisser séduire par les maximes « de l'ambition et de l'orgueil. La né-« cessité seule peut justifier une guerre, « même entreprise pour l'avantage ap-« parent des sujets. Et d'ailleurs la triste « gloire d'envahir des provinces, de rui-« ner des villes, de porter jusqu'aux ex-« trémités du monde la désolation et la « mort, vaut-elle ce doux calme que ré-« pandent la justice et la modération sur « toute notre carrière, et qu'assure à « notre dernière heure une conscience « exempte de remords? » Si les mérites d'un prince se mesuraient à l'importance des événemens qui se rattachent à son règne, Alhakem aurait pu rester presque ignoré. Ce n'est pas qu'il n'ait eu à cœur de montrer à ses peuples que les dispositions pacifiques n'excluaient pas en lui le courage et les autres vertus guerrières; mais lorsque, deux ans après son couronnement, il fit publier l'*algihâd* (*v.* cet art.) contre le roi de Léon Sanche-le-Gros, ce fut beaucoup moins dans la vue d'humilier cet ancien allié d'Abd el Rahman, qui refusait le tribut dû en retour de l'assistance à l'aide de laquelle il avait reconquis son trône, qu'afin de se conformer lui-même, ostensiblement du moins, à l'obligation imposée par le khoran de faire la guerre aux infidèles. Cette expédition fut bientôt terminée par la reprise de Zamora, que suivit de près la conclusion d'un traité de paix dont Alhakem ne songea de sa vie à violer les conditions. L'histoire a recueilli des traits qui prouvent à quel point il avait su rendre les magistrats indépendans dans l'exercice de la justice. Mais un fait qu'on croira avoir été accueilli trop légèrement s'il n'était attesté par les auteurs les plus dignes de foi, est l'ordonnance par laquelle Alhakem, protecteur de la culture et du commerce, prescrivit qu'un tiers des vignes fût arraché du sol de l'Espagne, pour obvier à la contravention commune et publique, au précepte du khoran qui défend l'usage du vin et des liqueurs enivrantes. P. C.

ALHAMBRA, vaste forteresse de Grenade qui formait un des quatre quartiers de cette ville célèbre, et servait de palais aux rois maures. L'Alhambra est situé au sommet d'un coteau escarpé qui borne la ville du côté de l'orient. Les eaux du Xenil et du Darro l'environnent de toutes parts; l'art avait ajouté à cette barrière naturelle, en enfermant la colline dans une double enceinte d'épaisses murailles; elles suivaient à peu près tous les contours du plateau dont la longueur est d'environ 2,500 pieds castillans, et la largeur de 650. L'Alhambra dut être imprenable tant qu'on ne put l'attaquer avec du canon. C'était dans la partie la plus élevée de la colline qu'était l'habitation des rois de Grenade. Là, on jouit d'un spectacle enchanteur : la vue y plane sur cette cité à laquelle se rattachent tant de souvenirs et sur les riches campagnes qui l'environnent. L'Alhambra fut bâti par Abou Abdallah ben Naser connu aussi sous la dénomination d'*Elgaleb Billah* (vainqueur par la faveur de Dieu) qui régna glorieusement depuis l'an 1231 jusqu'en 1273; il consacra d'immenses trésors à ériger ces somptueux bâtimens, auxquels on donna le nom de *Medinat alhamra* ou ville rouge, à cause de la couleur des matériaux qui y furent employés. Quelques-uns prétendent néanmoins que ce nom n'est qu'une corruption du mot *Alhamar*, par lequel on désignait la tribu arabe dont ce prince était issu. Quoi qu'il en soit, les successeurs d'Elgaleb Billah s'attachèrent à augmenter et à embellir ce palais. Son petit-fils Mohammed Aben Abdallah y ajouta une fort belle mosquée. On croit que l'Alhambra fut entièrement achevé l'an de l'hég. 749,

1338 de l'ère chrétienne, sous le règne d'Aboulhaggez. Après la conquête de Grenade par les Espagnols, l'Alhambra subit diverses modifications. Charles-Quint voulut inscrire son nom parmi ceux des princes qui avaient concouru à cette merveille de l'Espagne mahométane, et il fit élever sur les ruines de quelques parties de la forteresse un palais dont l'ensemble est imposant, mais dont l'architecture est peu en harmonie avec les restes du palais arabe. C'est le premier édifice qu'on rencontre après avoir gravi la colline. Il est isolé, sur une grande place, et chacune de ses quatre façades est diversement décorée; au dedans est une tour ronde, embellie de deux rangs de portiques superposés et soutenus par trente-deux colonnes de marbre jaspé. Les appartemens de ce palais sont richement ornés, mais dans un état complet d'abandon.

A l'extérieur, le palais des rois maures offre l'apparence d'un vieux château ceint de tours et de bastions. La principale entrée est pratiquée dans une grosse tour carrée qu'on appelait la *porte du jugement*. La première cour est un carré long, pavé en marbre blanc et entouré d'un portique; au centre est un long bassin bordé d'allées d'orangers. La seconde cour, dite *des lions*, forme aussi un carré long de 100 pieds sur 50, et est entourée d'une galerie soutenue par des colonnes de marbre blanc disposés avec beaucoup d'art deux à deux et trois à trois. Le centre de la cour est occupé par un vaste bassin, au milieu duquel s'élève une superbe coupole d'albâtre de 6 pieds de diamètre, portée par 12 lions de marbre. Les appartemens sont vastes et multipliés. La plupart des chambres ont des fontaines qui y rafraîchissaient sans cesse l'air. Ces pièces sont voûtées, et souvent leurs voûtes sont découpées à jour, avec une hardiesse, et une délicatesse qui surprennent. Partout au reste sont multipliés les ornemens en marbre et en porphyre, les arabesques en stuc, les peintures et les dorures, les hiéroglyphes et inscriptions pour la plupart tirées du Khoran. C'est dans ces détails que brille surtout le génie de la nation à qui est dû cet édifice, monument si curieux des arts au moyen-âge. Au-dessus de ce palais est une maison de plaisance des rois maures appelée le *Xeniralife;* la beauté des jardins et la sérénité de l'air en font un séjour délicieux. Au sommet de la montagne une ancienne mosquée est devenue une église dédiée à sainte Hélène. Telle est cette demeure tant célébrée dans les poésies castillanes et mauresques qui nous retracent l'âge héroïque de l'Espagne et l'histoire des Abencérages. *Voy.* pour plus de détails Swinburne, *Travels through Spain*, et le bel ouvrage de Murphy, *History of the Mahometan Empire in Spain*, avec le supplément *Collection of historical Notices and Pœms on the Alhamra of Granada*, Lond., 1816, in-4°. P. A, D.

ALI, mot arabe qui signifie *sublime*, et qui dans l'origine servit à désigner le gendre de Mahomet. C'est en mémoire du gendre du prophète que beaucoup de Musulmans l'ont successivement choisi pour nom. Les Musulmans croient qu'une communauté de nom établit des rapports intimes entre les hommes qui sont encore sur la terre, et ceux qui par leur honorable conduite ont mérité de trouver place dans le ciel. En conséquence ils cherchent à donner à leurs enfans des noms d'êtres qui puissent servir d'intercesseurs auprès de Dieu, et les noms préférés sont ceux de Mahomet et d'Ali. Il y a même des Musulmans, qui comme le pacha actuel d'Égypte, reçoivent ces deux noms à la fois. R.

ALI, 4e khâlife, était fils d'Abou-Thaleb, oncle de Mahomet, et naquit à la Mecque au commencement du VIIe siècle de notre ère. Dans son enfance, comme son père était chargé d'une nombreuse famille, Mahomet prit soin de lui, et veilla à son éducation. Il s'appelait d'abord Caïd; ce fut le prophète qui le nomma Ali (*voy.* l'article précédent). Il fut un des premiers, quelques-uns disent le premier, à embrasser l'islamisme. Dans toutes les occasions il montra un dévouement sans bornes à son cousin. Quand Mahomet s'enfuit de la Mecque à Médine, il se mit dans le lit du prophète pour faire croire aux idolâtres qu'il n'était pas encore parti. Arrivé ensuite à Médine, il épousa la fille de Mahomet, ap-

pelée Fatime, et eut la gloire de perpétuer sa race.

Ali avait pris une part active à toutes les grandes actions de Mahomet. Le prophète avait pour lui la plus vive affection, et dans diverses occasions importantes il le nomma son lieutenant. Cependant, soit qu'il se défiât de la prudence d'Ali, soit que la violence de la maladie dont il mourut ne lui en laissât pas le temps, il négligea de le nommer son successeur, et Ali ne régna qu'après Abou-Bekr, Omar et Osman. Cette injustice affecta vivement Ali. Il ne laissa pas de se résigner; et ses partisans, surtout les personnes de la famille du prophète, lui conseillant de recourir à la force, il répondit qu'il ne voulait régner que par le libre suffrage des Musulmans. Enfin, après qu'Osman eut été assassiné, il fut proclamé khâlife d'une voix presque unanime, dans la 35^{e} année de l'hégire (656 de J.-C.).

Ali était d'un caractère impétueux, mais bon, facile à se laisser conduire; il manquait de cette prudence si nécessaire dans un souverain, surtout à une époque de désordre comme celle où il monta sur le trône. Il commença son règne par déposer tous les gouverneurs de provinces. Or, au nombre de ces gouverneurs, il y en avait de très puissans : on distinguait Moavia, qui depuis plus de quinze ans se trouvait à la tête de la Syrie. D'un caractère souple et rusé, d'une fermeté inébranlable, Moavia nourrissait une ambition sans bornes : comme il était proche parent d'Osman, il forma le dessein de venger sa mort; et quoiqu'Osman laissât des enfans, il se porta pour son héritier et pour son successeur.

Le premier mouvement vint d'une des veuves de Mahomet, d'Aïécha, fille d'Abou-Bekr, la femme chérie du prophète, et celle qui jouissait de plus de considération auprès des Musulmans. Comme Ali l'avait, du vivant de Mahomet, accusée d'une intrigue galante, elle lui avait voué une haine implacable; elle accusa Ali d'avoir machiné la mort tragique d'Osman, et annonça l'intention d'en tirer une vengeance éclatante. Dans un combat qui eut lieu aux environs de Bassora les rebelles furent exterminés; mais le parti de Moavia n'avait pas tardé à devenir formidable : plusieurs des principaux compagnons de Mahomet s'étaient déclarés pour lui, et tout annonçait une lutte terrible.

Les deux armées se rencontrèrent entre le cours de l'Euphrate et la Syrie, dans les plaines de Safféin. Pendant quatre-vingt-dix jours elles ne cessèrent pas d'être aux mains, ne se reposant que durant la prière. Ali montrait une ardeur extraordinaire. On rapporte qu'une nuit il tua quatre cents ennemis de sa main. A la fin, Moavia recourut à l'artifice; il proposa de nommer deux arbitres qui jugeraient entre les deux rivaux. La proposition ayant été acceptée, Moavia fit choix d'Amrou, l'homme le plus rusé de son temps. Les soldats d'Ali le forcèrent de remettre la défense de ses intérêts à un homme qui n'avait d'autre mérite qu'une grande connaissance de l'Alkhoran. Les deux arbitres s'étant abouchés ensemble, Amrou persuada à son collègue de rejeter à la fois Moavia et Ali, et de nommer un nouveau khâlife qui réunirait les suffrage de tous les Musulmans. Une espèce de tribune fut élevée en présence des deux armées, et le commissaire d'Ali montant le premier, tira un anneau qu'il portait au doigt et s'exprima ainsi : « Je dépose Ali et Moavia, et je les dépouille du khâlifat, de la même manière que j'ôte cet anneau de mon doigt. » Amrou monta à son tour; mais au lieu de tirer un anneau il s'en passa un au doigt, disant : «Vous avez entendu la déposition d'Ali; je le dépose aussi, et je remets l'autorité à Moavia, l'investissant de la même manière que je passe cet anneau. »

Cet événement fit le plus grand tort à la cause d'Ali. Plusieurs de ses soldats l'abandonnèrent; d'autres, emportés par l'esprit de fanatisme, l'accusèrent de faiblesse, et prétendirent qu'en remettant ainsi à la disposition des hommes ce qui n'appartenait qu'à Dieu, il avait commis un grand péché, et s'était rendu indigne de commander aux Musulmans. Ali fut contraint d'employer la force pour réduire les sectaires.

Ali perdait chaque jour de son crédit. D'abord maître de l'Arabie, de l'Égypte, de l'Afrique, de la Perse et de la Méso-

potamie, il vit son autorité bornée aux contrées que baignent le Tigre et l'Euphrate. Moavia ne lui laissait pas de repos; il subjuguait ses états, détruisait ses armées, corrompait ses amis, faisait périr ceux qui lui restaient fidèles.

Tel était l'état des choses lorsqu'Ali fut assassiné. Trois des sectaires qui l'avaient abandonné, se trouvant par hasard à la Mecque, tombèrent d'accord de tuer à la fois Ali et Moavia, ainsi qu'Amrou, qui avait été complice de ce scandale. Ils convinrent de se trouver tous les trois un certain vendredi à l'heure de la prière, l'un à Koufa, ville située sur l'Euphrate où résidait Ali, le second à Damas, résidence de Moavia, et le troisième en Égypte, où était Amrou. Mais ce jour-là Amrou n'étant pas allé à la mosquée, un autre fut tué à sa place; Moavia en fut quitte pour quelques blessures. Ali seul succomba sous les coups des sectaires; son âge était d'environ soixanté ans, et il en avait régné près de cinq. On était alors dans la quarantième année de l'hégire (661 de J.-C.).

Ali était naturellement bon et généreux. Lorsqu'il fut monté sur le trône, il distribuait tous les vendredis aux pauvres l'argent qui restait dans le trésor. Il était brave, et l'on rapporte de lui des choses extraordinaires. C'est à ce sujet qu'Abou-Bekr disait : « Quand Ali parut dans le monde, les plus braves épées rentrèrent dans le fourreau. » Mais il était facile à abattre, et en lui le courage d'esprit n'égalait pas la force du corps. Les Musulmans attribuent ses plus beaux faits d'armes à la vertu de l'épée Doulfekar, qu'il avait reçue de Mahomet, et qui, entre ses mains, acquit une réputation immortelle.

Ali passe pour avoir été fort savant. Les Musulmans mettent ces paroles dans la bouche de Mahomet : « Je suis la ville de la science, et Ali en est la porte. » On représente Ali comme l'homme le plus éloquent de son temps. Il avait du goût pour la poésie, et il nous reste encore de lui des pièces de vers fort estimées; les principales consistent en sentences morales et pieuses.

Pendant plusieurs siècles les successeurs de Moavia firent maudire la mémoire d'Ali dans les chaires des mosquées et dans les réunions solennelles. On le traitait d'usurpateur, de tyran, d'ennemi de Dieu; on le mettait au-dessous des infidèles mêmes. Ses descendans, qui continuaient à avoir un parti, furent accablés de mauvais traitemens, et plusieurs périrent de mort violente. Une partie des querelles qui firent le malheur d'Ali subsistent encore; mais depuis long-temps les différentes sectes qui divisent les Musulmans se sont accordées à préconiser le nom de ce prince. Elles regardent sa mort comme un martyre, et elles vont en pélerinage à son tombeau, dans les environs de Koufa. On a bâti dans le voisinage une magnifique mosquée, et ce lieu a reçu le nom de *Meched Ali*, ou lieu du martyre d'Ali.

Ceux d'entre les Musulmans, tels que les Persans, qui croient qu'Ali seul avait droit à l'autorité, et que les trois premiers khâlifes ont été des intrus et des usurpateurs, ne tarissent pas sur ses louanges. Ils le regardent comme un prophète, comme un être privilégié, comme l'égal de Mahomet. Pour eux le nom d'Ali est inséparable de celui de Mahomet, et, à les en croire, celui-ci, sans le secours de son gendre, n'aurait jamais pu achever d'établir sa religion sur la terre. Leur profession de foi est ainsi conçue : « Mahomet prophète de Dieu, Ali ami de Dieu. » Ces mots se rencontrent souvent, non-seulement dans leurs livres de religion, mais sur leurs cachets et leurs pierres gravées; ils ont encore à la bouche ces paroles : « Je ne pense pas qu'Ali soit dieu; mais je ne crois pas qu'il en soit loin. » Quelques-uns sont allés jusqu'à dire qu'il avait renfermé en sa personne quelque chose de divin, et que la divinité s'était incarnée en lui. Encore aujourd'hui, des provinces entières en Perse sont dans cette croyance.

Ali est, dans l'opinion de ses partisans exclusifs, l'homme qui s'intéresse le plus à eux; ils croient qu'au jour du jugement Ali sera leur intercesseur auprès de Dieu, et dans cette idée ils lui donnent d'avance le titre d'*indulgent;* ils l'appellent encore la *ressource* par excellence.

Pour avoir une idée complète d'Ali, il

faudra lire les articles *Mahomet, Osman, Moavia, Khâlife, Imam, Chiyte et Sounite.* R.

ALI, troisième prince musulman de la dynastie des Almoravides, était fils de Ioussouf ibn Tachéfin, et monta sur le trône l'an 1106 de notre ère. Peu de souverains musulmans régnèrent sur un plus grand nombre de provinces. Maître de tout l'empire de Maroc, depuis l'Atlas jusqu'à la mer Méditerranée, il exerçait de plus son autorité sur l'Andalousie, Grenade, Valence, et sur une partie du Portugal, de l'Aragon et de la Catalogne. Les auteurs arabes rapportent qu'on faisait la prière en son nom dans trois cent mille mosquées. Il était d'un esprit élevé, et les sciences ainsi que les arts reçurent de lui de nobles encouragemens. C'est lui qui acheva la construction de la ville de Maroc commencée par son père. Mais bientôt la vaste étendue de ses domaines fut pour lui une cause de ruine. Pendant qu'il était en Afrique, les cadis et les gouverneurs des provinces d'Espagne abusèrent de son éloignement pour tyranniser les peuples. Les rois chrétiens de Castille et d'Aragon profitèrent du mécontentement général pour essayer de reconquérir leurs anciens domaines. En vain Ali accourut plusieurs fois de Maroc avec des armées très nombreuses; en vain remporta-t-il plusieurs victoires. Ses succès étaient presque aussi meurtriers que l'eussent été les plus sanglantes défaites. Pour comble de maux, il se forma pendant son absence, dans les montagnes de l'Atlas, une nouvelle secte connue sous le nom d'*Almohades* (*v.*). Les sectaires, retranchés dans leurs positions escarpées, parvinrent à rendre tous ses efforts inutiles. Bientôt même ils lui enlevèrent la plus grande partie de ses provinces, et il mourut de douleur l'an 1143, après avoir vu sa puissance sur le penchant de sa ruine; il eut pour successeur son fils Tachefin. R.

ALI. Ali Moustafa ben Achmed ben Abdol Mola, historien turc très remarquable, mourut l'an de l'hégire 1006 (1597 de J.-C.) comme *defterdar* de Damas. Il laissa sous le nom de *Kounhol achbar* ou de Mine de nouvelles ou de connaissances, une histoire universelle très étendue, divisée en quatre parties dont la dernière contient l'histoire des Turcs othomans depuis la fondation de leur empire jusqu'à une époque très rapprochée de la mort de l'historien. On a aussi de lui un petit extrait de ce grand ouvrage, destiné à appuyer des raisonnemens moraux et politiques sur les causes qui ont amené la ruine d'un grand nombre de dynasties. Enfin Ali a laissé un recueil de lettres adressées à ses amis: le contenu en est souvent intéressant. S.

ALI-BEY, dominateur de l'Égypte dans la dernière moitié du XVIII^e^ siècle, était un de ces esclaves qui, venus des bords de la Mer-Noire et de la Mer-Caspienne, maintenaient depuis plus de deux siècles la puissance othomane, sous la dénomination de Mamelouks, dans l'ancienne monarchie des Pharaons. Il avait treize ans quand il fut conduit en Égypte, et il entra d'abord au service d'un *kehaya* ou colonel des janissaires, lequel jouissait d'une grande influence. A l'âge de vingt ans il obtint le titre de kachef ou gouverneur de district. Il fut ensuite admis parmi les beys qui au nombre de vingt-quatre et sous la direction d'un pacha othoman, s'étaient partagé les provinces d'Égypte. Enfin il parvint, en 1766, à renverser tous ceux qui lui portaient ombrage, et à se rendre maître de toute l'autorité. Secouant alors tout reste de dépendance envers le souverain de Constantinople, il chassa le pacha, et prenant lui-même le titre de sulthan, fit battre la monnaie à son coin. La Porte othomane était alors occupée de sa guerre contre la Russie et la Pologne, et l'empire semblait menacé d'une dissolution prochaine. Ali, ayant eu occasion de converser avec des Européens que la curiosité et le commerce ont de tout temps conduits en Égypte, forma le projet de rendre à cette illustre contrée son ancien éclat. D'après ses vues, cette monarchie aurait recouvré les mêmes limites que sous les Ptolémées et le grand Saladin. Après avoir pris les mesures qui lui paraissaient devoir assurer la tranquillité intérieure, après avoir fait alliance avec l'empereur de

Russie, et Daher, pacha de Saint-Jean-d'Acre, qui avait levé l'étendard de la révolte, il commença l'exécution de son plan par se rendre maître de la Mecque et des côtes de l'Arabie, voulant de nouveau faire de la Mer-Rouge le centre du commerce entre l'Orient et l'Occident. Il se mit ensuite en marche vers la Syrie, et s'empara presque sans résistance de Gaza, de Jaffa et du reste de la Palestine, en 1770. Déjà son armée était maîtresse de Damas, et les troupes othomanes avaient été battues complètement; il ne lui restait plus qu'à prendre le château de Damas, et tout annonçait que sa grande entreprise allait être couronnée du succès, lorsque son lieutenant Mohammed-bey, qui possédait toute sa confiance, se laissa gagner par l'ennemi, et reprit précipitamment le chemin de l'Égypte. Ce fut pour Ali une cause de ruine. En vain il dissimula son ressentiment pour faire une nouvelle tentative contre la Syrie; son dessein échoua. L'ingrat Mohammed se révolta même ouvertement, et Ali fut obligé de chercher son salut dans la fuite. Dans son malheur il trouva un refuge auprès du pacha d'Acre; d'un autre côté, la Russie promit de lui envoyer des secours. Malheureusement il n'eut pas la patience d'attendre la réunion de forces suffisantes. Trompé par de faux avis, il crut que sa présence seule ferait soulever l'Égypte en sa faveur, et s'étant avancé jusqu'à Salehyé, il fut pris avec la plupart de ceux qui lui étaient restés fidèles et mis à mort. Celui qui s'empara de sa personne était un Mamelouk appelé Mourad-bey, le même qui plus tard se distingua tant contre les Français (*voy.* au mot MOURAD-BEY). Ces événemens se passèrent en 1773. Ainsi finit Ali-bey, après avoir annoncé l'intention de régénérer l'Égypte, et avoir un moment appelé sur lui l'attention de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. L'expérience prouva que ses talens étaient au-dessous d'une si éclatante destinée. Son aveugle confiance dans son favori, et l'irréflexion qu'il mit dans la plupart de ses entreprises causèrent seules sa ruine. Sous ce rapport, Ali-bey serait hors d'état de soutenir la comparaison avec l'homme extraordinaire qui gouverne actuellement l'Égypte (*voy.* MEHEMED-ALI). Pour arriver au pouvoir, Ali-bey ne s'était pas fait scrupule de recourir à l'assassinat et aux crimes les plus horribles; mais une fois le maître du pays, il chercha à faire régner une justice sévère, et les négocians européens établis en Égypte eurent beaucoup à se louer de son administration. Il était au reste superstitieux et croyait à l'astrologie judiciaire; la situation du ciel entrait pour beaucoup dans les motifs qui le faisaient agir. R.

ALI-BEY, nom qu'a pris un voyageur espagnol de ces derniers temps, à la place de son véritable nom *Domingo Badia y Leblich* ou bien encore *Castillo*.

Badia, né en 1766, avait fait de bonnes études; il avait surtout porté son attention vers les sciences naturelles, physiques et mathématiques. Doué d'un esprit vif et inquiet, il forma le projet de visiter l'Afrique et l'Asie; mais voulant donner à ce voyage un éclat particulier, il imagina non-seulement de prendre un nom musulman, afin d'exciter moins de défiance dans ces contrées, mais de se faire passer pour un descendant de l'illustre famille des khâlifes abbassides qui régnèrent pendant si long-temps sur l'islamisme; telle est l'origine du nom d'Ali-bey sous lequel il est maintenant connu. Pour le succès d'un pareil dessein, il avait besoin des secours d'un gouvernement. La monarchie espagnole était alors sous l'administration de don Godoy, prince de la Paix. Badia s'adressa à lui, et rattachant probablement son voyage à quelque vue de politique et de commerce, il parvint à faire agréer son plan. Il se rendit à Londres pour achever de se préparer à sa singulière entreprise. Déjà il avait acquis une connaissance suffisante de la langue arabe. Il chercha à se familiariser avec les mœurs et les usages des peuples qu'il devait visiter : il poussa même la précaution jusqu'à se faire circoncire. Quand tout fut prêt, il repassa en Espagne, et se fit débarquer à Tanger au mois de juin 1803. Ali-bey séjourna successivement à Fez, à Maroc, à Tripoli, dans l'ile de Chypre et

en Égypte. Au commencement de 1807, il était à la Mecque, principal but de son voyage. Il visita encore Jérusalem, Damas et Constantinople. Il se disposait à rentrer dans sa patrie et à publier les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés, lorsqu'il apprit l'entreprise de Napoléon contre son souverain Charles IV, et l'invasion de l'Espagne par les Français. Il se hâta de se déclarer pour les vainqueurs, et fut nommé en 1809 intendant de Ségovie, puis préfet de Cordoue. Mais lors de l'expulsion des Français, il fallut chercher un refuge ailleurs. Badia se retira en France où il publia la relation de son voyage. Bientôt après il forma le projet de nouvelles courses, et prenant cette fois le nom d'*Ali Othman*, il retourna en Syrie. On prétend qu'il avait pour mission d'établir de nouveaux rapports commerciaux entre la France, sa patrie adoptive, et l'Orient. Mais il mourut subitement à Alep, en 1819, à ce qu'on dit empoisonné. Le pacha de Damas s'empara de tous ses papiers, et sa périlleuse entreprise resta sans résultats. Badia n'avait acquis qu'une connaissance superficielle de la langue arabe; il ignorait l'état de l'Orient à l'époque où ses prétendus ancêtres, les Abbassides, avaient exercé leur domination; mais il réunissait des connaissances que peu de voyageurs ont possédées à la fois. Il avait fait de grands progrès en minéralogie, en astronomie, en physique, et il avait emporté avec lui les instrumens nécessaires à ses observations. Badia eut l'avantage d'être le premier chrétien qui décrivit avec détail des contrées sur lesquelles on n'avait eu jusque là que des idées incomplètes : telle est la Mecque ainsi que son temple; telle est encore la mosquée d'Omar à Jérusalem. Aussi la relation de Badia, qui d'abord avait excité des soupçons fondés en apparence, a-t-elle fini par occuper la place qui lui appartient. Cette relation au reste n'est que la première partie d'un ouvrage plus considérable. L'auteur annonçait dans la préface la publication de la partie purement scientifique, contenant la preuve de ses observations astronomiques, météorologiques, etc. Cette portion n'a point paru. R.

ALI-PACHA de Janina, est un personnage qui dans ces derniers temps a joué un grand rôle dans les affaires de l'empire othoman, et qui par son élévation et sa manière de gouverner peut donner une idée de la situation morale et politique de cet empire depuis sa décadence. A ce double titre, il mérite que nous lui consacrions une place particulière.

Ali descendait d'un pacha albanais qui périt en 1716 devant l'île de Corfou, alors occupée par les Vénitiens. Le père d'Ali, chassé de la maison paternelle par ses propres frères, se mit à la tête d'une troupe de klefthes ou de voleurs, et marcha contre ses frères, les assiégea dans sa maison, et les y brûla vifs. La mère d'Ali, appelée Kamco, était fille d'un bey ou grand propriétaire du pays. Douée d'un caractère vindicatif et féroce, elle employait également le fer et le poison pour se défaire des personnes qui lui faisaient ombrage. Ali naquit vers l'an 1741 à Tébélen dans l'Albanie, et se fit remarquer de bonne heure par un caractère turbulent. Ayant perdu son père à l'âge de treize ans, sa mère se chargea de son éducation, et lui inspira de bonne heure les horribles sentimens qui l'animaient. Dès qu'il fut en âge de prendre les armes, il profita de l'anarchie qui régnait dans le pays, et se mit à faire des courses dans les contrées voisines; le courage dont il fit preuve et les richesses qu'il acquit étendirent de bonne heure sa réputation, et il obtint la main de la fille d'un bey, appelée Emyneh, femme douée des plus belles qualités. Quelque temps après, il se rendit maître de Tébélen, sa patrie, et des villes du voisinage; et la guerre ayant éclaté entre la Turquie et la Russie, il se rendit au camp othoman à la tête d'un corps d'Albanais. Sa conduite à l'armée fut celle d'un brave soldat, et lui valut une bonne réputation militaire. Le titre de pacha à deux queues, la charge de *dervendji pacha* ou de grand-prévôt des routes, et celle de gouverneur de Tricala en Thessalie, furent la récompense de ses services. Bientôt même, à force d'intrigues et de crimes, il se fit nommer pacha de

Janina, place qui le rapprochait de sa patrie. Ceci arriva en 1788. Le pachalik d'Arta pouvait s'obtenir par une calomnie; il l'obtint du sulthan Sélim III. L'Acarnanie et d'autres pays étaient entre les mains d'hommes faibles; il s'en empara par la force. A chacune de ses conquêtes il bannissait ou mettait à mort tous les habitans musulmans ou chrétiens qui lui donnaient de l'ombrage ou dont il convoitait les biens. Il ne tarda pas à se tourner contre les Souliotes, peuplade chrétienne établie dans le voisinage (*voy.* au mot Souli), et à force de ruse et de perfidie il parvint à les détruire ou à les faire fuir. Restaient encore Prevesa et quelques autres villes chrétiennes de la côte qui dépendaient de la république de Venise. En 1797, cette antique reine des mers ayant été renversée, et les troupes françaises ayant occupé Corfou et les autres îles du golfe Adriatique, Ali crut l'occasion propice pour se rendre les vainqueurs favorables; il *fraternisa* avec eux et reçut de leurs mains la cocarde tricolore! Il se disait le plus fidèle disciple de la religion des jacobins, et voulait être initié au culte de la carmagnole qu'il regardait comme une nouvelle religion. Il gagna si bien leur confiance qu'en opposition à l'ancienne politique de Venise ils lui permirent d'équiper une flotte. Dès que les fêtes de Pâques furent venues, il fit une descente sur la côte, pendant que les habitans étaient à l'église, et les attaquant à l'improviste il en massacra plus de six mille. Vers le même temps une armée française envahit l'Égypte sans aucune provocation, et la guerre fut déclarée par la Porte à la France. Ali se crut à la veille de faire la conquête des îles Ioniennes. Voulant connaître les forces que les Français y entretenaient, il attira sous divers prétextes à Janina un officier appelé Rose qu'il fit mettre à la torture, et quand il en eut obtenu les renseignemens dont il avait besoin, il l'envoya comme espion à Constantinople où l'infortuné mourut des suites de ses souffrances. Ali commença ses opérations par la ville de Prevesa. Déjà un évêque grec et divers affidés du tyran avaient semé dans la ville l'esprit de discorde et de trahison. Un officier du génie qui dirigeait les travaux de fortifications mourut empoisonné. Les Français, en trop petit nombre furent obligés de capituler, et la ville fut mise à feu et à sang. Le sulthan crut devoir récompenser de tels exploits par une pelisse et un sabre d'honneur. Bientôt même (en 1803), la Macédoine et la Thrace étant infestées par de nombreuses bandes de voleurs, à tel point que les routes étaient devenues impraticables pour les caravanes et que toutes les affaires étaient suspendues, Ali fut nommé Roumeli-velissi, c'est-à-dire commandant général de la Romélie, ce qui lui donnait le rang de pacha à trois queues. Il vint camper à la tête de dix mille Albanais auprès de Bitoglia, où tous les pachas des environs avaient ordre de venir le joindre, et s'avança ensuite du côté de Philippopolis à la tête de quatre-vingt mille hommes. On crut un moment qu'un tel appareil serait fatal à l'empire même. Mais Ali se contenta de faire décapiter quelques chefs de rebelles, et reprit le chemin de Janina, levant des contributions dans les villes situées sur son passage, et emportant l'artillerie et tout ce qui était en état d'être transporté. La Porte ne voyait pas avec indifférence une telle conduite. Un cri général s'était élevé contre les déprédations d'Ali, et la voix publique était renforcée par les justes réclamations des Russes alors maîtres des îles Ioniennes. Mais à cette époque la confusion était devenue générale dans l'empire, et l'infortuné Selim III avait échoué dans toutes ses tentatives de réforme. Ali en profita, et, sous prétexte de rétablir le bon ordre, il étendit de tous côtés ses conquêtes. Lorsque les provinces illyriennes eurent passé sous la domination française, Ali fit sa cour à Napoléon, qui, pour resserrer les liens de l'amitié, envoya M. Pouqueville à Janina en qualité de consul-général. En même temps un colonel du génie français fut chargé d'élever des fortifications à Janina et à Prevesa. Napoléon obtint même du sulthan, pour le fils aîné d'Ali, le pachalik de Lépante, et pour son second fils celui de Morée, ce qui le rendait maître

de la plus grande partie du continent de la Grèce. Ali ne laissa pas de former des relations secrètes avec le gouvernement anglais qui, pour se l'attacher, lui fit présent d'un parc d'artillerie et de six cents fusées à la Congrève. Muni de ces nouveaux moyens d'agression, il s'avança vers la ville de Berat, située dans la moyenne Albanie, et qui bornait ses possessions du côté du nord. Le pacha de Berat était beau-père de ses deux fils aînés. Ce lien n'empêcha pas Ali de le dépouiller entièrement, et voulant même donner plus d'éclat à son triomphe, il fit conduire le malheureux pacha à Janina, où il l'enferma dans un souterrain, à l'entrée de son palais. Cette guerre s'était faite sans le consentement de la Porte. Ali se fit pardonner un tel attentat en envoyant aux membres les plus influens du divan une partie des dépouilles du vaincu. En vain le sulthan essaya de l'attirer hors de l'Albanie, sous prétexte de la guerre qui se faisait alors entre la Russie et la Porte sur les rives du Danube : Ali se dit malade et fut dispensé d'obéir. L'activité d'Ali était infatigable. Maître de riches trésors, il entretenait des émissaires en Grèce, en Moldavie, en Servie, à Constantinople, et jusque chez les principales puissances d'Europe. On a lieu de croire que ses intrigues ne furent pas étrangères aux désordres qui amenèrent la chute et la mort de Sélim III. Vers le même temps, il s'emparait des villes albanaises d'Argiro-Kastro, de Kardiki, etc. Les habitans de Kardiki s'étaient rendus d'eux-mêmes; mais Ali, ayant à venger une ancienne injure faite à sa mère et à sa sœur, fit passer tous les hommes au fil de l'épée. Quant aux femmes et aux filles, elles furent remises à la sœur d'Ali, qui, après les avoir livrées aux plus horribles outrages, les envoya toutes nues dans les forêts où elles périrent presque toutes de froid ou de faim. Les bornes qui nous sont prescrites nous empêchent d'énumérer tous les crimes d'Ali. Nous nous contenterons d'ajouter qu'à la chute de Napoléon il se fit céder par les Anglais la ville de Parga, la seule qui restât encore aux chrétiens sur la côte (*voy.* PARGA), et nous passerons de suite aux projets d'indépendance que manifesta Ali, projets qui favorisèrent singulièrement les tentatives d'affranchissement que nourrissaient depuis quelque temps les peuples chrétiens de la Grèce, mais qui amenèrent la ruine du tyran. En 1820, Ali, enhardi par le succès qui avait couronné jusque là ses entreprises, et bien qu'il eût environ quatre-vingts ans, ne dissimulait plus qu'avec peine ses desseins ambitieux. D'un autre côté, le sulthan Mahmoud qui convoitait ses immenses richesses, et qui avait différé jusque là d'éclater, espérant qu'Ali ne tarderait pas à mourir et que la division se mettrait parmi ses enfans, commençait à se montrer impatient. Les nombreux ennemis du pacha profitèrent de ces dispositions pour précipiter le dénouement. Ali fut déclaré *firmanli*, c'est-à-dire qu'il fut mis au ban de l'empire, et reçut ordre de se présenter dans le délai de quarante jours à Constantinople, *au seuil doré de la porte de félicité*, pour se justifier. En même temps une armée fut envoyée vers Janina, et une flotte mit à la voile pour faire une descente sur les côtes d'Épire. Dans ces nouvelles circonstances, Ali, malgré son grand âge, sembla redoubler de courage et d'activité. Mais on vit bientôt combien les idées de cet homme avaient été rétrécies par l'avarice, l'égoïsme, l'esprit de vengeance, principaux mobiles de toute sa vie; on vit à quel point on s'était exagéré son importance politique. Ali, pour se défendre, ne pouvait compter que sur ses troupes, et ces troupes se composant de musulmans et de chrétiens, il avait à s'assurer à la fois des premiers qui peut-être hésiteraient à combattre contre le sulthan leur souverain, et des derniers qui déjà commençaient à prononcer les mots *indépendance* et *liberté*. Il serait facilement parvenu à s'attacher les uns et les autres, au moins pour quelque temps, s'il avait voulu sacrifier une partie de ses trésors. Il pouvait encore faire un appel aux milliers d'aventuriers épars dans l'Europe chrétienne, et qui, ayant jusque là vécu au milieu du bruit des armes, seraient volontiers rentrés dans la carrière des combats. La position de ses états était d'ailleurs

extrêmement favorable pour la défense. Entourés à l'occident et au midi par la mer, ils étaient bornés à l'orient par une chaîne de montagnes, qui pouvait être gardée par quelques centaines d'hommes. Enfin il ne tenait qu'à lui, à l'aide de ses émissaires, de susciter des révoltes partielles dans les diverses provinces de l'empire ; et pour peu que la résistance se prolongeât, il devenait impossible à l'armée turque, composée de bandes indisciplinées, de se maintenir.

Ali, dès qu'il fut instruit de l'orage qui se préparait, convoqúa les chefs chrétiens, tant grecs qu'albanais, et les appela aux armes. Ce sont ces mêmes hommes qui sous le nom d'*armatolis* (*voy.*) ne tardèrent pas à se distinguer dans la guerre de l'indépendance grecque, et qui alors se répandirent dans les provinces restées fidèles à la Porte, pillant les caravanes et frappant les villages de contributions. En même temps des officiers habiles, y compris ses trois fils et quelques-uns de ses petits-fils, allèrent occuper les défilés et les lieux faciles à défendre. Quant au commandement des troupes qui devaient faire face à l'armée impériale, il fut donné au fameux Omer-Brione. Mais dès que les troupes othomanes se montrèrent, les Turcs, façonnés depuis si long-temps au joug, firent leur soumission. De leur côté, les Grecs, dont Ali ne voyait qu'avec effroi les projets d'indépendance, et qui n'avaient aucun avantage à attendre du tyran, rentrèrent dans leurs foyers. Ses propres fils et petits-fils, à l'exception d'un seul, passèrent dans le camp ennemi. Dès ce moment, Ali se trouva menacé dans Janina, et ne pouvant espérer de s'y défendre, il y fit mettre le feu, pour se retirer dans le voisinage, dans la forteresse qui domine le lac. Ce fut au mois d'août 1820. La forteresse était hérissée de canons servis par des mercenaires italiens, français et autres. En même temps une petite escadre se rendait maîtresse du lac. D'un autre côté, les débris des Souliotes, qu'il avait rattachés à sa cause, consentirent à faire une utile diversion. Pendant tout le reste de l'année il se défendit contre une armée où l'on comptait quarante-six pachas ou visirs. Placé ordinairement au haut des remparts, sur la partie la plus exposée, il veillait à tout, et souvent ordonnait des sorties qu'il commandait lui-même. Au commencement de l'année 1821, le sulthan voulant hâter la fin de cette guerre, d'autant plus que la Morée et les îles grecques de l'Archipel et une partie du continent commençaient à prendre les armes, donna le commandement de l'armée à Khorchid-pacha, qui s'était déjà distingué dans plusieurs guerres. Dès lors le siége fut repris avec une nouvelle vigueur. Ali, dans ce danger, ne se montra que plus intéressé à conserver ses trésors. Une partie avait été déposée par lui dans le magasin des poudres, pour les détruire en un instant, s'il y était forcé. Le reste fut coulé dans le lac, dans des lieux dont lui seul avait le secret. Ali ne savait pas encourager ses troupes par des libéralités faites à propos. Au mois d'octobre, la garnison mal payée l'abandonna, et il se trouva enfermé dans sa dernière retraite. C'était une palanque en maçonnerie solide, garnie de canons ; au-dessous se trouvait une vaste caverne, ouvrage de la nature, dans laquelle il avait enfermé des munitions et les trésors qu'il n'avait pas jugé convenable d'enfouir. Tout l'édifice d'ailleurs était miné. Au commencement de janvier 1822, Ali ne conservait plus avec lui qu'environ cinquante personnes, y compris les instrumens de ses crimes, et une chrétienne appelée Vasiliki, celle de ses femmes que depuis la mort d'Emyneh il chérissait le plus *, ainsi que certains ôtages chrétiens, entre autres Constantin Botzaris. Khorchid, qui voulait le prendre vivant afin de jouir de ses trésors, lui ayant envoyé quelques-uns de ses officiers pour l'engager à se soumettre, il les invita à descendre avec lui dans la caverne. Là il leur montra plus de deux mille barils de poudre et ses trésors placés dessus. Ensuite il leur présenta un de ses séides, appelé Fehim, jeune homme doué d'une figure aussi

(*) *Voy.* le grand tableau de M. Monvoisin, qui a figuré avec avantage au dernier Salon d'exposition.

douce que son cœur était intrépide. Sa fonction consistait à tenir toujours du feu allumé : Ali et lui se relevaient mutuellement afin de veiller auprès du foyer menaçant. Puis le tyran leur dit : « On me fait la guerre pour avoir mes richesses : sachez qu'il suffit d'un moment pour les faire disparaître. La vie n'est rien pour moi; j'aurais pu appeler à mon aide les Grecs : j'ai refusé de traiter d'égal à égal avec ceux dont je fus le maître absolu; mais je tiens aux personnes qui m'environnent. Qu'un pardon scellé de la main du sulthan me soit présenté, et je me soumets. J'irai à Constantinople, dans l'Asie-Mineure, partout où l'on voudra me conduire. » Khorchid, intéressé à l'entretenir dans ces dispositions, lui envoya une déclaration signée par tous ses officiers, et dans laquelle on s'engageait à lui obtenir son pardon du sulthan. La convention portait qu'Ali conserverait un tiers de ses trésors, et qu'il serait libre de vivre à Constantinople ou dans quelque ville de l'Asie-Mineure. Tourmenté par le souvenir de ses crimes, il saisissait avec avidité tous les liens qui semblaient le rattacher à la vie. Khorchid lui ayant proposé une entrevue dans l'île du lac afin de conclure le traité, il y consentit. Dès qu'il y fut rendu, Khorchid fit entourer l'île par des troupes fidèles. Le 5 février au matin, Khorchid fit annoncer au tyran que son pardon était arrivé, ajoutant que, maintenant que leurs vœux communs étaient exaucés, il convenait de donner ordre à Fehim d'éteindre la mèche fatale. A ces derniers mots, Ali ouvrit les yeux; mais il était trop tard. En vain il demanda à se rendre en personne à sa palanque; on renouvela les premières protestations, et le tyran, à moitié rassuré par un reste d'espoir qui n'abandonne jamais les malheureux, céda. Tirant de son sein un signe particulier, il le remit à un affidé de Khorchid, disant : « Présentez cet objet à Fehim; à cette vue ce terrible dragon se changera en un agneau timide. » En effet, à la vue du talisman, Fehim se prosterna, éteignit la mèche et fut aussitôt poignardé. Il était alors midi, et Ali, qui était resté dans l'île, commença à perdre toute espérance. Tout était silencieux autour de lui. Son pouls battait avec une violence extrême; mais on ne remarquait sur ses traits aucun trouble intérieur. Tantôt il prenait sa longue-vue et regardait tour à tour le camp, la ville de Janina, le lac, théâtre de ses crimes, ou le Pinde qui terminait l'horizon du côté de l'orient. Tantôt il visitait ses armes, et alors ses yeux brillaient du feu de la jeunesse. Tantôt enfin, les heures lui paraissant trop longues, il tirait sa montre ou se faisait servir du café et de l'eau à la glace. Il n'osait fixer le ciel, objet de son effroi. Le kiosk qu'il occupait formait l'avant-scène d'un corps-de-logis en bois élevé sur des colonnes. Suivant sa coutume, il s'était assis en face de la porte d'entrée, pour voir toutes les personnes qui se présenteraient. A cinq heures du soir, on vit approcher Omer Brione et d'autres chefs avec une suite nombreuse. A leur aspect, Ali se leva avec impétuosité, tenant la main sur ses pistolets; et comme on lui dit de se soumettre au destin, de faire ses ablutions, d'adresser ses prières à Dieu et au prophète : « Ma tête, s'écrie-t-il en fureur, ne se livre pas si facilement. » En même temps il tue un des chefs et en blesse un autre. Mais on tirait de tous les côtés sur le kiosk. Ali est frappé à la poitrine; quatre de ses *palicares* (*voy.*) tombent à ses côtés; les soldats placés au-dessous de l'appartement tirent sur lui à travers le plancher. Criblé de coups, il chancelle, s'accroche à une fenêtre et roule sur un sofa. Alors les assaillans entrent, et le bourreau saisissant le tyran par la barbe le traîne sous le péristyle où il lui coupe la tête. Cette tête avait conservé quelque chose de si imposant et de si terrible que les vainqueurs ne purent se défendre d'une sorte de stupeur en la voyant. Khorchid, auquel on la présenta sur un plateau en vermeil, se leva pour la recevoir et baisa respectueusement la barbe. Telle était l'admiration qu'avait excitée la belle défense d'Ali que tous, surtout ses anciens sujets, oubliaient ses crimes pour chanter ses hauts-faits. On parfuma la tête des essences les plus précieuses.

Elle fut enfermée dans une boîte d'argent et envoyée à Constantinople. La sensation que la chute d'Ali avait causée était si grande que sur toute la route on fut obligé de montrer la tête à la population accourue sur le passage, et qu'on finit par la faire voir à prix d'argent. Arrivée à Constantinople, cette tête, comme celle du plus vulgaire des criminels, fut exposée à l'entrée du sérail. Sur ces entrefaites, Khorchid veillait à s'emparer des richesses du tyran. Malgré les tortures auxquelles on soumit les officiers d'Ali, on ne put découvrir que 60,000 bourses, c'est-à-dire environ vingt-cinq millions de francs. Dans le même temps, les enfans d'Ali, qui avaient été relégués en Asie-Mineure, étaient mis à mort. La femme de Veli, le second, qui avait été déshonorée par le tyran, fut cousue dans un sac de cuir et précipitée dans une rivière. Ses filles furent exposées au bazar, et vendues à des pâtres turcomans. De toute la postérité d'Ali, naguère si florissante, il ne resta que deux de ses petits-fils que l'on conduisit à Andrinople. Ainsi finit le trop fameux Ali-pacha. On peut dire qu'il périt par les vices même qui avaient fait son élévation, c'est-à-dire, par son amour des richesses, son mépris pour autrui et par son insatiable ambition.

Ainsi que tous les Albanais nourris dans l'ignorance la plus grossière et dans l'anarchie, Ali n'avait aucune idée de morale, et ne reconnaissait de frein que celui de la force. « Mon fils, lui avait souvent dit sa mère Kamco, souvenez-vous que le bien des autres n'est à eux que parce qu'ils sont forts; si vous l'emportez sur eux, ce bien vous appartiendra. » Ces horribles leçons ne tardèrent pas à germer dans le cœur ambitieux et cupide d'Ali, et on a vu à quel point il sut les mettre à profit. Il professait extérieurement un grand respect pour la religion musulmane, et prodiguait surtout les égards aux derviches et aux sofis, espèce de moines qui mènent en général une vie errante et désordonnée, mais qui sont en possession d'en imposer à la multitude. Plus d'une fois ces moines vagabonds le traitèrent avec la plus grande insolence, et le tyran ne retrouva pas à leur égard son humeur féroce; mais au fond il n'avait aucun principe assuré de religion : il avait plus de penchant pour la magie, l'alchimie et les pratiques superstitieuses. Dans ses maladies, des frayeurs mortelles s'emparaient quelquefois de lui; il s'accusait, il poussait de longs gémissemens. Il conjurait les médecins, qu'il appelait ses frères, de le sauver, promettant de les récompenser dignement. Il mettait des prisonniers en liberté, et invoquait les prières des derviches, et même celles des chrétiens. Mais, à peine remis de sa maladie, il reprenait le cours de ses excès, et accusait ses médecins d'incapacité, afin d'être dispensé de les payer. Il se pliait à tous les rôles. Musulman avec les Turcs, il était matérialiste avec les derviches, et chrétien dans la compagnie des Grecs, buvant avec eux *à la santé de la bonne Vierge*. Il n'est donc pas étonnant que beaucoup de chrétiens fussent entrés à son service. Ali, jusqu'à sa mort, mena la vie la plus licencieuse. Il avait un grand nombre d'épouses et de concubines, et ses émissaires répandus partout lui amenaient des femmes d'Italie et d'autres pays. Dans ses honteux penchans il ne respectait pas même l'ordre de la nature, et, d'après un goût qu'on dit assez commun en Orient, il avait également un sérail de garçons. Le nombre de ces victimes de la lubricité d'Ali était de plus de quatre cents : c'étaient en général les enfans des hommes qu'il avait fait périr. Le monstre ne respecta pas même l'épouse de son second fils et ses petites-filles. La conduite de ses fils, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, était digne d'un tel père. Ali, en se livrant à ces excès, obéissait autant à une infâme politique qu'à ses penchans luxurieux. — Il ne se croyait sûr de quelqu'un que lorsqu'il l'avait avili. Un jour il dit à M. Pouqueville : « Les Albanais me regardent comme un homme extraordinaire; mes moyens d'action sont l'or, le fer et le bâton : avec cela je dors tranquille. » On ne peut se faire d'idée de l'avarice sordide d'Ali. Indépendamment du butin pris en pays conquis et du produit des impôts, il possédait des fermes qui étaient gérées pour son compte et où

il entretenait environ cinq cent mille moutons et six cent mille chèvres. Convoitant incessamment les biens de tout homme riche, souvent il le faisait assassiner ou bien il le bannissait, pour s'emparer de sa propriété en vertu de la loi qui, en Turquie, accorde celle qui est vacante au gouvernement; souvent encore il le faisait accuser de quelque crime qui emportait la peine capitale, ou, au moment de sa mort, se faisait déclarer son héritier. Il avait fini par se repaître des chimères de la pierre philosophale, et dépensa des sommes considérables pour cet objet. Parmi les nombreux traits de cruauté d'Ali, nous nous bornerons à citer le suivant. Pour varier les supplices infligés aux malheureux qui avaient encouru sa disgrace, il avait fait enfermer un énorme léopard dans une cage de fer montée sur quatre roues. Au jour marqué, elle était conduite au milieu de la cour du palais, où l'individu destiné à la mort était introduit tout nu et livré à l'animal féroce excité par les satellites du tyran.

Quoique dénué d'instruction, puisqu'il savait à peine lire, Ali ne manquait pas de sagacité. Superbe envers ses inférieurs, il était caressant et affectueux envers ceux qu'il voulait gagner. Il déguisait toujours le véritable motif qui le faisait agir : de là les parjures, les caresses, les larmes même qu'il répandait à volonté. L'activité d'Ali était prodigieuse : levé tous les jours avant l'aurore, il commençait par prendre connaissance des dépêches et des requêtes qui lui étaient adressées. Il s'informait même de ce qui se passait chez les puissances chrétiennes d'Europe. Pour cet objet il se faisait traduire les gazettes étrangères. Aucun détail ne lui échappait : il donnait le plan d'un château en même temps que l'ordre de brûler un village. Pendant qu'il écoutait la lecture d'un firman, il réglait la dépense de son maître-d'hôtel. Il était parvenu à établir l'ordre le plus sévère dans ses états. Lui seul avec ses fils pouvait se livrer à la tyrannie; ou si d'autres le faisaient, c'était sous son bon plaisir. Des sicaires répandus partout et toujours prêts à frapper étaient à ses ordres. Malheur au téméraire qui aurait osé se livrer au moindre excès! Une telle sévérité au milieu d'un peuple remuant et indocile serait devenue excusable, si elle n'avait pas été établie dans l'intérêt d'un seul. Ali avait le goût de la bâtisse et des constructions : un grand nombre de forteresses et d'autres édifices furent commencés par lui; mais il n'avait pas les lumières nécessaires pour diriger l'exécution des travaux. Il ne cherchait d'ailleurs nullement dans ces entreprises le bien public; il ne visait qu'à appeler l'attention sur sa personne; aussi rien de considérable ne s'acheva.

Les états d'Ali, joints à ceux de ses enfans qui y étaient contigus, comprenaient la plus grande partie de l'Albanie, l'Épire proprement dite, la Thessalie, la Livadie, l'Étolie et l'Acarnanie. Le nombre de ses sujets était d'un peu plus d'un million. Ali retirait à peu près 10 millions de francs, soit des biens qu'il s'était appropriés, soit du produit des douanes, des salines, des pêcheries et des avanies qui se commettaient journellement. Sur cette somme il avait à payer tous les ans au sulthan 2,400,000 francs, et deux millions aux personnes les plus influentes de la cour. Il avait de plus à veiller à l'entretien de son armée qui se composait d'environ 14,000 hommes, musulmans et chrétiens. Les faits qu'on vient de lire prouvent à quel point on s'est pendant long-temps exagéré en Europe l'importance politique d'Ali. On le supposait rempli de l'idée de se rendre indépendant; on lui prêtait même le désir d'occuper le trône de ses maîtres. Sa tête n'était ni assez vaste ni assez forte pour former de tels plans. L'Illyrie, l'Albanie et les îles voisines étant tour à tour l'objet de l'ambition des Anglais, des Français et des Russes, et l'empire othoman paraissant être à la veille d'une dissolution, chacune de ces nations se crut intéressée à se ménager l'amitié d'Ali. On a vu que le directoire et ensuite Napoléon ne dédaignèrent pas de faire des avances au tyran; le gouvernement anglais poussa encore plus loin ses complaisances. A voir les agens anglais se presser sur les routes de Janina, l'on aurait pu penser que la vieille Angleterre avait perdu ses innombrables navires. Il était presque devenu de mode de

visiter Ali, et lord Byron, qui ne voyait que des sujets de haine dans tout ce que lui rappelait l'Europe chrétienne et surtout sa propre patrie, sembla respirer plus à l'aise à la cour du tyran.

Pour connaître la personne et la vie d'Ali on peut consulter l'*Histoire de la régénération de la Grèce* par M. Pouqueville, et les mémoires d'un juif d'Alsace appelé Cerfbeer, qui, après s'être fait musulman, prit du service auprès d'Ali et fut son commandant du génie. Ces mémoires ont paru à Paris en 1826, sous le titre de *Mémoires sur la Grèce et l'Albanie, pendant le gouvernement d'Ali-Pacha*, par Ibrahim *Manzour-effendi.* R.

ALIBERT (Jean-Louis), naquit à Villefranche en 1775, et fut d'abord professeur de belles-lettres. Arrivé à Paris à la fin du siècle dernier, il se livra à l'étude de la médecine et fut le condisciple et l'ami de Bichat et de la plupart des hommes distingués dans l'art de guérir, et concourut avec eux à la formation de la Société d'instruction médicale. Il soutint à la même époque, *sur les fièvres intermittentes pernicieuses*, une thèse qui fut la base d'un traité sur le même sujet qu'il publia plus tard. S'étant livré avec assiduité à l'étude et à l'enseignement de la matière médicale, il donna au public un *Traité de thérapeutique et de matière médicale* (1804, 2 vol. in-8°) ouvrage remarquable à l'époque où il parut, et qui eut cinq éditions, mais que les progrès des sciences médicales ont frappé d'une vieillesse prématurée.

Devenu médecin de l'hôpital Saint-Louis, établissement consacré au traitement des maladies de la peau, M. Alibert se livra à la composition de son grand ouvrage sur ces maladies (1806), dans lequel les médecins regrettent de voir l'exactitude et l'utilité pratique trop sacrifiées à l'élégance du style et à l'agrément des dessins. Ils adressent le même reproche au traité de *Nosographie naturelle* et aux autres travaux de M. Alibert.

Ses ouvrages, séduisans par la forme, ont eu un succès complet, et la route de la fortune, des honneurs, et même de la faveur s'est ouverte largement pour lui. On doit dire en même temps qu'il y a marché d'une manière honorable, et, chose rare, qu'il a su se faire et conserver des amis par son caractère bienveillant et par un aimable et original épicuréisme.

De professeur particulier assez suivi, M. Alibert est devenu professeur à l'école de médecine, membre de l'académie de médecine, enfin médecin ordinaire de Louis XVIII et de Charles X. Il avait su plaire surtout au premier de ces deux rois, homme d'esprit et capable d'apprécier la conversation piquante du docteur. Ce fut, dit-on, d'après l'invitation de son royal client que M. Alibert composa *la Physiologie des passions*, ouvrage sur lequel les médecins ne partagent pas le jugement de l'Institut dont il a obtenu les suffrages. Depuis, M. Alibert a publié encore un *Précis historique sur les eaux minérales les plus usitées en médecine.*

On doit tenir compte à M. Alibert de son zèle et de son activité laborieuse; mais on ne peut dissimuler qu'il a substitué dans les sciences, au style simple, exact et sévère qui leur convient, la forme stérile des amplifications académiques. On connaît de lui plusieurs morceaux de poésie. F. R.

ALIBI, mot latin qui signifie *ailleurs*, et qui s'emploie pour désigner la présence d'une personne dans un lieu autre que celui où on la supposait être dans le même temps.

L'alibi est invoqué comme moyen de défense dans les accusations de crimes ou de délits. Il consiste à prouver que l'accusé se trouvait, par son éloignement du lieu où le crime s'est commis et au moment où il s'est commis, dans l'impossibilité physique d'y prendre part. Ce moyen de défense est péremptoire, ou pour ou contre; c'est-à-dire que s'il est prouvé, l'accusation tombe d'elle-même, et s'il est invoqué à tort, c'est que l'accusé confesse que toutes les autres présomptions sont contre lui. L-E.

ALICANTE, ville située aux bords de la Méditerranée, dans le royaume de Valence, entourée de murs fortifiés, avec une citadelle démantelée depuis la guerre de la succession, et un port de mer marchand. Toutes les puissances maritimes de l'Europe ont

dans cette ville des consuls commerciaux. Le nombre des habitans est de près de 20,000. Le principal objet d'exportation est le vin connu sous le nom de *vin d'Alicante*, surnommé aussi à cause de sa couleur foncée *vino tinto*, et qui pour la plus grande partie est exporté en Angleterre. Ce fut Charles-Quint qui le premier introduisit cette culture soignée et féconde, en faisant transporter des vignes des bords du Rhin sur les rives du royaume de Valence. Alicante, par sa position, est un des dépôts les plus fréquentés entre l'Espagne et l'Italie. C'est aussi au port d'Alicante que sont embarquées un grand nombre de productions du sol heureux et fertile du royaume de Valence. Alicante fut assiégée en 1331 par les Maures, et en 1709 par les Français, sous Asfeld, qui prirent la citadelle en faisant jouer une mine. *C. L.*

ALIDADE, règle mobile et horizontale ayant à ses deux extrémités deux plaques de cuivre placées verticalement, appelées *pinnules*, et dont l'une porte une ouverture par laquelle on regarde, tandis que l'autre est percée d'une fenêtre carrée traversée par une soie. L'alidade est destinée à prendre des alignemens dans la levée des plans. Pour s'en servir on place l'œil devant le trou dont nous avons parlé, et l'on dirige l'instrument de manière à ce que le rayon visuel, rasant le fil de la fenêtre, aille aboutir au point dont on s'occupe. C'est, ainsi qu'on le voit, une pièce régulatrice qui s'adapte à divers instrumens, et qui est d'un usage très étendu. La boussole, le graphomètre et la planchette sont pourvues d'alidades diversement figurées, mais ayant un but commun, la régularité des opérations. On donne le même nom à toute espèce d'index placé sur le centre d'un instrument, pour indiquer de combien de degrés il a tourné. F. R.

ALIDES ou **ALEVIS**, descendans d'Ali. Ce nom est donné spécialement aux douze imams regardés par les partisans d'Ali comme les seuls successeurs légitimes du prophète. *Voy.* IMAM, KHALIFE et CHYITES. S.

ALIÉNATION (droit). C'est la translation de la propriété d'une chose mobilière ou immobilière, faite par une personne capable d'en disposer. Les aliénations sont ou gratuites, comme dans la donation, le legs; ou faites à titre onéreux, c'est-à-dire moyennant un équivalent, comme dans la vente, l'échange, le prêt de consommation, etc. Toute propriété n'est pas susceptible d'aliénation. Dans la loi française l'aliénation est quelquefois interdite : 1° *A raison de l'incapacité des propriétaires*. Les interdits, les mineurs ne peuvent aliéner que par l'entremise de leurs tuteurs autorisés en justice; la femme en puissance de mari a besoin de l'autorisation de son mari ou de celle de la justice (*voy.* MINEURS, INTERDITS, MARIAGE). 2° *A raison de la nature du droit*. L'aliénation est formellement interdite aux propriétaires grevés de substitution, c'est-à-dire chargés de transmettre, à leur mort, à certaines personnes leurs biens tels qu'ils les ont reçus (*voy.* SUBSTITUTION). Les gens de main-morte ne peuvent aliéner (*voy.* MAIN-MORTE). Les rois ne peuvent aliéner les domaines de la couronne, et doivent les transmettre intacts à leurs successeurs. 3° *A raison de la nature des choses mêmes*. La loi romaine avait consacré l'inaliénabilité absolue des choses sacrées, et l'ancienne législation française, en maintenant le principe, avait compris dans les choses sacrées les églises, les cimetières, les couvens, les évêchés, les presbytères, les propriétés des couvens, des évêchés, des églises, etc. Aujourd'hui sont inaliénables en France, de leur nature, les routes, les rues, les places, les monumens publics. Mais cette inaliénabilité n'est pas absolue, c'est-à-dire que, fondée sur la destination publique de ces choses, elle ne dure qu'autant que cette même destination. L-E.

ALIÉNATION MENTALE, expression plutôt familière que scientifique par laquelle on a coutume de désigner les désordres de l'intelligence (*voy.* FOLIE). On dit vicieusement, quoique l'usage presque universel semble autoriser cette locution, un aliéné pour désigner un fou; il faudrait dire un homme dont l'esprit est aliéné. On croit adoucir par-là une expression pénible et atténuer en quelque

sorte le triste fait qu'elle représente. D'ailleurs, même dans le langage ordinaire, on ne donne le nom de *folie* qu'à ce dégré très considérable de maladie que les médecins appellent *manie* et dans laquelle les malades se livrent à des actes de violence ou de déraison extravagante, et l'on réserve le nom d'*aliénation mentale* aux degrés inférieurs dans lesquels les individus sont tranquilles. F. R.

ALIEN-BILL, loi sur les étrangers arrivés et résidant en Angleterre. Au moment où la révolution française échauffait toutes les passions et exerçait au loin son influence morale, il parut nécessaire au gouvernement anglais de soumettre les étrangers qui visiteraient la Grande-Bretagne à une surveillance active qui garantît ce pays de la contagion des principes révolutionnaires, et l'empêchât d'être entraîné malgré lui dans le tourbillon où l'Europe s'engouffrait de plus en plus. Lord Granville proposa en 1793 l'*alien-bill*, et le parlement adopta cette mesure en vertu de laquelle tout étranger, soumis à son arrivée à une enquête sévère, fut astreint à prendre une carte de sûreté à la chancellerie du secrétaire d'état, qui pouvait la lui refuser, et, sur le moindre soupçon, lui interdire un plus long séjour dans les royaumes. Cette loi sévère déplut à l'Opposition, mais elle fut renouvelée à plusieurs reprises, en 1802, 1803, 1816 et 1818, toujours pour un temps limité. Sous le ministère de Canning on crut enfin pouvoir l'abandonner, mais on la remplaça par une autre loi moins arbitraire et plus rassurante pour les voyageurs. Sous d'autres noms il existe, au reste, des *alien-bill* dans différens pays, les étrangers étant nécessairement assujétis à une législation exceptionnelle (*voy.* Étrangers). L'affluence des réfugiés politiques en France, après les événemens de 1830 et 1831, des Espagnols, Portugais, Italiens et surtout des Polonais, y a fait adopter une mesure analogue, consacrée par la loi du 21 avril 1832, et prolongée d'une année en avril 1833. La présence d'environ 8,000 étrangers commandait une surveillance spéciale. J. H. S.

ALIGNEMENT. C'est la situation de plusieurs objets sur une même ligne droite. Un officier aligne des troupes, un architecte aligne des constructions, un jardinier aligne des arbres et des allées. L'alignement militaire introduit par le père du grand Frédéric dans les armées passait autrefois pour un art fort difficile; la démonstration en est maintenant confiée au moindre sous-officier. Pour prendre un alignement on place des jalons ou piquets de manière qu'en fixant l'œil sur le premier tous les autres demeurent cachés; c'est ainsi qu'on voit l'officier qui veut aligner un corps de troupes placer quelques hommes échelonnés (guides) qui lui servent comme de jalons, et qui rentrent ensuite dans le rang. Cet alignement parfait est impraticable devant l'ennemi, surtout à raison de l'inégalité du terrain; dans les pelotons, l'alignement se fait par les soldats eux-mêmes qui le prennent en regardant le troisième homme à droite ou à gauche, suivant le commandement.

En France l'alignement des rues et des routes est confié à des *voyers*, sans l'autorisation desquels on ne peut faire ni constructions ni plantations sous peine d'amende, de démolition ou d'arrachement.

Dans la plupart des villes, où les constructions primitives ont été irrégulières, l'alignement se rétablit à mesure que les maisons vieillissent. On ne peut alors les relever qu'en avançant ou en reculant, d'après le plan déposé à la mairie. *Voy.* Voierie. V. R.

ALIGRE, famille de France illustre dans la robe, surtout depuis *Étienne* d'Aligre, chancelier et garde-des-sceaux en 1624. Un de ses successeurs fut le *président* d'Aligre, dont on connait l'opposition à ce que les états-généraux du royaume fussent convoqués. Il était alors premier président du parlement de Paris, et cette conduite ne le recommanda pas, comme on peut le croire, auprès des fauteurs de la révolution; aussi fut-il obligé de quitter la France, et il mourut dans l'exil, en 1798, à Brunswick. Le marquis d'Aligre, pair de France, est fils de ce premier président. S.

ALIMENT. Ce qui nourrit. On désigne en général par le nom d'alimens toute substance qui s'introduit dans les

corps organisés pour en réparer les pertes, en favoriser le développement, en un mot y entretenir la vie. Les substances végétales ou animales paraissent seules propres à fournir des alimens; on n'en tire aucun du règne minéral.

L'air et l'eau avaient été considérés comme formant l'aliment exclusif de quelques êtres vivans; mais on a reconnu que ces deux substances n'étaient jamais pures, et contenaient en suspension ou en dissolution des matières animales ou végétales propres à servir de nourriture.

On a renoncé aux discussions stériles sur la question de savoir s'il y avait plusieurs espèces d'alimens, ou s'il n'y en avait qu'une seule. On se borne maintenant à observer les faits, et l'on admet généralement que les êtres organisés se nourrissent de substances diverses qui sont en rapport avec leur organisation; de telle sorte que si l'on intervertit cet ordre naturel, ce n'est qu'au détriment des individus. C'est ainsi que suivant la source où les animaux puisent habituellement leur nourriture, ils sont divisés en *carnivores*, *herbivores* et *omnivores*.

Les végétaux comme les animaux ont besoin de nourriture, et ils prennent leurs alimens au moyen de leurs racines. Les débris d'autres végétaux, les substances animales déposées et décomposées à la surface ou dans le sein de la terre leur fournissent les matériaux de leur nutrition, et l'eau en est le véhicule à peu près indispensable. On voit même des végétaux et des animaux vivre aux dépens d'autres individus vivans appartenant au même règne. *Voy.* PARASITES.

Ainsi donc, en considérant le sujet d'une manière générale, on voit que toute substance organisée est susceptible de servir d'aliment à quelques êtres vivans, et que les débris d'un individu entretiennent la vie de ceux qui lui succèdent. Aussi la matière subit une transformation perpétuelle; elle est indestructible, et n'abandonne une combinaison que pour reparaître dans une combinaison nouvelle.

Chaque être trouve dans la nature les alimens qui lui sont destinés; il les prend et les prépare au moyen d'appareils spéciaux (*voy.* DIGESTION), et se les incorpore (*voy.* NUTRITION, ASSIMILATION). Telle substance qui n'est point alimentaire pour une espèce l'est pour une autre. Ainsi le bois sert de nourriture à de nombreux insectes; les os nourrissent très bien le chien; le bœuf avec de l'herbe devient un vigoureux animal; le cochon s'engraisse des résidus abandonnés par les autres animaux, et même de leurs excrémens.

Quelque différentes que soient en apparence les substances alimentaires, les mêmes principes s'y retrouvent à l'analyse chimique. L'oxigène, l'hydrogène, l'azote et le carbone sont les élémens de toutes les substances animales, et se retrouvent encore, moins l'azote, dans les matières tirées du règne végétal. Mais leur combinaison et leur proportion variée produisent des composés qu'on reconnaît à des caractères assez tranchés, et qui ont fait diviser les alimens en plusieurs classes, suivant qu'on y voit prédominer les principes acides, sucrés ou mucilagineux: la fécule, la gomme, pour les substances végétales; et pour ceux tirés du règne animal, la graisse, l'albumine, la gélatine, la fibrine, le caséum, l'osmazome (*voy.* ces mots.).

C'est dans la classe des alimens en général que figurent les boissons, les assaisonnemens et les condimens; il en sera traité dans des articles à part. Il en sera de même de l'*art culinaire;* car si un grand nombre d'êtres reçoivent leurs alimens tout préparés des mains de la nature, l'homme, sauf quelques exceptions (*voy.* HOMOPHAGES), leur fait subir diverses préparations. *Voy.* encore les articles NOURRITURE, RÉGIME, ALTÉRATION et CONSERVATION des substances alimentaires. F. R.

ALIMENS (droit), ce qui est nécessaire à la nourriture et à l'entretien d'une personne, en nature ou plus ordinairement en valeur. On distinguait entre l'entretien nécessaire (*alimenta naturalia*) et l'entretien convenable (*alimenta civilia*). L'obligation légale de fournir des alimens s'établit principalement entre les parens et les enfans, et entre les époux. Le père est obligé de nourrir convenablement ses enfans légitimes et adoptifs, et de fournir la nour-

riture nécessaire à ses enfans illégitimes, jusqu'à ce qu'ils puissent se nourrir eux-mêmes. Ces obligations sont imposées, après le père, à la mère; après celle-ci, aux ascendans paternels, et enfin aux ascendans maternels; aux ascendans, à l'égard des enfans illégitimes, alors seulement qu'ils ont hérité du père. Les enfans, au contraire, sont obligés de nourrir leurs parens pauvres. Les époux sont obligés en tout cas de s'alimenter l'un l'autre, et même l'époux d'alimenter son épouse convenablement et sans restriction. Outre cela, l'obligation des alimens peut s'établir par des contrats, testamens, fondations, des rapports d'emprunt et de majorat.

Le manque d'alimens dans une certaine classe constituerait le danger le plus pressant qu'un état pût courir, et il est de son intérêt comme de son devoir de le prévenir au moyen d'hospices, d'ateliers pour les indigens, de travaux publics et de distributions gratuites. X.

ALIQUOTE (PARTIE). On appelle ainsi une partie d'un tout qui, répétée un certain nombre de fois, égale ce tout. Ainsi, deux est partie aliquote de quatre et de six, parce que deux fois deux égalent quatre, et que trois fois deux font six.

On distingue les parties aliquotes des parties *aliquantes*. Ces dernières sont telles que répétées un certain nombre de fois elles donnent un total plus grand ou plus petit que le total dont elles font partie. C'est ainsi que deux est une partie aliquante de neuf, parce que quatre fois deux donnent huit, et cinq fois deux font dix. Les unes sont contenues dans le tout sans reste, les autres avec un reste. F. R.

ALIQUOTES (musique). *Voy.* SON et DOMINANTE.

ALISÉS (VENTS), vents de mer qui soufflent dans une certaine direction à des époques régulières. Cependant ce nom est plus particulièrement réservé à un vent qui, dans la mer des Indes, souffle de l'est à l'ouest. On a donné de nombreuses explications sur la cause de ces vents réguliers, comme par exemple le mouvement de rotation de la terre d'orient en occident; aucune n'offre de certitude suffisante. Mais l'expérience a enseigné aux hommes à en profiter pour la navigation; et l'on attend ordinairement l'époque de leur arrivée pour aller dans les pays vers lesquels ils se dirigent. La navigation par la vapeur, en se perfectionnant, affranchira les marins des obstacles qu'apportent aux voyages de long cours les vents contraires, et rendra les communications plus faciles et plus rapides. *Voy.* MOUSSON et VENTS. F. R.

ALISE ou SAINTE-REINE, bourg assez considérable du département de la Côte-d'Or, dans une contrée nommée l'Auxois (*Alesiensis pagus*). Ce nom est dérivé de celui d'*Alesia* que portait anciennement Alise, alors ville des Mandubiens, de la Gaule lyonnaise.

Alesia est célèbre dans l'antiquité par le siége qu'elle soutint contre César qui, pour s'en emparer et se garantir en même temps des attaques du dehors, éleva des retranchemens remarquables dans l'histoire du génie militaire, ouvrages dont le chevalier Folard a donné une description très détaillée dans ses *Commentaires sur Polybe*. Vercingétorix, le plus vaillant roi des Gaules, s'était jeté avec 80,000 hommes dans cette ville dont la position élevée, défendue en outre par deux rivières, semblait lui permettre d'attendre en toute sûreté les forces plus considérables qu'une insurrection générale des Gaulois contre les Romains devait mettre à sa disposition. César employa ses 60,000 hommes à ceindre la ville d'un retranchement ayant 11,000 pas de circuit, et pour ne point se laisser surprendre inopinément par l'armée de 257,000 hommes qui marchait au secours des assiégés, il entreprit de vastes ouvrages, combinés avec une merveilleuse habileté. Il commença par faire creuser perpendiculairement un fossé de vingt pieds, pour défendre les travailleurs des attaques que feraient les assiégés; puis deux autres de quinze pieds chacun, derrière lesquels il fit élever un rempart de douze pieds de haut avec un parapet garni en dehors de troncs d'arbres fourchus et flanqué de tourelles à 80 pieds d'intervalle. Il l'entoura de toutes parts de grosses branches d'arbres fixées dans la terre et dont les pointes qui en sortaient opposaient

les plus grands obstacles aux mouvemens des assaillans. A peu de distance de ces ouvrages, il en éleva d'autres du même genre vers le dehors; ce second rempart avait 14,000 pas de circuit et formait avec l'autre une double ceinture où, assiégeant d'un côté, César ne tarda pas à être assiégé de l'autre. Dans l'intérieur il avait, comme Vercingétorix, fait réunir des provisions et du fourrage pour trente jours. Toutes les attaques des Gaulois du côté de la plaine furent déjouées, et les tentatives faites par Vercingétorix pour les appuyer restèrent toutes sans succès. Après des combats longs et sanglans dans lesquels ce roi donna des preuves multipliées de sa valeur et de ses talens, Alésia ouvrit ses portes à César qui fit prisonnier le roi. *Voy.* Cæsar, *Comment. de B. G.* VII, 68 et suiv. J. H. S.

ALISIER, arbre de la famille des nefliers, poiriers, etc., assez commun en France et qui s'élève à environ 10 mètres du sol. Ses fruits quoiqu'acerbes se mangent après avoir été quelque temps sur la paille comme les nèfles. Son bois est dur et sans couleur; il a une odeur agréable et prend fort bien la teinture; il sert à faire des vis de pressoir, des alluchons (*voy.*) et des fuseaux dans les rouages des moulins. Il est recherché par les tourneurs; les menuisiers en font la monture de leurs outils. On emploie aussi les petites branches pour faire des flûtes, des fifres et d'autres objets du même genre. V. R.

ALIX DE CHAMPAGNE. Issue de l'illustre maison des comtes de Champagne, fille de Thibaut IV, épouse de Louis VII, roi de France, dit le Jeune, mère de Philippe-Auguste, et, durant l'expédition de son fils en Terre-Sainte, régente du royaume et tutrice de l'héritier du trône, Alix de Champagne doit être placée au rang des princesses célèbres. Le renom de son esprit et de ses graces vint aux oreilles de Louis VII, qui demanda sa main. Elle monta sur le trône qu'Éléonore de Guienne et Constance de Castille avaient laissé sans héritier, et, après 4 années d'une union stérile, mit au monde Philippe-Auguste: ce premier-né de la couronne fut accueilli avec transport et surnommé *Dieu-donné*. Le rare mérite d'Alix n'avait point été l'unique cause de son élévation : la politique des rois Capétiens recherchait l'alliance de ces riches héritières, qui leur apportaient en dot l'espoir de réunir quelque jour un grand comté au domaine royal, de lui enlever, pour le présent, son indépendance hostile, et de l'enclaver, en quelque sorte, dans les possessions de la famille régnante; or, le comté de Champagne était des plus puissans, et pour mieux s'assurer son fidèle vasselage, le roi avait marié ses deux filles aux deux frères de sa nouvelle épouse. Ce fut dans la même pensée qu'il unit Philippe, encore adolescent, à Isabelle de Hainaut, fille du comte de Flandre. A la mort de Louis VII, on agita la question de la régence : Alix la réclamait, et la maison de Champagne s'enorgueillissait déjà de la tutelle du jeune roi; mais son beau-père, le comte de Flandre, n'était point d'humeur à céder facilement cette haute prérogative : la guerre civile allait donc s'ensuivre. Cependant il arriva que Philippe, âgé à peine de quinze ans, se crut assez fort pour régner; il prouva du moins qu'il était assez habile : par un usage précoce de ce génie politique qu'il déploya plus tard, on le vit opposer à sa mère et au comte de Champagne l'ambition rivale de son beau-père, et se soustraire ainsi, en les jouant tour à tour, à la tutelle et de l'un et de l'autre. Alix, qui s'était mise à la tête des mécontens et qui déjà en appelait à Henri II, roi d'Angleterre, fut bientôt désarmée par la fermeté précoce de son fils et par ses négociations affectueuses : elle aima mieux qu'il fût roi sans elle que pupille d'un comte de Flandre, et contribua de tout son pouvoir à le mettre en possession de son royaume. De son côté, Philippe ne voulut le confier qu'à elle seule quand il partit pour la croisade: il assembla les grands vassaux, et, de leur consentement unanime, la proclama régente et tutrice de Louis, son fils. Alix tint fermement le sceptre : son autorité forte et virile ne fléchit ni devant les grands vassaux ni devant les papes, et sa douceur et sa sagesse lui sou-

mirent toutes les ambitions. La féodalité et l'église ne gagnèrent rien à l'absence de Philippe-Auguste : sa mère l'avait continué en poursuivant le grand travail de son règne, la recomposition du pouvoir royal. Blanche de Castille et Anne de Beaujeu purent trouver un noble modèle dans Alix de Champagne. H-D.

ALJUBAROTA, petite ville ou village de l'Estramadure, en Portugal, avèc 1,600 habitans et quelques fabriques de *bucaros* ou vases de terre. Cet endroit est connn dans l'histoire par la victoire signalée que Jean I^er^, roi de Portugal, y remporta, le 14 août 1385, avec le secours des Anglais sur les Castillans et les Français réunis. A la suite de sa défaite, Jean I^er^, roi de Castille, dut renoncer aux prétentious qu'il formait à la couronne de Portugal, en vertu de son mariage avec Béatrix, héritière de Férdinand 1^er^. Ayant fait le vœu de bâtir un couvent dans le cas où il serait victorieux, le nouveau roi de Portugal fit élever le magnifique monastère de Batalha aux environs de Coïmbre, et, depuis, le 14 août fut célébré comme une fête nationale par les Portugais. C'est au temps de la bataille d'Aljubarota que remonte l'influence de l'Angleterre sur le Portugal. J. H. S.

ALKALI, *voy.* ALCALI.

ALKERMÈS, liqueur de table fort estimée et très agréable, assez peu connue en France, et qui se préparait au couvent de *Santa-Maria-Novella*, à Naples.

Le kermès végétal qui sert à lui donner une belle couleur rouge, lui a valu le nom sous lequel il est connu.

Voici la formule pour la préparation de cette liqueur :

	l.	o.	gr.
Féuilles de laurier. . .	1	0	0
Macis.	0	1	4
Muscade. } Cannelle. }	0	2	0
Gérofle.	0	0	6

On fait infuser le tout pendant six semaines dans quatorze pintes d'alcool faible (18°); on filtre l'infusion, et on la distille pour en tirer douze pintes. On ajoute par pinte une livre et demie de sucre, et l'on colore avec le kermès végétal. F. R.

ALKMAER (HENRI D'), auteur supposé du vieux poème allemand *Reineke de Vos*, ou Raynier le Renard, imprimé pour la première fois en plat allemand à Lubeck, en 1498, in-4°. Dans cette éditlon, l'auteur après s'être nommé, ajoute qu'il est maître d'école et de discipline chez le duc de Lorraine. Quelques auteurs, entre autres Rollenhagen, pensent que Henri d'Alkmaer n'est qu'un pseudonyme sous lequel s'est caché un poète du XV^e^ siècle nommé *Nicolas Baumann* qui, ayant à se plaindre du duc de Juliers, et ayant passé au service du duc de Mecklenbourg, composa cet apologue satirique où les mœurs des cours et des divers états de la société sont peintes sous un jour peu favorable. La dispute sur Henri d'Alckmaer mérite au reste peu d'attention. Le fond de cet apologue est plus ancien, et quel que soit l'auteur du poème allemand, il n'a pas le mérite de l'originalité, comme il en convient en disant qu'il l'a traduit du français. En effet dès le XIII^e^ siècle Pierrot de Saint-Cloot ou Saint-Cloud, avait composé en vers français une satire du Renard qui joue toutes sortes de tours au loup son oncle. (Voy. *Le roman du Renart, publié d'après les manuscrits* (au nombre de douze) *de la Bibliothèque du Roi, des* XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ *siècles*, par M. D. M. Méon, Paris, 1826, 4 vol. in-8°, chez Treuttel et Würtz). Peut-être ce poète a-t-il suivi des fables plus anciennes. Le poème de Pierrot de Saint-Cloud fut traduit et imité dans plusieurs langues. En 1479 il en parut à Gouda une traduction hollandaise en prose, et en 1481 une traduction anglaise. En France même on en fit des imitations et des continuations. Si l'auteur de *Reincke de Vos* ne peut prétendre à l'honneur de l'invention, il a droit au mérite d'avoir fourni une des plus grandes compositions poétiques du moyen-âge, et dans un langage qui dans la suite a été abandonné pour le haut-allemand. Ce poème satirique a été réimprimé par Bredow, à Eutin en 1797, et par Scheller à Brunswick en 1825;

ce dernier y a ajouté un glossaire. Plusieurs auteurs estimés, tels que Gottsched, Soltau, et même Goethe l'ont traduit en allemand moderne. La première édition de Lubeck est si rare qu'on n'en connaît qu'un seul exemplaire, celui de la bibliothèque de Wolfenbuttel. D-G.

ALLA BREVE, terme italien de musique indiquant une sorte de mesure à deux temps fort vite, qui cependant se note avec une ronde ou semi-brève par temps.

Elle se marque par un 2 ou par un C (ou demi-cercle) barré.



Le mouvement est très vif, de sorte que les rondes se jouent aussi vite que des blanches, les blanches aussi vite que les noires, etc.

Cette mesure était principalement en usage dans la musique d'église, et se nommait aussi *Tempo a cappella*. G. E. A.

ALLAH, en arabe, le nom de Dieu, du créateur de toute la nature; dieu unique opposé par Mahomet aux divinités multipliées du paganisme et aux incarnations de quelques autres religions. S'élevant à une abstraction qui lui offre de Dieu une idée pure et digne, le prophète d'Allah enseigne que son dieu est le seul qui tire son origine de lui-même, que rien ne lui est égal dans tout l'ordre des êtres, et que toutes les créatures ont reçu de lui l'existence; qu'il est celui qui fait naître, mais que lui-même n'est point engendré; qu'il est le maître du monde matériel et intellectuel; et son adoration comme dieu unique et véritable est prescrite par le prophète comme le dogme fondamental de sa religion.

Le mot est composé de l'article *al*, et du mot *Elah* (l'être adorable), singulier d'*Elohim* qui, en hébreu comme en arabe, signifie les dieux. Le mot arabe comprend en lui 99 autres noms de la divinité dont chacun en désigne une qualité ou une attribution, mais qui sont tous résumés par le seul mot *allah*. C. L.

ALLAHABAD, *voy.* INDE.

ALLAINVAL (LÉONOR-CHRISTINE SOULAS D'), né à Chartres, se distingua par un talent agréable et naturel. Il travailla pour le théâtre français, le théâtre italien et l'opéra-comique. Des diverses pièces qu'il y donna, on ne cite aujourd'hui que l'*Embarras des richesses* et l'*École des bourgeois*. La première offre une conduite sage, de l'intérêt et un dénouement heureux; la seconde une peinture de mœurs naïve et piquante, et cette franche gaîté qui est l'ame de notre ancienne comédie.

Il vécut dans l'indigence, et mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 2 mai 1753. A. M.

ALLAITEMENT. A proprement parler, l'allaitement est l'action de donner à téter à un enfant; mais, dans l'acception ordinaire, ce mot a un sens plus étendu et signifie l'alimentation de l'enfant en bas âge, alimentation dont le lait fait ordinairement la base, et dont il devrait être l'unique élément.

L'allaitement doit être considéré par rapport à l'enfant et par rapport à la mère: ce qui est relatif à cette dernière trouvera sa place à l'article LACTATION.

On divise l'allaitement en *maternel*, *étranger*, et *artificiel*. Chacun de ces trois modes a des avantages qui lui sont propres, et que les circonstances particulières peuvent seules faire apprécier. En règle générale, l'allaitement maternel est le meilleur de tous; mais il est une foule de cas où il serait funeste à la mère, sans être salutaire à l'enfant; où des conditions de fortune, d'habitation, de travaux s'opposent à ce qu'il ait lieu. Alors, à moins d'une obstination aveugle, il faut chercher d'autres moyens; et l'on peut choisir entre l'allaitement étranger par une nourrice ou par une chèvre, etc., ou bien l'allaitement artificiel.

On doit comprendre sans peine que le lait maternel, étant l'aliment destiné à l'enfant nouveau-né par la nature, est en effet celui qui lui convient le mieux; et que dans les cas où l'on est dans l'impossibilité de le lui procurer, il faut chercher à faire en sorte que la disparate ne soit que peu sensible. C'est le principe qui doit dominer dans la direction de

l'allaitement étranger et surtout de l'allaitement artificiel.

Dans les cas ordinaires, la mère peut et veut nourrir son enfant. Alors si pendant la grossesse on a eu soin de former les mamelons, ou plutôt si l'usage déraisonnable des *corsets* ne les a pas déformés, si la bouche et la langue de l'enfant nouveau-né sont régulièrement conformés, tout est disposé pour l'accomplissement de cette fonction. Quelques heures après l'accouchement, la sécrétion du lait commence à s'établir, lorsque la mère est remise des fatigues du travail; c'est alors qu'il convient de présenter l'enfant au sein de sa mère: si l'on diffère, les mamelles s'engorgent, le mamelon raccourci ne peut plus être saisi par le nouveau-né; la fièvre se déclare et des inflammations graves peuvent survenir et empêcher l'allaitement. L'enfant lui-même souffre de ne pas recevoir ce premier lait qui, quoi qu'on en puisse dire, est ce qui lui convient le mieux dans cet instant. Cette manière de procéder est préférable à l'usage de lui donner des purgatifs, du vin et autres choses semblables, usage encore trop répandu.

Un enfant vigoureux et bien constitué prend facilement le sein; mais on voit des enfans délicats qui ont beaucoup de peine à téter: alors il convient de leur faire couler du lait dans la bouche.

On ne peut fixer la quantité de lait que l'enfant doit prendre chaque fois qu'il tète, ni l'intervalle qui doit être mis entre chaque repas; sa force, l'abondance et la qualité du lait font varier ces proportions. Cependant, si l'on considère que le lait d'abord ténu augmente de consistance, on pourra établir que l'enfant doit téter dans les premiers temps à peu près toutes les deux heures, plus tard de trois en trois heures; la nuit les intervalles peuvent être plus longs encore. D'ailleurs, les enfans bien portant règlent d'eux-mêmes leurs heures, parce que l'appétit revient quand la digestion est achevée.

Il ne faut pas croire qu'un enfant qui crie ait toujours besoin de téter, ni qu'il faille lui présenter le sein trop souvent. Le lait n'étant pas convenablement élaboré ne le nourrit pas. C'est aussi une vicieuse méthode que de ne vouloir pas lui donner à téter la nuit. Car alors, ou l'enfant est réduit à souffrir la faim, ou bien on est forcé de lui donner d'autres alimens moins favorables que le lait de la mère, et auxquels on ne doit avoir recours que faute de mieux.

Tant que l'enfant trouve au sein de sa mère ou de sa nourrice une nourriture suffisamment abondante, il ne faut pas songer à lui en donner d'autre; surtout il faut s'abstenir de toute nourriture solide jusqu'au moment où les premières dents commencent à paraître. Lorsque la mère a peu de lait, on peut associer à l'allaitement naturel l'allaitement artificiel, de manière à ce qu'en cas d'événement le nourrisson n'éprouve pas un changement trop brusque et trop subit.

C'est par le même motif que l'allaitement, dont la durée d'ailleurs ne saurait être limitée rigoureusement, mais dont le terme est indiqué par l'état de vigueur de l'enfant, par le nombre de ses dents, etc., ne doit être interrompu que par degrés et avec les précautions qui seront indiquées au mot SEVRAGE; de même qu'il faut chercher au mot NOURRICE ce qui est relatif au régime et à la conduite des femmes qui allaitent, soit leur propre enfant soit un enfant étranger.

Des obstacles nombreux peuvent s'opposer à ce que l'allaitement maternel soit entrepris; tels sont la faiblesse extrême de la mère, une maladie actuelle grave et susceptible de se transmettre par hérédité. Mais il ne faut pas trop s'empresser d'admettre de prétendus empêchemens, et l'on ferait bien de s'en rapporter aux conseils d'un médecin éclairé. L'allaitement peut être forcément suspendu ou même absolument interrompu à l'occasion de maladies diverses, et surtout par les affections de la mamelle et du mamelon; mais il est des moyens d'y remédier.

ALLAITEMENT ARTIFICIEL. On entend par ces mots le mode de nourriture des enfans nouveau-nés, lorsque le lait en fait la base; car on ne peut pas dire qu'on allaite un enfant lorsqu'on le nourrit de

potages, de bouillies, etc. *Voy.* EDUCATION PHYSIQUE, ENFANS TROUVÉS.

L'allaitement artificiel consiste donc à nourrir les enfans avec le lait de divers animaux. Pour qu'il réussisse, il convient que la marche de la nature soit imitée le plus possible; c'est-à-dire que d'une part le lait présenté à l'enfant se rapproche pour la consistance et la composition intime de celui de sa mère; que de l'autre il lui soit offert de la façon la plus propre à représenter le procédé naturel. On parvient à obtenir ce résultat, 1° en employant du lait de vache coupé avec une quantité d'eau, ou mieux, debouillon faible, de telle sorte que dans les premiers temps il ait peu de consistance, et qu'il en ait davantage à mesure que l'enfant avance en âge; 2° en se servant d'un appareil propre à faire téter l'enfant au lieu de le faire boire. *Voy.* BIBERONS.

L'allaitement artificiel pratiqué avec soin et prudence réussit très bien; mais il ne faut pas se dissimuler qu'il présente des difficultés: c'est pour cela qu'il échoue fréquemment dans les maisons d'enfans trouvés, où d'ailleurs sévissent des causes nombreuses de mortalité. Mais lorsqu'il est pratiqué par une mère, il peut avoir un succès complet. Ainsi donc, en examinant la chose sans prévention, il faut tirer de l'allaitement artificiel les avantages qu'il peut offrir, ne pas s'obstiner à le continuer quand il ne réussit pas, et convenir qu'il est des cas où il est seul praticable; enfin ne pas perdre de vue ce principe général, savoir, que l'allaitement ne décide pas seul de la conservation et de la santé des enfans, et que les circonstances accessoires de l'air, de la propreté, etc., exercent sur eux une influence trop souvent méconnue. F. R.
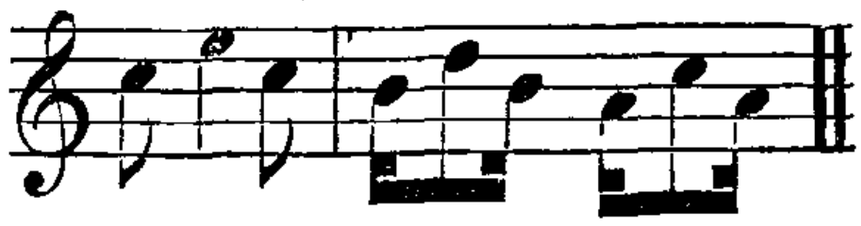
ALLAN (DAVID), peintre d'histoire écossais, né à Alloa le 13 février 1744, et mort à Édimbourg en 1796. Ses principaux tableaux sont *L'origine de la peinture*, *Les bergers de Calabre* et des scènes du *Carnaval de Rome*. On a des gravures de l'*Enfant prodigue* et d'*Hercule et Omphale*, et il existe aussi de lui de charmantes estampes à *l'acqua-tinta*.

ALLARD (MARCELLIN), *voy.* GAZETTE et JOURNAUX.

ALLATIUS (LEO), célèbre érudit italien, dont le vrai nom était *Allacci*. Né à Chio en 1586, il commença à neuf ans ses études en Calabre, fut conduit à Rome en 1600, y étudia d'abord la médecine, puis en particulier les humanités, et y obtint plusieurs emplois. En 1622 il fut chargé par le pape Grégoire XV de transporter à Rome la bibliothèque de Heidelberg dont l'électeur de Bavière avait fait présent à ce pontife; il devint ensuite bibliothécaire du cardinal Barberini, et enfin, en 1661, bibliothécaire du Vatican. Il mourut en 1669, âgé de 83 ans. Le plus important de ses ouvrages est *De ecclesiæ occid. et orient. perpetuâ consensione* (Colon. 1648), où, comme l'annonce le titre, il essaie de prouver sa thèse favorite, l'identité de foi et de dogmes entre l'église romaine et l'église grecque. Nous nommerons aussi ses deux recueils intitulés l'un *Spes urbanæ*, etc., Rome, 1633, in-8°; l'autre *Poeti antichi raccolti*, etc. Naples, 1661, in-8°. V. P.

ALLA ZOPPA, terme italien de musique qui indique un mouvement syncopant, entre deux temps, sans syncopes entre deux mesures; c'est-à-dire où, entre deux notes d'une égale valeur se trouve une note de valeur double.

Par exemple :



G. E. A.

ALLÉE, se dit en architecture d'un passage qui établit la communication d'une chambre à une autre, et souvent de la porte d'entrée à la cour ou à l'escalier (*voy.* CORRIDOR). — Les *allées* d'un jardin, disposées comme les rues d'une ville et ayant la même destination, sont communément bordées d'arbres, de fleurs, d'arbrisseaux ou de gazon. On distingue les *allées simples* et les *allées doubles* qui elles-mêmes se subdivisent en *contre-allées* et *maîtresses-allées*. Une *sous-allée* placée ordinairement sur les bords d'un canal ou d'un ruisseau est entourée d'une *allée supérieure*. Une *allée* est ou gazonnée ou entière-

ment sablée. Dans un bois, souvent une *allée* est *couverte;* elle est *découverte* lorsqu'elle n'offre aucun abri contre les rayons du soleil. — Une *allée en perspective* est plus large à son entrée qu'à son issue. *Une allée de traverse* est celle qui par sa position forme une équerre, par rapport à un bâtiment ou à tout autre objet. — *Une allée d'eau* est bordée de ruisseaux ou de jets-d'eau sur deux lignes parallèles, comme on en voit dans le parc de Versailles. — *Grande allée, petite allée, allée droite, allée biaisée* se disent par rapport à leur disposition ou à leur étendue.—*Une allée* doit presque toujours être dressée en ados (*voy.*) au milieu, afin de faciliter l'écoulement des pluies, qui, loin de nuire à son niveau, en arrosent les palissades et les plates-bandes. V. R.

ALLÉGATION, mot usité dans le langage de la controverse, de la tribune ou du barreau; c'est la citation d'une autorité, d'une pièce authentique, d'où l'on tire un moyen de droit ou de raison; c'est l'énoncé d'un principe, d'un fait décisif, jeté dans la discussion et que doit relever l'adversaire. — Dans le langage ordinaire, *allégation* se prend en mauvaise part, comme affirmation sans preuve, comme une preuve à débattre, un principe ou fait contestable. H-D.

ALLÉGE, *voy.* ALLÉGER, pour le sens que ce mot a en terme de marine. En architecture il désigne des pierres placées sous les pieds droits d'une croisée et servant à la soutenir.

ALLÉGEANCE (SERMENT D'), (*allégiance*). C'est le serment de fidélité que les Anglais prêtent à leur roi en sa qualité de roi et seigneur temporel, le lien qui les lie à son égard, en retour de la protection qu'il offre à ses sujets. En ce sens le mot *allégeance* a pour étymologie *ad legem:* cependant il est d'origine gothique comme l'usage qu'il désigne. Remplir ce serment c'est ce qui constitue la fidélité (*fealty*) envers le roi. L'allégeance est ou *naturelle* ou *locale;* elle est naturelle pour tous ceux qui sont nés dans un pays de la domination du roi d'Angleterre, et locale pour les étrangers aussi long-temps qu'ils se trouvent sous sa protection. L'allégeance naturelle est encore *perpétuelle* ou *temporaire. Voy.* les *Commentaires* de Blackstone, et Paley, *Moral and political philosophy.* Le serment d'allégeance fut introduit en Angleterre par Jacques I^er^ en 1606. En voici la formule : « Je N....., proteste et déclare formelle-« ment devant Dieu et devant les hom-« mes que je serai toujours fidèle et « soumis au roi N..... Je proteste et dé-« clare solennellement que j'abhorre, « déteste et condamne de tout mon cœur « comme impie et hérétique cette dam-« nable proposition: que les princes ex-« communiés ou destitués par le pape ou « par le siége de Rome peuvent être lé-« gitimement déposés ou mis à mort par « leurs sujets, ou par quelque personne « que ce soit. »

Les quakers sont dispensés du serment d'allégeance. Une simple déclaration de leur part suffit.

On prête au roi d'Angleterre, en sa qualité de chef de l'église anglicane, un second serment qui se nomme *serment de suprématie.* S.

ALLÉGER. Alléger une embarcation, c'est la décharger d'une partie de son poids. Cette opération se fait dans diverses circonstances: tantôt quand les côtes sont basses, et qu'un bâtiment ne pourrait aborder s'il tirait beaucoup d'eau, on l'allége en mettant une partie de sa cargaison dans de petites embarcations nommées pour cette raison *alléges;* tantôt, quand un vaisseau en mer se trouve près d'échouer, il doit s'alléger, et cela d'autant plus promptement que la mer est plus agitée. On se trouve dans la même nécessité quand on est poursuivi par un ennemi. Cependant dans ce dernier cas il est à craindre que le changement subit de pesanteur du vaisseau ne change son centre de gravité et ne nuise à la vitesse de sa course. Quoi qu'il en soit, lorsque par une cause quelconque on est dans l'obligation de s'alléger, il est un certain ordre à suivre dans le choix des objets qu'on doit jeter à la mer. Quand on est en mesure de pouvoir renouveler son eau, on commence par vider les barriques, puis on se débarrasse des canons, puis enfin des marchandises; enfin on a vu des cas

malheureux dans lesquels le salut de tous a rendu nécessaire le sacrifice de quelques-uns. C'est ordinairement le sort qui décide dans ces douloureuses conjonctures où l'humanité doit se taire devant le danger. F. R.

'ALLEGHANYS ou APPALACHES, chaine de montagnes de l'Amérique septentrionale, longue d'environ 400 lieues, à compter des limites de l'Alabama et de la Géorgie jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Vers le milieu, cette longue chaîne a 30 et même plus de 40 lieues de large; au nord elle ne consiste qu'en une ligne de pics escarpés et plus ou moins rapprochés. Quelques sommets s'élèvent à 5 et même à 6,000 pieds; la hauteur moyenne des Alleghanys a été évaluée à 12 ou 1500 pieds. La masse de ces montagnes se compose de granit et de schiste. Dans quelques parties les roches sont calcaires ou de grès. En partant du sud leur direction est d'abord dans le sens du sud-ouest; ensuite ils se dirigent à l'ouest. Ils ont plusieurs ramifications. On y distingue deux chaînes principales : celle qui est plus près de l'est prend différens noms sur la limite du Tenessee et de la Caroline septentrionale, traverse l'ouest de la Virginie et le Maryland, ainsi que la Pensylvanie, où elle est entrecoupée par le cours du Susquehannah; puis elle se dirige sur le St-Laurent dans le Canada. A l'ouest de cette chaîne se prolongent les montagnes appelées Cumberland, et en partie Laurelhills ou chaîne des Lauriers; elle conserve une direction assez parallèle à la précédente, et se divise en plusieurs branches qui se rapprochent du Mississipi. En se rendant de Baltimore ou de Philadelphie à l'Ohio, on a 5 chaînes à traverser, qui toutes font partie des Alleghanys, et sont séparées par des vallées étendues. Toutes ces chaînes sont couvertes de forêts. Le bassin du Mississipi divise la grande chaîne des Alleghanys et celle des montagnes rocheuses qui se prolongent à l'ouest de ce fleuve. — Une rivière de la Pensylvanie et du New-York qui se décharge dans l'Ohio, porte aussi le nom d'Alleghany. D-G.

ALLÉGORIE (ἄλλος autre, ἀγορεύω dire, discourir; dire autrement qu'on ne doit l'entendre). On nomme allégorie la manière d'exprimer des faits ou des sentimens par des paroles ou des objets qui les laissent deviner, qui en donnent l'idée, mais qui ne les font point connaître positivement. L'allégorie est considérée par les grammairiens comme une *métaphore*, quoiqu'elle en diffère beaucoup, puisque la métaphore porte sur un mot, sur une phrase, et que l'allégorie peut traiter longuement un sujet, en multipliant les images et en combinant leurs rapports. Elle s'applique d'ailleurs aux beaux-arts aussi bien qu'au discours. La métaphore substitue en général une idée à une autre, elle nomme *tigre* un homme cruel, *lion* un héros, *colombe* une ame sensible et tendre; l'allégorie continue l'image, y assortit les épithètes, représente dans des formes matérielles les qualités abstraites, et remplace les formes ordinaires du discours par des tableaux empruntés à la nature, animée ou non, à la suite d'une analogie que la comparaison a fait trouver. Un poème entier peut être allégorique; mais il risque alors d'être froid, car ses beautés, dues à l'art seulement, ne sauraient toucher le cœur, et une allégorie prolongée est le résultat du travail.

L'allégorie parle à l'esprit dans les ouvrages de littérature; elle parle aux yeux dans les œuvres de l'art. C'est au moyen d'une allégorie qu'Homère nous fait comprendre ce que doivent être les prières des mortels, craintifs, malheureux et pourtant avides de bonheur; il les décrit sous la figure de jeunes filles boiteuses, ayant le visage enflammé, les mains jointes, et s'élevant vers le ciel. C'était aussi une belle allégorie que celle qui montrait la Sagesse sous les traits d'une femme armée, s'occupant de sciences, d'arts, de travaux à l'aiguille, s'isolant par le secours de l'égide, et choisissant pour compagne la chouette, comme témoignage de son inclination pour l'obscurité.

Le mystère facile à pénétrer que l'allégorie répand sur un discours lui donne souvent beaucoup de charme. Quelque flatteuse que soit une vérité, elle devient ainsi une louange délicate qui ne blessera point la modestie; et si au contraire

l'allégorie est employée pour donner une leçon sévère, les voiles qui l'enveloppent en adoucissent l'amertume. Assurer une fille de seize ans et un vieux soldat que l'on préfère une couronne de roses ou de laurier à un diadème, c'est rendre hommage à la jeunesse et au courage sans leur causer d'embarras, et, de plus, exprimer une pensée très juste, car un diadème est le plus fâcheux des ornemens.

Pour corriger les hommes en épargnant leur vanité, on feignit de reconnaître dans les animaux leurs défauts et leurs vices, et l'*apologue* fut inventé. Mais l'apologue diffère de l'allégorie en s'expliquant clairement dans la *moralité* qui le termine, tandis que l'allégorie doit se faire comprendre d'elle-même. La poésie, encore plus que la prose, fait usage de l'allégorie. La ceinture de Vénus, dans l'Iliade, n'est que la description de ce que peut éprouver ou faire éprouver une femme. Virgile a peint allégoriquement la Renommée. Horace, dans l'ode (1, 14) *O navis, referent in mare te novi fluctus*, montre le salut de la république compromis par les guerres civiles, en représentant un vaisseau au milieu de la mer orageuse. L'Envie dans la *Henriade*, la Chicane, la Mollesse dans le *Lutrin*, sont des personnages allégoriques.

Un poète polonais, voulant peindre à la fois le joug qui pesait sur sa patrie et l'amour de l'indépendance qu'elle nourrissait dans son sein, décrivit l'impétueuse Vistule saisie tout à coup par les glaces et montrant une surface immobile, tandis que sous cette enveloppe ses flots se pressaient plus rapides que jamais : cette image est une des plus vraies et des plus nobles allégories que puisse offrir la poésie moderne.

L'allégorie est le produit ou d'un langage encore borné ou d'une imagination ardente qui aime à substituer des expressions figurées aux locutions plus simples et plus abstraites de la vie commune. Le sauvage et le poète l'emploient donc également; l'un pour expliquer par les analogies qu'il trouve dans la nature des impressions qu'il ne sait pas réduire encore à des formules précises, et l'autre pour animer ses récits, et pour présenter en quelque sorte à la vue ce que le langage vulgaire soumet plutôt à l'intelligence, à la réflexion. La poésie orientale fait de l'allégorie un usage continuel : cette figure se présente à chaque page de l'Écriture sainte, et vit dans le langage même vulgaire des Arabes et d'autres peuples de l'Orient : elle forme encore aujourd'hui presque toute la rhétorique des Indiens du Canada. Revêtue de cette enveloppe, la vérité sait souvent se produire là où sa nudité la ferait repousser : l'esclave en fait usage pour insinuer des avis qu'il n'oserait donner directement. On a dit avec esprit qu'aucun peuple n'était plus riche en allégories que les Orientaux, par la raison qu'aucun peuple n'est plus voisin du soleil qui enflamme toutes les imaginations, et plus à la merci du despotisme qui contraint tous les sentimens.

Les anciens excellaient dans ce genre. Les transports, la légèreté, l'imprévoyance de l'amour, peuvent-ils être plus ingénieusement exprimés que par un flambeau, des ailes et un bandeau? Vénus, emblème de la femme, reposant sur une tortue, n'enseigne-t-elle pas aux femmes qu'elles doivent craindre de se montrer, et se vouer par goût à la retraite, dont les spirituels Chinois leur ont imposé la nécessité? Est-il une allégorie plus parfaite que celle qui place un papillon sur une tombe? Le goût exquis des anciens se retrouve dans tout ce que nous avons appris d'eux. L'histoire de leurs divinités n'est point une allégorie, mais presque toutes ces divinités sont allégoriques elles-mêmes, puisqu'elles signifient la force, la prudence, le génie des sciences, des arts, du commerce, enfin des vertus ou des passions, et se montrent avec des attributs dont nous nous servons encore pour faire comprendre les pensées que nous ne voulons pas exprimer. Ainsi le coq est toujours le symbole ou la figure allégorique représentant la vigilance; le paon rappelle l'orgueil; le cheval la guerre, l'olivier la paix. Mais les temps ont multiplié pour nous les signes allégoriques, et varié leurs formes. Le chrétien ne représenterait point l'Espérance regardant la mer et

s'appuyant seulement sur une ancre; il lui ferait lever la tête vers les cieux, et elle embrasserait une croix. L'allégorie diffère aussi selon les pays : les vases nommés *canopes*, qui sont surmontés de la tête d'une jeune fille, rappelaient aux Égyptiens l'inondation du Nil, l'époque où se levait l'étoile *canopus*, et la jeune vierge que l'on précipitait dans les eaux du fleuve au moment où il se répandait sur l'Égypte. C'est une coutume qui emprunte toute sa force de l'allégorie que celle qui fait ouvrir les portes, les fenêtres, les coffres dans la maison d'une femme grecque, pendant qu'elle souffre les douleurs de l'enfantement.

On croit trouver une grande allégorie dans la forme des Pyramides, image d'une ame, qui après avoir long-temps tenu à la terre, s'éloigne peu à peu, et prend enfin son essor vers le ciel.

C'est en ayant recours à l'allégorie que les sculpteurs nous expriment sur les tombeaux ce qu'ils veulent nous apprendre de ceux qui y sont renfermés. On voit dans le cimetière du Père Lachaise une tombe sur laquelle on a représenté une jeune fille mélancolique, et pour inscription on a gravé ces vers d'une ode de Malherbe :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Dans le même lieu, sur un autre monument, on voit une figure assise, auprès de laquelle est un ange, qui d'un air inspiré, lui montre le ciel; ces mots seuls sont écrits sur le tombeau : « Lève-toi ! »

Un terrible reproche était renfermé dans l'expression triste de la figure représentant l'*histoire*, sur le mausolée du ministre Louvois, quand cette figure lui montrait, les yeux baignés de larmes, la page d'un livre, où l'on racontait la guerre du Palatinat.

Les peintres ne font pas moins usage de l'allégorie que les statuaires, et la France possède une des plus belles compositions en ce genre qui existent. C'est l'histoire de Marie de Médicis, peinte d'après ses ordres par Rubens, pour orner la galerie du Luxembourg. Girodet nous a raconté toute l'histoire de Diane en faisant descendre un rayon de la lune sur les lèvres d'Endymion. La peinture moderne n'offre pas une plus parfaite allégorie que celle où dans son admirable tableau Gérard a représenté l'Amour animant Psyché.

Lemierre a dit :

L'Allégorie habite un palais diaphane.

En effet, une allégorie pour être bonne doit s'entendre facilement et surtout être juste. Si l'on peignait la Religion ou la Liberté tenant un poignard et une torche, et se baignant dans le sang, parce que les Espagnols et les Français, au nom de l'une et de l'autre, ont ensanglanté quelques époques, on ne donnerait une idée vraie ni de la religion ni de la liberté; mais si l'on représentait l'avidité, l'orgueil, l'envie, la luxure prenant le masque de ces deux nobles sœurs, on ferait une peinture fidèle de la religion telle que les Espagnols l'apportaient à l'Amérique au XVI^e^ siècle, ou de la liberté telle que le gouvernement français l'offrait au monde entier en 1793.

On a beaucoup loué une allégorie dans la galerie de Chantilly. C'était l'*Histoire* déchirant dans un livre portant le titre de *Vie du grand Condé* la page où l'on racontait les batailles livrées par ce prince, quand il portait les armes contre sa patrie. Le Temps dévoilant la vérité est une belle image. Les Muses charmant le Temps, ou le Temps faisant danser les Saisons et les Heures au son d'un instrument, sont également des allégories ingénieuses.

Toutes les allégories puisées dans la mythologie peuvent paraître surannées; mais l'étude de la nature en fera trouver de nouvelles aux esprits observateurs; et les hommes, ayant toujours les mêmes inclinations, goûteront toujours cette manière indirecte et mystérieuse de les instruire. L. C. B.

ALLEGRAIN (CHRISTOPHE-GABRIEL), sculpteur français, né à Paris en 1710, beau-frère de Pigalle. L'ouvrage qui le fit recevoir à l'Académie (*Narcisse*) est supérieur à la plupart des statues de son temps; néanmoins l'artiste a été loué avec exagération, et on ne peut le placer au rang des grands maîtres.

Deux de ses ouvrages, sa *Diane* et *Vénus entrant au bain*, se trouvent dans la galerie du Luxembourg. Allegrain mourut en 1795, âgé de 85 ans. W-z.

ALLEGRI, *voy.* Corrège.

ALLEGRI (Alexandre), poète italien dans le genre burlesque, né à Florence au XVI^e^ siècle. Après avoir porté les armes, il prit les ordres ecclésiastiques, ce qui ne nuisit pas à son esprit enjoué, vif et caustique. Il fit des vers en italien et en latin, et ses *Rime piacevoli* publiés après sa mort, de 1605 à 1613, ont obtenu les honneurs de la réimpression en 1754, à Amsterdam.

ALLÉGRI (Grégoire), célèbre compositeur, de la famille du Corrège, naquit à Rome vers 1580. Il étudia son art sous Jean-Marie Nanini, fut attaché comme chanteur et compositeur à la cathédrale de Fermo, et entra en 1629, pour les mêmes fonctions, à la chapelle pontificale. Il mourut en 1652. Outre deux livres de *concerts*, publiés à Rome en 1618 et 1619, et deux livres de *motets* (1620 et 1621), il a laissé des compositions manuscrites, qu'on trouve à Rome dans les archives de la chapelle pontificale, de Sainte-Marie *in Vallicella*, et du collége romain. Mais ce qui surtout l'a rendu célèbre c'est son *Miserere* qui se chante tous les ans à la chapelle Sixtine, dans la semaine sainte. Le pape attacha tant d'importance à ce que sa chapelle restât seule en possession de ce morceau qu'il défendit sous des peines sévères d'en prendre et d'en communiquer des copies. Mozart, bravant cette défense, parvint à l'écrire après l'avoir entendu deux fois. Aujourd'hui ce *Miserere* est entre les mains du public. Burney le publia, en 1771, à Londres, sur une copie qu'il reçut du célèbre père Martini; M. Choron l'a inséré dans sa *collection* et il se trouve aussi dans le *Musica sacra*, recueil publié à Leipzig. G. E. A.

ALLÉGRO (par abrév. *all^o^*), mot italien de musique qui signifie gai, et indique un mouvement animé, et plus vif que celui de l'*allegretto*, diminutif du précédent qui demande une allure plus modérée. (*voy.* Mouvement). D. A. D.

ALLELUIA, mot hébreu signifiant *Louez le Seigneur*, et qu'après saint Jérôme on a, dans toutes les langues, maintenu dans le rituel des églises grecque et latine, comme l'exclamation consacrée par l'exaltation religieuse. Il est emprunté au psaume 104^e^, et se trouve encore à la tête d'un bon nombre de ces cantiques qu'on nomme par cette raison *Psalmi alleluïatici*. Les psaumes 113 à 117 forment ce que les Israélites appellent *le grand Alléluïa*. Dans l'église orientale l'*alléluïa* est chanté indifféremment tous les dimanches et jours de fête; mais dans l'église latine ce chant solennel est suspendu pendant le carême, époque consacrée au silence et à la tristesse; il ne recommence à se faire entendre que le jour de Pâques, pour être chanté ensuite jusqu'à la Pentecôte dans les églises ordinaires, et jusqu'à l'Epiphanie dans les couvens, par les moines qui sont, a-t-on dit, plus particulièrement astreints au service de Dieu. De même que l'alléluia met fin au carême, le jeûne et les pratiques sévères recommencent quand il ne se fait plus entendre. Le dimanche de la Pentecôte *clôt*, comme on dit, l'alléluïa; et cette clôture a souvent été accompagnée de cérémonies bizarres dont le Glossaire de Ducange rapporte quelques exemples. Les enfans de chœur se réunissaient au grand vestiaire des couvens, le dimanche de la Septuagésime, pour *enterrer l'alléluïa*. Après avoir répété suivant l'usage le *Benedicamus*, ils partaient en procession portant des croix, de l'eau bénite, des encensoirs et une espèce de cercueil rempli de terre, et traversaient le chœur pour aller jusqu'à un enclos particulier où ils avaient l'air d'inhumer leur mort. Ils revenaient par le même chemin, après avoir brûlé de l'encens et fait, avec de l'eau bénite, les aspersions d'usage. Dans une église cathédrale peu éloignée de Paris, on inscrivait le mot *alleluïa* en lettres d'or sur une toupie qu'un garçon de chœur, armé de son fouet, promenait ensuite par le chœur, et finissait par jeter dehors. C'était là la *clôture* de l'alléluïa. La première de ces cérémonies se trouve prescrite dans les *Statuts de Toul* écrits au XV^e^ siècle (*voy.* le 15^e^ statut reproduit par Ducange).

Le mot d'*alleluia* servait aussi comme cri de guerre aux premiers chrétiens, et se trouve répété à l'infini dans des cantiques particuliers qu'on a coutume de chanter à *l'office d'alléluïa*, comme les Juifs chantent le *grand alléluïa* à la fête de Pâques et à celle des Tabernacles.

Dans l'église gréco-russe la question de savoir combien de fois il fallait répéter l'alléluïa a donné lieu à de grandes discussions entre les orthodoxes et les hérétiques ou *Raskolniks*, lesquels voulaient qu'il fût simplement répété dans la liturgie, quand les orthodoxes le chantaient à trois fois. Des questions de cette importance méritent-elles bien les in-folio qu'on leur a consacrés, et justifient-elles les dissensions interminables qui se sont élevées à leur sujet? J. H. S.

ALLELUIA. On connait sous cette dénomination populaire une plante dont le nom botanique est *oxalis acetosella*, et qui se trouve en abondance dans les forêts de la Suisse, de l'Allemagne et du Nord. Elle est intéressante en ce qu'elle fournit une grande quantité d'acide oxalique, qu'il est très facile d'en extraire, et qui est d'un grand usage dans les arts. Son nom d'alléluia lui est venu peut-être de ce qu'elle fleurit à Pâques, où recommence dans les églises l'office d'*alléluia* (*voy.* l'article précédent), suspendu pendant le carême. *Voy.* ACIDE OXALIQUE.

ALLEMAGNE. I. *Géographie et statistique.* Sous le nom d'Allemagne * est compris une réunion d'un grand nombre de petits états monarchiques, constitutionnels et républicains, reste d'une réunion plus bizarre encore qui constituait autrefois l'empire germanique. Tous ces états sont liés par la communauté de langage et de mœurs, et par des rapports qui pourtant n'ont jamais été assez forts pour empêcher une partie de l'Allemagne de faire la guerre à l'autre. L'Allemagne a été autrefois plus grande qu'elle n'est à présent : la France en a pris une partie; les Pays-Bas et le Danemark se sont également agrandis aux dépens de la nation allemande. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'Allemagne comprend toutes les contrées de l'Europe centrale bornées par la mer Baltique, les états danois, la mer du Nord, les Pays-Bas, la France, la Suisse, l'Italie, la mer Adriatique, la Croatie, la Hongrie, la Galicie, Cracovie, la Pologne et la Prusse; entre le 45^e^ et le 54^e^ degré de latitude. Elle est montagneuse et fertile au sud, unie et sablonneuse au nord. Les ramifications des Alpes qui, pénétrant dans la partie méridionale, remplissent le Tyrol et le Saltzbourg, élèvent leurs plus hautes cimes jusqu'à 6,000 pieds. Les montagnes de Hundsrück auprès de la Moselle et du Rhin tiennent aux Vosges : des montagnes portant des traces volcaniques suivent le cours du Rhin jusqu'aux environs de Cologne. Une autre chaine considérable tenant aux montagnes de la Bohème et aux Krapacks de la Hongrie, longe le cours de l'Elbe, remplit la Silésie et produit des sites très pittoresques dans la Saxe. L'Allemagne a l'avantage d'une navigation facile sur plusieurs fleuves; dans le midi elle a le Danube et le Rhin, dans le nord, l'Elbe et le Weser; un grand nombre de rivières débouchent dans ces fleuves. Parmi celles qui se jettent dans le Rhin, on distingue surtout la Moselle et le Mein, qui arrosent des contrées bien cultivées et très peuplées. Le Danube reçoit l'Inn, la Drave, la Save et beaucoup d'autres rivières. Outre qu'elle touche à plusieurs mers, l'Allemagne a donc cet avantage d'être bien arrosée. Les historiens romains parlent de combats livrés sur les fleuves du nord de la Germanie (*voy.* ce mot) : il faut que dans le premier siècle de notre ère ces fleuves aient été beaucoup plus larges qu'ils ne sont mainte-

(*) Le nom d'*Allemagne*, en allemand *Deutschland* ou *Teutschland*, double orthographe sur laquelle on n'a pu encore s'entendre et qui dépend de l'étymol., (*Diet, Deut* (peuple), *Deotisci*, *Teut*, *Teutones*, etc.), que l'on adopte, n'est point le nom officiel d'un état, mais bien celui des pays où se parle la langue allemande. Ainsi compris, il peut être étendu à un grand nombre de pays aujourd'hui étrangers à la *Confédération germanique*, à la Suisse, à l'Alsace et à une partie de la Lorraine, aux provinces Baltiques de la Russie, etc. Pour les Allemands, le nom d'Allemagne retrace en quelque sorte l'idéal d'un état futur, de leur grande patrie, telle qu'ils la voudraient recomposer; le nom officiel de l'état aujourd'hui existant c'est celui de *Confédération germanique* (*Deutscher Bund*). J. H. S.

nant, ou que les bâtimens de guerre n'aient été que de petits bateaux. Anciennement une grande partie de l'Allemagne était couverte de forêts; il en reste encore de très considérables, tels que le Spessart, la forêt de Thuringe, la Forêt-Noire, celle de Bohême, etc., où l'on trouve du gros gibier et des bêtes fauves qui ont été détruites ailleurs. Dans le nord on élève des chevaux vigoureux, on engraisse beaucoup de bestiaux et de porcs. La Saxe est renommée pour la belle qualité des laines de ses moutons. Les récoltes de l'Allemagne suffisent ordinairement pour sa consommation; on y cultive des légumes en abondance. Le midi produit beaucoup de fruits; les grandes routes sont bordées d'arbres fruitiers. Les vins d'une qualité ordinaire y sont communs; les vins plus renommés se tirent des coteaux qui bordent le Rhin. Dans le nord, ainsi que dans la Bavière, la bière est la boisson générale. Il y a des contrées qui excellent dans la brasserie. L'Allemagne est riche en mines: l'exploitation, la fonte et l'affinage des métaux y sont portés à un haut degré de perfection. La Saxe, le Harz donnent de l'argent; d'autres mines produisent du fer, du cobalt, de l'antimoine, de l'arsenic, etc. On évalue à 150 mille marcs d'argent, à 56 quintaux de cuivre, etc., le produit des mines de ce métal. Les salines sont nombreuses, ainsi que les eaux minérales, dont quelques-unes attirent des malades de toutes les parties de l'Europe. Il y a des contrées où l'on façonne à peu de frais le fer pour des ustensiles; ailleurs on sait tailler le bois avec beaucoup d'habileté; la Silésie, la Saxe, la province prussienne du Rhin tissent des draps estimés; la Westphalie, la Silésie et d'autres contrées fournissent au commerce une quantité immense de toiles de ménage; la Saxe est renommée pour son linge damassé. Ce pays a eu les premières manufactures de porcelaine; actuellement on en fabrique dans plusieurs grandes villes d'Allemagne. Vienne, Berlin, Dresde et d'autres capitales se distinguent par leurs fabriques d'objets de luxe; celles-ci rivalisent plus ou moins heureusement avec celles de France et d'Angleterre qui leur servent généralement de modèles.

L'ensemble des états formant aujourd'hui la Confédération germanique se compose, 1° des petits états, dont trois royaumes, Saxe, Bavière et Wurtemberg, plusieurs grands-duchés, des duchés, une foule de petites principautés, un électorat, quoiqu'il n'y ait plus de souverain à élire, et quatre villes libres ou petites républiques. Ces états ont, d'après la statistique de Crome, un territoire dont la superficie est de 4395 milles carrés géographiques, et la population de 13,736,156 ames; 2° d'une partie de l'Autriche ayant 3,578 milles carrés de superficie, et 10,392,256 ames; 3° d'une grande partie de la Prusse, ayant 3334 milles carrés et 9,527,995 ames; 4° du duché de Holstein et du Lauenbourg appartenant au roi de Danemark, et ayant 172 milles carrés et 440,900 ames; 5° enfin du grand-duché de Luxembourg appartenant au roi des Pays-Bas, et ayant 103 milles carrés avec 296,500 habitans: ce qui compose en total une population de 34,393,807 habitans sur un territoire de 11,582 milles carrés. On y compte 2,390 villes, dont 100 ont plus de 8,000 habitans; 2,340 bourgs, 88,619 villages, et 100,000 hameaux. On peut diviser le total de la population en Allemands véritables (27,700,000), en Slaves (5,325,000), et en un certain nombre (1,368,807) de Juifs, d'Italiens, d'Illyriens, de Français et de Vallons. Quant à la religion, le nombre des catholiques est de 18 millions, celui des luthériens de 12 millions, celui des réformés de 3 millions; ajoutez-y, outre les 290,000 Juifs, 25,000 frères moraves, 6000 mennonites et 700 grecs.

C'est surtout par les établissemens et les moyens d'instruction que l'Allemagne se signale et peut servir de modèle à l'Europe: 23 universités où professent les principaux savans de la nation au nombre de 900 et qui sont fréquentées par près de 13,000 étudians; 361 gymnases ou colléges, et beaucoup d'écoles pour les classes industrielles; plus de 150 bibliothèques publiques où sont réunis 51,113,500 volumes de livres; enfin un grand nombre de sociétés savantes, —

voilà ce que possède la nation allemande pour son instruction. La librairie n'est nulle part aussi active, aussi utile que là; il y parait chaque année de 4 à 5000 ouvrages nouveaux, ayant pour auteurs près de 10,000 écrivains. Leipzig est un vaste entrepôt de librairie, et ses deux foires annuelles mettent au jour un nombre prodigieux de livres de toute espèce, de cartes géographiques et d'œuvres de musique.

Le commerce maritime de l'Allemagne, par les ports de la Baltique, de la Mer du Nord et de la Mer Adriatique surtout, a pour objet l'exportation des grains, des laines, des toiles, des ouvrages en fer, en bois, des tissus en laine, des vins, etc., et l'importation des denrées coloniales, des marchandises anglaises et françaises, des vins étrangers. Dans l'intérieur, le commerce est gêné par les douanes des divers états. L'Allemagne n'a jamais su l'affranchir de ces entraves, et quoique dans les dernières années quelques petits états aient fait des conventions pour faciliter leur commerce réciproque par la suppression des douanes de l'intérieur, l'ensemble de l'Allemagne n'en souffre guère moins qu'auparavant. Située entre de grands états et sur des fleuves qui traversent d'autres empires, l'Allemagne peut faire un commerce de transit très important, pourvu qu'il soit favorisé par les dispositions des gouvernemens.

II. *Histoire*. Quand les Romains portèrent leurs armes en l'Allemagne, appelée alors Germanie, ce pays était tout-à-fait barbare, relativement aux Romains. Mais l'amour de la patrie et de l'indépendance y dominait. Il se défendit vaillamment, et ne céda momentanément qu'à la supériorité de la tactique et de la discipline. Le midi de l'Allemagne reçut des colonies et le goût des arts; le nord resta presque entièrement libre et barbare. Les pays de l'est et du nord, occupés par des peuplades d'origine slavonne, offraient encore plus de barbarie que ceux dont les habitans étaient d'origine germanique. Le nom de Germains s'effaça; et après la chute de l'empire romain il est question des Francs, peuple puissant qui vint envahir la Gaule, des Thuringiens, des *Alemanni* (*voy.* ce mot) et enfin des Saxons, mot sous lequel on comprenait toutes les peuplades du nord de l'Allemagne (*voy.* l'article SAXONS). Au VII^e^ siècle le christianisme s'introduisit avec difficulté dans le midi; le nord résista aux étrangers et aux missionnaires. Charlemagne livra des combats acharnés aux Saxons, en transplanta une partie dans diverses contrées de son empire, et força le reste d'accepter le baptême, après que Wittekind (*voy.* ce mot) eut fait d'inutiles efforts pour préserver son pays du joug étranger. Après la mort du grand monarque des Francs, l'Allemagne, ou du moins le pays ainsi appelé alors, c'est-à-dire toute la contrée bornée par le Rhin, le Mein, le Necker et le Danube, échut en partage à l'un de ses fils, Louis, depuis surnommé *le Germanique*, en vertu du traité de Verdun, conclu en l'an 843. Il agrandit le territoire de son royaume en héritant de son neveu Lothaire II plusieurs villes importantes de la rive gauche du Rhin, et ses descendans gouvernèrent ce pays quelque temps sous le titre de rois ou empereurs. Au X^e^ siècle, après l'extinction de la race carlovingienne un prince saxon (*v.* la chronologie) monta sur le trône impérial, par le choix des grands de l'empire qui, depuis lors, conservèrent le privilége d'élire le souverain. Ses successeurs envahirent l'Italie et se considérèrent, ainsi que l'avait fait Charlemagne, comme les successeurs des empereurs romains. Ces rapports entre l'Allemagne et l'Italie ne furent pas perdus pour la civilisation de la première, qui profita beaucoup des connaissances utiles qui s'étaient encore conservées en Italie. Conrad II affermit ou régla le système féodal; Henri III déposa trois papes de suite; mais Henri IV, qui n'avait pas sa fermeté, fléchit à son tour sous le chef de l'église romaine, qui le força de venir implorer le pardon de l'audace qu'il avait eue de combattre l'autorité papale. Les croisades répandirent en Allemagne, comme ailleurs, l'esprit chevaleresque. Beaucoup de princes et de nobles partirent pour la Palestine, et revinrent avec quelques connaissances de plus et quelques goûts nouveaux. L'ordre teutonique s'organisa en Allemagne et se si-

gnala par ses exploits contre les païens, et par son ambition qui le porta à se rendre peu à peu maître de la Prusse, de la Livonie et de l'Esthonie. L'Allemagne connut le chemin de l'Asie, et le commerce en profita pour étendre ses relations au dehors; tandis qu'au dedans l'anarchie et le brigandage entravaient souvent les communications.

Les villes libres du nord de l'Allemagne conçurent l'idée de s'associer pour former une ligue contre les pirates et contre tous les ennemis qui menaceraient la sûreté de leur commerce. Peu nombreuses d'abord, elles reçurent dans leur ligue un grand nombre de cités de l'intérieur empressées de profiter des avantages évidens de cette association qui eut des comptoirs dans les grandes villes commerçantes de l'étranger (*voy.* LIGUE ANSÉATIQUE). Le goût des lettres n'était pas encore très vif chez une nation à laquelle les petites guerres féodales laissaient peu de repos. Cependant il naquit dans le midi de l'Allemagne une classe de poètes qui se livra aux mêmes inspirations que les troubadours du midi de la France, et qui sont connus dans la littérature allemande (*voy.* ALLEMANDES, *langue et littérature*) sous le nom de *minnesænger* (*voy.* ce mot). Les petites souverainetés prirent peu à peu des formes légales. L'Empereur institua un juge aulique pour prononcer sur leurs différends. Dans les principales, il se forma une espèce de corps représentatif composé des propriétaires nobles ou de l'ordre équestre, des abbés chefs de couvens et des syndics des villes. Aucun acte public ne constatait, définissait ou limitait les droits de ces représentans; l'usage et les circonstances déterminaient leurs attributions. Comme les trois ordres avaient en général des intérêts divers et souvent opposés, ils n'acquirent nulle part une grande influence, excepté dans les cas où les souverains avaient besoin d'argent, ce qui, il est vrai, arrivait assez fréquemment. L'empereur Frédéric II donna quelque consistance à cet amalgame de souverainetés qu'on appelait l'Empire, et si ce prince n'avait pas consumé ses forces en Italie, il eût fait peut-être plus de bien à l'Allemagne; peut-être aussi aurait-il été plus despote. Après lui l'anarchie désola de nouveau l'Allemagne, jusqu'à ce que Rodolphe de Habsbourg, d'une maison puissante de la Suisse allemande, fût appelé au trône impérial. Ce prince, en ramenant un peu l'ordre, procura quelque repos. Il dompta les nobles les plus fougueux qui refusaient de reconnaître la suzeraineté de celui qui naguère avait été leur égal. Il se fortifia par la conquête de l'Autriche, de la Stirie et de la Carniole qu'il enleva au roi de Bohème, et il fonda cette dynastie dont la ligne féminine s'est continuée dans la maison actuelle d'Autriche. Jusqu'alors la Suisse avait été regardée comme faisant partie de l'Allemagne; des baillis impériaux l'administraient; mais sous le règne d'Albert, au commencement du XIV^e^ siècle, l'arrogance de ces baillis souleva contre eux les pâtres des Alpes; ils chassèrent les magistrats impériaux et fondèrent leur république. Sous les successeurs d'Albert la couronne impériale fut un sujet de contestations sanglantes entre plusieurs compétiteurs. Le droit d'élire devenait nul par l'impuissance où étaient les Électeurs de soutenir celui qui avait obtenu leurs suffrages. Louis de Bavière crut affermir son autorité en se faisant donner la couronne impériale par le pape. Il y eut pourtant assez d'honneur national chez les Électeurs pour ne pas tolérer l'intervention du pontife dans les affaires temporelles. Six d'entre eux firent un pacte d'après lequel on ne reconnaîtrait à l'avenir d'autre empereur qne celui qui aurait été élu à la majorité des voix; ce qui n'empêcha pourtant pas Charles IV, roi de Bohème, de s'arroger le titre d'empereur du vivant de Louis de Bavière, et de s'asseoir sur le trône après la mort de son rival et d'un second compétiteur. Ce Charles IV inventa les diplômes de noblesse pour augmenter ses revenus; car il faisait payer les titres qu'il accordait. Le règne de ce prince est remarquable par la promulgation de la loi fondamentale de l'Empire, contenue dans la fameuse *bulle d'or* (*voy.*). Cette loi défendait les guerres féodales, et établissait le droit d'élection dans les trois archevêchés de Mayence, Trèves et Cologne, et dans les

maisons souveraines de Bohème, du Palatinat, de la Saxe et du Brandebourg; elle reconnaissait la juridiction absolue dans les maisons électorales, et le droit de primogéniture dans leurs dynasties. Mais l'usage de se faire droit par les armes était trop invétéré en Allemagne pour qu'une charte pût y mettre fin. On se battit dans l'Empire après la bulle comme avant; sous Wenceslas, fils de Charles IV, on vit trois prétendans lui disputer la couronne. Ce temps de troubles prépara pourtant une grande révolution dans les esprits. Les doutes sur l'infaillibilité de l'église, élevés en Angleterre par Wiclef, germèrent dans l'université de Prague récemment fondée; les Allemands devinrent plus réfléchis, l'esprit de résistance à l'autorité absolue du pape prit faveur. En vain le concile de Constance fit brûler vif Jean Huss: les disciples de ce réformateur, proscrits et poussés à bout, prirent les armes; on se battit pour des opinions religieuses, comme on s'était battu pour la possession de quelques villages. D'autres universités furent fondées, et devinrent, au milieu de la barbarie, des foyers de lumières. Les villes de la Saxe formèrent une ligue pour mieux résister aux attaques oppressives des puissans vassaux de l'Empire. C'était le tiers-état en armes contre l'aristocratie abusive. Ce ne fut que dans les premières années du XVI^e^ siècle que le besoin d'ordre et de paix qui se fit généralement sentir inspira l'idée de quelques institutions propres à maintenir l'une et l'autre. On créa des tribunaux et des conseils pour tout l'Empire; on organisa la police et les postes : l'art militaire et la tactique furent également perfectionnés. On divisa l'Allemagne d'abord en six cercles, puis en dix. Maximilien prit le titre d'empereur romain quoiqu'il n'eût plus d'ordres à donner aux descendans des anciens Romains. Sous lui et sous Charles-Quint arriva la célèbre révolution dans les idées qui donna lieu à de nouvelles églises, ou plutôt à de nouvelles communautés religieuses. La réforme des abus de l'église romaine, proclamée par Luther, fut adoptée dans la moitié de l'Allemagne qui depuis resta divisée en deux camps; les Électeurs de Saxe et de Brandebourg se déclarèrent les partisans de cette doctrine qu'ils trouvaient plus raisonnable que celle des catholiques; Charles-Quint se mit à la tête du parti romain; il y eut des guerres sanglantes entre l'empereur et la ligue dite *évangélique*, unie par le pacte de Smalkalde depuis 1530. Quelques concessions furent d'abord accordées aux protestans, jusqu'à ce que le traité de Passau, conclu en 1552 par l'intervention de la France, accordât aux nouveaux religionnaires le libre exercice de leur culte; et la paix entre les deux partis religieux et politiques fut enfin conclue à Augsbourg, en 1555. La liberté de conscience régna dès lors en Allemagne, et l'opposition des deux doctrines et des deux partis produisit une émulation qui tourna au profit de la science et de la civilisation. Les Électeurs avaient fait signer par Charles-Quint une espèce de charte ou de capitulation qui aurait pu être mieux conçue, et qui devait servir de frein à son ambition. On la corrigea un peu sous son successeur Ferdinand I^er^. Sous Charles-Quint on détermina aussi les contingens que les cercles d'Allemagne auraient à fournir pour les guerres de l'Empire. Les jésuites furent accueillis avec beaucoup de faveur dans les états catholiques, et y furent chargés de l'éducation de la jeunesse. Le reste du XVI^e^ siècle se passa en querelles religieuses où l'argutie et les subtilités furent les armes paisibles qu'on employait; mais au commencement du XVII^e^ la guerre éclata de nouveau entre les catholiques et les protestans. Les souverains étrangers s'en mêlèrent : l'armée suédoise, conduite par Gustave-Adolphe au secours des protestans, pénétra jusqu'au cœur de l'Allemagne, y remporta des victoires et y causa de grands maux; après la mort de Gustave-Adolphe, la politique changea, et l'Allemagne vit la France tourner ses armes contre l'Autriche agrandie outre mesure. La paix de Westphalie, en 1648, mit enfin un terme aux ravages d'une guerre de 30 ans. Par ce célèbre traité, les droits politiques et religieux des protestans furent consacrés, plusieurs évêchés sécularisés en faveur des souverains réformés, et la Suisse

et les Pays-Bas reconnus comme états indépendans : on érigea un huitième électorat, celui du Palatinat; enfin on restreignit le pouvoir de la ligue Anséatique, en la réduisant aux trois villes libres de Hambourg, Lubeck et Brême. L'empereur Léopold ajouta un électorat, celui du Hanovre, et la Prusse devenue puissante se déclara elle-même royaume. Elle fut dès lors pour l'Autriche une rivale redoutable; et tandis que les catholiques regardaient l'Empereur comme leur protecteur, les protestans cherchèrent leur appui dans la Prusse. La rivalité de ces deux puissances se prononça encore plus au XVIII^e siècle.

La guerre au sujet de la succession d'Espagne, à laquelle prétendait l'Autriche, fut terminée par le traité d'Utrecht, en 1713; bientôt après, l'empereur Charles VI, dernier rejeton mâle de la dynastie d'Habsbourg, s'engagea dans de nouvelles guerres d'abord pour l'élection d'un roi de Pologne, puis contre les Turcs. Sa fille Marie-Thérèse fut sur le point de perdre ses états; elle dut à son courage de les conserver. Son fils Joseph II fut le premier empereur d'Allemagne qui connût les besoins intellectuels de sa nation, et eût sincèrement à cœur de l'éclairer et de la rendre heureuse; mais il portait du despotisme dans l'exécution des mesures que lui dictait l'humanité. Dans le même temps régnait sur le trône de Prusse un roi philosophe, Frédéric II, qui sans détruire le despotisme militaire de sa dynastie, et loin de renoncer au goût des conquêtes et des entreprises guerrières, contribua cependant beaucoup à répandre les principes d'un siècle de lumières et la liberté de la conscience. Quelques petits états d'Allemagne, entre autres ceux de Dessau, de Gotha et de Bade, eurent des princes qui pouvaient servir de modèles aux grands souverains; mais en général l'Allemagne demeurait avec les abus et les préjugés d'autrefois. La noblesse était en possession d'injustes priviléges; une crasse ignorance régnait dans les pays catholiques du midi; et toute la considération, dans le nord protestant, était réservée à l'état militaire. La liberté de la presse, proclamée par Joseph II, fut étouffée sous ses successeurs, et prohibée partout ailleurs. La dispute sur la succession de la Bavière faillit allumer une nouvelle guerre très vive entre l'Autriche et la Prusse. La fin du XVIII^e siècle amena des événemens plus graves et la dissolution du corps suranné de l'empire d'Allemagne. Quand la nation française, au commencement de la révolution, déclara les principes de son nouveau gouvernement, les souverains de l'Allemagne crurent prudent de faire trève à leurs rivalités, et d'unir leurs efforts pour repousser ces principes et pour attaquer la nation qui les proclamait. L'empereur Léopold II et Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, qui ne ressemblait guère à son prédécesseur, se réunirent et firent le fameux pacte de Pillnitz ; mais sans y rester long-temps fidèles. En effet, quand les Français eurent envahi la rive gauche du Rhin et enlevé cette portion de l'Allemagne à l'Empire, la Prusse se hâta de faire la paix, l'Autriche imita forcément son exemple quelques années plus tard, et le traité de Lunéville, en 1801, sanctionna le démembrement de l'Empire. Les anciennes souverainetés ecclésiastiques furent sécularisées, et partagées, sans aucune intervention de la nation, entre les grands et les petits souverains qui réclamaient des indemnités. L'Allemagne prit une forme nouvelle : le pouvoir ecclésiastique y était abattu, et le pouvoir séculier fortifié; le nombre des souverains devenait moindre; mais ceux qui étaient conservés avaient eu soin de s'arrondir et de se fortifier. Affaiblie et réduite à des limites plus étroites, la nation ne gagna aux changemens qui venaient d'avoir lieu que la suppression d'anciens usages despotiques et des lumières sur ses droits. Bientôt Napoléon, devenu empereur des Français, prit une attitude menaçante. L'Autriche, qui, renonçant au vain titre impérial en Allemagne, s'était érigée elle-même en empire, éprouva la première la force de son bras puissant. Elle fut obligée de payer des contributions de guerre énormes, et de céder plusieurs de ses provinces aux petits états voisins que la politique conseilla à Napoléon de fortifier aux dépens de la monarchie autrichienne. La création de la

Confédération du Rhin (*voy.* ce mot), dont Napoléon se déclara le *protecteur*, mit à sa disposition tous les petits états allemands voisins de l'empire français. A son tour la Prusse, voulant résister à l'ascendant du colosse, fut écrasée, et perdit une grande partie de ses meilleures provinces. L'Autriche voulut tenter la fortune une seconde fois; elle succomba encore. A ces changemens les petits états gagnèrent d'être administrés à l'instar de l'empire français, c'est-à-dire à peu près sous le même pouvoir absolu, mais du moins avec des institutions bien supérieures à l'organisation surannée de l'ancien Empire. Bientôt d'autres événemens devaient effacer les traces profondes du régime d'autrefois. Obligée de prendre part à la guerre de Napoléon contre la Russie, l'Allemagne vit sacrifier une partie de ses troupes pour une cause qui lui était étrangère et dont il ne devait lui revenir aucun résultat avantageux : bien plus, la guerre acharnée que Napoléon faisait à l'Angleterre, et à laquelle l'Allemagne fut également contrainte à prendre part, détruisait un commerce avantageux, et augmentait la détresse de la nation allemande, dont une partie avait été d'ailleurs incorporée à l'empire français. Tant de sacrifices et le sentiment du rôle humiliant auquel l'empereur des Français avait réduit une nation estimable, lui inspirèrent le désir de recouvrer son indépendance. Profitant des revers de Napoléon dans la désastreuse campagne de Russie, elle se leva en masse, se joignit aux vainqueurs, remporta avec eux la victoire de Leipzig en 1813, affranchit son territoire, et poursuivit Napoléon jusque dans la capitale de ses états, où elle aida à le renverser du trône. Un congrès assemblé à Vienne devait régler les affaires de l'Allemagne. Une seconde expédition fut faite avec succès contre l'empereur revenu en France; le congrès reprit ses travaux; mais les résultats de cette assemblée de diplomates ne tournèrent guère au profit des peuples à qui les souverains leur devaient leur restauration (*voy.* Congrès). Ils se partagèrent à volonté leurs conquêtes, et se contentèrent de laisser au libre arbitre des souverains la réforme des institutions politiques. Il fut arrêté à la vérité, que l'on introduirait ou améliorerait le régime constitutionnel : les petits souverains se conformèrent pour la plupart à cet arrêté, mais les grands s'en dispensèrent : la liberté de la presse introduite dans les petits états les alarma; ils tinrent de nouveaux congrès pour suspendre cette liberté, et pour restreindre le libre développement des institutions populaires. L'élan était parti des universités d'Allemagne; aussi furent-elles traitées de suspectes, et la jeunesse soumise à une surveillance sévère. On ne célébra plus le 18 octobre, anniversaire de la bataille de Leipzig, d'où les Allemands dataient leur indépendance. On avait institué une nouvelle confédération sous le nom de *germanique*, qui devait être représentée par une diète assemblée à Francfort. On put croire d'abord que cette assemblée s'occuperait réellement des intérêts nationaux; mais bientôt la publicité de ses débats fut supprimée, et elle dégénéra en une vaine assemblée de diplomates sans sphère d'activité et sans considération. Il sera parlé de cette confédération dans un autre article (*voy.* Confédération germanique), dans lequel nous ferons connaître l'organisation complète de cet établissement, sa constitution et les événemens mémorables qui s'y rattachent, depuis son origine jusqu'à ce jour. Ce sera alors le lieu d'examiner les besoins actuels de l'Allemagne, en résumant les débats auxquels la divergence des opinions à cet égard a donné lieu. En attendant, nous renvoyons nos lecteurs à une brochure récente publiée sur le même sujet par M. Schnitzler, et intitulée : *De l'unité germanique ou de la régénération de l'Allemagne*. Paris, 1832, chez Treuttel et Würtz.

Quant à l'ancienne constitution de l'Allemagne, celle qui remonte en grande partie à l'origine de l'Empire et qui continuait le régime féodal jusqu'au commencement du XIX^e^ siècle, elle sera expliquée à l'article Empire (*saint*). L'article Confédération du Rhin offrira ensuite le tableau de son démembrement et de la politique anti-nationale qu'un grand nombre de princes d'Empire fu-

rent obligés d'adopter après les victoires remportées dans différentes campagnes par les armées françaises sous le commandement de Napoléon.

Pour la langue et la littérature des Allemands, nous renvoyons à l'art. ALLEMANDES (*langue et littérature*). D-G.

CHRONOLOGIE *des rois et empereurs d'Allemagne, depuis la déchéance de la dynastie carlovingienne jusqu'à la destruction de cet empire en* 1806.

1. *Première maison de Franconie.*

CONRAD Ier, duc de la Franconie orientale, roi, avénement en..... 911

2. *Maison de Saxe.*

HENRI Ier, l'*Oiseleur*, duc de Saxe, roi, avénement en..... 919
OTHON Ier, le *Grand*, roi (empereur depuis 962)..... 936
OTHON II..... 973
OTHON III..... 983
HENRI II..... 1002

3. *Maison* salique *de Franconie.*

CONRAD II..... 1024
HENRI III..... 1039
HENRI IV..... 1056
HENRI V..... 1106

4. *Maison de Saxe.*

LOTHAIRE II, duc de Saxe..... 1125

5. *Maison de Souabe ou de* Hohenstaufen.

CONRAD III, comte de la Souabe..... 1138
FRÉDÉRIC Ier, *Barberousse*..... 1152
HENRI VI..... 1190
PHILIPPE, duc de Souabe..... 1198
(OTHON IV, comte de Poitou, de la maison des Welfes)..... 1208
FRÉDÉRIC II..... 1212
CONRAD IV. (*Guillaume* de Hollande, anti-roi)..... 1250
Interrègne..... 1250-1273
ALPHONSE de Castille, roi..... 1257
RICHARD de Cornouailles, roi..... 1257

6. *Maison de Habsbourg.*

RODOLPHE de Habsbourg..... 1273
(ADOLPHE de Nassau)..... 1292
ALBERT Ier..... 1298

7. *Maison de Luxembourg.*

HENRI VII, comte de Luxembourg..... 1308
(LOUIS IV, de Bavière). (*Frédéric III, le Bel*, d'Autriche, anti-roi)..... 1314
CHARLES IV, prince de Bohème..... 1346
WENCESLAS (*Robert* du Palatinat, 1400, *Jobst*, margrave de Moravie, 1410, anti-rois)..... 1378
SIGISMOND..... 1411

8. *Maison de Habsbourg-Autriche.*

ALBERT II, duc d'Autriche..... 1438
FRÉDÉRIC III..... 1440
MAXIMILIEN Ier..... 1493
CHARLES-QUINT..... 1519
FERDINAND Ier..... 1558
MAXIMILIEN II..... 1564
RODOLPHE II..... 1576
MATHIAS..... 1612
FERDINAND II..... 1619
FERDINAND III..... 1637
LÉOPOLD Ier..... 1658
JOSEPH Ier..... 1705
CHARLES VI..... 1711
(CHARLES VI de Bavière, anti-empereur). 1742

9. *Maison de Habsbourg-Lorraine.*

FRANÇOIS Ier, de Lorraine, époux de Marie-Thérèse..... 1745
JOSEPH II..... 1765
LÉOPOLD II..... 1790
FRANÇOIS II..... 1792

On n'a pas encore en France une bonne histoire d'Allemagne : les *Annales de l'Empire* n'ont jamais mérité ce nom; l'*Abrégé chronologique de l'Histoire et du Droit public d'Allemagne* de Pfeffel (Paris, 1777, 2 vol. in-4°) a vieilli et est aujourd'hui bien en arrière de la science; il en est de même de Schmidt, *Histoire des Allemands depuis les temps les plus anciens jusqu'en* 1597, traduit de l'allem. par J. C. de Laveaux (Liége, 1784-1789, 8 vol. in-8°), qui s'arrête d'ailleurs au moment le plus important. Mais d'excellens ouvrages sur ce sujet ont été publiés en Allemagne même : nous ne parlerons pas des nombreuses monographies parmi lesquelles l'*Histoire des empereurs de la maison de Hohenstaufen et de leur temps*, par M. de Raumer, l'*Histoire de la ligue anséatique* de M. Sartorius, l'*Histoire de Prusse*, de M. Jean Voigt, l'*Histoire de l'État prussien*, par M. Stenzel, celle des anciennes confédérations de peuples, des villes libres, etc., mériteraient une mention particulière; mais nous appellerons l'attention sur deux ouvrages généraux, l'un de M. Luden (*Geschichte des teutschen Volkes*, Gotha, 1826 et suiv. t. 1-7, in-8°); l'autre de M. de Pfister (*Geschichte der Teutschen*, Hambourg, 1829 et suiv., t. 1-4, in-8°). Un autre

ouvrage très important, mais un peu plus ancien est celui de M. K. Ad. Menzel, *Geschichte der Deutschen*, Breslau, 1815-1822, in-4°, 4 vol. Pour la connaissance des sources de cette histoire on peut consulter l'ouvrage de Dahlmann, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, Goett. 1830, in-8°. J. H. S.

ALLEMAGNE (MER D'), *voy.* NORD (*mer du*).

ALLEMANDE. Danse originaire de l'Allemagne. Cette figure chorégraphique composée de passes tout-à-fait pittoresques, et dans laquelle un cavalier semble coquetter entre deux dames et les courtise tour à tour, s'exécute sur un air très gai dont la mesure se bat à deux temps. On l'a dansée autrefois en France, elle est maintenant exilée de nos salons, et bien à tort, car elle est infiniment plus gracieuse qu'un grand nombre de figures qui l'ont remplacée. Quelques personnes se hasardent encore à danser l'*allemande* lorsqu'elles en sont priées, mais la tradition s'en perd de jour en jour et bien peu la connaissent aujourd'hui. V. R.

ALLEMANDES (LANGUE ET LITTÉRATURE). 1° *Langue.* On ne sait rien de bien positif sur l'origine de la langue allemande. Les uns la font dériver du sanscrit, langue des savans de l'Inde, et qu'on regarde comme la plus parfaite de toutes les langues du globe; d'autres la font venir du persan, l'un des plus beaux idiomes de l'Orient. Il serait possible, en effet, d'après les recherches les plus récentes, que le persan eût été la base de la langue des peuples qui, à différentes époques, sortirent du fond de l'Asie, attaquèrent l'empire romain et élevèrent sur ses ruines divers états en Europe. Ces peuples sont désignés par des noms génériques, comme *Alemans*, mot composé de *All*, tout, et de *Mann*, homme, ainsi *hommes de toute espèce* (*voy.* l'art. ALEMANNI); *Germains*, hommes de guerre; et *Deutsche* ou *Teutsche*, *Deute*, *Diete*, *Teute* ou *Teutonen*, gens, peuple, Teutons. D'autres enfin ont donné à l'allemand une origine commune avec la langue grecque, et Morhof a même fait venir cette dernière de l'ancienne langue teutonique. Quoi qu'il en soit, il est constant que le sanscrit contient une foule de mots parfaitement analogues aux mots grecs, latins, teutoniques et italiens de la même signification. D'un autre côté il est certain qu'il existe une grande intimité de rapports entre l'allemand et le grec : de nombreux exemples ont prouvé que ces deux langues ont une égale flexibilité, une égale richesse, et que l'on peut aisément reproduire tous les poètes grecs en vers de la même mesure et presque mot à mot; mais le son dur et bruyant des consonnes allemandes contraste désagréablement avec la douceur harmonieuse de la langue d'Homère. Quant à l'affinité que l'on observe entre les mots persans et ceux des diverses langues germaniques, les recherches faites récemment par Frank, de Hammer, et d'autres savans allemands, ont prouvé qu'elle était frappante. On peut s'en convaincre en parcourant le vocabulaire très étendu publié par M. de Hammer dans les volumes 40, 50, 51 et suivans des *Annales littéraires* de Vienne. Un nombre très considérable de mots persans y sont comparés aux mots de même signification dans les langues gothique, danoise, suédoise, hollandaise, anglaise, allemande, et dans les nombreux dialectes de cette dernière langue. Cette affinité est également portée au plus haut degré d'évidence dans l'ouvrage de Dorn, publié à Leipzig en 1829, et intitulé : *Ueber die Verwandtschaft der Persischen, Germanischen und Lateinischen Sprache.* Cependant Adelung ne pense pas que la langue teutonique et le persan proviennent d'une même source; il croit, au contraire, que les migrations des Goths en Asie introduisirent des mots de leur idiome dans le persan. Enfin certains auteurs disent que la langue allemande appartient à une nombreuse famille d'idiomes, qui, venue des bords du Gange, s'est d'abord divisée en diverses branches sur plusieurs contrées de l'Asie occidentale, et s'est ensuite étendue sur presque toute l'Europe. Le slavon, le grec, le latin et les idiomes allemands appartiennent à cette famille des langues *indo-germaniques*, tandis que les langues anglaise, française, italienne, espagnole et portugaise doivent leur nais-

sance au mélange des langues germanique et latine.*

Les langues germaniques, teutoniques ou gothiques se divisent en deux familles ou cinq idiomes, savoir : la famille scandinave ou les langues du nord proprement dites, qui ont pour souche l'ancien idiome islandais, d'où dérivent le suédois et le danois. L'autre famille, la germanique proprement dite, après l'invasion des peuples de la Germanie en Angleterre, prend dans ces deux pays deux formes très différentes, tandis que dans le pays natal elle se partage en deux idiomes distincts, le *bas-allemand* (*platt-deutsch*) ou hollandais, et le *haut-allemand* (*hochdeutsch*) ou allemand littéral. Celui-ci a bien éprouvé, à travers les siècles, certaines modifications dans sa forme, par ses rapports de voisinage avec les autres langues germaniques; mais, pour le fond, il est resté pur, et pourrait, sans rien perdre, se passer des mots étrangers qui s'y sont introduits : il a conservé la plupart de ses racines, et c'est dans la langue même que les formes grammaticales ont pris leur développement, avantage inappréciable pour une langue, qui lui doit d'être poétique et d'offrir un organe plus parfait à la philosophie spéculative.

C'est vers le milieu du IV^e^ siècle qu'on trouve les premières traces d'écriture et de littérature chez les Mœso-Goths, ainsi nommés parce qu'ils habitaient la Mœsie, aujourd'hui la Valachie. Le plus ancien monument de la langue de ce peuple est la traduction des évangiles, par leur évêque Ulfilas qui florissait vers l'an 370, sous l'empereur Valens, dont il obtint pour ses compatriotes la permission de s'établir dans la Thrace. On lui attribue l'invention des caractères nommés depuis *gothiques*. On n'a conservé de cette traduction, qui date de 380 environ, qu'une partie des quatre évangiles et un morceau de l'Épître aux Romains. — Le haut-allemand (*hoch-deutsch*) comprend une grande variété de dialectes provinciaux que l'on considère comme formant deux idiomes essentiels : celui de la Haute-Allemagne ou Allemagne du sud (*oberdeutsch* ou *sud-deutsch*) et celui de la Basse-Allemagne ou Allemagne du nord (*niederdeutsch* ou *nord-deutsch*). La base de la langue d'Ulfilas paraît avoir été l'idiome de la Haute-Allemagne, et les noms de nombre, *ains, twai, thrius,* etc., semblent indiquer, dans cette langue, une transition de cet idiome à celui de la Basse-Allemagne. On y trouve aussi beaucoup de mots étrangers qui sont vraisemblablement thraces, et plusieurs mots anglo-saxons qui font encore partie de la langue anglaise. C'est dans ce monument gothique qu'il faut chercher la source de ces langues anciennes qui de siècles en siècles s'éloignent de leur origine suivant les localités. — Ce n'est que dans le VIII^e^ siècle, sous Charlemagne, que l'allemand commence à se former et à se fixer, jusqu'à ce qu'enfin, au commencement du XIII^e^, dans le même temps où l'on voit paraître les troubadours du midi, naissent dans le nord de l'Europe deux littératures assez riches, savoir : l'islandais et celle de la Haute-Allemagne ou de la Souabe, sous le règne des empereurs de la maison de Hohenstaufen, qui comprend la brillante période des *minnesinger*.

Le changement qui s'opéra alors dans la langue est remarquable. Le dialecte *alémanique*, on nommait ainsi celui de la Souabe, obtint une telle prépondérance sur les autres qu'on peut fixer cette époque comme celle où le haut-allemand (*hochdeutsch*) devint une langue commune à tout l'empire germanique, tandis que le bas-allemand (*plattdeutsch*) fut de plus en plus considéré comme un simple patois, bien que cet idiome ait eu assez d'influence sur la prononciation de l'allemand moderne. L'école des troubadours (*minnesinger*) contribua puissamment à former et à polir le langage;

(*) Pour compléter ce résumé d'opinions diverses, nous dirons que M. Ernest Jæckel a cherché à établir que la langue allemande est la mère du latin, et que le peuple romain lui-même doit son origine aux tribus germaniques venues en Italie dans la plus haute antiquité (*De l'origine germanique de la langue latine et du peuple romain*. Breslau, 1830, 245 pages in-8°). L'identité d'un certain nombre de racines des deux langues n'est pas douteuse; mais avant d'en tirer aucune conclusion, il aurait fallu, ainsi que l'ont fait Niebuhr et M. Grotefend, remonter du latin à la langue osque et à celle des Sabins, seules bases solides d'une comparaison de cette nature. J. H. S.

ce qu'il a produit ensuite de meilleur en vers et en prose n'a pu servir qu'à des progrès lents et bornés. Enfin Luther vint lui donner un puissant essor en traduisant la Bible qui était restée hors de la portée du vulgaire. Ainsi il prépara l'époque où la langue nationale devait devenir celle du législateur, du jurisconsulte et du savant qui tous jusque là n'avaient parlé et écrit qu'en latin. Plus tard et à différentes époques, Opitz, justement nommé le *père* de la nouvelle poésie allemande, Lohenstein, auteur d'*Arminius* et *Thusnelda*, et Hagedorn achevèrent de former et d'enrichir le langage. Cependant vers la fin du XVII^e^ siècle, qui fut celui de la littérature française, les progrès furent retardés par cet esprit d'imitation, nécessaire, il est vrai, au moment où les arts commencent à naître, mais qui a ses inconvéniens comme ses avantages. La langue française, par les progrès qu'elle avait déjà faits, acquit une si grande influence qu'elle s'introduisit, non-seulement dans toutes les cours de l'Europe, mais aussi parmi tous les gens instruits et bien élevés, et elle domina à un tel point en Allemagne que la langue nationale fut, pour ainsi dire, repoussée des cercles de la haute société. C'est ainsi qu'une foule de mots français passèrent dans l'allemand, où ils sont restés comme implantés, malgré tous les efforts que le patriotisme des écrivains nationaux a pu faire jusqu'à ce jour pour en purger leur langue. Enfin vers le milieu du XVIII^e^ siècle, Gellert, Rabener, Zachariæ, Klopstock, Lessing, Wieland, Jacobi, Engel, Nicolaï et d'autres poètes ou prosateurs distingués commencèrent l'ère de la nouvelle littérature allemande, que dans le siècle suivant les Bürger, les Tieck, les Kotzebuë, les Schlegel, les Kleist, et surtout les Herder, les Gœthe, les Schiller, ont élevée à ce haut degré de splendeur où nous la voyons aujourd'hui.

Le haut-allemand (*hochdeutsch*) est la langue universellement écrite dans tous les états de l'Allemagne, et celle que les gens instruits et bien élevés parlent avec plus ou moins de pureté, suivant qu'ils s'éloignent ou se rapprochent de leur idiome provincial; car les Allemands, n'ayant pas comme les Français et les Anglais une capitale, une académie dont ils reconnaissent la suprématie, ont dû éprouver le même sort que les différens peuples de l'ancienne Grèce, quant aux nuances de la prononciation. Aussi est-il difficile de déterminer la partie de l'Allemagne où on parle le mieux, comme a voulu le faire Adelung en disant que le haut-allemand est le dialecte haut-saxon ou de la Misnie. Il serait plus exact de dire, en s'autorisant de l'histoire et des développemens successifs du langage, que le meilleur allemand est celui de la Haute-Allemagne, tel que les bons écrivains l'ont épuré et perfectionné depuis Luther, et tel qu'il s'est introduit dans la bonne société. Le haut-allemand n'est donc pas un idiome particulier à une seule nation de l'Allemagne, et les prétentions de la Saxe à cet égard n'ont été qu'une usurpation passagère. Cependant il règne une différence tranchée entre les dialectes du sud et ceux du nord; on peut même fixer géographiquement cette différence en prenant pour limite le 50 $\frac{1}{2}$ degré de latitude, c'est-à-dire en tirant, à partir du Rhin, une ligne qui passe entre Coblentz et Bonn, sur la crête des montagnes de Thuringe, et à l'est par les montagnes de la Bohème, frontières naturelles de ce pays du côté de la Saxe.

En suivant cette division, on remarque les idiomes suivans : I^o^ La LANGUE DU SUD-OUEST, dite *alémanique* (*voy.*), qui a trois branches fort distinctes, savoir: *les idiomes de la Suisse*, qu'on peut regarder comme les restes de l'ancienne langue du XIII^e^ *siècle*, soit pour les sons, soit pour l'accent, lequel, dans l'Allemagne même, a pris un tout autre caractère. Ainsi la Suisse, si long-temps isolée et sans rapport avec l'Empire, a le plus fidèlement conservé la langue de ses ancêtres; l'*idiome de l'Alsace* qui, séparée des autres provinces, a éprouvé le même sort que la Suisse : mais la séparation s'étant faite plus tard, cet idiome se rapproche beaucoup plus de la prononciation générale; l'*idiome de la Souabe*, qui fut, il y a 600 ans, la base de la langue moderne, mais qui n'est plus en faveur aujourd'hui, et qui a peut-être le tort d'a-

voir emprunté à la France le système des sons nasaux que les provinces du nord ne connaissent point du tout. — II° La LANGUE DU SUD-EST, c'est-à-dire de la Bavière et de la monarchie autrichienne, qui, par des nuances moins frappantes, se subdivise en plusieurs rameaux. La marque distinctive de tous ces dialectes est d'avoir conservé les quasi-diphthongues *ie*, *uo*, qui répondent au *ie*, *ue*, *uo* de l'espagnol et de l'italien, et se prononcent comme *i*, *ou*, suivis d'un *e* presque muet. Le reste de l'Allemagne les prononce comme *i* et *ou* longs que l'on écrit *ie* et *u*. — Dans le centre de l'Allemagne on remarque deux dialectes, l'un appartenant au sud, l'autre au nord, ce sont : III° L'IDIOME DE LA FRANCONIE, qui s'étend des frontières de l'Alsace jusqu'aux limites des bords du Rhin, et de l'autre côté, à peu près dans la même direction, jusqu'aux extrémités de la Saxe méridionale. — IV° LE DIALECTE DE LA HAUTE-SAXE qui forme la transition des peuples du sud à ceux du nord; il se divise assez distinctement en *langue de Thuringe* ou *des duchés* et en langue de l'*électorat*, c'est-à-dire du royaume de Saxe actuel et de la Saxe prussienne. C'est la seule province du nord qui n'ait presque rien retenu du *plattdeutsch*, et c'est pour cela que, parlant la langue du sud purement, seulement avec plus de douceur, cette province a la renommée de la prononciation la plus agréable. Le *silésien* n'en diffère qu'à très peu d'égards. — Enfin les idiomes du nord se divisent en trois branches. V° LA LANGUE DU NORD-OUEST, savoir : *les idiomes du Bas-Rhin* ou de la *Basse-Franconie*, qui s'étendent le long du Rhin, et finissent par se fondre avec le *hollandais* et l'*idiome de Westphalie*. — VI° LE BAS-SAXON que l'on trouve au centre du nord. Il se parle le plus purement entre le Weser et l'Elbe. Il diffère essentiellement du haut-allemand, et ressemble plutôt aux langues du nord. Il s'étend jusqu'à la ville de Flensbourg, après laquelle commence le danois; et de l'autre côté jusque dans le Mecklenbourg. Cet idiome, en appliquant les élémens les plus austères du nord aux formes de la langue du sud, devient un langage délicat, mais assez perçant et directement opposé à l'organisme du haut-allemand. — VII° Enfin vient l'*idiome du nord-est* ou de l'ancienne monarchie prussienne, qui s'étend depuis le Mecklenbourg sur tout le littoral jusqu'à la Livonie, et jusqu'aux frontières de la Silésie et de la Pologne. La ville de Berlin a un idiome qui lui est propre et qui diffère de celui de ces provinces. La prononciation en est plus douce et plus élégante que celle des autres dialectes.

Il a existé long-temps en France un grand préjugé contre la langue allemande. Les mots *tudesque*, *welche* et *barbare* sont synonymes dans les écrits de plusieurs de nos meilleurs auteurs. Mais depuis que les chefs-d'œuvre des Wieland, des Schiller, des Gœthe, ont trouve chez nous des traducteurs capables de nous faire sentir les beautés de la littérature allemande, on est enfin revenu de l'opinion défavorable que l'on avait si injustement conçue de l'une des plus belles langues de l'Europe. Cette langue est celle d'un peuple qui depuis des siècles avance dans la civilisation, et qui a reçu dans son idiome les résultats de ses propres recherches, les formes nouvelles que la réflexion lui a fait trouver dans la civilisation de toutes les tribus germaniques, ainsi que dans les langues des nations les plus policées du globe. Elle est capable de suivre la science dans toutes ses profondeurs et l'art dans son plus grand essor. Les racines allemandes, conservées dans presque toute leur pureté native, sont en général imitatives et expriment des idées qu'il est impossible de transmettre dans une langue comme le français, où les mots de cette nature sont beaucoup plus rares. Cette qualité jointe à la flexibilité, à la richesse de l'allemand, en fait une langue éminemment poétique; aussi n'y a-t-il point de poésie moderne plus originale, plus pittoresque et plus variée que celle des Allemands. La plupart des mots peignent pour ainsi dire à l'oreille et à l'imagination, pendant que le son exprime l'idée. « On sent, dit M^me^ de « Staël, dans un seul mot plusieurs « images; comme la note fondamentale « d'un accord, on entend les autres

« sons dont il est composé. » Cette heureuse combinaison d'images et de pensées dans une seule expression ne peut souvent être rendue en français qu'au moyen d'une périphrase et aux dépens de la netteté. C'est surtout dans la beauté et la variété des épithètes qu'on reconnaît tout le prix de cette facilité que les écrivains allemands ont de créer certains ordres de mots en ne consultant que le goût et l'étymologie, et qui leur permet une foule de constructions particulières. Leurs prépositions adverbiales servent à des compositions bien plus riches et plus expressives que les phrases adverbiales que le Français est forcé d'employer pour rendre les idées complexes. L'allemand peint d'un mot à l'esprit ce que le français ne lui apprend que successivement. D'ailleurs plusieurs de ces prépositions ayant la propriété de se séparer du verbe donnent ainsi au discours plus d'élégance pittoresque, plus d'énergie, plus de variété. Il faut être en état d'apprécier le génie de la langue allemande, si différent de celui du français, pour sentir tout ce que peut produire cet heureux mécanisme. Le nombre des mots allemands surpasse déjà de beaucoup celui des autres langues modernes de l'Europe, et cette richesse, comme on le voit, peut s'accroître presqu'à l'infini. Ajoutons à cela l'avantage inappréciable de l'inversion, la prodigieuse variété d'effets et de combinaisons qui naissent de cette libre disposition des mots, arrangés de manière à faire valoir toutes les parties de la phrase, à les couper, à les suspendre, à les opposer, à les rassembler, à attacher toujours l'oreille et l'imagination, et l'on sentira combien il est facile à une telle langue de s'approprier les beautés des langues de l'antiquité. Aussi quelle nation pourrait imiter dans son idiome les poésies d'Homère et de Virgile comme Voss, les Dialogues de Platon comme Schleiermacher, et pousser l'art de traduire les langues modernes aussi loin que les Schlegel, les Malsbourg, les Gries et les Tieck, qui ont reproduit presque littéralement les chefs-d'œuvre de Shakespeare, de l'Arioste, du Tasse, de Calderon et de Cervantes ?

Malgré tant d'avantages, cette langue a des défauts essentiels auxquels il n'est guère possible de remédier. Sa prononciation n'est pas agréable, ses syllabes sont en général dures et aiguës, ses terminaisons sont trop monotones, et les signes ou désinences de ses déclinaisons sont tellement sourds et uniformes qu'on a souvent beaucoup de peine à distinguer les rapports que les mots ont les uns avec les autres dans la composition d'une phrase. Il est vrai que les Allemands suppléent à ce défaut par leurs articles ; mais c'est là précisément ce qui rend leur construction traînante et embarrassée, et ce qui ôte à leur diction la grace et la souplesse du latin, sans lui donner la clarté et la rapidité du français. Une des premières qualités d'une langue est de présenter à l'esprit, le plus tôt et le plus clairement possible, les rapports des mots entre eux : et c'est un des mérites incontestables de la nôtre, car tout ce qui n'est pas clair n'est pas français ; mais, comme l'a dit Voltaire :

Est-ce assez, en effet, d'une heureuse clarté ?
Et ne péchons-nous pas par l'uniformité ?

Les principaux lexicographes allemands sont Adelung, Campe, Fulda, Kinderling, Voigtel, Stosch, Eberhard et Heinsius. Voici les titres exacts des dictionnaires les plus utiles et les plus recherchés : Adelung (J.-Ch.), *Versuch eines vollst. grammat. krit. Wœrterbuches der hochdeutschen Mundart*, 4 v. in-4°, Leipzig, 1793 à 1801. Il en a paru un extrait in-8°, 4 vol., Leipzig, 1793 à 1802.—Campe (J.-H.), *Wœrterbuch der deutschen Sprache*, 5 vol. grand in-4°, Brunswick, 1807 à 1811, auquel il faut ajouter l'ouvrage suivant : *Wœrterbuch zur Erklœrung der unserer Sprache aufgedrungenen fremden Wœrter*, in-4°, Brunswick, 1813. — Heinsius (Th.), *Volksthümliches Wœrterbuch der deutschen Sprache*, 4 vol. in-8°, Hannover, 1818-1822. *Voy.* aussi *Geschichte der Sprach-Dicht-und Redekunst der Deutschen* du même M. Heinsius (4e éd., Berlin, 1829); M. Pœlitz, *Gesammtgebiet der deutschen Sprache* (Leipzig, 1825, in-8°, 4 vol.), et la *Synonymique allemande* de Eberhaard et Maas, en 3 vol. refondus par Gruber (6 vol. in-8°, Halle, 1826 et suiv.). — La première grammaire

allemande, celle de Valentin Ickelsamer, parut dans le XVI^e^ siècle. Les principales grammaires modernes sont celles d'Adelung, de Heynatz, Moritz, Roth, Hünerkoch, Reinbeck, Heyse, Heinsius, Pœlitz et Grimm. Ce dernier a suivi une nouvelle marche dans l'exposition des règles de la langue allemande : il a fait une grammaire historique qui suit le langage dans toutes ses phases successives, en commençant par les vestiges épars dans les historiens latins et grecs, et passant de là au premier écrit indigène connu, à la traduction de la Bible par Ulfilas. Après avoir indiqué les sources qui restent de l'ancienne langue, l'auteur expose les formes des parties du discours dans les différentes provinces de l'Allemagne et aux diverses époques jusqu'à ce jour. Ce système a l'avantage incontestable d'être en même temps le plus agréable, le plus instructif, et le plus simple, parce qu'il résulte de la nature même de l'idiome. Aucun peuple ne pourrait se vanter d'avoir un code aussi savant et aussi méthodique de sa langue. En voici le titre: *Jacob Grimm's Deutsche Grammatik*, Gœttingue, 1822 à 1831, grand in-8°, t. I-III.

Il s'est formé de bonne heure des sociétés ayant pour objet de ramener à sa pureté native et de développer la langue nationale. Les premières se réunirent à Weimar (1617), à Strasbourg (1633), à Nuremberg (1644) et à Hambourg (1646). En 1697 la *Société allemande de Leipzig* entreprit la même tâche et reçut une impulsion nouvelle par Gottsched qui la réorganisa trente ans plus tard. Au milieu du siècle dernier s'y joignit la *Société de Kœnigsberg*; mais la langue avançant toujours d'elle-même et les grands écrivains lui donnant tour à tour des formes et des tendances nouvelles, on ne réussit pas à la fixer, et tous ces établissemens furent d'une utilité médiocre. D'autres plus récens ont rendu des services plus grands par la publication de quelques anciens monumens de la langue, et il convient de faire mention de la *Société de Berlin pour la langue allemande*, fondée par MM. Wolke et Krause en 1815, et qui a publié des annales (t. I, Berlin, 1820), et de la *Réunion savante de Francfort* dont M. Grotefend eut la première idée, et qui publia la première livraison de ses *Dissertations* en 1818. Mais il est certain que des particuliers ont plus fait pour la langue que toutes ces institutions : l'activité d'aucune n'a produit des résultats semblables à la grammaire de M. Grimm, à l'immense *Trésor de la langue allemande*, avec les étymologies, qu'annonce M. Graff, membre de l'académie de Berlin et auteur de *Diutiska*, ou aux éditions d'anciens monumens allemands publiées par Van der Hagen, Zeune, Lachmann, Benecke, Büsching, Primisser, Lassberg, Mone, Grotefend, Guillaume Grimm, Guillaume Müller, etc. *C. L. m.*

II. *Littérature.* Les Allemands ont eu du patriotisme depuis le temps où les Romains s'efforçaient de les subjuguer : la haine contre les conquérans ne leur permit pas de profiter de leurs progrès dans les lettres et les arts; ils restèrent barbares. Charlemagne les ayant vaincus après une lutte opiniâtre, les fit entrer dans son grand empire, et leur donna des écoles et des maîtres. Dès lors, instruits par le clergé, les Allemands ne restèrent point en arrière sous le rapport des études littéraires, et dans la suite elles ne furent nulle part plus florissantes. Aussi c'est du règne de Charlemagne que les Allemands datent le commencement de leur histoire littéraire. Leurs premiers essais dans la langue nationale furent des traductions du latin. Aux X^e^ et XI^e^ siècles plusieurs abbayes de l'Allemagne se distinguèrent par le goût des lettres qu'elles propagèrent. On y rédigea des chroniques, mais en latin, suivant l'usage alors général en Europe. La paraphrase métrique des évangiles par Ottfried de Wissembourg est un des plus anciens monumens de la langue allemande; Notker, abbé de Saint-Gall, se servit aussi de la langue allemande dès le commencement du XI^e^ siècle; on a du même temps un hymne d'un poète anonyme sur saint Annon. Au XII^e^ siècle, pendant le règne des empereurs de la maison de Souabe, commence la brillante époque des *minnesinger* (*voy.* ce mot, et celui de HOHENSTAUFEN) ou troubadours. A cette époque appartiennent les *Nibelungs* (voy.), l'*Ot-*

nit, le *Lohengrin*, le *Heldenbuch* (voy.) et d'autres grands poèmes épiques. L'allemand fut alors la langue de la cour; les poètes chantèrent à l'envi pour plaire aux grands et aux dames; l'émulation hâta le perfectionnement de l'idiome national; des princes même ne dédaignèrent pas de disputer la palme aux poètes de profession. Depuis le milieu du XIII^e^ siècle on rédigea en allemand des recueils de lois et de coutumes, tels que le *Miroir de Saxe* et le *Miroir de Souabe*. On commença également à écrire l'histoire dans l'idiome national. Otton de Horneck composa sa chronique rimée, l'ouvrage allemand le plus considérable qu'on ait de cette époque; d'autres chroniqueurs, tels que Jacques de Kœnigshofen, Thurnmayer ou Aventin, Sébastien Franke (*voy.*), se servirent également de cet idiome. Au XIV^e^ siècle se formèrent sous le nom de *meistersænger* ou de maîtres du chant, dans des villes importantes comme Nuremberg, Strasbourg et Mayence, des écoles de poètes artisans, des corporations poétiques à l'instar des corps d'arts et métiers, où la poésie, il est vrai, devint un métier de rimeurs, mais n'en contribua pas moins à former la langue et à éveiller dans le peuple le goût des jouissances intellectuelles. On commença à s'occuper de systèmes philosophiques qui ne fussent plus empruntés aux anciens et aux Arabes; Albert-le-Grand parut un homme merveilleux dans son temps, ainsi que Agricola, Conrad Celtes, Trithémius. Les mathématiques, l'astronomie commencèrent également à être cultivées; les universités devinrent des foyers de lumières et éclipsèrent les couvens où jusque là elles avaient été concentrées. En inventant l'imprimerie, les Allemands hâtèrent les progrès des sciences et des lettres chez eux, aussi bien que dans le reste de l'Europe. Ils apprirent à penser librement, et l'étude de la Bible les forma à la critique. La domination du clergé avait enfanté des abus intolérables : des hommes savans eurent le courage de les signaler. Le XV^e^ siècle vit naître deux écrivains satiriques, Sébastien Brant (*voy.*) et Thomas Murner (*voy.*). Dans le siècle suivant on alla plus droit au but : Reuchlin, Ulrich de Hutten, Melanchthon et enfin Martin Luther, le plus grand homme de ce temps (*voy.* ces noms), opérèrent, en attaquant de front les abus, une révolution qui sauva la liberté de la pensée, et par laquelle une grande partie de l'Allemagne fut soustraite au joug spirituel de Rome. Luther fit voir par ses écrits combien la langue allemande pouvait acquérir d'énergie sous la plume d'un homme de génie. Les théologiens engagés dans de vives disputes sur les dogmes furent obligés de s'instruire; l'ignorance ne leur était plus permise : ils lancèrent dans le monde des milliers d'écrits qu'il a bien fallu oublier pour se souvenir de choses plus intéressantes. Les jurisconsultes se signalèrent en même temps; ils se formèrent dans les universités comme les théologiens. Ces universités (*voy.*) rivalisèrent ensemble dans les pays catholiques : quelques-unes furent sous l'influence du jésuitisme; la liberté de penser ne se maintint que dans les universités protestantes; encore l'esprit de secte y dominait-il comme le fanatisme régnait dans la plupart des universités catholiques. Au commencement du XVII^e^ siècle on vit naître des sociétés pour la culture de la poésie pastorale : c'était le goût du temps. Opitz, Flemming, Gryphius (*voy.* ces mots) répandirent, par leur exemple, le goût des compositions poétiques. Dans la prose on mêlait des mots étrangers à l'allemand; la langue du pays s'altérait de plus en plus; l'allemand du XVII^e^ siècle était un jargon barbare. Gottsched vint au XVIII^e^ siècle la purifier et la ramener à son génie primitif. C'est là un mérite qui lui vaudra toujours la reconnaissance de sa nation. Malheureusement Gottsched voulut non-seulement une langue correcte et élégante, mais des formes régulières jusqu'à la symétrie. Il poussait le classicisme à l'extrême. Le génie allemand ne s'accommodait point de l'imitation servile de modèles étrangers. Haller, Hagedorn, Gellert (*v.* ces noms, ainsi que tous ceux qui suivent), tous maniant habilement leur idiome, ne s'éloignèrent pas beaucoup encore des chefs-d'œuvre classiques; mais en Suisse Bodmer et Breitinger travaillèrent dans un sens opposé à l'école de Gottsched qu'on appe-

lait aussi l'école de Leipzig; et les poètes qui leur succédèrent n'écoutèrent que leurs inspirations, et préférèrent l'originalité aux imitations. Lessing, critique judicieux et spirituel, encouragea par ses préceptes et par son exemple à préférer au théâtre étranger les pièces dramatiques composées avec toute la liberté du génie allemand. La seconde moitié du XVIII^e siècle est l'époque florissante de la littérature allemande : c'est le beau siècle de l'Allemagne, et peut-être ce siècle se prolonge-t-il encore. C'est alors que Wieland reproduisit dans le style allemand la grace et l'élégante facilité du philosophe de Ferney, dont il n'avait toutefois ni la vivacité spirituelle ni l'acrimonie; c'est dans ce siècle que Schiller, à la fois philosophe et grand poète, mit sur le théâtre les plus beaux sujets de l'histoire moderne; que Gœthe, impétueux et plein d'imagination dans sa jeunesse, sage, correct et classique dans un âge plus avancé, s'éleva au premier rang dans la poésie épique et lyrique, dans le roman et au théâtre; que Herder mêla la philosophie et la poésie de manière à donner à celle-ci un caractère plus austère et à rendre l'autre plus abordable au grand nombre; que Richter, dit Jean Paul, composa des romans à la fois plaisans et pathétiques; que les Stollberg, Voss, Bürger, Hœlty, Matthisson, les Schlegel, multiplièrent les chefs-d'œuvre; c'est dans le même siècle que Kant, Jacobi, Fichte, Schelling pénétrèrent dans les profondeurs si souvent obscures de la philosophie, mais sans décider les grandes questions peut-être insolubles pour nous; que Jean de Müller se fraya une nouvelle carrière dans l'historiographie, où d'habiles professeurs tels que Schlœzer, Eichhorn, Heeren portaient le flambeau d'une critique intelligente appuyée sur une vaste érudition; que d'autres savans, tels que Heyne, Wolf, Hermann, Bœkh, Creuzer, furent les ornemens de la philologie, dans laquelle les Allemands excellent depuis un siècle. On pourrait citer un grand nombre d'écrivains distingués qui ont contribué, dans cette époque, à enrichir et à illustrer la littérature allemande, qui actuellement n'a rien à envier à aucune littérature de l'Europe, et mérite d'être étudiée par les autres nations à cause de son originalité. En même temps Kotzebue et Iffland ont déployé une fécondité étonnante en travaillant pour le théâtre, et le genre subordonné des contes a été relevé un peu plus tard par Hoffmann, Tieck, Zschokke, Van der Velde, etc.

Si l'Allemagne n'a pas produit beaucoup d'écrivains politiques, il faut en attribuer la cause à l'esclavage de la presse et à l'ascendant que les grandes puissances y exercent. Cependant la littérature périodique y est fort active, et nulle part peut-être on ne publie autant de journaux et de recueils hebdomadaires ou mensuels. En 1830 on comptait environ 100 journaux politiques, 220 journaux non politiques, et près de 150 recueils ou revues paraissant à terme fixe. Parmi les journaux politiques la *Gazette universelle d'Augsbourg*, appuyée sur une immense correspondance, est au premier rang; les autres se composent en grande partie d'extraits de journaux étrangers. Ce n'est pas au reste dans ces feuilles censurées et surveillées par la défiance de l'autorité qu'il faut chercher à reconnaître le génie allemand : il ne domine que dans les compositions qui ne touchent pas à la politique.

Les arts n'ont peut-être pas fait les mêmes progrès. Non que le goût pour les arts manque aux Allemands : le grand nombre de monumens gothiques qui embellissent les villes d'Allemagne prouve que l'architecture et la sculpture y ont eu beaucoup d'habiles maîtres dès le moyen-âge; et long-temps avant d'autres nations l'Allemagne a eu une école de peinture dont les ouvrages sont encore admirés malgré la raideur des formes et le peu d'invention. Déjà en 1348 il se forma une corporation de peintres en Bohème. Un siècle après il y eut une école de peinture à Breslau. Un peu plus tard il s'en forma une autre à Nuremberg, où l'on excellait d'ailleurs dans la peinture sur verre. D'autres villes florissantes, surtout Augsbourg, Ulm, Cologne, Mayence, rivalisaient avec Nuremberg dans la culture des arts. Les abbayes contribuaient avec les villes libres à les

faire fleurir. Cologne surtout a produit beaucoup de peintres. Hemmelinck, Albert Dürer, Martin Schoen, Hans Holbein, sont des noms fameux dans l'art de la peinture à cette époque. Quand la gravure fut inventée, les Allemands s'y livrèrent également avec ardeur. Au XVI^e^ siècle la peinture dégénéra, et elle ne s'est jamais relevée de manière à former une école qui passât pour telle à l'étranger; ce qui n'empêche pas qu'on ne trouve dans beaucoup de villes, surtout dans les capitales, des artistes pleins de mérite, et des professeurs d'une haute capacité. Aucun prince allemand peut-être ne s'est montré plus enthousiaste pour les beaux arts que le roi de Bavière actuel Louis I^er^, qui consacre une partie considérable de ses revenus à élever et à embellir des monumens publics.

Pour terminer par quelques mots sur le caractère allemand, dans lequel il faut chercher en partie la cause de la situation et de l'état moral et politique de la nation, nous dirons que les Allemands sont un peuple sérieux et phlegmatique jusqu'à l'apathie, du moins dans quelques provinces; qu'ils sont honnêtes, francs, laborieux, patiens et soumis. Il faut une longue suite d'avanies pour les soulever contre le joug qui pèse sur eux; et ils sont tellement esclaves de l'habitude qu'ils respectent et supportent en silence des abus qui paraîtraient intolérables à des peuples d'un caractère plus vif. Ils réussissent parfaitement dans les arts et les sciences qui demandent de la patience, de l'application, et des recherches laborieuses. Leurs troupes se font remarquer par la discipline, l'obéissance et l'endurcissement aux fatigues. La noblesse a plus de priviléges et par conséquent plus de vanité en Allemagne qu'ailleurs; mais aussi le reste de la nation possède plus de goût pour les études solides et le véritable savoir. Avec moins de princes, moins de noblesse, moins de souverainetés en miniature, l'Allemagne occuperait un rang élevé parmi les grands états de l'Europe. Dans son état actuel elle suivra les destinées de l'Autriche ou de la Prusse, ou les puissances étrangères se serviront de la jalousie mutuelle et de l'ambition de quelques-uns de ses princes pour abaisser les autres; et tant qu'il n'y aura pas plus d'unité, d'union et d'esprit patriotique, l'Allemagne sera malheureusement exposée à être, comme par le passé, ravagée par les armées étrangères tous les 20 ou 30 ans. D-G.

Après cette revue rapide de la marche progressive suivie par la langue et par la littérature allemandes, il est nécessaire, pour achever la statistique intellectuelle de nos voisins, de porter encore nos regards sur différentes autres branches des connaissances, dans lesquelles ils ont excellé ou excellent encore maintenant. Celles qui leur doivent les services les plus signalés sont, 1° la théologie dont ils firent une science des plus élevées, des plus vastes et des plus intéressantes, surtout depuis les Michaëlis, Ernesti, Mosheim, Reinhard, Schleiermacher, de Wette; 2° la philosophie spéculative si conforme à leur génie et au goût qui les porte à l'abstraction. Il sera question des nombreux systèmes enfantés par la philosophie allemande sous ce mot même, et aux articles que nous consacrerons aux principaux philosophes tels que Leibnitz, Wolf, Kant, Frédéric-Henri Jacobi, Fichte, Schelling, Hegel, Oken, etc. : et en donnant l'histoire du droit et de la théologie, nous aurons aussi à faire connaître les admirables applications qu'ils en ont faites à ces sciences; 3° la philologie qui exige cette laborieuse patience et cette curiosité toujours éveillée sur les moindres détails qui appartiennent essentiellement aux Allemands : il en sera question plus bas; 4° l'histoire pour laquelle ils ont réuni les matériaux avec une constance infatigable, sans cependant réussir toujours à élever ensuite des monumens comme l'*Histoire de la Suisse* de Jean de Müller. Outre les grands maîtres nommés plus haut, Raumer, Wilken, Schlosser, Manso, Dohm, Niebuhr, Luden, Pfister et plusieurs autres ont donné dans ce genre d'excellens ouvrages, auxquels on peut ajouter les remarquables travaux de Mannert, d'Uckert et de Charles Ritter sur la géographie comparée. 5° La mythologie et la symbolique ont été en quelque sorte créées par Voss, Creuzer, Kanne, Ramler et Gœrres; et 6° enfin la critique

scientifique et littéraire y est arrivée à un point de minutie érudite dont en France on n'a pas même l'idée.

En général, la science pure, l'érudition, prédomine chez les Allemands, moins exercés à l'art de l'exposition. La solidité et la profondeur de l'esprit ne leur semblent guère s'accorder avec le talent de traiter les matières avec une élégance trop voisine de la frivolité. Toutefois ils ne manquent pas d'esprits originaux, créateurs dans leurs ouvrages, et ceux-ci se distinguent même le plus souvent par une imagination active et par une grande hardiesse dans les combinaisons; mais l'appareil scientifique dont ils s'environnent ou la prétention philosophique qu'ils affichent les rend trop souvent lourds, embrouillés, inintelligibles. Au reste nous renvoyons pour cette matière à l'ouvrage de M^me^ de Staël sur *l'Allemagne*, et au jugement porté sur la littérature allemande par un Anglais dans le LII^e^ numéro de l'*Edinburgh Review*.

Nous terminerons par un coup d'œil sur l'état actuel des sciences et des lettres en Allemagne. Elles ont pris une nouvelle direction à la suite des mouvemens politiques qui se firent sentir partiellement depuis 1814, et qui éclatèrent avec fracas après notre révolution de juillet. La vie individuelle, absorbée par la méditation et l'étude, ne semble plus satisfaire aujourd'hui un peuple qui brillait surtout par ce côté-là : son activité intellectuelle adopte une tendance plus pratique et en quelque sorte plus publique, telle qu'il ne l'avait jamais connue. On revient d'une spéculation aride poussée à l'extrême et qui ne pouvait plus enfanter que des logomachies; et la poésie, devenue subtile et plutôt spirituelle qu'ardente, se détourne de cette voie, s'inspire de nouveau aux antiques traditions héroïques, se rapproche de la nature, et cherche encore une fois à se colorer de ses images. Quelques esprits, trop préoccupés des réformes matérielles qu'ils désirent pour leur pays, pousseraient même volontiers la réaction qu'ils favorisent jusqu'au bouleversement; et dans un moment où l'attention des étrangers commençait à se porter avec admiration sur les produits innombrables d'une érudition prodigieuse et féconde en beaux résultats, ils voudraient la discréditer comme pédante ou comme une entrave opposée au libre développement de l'homme social, du citoyen. Ils traitent la poésie de fille de l'oisiveté, et l'étude des langues anciennes et de la philosophie comme un passe-temps non moins vain, et propre seulement à nourrir dans l'esprit un faux orgueil, ou à entretenir le goût de la minutie.

Parmi les poètes contemporains Louis Uhland (*voy.*) est au premier rang : la première collection de ses poésies pleines de patriotisme parut en 1815, et depuis elles se sont répandues par toute l'Allemagne. Elles respirent l'indépendance, attachent par leur simplicité, et cherchent à imiter et à reproduire la nature sous ses aspects les plus pittoresques. Gustave Schwab (*Poésies*, 1829), Egon Ebert, (*Chansons, ballades et romances*, 1828) ont marché sur ses traces, et Gustave Pfizer, jeune homme dont le nom était déjà connu par l'activité politique de son frère, a révélé dans un autre recueil de poésies diverses le talent le plus élevé. Les *Guirlandes aux morts* du baron de Zedlitz (1828) ont excité au plus haut degré la sensibilité du public allemand, qui a aussi fait un accueil très favorable aux *Poésies* du voyageur naturaliste Adalb. de Chamisso. Celles de Rückert et du comte de Platen sont plus remarquables par la forme que par le fonds; dans leurs mètres très variés et imités ou des anciens ou des orientaux, ils ont surtout le mérite de la difficulté vaincue. Parmi les autres poètes lyriques de l'époque, le roi Louis de Bavière mérite peut-être une mention honorable, et nous ajouterons que le vénérable Tiedge et l'ingénieux Tieck ont dignement soutenu, dans les derniers temps, leur réputation depuis long-temps consacrée.

L'art dramatique porté si haut par les chefs-d'œuvre de Gœthe et de Schiller, et qui n'a pas été entièrement impuissant dans les mains de Werner, de Mullner, de Grillparzer, de Houwald, ni surtout de Henri de Kleist, a multiplié depuis ses productions sans obtenir les mêmes succès. Cependant on admire un talent réel dans quelques tragédies d'Immer-

mann, d'OEhlenschlæger, de Michel Beer; et Raupach, Louis Robert et Auffenberg ont quelquefois trouvé d'heureuses situations et des combinaisons fort intéressantes. Généralement le théâtre allemand se défraie encore principalement de traductions ou d'imitations de pièces françaises, mises en vogue chez nos voisins par les bulletins des journaux, et que d'innombrables *faiseurs* se hâtent d'arranger pour la scène nationale, si ce mot convient au théâtre allemand peut-être trop cosmopolite. Cette dernière qualité nous a du moins valu d'excellentes traductions de Shakespeare et de Calderon par Gries, Schlegel, de Malsbourg, etc. Malgré son originalité bien évidente, l'Allemand excelle surtout à reproduire avec une extrême souplesse de talent les chefs-d'œuvre étrangers : nous avons parlé plus haut des admirables traductions de Voss; celle du Dante par Ch. Streckfuss est une nouvelle preuve à l'appui de ce fait.

En Allemagne, comme en France, la poésie épique n'a plus que des chances médiocres : le public est trop préoccupé du présent pour se laisser toucher par les hauts-faits du passé et retrouver la foi aux antiques traditions qui fait comprendre le poète après l'avoir produit. Depuis la *Cécile* et la *Rose magique* d'Ernest Schultze et quelques productions de Lamothe-Fouqué, rien de bien remarquable n'a paru dans ce genre, si ce n'est la *Tunisiade* de Pyrker et l'*Arkona* de Furchau, qui l'une et l'autre ont échoué contre la froideur du public, sans doute justifiée par la froideur qui règne dans ces poèmes d'ailleurs combinés avec talent.

Dans le roman et la *nouvelle*, le grand maître Louis Tieck, et Zschokke, conteur plus froid et plus préoccupé des idées nouvelles, rappellent encore quelquefois l'essor qu'ils ont eux-mêmes imprimé à cette branche des lettres; tandis que M^mes^ Caroline Pichler, Schopenhauer et Thérèse Huber ajoutent aussi à leur ancienne célébrité par d'ingénieuses productions. D'autres conteurs aimés du public sont Spindler, Léopold Schefer, Frédéric Jacobs, Hæring dit Wilibald Alexis, de Witzleben, connu sous le nom de Tromlitz, et Steffens.

L'histoire, pour laquelle la littérature allemande depuis cent ans offre une mine inépuisable de précieux matériaux, est toujours une des branches cultivées avec le plus de succès par nos voisins. L'*Histoire du peuple allemand* par Luden et celle de l'*Empire othoman* par M. de Hammer sont de véritables monumens auxquels les étrangers rendent justice comme les nationaux. L'*Histoire des Allemands* du prélat Pfister mérite de leur être comparée : cet excellent ouvrage a ouvert dignement la série d'histoires spéciales qui seront successivement comprises dans la collection publiée sous la direction de Heeren, le Nestor des bons historiens modernes, et d'Uckert connu surtout par ses ouvrages géographiques, sous le titre de *Geschichte der europæischen Staaten*. Les *Étrusques* (1828) d'Ottfried Muller, sans s'élever aux vues neuves et brillantes de Niebuhr, dont l'*Histoire romaine* reste malheureusement inachevée, continuent avec fruit la restauration de l'histoire ancienne si heureusement commencée. Wersebe, Stenzel, Leo et Hüllmann se sont occupés avec talent du moyen-âge et de la patrie allemande, et Jean Voigt a poussé jusqu'au sixième volume une savante *Histoire de la Prusse*. D'autres ouvrages encore méritent d'être cités : ce sont l'*Histoire des Magyares* du comte J. de Mailath (1828-1831), *Les princes et les peuples de l'Europe méridionale au* XVI^e^ *et* XVII^e^ *siècle* (1828) de Ch. Ranke, l'*Histoire de la philosophie* (1829 et suiv.) de Henri Ritter, l'*Histoire de la religion et de l'église chrétienne* (1825 et suiv.) de Neander, l'*Histoire de la réforme en Allemagne* (1831 et 1832) de Marheinecke, et l'*Histoire de la civilisation* (1831 et suiv.) de Wachsmuth. Ce sont là les principaux témoignages qui attestent une vie intellectuelle toujours active, toujours créatrice chez nos voisins : dans ces ouvrages, la critique se joint à une immense érudition, et l'esprit religieux n'y nuit point à des vues extrêmement indépendantes et à cet esprit large et dégagé de préventions nationales qui qualifie si bien les érudits allemands pour la tâche difficile de l'historien.

L'une des gloires de l'Allemagne, nous

l'avons déjà dit, ce sont les études religieuses. Dans ce moment la théologie y est divisée en deux camps, le *rationalisme* d'une part et le *supranaturalisme* de l'autre (*voy.* ces deux mots). En vain la médiation a-t-elle été tentée entre les deux principes opposés, entre l'intelligence jalouse de ses droits et l'humble soumission au fait d'une révélation que la raison peut, dit-on, ne pas comprendre sans que l'autorité de cette révélation en soit ébranlée : non-seulement la lutte continue, mais une école nouvelle s'y est associée. On connaît la tendance de l'époque vers le *mysticisme :* en Allemagne elle est prononcée depuis dix ans; cependant cette aberration d'un sentiment d'ailleurs louable n'a pas laissé que de porter quelques fruits heureux. Une autre lutte d'opinions soulevée en Prusse par la réunion des deux principales branches du protestantisme en une *église évangélique* a fini plus paisiblement qu'on n'avait craint : la *Dogmatique chrétienne* où M. Schleiermacher a exposé avec simplicité et talent les doctrines fondamentales de cette nouvelle église, a dû mettre le sceau à la réunion désirée par le gouvernement, mais avec des conditions auxquelles toutes les consciences ne pouvaient pas souscrire (*voy.* Liturgie, Dogmatique, Évangélique (*église*). Bretschneider, Gesenius, Umbreit, Justi, Winer ont élargi le champ déjà vaste de l'exégèse sacrée (*voy.* ce mot) et, à l'exemple des Zollikoffer et des Reinhard, Ammon, Dræsecke, Schuderoff, Tzschirner, Haffner et autres ont donné à la théologie pratique des modèles dignes d'être suivis et utiles encore à l'édification domestique. Ici nous devons appeler l'attention du public français sur un ouvrage allemand qui a fait époque, et dont le succès ne peut être comparé qu'à celui du *Conversations-Lexikon*. C'est un ouvrage religieux destiné à l'usage de la famille, à l'édification privée, intitulé *Méditations religieuses* (*Stunden der Andacht*), et qui, après plusieurs éditions qui en ont été faites dans l'original, a été traduit en français avec beaucoup de talent par MM. Monnard et Gence, 8 vol. in-8° (Paris 1821 et suiv., chez Treuttel et Würtz).

Comme la théologie, comme les belles-lettres, la jurisprudence a subi l'influence du temps. Elle souleva des questions vitales et prépara une réforme complète de l'organisation judiciaire : en attendant le moment favorable, elle s'est occupée de quelques branches de détail, de la contrefaçon des livres, de la liberté de la presse et de la navigation des fleuves, et l'on sait avec quelle insistance la participation du peuple aux affaires publiques a été demandée par les légistes. Les *Considérations sur la publicité de l'administration de la justice* (1821) par Feuerbach ont été suivies de flots d'écrits sur cette question et sur différentes autres, et les Rotteck, les Murhard, les Welker ont éclairci beaucoup de points de haute politique. La lutte a continué entre les méthodes *historique* et *philosophique*. La première remonte à J. G. Schlosser et à Hugo : employée par Savigny, Eichhorn, Haubold, Gœschen, Dirksen, etc., elle a conduit à une intelligence remarquable des anciennes législations. M. Eichhorn a donné une excellente *Histoire du droit public et privé d'Allemagne*, ouvrage dont le pendant manque encore à la France. A la tête de l'école philosophique on place M. Thibaut de Heidelberg. M. Gans, dans son *Histoire du droit de succession*, et dans les brillantes leçons qu'il fait à l'université de Berlin, applique à l'étude du droit la philosophie de Hegel. M. Welker de Fribourg a publié un bel ouvrage sur les *Véritables fondemens du droit, de l'état et de la peine*. C'est à l'école philosophique que se rattachent les importans travaux des Feuerbach, des Grolman, des Martin, des Mittermaier et d'autres, sur le droit criminel. Nous chercherions en vain dans la littérature juridique de notre pays, sur cette branche du droit, la plus importante de toutes, d'aussi profondes investigations; le nouvel essor qu'a pris, dans quelques parties de l'Allemagne, la vie constitutionnelle, n'a pu manquer d'exercer aussi sur la *législation* une heureuse influence. Mais l'élaboration d'un code national, unique pour toute l'Allemagne, n'est toujours qu'un pieux désir. Par elle disparaîtrait ce chaos de législations dispa-

rates, véritables alluvions que les siècles en se retirant ont déposées sur le sol d'Allemagne! Quant à la science politique proprement dite, elle a été enrichie d'un assez grand nombre de bons ouvrages. Outre les écrits de MM. de Rotteck, Ancillon, Murhard, nous citerons encore les suivans : Zachariæ, *XL livres sur l'état* (5 vol. in-8°); Weitzel, *Histoire de la politique* (1832); de Raumer, *du développement historique des idées de droit, d'état et de politique* (2e édit., 1832); Pœlitz, *La politique considérée suivant les lumières de notre temps* (1827, 5 vol. in-8°); et Vollgraff, *Les systèmes politiques suivis en Occident*, ouvrage remarquable, quoique souvent bizarre, dont les premières parties seulement ont paru.

La philosophie allemande se dégage péniblement des formes de l'école : Schelling a survécu à son naturalisme où les choses réelles et idéales se confondent dans l'idée de l'absolu. Après le système de l'identité, celui *de l'idée scientifique*, qui remit en honneur le fait, la donnée historique, maltraité par l'idéalisme de Fichte, a trouvé, même du vivant de Hegel, de nombreux contradicteurs, Herbart, Troxler et d'autres. Obéissant à la voix du siècle cette philosophie sort de l'obscurité de l'école pour chercher des applications dans la vie, et sous ce rapport la *Correspondance de deux Allemands* (3e édition, 1832), par Pfizer, mérite la plus grande attention. D'un autre côté, la psychologie reprend ses droits sur la métaphysique, surtout par les efforts de Groos, de Schulze, de Beneke, de Heinroth et de Carus. Enfin, le scepticisme d'un côté et le mysticisme de l'autre arrêtent les progrès de cette philosophie spéculative qui semble avoir atteint ses limites extrêmes et reconnaître une bonne fois son insuffisance.

La philologie, loin de descendre de la hauteur où les Heyne, les Wolf, les Buttmann, les Mathiæ l'avaient fait monter, s'est ouverte des voies nouvelles par l'étude déjà très avancée du sanscrit, regardé comme la mère de la plupart des langues connues en Europe. Guillaume de Schlegel, François Bopp et F.-G.-L. Kosegarten ont cultivé cette branche intéressante avec un immense succès, et l'on attend dans ce moment l'achèvement d'une grammaire comparée particulièrement basée sur les langues de l'Inde, commencée par M. Bopp. MM. de Hammer, Gesenius, Kosegarten, Freytag et d'autres ont exploité avec le même zèle le champ encore vaste de la littérature orientale; et la vieille littérature classique a aussi multiplié les éditions nouvelles, comme le *Thucydide* de Poppo, le *Platon* d'Ast, le *Pindare* de Bœkh, le *Sophocle* de Hermann, le *Phrynichus* de Lobeck, les *Byzantins* de Niebuhr et autres savans, les Orateurs attiques de Bekker, l'*Aristophane* de G. Dindorf, l'*Aristote* de Bekker, l'*Horace* de Bothe, etc., etc. Il faut y ajouter les traductions de *Pindare* par Thiersch, d'*Aristophane* par les Voss, de *Lucrèce* par Knebel, et la plupart des poètes et prosateurs grecs et latins par des auteurs divers. Schneider, Passow et Lünemann ont donné de grands travaux lexicologiques; Bœckh a, dans son *Corpus inscriptionum græcarum*, in-fol., déposé une prodigieuse érudition, et Charles-Louis Schneider a enrichi l'étude de la langue latine d'une bonne grammaire.

Cet aperçu est nécessairement incomplet, mais il signale au moins les travaux les plus recommandables dans tous les genres, et il recevra les développemens dont il a besoin dans les articles sur les différentes sciences et dans ceux sur les hommes les plus notables qui ont plus particulièrement marqué dans chaque partie. Nous renvoyons le lecteur à ces articles de détail.

Un recueil mensuel paraissant depuis l'année 1829 et continué depuis avec une louable persévérance, *La nouvelle Revue germanique* (Paris et Strasbourg, t. I-XIII, in-8°), offre sur l'état actuel et les progrès de la littérature allemande des renseignemens précieux qu'on fera bien de consulter. J. H. S.

ALLENT) Pierre-Alexandre-Joseph), général, conseiller-d'état, vice-président du comité de la guerre, pair de France, etc., naquit à Saint-Omer en 1772.

Après de bonnes études il se voua à la carrière militaire, et débuta en 1792,

au bombardement de Lille, comme simple canonnier; puis admis au corps du génie, il y arriva en 1795 au grade de capitaine. Le gouvernement l'employa à des travaux importans, et il fut nommé ensuite chef d'état-major du génie aux armées de Mayence et du Danube. Promu, sous l'empire, au grade de chef de bataillon et de major, il fut placé à la tête du comité de fortification, et se distingua, en 1814, par les efforts qu'il fit pour la défense de Paris. Après la restauration il devint chef de l'état-major de la garde nationale; et, fidèle à ses nouveaux engagemens, il refusa pendant les cent-jours les propositions que lui faisait l'empereur. Depuis le retour des Bourbons il fut aide-major général de la garde nationale et conseiller d'état; c'est en cette dernière qualité qu'il rendit les services les plus signalés. En 1832 il fut promu par le roi Louis-Philippe à la dignité de pair de France.

Comme écrivain M. Allent occupe aussi un rang distingué. En 1798 il remporta le prix proposé par l'Institut national *sur l'influence morale et politique de la peinture*. Ses autres ouvrages traitent spécialement de l'art militaire; voici les principaux : *Histoire du corps impérial du génie, des siéges et des travaux qu'il a dirigés, etc.*, Paris, 1805; *Précis de l'histoire des arts et des institutions militaires en France depuis les Romains*, Paris, 1808. M. Allent a gardé en manuscrit un troisième ouvrage important : *Histoire de France considérée dans ses rapports avec l'établissement des frontières de ce royaume et avec les guerres défensives*. M. Quérard le regarde comme la suite du premier. S.

ALLEU, autrement *aleu*, *allueuf*, *alluez*, *alœuf*, *aloy*, *aluel*, *franc-alleu*. Dans les chroniques du moyen-âge le même mot se dit *alodium* et *alod*. Il désigne la terre que le possesseur ne tenait de personne, qui ne lui imposait envers personne aucune obligation, par opposition au *fief*, *feodum* ou *beneficium*, qui était la terre reçue d'un supérieur à titre de récompense, et qui obligeait envers lui à certaines charges.

Les premiers alleux paraissent dater de la conquête par les Germains. Il est à supposer que ce furent les terres que s'approprièrent les vainqueurs au moment de leur établissement. On les appela *alod*, c'est à dire *lot*, *sort*, selon les uns; *propriété pleine*, *indépendante* (*al-od*), selon les autres.

Les propriétaires d'alleux ou de terres allodiales étaient appelés *hommes libres*, par opposition aux *vassaux*, qui possédaient des terres à titre de *fief*. Ils étaient conduits à la guerre par les *comtes* (*comites*).

Au x^e^ siècle, il n'y avait presque plus d'alleux ni en France ni en Allemagne. L'usurpation, le besoin de protection si pressant dans ces siècles de guerre, et le progrès presque fatal de l'organisation féodale avaient converti en bénéfices presque toutes les terres indépendantes. Les propriétaires d'alleux allaient eux-mêmes trouver les seigneurs puissans, et leur faisaient don de leurs terres, à la condition de les tenir d'eux à titre de fiefs.

Les alleux étaient, malgré leur indépendance, sujets à la juridiction du seigneur justicier. Sous ce dernier rapport, il y avait une division des alleux en 1° *Alleux nobles*, ceux qui avaient justice annexée, et censive ou fief qui en dépendaient; 2° *Alleux roturiers*, ceux qui n'avaient ni justice annexée, ni fief dépendant d'eux, ni censive, mais qui ne devaient rien à aucun seigneur. L-E.

C'est à la constitution politique de l'état à déterminer de quel côté est la présomption légale lorsqu'il y a doute sur la question de savoir si un bien est féodal ou allodial, et qui doit prouver dans ce cas la féodalité ou l'allodialité. En Angleterre tout est fief, et la preuve de l'allodialité n'est point admise contre le roi. En France, sous l'ancien régime, toute terre était présumée féodale suivant la maxime, *nulle terre sans seigneur*, et il fallait que l'allodialité fût prouvée. En Allemagne, l'allodialité est admise en règle générale, et la féodalité doit être prouvée. Comme le vassal a des droits très limités sur le fief, et que la succession aux fiefs est régie par des principes spéciaux, la distinction entre les fiefs et les alleux est d'une haute importance. Lorsque le fief retourne au

seigneur, comme aussi lorsque les héritiers du fief et les héritiers de l'alleu du précédent possesseur sont des personnes différentes, la partie allodiale de la succession doit nécessairement être séparée de sa partie féodale. *C. L.*

ALLÉZOIR, instrument ou machine qui sert à forer, à agrandir et à polir l'intérieur d'un corps de pompe, d'une bouche à feu, d'un canon de fusil, en un mot tous les cylindres creux dont le calibre doit être le même dans toute sa longueur. Pour agir sur l'objet qui lui est soumis il tourne sur lui-même en avançant dans le sens de son axe, mouvement dans lequel, au moyen de limes ou de burins dont il est garni, il coupe, refoule ou use la matière. La forme et la dimension des allézoirs varient suivant l'usage auquel on les destine. On en fait de demi-ronds, de triangulaires, de quadrangulaires, de coniques, etc.; les meilleurs sont ceux d'acier fondu, trempé à toute sa force et revenu à la couleur de paille. Ceux qui servent pour les canons, les fusils, les corps de pompes, etc., sont mus par des machines dont l'invention est due à des constructeurs anglais. Les limeurs-ajusteurs emploient de petits allézoirs qu'ils font tourner à l'aide d'un villebrequin ou d'un tour. Dans le fer, l'acier, le cuivre rouge, l'étain, le plomb, on allèze à l'huile ou à l'eau; à sec dans la fonte de fer; dans le cuivre jaune on met de la cire qui facilite le travail et empêche de crier. Les allézoirs sont des instrumens de la plus haute importance, puisque la régularité du calibre est d'une grande nécessité dans les corps de pompe, les machines à vapeur, les bouches à feu, les canons de fusil, etc. *V.* Calibre. V. R.

ALLIA, petite rivière du Latium ou de l'ancien pays des Sabins, ayant sa source dans les montagnes qui s'élèvent derrière Nomentum, et qui se jette dans le Tibre entre les villes anciennes de *Fidenæ* et *Crustumenium*. Par lui-même ce ruisseau n'a aucune espèce d'importance, mais il fut illustré par la victoire que les Gaulois remportèrent sur ses bords, à onze milles de Rome, l'an 390 avant J.-C. Jamais les Romains n'avaient essuyé une défaite si sanglante et si décisive, et le 16 juillet, anniversaire de ce malheureux jour, resta marqué en noir dans le calendrier romain, et comptait, sous le nom de *dies alliensis*, parmi les jours néfastes. La fuite des Romains fut tellement générale que les vainqueurs eux-mêmes en furent stupéfaits et n'osèrent d'abord avancer, de peur qu'elle ne leur cachât une embûche. Mais bientôt rassurés, ils marchèrent sur Rome et furent sur le point de s'emparer du Capitole, quand les oies sacrées le sauvèrent. *Voy.* Romains, Gaulois et Brennus. S.

ALLIAGE. On appelle alliage la combinaison de deux ou de plusieurs métaux; par exception les alliages dans lesquels entre le mercure portent le nom d'*amalgames*. *Voy.* ce mot.

La manière dont les métaux s'allient entre eux, les changemens souvent très considérables qui se manifestent dans les composés nouveaux, constituent une branche très intéressante de la métallurgie, dont l'étude est utile dans une foule d'arts industriels. Ainsi l'on voit les alliages être tantôt supérieurs, tantôt inférieurs en dureté, en élasticité, en fusibilité aux métaux qui les constituent. La couleur des alliages est aussi très variable.

Par les alliages, on multiplie en quelque sorte les métaux que la nature nous fournit, et l'on obtient à volonté les qualités les plus convenables à l'usage qu'on en veut faire.

Il existe quelques alliages naturels qui donnent même lieu à diverses opérations pour séparer leurs élémens (*voy.* Docimasie); mais le plus ordinairement on les fait artificiellement et suivant le besoin. Il ne suffit pas d'un simple mélange pour faire des alliages: pour avoir des produits de bonne qualité, il faut encore savoir dans quelle proportion relative les métaux doivent être combinés, à deux, à trois ou même à quatre; à quelle température ils se fondent et s'oxident. On doit connaître aussi leur pesanteur relative et les circonstances qui favorisent ou empêchent leur combinaison.

On allie ensemble la plupart des métaux, cependant il est quelques alliages plus usités que les autres, tels sont: celui de cuivre et de zinc qu'on connaît sous le nom de *laiton*, et qui présente des

variétés remarquables pour la couleur et la densité, suivant la proportion de ses élémens ; l'alliage d'étain et de cuivre qui constitue le *bronze ;* enfin les alliages de l'or et de l'argent avec le cuivre qui sont usités dans la fabrication des monnaies et de l'orfévrerie. Ces derniers alliages, dont l'importance résulte de la valeur plus considérable des métaux qui les composent, ont des degrés fixés par une loi et qui seront indiqués au mot TITRE.

On allie ensemble le fer et l'étain, le plomb et l'antimoine, le cuivre et l'arsenic.

Tous les alliages se font au moyen de la chaleur. On fait fondre ensemble les métaux que l'on veut combiner, en les garantissant du contact de l'air, qui peut les oxider, et en les remuant pendant la fusion, afin d'opérer un mélange bien intime de leurs molécules. Quelquefois cependant il arrive que, par le refroidissement, il se fait une sorte de départ qui oblige à recommencer toute l'opération.

On a constaté dans les alliages deux lois générales fort remarquables : 1° qu'un alliage est toujours plus fusible que le métal le moins fusible qui entre dans sa composition ; 2° que dans le cas où les deux métaux constituans se fondent à des températures à peu près égales, l'alliage entre en fusion plus facilement que le métal le plus fusible.

L'emploi des alliages est extrêmement étendu, et l'on pourrait presque dire qu'on n'emploie jamais les métaux à l'état de pureté absolue, parce que chaque fabrication exige des qualités différentes et qu'on ne peut obtenir qu'au moyen de combinaisons souvent très difficiles à rencontrer. Tantôt en effet on a besoin d'un métal très sonore comme pour la fabrication des timbres ou des cloches, tantôt d'un métal très dense comme pour les bouches à feu et les statues ; ou bien c'est la dureté qu'on recherche, ou bien au contraire une extrême fusibilité comme cela est nécessaire pour les rondelles de sûreté (*voy.* ce mot) des machines à vapeur, et pour le plombage des dents. On doit à M. Darcet l'alliage dont on se sert pour ces deux objets ; il se compose de 8 parties de bismuth, 5 de plomb et 3 d'étain, et se fond par la seule exposition à la vapeur de l'eau bouillante, tandis que séparément aucun de ces métaux n'entre en fusion qu'à 200 degrés. Enfin c'est la malléabilité que désirent les chaudronniers, les orfèvres : l'alliage de cuivre et d'étain s'acquiert par la trempe, etc.

Sans les alliages on n'aurait pas les soudures dont l'usage est journalier, on ne pourrait donner au plomb le degré de dureté nécessaire pour résister à une forte pression sous forme de caractères d'impression ; de même que sans eux les monnaies d'or et d'argent s'useraient trop vite et tenteraient la cupidité par la valeur du métal dont elles sont composées. L'alliage du cuivre avec l'or se fait dans la proportion de $\frac{100}{1000}$, de $\frac{80}{1000}$, de $\frac{160}{1000}$ et de $\frac{200}{1000}$ suivant les titres (*voy.* ce mot) ; celui de cuivre avec l'argent est de $\frac{10}{1000}$ pour les monnaies, et pour les ouvrages d'orfévrerie de $\frac{50}{1000}$ ou de $\frac{200}{1000}$. *Voy.* aussi les mots FIL D'ARCHAL, CHRYSOCHALQUE, SIMILOR, TAMTAM, SOUDURE, AFFINITÉ, etc. F. R.

ALLIAGE (RÈGLE D'). On appelle en général *alliage*, le mélange que l'on fait d'un certain nombre de choses de différentes valeurs, pour former un tout d'un même nombre de parties, égales entre elles et d'une valeur moyenne. La règle d'alliage, en arithmétique, sert à trouver la valeur moyenne de plusieurs sortes soit de choses dont le nombre et la valeur particulière sont connus, soit les quantités de chaque espèce de choses qui entrent dans un ou plusieurs mélanges, lorsqu'on connaît le prix ou la valeur totale de chaque mélange.

Exemple du premier cas. Un marchand de vin fait un mélange de 100 litres de vin à 1 fr. le litre, 160 litres à 0 fr. 75 cent., 40 litres à 1 fr. 60 cent., et 50 litres à 1 fr. 25 cent. On demande à combien reviendra le litre de ce mélange ?

Multipliez chaque quantité donnée par sa valeur respective : 100 litres × 1 fr. = 100 fr. ; 160 litres × 0 fr. 75 cent. = 120 fr. ; 40 litres × 1 fr. 60 cent. = 64 fr., et 50 litres × 1 fr. 25 cent. = 62 fr. 50 cent. Additionnez ensemble les produits de ces multiplications : 100 fr. + 120 fr. + 64 fr. + 62 fr. 50 cent. dont la somme est 346 fr.

50 cent. Divisez ce nombre par la somme des quantités données : 100 litres + 160 lit. + 40 lit. + 50 lit. = 350 litres, et vous aurez pour la valeur du litre de ce mélange 0 fr. 99 centimes.

Exemple du deuxième cas. Un orfèvre veut obtenir un poids de 120 marcs d'or, au titre de 21 karats $\frac{1}{2}$, en faisant un alliage d'or à 24 karats et à 21 karats $\frac{3}{4}$. On demande combien de marcs il doit prendre de chacun de ces deux derniers titres.

Cherchez la différence du moyen titre au plus grand, 24 kar. — 21 kar. $\frac{3}{4}$ = 2 kar. $\frac{1}{4}$, celle du moyen au moindre 21 kar. $\frac{3}{4}$ — 21 kar. $\frac{1}{2}$ = 0 kar. $\frac{1}{2}$, et établissez la proportion suivante d'après ces données; la somme des différences est à chaque différence particulière comme la quantité totale donnée est à la quantité demandée, et vous aurez

1^{o} 2 k$\frac{1}{2}$: 0k$\frac{1}{4}$ :: 120 m : x = 12 mes à 24 k.
2^{o} 2 k$\frac{1}{2}$: 2k$\frac{1}{4}$ :: 120 m : x = 108 mes à 21 k$\frac{3}{4}$.

Poids demandé au tit. de 21 k$\frac{1}{2}$ = 120 mes.

Quelquefois on propose ce problème de manière que la résolution en est indéterminée, c'est-à-dire qu'il est susceptible d'une infinité de solutions, renfermées pourtant dans certaines limites. J. C. V. L.

ALLIANCE (religion). La Bible, dont le texte abonde en *antropomorphismes*, c'est-à-dire en expressions applicables à l'homme et que notre intelligence, qui ne saurait atteindre le monde spirituel, rapporte également à la divinité, la Bible établit en plusieurs endroits que Dieu, se rapprochant de sa créature, a fait avec elle et à diverses conditions un contrat, une alliance également obligatoire pour lui et pour les hommes. Suivant elle, c'est surtout avec les premiers hommes, puis avec Abraham, et ensuite avec le peuple d'Israël, par l'organe de Moïse, que Dieu aurait formé une telle alliance; celle qu'il fit avec le patriarche fut considérée comme l'origine et le fondement du lien qui unissait à Dieu tous ceux qui se nommaient son peuple. La circoncision devint alors la marque de cette alliance, le cachet auquel on pouvait reconnaître quiconque y participait; et aujourd'hui même les Israélites, inébranlables dans leurs croyances, attendent encore les derniers effets des promesses faites par Jéhovah à leurs pères, en échange du serment d'obéissance qu'ils lui avaient prêté. Cette alliance que les chrétiens nomment *l'ancienne*, et qu'on désigne aussi du nom de *Testament* (*voy.* cet article), à la suite d'une traduction fautive donnée par la Vulgate du mot grec διαθήκη, qui est le *bérith* des Hébreux, fut renouvelée par Jésus-Christ, lequel en bien des endroits de l'Évangile se sert des termes d'*ancienne* et de *nouvelle alliance.* C'est ainsi qu'en célébrant la Pâque et en prenant la coupe il dit à ses disciples : « Ceci est mon sang, le sang de *la nouvelle alliance*, lequel est répandu pour plusieurs en rémission des péchés. » Les apôtres adoptèrent la même forme de langage, et les expressions de *nouveau* et *ancien testament*, *nouvelle* et *ancienne alliance*, furent consacrées pour désigner le christianisme et la religion de Moïse. L'alliance que Dieu fit avec les Israélites par l'intermédiaire de ce dernier fut attestée par les Tables de la loi, et le réceptacle de ces précieux documens s'appelait en conséquence l'*arche de l'alliance*. *V.* ARCHE. J. H. S.

ALLIANCE (politique), union de deux ou de plusieurs états. Il y a des alliances *offensives* et des alliances *défensives*. Attaquer un ennemi commun ou se défendre contre ses attaques, tel est le but des unes ou des autres; quelquefois elles embrassent les deux conditions. Les premieres se font ordinairement contre un ennemi connu et déterminé. Les alliances défensives au contraire ont pour objet de repousser des attaques éventuelles, mais possibles. En général, les alliances, considérées tant sous le rapport des droits et des obligations des alliés entre eux que sous celui de la position où ils se placent, envers l'ennemi, forment trois classes distinctes. Ce sont 1^{o} ou *des sociétés de guerre, des alliances pour faire la guerre en commun*, lorsque les deux parties s'engagent à employer toutes leurs forces contre l'ennemi commun, et dans ce cas chacun des alliés est regardé comme puissance belligérante

principale; 2° ou *des traités de secours*, dans ce sens restreint que les alliés ne s'engagent réciproquement qu'à fournir un secours déterminé, dans lequel cas une seule des deux puissances est considérée comme belligérante, et l'autre n'est que puissance auxiliaire; ou bien 3° de *simples traités de subsides*, quand l'une des deux puissances ne s'oblige qu'à fournir des troupes moyennant un subside, ou à les mettre à la solde de l'autre puissance, sans prendre elle-même une part immédiate à la guerre, ou enfin à ne donner que des secours en argent. *V.* Coalition, Sainte-Alliance, Triple-Alliance, Quadruple-Alliance, etc. *C. L.*

ALLIANCE, *voy.* Anneau.

ALLIER (département de l'). Il est formé de l'ancien Bourbonnais et ainsi nommé de la rivière de même nom qui le traverse du sud au nord. Ce département est borné au nord par celui de la Nièvre, à l'est par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au sud-ouest par celui de la Creuse, et au nord-ouest par celui du Cher. Des montagnes assez élevées traversent l'Allier du nord au sud. Dans les parties basses le terrain est argileux : on y trouve de nombreux étangs ou amas d'eaux stagnantes dont les émanations rendent l'air malsain lors des grandes chaleurs, et causent parfois des maladies épidémiques. Le Cher, le Loir et l'Allier y arrosent de riches vallées où l'on élève de nombreux troupeaux. On évalue à 742,272 hectares ou 376 lieues carrées la superficie totale du département; 120,000 hectares sont occupés par des forêts qui fournissent d'excellens matériaux pour les constructions navales. Presque tous les coteaux bien exposés sont plantés en vignes. Cette culture compte pour plus de 12,000 hectares. Les autres produits agricoles sont le froment, le seigle, l'avoine, les fruits et légumes divers. On évalue le produit moyen de l'hectare en terre labourable à 15 fr. L'Allier possède des mines de fer, d'étain et d'antimoine, et l'on y exploite la houille, ainsi que le granit, le marbre, la pierre à grès, à chaux, etc. Les établissemens d'eaux minérales de Vichy, Neris et Bourbon-l'Archambault sont renommés. L'industrie consiste en manufactures de rubans et de galons, en fabriques de coutellerie, de porcelaine, etc. Ce département est traversé par les grandes routes de Paris, Clermont, Lyon, et Limoges. Il a pour chef-lieu Moulins et est divisé en quatre arrondissemens ou sous-préfectures, à savoir, Moulins, Montluçon, Gannat et Lapalisse. Il a 349 communes et 26 justices-de-paix. Il offre une population de 298,000 ames. Le revenu territorial se monte à 13,139,000 fr. L'Allier appartient à la 21e division militaire; il ressort de la cour royale de Riom, du diocèse et de l'académie de Clermont. Il est divisé en deux arrondissemens électoraux, et envoie deux membres à la chambre des députés. P. A. D.

ALLIÉS, *voy.* Coalition.

ALLIÉS (guerre des). On l'appelle aussi *guerre des Marses*, du nom du peuple à l'instigation duquel elle fut entreprise. Ce fut une lutte sanglante qui dura trois ans et à laquelle prirent part, avec les Marses, les Péligniens, les Picentins, les Apuliens, les Lucaniens et les Samnites: Rome courut les plus grands dangers et ne put y mettre fin qu'au moyen de concessions habiles qui divisèrent les alliés.

Les Gracques avaient déjà demandé pour tous les peuples latins les droits de citoyen. Cette proposition fut renouvelée l'an 91 av. J.-C. par le tribun M. Livius Drusus, mais sans plus de succès: le sénat lui fit même payer de la vie cette audacieuse tentative. Mais la mort du tribun fut le signal d'un soulèvement presque général des alliés latins, et Rome se vit tout à coup réduit au territoire de la ville. Cependant le sénat n'en refusa pas moins la demande que les alliés lui faisaient à main armée, et ceux-ci organisèrent aussitôt un gouvernement insurrectionnel dont le siége fut établi à Corfinium. Ils élurent deux consuls, douze préteurs et réunirent une armée. D'habiles généraux furent envoyés contre eux, mais sans obtenir de résultat : les alliés avaient des chefs non moins distingués ; Vettius Caton, Papius Mutilius et Silo Popædius battirent les légions. Alors le sénat se décida à accorder la bourgeoisie romaine à tous les Italiens qui étaient restés

étrangers à la guerre civile: par-là il porta l'hésitation au camp des alliés dont les plus timides ne tardèrent pas à se détacher. Mais ce ne fut qu'après la prise d'Asculum par Pompée l'ancien, et après la mort de Popædius que Sylla réussit à terminer cette guerre meurtrière. Le désir des alliés fut satisfait; seulement, au lieu de les distribuer dans les trente-cinq anciennes tribus, on en créa huit nouvelles pour ces nouveaux citoyens. *Voy.* aussi ÉTOLIENNE (*guerre*). J. H. S.

ALLIGATOR ou CAÏMAN, variété de l'espèce crocodile, très commune dans l'Amérique du Sud. Cet animal a ordinairement douze à treize pieds de long et quatre de circonférence; on en rencontre quelquefois de beaucoup plus grands. Chacune de ses mâchoires est armée de trente-six dents extrêmement fortes qui lui servent à déchirer sa proie, mais non pas à la broyer. Il porte aux pattes de devant cinq doigts et quatre aux pattes de derrière; son ventre est d'un bleu légèrement teinté de vert, et son dos noirâtre.

La femelle du caïman pond deux ou trois fois par an, à des distances assez rapprochées. Chaque ponte varie de vingt jusqu'à soixante œufs de la forme et de la grosseur à peu près d'un œuf de dindon (*voy.* CROCODILE). Ce n'est guère que lorsqu'ils ont atteint, le mâle dix ans et la femelle cinq ou six, que ces animaux sont aptes à la génération.

Le caïman marche assez vite en ligne droite, ne tourne qu'avec beaucoup de peine, mais nage avec une rapidité effrayante; lorsqu'il guette sa proie, il se tient le corps entier sous l'eau, à l'exception du museau et des yeux. Quand l'instant est venu, il plonge, la saisit endessous et l'entraine au fond, puis revient la dévorer sur terre. Lorsque viennent les froids ou lorsqu'il se trouve surpris par une grande sécheresse dans des marais peu profonds, il s'enfouit en quelque sorte dans la vase, et tombe dans un état de torpeur pareil à celui de nos animaux hibernans. On en a vu alors se laisser blesser profondément sans donner aucun signe de vie. Il est rare qu'il attaque l'homme ou qu'il ne se sauve pas à sa vue. Cependant ceux qui habitent l'Orénoque sont devenus plus voraces et moins craintifs depuis qu'ils ont été régalés de chair humaine, à la suite des nombreux carnages qui ont eu lieu dans ces contrées. On a remarqué qu'ils se montraient plus friands de la chair des nègres que de celle des blancs. L'alligator compte un grand nombre d'ennemis: d'abord les Indiens, qui le poursuivent activement pour s'emparer de ses dents et de sa graisse; les jaguars et les tigres qui l'emportent ordinairement sur lui si la rencontre a lieu sur terre, mais qui succombent plus souvent lorsqu'elle a lieu dans l'eau; le camaïldor ou grand serpent d'eau qui l'enveloppe de ses longs replis et l'étreint jusqu'à ce qu'il l'ait étouffé. Ce combat est terrible; le bruit en peut être entendu de fort loin, et ressemble à une détonation d'armes à feu quand ces animaux s'attaquent sur le bord d'une rivière.

Son dernier ennemi, le plus redoutable de tous, est le marsouin, qui a, dit-on, sur lui une telle supériorité que sa présence suffit pour rassurer complètement les naturels du pays; enfin, et comme si ce n'était pas assez de tant de terribles adversaires, les alligators se livrent entre eux des combats acharnés.

Dans diverses parties de l'Amérique on tanne leur peau et l'on en fait un cuir d'assez bonne qualité. V. R.

ALLITÉRATION, figure poétique qui consiste dans la répétition de la même lettre ou des mêmes syllabes dans une phrase ou dans un vers. Cette répétition peut être une beauté et un défaut. Elle embellit la poésie quand elle contribue à l'harmonie imitative, c'est-à-dire à peindre d'une manière plus sensible l'objet exprimé dans la phrase, par exemple ce vers si connu de Racine:

Pour qui sont ces serpens qui sifflent sur nos têtes?

où la répétition de la lettre *s* imite le sifflement des reptiles (*voy.* HARMONIE IMITATIVE). L'allitération est un défaut quand elle ne peint rien et n'est que l'effet de la négligence du poète.

L'ancienne poésie du Nord a fait un fréquent usage de l'allitération, soit que les Scandinaves aient aimé ce retour des mêmes lettres, soit que la langue islandaise, dont les formes ne sont pas très variées, ait naturellement amené souvent

certaines lettres. Il y a peu de pièces de vers islandais où l'on ne trouve des allitérations, surtout à la fin d'un vers et au commencement du vers suivant.

En chantant ou en déclamant, les scaldes (*voy.* ce mot) appuyaient probablement d'une manière particulière sur ces allitérations. Dans l'ancienne poésie allemande, très souvent l'allitération tenait lieu de la rime et cadençait les vers.

Le poète anglais Gray s'est beaucoup servi de la même figure, comme ajoutant considérablement à l'énergie de la versification; par exemple dans la strophe suivante :

*R*uin seize thee, *r*uthless king.
To *h*igh-born *H*oel's*h*arp, or soft *L*lewe*ll*yns *l*ay.
*W*eave the *w*arp, and weave the *w*oof.
Stamp we our vengeance *d*eep, and ratify his *d*oom.
Regardless of the *sw*eeping whirlwind's *sw*ay.
That hush'd in grim re*p*ose, ex*p*ects his
ev'ning *p*rey. D-G.

ALLIX (Jacques-Alexandre-François), lieutenant général, né à Perci, département de la Manche, le 21 septembre 1776, fils d'un mathématicien qui professait dans une école d'artillerie. C'est par cette arme qu'il débuta dans la carrière militaire. Cité avec honneur dans un décret de la Convention en récompense de sa conduite à l'armée du Nord, colonel à 20 ans, il prit glorieusement part à la campagne de Marengo et à l'expédition de Saint-Domingue. Républicain, et par conséquent partisan peu zélé du 18 brumaire, il fut oublié par Napoléon, et prit du service auprès de Jérôme, roi de Westphalie, qui lui conféra le grade de général de division. C'est le général Allix qui, après le désastre de Moscou, conserva à Jérôme, du moins quelques instans de plus, son royaume allemand. L'invasion étrangère le fit rentrer en France, et, quoique Napoléon ne voulût le reconnaître que comme général de brigade, il contribua avec énergie à la défense du pays et aux derniers exploits de nos armées, en 1814. C'est ainsi qu'il gagna une seconde fois son grade de général de division. Dans les cent-jours il obtint un commandement supérieur, et la tâche importante de faire de Saint-Denis l'un des boulevards de Paris lui fut confiée. Proscrit par l'ordonnance du 24 juillet 1815, il se réfugia en Westphalie, comptant sur la possession d'une terre qu'il tenait de la reconnaissance du roi Jérôme, mais qui était passée dans d'autres mains. Rappelé depuis en France par l'ordonnance de 1819, il fut rétabli dans le cadre des officiers généraux. Les études spéciales de sa jeunesse lui avaient fait trouver dans les sciences un adoucissement à son exil. Le général Allix est auteur d'un *Nouveau système du monde,* où les gaz jouent un grand rôle; ce système qui devait renverser celui de Newton n'a pas obtenu en France le succès dont l'auteur s'était peut-être flatté. Le général Allix a publié encore un *Système d'artillerie de campagne*, Paris 1827, in-8°, et en 1830 il a fait paraître, dans le *Journal militaire,* une relation de la bataille de Paris, dans les journées de juillet. H-D

ALLOBROGES, peuple de l'ancienne Gaule, habitant le Dauphiné et la Savoie d'aujourd'hui, ou la région qui s'étend des Alpes au Rhône. Vienne et Genève furent leurs principales villes, comprises par les Romains dans la *Gallia Narbonensis.* Ils furent long-temps les ennemis de ce peuple, et les auteurs classiques en font fréquemment mention. Leur soumission aux maîtres du monde ne fut jamais bien sincère; aussi leurs députés prêtèrent-ils un instant l'oreille aux propositions qui leur furent faites de la part de Catilina; mais, après quelque hésitation, ils découvrirent au sénat le plan des conjurés, et rendirent contre ces derniers, à l'instigation de Cicéron, un témoignage accablant. Pendant la révolution française les patriotes de la Savoie formèrent un *club des Allobroges* et une *légion des Allobroges.* S.

ALLOCATION, c'est l'approbation d'une dépense faite ou à faire dans un compte, par celui à qui le compte est rendu, l'*oyant-compte.* Les ministères sont tenus de se renfermer le plus possible, pour leurs dépenses, dans les sommes *allouées.*

ALLOCUTION (*adloqui*), terme de rhétorique. C'est une harangue de quelques mots ou de quelques phrases, contenant un exposé rapide et un commandement animé, au moment qui précède une action. Dans sa vieille acception, ce

mot désigne les courtes paroles que les généraux et les empereurs romains adressaient à leurs soldats en parcourant leur front de bataille. Bonaparte en a improvisé d'admirables. Parmi les allocutions de César, on distingue celle où le mot de *Quirites*, si heureusement substitué par lui à celui de *Commilitones*, ramena à l'obéissance les soldats peu soucieux de s'embarquer avec lui pour l'Afrique; l'allocution qu'il fit à ses guerriers en présence d'Arioviste, et celle qui le sauva d'une défaite à la bataille de Munda.

Pris dans un sens plus étendu, il exprime une exhortation, un remerciement, un petit discours quelconque où le sentiment et la passion dominent. — On l'applique encore aux *médailles* qui représentent les empereurs haranguant leur armée du haut d'un gradin. H-D.

ALLONYME, *voy.* PSEUDONYME.

ALLOPATHIE, *v.* HOMOEOPATHIE.

ALLORI (ALEXANDRE), neveu ou cousin du Bronzin (*voy.* BRONZIN), est un peintre de l'école de Florence, né en cette ville en 1535, mort en 1607. Il s'est appliqué à imiter Michel-Ange. Nous avons de lui un traité sur l'anatomie à l'usage des peintres.

Son fils *Christophe* ALLORI, a peint le paysage et le portrait. On a de lui, au palais Pitti, dans sa ville natale, un tableau célèbre qui représente Judith. Cet artiste, né en 1577, est mort en 1621. W-z.

ALLRUNNES (étym. *runes*), espèce de poupées auxquelles les anciens Germains demandaient des oracles; ils donnaient aussi ce nom à des sorcières et à des racines de plantes auxquelles on supposait la vertu de donner la sagesse. S.

ALLUCHON, pièce de bois ou de fonte plus ou moins volumineuse qui s'adapte à une roue cylindrique pour former des dents. Pour bien comprendre ce que c'est qu'un alluchon et quels sont ses usages, il faut savoir que les roues à *engrenage* (*voy.* ce mot) portent des saillies, égales en forme et en volume, et placées à des distances égales sur toute la circonférence de la roue. Ces saillies se nomment *dents* lorsqu'elles sont entaillées dans la roue même et qu'elles font corps avec elle; mais, dans les machines qui éprouvent beaucoup de frottement et de pression, ces dents seraient promptement usées, et l'on serait obligé de changer la roue tout entière. C'est ce qui a conduit à faire des roues tout unies et à les garnir de pièces rapportées, qu'on peut facilement renouveler au besoin.

Ces pièces sont les *alluchons;* ils s'adaptent solidement au moyen de *mortaises*. Tantôt ils sont implantés perpendiculairement soit à la surface courbe et cylindrique de la roue qui prend alors le nom de *hérisson*, soit à la partie plane et latérale, vers son contour. Cette seconde espèce de roue s'appelle *rouet*. La forme des alluchons est d'une grande importance, dans l'exécution des engrenages, pour obtenir une parfaite uniformité dans les mouvemens et ménager les frottemens autant que possible. F. R.

ALLUMETTE, petit brin de bois sec et blanc, de roseau, de chenevotte, de sapin et plus souvent de tremble bien sec, soufré par les deux bouts, et qui sert à communiquer le feu par différens moyens.

Rien de plus étonnant que la fabrication de ces petits brins de bois d'une si mince valeur, et qui, avant d'être livrés au commerce, ont déjà passé par les mains de quatre ou cinq ouvriers. L'*allumettier* commence par choisir un morceau de bois blanc et sans nœuds, qu'il scie en petits billots de la longueur qu'il veut donner à l'allumette, presque toujours un décimètre; il le fait sécher au four et le coupe ensuite en petites tablettes à l'aide d'une *plane* ou d'un *couteau à main*, puis enfin en sens transversal, de manière à donner de petites bûchettes carrées; un second ouvrier les prend par poignées et les lie en paquets avec de la ficelle ou des fils de *penne;* et un troisième, après les avoir nivelées avec une palette, les passe à un autre ouvrier qui les trempe dans une terrine de soufre fondu. De cette manière on peut fabriquer de 4 à 5,000 allumettes à l'heure.

Une nouvelle invention de M. Pelletier, qui substitue à la plane un rabot fait pour cet usage, donne un produit bien plus considérable, puisqu'à l'aide de ce rabot dont le maniement est facile on peut fendre 60,000 allumettes à l'heure.

Les *allumettes oxigénées*, d'un usage plus récent, sont de forme ronde, minces et séchées au four : on commence par les soufrer par un bout seulement et plus que les allumettes ordinaires, puis on les trempe dans une préparation formée du mélange d'une partie de soufre et de trois parties de chlorate de potasse légèrement gommé et coloré en rouge avec du cinabre, ou en bleu avec de l'indigo. Il suffit d'en plonger l'extrémité ainsi préparée dans un flacon garni d'amiante et contenant de l'acide sulfurique pour que, retirée à l'instant, elle prenne feu et le communique à l'allumette.

Un petit étui renfermant le flacon d'acide sulfurique et un paquet d'allumettes se vend à bas prix dans le commerce, où il est connu sous le nom de *briquet oxigéné*. *Voy.* BRIQUETS. D. A. D.

ALLURE. En terme de manége ce mot exprime la manière dont marche un cheval. Il y a des allures naturelles; il y en a d'autres qui sont le produit de l'art et de l'éducation. *Voy.* AMBLE, PAS, ENTREPAS, TROT, GALOP, etc.

ALLUSION, figure de rhétorique qui sert à présenter à l'esprit une idée à l'occasion d'une autre. Comme l'allégorie (*voy.*), elle emploie des expressions naturelles propres à rappeler une idée autre que celle que les mots semblaient d'abord destinés à faire naître; mais elle en diffère en ce que dans l'allégorie l'image immédiatement saisissable par l'esprit est bien moins importante que l'idée qu'elle indique et qu'elle voile, tandis qu'au contraire dans l'allusion les expressions naturelles, dépouillées d'interprétation, ont un sens parfaitement en rapport avec ce qui précède et avec ce qui suit. L'allégorie sollicite donc en quelque sorte l'interprétation; l'allusion s'y prête.

L'usage fréquent des allusions a deux causes, 1° la crainte qui empêche quelquefois de dire trop clairement des vérités qui blesseraient les hommes puissans; 2° l'agrément qu'éprouve un lecteur spirituel et instruit en devinant ce qu'on ne fait que lui indiquer, en voyant clairement ce qu'on ne lui montre qu'à travers un voile. VAL. P.

L'*allusion* n'est point exclue de la haute poésie et de l'éloquence; le sévère Boileau n'empêche pas

> .....Qu'une Muse un peu fine
> Sur un mot en passant ne *joue* et ne *badine*.

Aristophane et Démosthènes se sont fréquemment servis de cette figure. Cicéron, dans ses magnifiques harangues contre Verrès, fait souvent allusion à l'animal immonde dont son adversaire porte le nom : tantôt il le peint « se vautrant dans le bourbier des passions, » *Libidinum luto immersum;* tantôt il l'appelle *verriculum in provincia*, le *balai de la Sicile*, car *everrere* signifie *balayer*, *faire râfle*, et c'est ce que Verrès avait fait pendant sa préture dans cette province. Mais que dire du passage suivant? L'orateur, après avoir montré Verrès dans un état de modération qui ne lui était pas naturel, ajoute : « C'était alors un homme; tout à coup, par le breuvage de je ne sais quelle Circé, il redevient Verrès. » *Repentè, ex homine, tanquàm aliquo Circeo poculo, factus est Verres.* Cette double allusion au nom du personnage et au breuvage de Circé qui changeait des hommes en pourceaux, est assurément des plus hardies.

Cicéron n'était pas moins heureux dans ses répliques; témoin celle qu'il fit aux invectives d'un homme soupçonné d'avoir donné à son père un gâteau empoisonné : *J'aime encore mieux tes injures que tes gâteaux.* Dans une de ses plaidoiries il insinuait qu'Hortensius, le défenseur de Verrès, avait reçu en présent quelques-uns des vols du préteur : « Je ne comprends pas vos énigmes, répondit Hortensius. — Vous devriez pourtant bien les comprendre, ajouta Cicéron, puisque vous avez chez vous un sphinx. » (C'était une statue en argent, précisément un de ces vols de Verrès dont il était question.)

Quelquefois l'allusion est d'autant plus piquante qu'elle est moins directe; par exemple, lorsque La Fontaine donne la qualification de *maître* au renard, celle de *dom* au pourceau, celle de *sire* au léopard; ou bien lorsqu'un poète comique nomme un avocat consciencieux, *M. Phénix;* un notaire fripon, *M. Scrupule;* un homme susceptible, *M. Dubuisson;* une précieuse, *Mlle de Lépine*,

Mais en général, chez l'auteur comique, le trait qui doit être saisi par tout le monde est moins fin; ainsi il nomme nn avare, *Harpagon;* un huissier, *Grapin;* un intendant, *M. Pot-de-Vin*, ou *M. Râfle;* un vieux procureur, *Renard;* une prêteuse sur gage, *Mme La Ressource*; un maquignon, *Poussif;* un marchand de vins, *Mélange;* un spadassin, *Brettenville;* un fat, *Dumorga;* enfin son nn bel-esprit, *Trissotin*, comme qui partie trois fois sot. Molière, dans cette dirait très accessoire de la comédie, n'est guère moins remarquable que dans les autres.

Quelquefois l'allusion n'est qu'une sorte d'analogie. La Bruyère dit d'un fleuriste qui ne peut quitter son jardin : « Il a *pris racine* au milieu de ses tulipes. » Lorsqu'Horace, pour se consoler des rigueurs de la fortune, *s'enveloppe dans sa vertu*, cette allusion au manteau philosophique est excellente.

Des ouvrages entiers, notamment le *Télémaque* et les *Caractères de La Bruyère*, ont été accusés d'allusions injurieuses. Le théâtre, aujourd'hui surtout, est fécond en allusions; que dis-je? où n'en trouve-t-on pas? Souvent des mots auxquels l'auteur lui-même n'attachait aucune autre pensée que celle qu'ils expriment directement, deviennent, par les circonstances nouvelles où l'on se trouve, matière à allusion. Par les allusions, le public fait souvent entendre la vérité aux rois, en leur appliquant certains passages de la pièce représentée; d'autres sont fréquemment appliqués aux comédiens. Lorsqu'un mauvais acteur qui jouait Tartufe disait :

Mais la vérité pure est que je ne vaux rien.

— *Rien !* répondait le véridique écho des spectateurs payans. Quand une actrice larmoyante débitait ce vers d'Andromaque :

Et mon fils avec moi n'apprendra qu'à pleurer.

— *C'est bien vrai!* lui criait-on. Napoléon lui-même fut obligé d'entendre la vérité au théâtre. Revenu à Paris après un de ses cruels revers, il se rend à l'*Opéra-Comique;* on jouait *le Tableau parlant.* La police n'avait rien trouvé là de séditieux: elle était loin de se douter que l'on ferait au conquérant déchu l'application de ce couplet qu'une soubrette adresse à un vieux soupirant :

Ils sont passés ces jours de fêtes,
Ils sont passés, ils ne reviendront plus...
Et vous aviez pour faire des conquêtes,
Et vous aviez *ce que vous n'avez plus.*

Dans ces derniers mots, qui sont presque burlesques, quelle effrayante application à l'homme qui avait joué, qui avait perdu au jeu terrible de la guerre le bonheur et l'amour des peuples!

L'allusion est souvent une flatterie délicate; il existe deux tragédies de Racine qui en sont le modèle le plus étonnant. J'aurais trop à dire si je voulais parler ici d'*Esther*, des rapprochemens qui durent être faits entre elle et Mme de Maintenon, entre les filles de Sion et les orphelines de Saint-Cyr, entre Assuérus et Louis XIV lui-même, entre la proscription des Juifs et la révocation de l'édit de Nantes, entre Aman et Louvois; enfin entre l'altière Vasti et Mme de Montespan; mais je ne puis me dispenser d'entrer dans quelques détails relatifs à *Bérénice.* Dans cette tragédie de circonstance Racine fit, sans en avoir l'air, sa cour à Louis XIV. Une réparation était due au roi : on avait remarqué dans la dernière tragédie de Racine, *Britannicus*, les vers où l'auteur rappelle que Néron *se donnait lui-même en spectacle aux Romains et venait prodiguer sa voix sur un théâtre.* Louis, qui avait plusieurs fois figuré dans les ballets et les fêtes qu'il donnait à sa cour, loin d'être blessé de la leçon, avait été assez grand pour en profiter. Une semblable condescendance était faite pour toucher Racine : on avait pu voir une allusion injurieuse au roi dans un trait de la vie du plus méchant des empereurs, et voilà que la vie du meilleur des princes offre au poète l'occasion d'entourer de l'intérêt le plus touchant et le plus glorieux la personne de son souverain, sans pouvoir être taxé de flatterie. Toute la France savait que son jeune roi venait d'immoler à l'intérêt public ses plus tendres affections pour Mlle Mancini; et ce trait, qui rapprochait Louis de Titus, n'était pas le seul. Tous deux jeunes, tous deux vainqueurs de leurs ennemis

et de leur passion, tous deux au faîte de la puissance et de la gloire, avaient encore reçu tous deux de la nature ces dons extérieurs qui sont la première recommandation près des hommes, et, dans ce mot, les femmes sont comprises aussi; témoin Bérénice, qui dans l'effusion de ses sentimens parle de l'ascendant que Titus a pris sur elle et sur le monde entier, et nous peint avec complaisance

Ce port majestueux, cette douce présence.

« Ce vers, dit Voltaire, fit d'autant plus « de plaisir qu'on l'appliquait à Louis « XIV; car Auguste était petit et ra- « massé, et Louis XIV avait reçu tous les « avantages que peut donner la nature. « Rien ne fait plus de plaisir que ces al- « lusions..... » Remarquons cependant que c'est de Titus et non d'Auguste qu'il s'agissait : *Augebat famam ipsius Titi ingenium, decor oris cùm quâdam majestate.* Tel est le portrait que Tacite nous a laissé du vertueux fils de Vespasien.

Corneille et Racine, dans leurs tragédies tirées de l'histoire, ne vont jamais chercher des allusions hors de leur sujet. Voltaire, qui trop souvent déplace les faits et les mots, par exemple lorsqu'il prête à son Mahomet la réponse fameuse de la maréchale d'Ancre, Voltaire voudrait que Racine eût fait dire à Bérénice les paroles de M^lle^ Mancini à Louis XIV : *Vous m'aimez, vous êtes roi, vous pleurez et je pars.* Mais plus la réponse de M^lle^ Mancini était connue, moins Racine devait la reproduire. Il voulait bien, en donnant *Bérénice* ainsi qu'*Esther*, qu'on y entrevît des caractères et des faits contemporains, mais dans le miroir fidèle de l'histoire ancienne. Et voilà ce que doit être la tragédie d'allusion. *Voy.* JEU DE MOTS, CALEMBOURG, etc. ON. L. R.

ALLUVION, phénomène remarquable qui s'observe sur les côtes de la mer du Nord et de la plupart des autres mers. On voit également quelque chose d'analogue sur les rives des grands fleuves dont un bord s'accroît des pertes que fait le bord opposé, de telle sorte qu'au bout d'un temps plus ou moins long leur cours a changé d'une manière très sensible. Les flots de la mer et des grands fleuves s'élèvent sur le rivage pendant le flux, et à l'endroit où ils s'arrêtent déposent un limon plus ou moins abondant. Lorsque ce limon s'est amassé pendant beaucoup d'années et n'est plus que rarement inondé, on a coutume de le munir d'une digue. Le sol qui s'élève ainsi de la mer est d'abord nu et plat; bientôt quelques végétaux aquatiques commencent à s'y développer et s'y maintiennent tant que l'alluvion est baignée chaque jour par le flux de la mer. A mesure que le sol s'élève, d'autres plantes viennent remplacer les premières et fournir la pâture à différentes espèces animales qui viennent les habiter : d'abord ce sont les oiseaux aquatiques accoutumés à fouler un sol entrecoupé de flaques d'eau; puis ensuite les quadrupèdes les moins pesans, jusqu'à ce qu'enfin la terre, s'étant affermie spontanément ou par le secours de l'industrie humaine, puisse soutenir les animaux d'une plus haute stature, et leur fournir une nourriture appropriée à leurs besoins. C'est alors que les *terrains d'alluvion* sont exploités par l'agriculture et ajoutent à l'étendue et à la richesse des états; c'est alors aussi que s'établissent les droits de propriété qui sont diversement réglés suivant les coutumes locales. *V.* l'art. suivant.

Tous les rivages des mers ne sont pas également propres à devenir le siége d'alluvions considérables. Mais il paraît vraisemblable, d'après l'accroissement très sensible qu'on observe sur les côtes septentrionales que le terrain de nouvelle formation prend une très grande extension. Beaucoup de terres que la mer découvre maintenant au temps du reflux, ont été jadis des îles ou des continens. L'industrie humaine, non contente de s'emparer des alluvions à mesure qu'elles se formaient spontanément, a su les accroître à son profit et faire des conquêtes jusque sur le lit de la mer. On a creusé dans les terrains situés au-delà des digues, et qui par conséquent sont chaque jour couverts par la marée montante, des fossés parallèles et inclinés vers le côté de la terre; bientôt ces fossés sont remplis de nouveau par le limon que laisse le reflux. Sur ce terrain nouveau on élève de nouvelles digues au-delà

desquelles on creuse encore des fossés semblables. C'est au moyen de ces travaux ingénieux qu'on a vu des campagnes fertiles et des villes riches et commerçantes sortir comme par enchantement du sein des mers, et attester la puissance de l'homme social et civilisé.

En géologie on distingue facilement les terrains d'alluvion, parce qu'ils sont formés de limon, de sable et de galet, et qu'on les trouve toujours superposés aux terrains d'une autre espèce, ce dont il est d'ailleurs facile de donner la raison. F. R.

ALLUVION (DROIT D'). La loi française définit l'alluvion un accroissement qui se forme successivement et imperceptiblement sur les bords d'un fleuve ou d'une rivière, et qui devient immédiatement la propriété du riverain.

La loi romaine et la loi française consacrent toutes deux *le droit d'alluvion;* mais elles partent d'un principe différent. Selon la loi romaine, le lit du fleuve ou de la rivière appartenait pour moitié aux propriétaires riverains de chaque rive, en sorte qu'une ligne intermédiaire qu'on supposait tirée au milieu du lit était la limite de leur terrain. L'usage de la propriété, et non le droit lui-même, était suspendu par l'occupation des eaux, et l'*alluvion* ne faisait que rétablir cet usage. Selon la loi française au contraire, le lit du fleuve appartient à l'état. Si le fleuve se retire ou s'il forme une *alluvion*, le propriétaire riverain acquiert par accession, et non autrement. — Aussi, à Rome, les îles, îlots, etc., qui se forment dans le lit des fleuves et des rivières appartenaient aux riverains proportionnellement à la largeur que présentait leur fond sur la rive, et jusqu'à la limite qu'on supposait tracée au milieu du fleuve. En France au contraire les îles formées dans les rivières ou fleuves appartiennent à l'état.

En Allemagne les principes varient à cet égard : dans le duché d'Oldenbourg, à Brême, dans le Holstein, l'état ou le souverain est propriétaire naturel de tout terrain d'alluvion, dès qu'il veut le munir d'une digue; mais sur les rives du Rhin et dans la Frise la législation est différente.

Il n'y a pas *alluvion*, ni selon la loi romaine ni selon la loi française, si un fleuve ou une rivière enlève par une force subite une partie *considérable et reconnaissable* d'un champ riverain et qu'il la porte vers un champ inférieur ou à la rive opposée. L-E.

ALMAGESTE. Claude Ptolémée, le géographe, est auteur d'un ouvrage d'astronomie qu'il intitula Σύνταξις, *construction*, mot que Delambre traduit littéralement par *syntaxe*. A ce titre simple des éditeurs ajoutèrent postérieurement l'épithète de μεγίστη, *très grande*. Dans le IX^e^ siècle, les Arabes traduisirent cet ouvrage; au mot *construction* ou *syntaxe*, ils substituèrent le mot *livre* (*kitab*) ou (*tahrir*), en laissant subsister l'épithète grecque non traduite, qu'ils firent précéder de l'article de leur langue; en sorte que la *Grande Syntaxe* de Ptolémée prit, dans la version arabe, le titre de *Kitab* ou *Tahir al megisti* (le grand livre). Les premiers traducteurs occidentaux, qui ne connaissaient point l'ouvrage original et peut-être même ignoraient le grec, ne soupçonnèrent pas que *megisti* fût un mot de cette langue et le prirent pour le nom de l'auteur. Ce prétendu nom propre constamment placé, dans les traductions en tête du livre, finit par devenir le titre même de l'ouvrage. Telle paraît être l'origine de la bizarre dénomination d'*Almageste*, qui a prévalu même depuis la découverte du manuscrit de Ptolémée dont nous parlerons plus bas.

L'Almageste, divisé en treize livres, renferme toutes les observations astronomiques des anciens, et notamment d'Aristylle, de Méton, d'Euctémon, de Timocharès, et surtout d'Hipparque. Ptolémée y inséra, avec des augmentations, le catalogue des étoiles dressé par le dernier de ces astronomes, et en porta le nombre à 1,022, qu'il distribua en 48 catastérismes. Il corrigea la théorie des lunaisons par la détermination de l'équation dans les moyennes distances entre la pleine et la nouvelle lune, indiqua le moyen de trouver le diamètre de cette planète, enseigna le calcul des éclipses solaires et lunaires, réduisit en système la parallaxe de la lune, et détermina

celle du soleil par la grandeur de l'ombre que la terre projette sur la lune dans les éclipses. L'Almageste offre l'ensemble des notions répandues dans plusieurs ouvrages particuliers, et forme un corps de doctrine. On y trouve trop de détails et d'exemples, et trop peu de renseignemens sur une foule de points de l'astronomie ancienne. Ce qu'il y a de bon dans cet ouvrage, selon Delambre, c'est la trigonométrie, la partie purement sphérique, et la théorie mathématique des éclipses, choses que Ptolémée paraît avoir puisées dans les écrits d'Hipparque. Au reste, l'auteur de la *syntaxe* doit une partie de sa grande réputation à la rareté, puis à la perte des livres de ce dernier.

Avant le XV^e^ siècle, on ne connaissait en Europe que des traductions de l'Almageste, deux arabes, une espagnole, faite sur celle-ci, et deux latines dont l'une fut faite d'après l'espagnol, par Ægidius Tibuldinus que l'empereur Frédéric II avait chargé de ce travail; et l'autre, d'après l'arabe, par Gérard de Crémone, astronome du XII^e^ siècle. La découverte de l'original grec donna naissance à une paraphrase de Jean Müller, dit *Regiomontanus*, et à une traduction latine de George de Trébisonde, laquelle est très infidèle. Il n'existe que deux éditions du texte grec de l'Almageste : l'une, donnée par Simon Grynæus et Joachim Camerarius (*in-folio*, Bâle, 1538), est très fautive; l'autre a été publiée par l'abbé Halma, avec une traduction française, en deux vol. *in-4°*. Paris, 1813 et 1815. *Voy.* PTOLÉMÉE. E. C. D. A.

ALMAGRO (DIÉGO D'), vice-roi du Pérou au nom de l'Espagne. Né en 1463, de parens inconnus, dans un petit bourg d'Espagne dont on lui donna le nom, il fut d'abord obscur soldat de Gonsalve de Cordoue en Italie, et, pauvre aventurier, alla chercher fortune dans le Nouveau-Monde. Après avoir pris part à quelques expéditions hardies, et notamment à la découverte de la mer du Sud, il s'associa avec François Pizarre, et forma de concert avec lui et le prêtre Hernando de Lucque, en 1504, le projet de faire la conquête du Pérou, principal objet de la convoitise des Espagnols. De moitié dans tous les travaux et les périls de l'entreprise, Almagro la releva plus d'une fois par sa constance opiniâtre, par des secours donnés à temps et par des recrues nouvelles que lui gagnait sa renommée d'audace et de courage infatigable. Sans lui Pizarre n'eût pas découvert le Pérou, et son bras aida puissamment à aplanir les obstacles sans nombre qu'ils trouvaient sous leurs pas. Après la conquête, Pizarre et Almagro se livrèrent à un horrible pillage. En 1534, Charles-Quint conféra à ce dernier les titres de marquis et d'*adelentado* ou gouverneur, et le Pérou fut partagé entre lui et Pizarre. Celui-ci se trouvant dans le plus grand danger à la suite d'une révolte des naturels, Almagro le secourut, et s'occupa ensuite de la conquête du Chili. Leur sourde jalousie, mal comprimée depuis long-temps, éclata enfin. Pendant qu'Almagro faisait la guerre pour son propre compte, il apprend qu'un soulèvement général des Indiens menace son rival : il revient sur ses pas pour saisir l'occasion, et sous le prétexte d'enlever Cusco à l'ennemi commun, il en dépouille les frères de Pizarre, emprisonne et met à mort l'un d'eux, chasse l'autre, et déclare que Cusco lui appartient. Pizarre marche droit à lui, et sous les murs de la ville, le 15 avril 1538, Almagro est vaincu dans un combat sanglant. Ce vieux soldat, si brave, eut peur de la mort et demanda grace, sans l'obtenir : il fut étranglé dans sa prison, et après, décapité publiquement. Comme tous les aventuriers espagnols, Almagro fut ambitieux et cupide avec férocité : c'est sur lui qu'on rejette en grande partie l'infâme trahison dont fut victime l'inca Atahualpa. H-D.

ALMAMOUN, fils du fameux Haroun-al-Rachid, et septième khâlife de Bagdad, naquit l'an 178 de l'hégire, 786 de J.-C. Après la mort de son frère Amin, le khâlifat devait lui revenir de préférence aux fils d'Amin. Mais celui-ci, sans respect pour le testament de son père, fut à peine monté sur le trône qu'il chercha à abroger les droits de son frère. Almamoun prit alors les armes et parvint à s'emparer de toute l'autorité, l'an 198 de l'hégire, 813 de J.-C. Les premières années du nouveau règne fu-

rent employées à étouffer l'esprit de faction qui avait fait beaucoup de progrès, et à réprimer plusieurs rébellions redoutables. Dès qu'Almamoun vit son autorité affermie, il se livra à son goût naturel pour les sciences et les lettres, goût qui a le plus contribué à répandre sa réputation en Orient et en Occident. Jusque là, les Musulmans, presque uniquement occupés à faire triompher leur religion, avaient vu d'un œil d'indifférence les monumens littéraires des Grecs, des Syriens et des autres peuples vaincus. Almamoun fit venir de Constantinople et des provinces grecques les meilleurs ouvrages de philosophie, de médecine, d'astronomie et de mathématiques; des traducteurs habiles, la plupart originaires de Syrie où l'arabe et le grec étaient alors cultivés en même temps, firent passer ces livres dans la langue des vainqueurs, et les disciples de Mahomet purent lire les chefs-d'œuvre de la littérature grecque et romaine. Les Arabes ne tardèrent même pas à ajouter leurs découvertes à celles des anciens, et Almamoun eut une grande part à cette mémorable impulsion. C'est lui qui, voulant avoir une notion exacte de la grandeur du globe de la terre, fit mesurer un degré du méridien dans les plaines de Singar, en Mésopotamie. Le règne d'Almamoun, par rapport aux progrès qu'il fit faire aux sciences, peut être comparé à ceux de Léon X et de Louis XIV, et il est curieux de voir à cette époque l'Orient si empressé de s'éclairer, lorsque l'Occident était plongé dans les ténèbres de la barbarie. Malheureusement l'esprit de recherche ne fit que donner une nouvelle force à l'esprit de controverse qui depuis long-temps divisait les Musulmans. Jusque là les querelles religieuses avaient eu principalement pour objet la question de savoir qui d'entre les compagnons de Mahomet aurait eu droit de lui succéder, et si son gendre Ali et ses descendans n'avaient pas des titres exclusifs au pouvoir suprême. Les discussions roulèrent alors sur les matières philosophiques et métaphysiques. Les Musulmans étendirent l'esprit de subtilité jusque sur les dogmes de leur religion. L'on sait qu'ils regardent le khoran de Mahomet comme un recueil de révélations que Dieu lui-même envoya successivement à Mahomet par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. Les Musulmans se demandèrent si ces révélations avaient été créées au fur et à mesure qu'elles se manifestaient, ou si leur existence était aussi ancienne que Dieu même, c'est-à-dire éternelle. Les docteurs se divisèrent, et on disputa avec la plus grande violence. Almamoun ayant pris parti pour la création du khoran, voulut que tous les Musulmans pensassent comme lui; et ceux qui montrèrent un avis contraire furent arrêtés, mis en prison et exposés aux plus vives persécutions. Dans le même temps les querelles au sujet d'Ali et de ses rivaux continuaient avec force. Ces divisions ne contribuèrent pas peu à la dissolution de l'empire qui commença à cette époque. Déjà l'Espagne et une partie de l'Afrique s'étaient soustraites à l'obéissance des khâlifes. Des contrées moins éloignées du centre de l'empire suivirent leur exemple, et le grand éclat qu'avait jeté la cour de Bagdad sous les règnes d'Almansor et de Haroun-al-Rachid s'effaça pour toujours. Almamoun mourut près de Tarse en Cilicie, à la suite d'une guerre qu'il avait entreprise contre les empereurs de Constantinople, l'an 218 de l'hégire, 833 de J.-C. R.

ALMANACH, ou calendrier, tableau indiquant les divisions de l'année, les mois, semaines et jours, les phases de la lune, les saisons, les fêtes religieuses, etc. Ces tableaux, nécessaires dans les transactions sociales, sont un besoin indispensable; aussi remontent-ils à une haute antiquité. Les Grecs et les Romains en avaient; on en a trouvé des abrégés sculptés sur les monumens d'Égypte; les Chaldéens avaient sans doute aussi leurs almanachs; les Indiens et les Chinois en possèdent depuis un temps immémorial. On ignore d'où dérive le nom moderne d'*almanach*, qui à ce qu'il semble a été tiré de l'arabe; dans cette langue, *al manach* signifie l'action de compter. Quelques auteurs ont cherché l'étymologie du mot dans μὴν (mois) avec l'article arabe, ou dans les deux mots allemands *all* et *monat*, tous les mois; on ajoute que les pièces de bois sur les-

quelles les Anglo-Saxons taillaient les jours de l'année pour se retrouver dans leurs calculs chronologiques s'appelaient *all monaught*. D'autres encore, en désespoir de cause, ont voulu expliquer *almanach* par l'ancien celte, quoique nous ne connaissions guère cet idiome depuis long-temps éteint. La propagation du christianisme a rendu plus nécessaires ces tableaux, à cause de l'indication des fêtes de l'église. Aussi dans tous les pays chrétiens furent-ils d'un usage général. Avant l'invention de l'imprimerie on les copiait dans les livres d'église, et on les affichait; on faisait, pour plus de commodité, des calendriers perpétuels qui pouvaient être consultés pendant des siècles; on construisait dans les cathédrales des horloges où le mouvement des astres et les divisions de l'année étaient marqués et pouvaient être aisément consultés par le peuple. Dans le Nord, on gravait les almanachs sur des baguettes et sur des tablettes de bois, en écriture runique avec des signes ou figures qui faisaient allusion aux fêtes, aux opérations agricoles, aux saints, aux mouvemens des astres, etc. Les almanachs ne pouvaient être dressés que par des astronomes; l'art de les faire n'a donc pu être pratiqué que chez les nations qui avaient des connaissances astronomiques et des savans capables de calculer le cours des astres. Malheureusement ceux qui se croyaient en état d'en calculer et prédire les mouvemens se crurent assez habiles pour lire dans le firmament beaucoup d'autres choses. Les astrologues s'emparèrent de bonne heure du privilége de dresser les almanachs, et accompagnèrent les indications utiles destinées au peuple de prédictions et d'avis absurdes qui ne furent que trop bien accueillis par la multitude, et qui servirent à enraciner des préjugés dont la population des campagnes n'est pas encore bien guérie aujourd'hui. Il paraît que les almanachs des Anglo-Saxons étaient infectés de faux pronostics et d'avis sur les jours propices ou néfastes, comme les almanachs des Romains. Aujourd'hui encore les Hindous achètent leurs almanachs à une classe de brahmes ambulans, appelés *divouinas*, qui parcourent les campagnes pour débiter leurs calendriers écrits à la main et remplis de remarques superstitieuses, et sont toujours disposés à tirer des horoscopes dans les maisons où ils trouvent des acheteurs. L'usage récemment introduit d'imprimer les almanachs fait beaucoup de tort à ces colporteurs, et ils se plaignent de la décadence de leur art et de leur commerce. Des almanachs semblables à ceux des Hindous sont en usage chez les Persans et sans doute chez d'autres peuples de l'Asie. Dans les siècles d'ignorance ils n'étaient guère meilleurs en Europe. On les multiplia quand l'imprimerie se fut propagée, et l'esprit de parti s'en empara pour répandre par ce moyen des prédictions sinistres. En 1579, Henri III, roi de France, défendit d'insérer dans les almanachs aucune prédiction relative aux affaires politiques. En Angleterre aussi, pendant les guerres civiles qui amenèrent la chute de Charles I^er^, les almanachs étaient remplis de prédictions funestes conformes aux vœux ou aux craintes de ceux qui les mettaient en circulation. Il faut remarquer que les premiers almanachs anglais furent imprimés en Hollande sur des feuilles d'affiches, dans le format petit in-folio. Un fameux astrologue, nommé Lilly, débuta en 1644 par des oracles obscurs et emphatiques qui effrayèrent la multitude : ses almanachs eurent une vogue prodigieuse. En Allemagne, on enseignait, avant l'invention de l'imprimerie, l'almanach dans les écoles; à cet effet on avait réduit le calendrier en une suite de vers barbares qui commençaient par ces mots : *Cisio Janus*, et qu'on faisait apprendre par cœur : les mots de Cisio Janus finirent par devenir synonymes du mot almanach. Quand les premiers réformateurs portèrent leur vue sur l'amélioration de l'instruction publique, ils pensèrent aussi à la réforme du Cisio Janus, et Melanchthon en composa un plus raisonnable. Cependant le Cisio Janus barbare, à force d'habitude, se maintint long-temps dans les écoles. En 1491 on imprima en Allemagne le premier almanach perpétuel, et ce ne fut qu'en 1556 que l'on commença à publier des almanachs annuels. Celui qui fut imprimé en 1493 à Paris, était probablement de la pre-

mière espèce. On trouverait difficilement avant la moitié du XVI^e^ siècle un almanach de l'année imprimé en Europe. On a remarqué que les premiers spéculateurs sur le débit des almanachs en Allemagne étaient tous des médecins, sans doute parce que l'art de guérir et le prétendu art de prédire le sort des hommes par l'observation des astres étaient pratiqués ordinairement, comme chez les Arabes, par les mêmes individus : la médecine avait été subordonnée à l'astrologie; on consultait les aspects des astres avant de faire des ordonnances pour les malades. Ce fut aussi en sa qualité de médecin que Rabelais publia à Lyon l'*Almanach pour l'année* 1533, *calculé sur le méridional de la noble cité de Lyon*, et les almanachs des années 1535, 48 et 50. Un fameux faiseur d'almanachs en Allemagne, Jean Stœfler à Tubingue, se rendit ridicule en prédisant pour 1524 un déluge général qui n'arriva point; ce qui n'empêcha pas ses successeurs de continuer de prédire les événemens, et de conserver leur crédit chez la multitude. Un médecin de l'électeur de Brandebourg, Léonard Thurneisser, qui s'enrichissait à Berlin en imprimant des almanachs qu'on traduisait en latin dans la Pologne, en hongrois et en bohémien dans les royaumes où l'on parle ces langues, prit le parti prudent d'indiquer ses prédictions politiques en quelques mots vagues et obscurs ou seulement par des lettres capitales dans lesquelles on cherchait un grand sens, et qui jamais ne le compromettaient. Ce spéculateur, qui florissait de 1571 à 1584, gagna de l'argent en vendant aux princes une clé manuscrite de ces lettres initiales. Dès l'an 1474, Mathias Corvin, roi de Hongrie, avait fait dresser un almanach pouvant servir 38 ans, par son astronome, Jean Regiomontanus, qui obtint 8,000 ducats de récompense et une pension de 200 ducats. Son travail fut imprimé en latin et en allemand. Ces almanachs des premiers temps de l'imprimerie sont devenus de grandes raretés, et les bibliophiles les recherchent avidement.

Dans le XVII^e^ siècle, quelques astrologues surent rendre leurs almanachs populaires; Moore en Angleterre, Mathieu Lænsberg à Liége, devinrent, par leurs prophéties, des oracles pour le peuple, et, après leur mort, la vogue de leurs almanachs a été habilement exploitée par des successeurs qui n'ont eu garde de mettre de côté des noms aussi bien famés. Il se débite encore tous les ans un nombre prodigieux d'almanachs sous leurs noms; on les imite, on les contrefait, et sous la Restauration le gouvernement français crut les prédictions de Mathieu Lænsberg assez dangereuses pour proscrire son almanach, comme on proscrivait les almanachs prophétiques sous les Valois et sous les Stuarts. Les anciens almanachs français avaient aussi des noms populaires, tels que le *Bon menaiger*, le *Compost des bergers*, etc.

Plusieurs gouvernemens, toujours aux aguets pour multiplier les ressources de leurs finances, ont compris qu'il y aurait du bénéfice à s'emparer du monopole d'une marchandise qui a un cours général. Ils se sont attribué le débit des almanachs. En Russie et en Prusse, le gouvernement charge les académies des sciences de rédiger des almanachs. Dans quelques pays on les assujétit au timbre; en Angleterre, c'est une compagnie, le *stationers-company*, qui a le privilége des almanachs. Des sociétés philantropiques ont cherché dans ces derniers temps à substituer des almanachs plus raisonnables à ceux de Moore et de Lænsberg que consulte le peuple, et qui, souvent, sont les seuls livres qu'il lise. Celui de la Société pour l'émancipation intellectuelle, publié pour la première fois en 1832 sous le titre d'*Almanach de France*, mérite d'être cité. La littérature et la spéculation des libraires ont travaillé aussi à rendre les almanachs dignes de peuples civilisés. Depuis longtemps nous avons des Almanachs *des Dames* et *des Muses*, où bons et mauvais poètes apportent chaque année les fruits de leurs inspirations. Les Allemands ont embelli les almanachs littéraires de gravures, de musique, de contes, et, à leur exemple, les Anglais ont ajouté aux almanachs du beau monde le luxe des gravures et les compositions littéraires de leurs meilleurs écrivains. Le même goût

s'est répandu en France, et ces productions, embellies par les arts, font un contraste piquant avec le *Messager boiteux* qui circule dans les chaumières, tandis que les almanachs richement reliés brillent dans les boudoirs et les salons. D-G.

L'ALMANACH ROYAL de France, un des plus anciens et des plus utiles, remonte à l'année 1679 où il reçut ses premières lettres de privilége. Son contenu se bornait alors au calendrier proprement dit, à quelques observations sur les phases de la lune, à l'indication des jours de départ des courriers, des fêtes du palais, des principales foires et des villes où l'on battait monnaie. On y ajouta, depuis 1699, les naissances des princes et princesses de l'Europe, le clergé de France, l'épée, la robe et la finance. Aujourd'hui on y trouve le tableau officiel de tous les principaux employés, et l'état des gouvernemens étrangers tels qu'ils sont reconnus par la France. Successivement agrandi, il excède déjà mille pages d'un grand format. Les pays étrangers ont aussi leur Almanach royal : celui de Prusse date de 1700, celui de Saxe de 1728, et le *Royal Calender* d'Angleterre de 1730. D'autres almanachs anglais, très utiles, sont le *British Almanack* et le *Englishman's Almanack*.

Parmi les charmans livres de boudoir dont il a été parlé plus haut, on doit citer surtout le *Forget me not*, et le *Keepsake*, publication fort élégante et ornée des plus jolies gravures; ce genre a été imité en France (*Nouveau Keepsake français*, *Annales romantiques*, etc.) et dans les États-Unis d'Amérique. En Allemagne, la *Minerve* a long-temps joui d'une grande vogue : dans ce pays et dans la Suisse, il paraît maintenant chaque année une foule d'almanachs du même genre (*Urania*, *Aglaja*, *Cornelia*, *Cœcilia*, *Deutscher Musenalmanach*, *Rheinisches Taschenbuch*, *Alpenrosen*, *Taschenbuch zum geselligen Vergnügen*, *Gedenke mein*, *Vergiss mein nicht*, etc.); et en Russie même les almanachs, parmi lesquels on distinguait l'*Étoile polaire* de l'infortuné Bestoujef, sont très recherchés : il en paraît plusieurs chaque année en langue nationale. Outre ces recueils dont l'élégance est le principal mérite, mais qui fournissent aussi à de jeunes écrivains, poètes, conteurs, artistes, une occasion de se faire connaître, on a dans tous les pays des almanachs spéciaux d'une utilité réelle. Il sera question de la *Connaissance des temps* et de l'*Annuaire* du bureau des longitudes de Paris à l'article CALENDRIER, mais nous citerons l'*Almanach nautique*, publié par le bureau des longitudes de Londres, l'*Almanach d'agriculture* paraissant à Milan, l'*Almanach généalogique, historique et statistique* de Weimar, celui de Gotha pour l'histoire, la généalogie et la diplomatie, etc. L'*Almanach du commerce, pour Paris et les départemens* est un livre d'adresses très volumineux; on publie encore à Paris des almanachs *des spectacles*, *des gourmands*, *des électeurs*, *de médecine*, etc. J. H. S.

ALMANSOR, *voy.* MANSOUR.

ALMANZA (BATAILLE D'), journée d'une haute importance dans la guerre de succession au trône d'Espagne. On se battait avec acharnement depuis six années : les revers de Louis XIV avaient commencé; la lutte allait se poursuivre en Flandre, en Italie, en Espagne, au sein même de la France. Philippe V était fugitif, l'archiduc proclamé roi à Madrid. Dans ces circonstances s'ouvrit la campagne de 1707, en Espagne. Berwick et Galloway se trouvèrent en présence; le premier, anglais, neveu de Marlborough, et nonobstant maréchal de France, commandait les troupes françaises et espagnoles; le second, né français, comte de Ruvigny, devenu pair d'Angleterre, avait sous ses ordres une armée de Portugais et d'Anglais. Celui-ci tenait pour l'archiduc Charles Madrid, la Catalogne, l'Aragon et la province de Valence; celui-là se proposait de lui disputer ces trois provinces et de marcher sur Madrid. Mais la cour de Versailles regardait sa position comme désespérée, et le maréchal de Vauban voulait qu'en abandonnant l'Espagne on fît du Pérou et du Mexique un royaume à Philippe V. Louis XIV ne céda point. Galloway sentait ses avantages, et pressait l'armée française, toutefois avec circonspection. Après un mois d'opérations stratégiques, Berwick qui reculait se porta en avant, et

prit position sur la frontière de Valence, près d'Almanza, petite ville de la province de Murcie, bâtie par les Maures. Le combat lui fut encore offert par le général anglais, et, le 25 avril 1707, à huit heures du matin, il l'accepta. Opposant à Galloway un front égal de 33,000 hommes, sa victoire fut complète: 10,000 prisonniers, 120 drapeaux, toute l'artillerie et tous les bagages tombèrent en son pouvoir; la province de Valence lui fut livrée et la conquête de l'Aragon suivit de près. Ni Philippe V ni l'archiduc n'assistèrent à cette journée qui pouvait décider de leur couronne; et le célèbre comte Peterborough s'écriait à ce propos: « qu'on était bien bon de se battre pour eux. » Le duc d'Orléans, qui accourait en toute hâte pour prendre part à ce beau fait d'armes, et qui d'ailleurs devait commander en Espagne, n'arriva que le lendemain; mais il contribua de sa personne aux succès obtenus depuis en Aragon, grace à la victoire d'Almanza. H-D.

ALMAZAN, jolie petite ville de la province de Soria, en Vieille-Castille, siége d'un marquisat et d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Elle est située sur le Douro, qu'on traverse sur un beau pont de pierre, et a huit églises, quatre couvens et 2,000 habitans. Dans une de ces églises on offre à la vénération des fidèles une relique qu'on regarde comme la tête de saint Étienne, le premier des martyrs; mais qui, à en croire l'auteur de l'article *Almazan*, dans l'*Encyclopédie* de Diderot, ne serait que celle d'un pendu, apportée par des pélerins français que le besoin d'argent aurait fait recourir à cette imposture. — Almazan a mérité de trouver place ici à cause de la paix qui y fut conclue en 1375, entre Pierre IV d'Aragon et Henri de Transtamare, roi de Castille. J. H. S.

ALMÉ, mot arabe qui signifie *savante*, et que les Orientaux ont appliqué à des femmes faisant profession d'improviser des vers et de chanter dans les fêtes publiques. Les *almés* reçoivent une éducation soignée; elles doivent avoir un esprit piquant et des formes séduisantes. On les appelle chez les grands, et elles font le divertissement de toutes les sociétés. Elles récitent les plus beaux morceaux de poésie, ou bien elles improvisent des couplets analogues à la circonstance, et s'accompagnent avec leurs instrumens. Souvent les *almés* quittent leurs instrumens pour danser. La décence voudrait qu'à l'exemple des femmes qui se montrent en public, elles fussent couvertes d'un voile. Mais dans les réunions où on les appelle, lorsqu'elles ont été animées par le chant et par le bruit des instrumens, elles déposent avec le voile la pudeur qui sied si bien à leur sexe: une robe légère cache à peine leurs appas; une riche ceinture les serre mollement; de longs cheveux tressés et parfumés leur flottent sur l'épaule; à mesure qu'elles se mettent en mouvement, les formes et les contours de leur corps se dessinent avec plus de vérité. Le son de la flûte, des castagnettes, des tambours de basque et des cymbales règle leur pas. C'est alors qu'oubliant toute retenue elles s'abandonnent aux transports d'une imagination en délire.

Ces sortes de spectacle ont toujours fait le charme des Orientaux. Ils leur tiennent lieu de théâtre et d'opéra. Il en existe pour toutes les classes du peuple. Certaines troupes de musiciens et de danseuses jouent dans les rues; mais elles n'offrent pas à beaucoup près le même genre d'attraits; leurs sales vêtemens, leur parure bizarre excitent le dédain. L'histoire nous apprend qu'au temps des croisades, lorsque Richard de Cornouailles, frère de Richard III, roi d'Angleterre, passa en Palestine pour délivrer le saint sépulcre du joug des Musulmans, ce fut un des spectacles qui le charmèrent le plus, et qu'à son retour il amena avec lui des femmes qui, s'accompagnant de la cymbale, et sans perdre leur équilibre, dansaient sur des boules d'acier avec la légèreté des vents. R.

ALMEIDA, sur la Coa, forteresse très importante du Portugal, dans la province de Beira sur la frontière espagnole. Elle a près de 3,000 habitans. En 1762, les Espagnols la prirent d'assaut après avoir essuyé de grandes pertes; mais elle fut restituée au Portugal lors de la paix. Le 24 juillet 1810, lorsque Ney voulut

pénétrer en Portugal par la Coa, le général anglais Coco défendit contre le maréchal Masséna la forteresse d'Almeida jusqu'au 27 août, jour où il fut obligé de capituler. Lors de sa retraite du Portugal, au mois de mars 1811, l'évacuation de la forteresse d'Almeida engagea le maréchal Masséna dans un combat meurtrier contre Wellington, qui dura deux jours, le 3 et le 4 mai, près de Fuentez d'Onoro; le commandant français, général Brenier, fit ensuite sauter Almeida dans la nuit du 11, et parvint à se frayer un chemin à travers les assiégeans; les Anglais ont rétabli les ouvrages de fortifications. *C. L.*

ALMEIDA (DON FRANÇOIS D'), comte d'Abrantès. Son nom se rattache à la grande époque de puissance maritime et coloniale du Portugal, au XV^e^ et au XVI^e^ siècle. Homme de guerre et profond administrateur, il concourut à la découverte des îles et du continent nouveau, à la consolidation par les armes des établissemens portugais dans les Indes, et à l'exploitation de ce monde nouveau, ouvert au commerce de sa patrie. Dans sa jeunesse, il suivit à la cour de Ferdinand et d'Isabelle le prince Emmanuel, qui lui dut la plus belle gloire de son règne. Chrétien et chevalier, il paya de sa personne comme volontaire au siége de Grenade, dernier refuge des Maures en Espagne. Mais ce fut après sa nomination comme premier vice-roi des Indes portugaises, en 1505, que commença sa renommée historique. Le soudan d'Égypte perdit ses flottes à lui disputer le commerce de l'Inde. Il agrandit la domination portugaise des îles Maldives, de Ceylan et de Madagascar qu'il appela Saint-Laurent, et travailla à fermer les golfes arabique et persique pour s'assurer l'empire de la mer et le monopole du commerce de l'Inde. En même temps il organisait sur toute la surface de la conquête une administration vaste et forte qui en centuplait l'importance. Sur ces entrefaites, Albuquerque (*voy.*) vint dans les Indes pour le remplacer. Mais Almeida ne lui céda pas d'abord le commandement : il en avait besoin encore pour venger la mort de l'un de ses fils. Enfin il se démit de sa vice-royauté et s'embarqua pour rentrer en Europe. Il avait mouillé dans la baie de Saldanha, lorsqu'une misérable querelle s'éleva entre ses gens et les Hottentots. Les Portugais voulurent châtier l'insolence des barbares : entraîné malgré lui, Almeida fut blessé d'une flèche à la gorge, et mourut dans cette rencontre, le 1^er^ mars 1510. H-D.

ALMELOVEEN (THÉODORE JANSSON VAN), philologue et médecin, né en 1657, auprès d'Utrecht, se destina d'abord à l'étude de la théologie; mais dans la suite il préféra la médecine. Neveu du célèbre imprimeur Jean Jansson, il avait comme son oncle le goût de l'érudition classique et de la bibliographie, et il mérita d'être compté au rang des meilleurs philologues hollandais. Il a donné une édition de Strabon en 2 vol. in-fol., Amsterdam 1707, des notes sur Juvénal, des éditions des aphorismes d'Hippocrate, Amsterdam 1685; du traité de médecine de Celse, *ibid.* 1687, d'Apicius Cælius sur l'art culinaire, et du traité de Cælius Aurélianus sur les maladies aiguës et chroniques. On doit aussi à Almeloveen une *Anatomie de la moule* en hollandais, Amsterdam 1684; les *Fastes consulaires*, *ibid.*, une Vie des Étienne, imprimeurs français, *ibid.* 1683, en latin, et d'autres ouvrages moins importans. Almeloveen fut professeur à l'université d'Hardervick, et mourut à Amsterdam en 1712. D-G.

ALMÉNARA (COMBAT D'). Philippe V s'était avancé sur la frontière de la Catalogne, et, pendant tout le mois de juin 1710, avait levé des contributions sur toute la principauté, sans que les alliés osassent sortir de leurs retranchemens de Balaguer; mais forcé bientôt à la retraite par le manque de vivres, et ayant appris que des renforts venus du royaume de Valence, avaient rejoint l'armée de l'archiduc Charles, il repassa, le 26 juillet, la Sègre à Lérida, détachant 19 escadrons et 4 bataillons pour s'emparer du pont d'Alfarax et des passages de la Noguera. Staremberg le prévint en traversant aussitôt Balaguer où il avait établi son camp, et en se portant sur la Noguera où il arriva le 27, tandis que le roi s'y dirigeait également par Alménara. L'archiduc, ayant fait attaquer immédiatement la cavalerie qui couvrait

la tête de la colonne espagnole, la rejeta pêle-mêle sur l'infanterie, et toute cette masse s'enfuit dans le plus grand désordre vers Lérida. Comme l'action n'avait commencé qu'à sept heures du soir, les ténèbres de la nuit favorisèrent la retraite des vaincus qui perdirent 7 à 800 hommes. Cette affaire n'en coûta aux alliés que 4 à 500 : Philippe reforma son armée sous les murs de Lérida où il s'efforça de s'établir pour rallier divers secours venant de Valence. Le combat d'Alménara fut le prélude de la bataille de Saragosse. G-N.

ALMOHADES, nom d'une famille de princes musulmans qui ont régné en Afrique et en Espagne dans les XII^e^ et XIII^e^ siècles de notre ère, et qui furent ainsi appelés du mot arabe *almouahhedi*, qui signifie *unitaire*, parce qu'ils se prétendaient les seuls d'entre les Musulmans qui rendissent à Dieu le culte qui lui est dû. L'auteur de cette secte était un musulman originaire des montagnes de l'Atlas, dans le voisinage de l'Océan atlantique, et qui s'appelait Mohammed Ibn-Toumert, d'un esprit subtil et hardi, d'un caractère ambitieux; il voyagea d'abord dans l'Orient où il étudia sous le célèbre docteur Gazzali. Quand ses idées se furent mûries, il forma le projet de fonder une nouvelle secte, dont il serait le chef, et reprit le chemin de sa patrie. Ses premières démarches furent extrêmement prudentes. Après s'être adjoint un jeune musulman appelé Abdelmoumen (*voy.*), qui par ses talens lui devint très utile, il se mit à prêcher le zèle de la religion et la réforme des abus. Donnant lui-même l'exemple, il affectait une vie austère et désintéressée. Il se montrait couvert de haillons, s'interdisant le vin, la musique et tous les plaisirs. Ali (*voy.* ALMORAVIDES) qui régnait alors à Maroc, conçut d'abord un tel mépris pour lui qu'il négligea d'arrêter ses prédications; mais peu à peu les partisans accoururent en foule, et quand Ali eut reconnu le danger, il n'était déjà plus temps. Mohammed se retira sur les cimes de l'Atlas, et y construisant la ville de Tinmal il brava de là tous les efforts de l'ennemi. Dès lors il jeta le masque, et se prétendant issu de Mahomet et ce dernier des imams qui, sous le nom de Mahdi, doit soumettre toute la terre à sa double puissance temporelle et spirituelle (*voy.* aux mots IMAM et MAHDI), il se regarda comme le chef d'un nouveau peuple, et appela tous les Musulmans sous son étendard. Un grand nombre de tribus arabes et berbères embrassèrent sa cause. Mohammed imposa à ses disciples de nouveaux rites, et rédigea pour eux un traité particulier intitulé : *De l'unité de Dieu*. Au bout de quelques années, les *Almohades* se rendirent maîtres des provinces de Fez, de Maroc, de Tremecen, d'Oran et de Tunis. Bientôt même, passant la mer, ils entrèrent en Espagne et soumirent l'Andalousie, Grenade, Valence et une partie de l'Aragon et du Portugal, jusqu'à l'Èbre et au Tage. Mohammed étant mort, Abdelmoumen, qui auparavant remplissait les fonctions de son lieutenant, gouverna après lui. Sous Abdelmoumen et sous ses descendans Youssouf et Yacoub, la dynastie des Almohades continua à jeter le plus grand éclat. Mais en 1212, sous Mohammed, les Musulmans ayant été battus par les chrétiens d'Espagne à la fameuse bataille de Las navas de Tolosa, les gouverneurs de province profitèrent de l'état de faiblesse qui se faisait déjà remarquer dans les ressorts de l'état pour se déclarer indépendans, et la dissolution ne tarda pas à devenir générale. Les Almohades s'éteignirent en Espagne l'an 1257, et en Afrique l'an 1269. De leurs débris se formèrent les dynasties des *Hassides*, des *Zeyanides* et des *Merinides*. Nous avons dit qu'après la mort de Mohammed, Abdelmoumen et ses descendans le remplacèrent successivement; mais ce n'était que pour l'exercice de la puissance temporelle. Mohammed fut censé avoir emporté sa double puissance avec lui, et, par la plus bizarre idée, son titre de *mahdi* continua à être mis sur les monnaies, concurremment avec le nom du prince régnant. R.

ALMORAVIDES, nom d'une famille de princes musulmans qui ont régné sur l'Afrique et l'Espagne dans les XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles de notre ère, et qui furent ainsi appelés par corruption du mot

arabe *almorabeth*, qui signifie champion de la religion. Cette secte prit naissance vers l'an 1050 parmi les tribus arabes et berbères qui habitent les hauteurs de l'Atlas du côté de l'Océan atlantique. Tandis qu'ils étaient plongés dans l'ignorance la plus grossière, un docteur musulman, appelé Abdallah (*voy.* ABDALLAH BEN YASIM), essaya de les instruire dans les principes de la religion musulmane, et les excita à dompter par la force des armes tous ceux qui n'en rempliraient pas les devoirs. A cette époque les provinces de Fez et de Maroc, tour à tour soumises à des conquérans étrangers, étaient en proie à l'anarchie, et presque tout lien de société y était dissous. Abdallah n'eut pas de peine à séduire des hommes ardens et belliqueux. Les partisans de la nouvelle secte, maîtres de l'Atlas, et conduits par un chef nommé Abou-bekr, descendirent dans les provinces de Fez et s'en rendirent maîtres. Bientôt même, ayant mis à leur tête un cousin d'Abou-bekr, le fameux Youssouf, fils de Tachefin, ils passèrent le détroit de Gibraltar et soumirent l'Espagne jusqu'au Tage d'un côté, et jusqu'à l'Èbre de l'autre : mais une puissance si rapide ne tarda pas à déchoir. En 1116, sous Ali, fils d'Youssouf, une nouvelle secte, celle des Almohades (*v.* l'art. précédent), ayant pris naissance dans l'Atlas, chassa peu à peu les *Almoravides* de l'Afrique et ensuite de l'Espagne. Les princes almoravides jouissaient de toute la plénitude de la puissance souveraine; mais ils reconnaissaient l'autorité spirituelle des khâlifes de Bagdad; et, comme ceux-ci portaient le titre d'*émir al moumenin* ou émir des croyans, les *Almoravides*, pour se distinguer d'eux, prirent le titre d'*émir al moslemin*, c'est-à-dire d'émir des Musulmans, titre dont les écrivains chrétiens ont fait par corruption *miramolin*. C'est aussi de ces princes qu'est venue la monnaie appelée *maravedi*, dont il reste encore quelques traces en Espagne. R.

ALOÈS, plante de la 6^e^ classe de Linnée, de la famille des liliacées, et appartenant, selon Jussieu, aux asphodèles. Elle a des feuilles extrêmement épaisses et succulentes, des racines grêles et peu nombreuses, une corolle presque cylindrique et une capsule oblongue, triloculaire, et dont les filamens se trouvent sur les réceptacles. Elle croît dans l'Inde occidentale et méridionale, et au Cap de Bonne-Espérance.

Il en existe beaucoup d'espèces dont l'*aloe vulgaris* est seule cultivée en Europe. Elle fournit un suc gommo-résineux connu sous le nom d'*aloe lucida*, qui découle spontanément de sa tige ou en est artificiellement extrait, et qui passe pour purgatif, vermifuge et vulnéraire. Plusieurs sortes de sucs d'aloès se trouvent dans le commerce et portent, suivant leur plus ou moins de pureté, les noms d'aloès *soccotrin*, *hépatique* ou *caballin*. Cette substance est d'un brun foncé à cassure brillante et résineuse; son odeur est aromatique et agréable, et sa saveur très amère. Ces caractères sont ceux de l'aloès soccotrin, ou citrin, qui est le plus pur.

L'aloès est depuis long-temps employé en médecine et jouit de propriétés très énergiques. Administré à l'intérieur à la dose de deux à dix grains, il produit des évacuations alvines. Quand son usage est continué pendant quelque temps, il occasionne une congestion du sang dans les vaisseaux du bas-ventre, d'où résultent des hémorrhagies internes chez les femmes et le flux hémorrhoïdal chez les deux sexes. C'est d'après ces effets que l'aloès a été employé chaque jour comme moyen d'entretenir la liberté du ventre et de rappeler le flux menstruel. L'aloès seul ou combiné avec quelques autres substances analogues forme la base des pilules *gourmandes ante cibum*, des grains de vie ou de santé qu'on vend journellement fort cher à des gens ignorans et crédules qui en abusent au détriment de leur santé. Sur l'*aloès-pitte*, *voy.* AGAVE. Δ.

ALOGIENS, sectaires du II^e^ siècle de notre ère qui niaient que Jésus-Christ fût le *Logos* ou le Verbe (*voy.*), ce qui les portait aussi à rejeter l'évangile de saint Jean et l'Apocalypse, comme faussement attribués à cet apôtre. Ils furent appelés aussi *Théodotiens*, du nom de Théodote, corroyeur de Byzance, l'un de leurs chefs, et *Bérylliens*, de Bérylle, évêque de l'Arabie. En Hollande on a

nommé *Alogiens* les Sociniens qui niaient la divinité du Christ, et par conséquent le Verbe éternel. S.

ALOI, mot composé de *à* et *loi* (*ad legem*); il est employé pour signifier un alliage (*voy.*) de métaux dans des proportions fixées par une décision de l'autorité compétente; il n'est usité que pour les matières d'or et d'argent. Ainsi l'on dit qu'un alliage est *de bon* ou *de mauvais aloi*, suivant qu'il présente ou ne présente pas les conditions voulues. On dit également qu'un lingot est de bon aloi pour dire qu'il est au titre (*voy.* Titre, Monnaie). Au figuré, ce mot est employé pour indiquer les bonnes ou mauvaises qualités d'une chose ou d'une personne. On dit d'un homme qu'il est de *bas aloi*, c'est-à-dire de basse extraction. F. R.

ALOIDES, nom patronymique de deux géans, *Otus* et *Éphialte*, fils de Neptune et d'Iphimédie, femme d'Aloée. Aloée lui-même était fils de Neptune et de Canaché, ou, selon quelques-uns, du Soleil. La mythologie rapporte que les Aloïdes, auxquels leur père avait accordé de grandir chaque année de trois aunes et de s'étendre d'une aune dans le sens de la largeur, se prévalurent bientôt de leur taille immense et de la vigueur qu'elle leur donnait, au point qu'ils entreprirent, avec les autres géans, de détrôner Jupiter, entassant le mont Ossa sur le mont Pélion, pour s'élever jusqu'à l'Olympe. Ils firent même Mars prisonnier, et le retinrent quelque temps captif; mais ils furent enfin foudroyés par Jupiter. Quelquefois on nous les montre prétendant à la possession de Junon et d'autres déesses, et succombant sous les flèches d'Apollon et de Diane. Ailleurs ils périssent par les mains l'un de l'autre. Du reste, avant leur mort, ils bâtissent des villes et fondent, en Béotie, le culte des Muses. Une interprétation un peu hardie de M. Creuzer indique dans le mythe des Aloïdes, fils de Neptune, la lutte des côtes et des régions maritimes avec la mer et les révolutions physiques jadis opérées dans les bassins du Pénée et de l'Asope. M. Ottf. Muller a cherché à expliquer la tradition sous un point de vue purement historique. La première opinion nous semble plus voisine de la vérité; et indubitablement il faut rapprocher ce mythe, d'une part, de ceux des Actorides et des Molionides, qui tous se rapportent à l'histoire de l'agriculture en Grèce, et de l'autre, de celui d'Antée, commenté par M. Jomard (*v.* Antée). Val. P.

ALOPÉCIE. On nomme ainsi la chute complète ou partielle des cheveux et des poils. Elle a lieu naturellement chez le vieillard, ou accidentellement chez l'enfant et chez l'adulte, à la suite de maladies, qui presque toutes peuvent se rapporter à un état anormal de la peau; la teigne, les dartres, la gale, la syphilis, passent généralement pour en être les causes les plus fréquentes; mais les excès de toute espèce, les convalescences pénibles et l'influence de quelques médicamens appliqués à l'intérieur, semblent souvent contribuer aussi à produire l'alopécie, sans que le cuir chevelu présente la moindre altération. Dans quelques parties du Nouveau-Monde, l'ergot du seigle, à cause de la propriété qu'il a de faire tomber les poils, a été appelé *peladore*.

Cette singulière affection est plus rare actuellement qu'elle ne l'était il y a deux ou trois siècles, quand la lèpre et d'autres maladies affreuses de la peau affligeaient la société.

Pendant assez long-temps on a cherché à découvrir des remèdes à l'alopécie, et tandis que tous les hommes sensés indiquaient, comme seul utile, le traitement prophylactique, c'est-à-dire l'observation rigoureuse des préceptes que fournit l'hygiène, les charlatans inventaient poudres et pommades dont on peut sans peine concevoir l'inefficacité. De nos jours, l'art cosmétique est tombé dans le domaine des coiffeurs, qui l'exploitent avec le plus grand succès pour eux-mêmes, et attirent, par de pompeuses annonces, un nombre infini de dupes.

Quand, chez un enfant ou chez un adulte, les cheveux semblent subir un arrêt de développement, ou qu'ils viennent à tomber, on parvient, en les rasant souvent, à accélérer leur croissance; c'est un procédé que mettent en usage les jeunes gens dont la barbe est tardive. Quelques frictions excitantes sur le cuir

chevelu, quelques onctions avec des corps gras, sont également utiles ; mais souvent aussi ces moyens n'ont pas de succès, et celui qui perd ses cheveux n'a d'autre ressource que celle de se couvrir de ceux d'autrui, en les choisissant de la même couleur et en les disposant comme l'étaient les siens. La perruque (*voy.*) doit, comme chez le vieillard, servir aussi à le préserver de l'influence des variations de l'athmosphère.

Au mot CHEVEU nous entrerons dans plus de détails. W.

ALOPÉUS. Deux frères de ce nom se sont distingués dans la diplomatie russe.

L'aîné (MAXIMILIEN), né le 21 janvier 1748 à Vybourg, en Finlande, où son père était archidiacre, fit ses études à Abo en 1767, et en 1768 à Gœttingue. A peine âgé de vingt ans, il fut employé au département des affaires étrangères à Pétersbourg, et, par le chancelier de l'empire, comte Ostermann, élevé à la charge de directeur de la chancellerie. Il géra aussi cet emploi sous le ministère du comte Panin. En 1788 il fut nommé ministre à Eutin (Holstein), et trois ans plus tard à la cour de Prusse. Il s'acquitta avec talent de plusieurs missions dont Catherine II l'avait chargé ; ce fut par ses mains que passa la correspondance privée du grand-duc Paul avec Frédéric-le-Grand. De Berlin il passa en Saxe, et ensuite il eut à représenter la Russie près de la diète de Ratisbonne. En 1802 il retourna à Berlin, et en 1806 il négocia avec la Suède la cession du duché de Lauenbourg ; après quoi il reçut une mission pour Londres. Ici finit sa carrière diplomatique. Il mourut à Francfort-sur-le-Mein, le 16 mai 1821. Il est à désirer que ses mémoires soient bientôt publiés : ils fourniront des documens importans sur les grands événemens auxquels se rattachent les travaux de la diplomatie pendant un demi-siècle. *C. L.*

Le frère de ce diplomate, DAVID, comte d'Alopéus, se forma aux affaires sous sa direction. Après de bonnes études faites à l'académie militaire de Stuttgard, David Alopéus entra dans la diplomatie, et fut nommé ministre de Russie à la cour de Gustave IV, roi de Suède. Ce prince le fit arrêter et fit mettre le scellé sur ses papiers au moment où il apprit la nouvelle de l'entrée des troupes russes dans la Finlande, invasion par laquelle l'empereur Alexandre voulut forcer le roi de Suède à accéder au système continental que Gustave, plus conséquent que lui, refusait de reconnaître. Élargi quelque temps après, M. Alopéus fut dédommagé de sa mauvaise fortune par son souverain, qui lui fit don d'une terre assez considérable, et lui accorda la clé de chambellan. Ce fut lui qui signa, au nom de la Russie, la paix de Frederikshamm, par laquelle la Suède fut dépouillée d'une partie de ses provinces. En 1811 il alla à Stuttgard, comme ministre près de la cour de Wurtemberg, et en 1814 et 1815 il fut chargé de l'administration de la Lorraine, au nom des puissances dont les troupes marchaient alors sur Paris. M. Alopéus y laissa d'honorables souvenirs : les habitans de Nanci lui offrirent, à son départ, un témoignage de reconnaissance. Il devint ensuite ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire à Berlin, et, jusqu'à sa mort, il remplit ces fonctions souvent importantes à la satisfaction des deux cours. Chargé, après la formation du royaume de Pologne, d'en régler les frontières du côté de la Prusse, il fut nommé comte de ce royaume. M. d'Alopéus est mort en 1831, âgé d'environ soixante-dix ans. Il était conseiller privé actuel et décoré du grand-cordon des ordres de Saint-Alexandre Nefski, Saint-Vladimir, Sainte-Anne, et d'un grand nombre d'ordres étrangers. J. H. S.

ALOSE (*alosa*), poisson de mer, du genre Clupée, qui ressemble beaucoup à la sardine pour la tête, l'ouverture de la bouche, les écailles, et le nombre et la situation des nageoires ; du reste, il est beaucoup plus grand.

Sa tête et son corps, aplatis sur le côté, forment sur la longueur une ligne tranchante et garnie de pointes comme une scie ; son museau est pointu ; sa bouche est grande et unie, sans aucune dent ; il a quatre ouïes de chaque côté ; son ventre est de couleur argentée, le dessus de sa tête est d'un blanc jaunâtre. Il parvient quelquefois jusqu'à trois pieds de longueur.

L'alose entre au printemps et en été dans les rivières, et s'y engraisse; aussi ce poisson pêché en eau douce est bien meilleur que celui qu'on prend dans la mer. Il abonde en si grande quantité dans certains endroits que l'on n'en fait aucun cas. On le rencontre jusque dans la Mer-Caspienne; mais les Russes, qui le regardent comme un poisson malsain, le rejettent de leurs filets.

Lorsqu'elle est grasse, l'alose a un goût exquis et se digère fort aisément. Elle se mange d'ordinaire grillée et assaisonnée d'une sauce piquante qui en relève le goût. D. A. D.

ALOUATE, *voy.* Sapajou et Singe.

ALOUETTE (*alauda*), oiseau de la grosseur d'un moineau, qui vit dans les champs et se nourrit de grain. Il a trois doigts devant, et un autre derrière appelé éperon qui lui donne plus de facilité pour courir dans les terres labourées. Dès les premiers jours du printemps, l'amour ranime le ramage de ces oiseaux; ils s'élèvent en chantant dans les airs, et plus ils s'éloignent plus leur voix est perçante; la femelle se rend à l'appel du mâle qui a, comme chez presque tous les autres oiseaux, le privilége exclusif du chant; mais souvent l'oiseau de proie, attiré par sa voix, le rend victime de sa mélodie. Lorsque l'alouette se pose à terre dans les champs et parmi les chaumes, elle se tait; on la voit rarement se percher; elle n'habite que les plaines, où souvent elle se roule dans le sable et dans la poussière.

La femelle pond deux fois par an, et chaque fois quatre ou cinq œufs grivelés de brun sur un fond grisâtre. Le fond de son nid est placé dans un sillon entre des mottes qui en dérobent la vue; il est composé de menus brins de paille, de racines et d'herbes sèches. L'alouette couve quatorze à quinze jours et élève ses petits en fort peu de temps: elle vit environ dix ans.

Cet oiseau est très répandu et se rencontre dans presque toutes les parties du globe; il multiplie singulièrement, quoiqu'on en prenne beaucoup tous les ans, au *traîneau* pendant la nuit, au *miroir* quand le soleil brille, aux *lacets*, à la *tonnelle*, aux *gluaux*, etc. On l'apprivoise facilement; mais lorsqu'il est en cage, sa propension à monter lui ferait infailliblement briser la tête contre les barreaux de sa prison, si on n'avait pas la précaution de garnir la partie supérieure avec de la toile.

En été, les alouettes parcourent différentes contrées, et ces longs voyages les amaigrissent; mais en hiver elles descendent dans les plaines en troupes nombreuses, et c'est alors qu'on les sert dans nos festins sous le nom de *mauviettes*, mets très bon et facile à digérer.

Outre l'alouette vulgaire, on en compte plusieurs espèces dont les plus remarquables sont l'alouette huppée, dite *cochevis*, l'alouette des bois, l'alouette des bruyères, l'alouette de buisson, etc., qui diffèrent fort peu de la première espèce, et enfin l'alouette de mer qui ne lui ressemble que par le plumage.

Les alouettes de mer sont des oiseaux de passage qui volent aussi en troupes et qui se trouvent sur les côtes de la mer dans les endroits les plus marécageux. La femelle pond sur le sable à nu et sans faire de nid. On en distingue plusieurs espèces. D. A. D.

ALOYAU. C'est un morceau de bœuf coupé le long des reins. L'aloyau, qui est ordinairement du même prix que les autres pièces du bœuf, est assez recherché; mais il l'est moins que le filet, dit d'aloyau, qui coûte le double.

ALP ou Alb de Souabe, prolongement septentrional de la Forêt-Noire, et chaîne de monts calcaires, qui a quinze milles de longueur et de deux à cinq milles de largeur, sur la limite sud-est du Wurtemberg. La partie la plus élevée et la plus stérile se nomme l'Alp sauvage (*die rauhe Alp*). La cime la plus haute ne s'élève pas à 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. On remarque dans le village de Sirchingen une maison dont les gouttières jettent l'eau d'un côté dans le Rhin, par le canal du Necker, et de l'autre dans le Danube. Cette montagne renferme peu de métaux et a une quantité de grottes remplies de stalactites. Plus les cavernes sont élevées, plus le grain de la pierre a de finesse et plus les masses de pétrification sont considérables. A son pied se trouvent d'excellens

pâturages qui nourrissent une multitude de bestiaux. *C. L.*

ALPAGA (*camelus alpaca*), animal à laine assez semblable au lama: seulement il a les jambes plus courtes, le corps plus large et le mufle plus ramassé; il est vif et léger, et galope pour courir; son allure diffère en cela de celle des chameaux. Il se croise avec les lamas et les vigognes, dont il partage les fonctions dans les montagnes du Pérou: on fait des étoffes, des cordes et des sacs avec sa laine. *Voy.* Lama.

Dans ces derniers temps, on a vendu à Paris sous le nom d'*alpaga* des étoffes de laine à longs poils, très chaudes, et d'un prix très modique, puisqu'une redingote d'homme toute confectionnée ne coûtait que trente-six francs. C'est à feu M. Ternaux qu'on doit cette utile fabrication. D. A. D.

ALP-ARSLAN, nom d'un sulthan de Perse du XI^e^ siècle de notre ère. Ce nom est composé de deux mots turcs qui signifient *brave lion*. Alp-Arslan était neveu de Tougrul-bek, fondateur de la dynastie des princes selgioukides, en Perse. A la mort de son oncle en 1063, il se vit maître de toute la Perse, depuis l'Euphrate jusqu'à l'Indus et depuis l'Oxus jusqu'au golfe Persique. Il ne tarda pas à reculer les bornes de son vaste empire, et fit une invasion dans l'Arménie et la Géorgie. L'empereur romain Diogène, s'étant avancé pour s'opposer à ses conquêtes, fut vaincu et fait prisonnier. Alp-Arslan se montra généreux et mit l'empereur en liberté. Dans le même temps il étouffa diverses rébellions qui s'étaient manifestées dans ses états. Il se disposait à soumettre le Turkestan, pays originaire de sa famille, lorsqu'il fut tué par le commandant d'une forteresse ennemie dont il avait voulu punir la résistance, en 1072; il n'avait que quarante ans et quelques mois. Il fut enterré à Merou, dans le Khorassan, et on mit sur son tombeau cette épitaphe: « O vous tous qui avez vu la grandeur d'Alp-Arslan élevée jusqu'aux cieux, venez à Merou, et vous la verrez ensevelie sous la poussière. » Alp-Arslan était pieux, vaillant, libéral, et avait la figure la plus avantageuse. Sa puissance était si grande qu'il vit un jour au pied de son trône jusqu'à douze cents princes ou enfans de princes. Aucun souverain de son temps ne l'égalait sous ce rapport. Son fils Malek-chah, non moins grand que lui, régna à sa place. R.

ALPES, la plus haute chaine de montagnes qu'il y ait en Europe. Son noyau est en Suisse; elle couvre une grande partie de ce pays, et s'étend de là dans le Tyrol, en Italie, en France; quelques-unes de ses ramifications se rattachent à d'autres chaines, ou se prolongent au loin; aussi leur donne-t-on une longueur totale de 400 lieues, en calculant leur étendue depuis environ 4° de longitude, méridien de Paris, jusqu'à 19°. On distingue les Alpes bernoises, qui commencent au Saint-Gothard, s'étendent dans les cantons de Berne et du Valais jusqu'auprès du Jura, et ont presque partout une même hauteur; les Alpes des Grisons, qui se perdent hors de la Suisse dans les montagnes d'Arlberg en Tyrol; les Alpes rhétiennes, entre le Mont-Croce et le Mont-Bernardin; les Alpes noriques, ramification qui s'étend dans le pays de Salzbourg; les Alpes maritimes et cottiennes, qui traversent le Piémont et surtout le comté de Nice, en s'éloignant peu de la Méditerranée; les Alpes pennines et léponticnnes, qui partent du Mont-Blanc, et comprennent le Mont-Rosa et le Saint-Gothard. Dans les états autrichiens on signale encore les Alpes de la Styrie, et les Alpes juliennes, qui longent la Mer-Adriatique*. Depuis le

(*) Voici quelques-unes des principales hauteurs des Alpes:

Le Mont-Blanc.....	14,676 pieds.
L'Ortelès (Tyrol).....	14,666
Le Mont-Rosa.....	13,428
Le Pelvoux de Vallouisse.	13,236
Le Finsteraarhorn.....	13,234
Le Mont-Fourche.....	13,171
Le Jungfrauaarhorn.....	12,875
Le Moine.....	12,666
Le Schreckhorn.....	12,562
Le Mont Viso (Piémont).	12,000
Le grand Glockner (Autriche).....	11,982
Le Wetterhorn.....	11,743
Le Dœdi.....	11,035
Le grand St-Bernard.....	10,580
Le Vogelsberg.....	10,220
Le St-Gothard.....	9,964
Le petit St-Bernard.....	9,800
Le Ringelberg.....	9,775

massif des Alpes, les terrains s'abaissent successivement de toutes parts vers la Mer-Baltique, l'Océan atlantique, la Méditerranée et la Mer-Noire; aussi les eaux des Alpes se réunissent en rivières qui, descendant de leurs flancs, vont former des fleuves et prendre diverses directions pour se réunir aux mers. C'est ainsi que le Rhin coule vers l'Océan, le Rhône vers la Méditerranée, et l'Inn vers le Danube, avec lequel il se jette dans la Mer-Noire. La masse des Alpes, surtout au centre, consiste en roches de granit, avec des schistes, des calcaires, etc. Sur les versans on trouve des dépôts de cailloux et autres pierres roulées et agglutinées, et les ramifications extérieures sont formées de roches calcaires. Ces masses énormes s'élèvent dans le noyau jusqu'à 12 et même 14,000 pieds. Le Mont-Blanc, la plus haute cime, atteint à peu près à cette hauteur. A 8 ou 9,000 pieds commencent les glaciers, dont quelques-uns ont une épaisseur presque invariable de quelques centaines de pieds, tandis que d'autres qui occupent les vallées et les régions les moins élevées, augmentent ou diminuent suivant la température des années. Il en est qui descendent peu à peu et paraissent avoir une sorte de croissance, quoique dans le fait la masse reste toujours à peu près la même. Le glacier des bois au-dessus de Chamouny a près de cinq lieues de long; aussi le nomme-t-on *la mer de glace*. Les neiges qui couvrent les Alpes donnent lieu aux avalanches dont il sera parlé dans un autre article (*voy.* AVALANCHES). La où commence la région des neiges perpétuelles, cesse la végétation. Au bas des Alpes on cultive les grains, la vigne, et dans quelques vallées bien exposées au midi, en Italie, on cultive même l'olivier et l'oranger. Le chêne cesse de croître au-delà de 3,300 pieds; plus haut, on voit des bois magnifiques d'arbres résineux. Les flancs des Alpes offrent de beaux pâturages que fréquentent des bestiaux d'une belle race. Peu de chaînes de montagnes fournissent autant de pâturages; aussi la vie des habitans de montagnes est-elle éminemment pastorale. Une partie de ces pâtres passent la belle saison dans les châlets bâtis dans les pâturages élevés. On y prépare le beurre et le fromage qui, avec le bétail engraissé, font la ressource principale des habitans. Sur les hautes montagnes on trouve des chamois; les bouquetins y sont presque extirpés : on y trouve encore des ours, des loups, des lynx, des chats sauvages, des aigles. La flore des Alpes est riche en espèces; on en a dressé de longs catalogues. On ne connaît pas suffisamment encore la richesse minérale des Alpes : les marbres y abondent; le fer s'y trouve aussi en quantité; les paillettes d'or que charrient quelques rivières font supposer qu'il y existe dans l'intérieur des mines de ce métal précieux. Aux extrémités des roches appelées *intermédiaires* se trouvent de grands dépôts de sel. On y trouve de beaux cristaux, des rubis et d'autres pierres fines. Les Alpes sont renommées pour leurs beaux sites, leurs cascades, leurs vallées solitaires, leur air pur et salubre, les mœurs simples et franches de leurs pâtres, leurs eaux minérales. Celles-ci sont constamment visitées dans la belle saison par une foule de voyageurs de tous les pays. Les cols ou passages les plus élevés des Alpes ont été rendus praticables; on traverse le Mont-Saint-Bernard, le St-Gothard, le Mont-Cenis et d'autres montagnes presque sans danger, grace aux routes qui y ont été construites à grands frais, et dont profitent des milliers de voyageurs et de *sœumer* ou conducteurs de bêtes de somme. D-G.

Le Terglou	9,744 pieds.
Le Grimsel	9,104
Le Watzmann (Autriche).	9,050
Le Mont-Pilate	7,080
Les Gémeaux (Gemmi)...	6,903
Le Brenner (Tyrol).....	6,360
Le Simplon (la route)....	6,174
Le Mont-Genèvre	6,005
Le Mont-Cenis (la route).	5,879
Le Col di Tenda(Alp. mar.).	5,760
Le Culm du Righi.....	5,676
Le Loibl.....	4,266
	J. H. S.

ALPES (ROUTES DES), *voy.* CENIS, SIMPLON, GENÈVRE, SAINT-GOTHARD, SAINT-BERNARD, BERNARDIN, BRENNER.

ALPES (HAUTES et BASSES), deux départemens de la France, dont le premier appartenait autrefois en grande partie au Dauphiné, et le second à la

Provence. Les Alpes de la Savoie et du Piémont s'y continuent en s'abaissant successivement, depuis le nord des Hautes-Alpes jusqu'au sud des Basses-Alpes, où elles ne sont presque plus que des collines. Dans les Hautes-Alpes, le mont Pelvoux s'élève à 13,236 pieds au-dessus de la mer. Le col du Mont-Genèvre, par lequel on passe en Italie, est à une élévation de 5,436 pieds. Sur ces hautes montagnes on voit un glacier d'une lieue de long. Ces deux départemens montagneux sont traversés par un grand nombre de torrens, surtout par la Durance et le Drac. Des forêts de mélèzes, pins, frênes, couvrent en partie les flancs des montagnes dans lesquelles on aperçoit aussi beaucoup de roches de granit et de schiste. On tire de ces roches divers métaux, de la houille, du marbre, du cristal, etc. Les Alpes de ces départemens offrent, comme en Suisse, de bons pâturages; ceux des Basses-Alpes sont fréquentés, dans la belle saison, par les troupeaux de la Provence méridionale. Beaucoup d'habitans des cantons montagneux et pauvres émigrent pendant une partie de l'année pour gagner ailleurs de l'argent par leur industrie jointe à une grande économie. On compte dans le département des *Hautes-Alpes*, qui a pour chef-lieu *Gap*, et qui renferme encore les arrondissemens de *Briançon* et d'*Embrun*, une population de 129,102 ames; sa superficie est de 545,290 arpens métriques. Son revenu territorial est de 5,134,000 fr., sur lesquels il paie 500,000 de contribution foncière. Il dépend de la 7^{e} division militaire, de la cour royale et de l'académie de Grenoble, et de l'évêché de Digne..

Le département des *Basses-Alpes* a 155,896 ames et 729,600 arpens métriques de superficie. Son revenu territorial est de 7,745,000 fr., sur lesquels il paie 609,755 fr. de contributions foncières. Le chef-lieu est *Digne*, siége d'un évêché, et les quatre autres sous-préfectures sont *Barcelonette*, *Castellane*, *Forcalquier* et *Sisteron*. Les deux départemens des Alpes envoient chacun deux représentans à la chambre des députés. D-G.

ALPHA ET OMÉGA. Dans l'*Apocalypse* (I, v. 8) Dieu dit de lui qu'il est *l'Alpha et l'Oméga*, c'est-à-dire le commencement et la fin; car dans l'alphabet grec, qui commence comme les nôtres par A, la dernière lettre y est, non pas le *Z*, mais l'oméga ou ô long. Dans l'hymne bizarre *In dulci jubilo* une des strophes se termine par ces mots: *Alpha es et O* (tu es A et O).

Dans le moyen-âge, les prédicateurs, les médecins et d'autres encore étaient dans l'habitude de mettre en tête de leurs écritures, recettes, dissertations le signe $\alpha f \omega$. Ce signe, l'abréviation d'*Alpha et Oméga*, était une espèce de hiéroglyphe indiquant le nom de la divinité. Il correspond à toutes ces formules que l'on trouvait autrefois soit à la première, soit à la dernière page des livres, *In nomine Patris*, etc.; *ad majorem gloriam Dei, Dominus vobiscum*, etc. VAL.P.

ALPHABET. Une langue est un composé de sons simples, articulés, expressifs, qui, combinés entre eux et associés par l'usage, s'appellent *mots* et représentent, comme signes convenus, nos idées, nos pensées, nos jugemens. C'était peu de s'entendre ainsi d'homme à homme par l'organe de la parole, devenue communicative et douée de sens; on voulut figurer aux yeux, pour soi ou pour les autres, ce qui était saisissable et clair à l'oreille, peindre la pensée, fixer la parole sur quoi que ce fût, écorce, feuilles, cire, métal, peau, papier, et par-là converser avec les absens et donner aux idées des signes plus durables, moins fugitifs que les sons. Alors furent inventés ces signes particuliers, appelés *lettres* ou *caractères*, dont chacun est destiné à marquer des sons simples qui forment les mots. La table ou la liste de ces *lettres* ou *caractères* qui, par leur mobilité et leur infinie variété de combinaisons, suffisent, quoiqu'en très petit nombre, à reproduire toute une langue, c'est l'*alphabet*. On avait d'abord imaginé les figures symboliques ou hiéroglyphes, qui sont en même temps signes de mots et signes d'idées; mais ce n'était ni clair ni bref comme la parole; et d'ailleurs qui pourrait savoir une telle langue avec ses myriades de signes aussi innombrables que les choses? Qui pourrait s'en servir et en

tirer avantage? Quelques hommes privilégiés : en Egypte les prêtres, les mandarins en Chine. Nous réservons pour l'article HIÉROGLYPHES l'examen du système de signes des anciens Égyptiens et des Mexicains, pour arriver de suite aux véritables alphabets. Celui qu'on nomme *cunéiforme* fera également la matière d'un article séparé.

Dans son *Aperçu de l'origine des diverses écritures de l'ancien monde* (96 pages in-8°, avec tables), M. Klaproth établit cette hypothèse que l'alphabet a été inventé au moins trois fois et dans trois pays différens de l'ancien monde; « car, dit-il, nous ne pouvons accorder le nom d'écriture aux peintures informes par lesquelles les Mexicains cherchaient à transmettre aux absens des notions.... sur les choses ou les événemens. » On compte donc, suivant lui, trois principales sources d'écriture dans l'ancien continent: ce sont l'écriture *chinoise*, l'*indienne* et la *sémitique* qui ont donné naissance aux divers alphabets de l'Europe et à plusieurs de l'Asie. Dans l'origine l'alphabet chinois était aussi plus ou moins hiéroglyphique, mais insensiblement on simplifia la forme des images des objets, et l'on adopta une écriture plus cursive. Celle-ci est cependant toujours excessivement compliquée : elle se compose de signes figuratifs diversement nuancés pour exprimer aussi des idées abstraites, des signes de sons et des caractères syllabaires. *Voy.* ÉCRITURE. Les Japonais marquent par les signes de leur alphabet des syllabes. Les Indiens et les Tibétains modifient les consonnes à raison des voyelles qu'on y joint; les Phéniciens négligeaient ces dernières presque entièrement. L'ancien alphabet indien, celui du sanscrit, se compose de quatorze voyelles et diphthongues et de trente-quatre consonnes : sa direction va de gauche à droite. Il en existait chez les Hindous un plus ancien d'une beauté parfaite et qu'on nommait pour cette raison *deva nagari* ou écriture des dieux; c'est de ce dernier que plusieurs savans ont fait dériver l'écriture sémitique; M. Klaproth est d'un avis contraire. Cependant il dit : « Le prototype de cet alphabet a donné naissance à toutes les écritures des deux presqu'îles de l'Inde, à celles du Tubet et de l'île de Ceylan; son influence s'est répandue jusque dans les îles de la Sonde et autres qui font partie de l'archipel méridional de l'Asie. » L'écriture tubétaine ou tibétaine, qui se lit de gauche à droite, se compose aussi d'une trentaine de consonnes diversement groupées entre elles et qui donnent lieu à d'innombrables combinaisons. La plupart des autres langues ont un alphabet moins nombreux. La Grèce et tout l'Occident durent l'alphabet, s'il faut en croire l'ancienne tradition, à Cadmus qui l'avait apporté de Tyr en Béotie. Le nom même est formé des deux premières lettres grecques *alpha* et *bèta*, venues elles-mêmes des deux premières lettres de l'*alphabet* hébreu ou phénicien, *aleph, beth*. Tous les peuples civilisés ont une *langue écrite*, et presque tous un *alphabet* qui leur est propre ou qu'ils ont emprunté, avec plus ou moins de lettres. Parmi les modernes, les Français, les Anglais, les Espagnols, les Italiens et quelques autres ont adopté l'*alphabet* des Romains; les Allemands en ont un qui leur appartient et qu'on nomme aussi *gothique;* celui des Russes est en partie original, en partie calqué sur le grec. On traitera de l'alphabet *glagolitique* des Dalmates à l'article consacré à ce mot.

Le meilleur *alphabet* est sans doute celui dont les *lettres*, le moins multipliées possible, suffisent à exprimer justement tous les sons de la parole, toutes les nuances de la prononciation; qui n'établit point de discordances choquantes entre la manière d'écrire et la manière de parler. Les *caractères*, les mots écrits, doivent être évidemment à l'unisson de la parole pour la suppléer. L'alphabet des Grecs et celui des Russes sont aussi remarquables en cela que celui des Anglais, des Allemands et le nôtre sont défectueux. Tout bon alphabet doit donc avoir autant de *caractères* qu'il y a de sons dans la prononciation d'une langue, et c'est une imperfection de l'alphabet que la nécessité de réunir plusieurs lettres pour rendre un son simple. Le *cha* russe, par exemple, ne peut se rendre en Français que par les deux lettres *ch*, en anglais et

en italien que par la réunion de *sh* ou *sc*, et en allemand il faut même trois lettres, *sch*, pour exprimer le même son. On rend en russe, par une seule lettre, même le *chtcha*, un son, il est vrai, composé, pour lequel il faut en polonais quatre lettres, en français cinq et sept en allemand. L'alphabet des Polonais, dont les lettres sont toutes empruntées à l'alphabet latin, est sous ce rapport un des plus imparfaits; il multiplie outre mesure les consonnes dont il faut quelquefois réunir un grand nombre pour exprimer un son simple.

On s'est beaucoup occupé à trouver un *alphabet universel* qui rendit par des signes simples tous les sons également simples formant les différentes langues, et qui sont au moins au nombre de soixante-dix; le russe est celui qui se qualifie le mieux à le devenir, quoiqu'il n'ait lui-même que trente-cinq lettres. Nous parlerons ailleurs des travaux de Volney : M. Klaproth, dans son *Asia polyglotta*, a mêlé à l'alphabet latin des lettres russes et autres, pour rendre d'une manière facile à comprendre tous les sons propres aux différens organes. D'autres ont fait des tentatives dans un autre sens; cependant il serait difficile de former un alphabet qui rende exactement et simplement toutes les nuances de la prononciation; car on a calculé qu'il faudrait vingt-un signes seulement pour exprimer toutes les nuances de son des voyelles de l'alphabet français (par exemple de l'*a* dans *ame*, *amer*, *an*, etc.). J. H. S.

ALPHÉE, fleuve de l'Arcadie, dans le Péloponèse. Les auteurs anciens rapportent au sujet de l'Alphée des particularités en partie fabuleuses. Selon Strabon (livre VIII), l'Alphée et l'Eurotas avaient leurs sources l'une près de l'autre, non loin d'Asée; ils coulaient sous terre l'espace de quelques stades, reparaissaient ensuite au grand jour, et coulaient dans des directions différentes. L'Alphée, après avoir reçu le Ladon et l'Erymanthe, et d'autres rivières moins considérables, passait auprès de Phrixa et de la ville d'Olympie, et tombait dans la mer entre Pheia et Pitane. Pausanias prétend aussi que l'Alphée disparaît sous la plaine de Tégée, qu'il reparaît ensuite et mêle ses eaux à celles de l'Eurotas, se cache de nouveau sous terre, reparait dans l'endroit appelé *les Fontaines* par les Arcadiens, arrose Olympie, et débouche dans la mer vers Cyllène, port des Éléens. La mer ne ralentit point son cours : l'Alphée se dirige vers l'île d'Ortygie, et va se joindre à la fontaine d'Aréthuse. Polybe enfin dit que l'Alphée a un cours souterrain de dix stades; que reparaissant ensuite il traverse le territoire de Mégalopolis, long de 200 stades, et qu'ayant reçu le Lasius, il passe à Lycoa dans un lit profond et non guéable. Le colonel anglais Leake, qui a beaucoup examiné les localités, pense que les sources les plus élevées et les plus reculées tant de l'Alphée que de l'Eurotas se trouvent sur le côté occidental de la montagne appelée anciennement Parnon et maintenant Malevo de Saint-Pierre; que l'Alphée est formé par quelques ruisseaux auprès du village de Vervena, qu'il reçoit aux Symbola la source du Krya-vrysi, désignée par Pausanias comme la source de l'Alphée. C'est sous le nom moderne de Sarando-Potamo qu'il coule vers les abîmes ou Katavothra au sud du mont Cresium. Il est possible, dit M. Leake, que les eaux réunies des vallées, en se jetant dans les abîmes de Tzimbaru se séparent en deux canaux sous la montagne, quoiqu'elles paraissent ne former qu'un seul ruisseau en s'y précipitant. Mais pour admettre cette singularité de deux fleuves qui coulent ensuite dans des directions différentes, il faudrait examiner l'abîme pendant la sécheresse de l'été, afin de s'assurer s'il n'y aurait pas deux précipices séparés. Ce qu'il y a de certain, c'est que de l'autre côté de la montagne où les deux rivières sont censées reparaître, on voit réellement sourdre deux sources abondantes dont l'une alimente en effet l'Alphée et l'autre l'Eurotas. Voy. les *Voyages du colonel Leake en Morée*. Londres, 1830. D-G.

ALPHONSE. Ce nom, qui rappelle l'époque glorieuse pour la péninsule hispanienne où ses princes étaient forcés de reconquérir pied à pied le territoire envahi par les Maures, a été porté par vingt-deux rois, à savoir, par onze de

Léon et Castille, cinq de Léon, et six de Portugal.

1° *Léon et Castille.* Alphonse Ier, *le Catholique*, descendait, dit-on, du roi Richard et appartenait par conséquent à cette dynastie gothique que les Maures avaient détrônée. Il s'était distingué par son courage dans les guerres qui suivirent la conquête, et devint le gendre de Pélage, fondateur du nouveau royaume chrétien alors appelé d'Oviedo ou des Asturies. A la mort de Favila, fils de Pélage, Alphonse fut élu par les seigneurs, et commença sur-le-champ contre les Maures une guerre qui occupa la durée presque entière de son règne. Il étendit les limites de son état et conquit plusieurs places importantes, entre autres Léon qui donna dès lors son nom à un royaume. Il mourut en 759 âgé de 64 ans, emportant les regrets de la nation qu'il avait vaillamment défendue et de l'église qui le récompensa, par le surnom de *Catholique*, de la protection qu'il lui avait constamment accordée.

Alphonse II, *le Chaste*, était fils de Froïla, assassiné en 768; il monta au trône en 791, et, comme ses prédécesseurs, mit heureusement à profit les dissensions des Maures. Précipité du trône en 802, Alphonse ne tarda pas à y remonter; mais accablé d'années et d'infirmités, il assembla en 833 les grands du royaume et leur fit accepter son abdication. Il vécut sept années encore, confondu parmi les sujets les plus soumis de don Ramire qu'il avait lui-même couronné, et mourut en 842 après un règne de 52 ans. Ce roi avait choisi pour capitale Oviedo que les rois précédens avaient abandonné. Il fut l'ami et l'allié de Charlemagne et s'en montra digne. Quelques historiens ont attribué au refus qu'il fit du fameux tribut des cent jeunes filles le surnom de *Chaste* que l'histoire lui a conservé; mais ce tribut est une fable absurde, et il justifia bien mieux sa chasteté en vivant dans une continence absolue avec la reine, sa femme, pour accomplir un vœu dont la singularité caractérise le siècle où il vécut.

Alphonse III, *le Grand.* Agé de 18 ans seulement à la mort de son père Ordogno Ier, en 866, ce prince se vit d'abord disputer la couronne par l'usurpateur Froïla; mais celui-ci s'étant attiré la haine publique par sa tyrannie, fut poignardé et Alphonse monta sur le trône. Il n'y fut pas long-temps paisible. Les grands vassaux, dont le consentement plus que le droit héréditaire faisait alors les rois espagnols, et qui voyaient avec peine la royauté se perpétuer dans la race d'Alphonse, se soulevèrent contre lui. Après une guerre civile de quelques années dont l'issue fut favorable à ce prince, commencèrent les expéditions contre les Maures qui illustrèrent son règne et lui valurent le nom de Grand. De nouveaux complots vinrent arrêter le cours de ses prospérités. Des mécontens auxquels des charges violemment imposées aux peuples pour soutenir ses expéditions donnaient des prétextes suffisans s'unirent contre lui, et son propre fils, don Garcie, se mit à leur tête. Mais ce prince, attaqué avec impétuosité par le vaillant monarque, fut battu et tomba au pouvoir d'un père courroucé de ses révoltes et qui l'en punit par une dure captivité. Alors la reine Xiména s'unit aux mécontens avec ses deux autres fils, pour délivrer Garcie. Le peuple adopta cette cause, et le roi se détermina à abdiquer pour rendre la paix à son royaume; mais Alphonse ne déposa point l'épée avec le sceptre: en vrai roi du siècle, il voulut combattre encore les ennemis qu'il avait si souvent vaincus, et on le vit diriger contre les Maures, comme lieutenant de son propre fils, une nouvelle et glorieuse expédition. Il mourut la même année en 912, après un règne de 46 ans, pendant lequel il avait ajouté aux états que son père lui avait transmis une partie du Portugal et de la Vieille-Castille. On le croit l'auteur d'une chronique qui offre les annales de l'Espagne, depuis Wamba, vers la fin du VIIe siècle, jusqu'à Ordogno.

Alphonse IV, *le Moine*, monta sur le trône en 924. Ayant eu l'esprit frappé, deux ans après, de la mort de la reine sa femme, il renonça à la couronne et entra dans un cloître. Il n'y resta pas long-temps et voulut remonter sur le trône; alors son frère, don Ramire, qu'il avait fait roi, l'assiégea dans Léon, l'obligea à se rendre, et après lui avoir fait crever les yeux

l'enferma dans une prison où il mourut quelques années après.

Alphonse V monta sur le trône en 999, âgé seulement de cinq ans. Il fit la guerre aux Maures, et fut tué, en 1027, d'un coup de flèche au siége de Viseu.

Alphonse VI, *le Vaillant*, fils de Ferdinand-le-Grand, roi de Castille. Il eut en partage à la mort de son père, en 1065, le royaume de Léon. A Sanche, l'aîné, échut la Castille, et à Garcie, le troisième, la Galice. La paix ne put régner long-temps entre les trois frères, et Alphonse, attaqué par Sanche, fut vaincu, fait prisonnier, et obligé d'abdiquer. Relégué dans un monastère, il parvint à s'enfuir, et trouva un asile auprès du roi maure de Tolède qui lui fit présent d'un château superbe où les chrétiens seuls avaient le droit de pénétrer. A la mort de son frère assassiné en 1072, il remonta sur le trône, non sans avoir auparavant solennellement juré qu'il n'avait trempé en rien dans le meurtre de Sanche. Ce serment fut prêté entre les mains du héros qui devait illustrer son règne, le Cid. Après avoir été si long-temps victime de l'ambition de Sanche, Alphonse se rendit à son tour coupable des mêmes excès; il détrôna son frère Garcie, roi de Galice, et le fit renfermer. Frère dénaturé, il ne dut pas lui en coûter beaucoup de se montrer ingrat envers un ami. Il envahit les états de Tolède où régnait le fils du prince qui l'avait accueilli dans son infortune. Tolède, investie en 1085 par les troupes espagnoles où l'on vit pour la première fois figurer à côté du Cid et des guerriers castillans un grand nombre de chevaliers étrangers, succomba après un siége mémorable qui dura cinq ans. Alphonse fit de cette ville que les Sarrasins possédaient depuis quatre siècles et où toutefois une grande partie de la population professait encore le christianisme, la capitale de son royaume. C'était un pas immense vers l'affranchissement de l'Espagne. Vaincu à son tour, en 1086, à Zalaca dans l'Estramadure par plusieurs rois maures coalisés, il appela à son secours les Français alors gouvernés par Philippe I^er^. Les seigneurs du royaume très chrétien répondirent à cet appel; un corps de troupes passa en Espagne sous la conduite de Raymond, comte de Bourgogne, et les rois maures se hâtèrent de faire leur soumission. Ils se reconnurent vassaux du roi de Castille. Ici la scène change : d'ennemi des Maures on voit Alphonse devenir leur allié. Il épouse Zaïde, fille du roi de Séville, Ben-Abed, et se ligue avec lui contre les Arabes d'Afrique, Almoravides, que ceux d'Espagne, pressés par les Castillans, avaient appelés à leur secours et qui changèrent bientôt leur rôle d'alliés en celui de dominateurs. Les secours d'Alphonse ne purent empêcher Ben-Abed d'être détrôné. Après cet événement qui mit fin à la domination des Arabes asiatiques en Espagne, Alphonse continua la guerre contre ses nouveaux ennemis, et revint vainqueur à Tolède où il mourut en 1109. Il avait régné 34 ans. De cette époque date l'établissement du Portugal en une grande vassalité du royaume de Castille. On doit remarquer qu'en 1077, sur une bulle de Grégoire VII, qui déclarait que l'Espagne avait été anciennement tributaire du Saint-Siége, Alphonse consentit à lui payer un tribut qu'abolirent ses successeurs.

Alphonse VII, le même qu'*Alphonse Ier* d'Aragon. (Voir ci-après.)

Alphonse VIII (Raymond). Ce prince, né en 1106, fut proclamé roi par les états de Galice réunis à Compostelle, et sa mère, Urraque, qui gouvernait la Castille, l'associa à sa royauté pour s'en faire un appui. Des dissentimens ne tardèrent pas à éclater entre la mère et le fils, et vainement les grands essayèrent de les réconcilier. Enfin, devenu seul maître du royaume en 1126, par la mort d'Urraque, Alphonse s'efforça de guérir les maux de la guerre civile, et d'améliorer la situation intérieure du pays par divers réglemens sages; puis, voulant concourir aussi à l'œuvre à laquelle ceux de sa race semblaient voués, il fit la guerre aux Maures. Ses succès élevèrent très haut sa puissance, et ayant assemblé les cortès à Léon, il se fit solennellement couronner *empereur* d'Espagne (*Ildefonsus pius, felix, augustus, totius Hispaniæ imperator*). Une dernière expédition qu'il fit contre les Maures d'Afrique fut signalée par la brillante

victoire de Jaën, en 1157. Il mourut au retour de cette campagne, âgé de cinquante-un ans, après en avoir régné trente-un. Ce prince se distingua par son respect pour les droits et priviléges de ses sujets. Sa fille Constance avait épousé le roi de France Louis VII, *le Jeune*. Ce fut le premier exemple de ces alliances entre les deux couronnes, si fréquemment renouvelées depuis. Comme son prédécesseur, Alphonse partagea ses états entre ses deux fils : c'était alors la maxime fondamentale : les états subissaient la loi commune sur l'hérédité. Alphonse fonda en 1156 l'ordre de Saint-Julien, depuis devenu célèbre sous le nom d'*Alcantara* (*voy.* ce mot.)

Alphonse IX, *le Noble*, fils de Sanche II, n'était âgé que de trois ans quand il succéda à son père, en 1158. Deux maisons puissantes, qui se disputaient la régence, troublèrent le royaume pendant sa minorité. Enfin, proclamé majeur à quinze ans par les cortès assemblées à Burgos, il commença son règne en faisant la guerre contre les autres rois chrétiens d'Espagne, ligués pour le dépouiller de son héritage. Après les avoir repoussés, il tourna ses armes contre les Maures, et éprouva, en 1195, à Alarcos, une des plus sanglantes défaites dont les annales de l'Espagne fassent mention. Les rois de Léon et de Navarre profitèrent de la situation fâcheuse dans laquelle le plaçait la perte de cette bataille, pour renouveler leurs tentatives. Alors aussi eut lieu un événement tragique que la scène a quelquefois reproduite : une juive, d'une beauté admirable, tenait le roi asservi : accusée de tous les malheurs publics, elle fut poignardée par les grands sous les yeux même du roi. Cet événement sembla lui ouvrir les yeux sur ses torts passés, , et il ne songea plus qu'à les réparer. Le désastre d'Alarcos fut effacé par la fameuse bataille de Tolosa (*voy.* ce mot), où quelques historiens ont dit sérieusement qu'il périt 200,000 Musulmans et *vingt-cinq* chrétiens. Alphonse se préparait à mettre à profit cette victoire, quand la mort l'enleva en 1214. Ce prince aimait les lettres, et on lui doit la fondation de l'université de Palencia, la première qui ait existé dans l'Espagne chrétienne. — Ajoutons ici, comme une particularité digne de remarque, que les royaumes de Castille et de Léon étant alors séparés; tandis que le prince dont nous venons de parler régnait sur le premier, un autre Alphonse neuvième du nom aussi, régnait sur le second. Embarrassés de lui assigner un rang, plusieurs auteurs de tables chronologiques l'ont passé sous silence. Le règne de ce prince fut néanmoins marqué par quelques événemens dignes d'être mentionnés. Le Saint-Siége mit deux fois son royaume en interdit pour le contraindre à rompre des alliances défendues par l'église. Il fit la guerre avec succès contre les Maures, fonda la célèbre université de Salamanque, et mourut en 1230 après un règne de quarante-deux ans.

Alphonse X, *l'Astrologue*. Ce prince, fils de Ferdinand *le Saint*, roi de Castille, s'était distingué dans sa jeunesse par un goût pour les hautes études peu commun à cette époque parmi les rois, et qui illustra son nom dans toute l'Europe. Toutefois son amour pour la science ne put le préserver des atteintes d'un ambitieux orgueil qui fut une source de chagrins pour lui et de calamités pour son royaume. Il monta sur le trône en 1252, âgé de 31 ans, et peu d'années après, l'empire d'Allemagne alors livré aux factions étant devenu vacant, Alphonse voulut tirer parti de la renommée qu'il avait déjà acquise pour se faire élire Empereur. A cette époque, les électeurs vendaient la couronne impériale plus qu'ils ne la déféraient, et le roi de Castille dut prodiguer ses trésors pour décider son élection qui eut effectivement lieu en 1257. Obligé d'augmenter outre mesure les charges publiques et d'altérer les monnaies pour subvenir à ces largesses, Alphonse vit des complots se former contre lui, et ce ne fut qu'avec peine qu'il parvint à les réprimer. Sur ces entrefaites, les Maures s'avancèrent en armes pour envahir ses états : Alphonse se mit à la tête de ses troupes, défit l'ennemi en bataille rangée, et conquit le royaume de Murcie qu'il réunit à la Castille. Le cours de ses succès fut interrompu par une nouvelle guerre civile qui dura trois ans. La paix avait

été à peine rendue au royaume qu'Alphonse la compromit de nouveau par son opiniâtreté à poursuivre sa chimère, la couronne impériale. Rodolphe de Habsbourg venait d'être élu. Le roi de Castille protesta contre cette élection, et il franchit les Pyrénées pour aller invoquer l'appui du pape. Les Maures, jugeant la circonstance favorable, recommencèrent la guerre. Ils furent vaincus et repoussés par Sanche, fils d'Alphonse; mais ce prince mit à profit la gloire qu'il avait acquise pour se faire un parti puissant dans l'état, et en 1282 il détrôna son père. Alphonse, invoquant de tous côtés des secours contre les rebelles, alla jusqu'à s'allier avec le roi de Maroc. C'était achever de se perdre. Abandonné de tous, il se réfugia dans Séville et il y mourut en 1284, âgé de 58 ans. L'astronomie doit à ce prince, fort au-dessus de son siècle par ses connaissances, les *Tables* dites *Alphonsines* qu'il fit dresser par des juifs de Tolède. On montre encore au palais de Ségovie la chambre où il faisait ordinairement ses observations. Alphonse se recommande également à l'estime de la postérité comme poète et comme législateur : on conserve à l'Escurial un manuscrit curieux qui contient des cantiques de sa composition, et il fut le principal rédacteur du code des lois de cette époque qui nous est parvenu sous le titre de *Las siete partidas. Voy.* PARTIDAS.

ALPHONSE XI, le *Vengeur*. Ce prince succéda encore au berceau à son père Ferdinand IV, en 1312; et pendant sa longue minorité le royaume fut une arène de troubles et de guerres acharnées. Parvenu à sa quinzième année, il prit les rênes du gouvernement et s'attacha d'abord à réprimer les prétentions factieuses des grands, et les brigandages qui en étaient fréquemment la suite. Ce fut dans cette lutte qu'il acquit, par une inflexible sévérité, le surnom sous lequel il est désigné dans l'histoire. En 1340, les rois de Maroc et de Grenade ayant réuni leurs forces pour assiéger Tariffa, Alphonse, à la tête des armées de l'Espagne chrétienne, leur livra bataille le 29 octobre de cette année, et il remporta sur eux une victoire complète. La perte des Musulmans fut immense : les historiens contemporains prétendent que le sol était jonché de morts à trois lieues à la ronde, et que le butin provenant de leurs dépouilles fut si considérable que le prix de l'or en baissa d'un sixième. Un autre événement militaire qui signale ce règne est le siége d'Algésiras entrepris par Alphonse en 1342, et où les Maures employèrent pour la première fois le canon à la défense de leurs murailles. Ce siége dura deux ans, et la place ne capitula qu'à condition d'une trève de dix ans entre les deux nations; mais quelques années après, le roi castillan la rompit en assiégeant Gibraltar, où, la peste s'étant mise dans son armée, il en fut atteint lui-même, et expira le 26 mars 1350, âgé de quarante ans. Il fut le père de Pierre-le-Cruel qui lui succéda. De ce règne date l'institution des *régidors* ou *jurats*, auxquels fut déférée l'administration des communes, altération importante de la constitution démocratique jusque là consacrée; car ces *régidors* devinrent exclusivement les électeurs des membres des cortès, et le peuple cessa d'y avoir aucune part. P. A. D.

2° *Aragon*. ALPHONSE I^er^, dit *le Batailleur*, roi de Navarre et d'Aragon, était le second fils de D. Sanche Ramirez, et il succéda en 1104 à son frère Pierre I^er^. A cette époque l'Aragon était épuisé par les interminables guerres que plusieurs de ses souverains avaient soutenues contre les Maures. La puissance des Almoravides (*voy.*), dont la valeur du Cid n'avait pu que retarder les progrès, menaçait toute l'Espagne chrétienne, et le seul prince qui en soutînt encore le choc était le vieil Alphonse VI, roi de Léon. C'est dans de telles conjonctures qu'Alphonse I^er^, à qui des exploits mal dirigés devaient plus tard attirer le surnom peu glorieux de *Batailleur*, se prépara, par plusieurs années de paix, à fournir sa tumultueuse carrière. Ayant épousé Urraque, fille d'Alphonse VI de Léon, des mésintelligences éclatèrent entr'eux dès les premiers jours. Les seigneurs castillans, dont la fierté souffrait de voir leur princesse humiliée, l'enlevèrent de la forteresse où son époux l'avait confinée, et ils l'emmenèrent en triomphe. Cependant Alphonse I^er^ ne s'occupait que de ses

projets d'agrandissement; et par la prise de Tudéla sur les Arabes, il préludait à l'envahissement du royaume de Saragosse, l'an 1110. En faisant dissoudre son mariage avec Urraque, Alphonse aurait voulu garder la meilleure part de sa dot, mais Urraque avait un puissant allié dans son beau-frère Henri, comte de Portugal, dont les forces menaçaient déjà le Navarrais. Celui-ci dut enfin renoncer à toutes prétentions sur les états de Léon et de Castille, et reconnaître comme roi de Galice Alphonse Raymond (*voy.* cet article), fils d'Urraque (1113). Bientôt un concile des évêques castillans cassa le malencontreux mariage, et le pape sanctionna cette décision. De son côté le peuple ne tarda pas à en prendre une tout aussi juste et plus morale, en faisant descendre du trône l'impudique Urraque pour y placer Alphonse Raymond, son fils.

C'est alors que commença à s'engager la lutte de l'Aragonais contre les Almoravides. L'armée du gouverneur de Grenade fut taillée en pièces aux environs de Saragosse, et Alphonse remporta bientôt une nouvelle victoire sur un corps nombreux qu'Ali, roi de Maroc, envoyait sous les ordres de ses plus habiles généraux pour venger Ben Mezdeli. Il parait qu'Alphonse, qui avait en tête des forces très supérieures, déploya une grande habileté dans cette courte campagne. Alors il ne cacha plus ses prétentions à la possession de la ville de Saragosse : Amad Dola fut obligé de la lui livrer, et Alphonse fit de cette place le siége de son royaume (1118). Cette conquète, qui lui avait coûté tant de combats, allait l'engager dans d'interminables démêlés. Il vit en 1120 son territoire menacé par un corps considérable qu'Ali envoyait pour attaquer l'Aragon; mais la fortune lui resta encore fidèle; marchant à la rencontre de l'ennemi, il le défit complètement aux environs de Daroca, dans un combat où vingt mille Almoravides restèrent sur la place. Cette victoire lui valut la conquète des places de Daroca et de Calatayud. Trois ans après, l'apparition en Afrique d'une secte menaçante pour les Almoravides, en fixant de ce côté toute l'attention du roi de Maroc (*voy.* Abd'el Moumen et Almohades), fournit à Alphonse une occasion favorable pour envahir le territoire de Valence. Une victoire éclatante qu'il avait remportée près d'Alcaraz semblait devoir lui ouvrir la conquête de toute l'Espagne orientale, lorsqu'on l'en vit revenir gorgé de butin. Alphonse ne devait pas tirer meilleur parti de ses succès dans une nouvelle expédition qu'il entreprit en 1125 contre Grenade : le butin fait sur les Andalous coûta cher aux chrétiens; mais ce ne fut pas sur Alphonse que pesèrent les représailles des Maures; ils envahirent l'Estramadure, et défirent les Castillans près de Badajoz. Loin de prêter assistance à ses voisins dans ce moment de péril, le Navarrais ne songea qu'à profiter de la détresse d'Alphonse Raymond, ainsi que des troubles que la mort d'Urraque venait de faire éclater sur plusieurs points de ses états (1126). Mais après d'infructueuses intrigues près des Lara, éternels chefs de l'insurrection castillane, et au moment même d'engager une action avec le roi de Léon, sur son propre territoire qu'il avait violé, Alphonse souscrivit à un accommodement, et se décida à tourner ses efforts d'un autre côté. Le temps était venu où il pensait pouvoir achever sans obstacle la soumission intégrale de l'ancien royaume de Saragosse. Deux villes seules lui résistaient encore, Mequinenza et Fraga. Après avoir pris la première, dont la garnison fut passée au fil de l'épée en punition de son dévouement aux Almoravides, il mit le siége devant l'autre; et il n'eût pas tardé à s'en rendre maître sans la fatalité qui le poussa à rejeter les conditions auxquelles les habitans offraient de capituler. C'est dans une sortie de la garnison de Fraga qu'Alphonse reçut la mort dans la mêlée. Vainqueur en vingt neuf batailles rangées, il n'avait pas encore éprouvé d'échec avant cette journée, où en mourant il fut témoin de l'extermination des siens. Le camp des chrétiens et les richesses qu'il contenait indemnisèrent le musulman des dévastations que lui avait fait essuyer Alphonse le Batailleur. Politique moins égoïste, ou plus heureux,

son ancien rival Alphonse Raymond accourut venger sa défaite et sauver les débris de son armée. P. C.

ALPHONSE II monta sur le trône en 1162, et passa la plus grande partie de son règne à guerroyer contre Raymond V, comte de Toulouse. Protecteur des troubadours, ce prince composa lui-même des poésies en langue provençale. Il mourut en 1196.

ALPHONSE III monta sur le trône en 1285. Ce règne, qui ne dura que six ans, est digne de remarque, parce que ce fut alors que la constitution politique du royaume, l'une des plus libérales du moyen-âge, prit tout son développement, et que le *justicier* (*justiza*) se trouva investi du droit de citer le roi lui-même devant les cortès générales et de le déposer s'il attentait aux priviléges de la nation. Alphonse chercha vainement à éviter de jurer ces garanties nationales consenties par ses prédécesseurs, en éloignant la cérémonie de son couronnement solennel; mais les nobles se liguèrent contre lui et le contraignirent à se faire couronner comme par le passé. Ce fut aussi sous ce règne que furent réunies les cortès de Valence, de Catalogne et d'Aragon, que chaque roi, à son avénement, jurait de ne pas séparer. Il mourut en 1291, âgé de vingt-six ans.

ALPHONSE IV monta sur le trône en 1327, et fit, pendant presque toute la durée de son règne, qui fut de dix ans, la guerre aux Génois.

ALPHONSE V, *le Magnanime*, fils de Ferdinand-le-Juste de Castille, que les Aragonais avaient appelé à régner sur eux, monta sur le trône en 1416. Ce fut un des grands rois du XV^e^ siècle. Il marqua son avénement en déchirant une liste portant les noms de seigneurs qui avaient conspiré contre lui. Bientôt un ardent besoin de gloire l'entraîna hors de son royaume, où d'ailleurs les institutions presque républicaines renfermaient dans de trop étroites limites un prince de ce caractère. Il n'y reparut que momentanément dans le cours d'un règne qui dura quarante-trois ans, et les rivages de la Méditerranée, dont la possession des îles Baléares, de la Sardaigne et de la Sicile lui assuraient l'empire, le virent sans cesse guerroyant avec des chances diverses, mais toujours supérieur à la fortune. Sa première expédition fut dirigée contre la Corse alors possédée par les Génois; puis il conduisit sa flotte à Naples où l'appelait Jeanne II en lui offrant de l'instituer son héritier s'il voulait embrasser sa défense contre Louis d'Anjou. Rappelé en Espagne pour garantir ses états héréditaires des attaques de la Castille, il laissa son frère don Pèdre dans le royaume de Naples, et, cotoyant l'Adriatique, il descendit brusquement en Provence et prit Marseille, qui appartenait au duc d'Anjou, son compétiteur au trône des Deux-Siciles; mais Alphonse, généreux envers son ennemi, préserva cette riche cité du pillage, et refusa un présent qu'on lui offrit en reconnaissance de ce qu'il n'avait pas usé de tous les droits de la guerre. Il n'emporta avec lui d'autre butin que le corps d'un évêque canonisé. Après avoir pacifié ses états, il s'éloigna pour tourner de nouveau ses armes contre Naples où sa cause semblait compromise. En 1435, la reine Jeanne étant morte après avoir flotté pendant tout son règne entre deux princes adoptés tour à tour, le roi d'Aragon vint mettre le siége devant Gaëte; la prise de cette ville allait lui assurer la conquête du royaume, quand une flotte du duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, parut devant Gaëte, l'attaqua et le fit prisonnier, ainsi que plusieurs princes et seigneurs, à la suite d'un combat acharné. Mais le beau caractère d'Alphonse remporta sur son vainqueur un honorable triomphe: il sut s'en faire un allié, et l'on vit avec étonnement un Visconti délivrer sans rançon son captif avec toute sa suite. A peine libre, Alphonse fit sur-le-champ une nouvelle tentative contre le royaume de Naples; c'était la troisième, et celle-ci fut heureuse: toutefois ce ne fut qu'après une guerre longue et opiniâtre qu'il resta enfin possesseur du royaume désiré. Il prit Naples d'assaut en 1442, et y fit une entrée triomphale; les états convoqués dans cette ville le proclamèrent solennellement, et le pape Eugène IV lui accorda l'investiture qu'il avait promise à René. Alphonse fixa dès lors son séjour à Naples. Là, on le rencontrait souvent

à pied et sans suite, se rendant aux leçons de quelque philosophe; et, comme on lui représentait un jour qu'il pouvait y avoir pour lui du danger : *Que peut craindre*, dit-il, *un père parmi ses enfans?* Ce prince mourut le 27 juin 1458, au moment où il venait de s'engager dans une nouvelle guerre contre plusieurs princes d'Italie. Il était alors âgé de soixante-quatorze ans. Alphonse était doué des plus hautes qualités. La loyauté dont il ne se départit jamais dans la politique, la bravoure et l'humanité qu'il sut constamment allier dans les combats, lui firent à juste titre donner le surnom de *magnanime*. Ce prince aimait les lettres et protégeait les savans; la protection qu'il leur accordait était, il est vrai, intéressée, car nul ne se mit plus en peine de voir les actions auxquelles il avait pris part consacrées par les historiens et par les poètes. Il était instruit et portait toujours avec lui les *Commentaires de César*, dont il faisait sa lecture habituelle. Son penchant pour les femmes ternit seul son beau caractère en le portant à quelques abus d'autorité. Son secrétaire, Antoine de Palerme, a laissé une histoire de ce prince, où on lit, entre autres traits remarquables, qu'Alphonse, voyant un jour une galère chargée de soldats sur le point d'être submergée, ordonna qu'on lui portât secours, et, comme les assistans hésitaient, il se jeta intrépidement dans une chaloupe, en disant qu'il *aimait mieux être le compagnon que le spectateur de leur mort*. Tous furent sauvés.

3° *Portugal.* ALPHONSE I^er^ *Henriquez*, fils de Henri de Bourgogne, comte de Portugal, et de Thérèse de Castille. Ce prince était né en 1094. Placé dès l'âge de trois ans sous la tutelle de sa mère par la mort du comte Henri, il fut obligé, lors de sa majorité, d'employer la force pour arracher à la régente un pouvoir que ses vices et son inhabileté rendaient funeste à l'état. Proclamé comte de Portugal en 1128, il marcha contre un corps de troupes que sa mère avait armé contre lui, le battit, et la fit elle-même prisonnière. Il vainquit également les Castillans, venus au secours de ses ennemis, et rompit le lien de dépendance qui attachait encore le Portugal au royaume de Léon. Tournant alors ses armes contre les Musulmans, il remporta sur eux, le 26 juillet 1139, la fameuse bataille d'Ourique (*voy.* ce mot) qui lui valut une couronne de roi. Non content d'avoir été en quelque façon proclamé par son armée sur le champ de bataille, il assembla en 1145 les cortès du royaume à Lamego (*voy.* CORTÈS), et là il reçut la couronne des mains de l'archevêque de Bragance. Tenant l'épée nue en sa main, il dit : *Je vous ai délivrés avec cette épée de l'esclavage des Maures; j'ai vaincu vos ennemis; vous m'avez fait votre roi. Établissons présentement des lois pour maintenir l'ordre, la justice et la paix dans cet état.* La constitution du royaume fut en conséquence votée par les députés, et l'affranchissement du Portugal fut proclamé de la façon suivante : les assistans interrogés s'ils voulaient que le roi payât tribut à la Castille et se présentât aux états de ce royaume comme vassal, tous se levèrent, mirent l'épée à la main et s'écrièrent *qu'ils étaient libres, et que leur roi le serait aussi!* Tel fut le résultat de cette assemblée fameuse de Lamego, où furent jetés les fondemens de la monarchie portugaise. Alphonse, après son élévation, continua à signaler son courage et son habileté. Lisbonne, alors possédée par les Maures, tomba en son pouvoir en 1147, après un siége où l'un et l'autre parti firent preuve d'une valeur héroïque. La guerre ayant ensuite éclaté entre les rois espagnols, il y prit part, et, s'étant dans un combat cassé la jambe en tombant de cheval, il fut pris par les soldats du roi de Léon, et n'obtint sa liberté qu'au prix de plusieurs conquêtes faites en Galice. Ce prince avait alors quatre-vingts ans. A cet âge avancé et après tant de glorieux travaux, il trouva encore assez de force pour délivrer son fils don Sanche, assiégé par les Maures dans Santarem. Ce fut son dernier exploit. Il mourut en 1185, âgé de quatre-vingt-onze ans, après en avoir régné soixante-treize. Alphonse I^er^ était d'une taille gigantesque, n'ayant pas moins de sept pieds de haut, suivant quelques auteurs. Il a créé les deux ordres militaires d'*Avis* et de l'*Aile*. Les titres nombreux qu'il eut à l'estime de la nation par ses

lois et ses victoires, sa vie chrétienne et chevaleresque, et ses nombreuses fondations de piété le firent long-temps réputer saint en Portugal.

Alphonse II, *le Gros*, né en 1185, succéda, en 1211, à son père Sanche I^er^. Ce règne est surtout signalé par les tentatives que fit Alphonse pour réprimer l'ambition du clergé portugais et faire servir ses immenses richesses au soutien de la cause nationale. Excommunié par le pape, il entrait en négociation pour se faire absoudre, quand la mort le surprit en 1223. Il était âgé de trente-neuf ans et en avait régné douze. On lui dut aussi un code de lois dans lequel il prescrivait que les sentences de mort ne fussent exécutées que vingt jours après que l'arrêt aurait été porté.

Alphonse III, fils du précédent, succéda à son frère Sanche II en 1248. Il fut, comme son père, souvent en guerre avec le clergé. Il mourut en 1279.

Alphonse IV succéda, en 1325, à son père Denis-le-Libéral, que ses intrigues et ses révoltes firent mourir de chagrin. Il ne se montra pas moins mauvais frère que mauvais fils, en persécutant son frère Alphonse-Sanche. Un amour effréné pour la chasse lui fit aussi d'abord négliger tous ses devoirs de roi; mais l'on rapporte qu'un jour qu'il entretenait son conseil de tous les détails d'une longue partie de chasse, quelques membres se levant indignés lui représentèrent hardiment le tort qu'il faisait à son peuple, et le menacèrent de le remplacer sur le trône. Alphonse sortit plein de rage; puis bientôt après, par un changement subit et digne de remarque, il revint auprès de ses conseillers et leur annonça qu'ils lui avaient ouvert les yeux, et qu'ils verraient désormais en lui un tout autre roi. Après de longues guerres, soit contre la Castille, soit contre les Maures, un acte de cruauté, dont la muse de Camoens a éternisé le souvenir, la mort d'Inès de Castro (*voy.*) que son fils don Pèdre avait épousée en secret, vint rappeler la jeunesse de ce prince, et remit le trouble dans le royaume. Il était à peine réconcilié avec don Pèdre qu'il mourut en 1376, âgé de soixante-dix-sept ans.

Alphonse V, l'*Africain*, roi de Portugal, fils d'Édouard I^er^, auquel il succéda en 1438, âgé de six ans. En 1471, ce prince passa en Afrique avec une flotte de 300 voiles et 30,000 hommes, et là ses triomphes lui valurent le surnom d'*Africain*. Ce fut dans cette expédition qu'ayant entendu dire que suivant une ancienne prédiction il y avait à Fez une épée conservée précieusement, qu'un prince chrétien devait conquérir, et croyant que l'accomplissement lui en était réservé, il institua l'ordre de chevalerie de l'Épée (*Voy.* Épée, *ordre de l'*). De retour en Portugal, il se laissa égarer par l'ambition et pénétra en Castille en 1475, où deux princesses se disputaient l'héritage de Henri IV. Appuyé par un parti puissant, il se fit proclamer roi de Castille et de Léon. Battu à Toro par Ferdinand d'Aragon, époux d'Isabelle de Castille, il prit l'étrange résolution de se rendre en France pour demander du secours. Trompé par Louis XI et las de régner, il envoya son abdication, puis reparut bientôt après en Portugal. Son fils Jean II le contraignit à reprendre la couronne; mais après deux années d'un règne paisible, il fut atteint d'une sombre mélancolie qui le détermina à abdiquer une seconde fois. Il se rendait dans un monastère pour y terminer ses jours quand il fut atteint de la peste à Cintra, en 1481, et y mourut âgé de 49 ans. C'était un prince brave et équitable. Il est le premier roi de Portugal qui ait rassemblé une bibliothèque dans son palais.

Alphonse VI, fils de ce duc de Bragance dans la personne duquel l'ancienne dynastie portugaise remonta sur le trône de Portugal (*voy.* Jean IV), succéda à son père en 1656, et fut forcé par la nation d'abdiquer en 1667 une couronne que ses excès le rendaient indigne de porter.

P. A. D.

ALPHONSINES (tables), *voy.* Alphonse X.

ALPIN (Prosper), célèbre botaniste, professeur à Padoue, né en 1553 à Marostica, état de Venise, mort en 1617 à Padoue. Son voyage en Égypte enrichit la science des plus utiles découvertes, et donna lieu aux ouvrages suivans qui sont d'un grand prix : *De plantis*

Ægypti, Padoue, 1640, in-4°; *De plantis exoticis*, Venet., 1627, in-4°; *De medicinâ Ægyptiorum*, libri IV, Venet. 1591, in-4°. Boerhaave publia à Leyde, en 1740, un autre ouvrage de P. Alpin, intitulé : *De præsagiendâ vitâ et morte ægrotantium*, l. VII, et sa *Medicina methodica*, l. XIII, Leyde, 1710, in-4°, mérite aussi d'être citée. La plante *Alpinia*, de la famille des drymyrrhisées, ou des amomes, porte son nom.

ALPISTES, *voy.* GRAMINÉES.

ALPUXARRAS, chaîne de montagnes dans la province de Grenade, en Espagne. Elle se rattache à la Sierra Nevada; sa cime la plus élevée a 4,910 pieds. Elle donne naissance à quelques rivières, qui de là se rendent directement à la mer, après un cours peu considérable. Ces montagnes sont en général arides, et ne sont de quelque valeur pour la Grenade que par leurs bons pâturages, où l'on fait paître de nombreux troupeaux de moutons. Cependant les vallées au bas des Alpuxarres sont remarquables par leur fertilité; on y cultive des fruits et on y élève des vers à soie. D-G.

ALQUIER (CHARLES-JEAN-MARIE, baron) né à Talmont, département de la Vendée, en 1752; député laborieux et intègre dans les diverses législatures de la France, et plus tard diplomate de l'empire. Avocat du roi à La Rochelle au commencement de la révolution, il fut élu maire de cette ville et député du tiers-état en 1789. Dans l'Assemblée nationale, dans la Convention, dans le Conseil des anciens, comme membre des comités, rapporteur, commissaire, secrétaire, il prit une part active et influente à tous les travaux. Il vota la mort de Louis XVI, avec cette restriction que « l'exécution n'aurait lieu qu'à la paix générale, époque à laquelle le corps législatif pourrait commuer la peine; mais que l'application aurait lieu en cas d'invasion étrangère. » Depuis l'année 1798, sa carrière fut toute diplomatique. Quatre légations lui furent confiées successivement dans les circonstances les plus délicates et les plus difficiles, et toujours il fit preuve d'habileté et de fermeté. Sous le directoire, ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Bavière, il demanda hautement la retraite des troupes autrichiennes, alors qu'on accusait son gouvernement d'insurger la Bavière; après le traité de Florence, envoyé à Naples pour négocier la paix, il exigea d'abord la destitution du ministre Acton (*voy.*), et il se retira, sans prendre congé, le jour même où les flottes anglaise et russe violèrent la neutralité. C'est lui qui fut chargé de résoudre les graves difficultés qui s'étaient élevées entre le Saint-Siége et la cour impériale : et, pénétré du bon droit du pape Pie VII, il eut le courage de s'en expliquer avec Napoléon. Celui-ci toutefois l'envoya en 1810 à la cour de Suède, avec la mission de faire exécuter le blocus continental, que repoussaient invinciblement les intérêts du pays. Il était en Danemark quand la restauration arriva, et fut rappelé en 1814. La loi de bannissement du 12 janvier 1816 lui fut appliquée, et il se retira à Vilvorde, près de Bruxelles; mais le 14 janvier 1818 elle fut rapportée à son égard, grace à l'intervention généreuse du comte Boissy-d'Anglas. Le baron Alquier accepta ce bienfait avec reconnaissance : rentré en France, il y vécut jusqu'au 4 février 1826, préférant à tout les douces jouissances de la retraite. David a peint son portrait. H-D.

ALQUIFOUX, variété de plomb sulfuré dont les femmes de l'Orient se servent pour se teindre en noir les cils et les sourcils. Les potiers de terre l'emploient aussi pour la couverte de leurs poteries grossières. *Voy.* PLOMB.

ALSACE, province de France située entre le Rhin et les Vosges. Cet ancien pays des Médiomatriciens, des Triboques et des Rauraques se trouva partagé sous la domination romaine entre deux provinces gauloises : la partie septentrionale, dite aussi *Nordgaw*, appartenait à la première Germanie (*Germania prima*); la partie méridionale ou *Sundgaw* fut comprise dans la Séquanaise. Cette division s'est perpétuée et a donné lieu aux dénominations de haute et basse Alsace. Quant au nom d'*Alsatia*, Frédégaire, qui vivait sous Dagobert I^er^, est le premier auteur qui en fasse mention. On croit qu'il a pour origine le nom de la rivière d'Ill appelée par les Celtes *El*

ou *Hel.* On l'a dérivé aussi de *Almann-sass*, pays des Alemanni, dont Alsass aurait été formé par contraction.

Lors de la dissolution de l'empire, cette contrée se trouva comprise dans la portion de la Germanie soumise aux Alemanni (*voy.* ALÉMANNIE); elle en fut distraite vers le milieu du VII^e^ siècle, et elle eut ses ducs particuliers qui tâchèrent, mais en vain, de se rendre indépendans et héréditaires. Pépin-le-Bref, devenu maître du royaume des Francs, éteignit la dignité ducale d'Alsace. Les deux parties du duché, dont l'une avait appartenu à la Bourgogne, l'autre à l'Austrasie, avaient alors chacune un comte qui gouvernait sous l'autorité du roi et un peu plus tard de l'empereur. Louis-le-Débonnaire ayant fait le partage de ses états, le duché d'Alsace, *ducatus Helisatiæ* (*Ellsass*), échut à Lothaire, et cette province lui fut définitivement concédée par le fameux partage que les trois frères firent de leurs états à Verdun, l'an 843. Ce prince en transmit la possession à son fils puîné Lothaire II; et elle fit dès lors partie du nouveau royaume qui prit du nom de Lothaire celui de *Lothierregne* ou Lorraine. Elle en suivit les phases diverses. Ses ducs étaient simplement bénéficiaires, et plusieurs fois la série en fut interrompue. Le royaume de Lorraine ayant été vers la fin du X^e^ siècle réuni à la Germanie, l'Alsace en fut séparée, et elle ne fut comprise dans aucun des deux duchés de la haute et basse Lorraine qui remplacèrent le royaume. Les successeurs d'Othon-le-Grand réunirent l'Alsace à la Souabe, et toutes les deux firent alors partie de l'Alémannie. Dans la suite les ducs de Souabe prirent le titre de ducs d'Alsace, surtout depuis 1080 où l'empereur Henri IV, pour récompenser les services que lui avait rendus Frédéric de Buren, seigneur de Hohenstauffen en Souabe, le créa duc de Souabe et d'Alsace. Celui-ci est le fondateur de cette célèbre maison de Hohenstauffen qui parvint à l'empire dans le siècle suivant et lutta avec tant d'énergie contre la puissance pontificale. Cette maison posséda héréditairement l'Alsace jusqu'à Conradin, son dernier rejeton, qui périt à Naples sur un échafaud, le 29 octobre 1268. Le duché d'Alsace s'éteignit de nouveau dans la personne de ce jeune prince. L'existence de deux comtés d'Alsace, relevant du duché, se perpétua au contraire, et il est d'autant plus important de s'y arrêter que là se trouve le berceau d'une illustre maison souveraine. Les comtes ou *landgraves* de la Haute-Alsace, dont le premier remonte, suivant les titres, au VII^e^ siècle, devinrent héréditaires à la fin du XI^e^. Dès cette époque, ils faisaient précéder leur titre de comtes d'Alsace de celui de comtes de Habsbourg. En 1273, un descendant de ces comtes, Rodolphe, *tituli superioris Alsaciæ lantgravius*, fut élevé à la dignité impériale, et devint le fondateur de la maison d'Autriche dans laquelle se transmit depuis régulièrement la possession de la Haute-Alsace. Quant au *Nordgaw* ou Basse-Alsace, ses landgraves remontent aussi au VII^e^ siècle, et cessèrent d'exister vers le milieu du XIV^e^, époque où les évêques de Strasbourg en furent investis par les empereurs. Mais dans la série de ces landgraves se trouve Gérard d'Alsace, qui, ayant été investi en 1048 du duché de Lorraine supérieure ou Mosellane, est devenu la tige de la maison de Lorraine, confondue dans le XVIII^e^ siècle avec la maison d'Autriche. Long-temps l'Alsace, considérée comme fief de l'Empire, fut gouvernée par des avoyers (*landvogt*) choisis au gré de l'Empereur dans différentes maisons souveraines ou aussi parmi les évêques de Strasbourg. De 1048 à 1558, les comtes palatins étaient presque héréditairement investis de cette dignité qui depuis resta affectée à la maison d'Autriche. Par le traité de Westphalie en 1648, toute la partie autrichienne de cette riche province conquise par les armes des Suédois fut cédée à la France contre une indemnité très considérable que cette puissance s'engagea à payer à l'Autriche. Le roi Louis XIV y créa en 1657 un conseil souverain, pour rendre la justice à ses nouveaux sujets. L'évêché de Strasbourg tomba aussi en son pouvoir eu 1673, et lui fut définitivement cédé par la paix de Ryswick, en 1697, en même temps que

la république de Strasbourg, qui, comme ville libre et impériale, était restée attachée à l'Empire jusqu'en 1681. Les princes de Wurtemberg, de Deux-Ponts, de Bade, de Hesse-Darmstadt, et quelques autres petits souverains allemands conservèrent en Alsace de belles propriétés qui ne leur furent enlevées qu'à la révolution, et dont ils obtinrent depuis quelques dédommagemens.

L'Alsace, dont le traité de Paris de 1815 a détaché l'importante forteresse de Landau, est bornée au nord par les possessions bavaroises, à l'est par le Rhin, au sud par la Suisse, et à l'ouest par la Lorraine. Sa plus grande longueur est d'environ 50 lieues sur 10 à 12 de large. Le territoire est un des plus fertiles et des mieux cultivés de la France; les principales rivières qui l'arrosent sont le Rhin et l'Ill; l'industrie y est florissante. Cette province forme, avec quelques districts détachés de la Lorraine, les deux départemens du *Haut* et *Bas-Rhin*. *Voy.* Rhin (*Haut* et *Bas*) et Strasbourg. P. A. D.

L'Alsace, dont l'importance historique remonte jusqu'avant la naissance de J.-C., est couverte de ruines de toutes les époques, celtiques, romaines, allemandes du moyen-âge, etc. Les Vosges, de Wissembourg à Béfort, sont couronnées des majestueux débris d'anciens châteaux de princes et de chevaliers connus dans l'histoire. Ces antiquités, ainsi que celles des autres époques; ont été décrites par MM. de Golbéry et Schweighæuser, dans le bel ouvrage intitulé : *Antiquités de l'Alsace, ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut et du Bas-Rhin* (Mulhausen et Paris, 1828, in-fol. avec plus de cent vues lithographiées). Schœpflin, dans son *Alsatia illustra* (Colmar, 1751-61, 2 vol. in-fol.) et dans son *Alsatia diplomatica* (Manh., 1772-75, 2 vol. in-fol.), a réuni les plus riches matériaux pour tout ce qui concerne l'histoire, la géographie et les antiquités de l'Alsace; ses successeurs les ont largement mis à contribution. La description la plus complète de la province d'Alsace est celle de M. Aufschlager, *L'Alsace, nouvelle description historique et topographique des deux départemens du Rhin*, avec gravures (Strasbourg, 1825, in-8°); et son histoire a été écrite avec talent par l'abbé Grandidier (*Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace*. T. Ier. Strasbourg, 1787, in-4°), mais elle n'a point été achevée.

L'Alsace, habitée par une population belliqueuse et d'un patriotisme éprouvé, forme le boulevard de la France du côté de l'Allemagne : la défense de la patrie commune ne saurait être confiée à de meilleures mains. Quoiqu'Allemands d'origine et par leur langue, idiôme corrompu et stationnaire (*voy.* Alémannique (*langue*), les Alsaciens sont dévoués à la France qui a mis fin au triste morcellement du pays et qui a renversé les barrières de douanes qu'une foule de petits princes y avaient élevées. J. H. S.

ALSTRŒMER (Jonas), un des plus utiles citoyens que la Suède ait eus. Né à Alingsaas, en Vestrogothie, en 1685, il était à vingt-sept ans commis-marchand à Londres, lorsque, frappé de l'infériorité de la Suède sous le rapport du commerce et de l'industrie, il résolut de consacrer toutes ses facultés à relever sa patrie. Il commença lui-même un commerce, fit des voyages en Hollande et en France, engagea des ouvriers pour la fabrication des draps, le tissage des cotons et des soies, et sut se procurer les machines dont on faisait usage dans les fabriques anglaises et hollandaises. Ces efforts rencontrèrent de grandes difficultés; cependant Alstrœmer réussit. Il fonda une grande manufacture dans le lieu de sa naissance. On refusa d'abord d'accorder la liberté de culte aux ouvriers étrangers; le bourguemestre du lieu contraria aussi les vues du zélé citoyen qui voulait doter sa patrie de nouvelles branches d'industrie d'autant plus nécessaires que la Suède ne pouvait fournir même le drap pour l'habillement des troupes. Les fonds lui manquaient; il eut de la peine à déterminer les capitalistes à venir à son secours : sa persévérance triompha enfin de tous les obstacles. La diète, reconnaissant l'utilité de l'établissement d'Alingsaas, le protégea, et mit un droit de cinq pour cent

sur toutes les marchandises étrangères qui pouvaient nuire aux produits des manufactures d'Alstrœmer. Cet estimable citoyen fit aussi venir des artistes étrangers pour relever la tannerie en Suède, et pour perfectionner la fabrication des fers indigènes. C'est lui qui introduisit les mérinos dans sa patrie et qui y propagea la culture des pommes de terre et du tabac. Grace à ses efforts, Gothenbourg, qui auparavant ne subsistait guère que de la pêche et était rempli de mendians, devint une des principales villes manufacturières de Suède; en un mot, Alstrœmer, simple particulier, répara, autant qu'il dépendait de lui, les maux que les folies belliqueuses de Charles XII avaient causés au royaume, et enrichit la balance du commerce de Suède de plusieurs millions d'écus par an. Les récompenses ne lui manquèrent pas; il fut annobli et admis dans l'Académie des Sciences et dans le conseil du commerce. La diète ordonna, en 1756, que son buste serait placé à la bourse de Stockholm. On frappa plus tard une médaille en son honneur. Alstrœmer mourut en 1761, propriétaire d'une fortune considérable, uniquement due à son industrie. Ses quatre fils furent aussi des hommes distingués. Trois d'entre eux furent comme leur père membres de l'Académie des Sciences: l'un, *Charles* Alstrœmer, s'est fait une réputation comme naturaliste. (*Voy.* l'éloge de J. Alstrœmer, dans le tom. XI des *Mémoires de l'Académie suédoise*, Stockholm 1827.) D-G.

ALTAI, chaîne de montagnes de l'intérieur de l'Asie, sur les frontières de la Sibérie et de l'empire chinois, et dont les ramifications s'étendent au loin vers l'est et l'ouest. On ne la connaît encore qu'imparfaitement : il paraît qu'elle est riche en mines de métaux. On distingue le *grand Altaï* qui compose la partie méridionale de la chaîne et dont les cimes élevées sont couvertes de neiges pendant la plus grande partie de l'année; elles sont pour la plupart terminées en plateau, et présentent des masses de granit à moitié décomposé. Les escarpemens de ces montagnes et le grand froid qui y règne rendent difficiles l'exploration des hauteurs. Celles qu'on a gravies présentaient des plaines ou des plateaux couverts d'herbe, ou entièrement stériles et arides. La branche distinguée par le nom de *Petit Altaï* ou *Bieloï*, s'étend depuis l'Irtyche jusqu'au lac Baïkal. Cette partie présente des rochers de beau porphyre, de granit et de schiste. On y a reconnu aussi des bancs de houille et des pierres fines, telles que cornalines et agates. Les cimes de cette chaîne ne sont guère moins couvertes de neige que celles du grand Altaï. On remarque les monts Kolivân entre l'Ob et l'Irtyche qui renferment des mines d'or et d'argent et d'autres métaux; les monts Koussnetz entre les rivières d'Ob et d'Iénicéï; enfin les monts Saïsan entre l'Iénicéï et la Léna. Toutes ces montagnes passent pour renfermer beaucoup de mines de métaux. De grandes exploitations sont établies sur plusieurs points de l'Altaï, du côté de la Russie, depuis 1725. Les mines de Kolivân et de Barnaoul fournissent beaucoup d'argent aurifère, et cette branche de l'économie publique est d'une telle importance que le gouvernement de Tomsk tout entier est placé sous la direction de l'administration suprême des mines. Ces montagnes sont peu habitées; quelques vallées profondes servent d'asile à des bandes de déserteurs russes et chinois. Sur les hauteurs on fait la chasse à plusieurs espèces d'animaux sauvages recherchés pour leur belle fourrure. On comprend fréquemment sous le nom d'Altaï des chaînes de montagnes qui à la vérité s'y rattachent; ce qui donne à ces monts une étendue immense. Le professeur Ledebour, à Dorpat, ayant fait un voyage dans l'Altaï et les environs (*Reise durch das Altaï-Gebirge*, Berlin 1829, 2 vol., et *Flora Altaïca*, ibid. 1829), y a recueilli 1,700 espèces de plantes : quelques genres, tels que les gentianes, les astragales et autres, y sont remarquables par la quantité d'espèces. Voyez sur l'Altaï la nouvelle édition (1832) de l'excellente géographie de M. Ritter, *Erdbeschreibung von Asien*, t. I. D-G.

ALTDORFER (ALBERT), élève d'Albert Dürer et à la fois peintre et graveur. Il naquit en 1488 à Altdorf, près de

Landshut, en Bavière, et prit le nom de cette ville. On le connaît en France sous le nom du *Petit Albert*, qui se rapporte sans doute aux sujets d'un ordre inférieur qu'il a traités, mais que d'autres font dériver de la comparaison qu'on aurait établie entre Altdorfer et son maître Albert Dürer. Parmi ses peintures on distingue la *Victoire d'Alexandre sur Darius*, au musée de Schleissheim, et la *Naissance du Sauveur*, à la galerie impériale de Vienne. Bartsch, dans son catalogue, donne de lui quatre-vingt-seize gravures sur acier, et soixante-trois sur bois. Il mourut à Ratisbonne, en 1538, étant architecte de la ville. S.

ALTENBOURG, duché saxon de l'ancien Osterland, gouverné par la branche Ernestine (*voy.*) de la maison de Saxe. En 1603 le duc Jean de Saxe-Weimar céda à son neveu le pays d'Altenbourg, et depuis lors ce pays fut gouverné par une famille particulière de la souche saxonne. Elle s'éteignit en 1672; Altenbourg échut à la branche de Saxe-Gotha, et fut morcelé d'abord en trois parts; puis deux de ces parts furent réunies, en sorte que depuis ce temps l'ancien duché est partagé entre la maison de Gotha et celle de Saalfeld. Un nouveau partage eut lieu le 15 novembre 1826, en vertu duquel le duché presque tout entier, à l'exception seulement de Cambourg et de quelques petites portions de territoire, échut au duc de Saxe-Hildbourghausen, qui prit alors le titre de duc de *Saxe-Altenbourg*, tandis que le duc de Meiningen, auquel revinrent Cambourg et Hildbourghausen, prit celui de Saxe-Meiningen-Hildbourghausen. *Voy.* Saxe (*duchés de*). Ce nouveau duché a 111,000 habitans sur vingt-quatre milles et demi carrés géographiques. Il est séparé en deux par le comté de Géra, appartenant aux comtes de Reuss. Tous les habitans, à l'exception de cent cinquante catholiques, professent le culte luthérien. Il y a dans le duché 8 villes, 2 bourgs, 458 villages, 19,856 habitations et 130 paroisses. Le duché donne un revenu public de 600,000 florins; ses dettes sont en ce moment de 824,100 florins. Il fournit 982 hommes au contingent militaire des princes de la Confédération germanique. Le duc a donné, le 29 avril 1831, une constitution à ses sujets. Vingt-quatre députés sont réunis en une seule chambre, présidée par un délégué du prince. Le chef-lieu, Altenbourg sur la Pleisse, ancienne ville libre, a 11,500 habitans. On y trouve un gymnase, des fabriques de lainages, des ganteries, des tanneries, des manufactures de tabac. La ville fait aussi un commerce de grains et de laines, et se livre aux affaires de transit. Le vieux château ducal, bâti sur un rocher au pied de la Pleisse, est remarquable par l'enlèvement des deux princes de Saxe, qu'on y avait mis en sûreté, vers le milieu du xv^e^ siècle.

Après le chef-lieu il faut citer, parmi les villes du duché, Ronnebourg, qui a 4,600 ames, et Eisenberg qui en a 4,200. Les autres villes sont peu considérables. Le duc régnant d'Altenbourg, Frédéric, né en 1763, est un des plus anciens souverains d'Europe. Il a plusieurs fils et filles; le prince héréditaire Joseph, né en 1789, a également plusieurs enfans de son mariage avec une princesse de Wurtemberg. *C. L. m.*

ALTENKIRCHEN (bataille d'), faible et obscur incident de nos campagnes républicaines en Allemagne, mais tristement célèbre par la mort du brave Marceau. En 1796, la retraite de Jourdan contraignit Marceau à lever le blocus de Mayence. Le jeune général, par d'habiles manœuvres, protégeait la route de l'armée, et déjà plusieurs fois avait refoulé l'avant-garde de l'archiduc Charles, quand il fut attaqué, le 20 septembre, par le général Hotz. Une vive fusillade s'engagea à travers les bois d'Hochsteinbach, à peu de distance du château d'Altenkirchen, ancienne résidence des comtes de Sayn-Altenkirchen et appartenant aujourd'hui à la régence de Coblentz. Marceau, atteint d'un coup de feu, y succomba. Non loin de là, un monument dessiné par Kléber, fut élevé à sa mémoire, et il existait encore en 1815. H-d.

ALTENSTEIN (caverne d'). Altenstein est un château admirablement situé sur une roche calcaire, non loin d'Eisenach, sur le penchant nord-ouest de la forêt de Thuringe et dans le duché de Saxe-Meiningen. La cour en avait fait

sa résidence d'été depuis 1798. A six cents pas derrière le château, on montre l'endroit où l'électeur Frédéric de Saxe fit enlever secrètement Luther, le 4 mai 1521, dans la vue de le sauver en le faisant transporter à la Wartbourg. Depuis 1798, le château actuel et le parc ont été fort embellis. Le duc George a fait construire la chapelle gothique, le châlet auprès de la cascade qui alimente un étang de truites, la rotonde chinoise, le monument de la duchesse Charlotte-Amélie, la pierre creuse et le pont du Diable. Cette pierre creuse fait entendre les sons d'une harpe éolienne. Les environs, hérissés de roches de granit, forment un jardin naturel, simplement embelli par l'art. Il n'y a pas en Allemagne de plus belle caverne que celle d'Altenstein ou de *Liebenstein*. On y voit jaillir une source, formant un bassin dont les eaux s'échappent avec tant de rapidité qu'à peine sorties de la caverne elles font mouvoir une usine. On arrive à la caverne principale, formant deux vastes salons, par une galerie souterraine, pratiquée sous la chaussée. En se plaçant dans cette caverne, sur une espèce de balcon, on jouit des accords d'une musique d'harmonie, et l'écho y répète ceux d'un autre corps de musique, qui exécute dans une caverne voisine. Elle forme le terme d'une charmante promenade depuis Liebenstein.' *C. L.*

ALTENSTEIN (le baron CHARLES STEIN D'), ministre d'état prussien, chargé du département des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicinales, naquit en 1770 à Anspach, et fit ses études d'abord au gymnase de cette ville et puis à Erlangen. Il entra dans les affaires en 1790, sous l'administration de Hardenberg qui l'appela à Berlin. Il avança promptement, et fut, en 1806, conseiller privé des finances. Pendant la guerre de 1806, il suivit la cour à Kœnigsberg où il se fit remarquer par une grande activité. Après la paix de Tilsit il concourut avec zèle et talent à la réorganisation du royaume. Altenstein développa, dans cette circonstance, non-seulement les qualités d'un homme très versé dans les affaires administratives, mais encore les vues sages et profondes d'un philosophe qui avait su se mettre à la hauteur de son siècle. Aussi a-t-il puissamment contribué à l'introduction de nombreuses améliorations et à la suppression d'un grand nombre d'abus. Il insista surtout sur l'adoption du principe de l'égalité des citoyens devant la loi et sur l'abolition des priviléges de la noblesse. Après le retour de la cour à Berlin, Altenstein fut successivement chargé de diverses parties de l'administration; il eut une grande part à la fondation de l'université de Berlin, en 1809, et devint à cette époque ministre des finances. Lorsque Hardenberg reprit la direction suprême des affaires, Altenstein s'en éloigna et vécut dans la retraite jusqu'en 1813 où il fut nommé gouverneur de la Silésie. En 1815, il accompagna le chancelier à Paris, et dirigea tout ce qui avait rapport aux réclamations de la Prusse. La même année il fut nommé membre de la commission chargée d'aller déterminer les limites des possessions prussiennes en Westphalie et dans les provinces rhénanes. En 1817 fut organisé le ministère des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales : Altenstein fut nommé à ce poste important. C'est surtout là qu'il a rendu à son pays les plus éminens services. Protecteur éclairé des lettres et des sciences, c'est sous sa direction qu'a été fondée l'université de Bonn, que beaucoup de gymnases furent ouverts ou réorganisés, et que d'utiles réformes ont été introduites dans diverses branches de l'instruction publique. Il régla aussi les rapports de l'église catholique, dans les provinces nouvellement acquises, avec le gouvernement central. Altenstein était ami et fut l'un des plus zélés partisans du célèbre philosophe Fichte. *C. L.*

ALTENZELLE, abbaye célèbre du royaume de Saxe, sur la Mulde de Freiberg, fondée en 1162 par Othon-le-Riche, margrave de Misnie. Les moines de ce couvent, de l'ordre de Citeaux, se distinguèrent en tout temps par leurs travaux littéraires et scientifiques, et l'école qu'ils dirigèrent depuis le XIV^e^ siècle est regardée comme un des plus anciens établissemens d'instruction de la Saxe. Dans les caveaux du cloître on montre les tombes des margraves de Misnie. *C. L.*

ALTERA PARS PETRI, terme scolastique par lequel on désignait le jugement. Dire d'un homme qu'il lui manquait l'*altera pars Petri* c'était le représenter comme borné, manquant de jugement. L'étymologie de ce terme sera expliquée à l'article RAMUS. S.

ALTÉRANS. Les médicamens altérans sont ceux qui sont considérés comme agissant d'une manière directe sur la cause de la maladie, sans signaler leur entrée dans l'économie par des phénomènes évidens, comme ceux que produisent les vomitifs, les purgatifs, etc. Ce mode d'action, ordinairement lent et graduel, est d'autant plus difficile à constater avec précision que souvent le temps et la marche naturelle des mouvemens organiques suffisent pour faire disparaître les désordres survenus dans le corps humain. Aussi dans la classe nombreuse des *altérans* figurent une foule de substances dont le mérite principal est d'être parfaitement inertes et de n'avoir pas entravé les guérisons dont on leur fait honneur. Il y a néanmoins des médicamens altérans dont l'action, bien qu'inexplicable jusqu'ici, n'en est pas moins démontrée par de nombreuses expériences, et qui ont conservé la confiance des médecins les plus éclairés. F. R.

ALTÉRATION, en musique, désigne le changement que les notes naturelles ou diatoniques subissent par les dièses et les bémols. Les dièses et les bémols pouvant être doubles, il s'ensuit que l'altération peut se faire de quatre manières, c'est-à-dire que les notes naturelles peuvent être haussées d'un demi-ton (par le dièse) ou d'un ton (par le double dièse), et baissées d'un demi-ton (par le bémol) ou d'un ton (par le double bémol). Pour remettre les notes altérées dans leur ton naturel, on se sert d'un signe qu'on nomme *bécarre* (*voy.* ce mot).

Nous ferons observer que les Italiens emploient le mot altéré (*alterato*) dans un sens plus restreint, à savoir pour les intervalles seulement que nous nommons *superflus*. *Voy.* INTERVALLES. G. E. A.

ALTÉRATION, *voy.* MONNAIE.

ALTER EGO, titre officiel, particulièrement en usage dans le style de chancellerie du royaume des Deux-Siciles, en vertu duquel le roi transmet à un suppléant ou vicaire général du royaume, nommé par lui-même, le plein et entier exercice de la puissance souveraine, sans exception ni restriction, en sorte que ce vicaire général devient pour ainsi dire une seconde personne royale. C'est ce qu'on a vu à Naples après l'insurrection de Monteforte, lorsque le roi François I^er^, alors prince royal, fut nommé par son père lieutenant général du royaume des Deux-Siciles, le 6 juillet 1820. Dans le même sens le comte d'Artois prit, en 1814, le titre de lieutenant général du royaume de France. Les ministres plénipotentiaires d'Espagne portaient aussi quelquefois le titre d'*alter ego*. *C. L.*

ALTERNAT. Les anciens agriculteurs avaient observé que, quand une terre avait donné plusieurs fois de suite la même sorte de produits, elle se fatiguait et ne donnait qu'une récolte inférieure pour la quantité comme pour la qualité. Ils avaient également observé qu'en la laissant reposer pendant un certain temps elle redevenait capable de produire des fruits abondans. Telle fut l'origine du système de jachères (*voy.*). Dans les temps modernes, lorsque les sciences physiques eurent fait des progrès, et que l'accroissement des populations eut rendu le terrain plus précieux, on comprit que la terre en jachère ne se reposait pas, et qu'elle était le siége d'une végétation d'une autre nature. L'idée vint alors d'utiliser cette végétation intermédiaire, et alors naquit la culture *alternative* dont les avantages sont immenses, bien que, dans beaucoup d'endroits, la routine la repousse encore, et au moyen de laquelle une terre, tout en donnant au moins une récolte chaque année, ne fait que s'améliorer, loin qu'elle s'épuise comme on le croyait jadis.

L'expérience a fait voir qu'un certain ordre de succession devait être observé ; que telle plante réussit mieux quand elle succède à telle autre : ce sont les faits et observations de ce genre qui, analysés et groupés, constituent le système d'*assolement* (*voy.* ce mot). F. R.

ALTERNE, en botanique, se dit des feuilles d'une plante, lorsqu'elles sont

disposées les unes au-dessus des autres, des deux côtés opposés de la tige. Si au contraire la feuille embrasse à sa base toute la circonférence de la tige, on la nomme *amplexicaule*.

ALTESSE (étymol. *altus*, élevé). Ce titre que portent actuellement tous les princes rangés, dans la hiérarchie des dignités, au-dessous de la *majesté* royale, appartenait long-temps aux rois eux-mêmes et à des souverains de second ordre. En France, il fut porté d'abord par les ducs d'Orléans. Les petits princes d'Italie l'ayant pris vers l'année 1625, les aînés de la branche cadette de Bourbon durent joindre, en 1631, le qualificatif *royale* à l'*altesse* (*v.* plus bas). Ce titre était dès lors dévolu indistinctement à tous les princes français ou naturalisés; mais comme il se trouva appartenir aussi aux nombreux bâtards que Louis XIV reconnut, le prince de Condé, pour nous servir du mot de Ménage, « arbora l'*altesse sérénissime* ». Jusqu'à Charles-Quint, les rois d'Espagne n'avaient droit qu'au titre d'*altesse*, dans le cérémonial de notre cour; plus tard même, quoique roi de Sardaigne, le duc de Savoie ne prenait d'autre titre que celui d'*altesse royale*. Sous le ministère de Richelieu, l'*altesse* fut étendue à des princes étrangers, dont l'humeur apparemment rendait par trop choquante la qualification d'*excellence* qu'il aurait fallu leur donner. P. C.

Aujourd'hui l'étiquette des cours a établi en principe que le titre d'*altesse royale* ou d'*altesse impériale* appartient à tous les princes issus en droite ligne d'un roi ou d'un empereur, et elle ne reconnaît aux collatéraux que le titre d'*altesse sérénissime*. Il y a cependant des exceptions à cette règle; car un empereur ou un roi peut à volonté conférer l'un ou l'autre de ces titres, et c'est ainsi que Charles X, à son avénement au trône, a accordé aux ducs d'Orléans et de Bourbon, ainsi qu'à leur descendance, qui portaient alors l'un et l'autre le titre d'*altesse sérénissime*, celui d'*altesse royale*, et que Frédéric-Auguste, roi de Saxe, affecta, en 1807, la même qualification à tous les princes de sa famille. Les grands-ducs et l'électeur de Hesse sont également qualifiés d'*altesse royale*; mais les ducs et les souverains d'un titre inférieur sont traités seulement d'*altesse sérénissime*, et en allemand de *Durchlaucht*, titre très différent de celui de *Hoheit*. En France et en Russie, on donne le titre d'*altesse* à quelques princes sans souveraineté, mais qui autrefois jouissaient de droits souverains; dans le dernier pays, tous les princes portent indistinctement le titre de *siatelstvo* (grace ou grandeur), et celui de *svètlost* (altesse) n'appartient qu'à ceux auxquels il a été expressément conféré par un oukase. Le titre de *hautesse* (*voy.*) dont l'étymologie est la même, est très différent de celui d'*altesse*. J. H. S.

ALTHÉE, *voy.* MÉLÉAGRE.

ALTHORP (vicomte d'). Il est le fils aîné du comte Spencer, très connu comme fondateur et propriétaire de la plus riche bibliothèque de l'Angleterre, et qui s'est distingué aussi comme homme d'état et administrateur habile. Il naquit en 1781, entra de bonne heure dans la carrière politique, à laquelle il s'était préparé par d'excellentes études, et s'y montra constamment favorable aux principes populaires. C'est en 1806, pendant que son père était ministre de l'intérieur, qu'il fut nommé un des lords de la trésorerie, place qu'il n'occupa qu'un an. Depuis ce temps, il a constamment fait partie de l'opposition dans la chambre des Communes, mais avec beaucoup de modération et d'indépendance. On ne peut dire que lord Althorp soit réellement éloquent: son organe est peu flexible, et il manque de la force et de la facilité nécessaires pour briller dans le parlement; mais dans la discussion il domine par la puissance de ses argumens, toujours dictés par un jugement éclairé, un tact exquis et par un libéralisme véritable. D'un ton grave et plein de dignité il développe à la tribune ses vues toujours empreintes de cet intérêt sincère qu'il porte au bien-être du peuple. Ajoutez à cela qu'il possède une franchise, une amabilité, une bonhomie, des manières dont il ne s'est jamais départi, malgré les attaques les plus violentes de ses adversaires. Le profond silence qui règne dans le parlement aussitôt qu'il commence à parler, prouve combien on attache d'importance à son

opinion. Il contribua, par son opposition, à faire remplacer lord Wellington et les autres ministres du cabinet précédent, et entra, en 1830, comme chancelier de l'échiquier, dans le nouveau ministère que forma son ami, le comte Grey. Il eut en même temps à remplir les fonctions de *leader* dans la chambre des communes, ce qu'il a fait jusqu'à ce jour avec un succès qui, quelquefois en défaut dans des questions d'impôt, lui revient presque immédiatement après. Malgré les attaques de Cobbett et de ses partisans, et les dénonciations du parti tory, l'Angleterre regarderait la retraite de lord Althorp comme une véritable calamité : il est justement regardé comme un des meilleurs soutiens du ministère Grey, dont la popularité a déjà souffert quelques atteintes. C-NE.

ALTIERI, nom d'une famille romaine célèbre, dont Clément X (*voy.*) fut le dernier rejeton. Ce nom passa ensuite par adoption à la famille Pauluzzi (*voy.*).

ALTING, famille de l'Ost-Frise, qui donna à la science et à la théologie plusieurs hommes distingués, tels que MENSO (né en 1541, mort 1612), qui prêcha avec zèle la réforme dans l'Ost-Frise, et se fit remarquer dans la controverse religieuse; HENRI, son fils (né 1583, mort 1644), autre théologien célèbre et controversiste zélé, qui prit part à la *Nouvelle traduction de la Bible en langue hollandaise*, et fut professeur en théologie, d'abord à Heidelberg et puis à Grœningue. L'électeur palatin Frédéric, roi de Bohème, dont il avait été le gouverneur, entretint avec lui des liaisons d'amitié; et JACQUES, fils du précédent (né à Heidelberg 1618, mort à Grœningue en 1679), savant hébraïsant, et non moins exercé à la controverse que son père et son grand-père. Il a laissé cinq volumes in-f° d'ouvrages (*Opera.* Amst., 1686), et il était chef d'un parti qui porta son nom. S.

ALTISE (*altica*), insecte de l'ordre des *coléoptères*, de la famille des *cycliques* et de la tribu des *galerucites*. Corps orbiculaire, un peu allongé, lisse, brillant, antennes filiformes, presque de la longueur du corps, pattes terminées par des tarses de quatre pièces, dont la pénultième est bifide et garnie intérieurement de poils serrés; cuisses postérieures renflées, souvent globuleuses. Les larves ont six pattes, une tête dure et munie de mâchoires.

Les diverses espèces de ce genre sont très petites. On les rencontre, surtout au printemps, soit à l'état de vers, soit à l'état d'insectes parfaits, principalement sur les cultures de plantes crucifères qu'elles dévorent quelquefois complètement. La faculté qu'elles ont de sauter comme la puce, à l'aide de leurs pattes postérieures, lorsqu'on les inquiète, leur a fait donner, dans divers lieux, le nom de *puce* ou *pucerotte de terre*. On les connaît dans d'autres sous celui de *tiquet*.

L'*altise bleue* (*altica oleracea*) n'est que trop connue des cultivateurs. C'est elle qui détruit souvent les semis de choux, de colza, de raves, de navets, de pastel, etc. Elle se multiplie quelquefois en telle abondance, que pas un pied n'échappe à sa voracité, et que, dans plusieurs cas, elle a fait renoncer à l'introduction, dans nos assolemens, des plantes sur lesquelles elle se nourrit de préférence.

Cette espèce paraît ordinairement dès que les jeunes semis commencent à poindre. Elle continue ses ravages pendant toute la belle saison, mais avec d'autant moins d'effet que la végétation a pris plus de développement.

Dans nos jardins on peut détruire en partie les altises en répandant sur les végétaux qu'elles couvrent, soit de l'eau blanchie par un mélange de chaux, soit de la chaux éteinte et réduite en poudre, qui ne produit pas les fâcheux effets qu'on lui a attribués, soit enfin des cendres non lessivées et de la suie qui peuvent, jusqu'à un certain point, remplacer la chaux.

Malheureusement, dans la grande culture, ces moyens sont difficiles, dispendieux et très peu pratiqués. Aussi, lorsque les circonstances atmosphériques ne viennent point au secours du fermier, on le voit presque toujours se résigner à perdre en quelques jours l'espoir de toute une récolte. O. L. T.

ALTO, *haute-contre*, voix de femme, *voy.* l'article VOIX.

ALTO ou ALTO-VIOLA. On appelle

ainsi un instrument à quatre cordes, connu jadis sous le nom de *viole*, d'une dimension un peu plus grande que celle du violon et qui tient dans un orchestre le milieu entre cet instrument et le violoncelle ou la basse. Comme le violon, il est composé de deux tables collées sur des éclisses qui forment le tour de l'instrument, et d'un manche dont le sommier est traversé par des chevilles qui servent à tendre les cordes retenues à l'autre bout par une pièce de bois noirci que l'on appelle la *queue*. Le manche est également couvert par une seconde pièce de bois dur et noirci qu'on nomme la *touche*, et sur laquelle posent les cordes légèrement inclinées par le chevalet placé entre lui et la queue. Autrefois la viole avait sept cordes; l'*alto* n'en compte que quatre comme le violon, et se joue de même avec un archet qui lui fait rendre un son plus grave, mais doux et mélancolique. Cet instrument isolé ne parvient à faire quelque plaisir qu'entre les mains d'un habile exécutant, comme M. Urhan et autres, qui nous ont fait voir naguère aux concerts spirituels de l'Opéra tout le parti que l'on pouvait en tirer; mais il est d'un usage fréquent et avantageux dans les concerts. L'alto nous vient des Italiens qui excellaient dans la fabrication de cet instrument; le nom du célèbre Amati (*v.*) donne de nos jours un prix très élevé à ses productions devenues fort rares.

Autrefois on appelait *alto basso* un instrument de percussion à cordes que le musicien frappait d'une main avec un petit bâton, tandis que de l'autre il jouait sur la flûte un air qui s'unissait aux sons de l'*alto basso* accordé à l'octave, à la quinte ou à la quarte. De nos jours il n'est plus d'usage parmi les musiciens qui en conservent à peine le souvenir. D. A. D.

ALTONA, ville de 26,000 habitans, très commerçante, dans le duché de Sleswig, appartenant au Danemark. Elle est située sur une pente auprès de l'Elbe, à un quart de lieue au-dessous de la ville de Hambourg, dont le mouvement commercial se ressent à Altona. On fait dériver son nom du plat allemand, où il signifie *trop près* (*allzu nahe*); le voisinage d'Altona a nui en effet quelque temps au commerce de Hambourg. Les rues sont assez larges et droites; celle de Palmaille se distingue par les belles maisons qui la bordent des deux côtés par les allées d'arbres qui l'ombragent, et par la vue de l'Elbe dont on y jouit en plusieurs endroits. Parmi les édifices, on remarque l'église luthérienne, la maison de ville et celle des orphelins. La ville a une synagogue pour les 2,400 juifs qui y résident avec un grand-rabbin qui a aussi l'autorité sur les juifs de Hambourg. Altona a des raffineries de sucre, des savonneries, des fabriques d'huile de poisson et des manufactures d'indiennes. Dépourvue elle-même de port et de rade, la ville fait ses chargemens en grande partie à Hambourg, et sous le pavillon de cette ville libre; toutefois elle possède de 60 à 70 navires, dont une partie sert à la pêche du hareng et de la baleine. On trouve à Altona une chambre de commerce, une bourse, un hôtel des monnaies. Pour l'instruction publique il y a un gymnase académique. La société patriotique de Sleswig-Holstein siége dans cette ville, qui doit sa prospérité d'abord à sa position, puis à la liberté civile et religieuse dont jouissent les habitans. En 1500, Altona n'était encore qu'un village habité par des pêcheurs; pendant les deux siècles suivans elle devint une ville importante. Les Suédois la ravagèrent dans la guerre de 1713; elle se releva promptement de ses cendres : de nouveaux dangers la menacèrent précisément un siècle après, en 1813, lorsque les Français, enfermés dans Hambourg sous les ordres du maréchal Davoust, furent assiégés par les troupes alliées. On la traita heureusement comme territoire neutre, et, depuis la paix de 1814, la population et l'industrie d'Altona firent des progrès assez considérables. D-G.

ALTRANSTADT (PAIX D'). Cette paix fut conclue entre Charles XII, roi de Suède, et Auguste II, roi de Pologne, le 24 septembre 1706. Dans le cours de la *guerre du Nord*, Charles avait battu à plusieurs reprises les Saxons du roi Auguste, occupé à reconquérir la Livonie. Auguste avait été déposé par la diète, à Varsovie; et Stanislas Lesczinski avait

été élu roi en 1704. Mais Auguste, soutenu par le tsar Pierre, son allié, continua la guerre en Pologne contre les Suédois, et à la suite d'une victoire remportée à Fraustadt, le 14 février 1706, par le général suédois Renskœld sur Schulenbourg, général des Saxons, Charles XII pénétra en Saxe par la Silésie, se rendit maître de l'électorat, et établit, le 20 septembre, son quartier général à Altranstadt, village de la portion de la Saxe appartenant aujourd'hui à la Prusse, et situé entre Leipzig et Mersebourg, à peu de distance de Lutzen, où Gustave-Adolphe avait trouvé la mort. Cependant les plénipotentiaires d'Auguste II avaient entamé à Bischoffswerda, le 12 septembre, des négociations. La paix fut conclue à des conditions très dures pour le roi Auguste à Altranstadt, le 24 du même mois. Auguste renonça à la Pologne et à la Lithuanie, conservant toutefois le titre de roi; il se détacha de la coalition contre la Suède, et s'engagea particulièrement à se désister de toute alliance avec le tsar, à livrer à la Suède la Livonie et Patkul (*voy.* ce mot), à fournir aux Suédois des quartiers d'hiver en Saxe, et à ne faire aucun changement dans l'administration ecclésiastique au préjudice de l'église protestante. Auguste refusa d'abord de ratifier ce traité. Après l'avoir fait néanmoins, il en garda le secret, pour ne pas irriter les Russes à la merci desquels il se trouvait en Pologne; même il fut forcé de les appuyer, le 29 octobre, dans leur attaque contre le général suédois Mardenfeld, près de Kalisch. Il retourna à Dresde le 19 janvier 1707. L'électorat fut traité par le vainqueur avec une rigueur extrême, et ne fut évacué qu'au mois de septembre. Charles avait fait à Altranstadt un traité d'alliance avec la Prusse, le 16 août, et avec l'empereur Joseph I^er^, le 22 août; le 1^er^ septembre il fit dans le même lieu la convention par laquelle il assurait aux protestans de la Silésie le libre exercice de leur religion et la restitution de 118 églises et écoles dont ils avaient été privés.

Le 8 août 1709, après la défaite de Charles XII à Poltava, Auguste annula le traité de paix d'Altranstadt, sous prétexte que Imhof et Pfingsten, ses plénipotentiaires, avaient outrepassé leurs pouvoirs. Le premier fut condamné à une prison perpétuelle, et son collègue fut enfermé avec lui dans la forteresse de Kœnigstein, malgré la sentence de mort prononcée contre lui. Auguste rentra en Pologne à la demande de quelques grands du royaume; ayant repris possession du trône, il renouvela son alliance avec le tsar. *C. L.*

ALTRINGER (JEAN), feld-maréchal général des armées autrichiennes pendant la guerre de trente ans.

Altringer ou Aldringer, né de parens pauvres aux environs de Luxembourg, entra dans la vie sous des auspices si peu favorables qu'il n'avait pas trop de tout son talent pour parcourir la brillante carrière qu'il a fournie. C'est comme valet de chambre qu'il débuta; mais le séjour qu'il fit à Paris en cette qualité contribua puissamment à former son esprit et à lui procurer quelques-unes des connaissances dont il tira parti dans la suite. Il quitta la place de secrétaire privé chez le comte de Madruz à Milan, pour entrer dans la chancellerie de l'évêque de Trente, frère de cet officier général; et se laissa enrôler à Inspruck comme simple soldat dans les troupes impériales. Son avancement fut rapide: colonel en 1622 et ne pouvant comme tel rester dans la roture, il fut fait baron de Roschitz en 1625, et reçut encore, peu de temps après, le titre de comte de Ligma. La même année il fut nommé commissaire général auprès de Wallenstein (*voy.* l'art.). Ce capitaine le prit en affection et crut l'attacher à sa fortune. A sa suite Altringer fit la guerre à la Saxe et au Danemark, et ce fut lui qui, retranché au pont de Dessau sur lequel Ernest de Mansfeld (*voy.* cet art.) comptait traverser l'Elbe, battit en 1626 ce guerrier célèbre, et le repoussa avec une perte considérable. A la suite de cet exploit il fut nommé général-major, et son titre de commissaire général fut changé en celui de commissaire impérial. En 1628 le duc de Friedland lui donna une grande preuve de confiance en le chargeant d'aller prendre possession en son nom du duché de Mecklembourg dont il avait fait la con-

quête, et qui devait former la récompense de ses services. Le désir de se fortifier dans la possession de ce pays inspira au généralissime de Ferdinand II des dispositions pacifiques que jusque là il n'avait point montrées, mais dont la ligue et le roi de Danemark s'empressèrent de profiter. Ayant reçu de l'empereur, conjointement avec Tilly, des pleins-pouvoirs pour conclure la paix, Wallenstein envoya Altringer pour le représenter aux conférences déjà ouvertes à Lubeck. La paix y fut signée le 6 mars 1629; mais les hostilités furent reprises la même année, et Wallenstein, dont les grands services avaient augmenté l'arrogance, commit dans tout le nord de l'Allemagne d'horribles déprédations, également formidable aux pays soumis et à ceux qui le traitaient en ennemi. La ville libre de Magdebourg ayant refusé de satisfaire à ses cruelles exigences, il la fit assiéger par Altringer; mais il fut impossible à ce général de se rendre maître en peu de temps d'une forteresse aussi importante, et la gloire de la saccager fut réservée au féroce Tilly. Altringer se fit une grande réputation à la suite d'un autre siége : placé sous les ordres de Colalto, il prit d'assaut la forteresse de Mantoue et s'enrichit aux dépens de sa population. De retour en Allemagne il soumit le duc de Wurtemberg, et se joignit ensuite à Tilly, que la bataille de Leipzig venait d'affaiblir considérablement. Près de Bamberg, au passage du Lech, il trouva une nouvelle occasion de signaler son talent et sa bravoure; mais il reçut une blessure à la tête, en même temps que Tilly fut mortellement atteint; sans interrompre ses opérations, il prit Landshut et Guntzbourg, et alla ensuite se réunir à Wallenstein en Bohème. Nommé feld-maréchal, il commanda en 1633 en Bavière et en Souabe, et repoussa au printemps suivant l'armée suédoise de tout le Haut-Palatinat; mais ses succès se changèrent en revers quand le duc de Féria arriva d'Italie.

Ce fut en 1634 qu'éclata son inimitié avec Wallenstein, dont il avait été longtemps le favori. Dévoué à l'empereur, Altringer se joignit à Piccolomini (*voy.* ce mot) et à Gallas (*idem*) pour l'engager à se prémunir contre les projets ambitieux de son premier capitaine; et quand celui-ci, irrité de sa conduite, l'appela devant lui, il refusa d'obéir. Après la mort de son ancien chef, Altringer fut investi du commandement des troupes autrichiennes dans le Haut-Palatinat, et Ferdinand II se rendit lui-même à son armée. Le feld-maréchal voulut s'opposer à Landshut au passage de l'Isar par les Suédois; mais ce passage fut emporté, Landshut pris, et l'armée impériale mise en déroute. Entraîné dans sa fuite, Altringer se précipita dans l'Isar, et fut atteint au même instant d'une balle qui le renversa : il se noya dans le fleuve, et l'on ignore si c'est aux Suédois ou aux siens qu'il faut attribuer sa mort. La dernière supposition n'est pas sans vraisemblance, car la dureté et l'avarice du feld-maréchal l'avaient rendu odieux à ses soldats, autant qu'elles l'avaient fait détester des paisibles populations. Il laissa de grandes richesses et la bibliothèque prise à Mantoue qui échut à son frère, évêque de Seckau. J. H. S.

ALUCITE, *alucita*, insectes de l'ordre des *lépidoptères*, famille des *nocturnes*, tribu des *tineites*.

L'*alucite* (*mouche* ou *teigne*) *des grains* est d'un gris luisant avec quelques taches moins foncées, souvent très peu apparentes; sa longueur est de trois lignes. La chenille est blanche, lisse et a la tête brune.

Cet insecte connu depuis long-temps des naturalistes est l'un des plus nuisibles aux récoltes de céréales. Il paraît s'être multiplié abondamment, à diverses époques, en Amérique et dans la partie méridionale et centrale de l'Europe.

La chenille de l'alucite dépose souvent ses œufs dans les champs même, sur les grains encore réunis en épis; mais elle abonde surtout dans les greniers. C'est là qu'à l'abri du froid et de l'humidité elle fait ses plus grands ravages. Cette petite chenille, d'une ligne à peu près de long, pénètre dans le grain par la rainure; elle dévore en peu de temps toute la substance farineuse, et se transforme ensuite en chrysalide. L'insecte parfait éclòt d'autant plus vite que la température du lieu est plus chaude. Dans le

midi, il se reproduit jusqu'à cinq et six fois dans le cours de la belle saison; aussi les provinces méridionales ont-elles beaucoup plus à redouter la voracité de sa larve que celles du nord.

On a recommandé, pour détruire l'alucite, divers procédés dont quelques-uns peuvent être employés, sinon comme préservatifs d'une efficacité complète, au moins comme moyens de diminuer les effets du mal. *Voy.* GRAINS (*Conservation des*). O. L. T.

ALUDEL, *voy.* SUBLIMATION.

ALUMELLE. On appelle ainsi une espèce de lame de couteau dont le tranchant est aiguisé d'un seul côté comme celui d'un ciseau de menuisier. Cet outil sert à gratter le buis, l'ivoire, l'écaille, la corne dont on fait les peignes : c'est une alumelle qui forme la partie essentielle du *rabot* (*voy.* ce mot). D. A. D.

ALUMINE, substance particulière qui forme la base de l'alun (*voy.*), et qui avait été long-temps confondue avec la silice et la chaux. C'est un oxide métallique, dont le métal s'appelle *aluminium*. L'alumine pure est très rarement employée dans les arts, mais les substances dans lesquelles elle entre sont d'une application journalière. Telles sont l'argile, l'alun, etc.

C'est de l'alun qu'on extrait l'alumine lorsqu'on veut se la procurer à l'état de pureté. Pour cela on traite une dissolution d'alun très pur par l'ammoniaque, on soumet le précipité à des lavages réitérés, puis on recueille sur un filtre une sorte de gelée qui est l'alumine pure : en faisant sécher ce produit on obtient une substance blanche, pulvérulente, douce au toucher, happant à la langue, c'est-à-dire s'emparant avec rapidité de l'humidité de cet organe.

L'alumine exposée à la chaleur se rétracte d'une manière remarquable et qui la rend très propre à la fabrication du *pyromètre* de Wedgewood. Elle acquiert une dureté telle qu'elle peut donner des étincelles sous le briquet. Comme elle est extrêmement réfractaire, les argiles qui la contiennent en grande proportion sont recherchées pour la construction de tous les appareils qui doivent supporter l'action d'une haute température, comme les fourneaux et les creusets.

Enfin deux propriétés qui rendent cette substance très intéressante pour les arts industriels sont d'une part une grande affinité pour les corps gras, de l'autre une tendance très remarquable à se combiner avec les matières colorantes. L'alumine entre en grande partie dans la composition des pierres les plus dures et réputées les plus précieuses après le diamant : tels sont le rubis, le saphir et la topaze. O-A.

ALUN (*alumen*). On connait dans le commerce et l'on emploie dans les arts, sous le nom d'*alun*, une substance saline qui fut long-temps considérée comme un corps simple, mais qui a été reconnue par les chimistes modernes pour un sel au moins double et même triple, composé d'alumine, de potasse, d'ammoniaque, d'acide sulfurique et quelquefois même de fer.

L'alun ne se trouve guère tout formé dans la nature, mais les matériaux dont il se compose sont très répandus; ce sont des schistes qu'on trouve dans diverses contrées de l'Europe, principalement dans les contrées anciennement volcanisées. L'Égypte et la Syrie étaient autrefois en possession presque exclusive du commerce de l'alun, qu'on recueille abondamment dans les déserts.

On extrait l'alun des substances qui le renferment en mettant celles-ci, après qu'elles ont été préalablement grillées, dans des auges de bois, où on les humecte avec de l'eau pour les réduire en pâte; ce qui arrive au bout de trente jours environ. Alors de nouvelle eau est ajoutée en grande quantité à cette pâte; on remue le tout et puis on le laisse reposer. Le liquide surnageant, le dépôt est une solution alumineuse très chargée, qui, après avoir été convenablement clarifiée et mise à évaporer dans des chaudières et dans des cuves, donne des cristaux irréguliers de sulfate d'alumine. On fabrique aussi l'alun en combinant directement l'alumine de la glaise avec l'acide sulfurique; mais pour l'obtenir en cristaux il faut absolument y ajouter de la potasse et de l'ammoniaque.

Quel que soit le procédé de fabrication

mis en œuvre pour l'obtenir, l'alun présente la même composition à très peu de chose près; et l'on a reconnu, à mesure des progrès de la chimie, combien étaient mal fondées les préférences qu'on accordait dans le commerce à certains aluns, et notamment à celui d'Angleterre, qui, par une singularité assez commune d'ailleurs, est précisément le plus impur de tous.

Les proprietés physiques de l'alun sont les suivantes : il est en masses plus ou moins volumineuses formées de cristaux octaèdres et demi-transparens; sa couleur est d'un blanc bleuâtre, quelquefois recouverte d'une poudre rosée. Il n'a point d'odeur, mais sa saveur est très astringente. D'ailleurs il se dissout très bien dans l'eau, surtout dans l'eau bouillante, et laisse à nu l'alumine lorsqu'on le traite par les alcalis.

Ce qui importe surtout quand on veut employer l'alun dans les teintures, c'est qu'il ne contienne pas de fer, parce qu'il donne aux couleurs une teinte foncée désagréable. On parvient à ce résultat en le faisant à plusieurs reprises dissoudre et cristalliser. On s'assure de la pureté de l'alun en faisant fondre une petite quantité de ce sel dans l'eau, et en y versant quelques gouttes de prussiate de potasse; si la liqueur ne prend pas une couleur bleue, l'alun est bon.

On donne le nom d'*alun calciné* à celui qu'on a fait chauffer au point de faire évaporer toute son eau de cristallisation, et une partie de l'acide sulfurique.

Les usages de l'alun sont extrêmement étendus; aussi la consommation qu'on en fait est-elle très considérable. Nous ne ferons que les indiquer ici, renvoyant pour les détails aux articles spéciaux. D'abord c'est un des ingrédiens les plus employés par les teinturiers (*voy.* ALUNAGE); les fourreurs s'en servent pour conserver les peaux recouvertes de poils; les fabricans de papier pour l'empêcher de boire; les chandeliers pour donner plus de consistance au suif. En Angleterre on l'a appliqué au raffinage du sucre; on s'en sert encore pour la préparation de la colle forte, pour la conservation des substances animales; enfin pour la fabrication des enduits propres à garantir le bois et la toile de l'incendie (*voy.* DÉCORATIONS DE THÉATRE). Les médecins emploient l'alun, à l'extérieur et même à l'intérieur, comme astringent. L'alun calciné sert quelquefois comme cathérétique pour détruire les chairs baveuses sur les plaies.

L'alun calciné avec le charbon donne le pyrophore, (*voy.* ce mot). O-A.

ALUNAGE, opération fort importante dans l'art du teinturier, et qui consiste à imprégner les étoffes d'une dissolution d'alun avant de la tremper dans le liquide coloré. L'alun ayant une grande affinité pour la matière colorante, et en même temps pour les tissus de fil, de laine ou de soie, sert à la fixer d'une manière plus solide. C'est pour cela que les dissolutions alumineuses ou autres employées dans ce but ont reçu le nom de *mordant* (*voy.* ce mot), parce qu'en effet elles semblent avoir pour résultat de faire mordre la couleur sur l'étoffe, et de l'y faire adhérer solidement.

L'alun n'est pas la seule substance usitée comme *mordant*, et même, dans les cas où l'on y a recours, les proportions et la manière de procéder varient suivant la nature du tissu sur lequel on opère et la nuance que l'on veut obtenir. *Voy.* TEINTURE. O-A.

ALVA DE TORMÈS (BATAILLE D'). Cette petite ville du royaume de Léon est située sur le bord septentrional du Tormès, qu'on y passe sur un beau pont de vingt-six arches. Elle a le titre de duché, avec une population de 2,167 habitans, et fait partie de la province et de l'évêché de Salamanque. Cette ville est située sur le revers d'une colline à cinq lieues S.-E. de Salamanque. Une plaine fertile la sépare d'une autre élévation où l'on découvre le château ou palais des ducs d'Albe (*voy.* ALBE) auxquels elle appartient et qui en portent le nom. Des appartemens de ce palais, on jouit d'une vue délicieuse sur tout le pays environnant. Les Français, commandés par Kellermann, y remportèrent une victoire sur les Espagnols, le 28 nov. 1809. G-N.

ALVAREZ, famille espagnole très ancienne et dont les membres ont porté divers titres, depuis le duc *della Cerda* qui figure dans les aventures du jeune

roi Henri de Navarre. Ce nom appartient aussi à des poètes et à d'autres écrivains portugais.

ALVAREZ DE CASTRO (MARIANA), lieutenant général, l'un des plus illustres défenseurs de l'indépendance espagnole, né au bourg d'Osma vers 1775, était entré de bonne heure au service, comme cadet, dans un régiment des gardes espaguoles, et, après avoir parcouru successivement tous les grades, était parvenu à celui de colonel à l'époque de l'invasion de la péninsule par Napoléon. Chargé du commandement du fort Mont-Jouy qui domine Barcelonne, il tint quelque temps en échec le général Duhème après la prise de cette place. Un ordre exprès du gouverneur de la Catalogne put seul le décider à ne pas s'ensevelir sous les ruines du fort plutôt que de le rendre. Bientôt cependant arrivèrent les renforts que le marquis de Pallacio amenait de Mahon : Alvarez alla y prendre de l'emploi, et la belle conduite qu'il tint dans divers engagemens d'avant-postes lui mérita d'être désigné pour commander la place de Girone, dont les Français pressaient le siége depuis soixante-dix jours, et sur laquelle ils avaient lancé déjà dix mille bombes ou grenades. Les assiégés faisaient bonne contenance : bourgeois et soldats, tous rivalisaient de zèle dans les travaux de la défense. Cependant Alvarez sut leur communiquer encore un nouvel élan, au point que les femmes elles-mêmes voulurent partager les fatigues et les périls du siége. Il s'en forma un corps de cinq cents, prises sans distinction de rang parmi les plus vigoureuses. Mais pour que les efforts héroïques de Girone ne demeurassent pas stériles, il fallait qu'ils fussent secondés par les populations environnantes, et Alvarez ne cessait de provoquer leur levée en masse. Un fléau plus désastreux encore que le fer et la flamme, une épidémie, suite de la famine et du carnage, achevait de dévorer le reste des défenseurs de la nouvelle Sagonte. Alvarez, atteint de la contagion, résigne son commandement plutôt que de subir une capitulation devenue inévitable, et, retenu captif après l'évacuation de la place, il expire bientôt de douleur dans sa prison à Figuière (1810); d'autres affirment qu'il fut empoisonné. P. C.

ALVENSLEBEN, nom d'un bourg du cercle prussien de Magdebourg, et d'une ancienne famille noble qui en avait la propriété. Les *Alvensleben* remontent au XII^e^ siècle, et leur nom devint historique par des grands-maîtres qu'ils donnèrent aux ordres des Templiers et de Saint-Jean de Jérusalem, par plusieurs généraux de cette famille, par des évêques et d'autres grands dignitaires. Elle est divisée aujourd'hui en plusieurs branches, dont l'une est toujours possessionnée dans l'Altmark et dans le pays de Magdebourg, et dont une autre est établie dans le royaume de Hanovre. L'une de ces branches porte le titre de comte.

*Philippe-Charles d'*ALVENSLEBEN, comte prussien, seigneur de Hundisbourg, de Neugattersleben, etc., ministre d'état, de guerre et de cabinet du roi de Prusse, et chevalier de tous ses ordres, naquit en 1745 à Hanovre, où son père, son grand-père et d'autres membres de sa famille avaient occupé des postes éminens. Pendant la guerre de sept ans il fut envoyé à Magdebourg où il prit part aux leçons des deux princes de Prusse Frédéric-Guillaume et Frédéric-Henri-Charles, dont l'aîné fut depuis roi. Puis il alla à Halle étudier la jurisprudence, et après y avoir passé quelques années, il entra, en 1770, au service comme référendaire de la cour des comptes (*kammergericht*) de Berlin. Ses talens ne tardèrent pas à se faire jour : il fut chargé de plusieurs missions de confiance, et accompagna en 1773 le chancelier de Furst dans un voyage entrepris pour introduire dans la Prusse occidentale le nouveau système d'administration judiciaire. Cependant il ne resta pas long-temps dans cette première carrière; en 1774 il devint cavalier d'honneur du prince Ferdinand, et en même temps il se chargea de plusieurs opérations financières que sa réputation de talent lui fit confier. L'année suivante il entra dans la diplomatie : envoyé comme ministre plénipotentiaire à la cour électorale de Saxe, il y rendit de grands services à Frédéric II, dont il ne tarda pas à se concilier

la bienveillance. Dans ce poste il fut chargé de négociations difficiles, alors que le roi de Prusse fit alliance avec le roi de Saxe contre Joseph II, qui avait injustement envahi plusieurs provinces de la Bavière; et, pendant toute la durée de la guerre pour la succession de ce pays, il servit d'intermédiaire entre son maître et l'ancienne cour électorale, entre l'armée de Frédéric et celle du prince Henri. En 1778 il signa à ce sujet un traité avec le ministre de Saxe et plusieurs autres conventions. Sous Frédéric-Guillaume II, son ancien condisciple, après avoir été chargé d'une mission à Hanovre, il fut envoyé en 1787 à Paris, et l'année suivante auprès des états-généraux, et puis à Londres. Cette carrière ne fut point pour lui sans distinction; mais quand les affaires de l'Europe prirent, en 1789, une tournure de plus en plus sérieuse, Alvensleben songea à se retirer, et donna en effet sa démission qui ne fut acceptée que l'année suivante. Cependant peu après, en 1790, il fut appelé au poste de conseiller d'état intime et de ministre de la guerre et de cabinet, et il se distingua encore une fois par sa sagesse et son activité. Successivement décoré des ordres de St-Jean-de-Jérusalem, de l'Aigle-Rouge et de l'Aigle-Noire, nommé en 1801 comte du royaume, il mourut à Berlin en 1802, laissant la réputation d'un homme probe autant qu'habile. Plusieurs établissemens de bienfaisance fondés ou soutenus par lui, entre autres la maison de refuge pour les domestiques indigens, dont la première idée et le plan tout entier lui appartenaient, déposent de sa philantropie éclairée; et son *Essai d'un tableau chronologique des événemens de la guerre depuis la paix de Munster jusqu'à celle de Hubertsbourg*, ouvrage allemand publié à Berlin en 1792, in-8°, est la preuve qu'au milieu des plus importantes occupations le comte d'Alvensleben trouvait encore quelques momens à consacrer aux études, et que les embarras et les fatigues des affaires ne le rendirent point étranger aux paisibles travaux de la république des lettres. C'est aussi lui qui eut la première idée du *Manuel de la cour et de l'état prussien* publié avec succès pendant des années. S.

ALVÉOLE, du latin *alveus*, niche, loge. On emploie ce mot en histoire naturelle pour désigner de petites cavités destinées à recevoir et à loger certains objets. Les alvéoles des dents sont de petites cavités creusées dans le bord des os maxillaires supérieur et inférieur, et dans lesquelles sont reçues les racines des dents, qui, la remplissant exactement, sont maintenues par leurs parois. Les alvéoles sont plus ou moins grandes suivant l'espèce de dents qu'elles doivent contenir; celles qui sont destinées aux grosses dents pourvues de plusieurs racines ont leur cavité divisée en deux ou en trois par des cloisons, de manière à ce que chaque branche de la racine ayant son alvéole à part se trouve plus solidement fixée. Quelquefois même des espèces de chevilles osseuses passent entre les branches des racines, et constituent ce qu'on appelle *dents barrées*. Le bord de l'alvéole est souvent fracturé dans l'extraction des dents. Au fond de cette cavité se trouve une petite ouverture communiquant avec le canal dentaire et donnant passage à une artère, une veine et un nerf qui se distribuent à chacune des dents. En examinant la mâchoire d'un jeune sujet, on remarque au fond de chaque alvéole le germe des dents qui doivent vers la septième année remplacer les premières.

On nomme également alvéoles les petites loges ou cellules que construisent les abeilles, tant pour conserver leur miel que pour loger leur couvain, et dont la réunion constitue les gâteaux de cire et de miel (*voy.* Abeilles). Ce sont des tubes de cire en forme de prismes à six pans fermés au fond, et placés horizontalement les uns au-dessus des autres. Leurs ouvertures sont disposées verticalement. Les alvéoles ont environ cinq millimètres de largeur et douze de profondeur. Une autre rangée d'alvéoles opposée à la première et ayant un même fond constitue un *gâteau*. Lorsque les cellules sont remplies de miel, les abeilles en ferment l'ouverture avec un couvercle de cire; elles en font de même lorsque la reine y a déposé un œuf, et qu'elles y ont mis une certaine quantité de nourriture destinée au ver qui doit

eclore, avec cette différence que le couvercle, plat dans le premier cas, est bombé dans le second. Les alvéoles qui renferment le miel destiné à la consommation journalière restent constamment ouvertes. Quand une alvéole change de destination, les ouvrières la nettoient, la réparent et la mettent en état de servir à un nouvel usage. Car il n'y a pas de différence dans la structure des alvéoles; et telle qui a servi à contenir du miel peut être employée à loger un œuf, et réciproquement. L'alvéole où doit éclore une reine est d'une forme particulière, beaucoup plus grande que les autres. Ses parois sont plus épaisses, et elle pèse à elle seule plus que cent autres. C'est un gros tube oblong de trois centimètres de profondeur, et qui, au lieu de se trouver placé avec cette régularité qui appartient à tous les travaux des abeilles, semble jeté au hasard, tantôt attaché au bord du gâteau, tantôt sur sa surface, et dans une situation verticale; son ouverture étant dirigée en bas. On en compte depuis six jusqu'à vingt.

Les botanistes donnent le nom d'*alvéoles* aux petites loges qui renferment les semences. F. R.

ALVIANE (L', Barthélemi), célèbre Vénitien. En 1508, Alviano, que les Français appellent l'Alviane, surprit et tailla en pièces l'armée de l'empereur Maximilien qui s'était avancée dans le Frioul. Il recouvra Cadore, mit le siége devant Gorice qu'il emporta en quatre jours, et enleva Trieste. L'année suivante, il commandait en second l'armée vénitienne aux ordres du comte Petigliano. L'Alviane proposa un plan de campagne que le gouvernement n'osa pas adopter: il voulait attaquer les armées alliées avant qu'elles eussent opéré leur jonction. Ce plan offrait l'avantage de porter le théâtre de la guerre sur le territoire ennemi. Mais le projet timide du général en chef prévalut : il consistait à rester sur la défensive. L'armée française commandée par Louis XII en personne avait passé l'Adda sans rencontrer la moindre résistance. Alviano qui commandait l'arrière-garde de l'armée vénitienne, impatient d'en venir aux mains et cédant imprudemment à son ardeur, engagea l'affaire d'Agnadel (*voy.* ce mot), le 14 mai 1509, avant que Petigliano eût le temps de prendre position. Toute l'armée vénitienne fut culbutée, et l'impatient Alviano, qui trois heures auparavant demandait à grands cris la bataille, fut blessé au visage et tomba entre les mains du vainqueur. Lors du traité d'alliance conclu à Blois entre la France et la république de Venise (14 mars 1513), l'Alviane recouvra sa liberté. Les Suisses ayant battu La Trémouille à Novarre, l'armée française abandonna les Vénitiens, ses alliés, et repassa les Alpes à la hâte. Alviano fut réduit à s'enfermer dans Padoue. Le sénat, redoutant la fougueuse impétuosité du général, qui pouvait compromettre la sûreté de l'état, lui défendit de faire sortir ses troupes sous aucun prétexte et quoi qu'il pût arriver au dehors. Le général espagnol, Cardonne, profita de cette circonstance pour ravager le pays des Vénitiens. Alviano demanda instamment la permission de sortir de la place pour tomber sur ce pillard dont il assurait que la défaite serait facile, et l'ayant enfin reçue, il courut sur l'ennemi et l'atteignit le 7 octobre 1513, à deux milles de Vicence, près de la Motta. L'action s'engagea entre son armée et celle des Espagnols, exténuée de fatigue et chargée de butin. On a fait un reproche à l'Alviane d'avoir attaqué les ennemis dans une position où il pouvait les forcer à se rendre sans combattre; mais les censures de ce genre sont très hasardées. Les troupes de la république trompèrent l'espérance de leur général : elles lâchèrent le pied dès le premier choc, abandonnèrent leur artillerie et leur chef qui fut obligé de se jeter dans Trévise. Cette affaire couvrit de gloire l'armée espagnole qui, un instant auparavant, désespérait de son salut. Cependant Alviano réunit à la hâte quelques troupes, et reprit l'offensive au commencement de l'année suivante. Il battit les Autrichiens et reconquit plusieurs places. Toutes les biographies et même la *Biographie universelle* disent qu'Alviano contribua beaucoup à la victoire de Marignan que François I^er^ remporta sur les Suisses, le 14 septembre 1515; mais l'armée vé-

nitienne n'arriva que sur la fin de l'action, pour se mettre à la poursuite de l'ennemi. Il est plus naturel d'en croire Moncénigo, historien contemporain, Vénitien, et homme dont le nom a trop ajouté à la gloire de sa patrie pour qu'on puisse l'accuser d'avoir omis une circonstance honorable pour elle. Il se contente de dire qu'au bruit du canon Alviano accourut auprès du roi, mais avec un piquet de cavalerie seulement, et qu'il suivit François I^er^ pendant une partie de cette journée. Après la bataille de Marignan et la retraite des Espagnols, Alviano reprit les villes que la république avait perdues; mais la fortune ne lui réservait pas le bonheur de couronner ses exploits par ces conquêtes devenues moins difficiles. La mort le surprit le 7 octobre, au moment où, après être rentré dans Bergame, il allait commencer le siége de Brescia. Les fatigues de cette campagne avaient épuisé le reste de ses forces. Le gouvernement vénitien décerna de grands honneurs à la mémoire de son général : il ordonna que son corps fût transporté à Venise, pour lui faire des obsèques magnifiques. Pour effectuer cette translation, il fallait traverser le territoire de Vérone, que les Autrichiens occupaient, et Alviano au cercueil passa encore une fois au travers des bataillons ennemis. Ce guerrier, qui devait à lui-même toute son illustration, et que son brillant courage avait élevé des derniers rangs de la milice aux premiers honneurs, savait apprécier une autre gloire que celle des armes. Au milieu du tumulte des camps, il avait cultivé les lettres et honoré ceux qui y excellaient. La ville de Pordenone, qu'il avait conquise et que la république lui avait donnée, était devenue l'asile des sciences. Il y avait formé une académie qui devint célèbre, et dans la campagne de 1509 il marchait entouré de trois hommes que leur réputation plaçait au premier rang parmi les littérateurs : c'étaient *André Navagier*, *Jean Cotta* et *Jérôme Frascator;* mais la douceur de leurs entretiens ne lui faisait rien perdre de son ardeur martiale. G-N.

ALVINCZY (pron. Alvintchi, Joseph), feld-maréchal général des armées impériales, l'un des plus braves généraux autrichiens de l'époque des guerres de la révolution.

Le baron Alvinczy naquit, en 1735, au château d'Alvincz, bourg de la Transylvanie, situé sur le Marosch, d'une famille très ancienne, dont les membres professaient la confession helvétique. Suivant l'usage, il se forma à la cour d'un des puissans magnats du pays, et entra au service militaire dès l'âge de 15 ans. Il trouva bientôt de fréquentes occasions de signaler son courage dans la guerre de sept ans, pendant laquelle il reçut de graves blessures, et avança du grade de capitaine à celui de major. Après s'être distingué à Torgau et à la prise de Schweidnitz, il se battit glorieusement à l'affaire de Tœplitz, où on le vit charger l'ennemi l'épée à la main. Pendant la paix il s'appliqua à introduire dans l'armée les nouveaux réglemens militaires de Lascy; et la guerre pour la succession de Bavière, en le rappelant sur les champs de bataille, offrit à sa bravoure de nouveaux lauriers à cueillir. Pour le récompenser, Joseph II le nomma major général, en même temps qu'il le chargea d'enseigner à son neveu François les principes de la tactique. Envoyé ensuite, sous Laudon, contre les Turcs, il fut avancé au grade de feld-maréchal-lieutenant, bien que la prise de Belgrade, dont il devait commander l'assaut, n'eût pu se réaliser à cause du mauvais temps. En 1790, Alvinczy dut partir en toute hâte pour la Belgique, où les innovations peut-être imprudentes de Joseph II avaient irrité la population, travaillée d'ailleurs par les démagogues français, et amené une insurrection générale contre l'empereur et contre l'évêque de Liége, qu'une première expulsion n'avait pu ramener à un meilleur système de gouvernement. L'attaque d'Alvinczy sur la ville de Liége ne fut point couronnée de succès, comme en général les efforts de l'Autriche ne furent pas heureux dans cette guerre. Alvinczy ne put la terminer : une chute de cheval l'obligea de quitter son commandement; il retourna à Vienne, où Léopold II lui conféra le titre de chambellan. Mais il reparut à la tête des armées dans la guerre de 1792 et 1793, et commanda une division contre la

France. Il prit une si grande part à la victoire que les Autrichiens remportèrent à Nerwinde (*voy.*) qu'il fut décoré sur le champ de bataille de la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse. Envoyé ensuite pour renforcer le duc d'Yorck, généralissime des coalisés, il se laissa battre à Hondtschoot, le 6 septembre 1793. L'année suivante il fut mis à la tête d'un autre corps auxiliaire, et reçut l'honorable mission de défendre contre les Français l'importante forteresse de Landrecies, pendant le siége de laquelle il reçut encore une blessure qui l'éloigna du combat. Le jeune archiduc Charles prit un instant sa place; mais bientôt Alvinczy reparut à son poste, et les nouveaux services qu'il rendit lui valurent le grade de grand-maître de l'artillerie. Placé auprès du jeune prince d'Orange, aujourd'hui roi des Pays-Bas, pour éloigner les Français de la place de Charleroi, il ne se borna pas à le guider de ses lumières, mais il lui donna aussi l'exemple de la bravoure. Deux chevaux furent tués sous lui dans la mêlée, et lui-même fut atteint d'une balle qui n'empêcha pas pourtant le succès de l'opération. Cette conduite lui mérita la plus haute récompense militaire : il fut décoré sur le champ de bataille de la grand-croix de l'ordre de Marie-Thérèse, et reçut, sur le Rhin, un commandement en chef. L'empereur François II, son ancien élève, l'appela vers 1796 à Vienne pour siéger au conseil aulique de la guerre ; mais Alvinczy n'y resta pas long-temps : les malheurs de l'armée autrichienne en Italie demandaient un prompt remède, et on porta sur lui les regards pour réparer des pertes si cruelles. Après avoir réorganisé dans le Tyrol l'armée de Beaulieu, démoralisée par ses nombreuses défaites, et préparé dans ce pays une vigoureuse résistance, il entra en Italie, pressé de dégager le général en chef Wurmser que les troupes républicaines tenaient étroitement bloqué dans Mantoue. D'abord il fut heureux, et l'empereur put croire un instant qu'il vengerait Wurmser et Beaulieu et les deux armées que les Français avaient déjà détruites. Alvinczy se battit avec acharnement, et quelques combats partiels livrés à Scalda-Ferro et à Bassano tournèrent à son avantage ; mais le 15 novembre il fut battu par Bonaparte à la bataille meurtrière d'Arcole (*voy.*), et du 14 au 16 janvier suivant (1797) à celle de Rivoli (*voy.*), qui détruisit encore une fois l'armée autrichienne et amena la reddition de Mantoue. Alors Alvinczy fut rappelé : ses ennemis l'accusèrent d'incapacité et même de trahison ; mais il eut peu de peine à se justifier de ces cruelles imputations. L'empereur qui l'estimait n'en tint aucun compte; car il lui confia, en 1798, le commandement général de la Hongrie, durant lequel Alvinczy réorganisa l'armée hongroise. François II l'avait aussi nommé membre du conseil intime, et il ajouta à toutes ces faveurs le don d'une belle terre située dans le banat de Temesvar. Enfin, en 1808, il le nomma feld-maréchal général, et en 1809 il le décora encore de la grand'-croix de l'ordre de Léopold.

Alvinczy fut enlevé en 1810 par une apoplexie, à Bude, où on l'enterra au cimetière militaire, au milieu de ses compagnons d'armes. Sa famille s'éteignit avec lui. Son caractère fut honorable et son courage à toute épreuve. Élégant dans ses manières, formé aux habitudes de la cour, et très propre à briller par ses qualités personnelles, il était simple dans les camps, adonné au travail, exact dans tout ce qui tenait au service, sévère à l'égard de ses subordonnés, mais pourtant bon et libéral. J. H. S.

ALXINGER (Jean-Baptiste d'), poète distingué, né à Vienne en 1755 et mort en 1797. Il se fit un nom en publiant en 1780, à Halle, la premiere collection de ses poésies. Les poèmes chevaleresques *Doolin de Mayence* (1787) et *Bliombéris* (1791) ajoutèrent encore à sa réputation qui toutefois a décliné depuis. La seconde collection de ses poésies, publiée à Vienne en 1794, ne fut pas accueillie avec la même faveur que la première. Les œuvres complètes d'Alxinger (Vienne, 1810) forment dix volumes. *C. L.*

ALYATTE, nom commun à deux rois de Lydie. Le premier, descendant des *Héraclides*, régna 14 ans, de 761 à 747 avant J.-C. Le second, de la dynastie des *Mermnades*, parvint au pouvoir en 619,

régna 57 ans et fut père du célèbre Crésus. C'est lui qui fit la guerre à Cyaxare, roi des Mèdes : une éclipse de soleil survenue au milieu de la bataille sépara les deux armées et les détermina à faire la paix. Hérodote parle du mausolée d'Alyatte ou Alyttès comme d'un monument extraordinaire et comparable aux constructions gigantesques des Égyptiens et des Babyloniens. Il s'élevait à peu de distance du lac de Gygès, et paraît avoir eu 1,300 pieds de diamètre. VAL. P.

ALYPTIQUE, ou, suivant une orthographe plus exacte, *aliptique*, mot tiré du grec (ἀλειπτης) et qui signifie ce qui est relatif aux onctions. Chez les anciens, dont les moyens curatifs étaient simples, on avait observé que les onctions faites avéc les corps gras quelquefois chargés de parfums ou même de substances médicamenteuses, étaient souvent utiles dans les maladies, et cette pratique s'était introduite en médecine. Quelques individus, non contens d'en faire un agent d'une application salutaire, en firent une sorte de médecine universelle; on les appelait *alyptæ*, parce qu'ils faisaient eux-mêmes les onctions. Cette rêverie s'est renouvelée de nos jours; mais elle a eu peu de succès, bien que les médecins apprécient à leur valeur les onctions et qu'ils en fassent un fréquent usage. F. R.

AMADIS DE GAULE. C'est le titre d'un roman chevaleresque autrefois très célèbre, et qui de nos jours même mérite encore quelque attention. Le héros dont il retrace les amours et les prouesses fut un enfant de l'amour, fils de Périon, roi fabuleux de France, et d'Élisène, fille d'un roi de Bretagne nommé Gavinter; on le nommait le *chevalier du lion*, à cause de l'emblème qu'il portait sur son bouclier, et aussi *Beltenebros* ou le beau ténébreux, épithète romantique qui rappelle l'âge poétique dont il est une si intéressante production. C'est en Espagne qu'Amadis de Gaule joua son rôle brillant : il est pour ce pays ce qu'Arthur avec sa table ronde est pour l'Angleterre, ou ce que Charlemagne et ses paladins sont dans les traditions de France. On peut douter qu'il y ait rien d'historique dans ses aventures, ainsi que dans celles de ses successeurs racontées à la suite des siennes. Car les quatre premiers livres du roman, le premier peut-être qui fut composé en prose au moyen-âge, sont seuls consacrés à l'histoire du principal héros; les autres s'occupent de son fils Esplandian, du chevalier Florisando, de Florisel, fils d'Amadis de Grèce, et de trois autres Amadis, dont chacun est désigné par une épithète particulière, et qui descendent plus ou moins directement du premier. *Amadis de Grèce* fut le fils de Lisuart, petit-fils d'Amadis de Gaule, et d'Onoléria, fille d'un empereur de Trébisonde; *Amadis de l'Astre* ou *de l'Étoile* eut pour père Agésilas, roi de Colchide, et pour mère Diane, que Florisel avait eue de Sidonie, reine de Guindaga, une de ses amantes; *Amadis de Trébisonde*, enfin, descendait du même Florisel par son père Roger de Grèce.

Il y a une immense différence entre les premiers livres du roman, consacrés exclusivement à Amadis de Gaule, et les vingt autres dus à des continuateurs d'un talent bien inférieur à celui du premier auteur. Treize livres sont écrits originairement en espagnol, les autres en français, et ce ne sont que les quatre premiers que Cervantes dans son Don Quichotte regarde comme un chef-d'œuvre, digne d'être sauvé de l'auto-da-fé qu'on fit de la bibliothèque romantique du chevalier de la triste figure. Ils parurent en 1496 à Séville, sous le titre suivant : *Los quatro libros del cavallero Amadis de Gaula*, et dans une traduction française dont le titre est : *Amadis de Gaule, traduit de l'espagnol en français, par Nic. d'Herberay*, Paris 1500, in-fol. Cet ouvrage fut publié sous une forme nouvelle, en 1813 et en 1814, par M. le baron Creuzé de Lesser (*Amadis de Gaule, poème faisant suite aux Chevaliers de la Table ronde*, Paris, in-18).

L'origine de ce célèbre poème romantique n'est pas connue : les Espagnols, les Portugais, les Français l'ont tour à tour revendiqué pour leur nation. Toutefois on ne connaît un texte original de cet ouvrage qu'en langue espagnole; et l'assertion d'un littérateur français, qu'il

en existait un au Vatican en langue provençale, n'a été appuyée d'aucune preuve matérielle. On l'a attribué à Vasco Lobeira, écrivain portugais du XIV^e^ siècle, à une dame portugaise, d'ailleurs inconnue, et à l'infant don Pédro, fils de don Joao I^er^, roi de Portugal. D'autres ont voulu que Gorée de Paris en fût l'auteur, et, pour les traditions relatives aux trois autres Amadis, on nomme des auteurs divers. La continuation française ne semble dater que de l'époque de la publication de la traduction du sire d'Herberay, et on a de la peine aujourd'hui à se procurer la collection entière de ces traditions poétiques qui, pendant de longs siècles, furent en possession de charmer nos ancêtres et d'entretenir ou de réchauffer l'ardeur chevaleresque des nobles et la courtoisie des preux. J. H-S.

AMADOU, substance végétale spongieuse et combustible qu'on emploie pour se procurer du feu avec une pierre à fusil et un briquet.

On rencontre sur le tronc des vieux chênes, des ormes, des charmes, des bouleaux, etc., une espèce de champignon que l'on nomme *agaric amadouvier* (*boletus igniarius*). Cet agaric recouvert d'une écorce calleuse et blanchâtre renferme une substance fongueuse assez molle et veloutée; c'est là ce qu'on emploie pour faire l'amadou. On commence par enlever l'écorce supérieure de l'agaric, puis on sépare la substance fongueuse qui est au-dessous et que l'on coupe en tranches minces pour l'assouplir ensuite en la battant au marteau, jusqu'à ce qu'elle puisse aisément se mettre en pièces entre les mains. Ainsi préparé, l'agaric sert à arrêter les hémorrhagies et à d'autres usages médicinaux. C'est *l'agaric des chirurgiens*.

Pour en faire de l'amadou, il suffit de le faire bouillir dans une forte lessive de nitrate de potasse, ou mieux encore dans une dissolution de chlorate de potasse. Puis on le fait sécher, on le bat de nouveau, et on le plonge une seconde fois dans la lessive. Quelquefois on le roule dans de la poudre à canon, et alors l'amadou au lieu d'être roussâtre devient noir et prend feu plus facilement.

L'agaric ne se rencontre que dans les forêts où les arbres ont la liberté de vieillir : on le cueille en août et en septembre. Il est fort rare dans les environs de Paris.

L'amadou se fait encore avec des feuilles de papier à sucre, et même avec du linge qu'on laisse brûler jusqu'à ce que la flamme s'éteigne et qu'on étouffe à l'instant.

La vesse-loup et d'autres vesses, sortes de plantes du genre *lycoperdon*, donnent, grace à une substance charnue et filandreuse que l'on trouve à leur base, un amadou tout préparé qu'il suffit d'imbiber d'une légère eau de poudre.

Dans les Indes on trouve une plante légumineuse, nommée *sola*, dont la tige réduite en charbon a la même propriété que notre amadou.

L'amadou est maintenant d'un emploi beaucoup plus restreint depuis que les briquets phosphoriques ou autres sont devenus d'un usage très commun. D. A. D.

AMAIGRISSEMENT. On nomme ainsi un état de l'économie caractérisé par une diminution graduelle du volume du corps, et par la saillie plus marquée des éminences osseuses qui résulte de l'absorption de la graisse sous-cutanée. On a souvent confondu l'amaigrissement, malgré le caractère prononcé de ses diverses phases, avec la *maigreur* qui en est l'effet stationnaire; et c'est encore plus à tort que la plupart des auteurs ont émis la division scolastique de l'amaigrissement en *spontanée* (c'est-à-dire sans cause connue), et en *pathologique*.

L'amaigrissement est toujours le phénomène qui vient déceler au dehors, ou un changement normal, ou un trouble morbide dans la nutrition. Il a lieu à l'état de santé, surtout chez l'homme et les autres animaux, au moment de l'accroissement du squelette. Personne ne s'étonne, personne ne s'inquiète de l'amaigrissement des jeunes gens vers l'âge de 15 à 18 ans; c'est la croissance, dit-on généralement.

Le trouble morbide de la nutrition peut être de longue ou de courte durée. Quelquefois en deux ou trois jours on voit certaines personnes perdre et acquérir une grande partie de leur embonpoint; mais parce que la brusque suc-

cession de ces phénomènes rend difficile la connaissance des causes auxquelles ils sont dus, il est peu rationnel de supposer qu'ils n'existent pas.

Un accès de fureur, l'exaltation d'une passion, une impression vive, un changement d'habitude, des travaux excessifs, l'abus de liqueurs spiritueuses, peuvent, d'après les auteurs, déterminer ce qu'ils appellent l'amaigrissement spontané ou essentiel; mais il est facile de voir que toutes ces causes influent notablement sur la circulation qui porte à tous les organes leur nourriture; il n'y a donc pas lieu de s'étonner que sous de pareilles influences la répartition nutritive se fasse inégalement.

Cette explication du mécanisme de l'amaigrissement qui s'opère par suite de l'action de causes qui ne durent pas, peut s'appliquer à celui qui accompagne les maladies plus ou moins prolongées des organes.

L'amaigrissement qui survient dans le cours des maladies aiguës est plus considérable dans beaucoup de cas, et se répare promptement quand vient la convalescence; il est à peine appréciable dans les maladies que caractérise l'activité des fonctions de la peau; par exemple dans la rougeole, la scarlatine, etc. Les affections du tube digestif, quelque légères qu'elles soient, surviennent rarement sans entraîner à leur suite un amaigrissement notable; car la nutrition qui est la principale fonction du tube intestinal, doit s'altérer avec l'organe qui en est le siége.

Dans les maladies chroniques, l'amaigrissement doit être considéré comme un symptôme grave; car il ne survient guère que quand la maladie de l'organe éveille des sympathies dans toute l'économie. Il peut être presque insensible, mais il peut aussi arriver subitement; il opère dans la physionomie et dans toute l'habitude du corps un changement effrayant.

L'amaigrissement qui précède et annonce la mort est tellement caractéristique qu'il a suffi bien souvent pour faire porter un pronostic fatal.

En résumé, toutes les fois que l'amaigrissement n'est pas le résultat d'un phénomène d'évolution nécessaire à l'économie, il reconnaît pour cause immédiate l'action excessive, et par conséquent l'hypertrophie d'un tissu ou d'un organe. Ainsi chez les femmes, quand l'utérus est rempli par le produit de la conception et que la vie se concentre particulièrement dans ce point, la figure et le reste du corps deviennent bien souvent le siége d'un amaigrissement sensible.

Il n'est pas rare, chez les individus arrivés par une lésion organique au summum de la maigreur, de trouver à l'autopsie le viscère malade chargé d'une plus ou moins grande quantité de graisse. Ce phénomène s'observe particulièrement sur le cœur. Toutes les fois qu'on verra maigrir un sujet chez lequel on ne pourra supposer un état de croissance ou de décrépitude naturel, on devra, au lieu de lui donner une nourriture plus abondante et plus exquise, s'enquérir de l'organe qui est le siége de l'irritation, et s'occuper de l'y apaiser. *V.* Nutrition, Embonpoint, Maigreur. W.

AMALARIC, roi des Visigoths et fils d'Alaric II, tué en 507 par Clovis à la bataille de Vouillé, fut amené à l'âge de 5 ans en Espagne par l'un des deux partis qui divisèrent la nation après cette mémorable journée. L'autre parti s'étant trouvé anéanti par la mort de Gésalaïc, fils naturel d'Alaric, les débris du royaume des Visigoths conservés par Théodoric, aïeul et tuteur d'Amalaric, devinrent la possession exclusive de celui-ci. A la mort de Théodoric, le roi des Visigoths partagea ce qui lui restait dans la Gaule avec son cousin Athalaric, roi d'Italie, afin de s'en faire un allié contre Clovis. Il fut convenu que le Rhône formerait la limite des deux royaumes. Amalaric, aimant cependant mieux avoir Clovis pour ami que pour ennemi, épousa Clotilde sa fille. Cette princesse lui apporta en dot le territoire de Toulouse qui lui avait été enlevé par son beau-père. Cette union ne fut point heureuse : la différence de religion mit la discorde entre les deux époux. Amalaric prétendit contraindre la reine à embrasser l'arianisme (*voy.*), la fit insulter par ses amis et se porta envers elle aux plus cruelles violences. Clotilde désespérée envoya à Childebert, son frère et roi de Paris, un mouchoir teint du

sang des blessures que lui avait faites Amalaric. Childebert, qui désirait vivement rentrer en possession du Languedoc, profita de cette occasion, marcha contre son beau-frère et le battit. Celui-ci fut tué en 531, au moment où il rentrait à Narbonne pour enlever ses trésors. L'avarice et la cruauté étaient les vices dominans de ce prince, dernier roi de la dynastie des Théodomes, qui occupa 111 ans le trône des Visigoths. E. C. D. A.

AMALASONTE, en goth *Amalésuenta*, la vierge des Amales (*voy.* ce mot). Cette reine des Ostrogoths, fille du grand Théodoric, mérite une place distinguée dans l'histoire, et par ses talens et par ses malheurs.

Théodoric, maitre de Rome et fondateur du royaume des Ostrogoths en Italie, n'avait pas de fils auquel il pût léguer son vaste héritage; mais il eut plusieurs filles dont Amalasonte fut à la fois la plus jeune et la plus distinguée. Il les maria à des princes visigoths, vandales et bourguignons, illustres par leur race, et dignes par leurs talens de s'allier avec lui. Amalasonte eut pour époux Euthéric, de la famille des Amales dont elle-même était issue, et que Théodoric éleva à la dignité consulaire avant de le désigner pour lui succéder au trône. Mais Euthéric mourut avant son beau-père, laissant un jeune héritier du nom d'Athalaric, alors âgé de 10 ans seulement. Théodoric lui-même termina sa glorieuse carrière dès l'année suivante (526), après avoir nommé son successeur le jeune fils d'Euthéric, dont la tutelle devait rester entre les mains d'Amalasonte sa mère. Cette princesse parlait, indépendamment de la langue nationale, le grec et le latin; elle cultivait les lettres avec prédilection, et travailla à répandre chez son peuple les bienfaits de la civilisation. Soutenue par le sage Cassiodore (*voy.* l'article), elle régna avec douceur, poursuivant le projet de son père, de fondre insensiblement en un seul peuple les Romains et les Goths, leurs vainqueurs. Sa prudence et sa sagesse firent fleurir le royaume d'Italie, indépendant par le fait, bien que nominalement soumis à l'empire de Byzance; et elle mit tous ses soins à donner à son fils une éducation qui le rendît propre à continuer son ouvrage. Celui-ci, au contraire, rebelle aux maitres grecs et romains chargés de l'élever suivant les principes des peuples civilisés, préférait les mœurs grossières des Goths, et se livrait, dès qu'il en trouvait l'occasion, aux amusemens barbares de ses jeunes compatriotes. Sa mère en fut vivement affectée, et le trouvant un jour dans une position des plus indécentes elle ne put s'empêcher de le frapper. Athalaric sortit en jetant des cris; il se plaignit aux principaux chefs des Goths d'être accablé de mauvais traitemens pour ne vouloir ni apprendre une science inutile ni écouter des maitres ennuyeux; et ce langage mit dans ses intérêts les vieux guerriers de Théodoric dont l'ignorance méprisait la science des livres. Ils reprochèrent à la reine de corrompre, par des occupations futiles et des traitemens indignes d'un roi, la nature énergique d'un prince qui leur promettait un souverain digne de ses ancêtres; ils exigèrent que les pédans romains et grecs fussent éloignés de lui, et que le temps consacré jusque là à des études faites pour énerver le courage, fût donné désormais à des exercices propres à former un guerrier. « Faire plier un jeune homme sous la férule du précepteur, disaient-ils, n'est pas le moyen d'en faire un héros! » Les vieux maitres furent donc renvoyés, et l'on donna au prince un certain nombre de jeunes compagnons qui ne tardèrent pas à déraciner en lui tous les germes que la civilisation avait pu y semer. Non-seulement il se livra à la débauche et à l'ivrognerie, mais il se laissa de plus en plus prévenir contre sa mère et mit de côté tout sentiment filial. Aussi, quand éclata contre elle un complot qui menaçait à la fois sa vie et son autorité, Athalaric ne fit rien pour la défendre, et il ne cacha pas son humeur quand il la vit triompher des intrigues et des menées coupables de ses ennemis. La malheureuse mère pressentit le sort qui attendait le royaume de Théodoric : elle hésitait si elle devait contracter un nouveau mariage ou déposer son pouvoir entre les mains de l'empereur d'Orient, qui conservait sur l'Italie des droits de suzeraineté. La brutalité des Goths excitait en

elle de vives appréhensions, et elle craignit qu'après da mort de son fils, auquel ses dérèglemens avaient attiré une incurable maladie, elle ne restât seule, exposée à leur humeur grossière et farouche. Peu après la mort d'Athalaric, arrivée en 534, elle partagea son trône avec Théodat, son cousin, que, suivant quelques auteurs, elle aurait même épousé; mais cette mesure ne fit qu'ajouter à son infortune, le nouveau co-régent joignant à quelques talens réels un caractère méprisable dont il ne tarda pas à lui donner des preuves. En 535, l'empereur Justinien envoya à Ravennes, résidence d'Amalasonte, des ambassadeurs chargés de demander aux Ostrogoths la cession de la Tuscie et de rappeler à la reine les ouvertures que, dans un moment d'incertitude, elle avait déjà faites à l'empereur, au sujet de la résignation de l'autorité souveraine entre ses mains. Mais en même temps l'un des députés avait reçu de Théodora, femme de Justinien, la commission d'engager Théodat à se débarrasser d'une odieuse tutelle pour régner seul à sa place, et celui-ci n'eut rien de plus pressé que de suivre un pareil conseil. L'impératrice haïssait Amalasonte et pouvait craindre que les hautes qualités de cette princesse n'exerçassent sur Justinien une influence fatale à son crédit. Quoi qu'il en soit, Théodat rassuré contre le ressentiment de l'empereur, se hâta de reléguer Amalasonte dans un château du lac Bolzéna, où elle fut livrée à la vengeance de quelques parens de ces Goths qui jadis avaient payé de leur vie une conspiration tramée contre la reine. Surprise au bain, elle fut étranglée, et périt ainsi misérablement après un règne d'environ neuf ans. Justinien vengea sa mort en attaquant les Ostrogoths. Bélisaire descendit en Italie en 536, et après 17 années de guerre, Narsès y acheva, en 552, la destruction complète du royaume fondé par Théodoric. J. H. S.

AMALÉCITES. Amalech, fils de Thamna, qui était concubine d'Éliphas, fils d'Ésaü, fut le père et le chef des peuples qui habitaient au midi de l'Idumée et qu'on nomma *Amalécites*. L'Écriture sainte parle en plusieurs endroits, et dès le temps des patriarches, de ce peuple antique. Un de leurs rois vint à Raphidino combattre contre les Israélites après qu'ils furent sortis d'Égypte (Exode XVII, 8-13). Moïse se tint sur une colline pour demander à Dieu la victoire. Josué combattit contre Amalech : il avait le dessus lorsque Moïse élevait ses mains vers le ciel; mais aussitôt que ce libérateur du peuple de Dieu les abaissait, Amalech avait l'avantage, ce qui obligea Aaron et Hur à soutenir les mains de Moïse jusqu'au soleil couché. Ainsi s'exprime naïvement l'ancienne tradition. Pendant ce temps Josué mit en fuite Amalech et son armée dont il tua la plus grande partie. Dieu ordonna alors aux Israélites de se souvenir d'exterminer entièrement tous les Amalécites, quand Israël serait paisible possesseur de la terre promise. Samuël commanda à Saül, de la part de Dieu, de détruire les Amalécites. Ce prince leur fit la guerre, prit leurs villes, et les défit entièrement l'an 2971 du monde, et 1064 avant J.-C.; mais il sauva la vie à leur roi Agag, contre la défense de Dieu. Cette désobéissance lui fut fatale : elle le fit réprouver de Dieu et lui attira la perte de son royaume. David poursuivit les Amalécites après qu'ils eurent saccagé Ciklag, et les défit l'an du monde 2980, et avant J.-C. 1055. Depuis, ils furent entièrement exterminés sous Hiskiàs.

Les Arabes regardent les Amalécites comme une des peuplades primitives de leur presqu'île. G-N.

AMALES (*les Célestes*), célèbre race de héros dont, sous le nom d'*Amalungen* ou *Amelungen*, il est fait une mention fréquente dans les anciennes traditions héroïques des Allemands, dans le *Nibelungenlied*, le *Titurel*, etc. Elle régnait sur les Ostrogoths, et c'est à elle qu'appartenait Théodoric-le-Grand (*v.* cet article), que ces mêmes traditions désignent sous le nom de Thierry de Bern ou de Vérone. Cette famille était connue des historiens : Jornandès nomme les Amales *præclari*, et dit qu'ils jouissent parmi les Ostrogoths d'une si haute considération que l'admiration des anciens pour les héros de la fable paraît faible en comparaison (*De rebus Goth.*, *cap.* 5). Théodoric avait lui-même une si haute idée de la noblesse de sa race qu'il ne vou-

lut donner celle de ses filles qu'il aimait le plus qu'à un prince issu lui-même des Amales, et qu'il appela en conséquence d'Espagne Euthanaric ou Euthéric pour épouser Amalasonte (*voy.* l'article). Théodoric fut le neveu du roi Ermanric, que le même Jornandès nomme *nobilissimus Amalorum*, et fils de Théodomir (*Ditmar*), qui fut battu en 458 avec son frère Walamir par l'empereur Léon, et qui figure avec le même Walamir et avec un troisième frère appelé Widimir, dans le sublime chant des Nibelungs (*voy.* ce mot). J. H. S.

AMALFI ou MALPHI, ville du royaume de Naples, province citérieure, située sur le golfe de Salerne, trois lieues à l'ouest de la ville de même nom. Cette cité, dont l'origine remonte, selon toute apparence, à une époque assez reculée, n'est cependant bien connue que depuis le XI^e^ siècle. Après avoir maintenu son indépendance contre les Lombards, elle était tombée, en 825, au pouvoir du duc de Salerne et avait reconquis ensuite sa liberté. Le pape Nicolas II y assembla, l'an 1059, un concile où il déposa un évêque et confirma Robert Guiscard dans la possession des duchés de la Pouille et de la Calabre, moyennant un tribut annuel auquel le chef des aventuriers normands s'engagea envers le Saint-Siége. Amalfi était à cette époque une de ces cités républicaines qui s'enrichissaient par le commerce avec le Levant. On attribue à quelques Amalfitains la fondation à Jérusalem d'une chapelle dite de *Saint-Jean-l'Aumônier*, qui fut le berceau de l'ordre de Saint-Jean, depuis de Malte. Au commencement du XII^e^ siècle, elle était soumise aux rois de Naples. L'empereur Lothaire la prit d'assaut en 1133, avec le secours des Pisans. Elle fut livrée au pillage, et c'est alors, dit-on, que fut découvert l'exemplaire précieux des *Pandectes* conservé dans la bibliothèque de Florence ; mais c'est à tort qu'on rapporte à cette découverte la renaissance du droit romain en Italie : il y était connu et appliqué antérieurement. C'est avec aussi peu de fondement qu'on attribue à Amalfi la gloire de l'invention de la boussole. Il se peut, en effet, que *Flave Gioja*, citoyen d'Amalfi, qui vivait au commencement du XIV^e^ siècle, ait apporté quelque perfectionnement à cet appareil ; mais on ne peut douter qu'il n'ait été en usage, au commencement du XIII^e^, chez les marins provençaux. On en trouve une description complète dans la *Bible*, poème satirique de Guiot de Provins, que M. Méon a publié (*Tableaux et Contes français du moyen-âge*). Au rapport de quelques écrivains religieux, le cardinal Pierre de Capoue porta à Amalfi, en 1206, le corps de saint André. Au XVI^e^ siècle, cette ville appartenait aux Piccolomini (*voy.* ce mot), et elle fut érigée en duché en faveur d'Octave Piccolomini, l'un des hommes de guerre célèbres de cette époque. Amalfi est aujourd'hui une ville peu considérable, qui compte un peu moins de 3,000 habitans. Elle a un siége archiépiscopal. P. A. D.

AMALFI (PRINCESSE D'). Constance d'Avalos, née à Naples, où elle mourut vers 1560, devint duchesse d'Amalfi (*v.* l'art. précédent) par son mariage avec Alphonse Piccolomini, et reçut de Charles-Quint après la mort du duc, le titre de princesse. Elle fut une des poètes distinguées du XVI^e^ siècle : une partie de ses poésies se trouve dans le recueil publié par Louis Domenichi, *Rime diverse di alcune nobilissime e virtuosissime donne.*

AMALGAME, du mot espagnol *amalgamacien*, qui lui-même est d'origine arabe ; combinaison du mercure avec d'autres métaux. Ce mélange a reçu un nom particulier parce qu'en effet il présente des propriétés particulières, qui sont devenues la source de plusieurs applications très importantes dans les arts industriels. L'alliage du mercure avec les autres métaux change leur consistance, leur malléabilité, leur fusibilité ; de plus la facilité avec laquelle ce corps se volatilise étant supérieure à celle de toutes les substances métalliques, fournit le moyen de l'en séparer lorsqu'il a rempli l'objet qu'on avait en vue.

L'emploi des *amalgames* dans les arts est extrêmement fréquent. C'est un amalgame d'or et d'argent que les doreurs et les argenteurs sur métaux appliquent sur les pièces qu'ils veulent dorer ou argenter (*voy.* DOREUR et ARGENTEUR). C'est

un amalgame d'étain qui sert à étamer les glaces (*voy.* GLACES, MIROITIER, TAIN). On forme un amalgame d'argent ou d'or lorsqu'on veut extraire ces métaux précieux des substances étrangères avec lesquelles ils se trouvent accidentellement mélangés.

L'*amalgamation*, ou l'opération par laquelle on combine le mercure avec un autre métal, s'exécute en grand dans les mines d'argent, et constitue une des parties les plus intéressantes de la métallurgie. Ce procédé est extrêmement ancien : déjà en 1557 il était pratiqué en Amérique; il fut perfectionné en 1640 par Alonzo Barba, et par de Born en 1780.

Dans l'Amérique méridionale on procède de la manière suivante : on fait d'abord sécher le minerai, puis on le pulvérise finement dans des moulins appelés *tahonas*, et l'on y ajoute, soit avant soit après la pulvérisation, une certaine quantité de sel marin; puis de l'eau en assez grande quantité pour former une pâte. Les ouvriers font avec cette pâte sur un plancher de dalles, des tas nommés *tortas* et *montanas*, la pétrissent et la battent pendant 15 à 20 jours, d'abord avec un mélange de sulfate de fer et de cuivre, puis avec le mercure, qui doit former un tiers du poids total. En essayant cette pâte on la trouve composée d'amalgame d'argent et de limaille, c'est-à-dire d'argent non encore amalgamé, que l'on sature en ajoutant une nouvelle quantité de mercure.

L'amalgamation étant terminée, on lave le produit, on le passe, pour le dégager des matières étrangères; puis on le traite par la chaleur qui volatilise le mercure, et laisse à nu l'argent métallique. Cette méthode fort imparfaite est encore préférée dans l'Amérique méridionale parce qu'elle n'exige point le grillage préalable du minerai, opération que les localités rendraient difficile et coûteuse.

L'amalgamation, telle qu'elle est pratiquée en Europe, est bien plus simple et bien plus prompte; le déchet du mercure y est bien moins considérable; mais elle exige une foule d'appareils et de machines. Elle consiste à convertir l'argent en un muriate (chlorure) que l'on décompose ensuite par l'action combinée du mercure et du fer ou du cuivre. Le régule d'argent qui résulte de cette décomposition s'amalgame avec le mercure.

Tous les minerais argentifères ne sont pas également susceptibles d'amalgamation. Ceux qui sont poreux et pyriteux s'y prêtent le plus facilement; aussi ajoute-t-on des pyrites sulfureuses aux minerais qui ne présentent pas les dispositions favorables. Voici comment on procède : le minerai, réduit en poudre fine et mêlé de sel commun, est d'abord grillé dans des fourneaux à réverbère, puis jeté dans un tamis de fer qui sépare la partie la plus ténue, laquelle est passée dans des blutoirs successivement plus fins. La portion grossière est reprise et traitée de nouveau de la même manière. L'amalgamation proprement dite se fait dans des tonneaux placés horizontalement et tournant sur un axe, et dont chacun contient vingt quintaux de minerai pulvérisé, trois quintaux d'eau et un peu moins d'un quintal de fer battu coupé en morceaux. Les tonneaux ayant tourné pendant une heure et demie pour bien mélanger les matières, on y introduit cinq quintaux de mercure, et l'on fait tourner encore sans interruption pendant quinze ou dix-huit heures.

Au bout de ce temps l'amalgamation étant complète, ce dont on s'assure par l'essai, on achève de remplir les tonneaux avec de l'eau, et l'on tourne doucement, afin que la partie la plus pesante puisse gagner le fond. On vide ensuite les tonneaux : l'amalgame d'argent sort le premier, et est mis dans des sacs de coutil, où il est soumis à une forte pression pour séparer mécaniquement le mercure non combiné. Alors on soumet à la distillation le contenu des sacs; mais pour ne pas perdre le mercure, on emploie des plats de fonte recouverts de cloches de même matière dont la base plonge dans de l'eau où se trouvent également les supports qui soutiennent les plats. On chauffe au rouge : le mercure volatilisé se condense dans l'eau, et l'on trouve dans les plats l'argent, qui est porté à l'affinage (*voy.*). Au moyen de lavages on extrait le mercure des résidus qui peuvent être utilisés comme engrais.

Le mercure se combinant très bien avec l'or, l'amalgamation s'emploie aussi pour l'extraction de ce métal. Dans l'Amérique méridionale, les minerais d'argent aurifères sont d'abord moulus, puis traités par le mercure; alors les amalgames d'or et d'argent sont séparés au moyen de réactifs appropriés. On traite également par l'amalgamation la matte crue argentifère, la matte de cuivre et le cuivre argentifère.

L'amalgamation est dite *froide* ou *chaude* suivant qu'on opère à la température atmosphérique ou bien au-dessus de cette température. On appelle *atelier d'amalgamation* un établissement où se trouvent rassemblés tous les appareils et machines nécessaires à ce genre d'exploitation. Un des plus remarquables est celui qui existe à Freiberg, en Saxe, près du pont appelé *Halsbrücke*. *A. C. L.*

AMALTHÉE. La mythologie donne ce nom à la chèvre qui allaita Jupiter dans l'île de Crète, et que ce dieu par reconnaissance plaça avec ses deux chevreaux dans le ciel, où elle forme une constellation. Une des cornes d'Amalthée devint la corne d'abondance célébrée par les poètes. — M. Bœttiger, à Dresde, a publié sons le titre d'*Amalthée*, de 1822 à 1825, un excellent journal d'archéologie.—La sibylle de Cumes, connue encore sous les noms de Démophile, Hérophile, Daphné, Manto, Phémonoé et Deiphobe, portait aussi le nom d'Amalthée. On raconte qu'Apollon en devint amoureux. Ce dieu lui ayant offert de lui accorder tout ce qu'elle désirait, Amalthée lui demanda de vivre autant d'années qu'elle avait de grains de sable dans la main. Lorsqu'Énée vint en Italie, elle était âgée de 700 ans et avait encore 300 ans à vivre. C'est elle qui indiqua à Énée le chemin des enfers. Elle écrivait ses prophéties sur des feuilles volantes qu'elle plaçait à l'entrée de sa grotte, et que ramassaient ceux qui venaient la consulter (*voy.* Sibylle et Sibyllins, *livres*). *C. L. m.*

AMAN, *voy.* Esther.

AMANDIER (*amygdalus communis*), bel arbre de la famille des rosacées, qui ressemble assez pour la forme au pêcher, *amygdalus persica*. Il est originaire de l'Asie et du nord de l'Afrique; mais il est acclimaté dans le midi de l'Europe; il réussit mal et donne tout au plus des fleurs dans les contrées plus septentrionales. Aussi est-ce d'Espagne, d'Italie, de Barbarie et des départemens méridionaux de la France que viennent les amandes les plus estimées. Il offre un grand nombre de variétés et se multiplie par la semence. Il fleurit dès que les gelées sont passées; leur retour compromet très souvent la récolte de ses fruits.

Les amandes sont un fruit oblong, une espèce de noix dont le brou est mince et coriace, et dont la partie ligneuse renferme une semence blanchâtre enveloppée d'une pellicule jaunâtre. Relativement à leur saveur, les amandes sont douces ou amères. Les premières, fort employées, soit dans l'économie domestique soit en médecine, sont d'un goût agréable, et renferment une grande quantité d'huile, de l'albumine, du sucre et de la gomme; aussi sont-elles très nourrissantes. On en extrait par la pression une huile fort estimée et qui est principalement réservée pour l'usage de la pharmacie. Elles sont la base des émulsions, de l'orgeat, des loochs, des dragées, des nougats, etc.; les parfumeurs en font la *pâte d'amandes* employée pour adoucir la peau; enfin elles sont utilisées d'une foule de manières.

Les amandes ameres renferment les mêmes principes que les amandes douces; mais en outre elles contiennent de l'acide hydrocyanique (*voy.* Acides) et une huile volatile jaune, plus pesante que l'eau; elles ont une saveur et une odeur particulières et caractéristiques qui se retrouvent d'ailleurs dans les amandes des noyaux de pêches, d'abricots et de cerises. Prises en grande quantité, elles pourraient produire de mauvais effets; mais quelques amandes amères ajoutées aux amandes douces donnent aux préparations dans lesquelles on les fait entrer une saveur et un parfum agréables. On les emploie d'ailleurs pour les préparations qui ne sont pas destinées à être prises à l'intérieur, et notamment pour la fabrication de la pâte d'amandes. On

en extrait également l'huile; mais on ne peut pas la débarrasser entièrement du goût qui lui est propre. F. R.

AMAR, l'un des conventionnels les plus violens et les plus sanguinaires, naquit au sein d'une famille distinguée de Grenoble. Avocat au parlement de sa province, il possédait en outre une charge au bureau des finances de la même ville, lorsque la révolution de 1789 commença. D'abord ses idées furent extrêmement modérées; mais sans que l'on sache à quoi attribuer ce subit changement, il se fit bientôt remarquer dans Grenoble par la véhémence de ses déclamations. Nommé en septembre 1792 député à la Convention, il combattit les opinions de ses collègues qui refusaient à l'assemblée le droit de faire le procès à Louis XVI. La compétence ayant été admise, il vota la mort, l'exécution dans les vingt-quatre heures, ainsi que le rejet de l'appel au peuple. Envoyé en 1793 en mission à Bourg, avec Merlin, Amar s'y livra aux plus criantes injustices; une députation de l'Ain le dénonça à la Convention; mais le règne de la terreur qui venait de commencer fit cesser toute justice. Amar put donc s'abandonner à toutes ses fureurs. Ses dénonciations firent tomber les têtes des plus habiles orateurs de la Convention, et ses poursuites se dirigèrent jusque sur les généraux qui étaient à la tête des armées. Devenu membre du comité de salut public, Amar remettait chaque jour à Robespierre des rapports contenant des accusations dirigées contre tous ceux qui leur portaient ombrage. Il suffisait d'être nommé devant Amar, comme devant Robespierre, pour être proscrit ou envoyé à l'échafaud. C'est ainsi que périrent Brissot, Danton, Buzot, Chabot, Fabre d'Églantine, Bazire, Rabaud Saint-Étienne. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les victimes d'Amar et de ses complices. Cependant, plus heureux qu'eux et que leur chef, il sut non-seulement se soustraire au châtiment du 10 thermidor, mais, chose incroyable, il obtint un décret qui déclara « que sa conduite avait « toujours été conforme au vœu natio- « nal. » Toutefois, le 1^er^ avril 1795 il fut arrêté. L'amnistie du 24 octobre lui ouvrit les portes du château de Ham, et enveloppé ensuite dans la conspiration de Babeuf, il fut acquitté, faute de preuves. Après les Cent-jours il prouva que depuis 1814 il n'avait rempli aucune fonction publique, qu'il n'avait prêté aucun serment, et que par conséquent il jouissait du bénéfice des amnisties prononcées lors des deux restaurations. Amar ne fut plus inquiété depuis cette époque et continua d'habiter la capitale, où il mourut paisiblement en 1816. G-N.

AMARANTE (*amarantus*). C'est une fort jolie fleur composée de plusieurs pétales, du milieu desquelles s'élève un pistil qui devient plus tard un fruit de forme ronde ou ovale divisé transversalement en deux parties et renfermant des semences arrondies. L'amarante qui fleurit tantôt en forme de panache, tantôt en forme de grappes, est d'un rouge de pourpre velouté et s'élève à deux pieds de hauteur; ses feuilles sont bordées d'une couleur jaune d'orange, le milieu est d'un vert tendre. Cette fleur, symbole de l'immortalité, n'a cependant qu'une existence très éphémère; on la sème en avril et mai, et si les vents et le froid ne lui ont pas été contraires, elle naît et meurt avec l'automne.

Dans les *Jeux floraux* l'amarante d'or était le prix de l'ode. L'*ordre de l'amarante*, institué en 1653 par Christine, reine de Suède, ne fut pas conservé par ses successeurs. D. A. D.

AMARINER, habituer un homme à la mer, au mouvement du vaisseau. *Amariner un vaisseau* c'est envoyer une partie de l'équipage sur un bâtiment qu'on a obligé d'amener (*voy.* ce mot), pour en prendre possession.

AMARQUE. En marine, on appelle ainsi un pieu ou un mât qu'on élève sur une roche ou bien un tonneau vide attaché à un cordage et qu'on laisse flotter au-dessus d'un banc de sable pour avertir les vaisseaux de ne point en approcher. *Voy.* Balise et Bouée. D. A. D.

AMARRER. *Amarrer un vaisseau* c'est le mettre en état de ne pas être entraîné par les vents, la marée ou le courant, soit en mouillant ses ancres, soit en portant ses amarres ou retenues sur un autre vaisseau. On amarre ordinairement

les bâtimens dans le port avec des câbles jugés hors de service pour la mer et qu'on appelle *câbles d'amarrage*.

On ne dit pas seulement *amarrer un vaisseau ;* ce terme veut dire en général *lier, attacher* avec une amarre, ou faire un amarrage quelconque. D. A. D.

AMASIE ou *Amasieh*, ville de 25,000 habitans, dans la Turquie d'Asie, sur l'Iékil-Ermak, au bas des monts Djanik, et dans une contrée qui abonde en vins, en fruits, en soie. La ville est dominée par un château-fort bâti sur un rocher, dans lequel on voit creusées des tables circulaires qui, à ce que l'on présume, ont servi autrefois de tombeaux aux rois de Pont, dont Amasie était une des principales villes, après avoir appartenu d'abord à la Cappadoce. Strabon reçut le jour dans cette ville. Au xv^e^ siècle, elle fut la résidence des sulthans turcs. Sélim I^er^ y naquit. Bajazet y fit construire une belle mosquée, surmontée de deux minarets : c'est le plus beau monument d'Amasie. Le collége fondé par le même sulthan est très dégradé. Parmi les habitans il y a des Grecs, des Arméniens et des Juifs. Les premiers ont un archevêque. La ville fait commerce de grains, laines fines, garance, soie, et fabrique des toiles peintes. Les femmes d'Amasie sont renommées dans la Turquie d'Asie pour leur beauté. D-G.

AMASIS ou Amosis, pharaon d'Égypte, était un soldat de fortune. Il succéda, l'an 569 avant J.-C., à Apriès, et sut mieux que ses prédécesseurs immédiats se plier au génie peu guerrier de ses compatriotes. Tout en caressant la caste sacerdotale et en ménageant le peuple, il leva en partie les barrières qui interdisaient aux étrangers l'entrée de l'Égypte. Il donna aux Grecs, désormais l'unique appui militaire d'un royaume privé de sa caste guerrière, une existence politique, et leur permit de s'établir à Naucratis, d'y bâtir des temples et de s'y gouverner par leurs propres lois. D'autre part, il s'allia avec l'état de Cyrène, subjugua l'île de Chypre, et tenta, mais en vain, de donner aux Égyptiens des lois fortes et des institutions qui les rendissent capables de résister aux invasions étrangères. Il paraît de plus que, comme les plus riches des pharaons ses prédécesseurs, il multiplia les colosses, les obélisques, les temples monolithes. Mais Amasis fut obligé de se reconnaître tributaire de Cyrus. Ayant ensuite refusé de rendre le même hommage à Cambyse, son fils, il vit les Perses envahir ses états ; et six mois après sa mort Psamménit ou Psammachérit, son successeur, fut détrôné, l'an 525 avant J.-C. Val. P.

AMATEUR. Si l'on consulte l'étymologie, ce mot doit servir à désigner les personnes qui sont entraînées par un penchant naturel et irrésistible vers certains objets ou certaines occupations, auxquelles elles se livrent sans cependant en faire l'objet de leurs études exclusives, et surtout sans que ces travaux constituent pour elles une profession ou un moyen d'existence. C'est principalement pour les beaux-arts que l'expression d'*amateur* est consacrée par opposition à celle d'*artiste* (*voy.* ce mot), quoiqu'elle puisse également s'appliquer aux sciences physiques et morales, à la littérature et même aux arts industriels. Quelquefois, dans le style familier, le mot d'amateur est pris en mauvaise part, et entraîne une idée de savoir superficiel et de paresse : comme quand on dit d'un homme qu'il travaille *en amateur*.

De tous les temps, à côté des artistes qui consacraient leur vie entière au culte des Muses, se trouvèrent des hommes pour lesquels ce culte fut un agréable délassement, soit qu'ils se bornassent à étudier les productions des grands maîtres, soit qu'ils cherchassent eux-mêmes à les égaler. Ces amis des beaux-arts, appréciateurs éclairés des talens et du génie, étaient les juges pour lesquels les artistes travaillaient principalement et dont ils recherchaient les suffrages comme la plus noble récompense de leurs efforts. Placés dans des situations sociales qui leur laissaient du loisir, ils attiraient près d'eux ceux dont les travaux étaient sympathiques avec leurs goûts favoris, et leur accordaient leur protection et souvent leur amitié. On a vu à différentes époques des rois, des empereurs, des papes et d'autres personnages éminens par le rang et par la fortune, non-seulement encourager les arts de tout leur pouvoir

en rassemblant des collections précieuses et en récompensant avec magnificence les artistes qui se distinguaient, mais encore produire eux-mêmes des ouvrages dignes de passer à la postérité.

La littérature, la philosophie, les sciences exactes comptent aussi au nombre de ceux qui leur ont accordé un bienveillant appui, et qui ont reculé leurs limites, des souverains, des hommes d'état, des guerriers célèbres.

Ces amateurs illustres, en prêtant aux sciences et aux arts l'éclat qui les entourait eux-mêmes, ont puissamment contribué aux progrès de l'esprit humain. Leurs encouragemens ont aidé les premiers pas du génie, l'ont souvent défendu contre les attaques de l'ignorance et de la superstition, et ont répandu dans la société tout entière le goût des jouissances intellectuelles et des connaissances utiles. Malheureusement les amateurs de cette classe ne furent jamais les plus communs: on vit paraitre en même temps les amateurs ignorans et vaniteux, véritables fléaux des arts et des artistes, et dont la protection et l'appui réservés à la médiocrité rampante n'ont jamais découvert et mis en évidence le talent modeste et méconnu, ni propagé une vérité proscrite.

Aux temps de barbarie, les plaisirs de l'esprit étaient ignorés du plus grand nombre et circonscrits en quelque sorte dans la partie la plus élevée de la sphère sociale; mais à mesure que le goût de l'étude se répandit, on devint plus sensible aux charmes des arts d'imitation, et le nombre des amateurs s'accrut naturellement. Plusieurs d'entre eux se firent une réputation distinguée et contribuèrent aux progrès des arts. D'ailleurs ils excitèrent l'émulation des artistes jaloux de ne pas se laisser surpasser dans une carrière qu'ils considéraient en quelque sorte comme leur propriété.

De nos jours, cette espèce de monopole a cessé d'exister; tout le monde s'occupe des arts, des sciences et de la littérature, tellement qu'il n'est presque personne qui ne puisse prétendre au titre d'*amateur*. D'un autre côté tant de gens se parent du nom d'*artiste* qu'il en résulte une véritable confusion, et que la ligne de démarcation est presque impossible à tracer : tel amateur, en effet, possède un talent supérieur à celui d'un grand nombre d'artistes. Il n'existe donc point de différence réelle entre ceux qui cultivent les arts et les sciences, soit comme objet d'agrément, soit comme profession, si cen'est celle qui dépend du degré de perfection auquel chacun d'eux a pu atteindre.

Outre les amateurs éclairés et les amateurs vaniteux, on trouve dans la société une espèce ennuyeuse mais inoffensive et qui même a une sorte d'utilité commerciale, c'est celle des gens qui se font amateurs *pour être quelque chose*. Tels sont ces riches peu instruits qui, sans goût réel pour la musique, par exemple, se montrent chaque soir au balcon du Théâtre Italien, prennent des billets de tous les concerts, font des collections d'antiquités, achètent des copies pour des originaux, et déraisonnent surtout à perte de vue. F. R.

AMATI, nom célèbre d'une famille de Crémone, dont différens membres, pendant plus d'un siècle, jouirent de la réputation d'être les premiers luthiers de l'Europe. Malgré cette célébrité, on n'a que très peu de renseignemens sur ces artistes. Tout ce qu'on en sait se réduit à la courte notice qui va suivre.

Nicolas Amati fut, au XVI^e^ siècle, le fondateur de l'établissement; son frère *André* le seconda dans ses travaux. Ils firent pour la chapelle de Charles IX vingt-quatre instrumens, chefs-d'œuvre de lutherie, consistant en six dessus, six quintes, six tailles et six basses de violon. *Jérôme* Amati, fils aîné d'André, continua, ainsi que son frère *Antoine*, la fabrication sur les mêmes principes. Jérôme eut pour successeur un fils, *Nicolas*, qu'on a souvent confondu avec Nicolas l'ancien, et qui eut pour élève le célèbre Stradivarius (*voy.* ce nom et l'art. Violon). On connaît encore un *Giuseppe* Amati, neveu de Jérôme et d'Antoine, établi à Bologne, mais dont le talent n'égalait plus celui des premiers du nom. G. E. A.

AMAUROSE. Ce mot venant du grec (ἀμαυρὸς, *obscur*) et qui signifie obscurité, est employé pour désigner une espèce particulière de cécité, due à une lésion de

l'appareil nerveux optique. Les causes qui la produisent ont toujours agi primitivement ou secondairement sur la rétine (*voy.*), le nerf optique ou le cerveau; mais le plus souvent les altérations qui en sont le résultat sont imperceptibles à nos sens, et ont permis à des rêveurs d'admettre l'existence d'une amaurose essentielle, c'est-à-dire d'une lésion seulement de la fonction; comme si on pouvait supposer que l'organe n'est pas toujours altéré quand il survient des modifications dans les phénomènes par lesquels il exprime sa vie. Cependant on a vu quelquefois la rétine décollée de la choroïde, offrant des traces d'inflammation, ou devenue cartilagineuse et osseuse. Les altérations les plus communes sont celles que présente le nerf optique; tantôt il est lié dans son tissu, tantôt il est comprimé, et s'atrophie par des tumeurs molles ou osseuses développées au voisinage.

Parmi les causes de cette maladie, celles qui semblent porter directement leur action sur la rétine et le nerf optique sont les suivantes : les inflammations fréquentes des diverses parties constituantes du globe oculaire; une application soutenue de la vision à la lueur d'un feu éclatant; l'impression prolongée que produisent des reflets brillans, comme du soleil, d'un feu de forge, de la neige; le contact de gaz irritans; les commotions de la tête et les coups portés directement sur l'œil.

Celles des causes qui ne déterminent que secondairement l'affection qui nous occupe peuvent venir de différens organes comme du cerveau; les bains chauds, l'insolation (*voy.*), les passions violentes et les affections tristes, les névroses (*voy.*), l'apoplexie peuvent avoir ce résultat; on l'a vu souvent produit par un soufflet. Les membranes muqueuses du nez, de l'oreille, du tube digestif, la peau, les organes de la génération exercent sur l'œil des sympathies que les observations les plus authentiques ont mises hors de doute; ainsi la gastrite chronique, les vers, les empoisonnemens par certaines substances, l'existence de calculs dans les reins et dans la vésicule biliaire, l'abus de la bonne chère, la suppression de la transpiration ou d'une évacuation habituelle peuvent amener plus ou moins promptement une amaurose.

Certains individus semblent avoir des dispositions toutes particulières à l'amaurose. Ben, célèbre oculiste de Vienne, a vu des familles entières devenir *amaurotiques* à un âge fixe; selon lui aussi, sur trente personnes atteintes d'amaurose, vingt-neuf avaient les yeux bruns ou noirs. L'influence de l'hérédité est incontestable.

Sous l'influence des causes nombreuses que je viens d'énumérer, l'invasion de l'amaurose peut être subite, ou, ce qui est le cas le plus commun, elle s'établit lentement. Elle peut n'affecter qu'un œil; le plus souvent elle occupe les deux. On a vu cette maladie périodique et intermittente; enfin une distinction des plus importantes à faire de l'amaurose est celle en *totale* et en *partielle*. Dans la première espèce, l'œil malade ou les deux yeux ne sont sensibles à aucun rayon lumineux. Dans la seconde au contraire, le malade voit une partie de l'objet qu'il contemple; tantôt c'en est une moitié, tantôt le centre seulement, quelquefois le contour; le reste de l'objet paraît couvert d'un voile gris ou noirâtre, et, la plupart du temps, l'amaurotique aperçoit des lettres, des lignes, de formes et de couleurs différentes, qui suivent les mouvemens de l'œil. Si l'on interroge la conformation et l'apparence extérieure du globe, on trouve la pupille (*voy.*) ordinairement très dilatée, et le fond en est noir. D'autres fois elle est très contractée, et enfin dans certains cas elle est irrégulière; il est des circonstances dans lesquelles l'ouverture pupillaire est verte, grisâtre, ou présente un fond blanchâtre parsemé de vaisseaux; enfin il n'est pas rare d'y remarquer des bandes, des lignes et des taches irrégulières.

L'amaurose est une des maladies que le médecin combat avec le moins de succès. Cependant celles qui surviennent par sympathie (*voy.*), qui s'accompagnent des caractères d'une irritation prononcée, et qui sont récentes et dépendent d'une lésion physique, laissent à l'art de guérir quelque espoir. Cette

maladie se prolonge quelquefois pendant toute la vie; elle n'occasionne la mort que quand elle est le signe d'une lésion du tissu cérébral.

La chambre qu'habite le malade sera fermée à la lumière, son œil couvert d'un bandeau. S'il y a des signes locaux d'inflammation, la saignée générale, les applications de sangsues aux tempes, serviront à l'apaiser.

Dans d'autres circonstances, on emploie avec plus ou moins de succès les vésicatoires, les sétons, les purgatifs, les vapeurs irritantes dirigées sur le globe de l'œil. W.

AMAURY (*Amalric* ou bien aussi *Almaric*). Deux rois de Jérusalem ont porté ce nom d'origine gothique (de *amal*, ciel, et *ric*, riche) et qui avait appartenu à un roi des Visigoths, petit-fils de Théodoric-le-Grand, qui a régné de 526 à 531.

• Amaury I^er^, comte de Joppé, devint roi de Jérusalem en 1165, à la mort de son frère Baudouin III, âgé seulement de 27 ans (*voy.* Jérusalem (*royaume de*). Ce fut un prince vain, ambitieux et avide, et l'histoire lui reproche une extrême avarice. Il passa son règne de huit ans à guerroyer avec le soudan d'Égypte, l'allié naturel des Francs contre les Seldjoucides, et avec le célèbre Nour-Eddin, sulthan d'Alep, et rechercha l'amitié tantôt de l'un, tantôt de l'autre, suivant ses intérêts du moment, sans se faire le moindre scrupule de rompre des traités à peine conclus lorsqu'ils mettaientobstacle à de nouveaux desseins. Son projet de faire la conquête de l'Égypte, dont il avait été l'allié, ne réussit pas, et Saladin ne tarda pas à mettre fin à ses envahissemens en le menaçant dans sa propre capitale. Amaury fut obligé alors d'invoquer le secours des empereurs de Constantinople et des puissances du rit latin. Il mourut en 1173. *Voy.* sur lui l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud, et le t. I de l'ouvrage allemand du général Funk intitulé : *Tableaux relatifs au temps des Croisades* (Leipzig, 1824, 4 vol. in-8°).

Amaury II, de Lusignan (*voy* ce mot), était d'abord roi de Chypre, et fut appelé au trône vacillant de Jérusalem après son mariage avec Isabelle, veuve de Henri, comte de Champagne, dernier titulaire d'un royaume redevenu la proie des Musulmans. Son règne nominal dura de 1194 à 1205. Soutenu par l'empereur Henri VI, il obtint quelques avantages sur les Sarrasins, mais sans pouvoir reconquérir la Palestine, ni échanger sa résidence de Saint-Jean-d'Acre ou Ptolémaïs contre celle de Jérusalem. S.

AMAZIA, fils et successeur de Joas, roi de Juda, régna à Jérusalem de 837 avant J.-C. jusqu'en 811. Son règne ne fut guère plus heureux que celui de son père, assassiné par ses propres serviteurs : au commencement, il est vrai, il fit une campagne heureuse contre les Iduméens dont il prit la capitale; mais quand il eut provoqué au combat Joas, roi d'Israël, il essuya plus que des revers : Jérusalem fut prise, ses murs démolis, son temple pillé, et tous les trésors du roi et même ses enfans tombèrent au pouvoir de Joas. Amazia, qui avait pris la fuite, périt à Lachis, victime d'une conjuration. Son histoire est racontée au second livre des Paralipomènes, ch. xxv, et au ch. xiv du second livre des Rois. S.

AMAZONES (μαζὸς, mamelle, avec l'α privatif). L'idée générale qu'emporte ce mot est celle d'un peuple de femmes guerrières se perpétuant sans mariages réguliers, sans unions suivies, et tout-à-fait indépendantes de l'autre sexe. Les légendes ordinaires distinguent deux peuples d'Amazones : 1° les *Amazones d'Afrique*, les plus anciennes de toutes, mais peut-être celles qui ont été connues et célébrées le plus tard; 2° les *Amazones d'Asie*. Les premières subjuguèrent les Atlantes, les Numides, les Éthiopiens, et, après une très longue résistance, les Gorgones, s'établirent aux environs du lac Tritonis, et y fondèrent une ville. Elles furent exterminées par Hercule long-temps avant la guerre de Troie.

Les secondes, après diverses aventures de moindre importance, subjuguèrent une grande partie des côtes occidentales et septentrionales de l'Asie-Mineure, fondèrent Éphèse, Smyrne, Thyatire, Magnésie, et établirent leur siége principal dans la Thémiscyrène, sur les

deux rives du Thermodon. Leurs conquêtes s'étendirent même plus loin vers le nord, et on nous les montre faisant d'heureuses excursions jusque vers le Tanaïs. D'autre part, on les voit tenter une expédition dans l'Attique, où elles sont battues par Thésée, et figurer deux fois dans l'histoire de Priam, d'abord comme ses ennemies, puis comme ses auxiliaires contre les Grecs. Il est aussi parlé des Amazones dans l'histoire de Cyrus, qui perdit la vie, dit-on, dans une bataille contre la reine Tomyris, et dans celle d'Alexandre, qu'alla visiter la reine Thalestris, à la tête de ses belliqueuses compagnes. Il est probable que ces deux derniers traits ont un fondement semi-historique, et indiquent que les Grecs eurent connaissance de quelque horde mongole ou kalmuke momentanément conduite par une femme. Quant au reste de la tradition relative aux Amazones, c'est en vain, à notre avis, que l'on a essayé d'y retrouver des faits réels: la seule réalité que nous puissions y admettre est celle d'un culte que l'on essaie de répandre au loin, et dont la prédication rencontre en route des obstacles plus ou moins puissans. Ce culte serait celui de Diane-Lune, en Asie : Artémis et les Amazones n'auraient été que des Hiérodoules, prêtresses-suivantes sacrées. Si l'on veut se rappeler le caractère des cultes les plus fameux de l'Asie-Mineure, la continence à laquelle se condamnaient tantôt les prêtres, tantôt les prêtresses, les désordres sacrés auxquels se prêtait ou même s'alliait cette continence, l'espèce de fureur avec laquelle les femmes d'un pays où le sexe était renfermé profitaient de toutes les occasions de se répandre au dehors, enfin l'aversion des Grecs d'Europe pour toute forme religieuse trop empreinte de spiritualisme, on admettra facilement cette hypothèse que nous ne pouvons développer dans tous ses détails. Un autre système trouve l'origine du mythe des Amazones dans ces représentations emblématiques de dieux hermaphrodites avec une mamelle d'homme et une autre de femme, si fréquentes encore aujourd'hui dans les temples de l'Inde. Ce qui a donné lieu à cette hypothèse c'est qu'on représente ordinairement les Amazones avec une seule mamelle (celle de gauche), d'où l'épithète d'*unimammix**. Elles enlevaient ou coupaient celle de droite à leurs filles dès l'instant de la naissance, afin, ajoute-t-on, qu'elles pussent plus aisément manier leur bouclier. Ce bouclier ou *pelte* était en forme de croissant, ce qui nous reporte encore au culte de la lune. Il existe une très belle figure d'Amazone à deux mamelles à Lansdowne-House. Il est à remarquer que les auteurs chinois parlent aussi d'un pays et d'un gouvernement d'Amazones qu'ils placent dans l'Asie centrale, au Tibet, et près de la province chinoise de Set-Chouen; ils disent qu'on y compte 40,000 familles et 19 villes; les hommes n'en sont pas exclus, mais on fait peu de cas d'eux, et tout le gouvernement est entre les mains de la reine et des autres femmes. Il paraît pourtant que l'armée se compose d'hommes, ce qui établit une différence entre les prétendues Amazones tibétaines et celles du Thermodon. VAL. P.

AMAZONES (FLEUVE DES), en espagnol *Maragnon*, le plus grand fleuve de l'Amérique méridionale et l'un des principaux du globe. Il naît de la réunion de deux rivières, le Tangaragua, qui descend d'un lac des Andes du Pérou, et qui se grossit de l'Huallaga et d'autres rivières; et l'Ucayala, qui descend aussi des Andes, mais sous le nom d'Apurimac et reçoit pareillement de grandes rivières, entre autres le Pari et le Bessi. Ces deux affluens, en se réunissant sous 1° 25′ de latitude sud, for-

(*) Il est probable que le nom d'Amazones, donné par les Grecs aux femmes belliqueuses dont il est question dans cet article, n'a jamais appartenu à aucun peuple, ni d'hommes, ni de femmes. Mais de même que de nos jours nous avons vu les femmes souliotes prendre une part active et héroïque aux affaires et aux dangers de leur patrie, de même les femmes d'un peuple caucasien ou de la Scythie peuvent, de toute antiquité, s'être fait un nom dans l'histoire par leur bravoure et leurs exploits. On les nommait Amazones, c'est-à-dire femmes sans sein, et non pas femmes n'ayant qu'un sein, pour désigner peut-être qu'elles avaient peu de ressemblance avec les autres femmes, et qu'elles avaient mieux à faire que de nourrir leurs enfans. Nous devons dire cependant que le voyageur Reineggs dérive le nom d'Amazones d'*Emmetch*, qui dans les langues caucasiennes signifierait *les fortes*. J. H. S.

ment l'immense fleuve des Amazones qui traverse l'Amérique méridionale sur un espace de 30 degrés de longitude, ou de plus de 700 lieues, en se dirigeant vers l'est, et en recevant plusieurs grandes rivières, surtout le Rio-Negro, qui communique avec le Cassiquiari, et par celui-ci avec l'Orénoque. Par le Taïpuru, l'Amazone est en communication avec la rivière des Tocantins. Si l'on compte l'espace depuis la source de son premier affluent jusqu'à l'embouchure de l'Amazone, on trouve que le cours de ce fleuve est de plus de mille lieues. Il s'élargit vers son embouchure au point de devenir un vaste golfe de plus de 60 lieues de large; à partir de Fonteboa, on ne voit, en le descendant, presque plus ses rives. Dans la saison des pluies, les eaux débordent et ressemblent à une mer; et sur les bords ainsi inondés pullulent ensuite, sous un climat très chaud, une multitude de moustiques et d'autres insectes incommodes. Des forêts de roseaux et d'arbres prospèrent aussi sur les rives de ce fleuve, et servent de repaire à des bêtes féroces et à des reptiles d'une grosseur prodigieuse. Le fleuve même est le séjour d'un grand nombre de poissons, de crocodiles et de tortues. Un grand nombre d'îles dont les unes sont fixes et couvertes d'une belle végétation, et dont les autres consistent en sables mouvans, changent au gré des courans et sont disséminées. La marée remonte le courant de ce fleuve jusqu'à une distance de 150 lieues de la mer : dans les hautes marées, le flux file avec une force irrésistible et avec un fracas vraiment effrayant le long des bords, et renverse tout ce qui s'oppose à son passage. On appelle *prororoca* ce phénomène qu'on a observé aussi en petit dans quelques fleuves d'Europe. Orellana, un des premiers Espagnols qui au XVI^e^ siècle aient exploré le cours du fleuve, prétendit, à son retour, avoir observé sur les bords une nation de femmes belliqueuses, ce qui fit donner à ce fleuve le nom de rivière des Amazones. Les voyageurs qui dans la suite ont visité le fleuve et exploré ses bords y ont bien vu des peuplades sauvages, mais ils n'ont pas retrouvé les prétendues Amazones d'Orellana. Un astronome français, La Condamine, qui a descendu le fleuve, a le premier donné à l'Europe des notions certaines de son cours. Tout récemment, un lieutenant de la marine anglaise, M. Lister Maw, a descendu le Maragnon depuis l'embouchure de l'Huallaga, premier affluent considérable de ce fleuve (*voy.* son *Journal d'un trajet de l'Océan pacifique à l'Océan atlantique*, Londres, 1829). Des navires assez considérables peuvent remonter l'Amazone jusqu'à l'embouchure de l'Ucayali. Quant aux nombreux affluens du fleuve dans les Andes, M. L. Maw avoue qu'ils n'ont guère été explorés : ils ne tarderaient pas à être connus, si les bateaux à vapeur étaient établis pour entretenir une communication régulière entre le haut et le bas de son cours, entre les rives du fleuve et les contrées que parcourent ses principaux affluens. D-G.

AMBARVALES, *Sacra ambarvalia* (de *amb* ou ἀμφί, autour, et *arva*, les champs), fête religieuse des Romains, consacrée à Dia ou Cérès, et dont la solennité consistait à conduire en procession autour des champs une victime sans tache (*felix hostia*) qu'on sacrifiait ensuite en l'honneur de la déesse. Cette fête, par laquelle on appelait sur les moissons la bénédiction divine, était célébrée à la fin de mai, depuis Romulus qui l'institua, dit-on, en l'honneur d'Acca Laurentia sa mère d'adoption, dont les douze fils avaient été dans l'usage de faire chaque année un sacrifice sur les champs de leur mère. Après la mort de l'un des douze fils, Romulus en prit la place, et il institua dans la suite un collége de douze prêtres nommés *fratres ambarvales* ou *arvales*, destinés à perpétuer l'usage qu'il avait lui-même suivi. Ces prêtres étaient nommés à vie et ils nommaient eux-mêmes leurs collègues; un maître (*magister*) était à leur tête. Au jour consacré ils se rendaient entre la cinquième et la sixième pierre milliaire, au dehors de Rome, portant des bandelettes blanches et une couronne d'épis : le peuple les suivait, surtout les habitans de la campagne, ornés de feuillage de chêne et chantant des cantiques (*carmina ambarva-*

lia). Ils immolaient un cochon, une brebis et un taureau ornés de guirlandes (*voy.* VIRG., *Georg.* 1, v. 338). En 1777 on a trouvé à Rome une table de marbre sur laquelle se trouvait inscrit le cérémonial de ces fêtes, et qui appartient à l'année 218 après J.-C.

Les fêtes des *rogations* rappellent les ambarvales et paraissent avoir passé du paganisme dans les pratiques de l'église catholique. Elles se célèbrent au printemps et sont également accompagnées d'une bénédiction donnée aux champs par le curé qui les parcourt processionnellement avec ses paroissiens. S.

AMBASSADEUR, représentant d'une puissance auprès d'une autre puissance, d'une cour étrangère; agent diplomatique de premier ordre et d'un rang très élevé (*voy.* AGENT).

L'origine de ce mot emprunté à la basse latinité (*ambascia*, *ambaxia*, *ambasciator*) est très incertaine. Elle est expliquée par Ducange de la manière suivante : « Ce mot a été dérivé de plusieurs racines différentes : Scaliger, Saumaise et Spielmann le rapportent au terme gaulois *ambactus*, client, de manière qu'*ambascia* signifierait une mission remplie par un client ou serviteur, et qu'un *ambasciator* serait ce serviteur même, chargé d'une mission ou envoyé pour porter des ordres. Lindenbrog, au contraire, le dérive d'un mot teuton *ambacht*, travail, et *ambachten*, travailler, opinion partagée par Paul Mérula et par Vendelin, et suivant laquelle on nommerait *ambasciator* celui qui se charge, à prix d'argent, de porter un message; explication que quelques-uns jugent peu digne des fonctions honorables d'un négociateur. Albert Acharisi explique ce mot par le latin *ambulare*, et quelques autres encore le font dériver d'une racine hébraïque ». Quoi qu'il en soit de ces diverses étymologies, l'usage des mots *ambascia* et *ambasciare* est très ancien, puisqu'on les trouve dans la loi salique et dans celle des Bourguignons; ils paraissent avoir signifié primitivement l'exécution quelconque d'un ordre reçu, une commission remplie suivant les intentions de celui qui l'avait donnée. Mais sous Charles-le-Chauve et Louis III ils avaient une signification différente et bien arrêtée : on nommait *ambascia* la recommandation par laquelle un grand du royaume appuyait auprès du souverain les requêtes des abbés ou des évêques, l'apostille qu'il apposait à leurs demandes d'obtenir une donation ou un privilége, et *ambasciator* un patron, un ami puissant dont on faisait valoir la recommandation. Cependant, dès l'année 1415, nous trouvons un agent diplomatique qui se nomme lui-même *præsidens ambaxiatæ*, chef de l'ambassade.

Aujourd'hui l'acception de ce mot est plus positive : on nomme ambassadeur le fonctionnaire le plus élevé en rang, accrédité à une cour étrangère ou qui est momentanément envoyé vers elle. Les grandes puissances ont seules des ambassadeurs, et il est rare que les petites en reçoivent; toutefois la France entretient un ambassadeur en Suisse, quoique les cantons se fassent représenter auprès d'elle par un simple ministre. Les ambassadeurs sont ou *ordinaires*, c'est-à-dire à résidence, ou *extraordinaires*, envoyés pour une mission spéciale, par forme d'étiquette et dans les occasions solennelles. L'ambassadeur représente seul véritablement son souverain, et il était d'usage que ces personnages eussent dans leur hôtel une salle du trône, siége de la royauté au nom de laquelle ils agissaient. « L'embarras, a dit un honorable rapporteur de la chambre des députés, l'embarras que son propre gouvernement éprouve à le désavouer s'il s'ayance trop est la mesure de l'action qu'il peut exercer sur les cabinets étrangers par le caractère élevé et la plénitude de représentation dont il est investi. On compte davantage avec lui et il est dans une position plus favorable pour obtenir et pour observer ». Jouissant de divers priviléges, comme par exemple de celui d'avoir un libre accès auprès du souverain dans le pays où ils représentent le leur, entourés d'honneurs, ayant à leur suite de nombreux fonctionnaires, secrétaires, employés, courriers, etc., ces diplomates dissipent facilement en frais de représentation les sommes exorbitantes que leurs gouvernemens leur allouent, soit comme traitement, soit pour frais extraordinaires. Ils en ont

réellement besoin dans les pays où la France envoie de ces agens du premier ordre. Ces pays sont ceux où se traitent habituellement les affaires générales, et où les hautes classes exercent une influence qu'on ne saurait se concilier, affaiblir ou combattre sans être dans une situation analogue à la leur par le rang et par la fortune.

Les ambassadeurs du pape se nomment *nonces* et avaient autrefois le titre de légats (*voy.*) *a latere*. En France et dans quelques autres états, ils ont le pas avant les autres membres du corps diplomatique. On appelle *internonce* l'ambassadeur d'Autriche près la Porte Othomane. Depuis une décision de Louis XIV, l'ambassadeur d'Espagne ne prenait jamais le pas avant celui de France, et les *ambassadeurs de famille* jouissent ordinairement de certaines prérogatives. Outre le nonce du pape et les ambassadeurs de famille, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Sardaigne, ont seules en France des représentans de ce haut rang.

L'usage des ambassades est aussi ancien que le sont les relations des différens peuples entre eux. On le trouve en Orient chez les Hébreux, chez les Perses, etc.; puis à Sparte et à Athènes. On sait quelle fortune fit dans cette dernière ville Gorgias de Léontium, envoyé par ses concitoyens pour appeler les Athéniens à leur secours; et l'on n'ignore pas non plus les artifices tout diplomatiques employés par Thémistocle pour empêcher les Spartiates, chez qui on l'avait envoyé, de mettre obstacle à la reconstruction des longues murailles. Le sénat romain eut souvent à recevoir des ambassades, et la solennité des audiences se mesurait sur l'importance de ceux qui les lui envoyaient; les ambassadeurs romains jouissaient au dehors de la plus haute considération. On connaît la manière impérieuse dont Popilius Lænas arracha une détermination au roi Antiochus en lui ordonnant de répondre avant de sortir du cercle qu'il venait de tracer autour de lui. Dans le moyen-âge, les ambassadeurs reparaissent sous le nom de *legati, oratores*, etc.; mais comme chez les anciens et comme ceux de la Porte Othomane, de la Perse, des régences barbaresques, ils ne furent point à résidence. C'est dans les derniers siècles seulement que prévalut, chez les puissances policées, la mesure d'entretenir à diverses cours des surveillans privilégiés, chargés à la fois du patronage des sujets de leur pays établis dans celui de leur résidence, et d'un honorable espionnage exercé, au profit de leurs gouvernemens, contre la puissance même chez laquelle ils étaient accrédités. *Voy.* les articles Légat, Nonce, Internonce, et pour plus de détails le *Manuel diplomatique, ou Précis des droits et des fonctions, etc.*, par Martens. Leipzig, 1822, in-8°. J. H. S.

AMBERG, ancienne capitale du Haut-Palatinat, située sur la rivière de Vils, dans le cercle du Regen en Bavière, au milieu d'un grand nombre de forges. Cette ville, bien bâtie, renferme 712 maisons et plus de 7,500 habitans, une cour d'appel pour le cercle du Regen, une administration financière et forestière, un grand bureau de poste, un gymnase, une école normale, une école d'accouchement et une bibliothèque. L'église de Saint-Martin renferme beaucoup de monumens. La fabrique d'armes donne annuellement environ 12,000 fusils de bonne fabrique. On a transformé les anciennes fortifications en promenades publiques.

Il y eut à Amberg, le 24 août 1796, une affaire entre l'archiduc Charles et le général français Jourdan; ce dernier essuya un échec qui amena la perte de la bataille de Würtzbourg, du 3 septembre suivant. *C. L.*

AMBERGER (Christophe), peintre natif de Nuremberg, établi au XVI^e^ siècle à Augsbourg. Disciple de Holbein le jeune, il imita sa manière et sut se faire un nom par la correction de son dessin et l'excellente disposition de ses figures : ses productions se distinguent surtout par le mérite de la perspective. Son histoire de *Joseph* en douze tableaux paraît être ce qu'il a fait de mieux. La galerie royale de Munich possède encore plusieurs de ses ouvrages; c'est d'après lui qu'on a gravé la décollation de saint Jean-Baptiste en demi-figures. Charles-Quint le combla de ses faveurs et le chargea en 1530

de faire son portrait, tableau qui se voit actuellement au musée royal de Berlin. Ce prince, en faisant plus d'honneur au mérite de l'artiste qu'à ses propres connaissances, se plaisait à le comparer au Titien. Amberger mourut vers l'année 1560. D. A. D.

AMBIDEXTRE. On nomme ainsi l'homme qui se sert avec une égale facilité de la main droite et de la main gauche.

Beaucoup d'opinions ont été émises pour expliquer la préférence que nous accordons généralement à la main droite dans l'exercice des fonctions du toucher, quand les circonstances nécessitent simultanément le déploiement d'une certaine force et de quelque adresse. On a successivement supposé qu'elle était le fruit de la disposition anatomique des viscères, le résultat d'une organisation primitive: cependant deux idées semblent seules avoir quelque vraisemblance, ce sont celles qui tendraient à attribuer le développement et l'emploi exclusif de la main droite, l'une à l'habitude et à l'éducation, l'autre à la transmission héréditaire. Cette dernière hypothèse est appuyée d'une observation curieuse. On a mutilé plusieurs générations d'animaux; par exemple, on a coupé les oreilles ou la queue à des chiens, et les petits auxquels ils ont donné naissance ont présenté naturellement en venant au monde les mutilations artificielles opérées sur leurs parens. De plus, plusieurs personnes prétendent avoir vu des hommes habitués à se servir exclusivement de la main gauche, avoir des enfans chez lesquels se reproduisait la même disposition. Il serait difficile de se rendre compte des motifs qui dans les familles engagent les personnes chargées de l'éducation à empêcher chez les enfans l'exercice égal des deux mains. Les nombreux avantages qui résultent de l'ambidexie ne sauraient être contestés, et quoiqu'il soit passé en précepte qu'on n'est jamais parfaitement ambidextre, et que la main droite perd nécessairement de son habileté quand la gauche en a gagné, il faut avouer pourtant que ces faits sont loin d'être prouvés et que certaines professions, surtout celle du chirurgien, présentent des cas où il est indispensable de pouvoir confier l'exécution de certaines actions également aux deux mains; cette condition est rigoureusement exigée, par exemple, dans les opérations de la cataracte (*voy.*), de la phlébotomie (*voy.*), du bec de lièvre, et dans quelques amputations (*voy.*). Il est donc à desirer que ce préjugé fasse place à une plus juste appréciation des choses et qu'on favorise l'aptitude que l'enfant semble apporter en naissant à s'exercer des deux mains avec succès et facilité. Une des preuves les plus convaincantes que la nature n'a pas réservé la force et l'adresse seulement à la main droite, c'est que chez certains hommes, et surtout parmi ceux qui se livrent à l'escrime, on remarque souvent pour leur force ceux que l'on nomme gauchers; d'ailleurs on voit tous les jours des personnes qui, ayant perdu la main droite, acquièrent par l'habitude une grande habileté de la main gauche. W.

AMBIGU. Dans l'art culinaire, on appelle *ambigu* un repas où la soupe ne paraît jamais, mais où tous les services sont confondus en un seul, et dans lequel aucun plat n'est jamais relevé.

Un ambigu ne se sert ordinairement qu'au déjeuner ou dans les bals et les fêtes où le repas n'est pas la principale affaire; car cette manière de présenter quatre services en un seul, d'offrir à la vue des convives les mets les plus différens accouplés ou mêlés, n'est pas faite pour exciter l'appétit, et semble plutôt destinée à le satisfaire aux dépens du coup d'œil et du goût. D. A. D.

AMBIGU-COMIQUE (THÉATRE DE L'), à Paris. Audinot ancien acteur de la troupe des Italiens, se trouvant sans emploi, après la réunion de ses camarades avec les acteurs de l'Opéra-Comique, imagina d'élever à la foire Saint-Germain, au mois de février 1769, un petit théâtre dont les acteurs, qui étaient des marionnettes, furent appelés *les comédiens de bois*. Cette innovation eut un succès qui surpassa les espérances d'Audinot, et la foule le suivit au boulevard du Temple où il venait de faire construire une fort jolie salle: ses comédiens avaient été jetés au feu, sauf le petit nain qu'il

lui avait été permis de leur adjoindre, et des enfans avaient remplacé ses marionnettes. Tout Paris se donna rendez-vous à l'*Ambigu-Comique*, et spectateurs de tout âge et de tout rang justifièrent ce vers de l'abbé Delisle :

Chez Audinot l'enfance attire la vieillesse.

Le modeste directeur avait pris pour devise ces mots latins : *Sicut infantes audi nos*, où, grace à un rapprochement qui lui sembla sans doute ingénieux, on retrouvait son nom, à peu de chose près. De nos jours M. Comte, le célèbre physicien ventriloque, a ressuscité avec le même succès cette théâtromanie lilliputienne. La prospérité toujours croissante du petit spectacle d'Audinot inquiéta enfin les Comédiens-Français, géans du monde dramatique, et faisant valoir la loi du plus fort ils obtinrent de la police un ordre qui ne laissa à l'Ambigu-Comique, comme aux autres théâtres forains, que la ressource des bouffonneries et des parades. Cependant, mais peu à peu Audinot parvint à reconquérir ce qu'on lui avait enlevé, et le public avait déjà repris le chemin du boulevard du Temple, lorsque l'Opéra à son tour, jaloux des succès d'un rival qui n'aurait jamais osé entrer en lice avec lui, arracha au conseil un arrêt qui réduisait ce théâtre à l'état de spectacle de la dernière classe. Une contribution de 12,000 livres que l'on s'engagea à payer à l'Opéra fit tout rentrer dans l'ordre; depuis ce jour, une redevance pareille vint grossir le budget du premier théâtre de France. L'acharnement des théâtres royaux aurait bien pu entraîner la ruine de l'*Ambigu-Comique* lorsque, au mois d'avril 1772, M^me^ Dubarry, maîtresse de Louis XV, imagina de faire venir à Choisy la petite troupe d'Audinot, pour égayer la solitude du vieux monarque dévoré d'inquiétude et d'ennui. Les pantomimes des *enfans acteurs* réussirent à dérider le front royal, et dès lors ce genre eut la vogue au boulevard du Temple, jusqu'au jour où les premiers essais des mélodramaturges donnèrent naissance à une dixième muse dont l'Ambigu fut le berceau. Audinot, paisible possesseur de son théâtre, commençait enfin à recueillir le fruit de ses nombreux efforts; mais en 1784 l'Opéra, usant d'un droit qu'il venait d'usurper, lui enleva son privilége pour le donner aux sieurs Gaillard et d'Orfeuille : l'année suivante, le lieutenant de police fut remplacé, les réglemens changés et Audinot réintégré chez lui. Depuis ce temps il conserva, à travers les révolutions politiques et dramatiques qui se succédèrent, la direction de son théâtre, dont sa veuve hérita, jusqu'au moment où, dans la nuit du 15 juillet 1827, un horrible incendie vint dévorer cet antique asile du mélodrame. Grace au tragédien Beauvallet et au mélodrame, l'*Ambigu-Comique* a encore eu de beaux jours; et aujourd'hui, malgré la perte de l'acteur Frénoy que l'on avait surnommé le Talma des boulevards, malgré la désertion de Frédérick Lemaître, il lui reste encore assez de chances de succès. D. A. D.

AMBITION, c'est le besoin de se faire un nom, de s'élever, de jouer un grand rôle; un désir immodéré de pouvoir et d'honneurs. L'étymologie latine de ce mot dérivé d'*ambire* désigne l'action de celui qui, pour arriver à ses fins, pour obtenir les honneurs qu'il recherche ou la place objet de sa convoitise, fait une cour assidue aux personnes dont la volonté peut influer sur la décision de son sort; la brigue exercée par des complimens, des flatteries, des promesses adressées à tous ceux auxquels on suppose de l'influence.

Renfermée dans de justes limites et docile à la voix du devoir, l'ambition, loin d'être condamnable, peut devenir un levier puissant pour opérer de grandes et de belles actions; produit de l'égoïsme et d'une soif immodérée de gloire ou de domination, elle devient l'un des fléaux les plus redoutables de l'humanité, et le plus souvent aussi un instrument de chute pour celui qu'elle dévore. Se perfectionner de plus en plus et s'élever en vertu au-dessus de ses semblables, telle est, suivant un beau vers d'Homère, la véritable, la plus noble ambition, qualité rare malheureusement, et toute désintéressée, qualité dont plusieurs sages de la Grèce, dont Aristide, Tite-Vespasien et quelques autres ont offert le sublime exemple, mais que les

ambitieux de bas étage ou à passions ardentes dédaignent comme un moyen peu sûr d'arriver à la célébrité. Il n'en est point de même de l'horrible ambition d'Hérostrate (*voy.* l'art.), qui brûla, pour se faire un nom, un temple compté parmi les merveilles du monde; de celle de Timour (*voy.* l'art.), qui s'éleva des monumens avec des têtes humaines; de celle de Chah Nadir (*voy.* NADIR), qui désola une partie du monde pour se glorifier d'être, entre les mains de Dieu, un instrument de destruction. C'est à l'ambition ainsi comprise que se rapportent ces vers de la *Henriade :*

L'ambition sanglante, inquiète, égarée,
De trônes, de tombeaux, d'esclaves entourée.

Associé à de grands talens, l'amour de la gloire et d'un nom impérissable devient légitime ou excusable, tandis qu'il ne mérite que le nom de *vanité* là où il n'est pas fondé sur un mérite réel. Horace, déclarant à la face du monde qu'il venait de s'élever un monument plus durable même que l'airain (*ære perennius*); Thucydide, consacrant son histoire à tous les siècles à venir (κτῆμα εἰς ἀεί), font preuve sans doute d'ambition; mais les siècles ont ratifié leur prétention, et la gloire qu'un talent au-dessus du commun leur faisait rechercher, cette gloire, d'ailleurs pure et pacifique, méritait bien le culte qu'ils lui vouaient. Dans son origine, l'ambition n'est bien souvent que le sentiment vrai qu'un homme supérieur a de ses forces, de la puissance de son talent, de la considération qu'il semble mériter, du bien qu'il pourrait produire : mais bientôt ce sentiment fait naître l'envie de primer, d'effacer les autres, et d'entendre sortir sa louange des cent bouches de la renommée. Dans un souverain ambitieux, la première jouissance du pouvoir en renforce le goût; une première conquête semble en appeler une autre; tout obstacle irrite le génie; les passions s'échauffent, et, bientôt insatiable et effrénée, l'ambition ne connaît plus de bornes et embrase le monde. Tels furent Cyrus dans l'antiquité, le peuple romain pendant la domination du sénat, Charles XII il n'y a guère qu'un siècle, et de nos jours Napoléon; tel fut peut-être aussi Alexandre le Macédonien. Toutefois on s'est trop hâté de flétrir les grands conquérans du nom souvent non mérité d'*ambitieux*. Alexandre (*voy.*) certes, était dévoré par l'ambition; mais en lui c'était une passion noble, élevée, et féconde en beaux résultats : à la guerre, sur le trône, dans la science, il ne voulait rien voir au-dessus de lui; Aristote pour le savoir, et Achille pour les qualités du souverain et du guerrier, tels étaient ses modèles. Jules César avait certainement une ambition démesurée; il aimait mieux être le premier dans un humble village que le second dans Rome. Mais est-il bien facile de faire une part exacte à ce sentiment qui sans doute le dominait, sans porter atteinte aux qualités vraiment nobles et louables qui l'animaient aussi? Le patriotisme, le désir de retirer Rome du gouffre où elle était tombée, n'étaient-ils pour rien dans la recherche des grandeurs et dans la soif de puissance qu'on lui a tant reprochées? Fléaux des peuples, les grands ambitieux ont de tous temps été jugés avec une excessive sévérité. Cependant ils ne prenaient pour mesure de leur désirs que leur force, leurs talens, la puissance de leur volonté; et peut-être avec une organisation ainsi faite leur était-il difficile de s'arrêter dans la carrière ouverte devant eux par cette volonté de fer et par les circonstances favorables qui en appelaient l'exercice. Punis souvent par une chute éclatante, leur triste destinée semble devoir jusqu'à un certain point fléchir les arrêts de l'histoire. Car rarement l'ambitieux échappe aux coups du sort qu'il a tant de fois bravés. Cyrus périt victime d'une femme, comme Pyrrhus qu'une tuile écrase au sein du triomphe; Crésus échappe à peine au bûcher; Philippe succombe sous les coups d'un assassin en mariant sa fille; Alexandre son fils meurt à la fleur de l'âge et avant d'avoir pu accomplir ses projets; César voit couler son sang sous le fer de ses anciens amis; Cromwell n'ose plus se coucher que couvert d'une cuirasse et ne réussit pas à transmettre son pouvoir à sa famille; Charles XII perd dans une seule journée le fruit de toutes ses conquêtes, et Napoléon termine sa carrière gigantes-

que sur un rocher de l'Océan! Ce n'est pas ainsi que moururent Louis XII, le père de son peuple; Washington, le fondateur d'un état libre; et tous ceux dont la noble ambition a eu constamment pour but de faire du bien aux hommes.

Plusieurs écoles nouvelles d'économie politique nomment *ambition* l'une des principales facultés de l'homme en société, celle dont le degré plus ou moins élevé doit concourir à lui assigner sa place dans l'organisation nouvelle qu'ils présagent. J. H. S.

AMBLE. C'est une allure de cheval, plus basse que le pas, mais beaucoup plus allongée. Pour *aller l'amble*, le cheval n'a que deux mouvemens à faire, un de chaque côté, de façon que les deux jambes du même côté s'élèvent et se posent en même temps. Il lui faut un terrain doux et uni; sans cela il ne pourrait long-temps soutenir cette allure; c'est pour cette raison qu'en Angleterre elle est beaucoup plus fréquente.

L'amble est la première allure des poulains quand ils s'élancent dans la prairie. Elle est bannie des manéges où l'on ne veut que le pas, le trot et le galop. La *haquenée* est un cheval qui va l'amble. Au reste, c'est un signe de faiblesse; car un cheval qui a rendu de longs services commence sur ses vieux jours à ambler, parce qu'il ne peut plus soutenir les autres allures (*voy.* Allure). D. A. D.

AMBLYOPIE (de ἀμβλὺς, faible, émoussé, et ὤψ, l'œil), affaiblissement de la vue. On doit la considérer comme le commencement de l'amaurose (*voy.*). On applique cependant ce mot à la diminution de la vue chez les vieillards et chez les jeunes sujets, où alors elle est généralement produite par l'habitude des veilles prolongées, et surtout par la masturbation, sans qu'elle passe nécessairement à l'état d'amaurose. Elle consiste d'ailleurs en ce que les objets sont vus doubles, et souvent entourés d'une auréole colorée. W.

AMBOINE, une des îles Moluques (*v.*), appartenant aux Hollandais, a une vingtaine de lieues de long sur environ trois de large, et une population de 50,000 ames. La race d'habitans indigènes a été refoulée dans l'intérieur, où elle conserve en partie ses mœurs sauvages. Sur les côtes se sont établis des Malais qui ne manquent pas d'industrie : ils s'adonnent à la pêche et à la navigation. On trouve aussi dans l'île des ouvriers chinois. Amboine a un climat chaud, un sol argileux bien arrosé et hérissé de montagnes boisées, particulièrement à l'est. Ses principales richesses sont les girofliers, dont elle possède environ 500,000. Autrefois les Hollandais veillaient avec jalousie à ce que cette culture ne fût pas étendue davantage, et qu'elle ne se propageât pas à d'autres îles. Aujourd'hui encore le gouvernement des Pays-Bas a le monopole du produit des girofles de l'île. Le chef-lieu appelé aussi *Amboine*, se compose d'un millier de maisons et cabanes couvertes de feuilles de palmiers; des canaux et des ruisseaux passent par les rues comme dans les villes de Hollande. Le fort de Victoria, situé sur la baie, sert de siége aux autorités publiques. Une allée de muscadiers conduit du fort à la ville. On remarque dans Amboine les bazars, l'hôtel-de-ville, l'hôpital, le jardin public et les deux églises. D-G.

AMBOISE (George d'), cardinal, archevêque de Rouen et ministre d'état sous Louis XII, fils de Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, et d'Anne de Beuil. Il naquit en 1460, et gagna, par un attachement désintéressé à la cause du duc d'Orléans qui, haï du roi Louis XI, comptait peu d'amis à sa cour, la faveur de ce duc dont il embrassa vivement le parti. Il employa toute sorte de moyens pour le faire sortir de prison après la bataille de Saint-Aubin. L'excès de son zèle le fit arrêter et détenir à son tour; mais à peine fut-il mis en liberté qu'il ne songea qu'à délivrer aussi le duc d'Orléans de la captivité, et ses efforts furent enfin couronnés de succès. Charles VIII, au commencement de son règne, ne rendit pas seulement la liberté à son parent, mais lui accorda aussi toute sa confiance, de manière que celui-ci put de son côté récompenser le zèle de son ami. Évêque de Montauban en 1484, il devint archevêque de Narbonne, avant d'être nommé en 1493 au siége métropolitain de Rouen. Charles VIII étant

mort en 1498, son successeur Louis XII confia à Georges d'Amboise les affaires du royaume, d'abord en commun avec le maréchal de Gié, puis sans partage, en qualité de premier ministre. César Borgia, fils du pape Alexandre VI, vint lui apporter lui-même le chapeau de cardinal. D'Amboise persuada au roi d'entreprendre la conquête de Milan qui lui appartenait légitimement comme héritage de Valentine sa grand'mère. Ce projet fut exécuté en peu de temps, l'an 1499; mais bientôt les Milanais se révoltèrent, et le cardinal fut chargé de les ramener au devoir. En 1500 leur ville fut reconquise, le duc Louis Sforce, le cardinal Ascagne et beaucoup d'autres personnages importans furent faits prisonniers. Un jour de vendredi-saint, le cardinal d'Amboise accorda au peuple milanais le pardon de sa félonie. Guichardin remarque qu'il agit dans cette occasion comme un homme autorisé à parler et à commander en roi. En qualité de légat du pape en France, il s'était occupé pendant la paix à réformer plusieurs ordres religieux, particulièrement celui de Saint-François. A la mort d'Alexandre VI il eût été infailliblement élevé sur le trône pontifical s'il n'eût eu un rival puissant dans la personne du cardinal de la Rovère, qui prétendait à la tiare et qui devint pape en effet sous le nom de Jules II. D'Amboise mourut à Lyon dans le couvent des Célestins, le 25 mai 1510, pendant que la cour faisait sa résidence dans cette ville. Ce qui arrive très rarement, le peuple et le roi pleurèrent également sa mort. En effet, ce prélat ne montra jamais ni avarice ni orgueil; il se contenta d'un seul bénéfice; il n'eut jamais pour but que la gloire de son roi, ses intérêts et ceux du peuple.

Rouen ne jouissait que de la juridiction de l'échiquier; d'Amboise lui procura un parlement sédentaire. Il fit construire dans cette ville des fontaines, des places et beaucoup d'édifices. Également animé par le sentiment d'une vraie piété, il employait les deux tiers des revenus de son bénéfice à nourrir les pauvres, à construire ou à réparer les lieux saints, à fonder des couvens et des hôpitaux. Bien différent de presque tous les ministres ou favoris des rois, il ne demanda jamais rien à Louis XII.

Le seul reproche fait à la mémoire de ce cardinal est son ardent désir de la tiare, qui le rendit dupe des Borgia, et qui entraina, à son instigation, Louis XII à des guerres onéreuses ainsi qu'à des mesures politiques peu dignes de lui et dont les résultats furent extrêmement fâcheux. Le cœur d'Amboise fut enterré dans l'église des Célestins à Lyon, et son corps fut porté à Rouen, où est son tombeau, derrière le chœur de l'église cathédrale. A. D. V.

AMBOISE (CONJURATION D'). Amboise est une petite ville du département d'Indre-et-Loire, arrondissement de Tours, sur la rive gauche de la Loire, au confluent de ce fleuve et de l'Amasse, ayant 5,300 habitans. On y voit un château royal que Charles VIII augmenta considérablement pour honorer le lieu de sa naissance, qui fut aussi celui de sa mort. Cette ville est ancienne puisque saint Grégoire de Tours en fait mention au sujet de saint Martin, de Clovis et d'Alaric, qui eurent, dit-il, une entrevue dans l'île qui est près d'Amboise. Cette île se trouve maintenant dans la ville; elle fut prise et ruinée par les Normands.

Amboise est célèbre surtout par la conjuration qui porte son nom. En 1560, les partisans de l'église réformée, unis aux mécontens qu'avait multipliés une mauvaise administration, tentèrent une conjuration contre François II, Catherine de Médicis sa mère, et les princes de Guise. George Barré de la Renaudie, dit Laforêt, en était le chef ostensible; mais le chef réel était le prince de Condé, dont Barré de la Renaudie n'était que l'agent. Les conjurés s'étaient assemblés à Nantes : leur dessein était de choisir Blois pour le lieu d'exécution de leur projet, qui tendait à éloigner les Guises de la personne du roi, sans faire aucun mal à ce dernier. Mais la cour faisant alors sa résidence à Amboise, ils résolurent de venir dans cette ville, les armes à la main, sous le prétexte de présenter une requête au roi. La Renaudie s'était rendu à Nozai, près d'Amboise, avec des troupes qu'on lui avait envoyées par petits détachemens. Ils devaient faire

leur entrée pendant le dîner royal. Une partie des troupes était chargée de s'emparer des portes du château, tandis que l'autre se saisirait des princes de la maison de Guise; mais d'Avenelles, avocat de Paris, éventa l'entreprise. Les conjurés furent passés au fil de l'épée dans la ville même d'Amboise. On peut juger que l'on fut plus cruel encore envers La Renaudie : après avoir été tué, il fut pendu à une potence, où il resta attaché pendant plusieurs heures avec cet écriteau : *Chef de rebelles.* Il fut ensuite écartelé, et l'on dispersa ses membres dans les quartiers de la ville. On n'épargna pas même les personnages d'un haut rang. Le duc de Longueville, les seigneurs d'Andelot et de Coligni, le duc d'Aumale de la maison de Guise, demandèrent vainement la grace de Castelnau, seigneur de Chalosses, qui jouissait d'une grande autorité. Celui-ci ne voulut jamais avouer qu'il était coupable du crime dont ses ennemis l'accusaient, et malgré l'aspect du supplice il dit d'un ton ferme à ses accusateurs et à ses bourreaux qu'il était innocent du crime de lèse-majesté, n'ayant rien entrepris contre le roi, ni contre sa mère, ni contre son épouse, ni ses parens. « J'ai pris les armes, dit-il, contre les ducs de Guise qui sont étrangers et qui usurpent l'administration publique, contre les lois du royaume. Si c'est là un crime de lèse-majesté, il fallait les déclarer rois. C'est à ceux qui viendront après moi de prendre garde qu'ils n'affectent de le devenir; car, pour moi, la mort va me délivrer de cette crainte. » Ayant ainsi parlé, il tendit le cou au bourreau. On trouva sur lui un papier qui exprimait la protestation que le nom du roi était saint et sacré pour les conjurés. Ce billet contenait le plan de la conspiration contre les princes de la maisou de Guise. G-N.

AMBON, espèce de tribune élevée ayant un escalier de chaque côté, qui, dans les anciennes églises, était placée au-dessus de la grille du chœur au-devant de la nef, et dans laquelle on montait pour lire l'épitre et l'évangile, et souvent pour prêcher. Quelquefois même les empereurs s'y plaçaient pour la cérémonie du couronnement. L'ambon est dans quelques endroits appelé *jubé*. On en peut voir encore un à Paris dans l'église paroissiale de Saint-Étienne-du-Mont. F. R.

AMBRAS, *Amras* ou *Omras*, château royal bâti sur un rocher auprès de l'Inn en Tyrol, entre Inspruck et Hall, renommé pour la beauté de son site et pour sa collection de curiosités de toute espèce qu'y avait formée l'archiduc Ferdinand au XVI^e^ siècle, et qui se conserve maintenant à Vienne, sous le nom de *Collection ambrasienne*, au rez-de-chaussée du château impérial de Belvédère, après avoir été plusieurs fois exposée à tomber entre les mains des ennemis. A la paix de Presbourg en 1805, l'Autriche réclama cette collection comme propriété particulière de la famille impériale, et les Français ne gardèrent que neuf armures d'origine française, telles que celles de François I^er^, du connétable de Bourbon, des ducs de Guise, de Mayenne, etc. Ces armures furent transportées à Paris, et entrèrent dans le dépôt d'artillerie. C'est surtout par sa collection d'armures que le château d'Ambras était renommé autrefois; la plupart ont appartenu à des princes ou à des guerriers célèbres. On en a une description avec 125 planches, publiée à Inspruck en 1601, et devenue rare. De plus, la collection d'Ambras renferme une suite d'armes, de portraits et autres tableaux du XVI^e^ siècle, et d'objets antiques; un cabinet d'histoire naturelle, de monumens de l'art en mosaïque, ivoire, cire, émail et or; beaucoup d'anciens instrumens de musique, des manuscrits et des gravures. Voy. la *Collection impériale et royale ambrasienne*, décrite par Aloïs Primisser, conservateur. Vienne, 1819. D-G.

AMBRE (*ambarum*). On dérive ce mot de l'arabe *ambar*. Employé seul, il désignait autrefois l'adipocire ou blanc de baleine (*voy.*); aujourd'hui il n'est plus usité en français, comme il l'est en allemand et dans quelques autres langues. On ajoute toujours une épithète pour faire connaître la substance qu'on veut désigner, comme *ambre blanc*, *gris*, *jaune*, *liquide*, *noir*, etc.

L'AMBRE GRIS est une substance autrefois extrêmement estimée qu'on trouve dans les îles de Sumatra et de Madagascar, et sur la côte de Coromandel, au bord de la mer, en masses plus ou moins volumineuses, de forme irrégulière, d'un gris mêlé de noir et de jaune, se ramollissant à la chaleur de la main, et répandant une odeur suave mais pénétrante.

On a long-temps ignoré la nature de cette substance; mais on pense actuellement que c'est une concrétion, analogue aux calculs biliaires, qui se forme dans les intestins du cachalot (*voy.*).

Les parfumeurs en font un assez grand usage, mais ils y ajoutent presque toujours du musc, parce que son odeur n'est pas très forte. On a cessé de l'employer en médecine, et de croire surtout aux vertus aphrodisiaques qu'on lui avait autrefois attribuées.

L'AMBRE JAUNE ou *succin* est une espèce de gomme qui paraît provenir de quelque arbre résineux et qui après avoir été enfouie sous terre prend des qualités spéciales.

On trouve l'ambre jaune par morceaux à angles obtus, épars sur les bords de la mer, en Prusse, en Sicile, etc.; quelquefois aussi, mais rarement dans le lignite, dans le schiste argileux, dans le calcaire, etc., etc. Sa couleur est un jaune foncé, tirant sur le rouge et sur le brun, ou un jaune clair et blanchâtre. Il est diaphane, quelquefois même très transparent; par le frottement il développe une odeur suave et devient électrique de manière à attirer les corps légers. L'ambre, surtout celui qu'on pêche dans la Baltique, ou qu'on trouve sur ses côtes, était très estimé des anciens; on s'en servait en médecine, et l'on en faisait aussi des amulettes. Les Carthaginois en faisaient déjà le commerce. A Kœnigsberg, à Dantzig, à Catane, à Constantinople et en plusieurs autres endroits, il existe des manufactures où l'on travaille l'ambre; on en fait des boites, des tabatières, des flûtes, des rosaires, des colliers, des becs de pipe, et toute espèce de bijoux, etc., etc. On en extrait aussi l'*acide succinique* et l'*huile de succin*. L'ambre sert également à la préparation des vernis; et seul, ou mêlé avec d'autres substances résineuses et odoriférantes, on en fait de la poudre à parfumer. F. R.

AMBROISE (SAINT). Ambroise, un des grands hommes et des saints du christianisme d'Occident, naquit vers le milieu du IV^e^ siècle, dans le palais de son père, préfet du prétoire de la Gaule méridionale. C'était le temps où la religion chrétienne, maîtresse des ames, s'emparait des lois et du pouvoir. Tendant à devenir l'ame unique de la société romaine, où toute autre force avait péri, elle entourait, pénétrait de toutes parts cette société, lui enlevait ses grands hommes, à mesure qu'ils paraissaient, changeait pour eux le but de l'ambition, la vocation des grands travaux, et mettait insensiblement partout l'église au lieu de l'empire. La lutte intérieure des sectes, les combats de l'arianisme contre la foi de Nicée, n'arrêtaient pas ce mouvement : au contraire, l'esprit religieux grandissait par ses divisions; il ne laissait nulle part hors de soi d'intérêt suffisant pour une ame élevée. Il entraînait dans un des temples rivaux tout homme puissant par la conviction et la parole, et rejetait au second rang les dignités de la politique et de la guerre. Ainsi mourait l'empire, ainsi s'élevait l'église.

Dès lors rien de plus simple et de plus conforme au temps que la destinée d'Ambroise. Sa mère était vouée avec ardeur au culte chrétien; sa sœur avait reçu le voile religieux des mains du pape Libère. Lui-même, pénétré de toutes les idées chrétiennes, sans avoir encore reçu le baptême, les appliquait avec le zèle d'une ame vertueuse à l'administration qui lui fut confiée sous Pétronius Probus, préfet d'Italie et d'Illyrie. Quelques années après, nommé consul par Valentinien, et chargé, à ce titre, du gouvernement de la Ligurie et de la province Emilia, il reçut, en partant, cette instruction : « Allez, et agissez non pas en juge, mais en évêque; c'est-à-dire, modérez la rigueur des lois romaines; point de tortures et de condamnations à mort; soyez indulgent et secourable au peuple. » Que l'on compare ces formes nouvelles de gouvernement à l'idéal même du proconsul romain dans l'*éloge* d'Agricola par Tacite,

et l'on concevra la salutaire modération que la réforme chrétienne imprimait au pouvoir. L'imagination des peuples était frappée de cette influence, dont ils sentaient le bienfait : dès lors rien de merveilleux ni d'étrange dans la manière soudaine dont Ambroise, de préfet, devint évêque.

Milan, capitale de sa province, était divisée entre la foi de Nicée, et le symbole d'Arius. L'archevêque Auxence lui-même favorisait la secte arienne. A sa mort, en 374, les deux partis se disputèrent vivement l'élection. La ville était en feu; on était prêt à se battre dans l'église, où le peuple venait voter, selon l'usage. Ambroise s'y rendit, et d'abord parla comme un magistrat, pour le maintien de l'ordre, et de la paix publique. On lui répond par le cri, *Ambroise évêque*, qu'un enfant, dit-on, prononça le premier. Catholiques, ariens, acharnés l'un contre l'autre, se réunissent dans ce vote par un accord qui parut un miracle. On l'explique sans peine par les vertus d'Ambroise, sa renommée de justice et de douceur; et puis, ce magistrat civil, qui n'était encore que *Cathécumène* et semblait impartial entre les deux sectes, devait être préféré par chacune d'elles.

Ambroise, assez pieux pour être effrayé de l'épiscopat, se refuse aux vœux du peuple, et sort aussitôt de l'église; il retourne à son tribunal; il veut même, par l'emploi d'une sévérité qui ne lui était pas ordinaire, se montrer indigne des fonctions d'évêque. Pour la première fois, il ordonne la torture contre des accusés. Le peuple étonné devine cette ruse d'humilité, et s'écrie en tumulte : Nous prenons ton péché sur nous. Ambroise retourne à sa maison, et, par un nouveau et singulier artifice, il y fait venir des prostituées. Mais le peuple le devine encore, et s'écrie : Nous prenons ton péché sur nous. Enfin il s'échappe dans la nuit, et sort de Milan. On l'y ramène; et il est gardé par le peuple, en attendant un rescrit de l'empereur qui lui permette de quitter sa charge, et d'être ordonné évêque de Milan. Il s'enfuit encore, et se tint caché dans la *villa* d'un clarissime du voisinage. Mais le rescrit impérial arriva; et l'ordre de livrer Ambroise à l'épiscopat fut affiché partout. Il reparut alors, fut baptisé par un évêque catholique, et, huit jours après, consacré sur le siége de Milan. Dès lors, l'arianisme, qui avait à moitié envahi l'Italie du nord, eut un puissant adversaire.

Ambroise ne pouvait hésiter entre les deux symboles. D'une imagination vive et tendre, sa foi trouvait bien plus à se nourrir dans les dogmes mystérieux de Nicée, et l'enthousiasme des Chrysostôme et des Bazile. Ayant disposé de ses biens en faveur de l'église et des pauvres, et s'étant délivré de tout soin, il s'adonna sans relâche à l'étude des lettres sacrées, et aux devoirs de l'épiscopat. Une partie des nuits, il lisait l'Écriture et les Pères; le jour, il était au peuple. Son ministère, selon l'usage de ces premiers temps, était à la fois un infatigable apostolat et une grande *justice de paix*. Il écoutait les plaintes, donnait des conseils, jugeait les différends et les procès, visitait les pauvres et les malades, officiait dans le temple, et, le dimanche, prêchait au peuple la parole divine, qu'il venait d'apprendre. A peine cette vie si obsédée, si laborieuse, lui laissait-elle, dans le jour, peu d'instans pour prendre ses repas, lire quelques pages, et méditer, la porte de sa chambre toujours ouverte. C'est ainsi que l'a vu et que nous le montre Augustin, qui, après avoir erré entre les philosophies et les sectes, charmé par la douce éloquence d'Ambroise, reçut de lui le baptême. Là brille le plus beau modèle de cet épiscopat chrétien, qui fut presque la seule magistrature des temps de barbarie, et qui reparut si sublime dans un François de Salle, un Charles Boromée, un Fénélon.

A l'époque d'Ambroise, dans la faiblesse et les révolutions de l'empire, une grande autorité, même politique, s'attachait à un tel ministère ainsi rempli. Ambroise était le premier nom invoqué par les peuples; on se réfugiait vers lui des bords de la Mauritanie, et des confins de la Thrace mal défendus par l'empereur; il donnait tout, et jusqu'aux vases sacrés de son église, pour soulager les fugitifs et racheter les prisonniers. Bientôt, l'em-

pire d'occident, qui avait passé de Valentinien Ier aux mains de sa veuve l'impératrice Justine et de ses deux fils, est attaqué par une rébellion intérieure. Le jeune empereur Gratien, abandonné de ses troupes, est tué dans Lyon par un général romain, Maxime, Anglais de naissance, qui s'empare des Gaules et menace l'Italie. L'archevêque de Milan part en ambassade, pour détourner ce péril; et, dans une longue négociation, il séduit, il arrête Maxime.

De retour dans l'Italie, qu'il avait préservée de la guerre, saint Ambroise fut en butte à la jalousie, et au zèle sectaire de l'impératrice Justine. L'Occident était loin alors de cette unité de croyance que semblait offrir l'empire d'Orient, sous la forte main et les lois despotiques de Théodose. Le paganisme même y tentait quelques efforts au milieu de Rome. Une disette ayant affligé l'Italie en 383, le sénat, où se conservaient, avec le regret de son pouvoir perdu, les souvenirs de l'ancien culte, prit occasion de ce désastre pour demander la restitution des biens et des honneurs enlevés au sacerdoce païen, et le rétablissement de l'autel de la Victoire dans le Capitole. Ce vœu, que Symmaque, préfet de Rome, appuya de son éloquence, embarrassait la cour de Milan. L'évêque de Rome, Damase, n'y résistait qu'en silence. Ambroise le combattit avec chaleur dans une lettre à Valentinien, et dans une réfutation du mémoire de Symmaque. Les rôles anciens des deux cultes étaient changés dans cette controverse. Symmaque invoquait le principe de tolérance qu'avaient réclamé les chrétiens, et que Constantin et Jovien avaient inscrit dans leurs édits. Ambroise le repoussait comme un sacrilége. Mais il faut l'avouer, le souvenir des persécutions païennes donnait beaucoup de force à ses paroles, lorsqu'il pouvait répondre : « Ils se plaignent « du retranchement de quelques pen- « sions, eux qui n'ont jamais épargné no- « tre sang. » Mais ce qui frappe surtout, c'est l'ardeur de foi et la puissance de progrès qui respirent dans les paroles de saint Ambroise; tandis que celles de Symmaque, dénuées de conviction et d'espérance, ne semblent qu'un pompeux cérémonial, et un vain et dernier combat rendu pour l'honneur des armes. La requête du sénat fut rejetée; et l'écrit de saint Ambroise, admiré dans toute l'Italie, inspira les beaux vers par lesquels le poète Prudence combattit de nouveau l'éloquence de Symmaque.

Cependant la cour de Milan, ou dominée par un zèle de secte, ou redoutant le pouvoir du catholicisme, se montrait toujours favorable aux ariens. Dans la même année qui vit rejeter la requête des païens, l'impératrice Justine promulgua, sous le nom de son fils, un édit de tolérance qui assurait aux ariens le libre exercice de leur culte. Ayant fait nommer un de leurs prêtres évêque de Milan, elle invita saint Ambroise à venir discuter contre lui, devant l'empereur. Ambroise refusa cette épreuve et ce jugement. L'impératrice blessée voulut alors remplacer Ambroise par l'évêque arien, et menaça d'envoyer des troupes, si on lui résistait. Le bruit courut aussitôt que les ariens prenaient de force toutes les églises. La foule catholique se précipita vers la cathédrale, et y resta plusieurs jours et plusieurs nuits en prières. Investi par des troupes dans son église, Ambroise répondit, avec une inflexible fermeté, qu'il n'en sortirait pas volontairement, et que le temple ne pouvait être livré par le prêtre. La cour alors se réduisit à demander que, gardant sa cathédrale, il cédât pour le culte arien une seule des églises du faubourg, la basilique *Portia*. La foule repoussa cette demande par ses cris, et courut défendre la basilique *Portia*. Le lendemain, dimanche des Rameaux, l'impératrice envoya des troupes pour occuper la basilique *Portia*, et y tendre les voiles qui servaient aux ariens. Le peuple résista, déchira les voiles, tandis qu'Ambroise officiait et prêchait dans sa cathédrale. Dans ce désordre, un prêtre arien, sur le point d'être massacré par le peuple, fut sauvé par les efforts d'Ambroise.

Au milieu de la sédition, on continuait de négocier avec l'archevêque, qui répondait toujours que l'empereur n'avait pas de droits sur la maison de Dieu; que, bien loin d'exciter le peuple, il le retenait, et l'exhortait à se défendre par les

larmes et la prière; mais que, si ce peuple entrait une fois en furie, Dieu seul pourrait l'apaiser. L'impératrice alors envoya dans une autre église, nommée la *Vieille-Basilique*, des soldats pour s'en saisir et y tendre le dais impérial. Le peuple courut vers l'évêque, pour lui demander secours; mais il répondit qu'il ne voulait pas faire d'un temple du Seigneur un champ de bataille. Cependant il monta en chaire, et excommunia tous ceux qui avaient exécuté l'ordre de l'empereur, et s'étaient emparés des églises catholiques. Des officiers vinrent s'excuser près d'Ambroise; d'autres allèrent dire à l'empereur qu'ils lui avaient obéi, qu'ils occupaient la basilique, où il les avait envoyés, mais que, s'il se séparait de la religion catholique, ils iraient trouver Ambroise. Abandonné de toutes parts, le jeune Valentinien, sentant avec dépit toute sa faiblesse, s'écria : « Je ne suis donc qu'une ombre d'empereur! et je vois bien que vous me livrerez, les mains liées, à votre évêque, toutes les fois qu'il l'ordonnera. » Puis, ayant consulté avec ses eunuques, il fit demander à Ambroise, par un dernier message, s'il prétendait usurper l'empire en nouveau tyran. Ambroise répondit qu'il avait seulement soutenu les droits de l'église, et qu'il respectait la puissance de l'empereur; que du reste, on n'avait qu'à demander à Maxime si Ambroise était le sauveur ou le tyran de l'empereur Valentinien. L'eunuque, grand-chambellan du palais, fit alors menacer Ambroise d'aller lui couper la tête dans son église : « Nous serons tous deux contens, lui fit répondre l'évêque; j'aurai souffert, ce qui est ordinaire aux évêques, pour la cause de Dieu; et toi, tu auras rempli l'office dont se chargent les eunuques pour complaire aux hommes. » On sent combien cette cour de Milan, lâche, tracassière, avilie par des modes orientales, était faible devant cette hauteur opiniâtre, et cette austère pureté. Elle céda de tous points; et Ambroise demeura triomphant, au milieu de l'enthousiasme et des cantiques du peuple qui posa les armes.

Ces fautes de la cour de Milan appelaient une invasion suspendue depuis trois ans. Maxime, qui s'était arrêté avec dépit en deçà des Alpes, saisit ce nouveau prétexte de plainte, et affecta d'intervenir pour la défense d'Ambroise et de la foi catholique. La cour de Milan trembla, et ne vit d'autre médiateur qu'Ambroise lui-même. L'évêque partit de nouveau pour arrêter Maxime par des négociations; mais, cette fois, il ne réussit pas. Maxime lui refusa toute entrevue particulière, et ne voulut l'écouter que devant son conseil. Il se plaignit à lui d'avoir été trompé la première fois, et comme enchanté par ses belles paroles. « Sans doute, lui ré-
« pondit Ambroise, j'ai défendu les inté-
« rêts d'un prince, mon pupille; j'en tire
« gloire : c'était l'action d'un évêque.
« Mais je n'ai fermé les Alpes à personne,
« et je ne vous ai opposé ni armée, ni
« retranchemens, ni fausses promesses. »
En même temps, il insista pour la durée d'une paix fidèlement gardée par Valentinien. Maxime, dans son prétendu zèle pour la foi, avait alors près de lui des évêques qui s'étaient récemment associés à la condamnation à mort de quelques hérétiques. Ambroise les vit avec horreur, et refusa de communiquer avec eux. Maxime saisit ce prétexte de rejeter toutes les propositions d'Ambroise, et, l'ayant renvoyé, marcha vers l'Italie, abandonnée par Valentinien et sa mère, qui fuyaient en Orient. L'Italie fut rapidement conquise; et bientôt Maxime, qui avait commencé la guerre au nom de la foi catholique, parvenu à Rome, y releva l'autel de la Victoire au nom de la tolérance.

Ambroise, retiré dans son église de Milan, que le vainqueur avait ménagée, ne cessait, par ses lettres, d'appeler Théodose. Ce prince parut, détruisit Maxime, et rendit l'Italie à la famille de Valentinien, ou plutôt à l'église. Ambroise, qui dominait sous des princes faibles, parut grand, même devant Théodose. Lorsque ce prince eut ordonné, de Milan, le massacre de Thessalonique, tout se taisait dans le monde : il n'y avait ni sénat, ni magistrat, ni philosophe qui osât faire un reproche, ou une plainte. Ambroise défendit seul, à haute voix, les droits de l'humanité, et représenta la conscience du genre humain.

Quand il apprit la nouvelle du massa-

cre exécuté, il écrivit d'abord à Théodose une lettre sans faste, mais pleine de force : « Il a été commis, lui disait-il, « dans la ville de Thessalonique, un at- « tentat sans exemple dans l'histoire. Je « n'ai pu le détourner ; mais j'ai dit d'a- « vance combien il était horrible... Dans « la communion d'Ambroise, il n'y a pas « d'absolution pour ce que tu as fait. » Puis, il ajoutait avec une admirable autorité : « Je n'ai contre toi nulle haine; « mais tu me fais éprouver un genre de « terreur. Je n'oserais, en ta présence, « offrir le divin sacrifice : je ne le de- « vrais pas, si tu n'avais versé que le « sang d'un seul homme ; le sang de tant « de victimes innocentes me le permet- « trait-il ? Je t'écris de ma main ces pa- « roles que tu liras seul. »

Ainsi Ambroise voulait d'abord épargner à Théodose l'affront public qu'il lui infligea. C'est mal comprendre cette action que de dire, comme Voltaire, qu'il importait peu d'empêcher, pendant quelques mois, Théodose d'aller s'ennuyer à la grand'messe. Rassuré par ses flatteurs qui croyaient corrompre la religion même aussi facilement qu'une conscience de prince, Théodose, malgré la lettre d'Ambroise, se rendit à l'église avec tout son cortége. Là il fut arrêté sur le seuil par l'archevêque, qui lui reprocha publiquement son crime, et lui demanda s'il oserait étendre ses mains, encore teintes du sang innocent, pour prendre le corps sacré de Jésus-Christ; s'il oserait recevoir cette divine hostie dans la même bouche qui avait ordonné tant de massacres. Théodose, interdit, balbutia l'exemple de David. — « Vous l'avez imité dans « son crime, répliqua l'archevêque ; imi- « tez-le dans sa pénitence. » Théodose, confondu, se retira, et peu de temps après il fit paraître l'édit qui ordonnait une suspension de trente jours entre la date et l'exécution de toute sentence de mort : faible barrière que le pouvoir absolu s'imposait à lui-même! Mais peut-on nier que, dans ces temps de despotisme militaire et de passions violentes, le christianisme n'ait été la sauvegarde du monde, et qu'il n'ait mis peut-être seul une différence entre un Théodose et un Domitien ? Théodose retourna dans l'Orient, et Ambroise reprit sur les affaires d'Italie l'influence qui naissait pour lui des malheurs du temps.

Théodose, en quittant l'Italie, laissait à Valentinien des lois de réaction trop fortes pour sa faiblesse. Par un de ses édits, tout homme qui, après avoir professé le christianisme, revenait au culte païen, était frappé de mort civile. Le nombre de ces consciences mobiles avait été grand sous Maxime; et rien n'était alors plus commun, parmi les dignitaires et les courtisans, qu'un changement de foi qui suivait l'avénement du prince. On s'effraya de le voir recherché et puni. Quelques chefs du parti païen, qui occupaient encore des charges publiques, profitèrent de ce mécontentement. Ils ne disposaient plus du peuple, mais ils pouvaient conspirer. Ils excitèrent l'ambition d'Arbogaste, guerrier d'une tribu franke à la solde de l'empire, devenu comte du palais et général de l'armée des Gaules. Valentinien, qui était venu visiter cette province, ayant osé disgracier Arbogaste au milieu de son armée, hâta sa révolte.

Le jeune empereur pressa aussitôt, par ses lettres, saint Ambroise de venir lui donner le baptême, et d'être médiateur entre lui et le général rebelle. Mais, dans l'intervalle, Valentinien, entouré et trahi de toutes parts, fut assassiné près de Lyon; et le général frank, comme si, satisfait de la vengeance, il eût dédaigné le pouvoir, donna l'empire à un de ses amis, le rhéteur Eugène. Ambroise, arrivé trop tard, pleura Valentinien, lui fit élever un magnifique tombeau, et prononça l'éloge funèbre de ce jeune prince, *dont les jours s'étaient précipités plus vite que les flots du Rhône ;* puis, sans négocier avec les nouveaux maîtres de l'empire, il repartit pour Milan.

Eugène, sous la protection d'Arbogaste, passa les Alpes, annonçant qu'il rétablirait l'autel de la Victoire, et qu'il permettrait l'ancien culte. La conduite d'Ambroise fut remarquable alors : on y sent combien l'église séparait sa cause de celle de toute dynastie. Ambroise ne contesta rien à Eugène, que le droit de rouvrir les temples, et d'autoriser les sacriléges des gentils. « Il est juste, sei- « gneur, que je vous honore, lui écri-

« vait-il; mais honorez celui que vous « voulez faire croire l'auteur de votre « élévation. »

Eugène, qui ne pouvait espérer appui que des païens, les favorisa bientôt sans mesure : tout en faisant profession de la foi chrétienne, il rendit au paganisme ses insignes, ses cérémonies, ses priviléges. Ambroise, alors, rejeta les offrandes que le prince envoyait à l'église de Milan, et le repoussa, non comme usurpateur, mais comme sacrilége.

Le paganisme allait livrer et perdre sa dernière bataille. Théodose, accouru d'Orient, détruisit près d'Aquilée l'armée d'Arbogaste et d'Eugène, dernier camp du polythéisme romain, recruté des païens barbares de Germanie. Le christianisme vit son pouvoir plus que jamais assuré. Eugène et Arbogaste furent mis à mort. Ambroise, félicitant l'empereur d'avoir puni les tyrans, lui donna le conseil d'épargner tous ceux qu'ils avaient entraînés dans leur cause.

Théodose, au comble de la gloire et réunissant les deux moitiés de l'empire, proscrivit par de nouvelles lois tout reste de superstition païenne. L'archevêque de Milan était son principal conseil, ou du moins partageait sa faveur avec le ministre Rufin. Théodose lui recommanda ses deux fils, en les nommant ses héritiers, chacun pour une moitié de l'empire; et, peu de temps après, à l'âge de cinquante ans, tombé malade à Milan, il mourut assisté de ses prières. Ambroise prononça l'éloge funèbre de Théodose devant le cercueil qui, escorté d'une armée victorieuse, allait reporter ses restes inanimés en Orient. Il y parla dignement du prince et de lui-même : « J'ai aimé cet homme, « dit-il, parce qu'il cherchait la répri- « mande, plus que la flatterie. Il a pleuré, « dans l'assemblée des fidèles, le crime « que la méchanceté des autres lui avait « fait commettre. »

Ambroise survécut peu à Théodose, et, comme lui, mourut d'une fin prématurée, à l'âge de 55 ans, l'an 397. Son épiscopat, qui avait constamment effacé celui des évêques de Rome ses contemporains, resta béni par le peuple de Milan et vénéré dans toute l'Italie. Aux ouvrages que nous avons rappelés il faut joindre l'éloge funèbre qu'Ambroise fit de son frère Satyrus; un *hexameron* imité de saint Basile; un traité sur les *devoirs des prêtres*, et divers commentaires. Partout, dans ses écrits, on sent une ame vive et tendre, une grande probité chrétienne, une fermeté singulière; mais on y retrouve aussi la recherche et le génie déclamatoire du temps. Saint Ambroise grandit par l'action : il est alors pur, simple, élevé; mais, comme on l'a dit, son génie est étouffé par son siècle, quand il n'est pas soutenu par sa vertu. V-N.

AMBROISE, archevêque de Moscou.

André Sertis-Kamensky, car tel fut le véritable nom de ce digne prélat, fils d'un Valaque émigré qui remplissait les fonctions d'interprète pour les langues grecque, valaque et turque près de l'ataman des Cosaks de la Petite-Russie, naquit à Néjine, gouv. de Tchernigof, en 1708. Son oncle Kamensky, moine du couvent des Souterrains à Kief, le fit entrer très jeune au séminaire de ce monastère célèbre, après lui avoir fait adopter son nom. Son cours de théologie terminé, André Kamensky alla à Lemberg où florissait alors une académie théologique du rit gréco-russe, et de là à Saint-Pétersbourg. En 1735, il quitta les bancs du séminaire de Saint-Alexandre Nefsky (*voy.*) pour prendre place parmi les maitres, et il contribua beaucoup à perfectionner l'enseignement qu'on y donnait aux jeunes lévites. Quatre ans après, il fut reçu moine, et c'est alors qu'il prit, suivant l'usage constamment suivi, le nom d'*Ambroise* sous lequel l'histoire lui a donné une place distinguée dans ses annales. Apres avoir été quelque temps préfet des études à l'académie de Saint-Alexandre, il passa en qualité d'archimandrite au fameux couvent du Nouveau-Jérusalem à Vosnécensk; et en 1753 il fut sacré évêque, d'abord à Péréïaslavl, puis du diocèse de Kroutitzy, c'est-à-dire des *éminences*, près de Moscou. Promu à la dignité d'archevêque en 1761, il fut préposé à l'église métropolitaine de Moscou qu'il gouverna jusqu'à sa mort. Depuis 1748 il avait été aussi membre du saint-synode. Dans toutes ces fonctions, Am-

broise déploya un grand zèle et des vertus vraiment chrétiennes. On lui doit des établissemens nouveaux, la construction ou l'achèvement de plusieurs monastères et églises, et il signala encore sa bienfaisance comme membre de l'administration de l'hospice des enfans trouvés, à Moscou. Malgré toutes ces occupations, Ambroise trouva le temps de cultiver les lettres et les sciences théologiques : il nous reste de lui, outre un grand nombre de traductions, des sermons et une espèce de liturgie.

Rien n'est plus tragique que la fin de ce vénérable prélat. On sait qu'en 1771 la peste apportée de Bender par les troupes victorieuses de Catherine II, fit d'horribles ravages à Moscou et moissonna, dit-on, jusqu'à cent mille habitans. Le bas peuple, voyant que l'art des médecins ne pouvait rien contre ce fléau, se livra à une exaspération violente, et invoqua avec une ferveur qu'on peut nommer fanatique les secours de la religion. On attribue encore aujourd'hui à l'image de la Vierge dite d'Ibérie (*Iverskaïa Bojémater*), dont la chapelle est entre les deux portes qui, du côté du nord, mènent à la *belle place* (*Krasnaia plochtchad*) située entre la cité et le Kremlin; on lui attribue, disons-nous, le don des cures miraculeuses; et souvent on voit les fidèles se jeter à terre pour qu'elle passe sur eux quand on la porte chez des malades. C'est autour de sa chapelle que se pressait alors toute la population de Moscou qui n'attendait plus son salut que de l'intervention de la *mère de Dieu :* son image fut chargée d'offrandes; les invocations se succédèrent sans relâche, et la foule s'entassait dans l'espace étroit qui se trouvait devant les portes, et qui depuis seulement fut considérablement élargi. On conçoit que les malades étant les plus assidus à ce culte auquel la noblesse même ne resta pas étrangère, la contagion dut se communiquer plus facilement et le mal augmenter de jour en jour. Ambroise, plus éclairé que son troupeau et effrayé du danger dont celui-ci était menacé, osa enlever de nuit la sainte image sans laquelle aujourd'hui même la populace de Moscou ne croirait pas à son salut. Qu'on s'imagine l'étonnement, le désespoir du peuple quand le lendemain il ne trouva plus son *palladium.* L'archevêque fut aussitôt accusé de sacrilége et d'inhumanité : on entra en fureur contre lui, et la foule se dirigea vers sa demeure. Ambroise s'était retiré au monastère de la *Vierge du Don*, situé en dehors de la capitale : la populace s'y précipita, et, trouvant les portes fermées, viola cet asile en les enfonçant. Alors l'archevêque se cacha dans le sanctuaire de l'église où les prêtres seuls ont le droit d'entrer; mais un enfant montra le chemin aux furieux que cette fois leur superstition même ne put arrêter. Ils le trouvèrent en oraison au pied de l'autel, le saisirent, le traînèrent à la porte du temple où ils allaient l'égorger, quand le prélat les supplia de lui laisser le temps de communier encore une fois, afin de se préparer à paraître devant l'Éternel. Les tigres ne purent lui refuser cette prière : ils restèrent tranquilles témoins de la cérémonie; mais à peine fut-elle achevée qu'ils l'entraînèrent hors de l'église et le massacrèrent impitoyablement. Quand la garde survint enfin, Ambroise n'existait plus : sa mort arriva le 16 septembre 1771. Les principaux coupables furent arrêtés et empalés vifs. S.

AMBROISIE (ἀμβροσία, scil. τροφὴ) nourriture des immortels, ou rendant immortel. L'ambroisie donnant l'immortalité à quiconque en goûtait, elle était refusée aux humains; *Odyss.* V. 93. Rien n'est plus confus que ce que les anciens disent de l'ambroisie. Les uns, comme Sappho et Alcman, la regardant comme liquide, en font un breuvage délicieux; les autres, à l'exemple d'Homère et de Pindare, imaginent que c'était un aliment solide; d'autres encore, et cette opinion appartient également à Homère (*Il.* XIV, 170), nomment ainsi l'huile dont les dieux se servent pour oindre leur corps, et en général toute essence, tout liquide fortifiant le corps ou rafraîchissant le sang. Comme le nectar, l'ambroisie était d'une saveur exquise et répandait le parfum le plus délicieux (*voy.* NECTAR). Pour donner l'immortalité à Achille, Thétis répandit sur lui de l'*ambroisie.* S.

AMBROISIEN, *voy.* AMBROSIEN.

AMBRONS. Ce peuple d'origine gau-

loise, allié des Cimbres et des Teutons, passa de bonne heure en Italie où il forma des établissemens au nord et au sud du Pô. Les Ligures même passaient pour être originairement des Ambrons. Vers la fin du second siècle avant Jésus-Christ, de nouvelles masses d'Ambrons s'élancèrent vers l'Italie avec les Cimbres, et battirent les généraux romains Manlius et Cépion. Mais ils furent exterminés eux-mêmes par Marius, à la bataille d'Aix. VAL. P.

AMBROSIEN (CHANT ET RIT). Lorsque saint Ambroise (*v.*) monta sur le siége épiscopal de Milan, en 374, il y avait incontestablement dans cette église un *ordre* provenant d'un de ses prédécesseurs, pour célébrer les saints mystères et administrer les sacremens. Mais les cérémonies en étaient simples, sans fixité, conformes en un mot à l'état d'humilité des chrétiens et à l'esprit qui les animait. Quelques-unes des parties de la liturgie n'étaient peut-être pas encore écrites, et certainement elles n'étaient pas toutes recueillies. Saint Ambroise leur donna la forme, la splendeur qui leur convenaient. Il organisa la liturgie dans le diocèse de Milan et dans la Ligurie, et en fit un tout complet. Il composa des messes pour chaque circonstance, un grand nombre de préfaces où l'on voit en peu de mots les sujets des mystères et les actions des saints, beaucoup d'hymnes et d'autres prières. Il fit tous les changemens, toutes les additions qu'il jugea utiles pour ranimer la piété des fidèles.

Quant à la psalmodie, il est constant qu'il établit en 386, pendant la persécution de l'impératrice Justine, le chant alternatif des psaumes, à l'imitation des églises orientales, et que, de Milan, il passa dans tout l'Occident, dont quelques contrées le possédaient encore dans le XII^e^ siècle, comme il l'avait noté, au rapport de deux chanoines de Ratisbonne. C'est saint Ambroise lui-même qui nous apprend cette institution dans sa *Lettre* à sa sœur Marcelline. Nous le voyons aussi dans sa *Vie*, écrite par Paulin, et dans les *Confessions* de saint Augustin.

Au temps de saint Grégoire-le-Grand, ou peu après, l'église de Milan emprunta différentes choses au rit grégorien, et l'église de Rome, à son tour, fit des emprunts au rit ambrosien. A dater de cette époque, on prétend que le rit ambrosien a été constamment en vigueur et n'a subi aucun changement notable, par respect pour le nom de saint Ambroise.

Cependant on ne peut pas dire que le rit ambrosien n'ait jamais été menacé de destruction. Il le fut, 1° au commencement du IX^e^ siècle par Charlemagne qui, déterminé à l'instigation d'Adrien I^er^ à abolir tout rit différent du rit romain, ainsi que le promettaient les évêques occidentaux à leur sacre, fit main basse sur tous les livres du rit ambrosien qu'il put se procurer, et les condamna au feu. Il ne se sauva du bûcher, dit Landulfe, qu'un seul exemplaire du *Missel*, sur lequel tous ont été copiés depuis; quant au *Manuel*, il fut rétabli sous la dictée des prêtres et des clercs de Milan, *avec l'aide de Dieu.* D'autres historiens racontent autrement cet événement et ne manquent pas de faire intervenir le ciel pour la conservation du rit ambrosien. 2° En 1060 par Nicolas II, qui avait déclaré une guerre implacable au rit mozarabe, et qui se proposait bien de ne pas épargner le rit ambrosien, si la mort n'eût arrêté ses coups. 3° Vers le milieu du XV^e^ siècle, sous Eugène IV, par le cardinal Branda de Castiglione, dont le projet échoua pareillement contre la fermeté du clergé et du peuple de Milan.

A la fin de ce siècle, c'est-à-dire en 1497, le pape Alexandre VI déclara par une bulle, insérée dans le tome IV de l'*Italia sacra* d'Ughelli, que les Milanais continueraient toujours de faire l'office ambrosien comme ils avaient fait jusqu'alors, et qu'ils ne changeraient rien ni dans les messes, ni dans les cérémonies, ni dans le chant, ni dans les offices du jour et de la nuit. Deux ans après (1499) parut la seconde édition du missel ambrosien; la première avait paru en 1482. Saint Charles Borromée en publia deux, une en 1548 et l'autre en 1560. Le cardinal Frédéric Borromée en donna une en 1609. Il y en a une du cardinal Monti en 1640, une de 1669, et une du cardinal Puteobonelli de 1783. Les rituels, les bréviaires et les autres livres liturgiques ont été imprimés plusieurs fois. J. L.

AMBROSIENNE (LA BIBLIOTHÈQUE), à Milan, fut fondée au commencement du XVII^e^ siècle par le cardinal Frédéric Borromée (*voy.*), qui, étant grand ami des lettres, avait fait acheter partout des manuscrits et des livres instructifs. Elle se composa d'abord de 15,000 manuscrits et de 35,000 volumes imprimés. L'intention du fondateur était de joindre à cette bibliothèque un collége pour seize savans qui devaient s'y livrer aux travaux littéraires et porter le titre de docteurs de la bibliothèque ambrosienne, nommée ainsi en l'honneur de saint Ambroise (*voy.*), patron de Milan; mais ce projet n'a pu s'exécuter qu'en partie : au lieu de seize docteurs il n'y en a que deux; ils portent une médaille d'or avec cette inscription : *Singuli singula*, qui probablement doit leur rappeler l'obligation de s'occuper chacun d'un travail spécial. C'est dans cette collection que l'abbé Mai (*voy.* MAJO) a fait ses premières découvertes de fragmens d'auteurs grecs et latins, parmi les manuscrits *palimpsestes* (*voy.*). Depuis la fondation, le nombre des volumes imprimés a été presque doublé; les manuscrits contiennent beaucoup d'ouvrages précieux. Auprès de la bibliothèque on voit une galerie d'objets d'art, tels que des tableaux, des plâtres, les études de Léonard de Vinci, etc. *C. L.*

AMBULANCE. On appelle ainsi un établissement temporaire et mobile, formé sur le champ de bataille, et dans lequel on administre aux blessés les premiers secours que leur état peut réclamer. C'est dans ce sens qu'on dit *porter un blessé à l'ambulance;* mais dans une plus large acception ce mot exprime l'ensemble des moyens personnels et matériels destinés à remédier aux accidens inséparables du combat. L'on trouve dans les auteurs anciens des traces de quelques institutions destinées à assurer aux blessés un soulagement immédiat; mais il faut arriver aux temps modernes (à Henri IV, 1597) avant de voir des dispositions régulières et méthodiques propres à produire ce résultat.

De nos jours, le service de santé militaire est organisé de telle sorte qu'avant le combat tout est préparé pour que le soldat blessé reçoive une assistance prompte et efficace, et l'on ne compte plus, comme on le faisait jadis, sur les ressources que peuvent fournir les réquisitions, les hasards du voisinage, ressources qui sont trop souvent en défaut. Aussi dès l'entrée en campagne une armée doit-elle être abondamment pourvue de tout ce qui est nécessaire au service des ambulances, et être par conséquent en état de se suffire à elle-même.

On divise les ambulances en *légères* ou *volantes*, ce sont celles qui méritent expressément ce nom, et qui, placées près du lieu du combat, reçoivent les blessés, et satisfont immédiatement à leurs besoins les plus pressans; et en ambulances *de réserve* qui, restant sur les derrières, approvisionnent les autres, et fournissent les moyens d'établir les hôpitaux temporaires, etc.

L'approvisionnement des ambulances doit se composer de linge disposé en compresses, en bandes et en bandages de toute espèce; de charpie, d'emplâtres agglutinatifs; d'éponges, de fil, de bougie pour s'éclairer, d'attelles, d'appareils tout préparés; d'une caisse d'instrumens de chirurgie, d'une autre caisse contenant les médicamens les plus indispensables; des vases pour donner à boire aux blessés, et pour recevoir les liquides destinés aux pansemens. Ces divers objets sont transportés sur des fourgons, sur de légers caissons et, dans les endroits où les voitures ne pourraient pas pénétrer, sur des chevaux de bât; leur quantité doit être proportionnée à la force de la division à laquelle l'ambulance est destinée. On compte en règle générale que le nombre des blessés sera du cinquième ou du quart des combattans.

Le personnel des ambulances se compose d'officiers de santé de tous les grades et de personnes appartenant à l'administration des hôpitaux militaires. Depuis quelques années on a créé en France des *compagnies d'ambulance* qui sont organisées sur le même pied que le reste de l'armée; les soldats sont infirmiers, les sous-officiers et officiers remplissent les fonctions d'infirmier-major, de commis de première et seconde classe, enfin d'officiers comptables et de directeurs.

Cette organisation est infiniment préférable à celle des infirmiers engagés pour la campagne.

Le service de santé se compose d'un chirurgien-major, d'un ou deux aides-majors et de six à huit sous-aides; de plus, d'un ou deux médecins et d'autant de pharmaciens. Les officiers de santé des régimens se joignent presque toujours aux ambulances au moment des batailles, pour rejoindre ensuite le corps auquel ils sont attachés, lequel est aussi pourvu d'un petit appareil d'ambulance, porté sur un cheval de bât et destiné à fournir les premiers secours lorsque le régiment se trouve isolé. Les officiers de santé doivent être montés, pour se transporter rapidement partout où leur présence est nécessaire. Depuis les nouvelles mesures proposées par MM. Percy et Larrey, ils accompagnent les troupes jusque dans la mêlée, et relèvent les blessés sur le lieu même où la blessure les a atteints.

Tel est le service des ambulances actuellement établi en France. Une longue expérience de la guerre l'a rendu digne de servir de modèle. La célérité avec laquelle les secours sont administrés est admirable et diminue considérablement les chances funestes de la guerre.

Lorsqu'un corps de troupes plus ou moins considérable est prêt à combattre, on doit disposer les ambulances dans les points le plus rapprochés possible de la ligne de bataille, et cependant à couvert du feu de l'ennemi, pourvu d'eau, de paille pour déposer les blessés, et même, quand les localités le permettent, d'abris pour les mettre à couvert. Les chefs de corps seront instruits de la situation des ambulances pour y diriger à mesure les victimes de la guerre.

Alors les blessés sont amenés en ce lieu par leurs camarades, ou par les soldats infirmiers. On procède à l'extraction des balles et autres projectiles; on pratique des débridemens, des sutures, des amputations, suivant le besoin; on réunit les plaies d'armes blanches. Ceux qui n'ont que des blessures peu considérables et qui peuvent marcher sans inconvénient sont envoyés à pied en lieu sûr ou dans un hôpital. Ceux au contraire qui ont reçu des blessures graves ou subi de grandes opérations sont transportés sur des brancards, des fourgons d'ambulance ou tel autre moyen dont on peut disposer. On administre à ceux qui en ont besoin du vin, du bouillon, des médicamens divers, suivant leur situation. Ce qui vient d'être dit pour les ambulances est toujours semblable, quelle que soit leur étendue. On a renoncé à l'usage de secourir les blessés sur le champ de bataille et en quelque sorte au moment même de leur chute. Cette manière de procéder, dictée par un généreux enthousiasme, est effectivement moins prompte et moins salutaire que celle dont il vient d'être question : en isolant les officiers de santé les uns des autres et en partageant les ressources, elle s'opposait à ce qu'on pût faire autre chose que des pansemens de peu d'importance, outre qu'elle avait l'inconvénient d'exposer les chirurgiens dont la conservation est si importante pour le salut de la troupe.

L'ambulance étant un établissement temporaire de sa nature, on l'évacue à chaque instant sur les derrières de l'armée. Mais quand les transports ne peuvent pas être opérés à temps, on laisse un certain nombre de chirurgiens pour garder les blessés et leur donner les secours de l'art. Cette honorable mission est souvent entourée de dangers, et souvent ceux qui l'ont reçue ont perdu la vie ou la liberté. Au reste, entre les nations civilisées, les hôpitaux et les ambulances sont presque toujours respectés. F. R.

AMBURBALES, fêtes religieuses des Romains, consistant dans des processions solennelles faites autour de la ville, dans l'intention de détourner par-là quelque calamité ou fléau dont elle était menacée ou accablée, tel qu'une guerre, une disette, une maladie contagieuse. Les grands-prêtres, les vestales, les augures, etc., enfin tous les fonctionnaires de la classe sacerdotale y assistaient : on promenait les victimes qu'on se proposait d'immoler pour le sacrifice solennel. On sait que les amburbales des Romains ont passé dans le culte catholique, et qu'au moyen-âge surtout on faisait des processions autour des villes assiégées ou en proie à quelque autre danger imminent. (*V.* AMBARVALES). D-G.

AMCHASPANDS ou AMHOUSPANDS, les sages immortels. On nomme ainsi dans le Zend (*voy.*) les sept principaux génies adorés par les Parses (*voy.*), génies de lumière et de vertu appartenant aux clartés célestes, au royaume des esprits purs et parfaits. Quelquefois on a porté leur nombre à trente-trois, mais en y comprenant les *dzeds*, ou génies d'un ordre inférieur, ministres de leurs volontés. Tout le bien émane d'eux : créateur du ciel et de la terre avec tout ce qu'ils renferment d'êtres purs, ils veillent aussi à leur conservation. Le premier et le plus parfait des *amchaspands* est *Ormouzd* (*voy.*), auquel les autres sont subordonnés : de son côté *Ahriman* (*voy.*) est à la tête des *erzdews* ou mauvais génies qui, également au nombre de sept, luttent continuellement contre les *amchaspands* pour faire triompher les ténèbres et le mal du règne des lumières. Les sept planètes connues des anciens ont sans doute donné lieu à la croyance aux sept amchaspands, et ce nombre réputé sacré a aussi été introduit par les Perses dans les affaires séculières : divisée en sept grandes provinces, la monarchie était gouvernée par sept vice-rois qui avaient le droit de porter une couronne, et que l'on a cru reconnaître dans les sept seigneurs qui, suivant Hérodote (III, 70), ont mis fin au règne des mages. S.

AME. L'ame est le principe de vie qui, allié à la matière, forme l'individu, l'être doué de connaissance et de sentiment. Cette définition paraîtra insuffisante ; mais il est de l'essence de l'ame d'échapper à toute tentative d'en étudier la nature, et de ne point se prêter à des formes de langage, la plupart empruntées aux objets du monde extérieur, et tombant sous les sens ; objets avec lesquels elle n'a rien de commun, et qui sont les seuls pourtant dont nous ayons des notions exactes, complètes, positives.

Quel est-il ce principe de vie, ce souffle divin élevant les êtres qui en sont animés bien au-dessus de la nature matérielle, organique ou inorganique ? Le mot d'ame, dérivé du latin *anima*, auquel répond encore le mot grec ἄνεμος, semble le désigner comme identique ou analogue à la respiration, comme étant d'une nature aérienne, comme une haleine que le créateur aurait pour ainsi dire « soufflée dans les narines » (*Gen.*, II, 7) des humains ; et cette idée a également présidé à la formation des noms par lesquels l'ame est désignée dans toutes sortes de langues, comme elle est textuellement exprimée dans le chant sublime qui, placé en tête des livres de Moïse, nous décrit l'origine de toutes choses. Les mots hébreux *néfèche et rouach* signifient vent, haleine, respiration, comme les mots latins *spiritus* et *animus*, comme les mots grecs ἄνεμος et ψυχή, comme les mots russes *doucha* et *doukh*, comme le mot allemand *geist*, dérivé du verbe autrefois usité de *geisten*, souffler. Prise au figuré, cette manière surtout biblique d'envisager l'ame, établit une distinction nette entre le corps grossier et matériel et entre l'essence subtile et éthérée dont il tient la vie et le mouvement spontané ; mais loin de résoudre le problème, elle élude, au contraire, toute explication ultérieure ; car tous les êtres doués d'une ame ont la connaissance et le sentiment ; mais l'haleine, mais la respiration, ne donnent point ces facultés et ne sauraient constituer la substance. Or l'ame est évidemment une substance, un être existant pour lui-même, et non une partie séparée d'un tout dont elle dépendrait. Elle a le sentiment, la conscience d'elle-même, et ce sentiment, rien ne saurait le lui rendre suspect, tant il est enraciné en elle et inhérent à sa nature. Au bout d'un certain temps, de dix ans par exemple, le corps matériel de l'homme est complètement renouvelé, aucune des parties formant primitivement notre nature physique ne subsiste plus ; et néanmoins notre sentiment du *moi*, la conscience que nous avons de notre existence individuelle et particulière, est restée la même, et il est évident pour nous que jamais ce sentiment ne s'est attaché au corps, qu'il s'applique, au contraire, à une tout autre partie de notre être, partie que la mutilation même et le dépérissement du corps ne sauraient altérer. Expliquer l'ame par un mécanisme corporel, par une espèce de rouage auquel obéiraient tous les membres du corps, c'est tomber dans un *matérialisme* (*voy.* ce mot)

grossier, qui suppose à la matière une puissance et des facultés que l'analogie ne nous fait point reconnaître ailleurs, et qui tranche la question au lieu de la résoudre. Le sentiment, la connaissance, la volonté n'appartiennent pas à la partie matérielle de notre être, bien que celle-ci leur prête des organes; d'ailleurs un mécanisme si ingénieux, si durable, supposerait toujours un artiste, un créateur qui semblerait mal employer son temps en ne formant que des automates périssables et se succédant les uns aux autres, comme au théâtre les décorations succèdent aux décorations. C'est un matérialisme non moins réel, quoique plus *subtil*, qui fait de l'ame une essence analogue à l'air, au feu, ou un assemblage de parcelles réunies au hasard, un composé d'atômes (*voy.*), quelque déliés qu'on les suppose. L'idée invariable du *moi*, d'une existence intime placée en dehors des accidens de la matière, sa nécessité, son indivisibilité, ne peuvent provenir que d'une substance réelle, différente du corps, supérieure au corps et même indépendante de lui. L'ame est ce moi : c'est la source de la pensée, du sentiment et de la volonté, le siége et la condition de la raison que pourtant elle ne possède pas toujours, la force primordiale qui communique la vie à la chair et aux os, et qui les met en contact avec le monde extérieur sensuel, comme ses facultés les plus intimes la mettent elle-même en rapport avec un monde spirituel, encore qu'elle n'en ait qu'un vague pressentiment.

Quelques philosophes contraires au matérialisme ont vu dans cette substance, ou une émanation de Dieu, ou une fraction même de la divinité; Spinoza a rendu plus conséquente avec elle-même cette opinion soutenue déjà par les *gnostiques* (*voy.* ce mot), en se figurant Dieu comme le principe universel de la vie, existant partout et pourtant nulle part en particulier, fractionné de mille manières différentes et formant en un mot cette *ame universelle* dont celle de l'homme ne serait qu'une émanation partielle destinée à rentrer au foyer commun, à s'engloutir finalement dans ce tout dont elle ne s'est point absolument détachée en revêtant une forme corporelle. Cette opinion embrassée par un grand nombre de bons esprits détruit cependant l'idée de la substantialité de l'ame, et donne lieu à mille doutes sur le but de ces incarnations multiples de l'essence divine. D'autres penseurs, isolant l'ame de Dieu auquel ils n'en accordèrent pas toujours la création, l'ont crue préexistante au corps qu'elle a dû revêtir dans ce monde, l'assujétissant même après la mort à une migration qui, par mesure de purification, la ferait passer, durant des siècles, d'un corps animal dans l'autre, et animer tour à tour l'homme, le singe et l'hyène. En rejetant une *métempsycose* (*voy.* ce mot) qui ne s'accorde pas avec la haute destination de l'homme et avec sa marche progressive vers la perfection, on peut ne point rejeter une préexistence qui après tout serait possible, bien que l'ame n'en ait conservé aucun souvenir, et qu'en conséquence elle eût été entièrement perdue pour elle. Si après cela on élève la question de savoir quand l'ame se réunit au corps, si c'est au moment de la conception ou à celui de la naissance; si elle le fait spontanément ou par une intervention divine, si elle existait ailleurs avant d'entrer en contact avec la matière ou si sa création est simultanée avec celle du corps, il faut répondre que ce sont là de ces problèmes dont la raison ne trouve pas la solution et pour lesquels l'expérience n'offre point d'analogies, problèmes d'ailleurs d'une importance médiocre, puisque leur solution, si elle était possible, ne changerait rien ni à nos devoirs, ni au but vers lequel nous tendons. Ce but est une perfection vers laquelle nous nous sentons poussés sans qu'il nous paraisse possible d'y atteindre ici-bas; une continuité d'existence franchissant la tombe et nous assurant ailleurs une juste compensation que vainement nous avions espérée de ce monde; un résultat, un fruit, une récompense des peines que la loi morale et divine nous a imposées pendant toute une vie que des ennuis sans nombre et des mécomptes de toute espèce nous feraient trouver insipide, insoutenable, indigne de l'amour, principal caractère de l'auteur de toutes choses. L'espérance

de *l'immortalité* (*voy.* ce mot) de notre ame, conséquence de son immatérialité, est un besoin de la raison, comme elle est une consolation pour le cœur : les intelligences ne sauraient périr, sous peine d'avoir été sans but comme sans mérite.

S'il est difficile de définir l'ame et d'en déterminer l'origine, il l'est bien plus encore de lui assigner un siége où elle réside et d'où parte son action. Cet examen d'ailleurs auquel se sont livrés des philosophes d'une haute réputation ne nous paraît avoir ni une utilité réelle, ni même un motif plausible : car, l'immatérialité de l'ame une fois admise, il serait puéril de circonscrire cette dernière dans un espace quelconque ou de lui assigner une résidence fixe. Une substance spirituelle n'a rien de commun ni avec le temps, ni avec l'espace, mesures de durée et d'étendue qui n'ont d'application qu'au monde matériel; qu'il nous suffise de savoir que l'ame tient au corps, qu'elle l'anime, qu'elle en vivifie toutes les parties, qu'elle préside à tous ses mouvemens. Que ce soit dans le sang ou dans le cœur, dans le cerveau en général ou dans le corps calleux ou le cervelet en particulier, qu'elle a son siége, peu nous importe : seulement on peut dire que son organe le plus intime, le plus immédiat, semble être le cerveau proprement dit, la partie du tissu cérébral où les principaux nerfs, les plus actifs, les plus sensibles, viennent aboutir. Or, les nerfs sont incontestablement pour l'ame des moyens de communication avec le monde extérieur; c'est par eux qu'elle reçoit les impressions du dehors, et c'est encore sur les nerfs qu'elle agit lorsqu'elle veut produire elle-même une modification au dehors d'elle. Une partie même des facultés que l'on attribue à l'ame, la mémoire par exemple, semble essentiellement résider dans ces organes, et les cinq sens s'y rattachent comme à leurs véhicules nécessaires. Cependant, sans l'ame, les sens ne sont rien; c'est elle qui est sensible, et les organes extérieurs ne servent qu'à lui transmettre les sensations, soit qu'elle les reçoive passivement ou qu'elle les recherche elle-même. Attribuer tout aux nerfs, c'est retomber dans le matérialisme, système décourageant pour notre espèce, puisqu'il lui conteste son rang élevé dans la hiérarchie des êtres, puisqu'il offense sa dignité et qu'il lui ravit son avenir. Il serait intéressant de connaître le point de contact qui doit exister entre l'ame et ses organes : l'on voit bien que les sens lui amènent des perceptions, mais comment s'en saisit-elle, par quelle voie, où et comment l'essence spirituelle vient-elle toucher à la matière? C'est là une question fondamentale que toutes les hypothèses n'ont point encore éclaircie.

L'ame est une substance simple et partant indivisible, ce qui déjà prouverait son immatérialité; car la matière se laisse diviser. En analysant son action, on peut rapporter celle-ci à différentes facultés qu'on nomme *sensibilité*, *intelligence*, *volonté*; mais ces mots ne disent autre chose, sinon l'ame susceptible d'être impressionnée, ou de se représenter des objets, ou de se déterminer pour ou contre un objet. Ces trois facultés semblent appartenir à l'ame en général, et en constituer en quelque sorte la nature. Mais il est une autre faculté, celle des abstractions, la faculté de reconnaître le bien et le mal, les causes des effets, et la cause première du monde extérieur, je veux dire la *raison* (*voy.* ce mot), qui ne paraît pas aussi nécessairement inhérent à l'essence spirituelle qu'on nomme *ame*.

Ceci nous mène à la question de savoir si les bêtes ont une ame, question agitée et résolue en divers sens par les philosophes anciens, et par les modernes surtout depuis Descartes. Non, les animaux ne sont pas plus que l'homme des automates : ils sont sensibles, ils élaborent des idées (car ils rêvent par exemple), et ils se déterminent spontanément : c'est dire qu'ils ont une nature indépendante de la matière, car la matière seule n'a ni sensations, ni idées, ni volontés; c'est avouer qu'ils ont une ame. Mais cette ame doit être bien plus étroite que l'ame humaine, ou au moins l'imperfection des organes de la bête n'en permet le développement que jusqu'à un point extrêmement limité. L'expérience prouve suffisamment que la bête ne distingue pas le bien et le mal, que toutes les idées abstraites lui restent éternelle-

ment étrangères, qu'elle ne connaît ni ne se soucie de son créateur, qu'elle ne prévoit ni ne désire l'avenir. En conclue-ra-t-on que la vie de l'animal se consomme tout entière dans la vie actuelle? Il y aurait de la hardiesse à défendre cette conséquence; mais l'immortalité de l'ame des bêtes n'est pas mieux prouvée pour cela, et tout ce qu'on peut dire en sa faveur c'est que la matière seule est périssable, et que des intelligences même bornées portent en elle la promesse de la durée, même alors qu'elles n'en ont ni le pressentiment ni le besoin.

L'ame forme l'objet d'une science philosophique particulière qui en porte le nom, mais dérivé du grec. La *psychologie* (*voy.* ce mot) est la science qui s'occupe de l'ame, qui en étudie les manifestations, qui en établit les faculés, et qui s'applique à en deviner l'essence. J. H. S.

AME (*Maladies de l'*), *voy.* FOLIE.

AMES (*Transmigration des*), *voy.* MÉTEMPSYCOSE.

AMES, *voy.* VENDEURS D'AMES.

AMÉDÉE. Neuf princes de la maison de Savoie, les premiers comtes, les autres ducs de Savoie, ont porté ce nom ou celui d'*Amé*, suivant une autre orthographe, de 1030 à 1323. On trouvera les détails les plus essentiels qui les concernent ainsi que les ducs et les rois du nom de *Victor-Amédée*, à l'article SAVOIE (*maison de*). Cependant l'un d'entre eux, qui fut un des princes les plus vaillans et les plus respectés de son temps, mérite un article à part.

AMÉDÉE-LE-GRAND, le cinquième du nom, doit être regardé comme le fondateur de la dynastie de la maison de Savoie qui a régné jusqu'à la mort du roi Charles-Félix, remplacé aujourd'hui sur le trône par un prince de Savoie-Carignan. Outre le comté de Savoie et de Maurienne, le duché de Chablais et d'Aoste, les seigneuries de Bresse et d'Ivrée, il comptait parmi ses domaines le Piémont qui en fut distrait sous lui, et portait encore le titre de margrave d'Italie et de prince du Saint-Empire romain. Le droit de succession n'étant point encore bien réglé à cette époque dans la maison de Savoie, il dut à son mérite d'occuper et de transmettre à ses descendans un trône jusque là l'apanage de la branche aînée de cette maison.

Né au Bourget en 1249, il perdit de bonne heure son père Thomas II, et fut élevé avec soin sous la direction de son oncle Philippe de Savoie, archevêque de Lyon. Un autre de ses oncles, Philippe, comte régnant, lui témoigna bientôt une grande affection, l'employa dans des gouvernemens importans, et finit par le désigner comme son successeur. Cet héritage (1285) lui fut contesté dans la suite : pour échapper à la guerre civile, Amédée céda à son neveu Philippe Turin et le Piémont qui ne fut de nouveau réuni aux domaines de la maison de Savoie qu'en 1418. Les possessions nombreuses que réunissait Amédée, et l'influence qu'il avait acquise par sa conduite sage et mesurée, suscitèrent contre lui le duc de Genevois et le dauphin de Vienne, rivaux des princes de sa maison. Il remporta l'avantage sur eux et fit avec succès la guerre au marquis de Montferrat et à celui de Saluces. Il se mêla successivement de toutes les dissensions qui s'élevaient sur ses frontières, et s'en tira toujours avec bonheur. Il soutint le roi de France dans ses démêlés avec les Flamands, et fit accepter sa médiation à Édouard I^er^ d'Angleterre et à Philippe-le-Bel, lorsqu'ils étaient en présence dans la Flandre. Comblé d'honneurs à la cour du dernier, il obtint aussi de grands avantages de l'empereur qui en 1313 l'investit, lui et sa descendance, du comté d'Asti en Piémont, et du vicariat de l'Empire en Italie. Après de nouvelles victoires remportées sur le duc de Genevois et le dauphin de Vienne, Amédée se rendit à Avignon dans le dessein d'engager le pape Jean XXII à faire prêcher une croisade contre les Turcs pour soutenir l'empereur Andronic qui avait épousé Anne de Savoie, fille d'Amédée, croisade qu'il aurait sans doute lui-même commandée. Mais il mourut pendant les négociations, le 16 octobre 1323, à l'âge de 74 ans, laissant une grande réputation de sagesse, de valeur et de talens militaires, qualités auxquelles il dut d'être regretté par les princes étrangers autant que par son peuple. J. H. S.

AMEILHON (Hubert-Pascal), savant littérateur, naquit à Paris en 1730. Après d'excellentes études, il se consacra spécialement à des recherches sur l'histoire et la littérature des anciens. Il réunissait toutes les qualités nécessaires pour ce genre de travail, l'amour de l'étude, une patience infatigable et un goût éclairé. Il débuta dans la carrière littéraire par une *Histoire du commerce et de la navigation des Égyptiens, sous le règne des Ptolémées*, Paris, 1766, in-12, ouvrage qui fut couronné par l'académie des inscriptions et le fit admettre dans le sein de cette savante compagnie. Après la mort de Le Beau, Ameilhon fut le continuateur de l'*Histoire du Bas-Empire*, ouvrage qui fut bientôt éclipsé par celui de Gibbon, mais qui est loin de mériter l'oubli dans lequel il est tombé. A l'époque de la révolution, Ameilhon, qui était bibliothécaire de la ville de Paris, fut appelé à remplir les fonctions de conservateur des dépôts littéraires formés dans cette ville, et contribua efficacement, pendant plusieurs années, à y établir de l'ordre et à en prévenir la dilapidation. Au milieu de ces travaux, il a publié une foule de mémoires estimés sur les mœurs et les arts des peuples de l'antiquité; ils sont imprimés dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, dans celui de l'Institut, dans le *Journal des savans*, le *Journal de Verdun*, etc. Nous citerons encore de lui les *Éclaircissemens sur l'inscription trouvée à Rosette*, Paris, 1803, qu'il présenta à Bonaparte au nom de l'Institut. Ce laborieux et savant littérateur est mort en 1811, occupant la place de chef de la bibliothèque de l'Arsenal. G-N.

AMELOT DE LA HOUSSAYE (Ab.-Nicolas), né à Orléans en 1634, fut d'abord secrétaire d'ambassade, et se consacra ensuite à l'étude de l'histoire, de la morale et de la philosophie. Il publia de nombreux et importans ouvrages; mais ces travaux n'auraient point suffi pour le sauver de l'indigence, si la main d'un ami ne l'eût point secouru. Il mourut à Paris en 1706. On reproche à son style de la dureté; mais son exactitude dans les faits et la solidité de son jugement font pardonner ce défaut. Les principaux ouvrages d'Amelot sont : *Histoire du gouvernement de Venise*, etc., Amsterdam, 1705, 3 vol. in-12. Cet ouvrage qui, pour la première fois, donnait une idée du gouvernement de Venise, devint l'objet de réclamations de la part du sénat auprès de la cour de France. On dit même que l'auteur fut enfermé à la Bastille. — *Histoire du Concile de Trente*, de Fra Paolo Sarpi, traduite par le sieur de la Mothe Josseval. Amelot, qui se cache ici sous ce dernier nom, a fait sa traduction, non sur l'original italien, mais sur la version latine peu fidèle de Newton; aussi cette traduction est-elle bien inférieure à celle du père Le Courrayer. — *Le Prince* de Nicolas Machiavel, traduit de l'italien, avec des remarques, 1683, et 1686, in-12. Pour justifier Machiavel, Amelot prétend que son ouvrage n'est qu'une satire de la politique italienne du temps. Les *Annales de Tacite*, trad. du latin, avec des notes politiques et historiques, 1692 et 1735, 10 v. in-12. Les quatre premiers volumes sont d'Amelot; les six autres sont de François Bruys. On les regarde comme inférieurs aux premiers. — Une nouvelle édition des *Lettres du cardinal d'Ossat*. — *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*, 1722, 2 vol. in-8°, 1737, 3 vol. in-12. L. Coquelet en a donné une troisième édition à Paris, 1742, 3 vol. in-12. Ces mémoires, imprimés après la mort d'Amelot, sont fautifs et incomplets. — *Histoire de Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et d'Éléonore-Charlotte de Bourbon, sa femme*, Londres, 1754, 2 vol. in-12. L'abbé Sepher a publié cet ouvrage; etc., etc. A. M.

AMÉLIE. La reine de Prusse, ainsi appelée en France, n'est connue en Allemagne, sa patrie, que sous celui de *Louise*. C'est donc sous ce dernier mot que nous renvoyons l'article que nous aurons à lui consacrer.

AMÉLIE, *voy.* Weimar (*duchesse de*).

AMÉLIE, reine des Français, *voy.* Marie-Amélie.

AMELOTTE (David), traducteur du Nouveau-Testament. Il naquit à Saintes en 1606, fut prêtre de l'Oratoire, et mourut à Paris, en 1678. Sa traduction

est connue sous le nom de *Nouveau-Testament de Mons*.

AMELUNGS, *voy.* AMALES.

AMEN. Mot hébreu emprunté par la liturgie à l'Ancien-Testament. Ce mot dérivé de אמן, *fortifier*, signifie *ainsi soit-il*, ou plus exactement *que cela soit établi*, *irrévocablement arrêté*. Chez les Juifs, le peuple répondait *amen* à la fin de chaque prière. Ils distinguaient trois sortes d'*amen :* celui qu'ils appelaient l'*amen juste* devait être prononcé avec attention et dévotion. Il n'est pas vrai que le mot *amen* ne soit qu'un composé des lettres initiales de ces paroles *Adonaï melech neemàna*, ou *Dominus rex fidelis*, qui était une formule usitée en Judée pour donner du poids et faire ajouter foi aux promesses de Dieu. Au commencement d'une phrase, comme en plusieurs endroits du Nouveau-Testament, il signifie *véritablement*, *certainement*. Math., V, 18, 26, etc. *Amen dico vobis*, c'est-à-dire *en verité*, *certainement, je vous dis* ou *je vous assure*. Répété deux fois de suite, il a la force du superlatif, selon le génie de la langue hébraïque et de ses dérivées, la syriaque et la chaldaïque; de sorte que *amen*, *amen dico vobis*, signifie *très certainement je vous dis*. Les évangélistes ont conservé dans le grec le mot hébreu ἀμήν, *amen*. Saint-Luc l'exprime néanmoins quelquefois par ἀληθῶς, véritablement. Ce mot *amen* a passé dans presque toutes les langues sans aucun changement, quand il veut dire *ainsi soit-il*. Les Abyssins appellent *amen* le sacrement de l'eucharistie. Les mahométans disent aussi *amen* à la fin de leurs prières, de même qu'en témoignant le désir de voir arriver ce qu'ils souhaitent. Ce mot a passé aussi dans le style familier. Ainsi, quand on nous interrompt, quand on prévient ce que nous allions dire, ou quand on nous fait une difficulté que nous allions prévenir, on dit : vous n'attendez pas jusqu'à *amen*, ou bien attendez jusqu'à *amen*, c'est-à-dire jusqu'à la fin, jusqu'au bout. On dit encore, en parlant de quelqu'un qui a écouté tout un discours, il a entendu depuis *pater* jusqu'à *amen*. Enfin, on dit proverbialement : *il dit amen à tout*, pour exprimer qu'on approuve tout. G-N.

AMÉNAGEMENT. Suivant la définition proposée par M. Baudrillart et consacrée en quelque sorte par la commission que la chambre des pairs a chargée de l'examen du Code forestier en 1827, l'aménagement consiste à diviser une forêt en coupes successives et à régler l'étendue et l'âge des coupes annuelles, en raison composée des intérêts du propriétaire et de ceux de la société en général. En ce sens il a quelque analogie avec l'assolement agricole, qui a aussi pour objet de régulariser la succession des récoltes au plus grand avantage actuel du propriétaire, et sans tarir la source de la production pour l'avenir; mais il s'en distingue par la longueur de ses périodes rotatives qui embrassent jusqu'à des siècles entiers, et qui doivent ce caractère spécial à la lenteur de la croissance chez les végétaux propres à la composition des forêts.

Quelque importance qu'il ait, l'art des aménagemens n'a commencé à attirer l'attention des savans et des forestiers que dans le dernier siècle; et malgré les travaux de Buffon, de Réaumur, de Duhamel, de Rozier, de Varenne de Fenille, de de Pertuis, etc., il n'a pu être encore assis sur des principes généraux aussi certains que ceux qui servent de base aux assolemens. Il était impossible au reste qu'il se développât et s'établît aussi promptement; car les faits généraux, les règles en cette matière ne peuvent résulter que d'observations et d'expériences qui nécessitent pour se compléter non pas une année ou deux, espace de temps qui suffit ordinairement aux essais agricoles, mais toute la durée de la vie propre aux grands arbres. A cet obstacle qui arrête les progrès de l'art des aménagemens, il faut ajouter ceux que présentent le grand nombre d'espèces ligneuses susceptibles de la culture forestière; les anomalies de leur végétation qui varie pour chacune avec les sols, les climats et la culture; l'infinie diversité des besoins privés et locaux; enfin l'espèce d'opposition qui subsiste entre les intérêts de la génération actuelle et ceux de la postérité. Il est donc presque impossible de résoudre le problème général du meilleur aménagement normal :

toutefois il est quelques considérations qui peuvent guider le propriétaire dans la recherche de la combinaison la mieux appropriée à la position spéciale où il se trouve.

C'est un fait constant que, jusqu'à une certaine limite de maturité, les végétaux ligneux continuent toujours à augmenter de volume, et que cette augmentation est progressivement croissante. Cette proposition est également applicable aux arbres isolés et aux arbres groupés en forêts, quoique dans ce dernier cas certaines causes puissent restreindre la masse du produit total fourni par une étendue donnée de terrain. Le point important est donc de reconnaître l'âge où les bois atteignent leur maximum de maturité. Pour la détermination de cet âge, il vaut mieux se fier à l'œil exercé d'un bon garde forestier que de recourir aux méthodes proposées par Réaumur et par Varenne de Fenille, et qui consistent, l'une à couper tous les ans les produits d'une certaine étendue de terrain pour comparer leur accroissement annuel en poids, l'autre à mesurer chaque année au moyen du compas courbe, les diamètres moyens d'une vingtaine de brins, et à comparer les carrés de ces diamètres avec ceux des diamètres mesurés les années précédentes. M. de Pertuis, sentant les vices de ces procédés, a cru plus convenable de préciser les caractères tirés de la simple inspection. Ses observations lui ont fait reconnaître que la maturité d'un arbre s'annonce toujours par la cessation de son allongement, et que pour une même espèce cette cessation survient après un laps de temps plus ou moins long suivant la qualité du terrain. Ainsi, par exemple, un taillis de chêne planté sur un mauvais sol ne gagne plus que deux à six lignes de hauteur par an, après douze à quinze ans de végétation, tandis que sur un bon terrain il peut encore, au même âge, croître de douze à vingt-quatre pouces par année. A l'aide de ces observations, M. de Pertuis a établi, suivant les différentes qualités du sol, cinq classes de taillis déterminées chacune par le maximum de maturité et par la hauteur des brins; à ces classes se rapportent autant de périodes d'aménagement, qui ramènent les coupes à des époques d'autant plus éloignées que le terrain est de meilleure qualité, mais qui restent comprises entre les limites de vingt et de soixante-dix ans.

Consultez, pour de plus amples détails sur la théorie et la pratique des aménagemens, le *Traité du régime forestier*, par M. Dralet; un *Mémoire sur l'aménagement des forêts*, inséré par M. Lintz dans les *Annales forestières* de 1812; le *Dictionnaire des forêts* de M. Baudrillart, qui a rédigé ses instructions sur ce sujet d'après les auteurs allemands Hartig et Burgsdorf; l'article *Aménagement* du *Nouveau Cours complet d'agriculture*; enfin les ouvrages de Réaumur, Buffon, Duhamel, etc. J. Y.

AMENDE (*menda*, faute). C'est une peine pécuniaire infligée pour une infraction aux lois, comme dans les délits de la presse. C'est quelquefois aussi la réparation d'un dommage causé, comme en matière de douanes, et alors elle ne peut pas être considérée comme une peine proprement dite.

On appelle encore *amende* la consignation préalable d'une certaine somme faite par la personne qui veut obtenir la réformation d'un jugement par les voies légales. Cette somme est perdue pour le consignataire s'il succombe. Ainsi, en France, qu'on requière la révision d'un jugement par appel, recours en cassation, requête civile, etc., il faut préalablement *consigner l'amende*. La loi devait veiller à ce que le plaideur mécontent et de mauvaise foi n'eût pas trop de facilités pour prolonger indéfiniment les procès, et elle y a pourvu en lui imposant l'obligation de donner une garantie pécuniaire qui l'empêche de s'engager trop légèrement dans une nouvelle procédure.

Dans l'ancienne jurisprudence française, il y avait des amendes dont la quotité n'était pas déterminée par la loi, et qui s'imposaient suivant les circonstances et la prudence du juge. Aujourd'hui le juge ne peut prononcer aucune peine qui n'ait été déterminée par la loi. Seulement on a laissé à l'application qu'il en fait une certaine latitude, en fixant un maximum et un minimum, c'est-à-dire

en posant une limite au-delà de laquelle il ne pourra s'avancer, et une autre en-deçà de laquelle il ne pourra rester. Suivant que le juge estime le délit ou le crime plus ou moins grave, il applique la plus forte ou la plus faible amende.

L'amende est une peine fort ancienne. La loi romaine en fait souvent l'application. La législation germaine n'en connaissait presque pas d'autre, en supposant que la *composition* (*voy.*) et le *Fredum* (*voy.*) puissent passer pour des amendes. La confiscation des biens, abolie en France, mais qui existe encore dans certains pays, n'est autre chose qu'une amende. Les amendes les plus fortes qui soient prononcées en France sont dirigées contre les délits de la presse. En Angleterre elles sont encore plus élevées.

Amende honorable. Sorte de peine infamante à laquelle on condamnait autrefois, dans plusieurs pays, les coupables qui avaient causé un scandale public, tels que les séditieux, les sacriléges, les parricides, les faussaires, les banqueroutiers frauduleux, les sorciers, les hérétiques, etc. Elle consistait dans l'aveu public que le coupable était tenu de faire du crime pour lequel il était condamné, en demandant pardon à Dieu, au roi et à la justice.

Les formes de l'*amende honorable* n'étaient pas toujours les mêmes. L'*amende honorable simple* ou *sèche* se faisait en France tête nue et à genoux, sans l'intervention du bourreau. Dans l'*amende honorable in figuris*, le coupable était à genoux, en chemise, pieds nus, la corde au cou, une torche à la main, et le bourreau derrière lui. L'amende honorable se faisait ordinairement dans une audience. Les hérétiques et les sacriléges la faisaient devant une église. L'amende honorable n'était le plus souvent que le prélude du supplice capital ou des galères.

Cet usage a été aboli par la nouvelle législation française et dans tous les états modernes. Aujourd'hui, faire amende honorable c'est faire une réparation publique en justice, ou en présence des personnes choisies à cet effet. C'est aussi dans ce sens qu'on peut dire que l'amende honorable subsiste encore en Bavière et dans quelques autres états, où ceux qui sont condamnés pour offenses contre le prince sont tenus de demander pardon à genoux devant son portrait. L-E.

Amendement. En législation, un amendement est une modification proposée ou faite à un projet de loi, un changement relatif au fond ou à la forme de cette loi, et qui a pour but de lui donner plus d'extension ou d'en réduire la portée, d'introduire dans les termes plus de propriété, de modifier l'esprit de la loi, d'en faciliter l'application, de la débarrasser des erreurs ou défauts (*mendæ*) qu'on lui objecte. Un amendement ne doit point déranger l'*économie* de la loi, mais s'y adapter, rentrer dans le même cercle d'idées, être dicté par le sentiment de la nécessité de la loi en elle-même. Ce n'est pas, il est vrai, dans ce sens que ce mot a été pris dans nos sessions législatives pendant la restauration : dans l'impossibilité d'obtenir la proposition de lois larges et libérales telles que les réclamaient les besoins de l'époque, on s'est emparé du droit d'amendement pour bouleverser autant que possible les points qu'on présentait, et pour y substituer des lois à peu près nouvelles. Mais pour amender véritablement un projet, il est indispensable d'en adopter les bases et de ne faire porter les améliorations que sur les détails, sur le plus ou le moins, sur la manière d'exécution, etc. Il faut *rejeter* les lois dont on désapprouve le fond et la pensée, et n'*amender* que celles qui, nécessaires ou utiles, sont cependant reconnues fautives ou imparfaites dans le projet. Une *modification* proposée à l'amendement, et qui par conséquent le modifie en quelques points, tout en l'adoptant pour le fond, est appelée un *sous-amendement*.

Le droit d'amendement avait été consacré par l'article 46 de la charte française de 1814, mais avec une forte restriction. « Aucun amendement, y était-il dit, ne peut être fait à une loi s'il n'a été proposé ou consenti par le roi, et s'il n'a été renvoyé et discuté dans les bureaux. » Les chambres n'ont point tenu compte de la restriction : sans se soucier du consentement du roi, ni renvoyer dans les bureaux les modifications pro-

posées, elles ont constamment usé, sans la moindre réserve, d'une prérogative qui ne leur était point dévolue, et qui a fini par prévaloir sur la charte. Dans la nouvelle charte, cet article est supprimé et le mot d'*amendement* ne s'y retrouve pas; mais puisqu'elle accorde aux chambres même le droit de proposer les lois, elle leur laisse *a fortiori* celui de les amender. J. H. S.

AMENDEMENT (terme d'agriculture). On confond assez généralement sous le nom d'engrais et d'amendemens trois choses fort différentes : les engrais, les stimulans de la végétation, et les véritables amendemens. Les *engrais* proprement dits (*voy.* ce mot.), indispensables à la nutrition des végétaux, sont dus exclusivement à la décomposition des substances animales et végétales qui se trouvent dans le sol. Les *stimulans* (*voy.* ce mot), tous d'origine inorganique, tels que divers sels minéraux, et notamment le *plâtre* ou sulfate de chaux, le *sel marin*, muriate ou hydrochlorate de soude, le *nitre*, nitrate de potasse, etc., etc., agissent chimiquement, soit en excitant les organes des végétaux à une plus abondante nutrition, soit en facilitant l'absorption et l'assimilation des parties alimentaires. Enfin les *amendemens*, dont l'action toute physique ne se fait sentir que sur le sol.

Pour divers auteurs le mot *amendement* s'applique, non-seulement à toutes les substances solides, liquides ou gazeuses et aux fluides impondérables, mais aux diverses opérations de culture qui ont pour but de rendre la terre susceptible de produire une plus grande quantité de végétaux ou des végétaux plus grands et meilleurs que ceux qu'elle aurait produits si on l'avait abandonnée à elle-même. Ainsi labourer la terre, l'arroser, l'ombrager, quelquefois la laisser reposer, etc., etc., c'est l'*amender*. *Voy.* Culture (*travaux et opérations de*). D'après cette définition, les stimulans restent confondus avec les amendemens; mais l'acception plus moderne et plus rigoureuse que je viens de reproduire semble avoir prévalu.

L'argile est un excellent amendement pour un sol sableux, parce que celui-ci s'échauffe parfois outre mesure, qu'il se dessèche d'autant plus facilement qu'il est plus chaud et qu'il retient moins l'eau, qu'il manque enfin de consistance, tandis que l'argile a la propriété de s'échauffer difficilement, d'absorber beaucoup d'eau, de la retenir fortement, et de présenter une masse compacte propre à fixer les parties trop mouvantes d'un terrain léger à l'excès.

Les engrais et les stimulans peuvent agir aussi comme amendemens. Ceux-ci ne sont jamais ni des engrais ni des stimulans.

Les fumiers peu décomposés amendent les terres trop tenaces en les divisant. L'eau, en se coagulant pendant l'hiver, produit un effet analogue. Les *marnes*, la *craie* et toutes les autres pierres calcaires finement concassées agissent comme amendemens du sol, et plus ou moins aussi comme stimulans de la végétation. L'*argile*, *le sable* sont de simples amendemens. *Voy.* tous ces mots. O. L. T.

AMENER, terme de marine. On dit amener des voiles, des mâts, des vergues; amener pavillon; amener à l'ennemi. Selon la force ou la direction des vents, soit que de vent arrière il devienne vent largue, soit qu'il souffle sur les voiles de haut ou sur celles de bas, il est souvent nécessaire de les changer, de hisser les unes et de baisser les autres. Dans ce dernier cas, cela s'appelle *amener la voile*. Quand deux bâtimens se rencontrent en mer, chacun d'eux hisse le pavillon de sa nation. Si les deux nations sont ennemies et qu'un combat s'engage entre les deux navires, celui qui est vaincu baisse pavillon et amène à l'ennemi, c'est-à-dire qu'il se rend. J. C. V. L.

AMÉNOPHIS, nom de plusieurs pharaons ou rois d'Égypte. Le premier qui l'a porté, roi de la 18^{e} dynastie, est peu connu dans l'histoire. On voit sur les monumens qu'il s'appelait aussi *Ammon-Mai*. Il monta sur le trône l'an 1778 avant l'ère chrétienne, et régna 21 ans.

Le second Aménophis, fils de *Thoutmosis II*, est le 7^{e} pharaon de la 18^{e} dynastie. D'après le canon chronologique de Manéthon et la table d'Abydos, il paraît être ce *Memnon* des Grecs dont la statue rendait, dit-on, des sons harmonieux et fut mise au nombre des sept

merveilles du monde. Il étendit son empire jusqu'au cœur de l'Éthiopie d'une part et de la Scythie de l'autre. C'est lui qui demanda à Joseph l'interprétation de ses songes, le prit pour ministre, et établit en Égypte Jacob et sa famille. Le commencement de son règne, dont la durée fut de 30 ans et 5 mois, remonte à l'année 1687 avant Jésus-Christ. Son épouse se nommait *Taïa*.

Aménophis III, ou Aménophis-Ramessès, appelé Ramsès V sur les monumens, et fils de Ramessès-Meïamoun, fut le 17^{e} et dernier roi de la 18^{e} dynastie. C'est sans doute le 4^{e} pharaon dont il est parlé dans la Bible, et le dernier qui figure dans le Pentateuque. C'est lui qui est désigné dans l'Exode comme persécuteur des Israélites. Avant les travaux de MM. Champollion, cette identité semblait déjà établie dans un fragment de Manéthon conservé par Josèphe (*contre Apion* I, 26). On lit dans ce passage qu'Aménophis-Ramessès, voulant chasser une troupe de lépreux, fut épouvanté par les prédictions menaçantes d'un prêtre égyptien. Le chronographe veut sans doute parler des Israélites. Il ajoute que, malgré la prophétie, ce prince résolut de marcher contre ces lépreux qui s'étaient révoltés contre lui; mais qu'ayant craint de combattre contre la divinité il retourna à Memphis, d'où il porta peu de temps après ses armes en Éthiopie. Il paraît donc, suivant Manéthon, que ce pharaon ne périt pas dans la Mer-Rouge, comme on a cru pouvoir l'inférer de quelques versets du 14^{e} chapitre de l'Exode. Aménophis III régna dix-neuf ans et demi, depuis l'année 1493 avant notre ère.

Aménophis IV, nommé aussi *Aménophtep*, *Ménophrès* et *Aménophtès*, et second successeur du grand Sésostris, est à peine connu. On sait qu'il monta sur le trône en 1322 avant Jésus-Christ, et qu'il fut le 3^{e} pharaon de la 19^{e} dynastie. Ce fut, selon Théon, sous son règne, dans la 31^{e} année, que s'accomplit le grand cycle cynique ou la période sothiaque, formant une révolution de 1461 années vagues de 365 jours, équivalant, dans le calendrier civil, à 1460 années de 365 jours et un quart. E. C. D. A.

AMÉNORRHÉE. Ce mot signifie absence du flux mensuel. Il n'est qu'un cas où l'on considère cet état comme normal, c'est celui de la gestation.

L'aménorrhée est toujours un symptôme de l'affection de l'utérus ou d'un autre organe; jamais elle ne constitue une maladie par elle-même. Les causes qui la déterminent agissent toutes en augmentant ou en diminuant l'activité des fonctions de l'utérus.

Les premières sont l'excitation continuelle des organes de la génération par l'onanisme ou le coït; l'application et l'injection de substances astringentes, les lectures érotiques, toutes les inflammations d'un autre organe.

Les causes qui tendent à diminuer l'activité de l'utérus, et par conséquent à diminuer l'afflux du sang dans sa cavité, agissent en troublant la circulation, et déterminant une congestion dans un point de l'économie. Aussi on voit les règles se supprimer par un vif chagrin, une émotion forte, une violente douleur, le refroidissement de la peau et des extrémités, par toutes les congestions qui se forment vers un organe de quelque importance. La malade éprouve pendant un certain espace de temps, à l'époque où l'écoulement avait ordinairement lieu, de la tension, de la pesanteur à l'hypogastre, des tiraillemens dans les régions lombaires; et des phénomènes de congestion soit vers le tube digestif, soit vers le cerveau quelquefois vers les poumons, ne tardent pas à se manifester.

Les règles reparaissent au bout d'un certain temps, ou les lésions qui sont soit la cause, soit la conséquence de l'aménorrhée offrent des progrès plus ou moins rapides : ainsi quelquefois l'écoulement mensuel change de lieu; on le voit s'effectuer par une plaie; il survient une hémoptysie (*voy.*); d'autres fois le sang s'échappe de l'oreille, du nez, de la conjonctive. Si l'utérus est enflammé, il peut s'indurer, devenir squirrheux dans une de ses parties, et on l'a vu bien souvent passer à la dégénérescence cancéreuse (*voy.*); d'autres fois, et ce cas est un des plus fréquens, l'organe dont l'irritation a déterminé l'aménorrhée s'enflamme et s'altère.

L'aménorrhée est loin d'être toujours

subite; les phénomènes qui accompagnent la suppression instantanée du flux mensuel, quoique graves, s'apaisent facilement et ne produisent qu'un danger qu'on parvient facilement à vaincre par une médication énergique.

L'aménorrhée qui s'établit lentement est infiniment plus dangereuse, et le pronostic en est d'autant plus fâcheux qu'elle dure depuis plus long-temps. Il est bien rare qu'alors on n'ait pas à s'occuper de quelque phlegmasie chronique, ou d'une lésion des tissus très difficile à guérir.

Il y a une bien grande imprudence à considérer l'aménorrhée chez la plupart des femmes comme un symptôme d'atonie de l'utérus; la médication adoptée en conséquence de cette supposition est non-seulement inutile, mais le plus souvent meurtrière; car en mettant à tout hasard en usage les moyens que la médecine mécanique des anciens a décorés du nom d'*emménagogues*, on ne peut manquer, la plupart du temps, de faire passer à l'état aigu ou à la désorganisation l'affection organique latente dont l'aménorrhée est le symptôme.

Il faut donc, dans tous les cas de suppression subite des règles chez une femme forte et fraîche qu'on n'a pas lieu de croire enceinte, débuter par une saignée, ordonner un bain de pieds irritant, et souvent une application de sangsues à la partie interne et supérieure des cuisses.

Quand l'aménorrhée est déjà ancienne, et qu'on s'est assuré qu'elle est symptomatique d'une inflammation aiguë et chronique, c'est à l'organe primitivement affecté qu'il faut remonter pour le traitement; il est très fréquent que dans une pareille circonstance l'utérus soit devenu malade sympathiquement. W.

AMENTACÉES. C'est le nom d'une famille de plantes, composée de tous les genres dont les fleurs sont disposées en chaton. Mais plusieurs botanistes modernes, pour mieux distinguer l'organisation de ces différens genres, ont cru devoir les grouper en plusieurs familles, auxquelles ils ont donné les noms d'*ulmacées*, *salicinées*, *myricées*, *bétulinées*, *cupulifères*, etc. C'est à cette famille qu'appartiennent un grand nombre d'arbres, tels que l'orme, le châtaignier, le saule, etc., etc. D. A. D.

AMENTHES, le royaume des morts ou le Tartare des Égyptiens. L'étymologie de ce mot employé d'abord par Plutarque est incertaine, mais Jablonsky qui la dérive du copte l'explique par *ombre* ou *obscurité*. Sérapis et Isis étaient les dieux de cet empire où Anubis conduisait les morts et dont des loups sacrés défendaient l'entrée. Pour y arriver, les trépassés, conduits par Caron, passaient le lac Achérousia (*voy.* ACHÉRON) : un tribunal de quarante juges les y attendait, et ce n'est qu'à la suite d'une sentence favorable qu'ils étaient reçus dans ces éternelles demeures, but où tendait la piété de tous les Égyptiens, qui ne considéraient cette vie que comme un passage, un état transitoire, peu digne en lui-même de leur attachement, mais nécessaire pour les préparer au bonheur des ames trépassées. Ce Tartare des Égyptiens, auquel le Hadès des Grecs semble répondre parfaitement, pourrait bien être, dans cette acception mythologique, un produit de l'imagination des Grecs ; mais s'il ne faisait pas partie des doctrines religieuses de l'Égypte, on l'y rencontrait en plusieurs endroits dans la réalité. On sait qu'il se trouvait à sept journées de Thèbes et sur beaucoup d'autres points de l'Égypte des villes des morts, endroits délicieux où les momies reposaient au milieu de riantes prairies ombragées de lotus et de roseaux. Pour arriver au fameux cimetière de Memphis, il fallait réellement traverser le lac Achéruse ou *Achérousia*, et les corps embaumés avaient seuls le privilége d'y être reçus. Ces circonstances, connues des Grecs, peuvent avoir fourni à leurs poètes la première idée des Champs-Élysées, des juges de l'enfer, et du fleuve que les ames passaient dans la barque de Caron pour arriver devant leur tribunal. Voyez dans Diodore de Sicile, I, 92 *sqq.*, la description de la ville des morts. S.

AMÉRIC-VESPUCE (*Amerigo Vespucci*), né à Florence le 9 mars 1451 d'une ancienne famille, fit de bonne heure de grands progrès dans la physique, l'astronomie et la géographie, qui formaient alors trois des principaux ob-

jets de l'enseignement à Florence, à cause de leurs rapports intimes avec le commerce. En 1490, il se rendit, dans l'intérêt de son commerce, en Espagne, et se trouva à Séville lorsque Colomb faisait les préparatifs de départ de son second voyage. L'heureux succès de cette entreprise détermina Amér.-Vespuce à renoncer au commerce, pour aller explorer le nouveau monde que Colomb venait de découvrir. Le 10 mai 1497, il s'embarqua sous les ordres de l'amiral Hojeda, qui sortit du port de Cadix avec cinq vaisseaux et aborda, après une traversée de 37 jours, au continent d'Amérique. Il visita le golfe de Paria et les côtes, dans une étendue de plus de 100 milles, revint en Espagne après un voyage maritime de 13 mois, et fut reçu avec distinction à la cour qui se trouvait alors à Séville. Ce premier voyage toutefois paraît être de l'invention d'Amérigo : il assure dans ses lettres l'avoir réellement fait; mais son assertion a été révoquée en doute, et il paraît constant aujourd'hui que son premier voyage fut celui qu'il nomma le second et qu'il entreprit au mois de mai 1499. Ce voyage amena la découverte d'une foule de petites îles. Ensuite de brillantes promesses le déterminèrent à entrer au service du roi de Portugal Emmanuel. Sur les vaisseaux portugais il fit encore deux voyages, le premier le 10 mai 1501, et le second le 10 mai 1503. Cette fois son but était de trouver à l'ouest un chemin conduisant à Malacca; mais il perdit un vaisseau, et ce ne fut qu'après avoir couru de grands dangers qu'il parvint à se sauver, avec les cinq autres, dans la baie des Saints sur la côte du Brésil. En 1506, époque où Colomb mourut, Amér.-Vespuce entra au service de l'Espagne, et visita plusieurs fois cette partie du globe qu'on commençait alors à appeler de son nom. Lui-même n'avait point recherché cet honneur qui était dû à Christophe Colomb; il en fut redevable (*voy.* l'art. suivant) surtout à son honorable caractère : il était modeste, conciliant et bien éloigné d'inspirer des soupçons au roi et à ses rivaux. Du reste il ne figure dans aucune entreprise de voyages comme chef; il ne fut jamais que géographe ou pilote. — Nous avons de lui une carte d'Amérique, un journal de quatre de ses voyages publiés en latin, à Paris, en 1532, et 22 feuillets in-4° de lettres, qui ont paru aussitôt après sa mort à Florence, chez Giov. Stef. di Carlo da Pavia. — Il mourut à Séville en 1512 en revenant d'Amérique. Le roi Emmanuel de Portugal, au service duquel Amér.-Vespuce se trouvait au moment de sa mort, fit suspendre dans l'église cathédrale de Lisbonne les débris du vaisseau victorieux à bord duquel Amér.-Vespuce avait fait son dernier voyage en Amérique, et Florence combla sa famille d'honneurs. Toutes les circonstances de la vie de cet homme célèbre ne sont pas encore bien connues. Voy. *Vita e lettere di A. Vespucci*, par Bandini, Flor., 1745, in-4°, et *The life and voyages of Columbus*, par W. Irving, Londres, 1828, t. 3e. *C. L.*

AMÉRIQUE (histoire). Cet immense continent, dont la découverte fut amenée par de fausses idées sur l'étendue de l'Inde et par la conviction où l'on était que l'Océan ne pouvait pas couvrir un hémisphère tout entier, était-il absolument inconnu aux anciens, et aucun navigateur d'Europe n'y avait-il touché avant l'expédition de l'illustre Génois?

Plusieurs auteurs anciens et notamment Platon, dans les dialogues *Timée* et *Critias*, parlent d'une île très étendue de l'Océan occidental habitée par des fils de Neptune, couverte de vastes forêts, riche en métaux précieux, et l'une des plus belles, des plus fertiles contrées de l'univers. Aristote prétend même savoir que les Carthaginois ont fait le commerce avec les peuples de cette île, et l'on pensait généralement dans l'antiquité que le voile épais dont était couvert tout ce qui se rapportait à cette région avait sa cause dans la jalousie des Carthaginois, si soigneux à garder le secret sur leurs conquêtes les plus importantes. Dans cette île appelée *Atlantis* ou *île Fortunée*, et qui pouvait bien n'être qu'une des îles Canaries ou peut-être celle de Madeire, plusieurs savans ont cru reconnaître ce qu'on a nommé le Nouveau-Monde, par suite, disent-ils, de l'ignorance où l'on était sur la géographie des Anciens. Mais

cette opinion est fondée en grande partie sur une tradition bien suspecte recueillie en Égypte par Platon auquel son ardente imagination ne permettait guère d'examiner au flambeau de la critique les récits qu'on lui faisait; de plus, cette tradition, comme les passages tirés d'Aristote et du poème Orphique, s'applique évidemment à une région bien plus rapprochée des colonnes d'Hercule que n'est le Nouveau Monde. L'opinion de Platon ne mérite donc pas beaucoup d'attention, aujourd'hui que la critique demande des preuves positives. Ni les Phéniciens, ni les Carthaginois, ni même les Chinois ne paraissent avoir eu connaissance des régions de l'autre hémisphère; en Europe elles étaient totalement inconnues, si ce n'est que depuis le IX^e^ siècle on a trouvé plusieurs pays arctiques, à la suite de la découverte de l'Islande, qui elle-même appartient bien plus au Nouveau-Monde qu'à l'ancien. Aucun témoignage authentique des auteurs anciens n'autorise une supposition contraire; et si des auteurs même récens (Alex.Lips, *Statistik von Amerika*, Frankf.-a-M., 1828, in-8°) assurent qu'on a trouvé au Mexique des monumens couverts d'inscriptions puniques, ils ont oublié de nous fournir la preuve de cette assertion. Le silence absolu gardé sur l'Amérique par tous les écrivains de l'antiquité a porté d'autres savans à croire qu'alors cette vaste contrée n'existait pas encore; que long-temps couverte par l'Océan, elle n'a paru sur les flots et n'est devenue habitable qu'au moyen-âge, quelques siècles seulement avant sa découverte par les Espagnols. Cette hypothèse ne paraît guère plus solide que celle qu'on a bâtie sur la description poétique donnée par Platon des Iles-Fortunées. « En examinant attentivement la constitution géologique de l'Amérique, dit M. A. de Humboldt, en réfléchissant sur la nature des fluides qui sont répandus sur la surface de la terre, on ne saurait admettre que le nouveau continent soit sorti des eaux plus tard que l'ancien. » La faible population de l'Amérique au moment de sa découverte n'est pas une preuve du contraire; car, ainsi que M. de Humboldt le fait observer, l'Asie boréale se trouve aujourd'hui même dans un état semblable de dépopulation, et rien ne justifie l'opinion de ceux qui considèrent comme les plus anciennement habitées les contrées où la population est le plus agglomérée. Sous les tropiques d'ailleurs la force de la végétation, la largeur des fleuves et les inondations partielles opposaient de grandes difficultés à la migration des peuples.

C'est donc à l'immense distance formée entre l'Europe et l'Amérique par l'Océan-Atlantique, à l'imperfection de l'art nautique et à l'impossibilité qui en résultait de trop s'écarter des côtes, qu'il faut, plutôt qu'à toute autre cause, attribuer la longue ignorance où l'on était sur ce continent. Toutefois, lorsque l'Islande eut été visitée, de 850 à 872, par Ingulf le Normand, un autre Normand, Eric Rauda (le Roux), découvrit dès l'année 986 le Grœnland, île ou presqu'île de l'Amérique septentrionale; et l'on prétend même que, sous l'année 834, il en est déjà question dans un privilége accordé par Louis-le-Débonnaire à l'église de Hambourg. En 1001 l'Islandais Biœrn, étant parti du Grœnland pour se diriger vers le sud-ouest, fit naufrage et périt: son fils, en le cherchant, fut poussé par une tempête vers un pays plat tout couvert de forêts, situé dans la même direction. Il y retourna avec Léif, fils d'Éric Rauda, et ayant découvert des raisins sauvages dans une île où, au jour le plus court, le soleil restait huit heures sur l'horizon, ils apprirent d'un de leurs compagnons, Allemand de nation, comment, avec ce fruit, on faisait le vin. De là l'île reçut le nom de *Vinland*, et son climat étant beaucoup plus doux que celui du Grœnland, quelques Normands s'y fixèrent. A en juger par la description qu'on en donne, l'île de Vinland ne pouvait être que celle de Terre-Neuve, située dans la même direction, et les habitans de celle-ci seraient en conséquence d'origine normande. En 1121, l'évêque Éric se rendit, dit-on, du Grœnland au Vinland, pour convertir au christianisme ce peuple encore païen. Sur la carte des frères Zéni, nobles Vénitiens qui visitèrent de nouveau, en 1380, les contrées déjà dé-

couvertes par les Scandinaves, carte authentique suivant Malte-Brun (*Histoire de la Géographie*, p. 396), et par conséquent appartenant à la fin du XIV^e^ siècle, on trouve, là où les Scandinaves ont placé le *Vinland*, les pays nommés *Estotiland* et *Drogéo* dont la situation est telle qu'on peut encore reconnaître en elles le *Newfoundland* (Terre-Neuve) et peut-être le Labrador. D'autres cartes, par exemple celles que publia en 1436 le Vénitien André Bianco, et en 1492 Martin Behaim de Nuremberg, montrent à la place que l'Amérique occupe dans nos cartes actuelles une grande île du nom d'*Antillia*.

Long-temps avant Christophe Colomb, l'Amérique était donc partiellement connue, et cet illustre navigateur ne pouvait pas ignorer complétement ce qu'on savait en Europe au sujet des régions polaires dont nous venons de parler. Mais le continent qu'il cherchait, loin d'être pour lui une île ou presqu'île de la Mer-Glaciale, formait au contraire, suivant ses idées, une continuation de l'Inde dont il supposait l'extrémité orientale peu éloignée des côtes du Portugal et de l'Afrique. C'est cette erreur qui lui fit donner le nom d'*Indiens* aux habitans de la région qu'il découvrit, et celui d'*Indes occidentales* à la région même.

Ce fut le 12 octobre 1492 que l'escadre espagnole commandée par le grand homme (*voy.* COLOMB) aborda à Guanahani ou St-Sauveur, petite île de l'archipel des Lucayes; et cet événement, en mettant un terme aux doutes élevés jusque là sur l'existence d'un autre hémisphère, donna une tout autre direction aux relations commerciales de l'ancien monde, et imprima à la navigation un essor nouveau. Bientôt après il découvrit Cuba et Hispaniola ou Haïti, et dès le 4 mai 1493, le pape Alexandre VI adjugea, en vertu d'un droit qu'il ne tenait de personne, toutes ces nouvelles découvertes au roi catholique et à ses successeurs. Ce n'est que dans le cours de son troisième voyage, en 1498, que Colomb découvrit le continent de l'Amérique, en entrant dans l'Orénoque, dont la grandeur ne lui permit plus de croire que le pays qui en était arrosé ne fût qu'une île. Jusque là les Européens n'avaient pu former d'établissemens que dans les Antilles, où ils avaient trouvé une population paisible et timide, prévenante à leur égard, quoique consternée d'une apparition si peu attendue. C'était une race à la peau roügeâtre ou cuivrée, dont le corps sans poil restait sans vêtemens, et dont le crâne d'une conformation particulière était couvert de cheveux plats et lisses. Leurs cabanes trahissaient un manque complet de civilisation; le maniok et le maïs, que fournissait en abondance leur île, semblaient satisfaire à tous leurs besoins. Seulement ils portaient au nez et dans les oreilles des ornemens d'or. Il n'en fallut pas davantage pour exciter au plus haut degré la cupidité de leurs hôtes. La soif de l'or s'empara tellement de ces derniers qu'ils se portèrent, pour l'assouvir, à la plus horrible férocité: pour trouver ce métal, pour forcer les indigènes à leur en indiquer les dépôts, ils multiplièrent les supplices, et firent si bien qu'en peu d'années la malheureuse population de cet archipel fut presque exterminée, et qu'il a fallu la remplacer par d'autres victimes, enlevées ou achetées sur les côtes d'Afrique, et condamnées à un éternel esclavage, malgré l'esprit et les commandemens positifs du christianisme professé par leurs tyrans.

Mais avant de continuer le tableau de la situation de l'Amérique au moment de sa découverte, achevons l'exposé chronologique des établissemens que les Européens y ont formés.

Nous avons dit que le continent fut découvert par Colomb en 1498, à son troisième voyage. En 1499, Americ-Vespuce (*voy.* l'art. précédent) accompagna l'Espagnol Alonzo de Hojeda, ancien compagnon de voyage du grand-amiral, dans une expédition faite pour explorer le golfe de Darien et le littoral septentrional de l'Amérique du Sud. A son retour cet habile cosmographe publia le journal de son voyage: ce livre d'Américic, le premier qui renfermât des notions exactes sur le Nouveau-Monde, attacha à ce dernier le nom de l'auteur de la description, et dès l'année 1507 il commença à être appelé *Amérique*. Heureusement Colomb ne vécut pas assez long-

temps pour connaître l'injustice faite à ses travaux et à sa mémoire. Jusqu'à sa mort, sa découverte ne portait d'autre nom que celui d'Indes-Occidentales ou de Nouveau-Monde, par lequel il l'avait désignée.

Dans la même année où Christophe Colomb découvrit Trinidad et l'embouchure de l'Orénoque, le Vénitien Giovanni Caboto aborda, avec une escadre anglaise, à la côte du Labrador, sans néanmoins y former d'établissement. Les Anglais firent aussi, sous Sébastien Cabot, qui passa plus tard au service de Ferdinand-le-Catholique, une reconnaissance de toute la côte de ce pays, depuis le détroit de Davis jusque vers celui des Florides, et deux ans après le *Newfoundland* (Terre-Neuve) fut encore une fois exploré par Gaspard de Cortéréal. En 1500, don Pédro Alvarès Cabral, autre navigateur portugais, envoyé aux Indes-Orientales sur le rapport de Vasco de Gama, fut jeté par une tempête sur la côte du Brésil, que ce hasard fit découvrir, et qu'Améric-Vespuce, forcé par l'ingratitude de passer au service du Portugal, examina dans deux voyages successifs. L'idée de trouver un passage dans l'Océan indien avait fait découvrir à Colomb en 1502 la baie d'Honduras et la Nouvelle-Espagne, jusqu'au golfe de Darien déjà connu. En 1507, Juan Diaz de Solis et Vicente Yanez Pinzon firent la reconnaissance d'une partie des côtes du Yucatan, situé au nord de la baie.

C'était alors l'époque de la grande rivalité entre le Portugal et l'Espagne: cette dernière puissance voyait avec jalousie l'extension que prenait le commerce de la première et l'importance de ses conquêtes dans la mer des Indes. Toutes les deux s'adressèrent au souverain pontife pour être maintenues dans les conquêtes qu'elles avaient opérées, et Léon X ne fit pas attendre long-temps sa décision; il traça, à l'exemple d'Alexandre VI, cette fameuse ligne de démarcation (*voy.* ce mot) qui n'eut guère d'autre effet que celui de trahir son ignorance en cosmographie.

Cependant, dès l'année 1506, les Français commencèrent aussi à prendre part à la nouvelle direction imprimée à la navigation: Jean Denis et Comart mesurèrent l'île de Terre-Neuve; Thomas Aubert ou Hubert, suivant d'autres, envoyé de Dieppe à cette île, toucha au Canada et donna lieu, ainsi que Roberval ensuite, aux colonies françaises qui ne tardèrent pas à s'organiser dans ce pays. Plus tard, les Anglais, surtout sous le commandement de Francis Drake, concoururent, de leur côté, à cette grande exploitation, et donnèrent son nom à la Nouvelle-Albion.

Toutefois il s'en fallait de beaucoup que ces entreprises eussent encore l'importance de celles des Espagnols. C'est un marin de cette nation, Juan Ponce de Léon, qui découvrit en 1512 les Florides et l'ensemble des Lucayes, et ce fut encore un Espagnol, Vasco Nunez de Balboa, qui, arrivé sur un des sommets de la Cordillière, vit le premier le grand Océan qui baigne la côte occidentale de l'Amérique; il l'appela *Mer du Sud,* et, s'avançant dans son onde jusqu'aux genoux, armé de son épée et de son bouclier, en prit possession au nom des rois de Castille (Navarrette, *Relation des quatre voyages entrepris par Christophe Colom*, 3 vol. in-8°, Paris chez Treuttel et Würtz t. I, p. 354). C'est à l'Espagnol Juan de Grijalva que l'on dut les premières notions sur la Nouvelle-Espagne: en 1518 il prit possession de cette région où parut l'année suivante Hernan ou Fernando Cortez (*voy.* ce mot), gentilhomme pauvre, que le mauvais succès de ses études à Salamanque n'empêcha pas de conquérir à la couronne d'Espagne un puissant empire qui en a long-temps formé le plus précieux joyau. Enfin, ce fut toujours au service de l'Espagne que même le Portugais Ferdinand Magellan ou Magalhaes (*voy.* MAGELLAN), après avoir reconnu toute la côte orientale de l'Amérique du Sud et traversé le détroit qui porte son nom, arriva dans la mer qu'il nomma Pacifiqué, et que Solis avait vainement cherchée à l'embouchure du Rio de la Plata. De là Magellan navigua aux îles Philippines. Mais en 1528 Gonzalez Avila examina de ce côté la côte de Panama, et Cortez découvrit la Californie et la Mer-Vermeille. Il envoya aussi une flotte pour reconnaître la côte septentrio-

nale, depuis la Floride jusqu'à Terre-Neuve, et en 1524 Juan Verazzani poussa plus loin encore ses recherches. Deux ans après, François Pizarre (*voy.* ce mot) fit la conquête du Pérou et du Quito, en même temps que Sébastien Cabot pénétrait dans le Paraguay en remontant le Rio de la Plata, et que des négocians d'Augsbourg nommés Welser prenaient possession du Vénézuela.

Des acquisitions si importantes n'étaient pas faites pour ralentir l'ardeur des puissances maritimes : les galions d'Amérique soldaient les troupes de Charles-Quint, qui put dire alors que *le soleil ne se couchait pas dans ses états.* La jalousie et la cupidité des autres souverains les sollicitèrent bientôt vivement à prendre leur part de cet *Eldorado* ouvert au premier occupant. Cependant le concours des Anglais ne devint important que vers le milieu du XVI^e^ siècle, quand les plus beaux pays étaient déjà tombés sous la domination du roi catholique. Les Espagnols, continuant leurs recherches prirent terre en Californie, en 1529, sous Diégo Bezerra et Hernando de Grijalva, et firent la conquête de Chiloé ou du Chili, sous Diégo Almagro (*voy.* ce nom), en 1535. Francisco de Ulloa partit en 1539 du port d'Acapulco, reconnut le golfe de Californie et s'éleva déjà jusqu'au 30^e^ degré de latitude nord; tandis que du côté de l'est Hernando de Alarçon et François Vasquez de Carnudo faisaient d'autres reconnaissances, poussées en 1541 jusqu'à l'intérieur du Mississipi par Ferdinand de Soto qui remonta le fleuve du même nom. En 1553, Hugh Willoughby prit possession du Spitzberg au nom des Anglais, et nous avons déjà dit que Francis Drake, après avoir longé les deux côtes de l'Amérique, en 1578, planta leur bannière dans la Nouvelle-Albion. Walter Raleigh débarqua en 1584 en Virginie : ses compatriotes découvrirent au sud les îles Malouines ou Falkland, et explorèrent au nord la côte occidentale du Grœnland sous John Davis, dont le nom resta attaché au détroit qui la sépare du Labrador. Un autre Anglais, Henri Hudson, attacha le sien à la baie qui s'avance dans la Nouvelle-Bretagne, et arriva au commencement du XVII^e^ siècle, en longeant la côte orientale du Grœnland jusqu'au 82^e^ degré de latitude. Puis de 1611 à 1616, May, Button et Bylot visitèrent ces mêmes parages; Guillaume Cornelius Schouten et Jacques Lemaire (*voy.* ce mot), dans leur voyage autour du monde, passèrent au sud le détroit qui a conservé le nom de ce dernier, et examinèrent la Terre de Feu qu'il sépare de l'Ile des États. Le russe Dechnéïef franchit dès 1648 le détroit auquel, en 1728, Vite Béring (*voy.* l'article), donna son nom; et le pilote Baffin découvrit, en 1662, la baie dite de Baffin. Au XVIII^e^ siècle, Cook (*voy.* ce nom) Hearne et Mackenzie continuèrent ces explorations. Alexandre Mackenzie (*voy.* l'article) arriva jusqu'à la Mer-Glaciale dans laquelle le fleuve Mackenzie a son embouchure, et que Hearne avait déjà vue plus à l'orient.

Au commencement du XIX^e^ siècle, l'Amérique, explorée dans son intérieur par l'un des plus illustres voyageurs dont l'Europe ait à se glorifier, par M. Alexandre de Humboldt (*v.* ce mot), auquel s'associa M. Aimé Bonpland, était presque entièrement connue quant à ses contours. Quelques obscurités qui restaient encore à ce sujet furent éclaircies en grande partie par le capitaine Krusenstern (*voy.* ce mot) en 1803, et par les cinq expéditions successives du capitaine Parry (*voy.* ce mot), qui en avait fait une première en 1818 sous les ordres du capitaine Ross. Parry arriva jusqu'au 110^e^ degré de longitude et trouva entre le Grœnland et le continent de l'Amérique un détroit qu'il appela Barrow, du nom de son géographe. L'île de Dieppe dont cet intrépide marin ignorait encore l'existence fut découverte en 1825 par Louis-Antoine Guédon qui reconnut aussi le détroit qui communique avec celui du Prince-Régent et qui a pris son nom. Malgré ces découvertes on n'est pas sûr encore si le Grœnland forme une île où s'il se rattache quelque part au continent du Nouveau-Monde.

A la suite de ces découvertes successives, les Européens ont presque partout dépossédé les indigènes de l'Amérique d'un territoire que toutefois ils n'occupaient pas suffisamment. En effet, dès

leur première arrivée, les Espagnols n'ont trouvé sur tous les points qu'une population tout-à-fait disproportionnée à l'immensité du pays, et cette circonstance, jointe à la douceur naturelle et au peu de courage des indigènes, facilita leurs progrès. Leur arrivée ne tarda pas à rendre la dépopulation complète : les Antilles, premier théâtre de ces cruautés dont la soif de l'or fut le principal stimulant, se convertirent bientôt en déserts, au point qu'il ne restait plus de bras pour forcer la terre à pourvoir à la subsistance de ses maîtres : ceux-ci, empêchés par la chaleur du climat de se livrer eux-mêmes à un travail pénible dans ces contrées équinoxiales, songèrent à les repeupler, et eurent l'idée d'extraire de l'Afrique une multitude de nègres qu'ils condamnèrent à arroser de leurs sueurs un sol étranger où ils trouvaient, pour prix de leur labeur, l'esclavage et le fouet. Dès 1516 la *traite des nègres* (*voy.*) fut régulièrement organisée, et les malheureux Africains furent successivement déportés sur tous les points du nouveau continent, dont on refoula de plus en plus les indigènes dans les bois, et plus tard sous les glaces de la région arctique.

Ces indigènes peu nombreux avaient la peau rouge ou bronzée : c'étaient des hommes grands, forts, bien proportionnés, à cheveux noirs, longs et plats, au visage large avec des pommettes saillantes, ayant peu de barbe, les lèvres épaisses, les yeux enfoncés et allongés, le nez camus et la tête aplatie sur les côtés. On voit par cette description quelle fut leur ressemblance avec les Mongols, à la langue desquels on a aussi rapporté beaucoup de mots appartenant aux idiomes primitifs de l'Amérique. Quelques tribus américaines se rapprochent pourtant davantage des Malais; mais cette analogie pourrait bien être le produit d'une simple émigration venue de l'Asie méridionale. Dans tous les cas, l'Asie orientale à laquelle se rattachent aussi les traditions grossières des indigènes semble être le berceau de cette population dont la première apparition en Amérique ne saurait être précisée, et que Malte-Brun préfère même regarder comme autochthone. On a puisé dans les récits des naturels du pays la supposition de deux émigrations, dont l'une arrivée par l'archipel russe des îles Aléoutiennes, etc., aurait amené en Amérique des tribus Sibériennes, et dont l'autre y aurait conduit par un chemin moins rapproché des contrées arctiques, des peuplades mongoles et japonaises ou chinoises. C'est ainsi qu'on a établi l'hypothèse suivant laquelle les *Toltécas*, que Malte-Brun nomme Toultèques et qui à l'en croire auraient paru en 648 au Mexique, seraient descendus des Huns et partis d'Asie 100 ans avant J.-C. Ces Toltécas seraient la souche de toutes les tribus américaines que la plupart des écrivains rapportent à la même race; quelques-uns exceptent seulement les *Apalachia* venus peut-être par la voie la plus méridionale. Dans l'hypothèse de quelques autres, l'Amérique du Sud aurait été d'abord peuplée par une tribu de Mexicains qu'une épidémie aurait engagés à quitter leur pays, vers l'an 1050, pour se diriger vers le sud. (Voyez sur ces questions l'ouvrage allemand d'Assel, *Renseignemens sur les anciens habitans de l'Amérique septentrionale et sur leurs monumens*, Heidelb., 1827.)

Quoi qu'il en soit de toutes ces hypothèses auxquelles jamais on n'arrivera à imprimer l'autorité des faits authentiques, il est vrai que la population indigène de l'Amérique est peu nuancée et se laisserait facilement ramener à une seule et même race. Elle était éparse sur les îles et le continent au moment de la découverte, et sur trois points seulement on a trouvé les hommes plus agglomérés. Sur ces points on reconnut aussi, dit-on, une civilisation assez avancée, attestée même de nos jours par les ruines de temples, de palais, de bains et d'hôtelleries publiques que M. de Humboldt a vues au pied des Cordillières. Mais en considérant que sur ces points, au Mexique, au Pérou, et dans le Condinamarca, on ne connaissait encore, à l'arrivée des Espagnols, ni la charrue ni même l'art de forger le fer en général, qu'on y manquait des animaux domestiques propres à labourer la terre, que les forêts couvraient d'immenses régions, que le sang humain coulait sur les autels d'une re-

ligion grossière et superstitieuse, et que la chair humaine ne répugnait même pas aux Péruviens et aux Mexicains, on a de la peine à ajouter foi à ce qui a été rapporté du royaume de Mexique, des républicains de Tlascala, des Incas du Pérou, des enfans du soleil, et des grands-prêtres du Condinamarca, dont néanmoins on ne conteste pas l'existence réelle. C'est tout au plus d'ailleurs si les Européens leur reconnaissaient la qualité d'hommes, et il ne fallut rien moins, pour la leur accorder sans contestation, qu'une bulle pontificale que daigna rendre Paul III, pour déclarer à la chrétienté entière *que les Indiens étaient des hommes*.

Au reste, quel que fût l'état de la civilisation dans le Nouveau-Monde, elle ne tarda pas à faire place à une civilisation d'un tout autre genre que le fer et le feu greffèrent sur son sol. Toute l'Amérique devint une vaste colonie européenne, surtout espagnole, sans existence indépendante et nationale : les naturels furent partout relégués dans les forêts et sur les îles et les côtes de la mer des Antilles. La barbarie superstitieuse des Espagnols en a éclairci prodigieusement les rangs. Ceux-ci transplantèrent bientôt en Amérique deux de leurs institutions : ils fondèrent une université à Mexico et livrèrent les consciences des Américains au saint-office de l'Inquisition. Ils organisèrent aussi dans leurs vastes provinces un gouvernement régulier, suivant le modèle de la mère-patrie, et fondèrent ce système colonial qui a tant contribué à leur puissance, en même temps qu'il a préparé la décadence des Espagnes d'Europe. Des nuées de missionnaires répandirent partout la foi chrétienne ou au moins ses pratiques extérieures; et l'on vit un monde entier se façonner insensiblement d'après les goûts et les caprices des habitans d'une région imperceptible d'un autre monde. Les puissances de ce dernier se livrèrent de sanglantes batailles pour la possession de l'autre, et longtemps les destinées de l'Amérique furent débattues dans les mers de l'Europe.

Dès 1535 les Français avaient pris part à la colonisation du Nouveau-Monde: plusieurs familles de leur pays s'étant établies dans le Canada, il s'ensuivit bientôt un commerce lucratif entre cette région et la France, surtout en bois de construction et en pelleteries. Sous Louis XIV, de nombreux émigrés vinrent peupler ces mêmes terres et leur imprimer en quelque sorte un caractère français (*voy.* ACADIENS). Mais dans leur voisinage des Anglais s'étaient établis, chassés de leur pays par l'intolérance de Marie. Ces nouvelles colonies, dont les Hollandais ne purent pas long-temps contrebalancer l'importance, firent de tels progrès que bientôt la puissance anglaise put rivaliser dans le Nouveau-Monde avec la puissance espagnole. En 1617 une compagnie forma dans la Virginie un établissement qui ne tarda pas à s'étendre : peu après, Boston s'éleva dans la Nouvelle-Angleterre, et en 1655 la Jamaïque, conquise sur les Espagnols, devint pour leurs rivaux une nouvelle source de richesses. En 1663 les Carolines furent démembrées de la Virginie; quelques années après d'autres gouvernemens anglais se constituèrent sous les noms de Delaware, New-Yorck, New-Jersey et New-Hampshire, auxquels vinrent ensuite se joindre la Pensylvanie et le Maryland. Ce n'est pas sur l'intolérance que les Anglais fondèrent, dans ces provinces du nord, leur autorité: les dissidens de l'église anglicane, repoussés par la mère-patrie, connaissaient tous les tristes effets du fanatisme, et William Penn (*voy.* l'article), le fils de l'amiral auquel l'Angleterre avait dû la conquête de la Jamaïque, proclama le premier sur cette terre vierge les principes d'une liberté absolue de croyance. En 1681 il fonda Philadelphie, et fit de l'Amérique le berceau des idées généreuses que la vieille Europe a aussi depuis substituées à des préjugés longtemps caressés par elle.

Il serait trop long de faire ici le récit des guerres interminables que la possession des Indes-Occidentales fit naître entre les Espagnols et les Anglais pendant toute la durée du XVII^e^ siècle : ces débats pourront être traités plus convenablement aux articles COLONIES et SYSTÈME COLONIAL. A l'article HAÏTI nous parlerons de la conquête de Saint-Domingue

par les *Flibustiers* (*voy.* l'article) et de la prise de possession de cette île importante par les Français, arrivée en 1664, c'est-à-dire dans l'année de la création d'une compagnie privilégiée des Indes-Occidentales, par Colbert. La puissance des Espagnols, souvent attaquée par les Anglais et que les Français même n'ont pas toujours respectée, se soutint néanmoins jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, comme on le verra à l'article ESPAGNE et à ceux de MEXIQUE, PÉROU, CHILI, COLOMBIE, GUATÉMALA, BUÉNOS-AYRES, BOLIVIA, etc. Les Portugais ne firent que de faibles progrès, et se virent même menacés un instant dans la possession si précieuse du Brésil que les Hollandais, avant de s'établir à Surinam et à Paramaribo, leur avaient disputée avec succès d'abord, mais sans résultat définitif. Les colonies russes et danoises méritent encore à peine de trouver une place dans l'histoire.

Mais la puissance anglaise devint de plus en plus formidable : la rivalité de la France et de la Grande-Bretagne s'étendit aussi sur l'Amérique, et bientôt cette partie du monde, si éloignée des deux métropoles, devint elle-même le théâtre de leurs sanglans débats. Elles y portèrent leurs hostilités en 1754 : vaincue dans cette lutte inégale, la France perdit, en 1763, par la paix de Hubertsbourg, la Floride, l'Acadie, et le Canada jusqu'au Mississipi. Mais cette ardente rivalité, dont l'Amérique eut long-temps à souffrir, devait à la fin en amener l'affranchissement. L'Amérique, jusque là colonie de l'ancien monde, était destinée à retrouver les titres qu'on lui avait ravis, et à s'élever du rang d'un satellite à celui d'un astre, brillant de sa propre lumière.

En 1775 les provinces de la Nouvelle-Angleterre arborèrent l'étendard de l'insurrection : la déclaration de leur indépendance (*voy.* ÉTATS-UNIS) leur fut bientôt arrachée par la certitude que leurs griefs ne seraient pas écoutés par la mère-patrie. Washington (*voy.* ce nom) se plaça à la tête de la confédération, et la France lui envoya ses Lafayette et ses Rochambeau. Le 4 octobre 1776 vit se former l'*Union* des premières treize provinces constituées en états; et la paix de Versailles, de 1783, en reconnut la souveraineté. Ici commence une histoire toute américaine; elle sera racontée à l'article du pays auquel elle se rapporte. La révolution de Saint-Domingue (*voy.* HAÏTI) n'eut point une si noble origine; mais elle aussi créa un état nouveau et indépendant. Le mouvement une fois imprimé à ces populations jadis sacrifiées à l'Europe et le désir de l'indépendance n'apparaissant plus comme une chimère, il se fit une révolution profonde dont le résultat final fut de déraciner en Amérique la puissance des Européens. L'invasion de l'Espagne par les armées de Napoléon n'en fut que le prétexte et l'occasion; la véritable cause de cet événement fut le cours naturel des choses qui ne souffre pas les combinaisons factices et qui rétablit l'ordre arbitrairement interverti. Après avoir été longtemps pressurés et décimés par des étrangers, les Américains du sud songèrent à s'affranchir, à l'exemple de leurs frères du nord, dès que l'occasion devint favorable. Quelques mouvemens convulsifs précédèrent la révolution qui éclata à Carracas, le 19 avril 1810, et le 5 juillet suivant un congrès proclama l'indépendance de Vénézuéla. Mais la civilisation de ces pays était trop peu avancée pour que cette indépendance ne courût pas des dangers. Ferdinand VII rendu à son trône voulut aussi recouvrer les pays d'où lui étaient venues ces galions dont plus que jamais alors il avait besoin. Le général Morillo, envoyé dans l'autre hémisphère avec 16,000 vieux soldats, avait déjà fait rentrer dans l'obéissance la Nouvelle-Grenade presque tout entière, quand l'Amérique du sud trouva aussi son Washington. Simon Bolivar (*voy.* ce mot) parut en 1818 sur cette scène tumultueuse où il devait cueillir d'immortels lauriers et mériter la gloire pure d'un *libérateur :* il battit Morillo à Malabozo ce qui permit aux capitaineries de Vénézuéla et Santa-Fé de Bogota de se constituer en une république, laquelle par gratitude prit le nom de *Colombie* (*voy.* l'article), mais tomba plus tard en dissolution. En attendant, le Mexique,

soulevé par le prêtre Hidalgo et impatient de secouer le joug pesant de l'Espagne, avait aussi fait sa révolution, comprimée, d'abord par les autorités, mais de nouveau ranimée par Xavier Mina (*voy.* l'article) et soutenue par le colonel Augustin Iturbide (*voy.* l'article), soldat heureux que ses compatriotes élevèrent au trône impérial pour le sacrifier plus tard à l'esprit républicain. Guatémala se détacha plus tard du Mexique pour former dans l'Amérique centrale un état à part, et l'Espagne perdit encore le Pérou, le Chili, le Rio de la Plata, et en général toutes ses possessions de l'Amérique du sud, sans néanmoins renoncer à son droit de souveraineté. Cuba seule resta fidèle à sa domination. La révolution du Portugal ayant appelé en Europe le roi Jean VI, le Brésil ne tarda pas à entrer de son côté dans le mouvement dont l'Amérique était travaillée. Le 18 décembre 1822, don Pedro, fils aîné du roi, fut déclaré empereur indépendant du Brésil, et bientôt après il fut reconnu en cette qualité par son père et par les autres puissances. Dès le 8 mars de cette année, les États-Unis, conséquens avec leurs principes fondamentaux, avaient aussi reconnu tous les nouveaux états de l'Amérique méridionale, et cet exemple mémorable fut suivi par l'Angleterre le 1er janvier 1825.

Ainsi l'Amérique espagnole est reconnue libre, comme le fut il y a un demi-siècle l'Amérique anglaise; malheureusement les circonstances ne sont pas les mêmes dans les deux régions; la maturité des habitans de celle du nord manque encore aux populations de la région du sud, livrée aux discordes de l'anarchie et aux usurpations des ambitieux. Mais dans les deux régions la civilisation marche à grands pas, et prépare aux fastes de l'humanité une ère nouvelle. Les Indes-Occidentales, à l'exception d'Haïti, se reconnaissent encore colonies de l'Europe, le Canada gravite encore dans le système de l'Angleterre, les jésuites dominent toujours au Paraguay, et les Patagons vivent comme autrefois dans la sauvage liberté de leurs bois; cependant la civilisation, souvent lente dans sa marche, mais toujours progressive, les atteindra les uns après les autres; elle augmentera une population encore clair-semée, elle donnera l'existence à des cités nouvelles, elle multipliera les états. Puissent l'exemple de l'Europe, les leçons qu'elle a reçues d'une expérience souvent sanglante et honteuse, l'histoire de ses abus et de ses préjugés, ne pas être perdus pour ce monde nouveau appelé à jouer à son tour le rôle brillant dont trop long-temps les Européens se sont attribué le monopole! J. H. S.

AMÉRIQUE (géographie)*, une des cinq parties du monde, et la plus grande après l'Asie. Ce n'est que sur des estimations erronées faites sur d'anciennes cartes et répétées dans tous les dictionnaires et traités géographiques les plus récens, que l'on a pu dire que l'Amérique est plus grande que l'Asie. Même en y ajoutant toutes les grandes îles qui lui appartiennent géographiquement, et que les géographes routiniers rattachent encore à l'Europe, telles que le Grœnland, l'Islande et autres, sa superficie ne s'élève qu'à 11,146,000 milles carrés géographiques de 60 au degré**, tandis que celle de l'Asie monte à 12,118,000. La surface de cette dernière serait même beaucoup plus grande si, en suivant la routine, nous voulions y ajouter tout le grand Archipel indien, qui forme la *Malaisie* ou l'*Océanie occidentale* des géographes français et italiens, ainsi que tout

(*) Cet article, rédigé par M. Balbi pour l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, a été reproduit depuis avec plus de développement dans son *Abrégé de géographie* : il est par conséquent antérieur de deux ans à l'impression de l'ouvrage recommandable de ce statisticien. J. H. S.

(**) Les milles dont se sert M. Balbi, dans toutes ses évaluations, sont des milles d'Italie, de 60 au degré équatorial. En divisant par seize le chiffre ci-dessus, on trouve 696,625 milles carrés géographiques de quinze au degré. Dans la dernière édition du *Conversations-Lexicon* (1833) l'étendue totale de l'Amérique est évaluée à 750,000 milles carrés. Elle est portée à 771,928 milles car. géogr. par M. Lips, auteur d'un ouvrage estimable intitulé *Statistik von Amerika* (Francf. sur-le-Mein, 1828, in-8°); mais dans ce chiffre sont comprises les îles dont il évalue l'étendue à 68,219 milles carrés géogr. Cependant M. Lips ajoute que ces chiffres ne sont qu'approximatifs, la véritable grandeur de l'Amérique n'étant pas encore connue et ne pouvant pas l'être avant que tous les pays soient mesurés et que la partie arctique soit explorée jusqu'à ses limites septentrionales. J. H. S.

le vaste espace à l'ouest de l'Oural et au nord du Caucase, que nous en retranchons pour assigner à l'Europe les limites les plus naturelles.

La partie continentale du Nouveau-Monde, dite aussi Nouveau-Continent, est *située* entre 36° et 170° de longitude occidentale, et entre 71° de latitude boréale et 54° de latitude australe.

Si l'on voulait compter aussi les îles qui dépendent géographiquement du nouveau continent, l'Amérique s'étendrait alors entre le 17° de longitude occidentale et le 170° de longitude orientale. On ne peut déterminer encore jusqu'où se prolongent, vers le nord, les îles qu'on pourrait appeler *Terres arctiques;* les découvertes les plus récentes ne dépassant pas le 79° parallèle, les latitudes extrêmes de l'Amérique sont le 79° au nord et le 70° au sud.

Les *limites* de l'Amérique sont au nord l'Océan arctique ou Océan glacial-boréal; à l'est, d'abord l'Océan arctique, ensuite l'Océan atlantique; au sud, l'Océan austral; à l'ouest, le Grand-Océan, ensuite la mer de Béring, le détroit de ce nom, qui sépare l'Amérique de l'Asie, et plus haut, l'Océan arctique.

L'Amérique étant divisée en deux grandes péninsules, il est nécessaire d'examiner séparément les *dimensions* de chacune. L'Amérique du nord offre sa *plus grande longueur* entre le cap Lisburn sur l'Océan arctique dans l'Amérique russe et l'extrémité sud-est de la Floride, sur le nouveau canal de Bahama, dans les États-Unis; elle est de 3,672 milles. Elle présente sa *plus grande largeur* entre le cap Charles dans le Labrador, et la côte de la Nouvelle-Californie près de Santa-Barbara; cette largeur est de 2,880 milles. C'est de la côte nord-est de la Hacha sur la mer des Antilles dans la Colombie, au cap Troward sur le détroit de Magellan dans la Patagonie, que s'étend la *plus grande longueur* de l'Amérique méridionale; elle dépasse celle de l'Amérique du nord, puisqu'elle est de 3,965 milles; sa *plus grande largeur* est entre Pernambuco dans le Brésil et la pointe Malabrigo au nord-ouest de Truxillo dans la république du Pérou; elle est inférieure à celle de l'Amérique du nord, puisqu'elle n'arrive qu'à 2,786 milles.

Les côtes de l'Amérique sont découpées de manière qu'elles offrent plusieurs *mers* méditerranées et un grand nombre de *golfes :* nous en indiquerons les principaux d'après les nouvelles explorations, qui ont tant changé le gisement des côtes que l'on donnait à la partie septentrionale du Nouveau-Continent. Toutes les mers secondaires de cette partie du monde appartiennent à trois océans, dont elles ne sont que les enfoncemens les plus remarquables, à l'Océan-Atlantique, au Grand-Océan et à l'Océan-Arctique. 1° L'*Océan-Atlantique* forme deux grandes méditerranées à plusieurs issues et un golfe du même genre, outre un grand nombre de golfes incomparablement plus petits. Les deux méditerranées sont : *La Méditerranée arctique,* que l'on pourrait appeler aussi *mer des Esquimos*, parce que toutes les tribus qui habitent le long de ses côtes et sur ses îles appartiennent à la grande famille de ces peuples. Cette mer offre deux divisions principales que les géographes décorent du titre de mer : savoir la *Mer d'Hudson,* au sud, entre la Nouvelle-Galles et le Maine oriental; la presqu'île de Melville, la grande île Southampton et celle de Mansfield en complètent le contour; la *baie Repulse,* si renommée dans l'histoire des explorations de ces mers, et la *baie de James* sont ses enfoncemens les plus remarquables. La *mer de Baffin,* qui s'étend au nord de la mer d'Hudson, entre la côte occidentale du Grœnland, le Devon septentrional et un groupe d'îles encore sans nom; le *golfe de Disco* est son enfoncement le plus considérable. La *Méditerranée colombienne,* qui se développe entre la côte méridionale des États-Unis, les côtes des confédérations mexicaines et de l'Amérique-Centrale et celle de la république de Colombie; les îles de Cuba, Haïti, Porto-Rico et les Petites-Antilles en complètent le contour. La presqu'île de la Floride, l'île de Cuba et la péninsule ouverte du Yucatan partagent cette méditerranée dans les deux mers secondaires que l'usage nomme *golfe du Mexique,* au nord-ouest, et *mer des Antilles*, au sud-est. La *baie*

de Campêche est l'enfoncement le plus remarquable du golfe de Mexique; les *golfes de Honduras*, de *Darien*, de *Maracaïbo* et de *Paria* sont les plus considérables dans la mer des Antilles. Le *golfe de Saint-Laurent*, ainsi nommé du grand fleuve de ce nom qui s'y jette, est formé par l'extrémité du Labrador et du Canada, les côtes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse; son entrée est resserrée par les îles de Terre-Neuve et du Cap-Breton. La *baie Fundy* entre le Maine et la Nouvelle-Écosse, les *baies Delaware* et *Chesapeak* doivent aussi être mentionnées parmi les golfes principaux formés par l'Atlantique sur les côtes de l'Amérique. — 2° Le *Grand-Océan* forme sur la côte occidentale du Nouveau-Continent des enfoncemens beaucoup moins considérables et beaucoup moins nombreux que ceux qui sont formés par l'Océan-Atlantique sur la côte opposée. En voici les principaux en allant du nord au sud. La *Méditerranée de Béring* a plusieurs issues. Elle appartient en commun à l'Asie et à l'Amérique; la côte de cette dernière depuis le cap du Prince de Galles jusqu'à l'extrémité de la péninsule d'Alaska, et les îles Aleutiennes forment le contour de la portion appartenant à cette dernière partie du monde. Les principaux enfoncemens sur la côte américaine sont : le *golfe de Norton* et le *golfe de Bristol*, tous deux dans l'Amérique russe. La Méditerranée ouverte à laquelle il serait juste d'attacher le nom de Cook, est formée par la côte méridionale de l'Amérique russe; on y remarque le golfe nommé communément *Entrée de Cook*; la péninsule des Tchougaches forme sa côte orientale. Le *golfe de Californie*, nommé improprement *Mer-Vermeille*, est formé par la grande presqu'île dont il prend le nom et par la côte opposée de l'état de Sonora-et-Cinaloa, dans la confédération mexicaine. Le *golfe de Panama* au sud de l'isthme de ce nom dans la Colombie doit son nom à la ville de Panama. Le *golfe de Guayaquil*, formé par l'extrémité méridionale de la côte de la république de Colombie et l'extrémité septentrionale de la côte de la république du Pérou, doit sa dénomination à la ville de Guayaquil. Le *golfe de Chonos* est formé par la côte de la Patagonie et les archipels de Chonos et de Chiloé. Les *golfes de Penas* et de la *Madre de Dios*, sont formés par la côte de la Patagonie, la presqu'île des Trois-Monts et l'archipel de la Madre de Dios. — 3° On ne connaît encore que très imparfaitement les côtes de l'Amérique baignées par l'*Océan-Arctique*. Les principaux enfoncemens connus formés par cet océan sont, en allant de l'ouest à l'est, les suivans : le *golfe de Kotzebuë*, entre le cap du Prince de Galles et le cap Golownine, dans l'Amérique russe, le *golfe du Mackenzie*, à l'embouchure du fleuve de ce nom, et le *golfe de Georges IV*, dans l'Amérique anglaise, à l'embouchure du Coppermine, ou de la rivière de la Mine de cuivre.

L'Amérique a un grand nombre de *détroits*. Les plus remarquables, en allant du nord au sud, sont les suivans : le *détroit de Lancaster-et-Barrow*, entre le Devon septentrional et l'extrémité boréale de l'archipel de Baffin-Parry : c'est le passage qui mène de la mer de Baffin dans l'Océan-Arctique, que les navigateurs anglais viennent d'explorer, le *détroit de la Furie et de l'Hécla*, entre la presqu'île Melville et l'île Cockburn; il établit une autre communication entre la Méditerranée-Arctique et le même Océan; les *détroits de Cumberland, de Forbisher* et d'*Hudson*, qui forment la communication entre la Méditerranée-Arctique et la Mer-d'Hudson; le *détroit*, ou pour parler plus exactement, le *canal de Davis* qui mène de la Méditerranée-Arctique dans la mer de Baffin; le *nouveau canal de Bahama*, entre l'archipel de Bahama et la côte orientale de la Floride; le *détroit de la Floride*, entre l'extrémité méridionale de la péninsule de ce nom et la côte nord-ouest de l'île de Cuba : ce dernier, qu'on peut regarder comme la continuation du précédent, fait communiquer l'Océan-Atlantique avec le golfe du Mexique; le *canal de Yucatan*, entre le cap Catoche dans le Yucatan et le cap San-Antonio dans l'île de Cuba : il mène de la mer des Antilles dans le golfe du Mexique; le *détroit de Magellan*, entre la Patagonie et l'archipel de Magellan, le plus long que l'on connaisse : il établit la

communication entre l'Atlantique et le Grand-Océan; le *détroit de Le Maire*, entre la Terre de Feu et la Terre des États, dans l'archipel de Magellan : c'est le passage ordinaire pour aller de l'Atlantique dans le Grand-Océan, et *vice versa*; le *détroit de Béring*, dans l'empire russe, qui sépare l'Amérique de l'Asie, et forme la communication entre la mer de Béring et l'Océan-Arctique.

Les *caps* les plus remarquables sont, d'après les mers principales sur lesquelles ils sont situés, les suivans : sur l'Océan-Atlantique le *cap Farewell*, dans l'île de ce nom, à l'extrémité australe du Grœnland; le *cap Charles*, dans le Labrador; le *cap Cod*, dans le Massachusetts; le *cap Hatteras*, dans la Caroline du nord; le *cap Orange*, dans la province brésilienne de Para; le *cap Saint-Roque*, dans la province brésilienne du Rio-Grande-do-Norte; le *cap Zio*, dans celle de Rio-de-Janeiro; le *cap de las Virgines*, à l'entrée orientale du détroit de Magellan; le *cap Froward*, sur ce même détroit, remarquable en ce qu'il forme l'extrémité méridionale du Nouveau-Continent. On en a nommé plusieurs autres en parlant de la Méditerranée-Colombienne.—Sur le Grand-Océan les principaux caps sont : le *cap Flattery*, à l'entrée du prétendu détroit de Jean de Zuca; le *cap Mendocin*, à l'extrémité septentrionale de la Confédération-Mexicaine; le *cap Saint-Lucas*, à l'extrémité australe de la péninsule de la Californie; le *cap Corrientes*, dans l'état mexicain de Xalisco; le *cap Blanco*, dans la république du Pérou; le *cap Pilar*, à l'entrée occidentale du détroit de Magellan. Ce cap est remarquable pour avoir été considéré pendant long-temps comme l'extrémité australe du continent américain, tandis que, d'après les découvertes faites plus tard, on a reconnu qu'au lieu d'appartenir à la terre ferme, il est sur une des îles qui forment l'archipel de Magellan. La mer de Béring, branche du Grand-Océan, offre le *cap du Prince de Galles*, sur le détroit de Béring, remarquable pour être le point le plus occidental du Nouveau-Continent. — Enfin sur l'Océan-Arctique on trouve les *caps Golovnine*, *Lisburne* et *des Glaces*, sur la côte occidentale; le *cap Barrow*, doublement important pour être la limite extrême de l'exploration faite par l'est, et pour être le point connu le plus boréal du Nouveau-Continent; *la pointe Beechey*, remarquable pour être l'extrémité de l'exploration faite par l'ouest; le *cap Bathurst*, qui s'avance vers le nord d'une manière remarquable entre le Mackenzie et le Coppermine; la *pointe Turnagain*, qui est la limite de l'exploration faite à l'est du Coppermine. Sur l'Océan-Austral on trouve le *cap Horn*, sur l'île de l'Ermite, dans l'archipel de Magellan; c'est un point très important, étant reconnu par tous les navigateurs qui vont de l'Atlantique dans le Grand-Océan, et *vice versa;* il est aussi communément regardé comme l'extrémité méridionale de l'Amérique proprement dite.

Il a déjà été dit que cette partie du monde se compose de deux vastes *péninsules :* celle de l'*Amérique du sud* et celle de l'*Amérique du nord*, réunies par l'isthme de Panama, et que la partie de cette dernière dont les côtes sont baignées par la mer d'Hudson, le détroit de ce nom et autres parties de la Méditerranée-Arctique, ainsi que par le détroit de Belle-Ile, le golfe de Saint-Laurent et par la large embouchure du grand fleuve de ce nom, forme aussi une grande péninsule que les géographes ne mentionnent point, et que nous proposons de nommer *presqu'île du Labrador*. Les autres péninsules les plus remarquables du Nouveau-Continent sont : la *presqu'île Melville*, qui est la plus septentrionale de l'Amérique; elle se projette entre les grandes îles de l'archipel de Baffin-Parry; la *Nouvelle-Écosse*, qui s'étend à l'est du Nouveau-Brunswick, dans l'Amérique anglaise; la *Floride*, dans les États-Unis, et le *Yucatan*, dans la Confédération-Mexicaine. Ces deux dernières doivent être classées parmi les péninsules ouvertes, à cause de la grande largeur du côté par lequel elles tiennent au continent; la *Californie*, dans la Confédération-Mexicaine; les péninsules des *Tchougatches*, d'*Alaska* et des *Tchouktchis* dans l'Amérique russe. Cette der-

nière est formée par le golfe de Norton, le détroit de Béring et l'entrée de Kotzebuë; la seconde sépare le Grand-Océan de la mer de Béring, et la première se projette dans la Méditerranée ouverte de Cook. L'Amérique-Méridionale ne manque pas de péninsules, mais elles sont toutes très petites et ne méritent pas d'être mentionnées dans le tableau général de cette partie du monde.

Le Nouveau-Continent offre les plus grands *fleuves* du globe. Nous citerons les principaux en les classant d'après les différentes mers auxquels ils aboutissent: la plupart mériteront par leur importance de former le sujet d'un article séparé. L'Océan-Atlantique et ses branches reçoivent tous les plus grands fleuves de l'Amérique, savoir : le *Churchill* ou *Missinipi* et le *Nelson* ou *Bourbon*, qui traversent la Nouvelle-Bretagne dans l'Amérique anglaise et ont leurs embouchures dans la mer d'Hudson; le *Saint-Laurent*, qui, après avoir traversé le Canada dans l'Amérique anglaise et une partie du territoire des États-Unis, entre dans le golfe auquel il donne son nom; le *Mississipi*, qui est grossi par le Missouri qu'on devrait regarder comme la branche principale de ce fleuve à cause de la plus grande longueur de son cours et du plus grand volume de ses eaux: il appartient presque entièrement au territoire des États-Unis, et débouche dans le golfe du Mexique; le *Rio-del-Norte*, qui a une embouchure dans ce même golfe, et qui traverse la partie nord-est de la Confédération-Mexicaine, dont il est le plus grand courant; le *Magdalena*, qui baigne la partie nord-ouest de la république de Colombie et se jette dans la mer des Antilles; l'*Orénoque*, qui malgré la longueur de son cours appartient tout entier à la Colombie: il envoie un bras nommé *Cassiquiari* au Rio-Négro, affluent de l'Amazone, formant ainsi la fameuse communication de ces deux fleuves tant contestée et mise hors de doute par M. de Humboldt; le *Maragnon*, dit communément l'*Amazone*, qui est le plus grand fleuve du monde; il est formé par la réunion du *Tunguragua* ou *Nouveau-Maragnon*, improprement regardé comme la branche principale, avec l'*Ucayali* ou *Vieux-Maragnon*, qu'on doit considérer comme la véritable source de ce grand fleuve: le Maragnon traverse dans son long cours les républiques de Bolivia et du Pérou, celle de Colombie et l'empire du Brésil; sa large embouchure forme un golfe de l'Atlantique; le *Rio-de-Parà* ou *Tocantin*, que quelques géographes regardent à tort comme un affluent de l'Amazone: il court du sud au nord à travers l'empire du Brésil, et vers son embouchure il confond ses eaux avec celles de l'Amazone; le *Santo-Francisco*, qui arrose les provinces brésiliennes de Minas-Geraes, de Pernambuco, d'Alagoas et de Sergipe, et aboutit à l'Atlantique; le *Rio de la Plata*, qui est formé par l'union du *Parana* avec l'*Uraguay*, mais dont la première branche, de beaucoup la plus considérable, est regardée par les géographes comme la vraie source du Rio de la Plata: le Parana nait dans le Brésil, traverse toute la partie sud-ouest de cet empire, baigne le Paraguay, la confédération du Rio de la Plata et le nouvel état de l'Uraguay-Oriental, et dans une large embouchure, qui ressemble à un golfe, il mêle ses eaux à celles de l'Atlantique.— Le Grand-Océan, malgré l'immense développement de sa côte orientale, ne reçoit qu'un seul grand fleuve, c'est le *Colombia*, dit aussi *Oregon*, dont le bassin appartient presque entièrement au territoire des États-Unis. On doit aussi nommer le *Rio-Colorado*, qui traverse la partie nord-est de la Confédération-Mexicaine et a son embouchure dans le golfe de Californie, que nous avons vu être une branche du Grand-Océan. — L'Océan-Arctique reçoit le *Mackenzie*, qui est le plus grand fleuve de cette mer : dans la partie supérieure de son cours il est connu sous les noms de *Rivière de la Paix*, d'*Ungigah* et de *Rivière du lac de l'Esclave*.

Aucune partie du monde n'offre un plus grand nombre de *lacs* que l'Amérique, surtout la partie de sa surface située entre le 42^{e} et le 67^{e} degrés de latitude boréale. Ce vaste espace, qu'on pourrait justement nommer la *Région des lacs*, présente à lui seul non-seulement les plus grandes masses d'eau douce

de tout le globe, mais un si grand nombre de lacs et de marais qu'il devient presque impossible de les nommer tous. Ces lacs forment un caractère important de la géographie physique de l'Amérique. Dans la saison des pluies, plusieurs débordent, et, grace à la petite pente du sol, qui sépare à peine le bassin d'un fleuve de celui d'un autre, il s'établit des communications naturelles temporaires entre des fleuves dont les embouchures respectives se trouvent à d'immenses distances. Quelques-unes de ces communications sont même permanentes, comme celle du Mississipi ou Churchill avec le Mackenzie. Voici les principaux lacs de l'Amérique du nord : les lacs *Supérieur*, *Michigan*, *Huron*, *Saint-Clair*, *Érié* et *Ontario*, qui s'écoulent par le grand fleuve Saint-Laurent, et qui forment la vaste nappe d'eau douce que quelques géographes appellent la *Mer du Canada:* c'est la plus vaste masse d'eau douce qui existe sur la surface du globe ; les lacs *Winnipeg*, *Atapeskow* ou *des Montagnes*, de l'*Esclave* et du *Grand-Ours*, tous dans l'Amérique anglaise; les lacs *Timpanogos*, *Teguayo* et *Chapala*, dans la Confédération-Mexicaine, où l'on trouve aussi les petits lacs de *Tezeaco*, de *Xochimilco* et autres dans la belle vallée de Mexico, si remarquables par leur situation élevée, par le voisinage de la capitale de cette confédération et par les superbes travaux hydrauliques entrepris pour empêcher les dommages causés par leurs fréquens débordemens; le *lac de Nicaragua*, dans la confédération de l'Amérique centrale, remarquable par ses dimensions, par la beauté de ses vues, par ses volcans et par les projets faits depuis long-temps dans le but de le faire servir de base aux travaux hydrauliques qu'on se propose d'entreprendre pour effectuer la jonction tant désirée des deux Océans.—Les principaux lacs de l'Amérique du Sud, qui sous ce rapport offre un grand contraste avec l'autre péninsule, sont les suivans : le *lac Titicaca*, qui est le plus grand de tous, et dont le niveau des eaux, malgré sa vaste étendue, est plus élevé que le sommet du Pic de Ténériffe : il forme un bassin qui n'a aucune communication avec l'Océan et est entouré de hautes montagnes, parmi lesquelles se trouvent les deux pics les plus élevés de tout le Nouveau-Monde. Le bassin du Rio-Colorado ou Mendoza et celui du Rio-Negro offrent plusieurs lacs d'une grande étendue, mais qui paraissent être plutôt de vastes marais que des lacs proprement dits; on y distingue le *lac Guanacache* dans le premier, la *Laguna Grande* et le *lac del Tehuel* dans le bassin du Rio-Negro. Le prétendu grand *lac des Xarayes* n'est en réalité qu'un lac temporaire, dont les bords dans la saison des pluies s'étendent à plusieurs centaines de milles à la ronde sur les territoires brésilien et bolivien. Nous nommerons enfin le *lac Parime* pour signaler la non-existence de cette nappe d'eau imaginaire, décorée du titre de *Mer-Blanche*, que les savantes recherches de M. de Humboldt ont démontré n'être que le petit lac Amnon dans la Guyane brésilienne, auquel on a donné une étendue exagérée.

Une multitude d'*îles*, dont nous indiquerons les principales en les classant d'après les mers auxquelles elles appartiennent, forment une espèce de ceinture autour du continent de l'Amérique. Dans l'Océan-Atlantique on trouve : l'*Archipel de Saint-Laurent* ou de *Terre-Neuve* situé à l'entrée du golfe de Saint-Laurent : ses îles principales sont *Terre-Neuve*, *Prince-Edouard* et *Cap-Breton* appartenant à l'Angleterre. C'est devant cet archipel que s'étend le grand *Banc de Terre-Neuve* sur lequel des milliers de bâtimens des principales nations maritimes sont occupés tous les ans à faire la pêche de la morue. Le *Grand Archipel colombien* ou des *Antilles* composé d'un grand nombre d'îles et de groupes secondaires et partagé entre plusieurs nations; il se développe entre la péninsule de la Floride et le Delta de l'Orénoque. Ses îles sont : *Cuba*, *Haïti* ou *Saint-Domingue*, la *Jamaïque* et *Porto-Rico* qu'on appelle aussi les *Grandes-Antilles; Sainte-Croix*, *Antigoa*, la *Guadeloupe*, la *Dominique*, la *Martinique*, *Sainte-Lucie*, la *Barbade*, *Saint-Vincent*, *Tabago*, la *Trinité* et plusieurs autres dites les *Petites-Antilles;* et les *Lucayes* ou de *Bahama*, vaste groupe

secondaire situé au nord de l'île de Cuba, et dont *Providence*, *Inague* et *Grande Sun-Salvador* sont les îles les plus remarquables. Vers l'extrémité australe du Nouveau-Continent on trouve l'*Archipel de Falkland* ou des îles *Malouines*, qui n'a pas encore d'habitans fixes; l'île *Falkland* ou *Occidentale* et l'île *Soledad* ou *Orientale* en sont les principales. Dans l'Océan-Austral sont situés les deux groupes suivans : l'*Archipel de Magellan* avec la *Terre de Feu*, la plus grande de toutes ces îles, la *Terre des États*, importante par l'établissement anglais de Hoppane, et l'île de l'*Ermite* sur laquelle se trouve le cap Horn : nous ferons observer que cet archipel est la terre habitée la plus australe de tout le globe, et que, par sa position à l'extrémité de l'Amérique, il appartient autant à cet Océan auquel nous l'avons assigné qu'à l'Atlantique et au Grand-Océan qu'il sépare l'un de l'autre. L'*Archipel-Antarctique* ou les *Terres-Antarctiques*, dénominations que nous proposons pour réunir sous un nom général toutes les îles qui, étant à une grande distance du Nouveau-Continent, sont situées au-delà du 54^{e} parallèle austral. La plupart de ces îles ont été découvertes dernièrement; toutes ont été trouvées sans habitans, presque toutes couvertes de glaces, et elles ne sont importantes que pour la pêche des phoques et des baleines. Les îles et les groupes les plus remarquables des Terres-Antarctiques sont : l'île *Saint Pierre*, nommée plus tard *Géorgie-australe* par Cook; l'*Archipel de Sandwich*, les *Orcades-australes*, le *Shetland-austral*, la *Terre-de la Trinité*, les petites îles d'*Alexandre I^{er}* et celle de *Pierre I^{er}*, à laquelle dans l'état actuel de la géographie de ces régions pourrait bien convenir l'épithète de *Thulé australe*, étant le point du globe le plus austral que l'on connaisse. —Le Grand-Océan offre une multitude d'îles disposées ainsi en groupes; voici ceux que notre cadre nous permet de nommer : l'*Archipel de la Mère de Dieu*, situé le long de la côte occidentale de la Patagonie : les îles *Campana* et de la *Mère de Dieu* en sont les plus grandes; l'*Archipel de Chiloe*, situé au sud du Chili auquel il appartient, et dont l'île de Chiloe est la plus grande terre; l'*Archipel de Gallapagos*, situé sous l'équateur, environ 500 milles à l'ouest de la côte de la Colombie, mais qui n'a pas encore reçu d'habitans fixes : ses îles principales sont *Albemarle*, *James*, *Chatam* et *Charles*; le grand *Archipel de Quadra-et-Vancouver*, composé d'un grand nombre d'îles comprises entre le détroit de Fuca ou Claaset et le détroit Cross, et dont les îles principales sont *Quadra-et-Vancouver* et celle de la *Reine-Charlotte*, toutes deux censées appartenir à l'Angleterre, et les îles du *Prince de Galles* et de *Sitka*, réclamées par la Russie; le *Groupe de Kodiak* avec la grande île de ce nom, et le grand *Archipel des Aleutes* ou îles *Aleutiennes* dans l'Amérique russe (*voy.*). Dans la mer de Béring, branche du Grand Océan, on trouve le *Groupe de Pribylof* et la grande île *Nounivok*, qui sont censées appartenir à l'Amérique russe.—L'Océan-Arctique offre lui aussi un grand nombre d'îles, dont la plupart, avant les dernières explorations faites par les Anglais, étaient représentées comme parties du Continent-Américain. Nous proposons de les réunir toutes sous la dénomination générale de *Terres-Arctiques* ou *Archipel-Arctique*, et de les subdiviser de la manière suivante : *Terres-Arctiques orientales* ou *Danoises*, qui comprennent le grand *Groupe du Grœnland* et l'*Islande* appartenant au Danemark, et l'île de *Jean-Mayer*, qui est encore sans habitans permanens; *Terres-Arctiques occidentales* ou *Anglaises*, qui s'étendent à l'ouest de la mer de Baffin et au nord de la mer de Hudson et dont les principaux groupes sont : le *Devon septentrional*, la *Géorgie sep entrionale* avec les îles *Cornwallis*, *Melville*, etc.; l'*Archipel de Baffin-Parry* où l'on trouve les îles *Cockburn*, *Southampton*, le *Nouveau-Galloway*, etc.

La classification des *montagnes* de l'Amérique exige trop de détails pour pouvoir être offerte, même d'une manière très abrégée dans cet aperçu; en renvoyant à l'article qui traite spécialement de leurs principales chaînes, nous nous bornerons à indiquer seulement le gisement général des chaînes de monta-

gnes de cette partie du monde et à donner la hauteur des points culminans de chaque système. Les recherches récentes de M. de Humboldt ont constaté un fait aussi curieux qu'important de la géographie physique de l'Amérique, c'est que toutes les grandes hauteurs du Nouveau-Monde appartiennent exclusivement à cette longue chaine qui, sous différentes dénominations, s'étend d'un bout à l'autre de l'Amérique en longeant sa côte occidentale, ou bien en s'en approchant d'une manière remarquable, sur une ligne qui n'a pas moins de 9,000 milles de développement. Toutes les montagnes de cette partie du monde peuvent être classées en huit systèmes ou groupes principaux, dont trois appartiennent au continent de l'Amérique du sud, deux au continent de l'Amérique du nord, et les trois autres aux trois grands archipels que nous avons vu se développer à l'est de la partie centrale du Nouveau-Continent, et à ses deux extrémités boréale et australe. Ces huit systèmes sont : le *Système des Andes*, ou *Système péruvien*, ainsi nommé à cause de la célèbre cordillière des Andes et du nom de l'empire qui embrassait autrefois les riches contrées que parcourent ces chaines principales, et sur le sol desquelles s'élancent ses pics les plus élevés. La chaine principale à laquelle il serait convenable de conserver exclusivement le nom d'*Andes*, décrit, sans aucune interruption sensible, deux courbes immenses, depuis le cap Paria, à l'entrée du golfe de ce nom, dans le département colombien du Maturin, jusqu'au cap Froward sur le détroit de Magellan. Dans ce long cours elle coupe la Patagonie, les républiques du Chili, de Bolivia, du Pérou et de Colombie. Les plus hauts sommets sont : le *Descabezado* dans le Chili, qu'on prétend être élevé de 3,300 toises; le *Nevado de Socata*, haut de 3,948 toises, et le *Nevado d'Illimani*, 3,753 toises, dans la république de Bolivia et à l'est du lac Titicaca ; le *Chimborazo*, haut de 3,350 toises* et le *Cayambé*, de 3,070, dans la Colombie.—Le *Système de la Parime* ou de la *Guyane*, qui embrasse toutes les montagnes qui s'étendent sur l'immense île formée par l'Orénoque, le Cassiquiari, le Rio-Négro et l'Amazone, et à laquelle nous proposons d'étendre la dénomination de Guayana. Ce système diffère beaucoup du précédent en ce qu'il est moins une cordillière continue, accompagnée de plusieurs chaînons et contreforts bien prononcés, qu'un agroupement irrégulier de montagnes séparées les unes des autres par des plaines, par des savanes (*voy.*) et par d'immenses forêts. La *Sierra de Parime* peut être regardée comme sa chaine principale. Le *Pic de Duida*, haut de 1,300 toises, en est le point culminant et celui de tout le système.—Le *Système brésilien*, qui embrasse toutes les montagnes qui s'étendent entre l'Amazone, le Paraguay et le Rio de la Plata. La *Serra do Espinhazo* en est la chaine la plus élevée. Elle traverse, sous différentes dénominations, les provinces brésiliennes de Bahia, de Minas-Geraes, de Rio de Janeiro, de San-Paulo, et l'extrémité septentrionale de celle de San-Pedro. Ses points culminans sont : l'*Itambe*, haut de 932 toises, et la *Serra da Piedade*, de 910, tous deux dans la province de Minas-Geraes. — Le *Système d'Anahuac* ou *Système mexicain*, appelé ainsi du nom du grand plateau d'Anahuac, où se trouvent ses montagnes les plus hautes, et à cause de la célébrité de l'empire du Mexique qui y était situé. Cet immense système, qu'on pourrait même regarder comme un prolongement du grand système des Andes, embrasse toutes les montagnes de l'Amérique du nord, situées à l'ouest du Mississipi, du lac Winnipeg et du Mackenzie. Sa chaine principale s'étend depuis l'isthme de Panama jusqu'à l'embouchure du Mackenzie. Dans ce long cours elle prend différentes dénominations, entre autres celles de cordillière du Guatémala, du Mexique et de Montagnes-Rocheuses (Rocky Mountains). Ses sommets les plus élevés sont : le *Volcan* de *Popocatepelt*, haut de 2,771 toises, et le *Pic d'Orizaba*, de 2,717, dans le

(*) Le Chimborazo n'est donc pas, comme on l'avait cru, la plus haute montagne de l'Amérique : le Nevado-de-Socata est beaucoup plus élevé. On doit cette découverte à Pentland qui l'a faite en 1828. Il en sera question aux articles CHIMBORAZO et ANDES. S.

Mexique; dans la *Chaîne-Maritime*, qui est une dépendance de ce système, on trouve dans l'Amérique-russe le *Volcan de Saint-Élie*, haut de 2,793 toises.—Le *Système Alleghanien*, ainsi appelé du nom des *montagnes Alleghanys*., qu'on peut regarder comme la chaîne principale de ce système, comprenant toutes les hauteurs qui s'élèvent sur le sol des États-Unis, à l'est du Mississipi. Le point culminant de tout le système est le *mont Washington* dans le New-Hampshire, dont la hauteur est de 1,040 toises. —Nous proposons de comprendre sous la dénomination de *Système Arctique* toutes les montagnes connues, et celles qu'on découvrira par la suite, dans les archipels, les groupes et les îles que nous avons appelés les Terres-Arctiques. Les points culminans de ce système sont: les *Cornes du Cerf* dans le Grœnland, dont on a beaucoup exagéré la hauteur, mais que nous croyons pouvoir évaluer approximativement au moins à 1,300 toises, et l'*Æræfi-Jækull* dans l'Islande, haut de 1,040 toises.—Le *Système Antillien* embrasse toutes les montagnes qui s'élèvent sur l'archipel des Antilles. Ses points culminans sont: l'*Anton-Sepo* dans l'île d'Haïti, haut de 1,400 toises, et la *Sierra de Cobre* dans l'île de Cuba, dont les sommets les plus élevés peuvent atteindre la même hauteur. On pourrait comprendre sous la dénomination de *Système Antarctique* toutes les montagnes qui s'élèvent sur les archipels et sur les îles dont l'ensemble forme les terres que nous avons nommées Antarctiques. Le *pic* de l'île *James* dans le Shetland paraît être, jusqu'à présent, le point culminant de tout ce système. On évalue sa hauteur à 900 toises.

L'Amérique offre un grand nombre de *plateaux* parmi lesquels les uns sont remarquables par leur prodigieuse hauteur, les autres par leur immense étendue. Parmi les premiers nous citerons le *plateau du lac de Titicaca* partagé entre les républiques de Bolivia et du Pérou, dont la hauteur est de 1,987 à 2,100 toises; le *plateau de Quito*, dans la république de Colombie, qui est élevé de 1,300 à 1,500 toises, et le *plateau d'Anahuac*, dans la Confédération-Mexicaine, dont la hauteur depuis Oaxaca jusqu'à Chihuahua varie de 900 à 1,200 toises. Parmi les seconds nous citerons le *plateau* que nous proposons de nommer *Plateau central de l'Amérique du Sud*; il comprend la vaste province de Mattogrosso avec une partie de celles de Goyaz et de San-Paulo dans l'empire du Brésil, tout le Paraguay, le Chaco dans la Confédération du Rio de la Plata, et partie des pays des Chiquitos et des Moxes, dans la république de Bolivia. Plusieurs faits nous font conjecturer que son élévation varie de 120 à 200 toises.

Non-seulement l'Amérique a un grand nombre de *volcans*, mais elle compte dans leur nombre les montagnes ignivomes les plus terribles et les plus élevées de tout le globe. Les départemens de l'Équateur et de la Cauca dans la Colombie; les états de Nicaragua, de San-Salvador et de Guatémala dans la Confédération de l'Amérique centrale; la république du Chili, l'archipel des Aleutes dans l'Amérique russe, et l'Islande dans l'Amérique danoise, sont les parties du Nouveau-Monde qui offrent le plus grand nombre de volcans. Les monts ignivomes les plus remarquables sont: le *Cotopaxi*, le *Sanguay* et le *Pichincha* dans le département colombien de l'Équateur, et les volcans de *Pasto*, de *Sotara* et de *Purace* dans celui de Cauca; le *Guagua-Plitina* ou *volcan d'Arequipa* et le *Schama* dans la république du Pérou; les *volcans* de *Copiapo*, de *Chilan*, d'*Antoco* et de *Peteroa*, dans la république du Chili; les *volcans* de *Soconusco*, de *Guatémala* ou de *Fuego*, d'*Agua*, de *Pacaya*, de *San-Salvador*, de *Granada* et de *Telica* près de Saint-Léon de Nicaragua, dans la Confédération de l'Amérique centrale; le *Popocatepetl* ou *volcan de la Puebla*, le *Citlaltepetl* ou *volcan d'Orizaba*, le *volcan de Colima* et celui de *Xorullo*, dans la Confédération-Mexicaine; le *volcan de Saint-Élie*, celui de *Beau-Temps* (Fair-Weather), les deux volcans de la péninsule d'Alaska et ceux des îles Aleutiennes *Unimak*, *Tanago*, *Umnak* et *Unalaska* dans l'Amérique russe; le *Krabla*, le *Kœtlugiaa*, le *Skaptaa-Jækull* et le *Skaptaa-Syssel*, et l'*Hécla* dans l'Islande.

Aucune partie du monde n'a des *plaines* aussi vastes que celles qu'offre l'Amérique. Tout l'espace immense qui s'étend depuis l'embouchure du Mackenzie jusqu'au delta du Mississipi et entre la chaîne centrale du système mexicain et les chaînes principales du système alleghanien, n'est à proprement parler que la plus vaste plaine, non-seulement du Nouveau-Continent, mais même de tout le globe; elle embrasse les bassins du Mississipi, du Saint-Laurent et du Churchill ou Nelson, presque tout le bassin du Missouri, la presque totalité des bassins du Suskatchawan et du Mackenzie, et tout celui du Coppermine : nous proposons de la nommer *Plaine Mississipi-Mackenzie*. La seconde grande plaine du Nouveau-Continent est la *Plaine de l'Amazone :* elle comprend toute la partie centrale de l'Amérique du sud, étendant son domaine sur plus de la moitié de l'empire du Brésil, sur le sud-ouest de la Colombie, sur la partie orientale de la république du Pérou, et sur la partie septentrionale de la république de Bolivia; ses limites sont presque identiques à celles des parties moyenne et basse de l'immense bassin de l'Amazone et de celui du Tocantin. Vient ensuite la *Plaine du Rio de la Plata* qui s'étend entre les Andes et leurs branches principales, les montagnes du Brésil, l'Atlantique et le détroit de Magellan; dans ces limites elle embrasse le sud-ouest du Brésil, le Paraguay, le pays des Chiquitos, le Chaco, la plus grande partie de la Confédération du Rio de la Plata, du nouvel état de l'Uraguay et de la Patagonie; une grande étendue est connue sous le nom de *Pampas de Buénos-Ayres* ou du *Rio de la Plata.* Enfin la *Plaine du Guaviare-Orenoco,* qui comprend les *Llanos* de la Nouvelle-Grenade et de Venezuela, dans la Colombie; cette plaine s'étend depuis le Caqueta jusqu'aux embouchures de l'Orénoque, le long du Guaviare, du Meta et du Bas-Orénoque. Dans les contrées plates on trouve de vastes étendues de terrains qu'on peut comparer aux déserts de l'Afrique et de l'Asie pour l'aridité du sol et pour le sable qui les recouvre. Les plus remarquables et les plus étendus sont : le *Désert de Pernambuco,* qui occupe une grande partie du plateau du nord-est du Brésil; le *Désert d'Atacama* qui, avec quelques interruptions, s'étend depuis Tarapaca, dans la république du Pérou, jusqu'aux environs de Copiapo dans celle du Chili; le *Désert de Nuttal,* qui s'étend au pied des Montagnes-Rocheuses entre l'Arkansas supérieur et le Paduca, et fait partie du plateau central de l'Amérique du nord.

La configuration de l'Amérique, la disposition de ses grandes chaînes de montagnes, la position de ses plateaux élevés et de ses plaines immenses ne pouvaient manquer de produire une influence remarquable sur le *climat* et offrir, sur plusieurs points très rapprochés l'un de l'autre de grands contrastes pour la température et le climat. Ainsi le Pérou, la vallée de Quito, celle de Mexico, quoique situés entre les tropiques, doivent à leur élévation une température printanière : ils voient les *Paramos,* ou le dos de leurs montagnes, se couvrir de neiges qui séjournent même perpétuellement sur quelques sommets, tandis qu'à peu de lieues de là une chaleur presque suffoquante accable l'habitant des ports de Vera-Cruz ou de Guayaquil. Ces deux climats donnent naissance à deux systèmes différens de végétation; on voit la flore des zones torrides servir de bordure à des champs et à des bosquets européens. Un semblable voisinage ne peut manquer d'occasionner fréquemment des changemens subits, par le déplacement de ces deux masses d'air si diversement constituées; inconvénient général en Amérique. Mais à proportion, la chaleur y est partout moindre qu'ailleurs. L'élévation seule, dit Malte-Brun, explique ce fait pour la région montagneuse : mais pourquoi, se demande-t-on, s'étend-il aux contrées basses? Voici ce que répond un habile observateur : « Le peu de largeur du continent, sa prolongation vers les pôles glacés; l'Océan dont la surface non interrompue est balayée par les vents alisés; des courans d'eau très froide qui se portent depuis le détroit de Magellan jusqu'au Pérou; de nombreuses chaînes de montagnes remplies de sources, et dont les

sommets couverts de neige s'élèvent bien au-dessus de la région des nuages; l'abondance de fleuves immenses qui, après des détours multipliés, vont toujours chercher les côtes les plus lointaines; des déserts non sablonneux et par conséquent moins susceptibles de s'imprégner de chaleur; des forêts impénétrables qui couvrent les plaines de l'équateur remplies de rivières, et qui, dans les parties du pays les plus éloignées de l'Océan et des montagnes, donnent naissance à des masses énormes d'eau qu'elles ont aspirées, ou qui se forment par l'acte de la végétation : toutes ces causes produisent dans les parties basses de l'Amérique un climat qui contraste singulièrement par sa fraîcheur et son humidité avec celui de l'Afrique. C'est à elles seules qu'il faut attribuer cette végétation si forte, si abondante, si riche en sucs, et ce feuillage si épais qui forment les caractères particuliers du Nouveau-Continent. »

En considérant ces explications comme suffisantes pour l'Amérique-Méridionale et le Mexique, nous ajouterons, par rapport à l'Amérique-Septentrionale, qu'elle n'a presque pas d'étendue dans la zone torride, et qu'au contraire elle se prolonge très loin dans la zone glaciale, dont les vents glacés la balayent du nord au sud, depuis l'embouchure du Mackenzie jusqu'au delta du Mississipi, à cause de l'absence d'une chaîne qui en interrompt le cours. Ainsi la colonne d'air glacial inhérente à ce continent ne se trouve pas contrebalancée par une colonne d'air équatorial. De là résulte une extension du climat polaire jusqu'aux confins des tropiques; l'hiver et l'été luttent corps à corps, les saisons changent avec une rapidité étonnante. Une heureuse exception favorise la Nouvelle-Albion et la Nouvelle-Californie, qui, étant abritées des vents glacés par la chaîne maritime et par la chaîne centrale, jouissent de la température analogue à leur latitude. Nous devons aussi corriger une opinion que, sur l'autorité de Volney, tous les géographes reproduisent, mais que de récentes observations météorologiques faites pendant plusieurs années et sur plusieurs points ont démontré être erronées: c'est que la température des plaines du Mississipi, au lieu d'être beaucoup plus douce que celle des pays situés sur la côte de l'Atlantique, offre des excès de froid et de chaud beaucoup plus grands que ceux qu'éprouvent les lieux situés sur l'Atlantique, sous les latitudes correspondantes. On peut dire en général que toutes les contrées situées au-delà du 50° parallèle sud et nord sont froides et que le sol n'en est plus propre à la culture des grains de l'Europe. Toute l'Amérique danoise, toute l'Amérique russe, à l'exception des contrées abritées par la chaîne maritime, presque toute l'Amérique-Septentrionale anglaise, ainsi que l'extrémité de la Patagonie, l'archipel des Malouines et les Terres-Antarctiques appartiennent à cette classe de pays. Les régions élevées de la zone torride et les plaines des deux zones tempérées sont favorables jusqu'à un certain point à la culture des céréales de l'Europe, et même à celle de ses fruits, tandis que les contrées chaudes de la zone torride étalent les productions les plus précieuses du règne végétal avec une étonnante profusion. Nous ajouterons qu'en général toutes les côtes des contrées équatoriales et même celles des pays situés à des latitudes encore plus élevées sont malsaines; les côtes qui bordent la mer des Antilles et la côte des États-Unis sur l'Atlantique jusqu'au-delà du 40^{e} degré sont sujettes à la fièvre jaune, qui y fait souvent d'horribles ravages.

Les *productions* de l'Amérique sont d'une variété merveilleuse et d'une extrême richesse. Elles offrent dans les trois règnes de la nature les contrastes les plus frappans auxquels l'homme lui-même n'est pas étranger, puisqu'une distance très marquée sépare l'Eskimo au nord et le Pechereh au midi du Patagon et du Caraïbe qu'on a fait passer pour des géans. Nous commencerons par le règne *minéral*. On peut dire sans exagération que les régions équatoriales de l'Amérique sont la patrie de l'or et de l'argent. Aucune contrée du globe ne possède d'aussi riches mines de ce dernier métal. L'énorme quantité d'argent mise en circulation par les mineurs de

Quanaxuato, de Catorce et de Potosi a produit une véritable révolution dans l'industrie et le commerce des nations les plus policées de notre hémisphère; et il n'y a que quelques cantons de l'Afrique et de l'Océanie-Occidentale, la Chine et le Japon, et depuis quelques années la chaîne de l'Oural, dont les mines d'or puissent rivaliser en richesse avec celles de l'Amérique. Le Brésil seul partage avec l'Inde, l'île de Bornéo et l'Oural l'avantage d'avoir des mines de diamans; on prétend même qu'elles ont fourni le plus gros diamant que l'on connaisse. Le tableau suivant offre les contrées du Nouveau-Monde qui abondent surtout en pierres précieuses, en métaux, houille et sel. Dans chaque article on a nommé un pays avant ou après les autres, selon la quantité plus ou moins grande du minéral qu'il produit.

TABLEAU MINÉRALOGIQUE DE L'AMÉRIQUE.

DIAMANS.—*Empire brésilien*, Minas Geraes, etc.

AUTRES PIERRES PRÉCIEUSES. — *Empire brésilien*, Minas Geraes, etc.; *république de Colombie*, Cundinamarca; *république du Chili*; *république du Bas-Pérou*, etc.

OR. — *Empire brésilien*, Minas Geraes, Goyaz et Mattogrosso; *république de Colombie*, Cauca, etc.; *république du Chili*; *Etats-Unis du Mexique*; *république du Bas-Pérou*; *république du Haut-Pérou*; *Etats-Unis de l'Amérique centrale*; *Etats-Unis*, Caroline septentrionale.

ARGENT. — *Etats-Unis du Mexique*, Guanaxuato, San-Luis Potosi, Zacatecas, etc.; *république du Haut-Pérou*, Potosi, etc.; *république du Chili*; *Etats-Unis du Rio de la Plata*, Mendoza; *Etats-Unis de l'Amérique centrale*; *Etats-Unis*, Pensylvanie.

ÉTAIN. — *République du Bas-Pérou*, etc.

MERCURE. — *République du Bas-Pérou*; *Etats-Unis du Mexique*.

CUIVRE. — *République du Chili*; *république du Bas-Pérou*; *Etats-Unis du Mexique*; *Etats-Unis*, New-York, Indiana, etc.

PLOMB. — *Etats-Unis*, Missouri, New-York, etc.; *Etats-Unis du Mexique*.

FER. — *Etats-Unis*, Pensylvanie, Massachusetts, Connecticut, Sud-Caroline, New-York, New-Jersey, Maryland, etc.; *Empire brésilien*, Saint-Paul, Minas Geraes, etc.; *Amérique anglaise*, Canada.

CHARBON DE TERRE. — *Etats-Unis*, Pensylvanie, etc.; *Amérique anglaise*, île du Cap-Breton, etc.; *Chili*, Penco.

SEL. — *Etats-Unis*, New-York, Massachusetts, Illinois, Missouri, Kentucky, etc.; *Amérique anglaise*, îles de Bahama, Saint-Christophe, etc.; *Empire brésilien*, Rio-Grande do Norte, Para, etc.; *Confédération mexicaine*, Oxaca, Californie, etc.; *Etats-Unis du Rio de la Plata*; *Etats Unis de l'Amérique centrale*, Honduras, etc.; *Colombie*, Zipaquiva, etc.

Arrivant ensuite aux productions *végétales* de l'Amérique, nous dirons que rien n'égale la richesse de sa végétation qui parcourt tous les degrés depuis le cactus rampant à terre jusqu'à l'arbre à cire ou aux vieux troncs des forêts primitives. Les plaines immenses dont nous avons parlé donnent à la flore du Nouveau-Monde une physionomie toute particulière. Celles de Mississipi-Mackenzie, du Guaviare-Orenoco et du Rio de la Plata n'offrent, sur une surface de plusieurs centaines de milliers de milles carrés, aucun arbre, mais seulement des graminées qui en recouvrent le sol, ou bien des cactus, dont les tiges s'élèvent comme des colonnes et se divisent sur le haut comme des candélabres; la grande plaine de l'Amazone au contraire, exposée au retour des pluies équinoxiales et à l'action d'un climat chaud et humide, offre une force de végétation à laquelle rien ne peut être comparé dans les deux continens. La flore de la côte du Nord-Ouest et celle de la partie septentrionale des États-Unis offrent la plupart des formes végétales de l'Europe, et les arbres qui en composent les forêts sont des chênes, des noyers, des arbres de genre analogue à ceux de la France. En avançant vers l'équateur et entre les deux tropiques, elle prend alors des types plus variés et plus imposans, et les forêts se composent presque exclusivement de buissons épais, impénétrables, surchargés de lianes, d'orchidées, de fougères et autres végétaux de ce genre. Plus on avance dans le sud, vers les Pampas de Buénos-Ayres, plus la végétation s'appauvrit et se dénature, pour devenir toute spéciale, toute humble dans la Patagonie et dans les îles qui en dépendent.

Parmi les végétaux qui sont particuliers à l'Amérique, on compte le *maïs*, la *pomme de terre*, la *capucine*, le *topinambour*, l'*agave*, le *cacaoyer*, plusieurs *cactus* et entre autres le *nopal* qui nourrit l'insecte dont on tire la cochenille, le *passayer*, le *campêche*, le *mahogoni* ou *acajou*, le *quinquina* si utile par sa propriété fébrifuge, le *rocou*, le *caoutchouc*, dont on tire la gomme élastique, la *vanille*, le *tabac*, la *grenadille*, l'*ipécacuanha*, la *salsepareille*, le *manioc*, plante venimeuse dont les indigènes savaient déjà extraire la fécule nourrissante. On en a trouvé d'autres qui existent aussi dans l'Ancien-Continent, tels que l'*ananas*, le *cocotier*, le *bananier*, le *coton*, le *bresillet*. Les Européens y ont porté la *canne à sucre*, le *café*, le *riz*, le *lin*, le *chanvre*, le *froment*, l'*orge*, le *seigle*, la *cannelle*, le *clou de girofle* et autres épices, l'*oranger*, le *citronnier* et une foule de fruits et de plantes usuelles, ainsi que la *vigne* et l'*olivier*; mais ces deux dernières n'ont encore donné que du vin ou de l'huile mauvais ou tout au plus de qualité médiocre. En revanche, le sucre, le café, le riz et le coton ont parfaitement réussi et figurent maintenant parmi les principaux articles d'exportation du commerce du Nouveau-Monde. Nous ajouterons que parmi les plus beaux végétaux de l'Amérique il faut compter ces palmiers gigantesques, dont l'espèce nommée *ceroxylon* (*voy.* Cire, *arbre à*) à cause de sa propriété de produire de la cire, atteint la hauteur de 180 pieds, et la grande espèce de *sapins* qui croissent sur les rives du Bas-Colombia et qui s'élèvent quelquefois à la hauteur prodigieuse de 300 pieds : la tige de ces géans du règne végétal a 45 pieds de circonférence et monte perpendiculairement jusqu'à 200 pieds, sans que la régularité de cette magnifique colonne soit interrompue par la moindre branche.

Les *animaux* de l'Amérique, sans contraster, comme on l'a dit à tort et comme on le répète encore, avec ceux de l'Ancien-Continent par la petitesse de leurs dimensions, s'en distinguent par la disparité de leurs formes qui semblent annoncer un autre plan de création. Aucun des animaux de l'Amérique-Méridionale, dit M. Desmoulins, trop tôt enlevé aux sciences naturelles, ne se retrouve dans l'Ancien-Monde; le *renne*, l'*élan* et le *lynx*, communs aux deux péninsules, y sont même plus grands que dans notre hémisphère. Le gigantesque *bison*, le plus grand et le plus volumineux des ruminans après la giraffe, erre depuis le Mississipi jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, et le *bœuf musqué*, supérieur à beaucoup de races de bœufs à bosse de l'Afrique, dans toute la partie polaire du continent; le *cerf-mulet*, le *cerf-sautant* d'Umfreville, et le *cerf de Virginie* peuplent le grand bassin du Mississipi et du Missouri, et l'*ondatras*, émule de l'industrieux *castor*, habite le long de tous les affluens des grands lacs du Canada et de ceux du Mississipi jusqu'à l'Ohio. Dans les fleuves du Mexique et de la Louisiane, de la Floride et des états méridionaux de la Confédération anglo-américaine, le *caïman à museau de brochet* dresse aux animaux les mêmes embuches que le *crocodile acutus* à Saint-Domingue et à la Barbade, et les *caïmans à lunettes* et *à paupières osseuses* dans les fleuves de la Colombie et des Guyanes. Six espèces de *crotales* ou *serpens à sonnettes* infestent toutes les basses-terres, soit littorales, soit méditerranées de l'Amérique et de l'Archipel des Antilles, depuis le 45° de lat. nord jusqu'au Rio de la Plata. D'autres serpens venimeux, des *trigonocéphales*, se tiennent en embuscade dans toutes les forêts du Brésil et des îles Martinique, Sainte-Lucie et Grenade. Neuf espèces de *sarigues*, depuis la Virginie jusqu'aux fleuves que nous venons de citer, dévastent la nuit les basses-cours, comme les fouines et les martres en Europe; la bourse où les femelles de plusieurs espèces développent et allaitent leurs petits caractérise ce genre qui n'a plus d'analogues que dans l'Océanie centrale. Le *jaguar*, le plus grand de tous les chats, et le couguard, habitent au sud et au nord de l'isthme de Panama. Cinq espèces connues de *lamas* errent à différens étages des Cordillières, depuis celles de la Nouvelle-Grenade jusqu'à celles de la Patagonie. Le *loup-rouge* et le *loup-gris* du Paraguay, le *chien-crabier*, souche sau-

vage des chiens domestiques chez les Caraïbes avant la découverte de Colomb, errent dans les forêts depuis la Plata jusqu'à l'Orénoque. L'existence de trois espèces de *paresseux* est attachée, dans le Brésil, à celle d'un seul arbre, l'ambaïba. Les *fourmilliers*, depuis le gigantesque *tamanoir* jusqu'au *didactyle*, ne se trouvent qu'au sud de l'équateur. L'*autruche magellanique* existait lors de la découverte jusqu'à Rio-Janeiro; elle parcourt aujourd'hui les déserts du Chili et du Pérou. Les *tatous encuirassés*, appelés *armadilles* par les Espagnols et *cucubertos* par les Portugais, se rencontrent à l'est des Andes entre la Plata et la Cordillière de Venezuela. Dans les forêts inondées par l'Orénoque, le Rio-Négro, l'Amazone, le Madeira et le Paraguay, vivent à terre le *tapir* américain; dans l'eau le *cabraï*, le plus grand des rongeurs; et sur les arbres une multitude de *singes*, hurleurs nocturnes dont la voix glapissante trouble le silence des nuits. Tout l'espace compris entre l'Orénoque et le Meta au nord et la Plata au sud est la patrie d'un grand nombre d'autres familles de singes. Dans les forêts des plaines sèches et des montagnes du Paraguay et du Brésil, les *coatis* au nez mobile vivent de proie et de pâture, et les *pecaris* à poche représentent les sangliers de notre continent. Le *couia* et le *caypou*, sont les rongeurs aquatiques des rivières du Chili et du Pucuman, dont les peaux se vendent par millions sous le même nom que celle du castor.— De nombreuses tribus d'oiseaux ne caractérisent pas moins que les mammifères, les reptiles et les poissons, le continent américain. Le *condor*, le plus grand des oiseaux de proie, plane audessus des plus hautes cimes du Nouveau-Monde sur toute la longueur des Andes, depuis la Nouvelle-Grenade jusqu'à la Patagonie. Le *roi des vautours*, l'*aura* ou *urubis* des Brésiliens; les *harpies*, les plus fortement armés de tous les oiseaux de proie; les *aigles-vautours*, l'*urubitinga*, le *petit-aigle* de la Guyane, l'*urutaurana*, le *petit-vautour* de la Cayenne, sont d'autres espèces d'oiseaux appartenant à l'Amérique-Méridionale. La famille des *colibris* et des *oiseaux-mouches* s'étend depuis le Rio de la Plata jusqu'au Saint-Laurent à l'est, et au Nootka-Sound à l'ouest. Toutes ces nombreuses espèces, surtout dans les Antilles et la partie équatoriale du continent, voltigent de fleur en fleur sans fatigue et sans repos comme des insectes; ces oiseaux, les plus vigoureux voiliers de tous, par leur construction, brillent par leurs couleurs comme des pierres précieuses. Les *araras* surpassent tous les perroquets de notre hémisphère par leur grosseur et par la beauté de leur plumage; les *hoccos*, le *marail*, les *tinamous* se recommandent par une chair savoureuse; l'*agami* est remarquable par le bruit qu'il fait entendre et par sa rare intelligence; le *dindon* est passé des basses-cours des anciens Mexicains dans les nôtres dont il est le géant; le *moqueur* est une espèce de grive remarquable par la facilité avec laquelle elle imite les sons qu'elle entend. — Les poissons varient suivant les latitudes des côtes baignées par l'Océan-Atlantique ou par l'Océan-Pacifique. Le grand banc de Terre-Neuve et les côtes voisines sont renommés depuis plusieurs siècles par la pêche de la *morue* qui y attire des milliers de bâtimens; les *cétacés* et les *phoques* abondent extraordinairement dans les parages des terres arctiques et antarctiques, et même le long des côtes du continent les plus avancées vers les deux pôles. L'*esturgeon*, le *saumon* et le *brochet* vivent dans les rivières et les lacs de l'Amérique du nord. Les espèces des *zoophytes* paraissent être peu nombreuses : la plus remarquable est la *rénille d'Amérique*; mais il n'en est pas de même des insectes qui sont en grand nombre et qui se multiplient d'une manière étonnante.

Nous ferons enfin observer que les Européens, n'ayant pas trouvé dans l'Amérique les quadrupèdes qu'ils élèvent pour leur utilité, y transportèrent le *bœuf*, le *cheval*, la *brebis*, la *chèvre* et le *cochon*. Ils s'y sont si bien acclimatés, que cette partie du monde offre maintenant les troupeaux peut-être les plus grands du monde.

Dès l'année 1808 nous avons signalé *

(*) Voy. *Prospetto politico geografico dello stato attuale del globo sopra un nuovo piano.*

les exagérations des géographes relativement à la *population* du Nouveau-Monde. Nous la portions alors à 27,400,000 ames, d'après les renseignemens les plus positifs qu'on pouvait avoir à cette époque. L'addition des sommes spéciales que nos études nous ont fait trouver pour ses différentes parties, la porte à 33,800,000, pour 1816, et à 36,000,000, pour 1819. Mais ces calculs ont encore besoin de rectification. Voici d'abord les opinions de différens savans sur le chiffre général de la population.

TABLEAU COMPARATIF

Des principales opinions émises sur le nombre des habitans de l'Amérique.

	Habitans.
Busching, en 1778	13,441,678
Pinkerton	15,000,000
Volney, en 1804, et Stein, en 1811	20,000,000
Fabri, en 1805, et Graberg, en 1813	24,000,000
Le docteur Callender	25,500,000
Humboldt, au commencement du XIX^e^ siècle	25,650,000
Bertuch, dans les *Ephémérides géographiques* de Weimar, et Reichard, dans l'édition de la *Géographie de Galetti*, en 1822	30,843,500
Hassel et Stein, dans leurs *Dictionnaires géographiques*, en 1817 et 1818	31,000,000
Çannadich, en 1821	33,000,000
Balbi, en 1816	33,800,000
Humboldt, en 1823	34,942,000
Conversations-Lexicon, éd. de 1833.	35,000,000
Morse, en 1812	35,000,000
Stein, en 1826	35,400,000
Worcester, en 1822, de 30,000,000 à	36,000,000
Darby, en 1826	37,400,000
Balbi, dans sa *Balance politique du globe*, référant ses calculs à la fin de l'année 1826	39,000,000
Denaix, en 1828	39,309,000
Malte-Brun, en 1810, au-dessous de	40,000,000
Melish, en 1818 et Cannabich, en 1832	40,000,000
Hassel, dans son *Almanach* de 1828, et l'*Almanach de Gotha* de 1829	40,048,844
Charles Julius Bergius, en 1828.	40,505,782
Malte-Brun, en 1805; Le Sage, en 1823; et Letronne, en 1824.	50,000,000
Morse, vers la fin du XVIII^e^ siècle; Hervas, en 1800; et Lalande, dans l'*Annuaire de l'an IX*	60,000,000
Sussmilch, en 1765; Bielfeld, en 1760; Beausobre, en 1771, et l'auteur anonyme de la *Description des mœurs et coutumes*, en 1821	150,000,000
L'abbé de Saint-Pierre, vers 1750; et Lalande, dans l'*Annuaire de l'an VIII*	180,000,000!!
Le Gendre, vers 1758, au moins	250,000,000!!
Riccioli, vers 1660	300,000,000!!
Montaigne et Montesquieu l'estimaient au plus bas, pour l'époque de sa découverte, à	400,000,000!!

Cette prodigieuse disparité d'opinions qui paraît d'abord inexplicable n'offre plus de difficulté pour ceux qui ont suivi la marche progressive de la géographie et de la statistique. Ils voient d'un coup d'œil quelles sont les évaluations qui, par leur autorité, ont fait élever ou abaisser le chiffre. Celles de Sussmilch, de l'abbé de Saint-Pierre, de Lalande, de Le Gendre, de Riccioli, de Montaigne et de Montesquieu, sont absurdes et ne méritent point d'être discutées; l'examen le plus superficiel démontre que les estimations de Büsching et de Pinkerton sont infiniment trop faibles, tandis que celles de Malte-Brun et de Morse exagèrent en plus.

En accordant donc à l'Amérique 39 millions d'habitans, sa population totale, malgré son immense étendue, dépassera à peine celle de la France avec l'ancien royaume des Pays-Bas. En divisant ce nombre par celui qui représente sa surface, que nous avons vue être de 11,146,000 milles carrés d'Italie, ou aura une population relative de 3,5, c'est-à-dire que chaque mille carré de cette partie du monde n'offre que trois habitans et demi. Sur un espace égal l'Océanie en a six et demi, l'Afrique sept, tandis que l'Asie en compte trente-deux et l'Europe quatre-vingt-deux. L'Amérique offre le phénomène unique sur le globe de toute une partie du monde dont la population in-

digène forme à peine le quart de sa population totale*. En prenant pour base les résultats aussi importans que nouveaux des recherches difficiles entreprises par M. de Humboldt pour connaître les rapports numériques des différentes races qui peuplaient l'Amérique en 1822, et en les modifiant à raison de l'époque différente à laquelle se réfèrent nos calculs et de quelques faits nouveaux qui nous ont été communiqués, nous trouvons que les habitans de l'Amérique, considérés sous le rapport des races différentes auxquelles ils appartiennent, offraient à la fin de 1826 les rapports numériques exprimés dans le tableau suivant :

TABLEAU

De la distribution des races, en Amérique.

Blancs, Européens ou descendans d'Européens établis en Amérique	14,600,000
Indiens ou *Américains indigènes*	10,000,000
Nègres ou *Africains* sans mélange, esclaves et libres	7,400,000
Races mélangées de noir, blanc et indien (mulâtres, mestizos, zambos, et mélange des mélanges).	7,000,000
TOTAL	39,000,000

Si l'on voulait connaître les rapports numériques existant entre les différens peuples du Nouveau-Monde, d'abord relativement aux langues qu'ils parlent, ensuite relativement aux religions qu'ils professent, on aurait les résultats offerts dans les deux tableaux suivans. Ce sont toujours les calculs de M. de Humboldt qui ont servi de base à nos calculs.

TABLEAU

De la prépondérance des langues en Amérique.

Langue anglaise	12,600,000
Langue espagnole	11,200,000
Langue indienne	8,800,000
Langue portugaise	4,770,000
Langue française	1,400,000
Langues hollandaise, danoise, italienne, suédoise, etc., etc.	230,000
TOTAL	39,000,000

(*) Dans l'article du *Conversations-Lexicon* (1833), on affirme que la population indigène n'est pas la moitié du total des habitans. J. H. S.

TABLEAU

De la distribution de la population de l'Amérique d'après les religions.

Catholiques	24,200,000
Protestans	13,500,000
Idolâtres	1,300,000
TOTAL	39,000,000

L'Amérique, que nous avons vu offrir tant de contrastes avec les autres parties du monde, en offre un non moins remarquable lorsqu'on la considère sous le rapport ethnographique. Huit millions huit cent mille individus y parlent plus de 138 langues différentes. Ce phénomène unique sur le globe peut d'abord paraître incroyable; mais les faits incontestables recueillis et classés dans l'*Atlas ethnographique du globe* ne laissent plus aucun doute et tendent au contraire à augmenter ce nombre, qui serait bien plus grand si l'on avait les moyens de classer une foule de langues qu'on ne connaît encore que de nom**.

Nous venons de donner le tableau de la prépondérance des langues étrangères parlées en Amérique; maintenant nous indiquerons les peuples indigènes les plus nombreux et les plus remarquables qui parlent les langues que dans ce tableau nous avons nommées *langues indiennes*. Un astérisque (*) précède le nom des peuples qui conservent encore toute leur indépendance. Nous suivons dans cette énumération la marche suivie dans l'*Atlas ethnographique*, en commençant par l'extrémité de l'Amérique du Sud et en terminant à l'extrémité opposée de l'Amérique du Nord.

TABLEAU

Ethnographique de l'Amérique offrant les principaux peuples de race américaine.

Les * *Pechereh*, dans l'Archipel de Magellan; c'est le peuple le plus austral de tout le globe.

Les * *Tehuelhets*, dans la Patagonie; c'est à une de leurs tribus que Magellan a donné le nom

(**) L'Espagnol Francisco Lopez avait adopté pour le nombre des langues le chiffre, sans doute exagéré, de 1500. Il a été dit dans l'article précédent que M. de Humboldt ramène toute cette multitude d'idiomes dont ceux du Mexique, du Pérou et des Caraïbes sont les plus répandus, à deux langues fondamentales qu'il nomme *toltèque* et *apalache*. J. H. S.

de *Patagons*, devenu célèbre par la haute taille de ceux qu'il désigne.

Les* *Araucans;* ils forment une puissante confédération dans le Chili, et occupent une partie de la Patagonie.

Les* *Puelches*, dans la partie méridionale de l'état de Buénos-Ayres.

Les *Péruviens ;* nation jadis dominante dans le vaste empire du Pérou.

Les *Aymaras*, dans le Pérou.

Les * *Chiquitos*, dans la république de Bolivia.

Les *Guaranis*, dans le Paraguay et dans le Brésil; *leur nombre a beaucoup diminué.*

Les *Omaguas*, le long de l'Amazone et du Yapura.

Les* *Botecudos* et les* *Mundrucus*, dans le Brésil.

Les* *Guaycurus*, sur les deux rives du Haut-Paragnay.

Les * *Guanas*, dans le Chaco, le Matto-Grosso et le Paraguay.

Les * *Caribes* ou *Caraïbes*, dont une partie est soumise à la Colombie.

Les *Chaymas*, les *Cumanagottes*, dans la Colombie.

Les *Arawaques*, dans les Guyanes espagnole, anglaise et néerlandaise; une partie est encore indépendante.

Les * *Oyampis*, dans la Guyane française.

Les * *Guahiva*, le long du Meta, dans la Colombie.

Les* *Manitivitanos*, sur les bords du Rio-Négro.

Les * *Quaypunabis*, le long du Haut-Orénoque.

Les* *Goahiros* entre le golfe de Maracaïbo et la mer des Antilles.

Les* *Maynas*, dans le pays de ce nom sur la Morona.

Les* *Changuenes*, dans l'état de Costa-Rica.

Les* *Mosquitos* et les* *Poyais*, dans l'Etat de Honduras.

Les *Quiches*, dans l'Etat de Guatémala.

Les *Chapaneques*, dans l'Etat de Chiapa.

Les *Mayas* ou *Yucatan* dans l'état de ce nom.

les *Mixtèques* et les *Zapotèques*, dans l'état d'Oaxaca.

Les *Totonaques*, dans l'état de Vera-Cruz.

Les *Mexicains* ou *Aztèques*, nation jadis dominante dans le vaste empire mexicain, et encore la plus nombreuse dans la Confédération-Mexicaine.

Les *Othoms*, dans les diocèses de Mexico, Puebla, Mechoacan et Guadalaxara.

Les *Tarasques*, dans l'état de Mechoacan.

Les *Tarahumara*, dans l'état de Durango.

Les* *Casas-Grandes*, sur le bord du Gila.

Les* *Moquis*, sur le Iaquesila.

Les* *Apaches*, sur les deux versans de la Sierra-Madre, dans la Confédération-Mexicaine.

Les* *Arrapahoes*, qui, avec les* *Ietans* ou *Camanches*, les* *Kastaias* et autres nations, forment une puissante confédération dont les hordes errent à l'est et au nord de la ci-devant vice-royauté du Mexique.

Les* *Sioux* ou *Dacota*, une des nations les plus nombreuses et les plus puissantes de l'Amérique du Nord, dont les hordes errent le long du Missouri moyen, de Saint-Pierre, du Haut-Mississipi, etc.

Les* *Osages*, sur les territoires du Missouri et de l'Arkansas.

Les* *Muskohges* ou *Creeks*, avec les *Natchez*, une des nations les plus nombreuses de toute l'Amérique du Nord; elle demeure dans les hautes vallées des états d'Alabama et de la Géorgie.

Les* *Chikkasah*, dans la partie septentrionale de l'état de Mississipi.

Les* *Chaktahs*, dans les états du Mississipi et de Louisiane, et dans le territoire de l'Arkansas.

Les* *Tcherokis* (Chiroquois), dans les états de Géorgie, de Tennessee et d'Alabama ; c'est la nation indigène indépendante la plus civilisée de toute l'Amérique.

Les* *Senecas* et les* *Hurons* dans la fameuse Confédération des *Cinq-Nations.*

Les* *Sawanou* et les* *Sakis*, le long du Haut-Mississipi.

Les* *Miamis*, les* *Illinois* et les* *Pottawatameh*, dans les états Indiana, Illinois et le territoire du Michigan.

Les* *Algonquins* et les* *Chippaways*, dans le Canada et le long de la frontière septentrionale des États-Unis, à l'est des Montagnes-Rocheuses.

Les* *Knistenaux*, dans le Bas-Canada, partie du Labrador, etc.

Les* *Cheppewyans* répandus sur tous les bassins du Mackenzie et du Coppermine.

Les* *Wakash*, sur l'île Quadra-et-Vancouver.

Les* *Koluches*, le long de la côte du nord-ouest, depuis Jakutat jusqu'aux îles de la Reine-Charlotte.

Les* *Esquimos*, dans le Grœnland où ils sont le peuple le plus boréal du globe; dans le Labrador, le long de la côte septentrionale du Continent américain et dans plusieurs îles de l'Archipel-Arctique. Une grande partie de ceux du Grœnland est soumise aux Danois.

Les *Aleutiens*, sur l'archipel des Aleutes.

Les* *Tchouktches*, au nord-ouest de l'Amérique, sur le territoire russe.

La religion que depuis l'établissement des Européens en Amérique presque tous les habitans professent est le christianisme, quoiqu'un grand nombre de petites nations, la plupart indépendantes, mais ne formant pas un trentième de la population, soit encore adonnée aux extravagances du fétichisme le plus absurde, ou de systèmes religieux qu'on pourrait qualifier de sabéisme et de dualisme. Ce qu'il y a de vraiment remarquable, c'est qu'on a trouvé chez presque toutes ces nations, même chez les plus abruties, l'idée plus ou moins claire d'un être suprême gouvernant le ciel et la terre, celle d'un génie du mal qui partage avec l'esprit bon l'autorité sur toutes choses, et l'idée de l'immortalité de l'ame. Plusieurs ont des prêtres ou des enchanteurs; tous admettent l'existence d'êtres invisibles et une vie future. Les uns se représentent Dieu sous la forme d'une étoile; les autres sous celle d'un animal; d'autres, au contraire, ne le voient que dans les phénomènes de la nature. Un grand nombre de ces croyances religieuses, ainsi que les religions des anciens Péruviens, des Mexicains et des Muyscas, remarquables pour avoir été basées sur une révélation, ont disparu après la conversion des peuples qui les professaient; cependant quelques-unes paraissent s'être conservées chez les descendans de ces peuples.

Il est très curieux de retrouver dans l'ancien culte des Péruviens les traces du *Trimurti* ou de la trinité des Hindous; de rencontrer le dogme de la métempsycose dans la croyance des *Tlascaltèques*, et de voir les *Pastoux*, au milieu de l'Amérique-Méridionale, ne se nourrir que de végétaux et avoir en horreur ceux qui mangent de la viande. On trouve parmi les *Mexicains* des traditions sur la mère des hommes déchue de son premier état de bonheur et d'innocence; l'idée d'une grande inondation, dans laquelle une seule famille s'est échappée sur un radeau; l'histoire d'un édifice pyramidal élevé par l'orgueil des hommes et détruit par la colère des dieux; des cérémonies d'ablution pratiquées à la naissance des enfans; des idoles faites avec de la farine de maïs pétrie, et distribuées en parcelles au peuple rassemblé dans l'enceinte des temples; des déclarations de péchés faites par les pénitens; des associations religieuses ressemblant à nos couvens d'hommes et de femmes. A l'arrivée des Espagnols en Amérique, les *téocallis* ou temples des Mexicains et des Maya ruisselaient du sang des victimes humaines. Les tribus péruviennes offraient, sur le plateau de Couzco, avant l'apparition de Manco-Capac, tous les cruels sacrifices que les superstitieux Hindoux font à Brahma sur les bords du Gange. Le culte du soleil introduit par les Incas, quoique infiniment plus doux, n'était pas exempt de sacrifices humains : des milliers de victimes étaient immolées sur le tombeau du monarque. Les nations antropophages du Brésil avaient un culte moins sanguinaire, et leur croyance portait l'empreinte d'un dualisme qu'on rencontre encore aujourd'hui chez quelques nations de cette vaste contrée. Les peuples du Haut-Orénoque, de l'Atabasso et de l'Inirinda, n'ont, comme les anciens Germains et les Perses, d'autre culte que celui des forces de la nature; ils appellent le bon principe *Cachimana:* c'est le *Manitoû*, le Grand-Esprit qui règle les saisons et favorise les récoltes. A côté de Cachimana il y a un mauvais principe, *Jolokiamo*, moins puissant, mais plus rusé et surtout plus actif. Sur les rives de l'Orénoque, dit M. de Humboldt, il n'existe pas d'idole, comme chez tous les peuples restés fidèles au culte de la nature; mais le *botûlo*, ou la trompette sacrée, est en revanche un objet de vénération. Pour être initié aux mystères du *botûlo* et devenir *piache* ou jongleur, il faut avoir les mœurs pures et être resté célibataire. Les initiés se soumettent à des flagellations, à des jeûnes et à des exercices pénibles. Il n'y a qu'un petit nombre de ces trompettes sacrées : la plus anciennement célèbre est celle d'une colline placée près du confluent du Tomo et du Gûainza ou Rio-Négro. Il n'est pas permis aux femmes de voir l'instrument merveilleux; elles sont exclues de toutes les cérémonies du culte. Si une d'elles a le malheur de voir la trompette, elle est tuée sans pitié. Les Sioux, les Chippaways, les Saûkis,

les Renards, les Winebagos, les Menomenes et autres sauvages de l'Amérique du Nord croient peut-être tous à un Grand-Esprit; mais il n'y a pas un sauvage qui n'ait son *manitou* favori, de son choix, ou dans un animal, ou dans un arbre, ou dans des herbes, ou dans des racines; et dans la même tribu le manitou d'un sauvage n'est presque jamais celui d'un autre. Chaque chef de famille, chaque vieille femme, et presque chaque individu ont leur collection d'herbes, de racines médicales, et c'est ce qu'ils appellent le *sac de médecine*, regardé par eux comme le réceptacle d'une quantité de divinités. Ils gardent soigneusement ce sac dans leurs tentes, et quand ils sont en marche et à la guerre, ils en sont inséparables. Chez plusieurs de ces mêmes peuples, quand ils sont sédentaires pendant une portion de l'année, il y a des loges où des filles sont chargées de veiller à la conservation du feu qui y brûle, comme le pratiquent encore les guèbres de la Perse et de l'Inde. Il paraît qu'ils le consacrent au soleil ou qu'ils le regardent comme l'emblème de cet astre vivifiant. La religion des Araûcans, des Natchez, des Chactas et d'autres nations indigènes, est une espèce de *sabéïsme*. Les Cahans font les gestes les plus extravagans en adressant leurs prières à l'Être-Suprême qu'ils implorent tous les matins. Les Knistenaux regardent comme des esprits les brouillards qui couvrent les marais de leurs pays; les Cheppewyans croient descendre d'un chien et regardent cet animal comme sacré; ils se représentent le créateur du monde sous la figure d'un oiseau dont les yeux lancent des éclairs et dont la voix produit le tonnerre. Les idées d'un déluge et de la longue vie des premiers hommes sont héréditaires chez eux. Chez plusieurs nations sauvages de l'Amérique du Nord, et même chez quelques-unes de l'Amérique du Sud, le fanatisme donne lieu à des scènes non moins cruelles que celles qui depuis des siècles ensanglantent les rives du Gange. Nous citerons entre autres la grande danse de *médecine* ou de *pénitence*, célébrée tous les ans au mois de juillet par les Minetares qui habitent le long du Missouri. Dans cette fête horrible, on voit les pénitens se mutiler ou prier leurs prêtres de leur enlever avec un couteau des morceaux de leur chair : l'un se fait enlever la peau par bandes, un autre veut que la coupure soit en forme de croissant, un troisième se fait percer l'épaule pour y passer une courroie qui traîne par terre et à laquelle est attachée une tête de bison; d'autres encore se percent de flèches les parties musculeuses des bras et des jambes, et même du corps. Les malheureux qui se mutilent ainsi par pénitence chantent ou se lamentent, mais sans se plaindre de tortures qu'ils subissent volontairement. Les Mbayas, les Gûanas, les Payagûas et autres nations du Paraguay célèbrent une fête non moins odieuse. Les hommes se pincent les uns les autres aux bras, aux cuisses et aux jambes, en saisissant avec leurs doigts le plus de chair qu'ils peuvent; ils percent ensuite d'outre en outre ce qu'ils ont pincé, avec un éclat de bois ou une très grosse arête de raie. Cette opération se répète de temps en temps jusqu'à la fin du jour, de manière qu'ils se trouvent tous lardés de la même façon et de pouce en pouce sur les deux cuisses, les deux jambes, et les deux bras, depuis le poignet jusqu'à l'épaule. On ne finirait jamais si l'on voulait mentionner toutes les extravagances, la plupart cruelles, enfantées par l'ignorance et la superstition chez les peuples indigènes de cette partie du monde.

Le *christianisme*, qui étend sa bienfaisante influence sur tout le Nouveau-Monde depuis les Terres-Arctiques jusqu'au-delà des *confins* de la Patagonie, est partagé de la manière suivante : l'*église catholique* est dominante dans l'empire du Brésil et dans toute l'Amérique ci-devant espagnole, par conséquent dans tous les nouveaux états qui se sont élevés sur les débris des colonies fondées par les Espagnols, et que nous avons indiqués plus haut. Cette religion est aussi celle que professent les habitans de la république d'Haïti, ceux du Bas-Canada, des îles Trinité, Sainte-Lucie, Tabago et autres parties de l'Amérique anglaise, ainsi que d'une grande partie des États-Unis, surtout du Maryland et de la Louisiane. Les églises *épiscopale* ou *anglicane*, *presbytérienne*, *réformée* et *luthérienne*

dominent dans les États-Unis et dans l'Amérique anglaise. La plus grande partie des habitans des possessions danoises et suédoises professent le luthéranisme, tandis que le plus grand nombre de ceux des possessions néerlandaises suivent les dogmes du calvinisme. L'*église grecque orthodoxe* est dominante dans l'Amérique russe. Dans les États-Unis et dans l'Amérique anglaise on rencontre des séparatistes de toutes les sectes nées parmi les protestans; les *méthodistes*, les *quakers*, les *baptistes* sont celles qui comptent le plus d'adhérens; elles ont même fait beaucoup de prosélytes parmi les nègres, surtout dans l'archipel des Antilles. Le *judaïsme* n'est professé que par un petit nombre d'individus; les Etats-Unis, les Antilles anglaises, néerlandaises et françaises, et les Guyanes néerlandaise et anglaise sont les pays où ils sont le plus nombreux.

L'Amérique, lors de l'arrivée des Espagnols, offrait toutes les nuances de *gouvernement*, depuis le despotisme paternel des Incas jusqu'à l'indépendance la plus absolue qu'on rencontre encore parmi les tribus les plus abruties, où chaque individu ne dépend que de lui-même. On doit cependant faire observer que le gouvernement de presque toutes les nations indigènes, quel que soit l'état de leur civilisation, se présente toujours sous des formes adoucies, qui contrastent singulièrement avec le despotisme qui règne en Asie et en Afrique, même parmi les nations les plus policées. Tandis que le florissant empire du Pérou était régi par un despotisme théocratique, que le plateau de Cundinamarca offrait chez les Muiscas un pontife et un roi absolu, et que le gouvernement des Natchez était tout-à-fait théocratique, celui du puissant empire mexicain ressemblait plus à nos monarchies féodales du moyen-âge qu'aux empires despotiques. Tlascala, Cholula et Huetxocingo étaient des républiques; et l'on peut aussi considérer comme telles ces petits états formés par les féroces peuplades qui dominaient les côtes orientale et septentrionale du Brésil, où rien ne se décidait qu'à l'unanimité des voix. Maintenant la plupart des nations indépendantes de l'Amérique forment autant de petites républiques, avec des chefs tantôt électifs, tantôt héréditaires; quelques-unes, réunies ensemble, forment des confédérations, telles que celle des *Cinq-Nations*, celle des Sioux, des Arrapahocs, des Creeks supérieurs, etc., etc. Le gouvernement des Osages, des Kanses, des Panis ou Padoucas, des Missouris, des Mahaws, des Otas, des Guayeuros et de plusieurs autres nations, est une espèce d'oligarchie républicaine. Le gouvernement des Araucans présente un mélange d'aristocratie et de démocratie; et celui des Tcherokis offre déjà une imitation de l'administration intérieure des États-Unis. On peut dire en général que les nations indigènes indépendantes vivent sous un gouvernement patriarcal, et que leurs chefs, électifs chez les unes et héréditaires chez les autres, ne jouissent que d'une autorité très bornée. C'est ordinairement le plus brave guerrier, le chasseur le plus habile et le plus courageux, que ces tribus choisissent pour chef. Les Amériques anglaise, française, espagnole, néerlandaise, danoise, russe et suédoise, offrent, à quelques exceptions près, les formes administratives de leurs métropoles respectives. Les États-Unis forment une puissante confédération de 24 républiques, se gouvernant chacune par ses autorités locales pour tout ce qui concerne les relations civiles et municipales, mais sujettes à une autorité centrale pour ce qui regarde la défense commune, la politique extérieure et les douanes. La constitution anglo-américaine, qui a servi de modèle pour les Confédérations des États-Unis du Mexique et des États-Unis de l'Amérique centrale, est désirée par un puissant parti dans les Provinces-Unies du Rio de la Plata et a servi de prétexte à des troubles graves dans la Colombie. Cette dernière, ainsi que le Pérou, Bolivia, le Chili, le nouvel état oriental de l'Uraguay et Haïti, sont des républiques dont les formes administratives ressemblent beaucoup à celles des États-Unis. Toutes ont un congrès divisé en deux chambres, l'une de représentans et l'autre de sénateurs; cette

dernière est présidée par le chef de la république qui a le titre de premier président. L'empire du Brésil est une monarchie constitutionnelle dont le pouvoir législatif réside dans l'empereur, le sénat et la chambre des représentans des provinces. Le Paraguay est une véritable monarchie despotique, dont le chef prend depuis plusieurs années le titre de directeur.

C'est une grande erreur assez répandue en Europe que de regarder tous les indigènes de l'Amérique non convertis au christianisme comme errans, vivant de chasse et de pêche, et privés de toute *industrie*, des arts les plus indispensables à la vie sociale. Quoique depuis long-temps les peuples américains les plus avancés dans la civilisation, ou se soient éteints ou aient adopté les religions, les lois et la civilisation de l'Europe, on ne peut raisonnablement révoquer en doute les progrès que plusieurs nations indigènes avaient faits dans les arts et dans les institutions sociales. Les historiens de la découverte de l'Amérique nous ont transmis une foule de faits qui attestent l'existence de ces dernières dans le Pérou, la Nouvelle-Grenade, le Mexique, le Guatémala; et les monumens conservés encore sur les plateaux de Couzco, de Cundinamarca et d'Anahuac, ainsi que les importantes ruines des villes de Palenque et de Tulha au milieu des solitudes de l'état de Chassa, prouvent sans réplique combien ces prétendus sauvages avaient dû cultiver les arts que suppose la construction de pareils monumens. De nos jours, les peuples indigènes, soumis presque tous aux nations de l'Europe et à leurs descendans, n'offrent, dans le petit nombre de peuplades indépendantes répandues sur des territoires que ces derniers regardent comme enclavés dans leurs possessions, que des nations ou entièrement abruties ou marchant lentement vers la civilisation. Les Tcherokis, les Creeks ou Moscoghis, les Chactas, les Osages, les Yatas, les Yabissaï, les Moquis, les Casas-Grandes, les Araucans et quelques autres, ont un gouvernement régulier, exercent l'agriculture et les arts les plus indispensables à la vie sociale, et savent travailler l'argile pour faire de la poterie et de la faïence peinte. Le goût de ce genre de fabrication semble même avoir été jadis commun aux peuples indigènes des deux Amériques. Les poteries des Maniquarez, dit M. de Humboldt, célèbres depuis un temps immémorial, sont encore fabriquées par des femmes suivant la méthode employée avant la conquête. Les Maypures, les Guypunabis, les Caribes, les Ottomaques, les Guanos et autres peuples sont connus pour fabriquer de la poterie peinte. Les Mapoyas, les Parecas, les Jovaranas, les Curacicanas, les Macos indépendans et une foule d'autres peuples de l'Amérique du Sud et plusieurs de celle du Nord cultivent sur un territoire assez étendu des bananes, du manioc, du maïs, du coton, et savent employer ce dernier à tisser des hamacs, ou à faire de la toile pour s'habiller. Ceux qui vivent dans un climat froid savent préparer les fourrures qui leur servent d'habillement, et qui même donnent lieu à un commerce très important avec les nations d'origine européenne. Selon La Pérouse, les habitans du Port-des-Français savent travailler le fer et le cuivre; ils fabriquent à l'aiguille une sorte de tapisserie, nattent avec beaucoup d'art et de goût des chapeaux et des corbeilles de roseaux, taillent, sculptent et polissent la pierre serpentine. Ceux de la baie Tchinkitané montrent une certaine adresse dans la tannerie, la sculpture, et la peinture. Toute l'industrie des nations les plus abruties se borne à la construction de leurs misérables cabanes, de leurs grossiers canots et à la fabrication de leurs arcs et de leurs flèches: ces nations vivent exclusivement du produit de la chasse et de la pêche; elles voient tous les jours diminuer leur nombre, et sont refoulées dans les forêts par la marche progressive de la civilisation des nations moins sauvages et des établissemens des Européens. Parler de l'industrie et des arts des nouveaux habitans de l'Amérique, c'est parler de ceux de l'Europe et de ses habitans, qui depuis trois siècles se sont établis d'un bout à l'autre du Nouveau-Monde. Les Anglais, les Français et les Allemands y ont importé leur

industrie. C'est aux États-Unis qu'elle a pris le plus grand essor, où depuis quelques années le Rhode-Island, le Massachusetts, le Connecticut, la Pensylvanie, le New-York, le New-Jersey et l'Ohio offrent des produits qui égalent presque ceux des meilleures fabriques et manufactures de l'Europe. Parmi les nouvelles républiques de l'Amérique ci-devant espagnole, celles qui se distinguent le plus par leur industrie sont les états de Mexico, de la Puebla, de Queretaro et de Guadalaxara dans la Confédération-Mexicaine; les villes de Lima et de Couzco dans la république du Pérou; de Quito, de Bogota et de Caracas dans la Colombie; de Guatémala et San-Salvador dans la Confédération de l'Amérique centrale; de Buénos-Ayres dans celle du Rio de la Plata; de Santiago dans le Chili. Dans l'empire du Brésil, l'industrie était restée encore plus arriérée que dans la ci-devant Amérique espagnole; mais depuis quelques années elle a fait des progrès sensibles dans toutes les grandes villes, surtout à Rio-Janeiro, à Bahia et à Pernambuco. Plusieurs arts ont pris de nos jours un développement extraordinaire à la Havane, dans l'Amérique espagnole, ainsi que dans les villes principales du Canada, de la Nouvelle Écosse et du Nouveau-Brunswick, dans l'Amérique anglaise. Les Mexicains excellent en outre dans la fabrication d'ouvrages de bimbeloterie en bois, en os et en cire, et dans celle de meubles aussi remarquables par leurs formes que par le choix du bois et le brillant poli qu'ils savent lui donner.

L'exploitation des métaux précieux est encore dans tous les nouveaux états de l'Amérique ci-devant espagnole la branche de l'industrie la plus importante; mais d'un côté on s'est beaucoup exagéré en Europe la richesse des mines de plusieurs parties de l'Amérique-Méridionale, et de l'autre, leurs produits ont extraordinairement diminué par suite des événemens qui ont entravé les travaux. Les plus riches ont été inondées et ne sont plus exploitées, ou sont devenues d'une exploitation très coûteuse. Mexico, Guanaxuoto, Puebla, Bogota, Quito, Caracas, Lima, Couzco, Santiago, Buénos-Ayres et Rio-Janeiro se distinguent surtout par la manière dont on y travaille les métaux précieux. On doit ajouter que la fabrication du savon, de la poudre pour l'exploitation des mines et pour d'autres usages, la préparation des cuirs, et les différentes manipulations qu'on fait subir au tabac, et les manufactures de toile grossière et de draps ordinaires emploient un grand nombre de bras dans tous les états que nous venons de nommer. On doit aussi faire observer que la liberté de la presse ayant fait naître un nombre prodigieux de journaux, l'imprimerie se trouve actuellement répandue d'un bout à l'autre de tout le Nouveau-Continent, où elle a même pénétré chez des peuples indigènes indépendans, tels que les Tcherokis, qui depuis long-temps publient un journal dans leur langue.

On peut dire que la navigation, qui est la base principale du *commerce*, a été inconnue de tous temps d'une extrémité à l'autre de l'Amérique, puisque aucune des nations indigènes ne s'est élevée au-delà de la construction de simples canots. Cela est d'autant plus remarquable que nulle autre partie du globe n'offre autant de fleuves navigables sur un si long espace que l'Amérique. On peut expliquer cette singularité en observant que les nations indigènes les plus policées de ce continent sont toutes établies sur des plateaux. Aussi remarque-t-on que les Omaguas et les Payaguas, les seuls peuples indigènes chez lesquels cet art était un peu plus avancé que parmi les autres, appartiennent à l'Amérique-Méridionale, et vivent sur les bords de l'Amazone et du Paraguay, dont ils dominaient autrefois les rives et les affluens; mais le peu de progrès faits par ces peuples navigateurs dans la civilisation ne leur permit pas d'avoir plus que de simples canots. Il est aussi remarquable de voir le courage avec lequel les Caribes insulaires et continentaux, les Tayabares et les Cahetès, tribus jadis maîtresses de la ci-devant capitainerie de Pernambuco, et les Neughaïbas qui habitaient, avec les Guyanas, les Mamayanas et les Yuruanas, la grande

île Marajo, montés sur de faibles canots, portaient la désolation et le carnage à d'immenses distances, et livraient sur mer de terribles combats à leurs ennemis. Les habitans de la lagune d'Itza ou del Peten, dans la province de Vera-Paz, étaient aussi une nation maritime qui possédait un grand nombre de barques assez bien construites. Tout le monde connaît la singulière construction des bateaux des Esquimos, et l'intelligence que montrent plusieurs peuples de la côte nord-ouest dans celle de leurs embarcations.

Mais si les peuples indigènes n'offrent aucune nation maritime, les peuples d'origine européenne présentent déjà dans l'Amérique anglaise du nord une nombreuse marine marchande, et dans les États-Unis, non-seulement une des principales nations maritimes du globe, mais la seconde puissance commerçante. Les Anglo-Américains possèdent déjà une marine militaire imposante, qui a soutenu avec honneur son indépendance contre la reine de l'Océan, et a puni les puissances barbaresques qui avaient osé l'insulter ; son pavillon flotte dans tous les ports; ses pêcheurs ont pénétré dans les mers glaciales de l'un et de l'autre hémisphère, et son commerce a pris un tel développement que ses négocians sont devenus, pour ainsi dire, les courtiers de l'Ancien et du Nouveau-Monde. On peut dire de plus que l'Amérique n'avait presque pas de commerce avant que les Européens s'y établissent; mais la variété et l'importance de ses productions donnèrent en peu de temps une grande étendue à ses relations commerciales. On doit cependant faire observer que la manière erronée avec laquelle on y a fait le commerce jusqu'après la seconde moitié du XVIII^e^ siècle priva l'Europe et l'Amérique des immenses avantages qu'elles en auraient tirés si on lui avait accordé la liberté dont il jouit par la suite. Le système de Galvez, qui en 1778 proclama successivement la liberté du commerce entre les treize principaux ports de l'Espagne et l'Amérique, augmenta extraordinairement l'exploitation des mines et donna un grand développement à la culture des productions agricoles *. Les progrès des colonies françaises, anglaises et portugaises, ainsi que ceux des colonies des autres nations maritimes de l'Europe ne furent pas moins considérables, et l'indépendance des treize provinces du nord, reconnue par l'Angleterre en 1783, vint augmenter considérablement les produits de l'agriculture, le commerce et la navigation non-seulement des colonies déclarées libres, mais

(*) Nous nous faisons un plaisir d'insérer ici quelques renseignemens qui nous ont été fournis par M. Thiébaut de Berneaud, qui a lui-même visité l'Amérique. — On pourrait s'étonner en voyant l'Espagne négliger, à partir de l'époque de la conquête, tous les moyens de tirer parti de la population laborieuse et déjà civilisée des plateaux élevés des Cordillières, si l'on ne savait que la même apathie lui a fait perdre dans son propre sein tous les avantages de la culture et de l'industrie mauresques. Mais ce qui doit surprendre, c'est que, au lieu de laisser les habitans de ces vastes colonies se livrer aux spéculations que font naître les relations commerciales, elle obligea l'Amérique du Sud à tirer une partie de ses provisions du Continent européen, et l'autre des possessions espagnoles, dans l'Australasie, et ce qu'il y a de plus affligeant, de n'employer à cet usage que des vaisseaux fournis par la métropole. Tous les ans un bâtiment se rendait de Manille à Acapulco, et tous les trois ou quatre ans une flottille partait de Cadix pour Vera-Cruz et un galion pour Puerto-Bello. Les marchandises qu'ils apportaient devaient, de ces trois points, parvenir à grands frais et par terre dans les diverses parties de l'intérieur. Ce système changea en 1778; tous les ports de l'Espagne furent ouverts au commerce du Nouveau-Monde, et l'on décora cette déclaration du titre pompeux de *Commerce libre*. On fit un pas en 1808; on autorisa, mais pour dix années seulement, le transport des denrées produites par l'entremise des bâtimens neutres. A la même époque la compagnie privilégiée des Philippines rompit le ban : au lieu de ne correspondre qu'avec le port d'Acapulco, elle fit des envois directs à Lima, Buénos-Ayres et autres lieux. De ce moment, le commerce reçut une impulsion notable; mais l'agriculture et l'industrie ne traînèrent encore qu'une existence languissante. La dernière a surgi à une nouvelle vie depuis la révolution politique de 1810; malgré la guerre sans cesse allumée, l'orfévrerie se travaille à Mexico avec la même perfection qu'en France; l'acier de San-Salvador, les chapeaux et les draps de Lima sont de la meilleure qualité; le commerce du cacao de Guayaquil l'a élevé à la haute réputation de celui que fournissait naguère encore Guatémala; les mines, oisives à dater de 1812, ont repris leur activité et la soutiennent depuis 1826. L'industrie nationale marcherait à des progrès plus grands, à des améliorations plus sensibles sous les Anglais qui se sont emparés avec beaucoup d'adresse de toutes les opérations commerciales. Les établissemens qu'ils ont fondés sur toutes les côtes américaines sont sa-

même du Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et d'autres parties qui restèrent attachées à la mère-patrie. Les manufactures et les fabriques de l'Europe, trouvant depuis lors un plus grand nombre de consommateurs, firent d'étonnans progrès. La pêche de la baleine dans les mers australes et boréales, celle de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve, le transport des immenses quantités de sucre, de tabac, de coton, de café, de riz, de froment, de cuirs et de fourrures exportées tous les ans pour les ports de l'Europe, et les quantités non moins considérables des produits des fabriques et des manufactures de cette dernière importées en Amérique, ont enrichi ces deux parties du monde, ont donné un prodigieux développement à l'industrie européenne et à sa marine marchande, et ont fait justement regarder le commerce de l'Amérique comme le plus riche et le plus utile que l'Europe puisse exploiter. Le soulèvement de la partie française de Saint-Domingue d'abord, son émancipation ensuite, et plus tard la reconnaissance de son indépendance par la France; la résidence du roi de Portugal transférée de ce royaume au Brésil en 1808, et la séparation définitive qui eut lieu en 1822; l'insurrection de toutes les colonies espagnoles sur le continent, et leur organisation définitive en états indépendans; les innovations plus ou moins avantageuses qu'a éprouvées l'administration dans toutes les colonies restées attachées aux puissances européennes; et l'étonnante prospérité de l'île de Cuba, qui en fut une des conséquences principales : toutes ces causes réunies changèrent entièrement les anciens rapports commerciaux de l'Amérique avec l'Europe et ouvrirent de nouveaux débouchés à l'industrie de cette dernière. Malheureusement les guerres sanglantes qui eurent lieu d'abord entre les Espagnols et les colons, ensuite entre les nouveaux états, et les troubles qui les agitent intérieurement, ont suspendu ou diminué considérablement l'exploitation des mines et arrêté l'essor qu'avaient pris l'agriculture et le commerce. Malgré tous ces désavantages, les relations commerciales de ces deux parties du monde entre elles, sont encore tellement importantes que le commerce de l'Amérique, quoique déchu dans ces dernières années, conserve encore le rang que la richesse et la variété des productions du Nouveau-Monde lui avaient assigné dès le commencement de sa découverte. De tous temps le commerce maritime a propagé la civilisation dans le monde; mais c'est en Amérique qu'il a réalisé sa conquête la plus grande, la plus féconde en beaux résultats. Après la lassitude produite par les croisades et les guerres stériles du moyen-âge, le génie européen s'est tourné vers l'Océan, a cherché des mondes pour satisfaire son activité, et l'Amérique est devenue le grand théâtre de ses exploits militaires et de ses opérations commerciales. Jusqu'alors le commerce enfermé dans le bassin de la Méditerranée avait peu développé la navigation; la découverte du Nouveau-Monde en agrandissant le théâtre a multiplié les sources et les produits des spéculations, et a commencé l'histoire de la marine moderne. L'Amérique a sur l'Inde l'avantage d'avoir fourni à l'Europe un commerce actif; elle a contribué plus que toute autre partie du monde à augmenter sa population, à accroître ses richesses et à développer sa puissance, tout en recevant de l'Europe les germes de sa civilisation, les lumières bienfaisantes de sa religion, et tous les prodiges de l'industrie. — Les *exportations* principales de l'Amérique consistent en argent, or, cuivre, diamans et topazes, sucre, café, coton, tabac, riz, froment, cire, fourrures, cuirs, morue, harengs, cacao, indigo, vanille, quinquina, cochenille, cannelle, girofles, muscade, salsepareille, ipécacuanha, baume de co-

gement disposés, gérés par des mains habiles; ils assurent pour long-temps aux manufactures de la Grande-Bretagne des débouchés certains, des débouchés journaliers, et une prépondérance qui neutralise les efforts des nationaux. D'un autre côté, le commerce de la Chine avec l'Amérique du Sud passe tout entier par les mains des Américains du Nord qui ont des établissemens à Canton; il laisse donc aussi peu ou point de moyens aux spéculations des industriels des nouvelles républiques, lesquelles se trouvent de la sorte sous le joug d'un nouveau *Bipartimiento*. Voy. ce mot.

pahu, gaïac et autres drogues médicinales; bois de campêche, de Fernambouc ou brésillet, et autres de teinture, acajou, cèdre et autres bois d'ébénisterie et de construction, ambre et une foule d'autres articles moins importans. Les principaux articles d'*importation* sont : draps, toiles, étoffes de soie, velours, chapeaux, quincaillerie, armes et une foule d'objets sortis des ateliers et des manufactures de l'Europe; eau-de-vie, vins, sel, thé, poissons salés, etc.

Avant les efforts philantropiques faits dernièrement par plusieurs hommes distingués, Anglais, Français, etc., qui ont provoqué l'abolition de la traite des nègres proclamée par les rois de Danemark, d'Angleterre, de France, des Pays-Bas, les *esclaves* étaient peut-être l'article d'importation le plus considérable : le nombre des malheureux Africains arrachés chaque année à leur sol pour aller arroser de leur sueur et de leurs larmes les champs de l'Amérique ne saurait être évalué à moins de 100,000. Ce commerce infâme, malgré les traités et les défenses les plus sévères, se continue avec une prodigieuse activité; Rio-Janeiro, Bahia et Pernambuco en sont les grands entrepôts dans le Brésil, et la Havane dans les Antilles.

Les principales places maritimes commerçantes de l'Amérique sont : *New-York*, *Philadelphie*, *Boston*, *Baltimore*, la *Nouvelle-Orléans*, et *Charleston* dans les États-Unis; *Vera-Cruz*, *Tampico de Tamaulipos*, *Acapulco* dans le Mexique; la *Guayra*, *Portocabello*, *Cartagène* et *Guayaquil* dans la Colombie; *Callao*, qui est le port de Lima, dans le Pérou; *Valparaiso* dans le Chili; *Buénos-Ayres* dans la Confédération du Rio de la Plata; *Montevideo* dans le nouvel état oriental de l'Uruguay; *Rio-Janeiro*, *Bahia*, *Pernambuco*, *Maranham* et *Para* dans l'empire du Brésil; *Port-au-Prince* dans la république d'Haïti; *la Havane* et *Matauza* dans l'île de Cuba, et *Saint-Juan* dans l'île de Porto-Rico; *Kingston* dans la Jamaïque; *Bridgetown* dans la Barbade; *Halifax* dans la Nouvelle-Écosse; *Quebec* dans le Canada; *Georgetown*, autrefois nommée *Stabroeck* dans la Guyane; *Saint-Pierre* dans la Martinique et *Pointe-à-Pitre* dans la Guadeloupe, dépendantes de l'Amérique française; *Paramaribo* dans la Guyane, et *Saint-Eustache* et *Willemstadt* dans les Antilles, comprises dans l'Amérique néerlandaise; *Christianssted* dans l'île Sainte-Croix, et *Saint-Thomas* dans l'île de ce nom, dans l'Amérique danoise. Nous ferons de plus observer que, parmi toutes ces places très commerçantes, se distinguent surtout les suivantes par la richesse et l'étendue de leurs relations commerciales : *New-York*, *La Havane*, *Philadelphie*, *Vera-Cruz*, *Rio-Janeiro*, *Bahia*, *Buenos-Ayres* et *Kingston*.

En regard des progrès rapides de la civilisation européenne en Amérique, il est curieux de placer les usages et les coutumes des peuplades barbares qui occupent encore une si grande partie de ce continent. Nous n'entreprendrons pas de signaler toutes les monstruosités et les superstitions dont nos lumières ont encore à triompher; mais à ce qui a déjà été dit sur la religion, le gouvernement et l'industrie, nous ajouterons un court aperçu sur les mœurs et les usages de quelques-unes des nations indigènes.

L'antropophagie, ou l'horrible coutume de manger de la chair humaine, n'était jadis nulle part plus répandue que dans le Nouveau-Monde, où elle paraît même avoir été en vigueur chez presque toutes les nations de l'Amérique-Méridionale. Les *Tupinambas*, les *Tayabares*, les *Cahetès*, les *Pitigoares* et les *Tapuyas* dans le Brésil, les nombreuses nations du Pérou avant l'apparition de Manco-Capac sur le plateau de Titicaca, et les *Caribes* qui dominaient dans l'archipel des Antilles et le long des côtes entre l'Amazone et le golfe de Maracaïbo, sont les nations principales que l'histoire signale parmi les antropophages de cette partie du Nouveau-Monde. L'antropophagie y règne encore parmi les *Botocudos*, les *Purys*, les *Mendrucus* et quelques autres tribus brésiliennes; parmi les *Guagas*, les *Guajaribes*, les *Carapuchos*, les *Guaypunabis*, les *Capanaguas* dans la ci-devant Amérique espagnole du sud, et parmi quelques tribus *Caribes* le long de l'Oré-

noque. Les *Tapuyas* de la Commarca de Porto-Seguro mangeaient même, à ce qu'on assure, les corps de ceux qui mouraient parmi eux, et c'étaient les devins qui étaient chargés de préparer cet horrible festin; les *Capanaguas* ne dévorent les chairs rôties de leurs morts que sous prétexte de les honorer. Les femmes des belliqueux *Moyas*, dans la ci-devant vice-royauté de Buénos-Ayres, de même que celles des *Guaycuros*, se font une habitude de l'avortement; ces dernières ne commencent à élever des enfans que lorsqu'elles ont atteint l'âge de trente ans. Les femmes des *Koniaghes* dans l'île de Kadjak souffrent que les chefs choisissent leurs garçons pour objet d'un goût dépravé: ces jeunes gens vont alors vêtus comme des femmes, et on leur apprend à s'occuper de tous les travaux du ménage. Quoique les vieillards jouissent d'une grande considération parmi les tribus à demeures fixes et même chez plusieurs nomades, on assure cependant que parmi les Sioux, les Assiniboins, et les peuples chasseurs du Missouri, ainsi que parmi plusieurs autres nomades des deux Amériques, les malheureux qui ne peuvent plus suivre la tribu dans ses courses sont impitoyablement abandonnés par leurs enfans au milieu des bois, où ils meurent bientôt de faim, ou deviennent la proie des bêtes féroces. D'un bout à l'autre du Nouveau-Monde, la femme, au lieu d'être la compagne de l'homme dans ses plaisirs et dans ses peines, n'est en général que son esclave, et pour ainsi dire sa bête de somme. Ce sont les femmes qui supportent tous les travaux les plus pénibles, qui sont chargées de la construction des cabanes, de la préparation des peaux pour les habillemens et du transport des effets, lorsque la tribu change de résidence. C'est seulement parmi quelques peuples de la grande famille colombienne, tels que les *Sokulks*, les *Shoshonees*, les *Clatsops* et les *Chinnoeks*, ainsi que parmi les *Guaycuros* du Brésil et un petit nombre d'autres nations que les femmes sont mieux traitées, et qu'elles jouissent d'une considération presqu'égale à celle de l'homme. Les Américains n'ont en général qu'une seule femme; on prétend même que quelques nations ont en horreur la polygamie, comme les *Cocamas*, les *Moxos*, les *Chiquitos* et les *Panos*. Néanmoins on trouve également des peuples polygames dans les régions équinoxiales et dans les hyperboréennes. Toutes les nombreuses hordes répandues jadis le long des côtes du Brésil et connues sous le nom impropre de *Tupi*, étaient polygames, à l'exception des *Tupinambas* de Pernambuco et de quelques autres, et punissaient l'adultère de la peine de mort; les *Machakalis* l'étaient aussi; et les Araucans dans le Chili le sont encore. Les *Shoshonees* et autres tribus de la nation *Snake* ou des *Serpens* sont communément polygames; mais les femmes qui appartiennent au même homme ne sont pas généralement des sœurs comme chez les *Minnetaries* et les *Mandanes*.

La propagation étonnante des chevaux et des bœufs européens soit domestiques, soit devenus sauvages, a produit une véritable révolution dans la manière de vivre de plusieurs nations américaines. Les *Guaycuros*, les *Chunchi*, les *Seuvuches*, les *Huilliches* et les *Pehuenches* au sud, les *Jetans*, les *Apaches*, et les *Cumanches* au nord, grace au cheval qu'ils ont su dompter et dont ils possèdent de nombreux troupeaux, sont devenus de véritables Tatars. Montés sur ces animaux, ils font de fréquentes excursions à de très grandes distances, et répandent partout le pillage et la désolation. Les *Abipons*, les *Minuanos* et les *Charruas*, dans la ci-devant royauté de Buénos-Ayres; et parmi les nations colombiennes les *Ootlashoots*, les *Chopunnishs*, les *Shoshoneers* et les *Sokulks*, ensuite les *Esheloots*, les *Eneshures* et les *Chilluckitteguaws* possèdent aussi un grand nombre de ces utiles animaux, dont ils se servent constamment dans leurs courses et dans leurs guerres. Les *Peons* espagnols, dans la Confédération du Rio de la Plata, et les *Sertanejos* portugais, dans les provinces brésiliennes de San-Pedro, de San-Paulo, de Pernambuco et de Rio-Grande do Norte, se vouent entièrement à garder les plus grands troupeaux de bœufs du globe, et ont acquis par ce genre de vie toute la

férocité des nomades de l'Asie. Occupés sans cesse à monter à cheval, à jeter le lacet et à rassembler les bestiaux, ces hommes féroces, mais hospitaliers, ont contracté des habitudes inconnues aux nations civilisées dont ils descendent, et croupissent dans la plus profonde ignorance. Il est juste cependant de faire observer que parmi ces pâtres ceux de la Banda orientale, qui vivent loin des femmes au milieu d'immenses solitudes, sont les plus abrutis et les plus vicieux, tandis que les paisibles bergers du Tucurnan, qui vivent réunis en petites peuplades, offrent sur les vastes plateaux de cette région fertile les mœurs innocentes de l'antique Arcadie; de jeunes couples y improvisent même, au son d'une guitare, des chants alternatifs dans le genre de ceux que Virgile et Théocrite ont tant embellis. Parmi les modes bizarres et presque infinis employés par les Américains pour parer ou orner leur corps, on en remarque plusieurs qui sont communs à des nations quelquefois séparées par de grandes distances. C'est ainsi par exemple que l'on trouve répandu parmi tous les peuples qui habitent la partie supérieure du bassin du Colombia, à l'ouest des Montagnes-Rocheuses, l'usage singulier d'aplatir la tête des filles à la mamelle; ceux qui demeurent plus bas jusqu'à l'Océan font subir cette opération aux enfans des deux sexes. Cet usage singulier, qui a valu à presque toutes les nations colombiennes le nom appellatif de *Têtes-Plates* ou *Flat-Heads*, est aussi commun aux *Chactas*, peuple de la famille floridienne, aux *Omaguas* de la ci-devant vice-royauté de la Nouvelle-Grenade, et était autrefois en usage chez les *Waxawas* de la Caroline, chez les *Péruviens*, les *Caribes* et *nègres* des Antilles. Plusieurs nations américaines se percent la lèvre inférieure pour y placer un morceau de bois, comme les *Botocudos*, les *Cahans* et les *Gamellas* du Brésil, et les habitans du *Port-des-Français* sur la côte nord-ouest; les *Tupinambas* le faisaient aussi, mais au lieu de bois ils logeaient dans la lèvre un os bien poli. Les *Araras*, dans la province du Para, se percent les cartilages du nez pour y mettre un petit morceau de bois orné des deux côtés de plumes de différentes couleurs. Les *Alinas* se percent le nez et les lèvres pour porter ainsi des coquillages, des dents de pecaris, et d'autres animaux. Les *Shahalas* et les *Chopunirishs*, nations colombiennes, se percent aussi le nez et se tatouent la partie inférieure de la jambe. La plupart des peuples américains s'arrachent la barbe et les autres poils du corps, et se tatouent de mille manières différentes. Les *Abipons* ont même l'habitude de s'arracher les cheveux de dessus le front, au point de paraître chauves; cet usage singulier se trouve aussi parmi les femmes des *Guaycuros* qui se rasent presque tous les cheveux de la tête. Quelques Bugres dans le Brésil, et les vieillards parmi les habitans de la baie de Tchinkitané ou Norfolk, laissent croître leur barbe. Presque tous les Indiens des environs de Mexico, comme plusieurs nations de l'Asie et de l'Europe orientale, portent de petites moustaches que des voyageurs modernes ont aussi rencontrées chez les habitans de la côte nord-ouest. Les femmes des tribus qui habitent près de la baie de Tchinkitané portent un ornement bizarre qui leur donne l'air d'avoir deux bouches, et qui consiste dans un petit morceau de bois qu'elles font entrer avec force dans les chairs au-dessous de la lèvre inférieure. Les habitans de la baie de la Trinidad, au nord du cap Mendocino, ont l'habitude extraordinaire de se limer horizontalement toutes les dents jusqu'aux gencives. Les *Poyaguas* teignent d'un rouge éclatant leurs cheveux; d'autres peuples se barbouillent tout le corps de noir et de rouge; d'autres s'enduisent d'huile ou de graisse. Plusieurs ornent leurs têtes de plumes de différentes couleurs; d'autres, surtout dans l'intérieur du Brésil, se couvrent tout le corps d'une espèce de duvet formé de plumes hachées et collées à la peau au moyen d'une gomme; d'autres enfin se percent les joues pour y mettre des plumes de perroquet. Les Américains montagnards, même dans les régions équatoriales, sont vêtus, et l'étaient long-temps avant l'arrivée des Européens, tandis que les

peuplades qui errent dans les plaines des contrées chaudes sont presque nues. Chez les *Mexicains*, tout le monde, sans en excepter même les caciques, va nu-pieds et porte une tunique d'un tissu grossier et d'un brun noirâtre. L'habillement des Péruviens est pauvre et mesquin. Les *Canes*, dans la république du Pérou, s'habillent de noir, tandis que les *Canches* leurs voisins sont couverts de peaux. Les fameux *Guaranis des Missions* portaient des vêtemens de toile qu'ils fabriquaient eux-mêmes; aucun n'avait de chaussure, et leurs femmes ne portaient qu'une chemise sans manches. En général, les nations qui habitent des climats froids ou tempérés, tels que les peuples *colombiens*, les *Chippewians*, les nations de la côte nord-ouest, celles du bassin du Missouri, du Saint-Laurent et du Mississipi, se vêtissent de peaux. Les *Esquimos* portent des vêtemens de toile en été et des fourrures en hiver. Les *Knistenaux*, doués d'une agilité extrême, portent des habits simples et commodes, coupés et ornés avec goût; mais quelquefois ils vont à la chasse, même dans les plus grands froids, presque entièrement nus. Les *Patagons* sont vêtus de peaux de guanacos, de vigognes et autres animaux cousues ensemble de manière à former des espèces de manteaux carrés qui leur descendent jusqu'au-dessous du mollet; ces manteaux sont peints, du côté opposé au poil, de figures bizarres de couleur bleue et rouge; les hommes portent en outre des toques ornées de plumes, et les femmes un petit tablier. Les misérables **Pécherès** se couvrent le corps avec des peaux de veaux marins. Sur un continent si vaste et qui offre tant de nuances différentes de demi-civilisation et de profond abrutissement, la manière de se loger et de bâtir devrait nécessairement varier jusqu'à l'infini. Néanmoins, à l'exception des bâtimens élevés par les Européens et des grandes constructions dues aux Mexicains, aux Péruviens et aux peuples les plus civilisés des plateaux de Guatémala et de Cundinamarca, on peut dire que le plus grand nombre des peuples cuivrés habitent au milieu des bois dans de misérables huttes, ou le long des fleuves dans de grandes cabanes. Celles des nations indigènes qui ont fait le plus de progrès dans la civilisation, comme les *Araucans*, les *Cheroquees*, les *Creeks*, les *Chactas*, les *Casas-Grandes*, les *Moquis* et autres sont assez bien construites et propres; celles des deux derniers peuples sont même en pierre et à plusieurs étages, et forment, par leur arrangement, des places vastes et régulières; celles de la plupart des peuples colombiens et de plusieurs nations brésiliennes se distinguent par leur grandeur, qui est telle qu'elles peuvent loger à la fois vingt à trente familles. Les habitations des *Konieghs*, moins enfoncées que celles des Aleutiens, ressemblent à la fois à des cavernes et à des cabanes. Les *Menomènes*, les *Saques*, les *Puants*, les *Illinois* et autres peuples du Missouri et du Mississipi, demeurent sous des tentes fort spacieuses et construites de nattes de jonc. Quelques peuplades de la Californie habitent sous les arbres pendant l'été, et dans des grottes pendant l'hiver. L'Amérique offre même des nations qui, comme les *Guaraunos*, demeurent pendant tout le temps que dure l'inondation de l'Orénoque dans des espèces de nids suspendus aux *mauritias* qui croissent dans le delta de ce grand fleuve. On ne peut plus révoquer en doute que quelques tribus d'Esquimos n'ont d'autre logement que des cavernes creusées dans la neige; ces demeures extraordinaires, vues par Cartwright sur les côtes du Labrador, ont été observées naguère dans les régions hyperboréennes que le capitaine Parry a pu visiter. Plusieurs peuples américains, quoique habitant dans des villages dont les cabanes sont construites en bois, changent d'un moment à l'autre d'emplacement et se transportent à quelques milles de l'endroit qu'elles occupaient auparavant. L'Amérique du nord en offre aussi quelques exemples, surtout parmi les nations du Missouri et du Colombia. La plupart des nations sauvages de l'Amérique vivent de pêche et de chasse. Les Pecherès et les Esquimos qui en occupent les extrémités australe et boréale, les Payaguas, qui demeurent le long du Paraguay, et plusieurs autres peuples du

Bas-Colombia, comme les *Sokhulks*, les *Clasrops*, les *Chinnoks* sont ichthyophages, et vivent presque exclusivement de poisson. La racine de la plante *sagittaria sagittifolia* nommée *wappatoo*, forme, avec le poisson, la nourriture de la plupart des nations du Colombia inférieur. Les *Ottomaques* et les *Jasures* se nourrissent de fourmis, de gomme, de poissons, de lézards, d'une farine de fougère, et avalent tous les jours des boulettes de terre à moitié cuite, dont ils sont très friands. Ce goût extraordinaire, qu'on rencontre chez quelques autres peuplades, règne aussi parmi une foule d'hommes et de femmes à Parannagua et à Guaratuba, dans la province brésilienne de San Paulo et dans celle de Santa-Catharina, où il paraît être l'effet d'une affection morbide. Les *Malalis*, les *Botocudos* et autres nations de l'Amérique-Méridionale regardent comme un mets délicieux le ver du bambou. Plusieurs peuples réunissent la chasse et la pêche à une agriculture plus ou moins régulière; de ce nombre sont les *Mariquitains* et les *Makos*, dans la ci-devant vice-royauté de la Nouvelle-Grenade; les *Moquis* et les *Casas-Grandes*, qui vivent dans de grands villages populeux, cultivent le maïs, le coton et les calebasses; les *Cahans* dans la province de Matto-Grosso, cultivent l'*herbe du Paraguay*, plusieurs végétaux et ont des plantations de cotonniers, dont le produit tissu par leurs femmes sert à les habiller; les *Osages*, qui s'adonnent à la culture du maïs, des citrouilles et d'autres plantes; les *Ottogamis* ou *Renards* et les *Saques* qui cultivent le maïs, les fèves et les melons; les *Creeks*, les *Chactas*, les *Cheroquees*, qui ont de belles plantations de maïs, de riz, de tabac, de divers légumes en outre de plusieurs arbres fruitiers; les *Iroquois* ont une agriculture régulière et se servent même de la charrue et des bêtes de somme. Depuis le 45^{e} parallèle nord jusqu'au 42^{e} sud, le maïs est cultivé par toutes les nations indigènes soumises aux Européens; le manioc l'est avec le maïs par la plupart de celles du Brésil, qu'on peut considérer comme agricoles; ces deux plantes forment avec la patate et la banane, la nourriture principale de tous ces peuples. L'igname, le manioc et la patate sont le principal aliment des *nègres* des Antilles; la farine de manioc, la viande sèche et le poisson salé forment la nourriture de ceux du Brésil. Le *Magney*, qui est une variété de l'agave, fournit le *pulque* qui est la boisson ordinaire des *Mexicains*. Le sirop d'érable est le vin des *Menomenes* et d'autres peuples du Mississipi et du Missouri, qui aiment passionnément les liqueurs fortes qu'ils reçoivent des Européens en échange des fourrures que leur fournit la chasse. Malgré cela tous les peuples *Colombiens* ignorent encore l'usage funeste des spiritueux, et n'ont pour toute boisson que de l'eau sucrée. Plusieurs peuplades du Brésil, tirent, par le moyen de la mastication, des racines de manioc et d'aypi une boisson enivrante, comme le faisaient les *Tupiniquins*. Les *Mangoyos* s'enivrent souvent avec une espèce d'hydromel et une autre liqueur faite de patates et de racine de manioc pilées ensemble. Les Indiens qui demeurent le long de l'Ucâyal et de l'Iluallaga boivent le *masato*, liqueur amère et enivrante produite par la fermentation de la racine de yucca, mêlée à de la salive délayée dans de l'eau. Les nègres marrons de la Guyane tirent leur vin du palmier.

DIVISION GÉOGRAPHIQUE ET POLITIQUE. Le Nouveau-Monde, considéré sous le rapport purement géographique, offre d'abord deux grandes divisions : le *continent* et les *îles* qui l'entourent. On donne le nom d'*Amérique-Continentale* ou de *Nouveau-Continent* à la première; on appelle *Amérique-Insulaire* la seconde. La nature et l'usage ont encore subdivisé l'Amérique continentale en *Amérique du Nord*, que quelque géographes ont proposé dernièrement de nommer *Colombie*, et en *Amérique du Sud*. Parmi les innombrables îles qui appartiennent géographiquement au Nouveau-Continent, et que nous avons classées dans l'article qui les regarde, il y a trois groupes qui doivent être mentionnés lorsqu'on parle des grandes divisions géographiques de l'Amérique; ces trois groupes sont : les *Terres-Arctiques*, ou les îles

qui s'étendent au nord du continent américain; les *Antilles*, que l'usage appelle improprement *Indes occidentales;* et les *Terres-Antarctiques*, situées au sud du continent et de l'archipel de Magellan: elles sont encore toutes désertes. La géographie politique, devant constater les possessions respectives des différentes nations qui se partagent entre elles le sol du Nouveau-Monde, ne peut suivre ses divisions naturelles; elle présente aujourd'hui des groupes très inégaux, correspondant aux limites des divers états. Nous offrirons dans le tableau ci-dessous la surface et la population absolue de toutes les divisions politiques de l'Amérique en 1830. Nous empruntons ces calculs à la *Balance politique du globe*, en y faisant les modifications rendues nécessaires par les conventions signées dernièrement entre l'empire du Brésil et la république de Buénos-Ayres, et en classant tous les nouveaux états qui se sont élevés au-delà de l'Atlantique, d'après les anciennes possessions dont autrefois ils faisaient partie. De cette manière nous mettrons en regard les divisions politiques actuelles de cette partie du monde et celles qu'elle offrait avant 1783, époque de sa première émancipation. Cette classification aura en même temps l'avantage d'indiquer les peuples différens qui forment la masse de la population de chaque état, en faisant connaître l'ancienne colonie à laquelle ils appartenaient. On fera bien de comparer le tableau suivant avec celui que nous avons donné dans le paragraphe qui traite de la population.

TABLEAU STATISTIQUE
DE L'AMÉRIQUE,

Offrant ses divisions politiques avant 1783 *et en* 1830.

(La superficie est en milles carrés de 60 au degre équatorial. — La population est prise à la fin de 1826.)

AMÉRIQUE INDÉPENDANTE.

AMÉRIQUE CI-DEVANT ANGLAISE, FRANÇAISE ET ESPAGNOLE.

Etats-Unis, ou l'*Union*, ou encore *Confédération anglo-américaine* (les 13 provinces anglaises de l'Amérique du Nord, la Floride, la Louisiane, etc.)

Superficie: 1,570,000. — Population: 11,600,000.

AMÉRIQUE CI-DEVANT ESPAGNOLE.

Confédération mexicaine ou *Etats-Unis du Mexique* (la vice-royauté du Mexique).

Superficie: 1,242,000. — Population: 7,500,000.

États-Unis de l'Amérique centrale (capitainerie générale de Guatémala).

Superficie: 139,000. — Population: 1,650,000.

République de Colombie (la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade, et la capitainerie générale de Caracas).

Superficie: 828,000. — Population: 2,800,000.

République du Pérou ou du *Bas-Pérou* (la vice-royauté du Pérou).

Superficie: 373,000 — Population: 1,700,000.

République de Bolivia (le Haut-Pérou, partie de la vice-royauté de la Plata).

Superficie: 310,000? — Population: 1,300,000.

République du Chili (la capitainerie générale du Chili et l'Archipel de Chiloë).

Superficie: 129,000. — Population: 1,400,000.

États-Unis du Rio de la Plata (la plus grande partie de la vice-royauté de la Plata).

Superficie: 683,000. — Population: 700,000.

Nouvel Etat oriental de l'Uruguay (la Banda-Orientale, partie de la vice-royauté de la Plata, et plus tard de la province cisplatine de l'empire du Brésil).

Superficie: 60,000. — Population: 70,000.

Directorat du Paraguay (partie de la vice-royauté de la Plata).

Superficie: 67,000. — Population: 250,000?

AMÉRIQUE CI-DEVANT PORTUGAISE.

Empire du Brésil.

Superficie: 2,253,000. — Populaion: 5,000,000.

AMÉRIQUE CI-DEVANT FRANÇAISE ET ESPAGNOLE.

République d'Haïti (île de Saint-Domingue; partie française et partie espagnole).

Superficie: 22,100. — Population: 800,000.

AMÉRIQUE INDIGÈNE INDÉPENDANTE.

Les pays occupés par les *Araucans*, les *Puelches*, les *Chiquitos*, les *Botocudos*, les *Guaycaras*, les *Caribes*, les *Guahiva*, les *Mosquitos*, les *Casas-Grandes*, les *Moquis*, les *Apaches*, les *Arrapahoes*, les *Ietans*, les *Sioux*, les *Osages*, les *Creek*, les *Chikkasah*, les *Chaktahs*, les *Tchirokis*, les *Algonquins*, les *Cheppewyans*, les *Wokash*, les *Koluches*, les *Esquimos* et autres nations déjà mentionnées.

La superficie et la population ont été déjà calculées avec la superficie et la population correspondante des états auxquels cette partie est

censée appartenir. Il faut cependant en excepter la Patagonie et les Terres-Antarctiques qui n'ont été assignées à aucune des divisions politiques du Nouveau-Monde et qui appartiennent à celle-ci. La totalité de l'Amérique-Indépendante peut être évaluée à :

Superficie : 6,000,000. — Population : 1,300,000.

AMÉRIQUE COLONIALE.

AMÉRIQUE ANGLAISE.

Canada, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, la Jamaïque, la Barbade, Saint-Christophe, Antigoa, la Trinité, la partie de la Guyane, etc., etc.

Superficie : 1,930,000. — Population : 1,900,000.

AMÉRIQUE ESPAGNOLE.

Les îles Cuba et Porto-Rico.

Superficie : 35,400. — Population : 1,240,000.

AMÉRIQUE FRANÇAISE.

Partie de la Guyane, les îles Martinique, Guadeloupe, Les Saintes, Marie-Galante, et partie de Saint-Martin.

Superficie : 30,000. — Population : 240,000.

AMÉRIQUE NÉERLANDAISE.

Partie de la Guyane, les îles Saint-Eustache, Saba, Curaçao, etc., etc.

Superficie : 30,000. — Population : 114,000.

AMÉRIQUE DANOISE.

Le groupe de Grœnland, Islande, Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean.

Superficie : 324,000. — Population : 110,000.

AMÉRIQUE RUSSE.

L'extrémité nord-ouest de l'Amérique, les îles Aleutiennes, les îles Kadiak, Sitka et autres sur la côte du nord-ouest.

Superficie : 370,000. — Population : 50,000.

AMÉRIQUE SUÉDOISE.

L'île Saint-Barthélemi, dans les Petites-Antilles.

Superficie : 45. — Population : 16,000.

A. B.

AMÉRIQUE-CENTRALE, *voy.* GUATÉMALA.

AMÉRIQUE-MÉRIDIONALE (RÉPUBLIQUES DE L'), *voyez* MEXIQUE, COLOMBIE, BOLIVIA, RIO DE LA PLATA, PÉROU, CHILI.

AMÉRIQUE-SEPTENTRIONALE (ÉTATS-UNIS DE L'), *voy.* ÉTATS-UNIS.

AMERS. On donne en médecine le nom d'*amers* à une grande classe de médicamens qui appartiennent presque sans exception au règne végétal, et qui se distinguent par leur saveur. Les substances amères, analysées par les chimistes modernes, ont presque toutes donné pour dernier résultat une substance cristallisable et susceptible de former des sels avec les acides (*voy.* ALCALOÏDES). Rarement les amers sont exempts d'un mélange de principes salés, aromatiques ou autres. Il en est cependant qui sont purement amers; tels sont la gentiane, le quassia, le simarouba, la centaurée, etc. Mais le plus souvent le principe amer est associé au tannin, aux résines, aux huiles volatiles. Les amers administrés d'une manière suivie, et lorsque les organes sont en bon état, paraissent augmenter les forces; mais l'abus est près de l'usage, et l'on voit souvent de mauvais résultats de leur administration inconsidérée dans les affections scorbutiques, scrofuleuses, etc. Ils paraissent généralement être employés avec avantage contre les vers intestinaux, et contre les fièvres d'accès. F. R.

AMERS (marine). On nomme ainsi certains objets qu'on remarque sur une côte ou que l'on y place à dessein et qui servent à diriger les bâtimens arrivés à vue de terre. Au moyen des *amers* les navigateurs évitent en entrant dans une baie, dans un port, dans une passe, dans un chenal, les dangers qui pourraient les menacer dans toute autre direction que dans celle qu'ils doivent suivre pour mouiller. C'est ou un clocher, ou un moulin, ou une montagne, ou tel autre objet: choisir les arbres pour *amers* ce serait s'exposer à des erreurs, car on ne peut pas compter sur leur durée. S.

AMESTRIS ou AMASTRIS. L'histoire ancienne connaît deux princesses de ce nom: l'une femme de Xerxès, dont Hérodote (IX, 109 et suiv.) rapporte la cruauté à l'égard d'Artaïnté, princesse vertueuse que Xerxès s'efforçait de séduire; l'autre, nièce de Darius Codoman et tour à tour femme du général macédonien Cratérus, de Denis d'Héraclée et de Lysimaque. C'est à cette dernière, qui fut tuée par ses fils, qu'on attribue la fondation de la ville d'*Amestris*, en Paphlagonie, aujourd'hui Amassérah, et dont le port était jadis très fréquen-

té. Après avoir fait partie du royaume du Pont, cette ville assez importante, fondée sur l'emplacement de l'antique Sésame, ville forte, située sur une hauteur, et connue déjà d'Homère, passa sous la domination des Romains. Après le partage de l'empire d'Orient elle fut une des principales villes de l'empire de Trébisonde (*voy.* l'article); en 1210 elle devint la propriété de Théodore Lascaris, puis celle des Génois; et quand Mahomet II eut pris Constantinople, il s'empara encore d'Amestris dont le port n'était pas sans importance. On a des médailles d'Amestris. S.

AMÉTHYSTE, pierre précieuse d'une couleur violette fort agréable qui lui a valu le nom de *pierre d'évêque*, parce qu'on en voit ordinairement à l'anneau pastoral de ces prélats. On sait maintenant que ce n'est pas une pierre d'une nature particulière, mais bien une espèce de quartz ou de cristal coloré, d'une nuance plus ou moins foncée de violet; nuance qu'une chaleur un peu forte fait totalement disparaître.

Cette pierre est assez commune en Sibérie, en Allemagne, en Espagne et même en France; on en apporte aussi des Indes. En général on la trouve dans les montagnes qui ont des filons métalliques. Mais comme il est assez rare d'en trouver qui aient une belle teinte de violet pourprée, bien uniforme et sans bandes claires, celles qui réunissent ces qualités ont une assez grande valeur.

Les bijoutiers emploient beaucoup d'améthystes dont la belle couleur est rehaussée par une monture d'or bien travaillée. On fait avec les grosses masses de ce cristal des vases, des boîtes, des cachets et autres objets de même genre.

Les anciens l'employaient aux mêmes usages que nous : ils en distinguaient plusieurs espèces suivant leur nuance; comme suivant quelques auteurs, ils lui attribuaient la propriété de préserver de l'ivresse, ils le suspendaient à leur cou lorsqu'ils faisaient de trop abondantes libations. F. R.

AMEUBLEMENT. On appelle ainsi l'assortiment et la distribution des meubles ou tentures destinés à garnir et orner une pièce ou un appartement.

Un luxe effréné et devenu en quelque sorte proverbial distingue l'ameublement des peuples de l'Orient qui, non contens de décorer leurs habitations des tentures les plus riches et des tapis du tissu le plus recherché, imaginèrent de les couvrir de lames d'or incrustées de pierres précieuses. Les Égyptiens, ce peuple qui précéda tous les autres dans la connaissance des arts et des sciences utiles et agréables à la vie, décoraient leurs palais de figures astronomiques ou hiéroglyphiques sculptées en demi-relief et rehaussées d'or ou de vives couleurs, qui représentaient les principales actions de leur histoire et la vie de leurs souverains. C'est à Babylone que l'on fabriquait les tapis du plus précieux travail que l'antiquité ait produits; mais leur prix excessif les fit abandonner, longtemps avant la décadence des arts en Grèce et en Italie. Ce ne fut qu'après Périclès qu'Alcibiade corrompit les mœurs des Grecs en faisant venir de l'Orient tous ces produits du luxe que ses compatriotes avaient si long-temps méprisés. Les vases et les meubles qui sont parvenus jusqu'à nous à travers les révolutions des peuples et des siècles, nous donnent la plus haute idée du grandiose et de la perfection apportée par les Grecs dans la fabrication de leurs objets de luxe. Les Romains, qui suivirent les Grecs dans les voies de la civilisation, nous ont transmis, par les ruines de Pompeïa et d'Herculanum, un échantillon du goût des deux grands peuples qui remplirent l'antiquité. Les tableaux et les statues trouvés dans les palais romains attestent que la peinture et la sculpture étaient la base de leur ameublement. Ils firent usage des enduits les plus précieux, des marbres les plus rares. Ils nous ont laissé des mosaïques, mais peu de tentures; on n'en rencontre que dans leurs chambres à coucher. Les Gaulois et les Germains, nos ancêtres, couvrirent leurs murailles avec des peaux de bêtes, garnies de leurs fourrures; plus tard, ils fabriquèrent des joncs tressés et teints de diverses couleurs. A Pontoise s'éleva la première fabrique de nattes qui surpassèrent bientôt celles qu'on faisait venir

d'Orient à grands frais. Puis vinrent les étoffes qui remplacèrent les nattes, et les boiseries que nos sculpteurs couvrirent d'*ornemens que l'on nomma* gothiques. Enfin, l'industrie toujours croissante et le goût fixé chez nous par le Primatice, Germain Pilon et Jean Goujon, amenèrent l'invention de ces belles tapisseries d'abord fabriquées en Flandre sur les dessins de Raphaël, puis après reproduites à Paris à la fameuse manufacture des Gobelins (*voy.*) qui conserve encore aujourd'hui sa vieille réputation. A peu près à la même époque, on inventa des tapisseries de cuir bouilli, qui étaient un excellent préservatif contre l'humidité et qui, relevées en bosses, dorées, argentées, vernies et nuancées des plus belles couleurs, produisaient un grand effet. Aujourd'hui les ornemens gothiques, les tapisseries des Gobelins, relégués dans les antiques palais et châteaux des princes et des rois, ont fait place à des décorations plus simples et plus pures de goût et d'exécution. *Voy.* Meubles, Tentures, Décoration. D. A. D.

AMEUBLISSEMENT, terme de jurisprudence. Lorsque les époux ou l'un d'eux font entrer en communauté tout ou partie de leurs *immeubles présens ou futurs*, cette clause du contrat de mariage s'appelle *ameublissement*. Alors une propriété *immeuble* est réputée *meuble* ou effet mobilier, en vertu d'une stipulation expresse. *Voy.* Communauté, Dot.

L'*ameublissement* est *déterminé* ou *indéterminé :* on peut déclarer mettre en communauté un tel immeuble, en tout ou jusqu'à la *concurrence* d'une certaine somme; on peut déclarer simplement que l'on apporte en communauté ces immeubles jusqu'à *concurrence* de certaine somme. W-z.

AMEUBLISSEMENT (agriculture). La terre, pour produire, a besoin d'un degré moyen de compacité, qui permette aux racines des végétaux de s'introduire en tous sens entre ses molécules, et qui laisse aux eaux un libre passage. Quand un terrain est tel que ses molécules sont trop rapprochées, comme cela s'observe dans les terres argileuses, la végétation ne saurait s'y opérer d'une manière convenable si l'on ne diminuait la consistance du sol, soit en le divisant fréquemment avec la charrue, la pioche ou la bêche, soit en y mêlant des substances étrangères, telles que du sable, de la cendre, du fumier qui, en se mêlant avec la terre, maintiennent la porosité nécessaire. C'est cette opération qu'on appelle *ameublissement*. Elle doit être conduite avec prudence, et l'agriculteur consultera la nature des produits qu'il veut obtenir, de peur de dépasser la mesure, ce qui arrive trop souvent, et amène l'inconvénient de rendre trop facile l'évaporation de l'eau nécessaire aux racines, et de priver celles-ci d'un point d'appui suffisant. F. R.

AMHARA, *voy.* Abyssinie.

AMHERST (William Pitt, comte d'), neveu et héritier du baron Amherst de Holmesdale, général en chef des forces de terre britanniques. Élevé dans les principes du ministre Pitt, lord Amherst s'attacha de conviction au parti tory et lui resta constamment fidèle. Après avoir suivi la carrière diplomatique, il fut choisi par la compagnie des Indes orientales pour remplir, dans l'intérêt du commerce de cette compagnie, une mission en Chine, et s'embarqua en 1816 pour cette destination avec une suite nombreuse. Il pénétra jusqu'au centre du *céleste empire*, mais ce voyage n'eut point un résultat satisfaisant. Les concessions qu'il fit aux mandarins chinois et à l'empereur sur l'article de l'étiquette de cour donnèrent lieu de leur part à de nouvelles exigences, et le fier Breton refusa enfin de se soumettre au cérémonial ridicule et humiliant qu'on voulait lui faire subir. Pendant son retour en Europe il fit naufrage, et se sauva sur la chaloupe du vaisseau à Batavia. A Sainte-Hélène il eut une longue entrevue avec Napoléon, et au mois d'août 1817 il débarqua en Angleterre, aussi peu satisfait de son entreprise que l'avait été, vingt-trois ans auparavant, son devancier, lord Macartney. La relation de son voyage ne fut pas publiée par lui-même; mais Abel (*voy.*), qui l'avait accompagné en qualité de médecin et de naturaliste, en fit connaître les événemens les plus importans, et on en trouve aussi quelques fragmens dans la relation du capitaine Élie. La compagnie des In-

des, loin de lui imputer le mauvais succès de cette tentative, lui tint compte de ses efforts, et en 1823 lord Amherst fut nommé au poste important de gouverneur général dans les Indes orientales. C'est sous son administration qu'eut lieu la guerre des Anglais avec le puissant peuple des Birmans. En 1826 il reçut le titre de comte. Rappelé en Europe en 1828, il revint en Angleterre où il remplit les fonctions de chambellan du roi.

En l'honneur de la comtesse Amherst et de sa fille, miss Sarah, M. N. Wallich, préposé au jardin botanique de la Compagnie des Indes-Orientales, a donné le nom d'*Amherstia nobilis* à une fleur de l'Inde, extrêmement remarquable par sa grandeur, sa conformation et l'éclat de sa couleur. Le genre des *amherstia*, de la classe des *diadelphia decandria* de Linnée et de l'ordre naturel des légumineuses, appartient en propre à l'empire des Birmans, et est cultivé dans les jardins de Martaban. L'*amherstia nobilis*, dont rien n'égale la magnificence, s'appelle en birman *thoca:* on en trouve la représentation en grandeur naturelle et réduite, dans un ouvrage très précieux qui a été publié à Londres chez Treuttel et Würtz et Richter, sous le titre suivant : *Plantæ asiaticæ rariores, or descriptions and figures of a select number unpublished East Indian plants* (descriptions et figures d'un choix de plantes inédites de l'Inde-Orientale; en latin et en anglais, 3 vol. in-fol. avec 300 planches col. Londres, 1829). J. H. S.

AMIABLE (A L'). On dit d'une contestation qu'elle a été terminée *à l'amiable* quand il y a eu conciliation entre les parties sans l'intervention de la justice.

Amiable compositeur, juge commis par les parties pour prononcer sur leur procès, plutôt selon l'équité que conformément aux lois et sans appel. L'*arbitre*, au contraire, est toujours censé devoir se conformer au texte de la loi, parce qu'il remplit les fonctions de juge et que ses décisions sont sujettes à appel. *Voy.* ARBITRAGE. L-E.

AMIANTE (du grec μιαίνω, souiller, avec l'α privatif). L'amiante, nommée par Haüy *asbeste flexible*, est une substance minérale, tantôt verte et grisâtre, tantôt blanche, composée ordinairement de filets longs, soyeux, plus ou moins déliés ou branchus, et qui se trouve surtout en Savoie, dans le Piémont, le Tyrol, le Salzbourg, en Corse, à Chypre, en Hongrie, à Candie, au nord de la colonie du Cap de Bonne-Espérance, sur l'Oural, à Reichenstein en Silésie, à Zœblitz en Saxe, etc. Elle est très douce, flexible et légère, et, par une singularité remarquable, elle est formée des mêmes élémens que les pierres les plus dures, de la silice de magnésie, d'alumine et de chaux. Sa structure filamenteuse et son inaltérabilité par le feu (de là le nom d'*asbeste*, incombustible) conduisirent les anciens à l'employer pour en faire de la toile incombustible. Dans ce but, l'amiante était mise à macérer dans de l'eau chaude, battue, cardée, filée et enfin tissue d'après la méthode ordinaire; on en faisait alors des nappes et des serviettes qu'on jetait au feu quand elles étaient sales et qui en revenaient propres. On s'en servait aussi pour brûler les corps et pour pouvoir recueillir les cendres sans qu'elles se mêlassent avec celles du bûcher. On a trouvé dans des tombeaux romains des linceuls de cette espèce qui ne laissent aucun doute à ce sujet. Dans les temps modernes on en a fabriqué des mèches de lampe qui ne s'altèrent pas, de la toile et de la dentelle, et un papier précieux en ce qu'il ne brûle pas; de telle sorte que si l'on a soin d'employer une encre composée de manganèse et de sulfure de fer, une feuille de papier couverte d'écriture peut être jetée au feu sans subir la moindre altération, ce qui serait avantageux pour les actes publics et autres papiers importans.

En Corse on se sert de l'amiante mêlée à l'argile pour faire des briques et des vases qui deviennent moins fragiles et plus propres à résister à l'action du feu.

Dans ces derniers temps, M. Aldini l'a employée pour faire des vêtemens incombustibles servant à préserver les pompiers du feu, dans les incendies. *Voy.* ALDINI. Δ.

AMICI (J.-B.), physicien italien, professeur de mathématiques à Modène. Il employa les loisirs que lui laissait sa chaire de mathématiques au lycée de Pa-

naro, nom qu'on donne à la principale école du duché, à s'occuper de découvertes utiles au progrès des sciences et des arts. Il avait trouvé le moyen de composer un métal très dur, capable de prendre et de conserver un très beau poli, dont il se servait pour construire des miroirs de télescopes d'une grandeur démesurée. En 1811 il présenta aux astronomes de l'Observatoire de Milan un instrument de ce genre qui avait dix-sept pieds de foyer. Amici s'est aussi distingué par la construction de microscopes d'une force considérable, et qui sont fort recherchés de ceux qui se livrent aux recherches d'histoire naturelle, de chimie et de minéralogie corpusculaire. D. A. D.

AMICT, *amictus*, l'une des six parties composant le vêtement extérieur du prêtre catholique à l'autel. Il consiste en une pièce carrée de toile blanche suspendue par deux des coins au cou de l'officiant au moyen de cordons ou de rubans, et dont les deux autres angles croisent sur sa poitrine. C'est comme une sorte de palladium qui, selon les anciens rituels, doit préserver du péché de mensonge et sa langue et son cœur.

Dans certains ordres, l'*amict* était employé en guise de camail hors du service divin, et chez d'autres il servait à recouvrir le capuchon. P. C.

AMIDA, principale divinité des Japonais, maître suprême du ciel et de la terre, et créateur de toutes choses. On le représente par une statue à sept têtes placée sur un cheval également à sept têtes, et portant à la main un cercle d'or. D'autres fois on le voit avec trois têtes seulement, comme une espèce de Trinité japonaise. Ce dieu, suivant la théologie de ses adorateurs, s'est aussi incarné, et a vécu sept mille ans médiateur entre les hommes et la divinité sur la terre. Les Japonais l'invoquent avec une extrême confiance et répètent fréquemment ces paroles: « Heureux Amida, sauve-nous! » Sans lui point de pardon du péché; et le bonheur éternel devient impossible pour celui qui a transgressé les cinq préceptes fondamentaux de ce Dieu. *V.* JAPON. S.

AMIDON. L'amidon est une substance blanche, pulvérulente, insipide, inodore, fraîche au toucher, et faisant entendre, lorsqu'on la presse entre les doigts, un léger craquement. Elle a un aspect brillant et comme cristallin; quelques observateurs disent qu'elle est formée de globules vésiculeux. Quoi qu'il en soit, ses propriétés principales et qu'il importe le plus de connaître pour son extraction et ses usages divers, sont d'être inaltérable à l'air, insoluble dans l'eau froide, l'alcool et l'éther; de se dissoudre dans l'eau bouillante et de s'y transformer en une espèce de gelée; de se convertir en acide acétique par l'action de l'acide nitrique, et en sucre par celle de l'acide sulfurique; enfin de devenir par la torréfaction analogue à la gomme. L'amidon se combine avec l'iode, et forme avec lui un composé d'une belle couleur bleue qui sert à faire reconnaître ces deux corps l'un par l'autre (*voy.* RÉACTIF.) Il se compose de carbone, d'oxigène et d'hydrogène.

L'amidon est très répandu dans la nature; c'est un principe immédiat des végétaux : c'est lui qui forme la base de tous ceux qui sont ou qui peuvent être employés à la nourriture de l'homme et des animaux. Ainsi on le trouve en abondance dans le blé et dans les autres semences des graminées, dans la pomme de terre, la châtaigne, dans une foule de racines, telles que celles d'arum, de bryone et de manioc, qui contiennent en outre des substances vénéneuses, dans la moelle de divers palmiers, etc.

Quels que soient le végétal dont on le retire et les principes divers avec lesquels il se trouve associé, l'amidon pur est identique; et c'est une erreur de croire que celui qu'on obtient des végétaux exotiques (tapioka, salep, sagou, *voy.* ces mots) soit préférable en aucune manière à celui que nous retirons du blé, de la châtaigne ou de la pomme de terre.

En général, pour obtenir l'amidon, on met dans l'eau les substances qui le contiennent, et, comme il est insoluble dans ce liquide, il se précipite au fond du vase.

Les usages de l'amidon sont nombreux : outre qu'il sert comme matière nutritive (*voy.* FÉCULE), il est encore employé par les fabricans de colle de pâte, par les

blanchisseurs (*voy.* EMPOIS), les tisserands (*voy.* PAREMENT), par les confiseurs et les parfumeurs. On le convertit en sucre pour en fabriquer de l'alcool; et cette dernière application est devenue l'objet d'exploitations considérables: c'est la fécule de pomme de terre qu'on emploie principalement pour cette fabrication (*voy.* POMME DE TERRE).

On nomme *amidonniers* ceux qui fabriquent l'amidon en grand, principalement pour les besoins des arts; car la préparation des fécules alimentaires est l'objet d'une fabrication spéciale.

Il y a plusieurs manières d'extraire l'amidon : voici celle qu'emploient les amidonniers auxquels il est défendu de se servir de bon blé, et qui n'ont à leur disposition que des blés gâtés, les recoupettes et autres matières analogues dans lesquelles se trouve de l'amidon. La fermentation acide est le principal agent de cette opération, et on la développe par le moyen de levain dissous dans l'eau chaude, ou de *l'eau sure* qui provient de travaux précédens; on verse dans un tonneau un dixième environ d'eau sure; l'on achève de le remplir avec de l'eau pure; puis on y met les matières dont on veut extraire l'amidon, après les avoir réduites en farine grossière. Après une macération de dix à quinze jours, on enlève la couche de moisissure qui s'est formée à la surface, et l'on soutire avec un siphon l'eau grasse qui surnage; le dépôt qui reste au fond du vase est lavé à plusieurs reprises, et tamisé de manière à en séparer toutes les matières étrangères. Cette pâte est alors déposée dans de petits moules d'osier garnis de toile où elle s'égoutte et se raffermit; alors on la met dans un séchoir, en ayant soin de la retourner fréquemment afin d'accélérer la dessiccation, et d'empêcher les pains de se moisir et d'être salis par la poussière; enfin on les divise et on les réduit en petits fragmens propres à être livrés au commerce.

La théorie de cette opération est facile à saisir : par la fermentation acide toutes les matières étrangères à l'amidon deviennent solubles dans l'eau, et celui-ci qui ne peut pas s'y dissoudre se trouve facilement séparé. A l'article FÉCULE il sera question des recherches les plus récentes sur ce sujet. F. R.

AMI DU PEUPLE, journal tristement fameux de Marat. Commencé dans les premiers jours de la révolution, il portait d'abord le titre de *Publiciste parisien*; mais lorsque la démagogie prit le dessus, Marat qui en fut le principal rédacteur lui donna le titre d'*Ami du peuple* dont il se décorait lui-même, et fit de cette feuille l'organe de ses sentimens révolutionnaires. Le prétendu *Ami du peuple* fut un des journaux les plus violens et les plus sanguinaires des premiers temps de la révolution, et on ne peut lire sans un vif dégoût les propositions révoltantes qui y sont exposées dans les termes les plus débontés. Ce journal reste comme un monument de la rage barbare du parti des terroristes (*voy.* TERREUR). La Harpe, dans son *Cours de Littérature* appelle le ciel à témoin qu'il n'a jamais souillé ses mains du contact de cette feuille infâme. Elle cessa de paraître le 21 septembre 1792, quand Marat eut trouvé le moyen de faire retentir la tribune de la Convention de ses propos affreux; ou plutôt elle prit le titre de *Journal de la République française*, et puis celui de *Publiciste de la République française*. Cette continuation même cessa le lendemain de la mort de Marat.

Plusieurs sociétés du nom des *Amis du peuple* se sont formées en France pendant le long cours de ses agitations politiques: celle de 1830 est devenue historique par la part qu'elle eut aux événemens des 5 et 6 juin 1832. *Voy.* CLUBS et SOCIÉTÉS POPULAIRES. D-G.

AMIENS, ville de France, chef-lieu du département de la Somme, ancienne capitale de la Picardie. Elle est le siége d'un évêché; elle a un collége, une société savante, et une bibliothèque. La cathédrale d'Amiens, élevée en 1220 et dans les années suivantes d'après le plan de Robert de Luzarches, est un chef-d'œuvre d'architecture gothique du meilleur genre. Des piliers d'un seul jet, à baguettes et à filets carrés alternativement, soutiennent des voûtes terminées en ogive, dont les arceaux se croisent diagonalement. Pour donner une idée des dimensions relatives de l'édifice,

l'église a en totalité environ 70 toises de longueur. La nef et le chœur en ont à peu près l'une 36, l'autre 24 et la croisée 30, sur une hauteur de 22 toises et une largeur de plus de 7. Les arcades des ailes ont environ 10 toises de haut sous clef; et elles ont au moins 3 toises d'ouverture. Ces ailes régnent au pourtour de la nef, de la croisée et du chœur, et sont accompagnées de chapelles hors-d'œuvre. Il résulte des dimensions bien proportionnées de hauteur et de largeur des ailes et de la nef, la plus heureuse distribution des effets de lumière et d'ombre dans les diverses parties de l'édifice. Enfin la légèreté et la hardiesse de sa construction ne nuisent point à sa force et à sa solidité : après 600 ans aujourd'hui révolus, il atteste encore le génie de l'architecte (*voy.* les *Antiquités d'Amiens* de La Morlière). Amiens a des manufactures considérables d'étoffes de laine, de draps, d'indiennes, de tapisseries, de linge damassé et de casimir dont 130,000 pièces sont annuellement vendues. Elle a aussi des tanneries, des fabriques de savon, ainsi que 80 établissemens pour la teinture de la laine. Les pâtés d'Amiens, dont on fait une assez grande consommation en Angleterre, sont très renommés. G-CE.

PAIX D'AMIENS. Cette paix fut signée en 1802 par Joseph Bonaparte au nom de la France, par le marquis de Cornwallis en celui de l'Angleterre, par le chevalier Azarra pour l'Espagne, et par M. Schimmelpenninck pour la république Batave. L'Angleterre se voyant abandonnée en 1800 par tous ses alliés du continent, et l'empereur Paul, mécontent de ce que Malte n'avait pas été rendue à l'ordre dont il était le grand-maître, ayant décidé la Prusse, le Danemark et la Suède à rétablir avec lui le système de la neutralité armée, Pitt fit mettre un embargo sur les bâtimens des trois dernières puissances. Dès lors le continent européen fut fermé au commerce anglais, et cette circonstance suffit pour enlever au ministère la majorité dans le parlement. Le roi ayant refusé à la même époque de consentir à l'émancipation des catholiques d'Irlande, le ministère Pitt fut dissous et M. Addington (*voy.*), orateur de la chambre des communes, fut nommé premier lord de la trésorerie, en remplacement de Pitt. Ce ministère nouveau, dans lequel lord Hawkesbury avait la direction des affaires étrangères, se hâta d'ouvrir des négociations de paix. Les préliminaires en furent signés à Londres le 1^er^ octobre 1801, et le 27 mars 1802 le traité définitif le fut à Amiens par la Grande-Bretagne et les puissances nommées plus haut. L'Angleterre ne conservait de ses conquêtes que Ceylan et la Trinité, et les ports du Cap de Bonne-Espérance restaient ouverts à son commerce. La France recouvrait ses colonies et l'Aravari devint la limite de ses possessions à la Guyane, du côté du Brésil. La république des Sept-Iles était reconnue et Malte rendue à l'ordre. L'Espagne et la république Batave rentraient en possession de leurs colonies à l'exception de Ceylan et de la Trinité. Les Français consentaient à évacuer Rome et Naples; on assurait une indemnité à la maison d'Orange; enfin l'intégrité de la Porte était garantie telle qu'elle existait avant la guerre, et le sulthan Sélim accéda au traité d'Amiens le 13 mai 1802. Mais cette paix ne tarda pas à exciter en Angleterre un mécontentement général. Le premier consul préparant une expédition contre Saint-Domingue et voulant établir des consuls dans tous les ports d'Irlande, la Grande-Bretagne refusa d'évacuer l'Égypte et Malte, sous prétexte que la France menaçait la première. L'empressement qu'on avait mis à annoncer la mission de M. Sébastiani en Égypte pouvait en effet le faire craindre. La cour de Londres envoya le 10 mai 1803 son ultimatum. Pour accommoder tous les différends qui s'étaient élevés depuis la pacification, elle demandait une indemnité en faveur du roi de Sardaigne, banni du continent, la cession de l'île de Lampedouse et l'évacuation, par les troupes françaises, du territoire des républiques batave et helvétique. Le gouvernement français s'y refusa, et la cour de Londres lui déclara de nouveau la guerre, le 18 mai 1803. C. L.

AMILBE, *voy.* INFUSOIRES.

AMILCAR, nom commun à plusieurs

généraux carthaginois dont nous citerons les plus importans.

Le premier *Amilcar*, fils de Magon, fut vaincu en Sicile par Gelon, l'an 480 avant J.-C., le jour même de la bataille de Salamine. On variait sur sa mort; les Carthaginois, dit-on, l'adorèrent comme un demi-dieu.

Trois autres *Amilcar* furent contemporains d'Alexandre-le-Grand et d'Agathocle. Le cinquième, surnommé *Barcas*, le plus fameux de tous, fut le père du grand Annibal, et se distingua pendant tout le temps de la première guerre punique, jusqu'à ce qu'il fût vaincu, l'an 242 avant J.-C., par le consul Lutatius. La république de Carthage l'avait muni de pleins-pouvoirs illimités pour terminer une guerre malheureuse. Amilcar voulut la paix honorable, et fit tous ses efforts pour l'obtenir telle. De retour en Afrique, il prit le parti du peuple contre l'aristocratie à laquelle il appartenait par sa naissance et qui jusque là avait eu tout pouvoir dans la république. Par-là il provoqua les divisions qui bientôt après affaiblirent le gouvernement lorsqu'il avait besoin de toutes ses forces. Il défit les mercenaires et les Numides coalisés contre Carthage, et rétablit partout l'autorité de cette ville. Néanmoins, le parti de Hannon l'accusa comme traître à la patrie ; mais le sénat n'osa point condamner un homme si puissant et si populaire. Il l'envoya en Espagne où, pendant un séjour de neuf ans, il subjugua plusieurs peuples, fonda Barcine (Barcelone), et fut enfin tué dans une bataille contre les Vettons, l'an 228 avant J.-C. Il avait fait jurer sur l'autel à son fils Annibal, âgé de neuf ans, une haine implacable contre les Romains.

Un septième *Amilcar*, fils de Bomilcar, fut vaincu par les Scipions, et quinze ans plus tard il fut tué devant Crémone. VAL. P.

AMIOT (le père), jésuite, né en 1718 à Toulon, fit partie de la mission envoyée en Chine au milieu du XVIII^e^ siècle. Débarqué à Macao, il fut mandé l'année suivante à Pékin par l'empereur. Les intérêts de la religion ne l'occupèrent pas exclusivement : il se livra à l'étude des langues chinoise et tatare, dont la connaissance le mit en état de puiser aux sources originales des notions exactes sur l'histoire, la religion, la littérature et les mœurs de la Chine. Amiot mourut à Pékin en 1794. Voulant que sa patrie recueillit le fruit de ses travaux, il avait fait passer en France tous ses ouvrages dont nous allons donner la liste. 1° *Éloge de la ville de Moukden, poème chinois, composé par l'empereur Kien-Long*, traduit en vers français, in-8°, Paris, 1770. 2° *Art militaire des Chinois*, ou *Recueil d'anciens traités sur la guerre, composés avant l'ère chrétienne par différens généraux chinois*, in-4°, Paris, 1772, réimprimé dans le tome VII des *Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts, etc., des Chinois* (16 vol. in-4°, Paris, 1776-1814), et augmenté d'un supplément inséré dans le tome VIII du même recueil. 3° *Lettre sur les caractères chinois.* 4° *De la musique des Chinois anciens et modernes*, ouvrage qui forme la majeure partie du tome VI des *Mémoires*, et qui a été accompagné de notes par l'abbé Roussier. 5° *Abrégé historique des principaux traits de la vie de Confucius*, Paris, 1734, in-4°. La généalogie de ce célèbre philosophe se trouve jointe à l'ouvrage. 6° *Dictionnaire tatar-mandcheou-français*, 3 vol. in-4°, Paris, 1789. Ce dictionnaire, fort estimé des sinologues, est le premier de cette langue qui ait été imprimé en Europe. Il fut publié par les soins de Langlès. 7° Une foule de mémoires plus ou moins étendus et d'observations savantes insérés dans les *Mémoires*. E. C. D. A.

AMIRAL. On fait dériver ce mot d'*amar* ou *émir*, terme arabe qui désigne un commandant. Il fut usité d'abord au XII^e^ siècle, où les Siciliens et les Génois en firent le titre des commandans de leurs flottes. Aujourd'hui il est également employé dans tous les pays, à l'exception de la Turquie, où le chef de la flotte s'appelle kapudan-pacha. En France, cette dignité, une des premières de la couronne, avait jadis de si grandes prérogatives que Richelieu, redoutant l'influence qu'elle pouvait donner à celui qui la possédait, la fit supprimer par un édit du mois de janvier 1627 ; mais Louis XIV

la rétablit en 1669, en se réservant toutefois le choix et la nomination des officiers, ainsi que le droit de donner un ordre exprès à l'amiral pour prendre le commandement des armées et de lui communiquer seulement ses ordres adressés aux commandans des flottes, escadres ou divisions navales. Ainsi restreintes, les prérogatives de l'amiral étaient encore immenses : c'était lui qui nommait les juges et officiers chargés de rendre la justice en *son nom*, dans les siéges de l'amirauté; c'était lui qui donnait aux capitaines de vaisseaux particuliers, armés en marchandise ou en guerre, leurs congés, passeports et commissions ; il nommait aussi les personnes chargées de veiller à l'entretien et à la police des ports; il contresignait les provisions et brevets accordés par le roi, et se faisait adjuger les droits d'ancrage, tonnage et balise, un dixième sur toutes les prises faites en mer, et de plus les amendes prononcées par les siéges de l'amirauté; mais en 1759 le duc de Penthièvre renonça définitivement à ces derniers droits et reçut, à titre d'indemnité, une somme de 150,000 livres, payable tous les ans.

La dignité d'amiral, supprimée à l'époque de la révolution, fut rétablie par Napoléon en faveur de son beau-frère Murat qui, du reste, ne fut pas investi de toutes les attributions et priviléges attachés à ce titre sous l'ancien régime. Au retour des Bourbons, elle fut conférée au duc d'Angoulême; mais ce grade, qui est le premier de la marine militaire, n'existait réellement pas; car le prince n'avait jamais commandé une armée navale, tandis que nos plus vieux généraux de mer n'avaient que le titre de *vice-amiraux*, après lesquels venaient les *contre-amiraux*; par conséquent la marine ne comptait que deux rangs d'officiers généraux, et en cas d'une combinaison des forces navales de France avec celles d'une autre nation, le commandement n'aurait jamais pu échoir à un officier français. Cette considération toute nationale, ainsi que plusieurs autres d'une grande importance, ont enfin déterminé le gouvernement de Louis-Philippe I^er^ à créer la dignité d'amiral de France, égale pour le rang à celle de maréchal.

En Angleterre, le titre de *grand-amiral* était autrefois réservé aux plus proches parens du monarque, et cet usage se maintint assez régulièrement jusqu'à l'avénement de la reine Anne qui donna cette place au prince George de Danemark, dernier grand-amiral qu'ait eu l'Angleterre jusqu'à nos jours, où le duc de Clarence, aujourd'hui roi sous le nom de Guillaume IV, fut promu à cette haute dignité qu'il ne conserva que pendant la durée du ministère Canning. En remplacement du grand-amiral, une commission composée de plusieurs membres qui portent le titre de *lords de l'amirauté*, a été investie des fonctions de cette charge importante. Ils sont tous à la nomination et sous les ordres immédiats du roi, qui peut aussi restreindre leur nombre ou l'étendue de leurs pouvoirs. *Voy.* MAT.

Dans toutes les armées navales, le vaisseau monté par un *amiral* porte un pavillon carré de la couleur nationale en tête du grand mât; celui d'un vice-amiral, un pavillon semblable en tête du mât de misaine, et celui d'un contre-amiral en tête du mât d'artimon.

On appelle *vaisseau amiral* celui sur lequel est arboré le pavillon amiral ; dans chaque port c'est à bord de l'*amiral* que se tiennent ordinairement les conseils de guerre et que sont exécutées leurs sentences : c'est là que les officiers vont subir leurs arrêts et que les soldats sont retenus en prison. D. A. D.

AMIRAL (hist. nat.). Les Hollandais ont donné ce nom à toutes les coquilles du genre cône d'une beauté particulière ; il a été employé ensuite pour des espèces moins recherchées, et il désigne spécialement le *conus ammiralis* de Linnée dont on connait différentes variétés.

AMIRANTE, titre d'un grand officier du royaume de Castille équivalent à celui de grand-amiral. Dans le royaume des Espagnes, il y avait autrefois deux *almirante*, celui de Castille, et celui de Séville; aujourd'hui il n'y en a plus qu'un : l'un des infans est ordinairement revêtu de cette dignité qui était long-temps restée héréditaire dans la maison d'Enriquez. S.

AMIRAUTÉ. Autrefois on appelait

ainsi en France une juridiction particulière qui rendait la justice *au nom* de l'amiral *voy.*). Elle connaissait de toutes les discussions qui peuvent naître des divers événemens de la navigation et du commerce maritime; des prises, des bris, naufrages, avaries, des droits appartenant à l'amiral, des pêches, pirateries et désertions d'équipages. Cette juridiction spéciale et exceptionnelle a été abolie à la révolution.

En Angleterre, l'*amirauté* exerce un pouvoir bien plus important par son influence et par ses attributions. Composée de plusieurs commissaires, qui portent le titre de *lords de l'amirauté*, elle a la direction suprême de tout ce qui concerne la marine, combine et règle les expéditions maritimes, délivre les ordres et instructions aux officiers qui commandent en mer, et réunit à ces importantes fonctions les attributions judiciaires de l'ancienne amirauté de France. D. A. D.

AMIRAUTÉ (ILE DE L'). Elle fut découverte par les Hollandais près la côte de la Nouvelle-Zemble.

AMIRAUTÉ (ILES DE L'), groupe de 30 iles de l'Australie situées entre le 1° 58′ 50″ et 2° 30′ de latitude méridionale et du côté le plus occidental sous 161° 17′ de longitude, au nord-ouest de la Nouvelle-Guinée, ayant une étendue de 150 lieues carrées. Elles produisent beaucoup de noix de coco, de betel, de tortues et de poissons. Les habitans sont noirs et se peignent le visage de lignes blanches; ils ont une taille élevée, vont tout nus et mâchent constamment du betel. Les principales iles de ce groupe sont : Negros, Saint-Gabriel, Saint-Raphaël, Saint-Michel de Horro, Jesu-Marie et Vendola. Elles furent découvertes par les Hollandais en 1616, visitées par Carteret en 1767, vues par l'Espagnol Morello en 1781 et par les Français qui cherchèrent La Pérouse en 1793.

AMIS (ILES DES), ou iles TONGA, archipel de 150 iles et ilots dans le Grand-Océan, entre le 13e et le 25e degré de latitude sud, et entre 173 et 178 degrés de latitude ouest. Elles jouissent d'un bon climat et sont entourées de récifs sur lesquels les coquillages abondent; en général la mer est poissonneuse autour de cet archipel. Le sol est fertile en cocos, ignames, bananes, coton, arbres à pain, mûriers, bois de sandal, muscades sans arome, et autres productions. On ne connaît les noms et l'intérieur que de quelques-unes de ces iles, et dans le fait les autres paraissent sans intérêt pour le navigateur. Les ilots sont déserts. Les iles que l'on cite sont celles de *Tongatabou*, *Anamoka*, *Eoa*, *Vavao*, *Toufoa* et *Hapaé;* toute la population de tant d'iles paraît se réduire au nombre de 200,000 ames. Les insulaires ont un teint cuivré, et sont bien faits; les femmes ont des formes délicates; elles se couvrent une partie du corps d'étoffes tissues avec des écorces d'arbres et se parent de colliers et de bracelets en os ou en écailles. Leurs cabanes sont recouvertes de nattes; ils élèvent des porcs et de la volaille; ils frottent leur peau avec de l'huile de coco; des massues, des lances et des javelots leur servent d'armes; ils construisent des pirogues de 30 à 60 pieds de long, avec des voiles de nattes. Quoique Cook ait donné à cet archipel un nom fort honorable, les navigateurs qui ont visité ces insulaires après lui ne s'en louent pas également. On les accuse de penchant au vol, de perfidie et de cruauté. Ils obéissent presque en esclaves à des rois qui se font seconder par une caste de nobles pour opprimer le peuple. Les chefs ont plusieurs femmes. La religion des insulaires est un polythéisme grossier; leurs prêtres jouissent d'une grande autorité. L'idiome parlé dans cet archipel paraît différer peu de celui des archipels voisins. D-G.

AMIS, *voy.* QUAKERS.

AMITIÉ. C'est l'union intime de deux ames aimantes, nobles et pures d'égoïsme; c'est le commerce, et, pour ainsi dire, la vie commune de deux individus, heureux l'un par l'autre. La diversité de caractère, de goûts, d'habitudes, n'y fait pas toujours obstacle, tant il y a d'indulgence, d'abnégation de soi-même, de dévouement et de sacrifice au fond de cette belle passion. Un ami est ce qu'il peut, et, comme dit Montaigne, on l'aime parce que c'est

lui. Ce n'est ni la reconnaissance, ni l'intérêt, ni le caprice, ni même une harmonie parfaite d'humeur, d'idées, d'affections, qui fait naître et vivre l'amitié : elle commence par un besoin de cœur, par une sorte de sympathie nécessaire, mais elle ne dure que par l'estime et après l'épreuve de la réflexion. Il lui faut pour bases la vertu et la plus haute dignité morale. On voit que la bienveillance naturelle à l'homme, les relations de la société, quelque conformité de goûts et de plaisirs, un échange convenu d'égards ou même de bons offices, ne sauraient constituer l'amitié ni mériter ce nom. La philantropie s'étend à tous les hommes, l'amitié à un seul. Elle a sur nous la force de la nature et du sang : souvent même elle a plus d'ardeur et d'exaltation que l'amour des proches, peut-être parce qu'elle est libre et ne ressemble point à un devoir. Rien autant qu'elle n'ennoblit l'ame. Est-il étonnant qu'elle ait trouvé place dans les temples et dans les codes des législateurs, qu'on l'ait adorée comme une divinité et révérée comme une loi, que tous les peuples en aient fait la plus sublime vertu? Oreste et Pylade, Thésée et Pirithoüs sont restés ses symboles; et l'on peut voir le vrai type ou l'ingénieuse allégorie de l'Amitié dans ce couple de Germains, qui, durant le combat, s'enchaînaient l'un à l'autre, pour mourir ou vaincre à la même place, comme un seul homme. Tous les philosophes l'ont donnée pour appui à la morale : Cicéron, qui appartenait à la secte des Académiciens, a composé un traité *De l'amitié*, et les stoïciens reprochaient surtout à Épicure de la sécher dans le cœur. H-D.

AMMAN. On nomme ainsi en Suisse et dans la Haute-Allemagne le magistrat qui, dans les autres pays allemands, prend le titre de *amtmann*, *stadtvogt*, *schultheiss*, dénominations qui correspondent à celles de bailli, maire, juge d'une commune. Le premier magistrat d'un canton prend quelquefois le titre de *landamman*, qui fut donné par l'acte de médiation (*voy.* MÉDIATION) au président de la Confédération suisse tout entière: on nomme *avoyer* (en allemand *schultheiss*) celui du canton de Berne. G-N.

AMMAN (JEAN CONRAD), médecin, natif de Schaffhouse, est un des premiers qui ont écrit sur les sourds-muets. Il prit le grade de docteur, à Bâle en 1687, et alla ensuite à Amsterdam où il passa la majeure partie de sa vie. Ses écrits *Surdus loquens, sive methodus quâ qui surdus natus est loqui possit* (Amst. 1692) et *Dissertatio de loquelâ* (1700), firent sensation et furent traduits en diverses langues. En 1709 il publia une bonne édition des œuvres de Cœlius Aurelianus.

PAUL AMMAN, né à Breslau en 1634, et mort en 1691, fut un botaniste célèbre: il contribua beaucoup par ses nombreux ouvrages à fonder les bases de la science. Sa critique sévère et son esprit caustique lui suscitèrent de vives querelles.

AMMIEN-MARCELLIN. Cet historien latin, issu d'une famille grecque et également versé dans les deux langues, naquit à Antioche vers le milieu du IV^e^ siècle. Après avoir fait de bonnes études il entra très jeune encore au service militaire, et fit une première campagne en Asie, sous les ordres d'Ursicinus, maître de la cavalerie, et pendant le règne de l'empereur Constance. Ursicinus paraît l'avoir particulièrement attaché à sa personne, car le jeune Marcellin le suivit en Gaule, et plus tard en Perse; et quoiqu'il parle avec beaucoup de modestie de ses campagnes, son service ne paraît pas avoir été sans distinction : cependant on ne trouve pas qu'il ait obtenu un grade élevé, et c'est comme *protector domesticus* qu'il fit long-temps la guerre en Europe et en Asie. Il paraît avoir été chrétien, à en juger au moins par les passages de son histoire où il fait mention du christianisme. Le lieu et l'époque de sa mort ne sont pas bien connus; toutefois elle ne peut pas être arrivée avant 390, et il est probable que c'est à Rome qu'il a terminé sa carrière. Son Histoire romaine en 31 livres embrasse les règnes de Nerva à Valence, c'est-à-dire de l'année 96 à 378, et peut être considérée comme une continuation de Tacite et de Suétone; c'est un ouvrage très important, rempli de faits, et qui se recommande par une louable impartialité. On y trouve des passages fort remarquables; les récits

des événemens sont entremêlés de bonnes réflexions; mais le style des *Res gestæ* est malheureusement incorrect, affecté et même un peu barbare. Les treize premiers livres sont perdus; cependant ceux que nous avons et qui vont de 353 à 378 sont les plus importans, puisque Ammien-Marcellin y raconte les événemens dont il a été témoin oculaire. La meilleure édition de cet auteur est celle que commença Wagner, et qu'Erfurdt a achevée après sa mort (Leipzig, 1808, 3 vol. in-8°). Dans celle de Valois (Paris, 1681) on trouve la vie de Marcellin, par Chifflet. J. H. S.

AMMODYTE, petit poisson de l'ordre des apodes de Linnée, et qui a beaucoup de rapports avec l'anguille. Il a la nageoire anale séparée de la caudale. On le trouve en abondance sur les côtes de France et dans tout le nord de l'Europe : les femmes et les enfans des pêcheurs lui font une guerre continuelle, car il sert d'appât pour la pêche du maquereau, etc. Par cette raison l'ammodyte est encore plus connue en France sous le nom de *poisson d'appât.*

AMMON ou Amoun, dieu égyptien ou libyen, dont le principal attribut est les cornes du bélier, et qui devint célèbre par ses oracles et par le magnifique temple qui lui était consacré dans une oasis de la Libye (*voy.* Ammonium). On ignore si le culte d'Ammon fut importé en Égypte de Méroé ou d'Éthiopie, ou bien si c'est de l'Égypte qu'il passa dans ces derniers pays; mais il était très répandu dans toute l'Afrique, en Éthiopie, en Libye, en Marmarique et dans la Numidie. A Thèbes de la Haute-Égypte Ammon avait son principal temple, qui paraît avoir donné à cette ville le nom de No-Ammon, que les Grecs ont traduit par celui de Diospolis; car ce dieu était pour les Égyptiens le symbole de la création et le créateur même de toutes choses, le dieu des dieux et la source de la vie. Les Grecs reconnurent en lui leur *Zeus* ou Jupiter, et confondirent de la manière la plus étrange la symbolique de cette divinité avec celle d'Égypte qui lui répondait. Ainsi l'alliance des deux noms Jupiter-Ammon devint commune, et Alexandre-le-Grand n'hésita pas à accepter l'adoption de la divinité étrangère. Le temple d'Ammon à Thèbes était en grande vénération : le dieu y était représenté sous la forme d'un bélier, ou sous la forme humaine avec une tête de bélier. Il rendait des oracles et recevait les hommages même des peuples d'alentour. Les Éthiopiens y venaient prendre leurs images du dieu, et sa statue, ornée de pierres précieuses, était portée chaque année en procession par les prêtres dans une riche nacelle. On ne sait d'où lui viennent ses cornes de bélier; mais on raconte qu'Hercule son fils, ayant demandé à le voir, le dieu, dont nul ne pouvait supporter la vue, avait couvert sa face d'une peau de bélier, ce qui rappelle l'entrée du soleil, dont les travaux d'Hercule représentent le cours, dans le signe du bélier. D'autres ont soutenu que Bacchus, Dionysus, fils d'Ammon, ayant souffert la soif au milieu des sables de la Libye et ayant appelé à son secours le dieu son père, un bélier lui était soudainement apparu qui, grattant la terre, en fit jaillir une eau vive. Le bélier fut donc sacré pour les Thébains : ils s'abstenaient de le tuer, se contentant d'en immoler un chaque année à la fête du dieu, pour revêtir la statue de sa peau. Quant au nom d'Ammon, Hammon, Amoun ou Ammous, son origine n'est pas plus certaine : les Grecs, dont l'orgueil et l'ignorance rapportaient tout à eux-mêmes, à leur langue, à leurs traditions, le dérivaient de ἄμμος, sable, dans la supposition que le dieu avait été trouvé, dans l'enfance, sur le sable, ou peut-être parce qu'il avait son plus magnifique temple au milieu des sables de la Libye. Ils l'adoraient à Thèbes, en Béotie, et rapportaient à son culte l'origine de l'oracle de Dodone. Des savans graves et ingénieux n'ont pas hésité à ajouter une foi entière aux singulières *accommodations* des Grecs, et à compliquer la mythologie de Jupiter de toutes les traditions relatives au dieu du désert; de même que ceux-ci avaient dévotement admis toutes les légendes racontées à Hérodote ou à Diodore de Sicile par des prêtres égyptiens jaloux de prouver aux Grecs que leur civilisation nouvelle, leurs usages, leur religion même étaient au fond empruntés à l'Égypte. J. H. S.

AMMON, frère de Moab, et regardé ainsi que celui-ci comme un fruit du commerce incestueux de Loth avec ses filles. Il donna son nom à la race des *Ammonites* (*voy.* l'article).

AMMON (Christophe-Frédéric d'), premier prédicateur aulique à Dresde et membre du conseil ecclésiastique. Le docteur Ammon, dont les ouvrages sur la morale du christianisme et sur la théologie pastorale sont généralement estimés, appartient à une famille dont on fait remonter l'origine jusqu'à l'an 880. Il naquit à Baireuth en 1766 et devint en 1789 professeur de philosophie à Erlangen, où il obtint, en 1792, une chaire de théologie. Après diverses mutations qui le menèrent d'Erlangen à Gœttingue, de Gœttingue à Erlangen, il fut appelé à Dresde en 1813, et c'est depuis cette époque qu'il a pris rang parmi les bons prédicateurs de notre temps. Ce savant théologien, sectateur constant des principes de l'école critique, a su combiner la science avec la foi de manière à les soutenir l'une par l'autre, sinon à les concilier entièrement. On a de lui de nombreux écrits, et il publie à Dresde, depuis 1826, un journal intitulé *Unité constante de l'église évangélique*. Il a deux fils, l'un (né 1791), docteur en théologie et en philosophie et professeur de théologie à Erlangen, l'autre (né 1799), distingué comme médecin et chirurgien. S.

AMMONIAQUE, substance alcaline connue vulgairement sous le nom d'*alcali volatil*. Elle est composée de trois parties d'hydrogène et d'une d'azote. On connaît et l'on emploie l'ammoniaque depuis un temps immémorial, mais sa nature n'avait pas été découverte : on sait maintenant que ce n'est pas un oxide métallique comme les autres alcalis, et qu'elle est toujours le produit de la décomposition de matières animales.

On obtient l'ammoniaque en faisant chauffer un mélange de parties égales de chaux éteinte et de *sel ammoniac* pulvérisé et humecté d'eau. On se sert pour cette opération d'une cornue de grès et d'un *appareil de Wolf* (*voy.* Wolf). Il faut agir avec beaucoup de précaution.

Le plus ordinairement l'ammoniaque se présente dissoute dans l'eau, pour laquelle elle a une grande affinité; cependant elle peut en être totalement privée : alors c'est un gaz permanent d'une odeur vive et pénétrante, irritant le nez, les yeux et le poumon. Son action sur les substances animales est très violente : elle les cautérise plus ou moins profondément ; elle dissout plusieurs oxides métalliques et presque tous les sels d'argent; elle forme avec tous les acides des sels qui sont très facilement décomposés, les acides abandonnant sans peine l'ammoniaque pour se porter sur d'autres bases. *Voy.* Affinité.

L'*ammoniaque liquide*, qui est celle dont on se sert habituellement, n'est autre chose que l'ammoniaque gazeuse dissoute dans l'eau, et marquant de 20 à 22 degrés à l'aréomètre. Ce produit sert fréquemment dans les laboratoires comme réactif. Dans les arts on l'emploie pour dissoudre le carmin, et aussi les écailles d'ablette (*voy.*), pour la fabrication des fausses perles; dans quelques teintures il peut servir de mordant (*voy.* ce mot); enfin, eu égard à la facilité avec laquelle il dissout le chlorure d'argent, on a proposé de substituer à l'amalgamation un procédé dans lequel le chlorure d'argent préalablement formé serait dissous par l'ammoniaque, laquelle s'évaporant, le laisserait ensuite à nu.

En médecine on fait un grand usage de l'ammoniaque, et l'on a su, en graduant son application, en tirer un grand parti. C'est un moyen puissant de stimuler la membrane du nez et du poumon, et c'est pour cela que l'on présente sous le nez des personnes en syncope un flacon d'alcali volatil; mais il faut bien prendre garde que le liquide ne s'écoule dans la bouche; il en résulterait de cruelles brûlures, car l'ammoniaque est un caustique des plus puissans; aussi le préfère-t-on souvent au fer rougi, parce qu'il inspire moins de frayeur. Une pommade composée de suif et d'ammoniaque liquide constitue ce que l'on connaît dans le monde sous le nom de *caustique de Gondret*, et peut, suivant la durée de son application, produire une simple rougeur de la peau, une vésication ou une escarre, et donner ainsi

les effets du sinapisme, du vésicatoire et du cautère. On a également donné l'ammoniaque à l'intérieur, mais son usage interne n'est pas à beaucoup près aussi certain ni aussi utile que son usage externe. F. R.

AMMONITES, descendans d'Ammon (*voy.*), peuple placé à l'orient de la Palestine. On a prétendu que Moïse avait inventé cette origine odieuse des Ammonites afin de persuader à son peuple qu'il pouvait sans scrupule s'emparer de leur pays. Au contraire Moïse déclare aux Israélites que Dieu ne leur donnera pas un seul pouce du terrain possédé par les Ammonites, par les Moabites, ni par les descendans d'Ésaü; il leur défend d'y toucher parce que c'est Dieu qui a placé ces peuples sur le sol qu'ils habitent, comme il veut établir le sien dans le pays des Chananéens. Trois cents ans après, Jephté, bien instruit des intentions de Moïse, soutint aux Ammonites que les Hébreux ne leur ont pas enlevé un seul coin de terre, non plus qu'aux Moabites. Lorsque Moïse décide que ces deux peuples n'entreront point dans l'église du Seigneur, il allègue, non pas leur origine, mais le refus qu'ils ont fait de laisser passer les Israélites sur leurs frontières en sortant de l'Égypte. Il ne parle de cette origine que pour rendre raison à son peuple de la défense qu'il lui fait de la part de Dieu. Il n'avait pas tort de regarder les Ammonites comme des ennemis irréconciliables; ils le furent en effet. Lorsque David les vainquit et les subjugua, ils avaient provoqué la guerre par une insulte faite à ses ambassadeurs, et c'est mal à propos qu'on accuse ce roi d'avoir été injuste envers ce peuple. G–N.

AMMONITES. En histoire naturelle on nomme ammonites des coquilles fossiles. Elles tirent leur nom du dieu Ammon (*voy.*) à, cause du rapport qu'elles ont avec les cornes de bélier qui forment son principal attribut. On les trouve dans les montagnes de formation ancienne; quelquefois elles sont d'une grandeur colossale.

AMMONIUM ou *contrée ammoniaque* (ἡ Ἀμμωνιακὴ χώρα), oasis de la Marmarique en Libye, avec un endroit du nom d'*Ammon* que les uns ont nommé *ville* et les autres seulement *bourg*. Là se trouvait le célèbre temple du dieu Ammon (*voy.*), qui y rendait des oracles d'une autorité généralement reconnue dans l'antiquité. Quand il était consulté, on portait sa statue formée d'une masse où les émeraudes et d'autres pierres précieuses étaient pêle-mêle avec d'autres matières (*smaragdo et gemmis coagmentatus*), dans une nacelle dorée. Au lieu de rapporter le nom de la contrée et du temple à celui du dieu égyptien, les Grecs ont prétendu qu'il venait d'un pâtre du nom d'Ammon, fondateur du temple, ou de Dionysus, fils d'Ammon, qui suivant d'autres aurait institué le culte de son père dans cette contrée délicieuse située au milieu de sables brûlans. Le temple se trouvait au milieu d'une forteresse entourée d'une triple muraille, et les habitations des prêtres s'étendaient tout autour. Hérodote, Arrien et Quinte-Curce, qui en parlent, font encore mention d'une source curieuse qui se trouvait dans son voisinage et qui, tiède le matin et froide à midi, devenait assez chaude le soir et bouillante vers minuit. On sait le malheureux sort de l'expédition de Cambyse vers l'Ammonium, et l'on trouve dans les historiens d'Alexandre le récit de la visite qu'y fit ce conquérant, partie par curiosité, partie dans le dessein de faire légitimer par l'oracle ce que sa naissance pouvait avoir d'équivoque. L'oasis, dont Belzoni a cru retrouver des traces, se nomme aujourd'hui *Siwah*. On peut consulter sur cette oasis et sur la route commerciale qui la traversait, les *Idées* de Heeren. *Voir* l'article Ammon. J. H. S.

AMMONIUS, nom commun à plusieurs savans grecs ou plutôt *hellénistes*, surtout à des philosophes d'Alexandrie. Les principaux sont: 1° Ammonius *d'Alexandrie*, péripatéticien du premier siècle de notre ère. Plutarque fut son disciple. 2° Ammonius *Saccas* ou *Saccophore*, que l'on regarde comme ayant fondé vers l'an 193 de J.-C. l'école néoplatonicienne à Alexandrie (*voy.* École d'Alexandrie). On n'a de lui aucun ouvrage, mais il laissa des disciples célèbres qui propagèrent sa doctrine en la modifiant. On prétend qu'il avait

été chrétien. — 3° Ammonius, fils d'*Hermias*, fut un sectateur de l'école néo-platonicienne alexandrine. Disciple de Proclus et maître de Simplicius, il vivait par conséquent dans les v^e^ et vi^e^ siècles. On lui doit de bons Commentaires sur plusieurs ouvrages d'Aristote. Ils sont parvenus jusqu'à nous. — 4° Ammonius *le grammairien* vécut à Alexandrie au iv^e^ siècle de J.-C. Il nous a laissé un *Dictionnaire de synonymes* et autres mots grecs, dont Valckenaer a donné une édition (Leyde 1732). La dernière est de M. Schaefer, Leipzig, 1822. — Enfin 5° Ammonius *le lithotome*, chirurgien d'Alexandrie qui fit le premier l'opération de la pierre. VAL. P.

AMNÉSIE. On appelle ainsi la perte de la mémoire qui a lieu d'une manière plus ou moins subite et profonde, à la suite d'une maladie; car l'affaiblissement ou l'abolition de la mémoire amenés par les progrès de l'âge n'ont reçu aucun nom particulier. Les causes de cette affection sont quelquefois apparentes : ce sont des lésions du cerveau (blessures, inflammations partielles, épanchemens de sang ou de sérosité); mais plus souvent peut-être aucun désordre palpable ne peut expliquer les phénomènes observés.

L'amnésie présente des variétés assez singulières. La perte absolue de la mémoire est assez rare, et l'on voit même chez les vieillards le souvenir des faits très anciens se conserver nettement, lorsque la mémoire se refuse pour ainsi dire à de nouvelles empreintes. Par contre on voit des individus perdre la mémoire des mots, des dates, ou des personnes, le reste des facultés intellectuelles conservant son intégrité.

D'ailleurs cette affection se présente rarement isolée : elle précède ou accompagne d'autres maladies plus ou moins graves, telles que l'apoplexie, la démence, l'idiotisme, etc.

Son traitement, quand elle n'est que secondaire, n'a rien de particulier, et se rapporte à l'affection principale. Lorsqu'elle est nerveuse elle se guérit d'elle-même, dans la plupart des cas; on peut cependant favoriser la guérison par les moyens appropriés au traitement des névroses. *Voy.* ce mot. F. R.

AMNIOS, nom de la plus extérieure des membranes qui composent l'œuf humain (*voy.*), et qui se retrouve également dans celui des animaux appartenant à la même classe. *Voy.* CONCEPTION, MEMBRANES. F. R.

AMNISTIE, mot grec qui signifie manque de souvenir, oubli. C'est l'acte par lequel un gouvernement prononce l'oubli des torts, et la rémission des peines qu'ils devaient entraîner; pardon général accordé ou à des déserteurs et autres criminels, ou à des rebelles et à toutes sortes de prévenus et condamnés en matière politique. En accordant une amnistie, un gouvernement conciliant, faible ou nouveau, déclare qu'encore que les actions commises par les individus qu'elle concerne mériteraient le châtiment, il consent à user d'indulgence, à renoncer à toute poursuite et à abolir les effets de celles qui déjà auraient été faites. Toutes les fois qu'après un long bouleversement il surgit un état de choses nouveau, la prudence ordonne d'oublier le passé, de s'interdire toute réaction, et de ne point rendre responsables de leurs actes et opinions des hommes que les passions ont égarés, ou qui, dominés par les circonstances, n'ont pu écouter toujours les conseils de la raison, ni remplir les engagemens qu'ils pouvaient avoir pris. C'est ainsi qu'en Grèce les partis vainqueurs *amnistiaient* leurs adversaires vaincus; après la restauration d'Angleterre, Charles II publia une amnistie générale dont cependant furent exceptés les régicides. La charte française de 1814 publia aussi une amnistie générale pour tout ce qui, pendant la révolution et l'empire, s'était fait en haine des Bourbons et de leurs partisans; mais cet article de la charte de Louis XVIII ne fut exécuté qu'avec certaines restrictions qui n'y sont pas indiquées. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon publia à son tour un acte d'amnistie auquel furent faites un petit nombre de restrictions. L'acte du 12 janvier 1816 établit aussi des exceptions sur lesquelles cependant on revint dans la suite. Après la restauration des Bourbons en Espagne, Ferdinand VII n'imita pas l'exemple que lui donnait le chef de sa famille, et, en

refusant même plus tard de livrer à l'oubli ce que les membres des cortès du royaume ou les chefs des guérillas constitutionnelles avaient entrepris contre son autorité, il se suscita de cruels embarras qu'une amnistie complète lui aurait en partie évités. La mesure tardive de la reine Marie-Christine, pendant sa régence, n'a pu produire le même effet. Souvent une amnistie n'est qu'un acte de prudence et de conciliation; plus souvent encore c'est une réparation nécessaire, un acte de justice rendu dans des temps plus calmes pour alléger les maux qu'une époque d'effervescence politique avaient produits. A la mort de son père, Alexandre amnistia un grand nombre de malheureux, exilés en Sibérie plutôt par l'effet de l'humeur irascible de l'empereur Paul qu'à la suite de véritables délits dont ils se fussent rendus coupables; et, lors du couronnement de Reims, Charles X sentit aussi la nécessité de revenir sur des actes de vengeance plutôt que de justice émanés de son frère pendant les dernières années de son règne. Quelquefois l'amnistie n'est qu'un acte de faiblesse, et l'on peut ranger dans cette classe celle qui sauva les Trestaillon et les autres *tueurs* du Midi de la juste punition que les lois leur réservaient. La faiblesse cependant devient prudence quand l'impossibilité de sévir ou d'atteindre les coupables est bien démontrée. A l'avénement d'un souverain nouveau, au moment du couronnement, après un événement heureux ou solennel, les gouvernemens sont dans l'usage d'accorder une amnistie aux déserteurs, ou même à d'autres coupables, quand la gravité des délits commis par eux ne s'oppose pas à cet acte de clémence.

Les amnisties n'ont pas toujours été sincères, témoin celle qui précéda de peu d'années le massacre de la Saint-Barthélemy. Dans ce cas elles constituent un véritable guet-à-pens. J. H. S.

AMODIATION (de *modius*, boisseau), terme usité dans les anciennes coutumes dans le sens général de *bail à ferme*. — D'autres ont pensé qu'il désignait surtout le bail donné sous la condition d'une prestation en nature. D'autres, cherchant son étymologie dans le mot *moitié*, supposent qu'il était employé pour le bail donné à la condition d'un partage des produits entre le fermier et le propriétaire.

Aujourd'hui ce mot n'est plus employé que comme synonyme de location (*voy.* ce mot). L-E.

AMOME (*anomum*). C'est un genre de plante de la famille des *amomées*, dont les espèces, qui sont au nombre de douze, sont originaires de l'Inde, de l'Afrique ou de l'Amérique-Méridionale. Ces plantes sont en général herbacées et vivaces; leurs racines charnues et fortement aromatiques sont en usage dans la zone torride pour relever le goût des mets. Leurs fleurs forment des épis ou des panicules au sommet de la tige.

On en rencontre plusieurs espèces dans le commerce; quelques-unes servent à des usages médicinaux. Cette plante jouissait chez les anciens d'une grande réputation si l'on en juge par ce vers de Virgile :

Assyrium vulgò nascetur amomum.

D. A. D.

AMORCE. En terme de pyrotechnie, l'amorce est la poudre à tirer que l'on met dans le bassinet des armes à feu ou que l'on emploie dans les fusées, les pétards, etc. On ne met l'amorce qu'après avoir chargé.

Depuis plusieurs années, le système des armes à percussion ayant été adopté pour les fusils de chasse, on amorce avec de la poudre fulminante (*voy.* ce mot). Elle est ordinairement disposée dans des *capsules* de laiton qui renferment la dose convenable.

Une corde préparée pour faire tirer de suite des boîtes ou autres pièces d'artifice s'appelle aussi *amorce*, ainsi que les mèches soufrées avec lesquelles on met le feu aux mines. D. A. D.

AMORETTI, célèbre minéralogiste. L'abbé Carlo Amoretti, né à Oneglia le 13 mars 1741, mort à Milan en 1816, était depuis 1797 l'un des conservateurs de la bibliothèque ambrosienne (*voy.*). Jusqu'en 1772 il avait été professeur de droit canon à Parme. Très versé dans les langues modernes, il s'efforça de faire

participer ses concitoyens aux progrès qu'avaient faits les nations étrangères dans les sciences et les arts. Il fut successivement membre de la *Société patriotique*, de l'Institut national d'Italie, de la Société italienne, de la Société d'encouragement des sciences et des arts, et il publia, de concert avec quelques amis, de 1775 à 1788, à Milan, la *Nuova scelta d'opuscoli interessanti sulle scienze e sulle arti,* en 27 vol. in-4°. Ses connaissances en minéralogie le firent entrer en 1808 dans le conseil des mines. Ce fut lui le premier qui insista sur un examen scrupuleux des trésors de la bibliothèque ambrosienne, où Majo rendit plus tard des services si éminens. C'est à lui qu'on est redevable de l'impression du *Premier voyage autour du monde de* 1519-1522 de Pigafetta de Vicence, et de son *Traité sur la navigation* (1811) traduit de l'italien en allemand par Jacobs et Gries; du *Voyage nord-ouest par la mer Atlantique et Pacifique* du capitaine Maldonato. En 1804 il avait déjà fait imprimer le *Trattato della pittura* avec gravures de L. de Vinci, qui fut suivi en 1806 d'une biographie de ce fameux peintre; en 1808, il publia le *Codice diplomatico San Ambrosiano* qui continue le recueil du père Famagalli. En 1816 il donna, sous le titre de *Elementi di ellettrometria animale*, un extrait de son grand ouvrage *Della rabdomanzia ossia elettrometria animale, ricerche fisiche et storiche,* Milan 1806. *C. L.*

AMORITES ou *Émorites*, peuple de la Palestine dont il est souvent question dans les livres de Moïse et dont le nom lui sert quelquefois à désigner les Cananéens en général. Ils habitaient surtout la partie méridionale du pays de Canaan, entre la Mer-Morte et la Méditerranée, au pied des montagnes qui portèrent leur nom; de là ils s'étendirent vers le nord et s'agrandirent aux dépens des Moabites et des Ammonites. Mais après la victoire remportée par les Hébreux sur leur roi Sichon, leur pays tomba au pouvoir des vainqueurs. Voy. le livre des *Juges*, chap. XI. S.

AMOROS (François), noble espagnol, né à Valence en 1769 et naturalisé français, est celui qui, le premier en France, introduisit la gymnastique (*voy.*) dans l'éducation, et fit comprendre tous les avantages que l'on en peut tirer. C'est la partie la plus intéressante de la vie de M. Amoros, dont la carrière est cependant féconde en événemens. Entré au service dans son pays natal en 1787, il parcourut les divers grades jusqu'à celui de colonel, et chacun fut la récompense d'une action honorable; puis appelé à diverses fonctions administratives, il fut successivement employé par Charles IV et par Joseph Napoléon comme conseiller d'état, gouverneur de province, ministre de la police, et commissaire royal de l'armée de Portugal. En 1807 enfin il fut chargé de diriger l'éducation de l'infant don Francisco de Paula. Obligé de quitter son pays pour chercher un asile en France, M. Amoros voulut payer sa dette à sa patrie adoptive en lui donnant une institution qui lui manquait; et après de nombreuses difficultés qu'il surmonta avec une rare persévérance, il établit sous les auspices du gouvernement un gymnase dans lequel il développa les forces physiques en même temps qu'il leur donnait la plus utile direction. En 1831 M. Amoros a été nommé directeur du gymnase militaire normal de Paris, créé par ordonnance du roi. Il eut en même temps le titre d'inspecteur de tous les gymnases régimentaires, et fut reçu au service de France avec le grade de colonel d'infanterie. M. Amoros jouit lui-même des bienfaits de son institution : à l'âge de plus de 60 ans il est d'une force et d'une santé remarquables, et son esprit, d'une vigueur et d'une énergie peu communes, n'a point été abattu par les nombreuses traverses qui ont rempli sa vie. Il a publié divers écrits sur l'administration et sur l'éducation, dont nous nous contentons de citer ici celui qui a pour titre : *Manuel d'éducation physique, gymnastique et morale*, etc., etc. Paris 1830. F. R.

AMOROSO, en français tendrement. Se met à la tête d'un morceau de musique pour indiquer un mouvement lent et expressif. Il exige des sons doux et filés avec goût et délicatesse; le sens de ce mot indique assez que l'exécution

doit être animée d'une expression tendre et touchante. D. A. D.

AMORTISSEMENT. L'amortissement, ce puissant auxiliaire des finances modernes, n'était dans son principe qu'un mode de remboursement de la dette publique, mode qui consistait à affecter à sa libération un revenu annuel qui s'accroissait de l'intérêt de la dette qu'il remboursait. Les états de Hollande établirent ce mode en 1655, après avoir réduit l'intérêt de la dette publique de 5 à 4, réduction qui mit à leur disposition un intérêt annuel de 14,000 florins. Dans l'emploi qu'ils firent de cet intérêt au remboursement de la dette publique, ils annoncèrent qu'elle serait remboursée dans l'espace de 21 ans; ce qui ne pouvait avoir lieu qu'autant que les 14,000 florins s'accroîtraient de l'intérêt de la dette dont ils effectueraient le remboursement. D'où l'on peut conclure avec certitude qu'à cette époque reculée on avait compris la puissance de la capitalisation de l'intérêt, une des lois fondamentales de la théorie de l'amortissement. *Voy.* INTÉRÊTS COMPOSÉS.

Quelques années après l'exemple donné par les états de Hollande, le pape Innocent VI fit, de lui-même ou à leur imitation, la même opération sur la dette publique: il en réduisit l'intérêt de 5 à 4 et affecta à son remboursement l'intérêt resté libre par la réduction.

En Angleterre, pendant l'administration de Robert Walpole, un bill du parlement assigna au remboursement de la dette publique l'excédant des recettes sur les dépenses de l'état; éventualité de peu de prix pour un fonds d'amortissement; mais il prit plus de consistance par la délégation qu'on lui fit de l'intérêt de la dette publique laissé libre par la réduction de 6 à 5 et de 5 à 4. Cette dotation se porta de 4 à 500,000 livres sterlings*. Il parait que Robert Walpole et ses successeurs étaient peu disposés à se servir de ce fonds pour la libération de la dette publique. On les a soupçonnés d'avoir voulu la conserver, comme un moyen utile à l'affermissement de la nouvelle dynastie. Ce qu'il y a de certain c'est que dans l'espace de 24 ans on ne remboursa que 5,127,612 livres sterlings**.

Pendant cette première période qui dura près d'un siècle, l'amortissement fut peu remarqué et ne rendit que des services obscurs; mais après la guerre d'Amérique la dette publique montant à la somme énorme de 260,000,000 livres sterlings*** inspira de si vives inquiétudes qu'on chercha tous les moyens d'échapper au péril qu'on redoutait.

Le docteur Price eut la gloire de résoudre le problème qu'on croyait insoluble. Il démontra qu'un pour $^{o}/_{o}$ du capital de la dette employé à son rachat au cours de la place, avec capitalisation de l'intérêt de la dette rachetée, la rachèterait en 35 ans; il ne fallut rien moins que la certitude mathématique de sa doctrine pour faire cesser l'étonnement qu'elle produisit.

M. Pitt, qui en comprit toute l'importance, l'adopta sans réserve, prit toutes les mesures propres à en assurer le succès, et lui dut toute la fortune de son administration financière. Avec le levier de l'amortissement conçu par le docteur Price, ce grand ministre parvint à soutenir une dette de près de 600 millions sterlings****.

Ce prodige a long-temps exercé la sagacité des meilleurs esprits, et l'on ne sait pas encore ce qu'il y a eu de réalité ou d'illusion, de vérité ou de déception, de dommage ou de profit, dans cette gigantesque opération.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est mathématiquement démontré qu'un pour $^{o}/_{o}$ du capital de la dette publique appliqué non à la rembourser, mais à la racheter au cours de la place, et secondé par la capitalisation de l'intérêt de la dette rachetée, l'éteint ou l'amortit en 35 ans. C'est désormais un axiome en finance.

Pourquoi donc l'Angleterre, dont l'amortissement fut toujours de plus d'un et même de deux pour $^{o}/_{o}$, indépendamment de l'intérêt capitalisé, n'a-t-elle pas racheté sa dette? pourquoi au lieu de s'éteindre s'est-elle accrue jusqu'à plus de 20 milliards de francs? Qui a eu tort,

(*) Dix à douze millions de francs.

(**) Cent vingt-huit millions cent quatre-vingt-dix mille trois cents francs.

(***) Six milliards cinq cents millions.

(****) Quinze milliards de francs.

de la doctrine ou de l'administration qui en fit l'application ? Il n'y a plus de doute à cet égard : on ne peut en accuser que l'erreur dans laquelle on tomba en empruntant le un pour °/₀ qui composait le fonds d'amortissement. Amortir une dette avec une somme empruntée, c'est remplacer un emprunt par un emprunt, substituer un créancier à l'autre; c'est, dans le langage technique, faire un virement de parties.

Le un pour °/₀ qui fait le fonds d'amortissement doit, comme l'intérêt de la dette, sortir de la poche du débiteur et non de la bourse du prêteur; l'intérêt et l'amortissement ne libèrent le débiteur que quand ils sont pris en dehors de la somme empruntée et se composent de l'excédant de son revenu sur sa dépense. Si, comme cela est certain, aucun état de l'Europe n'a d'excédant de revenu sur ses dépenses, aucun ne peut éteindre sa dette par l'amortissement; et cependant tous ont un fonds d'amortissement et tous amortissent ou croient amortir.

Dès que l'erreur sur la nature du fonds d'amortissement fut reconnue, le prestige qu'elle avait produit se dissipa, l'amortissement perdit la faveur, l'intérêt et l'importance dont il avait joui pendant près de 30 ans; on le décria autant qu'on l'avait exalté, et le même gouvernement qui, quand il se composait des deniers du prêteur, lui avait prodigué la somme énorme de 18,000,000 livres sterlings*, quand il fallut l'imposer sur le contribuable, le réduisit d'abord à 5,000,000 livres sterlings**, et a fini par lui assigner l'excédant des recettes sur les dépenses du budget de l'état; assignation plus méritoire que productive.

Ainsi a fini en Angleterre l'ère de l'amortissement qui y avait jeté un si grand éclat, lui avait donné un si grand lustre, et semblait l'avoir dotée d'un nouveau Pactole; ce qui ne doit pas causer peu de surprise, c'est que la disparition de cette source inépuisable de trésors a été sans aucune influence fâcheuse sur la valeur vénale de la dette publique, sur le crédit de l'état, et sur les affaires particulières et générales du pays : d'où l'on peut, ce semble tirer la conséquence qu'un fonds d'amortissement n'est pas d'une nécessité absolue pour le bon état de la dette publique; on n'en sent le besoin que lorsque la dette publique est hors de proportion avec les capitaux qui y cherchent un emploi, comme on va le voir dans un instant.

La France fut long-temps étrangère à la mesure de l'amortissement en usage dans d'autres pays; ses ministres des finances semblent n'en avoir eu aucune connaissance : la banqueroute leur était plus familière. M. de Calonne fut le premier qui essaya de l'importer en France. Il créa en 1784 une caisse d'amortissement; mais elle n'en avait que le nom et ne ressemblait sous aucun rapport, ni à l'amortissement des états de Hollande, ni à celui du docteur Price; elle ne présentait qu'une assignation de fonds pour le paiement de la dette publique sans aucune combinaison financière, sans aucun but spécial. Aussi ne s'en est-il conservé aucune trace; il est même douteux qu'elle ait été en activité pendant les deux ou trois années que dura encore l'administration de son auteur; elle fut supprimée par son successeur en 1788.

Le consulat la rétablit et l'empire en fit une branche importante de l'administration générale de l'état; mais on y chercherait vainement quelque ressemblance avec les deux sortes d'amortissement dont nous avons rapidement tracé l'esquisse; elle n'a véritablement existé que depuis la loi de finance de 1817 qui la dota d'un revenu annuel sans en spécifier l'emploi; mais il est de fait qu'elle a procédé, suivant la doctrine du docteur Price, par voie de rachat et de capitalisation de l'intérêt de la dette rachetée; et, comme elle fit la même faute qui avait été si désastreuse pour l'Angleterre, elle a subi le même sort.

Si d'un côté elle a racheté environ 60 millions de rente avec un capital de 1,210,000,000, de l'autre l'emprunt de ce capital lui a coûté 1,682,000,000. On a par conséquent grevé l'état d'une dette infiniment supérieure à celle qu'on a remboursée, et c'est ce qui doit arriver quand on n'amortira qu'avec des fonds empruntés. Sans doute le fonds d'amortissement

(*) Quatre cent cinquante millions de francs.
(**) Cent vingt-cinq millions de francs.

a été pris sur les recettes du budget, mais il a fallu créer des rentes pour couvrir leur déficit. De sorte qu'après avoir amorti la dette publique on a été grevé d'une dette plus considérable que si l'on n'avait pas amorti. Mieux eût valu par conséquent ne pas amortir; on aurait gagné tout ce que l'amortissement a coûté sans aucun profit. L'amortissement opéré par l'emprunt a donc été aussi onéreux pour la France que pour l'Angleterre, et ce doit être désormais une loi absolue en finance qu'on ne doit pas emprunter pour amortir.

S'ensuit-il qu'on doit renoncer à un fonds d'amortissement emprunté? Il n'y a à cet égard qu'une opinion parmi les hommes versés dans la gestion des finances; tous conviennent que si ce fonds est impuissant pour éteindre la dette, il empêche la dépréciation, donne au gouvernement le moyen de lutter avec avantage pour le maintien de la valeur vénale contre les vicissitudes de la fortune, les jeux de la spéculation et les besoins des rentiers qui peuvent porter sur la place plus de rentes à vendre qu'il n'y a de fonds pour les acheter; ce qui les ferait tomber à vil prix, porterait une atteinte funeste à ce genre de valeurs, et réagirait sur le crédit de l'état. Des considérations d'une si haute importance ne doivent pas être négligées, surtout dans les pays où les capitaux qui se placent dans les fonds publics ne suffisent pas à ce genre d'emploi. Alors le fonds d'amortissement, même emprunté, paraît suppléer à leur insuffisance, quoiqu'il n'y ajoute pas un centime. L'apparence, dans ce cas comme dans d'autres, a l'effet de la réalité.

On accorde encore à ce fonds un autre mérite qui doit lui faire trouver grace devant ses détracteurs. On prétend que non-seulement il met la dette publique à l'abri d'une dépréciation ruineuse, mais même en opère la hausse, élève sa valeur vénale au-dessus de sa valeur nominale, et facilite la réduction de son intérêt; réduction qui couvre largement les intérêts, les pertes et les frais qu'occasionne le fonds d'amortissement emprunté.

Cette seconde considération est loin de mériter la confiance qu'on y met. Le prix, ou ce qui est la même chose, l'intérêt des capitaux est le même dans le même lieu où l'on en fait l'emploi; il est réglé par la demande de tous les emplois, et non par celle de quelques emplois particuliers. C'est l'intérêt de la totalité du capital qui est la mesure de l'intérêt de chacune de ses parties, et non l'intérêt de quelques unes de ses parties qui fixe celui de sa totalité. Si l'intérêt du capital, dans un lieu déterminé, est à cinq pour cent, celui de la dette publique, quel que soit son prix vénal, ne peut descendre, ni faire baisser au même taux l'intérêt général. Ce sont là des règles fondamentales de l'emploi du capital qu'on ne peut ni méconnaître ni éluder.

Malgré la dissidence qui existe sur les services d'un fonds d'amortissement emprunté, on est généralement porté à en faire la dépense, mais on est divisé sur son étendue.

Le gouvernement le plus populaire se récrie contre les limites qu'on veut lui imposer : trop ne lui paraît pas assez.

Les défenseurs des intérêts des contribuables, lors même qu'ils n'en font pas un intérêt de parti, pensent différemment. Ils résistent à tout amortissement qui, quand il est trop considérable, augmente l'impôt sans profit pour le contribuable, pour l'état, et pour la richesse générale. Ils n'y voient qu'un moyen d'assurer l'appui des grands capitalistes aux ministres des finances qui leur doivent souvent tout le succès de leur administration. On peut d'autant plus compter sur le dévouement des capitalistes qu'ils trouvent plus de garantie pour leurs spéculations dans le fonds d'amortissement. L'alliance de la finance et de la banque est la garantie de leur prospérité; mais en ceci comme en tout, s'il faut payer les services rendus à la chose publique, il ne faut pas les payer au-delà de leur valeur.

Ainsi l'amortissement, soit qu'il opère comme remboursement ou comme rachat de la dette publique, est un des plus puissans moyens de sa libération; mais c'est à condition que les fonds qui le composent proviennent de l'excédant des recettes sur les dépenses du budget

de l'état, et que l'intérêt de la dette remboursée ou rachetée soit capitalisé. Si le fonds d'amortissement fait partie de l'emprunt qu'il doit rembourser, il ne fait qu'accroître la dette publique et envenime la plaie qu'il devait guérir. Tout ce qu'on peut attendre de lui dans cet état de déception, c'est qu'il préserve la dette publique de la dépréciation qui a des résultats si funestes pour les finances d'un pays. L'espoir qu'après l'avoir préservée de la dépréciation il en élèvera la valeur vénale au-dessus de la valeur nominale, et facilitera la réduction de son intérêt, nous paraît incertain, et ne doit pas entrer dans les combinaisons d'un habile ministre des finances *. G-LH.

AMOS, l'un des petits prophètes, qui exerça sa mission vers 850 avant J.-C., sous le règne d'Osias, roi de Juda et de Jéroboam II, roi d'Israël. Amos n'appartenait pas à ces écoles d'hommes inspirés qui se rendirent célèbres sous la conduite d'Élie et d'Élisée; son état ne semblait pas même le destiner à cet auguste ministère : il gardait les troupeaux dans les champs de Thecué, près de Jérusalem, lorsqu'il reconnut sa mission. Il prophétisa à Bethel où était le siége principal de l'idolâtrie, annonçant à Jéroboam la ruine de sa maison et la captivité de tout Israël, s'il persistait dans le culte des faux dieux. Amasias, prêtre des idoles, s'apercevant de l'impression que les discours du prophète faisaient sur le peuple, et craignant pour la sûreté de son temple, l'accusa devant le roi d'Israël de soulever ses sujets contre lui. Cette dénonciation força Amos de sortir de Bethel après avoir prédit à Amasias que sa femme se prostituerait au milieu de Samarie, que ses fils et ses filles périraient par le glaive ennemi, et qu'il mourrait lui-même dans une terre profane, loin du tombeau de ses pères. Voilà tout ce que l'on sait de la vie de ce prophète. Les Grecs célèbrent sa fête le 25 juin et les Latins le 31 mars. Ses prophéties contiennent neuf chapitres. Son style se ressent quelquefois de l'état dans lequel il était né : on y trouve une certaine rudesse et des comparaisons prises de la vie champêtre. Du reste il a des expressions vives et figurées qui ne manquent point de grace. On peut s'en convaincre par la peinture qu'il fait, au sixième chapitre, du luxe et de la volupté qui régnaient à Samarie. Amos compte parmi les bons écrivains des Hébreux. G-N.

(*) Voir les ouvrages de M. Ganilh, publiés chez Treuttel et Würtz : *Essai politique sur le Revenu public*, 2 vol. in-8°, 2e édit., 1823. — *Des Systèmes d'Economie politique*, 2 vol. in-8°, 1821. — *Théorie de l'Economie politique*, 2 vol. in-8°, 2e édition, 1822.

AMOUR, Amor, Éros (myth.). Les auteurs ne sont pas d'accord sur la naissance de l'Amour. Hésiode le dit fils du Chaos et de la Terre; Simonide, de Mars et de Vénus; Alcée, de Zéphyre et d'Éris ou de la Dispute; Sappho, de Vénus et de Cœlus; Sénèque, de Vénus et de Vulcain. Platon, dans son *Banquet*, suppose l'amour fils du dieu des richesses et de la pauvreté. Selon d'autres, la Nuit pondit un œuf, le couva sous ses ailes et fit éclore l'Amour, qui déploya soudain ses ailes dorées et prit son essor à travers le monde naissant. Les Romains distinguaient deux amours, et Cicéron (*De Nat. Deor.* l. III), dit que l'un était fils de Jupiter et de Vénus, c'est l'Amour proprement dit, et l'autre fils de la Nuit et de l'Érèbe, c'est Cupidon (*voy*). Ils étaient tous deux de la cour de Vénus. Les Grecs mettaient aussi de la différence entre Cupidon et l'Amour : ils appelaient le premier Ἵμερος, *Cupido*, et le second ἔρως, *Amor*. L'un, doux et modéré, inspirait les sages; l'autre, emporté et violent, possédait les fous; l'un protégeait les amours mutuels et l'autre vengeait les amans malheureux. On représente l'Amour sous la figure d'un enfant ailé; il est armé d'un arc et d'un carquois rempli de flèches; quelquefois il est aveugle; plus souvent il a un bandeau sur les yeux; mais il est toujours nu. On le représente aussi ayant un doigt sur la bouche. Les poètes, et particulièrement Ovide, disent que parmi ses flèches les unes sont d'or pur et produisent l'amour; les autres sont armées de plomb et n'inspirent que la haine. G-N.

AMOUR. De tous les sentimens que peut éprouver le cœur humain, l'amour est à la fois le plus doux et le plus puissant. Sous le rapport du bonheur qu'il procure aucun autre ne pourrait en ap-

procher; quant au pouvoir qu'il donne à l'homme, la haine elle-même, dont l'énergie est si grande, ne peut rivaliser avec l'amour.

Dans son acception la plus générale, l'amour est une affection profonde, un attachement vif pour les choses, pour les personnes. Nous éprouvons de l'amour pour l'or, pour la gloire, pour la vie, comme nous en éprouvons pour nos semblables, ou pour des êtres qui sont au-dessous ou au-dessus de nous.

Mais ordinairement ce n'est pas dans une acception aussi générale que se prend le mot d'amour : le plus souvent on ne l'applique qu'aux affections que nous inspire une personne d'un sexe différent du nôtre. Ce sens, à son tour, est peut-être trop restreint, et il convient sans doute de donner à l'amour autant d'extension qu'à l'amitié. L'*amour fraternel* et l'*amour maternel* se distinguent, il est vrai, de l'amour par excellence, mais c'est encore de l'amour, on ne saurait le contester.

Dans ce sens plus étendu, l'amour est une affection morale qui naît d'une sympathie naturelle, d'une certaine concordance de goûts et d'habitudes, d'une communauté de rapports et d'intérêts; et cette affection est d'autant plus vraie, d'autant plus pure qu'il y a plus de sensibilité et plus de vertu dans les personnes qu'elle unit.

Dans le sens le plus restreint, l'amour, ou ce qu'on appelle ainsi par excellence, est une affection de nature mixte, mais libre encore, digne de la raison éclairée et de la volonté morale de l'homme, et ce sentiment est d'autant plus remarquable qu'il est caractéristique de l'espèce humaine, qu'il lui appartient exclusivement. Nous ne le concevons pas dans la nature des anges, quoi qu'en aient dit les poëtes*; nous ne l'observons pas dans la nature des bêtes, quoi qu'en pensent quelques naturalistes. Il y a sans doute dans l'amour quelque chose de physique, de sensuel, d'instinctif, qui appartient à la nature animale; mais l'élément physiologique de l'amour est si bien subordonné à un autre, à un élément moral, que là où celui-ci ne domine pas, où il n'y a pas acte de volonté, de choix, de préférence, par conséquent de liberté, il n'y a pas de sentiment, pas d'affection; il n'y a qu'instinct, que sensation. Envisager l'amour sous un tel point de vue, c'est le méconnaître dans ce qu'il a de plus sublime, c'est le dégrader et avilir l'espèce humaine, que ce sentiment nous montre sous quelques-uns de ses rapports les plus admirables. Si l'animal aussi éprouve une sorte d'amour; s'il ne suit pas toujours aveuglément les lois de la nature; s'il peut entrer quelque chose de sentimental dans l'affection du chien pour son maître; si nous trouvons dans la vie conjugale de certains animaux des preuves touchantes d'attachement; si, avec cette licence qui leur est propre, nos poètes choisissent dans les mœurs des tourtereaux et des colombes quelques-unes des images dont ils parent leurs tableaux, personne ne peut se tromper sur la nature d'un amour si vulgaire, si pauvre, si mesquin, auprès de cette mystérieuse, de cette céleste affection qui unit le cœur de l'homme et le cœur de la femme, affection que la philosophie, la religion, la poésie, la morale et les arts ensemble n'ont pu encore ni peindre, ni expliquer dans toute sa grandeur. Entre l'amour des bêtes et celui des hommes il y a tout l'abîme qui sépare l'espèce animale de l'espèce humaine.

A l'égard de l'espèce humaine, nous distinguons dans l'amour deux sortes d'affections qui souvent se supposent, se remplacent, se confondent, l'amour proprement dit et l'amitié (*voy.* ce mot). L'amitié s'explique si bien qu'elle est souvent un devoir. L'amour proprement dit ne s'explique pas : il a pour source quelque mystérieux accord des mœurs que ne commande aucun devoir; et si l'amour paternel ou maternel, si l'amour filial, l'amour fraternel, l'amour de l'humanité et l'amour de la divinité sont des affections dont l'origine n'est un secret pour personne et que personne ne peut ne pas éprouver, il en est tout différemment de l'amour : il est libre, il est capricieux, il est indépendant de toute espèce d'obligation jusqu'au moment où il naît

(*) Voir la délicieuse composition de Thomas Moore, *les Amours des anges*.

pour se faire esclave. Cet amour si mystérieux nous est dépeint par la physiologie comme un amour sexuel. Mais nous l'avons déjà dit, il joue dans la vie de l'homme, dans l'histoire de l'humanité, dans nos mœurs, dans nos sciences et dans nos arts, un rôle si grand que la physiologie ne saurait prétendre le définir; c'est que dans l'amour il y a l'homme tout entier, et qu'à cette passion se subordonnent tous les intérêts et tous les sentimens de notre existence. L'amour n'est pas écrit dans nos codes, dans nos religions; il n'en est pas moins reconnu par nos lois et notre morale, qui sans cesse songent à lui, tracent des règles qu'il ne saurait accepter, et essaient de se soumettre une puissance qui ne saurait exister sans être souveraine, ni vivre sans passion et sans caprice. La raison elle-même subit, esclave de l'amour, l'empire du fantasque; la raison elle-même se passionne dans l'amour. Si elle ne se passionnait pas avec lui, pour lui, elle le dominerait toujours, et alors l'amour ne serait dans l'homme qu'une puissance secondaire, au lieu d'être un despote absolu. L'amour, il est vrai, ne se présente dans la vie de l'homme qu'à un certain âge, à la suite d'un certain développement des sens; à un autre âge, l'amour, il est vrai, disparaît, et la raison, quand enfin il l'a laissée libre, se rit de la captivité dans laquelle elle s'était engagée avec tant d'ivresse : l'amour n'en est pas moins grand dans l'homme; il s'annonce long-temps avant d'éclater, et quand il est éteint depuis long-temps en nous, nous comprenons fort bien encore comment il a été la grande affaire de la vie, et nous regrettons qu'il ne le soit pas resté toujours. L'amour, qu'on a appelé *la plus belle réalité de la vie*, ne mérite pas ce nom, il s'en faut; mais il est souvent le plus beau rêve de l'imagination qui se réveille et le plus beau souvenir de l'imagination qui s'endort. La physiologie a-t-elle la clef de ce mystère?

L'amour est si peu une sensation purement physique qu'il paraît être à peine une affection purement humaine. Si nous n'osons pas l'attribuer aux anges, nous ne lui en assignons pas moins quelque chose de surhumain, je ne sais quoi de céleste et de pur que la raison dans son orgueil même hésite à donner à notre espèce. En effet toutes les autres affections de notre cœur, nous nous les attribuons, nous nous les expliquons; l'amour seul, la poésie dit qu'il est l'œuvre d'un Dieu; la croyance populaire en fait une œuvre du destin; la philosophie, par l'organe de Platon, a déclaré qu'il était l'effet d'une antique union et d'une fatale scission entre les deux moitiés de la même ame; enfin la religion a permis de croire *qu'il était écrit dans le ciel.* L'amour n'est sans doute rien de tout cela : il est l'œuvre de la nature, il n'est pas le créateur du monde (*voy.* Éros), il est l'œuvre du créateur, mais ce qui a fait croire qu'il fallait chercher haut son origine, c'est sa nature même; il est mystère et il aime le mystère. En effet il est l'un des phénomènes les plus merveilleux qu'offre l'étude approfondie de notre cœur; il présente la réunion la plus étonnante, la plus complète et la plus douce des choses qui semblent le plus faites pour s'exclure. Il exige la différence des sexes, il se joue de la différence des opinions et des goûts, il se complaît dans la différence des caractères, et cette *incompatibilité des humeurs*, que la loi a pu un instant faire valoir contre l'hymen, n'est pour lui qu'un charme de plus. Il est l'harmonie des contrastes, puisqu'il est l'union de deux êtres et la fusion de deux volontés. Pour contradiction dernière, il se meurt dans l'union qui est le but de tous ses désirs. Cette union, qui est si mystérieuse que souvent on la confond avec lui, et si intime que la nature n'en connaît pas de plus absolue, la nature la veut sans doute, puisqu'elle nous la prescrit et qu'elle l'impose pour la continuation de notre espèce comme pour l'exécution de ses desseins; et, pourtant, cette union qui seule peut satisfaire l'amour est toujours sa mort. C'est une mort lente et douce quelquefois, mais toujours inévitable et quelquefois subite. L'amour n'est donc passion, puissance et grandeur, qu'aussi long-temps qu'il est sentiment, qu'il est vœu, qu'il est désir; et du moment où il est tout ce qu'il peut être,

tout ce que la nature veut qu'il devienne, il n'est plus rien.

L'amour cherche quelquefois à fuir une destinée si fatale : il brûle et s'abstient ; il se raisonne par enthousiasme, comme il sait se passionner par raison. Il demeure sentiment pour ne mourir qu'avec nous. Cet amour on l'appelle *platonique*, non que Platon ait ainsi aimé, mais parce qu'il est ici l'amour pur, l'amour idéal, l'amour dés ames, l'amour de la beauté céleste pour une forme terrestre. C'est sans doute une flamme sainte et douce, si c'est une flamme véritable; mais c'est une flamme rarement observée, si jamais elle a été vue. Peut-être le *sentiment platonique* appartient-il au même monde que l'idée platonique; à ce monde parfait, mais imaginaire, que la poésie crée souvent en faveur des philosophes arrivés aux confins de leur empire et essayant en vain, nouveaux Moïses, de porter leurs regards mourans dans une terre promise qu'il ne leur est pas donné de conquérir parce qu'ils n'ont pas eu la foi nécessaire.

Platonique ou réel, l'amour qui caractérise l'espèce humaine varie comme elle suivant les conditions, les mœurs et le génie des peuples, suivant les siècles de l'histoire, les climats de la terre, le sexe et l'âge des amans. L'amour est une flamme subite, dévorante, mais fugitive dans le midi; ce n'est presque plus une flamme, c'est un rayon de lumière céleste, douce, ravissante et presque immortelle dans le nord. Dans tous les temps et dans tous les climats l'amour est plus pur, plus profond et plus constant chez les femmes que chez les hommes. Les femmes, que la nature a faites aussi faibles que sensibles, aussi fières que chastes, les femmes qui sont pour le moins aussi ingénieuses à cacher qu'à laisser deviner leurs affections, semblent encore plus faites pour aimer que pour être aimées. En effet, si l'amour est rarement la destinée entière de l'homme, il est souvent toute la vie de la femme. L'amour tantôt la brise et la flétrit, tantôt l'élève au-dessus du monde et l'égale aux anges. Dans les rangs des hommes, l'amour fait partout sentir sa puissance, et il n'est pas de cœur invulnérable aux flèches dont les poètes garnissent son carquois ; mais, quelle tyrannie plus grande il exerce sur les femmes! Plus il est pur dans leur cœur et plus il est puissant. Quand il se confond avec la religion, quand il s'unit au mysticisme de la foi et aux dévotions du culte, ce n'est plus seulement pour elles une affaire de cœur, c'est l'affaire de toute leur vie, c'est toute leur existence. Tel fut l'*amour religieux*, l'*amour chrétien*, l'*amour romantique* ou l'amour du moyen-âge; tel le peignent les poètes du temps, ces chantres d'amour qui nous le portraitent si dévotement, si respectueusement, avec toutes ses cuisantes amertumes et toutes ses félicités ineffables. Dans ces temps, l'amour est si bien l'affaire de la vie qu'il est l'affaire de tout le monde, et que ces vierges elles-mêmes dont la piété se dérobe à tout penchant profane, à toute affection conjugale, se choisissent un époux dans l'asile où se recueillent toutes leurs pensées. Cet époux n'en est pas un sans doute, ce n'est qu'un époux idéal et mystique, mais il existe pour elles ; elles le chérissent de toute la puissance de leur ame et de toute l'ardeur de leur dévotion.

Ce qui a donné à l'amour romantique et au nôtre, qui n'en est plus qu'un pâle reflet, son caractère si auguste, c'est la religion. De l'amour profane, de la passion ancienne, le christianisme a fait une affection si chaste et si pure que si elle se distingue encore de l'amitié sacrée des époux, au moins ne s'en sépare-t-elle pas. Dans le christianisme, l'amour et surtout l'*amour conjugal*, que la polygamie des anciens, que les mœurs, les lois, la religion elle-même rendaient si libre, que les institutions publiques de Corinthe, de Babylone, d'autres cités et d'autres sanctuaires, dégradaient et foulaient d'une manière si inconcevable, sont devenus des affections aussi exclusives que le sont les lois de notre morale. Deux divinités différentes présidaient chez les anciens à l'Amour et à l'Hymen (*voy.* ces mots); chez les modernes, la morale ne reconnaît ni l'amour sans l'hymen, ni l'hymen sans l'amour.

Entre l'*amour des anciens* et celui *des modernes* la différence est donc fon-

damentale. Elle l'est au moins en théorie; elle est dans les principes et dans le langage : le fût-elle moins dans les mœurs. On la retrouve dans les poètes comme dans les moralistes, comme dans les philosophes. Quand Homère vous peint l'amour, il le peint comme Horace, comme Tibulle : c'est pour lui un sentiment puissant sans doute, mais frivole et fugitif; ce n'est pas une amante, une fiancée, une épouse, c'est une maîtresse, c'est une esclave, c'est toute belle femme qui l'inspire, et un tel amour occupe dans le cœur de l'homme une place si petite qu'il n'en chasse aucune autre affection. Les dieux de l'Olympe, comme les simples mortels, Jupiter et Mars, comme les héros du camp de Troie, se disputent les belles femmes, et la divinité suprême est moins délicate dans ses amours que ne l'est le roi des rois. La femme à laquelle le grand, le pieux Homère nous intéresse le plus est une épouse infidèle et la maîtresse d'un prince efféminé, cette Hélène qui suit de pays en pays un lâche séducteur, et à qui nous ne saurions appliquer les principes de notre morale sans l'accabler de nos mépris, mais que nous admirons sur la foi du poète, et pour laquelle, avec les vieillards de la malheureuse Troie, nous élevons des cris d'admiration quand le poète la fait passer si belle et si gracieuse devant nos regards fascinés de toute la magie de ses vers. Comparez avec l'amour que chante Homère la sainte et céleste passion que célèbrent le Tasse, Corneille, Racine, Milton, Klopstock et Schiller, ou même Voltaire et Gœthe, et vous verrez ce que le christianisme a su faire de l'amour, et ce que les poètes en ont fait.

L'amour devenu, par la religion, amour conjugal, se lie par elle à l'amour fraternel, à l'amour filial et à cet amour paternel ou maternel qui est l'amitié la plus sainte. A ces affections de famille, qui ont changé si profondément le monde moderne, se joint une autre affection, plus générale et non moins recommandée par les mœurs religieuses des peuples modernes, c'est l'*amour de l'humanité*, qui serait le sentiment le plus élevé du cœur humain si, au-dessus de tous les êtres de notre espèce, ne se présentait à notre amour l'Être-Suprême, pour lequel notre cœur éprouve un sentiment si sublime qu'à peine les mots de culte et d'adoration, que nous prodiguons souvent aux objets d'une affection terrestre, nous paraissent dignes de l'exprimer. M-R.

AMOUR (L', dans la poésie dramatique). Les Grecs l'ont pour ainsi dire exclu de leur tragédie. Aristophane nous apprend que de son temps on louait Eschyle de s'être abstenu d'en peindre les douceurs ou les fureurs, et de n'avoir vu, dans les différens accès de cette passion, que des faiblesses ou des crimes d'un dangereux exemple. Les modernes ont été moins sévères. Notre théâtre était encore barbare que déjà l'amour y dominait presque seul. Si l'on n'avait pas encore rédigé en précepte, du moins on mettait en pratique le galant madrigal qu'*une pièce sans amour et sans femme est un parterre sans fleurs*. L'Eschyle français, le grand Corneille lui-même ne put défendre ses plus beaux ouvrages des fadeurs contagieuses tirées de nos romans. Il était réservé au peintre de l'amour, à l'homme qui a le mieux connu, le mieux dévoilé les secrets du cœur, les ressorts cachés de la plus séduisante des faiblesses, de nous faire voir que si personne ne savait mieux que lui s'en servir, personne aussi ne savait mieux que lui s'en passer. Le chef-d'œuvre de Racine, *Athalie*, est en effet, après *Esther*, la première tragédie sans amour dont puisse s'honorer le théâtre français; et l'on peut croire que l'auteur, quelque facilité qu'il eût à reproduire cette passion, fut porté à la bannir de la scène, non moins par son goût littéraire que par ses principes religieux. On sait qu'avant de recourir à l'histoire sainte il avait jeté les yeux sur le sujet d'*Alceste*. « Quelques personnes prétendent aussi, dit Louis Racine, qu'il songeait à *OEdipe;* et il est vrai que ce sujet, où l'amour ne doit jamais trouver place sans en avilir la grandeur, convenait au dessein qu'il avait de nous rendre la tragédie antique dans sa majestueuse austérité. » Sa préface des *Frères ennemis* et celle de *Phèdre* prouveraient assez que son désir constant fut de

rendre notre théâtre digne en tout d'un grand peuple, si ses plus beaux ouvrages, ceux même qu'on accuse de nous avoir efféminés, n'étaient là pour attester ses efforts contre le faux goût de son temps. On n'a pas remarqué que ce fut après l'éclatant succès d'*Andromaque* que l'auteur, qui venait d'ouvrir dans la tragédie érotique une source si abondante de larmes et de plaisirs, se hâta de l'abandonner, pour se livrer, dans *Britannicus*, à toute la sévérité de la tragédie historique; car si l'amour figure dans ce chef-d'œuvre, ce n'est que pour jeter un plus grand jour sur les vices de Néron et sur les vertus de ses victimes. Dans *Iphigénie*, le même ressort donne au caractère d'Achille un degré d'énergie de plus: c'est le plus sacré des devoirs, c'est la défense d'une épouse et d'un être faible, opprimé, qui nous font partager les brûlans transports du protecteur d'Iphigénie. Voilà comment une passion que les anciens représentaient sous les traits d'un enfant, pour en faire voir la puérilité, et qu'ils reléguaient dans la comédie pour en montrer le ridicule, peut quelquefois, employée avec art, ajouter aux effets de la tragédie.

Je sais qu'au théâtre c'est le cœur qui juge, que le cœur n'est pas difficile, et que le plus rigide aristarque a pleuré quelquefois, comme une jeune fille, aux malheurs d'*Ariane*, de *Didon*, de *Zaïre*. L'impassible Boileau lui-même ne fut-il pas amené, par déférence sans doute pour son jeune ami et pour un roi galant, à dire dans son *Art poétique* :

Peignez donc, *j'y consens*, des héros amoureux!

mais s'il avait pu deviner quel débordement de fadeurs, et, après cela, quel torrent de fureurs amoureuses inonderaient notre scène, on peut croire qu'il n'eût pas tardé à se repentir de sa concession.

Trop de personnes s'imaginent encore aujourd'hui qu'une pièce sans amour est une pièce froide et sans passion. M. Népomucène Lemercier, dans un article sur *Athalie*, a répondu avec beaucoup d'avantage à ce préjugé.

On trouve dans le *Cours analytique* de cet académicien, les observations les plus judicieuses sur les différens personnages d'*Athalie*: on se convaincra, en les lisant, qu'il n'existe point au théâtre d'ouvrage animé de plus de passion que cette tragédie.

Qui eût pensé qu'après cette œuvre immortelle, qu'après *Iphigénie*, *Bajazet*, *Mithridate*, qu'enfin après les chefs-d'œuvre du théâtre français on y verrait régner les productions langoureuses des Campistron, des Lagrange, et plus tard des ouvrages moins relevés encore? Si Corneille et Racine avaient quelquefois donné à leurs héros quelques-uns des traits des héros de la Fronde, du moins ils ne les avaient pas dégradés; l'amour et la galanterie n'étaient chez eux que le tribut payé au goût de leur siècle. Ceux de leurs successeurs qui les ont le plus accusés d'avoir affadi la tragédie française l'ont fait tomber dans un excès plus grand, et, de peur d'être froids, l'ont rendue fatigante. Le sage Racine, qui sentait combien il faut être sobre de moyens extrêmes, n'avait donné qu'une seule fois à un de ses personnages un amour furieux, et ce personnage est Oreste, chez qui la fureur est pour ainsi dire obligée.

Un demi-siècle après, Crébillon forma des traits d'Oreste et du Ladislas de Rotrou un caractère éminemment tragique, Rhadamiste, dont l'amour forcené, couronné du plus brillant succès, enflamma Voltaire d'une belle émulation. Cet illustre poète, si habile ordinairement à profiter des idées de ses devanciers, tailla d'abord l'époux de sa *Marianne* sur le patron de Rhadamiste. Ses Orosmane, ses Zamore, ses Vendôme paraissent avoir été jetés dans le même moule. Ce n'était du moins qu'à un sexe faible, aux Hermione, aux Phèdre, aux Roxelane que Racine avait cru devoir prêter ces passions désordonnées, si bien appelées par Tacite *muliebres impotentias;* mais des hommes donnés pour grands!... Qui ne sent tout ce qu'a de petit un pareil spectacle, et ce que peut avoir de dangereux un mal que Voltaire a presque toujours couvert d'un vernis d'héroïsme et de tout l'éclat du talent poétique?

Les grands événemens politiques dont nous avons été les témoins ont bien ra-

petissé pour nous toutes les révolutions du cœur; le romanesque est tombé devant la réalité, et les amans infortunés trouvent à peine dans nos romans une petite place. Nous concevons surtout qu'il est pour un héros des malheurs plus grands que de ne pas être aimé d'une maîtresse. Aux plaintes, aux pleurs, aux emportemens nous préférons l'imposant spectacle de grands caractères aux prises avec la fortune, les savantes peintures de l'esprit humain et les hautes leçons de l'histoire. On. L. R.

AMOUR, nom russe d'un grand fleuve de la Daourie, empire chinois, qui est appelé en chinois *Helong-Kiang*, en mandchou *Sakhaline-Oula*, et en langue tungouse *Chilkar*. Il est formé, sur la frontière de la Sibérie, par le confluent de la Chilka et de l'Argoun, traverse ensuite la Tatarie chinoise, d'abord du nord au sud-est, puis, se tournant vers le nord, il aboutit au liman de l'Argoun, en face de la grande île de Sakhaline, dans l'Océan oriental, non loin de la frontière du pays d'Okhotsk. Autrefois l'Amour formait de ce côté la limite de l'empire russe. Une guerre éclata à ce sujet en 1683 entre les Russes et les Chinois; on peut en lire les détails et ceux du siége d'Albazine, qui est le point le plus important de cette contrée, dans Muller, *Sammlung Russischer Geschichte*, tom. II, p. 378 et suiv. La Chilka, qui traverse une partie du gouvernement d'Irkoutsk, et en forme la limite en quelques endroits, est elle-même un grand fleuve: son cours, avant sa réunion avec l'Argoun, est d'environ cent lieues de long, et sa largeur varie de 50 à 150 toises. J. H. S.

AMOUREUX, — SE, s'entendent, en style de théâtre, des personnages dramatiques dont l'amour est le principal mobile, et, par suite, des artistes chargés de les représenter. Dans la tragédie, Hippolyte de Phèdre, dans la comédie, Valère du Tartufe sont des rôles d'amoureux; Armand et M^elle^ Mars ont pendant long-temps joué les amoureux à la Comédie française. Une figure agréable, un air de jeunesse, un maintien noble, une démarche aisée, un débit chaleureux, un organe flatteur, qualités précieuses au comédien en général, et qu'on trouve trop rarement réunies, sont des conditions presque indispensables pour jouer les amoureux: cependant certains acteurs sont parvenus, à force d'art, à dissimuler l'absence de quelques-uns de ces avantages. Cet emploi se subdivise suivant l'importance des rôles en premier, second et troisième amoureux; les acteurs qui le tiennent s'appellent aussi jeunes-premiers, jeunes-premières: dans l'opéra ils prennent le nom, soit des principaux rôles de leur répertoire, soit des sujets qui s'y sont distingués, soit enfin du genre de leur voix: ainsi l'on dit un *Colin*, un *Elleviou*, un *ténor*. Fleury a laissé, comme amoureux, un nom célèbre au théâtre: on y cite encore la grace avec laquelle il portait l'habit. Talma a débuté dans les amoureux. V. R.

AMOUR-PROPRE, signifie ou l'amour de soi, qui fait que nous cherchons en tout notre bien, notre bonheur; ou cette vaine gloire que nous tirons du sentiment juste ou faux de notre mérite. Car le mot *amour-propre* s'emploie également avec justesse dans l'une et dans l'autre de ces deux significations. L'amour-propre est le mobile de nos actions, ou du moins il en est le motif prochain ou éloigné; comme dans les œuvres de miséricorde que nous faisons souvent par un sentiment d'amour pour les autres, lors même que cet amour pour les autres a sa source éloignée dans notre amour-propre, qui nous engage à faire à autrui ce que nous voudrions qui nous fût fait. Lorsque l'amour-propre est le mobile et le premier motif de toutes nos actions, il s'appelle *égoïsme* (*voy.*), terme consacré pour exprimer l'amour excessif et déréglé de nous-mêmes. Au contraire, lorsqu'il est modéré et qu'il ne fait que servir de motif pour nous engager à faire mieux que les autres, on l'appelle *émulation*. Sous ce rapport l'amour-propre est louable, utile, nécessaire, puisqu'il nous conduit à la perfection des choses; mais il serait digne de blâme et de mépris, s'il était la fin que nous nous proposons dans nos actions, si nous n'agissions que pour nous faire valoir, par vaine gloire. *Voy.* Vanité. N-r.

AMOVIBLE, *voy.* Inamovible.

AMPÈRE (André-Marie), mem-

bre de l'Académie des sciences, professeur à l'école polytechnique et au collége de France, inspecteur général des études, membre du conseil d'administration de la société d'encouragement, du bureau consultatif des arts et métiers et de la Société royale d'Édimbourg, etc., naquit à Lyon en 1775. Ce mathématicien, qui s'occupe aussi avec succès de la physique, s'est particulièrement distingué par ses recherches sur l'électro-magnétisme. On a de lui, outre un grand nombre de mémoires éparpillés dans les recueils consacrés aux mathématiques, à la physique et à la chimie, des *Considérations sur la théorie mathématique du jeu*, Lyon, 1802, in-4°. L'Académie des sciences a dit de cet ouvrage, destiné à prouver qu'une ruine certaine est la suite infaillible de la passion du jeu, « qu'il serait bien capable de guérir les joueurs s'ils étaient un peu plus géomètres. » Son principal ouvrage est intitulé : *Théorie des phénomènes électro-dynamiques, uniquement déduite de l'expérience.* Paris, 1826, in-8°. On trouve la réunion des nombreux mémoires de M. Ampère dans le *Recueil d'Observations électro-dynamiques.*

Son fils, M. Jean-Jacques Ampère, s'est fait connaître par des travaux littéraires fort estimés, contenus la plupart dans le *Globe*, dans la *Revue de Paris*, et dans la *Revue des deux mondes.* Il vient d'être nommé à la chaire de littérature, laissée vacante, au Collége de France, par la mort de M. Andrieux. S.

AMPHIARAUS, fameux devin grec, et qu'on a regardé, pour cette raison, comme fils d'Apollon, quoique son véritable père fût Oïclée d'Argos, et sa mère Hypermnestre. Lorsqu'Adraste eut, à la prière de Polynice, déclaré la guerre à Thèbes, Amphiaraüs, qui avait épousé la sœur de ce roi d'Argos, et qui n'osa pas lui refuser son assistance, se cacha pour ne point prendre part à l'expédition, parce qu'il savait qu'il devait y périr; mais Ériphile son épouse, séduite par les dons de Polynice, découvrit sa retraite, et par-là le força à partir. Amphiaraüs, du reste guerrier plein de valeur, périt effectivement dans cette guerre; mais avant de partir il avait fait jurer à son fils Alcméon (*voy.*) de le venger sur sa propre mère.

Amphiaraüs reçut après sa mort les honneurs divins et rendit des oracles qui jouirent long-temps d'une grande réputation. X.

AMPHIBIE. Adjectif grec, d'abord employé par Démocrite, formé de ἄμφω, *deux*, et βίος, *vie*, et signifiant *ayant double vie.* C'est le nom d'une grande famille d'animaux qui peuvent également vivre dans l'air et dans l'eau, tandis que la plupart des êtres ne peuvent exister que dans l'un ou dans l'autre de ces élémens. Une organisation spéciale est nécessaire aux amphibies; aussi leurs appareils respiratoires et circulatoires sont-ils tout-à-fait différens de ceux des quadrupèdes, des oiseaux et des poissons. Le nom d'*amphibies* a été donné à tort à un grand nombre d'animaux, car on ne doit pas regarder comme tels les animaux terrestres qui peuvent exister quelques instans dans l'eau et réciproquement. Si à l'état fétal quelques-uns ont la qualité d'amphibies, ils la perdent par la naissance. Les véritables amphibies présentent pour caractères distinctifs un cœur simple, c'est-à dire un seul ventricule et une seule oreillette, de véritables poumons et un sang rouge et froid. La froideur de leur sang, qui n'est pas plus chaud que l'air ou l'eau dans lesquels ils vivent, les séparent nettement des mammifères et des oiseaux, dont le sang offre une température de 32°, tandis que leur respiration, qui a lieu par des poumons, ne permet pas de les confondre avec les poissons qui respirent par des branchies : ils supportent beaucoup mieux que les autres animaux les extrêmes de température.

La plupart des amphibies peuvent vivre dans l'eau et sur la terre, à peu près indistinctement; cependant on en voit qui passent dans l'un ou l'autre élément, soit une certaine période de leur existence, soit une certaine saison. Enfin on en voit qui, étant destinés à vivre principalement sur la terre ou dans l'eau, n'habitent que d'une manière accidentelle l'un de ces deux élémens; ils se trouvent en général dans les lieux sombres et obscurs, dans des cavités sou-

terraines, et sont ovipares, sauf quelques rares exceptions. La nature a donné à plusieurs de ces animaux des armes terribles pour leur défense : aux uns des dents aiguës et une force extraordinaire (le crocodile), aux autres un poison subtil et mortel (les serpens), à d'autres une enveloppe solide qui les garantit des chocs extérieurs (les tortues); enfin il en est quelques-uns que protégent contre leurs ennemis une odeur repoussante et une humeur âcre qu'ils lancent contre ceux qui les attaquent.

Un fait bien remarquable de l'histoire des amphibies, c'est la facilité avec laquelle se reproduisent, par une sorte de végétation, des parties entières de leurs corps après qu'elles en ont été détachées. C'est ce qu'on voit chez les crustacées. Une circonstance non moins intéressante, c'est que plusieurs d'entre eux peuvent vivre pendant un temps très long privés de nourriture et même d'air : c'est ainsi qu'on a vu des grenouilles et des crapauds, ensevelis dans du plâtre frais qui se desséchait autour d'eux, se retrouver vivans au bout de plusieurs mois.

On avait rangé mal à propos parmi les amphibies les cétacées, les phoques, les lamantins, etc., sans faire attention que ces animaux ne sauraient rester longtemps sous l'eau sans mourir. Il en est de même de divers volatiles appelés palmipèdes, qui vivent habituellement dans l'eau, ou plutôt sur l'eau, et qui cependant ne respirent que de l'air.

On trouve des espèces amphibies dans diverses classes du règne animal. Il s'en présente même parmi les végétaux. On voit en effet des plantes qui, à raison d'une organisation particulière, vivent également bien dans l'air et dans l'eau, tandis que celles qui ne présentent pas cette faculté pourrissent lorsqu'elles sont submergées.

Vivre dans l'air libre, et cependant pouvoir extraire de l'eau assez d'air pour entretenir la respiration, voilà ce qui constitue essentiellement la qualité d'amphibie, laquelle, d'ailleurs, ne sert plus de base à aucune division en histoire naturelle. F. R.

AMPHIBOLE. Ce nom, qui signifie équivoque ou ambigu, a été donné par Haüy à l'une des plus importantes substances terreuses, qui se trouvait confondue dans le groupe irrégulier que les anciens minéralogistes avaient formé sous le nom de schorl. L'amphibole a trois divisions, l'amphibole, la grammatile et l'actinote, qui elles-mêmes se subdivisent en plusieurs variétés. Le caractère distinctif de l'amphibole est d'avoir pour forme primitive un prisme rhomboïdal oblique dont les pans sont inclinés entre eux de 124° 34′ et 55° 26′ et, dont les bases ont les angles de 122° 56′ et 57° 4′. Les variétés de couleur et de forme sont nombreuses.

L'amphibole est une des substances minérales qui forment à elles seules des roches très considérables, et qui abondent surtout dans les terrains anciens. Elle se trouve d'ailleurs disséminée et mélangée avec d'autres minéraux, avec le basalte entre autres; et on la rencontre souvent dans le voisinage des volcans. F.R.

AMPHIBOLOGIE, double sens qui résulte, non pas de l'ambiguité des mots en eux-mêmes, mais de leur construction. C'est surtout dans les phrases latines, où la subordination d'une proportion inférieure est indiquée par l'emploi du verbe actif à l'infinitif, que l'on trouve des exemples d'amphibologie; ainsi dans

Aiunt te amare pueros.

il n'est guère possible de deviner quel est le sujet, quel est le complément du verbe actif ainsi placé à l'infinitif entre deux accusatifs dont la fonction est totalement différente. Val. P.

AMPHIBRACHYS, pied de trois syllabes qui est le contraire de l'*amphimacre* (*voy.*) : c'est une longue entre deux brèves,

Ex. : *Ămārĕ*, et en grec φῐλοῦντα.

AMPHICTYONS. A une époque fort ancienne que l'on fait remonter vers l'an 1520 avant l'ère chrétienne, douze peuples du nord de la Grèce, sur les noms desquels les auteurs anciens ne sont pas tout-à-fait d'accord, mais qui furent, suivant Eschine, les Doriens, les Thessaliens, les Perrhèbes, les Ioniens, les Béotiens, les Locriens, les Magnètes, les Delphiens, les OEtéens, les Phthiotes, les Maliens et les Pho-

céens, formèrent une confédération, ou une ligue défensive qui établissait une espèce de solidarité contre les atteintes portées à la sûreté générale. Théopompe et Pausanias attribuent cette institution à *Amphictyon*, troisième roi d'Athènes, dont elle aurait pris le nom; Strabon en fait honneur à Acrisius, roi d'Argos. Les peuples confédérés envoyaient un nombre indéterminé de députés à l'assemblée générale qui se tenait deux fois par an, au printemps, à Delphes, près du temple d'Apollon; et en automne à Anthéla, bourg de la Phthiotide, éloigné de quelques stades du passage des Thermopyles. Cette seconde session parait avoir été la plus importante. Quoique le nombre des députés fût indéfini, le conseil des amphictyons n'était pourtant formé que de vingt-quatre députés dont chaque peuplade fournissait deux, c'est-à-dire un *pylagore* et un *hiéromnémon*. Les pylagores étaient seuls appelés à voter, et chaque peuple n'avait en conséquence, à vrai dire, qu'un seul suffrage à donner. Les différens états s'engageaient à respecter le territoire les uns des autres, à ne jamais détourner les cours d'eaux nécessaires à leurs besoins, à s'armer contre les peuples qui violeraient le traité, et à punir tout profanateur du temple d'Apollon à Delphes. Le droit de représentation à la diète amphictyonique s'étendit dans la suite à quelques peuples de la Grèce méridionale et asiatique, tels que les Lacédémoniens originaires de la Thessalie et depuis établis dans le Péloponèse, et les Ioniens de l'Asie-Mineure, colonie athénienne. L'assemblée des Amphictyons, qui attirait un nombreux concours de spectateurs, s'ouvrait par des sacrifices et de pompeuses cérémonies. La diète s'occupait ensuite des intérêts communs de la Grèce. Elle n'était pas seulement une réunion de représentans chargés de défendre la religion et le droit public des nations, elle était encore un tribunal qui jugea't des causes civiles et criminelles et des contestations élevées entre certaines villes, soit pour la présidence des sacrifices, soit pour la gloire d'une bataille gagnée par les confédérés. Une amende tait décernée contre le peuple coupable, et se doublait après le délai fixé pour le paiement. Si les condamnés persistaient dans leurs refus, on pouvait armer contre eux tous les corps amphictyoniques et même les exclure de la confédération. Alors c'était à la force de décider la question, de sorte que les délinquans pouvaient en définitive rester impunis. Telle fut l'issue du procès intenté par les amphictyons aux Lacédémoniens, qui, au sein de la paix, s'étaient rendus maîtres de la citadelle de Thèbes. Condamnés d'abord à cinq cents, ensuite à mille talens d'amende, ils se dispensèrent de payer la somme, sous prétexte que la décision était injuste. Mais ces peines étaient peu sévères en comparaison de celles dont était suivie la profanation du temple de Delples. Les soldats qui y avaient trempé étaient punis de mort et privés de sépulture, quand on les prenait les armes à la main; c'est pourquoi ils ne marchaient dans cette occasion qu'avec la plus grande répugnance. Ceux qui auraient refusé de venger l'injure faite à la divinité auraient été considérés comme complices des profanateurs et traités comme tels. Les peuples sacriléges, indépendamment des anathèmes lancés de toutes parts contre eux, se trouvaient à la merci de leurs ennemis, qui se prévalaient de ces actes d'hostilité pour satisfaire, au nom du ciel, leur ambition particulière, ou des haines invétérées. Voyez pour plus de détails Sainte-Croix, *Des anciens gouvernemens fédératifs* (Paris, 1798, in-8°), et le Mémoire allemand de M. Tittmann sur *La Confédération amphictyonique*.

E. C. D. A.

AMPHIMACRE, pied de trois syllabes dans les versifications fondées sur la quantité; c'est une brève entre deux longues, exemple en grec: δῠστῠχῆς; en latin *fĕrvĭdŭm*. Les vers alcaïque, glyconique, asclépiade, etc., se terminent souvent par un *amphimacre*, en vertu de la loi métrique qui porte que la dernière syllabe de tout vers (il y a quelques exceptions) est différente. Exemple:

Hac arte Pollux et vagus Hercules.

Quelquefois l'hexamètre se termine en apparence par un amphimacre: *aloeo, aurum, Ulyssei*. On sait qu'alors les

deux dernières syllabes n'en font qu'une dans la réalité. VAL. P.

AMPHION, fils d'Antiope et de Jupiter, fut, ainsi que son frère Zéthus, abandonné dès sa naissance sur le mont Cithéron, où tous deux furent recueillis et élevés par des bergers. Devenus grands, ils s'emparèrent de Thèbes et ils régnèrent conjointement. Ils firent fleurir les arts; Amphion surtout cultiva la musique. Il reçut d'Apollon une lyre d'or au son de laquelle, selon la fable, les pierres devenues sensibles elles-mêmes accouraient, et venaient se placer les unes sur les autres pour former les murs de Thèbes. L'histoire explique cette fable en nous apprenant qu'Amphion entoura de murs la ville de Thèbes qui jusque là était restée ouverte de tous côtés. X.

AMPHIPOLIS, aujourd'hui *Iamboli* sur le Strymon, près de son embouchure, se trouva primitivement dans la Thrace, puis dans la Macédoine. L'avantage de sa position la rendit successivement un objet de rivalité entre la Macédoine et Athènes, puis entre Athènes et Sparte. Alexandre, roi de Macédoine, la possédait au temps des guerres médiques. Cimon réussit à y établir une colonie athénienne; les Lacédémoniens s'en emparèrent pendant la guerre du Péloponèse; enfin Philippe la reprit sur ceux-ci, et l'annexa définitivement à la Macédoine. Cette ville porta aussi les noms d'*Arée* (c'est-à-dire martiale), et de *Les neuf voies*. Zoïle et le peintre Pamphile, maître d'Apelles, étaient d'Amphipolis. VAL. P.

AMPHIPROSTYLE, temple des anciens orné de colonnes sur la façade principale et sur celle qui lui était opposée, mais qui n'en avait pas sur les côtés. *Voy.* Vitruve III, 1. Tel est le temple d'Athènes sur l'Ilissus. Ce terme est encore employé dans l'architecture moderne. Y.

AMPHISBÈNE (du grec ἀμφίσβαινα, double marcheur). Les anciens, observateurs peu exacts, avaient donné ce nom à une espèce de serpens, d'ailleurs assez insignifians, dont la queue tronquée est aussi grosse que le reste du corps, de sorte qu'on ne sait de quel côté se trouve la tête lorsqu'on l'aperçoit de loin. On prétendait d'après cela que cet animal avait deux têtes, qu'il pouvait marcher dans la direction de l'une et de l'autre, et que, coupé par le milieu du corps, il continuait de vivre et de marcher. Cette erreur comme tant d'autres a été rectifiée par les naturalistes modernes. F. R.

AMPHISCIENS (du grec ἀμφί, autour, et de σκία, ombre). On nomme ainsi les habitans de la zone torride, qui tantôt ont l'ombre au midi et tantôt au nord. Leur ombre se projette vers le nord quand le soleil est au sud de leur zénith, et quand il est au nord elle se rejette au sud. Mais, deux fois par an, le soleil étant directement sur leur zénith, ils n'ont point du tout d'ombre à midi, et pour cela ils sont appelés *Asciens*, du mot σκία, ombre, avec l'α privatif (sans ombre). On peut dire que les peuples qui demeurent sous l'équateur ont deux étés, deux hivers, deux printemps et deux automnes. Ceux qui habitent entre l'équateur et les tropiques sont aussi tous les ans deux fois *asciens*, et le reste de l'année amphisciens. Ceux qui avoisinent le plus la région équatoriale ont aussi deux étés et deux hivers; mais ce redoublement de saisons devient de moins en moins sensible à mesure qu'on se rapproche des tropiques. G-N.

AMPHITHÉATRE, mot grec composé de ἀμφί, autour, et θεάτρον, théâtre. On nommait ainsi, chez les anciens, un monument vaste et somptueux, construit sur un plan circulaire ou elliptique, et entouré de gradins ou de rangs de siéges élevés les uns au-dessus des autres, de manière à laisser voir aux spectateurs la partie du milieu qu'on appelait *arena*. C'est là que se donnaient ces fameux combats de gladiateurs et de bêtes féroces, dont le sang coulait à grands flots pour célébrer chaque solennité de Rome païenne. L'enceinte de l'arène était ordinairement de forme ovale et percée, de distance en distance, par des loges ou voûtes appelées *caveæ*, qui renfermaient les animaux destinés à combattre. On nommait *podium* une galerie pratiquée au-dessus de ces loges et formant une saillie sur l'arène : elle reposait sur une muraille épaisse, était ornée de colonnes et de

balustrades fort élégantes et réservées à des spectateurs privilégiés. L'empereur, les sénateurs, les magistrats et les vestales avaient le droit de s'y placer. Malgré l'élévation de douze à quinze pieds et les rêts ou treillis qui défendaient le *podium* de l'approche des bêtes féroces, on fut forcé, pour se préserver de la fureur des éléphans, des lions et des tigres qui trouvaient encore le moyen de franchir ces barrières, de pratiquer autour de l'amphithéâtre des fossés ou *euripes*, qui isolaient entièrement l'arène. Au-dessus du *podium* venaient immédiatement les gradins ou siéges circulaires destinés aux chevaliers et au peuple. On appelait baudriers, *baltei* et *prœcinctiones*, d'autres gradins qui coupaient les premiers de haut en bas, et qui servaient à la circulation; les portes et avenues placées au haut de chaque escalier se nommaient *vomitaria*, ou vomitoires, et l'espace contenu entre les précinctions et les escaliers, coins ou *cunei*.

Les chevaliers venant avant le peuple étaient placés au-dessus du *podium* jusqu'à la première précinction, ce qui formait environ quatorze gradins. On tendait au cintre de l'amphithéâtre des toiles qui devinrent peu à peu d'une grande recherche, pour garantir les spectateurs des ardeurs du soleil. Deux sortes de canaux étaient pratiqués autour de l'arène, les uns pour faciliter l'écoulement des eaux de la pluie, les autres pour y faire circuler des liqueurs odoriférantes, telle par exemple qu'une infusion de vin et de safran.

On retrouve chez les peuples de l'Étrurie l'origine des amphithéâtres et des victimes humaines immolées dans l'arène aux mânes des héros morts en combattant. Les Romains, qui leur empruntèrent cette horrible coutume, firent venir à la fois d'Étrurie des ouvriers pour construire leurs amphithéâtres et des gladiateurs pour y figurer. Dans la suite ils perfectionnèrent eux-mêmes la forme de ces monumens et les jeux qui en étaient l'objet. On rapporte que Jules-César, voulant donner une fête en réjouissance d'une grande victoire, fit remplir d'eau une vaste arène par le moyen de nombreux canaux, et y offrit au peuple romain le premier spectacle d'un combat naval et sanglant. Plusieurs empereurs l'imitèrent; mais aucun ne parvint à égaler Domitien, qui donna une représentation dont Suétone nous a conservé la description (*voy.* NAUMACHIE).

Il paraît que les premiers amphithéâtres avaient été creusés dans le sol ou construits en bois, ce qui donnait lieu à de graves inconvéniens et à des accidens nombreux. Pline rapporte que le tribun du peuple Scribonianus Curio avait fait dresser un amphithéâtre qui tournait à volonté sur de gros pivots de fer, de sorte que l'on pouvait facilement en faire deux théâtres sur lesquels on représentait à la fois des pièces différentes, et qui venaient ensuite se rejoindre à leurs extrémités.

C'est sous le règne d'Auguste que Statilius Taurus construisit le premier amphithéâtre dont les murs fussent en pierre; mais ce monument élevé au champ de Mars, près du cirque Agonal, fut brûlé sous Néron, ce qui prouve que les gradins étaient encore en charpente. Ce tyran lui-même en fit bâtir un en bois, comme avait été celui de Jules-César.

Vespasien jeta les fondemens du *Colisée* (*voy.*) qui fut construit tout en pierre et achevé sous le règne de Titus; c'est sans contredit le plus beau de tous les monumens de ce genre, et celui qui servit de modèle à tous les autres; il contenait, dit-on, quatre-vingt-sept mille spectateurs.

Les Romains ne se contentèrent pas de construire des amphithéâtres dans la capitale de leur empire; il en existait plusieurs dans toute l'étendue de l'Italie, en Espagne et même dans les Gaules, dont il reste encore quelques vestiges. On cite au premier rang ceux d'Albano, de Vérone, de Capoue, de Pestum, de Pola, de Taragone, de Saintes, d'Autun, d'Arles et de Nismes; ce dernier, malgré les injures du temps et les ravages des barbares, a été conservé presque intact; il est d'ordre dorique et a deux rangs de colonnes.

On construit encore aujourd'hui des monumens destinés à l'enseignement du droit, de la médecine, des arts et des sciences, qui portent le nom d'*amphi-*

théâtres, parce que leur disposition est à peu près la même que celle des amphithéâtres anciens : ce sont des gradins élevés sur un plan circulaire, elliptique et quelquefois même placés les uns au-dessus des autres sur une ligne droite. L'espace du milieu renferme ordinairement la chaire du professeur et quelques appareils nécessaires à l'explication des cours ; c'est ainsi qu'on voit des fourneaux dans un amphithéâtre de chimie ou de physique expérimentale. Les plus remarquables à Paris sont ceux de l'École de médecine, de la Sorbonne et du Jardin du Roi : ce dernier surtout peut servir de modèle en ce genre, tant à cause des proportions monumentales qui ont été données à cet édifice que pour l'élégance de l'architecture et les dispositions accessoires.

Au théâtre on donne encore le même nom à certaines places disposées en galerie circulaire, qui sont ordinairement au-dessus du parterre et au-dessous des loges. A l'Académie royale de musique et à quelques autres théâtres de la capitale, l'amphithéâtre est, à cause de son prix élevé, le rendez-vous des gens riches et de la bonne compagnie ; aux théâtres des boulevards, il se trouve dans la partie la plus élevée de la salle, et est plus particulièrement occupé par les gens du peuple ; on lui a donné le nom de *paradis*. D. A. D.

AMPHITRITE, femme de Neptune et reine des mers. Elle était, suivant Hésiode, fille de Nérée et de Doris ; suivant Apollodore, de l'Océan et de Thétys. Elle donna le jour à Triton et à beaucoup de nymphes. On la représente ordinairement se promenant sur les eaux dans un char en forme de coquille et traîné par des dauphins ou des chevaux marins. X.

AMPHITRYON, roi de Tirynthe en Argolide et mari d'Alcmène, monta sur le trône après la mort d'Alcée, son père. Pendant qu'il était occupé à une expédition lointaine, Jupiter, qui était devenu amoureux de sa femme, emprunta sa figure et réussit, à la faveur de ce déguisement, à tromper la vertu d'Alcmène ; de cette union naquit Hercule, dont Amphitryon est souvent regardé comme le père. L'aventure d'Amphitryon a été mise sur la scène par Plaute, chez les Romains, et chez nous par Molière. X.

Dans le monde, le maître d'un festin reçoit de ses convives le nom d'Amphitryon, par allusion aux vers de la pièce de Molière :

Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon où l'on dîne.

Rotrou, dans ses *deux Sosie*, avait dit plaisamment :

Foin d'un Amphitryon où l'on ne dîne pas!

ON. L. R.

AMPHORE, vase en terre et à anses dans lequel les anciens conservaient du miel, de l'huile, des olives et surtout du vin. On l'appelait aussi *quadrantal*. L'amphore était l'unité des mesures romaines de capacité pour les liquides. Elle contenait 2 urnes ou 8 conges, 48 setiers, et revenait à 25 litres 89 centilitres de nos mesurès modernes. Le nom de *quadrantal* qu'on lui donnait aussi venait de ce quelle avait un pied romain en tous sens, et les anciens Romains mesuraient les liquides par pieds cubes. — Il est essentiel de distinguer cette amphore de l'amphore attique qui valait une amphore romaine et demie. VAL. P.

AMPLEXICAULE, *voy.* ALTERNE.

AMPLIATION. On appelait autrefois en France *lettres d'ampliation* celles que l'on obtenait en petite chancellerie, afin d'articuler de nouveaux moyens omis dans des lettres de requête civile précédemment obtenues.

L'ampliation d'un contrat ou d'un acte public, c'est la copie de ces actes dont les grosses ou originaux restent déposés, soit dans les archives publiques, soit chez les notaires. L-E.

AMPLIFICATION. Discours par lequel on étend, on développe le sujet que l'on traite, en montrant toutes les faces sous lesquels il peut être envisagé. Tous les sujets ne sont pas dignes de l'amplification, et tous ne la supportent pas ; il faut aussi que le sujet soit vrai ou au moins vraisemblable ; car, comme on n'amplifie que pour éclairer et convaincre, pour donner plus de poids à la preuve d'un fait, pour développer plus amplement une idée, une pensée, enfin pour peindre, orner les choses et leur donner une grandeur réelle, on doit tou-

jours se renfermer dans les bornes de la vérité, autrement l'amplification deviendrait illusoire et ridicule. Il faut du talent et beaucoup de goût pour amplifier un sujet sans détourner l'attention de l'objet principal et sans diminuer l'intérêt. « Quand on dit tout ce qu'on doit dire, dit Voltaire, on n'amplifie pas; et quand on l'a dit, si l'on amplifie, on dit trop. Présenter aux juges une bonne ou mauvaise action sous toutes les formes, ce n'est point amplifier, mais ajouter; c'est exagérer et ennuyer. » Avant Voltaire, le poète de la raison avait ainsi posé le précepte :

Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant;
L'esprit rassasié le rejette à l'instant.
Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Ce sont surtout les orateurs et les poètes de l'antiquité qui nous ont laissé des exemples admirables d'amplifications, eux qui possédaient à un si haut degré l'art de rendre leur style grand ou pompeux, par l'abondance des pensées et des expressions. Dans le IV^e^ chant de l'Énéide, la peinture du désespoir de Didon qui a résolu sa mort est une amplification sublime. Tous les auteurs ont cité et répété à l'envi cette belle amplification d'Homère qui peint la terre ébranlée par le trident de Neptune. L'amplification est l'ame de toutes les oraisons de Cicéron; c'est un moyen qu'il emploie avec beaucoup d'art pour convaincre et persuader. Aussi Longin le compare-t-il à un vaste embrasement qui dévore et consume tout ce qu'il rencontre, avec un feu qui ne s'éteint point, qu'il répand diversement dans ses discours, et qui, à mesure qu'il s'avance, prend toujours de nouvelles forces. Démosthène, au contraire, ressemble plus à la foudre qui abat, à la tempête qui emporte et ravage tout, par la violence, la rapidité, la force et la véhémence de son style austère, serré et concis; et s'il ne néglige pas toujours l'art d'orner et d'agrandir ses sujets, ses amplifications consistent dans l'ampleur, le grandiose, l'énergie et la dignité du raisonnement.

Voici un exemple d'amplification dans une apostrophe de Cicéron, remarquable par sa vivacité et son énergie. L'orateur peint l'accusateur de Ligarius, et le montre cherchant dans la mêlée, à la bataille de Pharsale, à plonger son épée dans le sein de César : « Et toi, Tubéron, que faisais-tu de cette épée nue à la bataille de Pharsale? quel était le flanc que cherchait la pointe de ce fer? à quel dessein avais-tu pris les armes? où tendaient ta pensée, tes yeux, ta main, l'ardeur qui t'animait? quel était l'objet et le but de tes desirs et de tes vœux? »

Dans les colléges on appelle *amplification* un discours que les écoliers font sur un sujet qui leur est donné, afin qu'ils l'étendent et qu'ils l'ornent comme ils le jugent à propos. Voltaire fait remarquer que c'est réellement leur enseigner l'art d'être diffus, et qu'il vaudrait peut-être mieux leur apprendre à resserrer les pensées et à parler avec plus de force et d'énergie. Cependant, en voulant éviter la diffusion de l'amplification, il faut craindre de tomber dans l'excès opposé, la sécheresse. En général, le vice de l'amplification, c'est d'outrer le développement d'une idée ou le récit des circonstances d'un fait, en leur donnant plus d'importance qu'ils n'en ont réellement. G–N.

AMPLITUDE, terme d'astronomie qui s'applique à un astre pour désigner l'arc de l'horizon compris entre cet astre et l'équateur. L'amplitude d'un astre est ou *ortive* ou *occase* : ortive, lorsqu'elle est prise au lever de l'astre; occase, si on la mesure à son coucher. L'amplitude des astres varie à l'infini : ceux qui sont dans l'équateur en manquent totalement. — *Amplitude* est aussi un terme de géométrie qui désigne la ligne comprise entre les deux points extrêmes d'un arc de parabole; il est principalement en usage dans le jet des bombes. Y.

AMPOULE ou AMPULLE (médecine). On donne ce nom à des espèces de cloches ou de vessies remplies de sérosité, qui se forment aux dépens de l'épiderme, et qui le plus souvent sont produites par des causes extérieures, telles que le frottement, la chaleur violente, l'application des cantharides, de la moutarde, etc. Quelquefois aussi ces ampoules se manifestent spontanément, comme dans la maladie appelée *pemphigus*. F. R.

AMPOULE (SAINTE). Le mot am-

poule ou ampoulle (*ampulla*) est dérivé de ample (*amplum vas*), ou peut-être des deux mots *ampla olla*, ample vase, et se retrouve aussi dans l'ancien mot *ampel*, lampe, du dialecte alémanique. Il désigne en général une fiole ou un vase quelconque, et, dans une acception plus spéciale, un vase d'église renfermant l'huile du saint-chrême. On trouve dans Ducange un grand nombre de citations où le mot *ampoule* sert à désigner indistinctement toutes sortes de vases destinés à recevoir ou le vin, ou l'eau, ou l'huile, ou d'autres liquides.

La *sainte-ampoule*, ou ampoule de Reims, au contraire, est le vase sacré qui, conservé à la cathédrale de cette métropole de France, renfermait l'huile dont on faisait usage pour le sacre solennel des rois. Suivant une tradition long-temps admise par la confiante crédulité des peuples, cette fiole aurait été apportée à saint Remi, lors du sacre de Clovis en 496, par une colombe, blanche comme la neige, qui la tenait dans son bec. Voyant que le clerc qui lui portait la fiole du saint-chrême ne pouvait arriver jusqu'à l'autel, à cause de la foule qui se pressait autour, le prélat, des mains duquel le roi venait de recevoir le baptême, adressa au ciel de ferventes prières pour en être assisté. Aussitôt la colombe vint à lui, et un délicieux parfum se répandit dans tout le temple. Depuis, cette huile miraculeuse, que les siècles n'ont pu tarir, aurait servi au sacre de tous les successeurs de Clovis.

En remontant à l'origine de cette tradition généralement répandue, on trouve qu'Hincmar de Reims l'accrédita le premier: avant lui (Duchesne, *Histor. Franc.*, t. 1, p. 524) et avant les Annales bertiniennes (à l'année 868), il n'en est fait mention nulle part, quoique nous ne manquions pas de monumens historiques plus anciens. Depuis Hincmar, tous les écrivains nationaux et étrangers qui se sont occupés de l'histoire de Clovis, ajoutent une foi implicite au miracle de la *sainte-ampoule*, opéré, suivant eux, pour entourer d'une majesté nouvelle le baptême du premier roi chrétien, et pour désigner au peuple ce fils aîné de l'église comme un objet de la prédilection divine. « On peut même dire, ajoute l'abbé Vertot, qu'un événement si surprenant, et la plupart des circonstances miraculeuses qui l'accompagnent, sont consacrés en quelque manière par l'église de Reims, qui a formé de cette histoire des réponds et des prières solennels qui se chantent pendant qu'on sacre nos rois. Ces chants, ces prières, ces consécrations, établies et pratiquées constamment depuis tant de siècles, doivent faire considérer l'histoire de la sainte-ampoule, indépendamment même du témoignage de Hincmar, comme une de ces vérités de tradition qui passent sans s'altérer de génération en génération, de siècle en siècle, et qui se conservent dans les nations par leur propre usage et même sans le secours des livres et des monumens historiques » (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. II, p. 669).

Cependant, les miracles à part, nous devons dire qu'il y a lieu de s'étonner qu'avant le règne de Charles-le-Chauve, sous lequel vivait Hincmar, aucun historien n'ait parlé d'une circonstance si bien faite pour attirer l'attention générale. Il nous reste plusieurs épitres de saint Remi, en faveur duquel le miracle se serait opéré, et pourtant on n'y trouve aucune trace d'un tel événement, même dans les passages qui offraient une occasion naturelle d'en parler. Le testament de cet archevêque, cité par Vertot, n'en fait pas mention non plus, et ce que saint Remi y dit au sujet de Clovis s'appliquerait également à tout autre sacre où rien de merveilleux ne se serait passé. Grégoire de Tours, que certes on n'accusera pas d'incrédulité, puisqu'à ses yeux tout est miracle, observe un profond silence sur celui de la *sainte-ampoule*, et l'évêque de Trèves Nicétius, dont il existe encore une relation du baptême de Clovis, ne sait rien non plus ni de la colombe ni de la fiole sacrée. Pourtant ces deux prélats ont vécu à peu de distance de l'événement et se sont trouvés dans des circonstances favorables pour être bien instruits. Ce silence peut inspirer quelque défiance à l'égard du récit d'Hincmar qui, comme successeur de saint Remi, cherchait peut-être à donner plus de relief à la métropole de Reims. Ce récit, consigné seulement vers

l'an 865, est d'ailleurs, dans son livre, entouré de tant de fictions, de tant de marques de crédulité, qu'il ne saurait balancer le témoignage négatif dont nous venons de parler.

Quoi qu'il en soit de ces doutes de la critique, l'usage de la *sainte-ampoule* a traversé une longue série de siècles et n'a jamais cessé de commander le respect des croyans. Gage de la faveur divine, un privilége tout particulier y semblait être attaché, et elle paraissait justifier ce titre de *roi très chrétien* que prenaient jusqu'à Charles X les souverains de la France.

Dans les troubles qui accompagnèrent la première révolution de la France, cette vénérable relique n'échappa pas à la fureur des iconoclastes. Envoyé à Reims par la convention nationale, en 1794, le représentant Ruhl brisa la fiole et en répandit le contenu. Ses débris foulés aux pieds par le fougueux conventionnel furent ensuite expédiés à Paris par la voiture publique. Quelque fidèle en rassembla et rejoignit-il les fragmens épars, ou le ciel voulut-il réparer les ravages de l'impiété par un nouveau miracle? je ne sais; mais la sainte-ampoule brisée en morceaux se retrouva en 1825 pour le premier sacre de la restauration, et servit encore une fois à imprimer le sceau de l'élection divine au couronnement d'un roi très chrétien.

Une tradition que l'histoire ne peut accueillir qu'avec une extrême défiance, rapporte que Clovis fonda en l'honneur du miracle qui vient d'être raconté l'*ordre de la sainte-ampoule*, dont les chevaliers, au nombre de quatre, auraient été en même temps titulaires de quatre baronnies dépendantes de l'abbaye de Saint-Remi. Les chevaliers auraient porté, comme décoration, une croix en or ornée, dans l'intervalle des quatre bandes, d'un égal nombre de fleurs de lys et montrant au milieu la colombe avec l'ampoule d'un côté, et l'abbaye de Saint-Remi de l'autre. J. H. S.

AMPOULÉ (étym. *amplus*), expression figurée qui qualifie le style où de grands mots, des figures prétentieuses sont employés à exprimer de petites choses. Froideur, boursouflure et extravagance, tel est le caractère des phrases ainsi embarrassées de vaines images, qui troublent et gâtent plus un discours qu'elles ne servent à l'élever. On s'y méprend quelquefois; mais ce qui au premier instant paraissait grand et sublime, se montre bientôt à l'examen comme sot et ridicule. On dit aussi un vers ampoulé, un discours ampoulé. G-N.

AMPOULETTE, petit sablier usité à bord des vaisseaux, et disposé de manière à mesurer une demi-minute. Il est destiné à donner, conjointement avec le *lock* (*voy.* ce mot), la mesure de la vitesse du bâtiment. X.

AMPUTATION, opération par laquelle on retranche une partie ou la totalité d'un membre. On la pratique dans la continuité et dans la contiguité, au moyen d'une section circulaire ou en détachant un ou deux lambeaux de parties molles. Avant d'examiner ces diverses méthodes, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil sur l'histoire de cette opération.

Elle a été connue dès l'antiquité la plus reculée, et semble avoir été indiquée par la marche de la gangrène (*voy.* ce mot). Jusqu'à Celse, on se bornait, quand un membre était atteint de sphacèle (*voy.*), à favoriser, soit par la compression, soit au moyen de l'instrument, la séparation et la chute des parties mortifiées. Celse le premier a indiqué la possibilité de prendre l'initiative, et enfin au XIV^e^ siècle, quand la poudre eut été découverte et que les plaies d'armes à feu devinrent fréquentes, on vit en Italie Vesale et Fallope amputer pour des cas autres que ceux de gangrène; mais alors la crainte de l'hémorrhagie était tellement grande que, pour obvier à cet accident et abréger la durée de l'opération, on imagina de couper les chairs avec un couteau incandescent, de placer le membre sur un billot et de le séparer à l'aide d'un ciseau sur lequel on frappait avec un maillet. On vit enfin construire une espèce de guillotine par Botelli. Mais bientôt la découverte de la circulation (*voy.* ce mot) par Harvey, et l'application de la ligature (*voy.*) aux amputations par A. Paré vinrent aplanir les plus graves inconvéniens.

Il en restait encore un, c'était la saillie

de l'os au-dessous des chairs du moignon (*voy.*). Riet et Louis surmontèrent aussi cet obstacle, et aujourd'hui l'amputation se fait presque dans tous les cas selon la méthode et le procédé suivans.

Le malade est couché ou assis, le membre est tenu par les aides, et le chirurgien placé convenablement prend de la main droite un couteau à un ou deux tranchans, au moyen duquel il incise du premier coup circulairement la peau; un second coup d'instrument divise la couche superficielle des muscles au niveau de la rétraction de la peau, et c'est dans le point où leur contraction naturelle a élevé les muscles coupés qu'on fait une troisième incision qui doit aller jusqu'à l'os. — Une compresse (*voy.*), coupée diversement selon le membre à enlever, sert à retenir la masse charnue; le périoste (*voy.*) est coupé avec un fort bistouri (*voy.*), et la scie (*voy.*) est promenée dans toute sa longueur sur l'os qu'elle sépare: il est bon de remarquer ici que l'idée adoptée par quantité de gens du monde, que la douleur la plus insupportable est celle que détermine la section du centre de l'os (partie *médullaire*) est tout-à-fait dénuée de fondement. C'est la section de la peau qui occasionne la douleur la plus vive.

Quand l'opérateur a posé la scie, il fait la ligature des artères: aujourd'hui on propose de remplacer ce temps de l'opération par la torsion de l'artère (*voy.*); puis on procède à la réunion et au pansement.

Nous nous sommes particulièrement étendus sur la méthode circulaire d'amputation, car de nos jours on ne met guère que celle-là en usage. Cependant il sera bon de dire quelques mots de l'*amputation à lambeaux*. En 1679 un Anglais, Locodham, en conçut l'idée. Elle peut se faire à un ou à deux lambeaux. Les noms qui se rattachent à cette méthode sont ceux de Sabourin, Vermale, etc. Elle consiste à tailler dans les parties saines des lambeaux réguliers, qui, après la section de l'os, s'appliquent l'un sur l'autre, et permettent d'opérer une réunion plus immédiate et une cicatrisation plus prompte. Cependant ces avantages ne sont pas toujours aussi positifs qu'on croirait pouvoir l'espérer.

L'amputation des membres dans leur contiguité, c'est-à-dire en ne faisant que séparer les os dans les lieux où ils se trouvent unis par des articulations, ne se fait guère que pour les maladies des os du pied et de la main, et dans les cas où il faut séparer du tronc le bras ou la cuisse. C'est presque toujours la méthode à lambeaux qu'on emploie pour ces opérations, qui présentent d'ailleurs d'assez grandes difficultés et qui sont souvent suivies d'accidens.

On n'ampute maintenant les membres que dans les cas où il est bien démontré que la nature ou l'art ne peuvent plus rien pour leur conservation. Ainsi on s'y décide quand il s'est développé dans les tissus une lésion organique profonde, un cancer, une carie étendue, un fongus, un exostose considérable; à la suite des plaies d'armes à feu et des chocs violens, quand les parties molles sont broyées et dilacérées, les os brisés, les principaux troncs vasculaires et nerveux d'un membre déchirés.

Il est de précepte d'opérer sur le point du membre le plus éloigné du tronc, quand la commotion profonde ou l'impossibilité de connaître les limites de la lésion ne viennent pas former une contre-indication.

Autrefois on amputait les membres dans la plupart des cas d'anévrisme et de plaies des articulations; on se garde bien aujourd'hui d'imiter cet exemple.

Quant à l'époque de l'opération, elle est déterminée par le choix de l'opérateur, ou par l'urgence de l'indication.

Dans la chirurgie militaire on est souvent réduit à amputer des membres que dans la pratique civile on pourrait conserver, mais au moyen d'un traitement long que les chances variables de la guerre ne permettent pas d'entreprendre et de suivre.

C'est une espèce d'amputation, qu'on pourrait appeler et qu'on appelait effectivement autrefois *amputation sèche*, que la ligature au moyen de laquelle on fait détacher du corps diverses parties. *Voy.* Ligature. W.

AMROU (Ibn-al-Ass), fils d'une

prostituée, fut l'un des plus grands généraux des commencemens du mahométisme. Après avoir hautement manifesté pour cette religion et son fondateur la plus profonde antipathie, il l'embrassa avec une ardeur extrême. A la mort d'Abou-Obéidah, il fut nommé gouverneur de la Syrie, à la conquête de laquelle il avait puissamment contribué. La soumission de l'Égypte est son principal titre de gloire. Ayant été fait prisonnier par les Grecs à Alexandrie et conduit devant le préfet, il faillit se trahir par son maintien audacieux, et ne dut la vie qu'à la résolution d'un fidèle esclave qui lui donna un soufflet. La hache d'un soldat était déjà levée sur sa tête pour la lui abattre. Le préfet trompé par cette ruse, et croyant n'avoir affaire qu'à un subalterne, le renvoya sain et sauf. Des acclamations annoncèrent aux ennemis le retour du général musulman qui poursuivit et accomplit la conquête de l'Égypte. D'après le témoignage d'historiens dignes de foi, il paraît que ce ne fut que d'après l'ordre formel d'Omar que fut incendiée la bibliothèque d'Alexandrie, dont Amrou ne voulut point disposer sans la permission du khâlife. Au reste, ce point historique est controversé parmi les savans. Amrou, par sa conduite sage, ferme et habile, sut gagner l'affection des Égyptiens. Il fit creuser un canal joignant, par le Nil, la Mer-Rouge à la Mer-Méditerranée. Othman, nouveau khâlife, le rappela, peut-être parce qu'il lui reprochait trop de condescendance; mais l'Égypte se trouvant quelques années après sur le point d'échapper aux Arabes, Amrou y fut renvoyé. Il conserva son gouvernement jusqu'à sa mort, arrivée l'an 663 de J.-C. La piété d'Amrou l'a fait mettre au nombre des sept compagnons de Mahomet, sous le nom de *Sélif*, et ses victoires lui ont valu la renommée d'un des plus grands capitaines musulmans. E. C. D. A.

AMROU BEN KELTHOUM ETTAGLEBI, émir et poète arabe du VI^e^ siècle de J.-C., est l'auteur de l'un des *Moallakât* ou principaux poèmes des Arabes. Il arriva à l'âge de 150 ans, et prononça, avant sa mort, un discours en présence de tous ses enfans rassemblés. On ne dit pas s'il a embrassé l'islamisme. S.

AMSTERDAM. Cette ville située sur l'Amstel et sur l'Y, commerçante, célèbre, la plus importante du royaume des Pays-Bas, n'était, au commencement du XIII^e^ siècle, qu'un village habité par des pêcheurs dont la propriété appartenait aux seigneurs d'Amstel. Vers le milieu du XIII^e^ siècle, Amsterdam devenue une petite ville, obtint des priviléges en cette qualité. En 1296 elle fut attaquée et saccagée par les habitans du voisinage, parce que Gysbrecht d'Amstel avait pris part au meurtre du comte Floris de Hollande. Tout le pays passa sous la suzeraineté des comtes de Hollande. Pourvu d'un grand nombre de priviléges, Amsterdam se vit bientôt en possession d'un commerce considérable avec la Mer-Baltique, et dans le XVI^e^ siècle son nom figure déjà parmi les places de commerce les plus importantes. En passant de la propriété privée sous la suzeraineté des comtes de Hollande, cette ville jeta les fondemens de sa prospérité qui se développa indéfiniment lorsqu'elle eut secoué le joug de l'Espagne. Son émancipation politique la rendit la première place de commerce des Provinces-Unies. Dès 1585, alors qu'Anvers était rentrée sous le joug espagnol, et qu'Amsterdam hérita du commerce du monde que faisait cette ville, il fallut construire à côté de l'ancien Amsterdam une nouvelle ville du côté de l'occident. Amsterdam fut encore agrandi en 1593, 1612 et 1658. En 1622 on y comptait déjà cent mille habitans. Cette grandeur croissante inspira de l'ombrage aux puissances voisines. En 1587 Leicester chercha à s'en emparer par trahison, et en 1650 le prince Guillaume II voulut s'en rendre maître par un coup de main. Ces deux tentatives échouèrent, grace à la prudence des deux bourguemestres Hooft et Bicker. A cette époque les bourguemestres d'Amsterdam exerçaient une si puissante influence dans l'assemblée des états-généraux que leur crédit balança pendant le XVIII^e^ siècle celui du stadhouder lui-même. Amsterdam avait déjà acquis des richesses si considérables qu'on ne pouvait lui comparer aucune autre ville d'Europe. C'était le grand marché de tous les produits de l'orient et de l'occident, et le port était

ordinairement si encombré de vaisseaux qu'il était impossible d'apercevoir de ce côté les tours de la ville. La réputation de bonne foi et d'ordre qu'avaient acquise les Hollandais favorisa les progrès du commerce d'Amsterdam, entravé toutefois par le banc de sable Pampus, qui forçait les grands bâtimens à décharger une partie de leur cargaison pour pénétrer dans le port. Les navires marchands ne pouvaient aussi sortir du Zuyderzée, près du Texel, qu'à la faveur de certains vents. Enfin Amsterdam était souvent affligé des malheurs de la guerre. Même dans la période brillante du XVII^e^ siècle, le commerce était tellement tombé en 1653, par suite de la guerre avec l'Angleterre, que 4,000 maisons d'Amsterdam étaient inhabitées; il se releva après, et ne fit que s'accroître jusqu'en 1795. Depuis le changement de gouvernement opéré à cette époque, sa prospérité décrut rapidement, et la conquête de la Hollande par la France, qui entraîna la première dans les guerres que la France avait à soutenir contre les puissances étrangères, amena les résultats les plus désastreux. Le roi Louis Bonaparte chercha, il est vrai, à relever le commerce par une foule d'encouragemens, et transporta même, en 1808, sa résidence et le siége de son gouvernement à Amsterdam; mais son règne cessa en 1810, la Hollande fut incorporée à l'empire, et son commerce fut anéanti. La révolution de 1813 rendit Amsterdam à son ancienne activité. Les capitaux immenses de ses principales maisons de commerce et de commission en grand, la solidité éprouvée et la commodité de toutes ses institutions de banque et de commerce, y attirèrent de nouveau en foule les nationaux et les étrangers, et lui assurèrent la préférence sur toutes les autres places.

En 1732 Amsterdam comptait outre les édifices publics 26,385 maisons d'habitation, et l'on sait qu'en Hollande une maison n'est ordinairement habitée que par une seule famille. En 1820 on n'y comptait que 180,000 habitans; leur nombre s'élève aujourd'hui à 210,000, dont 44,000 catholiques, 23,000 luthériens, 20,000 Juifs allemands, 2,500 Juifs portugais, 2,000 anabaptistes et 800 remontrans, en outre des réformés. Dans tous les dénombremens, le rapport du sexe masculin au sexe féminin a été à peu près de 4 à 5. En 1817 le nombre des indigens et des pauvres s'élevait à 39,000. — La ville est bâtie en grande partie sur pilotis, le terrain étant très bas du côté du port. Amsterdam présente un aspect magnifique par les nombreuses tours de ses églises. La vue de la ville prise du pont élevé de l'Amstel et de l'entrée orientale de Muyden, est aussi très agréable par la promenade nommée *plantage*. Autrefois Amsterdam était une place forte; elle avait pour défense 26 bastions et ses inondations; aussi Louis XIV balança-t-il long-temps à l'attaquer; mais en 1787 elle fut obligée de capituler, menacée qu'elle était par une armée prussienne assez considérable qui s'était déjà emparée de tous les villages circonvoisins. Dans l'état actuel des sciences militaires, Amsterdam ne peut être conservé que par l'inondation du pays environnant. Du côté de Harlem, la ville est couverte maintenant par l'écluse de Halfwegen, et du côté de l'orient par la forteresse de Naarden. Parmi les édifices publics, l'ancien hôtel-de-ville est célèbre. La construction en a été commencée, sous la direction de l'architecte J. Van Kampen, après la paix de Westphalie, et achevée en 1655. Sous l'hôtel-de-ville se trouve dans une cave voûtée le trésor de la banque d'Amsterdam. Ce magnifique édifice est bâti sur 13,659 pilotis; il a 282 pieds de long, 235 pieds de large et 116 pieds de haut; la tour ronde s'élève de 211 pieds au-dessus; les sculpteurs et les peintres hollandais du XVII^e^ siècle en ont décoré l'intérieur avec leurs chefs-d'œuvre. Aussi les patriotes hollandais virent-ils avec chagrin le roi Louis Napoléon faire sa résidence de ce palais, et des chambellans et des courtisans prendre possession des salles où délibéraient les pères du peuple. Le magnifique musée de tableaux hollandais qu'on avait d'abord établi dans l'hôtel-de-ville, se trouve actuellement dans le Trippenhaus. Le roi des Pays-Bas habite ce dernier palais lorsqu'il séjourne à Amsterdam. La Bourse est fondée sur cinq arches voû-

tées, sous lesquelles l'Amstel se réunit aux eaux de Damræk; elle a 250 pieds de long et 140 pieds de large. L'hôtel des Indes-Orientales, le chantier de l'état et le magasin sur la Kattenbourg, près de l'Y, sont abandonnés au commerce et à la navigation. La belle maison de Trippenhaus, où se réunit l'académie des arts et des sciences, mérite d'être visitée avec attention par les voyageurs. Enfin, la société *Felix meritis*, création du commerce; la société *Doctrina et Amicitia;* celle dite *Tot nut van't allgemeen;* diverses réunions musicales; les théâtres hollandais, français et allemand; l'*hortus medicus* ou jardin médical appartenant à l'Athénée, les célèbres écoles latines, et plusieurs poètes nationaux distingués, prouvent que le commerce n'absorbe pas tellement l'habitant d'Amsterdam qu'il ne lui reste aucun temps pour l'étude. L'hôpital pour les vieillards de l'un et de l'autre sexe, les maisons de pauvres, d'orphelins et de correction, plusieurs sociétés philantropiques et des maisons de travail rendent témoignage de l'esprit de bienfaisance et d'ordre des habitans d'Amsterdam.

Chaque communauté religieuse a ses églises : les réformés néerlandais en ont 10, les Français une, les Anglais une, les catholiques romains 18, les Grecs et les Arméniens même en ont une. L'*église neuve* sur la digue est la plus majestueuse : on y voit une chaire et un orgue qui sont des chefs-d'œuvre. On y voit aussi les tombeaux de l'amiral de Ruyter, du brave Van Galen et de l'excellent poète Vondel (*voy.*). Dans l'*église vieille* (*Oude Kerk*) la nation reconnaissante a honoré par des monumens ses marins célèbres, Heemskerk, Van der Zaan, Zveerts et Van der Hulst. Malheureusement l'air à Amsterdam est très humide; il y règne une odeur méphitique qu'exhalent souvent en été les canaux; l'eau de source manque; les maisons sont incommodes parce qu'elles sont très hautes et très étroites, enfin l'espace manque pour contenir une grande population. Le nouveau canal qui s'étend du port jusqu'à l'extrémité de la Hollande septentrionale et qui a 26 pieds de profondeur, a fait disparaître plusieurs des obstacles qui entravaient le commerce d'Amsterdam, notamment la nécessité de décharger une partie de la cargaison des grands navires avant qu'ils pussent entrer dans le port, ainsi que les difficultés de l'entrée et de la sortie du Zuyderzée, lorsque les vents étaient contraires. Ce canal, long de 14 lieues et dont la moindre largeur est de 124 pieds, a 4 écluses à sas, et deux écluses de passage. Deux grands bateaux à vapeur prennent à la remorque les bâtimens marchands, et les conduisent en deux jours à l'extrémité du canal.

La description topographique et médicale d'Amsterdam, par Nieuwenhuys, (1820, 4 vol.), mérite d'être consultée. Son titre hollandais est : *Præve eener geneeskundige plaatbeschrijving der stad Amsterdam.* *C. L.*

AMULETTE, préservatif imaginaire contre la maladie, les sortiléges et toutes sortes de maux. L'étymologie du mot n'est pas connue, à moins qu'on ne la veuille trouver dans *amoliri*, écarter, se débarrasser d'une chose, ce qui paraîtrait hasardé, ou dans le mot arabe *hamaleth*, attache, objet suspendu.

La croyance à l'efficacité de certains objets, pierres, pièces de métal, matières végétales que l'homme portait sur lui, pour se défendre de toutes sortes de maux et surtout du danger qu'*un sort ne soit jeté sur lui*, est aussi ancienne que l'appréhension d'une influence surnaturelle agissant au gré de certains individus privilégiés. Familière aux Égyptiens, aux Hébreux, aux Grecs, aux Romains et à d'autres peuples de l'antiquité, elle se répandit aussi parmi les chrétiens, et ne resta point étrangère au mahométisme. Seulement la nature de ces objets, leur forme, leur matière, a varié suivant les temps et les peuples : c'étaient tantôt des figurines en métal ou en pierre, tantôt des mots ou des passages tirés de livres réputés sacrés et gravés sur une matière quelconque, tantôt des fruits secs, des plantes quelquefois même vénéneuses, ou même des parties animales, telles que griffes, yeux, morceaux de peau, etc.; tantôt encore des anneaux, ou tout simplement des écritures plus ou moins intelligibles. Rarement on apercevait quel-

que rapport réel entre le préservatif employé et le mal contre lequel on se mettait en garde : il fallait croire pour être sauvé, et quant à leur effet, on en pouvait dire *possunt quia posse videntur*. Chez les Égyptiens, des scarabées couverts d'hiéroglyphes ou des ibis étaient les amulettes le plus en usage; les Grecs portaient sur eux des plaques ou tablettes avec des inscriptions relatives au culte de la Diane d'Éphèse, et les Romains suspendaient à leur cou de petites idoles, comme les chrétiens y attachèrent plus tard une croix en métal. On connaît l'usage des *agnus dei* et d'autres hochets chers à la crédulité des peuples qu'à diverses époques les *forts d'esprit* ont eu intérêt à tromper. Les reliques ont également servi d'amulettes, et des passages du koran écrits ou gravés soit sur la pierre soit dans le métal en tiennent lieu aux Turcs et aux Arabes. Mais c'est surtout l'astrologie du moyen-âge qui multiplia l'usage des amulettes; la magie lui prêta son secours, si bien que dans certains pays la médecine se réduisit presque à la science du choix des amulettes et de la manière de les préparer. On recommanda alors des formules magiques, le mot *abracadabra* décomposé ou disposé de manière à être lu dans tous les sens et d'une foule de manières différentes (*voy.* Abraxas), certaines constellations empreintes dans différentes matières, des herbes cueillies dans un endroit plutôt que dans un autre, des membres d'oiseaux, la peau des reptiles, de la salamandre et d'autres parties animales. Une amulette très recherchée fut entre autres la pierre alectorienne, *alectorius lapis*, qui se formait, dit-on, dans l'estomac des poules. A mesure que la marche progressive de la civilisation, en éclairant les esprits, remit aussi en honneur la science d'Hippocrate, les amulettes perdirent de leur importance; toutefois elles sont encore recherchées par la foule ignorante dont la simplicité, souvent indocile avec les hommes de l'art, est incessamment exploitée par l'imposture et la cupidité. *Voy.* Talisman. J. H. S.

AMULIUS, *voy.* Rea Sylvia.

AMURAT, ou plutôt Mourad, mot arabe qui signifie *désiré*, est un nom qui a été illustré par plusieurs sulthans othomans.

Amurat I^er^, fils d'Orkhan, monta sur le trône l'an 761 de l'hégire, 1360 de J.-C. A cette époque les Othomans étaient maîtres de Pruse et d'une grande partie de l'Asie-Mineure. Amurat songea à faire flotter l'étendard musulman sur le continent d'Europe, et s'étant rendu maître d'Andrinople, il fixa sa résidence dans cette ville. Doué d'une valeur brillante, d'une politique habile, il parvint à dompter successivement la plupart des petits princes qui, depuis la chute des mogols de la Perse, s'étaient partagé l'Asie-Mineure. Il avait même commencé d'envahir la Macédoine et l'Albanie, lorsque, à la suite d'une victoire gagnée contre les Boulgares, les Serviens et les Hongrois à Keoss-Ova ou Cassovie (*voy.*), il fut tué par un prisonnier chrétien l'an 791 de l'hégire, 1389 de J.-C. Bayezid (*voy.* Bajazeth), fils d'Amurat, lui succéda. Les janissaires, milice devenue dans la suite si fameuse, avaient été institués sous Orkhan; mais Amurat acheva de leur donner une forme régulière.

Amurat II était fils de Mahomet I^er^, et fut investi de l'autorité suprême l'an 824 de l'hégire, 1421 de J.-C. L'empire se ressentait encore du coup terrible que lui avait porté, 18 ans auparavant, le fameux Tamerlan. De nouveaux troubles, fomentés par les empereurs de Constantinople, menaçaient l'état d'une dissolution totale. Amurat, quoiqu'à peine parvenu à l'adolescence, détruisit tous les élémens de désordre, et ajouta de nouvelles conquêtes à celles de ses prédécesseurs. On ne doutait pas que sous peu Constantinople ne fût subjuguée par lui, lorsque, fatigué des grandeurs du monde, il céda le trône à son fils Mahomet II, et se retira dans un couvent de derviches à Magnésie, l'an 848 de l'hégire, 1444 de J.-C. L'inexpérience du jeune Mahomet II ne tarda pas à réveiller l'esprit de faction mal étouffé. Dans le même temps les Hongrois, les Polonais, les Serviens et les Transylvaniens, commandés par Ladislaf, prirent les armes, malgré la paix qu'ils avaient jurée.

Amurat sortit alors de sa retraite, et prenant Dieu à témoin de la justice de sa cause, il se mit à la tête des janissaires. Le combat eut lieu à Varna (*voy.* l'article): Ladislaf fut tué, et les chrétiens furent mis en pleine déroute. Après cette brillante victoire, Amurat reprit le chemin de sa retraite. Mais sa présence étant devenue nécessaire une seconde fois par une révolte de janissaires, il se décida à reprendre le sceptre. Après avoir calmé la sédition, il se tourna contre le fameux Scander-Beg (*voy.*): ce prince d'Épire fut chassé de son pays, et les Épirotes furent obligés d'embrasser l'islamisme. Amurat se porta ensuite vers le Danube, où les chrétiens avaient fait une invasion. Il mourut l'an 855 de l'hégire, 1451 de J.-C., âgé de 47 ans.

AMURAT III, fils de Sélim II, fut couronné l'an 982 de l'hégire, 1573 de J.-C. Naturellement faible et méfiant, il commença par faire périr ses cinq frères, dont le plus âgé avait 8 ans. Amurat s'entoura de devins, d'astrologues et de charlatans. Son règne fut une suite presque continuelle d'entreprises mal combinées et encore plus mal exécutées. Ayant cependant obtenu quelques succès contre les Perses, il se fit céder par eux la ville de Tauris. Amurat mourut l'an 1003 de l'hégire, 1595 de J.-C. C'est lui qui le premier fit venir de Syrie à Constantinople le *sangiak-cherif* ou drapeau de Mahomet qui avait longtemps appartenu aux sulthans mamelouks d'Egypte. Ce drapeau releva un moment l'enthousiasme des guerriers othomans, et depuis cette époque on l'a exposé aux regards du public dans toutes les grandes occasions (*voy.* SANGIAK.)

AMURAT IV fut mis en 1623 (1032 de l'hégire) à la place de son oncle Moustapha qui avait été déposé, quoiqu'il n'eût que 14 ans. Il parvint, par son extrême fermeté, à rétablir la tranquillité, et, punissant les rebelles, il n'épargna pas même ceux auxquels il devait le trône. Sous son règne les Othomans prirent part à plusieurs expéditions guerrières. La principale est celle qui eut lieu contre Bagdad, ville qui dépendait encore de la Perse. Cette cité fut soumise, et depuis ce moment elle a fait partie de l'empire othoman. Ce grand événement eut lieu l'an 1047 de l'hégire, 1638 de J.-C. Tout annonçait que le prince ne s'arrêterait pas à cette conquête, lorsqu'il mourut, l'an 1049 de l'hégire, 1640 de J.-C., âgé de 31 ans. Amurat était d'un caractère intrépide, mais cruel. Malgré sa sévérité à punir ceux qui contrevenaient à la défense de boire du vin, il était lui-même fort adonné à cette boisson. On dit que ce furent des excès en ce genre qui occasionnèrent sa mort. Il était de plus très superstitieux, et il se livrait à l'étude de l'astrologie et de la cabale, pour pouvoir lire dans l'avenir. R.

AMUSEMENS DE L'ESPRIT, *voy.* JEUX D'ESPRIT.

AMUSEMENS DES SCIENCES, *voy.* RÉCRÉATIONS PHYSIQUES, CHIMIQUES, MATHÉMATIQUES, etc.

AMUSETTE, canon léger et se chargeant avec une livre de balles, qu'on employait à la guerre dans les montagnes. La facilité avec laquelle on pouvait le servir en fit recommander l'emploi par le maréchal de Saxe. Le comte de Lippe-Buckebourg lui fit subir d'importantes améliorations et l'introduisit dans l'infanterie portugaise. Chaque peloton avait une de ces pièces que cinq hommes portaient et servaient. En 1798 le duc de Weimar donna aussi des amusettes à ses chasseurs. Maintenant cette arme est tout-à-fait tombée en désuétude. *C. L.*

AMYCLES, *voy.* LACONIE.

AMYGDALE (*amygdala*, amande). On appelle ainsi deux glandes ou plutôt deux follicules muqueux situés l'un à droite, l'autre à gauche, au fond de l'arrière-bouche, et entre les piliers antérieurs et postérieurs du voile du palais entre lesquels ils font saillie. Ils portent également le nom de tonsilles (*tonsillæ*). Leur usage est de fournir la matière muqueuse qui enduit et humecte le pharynx (*voy.* ce mot), et de concourir ainsi à la déglutition (*voy.*).

Dans l'état ordinaire, les amygdales n'ont guère que le volume et à peu près la forme d'une amande; mais quand elles s'enflamment elles deviennent quelquefois assez grosses pour obstruer

presque complètement le passage du bol alimentaire. On les voit souvent devenir le siége d'abcès volumineux, et, à la suite d'inflammations réitérées, conserver une dureté et une dimension qui rendent leur extirpation nécessaire et même indispensable. D'ailleurs ces organes sont d'une assez faible importance; car leur ablation, lorsqu'elle est pratiquée convenablement, n'est suivie d'aucun désordre. F. R.

AMYGDALITE, inflammation des amygdales. *Voy.* ANGINE.

AMYOT (JACQUES). Il est bien à regretter que Plutarque n'ait pas pu écrire la vie de son célèbre traducteur, Jacques Amyot, né à Melun le 30 octobre 1513. L'homme à qui nous devons *les vies des hommes illustres* et qui sut mettre dans ce récit tant de variété, tant d'intérêt et de charme, aurait fait certainement avec la vie de Jacques Amyot, fils d'un artisan dont on ne sait pas la profession au juste, mort évêque, instituteur de roi et écrivain en prose, dans un temps où c'était déjà une haute gloire d'écrire en vers; sans nul doute Plutarque aurait écrit de belles pages avec la vie de Jacques Amyot.

Amyot, enfant et mendiant, s'en vint à Paris y chercher quelques-unes des connaissances humaines que l'Université de France, encouragée et protégée par le roi François I^er^, avait mises à la portée de tous. Le collége de France nouvellement fondé était ouvert à toutes les jeunes intelligences : on y faisait déjà de la science nouvelle, cette chose après laquelle tous les jeunes esprits de tous les temps coururent avec tant d'ardeur. Là venait Amyot, cachant dans un coin de la classe le délabrement de son habit et la pâleur de son visage affamé; là il était assis des jours entiers, suppléant par la mémoire aux livres qui lui manquaient, écoutant avidement ces leçons de poésie et d'éloquence qui devaient tant lui profiter. Ce fut une vie de luttes continuelles, de privations étranges.

Amyot, quand il eut compris quelque chose aux langues grecque et latine, et quand il sentit dans son cœur qu'il les aimait assez pour leur faire tous les sacrifices, Amyot se fit domestique de quelques étudians de haut parage, nobles seigneurs qui n'étudiaient guère, mais qui avaient de beaux livres et du parchemin à griffonner tant qu'ils voulaient. Amyot brossait leurs habits et écrivait leurs discours latins; il était leur poète et leur domestique; il les servait chez eux, mais au collége de France il avait le pas devant ses maîtres; c'était une de ces volontés qui vont à tout et qui ne savent pas reculer. Il devint ainsi maître ès-arts à Paris, puis docteur en droit civil à Bourges. C'est à Bourges que Jacques Colure, abbé de Saint-Ambroise et lecteur du roi, le prit en amitié et lui fit obtenir par le crédit de madame Marguerite, sœur du roi, une chaire de grec et de latin dans cette même université où il était arrivé pieds-nus et mendiant.

En ce temps-là l'enseignement public était comme un second sacerdoce aussi indépendant, aussi inviolable que le premier. Cette noblesse de la science, qui s'était fait jour à travers la noblesse d'épée et de robe et qui marchait leur égale, donnait à ceux qui en étaient revêtus une popularité incroyable. Le professeur marchait entouré d'une jeunesse ardente et dévouée, dont il était l'oracle pour peu qu'il eût du mouvement dans la parole et de l'émotion dans le cœur.

Amyot fut pendant dix ans professeur de grec et de latin dans l'Université. Pendant ce temps et comme il savait bien le grec, cette science qui était une supériorité même au XVI^e^ siècle, il traduisit du grec le roman de *Théagène et Chariclée*, cette longue pastorale sans nom d'auteur, d'une naïveté un peu fardée, mais encore agréable et gracieuse; la traduction réussit. Ce fut une bonne fortune pour les docteurs du temps d'avoir à lire un roman d'amour avec cette excuse que c'était un roman grec. D'ailleurs ce genre d'histoire était fort à la mode à la cour; de grands rois et de grandes princesses en faisaient leurs délices et ne dédaignaient pas d'en composer.

Après le roman de Théagène et Chariclée, Amyot publia les premières Vies de Plutarque, ce grand livre dont il a fait un livre français. *Les Vies des Hommes illustres* sont un monument placé sur les limites des deux histoires, l'histoire grec-

que et l'histoire romaine, sur les limites des deux langues. Sous le rapport de l'étude littéraire, Amyot ne pouvait mieux choisir. Plutarque résumait toutes les études, Plutarque employait toute la science de son traducteur. Sous le rapport de la morale et de l'histoire on ne pouvait mieux choisir encore. La France, qui à peine commençait à écrire en prose, dut être bien étonnée quand elle se trouva en présence du style d'Amyot; quand elle entendit pour la première fois cette prose correcte, pressée, nombreuse, coulante, se pliant à tous les tons, d'autant plus française qu'elle a passé à travers le grec-latin de Plutarque. Et en effet, quel écrivain était Amyot! comme il a dû travailler pour suffire à tant d'émotions diverses, à tant de récits animés, pour raconter tout le courage, tout le sang-froid, tout le stoïcisme des Vies de Plutarque! d'autant plus que dans ce livre d'Amyot tout se tient, tout est écrit du même style et du même ton. C'est partout le même travail, la même persévérance, la même perfection. Ceux qui ont quelque idée des difficultés de la langue française dans tous les temps, et de la prose française en ce temps-là où elle était encore rebelle aux plus grands génies, ne peuvent se figurer comment Amyot a suffi à écrire tant de belles pages, tant de gros volumes, populaires aussitôt imprimés. Aussi François I^{er}, qui se connaissait en hommes, voulant qu'Amyot finît ses livres, lui donna l'abbaye de Bellozane, une retraite riche et tranquille, où l'interprète de Plutarque pourrait sans distraction se livrer à ses travaux.

Jacques Amyot devenu abbé de Bellozane, riche et considéré, suivi et précédé de cette grande réputation de bien écrire que les écrivains ont presque perdue, ne pensa plus qu'à perfectionner son livre. Il résolut donc d'aller à Rome étudier au Vatican le texte de Plutarque, et il partit à la suite du cardinal de Tournon. Amyot *à la cour* du cardinal de Tournon mena la vie italienne du XVI^{e} siècle; vie élégante et passionnée, vie de science, d'art et de politique. Rome alors était toute retentissante des noms de François I^{er} et de Charles-Quint; l'Italie, traversée par tant d'armées différentes et dans des appareils si divers, était toute fière de ses villes brûlées, de ses châteaux détruits, de ses grands artistes et de ses grands poètes. A Trente, le concile assemblé pour la seconde fois, sans penser à Luther qui s'avançait pourtant, discutait le dogme catholique que celui-ci avait puissamment ébranlé. Même le cardinal de Tournon envoya l'abbé de Bellozane au concile de Trente pour réclamer contre quelques propositions fausses, et mal sonnantes aux intérêts du roi de France. Jacques Amyot parla en plein concile sans effort et sans peur. Il fut aussi éloquent en latin qu'il était éloquent en français, et comme les Pères du concile s'étaient irrités qu'il y eût dans la lettre du roi *conventus* pour dire concile, au lieu de *concilium*, Amyot donna une leçon de latinité au concile, lui prouvant par mille citations sacrées et profanes que le mot *conventus* était latin dans le sens du mot concile.

Amyot rapporta de son voyage à Rome la connaissance des affaires politiques, un bon texte de Plutarque et l'amitié du cardinal de Tournon qui le ramena à sa suite. Justement le roi Henri II cherchait un précepteur pour ses fils. Le cardinal proposa Amyot qui fut accepté : le voilà précepteur de fils de roi, ce qui ne l'empêcha pas cependant d'achever entièrement la traduction des *Vies de Plutarque* qu'il dédia à Henri II, après avoir dédié les premiers livres à François I^{er}, de même qu'il dédia ses *OEuvres morales* à son élève Charles IX.

Amyot était d'un caractère timide et faible, insouciant comme un savant qui ne met d'importance qu'à ses textes; il ne faut pas trop lui en vouloir si son royal élève a ordonné la Saint-Barthélemi : Fénélon en serait mort; mais Amyot peut toujours dire pour son excuse que Charles IX n'était pas son élève, mais bien le digne élève de Catherine de Médicis. Il faut pourtant reconnaître que ce savant homme, malgré toute son insouciance, eut de son vivant un grand souci de sa fortune. Quand son élève Charles IX monta sur le trône, il nomma son précepteur Amyot son grand-aumônier, malgré la reine-mère, bien qu'il ne soit pas vrai, comme le dit la

Biographie universelle, que la reine se soit emportée contre le premier aumônier jusqu'à lui dire ces paroles : « J'ai fait bouquer les Guises et les Chatillon, les connétables et les chanceliers, les rois de Navarre et les princes de Condé, et je vous ai en tête, petit prestolet! » Si Catherine avait dit cela, elle aurait fait plus qu'une faute de chronologie, elle aurait trahi ses projets contre le Navarrais qu'elle n'avait pas encore *fait bouquer* non plus que le prince de Condé. Outre la grande-aumônerie, Charles IX donna encore à son précepteur l'abbaye de Roches, et peu après celle de Saint-Corneille de Compiègne. Dans ce même temps, le cardinal de la Bouvaisiers, évêque d'Auxerre, étant venu à mourir, Pie V, qui voulait être agréable au roi de France, pourvut Jacques Amyot de l'évêché d'Auxerre ; c'était récompenser magnifiquement la plus belle prose de ce temps-là.

Après la mort de Charles IX, Henri III, roi de Pologne, un autre élève de Jacques Amyot, revint de Pologne pour succéder à son frère. Comme ce roi passait par la Savoie, M^me^ la duchesse de Savoie, sa tante, lui recommanda le grand-aumônier de France, et le roi Henri III dit à M^me^ de Savoie qu'en effet Jacques Amyot était son maître, et qu'il l'appellerait toujours son maître ; ainsi fit-il. Il lui conserva la charge de grand-aumônier, et quand le roi institua l'ordre des chevaliers et commandeurs du Saint-Esprit, voulant en honorer Amyot qui n'était pas gentilhomme, le roi par faveur singulière glissa cet article parmi les statuts de l'ordre : « *Quiconque serait grand-aumônier de France serait aussi commandeur du Saint-Esprit, sans être tenu de faire ses preuves de noblesse.* »

Amyot ainsi parvenu aux honneurs mena tant qu'il put la vie d'un évêque gentilhomme, entendant la messe le matin, travaillant tout le jour, recevant le soir les personnes doctes et les poètes, administrant ses affaires et celles de son église, se mêlant peu de ces débats politiques où le prêtre et le soldat jouaient le principal rôle, au grand détriment du reste de la nation. Quand il en avait le loisir il réparait son évêché, il refaisait le chœur des chanoines de la cathédrale d'Auxerre, sans oublier d'inscrire sur les améliorations de sa chapelle : *Jacobus Amyotus Domûs D. N. J.-C. decorem de integro restaurandum curavit.*

Toutefois dans cette église réparée à ses frais il eut à soutenir plus d'une émeute. Ses diocésains se révoltèrent. A la sortie des états de Blois, l'an 1589, il fut assailli par des voleurs, et il retourna à son évêché aussi nu que lorsqu'il entra à Paris pour la première fois ; mais, hélas ! il n'était plus aussi jeune, *il courait sa soixante-dix-neuvième année*, comme dit M. de Thou. Il mourut accablé de tristesse et de chagrin, laissant une grande fortune à sa famille ; il léguait douze cents écus à l'hôpital d'Orléans en reconnaisance de douze deniers qu'il y avait reçus étant pauvre et nu, lorsqu'il allait à Paris.

Depuis Amyot, personne n'a pu traduire de nouveau les Vies des hommes illustres, et personne n'a pu traduire Daphnis et Chloé. De nos jours un helléniste distingué a vainement tenté de traduire dans la langue d'Amyot quelques passages retrouvés du Daphnis et un livre tout entier d'Hérodote ; mais avec tout son esprit et toute sa science, Paul Louis Courrier a échoué complètement ; heureusement il s'est arrêté à temps dans son entreprise, s'apercevant qu'on ne prenait pas plus le style d'Amyot que par exemple celui de J.-J. Rousseau, et qu'il ne faisait qu'un pastiche.

La vie des *Hommes illustres* de Plutarque, traduite par Amyot, a été réimprimée bien souvent. L'édition la plus estimée et qui est fort belle est l'édition in-8° publiée par Vascosan. —N—.

AMYOT (LE PÈRE), *voy.* AMIOT.

AN, *voy.* ANNÉE.

ANA. On nomme ainsi un recueil d'anecdotes, de pensées et plus souvent encore de bons mots ou de prétendus bons mots, attribués à quelque personnage célèbre. On a les *Menagiana* (Paris, 1715, 4 v. in-12), *Huetiana* (Amst., 1723, in-12), *Carpenteriana* (Amst., 1741, in-12), *Boloeana*, *Pironiana*, *Arnoldiana*, *Voltairiana* (Paris, 1748, 2 v. in-8°), et beaucoup d'autres livres du même genre faits sans critique et sans goût par des écrivains dont tout le ta-

lent consiste à rechercher l'esprit des autres. Le moindre vice de ces recueils est le défaut d'exactitude; il n'est pas rare d'y voir les mêmes pensées attribuées à des personnages différens. Voltaire a relevé sous ce mot, dans son *Dictionnaire philosophique*, une foule d'anecdotes dont il n'a pas dédaigné de prouver la fausseté et le ridicule. A. M.

Quelquefois les *Ana* sont des recueils de pensées ou d'extraits pris dans les ouvrages d'hommes célèbres, ou des collections d'opuscules inédits; ils se rapportent aussi à des lieux ou même à des événemens spéciaux, comme les *Révolutiana* (Paris, an X, in-18), les *Parisiana* (Paris, 1816, in-18). Enfin, pour tout dire, on a des *Feminiana*, *Gastronomiana*, *Ivrogniana*, *Boxiana*, *Arlequiniana*, *Facetiana*, etc. Voyez le catalogue des *Ana* dans d'Artigny, *Nouveaux mémoires d'histoire*, etc., t. I, III et VII, et le manuscrit de Jean Félicissime Adry, *Histoire raisonnée des Ana et des mélanges littéraires*, dont il est rendu compte dans les *Annales encyclopédiques* de Millin, 1818, t. II, p. 323. S.

ANABAPTISTES ET MENNONITES. Ces deux noms, distincts seulement par la date de leur origine, désignent une seule et même secte religieuse, très turbulente dans ses commencemens, mais aujourd'hui pacifique et estimable. Le premier nom, plus ancien que l'autre, n'est accepté par aucun de ces sectaires, et les mennonites le repoussent avec d'autant plus de droit qu'ils sont restés étrangers aux doctrines subversives et aux scènes sanglantes qui se rattachent à la naissance de l'anabaptisme.

Le nom d'anabaptiste, composé du mot grec βαπτιστὴς et de la particule ἀνὰ, indiquant la répétition d'une même action, signifie *rebaptiseur*, dénomination très fausse aujourd'hui, et contre laquelle la secte proteste avec raison; mais qui, dans le principe, n'était pas de même sans fondement. Aujourd'hui, il est vrai, le baptême n'est jamais conféré par les anabaptistes qu'une seule fois, non aux enfans nouveau-nés, mais aux adultes déjà instruits de leurs devoirs; mais on ne peut pas nier pourtant qu'au temps de la naissance de cette secte ses premiers prosélytes, dont le baptême primitif était regardé comme inefficace, ne fussent soumis à une nouvelle immersion. C'est ce fait historique que le nom d'anabaptistes consacre : celui que ces religionnaires préfèrent est *baptistes* ou *frères du baptême*.

Fille de la réforme religieuse du XVI^e^ siècle, cette secte en fut un déplorable égarement. Thomas Munzer, après avoir embrassé avec ardeur la nouvelle doctrine prêchée par Luther, crut devoir suppléer à ce qu'il nommait la timidité du réformateur, et prêcha dès 1523 à Altstedt en Thuringe, où il était pasteur, l'indépendance la plus absolue en matière religieuse. Selon lui tout était à réformer : les hommes, disait-il, étant plongés dans les ténèbres et dans le pervertissement, Dieu évoquait une génération nouvelle, éclairée de sa lumière et inspirée de son esprit. Véritables enfans de Dieu, lui et ses adhérens étaient les seuls dépositaires de sa volonté : les magistrats et les prêtres n'étaient pas seulement superflus, mais dangereux, en ce qu'ils falsifiaient les commandemens de Dieu, intelligibles à eux seuls, par la révélation qu'ils trouvaient dans le sens intérieur. Les pratiques religieuses étaient l'œuvre de la superstition, le baptême des enfans surtout était contraire à l'évangile. Le peuple dont Munzer flattait les passions accourut de toutes parts pour l'entendre, et, fanatisé par lui, se livra à de coupables excès, refusant l'obéissance aux lois, déposant des magistrats, et demandant l'abolition du culte établi par Luther. Indigné de voir son œuvre ainsi souillée, le docteur de Wittenberg fit de vains efforts pour ramener au devoir cette foule égarée: l'obstination des sectaires tint bon contre ses sermons comme contre ses écrits. Cependant Munzer se fit repousser de la Thuringe comme il l'avait été de Wittenberg; mais il reparut peu de temps après prêchant la communauté des biens et excitant le peuple à la révolte; trop d'indulgence de la part des autorités l'enhardissait de plus en plus. Tous ceux qui embrassèrent son parti

furent *rebaptisés*, non par les ministres, mais par de simples membres de la communauté. Tel est l'origine de l'anabaptisme, origine odieuse, dont les vertus de ses adhérens d'aujourd'hui n'ont encore pu effacer le souvenir.

Menacé de la vindicte des lois, Munzer n'eut pas plus tôt appris l'insurrection des paysans de la Franconie contre leurs seigneurs, qu'il courut à eux, les échauffa par ses discours, et porta ces hommes simples et grossiers, que la dureté de leurs maîtres avait exaspérés, à des excès horribles qui éveillèrent la sollicitude de l'empereur et des états d'Allemagne. Une armée commandée par plusieurs princes fut envoyée contre Munzer et contre ses paysans, attroupés au nombre de plus de 40,000. Elle fit prompte justice de ces rebelles dont il périt un grand nombre, et dont les chefs tombèrent en son pouvoir (1525). Munzer, pris avec beaucoup d'autres rebelles, périt sur l'échafaud, et la *guerre des paysans* (*voy.*) fut momentanément apaisée.

Mais en 1533 les anabaptistes firent une nouvelle émeute à Munster, ville de la Westphalie, où la réforme venait de l'emporter sur l'ancienne croyance. Après avoir déposé le magistrat et s'être rendus maîtres de la ville, ils nommèrent roi du *Nouveau-Sion* leur chef Jean Bockold, garçon-tailleur de Leyde. On y établit la communauté des biens et même celle des femmes; on démolit les églises, et au lieu des magistrats renvoyés on élut douze juges, d'après le nombre des tribus du *peuple de Dieu.* Bockold, plus connu sous le nom de *Jean de Leyde*, livré à tous les désordres, exerça une tyrannie sans exemple. Non content de répandre d'injurieuses accusations contre le pape et l'église romaine, il calomnia les intentions des réformateurs et appela tous les peuples à secouer le joug de leurs légitimes souverains. En attendant, la faim et les maladies ravagèrent la résidence de ce singulier roi, et l'évêque de Munster investit sa ville avec une armée. Bockold résista courageusement jusqu'à ce que la trahison livrât Munster aux troupes qui l'assiégeaient; il tomba alors au pouvoir de l'évêque, et une mort cruelle, que les mœurs grossières de l'époque expliquent sans la justifier, termina sa vie à un âge encore peu avancé. *Voy.* Jean de Leyde. Jean Mathis, boulanger de Harlem, auquel on attribue l'ouvrage intitulé *Le Rétablissement*, était mort peu de temps avant, au milieu d'une émeute; le prédicateur Rottmann, et Knipperdolling, magistrat de Munster, comme Matthis, du nombre des principaux soutiens de Bockold, périrent avec leur chef.

La rébellion était ainsi étouffée, mais les doctrines des anabaptistes, propagées par des apôtres partis de Munster, se répandirent dans le Holstein, la Frise, l'Alsace, la Suisse, et dans la Souabe. De temps à autre de prétendus prophètes s'élevèrent et ranimèrent l'exaltation décroissante de leurs coreligionnaires. Renonçant aux doctrines subversives dont on avait fait l'application à Munster, ils restèrent attachés au dogme concernant le baptême, récusèrent constamment l'intervention des ministres, et n'obéirent aux autorités constituées qu'à certaines conditions. Ils ne furent pourtant pas toujours d'accord sur les doctrines qu'ils professaient, et Meshovius cité par l'évêque Grégoire (*Histoire des sectes religieuses*) affirme qu'à une époque voisine de l'origine de la secte-mère on en comptait déjà quarante-quatre. La question de la légitimité de la polygamie et celle de la conception du Christ élevèrent surtout des dissentimens parmi eux, et leur résistance obstinée à des usages généralement admis leur suscita souvent des persécutions.

Parmi les prophètes les plus remarquables des anabaptistes, au milieu du XVI^e^ siècle, il faut citer Melchior Hoffmann qui donna son nom à une secte particulière, et dont les rêveries millénaires (*voy.* Chiliasme) produisirent beaucoup d'effet. Il mourut en 1540 à Strasbourg, où sa prédication l'avait conduit au cachot. Après ce prophète-pelletier vint David George, ou Jorris, peintre sur verre de Delft en Hollande, qu'une révélation divine appelait, disait-il, à régénérer l'église. Plusieurs de ses écrits sont remarquables par des passages pleins de chaleur, de force et de poésie, et par

l'imagination ardente qui les a dictés. Son livre *des Sept merveilles*, publié en 1542, le plaça très haut dans l'estime de certaines classes de ses contemporains dont il fut regardé comme un nouveau Messie.

Mais l'homme dont l'action sur ses coreligionnaires fut la plus puissante et la plus durable, c'est Simonis Mennon (*v.*), prêtre catholique frison, devenu sectateur de Luther, et qui, après de graves déréglemens, consacra le reste de sa vie à méditer sur les vérités religieuses et à faire oublier ses anciennes erreurs par un genre de vie régulier et austère. Ce fut lui qui réunit les anabaptistes en communauté, et qui substitua une doctrine positive au vague de leurs croyances. Ramenant les membres de sa secte à la simplicité des premiers chrétiens, il introduisit parmi eux une discipline sévère, et rétablit ce lien de famille que les apôtres avaient formé entre tous les membres de leur communauté. Tant qu'il vécut, il maintint l'unité et la concorde parmi les anabaptistes qui, en Allemagne et surtout en Hollande, commencèrent à se nommer de son nom *Mennonites;* mais après sa mort, arrivée en 1561, l'excommunication, que les uns appliquèrent sans mesure, tandis que les autres voulurent la restreindre à certains cas, les désunit de nouveau. Il en résulta les sectes des *grossiers* ou *modérés*, nommés aussi *Waterlanders*, du nom d'une contrée de la Hollande où ils étaient surtout établis, et des *fins*, *raffinés* ou *subtils*, qu'on surnomma encore les *rigides*, et qui se subdivisèrent en *Flamands*, en *Frisons* et en *Allemands*. Mais les articles de foi qui les distinguèrent sont trop subtils pour nous y arrêter ici; un peu plus, un peu moins d'austérité dans les mœurs en forme toute la différence. Aussi ces sectes ne tardèrent-elles pas à se rapprocher, et ce n'est qu'à Dantzig et en Suisse que les *rigides* restèrent séparés. Depuis ce temps leur fanatisme se calma, et leur controverse, renonçant au dogme de la *création* du Christ dans le sein de la Vierge, ainsi qu'à d'autres subtilités, se borna à la défense d'articles plus raisonnables et surtout plus importans à la pratique.

Dès l'année 1578, à la suite de la convention d'Emden, les mennonites de Hollande obtinrent tous les droits de citoyens: Guillaume I^er^ d'Orange les dispensa en même temps de la prestation du serment et du service militaire. Aujourd'hui ils ont dans ce pays près de 200 églises, et se nomment de préférence *doops-gezinden*, ou amis du baptême; la Bible est le seul symbole de leur foi, et chacun d'eux l'explique comme il l'entend. En Suisse, en Alsace et dans la Lorraine allemande, ainsi que sur plusieurs points de l'Allemagne, ils sont aussi nombreux, et se distinguent par des mœurs pures et simples, par un esprit louable de charité, une vie laborieuse et un attachement invariable aux lois qui les régissent. Leurs croyances sont généralement celles de l'église réformée, bien qu'ils se réunissent entre eux seulement et dans des maisons particulières. Dans ces pays, leur costume et la barbe qu'ils portent les distinguent du reste des habitans, avec lesquels ils vivent d'ailleurs en bonne intelligence.

Indépendamment des sectes d'anabaptistes hollandais et allemands, il en existe une sous le nom de *baptistes* en Angleterre, en Écosse et dans les États-Unis d'Amérique. Tandis que les premières restèrent plus ou moins liées entre elles, celle-ci eut et a encore son existence particulière, bien qu'elle paraisse aussi originaire du continent. Persécutés à cause de leurs excès et de leurs violentes innovations, plusieurs anabaptistes se sauvèrent au XVI^e^ siècle en Angleterre, où Henri VIII, non moins intolérant que l'église dont il venait de secouer le joug, ne tarda pas à leur faire subir de nouvelles tribulations. Sous son règne et sous celui d'Élisabeth, plusieurs baptistes périrent sur l'échafaud comme un grand nombre d'autres non-conformistes (*voy.* CONFORMITÉ, *acte de*), et ce n'est qu'en 1689 que l'acte rendu en faveur des *dissenters* (*voy.* ce mot) les plaça sous la protection des lois. Cependant dès le commencement du XVII^e^ siècle ils avaient pu se réunir en communautés: le baptême des adultes au lieu de celui des petits enfans, et l'administration de ce sacrement par immersion et non par as-

persion, telles sont les doctrines qui les distinguent le plus essentiellement d'avec les presbytériens dont ils partagent du reste toutes les croyances. Même les baptistes anglais ne se refusent ni à la prestation du serment, ni au service militaire, et admettent le ministère des pasteurs comme ils autorisent l'acceptation d'emplois civils. Toutefois parmi eux aussi se sont glissées des distinctions qui les ont subdivisés en plusieurs sectes, telles que les *general-baptistes*, les *particular-baptistes* et les *sabbataires*. Les premiers, plus rigides quant aux mœurs, adoptent la prédestination (*voy.* ce mot) telle que Calvin l'a enseignée; mais les general-baptistes ou universalistes la rejettent et tiennent aussi pour la rédemption particulière, tandis que les autres croient à une rédemption générale. Ils ont en outre substitué l'aspersion à l'immersion dans le baptême; enfin ils penchent fortement pour le socinianisme (*voy.* SOCINIENS) et affectent de l'indifférence pour le dogme de la trinité (*voy.* ce mot). Ceci les a fait appeler aussi *arminian-baptistes*, du nom d'Arminius qui combattit avec vigueur la doctrine de Calvin sur la prédestination. Les sabbataires, baptistes dans tout le reste de leurs croyances, ont substitué la célébration du samedi ou sabbat à celle du dimanche, et se trouvent surtout en Amérique. En Angleterre, on comptait au commencement de ce siècle, suivant M. Grégoire, environ 520 églises ou salles consacrées au culte des baptistes; les particular-baptistes, malgré leur discipline bien plus austère, étaient incomparablement plus nombreux que les general-baptistes dont la population s'élevait pourtant à 5,000 individus. Aux États-Unis où les mennonites et les baptistes émigrèrent au XVII^e^ siècle, ces derniers sont plus nombreux encore et mettent une grande activité à convertir les païens dont ils sont entourés. Ils ont eu dans leurs rangs plusieurs savans célèbres, et possèdent des écoles et des séminaires destinés à leur former des pasteurs. Les particular-baptistes ont 956 églises, les general-baptistes 20, et les sabbataires 12.

On comprend encore quelquefois sous la dénomination d'anabaptistes les *arminiens* ou *remontrans* (*voy.* ces articles) qui, selon nous, forment une secte à part, aussi bien que les sociniens, dont ils se sont beaucoup rapprochés depuis le synode de Dortrecht où leurs opinions furent longuement débattues. Mais les *dunkers* du Maryland et de la Pensylvanie sont de véritables anabaptistes et professent, outre le baptême des adultes administré par immersion seulement, une aversion insurmontable pour le serment, les procès, le métier des armes et leur simple port. Austères dans leur vie, ils séparent soigneusement les deux sexes, recommandent les privations et la mortification de la chair, et ont établi la communauté des biens. D'autres sectes encore appartiennent à l'anabaptisme, mais il serait inutile et fastidieux de les énumérer toutes. *Voy.* sur les *quakers* l'article particulier qui leur sera consacré. J. H. S.

ANACHARSIS, philosophe scythe de la race royale, voyagea en Grèce pour s'instruire et pour se mettre en état de civiliser ses concitoyens barbares. Il vint à Athènes vers l'an 592 avant Jésus-Christ, et se lia avec les plus grands hommes de l'époque, et particulièrement avec Solon et Crésus. De retour dans sa patrie, il voulut y introduire la civilisation grecque, mais il fut mis à mort par le roi du pays, son propre frère, sans avoir pu réussir dans son entreprise. Quoique n'étant pas Grec de naissance, on le met généralement au nombre des sept sages de la Grèce.

Le personnage que l'abbé Barthélemy (*voy.* l'art.) a mis en scène dans son célèbre *Voyage du jeune Anacharsis* n'est qu'un être imaginaire que l'auteur suppose être un des descendans du premier, et qu'il fait vivre environ deux siècles plus tard, du temps de Philippe et d'Alexandre. X.

ANACHORÈTE, substantif grec formé du verbe ἀναχωρέω, aller à l'écart, vivre dans la retraite. Un *anachorète* est un homme qui, las du monde et pour fuir toute distraction incompatible avec la vie contemplative et les pratiques de la pénitence, recherche la solitude où il soit abandonné à lui seul et

à son Dieu; c'est un ermite livré aux méditations religieuses et inaccessible aux idées comme aux séductions du monde.

C'est dans l'Orient que la vie retirée et contemplative a d'abord été embrassée; les Esséniens (*voy.*) s'y adonnaient, et à leur exemple saint Jean-Baptiste. L'évangile nous apprend que Jésus-Christ lui-même a vécu pendant quelque temps en anachorète, pour se préparer aux travaux importans et aux dangers de sa divine mission. Parmi ses sectateurs, l'amour de la retraite ne se montra pas d'abord; mais les persécutions de Décius et d'autres souverains de Rome ayant poussé beaucoup de chrétiens dans des lieux écartés ou dans les déserts, plusieurs y restèrent toute leur vie, et bientôt on regarda comme un acte méritoire de renoncer au monde et à la société de ses semblables. C'est ainsi que Paul l'Ermite ou le Thébain, le premier des anachorètes chrétiens dont le nom soit connu, resta dans la solitude de la Haute-Égypte, où il s'était réfugié l'an 250 de J.-C., dédaignant de rentrer dans une société qui l'avait repoussé. Des femmes même suivirent son exemple, et cette Haute-Égypte ne tarda pas à devenir l'asile de tous ceux d'entre les chrétiens les plus zélés que le malheur ou les ennuis poursuivaient. Parmi les anachorètes les plus exaltés, nous citerons Siméon le *stilite* (450), qui, non content de se soumettre aux plus dures privations, crut plaire à Dieu en se condamnant à rester au haut d'une colonne où les ardeurs du soleil le brûlaient en même temps que la fatigue paralysait toutes ses forces. L'exemple donné par Siméon trouva dans la suite quelques imitateurs, et même l'église russe compte dans son ménologe (*voy.*) deux saints à colonne (*voy.* STILITES). Au commencement du IV^e^ siècle, Antoine, dans la Thébaïde, et Ammonius, dans la Basse-Égypte, réunirent autour d'eux un grand nombre de ces anachorètes jusque là épars, les assujétissant à des exercices faits en commun. Pachomius, leur successeur, détermina aussi de nombreux ermites à se fixer en un même lieu; ensuite il leur donna une règle qui leur prescrivit la manière dont leur journée devait être distribuée. Les anachorètes devinrent ainsi *cénobites* (*voy.* ce mot), et précurseurs des ordres monastiques. J. H. S.

ANACHRONISME (de deux mots grecs ἀνὰ, *en arrière de, contre*, et χρονὸς, *temps*), erreur dans la supputation des temps et dans la date des événemens, qu'on place soit plus tôt, soit plus tard qu'ils ne sont arrivés. Quelquefois on appelle l'erreur du second genre un *parachronisme*, terme plus général. Il y a des anachronismes tellement consacrés que les savans eux-mêmes, dans l'usage ordinaire, sont obligés de les admettre : tel est celui qui place la naissance de Jésus-Christ quelques années plus tard que l'époque à laquelle elle est réellement arrivée. En effet, cet événement, que l'on place d'ordinaire à l'an 754 de Rome, l'an 4004 du monde, doit être reporté selon les uns à l'an 749, selon les autres à l'an 751 de Rome.

Virgile a en quelque sorte consacré l'erreur qui fait vivre à la même époque Énée et Didon, quoiqu'il y ait entre ces deux personnages près de 200 ans de distance, Didon ayant vécu vers l'an 1000 avant Jésus-Christ, et Énée vers l'an 1200. X.

L'anachronisme ne consiste pas seulement dans les dates, dans l'erreur qui fait rapporter à la même époque des événemens arrivés à des intervalles plus ou moins grands; en attribuant à un personnage un langage qu'il ne pouvait tenir, des idées qui n'ont pu être les siennes, des notions qu'il n'a pu avoir, en prêtant à une époque les mœurs et les usages d'une autre, on commet aussi des anachronismes. S.

ANACLET (SAINT), successeur de saint Clément sur le siége de Rome, gouverna cette église neuf ans et trois mois, selon le pontifical de Libère et un registre manuscrit fort ancien de la bibliothèque du Vatican; douze ans et trois mois, selon d'autres pontificaux moins anciens. On croit qu'il était né à Athènes, et qu'il alla à Rome où il fut converti au christianisme par les apôtres. Il mourut vers 109. On célèbre sa fête le 13 juillet, et on lui accorde le titre de martyr, d'après des martyrologes d'une

très haute antiquité. Le père Labbe a inséré trois lettres décrétales de ce pape dans le tome 1^er^ de sa *Collection des Conciles*. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* et ceux de la *Biographie universelle*, à la suite d'Eusèbe et de quelques critiques modernes, ont confondu Anaclet, successeur de Clément sur le saint siége, avec Clet, successeur de Lin; ils ont prétendu que Clet est l'abrégé d'Anaclet; mais ces deux pontifes sont bien distingués par les anciens, et notamment par le calendrier ou pontifical de Libère, par un poète contemporain de Tertullien, par les anciens antiphonaires de l'église du Vatican, par le martyrologe attribué à saint Jérôme, etc.; et, parmi les modernes, le cardinal Orsi nous semble avoir victorieusement réfuté les adversaires de cette opinion. Au reste il serait bien difficile de dire au juste quels ont été les actes du pontificat d'Anaclet I^er^ : il règne une grande obscurité dans l'histoire des papes jusqu'à l'an 200 de notre ère.

Anaclet II fut un antipape, compétiteur d'Innocent II en 1130, et se nommait Pierre. Il était fils de Pierre de Léon et petit-fils de Léon, juif converti et baptisé par Léon IX, homme fort riche et fort considéré dans Rome. Destiné aux lettres, Pierre vint en France et fit ses études à l'université de Paris. En retournant à Rome il passa par Cluni, où il prit l'habit de religieux et fit profession. Le pape Pascal II le rappela à Rome à la prière de son père, et le fit cardinal du titre de Sainte-Marie de Trastevere. Calixte II l'envoya, avec le cardinal Grégoire (Innocent II), légat en France. Il y célébra des conciles à Chartres et à Beauvais, et y amassa des richesses immenses *par les exactions ordinaires dans la cour de Rome*, suivant les expressions de l'abbé Fleury. Après la mort d'Honoré II la majorité des cardinaux élut le cardinal Grégoire qui prit le nom d'Innocent II; mais la minorité, soutenue par un parti nombreux d'ecclésiastiques et de grands, ne tarda pas à élire le cardinal Pierre, qui se fit appeler Anaclet II. Cet antipape s'empara des principales églises de Rome et les dévasta. Il n'eut pas honte de joindre aux richesses qu'il possédait déjà les richesses qu'il acquit par la spoliation des ornemens et des vases sacrés; il poursuivit avec tant de fureur le pape Innocent II qu'il l'obligea de sortir de Rome et de se réfugier en France. Mais il ne parvint jamais à soumettre à son obédience que le duc d'Aquitaine et Roger, duc de Sicile, qui épousa sa sœur et auquel il conféra le titre de roi. Condamné par les conciles de Reims et de Pise, décrié par les violentes diatribes de saint Bernard, chargé des malédictions de son compétiteur et abandonné de presque tous les siens, Anaclet mourut à Rome le 7 janvier 1138. J. L.

ANACOLUTHE, mot à mot *ne suivant pas, n'accompagnant pas*. Terme usité par les grammairiens pour faire observer qu'une particule dans une construction en nécessite une autre qui se trouve omise. On cite comme exemple le v. 330 du L. II de l'*Énéide*, où le *quot* exigerait un *tot* qui ne s'y trouve point. Y.

ANACRÉON, dont le nom réveille l'idée d'un genre tout entier de poésie lyrique, transmis des anciens aux modernes (*voy.* l'art. suiv.), naquit à Téos en Ionie, quelque temps avant l'époque où l'heureux vainqueur de Crésus fit la conquête de l'Asie-Mineure. Fort jeune encore, il suivit avec sa famille la colonie des Téiens qui, pour échapper au joug des Perses, allèrent s'établir à Abdère sur les côtes de la Thrace, dans la 59^e^ olympiade (541 ans avant J.-C.) Il passa les plus belles années de sa vie auprès de Polycrate, tyran de Samos, jouissant de l'intimité de ce prince et des plaisirs de sa cour, la plus voluptueuse qui fût alors, refusant ses dons, mais lui disputant ses beaux amis sans perdre sa faveur. Il est vrai que ses vers étaient pleins des louanges du tyran dont il savait adoucir l'ame par le charme de son art. Après la mort de Polycrate, qui finit misérablement en 523 un règne de onze années, Anacréon se rendit à Athènes sur une galère à cinquante rames que lui dépêcha par honneur Hipparque, fils de Pisistrate, jaloux de compter parmi les poètes dont il était entouré le chantre déjà célèbre des Amours et des Graces. Ce

fut à la cour de ce tyran nouveau qu'Anacréon connut Simonide de Céos, autre grand lyrique ionien qui devait lui survivre et lui consacrer une double épitaphe. Il y chanta comme lui, mais sur un ton moins grave, les nobles athéniens; peu fait d'ailleurs pour les orages de la liberté, lorsque Hipparque fut tombé sous le poignard d'Harmodius et d'Aristogiton, il retourna à Téos, sa première patrie. Là encore, au bout de quelques années, une révolution vint troubler ce repos que chérissait par-dessus tout Anacréon. L'Ionie s'étant soulevée contre le grand-roi, il se vit forcé d'échanger une seconde fois le séjour de Téos contre celui d'Abdère. Cependant il serait revenu mourir à Téos, si l'on en croit les vers de Simonide; un pepin de raisin l'étrangla, dit-on, au passage. Ce qui est plus sûr, c'est qu'il prolongea son existence jusqu'à l'âge de 85 ans. Les Téiens gravèrent son image sur leurs monnaies, et les Athéniens, pour rendre hommage à la mémoire du poète qui les avait charmés, lui élevèrent une statue sur l'Acropolis; elle le représentait chantant des vers inspirés par l'ivresse.

En effet, la vie d'Anacréon, pour nous servir de l'expression heureuse d'un des auteurs de l'*Anthologie* qui l'ont célébré, fut une longue libation aux Muses, à Bacchus et à l'Amour. Sa poésie, en grande partie érotique, fut un reflet de sa vie. Épris du beau dans tous les genres et trop fidèle aux mœurs de son temps, il chanta avec délices les attraits de Smerdias, la chevelure de Cléobule, et surtout Bathylle, le gracieux joueur de flûte. Mais de même qu'il composait à jeun ces chansons bachiques qui respiraient l'ivresse, de même, dans ses vers amoureux, en s'exaltant jusqu'au délire de la passion, il avait su garder la loi sévère du beau. C'est là sans doute ce qui donnait à ses chants ce caractère de dignité que l'antiquité y reconnaissait, aussi bien que dans ceux de Sappho, mais qui contraste singulièrement avec la grace frivole et un peu banale de la plupart des pièces que nous sommes habitués à regarder comme les ouvrages d'Anacréon. Les anciens possédaient de lui cinq livres de poésies non moins variées par le fond que par la forme, des hymnes, des élégies, des iambes, outre les chansons bachiques et érotiques. Le dialecte ionien y régnait dans toute sa pureté, et le rhythme en était fort savant; Anacréon s'y montrait aussi grand poète que les illustres lyriques, ses contemporains ou ses devanciers, auxquels l'associèrent dans la suite les critiques d'Alexandrie. Tel on l'entrevoit encore çà et là dans les fragmens assez nombreux qui nous ont été transmis de ses ouvrages authentiques par les citations qu'en ont faites les auteurs de l'antiquité. Toutefois, même dans ces fragmens, les idées qui dominent sont celles de l'amour et du vin, et, quant au mètre, on y rencontre fréquemment le vers léger et facile qu'Anacréon paraît avoir affectionné et qui prit de lui le nom d'*anacréontique*, transporté de bonne heure au genre dont il fut regardé comme le type. A ce genre appartiennent cinquante-cinq petites pièces connues sous le nom d'*Odes d'Anacréon*, et qui ont été publiées pour la première fois par H. Estienne, à Paris, en 1554, d'après deux manuscrits mal à propos devenus suspects parce que l'éditeur avait négligé de les désigner. Elles se sont retrouvées, avec une disposition différente et un bien meilleur texte, à la suite de l'*Anthologie* de Constantin Céphalas, dans un manuscrit de la bibliothèque Palatine à Heidelberg, transporté à la Vaticane de Rome, d'après lequel Jos. Spaletti les a fait graver en *fac-simile* dans sa magnifique édition donnée à Rome en 1781. Tout porte à croire qu'à un très petit nombre d'exceptions près, ces chansons anacréontiques, de mérite fort divers, ne sont que des imitations d'Anacréon, faites à des époques non moins diverses, beaucoup dans les premiers siècles de notre ère seulement. La plupart ne manquent ni d'esprit, ni de finesse, ni même d'une certaine naïveté; mais la véritable inspiration poétique n'y apparaît que de loin en loin; la langue, d'ailleurs, qui n'est plus l'ancien ionien, et la mesure des vers souvent négligée à l'excès, suffiraient pour motiver l'arrêt de la critique contre ces productions agréables en elles-mêmes, mais peu dignes du grand maître dont elles ont

usurpé le nom. L'on n'en saurait dire autant des épigrammes d'Anacréon reçues par Méléagre dans son *Anthologie* (*voy.* ce mot), et qui se sont perpétuées jusqu'à nous dans celles de ses successeurs. Le caractère de ces inscriptions, d'une simplicité parfaite, garantit l'authenticité de la plupart d'entre elles. On les trouve, réunies aux fragmens également authentiques, à la suite des odes dites d'Anacréon, dans les éditions de Fischer, dont la dernière, la plus complète de toutes et où sont discutées au long les questions touchées ici, parut en 1793, in-8°; dans celles de Brunck, 1778 et 1786, in-16 et in-32; et dans la petite et précieuse édition de M. Boissonade (tom. I de sa Collection des poètes grecs), Paris 1823, in-24, qui y a joint les Anacréontiques de Basilius, de Julianus et de Paul le Silentiaire. Anacréon, sans parler des imitations nombreuses qu'il a produites dans les temps modernes, a été fréquemment traduit dans toutes les langues, notamment en français par madame Dacier et Longepierre, par MM. Gail, de Saint-Victor et Veissier-Descombes. La traduction du second et celles des deux derniers sont en vers. G-N-T.

ANACRÉONTIQUE (GENRE). Parce qu'il avait existé à Téos dans l'Ionie, 540 ans avant J.-C., un poète grec qui aimait le vin et les femmes et qui a chanté tout ce qu'il aimait en quelques odes d'une simplicité pleine de grace, nos poètes français, bien long-temps après Anacréon, inventèrent une chose qui ne ressemble pas plus à Anacréon que le peintre Boucher ne ressemble au Titien; cette chose qu'il fallait bien nommer d'un nom quelconque, les poètes français l'appelèrent : *genre anacréontique*.

L'histoire du genre anacréontique serait une très amusante, mais aussi une très longue histoire. On a fait du genre anacréontique en France dès le premier jour où l'on a entendu parler de Vénus et de Vulcain, de l'Aurore aux doigts de rose, des métamorphoses de Jupiter, du jugement de Pâris, d'Apollon qui poursuit Daphné, de la blonde Phœbé au front de son amant qui dort, des dryades et des hamadryades, de Pan et Pomone, et de toute la mythologie grecque et romaine. Anacréon, qui a fait très peu de vers à sa bouteille, à sa maîtresse, à Bathylle, Anacréon dont le mètre est si exact, dont la grace est si peu verbeuse et qu'on dirait échappé, tout amoureux et tout ivrogne qu'il est, à quelque école poétique de Sparte, Anacréon ne se doutait pas que, tant d'années après sa mort, il donnerait naissance à cette détestable école de poésie toute remplie de fleurs, de bergers, de parfums, de guirlandes de roses, de petits dieux aux yeux bandés, aux ailes étendues. Si on avait expliqué à Anacréon ce que c'était au juste que le *genre anacréontique*, il aurait fait une ode, à coup sûr, pour démontrer qu'on devait donner à ce très détestable genre un autre nom que le sien.

Vous dire précisément à quelle date remonte l'anacréontisme, je ne saurais guère. Je crois cependant que, bien que son nom soit grec, son origine est italienne. Les stances de Pétrarque à Laure, cette éternelle élégie sans tristesse, cet amour sans passion, me semblent tout-à-fait anacréontiques. Guarini est aussi un anacréontique bien distingué. En France, l'anacréontisme qui avait circulé modestement depuis Ronsard jusqu'aux poètes de l'hôtel Rambouillet, ne commença à se faire entièrement jour que lorsque Despréaux fut mort. Despréaux mort, l'anacréontisme redevint à la mode. Au XVIII^e^ siècle l'anacréontisme était tout-puissant, il était partout; il infectait toutes choses de son haleine embaumée; il dénaturait tous les sentimens de ses doigts de roses; il courbait sous son atroce joug de pavots la tête austère de Montesquieu lui-même qui élevait en l'honneur de l'anacréontisme le *Temple de Gnide*. Il se changeait en Amours sous le pinceau de Boucher, en Graces toutes nues sous le ciseau de Germain; il habillait madame de Pompadour en Aurore, et Louis XV en Apollon. Le genre anacréontique habillait, amusait, enivrait, endormait, passionnait toute cette époque. M. le marquis Dorat et M. le marquis de Pezay furent un instant les grands-prêtres de cette fade idole. Voltaire, J.-J. Rousseau, M. de Buffon, les plus grands esprits du temps ont brûlé

leur encens sur l'autel du genre anacréontique. C'est au genre anacréontique que nous devons beaucoup de grands opéras, tous les opéras-comiques passés, tous les ballets passés, présens et à venir. Qu'est-ce que la *Sylphide*, sinon le genre anacréontique ?

On ne saurait dire tout ce que le genre anacréontique a défait et bâti parmi nous. Le genre anacréontique a balayé le moyen-âge et a détruit les vieux hôtels, il a élevé le pavillon de Luciennes. En fait de grands monumens il a bâti les écuries de Chantilly. En revanche il a frappé tant qu'il a pu de ses petites mains sur les vieilles lois, et sur les vieilles mœurs, et sur les vieux usages, et sur la vieille France.

Il est temps de mettre à l'index le *genre anacréontique*. Il a gâté des chefs-d'œuvre, le *Télémaque*, par exemple; il a fourvoyé les plus beaux esprits, Fontenelle, par exemple; il nous a inondés d'idylles, de fables, de gros volumes de petits vers. C'est lui qui a tenu sur les fonds baptismaux de la poésie élégiaque Chloé, Myrtil, Tyrcis, Aglaé. Chez nos voisins le genre anacréontique n'a pas fait moins de ravages que chez nous. Il a écrit la *Boucle de cheveux enlevée* en Angleterre; en Allemagne il a couvé sous ses ailes de papillon *la Mort d'Abel*, les *Idylles* de Gessner et les romans d'Auguste Lafontaine. Il faudrait un gros volume rien que pour énumérer tous les romans, poèmes et comédies que le genre anacréontique a dictés.

Les dictionnaires, qui se copient tous et qui se répètent tous sans savoir ce qu'ils disent, s'accordent à définir le *genre anacréontique* comme « une jolie bagatelle dont le ton est aisé », etc. C'est une mauvaise et grotesque contrefaçon faite tout au plus pour des Philis et des poètes du deuxième ordre. Je me souviens d'avoir lu dans un gros livre quelques stances que le gros livre donnait pour le plus excellent modèle du *genre anacréontique*. J'ai retenu une de ces stances et je vous la donne comme le modèle de ce que le *genre anacréontique* a produit de plus précieux, de plus exécrable et de plus faux.

Du dieu volage d'*amour*
Les Muses cherchaient les traces,
La plus jeune, *l'autre jour*,
Le surprit *dans un détour;*
Aussitôt aux *pieds des Graces*
Fut en chaînée ce mutin,
Vénus triste *et vagabonde*
Va, sa rançon à la main,
Et le cherche, mais en vain,
Au ciel, sur terre et sur l'onde.
De sa prison enchanté,
Au *nœud charmant qui l'engage*
Par ce choix même arrêté,
Il trouve son esclavage
Plus doux que la liberté.

C'est pour le coup qu'un homme de sens peut s'écrier en lisant de pareils vers : *Qu'est-ce que cela prouve ?* Une nation est bien malheureuse quand elle admire de pareils vers.

Voici, pour compléter cette histoire, l'épitaphe très anacréontique du très anacréontique Dorat.

En naissant promis à *Thalie*,
Dorat, par *Momus* adopté,
Sur les genoux de la *Folie*,
Fut bercé par la *Volupté*.
Mais, trompant le vœu de la *Gloire*,
A *Vénus* consacrant ses jours,
Dorat au temple de *Mémoire*
Vole sur l'aile des *Amours*.

Il faut lire Anacréon quand on sait le grec. Il faut écrire comme lui quand on a sa passion et son style. Il faut se méfier en tout temps, en tout lieu, en tout pays, en toute circonstance, en peinture, en poésie, en musique, partout et toujours, du *genre anacréontique*. J. J.

ANADYOMÈNE, *voy.* VÉNUS.

ANAGNOSTE (ἀναγνώστης). Les Romains appelaient *anagnostæ* les esclaves chargés de lire pendant les repas des morceaux d'auteurs choisis. L'empereur Claude mit les anagnostes fort en crédit. Il en avait toujours qui lisaient quelques livres sérieux : à son exemple les seigneurs voulurent en avoir, et les particuliers eux-mêmes adoptèrent cet usage qui subsiste encore dans quelques couvens et chez de grands personnages. *Voy.* LECTEUR. G-N.

ANAGOGIE, dans le langage mystique, est un état d'extase, de ravissement de l'ame vers les choses célestes, ou aussi le moyen d'élever l'esprit à cet ordre d'idées. Cette expression, dérivée du verbe ἀν-ἄγειν, faire monter, élever, n'est identique que par la forme avec le nom d'*anagogies*, sous lequel se célébraient

autrefois à Eryx, en Sicile, certaines fêtes en l'honneur de Vénus, émigrée en Libye, et pour invoquer son retour. Le mot ἀνὰ, *rursus*, remplaçait la première particule dans cette composition primitive.

De là encore, dans le langage ascétique, l'adjectif *anagogique*. On dit le *sens anagogique* d'un passage des saintes écritures pour qualifier son interprétation figurée, quand c'est dans les plus hautes régions que l'esprit, abandonnant le texte littéral, en va chercher la pensée. P. C.

ANAGRAMME, transposition arbitraire des lettres d'un nom de manière à former quelquefois par la nouvelle combinaison de ces mêmes lettres un sens avantageux ou désavantageux à la personne dont le nom sert de matière à l'anagramme. Ce mot dérivé du grec signifie *lettre transposée* ou *prise à rebours*. On a quelquefois employé l'anagramme dans le blason. L'anagramme de *Lorraine* est *alerion*, et l'on dit que c'est pour cela que la maison de Lorraine porte des alérions (petits aiglons). Calvin, à la tête de ses *Institutions*, prit le nom d'*Alcuinus*, qui est l'anagramme de *Calvinus*. De Maillet, auteur d'un nouveau système cosmogonique qu'il n'osait avouer dans toute sa témérité, se cacha sous l'anagramme de *Telliamed;* pour le reconnaître il suffisait de lire à rebours. Mais un anagramme plus difficile est celui de *Marcellio-Palingenio*, dans lequel le savant critique Facciolati reconnut le nom de Pierre-Ange Manzolli, véritable auteur du *Zodiacus vitæ*. Les puristes en fait d'anagramme prétendent qu'il n'est pas permis de changer une lettre en une autre, et n'en exceptent que la lettre aspirée *h*. D'autres prennent plus de licence. On trouve des anagrammes dans les poètes français du temps de Charles IX, dans Rabelais qui écrivait sous François I^er^ et sous Henri II. Les anciens s'occupaient aussi de ces puérilités : on en cite d'un Lycophron, contemporain de Ptolémée Philadelphe. Les cabalistes parmi les Juifs en font également usage. On a fait de l'anagramme une sorte de science : il y a des anagrammes mathématiques. Enfin les anagrammes historiques sont peut-être les plus ingénieuses. Lors de l'avénement de Bonaparte au pouvoir, en France, on fit des mots *révolution française* cette anagramme : *un Corse la finira*. S. A. B.

ANALECTES (ἀνάλεκτα), c'est le nom qu'on donnait en grec aux restes des repas, et plus spécialement à ce qui tombait à terre. Les esclaves chargés de les balayer et de nettoyer la salle du festin s'appelaient aussi analectes (ἀνάλεκται). Dans la suite on donna le nom d'analectes aux recueils littéraires de poésies fugitives, de morceaux en quelque sorte perdus ou plus susceptibles que d'autres de se perdre. Brunck a publié une anthologie beaucoup plus complète que les éditions précédentes sous le titre d'*Analecta veterum poetarum græcorum*. Strasb. 1785, in-8°, 3 vol., 2^e^ édition. Val. P.

ANALEMME, terme d'astronomie qui désigne une opération au moyen de laquelle on trouve la hauteur d'un astre à toute heure, et le moment de son passage au méridien. *Voy.* l'*Uranographie* de M. Francœur. Y.

ANALEPTIQUES. On donnait autrefois ce nom à des médicamens auxquels on attribuait la propriété de relever, de réparer les forces, et que l'on prescrivait aux convalescens et aux personnes épuisées. Ces médicamens étaient presque tous des amers, des aromatiques, des spiritueux. On a reconnu depuis qu'ils ne donnaient pas de forces par eux-mêmes, qu'ils ne faisaient qu'activer les fonctions digestives. Aussi a-t-on renoncé à l'abus qu'on en faisait jadis sans égard pour l'état souvent maladif de l'estomac et des intestins. Les véritables analeptiques, les moyens propres à réparer les forces, sont une nourriture substantielle et salubre, en quantité suffisante et convenablement distribuée; un vin généreux dont on usera modérément, et surtout un air pur, l'exercice qui aiguise l'appétit et favorise la digestion, le repos parfait de l'esprit. Sans ces dernières circonstances, dont on n'apprécie généralement pas assez l'influence, on gorgerait vainement un sujet affaibli des alimens les plus riches en

matière nutritive, des boissons les plus stimulantes; loin d'atteindre le but qu'on se propose, on ne ferait que rendre ce sujet plus faible encore, et l'on courrait la chance de le replonger dans une maladie dangereuse. F. R.

ANALOGIE, du grec ἀναλογία, proportion, rapport, raison. Ce mot désigne les rapports de conformité ou de ressemblance qu'ont certaines choses, bien qu'elles diffèrent essentiellement par des propriétés particulières à chacune d'elles. C'est là ce qui distingue l'analogie de l'*identité* et de la *similitude*. Ainsi il y a de l'analogie entre l'homme et les animaux; mais il y en a davantage entre les animaux d'un même genre, quoique d'espèce différente. Il y a analogie entre des choses qui semblent d'abord n'offrir aucun point de similitude; telle est celle qui existe à bien des égards entre les minéraux et les végétaux. On distingue dans l'analogie différens degrés, suivant qu'elle se fonde sur des rapports de ressemblance, sur les rapports des moyens à la fin, ou sur les rapports des causes aux effets. L'analogie est donc, en même temps, du domaine de la sensibilité et du domaine de la réflexion; elle est une base essentielle du raisonnement. Raisonner par analogie, c'est s'autoriser de l'égalité des rapports qui existent entre des choses que l'on compare, pour porter un jugement sur celle qu'on ne connaît pas; des raisonnemens de cette nature peuvent servir à expliquer et à éclaircir les choses, mais non pas à les démontrer. Pour bien juger par analogie, il faut être bien assuré de la parfaite ressemblance de tous les rapports sur lesquels on s'appuie; autrement on court risque de substituer le sophisme au raisonnement; car les illusions des fausses analogies mènent à l'erreur aussi sûrement que les véritables analogies conduisent à la vérité. « Souvent le fil de l'analogie est si fin qu'il échappe », dit Condillac. Cependant la métaphysique et la philosophie en général n'ont presque point d'autre fondement que l'analogie.

En terme de grammaire, on donne, par analogie, diverses significations à un même mot, lorsque, le détournant de sa signification propre ou primitive, on l'applique à des idées qui ont des rapports avec cette signification première. Le mot *dur* se rapporte dans le sens propre à un corps dont les parties résistent aux efforts qu'on fait pour les séparer, et cette idée de résistance l'a fait étendre à bien d'autres usages; c'est cette idée qui est le fond de l'analogie. En grammaire, l'analogie est aussi un rapport de ressemblance ou d'approximation qui existe entre certains tours de phrases.

En mathématiques, *analogie* est pris pour synonyme de *proportion* ou *égalité de deux rapports*. G-N.

ANALYSE (belles-lettres), mot grec composé de ἀνὰ et λύω, délier, résoudre; littéralement, la résolution ou la décomposition d'un tout en ses parties. — L'*analyse grammaticale* consiste à décomposer les phrases en indiquant le rang de chaque partie du discours, la fonction qu'elle remplit dans la phrase, et en rendant compte de la manière dont chacune de ces parties est écrite, d'après les règles de la grammaire. — L'*analyse logique* est l'examen de la proposition dans son ensemble. Elle considère moins les mots que les idées, et sert à découvrir la vérité. On l'appelle aussi *méthode de résolution*. Elle remonte des conséquences aux principes, et des effets aux causes, c'est-à-dire du plus composé au plus simple, ce qui est le contraire de la *synthèse* qui va du simple au composé. « Pour parler d'une manière à se faire entendre, dit Condillac, il faut considérer et rendre les idées dans l'ordre analytique qui décompose et recompose chaque pensée. » G-N.

ANALYSE (mathématiques). L'analyse est proprement la méthode de résoudre les problèmes mathématiques en les réduisant à des équations. Comme pour résoudre tous les problèmes l'analyse emploie le secours de l'algèbre, ou le calcul des grandeurs en général, ces deux mots, analyse, algèbre, sont souvent regardés comme synonymes.

L'analyse est divisée, par rapport à son objet, en analyse des quantités finies, et en analyse des quantités infinies. La première est ce qu'on appelle généralement *algèbre* (*voy.* ce mot); la seconde est celle qui calcule les rapports des

quantités que l'on prend pour infinies ou infiniment petites.

Le but de l'analyse est de découvrir la vérité, ou d'exécuter la proposition donnée. Dans le premier cas, elle suppose certaine des propositions douteuses, et en tire des conséquences, jusqu'à ce qu'elle parvienne à une conclusion, définitivement vraie ou fausse. Dans l'autre cas, elle regarde fait ce qu'on se propose de faire, et tire également de cette supposition des conséquences jusqu'à ce qu'elle arrive à une conclusion possible, exécutable, ou définitivement impossible.

L'analyse a servi à faire les plus grandes découvertes en mathématiques, et c'est elle qui constate la supériorité des mathématiciens modernes. Sa principale méthode est le *calcul différentiel* (*voy.* ce mot.). Nous renvoyons d'ailleurs à ce qui en a été dit à la page 418. T-M.

ANALYSE (chimie). On appelle ainsi toute opération ayant pour objet de faire connaître la nature intime et la proportion des principes qui constituent les divers corps qui se présentent à notre observation.

L'analyse des substances usitées dans les arts est l'indispensable condition de leur emploi méthodique et avantageux : c'est depuis que l'analyse chimique s'est perfectionnée que la chimie et toutes les sciences auxquelles elle s'applique ont fait de rapides progrès, que la plupart des fabrications sont devenues plus parfaites, plus expéditives et plus certaines dans leurs résultats; que l'on a su trouver des substances alimentaires autrefois ignorées; qu'on a pu isoler les principes actifs des médicamens, de manière à obtenir des effets plus salutaires et plus sûrs tout à la fois; enfin opérer des transformations qui, deux siècles plus tôt, auraient été regardées comme des miracles.

Les moyens employés pour opérer l'analyse en chimie reposent sur la connaissance préliminaire des propriétés des élémens dont sont formés les corps qu'on doit examiner, de leurs affinités respectives (*voy.* AFFINITÉS), enfin de l'action qu'ils exercent sur divers autres corps (*voy.* RÉACTIFS). C'est au chimiste à savoir dans quel ordre il doit employer ces divers agens pour éviter les causes d'erreur, et arriver au degré désirable d'exactitude et de précision. Par l'analyse on parvient à mettre en évidence une petite quantité d'une substance quelconque, perdue pour ainsi dire au milieu d'une foule d'élémens divers. C'est ainsi que, dans les affaires criminelles, d'habiles experts éclairent la justice et découvrent le poison jusque dans les débris putréfiés d'un cadavre.

Il s'opère à chaque instant dans la nature des analyses spontanées. On voit un végétal ou un animal morts, un minéral, subir l'influence de la chaleur, de l'humidité, de l'électricité, des affinités diverses, et les diverses molécules qui les composaient se séparer pour entrer dans de nouvelles combinaisons.

En faisant une analyse, on doit procéder de manière à ce qu'aucun des élémens constituans du corps que l'on examine ne soit perdu, et qu'on puisse représenter, à peu de chose près, le poids primitif sur lequel on a opéré. Pour cela on doit tenir compte de l'évaporation et peser tous les produits solides, liquides ou gazeux que l'on peut recueillir. Souvent on peut faire, en quelque sorte, la preuve de l'opération par une opération inverse, c'est-à-dire recomposer le corps en réunissant ses élémens séparés.

L'analyse peut être poussée plus ou moins loin; tantôt en effet il s'agit seulement d'isoler les élémens constituans, mais composés eux-mêmes, d'un corps quelconque; tantôt, divisant encore ces composés binaires ou ternaires, on arrive, en dernier résultat, à les réduire à leur plus simple expression; savoir : à l'hydrogène, l'oxigène et le carbone pour les substances végétales; et à ces mêmes élémens plus l'azote pour les substances animales. F. R.

ANALYTIQUE, *voy.* MÉTHODE.

ANAMORPHOSE, mot grec dérivé de la racine μορφή, forme, et qui signifie transformation. On appelle anamorphose une sorte de récréation physico-mathématique connue de tout le monde, quoique son nom soit assez généralement ignoré, ainsi que son mécanisme. Elle consiste

dans une image grotesque et difforme qui ne présente à l'œil qu'un amas de traits irréguliers et insignifians, tracée sur une surface plane ou courbe, et qui, vue d'un certain point ou présentée à un miroir cylindrique, offre une figure régulière et proportionnée. On arrive quelquefois à donner à ces figures une disposition telle, qu'une image se change en une autre lorsqu'elle est vue d'un point donné. Ainsi par exemple on cite un paysage qui, regardé d'une certaine façon, représentait deux personnages.

Les mathématiques fournissent les moyens d'exécuter ces figures remises en vogue dans ces derniers temps; nous citerons une méthode simple qui consiste à piquer avec une épingle les contours d'un dessin quelconque et ses principaux détails, puis à présenter ce dessin dans un lieu obscur à la flamme d'une bougie, et à recevoir sur le papier les rayons lumineux qui traverseront les trous. On obtiendra ainsi un dessin plus ou moins bizarre, mais qui paraîtra régulier si on le regarde du point où était placée la flamme de la bougie.

On peut considérer comme des anamorphoses ces morceaux de carton découpés sur lesquels on ne reconnaît aucune intention, et qui, présentés en avant d'une bougie, donnent une ombre représentant un portrait ou un dessin quelconque, les parties creuses donnant les clairs. F. R.

ANANAS. Linnée avait donné le nom de *bromelia ananas* à cette plante qui croît abondamment dans les contrées intertropicales du globe. Les botanistes modernes en font un genre distinct des vrais *bromelia*, et le désignent aujourd'hui sous le nom d'*ananassa sativa*. Elle appartient à la famille naturelle des broméliacées dont elle est le type, et à l'hexandrie monogynie de Linnée. L'ananas a une racine tubéreuse de laquelle sort une touffe de feuilles aiguës, roides, canaliculées, armées de dentelures ou de crochets sur leurs bords. Du centre de cette touffe s'élève une tige haute de 5 à 6 pouces, portant inférieurement des feuilles alternes, puis couverte un peu plus haut de fleurs violacées très nombreuses formant un épi dense surmonté d'une couronne de feuilles qui s'allongent après la floraison. Aux fleurs succèdent des fruits charnus qui se soudent entre eux et constituent un fruit agrégé ressemblant au cône d'un pin. Sa couleur est d'un beau jaune doré, et il est gros comme les deux poings.

Nous avons dit que l'ananas était une plante des climats équatoriaux; mais on ne sait pas positivement lequel des deux continens en a fait présent à l'autre. Les uns prétendent qu'il est originaire des Grandes-Indes, et que de là il a été introduit en Amérique; d'autres, au contraire, soutiennent qu'il est également indigène de l'Amérique-Méridionale. Quoi qu'il en soit de sa patrie originaire, ce végétal est abondamment cultivé non-seulement sous les tropiques, mais encore en Europe dans les serres chaudes des amateurs. L'introduction de l'ananas en Europe date du milieu du XVII^e^ siècle, et elle est due aux soins d'un Hollandais nommé Lecour, qui le premier en cultiva plusieurs pieds dans le jardin de Leyde. Les serres à ananas nécessitent une construction particulière et soignée, parce que la chaleur doit être constamment très élevée, sans quoi le fruit ne mûrit pas bien. On propage l'ananas, soit au moyen d'œillétons qui se forment à côté des pieds qui ont fleuri, soit avec les couronnes qui en surmontent les fruits mûrs, et que l'on a soin de conserver.

Au rapport de la plupart des voyageurs, le fruit de l'ananas est le meilleur et le plus savoureux de tous les fruits connus. Sa chair douce, fondante et parfumée, l'emporte par le goût sur celle de tous les fruits que nous cultivons en Europe. Cependant il faut convenir que ceux que nous obtenons en France à force de chaleur sont loin de justifier ces éloges, et qu'on les recherche plutôt à cause de leur rareté que pour leur supériorité réelle sur les fruits indigènes.

Parmi les nombreuses variétés de l'ananas que la culture a fait naître, nous citerons : l'ananas à feuilles panachées, l'ananas à fruit blanc, l'ananas à fruit jaune, l'ananas à fruit rouge, l'ananas sans épines, l'ananas à gros fruit violet, l'ananas à fruit noir et l'ananas de Montferrat.

Depuis quelques années on cultive dans les serres des jardins d'Angleterre et de France une nouvelle espèce d'ananas qui a été figurée très exactement dans le *Botanical Register* (n. 1081), sous le nom d'*ananassa bracteata*. Cette magnifique plante est surtout remarquable par la couleur cramoisie de ses bractées. G.

ANANIE ET SAPHIRE. Ces deux époux, dont il est fait mention dans les *Actes des apôtres* (V, 1-10), furent au nombre des premiers disciples des apôtres dont néanmoins ils ne tardèrent pas à encourir la réprobation par un acte de mauvaise foi qu'ils cherchèrent en vain à parer des dehors de la charité. Premiers hypocrites de l'église chrétienne, ils devinrent aussi les premières victimes du zèle apostolique de ses confesseurs, et à leurs noms se rattache un de ces événemens qu'on appelle miracles, pour indiquer que l'intelligence humaine réduite à ses seules ressources ne suffit pas à les expliquer, soit qu'ils appartiennent effectivement à un ordre de choses trop élevé pour que nous y puissions atteindre, soit seulement qu'ils ne nous aient pas été rapportés avec toutes les circonstances qui les ont accompagnés et qui nous aideraient à en trouver l'explication.

La communauté des biens s'établissait au sein de la famille, peu nombreuse encore, qui s'était ralliée autour de la croix du Christ. Environnés d'hommes privés de tout moyen de subsistance et qu'ils regardaient néanmoins comme des frères, les chrétiens mieux partagés de la fortune firent le sacrifice de leurs biens-fonds qu'ils vendirent pour *en mettre le prix aux pieds des apôtres*. Ananie était de ce nombre. Après s'en être concerté avec sa femme, il vendit son bien et en remit le produit à saint Pierre, sans lui avouer qu'il en retenait une partie pour son usage. Mais il ne put tromper la clairvoyance de l'apôtre qui lui reprocha hautement d'en avoir menti, non aux hommes, mais à Dieu, en donnant pour un sacrifice complet l'abandon d'une partie seulement de sa fortune, que pourtant rien ne l'aurait empêché de garder tout entière. Frappé des paroles sévères de l'apôtre, Ananie tombe aussitôt sans vie, et les jeunes gens de la communauté l'emportèrent pour lui donner la sépulture. Saphire, absente à la mort de son mari, est interrogée quelque temps après par Pierre : elle se rend coupable du même mensonge et subit le même sort. « Cela donna, dit saint Luc, une grande crainte à toute l'église et à tous ceux qui en entendirent parler. » J. H. S.

ANAPESTE, de ἀναπαίω, frapper à contre-temps, sorte de pied dans la poésie grecque ou latine, composé de deux brèves et d'une longue. Comme la cadence que marque ce pied est opposée à celle du dactyle, les Grecs l'appelaient ἀντιδάκτυλος (antidactyle). G-N.

ANAPHORE (répétition), mot grec composé de ἀνὰ, de rechef, et φέρω, je porte. C'est une figure de rhétorique qui consiste à recommencer de la même manière divers membres d'une période, en répétant plusieurs fois le même mot. Cette répétition est très propre à faire impression et surtout à fixer l'attention, qu'elle ramène à diverses reprises sur les mêmes idées ou sur les mêmes objets. G-N.

ANAPHRODISIE (du nom d'Aphrodite, Vénus, précédé de l'α privatif). L'anaphrodisie ou absence des désirs vénériens est moins une maladie qu'une infirmité pour laquelle on réclame souvent les secours de l'art, moins puissans d'ailleurs que les ressources de l'hygiène.

Souvent en effet elle est le résultat de l'abus des facultés génératrices, et dans ce cas tout le secret de la guérison est dans l'abstinence. Il est bien moins commun de voir les organes génitaux, par suite d'une inaction absolue, tomber dans une inertie plus ou moins complète. Cela s'est cependant observé chez des personnes qui, plongées dans l'étude et la méditation, ne vivaient en quelque sorte que par la tête. Les progrès de l'âge et l'affaiblissement qui en est la conséquence inévitable amènent d'ordinaire l'anaphrodisie, qui peut exister également par suite de vices de conformation.

Cette affection d'ailleurs est plus commune chez l'homme que chez la femme. Elle peut être plus ou moins rapide dans son invasion et dans sa marche, et guérit quelquefois spontanément, surtout celle de la première et de la seconde es-

pèce. Quant aux autres, elles sont incurables, et la prudence même défend d'employer pour la combattre les moyens violens que le charlatanisme, d'accord avec le libertinage, conseille trop souvent pour réveiller des organes condamnés par la nature ou par la vieillesse à un éternel repos. *Voy.* APHRODISIAQUES.

L'anaphrodisie doit être distinguée de l'impuissance et de la stérilité (*voy.* ces mots). F. R.

ANARCHIE (de ἀρχή, gouvernement, avec l'α privatif), absence d'un gouvernement reconnu, confusion de pouvoirs, désorganisation de la société.

Abandonné à lui-même, isolé, obéissant à la seule nature, l'homme ne reconnaît d'autre limite à sa volonté que celle de ses forces, et n'a pas plus de devoirs qu'il ne reconnaît de droits à autrui. Mais le conflit trop fréquent des volontés d'individus nombreux et abandonnés à eux-mêmes, a fait sentir à l'égoïsme que pour conserver l'exercice d'une liberté raisonnable il fallait se retrancher une partie de ce qu'il nommait ses droits, et subir une règle basée sur les droits égaux de chacun. De là les sociétés et les législations. Ces dernières sont inutiles alors que l'homme reste isolé, sans contact avec ses semblables ; elles ne sont pas indispensables là où une population rare vit disséminée dans les steppes ou au milieu des forêts ; mais elles deviennent d'une nécessité absolue lorsque, la culture des terres étant avancée, la population s'agglomère, et qu'il s'établit entre plusieurs un contact perpétuel, un froissement de volontés opposées. Toute agrégation d'hommes a besoin de lois, d'organisation, de pouvoirs : c'est à cette condition seulement qu'une société existe. Le lien qui en unit les membres, qui règle leur marche, qui tempère leurs passions, s'appelle gouvernement : que son autorité cesse, et l'individu reparaît avec tout son égoïsme, plaçant sa volonté personnelle au-dessus de celle de la communauté. C'est alors une absence de gouvernement, une *anarchie*, une dissolution des élémens réunis en faisceau, les volontés de tous remises en conflit entre elles.

Rien n'est plus déplorable que l'état d'anarchie dans une société avancée en culture, où la civilisation, le luxe, l'industrie ont multiplié les besoins et divisé les moyens : la tyrannie elle-même, ce cruel fléau de l'humanité, y est préférable ; car celle-ci fait peser la dure volonté d'un seul sur tous les individus qu'elle n'atteint pas pourtant également, tandis que celle-là met aux prises entre elles des classes entières, les nobles avec le tiers-état, les pauvres avec les riches, les bons avec les méchans, les brigands avec les paisibles populations. Voyez Rome au siècle qui précédait la naissance de Jésus-Christ : le pouvoir échappé au patriciat n'a plus de force même entre les mains de la démocratie ; les prolétaires dominent, les esclaves secouent le joug honteux qui pesait sur eux, les lois sont méconnues, toute sûreté disparaît, le sang coule sur les places publiques, les fortunes particulières ne sont plus respectées, et le pouvoir tombe tour à tour dans la main d'un farouche démocrate, d'un aristocrate sanguinaire, d'un ambitieux dont le génie ne sait point s'accommoder du second rang, d'un guerrier avide de pouvoir auquel ses richesses tiennent lieu de talent, et d'un de ces enfans gâtés de la fortune qui se croient de grands hommes parce qu'ils ont eu beaucoup de bonheur. Puis vient cet autre triumvirat où la violence, la ruse et la simplicité ont chacune son représentant. Et tous ces pouvoirs, qu'est-ce qui les cimente ? le sang, et toujours le sang, la proscription, les confiscations, les délations, toutes sortes d'horreurs. Marquée dans ses commencemens du meurtre des nobles fils de Cornélie, démagogues par passion du bien public, l'anarchie du dernier siècle de la république romaine immole aussi la gloire des lettres de son temps, Cicéron, plus honnête homme qu'homme public, et enfonce le poignard d'un fils dans le cœur généreux de César. Voyez la Pologne, prétendue république, qui n'est grande et heureuse que dans le temps où les Piastes, les Jagellons, Étienne Bathori, y font régner les lois et respecter la couronne, et qui est descendue depuis du rang d'un état régulier et sagement régi à celui d'un camp livré à l'indiscipline de ses soldats : vous y voyez

l'autorité légale des rois flétrie et vilipendée; les *kolos* électoraux vendus aux plus offrans; les croyances religieuses acharnées l'une contre l'autre; les émeutes devenues un moyen de gouvernement sous le nom de *confédérations;* le *veto* individuel d'un mécontent ou d'un mercenaire annulant les plus sages résolutions; et, à la suite de tout cela, des provinces successivement démembrées, le commerce tombant en paralysie, l'industrie condamnée à une éternelle enfance, le peuple enchaîné à la glèbe, et, comme dénouement, la guerre civile prenant la place des émeutes partielles, les rois étrangers déchirant en lambeaux cette triste république dont ils avaient autrefois marchandé le trône royal, et enfin le sceptre de fer d'un ennemi livrant le peuple des Sobieski, des Casimir, et des Boleslaf à une oppression qui ne lui laissait d'autre choix que de mourir ou de la renverser. Et dans notre patrie même, quels maux l'anarchie n'a-t-elle pas préparés à toutes les classes de la population? rappellerai-je cette Ligue qui divisait et la ville et la cour, qui élevait un ambitieux vassal au niveau de son roi, qui livrait le beau pays de France aux hallebardes des Espagnols, et qui mit en branle la cloche fatale de la Saint-Barthélemy? Parlerai-je de la Fronde, où l'intrigue fit et défit les ministres, où la capitale se changea en un champ de bataille pour des partis tous également insoucieux du bien public, et où la Journée des Barricades préluda sans gloire à des barricades grosses d'avenir? Vient ensuite la révolution de 1789; ce 14 juillet où la masse ameutée démolit sous les yeux du prince un château qui offusque sa vue, et déchire de ses mains un infortuné que la loi seule devait atteindre; ce dix octobre où *le peuple a conquis son roi* en lui montrant sur des piques les têtes de ses défenseurs; ces massacres de septembre, où pendant cinq jours la populace échauffée par des cannibales égorge, jusque dans le palais de la représentation nationale, des citoyens sans défense, des hommes dont on croit légitimer l'assassinat en les flétrissant du nom d'aristocrates; enfin toutes ces journées de sinistre mémoire qui ont vu couler confondus, le sang du monarque, celui des plus abjects scélérats et celui des plus nobles fils de la patrie; où, sous le prétexte de la liberté, les masses étaient asservies à une assemblée qui se gorgeait de sang, ou à des bourreaux-despotes qui maîtrisaient cette assemblée. Long-temps les Français gémirent sous cette affreuse anarchie; mais quand les victoires du dehors eurent retrempé leur courage, ils trouvèrent la force d'y mettre un terme, et sacrifièrent même une liberté si chèrement acquise au besoin d'ordre et de paix intérieure qui les dévorait. Ainsi, comme tous les maux, celui-ci porte aussi son remède avec lui, en faisant mieux apprécier le bonheur de vivre sous de sages lois, de leur obéir, et de soumettre, sans distinction de classe, la volonté individuelle à ce niveau commun.

On a pu voir, par les exemples que nous avons cités, que l'anarchie n'appartient en particulier à aucune forme de gouvernement : monarchies, républiques, toutes les sociétés y sont exposées, lorsque les mœurs se corrompent, que les passions l'emportent, et que la liberté n'est plus qu'un mot dont on a dénaturé ou oublié le sens. Les gouvernemens despotiques toutefois en offrent les plus fréquens exemples, et certains états, comme l'empire othoman, les régences barbaresques, se trouvent habituellement dans l'anarchie. Elle n'a régné que momentanément à Sparte, où s'étaient établis des principes rigoureux, où les mœurs étaient simples; elle désolait fréquemment au contraire les mobiles Athéniens dont le commerce avait multiplié les besoins, dont le luxe avait énervé le caractère. L'Italie la connut pendant de longues années; elle désolait l'Allemagne à l'avénement de Rodolphe de Habsbourg; en Angleterre elle mena Charles I^{er} à l'échafaud; en France, elle leva sa tête hideuse comme Jacquerie, comme Ligue, comme Fronde, et elle produisit en Russie les Faux-Démétrius. En Suisse, jusqu'à ces derniers temps, dans les Etats-Unis, partout où l'antique simplicité des mœurs fut la sauvegarde des lois, elle est restée inconnue. Cette simplicité, le temps l'efface partout; mais la raison, mais les

sentimens moraux en tiendront lieu; et les peuples comprendront que la liberté et l'anarchie sont deux choses qui s'excluent, et que la première n'est pas plus fortement menacée par les envahissemens du pouvoir que par l'esprit d'insubordination dans les masses. J. H. S.

ANASARQUE, amas de sérosité dans le tissu cellulaire sous-cutané. Elle ne s'étend pas toujours sur toute la surface du corps; elle peut se borner aux membres inférieurs ou à toute autre partie; elle prend alors différens noms (*voy.* OEdème, Hydrocèle externe).

La tuméfaction qui accompagne cette hydropisie (*voy.*) présente des caractères particuliers auxquels il est difficile de se méprendre; elle est assez égale partout; le doigt appuyé dans un point laisse sa trace en se retirant après avoir fait percevoir une sensation marquée d'empâtement. La peau est tantôt froide, décolorée et râpeuse, tantôt elle est chaude et tendue; les points où moins de tissu cellulaire la sépare des parties sous-jacentes prennent l'aspect d'étranglement, car là seulement il n'y a point de liquide infiltré.

Tantôt la tuméfaction commence par les malléoles, tantôt c'est au scrotum qu'on la voit d'abord apparaître.

Les causes de l'anasarque sont toutes celles qui agissent sur la peau ou sur les autres organes en les irritant, et tous les obstacles à la circulation. Aussi n'est-il pas rare de voir l'anasarque succéder à certains érysipèles, à des rougeoles et à des scarlatines. Les maladies du cœur, les anciennes inflammations des poumons, celles du tube digestif qui reconnaissent pour causes surtout la mauvaise nourriture, la suppression de quelque écoulement ou d'une éruption cutanée, le refroidissement subit, peuvent amener plus ou moins promptement l'anasarque. C'est presque toujours par une évacuation copieuse et spontanée d'urine que se termine cette infiltration. Quant au traitement, il diffère peu de celui des hydropisies en général (*voy.* Hydropisie). W.

ANASTASE, c'est le nom de deux empereurs romains et de quatre papes auxquels il faut ajouter un cinquième, antipape, qu'on opposa à Benoit III en 855.

Les deux empereurs régnèrent à Constantinople, le premier de 491 à 515, et le second de 713 à 716; mais les événemens auxquels ils ont pris part n'offrent qu'un faible intérêt.

Il en est de même des papes de ce nom : peu de mots suffiront sur leur compte.

Anastase I^er^ (*saint*), pape, Romain de naissance, fut ordonné le 5 décembre 398. Il s'opposa vigoureusement aux erreurs d'Origène, et condamna la traduction du livre des *principes* (περὶ ἀρχῶν) de ce docteur, par Rufin, comme tendant à affaiblir la foi fondée sur la tradition des apôtres et des pères. Saint Jérôme le loue beaucoup de sa belle conduite dans cette circonstance, et l'appelle un homme d'une vie sainte, d'une riche pauvreté et d'une sollicitude apostolique (*Epist. ad Demetriadem de serv. Virg.*). Quant à Rufin, le pontife ne le condamna pas, et il laissa à Dieu le soin de juger l'intention qu'il avait eue en entreprenant sa traduction. Saint Jérôme ne dut pas être content de cette partie du jugemeut du saint-siége, puisqu'il n'en parle pas. Anastase mourut le 14 décembre 401 selon le Père Pagi, les Bollandistes et Muratori, après avoir siégé trois ans et dix jours.

Anastase II, 49^e^ pape, fut aussi Romain de naissance, et arriva au pontificat en 496. Son règne n'offre rien de remarquable, non plus que celui du suivant.

Anastase III, Romain, 120^e^ pape, succéda à Sergius III en 911.

Anastase IV, Romain, 165^e^ pape, succéda à Eugène III le 9 juillet 1153; il se nommait Conrad, et avait été chanoine régulier. Honorius II son parent l'avait fait évêque de Sabine et cardinal. Il favorisa l'ordre religieux-militaire de Saint-Jean-de-Jérusalem dont la naissance datait de quelques années. La haute sagesse dont il avait fait preuve dans le gouvernement de Rome sous le pontificat d'Innocent II ne l'abandonna pas, depuis sa promotion, à l'égard de l'empereur Frédéric. Il donna des marques de charité pendant la famine presque universelle qui dura autant que son

pontificat. Il mourut le 2 décembre 1154. On trouve neuf lettres de ce pontife dans le tome IX de la *Collection des conciles* de Labbe.

ANASTASE Sinaïte, du nom de la montagne sur laquelle il passa une grande partie de sa vie. Il sortit souvent de sa retraite pour combattre les différentes branches d'Eutychiens qui troublaient l'Égypte et la Syrie. On ignore l'époque de sa mort, mais on sait qu'il vivait encore en 678. On honore sa mémoire le 21 avril. Nous avons de lui différens ouvrages ascétiques. J. L.

ANASTOMOSE (racine, στόμα, bouche). On nomme ainsi la communication entre deux vaisseaux. Les veines, les artères et les vaisseaux lymphatiques en offrent des exemples dans toutes les parties du corps, où les anastomoses sont d'autant plus fréquentes que les branches vasculaires sont plus petites. Les anastomoses peuvent avoir lieu par des branches très longues comme aux membres; le plus souvent ces communications ont lieu entre des ramifications très peu volumineuses; le tronc qui résulte de cette jonction est plus volumineux que chacun de ceux qui ont contribué à le former.

Dans la supposition que le système nerveux consistait en des canaux remplis d'une pulpe molle ou d'un gaz subtil, on a nommé *anastomoses* les communications de ces branches entre elles.

Les anastomoses, dans les vaisseaux artériels, veineux et lymphatiques, sont un moyen employé par la nature pour favoriser la circulation. On voit en effet, lorsqu'un obstacle quelconque interrompt le cours du sang dans une artère principale, les branches anastomotiques fournir passage au liquide et conserver la vie dans un membre qui sans cela serait frappé de gangrène (*voy.* ANÉVRISME, LIGATURE). La connaissance des anastomoses est indispensable au chirurgien pour savoir à quelle hauteur il peut lier une artère avec espérance de succès. W.

ANATHÈME, du grec ἀνάθημα, offrande, et primitivement chose placée en haut. Comme on suspendait à la voûte ou aux murs des temples les offrandes à la Divinité, ou qu'on les exposait sur des tables à la vue du public, tous les auteurs profanes les ont désignées sous le nom d'*anathèmes*.

Par catachrèse le mot *anathème* signifie *chose exécrée* ou *exécrable, dévouée à la destruction* ou *à la haine publique, hostie expiatoire.* C'est encore une suite de la première signification, parce que dans l'antiquité il était d'usage d'exposer des objets odieux, comme la tête d'un coupable ou d'un ennemi, ses armes, ses dépouilles; ou parce que la superstition populaire immolait quelquefois aux dieux infernaux des victimes humaines pour détourner des calamités et des fléaux sous lesquels gémissait une ville ou dont elle était menacée.

Dans le langage biblique, être voué à l'anathème, חרם, c'est être voué à l'extermination, à la destruction. Ainsi Moïse, dans le livre de l'Exode, chap. XXII, vers. 19, selon l'hébreu, voue à l'anathème, c'est-à-dire, à la mort les adorateurs des faux dieux; et dans le Deutéronome il défend *sous peine d'anathème* de s'emparer des idoles des nations pour les emporter chez soi. Les Israélites assemblés à Maspha vouent à l'anathème quiconque ne prendra pas les armes contre les Benjamites pour venger l'outrage dont ils s'étaient rendus coupables envers la femme d'un lévite à Gabaa (Juges, chap. XX). De même Saül prononce l'*anathème* contre tout homme qui, dans la poursuite des Philistins, mangera quelque chose avant le coucher du soleil (1er livre des Rois, chap. XIV, vers. 24).

Lorsque saint Paul dit (Épître aux Romains, chap. IX, vers. 3): « Je désirerais moi-même d'être *anathème* de la part de Jésus-Christ pour mes frères, qui sont mes parens selon la chair; » peut-être consentait-il à être réprouvé pourvu que ses co-religionnaires fussent sauvés; peut-être aussi ne désirait-il que d'être *mis à part* pour devenir l'instrument du salut de ses frères, que d'être consacré à la prédication de l'Évangile.

Dans le langage ecclésiastique, *anathème* est le retranchement de la communion de l'église. Celui qui encourt l'*anathème* de la part de l'autorité spirituelle

est regardé comme hors de la voie du salut et en état de damnation; il est excommunié, séparé des fidèles.

Si l'église frappe d'*anathème* les hérétiques et les pécheurs scandaleux, elle semble, par extension, fulminer aussi l'anathème contre l'hérésie et le scandale. De là ces canons si fréquens dans les derniers conciles : *Quiconque dira..... qu'il soit anathème.* J. L.

ANATOCISME, *voy.* Intérêts et Usure.

ANATOLE, évêque de Laodicée, était né à Alexandrie en Égypte de parens chrétiens, vers l'an 230 de notre ère. Dans sa jeunesse, suivant l'exemple de quelques docteurs chrétiens de sa ville natale, il s'était voué à peu près au même degré aux études profanes qu'aux études religieuses. La ville d'Alexandrie, qu'à cette époque on pouvait considérer comme une grande école, était partagée, comme elle le fut presque toujours, entre Platon et le plus grand de ses disciples, Aristote. Quelques-uns, Ammonius Saccas surtout, avaient essayé de concilier ensemble deux systèmes qui partent de principes contraires et présentent des résultats opposés. Plotin, plus sage, s'était prononcé pour les doctrines de Platon. Anatole, qu'on ne peut vouloir égaler ni à l'un ni à l'autre de ces deux professeurs, mais qui n'est pas sans mérite, s'attacha aux vues d'Aristote. Il se distingua par ce choix d'un autre Anatole, platonicien, qui fut le maître de Jamblique. A la demande de ses amis, il exposa le système d'Aristote et le professa pendant quelques années. Cependant les chrétiens l'ayant député l'an 270 au synode d'Antioche, où il y avait à résoudre une question de culte au moyen de quelques calculs, Anatole, qui était aussi mathématicien, y parla avec des sentimens si religieux qu'on le sacra évêque de Laodicée. A partir de cette époque il paraît s'être attaché à l'interprétation des saintes écritures; il appliqua surtout ses connaissances en mathématiques au calcul de l'époque pascale, et nous avons encore de lui un ouvrage qui atteste que, dans cette question qui divisa quelque temps l'église grecque et l'église latine, il se prononça pour l'opinion des Latins, c'est-à-dire pour la célébration de la fête de Pâques au jour de dimanche.

On trouve des renseignemens sur Anatole, qu'on doit distinguer de plusieurs jurisconsultes et d'un patriarche de Constantinople du même nom, dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, l. VII, ch. 32; dans le livre de saint Jérôme, *De Scriptoribus illustribus*. On a recueilli et publié des fragmens d'Anatole dans le 2^e^ v. de la *Bibliotheca græca* de Fabricius, et dans l'ouvrage de Bucherius, *Doctrina temporum.* M-R.

ANATOMIE (du grec ἀνατομή, dissection). C'est une partie de l'histoire naturelle qui a pour objet la connaissance de la structure et de l'organisation des corps vivans. Elle les étudie soit dans leur ensemble, soit dans leurs parties les plus délicates, qu'elle isole et qu'elle rend plus apparentes par la dissection (*voy.* ce mot). Suivant les divers objets qu'elle envisage, l'anatomie se divise en deux grandes classes, celle des végétaux (*phytotomie*) et celle des animaux (*zootomie*). Cette dernière se subdivise elle-même en anatomie humaine qui s'occupe exclusivement de l'homme, et en anatomie des animaux, tant sauvages que domestiques.

Quand l'anatomie se livre à l'étude des organes dans l'état de santé, c'est l'*anatomie physiologique*; lorsqu'elle cherche à découvrir les changemens de forme et de texture que les maladies y ont suscitées, c'est l'*anatomie pathologique*; enfin elle prend le nom d'*anatomie comparée* lorsqu'elle étudie comparativement les mêmes organes dans les divers degrés de l'échelle animale et même des êtres organisés.

Considérée par rapport à l'homme, l'anatomie est *descriptive*, lorsqu'elle s'occupe de toutes les qualités des organes qu'on peut observer sans les diviser; tels sont leurs formes, leurs rapports, etc. Elle prend le nom d'anatomie *générale* ou *de texture* lorsqu'elle étudie la texture proprement dite, ou les élémens organiques des parties du corps.

Les divisions de l'anatomie sont commandées par la nature des choses: ainsi on commence ordinairement par l'étude

des os (*voy.* Ostéologie) qui forment en quelque sorte la charpente du corps (*voy.* Squélette); puis on passe à celle des ligamens qui les unissent entre eux (*voy.* Syndesmologie); des muscles (*voy.* Myologie) qui les mettent en mouvement. Après cela on examine les vaisseaux artériels, veineux et lymphatiques (*voy.* Angiologie), qui distribuent le sang dans toutes les parties, et qui y exercent les fonctions absorbantes; les nerfs (*voy.* Névrologie) qui y répandent la faculté de sentir et de se mouvoir; enfin les divers organes et viscères (*voy.* Splanchnologie), qui remplissent des fonctions importantes à la conservation de l'individu et à la reproduction de l'espèce : telle est la *méthode* ancienne. De nos jours on a coutume d'étudier l'anatomie d'une manière à la fois plus intéressante et plus fructueuse en rassemblant des objets qui n'eussent jamais dû être séparés à raison de l'identité de leurs fonctions, par exemple le cœur et le système vasculaire sanguin, le cerveau et le système nerveux, etc.; en un mot, en examinant en même temps l'*appareil* (*voy.* ce mot) propre à chaque fonction. C'est ce qui constitue l'anatomie véritablement utile, en ce qu'elle s'occupe des rapports, *quels qu'ils soient*, des parties vivantes; et son étude est plus facile et plus attrayante, en ce qu'en même temps qu'elle fait connaître les corps vivans, elle indique les usages auxquels sont destinées leurs différentes parties. Il est évident que l'anatomie est la base de la physiologie (*voy.*), puisqu'il est impossible de bien connaître le jeu et les usages d'une machine sans avoir d'abord étudié les différentes pièces qui la composent, leur agencement, leur construction et la matière même dont elles sont formées.

La connaissance très exacte de la forme, de la situation respective des organes, de leurs communications vasculaires et nerveuses, est indispensable au chirurgien pour qu'il puisse avec certitude appliquer les secours de son art. Comment en effet arrêterait-il une hémorrhagie (*voy.*) par suite de la blessure d'une artère? comment réduirait-il une hernie (*voy.*), une fracture, une luxation, s'il ne savait parfaitement la position, la forme et la connexion des parties? Comment pourrait-il, si ces détails ne lui étaient pas extrêmement familiers, porter avec certitude l'instrument tranchant au sein des parties vivantes, ménager des vaisseaux, des nerfs entre lesquels le fer doit passer sans les atteindre, sous peine des plus graves accidens? C'est cette connaissance des localités qu'on a nommée *anatomie chirurgicale;* elle doit être si parfaite que, suivant une heureuse expression, le corps soit de verre pour le chirurgien, et qu'étant donné un instrument acéré qui traverse dans une direction déterminée tel ou tel point de l'économie, il puisse indiquer les parties qui seront intéressées. L'étude détaillée de l'anatomie n'est pas moins nécessaire au médecin, et le préjugé qui existait sur ce point est depuis long-temps abandonné; les maladies qu'il doit traiter ne sont pas moins importantes, les agens qu'il manie ne sont pas moins énergiques; c'est l'anatomie bien étudiée qui place la médecine au rang des sciences positives, quoique le vulgaire s'obstine à répéter qu'elle est conjecturale.

Mais ce n'est pas seulement au médecin et au chirurgien que l'anatomie est nécessaire; outre qu'elle est d'une grande importance pour le vétérinaire, elle fournit au naturaliste la base la plus solide de ses classifications. L'anatomie comparée offre aux uns et aux autres de précieuses ressources, et c'est aux secours qu'elle a prêtés que sont dus en grande partie les progrès récens des sciences naturelles considérées dans leur ensemble. Elle est indispensable au peintre et au statuaire qui veulent reproduire les œuvres de la nature. Enfin elle est utile à l'homme du monde qui veut acquérir des connaissances sur le jeu de ses organes et sur la manière d'en régler l'exercice.

C'est seulement depuis un demi-siècle que l'anatomie a pris un essor rapide pour arriver au point de perfection où nous la voyons aujourd'hui. Elle fut peu cultivée dans l'antiquité, parce que les opinions religieuses s'opposaient à ce qu'on pût disséquer des cadavres humains. Chez les Égyptiens telle était l'horreur qu'inspiraient les dissections qu'on

poursuivait à coups de pierres les personnes qui dans les embaumemens (*v.* ce mot) étaient chargées d'ouvrir les cavités du corps pour y introduire les parfums. Le respect qu'on portait aux dépouilles des morts fut aussi, chez les Grecs, un obstacle à l'étude de l'anatomie, et même du temps d'Hippocrate on ne connaissait guère la structure du corps humain que par analogie et d'après quelques dissections d'animaux. C'étaient principalement des singes qui servaient à cet usage. Cependant sous le règne des Ptolémées (300 ans avant J.-C.), Alexandrie étant devenue le centre des sciences et des lumières, Érasistrate et Hérophile s'y livrèrent à l'étude de l'anatomie et firent plusieurs découvertes importantes. Les corps de plusieurs criminels leur furent livrés pour leurs travaux; on dit même, mais sans preuves suffisantes, qu'Hérophile disséqua des hommes vivans. Quatre cents ans plus tard parut Galien qui rassembla en un corps les connaissances anatomiques acquises jusqu'à lui, et dont les ouvrages, commentés par ses successeurs et principalement par les Arabes, furent long-temps la règle des écoles, en dépit de l'observation et du raisonnement condamnés et persécutés par la routine.

Au XIV^e^ siècle, quelques hommes peu satisfaits de ce que leur enseignaient les livres des anciens, imaginèrent d'observer et de décrire eux-mêmes. La crainte superstitieuse des dissections commençait alors à faire place à un esprit plus philosophique. Mundini de Luzzi, professeur à Bologne, fut le premier qui, en 1315, ouvrit et disséqua publiquement deux cadavres humains. Il publia bientôt après une description anatomique du corps de l'homme, description qui, tout inexacte qu'elle était, demeura long-temps le seul guide des anatomistes. Depuis cette époque, les dissections se multipliant, les découvertes anatomiques se succédèrent avec rapidité. Cependant l'autorité de Galien se soutenait encore; on ne disséquait que pour expliquer ses écrits, et malheur à celui qui aurait vu autrement que le célèbre médecin de Pergame; mais il était réservé à Vésale de ramener les anatomistes à l'observation de la nature et de devenir le chef de cette célèbre école d'Italie qui a tant fait pour la science anatomique. Quelque temps après, Montagnana, professeur d'université, se vantait d'avoir ouvert quatorze cadavres; le moindre élève de nos jours en a disséqué davantage. Le seizième siècle vit apparaître un grand nombre d'anatomistes célèbres, mais le dix-septième vit naître Harvey qui découvrit la circulation du sang. Alors les découvertes se pressèrent de toutes parts, et depuis vinrent s'inscrire dans l'histoire une foule de noms devenus classiques parce qu'ils s'attachèrent à quelques parties du corps humain; tels furent ceux de Malpighi, de Stenon de Glisson, d'Albinus, etc.

L'époque suivante est presque entièrement remplie par Haller et par son école; mais en aucun temps l'anatomie ne fut étudiée dans tous ses détails et dans toutes ses applications comme dans le siècle ou nous vivons et par l'école dont Bichat (*voy.*) fut le chef. L'anatomie humaine, l'anatomie des animaux, l'anatomie comparée, l'anatomie chirurgicale, l'anatomie pathologique ont été cultivées avec un égal succès et ont contribué, chacune pour sa part, aux progrès des sciences auxquelles elles se rattachent. L'anatomie comparée forme, depuis Buffon et Daubenton, une branche essentielle de l'histoire naturelle générale. Elle fut portée à un haut degré de développement et de clarté par Cuvier (*voy.*), dont les travaux, connus de l'Europe entière, marquent une ère nouvelle pour cette science, comme ceux de Bichat dans l'anatomie physiologique. Parmi les émules et les successeurs de Cuvier nous nommerons MM. Blumenbach, Loder, Geoffroy-Saint-Hilaire, Duméril et de Blainville.

Les noms de Horne, Cooper, Dupuytren, Rudolphi, Carus, Moreschi, Fattori, Panizza, etc., rappellent la part que l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne ont prise aux progrès de l'anatomie en général qui continuent avec rapidité. Cette science vient dans l'Orient d'obtenir un succès bien remarquable par la fondation de l'école de médecine d'Abouzabel, sous les auspices du pacha d'Égypte, et par les soins du D^r^ Clot-

Bey, français. Le préjugé qui s'oppose aux dissections était encore après des siècles en vigueur dans ces pays où le mahométisme l'avait religieusement conservé. Il faut dire que les chefs du culte ont prêté à cette entreprise l'appui le plus libéral.

ANATOMIE ARTIFICIELLE. Longtemps les préjugés s'opposèrent à ce qu'on étudiât l'anatomie humaine sur le cadavre. De rares dissections, des dessins plus ou moins fidèles étaient les seuls moyens qu'on possédât pour acquérir la connaissance du corps humain. Alors les médecins seuls se livraient à cette étude, dans laquelle même les progrès étaient bornés. A mesure que les sciences physiques devinrent l'objet d'une attention plus générale, l'anatomie fut plus cultivée; et non-seulement par ceux qu'elle intéressait directement, mais encore par des personnes auxquelles cette science semblerait au premier abord devoir rester étrangère. Alors, tant pour suppléer à l'insuffisance des sujets, que pour éloigner le dégoût inséparable des dissections, on eut recours à des représentations artificielles. Des tableaux, des planches gravées ne donnant qu'une idée incomplète de la forme, de la situation, des rapports, on eut recours à la sculpture dont les produits plus fidèles que les dessins laissaient encore à desirer. Vint ensuite le moulage en cire qui semblait ne pouvoir être surpassé, tant était parfaite la ressemblance; l'imitation était aussi exacte que possible, puisqu'on moulait d'après nature, et l'artifice des couleurs venait compléter l'illusion. Les cabinets de l'École de médecine et du Jardin des Plantes, à Paris, celui de Florence, de Vienne, attestent la perfection qu'on avait atteinte.

Cependant les pièces en cire présentent le grave inconvénient d'un prix très considérable; elles s'altèrent facilement; d'ailleurs elles ont besoin d'être très considérables puisque chacune d'elles ne présente qu'une couche toujours limitée de parties.

C'est en France qu'on est parvenu à vaincre toutes les difficultés et à faire un cadavre artificiel sur lequel on pût faire une démonstration parfaite. L'inventeur, M. Auzoux, à force de patience et de travail, est parvenu à mouler d'après nature toutes les parties du corps humain et à les assembler de telle sorte qu'elles puissent être tour à tour séparées et réunies. A la justesse des proportions et à l'exactitude des rapports il a joint la minutie des détails les plus délicats. Lorsqu'on voit le mannequin de M. Auzoux, on croit avoir sous les yeux un cadavre, et l'on assiste à une véritable dissection. La peau est enlevée: muscles, nerfs, vaisseaux sanguins et lymphatiques, tout apparaît à la place qui lui appartient. Après avoir examiné la couche superficielle, vous l'enlevez à son tour, et vous pouvez étudier à loisir les couches profondes; vous dépouillez successivement les os des parties qui les recouvrent, et vous arrivez à n'avoir plus qu'un squelette. Parvenu aux cavités du crâne, de la poitrine et du ventre, vous y rencontrez le cerveau, le cœur et les poumons, le foie, l'estomac, les reins, la vessie; vous pouvez prendre à part chaque organe, le démonter, en observer l'intérieur, en comprendre le mécanisme. L'œil, cette partie si délicate, s'ouvre comme les autres; on peut y voir l'iris, la pupille, le cristallin, la résine, etc.

Ce n'est pas tout: après avoir séparé toutes ces parties et appris à les connaître individuellement, on peut les rassembler de nouveau et en recomposer un tout. Cette analyse et cette synthèse s'opèrent et se renouvellent à volonté, jusqu'à ce qu'on ait une idée parfaite de l'ensemble et des détails. La solidité de ces pièces permet de les manier sans danger, et d'ailleurs il est facile de réparer et même de remplacer celles qui viennent à se détériorer, parce que tout est coulé dans des moules uniformes.

Au moyen de cet ingénieux appareil, dont le prix (3,000 fr.) est modique en comparaison des frais et des difficultés sans nombre qu'il a fallu supporter pour l'amener au degré de perfection qu'il présente aujourd'hui, des jeunes gens ont pu apprendre l'anatomie en six semaines mieux qu'on ne le fait en six mois de dissections. En effet, une foule de détails d'anatomie exigent des préparations extrêmement longues et diffi-

ciles, et il est tel d'entre eux que beaucoup de personnes n'ont jamais pu étudier que sur des planches gravées ou sur des pièces artificielles. Le mannequin de M. Auzoux est d'un immense secours pour le chirurgien qui, à la veille de pratiquer une opération délicate, veut se remettre en mémoire la situation, la forme et les rapports exacts des parties sur lesquelles il doit porter le fer. Enfin il est d'un avantage incontestable pour les peintres, les sculpteurs et pour les gens du monde qui veulent prendre une idée de la structure du corps humain et du jeu des divers organes qui le composent.

On peut espérer que cette invention, en éloignant le dégoût attaché à l'étude de l'anatomie sur le cadavre, contribuera puissamment à populariser le goût de cette belle science. M. Auzoux a d'ailleurs voulu compléter son ouvrage; il a exécuté en grand les parties que leur délicatesse semblait devoir soustraire à l'investigation (l'œil et l'oreille interne). Il prépare une série de pièces représentant les divers états du fœtus aux diverses époques de la grossesse; enfin il n'a rien négligé pour présenter un cours d'anatomie qui ne laisse rien à désirer. F. R.

ANAXAGORE, philosophe grec de l'école ionienne, naquit à Clazomène la première année de la 70^{e} olymp., 500 ans avant J.-C. Sa famille était illustre, et son père Hégésibule ou Eubule lui laissa de grandes richesses; mais il en abandonna la propriété ou tout au moins l'administration à ses parens pour se livrer à l'étude de la nature qu'il considérait comme la véritable destination de l'homme. Malgré quelques difficultés, on ne peut guère douter qu'il n'ait entendu les leçons d'Anaximène (*voy.*), et des autorités graves indiquent aussi qu'il eut pour maître son compatriote Hermotime, à qui Aristote fait remonter la doctrine d'une intelligence ordonnatrice de l'univers. On lit dans Diogène Laërce qu'il vint se fixer à Athènes à l'âge de vingt ans, l'année même où cette ville fut prise par les Perses; mais tout semble indiquer qu'on doit reporter cet événement 19 ans plus tard, vers l'année 461. Athènes était alors la ville la plus célèbre et la plus florissante de la Grèce, et le voyage de Parménide et de Zénon prouve que les philosophes commençaient à la visiter. Anaxagore l'habita pendant 30 années; il y enseigna la philosophie avec un grand éclat, et compta parmi ses disciples Archélaüs, Euripide, Périclès, et peut-être Socrate. Bien qu'Anaxagore ne se mêlât pas des affaires publiques, les principes qu'il inspirait à la jeunesse et l'amitié de Périclès en faisaient un personnage important. Dans un moment où l'autorité de Périclès était chancelante, la faction opposée à ce grand homme intenta contre Anaxagore une accusation d'impiété; les témoignages varient et sur les points de doctrine qu'on lui reprochait, et sur le nom de l'accusateur, et sur le jugement, et sur la peine prononcée. Ce qu'il y a de certain, c'est que, par le secours de Périclès, Anaxagore, avant ou après le jugement, put quitter Athènes (431 avant J.-C.). Le philosophe se retira à Lampsaque où il continua d'enseigner, et où il mourut trois ans après, l'an 428 avant J.-C., âgé de 72 ans. Elien rapporte que les habitans de la ville lui élevèrent deux autels dédiés à la Vérité et à l'Intelligence. Platon et Aristote s'accordent à dire qu'il avait écrit un livre sur la philosophie naturelle, et Plutarque lui en attribue un autre sur la quadrature du cercle. — Anaxagore était d'un caractère élevé, d'un désintéressement et d'une tempérance remarquables, et d'une telle gravité de mœurs qu'on rapporte qu'on ne l'avait jamais vu rire. Il aimait beaucoup Homère, et passe pour le premier qui ait considéré les ouvrages de ce poète comme des allégories morales. Nous exposerons à l'article IONIENNE (*école*) la célèbre doctrine d'Anaxagore sur le principe des choses, doctrine qui lui valut le surnom de νοῦς (esprit), et qui se résume tout entière dans deux vues de génie qui rendront son nom à jamais illustre. Comme tous les philosophes ioniens, Anaxagore ne fut métaphysicien que pour déterminer les premiers principes des choses; ces principes posés, il n'est plus qu'un physicien qui explique par des causes physiques les grands phénomènes de la nature. Voici

les principales opinions de cette dernière espèce qu'on lui attribue. Au commencement, la matière confuse fut agitée circulairement par l'esprit. L'effet de ce mouvement fut de réunir au centre les parties les plus pesantes et de rejeter à la circonférence les plus légères. De là, au milieu du monde, la terre, et à la circonférence la matière éthérée ou le feu, et entre les deux l'eau et l'air. Dans ce mouvement rapide quelques parties solides furent détachées de la terre et enflammées par le feu : elles formèrent le soleil et les astres qui circulent autour de la terre du levant au couchant, obéissant encore au mouvement qui les emporta. Le soleil n'est qu'une pierre incandescente plus grande que le Péloponèse ; les aérolithes sont les fragmens qui de temps en temps s'en détachent. Le soleil est alternativement repoussé du nord au midi et du midi au nord, par deux masses d'air accumulées aux pôles et dont la force élastique est alternativement augmentée par la compression qu'il exerce sur eux en s'en rapprochant ; de là les solstices. L'éloignement des étoiles empêche que nous n'en sentions la chaleur ; les comètes sont des étoiles errantes agglomérées ; la lune est un corps opaque éclairé par le soleil, ayant, comme la terre, des vallées, des collines, des eaux, et comme elle habitable. Le soleil, la lune, les astres ne sont donc point des dieux, et l'on a tort de les adorer. Le pôle que nous voyons incliné a d'abord été vertical. La terre est plate. La mer s'est d'abord formée de l'épurement de la terre ; elle est entretenue par les pluies et les fleuves ; les fleuves le sont par les pluies et par l'eau enfermée dans les cavités de la terre ; les pluies enfin viennent des vapeurs qui s'élèvent de la mer, des fleuves et de la terre. Le vent est produit par la raréfaction de l'air par le soleil, les tremblemens par la compression de l'air dans les cavités de la terre, le son par la percussion de l'air, l'arc-en-ciel par la réflexion des rayons du soleil sur un nuage ; les éclipses de soleil par l'interposition de la lune, et ceux de la lune par l'interposition de la terre. Les êtres animés sont sortis d'abord de la terre humide et chaude et se sont ensuite perpétués par l'accouplement ; les mâles se forment à droite, les femelles à gauche.—Il semblerait résulter de quelques témoignages fort obscurs qu'Anaxagore admettait deux ames, l'une raisonnable et l'autre animale, l'une émanant du principe intelligent et l'autre ayant la nature de l'air ; la première spéciale à l'homme et immortelle, la seconde périssable et la seule qui se rencontre dans les animaux. Mais ce sont des inductions plus que douteuses. Ce qui paraît certain c'est qu'Anaxagore distinguait les perceptions des sens des conceptions de la raison, et prétendait que celles-ci seules atteignent la véritable nature des choses dont les autres ne saisissent que l'apparence. Il avait en conséquence fort peu de foi aux données des sens, et il soutenait par exemple que la neige n'est pas blanche mais noire, attendu qu'elle est composée de particules d'eau qui sont noires. Quelque incomplètes que soient ces traditions, elles suffiraient cependant à elles seules pour donner une haute idée du génie d'observation et de la sagacité de ce grand philosophe. T. J.

ANAXANDRIDE, poète comique de Rhodes, contemporain de Philippe et d'Alexandre, composa environ cent pièces dont dix furent couronnées. Les Athéniens, dont il avait tourné en ridicule le caractère et le gouvernement, le condamnèrent à mourir de faim. Il ne nous reste de ce poète que quelques fragmens conservés par Athénée. Il est important de remarquer que c'est lui qui le premier introduisit sur la scène les ruses et les intrigues de la galanterie. VAL. P.

ANAXIMANDRE, philosophe grec de l'école ionienne. Apollodore dit qu'il avait 64 ans la seconde année de la 58^{e} olympiade, et qu'il mourut peu de temps après, ce qui fixe sa naissance à l'année 610 avant J.-C., et sa mort un peu après l'année 547. Il naquit à Milet ; son père s'appelait Praxiades. On ne connaît que deux circonstances de sa vie : Elien rapporte qu'il fut chargé de conduire sur les bords de l'Euxin la colonie milésienne qui y fonda Apollonie. Cicéron raconte que, prévoyant un tremblement de terre qui en effet renversa la ville de Sparte en détachant des masses de pierre

du sommet du Taygète, il conseilla aux Lacédémoniens de sortir de la ville et de coucher dans la campagne. Il fut l'ami et le disciple de Thalès que toute l'antiquité considère comme le chef de l'école ionienne. Diogène seul confère ce titre à Anaximandre, qui fut aussi, dit-on, le premier philosophe qui écrivit. Apollodore avait vu son livre, et Thémistius et Suidas en rapportent diversement le titre. On lui attribue l'invention du *gnomon* ou style du cadran solaire, et on prétend qu'il s'en servit pour déterminer avec plus d'exactitude les solstices et les équinoxes. Mais Pline attribue cette invention à Anaximène, et Hérodote aux Babyloniens. On assure qu'il fut le premier qui construisit une sphère, qui essaya de dessiner sur une surface les contours des terres et des mers, et qui traça des figures de géométrie pour rendre sensibles aux yeux les théorèmes de cette science. On lui attribue enfin, mais avec peu de fondement, la découverte de l'obliquité de l'écliptique. L'opinion d'Anaximandre, que l'infini est le principe des choses, est authentique, et c'est par elle qu'il occupe une place remarquable dans la série des philosophes ioniens. Nous l'exposerons et l'apprécierons à l'article IONIENNE (*école*); pour les autres nous nous bornerons à les consigner ici. Selon les uns, Anaximandre pensait que la terre est ronde, selon les autres qu'elle a la forme d'une colonne; elle occupe le centre du monde, ce qui fait qu'elle ne tombe pas. Le ciel est un composé de froid et de chaud; le soleil est au plus haut des cieux; la lune est au-dessous; les étoiles plus bas. Le soleil, la lune, les étoiles sont des roues ou des sphères concaves pleines de feu; au centre de ces roues ou de ces sphères est un trou par où le feu s'échappe; celui du soleil est égal à la terre, mais la roue elle-même est 28 fois plus grande; la roue de la lune 19 fois seulement. Les éclipses de la lune et du soleil ont lieu quand le trou s'obstrue; les phases de la lune sont produites par l'obliquité variable de la roue par rapport à nous. La lune a donc, d'après cette version, une lumière qui lui est propre; seulement elle est plus rare que celle du soleil. Selon Diogène au contraire Anaximandre aurait pensé qu'elle tire sa lumière du soleil. Le tonnerre et les éclipses viennent de l'air renfermé dans les nuages, et qui, à cause de sa ténuité relative, s'en échappe avec bruit et lumière. Les vents sont produits par l'action du soleil qui agite les parties les plus ténues et les plus humides de l'air. La mer est la partie de l'humide primitif que le feu n'a pas desséché. Les premiers animaux sont nés de l'humidité et les hommes aussi : les hommes ont donc commencé par être poissons ou par vivre dans le ventre des poissons. Telle est à peu près la légende de Stobée et du faux Plutarque. A ces opinions bizarres mais qui peuvent contenir quelques traces de vérité, des autorités moins suspectes ajoutent les suivantes qui méritent beaucoup plus d'attention : Il y a une infinité de mondes qui naissent et qui meurent à de longs intervalles; ces mondes sont les dieux, lesquels par conséquent ne sont point immortels. De toute éternité les forces créatrices et destructives du froid et du chaud ont agi dans le sein de l'infini, et c'est par elles que les mondes sont engendrés et détruits. Ces forces ont primitivement formé autour de la terre une enveloppe de feu semblable à l'écorce autour de l'arbre; un jour cette écorce s'est rompue, et ses éclats ont formé le soleil, la lune et les étoiles. T. J.

ANAXIMÈNE, philosophe grec de l'école ionienne. Il naquit à Milet; son père s'appelait Eurystrate. Il succéda à Anaximandre dont il fut le disciple et même, selon Simplicius, l'ami. On lui donne aussi pour maître Parménide. Il eut pour disciples Anaxagore et Diogène d'Apollonie. Il est impossible de fixer avec précision l'époque de sa naissance et celle de sa mort, les nombreuses dates données par les historiens ne s'accordant pas. Ce qu'il y a de certain c'est que le milieu de son âge a dû être compris entre l'année 548, date de la mort de son maître Anaximandre, et l'année 500, date de la naissance de son disciple Anaxagore, et qu'ainsi il a dû vivre très longtemps. Nous ne connaissons aucune circonstance de sa vie; nous apprenons seu-

lement qu'il enseigna la science de la nature et qu'il se servit avec beaucoup de simplicité du dialecte ionien, ce qui semble prouver qu'il écrivit. On trouve dans Diogène deux lettres d'Anaximène à Pythagore, qui, comme toutes celles de cette espèce, sont certainement apocryphes. Pline lui attribue l'invention du gnomon. Indépendamment de la doctrine parfaitement authentique qu'il professa sur le principe des choses, doctrine qui substitue l'air infini à l'indéfini indéterminé d'Anaximandre et que nous exposerons à l'article ÉCOLE IONIENNE, voici les opinions qui lui sont attribuées avec plus ou moins de fondement. L'air, principe de tout, est invisible; il se manifeste par le froid et le chaud, l'humidité et le mouvement. L'air est susceptible de condensation et de dilatation. Le feu, les nuages, l'eau, la terre ne sont que l'air à des degrés de condensation de plus en plus grands, il peut repasser par ces différens états et retourner à son état naturel par la dilatation. Le froid et le chaud sont les agens de la condensation et de la dilatation. La couche extérieure du ciel est de terre. La terre est plate; elle est soutenue par l'air; le soleil, la lune, les étoiles sont également plats et supportés par l'air. Les mouvemens des astres sont produits par la condensation et l'élasticité de l'air. Le soleil, la lune, les astres ne passent point sous la terre pendant la nuit; ils tournent à l'entour et la hauteur de la terre nous cache alors leur mouvement. Les changemens de saisons viennent du soleil seul. L'arc-en-ciel a lieu quand les rayons du soleil, rencontrant un nuage noir et dense, sont arrêtés et ne peuvent passer outre. La terre tremble quand une longue sécheresse ou des pluies abondantes venant à la fendre ou à la ramollir, des parties considérables de son écorce s'effondrent et se précipitent dans ses cavités. Anaximène admettait l'explication du tonnerre et des éclairs donnée par son maître, mais il l'appuyait de cette observation que pendant la nuit les rames font jaillir des étincelles du sein de la mer. On a aussi d'Anaximène quelques maximes morales éparses dans Stobée. T. J.

ANAXIMÈNE, de Lampsaque, fut à la fois historien et philosophe et contemporain d'Alexandre-le-Grand dont il était l'un des précepteurs. Le roi de Macédoine, irrité de la longue résistance que Lampsaque lui avait opposée dès le début de son invasion de l'Asie, se préparait à en tirer une vengeance éclatante lorsqu'il vit arriver son ancien maître en suppliant. « Je jure, s'écria-t-il, de ne point faire ce que tu me demanderas. » Anaximène eut assez de présence d'esprit pour retourner la prière qu'il avait été sur le point d'adresser au roi et de répondre : « Je te supplie donc, ô Alexandre, de saccager Lampsaque et d'en réduire les habitans en esclavage. » Il sauva ainsi sa ville natale. S.

ANCELOT (JACQUES-FRANÇOIS-ARSÈNE), littérateur français, est né, le 9 janvier 1794, au Havre, où son père était greffier du tribunal de commerce; il acheva ses études commencées dans le collége de cette ville, à Paris, où sa vocation littéraire fut révélée par *Louis IX*, tragédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français le 5 novembre 1819; 50 représentations, trois éditions rapidement épuisées, constatèrent le succès de cette pièce; elle valut en outre à son auteur une pension littéraire de 2,000 fr. Au même moment un jeune poète, havrais comme lui, faisait représenter sur le théâtre de l'Odéon les *Vêpres siciliennes*, et l'on n'a pas oublié la préférence que les journaux, organes de l'opinion libérale de ce temps-là, affectaient de donner à la pièce de M. Casimir Delavigne sur celle de M. Ancelot, qu'ils qualifiaient assez dédaigneusement de recueil de sermons en beaux vers. *Louis IX* abondait cependant en vers heureux, offrant à côté du personnage frappant et poétique du renégat Raymond ce rôle du saint roi où se révèle une étude profonde de l'histoire du temps. *Louis IX* était certainement un début honorable pour un poète qui comptait à peine 25 années. Le *Maire du palais*, joué le 16 avril 1823, fut retiré par l'auteur après sept représentations; mais *Fiesque*, représenté le 5 novembre 1824 sur le second théâtre français, fut joué 40 fois de suite, et a toujours été repris avec succès. L'accueil que l'on fit à *Olga* (15

septembre 1828) et à *Élisabeth d'Angleterre* (4 décembre 1829) ne fut pas moins favorable. On trouve dans ces pièces une versification élégante et harmonieuse; un dialogue à la fois naturel et noble, un plan bien ordonné, sont les qualités éminemment propres à l'auteur; mais l'intérêt pourrait être quelquefois plus puissamment excité, l'action plus rapidement conduite. Ce n'est pas là encore ce feu créateur dérobé aux cieux mêmes, qui communique l'immortalité à tout ce qu'il anime. Tout en consacrant ses inspirations à la muse tragique, M. Ancelot ne dédaignait pas de s'essayer dans des genres moins relevés. Déjà *Marie de Brabant*, poème en six chants, la relation d'un voyage (*Six mois en Russie*) fait avec le duc de Raguse, un roman intitulé l'*Homme du monde*, et quelques comédies, prouvaient la flexibilité de son talent. La révolution de 1830 le dépouilla des avantages pécuniaires qui lui avaient été assurés. Sa pension de 2,000 fr., un emploi à la marine, une place de bibliothécaire, tout lui manqua à la fois. Père de famille, il pensa qu'il devait préférer aux travaux purement littéraires ceux dont le goût du jour a fait une source de fortune, et il se tourna vers les petits théâtres où il pouvait le plus espérer des succès lucratifs; depuis ce temps M. Ancelot a traité avec un bonheur égal le drame romanesque et touchant dans *Léontine* qui a eu quatre-vingts représentations, le vaudeville plaisant et rieur dans la *Fête de ma femme* qui en a eu 100. Si M. Ancelot a quelquefois failli dans le choix des sujets, surtout de l'histoire du XVIII^e^ siècle, où s'offrirent à lui entre autres M^me^ Dubarry et M^me^ d'Egmont, on peut du moins reconnaître que son style est resté de bon goût et qu'il a prêté les expressions les plus convenables possible à des personnages qui ne l'étaient pas toujours. L. L. O.

ANCÊTRES ou **Aïeux.** On appelle ainsi une série d'ascendans dans la ligne paternelle, et en Allemagne aussi dans la ligne maternelle. On compte les ancêtres de manière que le père et la mère forment deux ascendans, les aïeux dans la ligne paternelle et dans la ligne maternelle quatre ascendans, et les bisaïeuls paternels et maternels huit ascendans. Ainsi il ne peut être question que de quatre, de huit, de seize, de trente-deux ou de soixante-quatre aïeux. Le système des ancêtres et la preuve des ancêtres se sont établis dans les XV^e^ et XVI^e^ siècles. La preuve des ancêtres était nécessaire dans les tournois, les chapitres de cathédrale, les ordres de chevalerie, les successions, et dans les assemblées des états. Les femmes étaient aussi obligées de prouver leurs ancêtres pour être admises à la cour : en cela on avait principalement pour objet d'empêcher l'intrusion des étrangers. Ces sortes de preuves sont exigées même aujourd'hui, à l'égard des hommes, pour leur admission dans certains ordres de chevalerie, comme par exemple celui de Saint-Jean de Jérusalem de Prusse, et, à l'égard des femmes, pour qu'elles puissent être reçues comme dames chanoinesses dans certains chapitres. La preuve des ancêtres était surtout rigoureuse autrefois pour les aspirans au titre de membre du chapitre de Strasbourg, au point qu'on disait avant la révolution que le roi Louis XVI, issu du mariage de Louis XV avec Marie Lesczinska de Pologne, n'était pas d'une assez haute noblesse pour s'y faire recevoir (*voy* Quartiers). Suivant l'article 402 du Code civil français, les ascendans sont appelés à la tutelle de leurs descendans mineurs lorsque le dernier mourant des père et mère n'a point fait choix d'un tuteur; ils succèdent à leurs descendans morts sans postérité. Enfin ils succèdent aussi, à l'exclusion de tous autres, aux choses par eux données à leurs enfans décédés sans postérité, lorsque les objets se retrouvent en nature dans la succession. *C. L. m.*

ANCHES. On appelle ainsi des languettes de roseau qui sont presque toujours accouplées horizontalement l'une sur l'autre et assujéties sur un petit bec de métal, et qui servent d'embouchure pour plusieurs instrumens à vent. L'extrémité légèrement amincie se place dans la bouche de l'exécutant, et c'est le frémissement qu'il lui imprime qui produit un son.

L'anche de la clarinette n'a qu'une seule languette attachée fortement sur le bec de cet instrument par une ficelle qui la serre exactement en faisant ensuite des circonvolutions ; elle est en outre posée sur des rainures longitudinales pratiquées au bec et qui la serrent plus hermétiquement. On a inventé, pour remplacer cette ficelle, un anneau qu'on peut, à l'aide de deux vis, serrer à volonté ; mais les artistes sont d'avis partagés sur l'utilité de cette invention. Pour produire un son à l'aide de l'anche, on pousse l'air avec les poumons ; ce fluide et l'anche réagissent sans cesse l'un sur l'autre, et l'air entre en vibration.

Les anches de hautbois et de basson varient suivant la grandeur de ces instrumens.

On appelle *jeux d'anches* plusieurs tuyaux armés d'anches de métal assez semblables au bec de la clarinette et que le vent d'un soufflet fait résonner dans les orgues (*voy.* ce mot).

On appelle aussi *anche* le conduit de bois, de fer-blanc ou d'autre métal par lequel passe un fluide ou le grain dans un moulin. D. A. D.

ANCHISE, prince troyen, fils de Capys et de Thémis, fille d'Ilus, par laquelle il descendait de Tros, le fondateur de Troie. Ce prince, dont la résidence était à Dardanus, était d'une si grande beauté qu'il inspira de l'amour à Vénus elle-même, quand cette déesse l'aperçut au pied du mont Ida où il faisait paître son troupeau. C'est de cet amour que naquit Énée, dont la piété filiale devint le plus beau titre de gloire. A la prise de Troie, Anchise, accablé de vieillesse, ne pouvant prendre la fuite par lui-même, son fils Énée le chargea sur ses épaules, et parvint ainsi à le soustraire à la mort. Selon Virgile, Anchise accompagna Énée dans ses expéditions et mourut en Sicile, où son fils, aidé d'Aceste, roi de cette contrée, lui érigea un tombeau sur le mont Eryx, et institua en son honneur des jeux annuels dont l'usage se soutint pendant une longue suite de siècles. Parmi les monumens de toute espèce qui nous ont été conservés de l'ancienne Grèce, il s'en trouve beaucoup où l'acte de piété filiale auquel Énée dut son surnom de *pius Æneas*, se voit représenté. S.

ANCHOIS, en latin *engraulis*. C'est un poisson du genre clupée, petit, ferme et à dos arrondi, qui se trouve en abondance sur les côtes de la Méditerranée, en Italie, en Catalogne et en Provence. On en rencontre aussi à l'ouest de l'Angleterre et du pays de Galles.

On pêche ordinairement ces petits poissons en hiver ou pendant les mois de mai, juin et juillet, époque où ils passent en troupes fort serrées le détroit de Gibraltar pour se rendre dans la Méditerranée. On les prend facilement la nuit en allumant à la poupe du bateau un petit fanal autour duquel les anchois éblouis viennent d'eux-mêmes se jeter dans les filets qui leur sont tendus. On les mange frais sur les lieux ; mais on ne peut les conserver pendant un long trajet qu'après les avoir salés ; à cet effet, on commence par leur enlever la tête et les entrailles, puis on les range dans de petits barils, et cette préparation, loin de leur être nuisible, leur donne un grand prix aux yeux des gourmets. Les meilleurs anchois sont ceux de Nice et de Fréjus ; cependant on préfère à la foire de Beaucaire les anchois de Catalogne qui y sont apportés par les pêcheurs catalans ; ils sont plus gros et presque aussi délicats que ceux de France.

Les anchois se servent dans les repas en hors-d'œuvre : on les coupe en filets et on les arrose d'huile vierge ; dans cet état ils deviennent un aliment fort agréable, excitent l'appétit et facilitent la digestion.

Les Anglais en font une grande consommation, et la sauce aux anchois est un de leurs assaisonnemens les plus familiers.

Les anciens connaissaient la préparation de ce poisson : c'est avec des anchois fondus et liquéfiés dans leur saumure qu'on faisait le *garum*, cette sauce si estimée chez les Romains et chez les Grecs. D. A. D.

ANCIENS. Malgré la haute antiquité à laquelle on fait aujourd'hui, et non sans preuves convaincantes, remonter l'histoire des Chinois, des Indous, des Égyptiens, des peuples *zend* et sémiti-

ques, le nom d'*anciens* semble encore exclusivement réservé aux Grecs et aux Romains dont nous étudions la langue, les monumens, les usages et les annales, depuis notre enfance, et qu'un caractère tranché, un degré éminent de civilisation ou, pour mieux dire, de progrès social, un cachet à part qu'ils ont imprimé, les uns à la science et aux arts, les autres à la politique, nous font envisager comme des nations modèles, comme celles où il faut aller chercher les exemples et puiser les inspirations. On sait quelle heureuse influence les nombreux monumens que nous ont laissés les *anciens* ont eue, depuis la renaissance des lettres en Occident, sur les progrès des lumières, sur l'émancipation des esprits, dans les sociétés religieuses et politiques; d'un côté prêchant l'esprit républicain et le rendant contagieux par le spectacle des prodiges qu'il a enfantés, de l'autre révélant aux hommes d'étude le sens véritable des originaux de l'Évangile, et leur donnant ainsi les moyens de le reproduire et de le multiplier dans la langue vulgaire de chaque peuple, ces monumens ont déterminé les plus importantes révolutions, en même temps qu'ils imprimaient à ceux qui aimaient à les interroger ce cachet d'austérité, de vigueur et de raison qui les caractérise eux-mêmes. On sait aussi à quels égaremens le culte outré des anciens a poussé les modernes érudits; dans quelles fausses voies un engouement trop exclusif a engagé la science; quelles idées il a fait germer partout dans les jeunes têtes étonnées de trouver le monde réel presqu'à rebours de celui que leurs auteurs favoris, que Cornélius-Népos, que Tite-Live, que Plutarque leur avaient fait connaître; quelle science de mots et de virgules est résultée de cette servile admiration, et comment elle absorba, malgré le prodigieux développement que prenaient depuis des siècles les connaissances des modernes, la meilleure partie des années consacrées chez nous à l'éducation de la jeunesse, en arides exercices de prosodie ou en vaines amplifications de rhéteurs. Enfin, on n'ignore pas la réaction que cette partialité a amenée dans ces derniers temps, les réclamations contre le système actuel d'instruction publique par lesquelles a débuté l'esprit d'innovation, et la lutte entre les partisans de l'éducation classique et entre ceux qui voudraient élever la science des faits au-dessus de la science des mots, et subordonner au pratique, à l'utile, ce qu'on a jadis appelé les *disciplines élégantes*. Grands dans leur histoire, créateurs dans leurs productions intellectuelles, magnifiques dans leurs monumens, admirables dans leurs chefs-d'œuvre des arts, les *anciens* ne fixent pas néanmoins l'attention seulement à raison de ce qu'ils ont été eux-mêmes, de ce qu'ils ont fait et enfanté pendant leur existence, mais encore à raison de ce qu'ils sont devenus pour nous, par la manière dont ils nous ont servi de guides, et dont ils ont fait ou font encore notre éducation : il était dans leur destinée de se survivre, de triompher des barbares qui les ont vaincus, et de leur imposer pour des siècles un joug contre lequel les idées nouvelles commencent seulement à nous soulever.

Contester aux *anciens* la supériorité que leur génie, les relations au milieu desquelles ils vivaient, et peut-être les avantages de leur pays, de leur climat, etc., leur assuraient, c'est fermer les yeux à l'évidence des faits; placer leur civilisation au-dessus de la nôtre, leur accorder en toutes choses la préférence, les regarder en quelque sorte comme de vrais types de l'homme, considéré comme individu moral et comme citoyen, c'est tomber dans l'erreur opposée. Leurs convictions étaient moins épurées que les nôtres, leur morale moins éclairée, leur goût moins sévère, leur science moins vaste et moins positive, et leur horizon, pour ainsi dire, moins étendu; mais leurs corps avaient plus de vigueur, leurs caractères plus d'indépendance, leur imagination plus de fraîcheur, leur esprit plus d'originalité, toute leur personne un cachet plus individuel. Leur gravité contraste avec notre moderne mollesse; le sentiment que chacun d'eux avait de son importance était fort différent de la vanité des uns et de la souplesse des autres, dans nos sociétés actuelles. Tour à tour pères de familles, citoyens et guer-

riers, ils portaient dans toutes ces positions cette mâle vigueur qu'a fait disparaître parmi nous la nullité à laquelle le pouvoir absolu des rois a condamné les individus, et le besoin de vivre qui domine nos associations. Notre vie à nous est ou une vie d'études passée dans la retraite entre une écritoire et des in-folios, ou une vie d'affaires, sans doute importantes pour nous et pour les autres dont les besoins factices demandent toujours à être satisfaits, mais en elles-mêmes frivoles, mesquines et propres à déprimer l'essor que voudrait prendre l'esprit et l'énergie qui fait l'ornement du caractère. La vie des anciens se passait dans les camps, dans les conseils ou dans les tribunaux : sous la toge ou sous le *sagum*, ils dédaignaient ces occupations manuelles et mercenaires qui remplissent notre existence, et ne vouaient leurs forces qu'à leur gloire et au salut de la patrie. Oisifs lorsque celle-ci ne réclamait pas leurs services, ils avaient besoin des émotions de la place publique et des dangers des combats; et cette importance attachée à chaque moment de leur existence donnait à leurs idées une élévation remarquable, à leur langage une gravité parfaite, à leurs tableaux une lucidité et un fini qu'ils devaient encore à une grande expérience des hommes et des affaires et à une vie d'action que l'habitude des abstractions et les facilités que nous offrent la typographie ont considérablement affaiblie chez les modernes. La force du corps se communique au moral de l'homme : enchaîné dans ses mouvemens par des convenances de toute espèce, amolli par une vie sédentaire ou par de pénibles efforts plutôt contraires que favorables à son développement, miné dans son économie par les raffinemens que le luxe a introduits dans nos alimens, le corps ne saurait être pour nous une enveloppe commode et légère comme il l'était pour les *anciens*, qui le fortifiaient par des exercices salutaires qu'on commençait déjà dans l'enfance, par des onctions et des lotions propres à y entretenir la souplesse, et qui faisaient de la beauté des formes leur affaire de tous les jours. Rien chez eux n'en contrariait le développement harmonieux : les occupations gênantes et matérielles restaient abandonnées aux esclaves; la constitution de leurs états prévenait chez les particuliers les soucis rongeurs; l'usage des boissons fortes était réprouvé par les mœurs; et les gymnases, les thermes, les guerres faisaient le reste. Avec ce soin minutieux donné au corps et au parfait développement de ses membres, à la justesse, à la beauté de ses proportions, soin que favorisait d'ailleurs le plus heureux climat, les arts plastiques devaient nécessairement trouver chez les Grecs et chez les Romains des modèles et des inspirations que nous n'avons plus à leur offrir; la perfection qu'ils ont atteinte dans cette branche mérite nos hommages, mais ne suffit pas à leur assurer la supériorité sur les peuples modernes. Contemplateurs assidus des belles formes, ils ont dû nécessairement les reproduire avec plus de succès; hommes d'action et d'imagination, dominés par leurs sentimens et leurs passions, ils ont dû aussi enfanter des créations plus proches de la nature et pourtant plus neuves et plus originales; citoyens identifiés avec la patrie, ses dangers, ses triomphes, leur ambition et leurs intérêts politiques ont dû leur suggérer des accens plus mâles, plus énergiques, plus véhémens; et ainsi dans la sculpture, dans la poésie, dans l'art oratoire, ils ont dû occuper un rang auquel nous avons de la peine à atteindre. Mais tout l'homme n'est pas là, et nous allons faire voir sous quels rapports la supériorité des modernes sur les anciens est incontestable.

Chez ces derniers la délicatesse du sentiment manque généralement : s'il en fallait des preuves, nous citerions certaines épodes d'Horace, du plus gracieux des poètes latins, et la plupart des comédies d'Aristophane, de ce roi de la scène comique chez les Grecs; nous rappellerions les nudités de la plupart de leurs romans, l'indécence d'un grand nombre de leurs usages, et ces amours contre nature que rappelle le nom de Sappho, et peut-être même le grand nom de Socrate. Nous entrerions dans les temples, nous nous introduirions dans les familles, et nous déroulerions tous les volumes des poètes, à commencer par le di-

vin Homère qui nous peint les amours des dieux et des hommes avec des couleurs que le goût et la pudeur condamnent également.

Les *anciens*, si jaloux des droits du citoyen et si empressés de les défendre, n'ont jamais reconnu la noblesse originaire de la nature humaine en général : le grand Aristote admettait deux espèces d'hommes, pétris, suivant lui, d'un limon différent, les libres et les esclaves; ces derniers, Rome les forçait à lutter dans le cirque avec des bêtes féroces et à disputer à leurs griffes une misérable vie. La femme romaine, comme les femmes en général dans l'antiquité, était l'humble servante d'un époux que les plus faibles liens attachaient à elle, et l'amour entrait peu dans les motifs de ces unions. Les pères exerçaient sur leurs enfans une puissance portée à l'extrême, telle qu'ils pouvaient les vendre, et chez quelques peuples même les tuer; et les Athéniens, si vantés pour leur élégance et la sévérité de leur goût, écoutaient sans impatience les inconcevables reproches et les exigences encore plus indignes que le brillant Euripide avait osé mettre dans la bouche d'Admète, qui dans la tragédie d'*Alceste* les adresse à son père Phérès. L'égoïsme est le caractère dominant chez les anciens; ils le portent dans toutes les relations de la vie, et ce n'est qu'en faveur de la patrie qu'ils consentent quelquefois à s'oublier eux-mêmes. Sous ce rapport le christianisme a commencé une nouvelle ère : sa loi d'amour et de charité était sans doute une *bonne nouvelle*, car jamais les anciens ne s'étaient élevés à cette hauteur, jamais le dévouement et l'abnégation de soi n'avaient compté parmi leurs devoirs. En somme, leur morale était lâche, leur religion puérile, leurs convictions incertaines.

Et qu'on ne vante pas, qu'on n'oppose point aux modernes cet amour de la liberté qui, dans nos écoles, fait la principale gloire des anciens et qui excite l'enthousiasme de notre jeunesse trop crédule : cette liberté, ils la revendiquaient pour eux et leurs amis, et non point pour tous sans exception; partout les factions se disputaient l'empire, se supplantaient les unes les autres, et signalaient leur triomphe par le bannissement des vaincus, souvent par leur supplice. Jouer un rôle dans l'assemblée publique, être compté pour quelque chose dans l'administration de l'état, voilà ce que signifiait chez les anciens le mot de *liberté* : son sens véritable, ils l'ignoraient, et, sans parler des innombrables esclaves entretenus par l'état comme par les particuliers, ils condamnaient à l'exil leurs plus nobles citoyens et faisaient mourir dans les fers des héros auxquels la patrie devait son salut.

Sans respect pour la liberté individuelle, ils n'avaient aucune idée de ce que les modernes nomment le droit des gens : pour eux, c'était le droit d'opprimer, de dépouiller les faibles, nonobstant les traités et sans égard pour la sainteté des sermens. On a flétri la foi punique; mais la parole du sénat romain était-elle plus sacrée? et quel nom faut-il donner à la plupart de ses conquêtes, sinon celui de rapines, d'oppression odieuse, d'horrible tyrannie? Un barbare, pour les Grecs et les Romains, était moins que rien, et tout ce qui n'était pas eux-mêmes était barbare, suivant eux. L'esclavage ou la mort attendait les vaincus chez les premiers, et chez les Romains ils devenaient la proie des proconsuls et de cette vile engeance qu'on a flétri du nom de publicains.

Le christianisme, le premier, a établi l'égalité des hommes devant Dieu; et le sentiment profond de la dignité humaine, qui ennoblissait le cœur des barbares dans les forêts de la Germanie, était presque inconnu aux anciens maîtres du monde. Le christianisme a fait de la femme, jusque là l'esclave de l'homme, sa compagne; c'est lui qui a réprouvé l'esclavage, et qui a recommandé aux plus puissans l'humilité, au lieu de cet orgueil né de la force et du pouvoir, qui dominait chez les anciens; c'est lui qui a porté les regards des hommes de dessus le néant de la terre et de ses institutions périssables, vers un monde de perfection auquel notre nature aspire, comme à notre véritable patrie.

Dirons-nous après cela que le monde pour les anciens était un livre fermé; que la loi qui règle le cours des astres leur

était inconnue; que les mers, loin d'établir une communication entre leurs pays, les séparait, faute de connaissances nautiques; que la nature leur cachait ses forces, ses agens les plus efficaces; que leur ignorance en physique, en météorologie, dans les sciences en général, multipliait autour d'eux les prodiges et offrait à la superstition d'inépuisables alimens? Il serait aussi puérile de comparer à la science des modernes les notions incomplètes et souvent erronées des anciens, qu'il serait injuste de méconnaître la précision des langues de ceux-ci et le mérite incontestable de toutes leurs œuvres d'imagination.

Nous ne pousserons pas plus loin ce parallèle qui n'est vrai qu'autant qu'il se renferme dans des considérations générales. Dans les détails, il s'offre partout à l'examen attentif de sérieuses difficultés, et déjà la différence si tranchée, si absolue, entre les Grecs et les Romains réunis dans le même bassin de la balance, et entre les temps modernes et le moyen-âge placés ensemble dans l'autre, en forme une très importante. Seulement nous ferons observer encore quelle démarcation, après le christianisme, l'invention de l'imprimerie a dû tracer entre les anciens, qui ne la connaissaient pas, et nous, qu'elle environne de flots de lumières et qu'elle préserve du monopole des sciences sociales, religieuses et autres, au moyen duquel jadis certaines classes établissaient leur empire sur les peuples; entre des hommes forcés de tout renfermer dans eux-mêmes et de tout retenir en exerçant la mémoire, et des hommes forts de leurs bibliothèques et plus habiles à gouverner la plume qu'à manier la parole.

Les opinions ont beaucoup varié en France sur le mérite relatif des anciens et des modernes : madame Dacier et La Motte ont déjà rompu une lance dans cette querelle, et nous serions assez de l'avis du dernier lorsqu'il dit :

> Croit-on la nature bizarre
> Pour nous aujourd'hui plus avare
> Que pour les Grecs et les Romains ?
> De nos aînés mère idolâtre,
> N'est-elle plus que la marâtre
> Du reste grossier des humains?

L'ouvrage un peu maladroit de Perrault (*Parallèle des anciens et des modernes*) anima Boileau et Racine à défendre la cause des anciens, et Voltaire interposa ensuite sa médiation entre les deux partis. Celui des anciens a aujourd'hui moins de chances : on le conçoit; mais il serait fâcheux néanmoins que leur cause fût tout-à-fait désespérée. J. H. S.

ANCIENS (titre). On nomme ainsi chez différens peuples les chefs d'une communauté, d'une corporation, d'une association quelconque, personnes le plus souvent choisies parmi les membres les plus respectables par l'âge et par le caractère. Ainsi le peuple d'Israël avait ses *anciens* (Exode IV, 29); la *gérousie* des Grecs et le *sénat* des Romains furent ainsi appelés parce qu'ils se composaient primitivement des vieillards, des anciens, des hommes sages et expérimentés. Le mot anglais *alderman* a la même origine, de même que les mots polonais et russe de *staroste* et de *starchine*.

En terme d'église, les *anciens* sont des membres de consistoire ou les personnes assistant le pasteur dans la direction d'une communauté. De même qu'il y avait des presbytes, πρεσβύτεροι, des *anciens*, dans l'église chrétienne primitive, à l'exemple des *tsékénim* de la synagogue, de même aussi il y a des anciens en Allemagne, en Écosse et dans d'autres pays, près des églises chrétiennes évangéliques. S.

ANCIENS, *voy.* Conseil des Anciens.

ANCILE, *voy.* Saliens.

ANCILLON (Jean-Pierre-Frédéric). Cet homme d'état, historien distingué et philosophe remarquable, est l'arrière petit-fils de David Ancillon (1617-1692), ministre réformé à Metz au temps de la révocation de l'édit de Nantes, auquel Bayle, dans son *Dictionnaire*, a consacré un article étendu, et qui, forcé de chercher un refuge en Allemagne, s'établit à Berlin où il fut fait ministre, et où son frère fut nommé juge de tous les Français réfugiés dans les états de Brandebourg.

M. Frédéric Ancillon naquit à Berlin en 1766 d'un père savant et estimé, auquel il dut l'avantage d'une éducation judicieuse autant que soignée. Pour con-

tinuer la série des ministres de l'Évangile sortis de sa famille, le jeune Ancillon se destina à l'état ecclésiastique, et s'y prépara par de fortes études embrassant les brauches les plus variées. Il étudia dans son ensemble le vaste champ de l'histoire, se pénétra avec une rare sagacité de l'esprit particulier à chaque époque, et rattacha les faits isolés au tableau général des développemens de notre espèce. Après avoir achevé ses cours universitaires, il fut placé à Berlin comme ministre d'une communauté française et comme professeur à l'académie militaire. En sa première qualité il prononça en 1791, en présence du prince Henri de Prusse, un discours qui attira sur le jeune pasteur l'attention de la cour. En 1793 il fit un voyage en Suisse et, quelques années après, il parcourut la France, se livrant à cet esprit d'observation sage et calme qu'on aime à retrouver dans tous ses écrits. Après avoir publié quelques fragmens sur ces deux voyages, il commença à se mêler vivement aux débats littéraires de l'époque, et écrivit avec ardeur dans plusieurs journaux. En même temps il prépara ses *Mélanges de littérature et de philosophie*, dont la première édition parut en 1801 à Berlin; ils révélèrent un homme qui avait mûrement réfléchi sur les principales questions débattues par les philosophes, sur les systèmes français comme sur ceux de sa patrie. Habile à résumer les discussions et ce que des opinions différentes pouvaient avoir de commun, M. Ancillon, éclectique par la solidité de ses connaissances, a beaucoup contribué à mettre dans tout leur jour les systèmes des philosophes, à en montrer les côtés vulnérables, à en signaler les égaremens, et à faciliter la fusion de ceux qui, dégagés de ce qu'ils avaient d'antipathique, semblaient se compléter réciproquement. Il n'a jamais fait école lui-même, et néanmoins sa philosophie est bien à lui; elle est éclairée, bienveillante, aussi éloignée de la témérité que d'une timidité excessive, claire surtout, et ennemie des voiles mystiques. L'homme est toujours son objet: il n'aborde qu'avec répugnance les recherches métaphysiques dont les moyens sont si imparfaits et les résultats si douteux. Non content de révéler ainsi sa vocation de philosophe, M. Ancillon prit rang encore parmi les bons historiens de son époque par son *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe depuis le XV^e^ siècle*, ouvrage imprimé à plusieurs reprises, mais malheureusement inachevé, où les aperçus politiques brillent autant que les portraits et les développemens de caractères, et dont le style ne serait pas désavoué par les meilleurs écrivains français nés dans le pays. A propos de cette histoire universelle des temps modèrnes, une commission de l'Institut de France proclama M. Ancillon un digne héritier et successeur de Leibnitz, « montrant par son exemple que le but de la vraie philosophie est de multiplier et non de détruire les vérités; qu'elle tire sa principale force de l'alliance des sentimens avec les principes, et que c'est parmi les ames élevées qu'elle aime à chercher ses premiers adeptes ». Ce travail remarquable lui valut aussi la charge d'historiographe dont son aïeul avait déjà été revêtu, et sa nomination comme membre de l'académie royale de Berlin en suivit de près la publication. En même temps la haute confiance du roi Frédéric-Guillaume III l'appela, en 1806, à faire l'éducation du prince royal et de son cousin le prince Frédéric-Guillaume-Louis, fonctions dont il s'acquitta avec autant de zèle que de talent, à la satisfaction de son souverain qui le nomma successivement conseiller d'état et chevalier de l'ordre de l'Aigle-Rouge. C'est en sa qualité de gouverneur des deux princes qu'il revit Paris en 1814, et les haines politiques n'empêchèrent pas l'accueil empressé qu'il y reçut. En même temps il continua de remplir ses devoirs d'académicien, et offrit de temps à autre au public des productions plus ou moins étendues, soit en allemand, soit en français; car ces deux langues sont également familières à M. Ancillon; il les écrit l'une et l'autre avec précision et netteté. Quand l'éducation des princes fut achevée, il fut attaché en qualité de conseiller de légation au département des affaires étrangères, et prit une part active à un grand nombre de transactions diplomatiques. Il rendit aussi à sa

patrie des services signalés comme membre de la commission de constitution, et se concilia de plus en plus la confiance de sa cour, l'estime de ses collègues et celle du public. En 1825, il devint directeur de la section politique du ministère des affaires étrangères, et le public lui attribua la rédaction de la *Staatszeitung* (Gazette d'État) de Berlin, journal semi-officiel. Élève et partisan déclaré du comte de Bernstorff, M. Ancillon en devint le collègue, et en 1831 le successeur, comme secrétaire d'état des affaires étrangères qu'il a dirigées dans les temps les plus critiques avec sagesse et une modération d'autant plus louable qu'elle avait à combattre de puissans contradicteurs. La confiance du sage Frédéric-Guillaume III lui est acquise, et l'on peut aujourd'hui le considérer comme le ministre dirigeant du cabinet prussien, et comme l'un des soutiens de la paix européenne.

Voici la liste exacte de ses ouvrages : 1° *Mélanges de littérature et de philosophie*, 1re éd., Berlin 1801, in-8°; 2e éd. Paris 1809, 2 vol. in-8°. 2° *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe depuis le* XVe *siècle*, Berlin 1803-1805, 4 vol. in-8°; nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur, Paris 1823, 4 vol. in-8°. 3° *Éloge historique de H.-B. Mérian*, Berlin 1810, in-8°. 4° *Ueber Souverainetœt und Staatsverfassung*, c'est-à-dire Sur le droit de souveraineté et sur les institutions politiques, Berlin 1816, in-8°. 5° *Essais philosophiques ou nouveaux Mélanges de littérature et de philosophie*, Genève et Paris 1817, 2 vol. in-8°. 6° *Ueber Staatswissenschaft*, c'est-à-dire Sur les sciences politiques, Berlin 1819, in-8°. 7° *Nouveaux essais de politique et de philosophie*, Paris 1824, 2 vol. in-8°. 8° *Ueber Glauben und Wissen in der Philosophie*, c'est-à-dire Sur les objets de la foi et du savoir en matières philosophiques, Berlin 1824, in-8°. 9° *Ueber den Geist der Staatsverfassungen und dessen Einfluss auf die Gesetzgebung*, c'est-à-dire De l'esprit des constitutions, et de son influence sur la législation, Berlin 1825, in-8°. 10° *Zur Vermittlung der Extreme in den Meinungen*, c'est-à-dire, Des moyens de concilier les extrêmes dans les opinions politiques et en littérature, Berlin 1828, 2 vol. in-8°. 11° *Pensées sur l'homme, ses rapports et ses intérêts*, Berlin 1829, 2 vol. in-8°. J. H. S.

ANCOLIE, en latin *aquilegia*. C'est un genre de plante à fleur anomale, composée de feuilles inégales dont plusieurs sont plates, et les autres en forme de capuchon; du milieu de la fleur s'élève un pistil entouré d'étamines qui devient un fruit rempli de semences ovales et aplaties. La beauté de l'ancolie en fait un des ornemens les plus recherchés de nos parterres; son fruit sert à plusieurs usages médicinaux. D. A. D.

ANCONE, ville et port important de la délégation pontificale du même nom, nommée autrefois la Marche d'Ancône. La ville est vieille et ses rues sont étroites et tortueuses; mais du côté de la Mer-Adriatique sur laquelle elle est située, elle offre un beau coup d'œil. Bâtie sur le penchant d'une montagne, elle montre sur deux mamelons dont elle est flanquée, d'un côté sa cathédrale et de l'autre la citadelle qui forme aujourd'hui son unique défense. Port franc depuis 1732, Ancône reçoit annuellement plus d'un millier de bâtimens : cependant le port est obstrué de vase et de limon. Un môle haut de 68 pieds s'avance dans la mer dans une longueur de 2,000 pieds.

L'arc de triomphe de Trajan en marbre blanc fut érigé en l'honneur de ce prince lorsqu'il eut orné le port d'un quai en marbre; un autre fut consacré à Benoit XIV qui fit construire le môle et le lazaret.

Cette ville d'environ 20,000 habitans, dont 5,000 Juifs, tour à tour prise et saccagée par les Romains, les Goths, les Lombards et les Sarrasins, se rendit indépendante et adopta les formes républicaines; mais en 1532 elle fut incorporée à l'état Romain avec son territoire. En 1799 elle attira l'attention de l'Europe par le siége que le général français Meunier y soutint pendant quelque temps contre les Russes, les Turcs et les Autrichiens. Les drapeaux que les Russes avaient plantés les premiers sur les remparts et qui furent arrachés par les Au-

trichiens donnèrent lieu à un refroidissement entre l'empereur Paul et ses alliés. Une insurrection ayant éclaté dans les états du pape, Ancône imita au mois de février 1831 l'exemple des Bolonais en secouant le joug temporel des papes. Une première occupation des légations par les Autrichiens n'ayant pas produit l'effet qu'on en avait attendu, l'empereur sur la demande du souverain pontife y envoya une seconde fois son armée. La France, dont le cabinet était alors dirigé par M. Casimir Périer, réclama en vain : ses notes restèrent sans résultat, et le gouvernement, dans la crainte d'une conflagration générale, ne voulut pas les appuyer par les armes. Il fallut trouver un moyen de s'assurer une part importante dans les délibérations sur les affaires d'Italie et prendre des précautions contre les envahissemens possibles de l'Autriche. A en croire la clameur publique, la France était annulée, sans énergie, sans dignité : tout à coup elle paraît sur le théâtre des événemens et y reste pendant près de 18 mois, malgré les protestations du pape et les refus de l'Autriche. Une flottille partie de Toulon le 7 février et portant deux bataillons du 66^{e} régiment d'infanterie arrive le 22 à Ancône : voyant qu'aucune disposition n'était faite pour le recevoir, le capitaine Gallois débarque les troupes de nuit, et le colonel Combes, brisant les portes de la ville, s'en empare aussitôt de vive force, mais sans faire aucun dégât ni exercer d'autre violence; et le lendemain la citadelle, sur la première sommation, capitule avec lui. Le général Cubières, envoyé de Paris pour prendre le commandement de l'expédition et pour obtenir du pape qu'il consentit à l'occupation de la ville d'Ancône par les troupes françaises, avait été arrêté dans son voyage par quelques accidens : il apprit la manière dont l'événement s'était accompli avant que les négociations préliminaires eussent pu être entamées. La cour Rome se plaignit vivement de la violation manifeste du droit des gens que la France avait commise à son égard, et se mit sous la protection de l'Autriche. Cependant le général français, arrivé à Ancône, fait de nouveau arborer le drapeau pontifical que les troupes avaient enlevé, répare quelques autres erreurs des commandans provisoires qui furent désavoués par le gouvernement, rétablit l'administration papale dans tout ce qui concerne le civil, et réprime les mouvemens révolutionnaires que des réfugiés accourus de toute l'Italie allaient commencer sous les auspices du drapeau tricolore. Le mécontentement du pape dura longtemps, mais les habiles négociations de M^{r} le comte de Saint-Aulaire finirent par en triompher, et aujourd'hui les autorités papales vivent en paix et bonne harmonie avec les troupes de l'expédition française. J. H. S.

ANCRAGE, lieu propre et commode pour *ancrer* ou jeter l'*ancre* (*voy.* ANCRE). C'est l'espace dans lequel on trouve la quantité d'eau nécessaire, un bon fond, et où l'on peut *mouiller* en sûreté à l'abri du vent et de la pluie.

Le *droit d'ancrage* est le prix que l'on paie pour avoir la liberté d'*ancrer* ou de *mouiller* dans certains ports. W-z.

ANCRE. C'est un énorme instrument de fer dont l'extrémité, s'accrochant au fond de la mer, retient un vaisseau contre l'effort des courans et du vent. Il a quelquefois jusqu'à cinq ou six mètres de long, et pèse jusqu'à 4,000 kilogrammes.

Il est très difficile de fabriquer une ancre; déjà plusieurs fois l'Académie des sciences de Paris a proposé pour sujet de prix des questions relatives à cette fabrication, et jusqu'ici aucun mode n'a été accueilli assez favorablement pour faire croire qu'on ait obtenu un résultat entièrement satisfaisant.

Comme l'ancre est destinée à un service très important, on ne saurait trop s'assurer de sa solidité; aussi dans la marine n'admet-on les ancres qu'après les avoir soumises à de fortes épreuves. La première consiste à les élever à une grande hauteur d'où on les laisse retomber de tout leur poids sur des objets en métal, canons, etc. Dans la seconde, bien plus décisive, on fait mordre successivement les deux bras de l'ancre sur un obstacle invincible, et l'on tire dessus avec un cabestan jusqu'à ce que le câble se rompe. En Angleterre on les essaie au moyen de

la presse hydraulique, ce qui est encore préférable.

Quant à la forme de l'ancre, elle ne varie jamais. On appelle *verge* ou *tige* la principale partie qui s'étend en ligne droite d'une de ses extrémités à l'autre. Au bout de la verge se trouve l'*organeau*, qui est un gros anneau sur lequel on amarre le câble, au moyen duquel l'ancre retient le vaisseau. A l'autre extrémité se trouvent les *bras* de l'ancre qui sont eux-mêmes terminés par des pelles rondes et pointues appelées *pattes*, dont la pointe se nomme *bec*. La partie où se joignent les bras et la verge s'appelle la *croisée* de l'ancre. Presque au haut de la verge, au-dessous de l'organeau, se trouve une pièce de bois qu'on nomme *jas*, et qui est la plus importante de toutes les parties de l'ancre : c'est elle qui force l'ancre à s'attacher au fond par une de ses pattes. En effet, lorsque l'ancre suspendue par l'organeau est abandonnée à son propre poids, elle tombe d'abord sur la croisée; la verge, ne pouvant rester dans une position verticale, s'abat de manière à ce que, dans le mouvement que fait la partie supérieure de l'ancre pour s'abattre, un bout du jas rencontre le fond, et, grace à la traction exercée sur l'organeau, il tombe à plat et oblige ainsi un des becs à mordre sur le fond.

L'usage de l'ancre remonte à la plus haute antiquité, et l'on n'a apporté à sa forme presque aucune modification. Il est question dans les anciens auteurs d'ancres de pierre. Les navires ont plusieurs ancres, et les grands bâtimens en comptent quelquefois six ou sept de poids différens. On appelle la plus forte *grande ancre* ou *maîtresse ancre;* on la nomme vulgairement *ancre de miséricorde*, et l'on s'en sert dans les gros temps. D. A. D.

On dit qu'on *lève l'ancre* quand on la retire de l'eau et qu'on l'amène à bord du bâtiment pour qu'il continue sa navigation.

On *coupe l'ancre*, c'est-à-dire le câble qui la retient, quand on est battu par la tempête après avoir *jeté l'ancre*, et que, se trouvant trop près des côtes, l'on veut gagner promptement la pleine mer, ou bien quand on est en danger d'être pris par un corsaire et que l'on cherche son salut dans la fuite.

On dit que les vaisseaux *chassent sur leurs ancres* quand ils s'éloignent du lieu où l'on a mouillé, soit que les fonds ne se trouvent point assez bons, soit que les coups de mer exercent une trop grande violence.

Ancre, en termes d'architecture et de serrurerie, signifie une grosse barre de fer courbée aux extrémités en forme de crochets qui ont la figure des lettres S, T, X ou Y, employée soit à affermir les murailles, à empêcher leurs écartemens ou la poussée des voûtes, soit à soutenir les tuyaux des cheminées, les pierres, etc. W-z.

ANCRE (maréchal et marquise d'). *voy.* CONCINO CONCINI.

ANCUS-MARTIUS, 4^e^ roi de Rome, était, dit-on, petit-fils de Numa. L'an 640 avant J.-C. il fit avec succès la guerre aux Véiens, aux Latins, aux Fidénates, aux Volsques et aux Sabins, recula jusqu'à la mer les bornes de ses états, bâtit Ostie, renferma dans l'enceinte de Rome les monts de Mars et Aventin, et joignit le Janicule à la ville par un pont. Il mourut en 616, et eut pour successeur Tarquin l'Ancien. VAL. P.

ANCYRE, aujourd'hui *Angouri*, *Engour* ou *Encorah*, ville de l'Asie-Mineure, primitivement capitale des Tectosages (une des trois grandes tribus gauloises de la Galatie), devint sous Néron capitale de toute la Galatie, et postérieurement fut le chef-lieu de la Galatie-Salutaire. Caracalla avait donné à cette ville le nom d'Antonine. On y retrouve de nos jours un assez grand nombre de ruines, surtout du côté de la porte de Smyrne, et beaucoup d'inscriptions, parmi lesquelles il faut remarquer ce que l'on appelle le monument d'Ancyre, célèbre inscription sur six colonnes en l'honneur d'Auguste. — Il y fut tenu en 315 un concile qu'on appelle aussi le *saint-synode*. On y prononça sur diverses difficultés relatives aux pénitences, aux fonctions cléricales et au célibat des prêtres. VAL. P.

BATAILLE D'ANCYRE. Jamais bataille ne fut plus meurtrière ni plus décisive que celle d'Ancyre, amenée d'un côté

par la hauteur et l'intraitable opiniâtreté de Bajazet I^er^ (*voy.* ce mot), empereur des Turcs-Othomans, et de l'autre par le courage, le talent et le juste ressentiment de Tamerlan (*voy.* TIMOUR), chef tatar que l'on dit issu de Genghiz-khan par les femmes.

Bajazet, surnommé *Ildcrim* (le Foudre), était déjà l'arbitre de la Bulgarie, d'une partie de la Servie, de la Macédoine et des états de l'Asie-Mineure. Ce monarque victorieux avait imposé à Manuel Paléologue, empereur de Constantinople, un tribut annuel de 10,000 pièces d'or et d'autres conditions onéreuses, après la défaite des Grecs et des armées combinées de l'élite de la noblesse française sous les ordres de Jean-Sans-Peur, comte de Nevers, et des Hongrois et Polonais, conduits par Sigismond, roi de Hongrie, qui commandait en 1396 le siége de Nicopolis sur le Danube.

Tamerlan, appelé au secours de l'empire grec réduit à quelques provinces, apprit que Tarten, son émir et son vassal, avait été sommé par Bajazet de se reconnaître tributaire des Othomans. Le grand khan s'en plaignit dans une lettre qui contenait à la fois des reproches et des conseils; mais voyant que le présomptueux provocateur n'y répondait que par des menaces, il l'attaque et le dépouille de toutes ses conquêtes dans l'Asie-Mineure. Puis il continue la guerre en Syrie; l'armée mongole prend Alep, incendie Damas, et arrive en 1401 devant Bagdad dont elle se rend maîtresse et qu'elle détruit après y avoir commis d'horribles cruautés.

Tant de victoires remportées par l'heureux Tatar ne firent qu'exciter la fureur de Bajazet. Il avait enlevé Arzendjan à l'émir Tarten et voulait poursuivre ses conquêtes vers l'Orient. Cependant, intimidé un moment par les gigantesques exploits de son adversaire, il se servit de ce même Tarten pour lui faire des propositions de paix. Tamerlan les accueillit, n'exigeant que la place de Kemak, voisine d'Arzendjan, ainsi que l'extradition ou l'expulsion du réfugié Cara-Yousouf de l'Anatolie; mais en attendant l'adhésion du sulthan à cette demande pleine de modération, il rassemble ses troupes, quitte ses quartiers d'hiver au mois de février 1402; et, justifié par le silence dédaigneux de Bajazet, il prend dans sa marche le château de Kemak et lui envoie de nouveaux ambassadeurs. L'inflexible sulthan répond enfin, mais avec hauteur. Cette arrogance toutefois n'ébranle pas encore les intentions pacifiques du monarque tatar; pour la dernière fois il renouvelle ses offres de paix et les appuie d'une armée de 800,000 hommes qu'il fait manœuvrer devant les envoyés du sulthan. De retour auprès de leur maître, ceux-ci lui font un rapport fidèle; mais Bajazet n'en tient pas compte et occupe avec 400,000 hommes la route de Tokat. Lui et trois de ses enfans commandent le centre de son armée; Soliman, son quatrième fils, l'aile gauche; Pésirlas, son beau-frère, dirige l'aile droite; la réserve est confiée à Mahomet, le cinquième et le plus sage de ses fils. Tamerlan arrive devant Ancyre, et va s'en emparer, lorsque l'ennemi tombe sur son arrière-garde qu'il harcelle pendant quelque temps. Mais une armée dont le front était fortifié par une ligne d'éléphans venus de l'Inde, surmontés de tours d'où on lançait des dards et des feux grégeois; une armée d'ailleurs nombreuse et bien commandée, opposait des obstacles sérieux.

Enfin la fameuse journée du 16 juin 1402 arriva. Les Othomans, attaqués par l'irrésistible impétuosité des Tatars, font de vains efforts; leurs rangs sont enfoncés de toutes parts; plus de 260,000 hommes périssent avec Pésirlas; le reste, accablé de fatigue, se débande et passe à l'armée du vainqueur. Mustapha disparaît; les trois autres fils du sulthan trouvent également leur salut dans la fuite. De toute son armée, Bajazet seul se tient encore debout sur une hauteur, combat en désespéré, épuise ses forces et sa valeur, devenues désormais inutiles, jusqu'à ce qu'enfin entouré d'ennemis et chargé par le redoutable chef en personne, il profite de la nuit pour s'enfuir. Arrêté dans sa fuite et ramené devant Tamerlan, ses chaînes furent rompues et le camp devint sa prison. Mais son farouche orgueil, se réveillant bientôt avec ses accès de fureur, obligea son vainqueur

à l'enfermer dans un charriot grillé ou dans une cage de fer. Il mourut de chagrin en 1403, et eut pour successeur son fils Soliman I^er^. Z.

ANDALOUSIE, partie de l'Espagne comprenant tout le midi de ce royaume, ou les quatre petits états de Jaen, Grenade, Cordoue et Séville, qui, sous la domination des Maures, étaient autant de royaumes. Actuellement l'Andalousie se divise en huit provinces, savoir : Almeria, Malaga, Jaen, Huelva, Cordoue, Séville, Grenade et Cadix. Le Guadalquivir l'arrose, et la Guadiana le sépare du Portugal. Des chaînes de montagnes telles que la Sierra-Morena et la Sierra de Grenade la traversent. Malgré ces montagnes, le climat de l'Andalousie est très chaud, et le sol généralement aride. Cependant de superbes plaines, connues sous le nom de *vegas* et semblables à de vastes jardins, offrent dans des positions favorables un aspect très fertile. Les Maures en effet, à force de soin, avaient porté à un haut degré l'agriculture et le jardinage dans ce pays. L'olivier y abonde ainsi que le vin qui y est excellent; le blé, la soie, les fruits, la canne à sucre et le coton y viennent bien. Les montagnes ont de bons pâturages et des mines qui fournissaient aux Phéniciens, aux Carthaginois et aux Romains beaucoup de métaux précieux. Aujourd'hui on n'en tire plus que du mercure, du cuivre, du fer et quelques espèces de pierres fines. Il reste à peine quelques traces de cette industrie brillante que les Maures avaient introduite en Andalousie, et on n'y fabrique que des marchandises ordinaires. Les chevaux andalous conservent leur ancienne réputation. Depuis la perte des colonies et les guerres intestines, le commerce maritime de l'Andalousie est en décadence. Cette province n'a que 750,000 habitans : on en comptait autrefois autant dans le moindre des quatre royaumes maures. D-G.

ANDAMAN (ILES D'), archipel du golfe de Bengale, dans la mer des Indes, entre 10 et 13° de latitude. On en compte six principales; il y en a deux que l'on distingue par les noms de grande et petite Andaman; la première a 46 lieues de long sur 6 de large; l'intérieur en est montagneux et couvert de forêts. La petite Andaman, également couverte de bois, n'a en longueur que le cinquième de la grande, dont elle est séparée par un détroit appelé Dunkan. Ces deux îles, ainsi que l'île des Cocos, celle de Narcondan et de Préparis, produisent beaucoup de bois rares et des arbres fruitiers des climats tropicaux; sur les côtes entrecoupées de baies on recueille beaucoup de coquillages et l'on y voit des singes et des perroquets. Cet archipel a un climat tempéré; la saison pluvieuse y dure plus de la moitié de l'année. Les insulaires sont sauvages au point qu'on les a même accusés d'anthropophagie. Ils vont presque nus, se nourrissent principalement de poissons et de coquillages; mais ils mangent aussi des serpens, des lézards, des rats, des fruits sauvages. Ils sont d'une taille grêle, d'un teint noir; ils ont les cheveux crépus et laineux et le nez aplati. Ces îles sont peu fréquentées par les navigateurs : ils n'y trouveraient en effet qu'une race d'hommes inhospitalière et une contrée peu capable de les attirer par ses productions. D-G.

ANDANTE, terme emprunté à la langue italienne, et qui, placé à la tête d'un morceau de musique, indique une sorte de mouvement modéré qui ne doit être ni trop vif ni trop lent. Il répond à peu près au mot français *gracieusement*. *Voy.* MOUVEMENT.

Le diminutif *andantino* indique une mesure encore un peu moins vive, sans cependant trop de lenteur. D. A. D.

ANDERLONI (PIETRO), graveur distingué, né à Santa-Eufemia dans le Bressan en 1784, et depuis 1831 directeur de l'école de gravure de Milan. Parmi ses planches on distingue le *Moïse et la fille de Iethro* d'après Le Poussin; une *Vierge* d'après Raphaël, et la *Femme adultère* d'après Le Titien. Y.

ANDERSON. Plusieurs écrivains de ce nom se sont fait une réputation dans la Grande-Bretagne. ADAM Anderson a publié dans le XVIII^e^ siècle une bonne histoire du commerce de l'Angleterre; il en a paru en 1801 une nouvelle édition en 4 vol. JACQUES Anderson, Écossais, mort en 1808, était un habile agro-

nome, ainsi que l'attestent ses *Essais sur l'agriculture*, ses *Recherches sur les bétes à laine*, et les articles de son journal *l'Abeille*. L'Allemagne a donné le jour, au commencement du XVII^e^ siècle, à GEORGE Anderson, qui a fait des voyages dans l'Orient, jusqu'en Chine et au Japon. Comme il ne voulut pas rédiger la relation de ses voyages, le duc de Holstein, au service de qui il était entré, fit écrire par Olivarius les récits d'Anderson, à mesure qu'il les faisait de vive voix. Ils furent publiés en 1669 à Sleswig. Le chancelier de Gustave Wasa, LAURENT ANDREÆ ou Anderson, fut un des réformateurs de la religion en Suède, ou contribua par son influence sur le roi à introduire la réforme de Luther. Il décida la diète du royaume à ne reconnaître d'autre suprématie pour l'église suédoise que celle du roi. Cependant il entra plus tard en rapports avec les mécontens, et fut même accusé de n'avoir pas révélé un complot contre le souverain. Condamné à mort pour ce fait, il eut encore assez d'autorité pour faire commuer sa condamnation capitale en une forte amende. Il mourut en 1552 dans la retraite. D-G.

ANDES ou CORDILLIÈRE DES ANDES, grande chaîne de montagnes en Amérique. Elle commence au cap Froward sur le détroit de Magellan, c'est-à-dire à l'extrémité méridionale de l'Amérique, traverse toute cette partie du monde, dans la direction du sud au nord et en s'éloignant peu de la côte occidentale; elle passe par l'isthme de Darien, se rattache au plateau du Mexique, et par-là aux Montagnes-Rocheuses qui se prolongent dans l'Amérique-Septentrionale jusqu'aux environs de la Mer-Glaciale. On a évalué jusqu'à 120 degrés de latitude l'espace qu'occupent les Andes dans toute leur longueur. Elles ont peu de largeur au sud; mais elles s'étendent ensuite dans ce sens, surtout dans le Pérou. Dans la Nouvelle-Grenade elles se partagent en trois branches parallèles. Leur hauteur est aussi très inégale : en quelques endroits elles ne s'élèvent qu'à 3,000 pieds, tandis que le Chimboraço porte sa cime à une élévation de plus de 19,000 pieds, le Nevado d'Illimani de 22,500 pieds, et le Nevado de Sorata de 23,500 pieds environ. M. de Humboldt divise toute cette chaîne en quatre parties principales, qu'il nomme Andes Patagoniques, Andes du Chili et du Potosi, Andes du Pérou et Cordillières de la Nouvelle-Grenade. Les sommets des Andes sont couverts, comme dans toutes les autres chaînes, de neiges presque éternelles; la limite de ces neiges varie selon le climat. Une partie des Andes est volcanique; il paraît y avoir des volcans dans la partie qui traverse la Patagonie et qui est peu connue. Dans le Chili on compte plus d'une douzaine de montagnes volcaniques dont il sort encore de temps en temps de la fumée. C'est surtout dans la chaîne de Quito que se trouvent les volcans les plus actifs. Au pied de ces volcans s'étendent des plaines et des vallées très fertiles et couvertes d'une végétation magnifique. On traverse la chaîne des Andes par le moyen de plusieurs cols, dont quelques-uns passent dans la région des neiges perpétuelles et ne sont pas sans danger, l'art n'ayant pas aidé la nature à former des routes bien praticables. La masse des Andes se compose d'un granit quartzeux sur lequel reposent des bancs de gneiss et de schiste; des porphyres, des basaltes, des roches vertes forment les cimes les plus élevées. Les palmiers croissent sur les Andes jusqu'à la hauteur d'un millier de pieds; plus haut on trouve encore des chinconas et des fougères sous la forme d'arbres. Les limites de la végétation varient du reste dans ces montagnes selon les latitudes. Elles donnent naissance sur les deux versans à un nombre infini de rivières : celles du versant occidental ont un cours peu étendu à cause du voisinage de la côte; il n'en est pas de même du versant oriental, où naissent la rivière des Amazones et d'autres grands fleuves de l'Amérique-Méridionale. Le condor est l'aigle des Andes : on y trouve des jaguars, des tigres noirs, des lamentins, des singes et beaucoup d'autres animaux; dans les plaines habitent des vigognes et des lamas. D-G.

ANDOCIDE, orateur grec, était fils de Léagoras, contemporain et ami d'Alcibiade. Appartenant à une famille dis-

tinguée d'Athènes, il fut appelé de bonne heure à prendre part aux affaires du gouvernement. Il fut un des commandans de la flotte envoyée par la république au secours de Corcyre. De retour dans sa patrie et impliqué avec Alcibiade et d'autres jeunes Athéniens dans le procès criminel qui leur fut intenté pour avoir révélé et profané les mystères d'Éleusis, il eut la lâcheté de dénoncer différentes personnes et même son propre père, pour se sauver. Cependant il se fit ensuite le défenseur de celui-ci, et, grace à son talent d'orateur, il parvint à le sauver. On prétend qu'il enleva la fille d'Aristide et la livra au roi de Salamine. Sous le règne du Conseil des 400 à Athènes il fut banni, et ne rentra dans sa patrie qu'après leur chute; mais, accusé de nouveaux actes d'impiété, il se retira dans l'île de Chypre où il se livra au commerce. Andocide mourut, à ce qu'il paraît, dans l'exil. On a sous son nom quatre discours, moins importans par leur style que par les détails historiques qu'on y a recueillis. Ils sont insérés dans les Recueils des orateurs grecs de Henri Étienne et de Reiske (*voy. Lection. Andoc.*, de Sluiter, Leyde, 1804). Mais Clavier, dans la *Biographie universelle*, ne lui attribue que les deux premiers. Le quatrième, qui est dirigé contre Alcibiade et qui censure les mœurs de cet homme célèbre, ne peut avoir été écrit par un compagnon de ses plaisirs, à moins qu'on admette qu'Andocide ne se fit pas plus de scrupule d'accuser son ami qu'il ne s'en était fait de dénoncer son père. D-G.

ANDORRE (VALLÉE D'). Elle forme un petit état sur les confins de la France et de l'Espagne, mais indépendant de l'une et de l'autre, et ne payant qu'à l'évêque d'Urgel une légère redevance. La vallée d'Andorre, arrosée par la Balira, est située sur le versant méridional des Pyrénées, du côté de la Catalogne. On lui donne neuf milles carrés géographiques et 14,000 habitans. Ces derniers se reconnaissent sous la protection de la France. Andorre, ville de 2,000 ames, est la capitale de ce petit état, gouverné par un conseil de 24 personnes qui est présidé par le syndic. S.

ANDOUILLE, espèce de charcuterie formée d'intestins hachés, assaisonnés et mêlés de graisse qu'on enferme dans un bout d'intestin. Pour faire cette préparation, on a soin de retourner les boyaux et de les laver soigneusement à l'eau chaude. Mais, soit qu'on passe légèrement sur cette opération préliminaire, soit qu'on ne puisse détruire totalement l'odeur des matières fécales, toujours est-il que les andouilles conservent trop souvent un fumet désagréable. On voit cependant des gourmands les rechercher avec délices, et priser surtout les *andouillettes* de Troyes. F. R.

ANDRADA. Ce nom est célèbre dans les fastes littéraires et religieuses de l'Espagne et du Portugal par les écrivains et les théologiens éminens qui l'ont porté à différentes époques.

De nos jours, il a reçu quelque éclat au Brésil, par trois frères, fils d'IGNACE ANDRADA E SYLVA, nés à Santos dans la province brésilienne de San-Paolo, formés à l'université portugaise de Coïmbre, et qui tous les trois ont pris la part la plus active aux événemens survenus dans leur patrie depuis le départ du roi Jean VII pour l'Europe. L'aîné JOSEPH BONIFACE devint en janvier 1822 ministre de l'intérieur, de la justice et des affaires étrangères, et, momentanément éloigné de ce poste, il y fut rappelé par le vœu du peuple à la fin de la même année. En partant pour l'Europe, le 8 avril 1831, l'empereur don Pédro le nomma tuteur de son fils; mais cette décision ne fut pas respectée par la chambre des députés. MARTIN FRANÇOIS, le troisième frère, entra dans le cabinet dirigé par l'aîné, comme ministre des finances, et eut comme lui une grande part à la séparation du Brésil d'avec le Portugal, et au couronnement de don Pédro en qualité d'empereur constitutionnel. Le second frère Andrada enfin, ANTOINE CHARLES, à peine arrivé de Lisbonne à Rio-Janeiro, fut élu membre de l'assemblée constituante, et formula comme tel le serment que l'empereur avait à prêter. Après le coup d'état du 11 novembre 1823, les trois frères partirent forcément pour l'Europe, et n'obtinrent la permission de rentrer dans

leur patrie qu'au commencement de l'année suivante. S.

ANDRAL (GABRIEL), né à Paris en 1797, fils d'un médecin estimé, fut destiné dès l'enfance à l'étude de la médecine dans laquelle il devait se distinguer. Encore au rang des élèves, M. Andral s'était déjà fait remarquer; et la thèse qu'il soutint en 1821 pour sa réception est un mémoire intéressant. Trois années plus tard, il publia sous le titre de *Clinique médicale* trois volumes d'observations sur les maladies de la poitrine et de l'abdomen; et cet ouvrage, réimprimé en 1830, est compté au nombre des meilleurs écrits de médecine pratique d'un auteur alors encore très jeune. Lorsque l'agrégation fut établie à la Faculté de médecine de Paris, un concours brillant y fit entrer M. Andral qui, en 1827, fut appelé à la chaire d'hygiène vacante par la mort de Bertin. Avant d'arriver à l'enseignement public, il s'était essayé par des cours particuliers que les élèves avaient suivi avec un empressement dont ils donnèrent une preuve en faisant frapper une médaille d'or qu'ils offrirent au professeur. En 1829, un ouvrage en trois volumes intitulé *Précis d'anatomie pathologique* vint prouver que le succès n'avait pas ralenti son zèle. Doué d'une activité peu commune, M. Andral put à la fois s'occuper de son cours d'hygiène, auquel il sut donner une forme et un intérêt tout nouveaux, remplir des fonctions actives comme membre du conseil de salubrité et comme médecin de la maison de santé des hôpitaux de Paris, visiter une clientelle nombreuse, et trouver encore le loisir d'être un membre actif de l'Académie de médecine et de diverses autres sociétés savantes. A la révolution de 1830 il fut appelé à faire partie de la commission chargée de réorganiser la Faculté de médecine où il occupe la chaire de pathologie interne. M. Andral est en outre médecin de la Pitié, et dans cet hôpital il fait des leçons de clinique très suivies. F.R.

ANDRÉ (SAINT), fils de Jona et frère de saint Pierre, devint, comme ce dernier, de pêcheur du lac Bethsaïda qu'il avait été, disciple de Jésus-Christ. On ne sait s'il était le plus jeune ou le plus âgé des deux frères, et le nom sous lequel il est connu n'est sans doute qu'une traduction grecque de celui qu'il portait véritablement. Les deux frères avaient été d'abord disciples de saint Jean-Baptiste. Autant les évangiles et les Actes des apôtres parlent de l'un d'eux, autant ils se taisent sur l'autre; il n'est même question d'André qu'une seule fois dans les Actes. Aussi son sort ne nous est pas connu. Eusèbe rapporte qu'il fut l'apôtre des Scythes, et Nestor, l'annaliste russe, raconte son arrivée à Novgorod, sur le lac Ilmen, qui très probablement n'existait pas au temps des apôtres. Différens pères de l'église lui attribuent d'autres voyages, notamment celui de la Grèce. C'est à Patras, en Achaïe, qu'il souffrit le martyre, s'il est vrai que le proconsul Egéas l'ait fait crucifier. Cette croix ayant eu une forme à part (*crux decussata*), on attacha à sa forme le nom de *croix de saint André*. Cet apôtre, que les Grecs et les Russes appellent *protoclète* ou le premier appelé, n'a point laissé d'écrits, car l'histoire des apôtres qu'on lui a attribuée n'est point authentique. Il est le patron de l'Écosse (*voy.* le mot CHARDON), et en grande vénération dans la Russie.

ORDRE DE SAINT ANDRÉ. Fondé par Pierre I^er^, en 1698, en l'honneur de l'apôtre des Russes, cet ordre est à la fois le plus ancien et le plus estimé de ceux dont on fait usage en Russie. Tandis que les ordres de Vladimir et de Sainte-Anne sont prodigués, celui de Saint-André n'est accordé qu'au plus haut mérite ou à la faveur la plus signalée. Cependant l'ordre de Saint-Georges (*voy.*), au premier degré, est pour les militaires une distinction plus éclatante encore et si peu prodiguée que les empereurs eux-mêmes s'abstiennent de le porter, à moins qu'ils n'aient en personne gagné une bataille. L'ordre de Saint-André est plutôt une décoration de famille et de cour : les grands-princes en sont revêtus après leur baptême, et l'impératrice en reçoit aussi le collier dans la solennité de son couronnement. Les marques distinctives de l'ordre sont une croix émaillée en bleu, portant l'image du martyre de saint André et surmontée d'une couronne impériale; sur le revers de la croix est une

aigle éployée sur laquelle on lit en russe l'inscription : *Pour la foi et la fidélité*, et le nom du saint. Le collier se forme de croix de saint André et de couronnes impériales alternativement posées, et le cordon qu'on lui substitue, dans le costume ordinaire, est bleu comme celui de l'ordre du Saint-Esprit. J. H. S.

ANDRÉ. Trois princes de ce nom, de la dynastie des Arpades (*voy.* l'article), régnèrent sur la Hongrie.

André I^er^, cousin de saint Étienne, était le quatrième roi du pays des Madjares, et occupa le trône de 1046 à 1061. Ce fut un roi sage et énergique, mais dont le règne ne fut point heureux. Quand Pierre l'Allemand fut détrôné par les magnats, le fils de Ladislas le Chauve se trouvait en Russie : il accourut, mais ne parvint à s'emparer du sceptre qu'en promettant de ne point favoriser le christianisme introduit par saint Étienne et contre lequel il s'était formé une conjuration. En cédant à la violence, André ne crut pas s'engager irrévocablement, et ne s'en déclara pas moins, dans la suite, pour la nouvelle religion. Pierre s'était reconnu vassal de l'empire d'Allemagne, et Henri III, faisant valoir les droits de sa couronne, demanda le tribut au roi de Hongrie. André réussit à le repousser, et soumit même une partie de l'Esclavonie. Mais bientôt la défection de son frère lui suscita de nouveaux embarras. André ayant fait couronner à cinq ans son fils Salomon, Béla, exclu de la succession, se révolta contre lui, et appela à son secours Boleslaf, roi de Pologne. Une bataille fut engagée sur les bords de la Theisse : les Allemands qui se trouvaient dans l'armée d'André se battirent avec succès, mais les Hongrois le trahirent pendant le combat, et la victoire resta aux Polonais. Tombé à terre et foulé aux pieds des chevaux, André fut fait prisonnier, et mourut bientôt après de chagrin et de misère.

André II, fils de Béla III et surnommé le *Hiérosolymitain*, fut le dix-huitième roi de sa race et régna de 1205 à 1235. Béla ne lui ayant pas laissé d'apanage, ce prince se révolta contre Emrich, son frère aîné, qui, par son courage et sa présence d'esprit, parvint aisément à le soumettre. Après la mort d'Emrich, André devint tuteur de Ladislas, son fils, dont cependant il ne respecta pas les droits, au point que sa mère se vit réduite à s'enfuir avec lui en Autriche. André la suivit avec une armée, et allait consommer son usurpation, quand la mort de son pupille lui épargna un crime. Appelé alors au trône par sa naissance, il se livra aux suggestions de sa femme, contre laquelle éclata bientôt une conspiration dont cette princesse fut victime. André apprit sa mort en Russie où il était occupé à placer la couronne de Galitch sur la tête de Coloman, son second fils. La croisade que le roi de Hongrie entreprit en 1217, par ordre du pape Honorius III et pour se conformer aux dernières volontés de son père, n'eut aucun résultat heureux, quoiqu'elle coûtât cher au pays. Seulement André forma une alliance éphémère avec l'empereur d'Orient, Théodore Lascaris, et avec le roi des Boulgares, qui tous deux se montrèrent disposés à reconnaître la suprématie de l'évêque de Rome. Il trouva à son retour une extrême confusion dans le pays, où les magnats entretenaient les troubles et le désordre. Pour rendre la paix à la Hongrie, il convoqua, en 1222, une diète où il signa la *bulla aurea* qui forme la base des droits de la noblesse hongroise, et qui devint pour la noblesse et le clergé une véritable constitution. L'influence des magnats fut alors contrebalancée par l'autorité des nobles du second ordre, et il fut établi en principe qu'aucune taxe ne pourrait être établie sur les biens de la noblesse ni du clergé sans le consentement de ces deux ordres. Cependant le calme ne se rétablit point. André ramena, en 1224, son fils Coloman en Russie, et c'est sur le couronnement de ce prince que l'Autriche, héritière des droits de la Hongrie, fonda, lors du premier partage de la Pologne, son droit sur le royaume de Galicie. Ce roi estimable mourut le 7 mars 1235, au moment où les Tatars menaçaient son pays d'une première incursion.

André III, surnommé le *Vénitien*, dernier roi de la race des Arpades et le 22^e^ de la série, régna de 1290 à 1300, comme successeur de Ladislas III *Cu-*

manus. Il était né à Venise, d'un fils posthume d'André II et de Thomasine Maurocena. En montant sur le trône, il eut pour compétiteurs le pape, qui réclama la Hongrie comme un fief donné au saint-siége par saint Étienne, et le duc d'Autriche Albert, en faveur duquel Rodolphe de Habsbourg crut pouvoir disposer de la couronne apostolique. Bientôt il se présenta un nouveau prétendant dans la personne de Charles Martel, prince de Sicile, qui descendait, par Marie sa mère, des Arpades, devanciers d'André III. Cependant l'archevêque de Strigonie (Gran) couronna ce dernier malgré les réclamations du saint-père; et se plaçant à la tête d'une armée, André battit successivement le prince de Sicile et Albert d'Autriche, auquel il dicta la paix sous les murs de Vienne en 1291. Mais le fils de Charles Martel, Charles Robert, ayant aussi pris les armes pour conquérir la couronne de saint Étienne, André se découragea, tomba malade, et mourut de chagrin. Pour apaiser une rébellion de magnats, il avait tenu en 1298 une diète à Pesth, dans laquelle de bonnes lois furent rendues. A sa mort la ligne masculine des Arpades s'éteignit.

Un autre ANDRÉ, roi de Hongrie, fils de Charles II et frère de Louis-le-Grand, de la maison d'Anjou, ne régna que peu de temps. Marié à sept ans avec Jeanne, fille de Robert, roi des Deux-Siciles, il ne fut point couronné avec elle quand cette princesse monta au trône de son père. En 1345 il fut assassiné par les amans auxquels sa femme s'était livrée. Les Napolitains le désignent du nom d'*Andreasso.* S.

ANDRÉ (le major JOHN). Durant la guerre de l'indépendance américaine, il servait dans les rangs de l'armée anglaise. Sa jeunesse, l'éclat de son esprit, les graces de ses manières et la vive imagination d'artiste qu'il alliait à la bravoure et à l'intelligence d'un bon officier, jettent quelque intérêt sur sa fin tragique. Il fut victime d'une trahison ourdie par Arnold (*voy.*) général américain. Celui-ci, mécontent d'une résolution sévère qu'avait prise à son égard l'assemblée de Pensylvanie, sollicita et obtint un commandement important, dans le seul but de se vendre aux Anglais avec plus d'avantage. Il fit des ouvertures au général en chef Clinton et lui demanda quelqu'un pour correspondre directement. Le choix de Clinton tomba sur le major André qui avait toute sa confiance et dont le caractère souple et hardi convenait à cette mission délicate. Tout avait réussi à souhait : Arnold se laissait prendre avec son corps d'armée, et livrait du même coup la belle position de West-Point près de New-Yorck; André revenait en porter la nouvelle, quand trois soldats de la milice le saisissent hors des postes de l'armée américaine. Le plan du fort de West-Point et des notes écrites de la main d'Arnold sont trouvés sur lui: il est jugé comme espion et condamné à mort le 2 octobre 1780. Préoccupé seulement de sa famille et de Clinton qu'il aimait autant qu'il en était aimé, pleuré de toute l'armée américaine, il mourut avec une tranquillité héroïque dans les bras du colonel Hamilton, aide-de-camp de Washington. Arnold, honni des deux partis, avait eu le temps de passer aux Anglais qu'il servit bien et qui le méprisèrent. H-D.

ANDRÉ (CHRÉTIEN-CHARLES), écrivain connu comme rédacteur de plusieurs journaux allemands et plus encore par des publications utiles sur l'éducation et sur l'économie domestique. Il naquit à Hildburghausen en 1763, se voua à l'économie, et fut un des soutiens du célèbre institut de Schnepfenthal, fondé par Saltzmann (*voy.*). En 1809 il commença à Stuttgard la publication du *Hesperus*, journal encyclopédique d'une haute utilité pratique, et y joignit bientôt celle non moins utile du *Calendrier national.* En 1821 il fut nommé par le roi de Wurtemberg conseiller aulique en récompense de ses services, et il mourut en 1831. S.

ANDRÉ (YVES-MARIE, le Père), auteur de l'*Essai sur le beau*, ouvrage qu'on regardait comme classique. Ce jésuite naquit à Châteaulin en Basse-Bretagne, en 1675, et mourut en 1764 à Caen, où il avait été pendant 39 ans professeur royal de mathématiques. Son ouvrage parut la première fois en 1741, in-12 : il a eu ensuite plusieurs éditions.

ANDRÉ DEL SARTO, *v.* SARTE.

ANDREÆ. Ce nom devint célèbre par un théologien d'une haute influence et par un poète original qui en fut le petit-fils.

Jacques Andreæ, chancelier de l'université de Tubingue et l'un des auteurs de la *Formule de concorde.* (*voy.* Symboliques, *livres*), naquit à Waiblingen dans le Wurtemberg, en 1528, et mourut à Tubingue en 1590. Il a pris part à toutes les affaires importantes du parti protestant en Allemagne et publié plus de 150 écrits.

Jean-Valentin naquit à Herrenberg, duché de Wurtemberg, en 1586 et mourut à Stuttgard en 1654. Ce fut un poète original et fécond, toujours prêt à mêler sa muse à toutes les affaires du temps, à flétrir tous les abus, à flageller tous les ridicules. Son *Menippus* (1617) est un recueil de dialogues très intéressans et renfermant des vérités piquantes, le plus souvent sous forme épigrammatique. On a sa vie écrite par lui-même et un ouvrage publié sur lui et son siècle par Hossbach. S.

ANDRÉOSSY (Antoine François, comte), général français. Né à Castelnaudary en 1761, mais originaire d'Italie, il est l'arrière petit-fils de ce François Andréossi (1633-1688) qui mit la main au grand canal de Languedoc, sans qu'on en eût gardé le moindre souvenir, étrange oubli que le général prit à tâche de réparer dans son *Histoire générale du canal du midi,* ouvrage où il place le nom de son aïeul à côté du nom de Riquet. Le comte Andréossi joue un rôle actif dans toutes les phases brillantes des vingt années qui suivent 89, guerrier, administrateur, diplomate et savant tout ensemble. Lieutenant d'artillerie, il se distingue au siége de Mantoue, dans la belle campagne d'Italie; il appartient par un double titre à la grande expédition militaire et scientifique d'Égypte : il prend place dans l'Institut établi au Caire, de même qu'il a sa part de gloire et de découvertes dans l'admirable travail de la commission d'Égypte. Puis il figure à la suite de Bonaparte dans la journée du 18 brumaire; il devient général de division et commandant de Mayence, et, après la paix d'Amiens, ambassadeur à Londres. Sous l'empire, il remue tout le vaste matériel de l'artillerie et du génie; la victoire de Wagram le fait gouverneur de Vienne, et de là il passe en Turquie où il représente la France jusqu'aux désastres de 1814 : il avait employé les loisirs de sa longue ambassade à des travaux vastes et neufs sur l'hydraulique. Il reparaît aux Cent-jours, et fut l'un des commissaires envoyés après Waterloo à la rencontre des alliés. Depuis, il s'est condamné, au profit de la science, à la plus profonde retraite, dont il n'est sorti qu'une fois pour entrer à la chambre des députés au nom du département de l'Aude. Il mourut à Montauban le 10 septembre 1828.

Il fut membre de l'Académie des sciences, et on lui doit plusieurs ouvrages et mémoires dont nous citerons les deux principaux : 1° *Histoire du canal du midi, connu précédemment sous le nom du canal du Languedoc,* Paris 1800; 2e édit. considérablement augmentée, 1805, 2 vol. in-4°. 2° *Voyage à l'embouchure de la Mer-Noire, ou Essai sur le Bosphore et la partie du Delta de Thrace comprenant le système des eaux qui abreuvent Constantinople,* etc., Paris 1818, in-8° avec planches. H-D.

ANDRIEU (Bertrand), graveur en médailles très estimé, naquit à Bordeaux en 1761 et mourut à Paris en 1822. Il était membre de l'Académie des beaux-arts à Vienne, graveur du cabinet du roi, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. On lui doit la plupart des médailles qui furent frappées depuis la restauration et une foule de vignettes qui ont enrichi la typographie. Pendant 40 ans on vit sortir de son burin aussi fécond que brillant des productions nombreuses qui ont pris rang parmi les chefs-d'œuvre de la numismatique. S.

ANDRIEUX (François-Guillaume-Jean-Stanislas), professeur de littérature au Collége de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française, etc., mort à Paris le 10 mai 1833, était né à Strasbourg en 1759. Il fit de brillantes études à Paris, et c'était chose curieuse que de voir, à la distribution générale des prix, le jeune Andrieux, rehaussé encore par sa petite taille et porté pour ainsi dire dans les bras de ses camarades

jusqu'au théâtre de ses triomphes, en revenir tellement chargé de couronnes, de prix, qu'il semblait devoir succomber sous le faix. Ces succès n'étaient que le prélude de ceux qui l'attendaient sur une autre scène où il débuta, presque au sortir des écoles, par sa jolie pièce d'*Anaximandre*. Il y conseille à la sagesse de sacrifier aux Graces, et jamais auteur ne prêcha mieux d'exemple. *Ce petit acte*, a-t-on dit en style un peu précieux, *est vraiment le bijou de Thalie*. Ajoutons qu'il dut briller d'autant mieux que Dorat et ses imitateurs jetaient alors sur la scène française l'éclat le plus faux. Notre muse comique, entourée de graces minaudières, n'était pas encore, il est vrai, tombée dans les mauvais lieux; mais elle avait grand besoin d'être réveillée : *les Étourdis* ne pouvaient venir plus à propos. On crut retrouver alors le goût, l'élégance, la grace, la gaîté du grand siècle, et on ne se trompait pas. Quelle amusante vérité dans la peinture de ces deux jeunes gens qui, envoyés à Paris pour y faire leur droit, font des dettes et tout autre chose, et s'épuisent en ruses pour pressurer leurs parens! Une combinaison heureuse et qui sauve en partie le danger du sujet, c'est le contraste entre l'honnêteté du jeune Déglemont et l'*étourderie* de Folleville qui, voyant que l'argent ne vient plus, s'avise, sans en rien dire à son ami, de le faire passer pour mort, afin que son oncle paie ses dettes; ce qui amène un faux, à la vérité, mais celui qui s'en charge, comme l'observe Folleville, est un fripon qui doit être tôt ou tard pendu :

Qu'il le soit pour un faux ou bien pour autre chose.

Après le succès d'*Anaximandre* et des *Étourdis* on pouvait croire l'auteur irrévocablement attaché au théâtre : un devoir sacré l'y enleva. Le besoin de soutenir honorablement des parens peu riches lui rappela les études de droit qu'il avait commencées; il les termina, dans l'intention de se faire recevoir dans l'ordre des avocats, lorsque la révolution vint le dissoudre. Nommé successivement chef de bureau à la liquidation générale, juge au tribunal de cassation, député au Corps législatif, et enfin membre du Tribunat, il en fut éliminé par le premier consul qui ne voulait point, suivant l'expression de notre poète, *s'appuyer sur ce qui résistait*. Andrieux ne le flattait point, et ne voulait point qu'on le flattât. Un jour le préfet de la Seine recevait à dîner plusieurs professeurs, parmi lesquels on distinguait notre ex-tribun et ceux des élèves qui venaient d'obtenir les premiers prix au concours général. La conversation tomba sur le sujet du concours qui était une harangue de Charlemagne, proposée pour amener de flatteuses allusions au nouvel empereur. Un des convives s'extasiait et pleurait presque de tendresse à la seule idée d'un thème aussi délicatement choisi. Le préfet, honnête homme, mais préfet de Napoléon, se taisait. Andrieux crut devoir protester, lui : « Je n'aime point, dit-il tout haut, de pareils sujets : qu'on mette au concours un prix de version, de composition, passe; mais d'adulation! je n'en vois pas la nécessité. » Le mot fut suivi d'un profond silence; chacun se regardait : Andrieux avait en ce moment, aux yeux de certains auditeurs, la stature d'un vrai tribun romain.

Rentré dans la littérature, il fit jouer le petit acte d'*Helvétius*, dans l'intention d'honorer un sage qui a écrit quelques folies, il est vrai, mais dont les actions valaient mieux que les préceptes. Le contraire, qui est plus commun, eût été plus comique.

Le Trésor, dont M. Andrieux s'occupa ensuite, en fut un, sous ses mains, et de raison et de gaîté. Mais, quand il nous amusait aux dépens d'un homme fouillant le sol d'une maison qu'il a payée trois fois sa valeur dans l'espoir d'y trouver un trésor supposé, l'auteur ne se doutait pas que lui-même allait donner dans un piége semblable. Trompé par Voltaire qui, dans son commentaire sur Corneille, assure « qu'avec quelques changemens la *Suite du Menteur* ferait au théâtre plus d'effet que *le Menteur* même », Andrieux s'empare de ce vieux monument presque romantique; il y fait d'abord *quelques changemens;* il le badigeonne et le donne aux comédiens qui essaient d'en tirer parti, mais qui, ne

trouvant point ce que Voltaire avait fait espérer, l'abandonnent bientôt. Le poète y revient quelques années après, toujours sur la foi du commentateur, creuse plus avant, et, comme l'homme au trésor, ne rencontrant que le vide, y jette avec profusion de l'esprit, des vers et des scènes entières, sans pouvoir le remplir. Après cela, croyez aux trésors!

Molière avec ses amis ou *le Souper d'Auteuil* était encore un fonds bien léger; mais l'auteur en a tiré de jolis détails, et il a prouvé, par la manière avec laquelle il a su faire parler quelques-uns de nos meilleurs poètes, qu'il aurait pu, lui aussi, s'asseoir à leur souper.

M. Andrieux racontait, il y a bien peu de temps, hélas! que Napoléon, le rencontrant un jour dans une réunion, lui dit : « La comédie ne corrige personne; les vices mis en scène sont toujours si brillans qu'on va plutôt les imiter. » Le poète fut frappé de l'observation, et la rendit ainsi dans son *Vieux fat:*

Souvent des jeunes fats on a fait le portrait:
Les graces que toujours sur la scène on leur donne
Font qu'on les a joués sans corriger personne;
On trouve aimable en eux ce qui devrait choquer,
On va les applaudir au lieu de s'en moquer.
On ne s'en tient pas là : souvent on les copie,
Et j'ai vu bien des fois jouer la comédie
Par des gens qui venaient dans la société
Rapporter un jargon du théâtre emprunté.

Le sage vieillard, dans la bouche de qui se trouvent ces vers excellens, contraste heureusement avec le vieux fat dont la sotte faiblesse est risiblement chatouillée par M. de La Brosse, complaisant en titre, et flatteur ordinaire de sa vanité. La pièce cependant parut trop longue : réduite en trois actes elle pourrait aujourd'hui servir de pendant aux *Étourdis*, si on voulait la remettre au théâtre. Elle n'aurait pas sans doute le succès du *Manteau* ni surtout de *la Comédienne*, où plus d'une belle dame va prendre *in petto* des leçons de manége à l'*École de Mars;* mais du moins *le Vieux fat* présenterait à nos vieux étourdis, et surtout aux jeunes gens, son miroir salutaire. L'observation trop vraie de Napoléon pourrait être alors en défaut.

Au reste l'empereur crut devoir ajouter : « Mais, vous, vous savez faire autre chose que des comédies. » En effet, outre son opposition, que Napoléon avait sans doute encore sur le cœur, Andrieux a fait pendant près de trente ans un cours de littérature, d'abord à l'École polytechnique, ensuite au Collége de France, où, malgré la faiblesse de sa voix, *il se faisait entendre*, a dit ingénieusement M. Villemain, *à force de se faire écouter.* Il a fait encore d'excellens récits en vers, notamment *le Meûnier Sans-Souci, le Sénat de Capoue*, l'*Épître à Ducis* ou *Cécile et Térence.* Il a fait jouer aussi en 1830 une tragédie de *Brutus*, composée depuis long-temps avec toute la sévérité du sujet, sans intrigue d'amour. Il a fait de plus des morceaux de prose; mais, ce qui vaut mieux encore que la prose et les vers, il a fait le bien, et jusqu'à son dernier jour le bonheur de tout ce qui lui appartenait. Il a contribué, par une lettre qu'il m'a fait transcrire (*voir* les *Archives du Nord*, 15^e^ livr.), à l'adoption dans les mines d'Anzin des *lampes de Davy* (*voy.* ces mots) contre les désastres qui se renouvelaient si souvent. Enfin je dois mentionner en dernier la noble passion qui, j'en excepte son amour paternel, s'est éteinte en lui la dernière : l'amitié. On sait quelle fut la sienne pour Picard, et Collin-d'Harleville surtout; mais ce qu'on ne sait pas assez, et ce que des circonstances particulières ont pu seules apprendre, c'est l'affection profonde, toujours nouvelle, qu'après plus de seize ans il avait conservée pour la mémoire de *son vénérable Ducis* *.

On a dit que M. Andrieux n'était pas prodigue d'éloges : non sans doute; mais, plus sévère encore envers lui-même qu'envers les autres, il a donné, pour échapper, comme il le dit, à la maladresse des éditeurs, diverses éditions de ses œuvres en 1810, 1818 et 1823, et il en a exclu un assez grand nombre de pièces légères ou de circonstance qu'il jugeait peu dignes de lui. ON. L. R.

ANDRINOPLE, la seconde capitale de l'empire othoman, nommée par les Turcs *Edréné* et autrefois par les Grecs *Orestea.* L'empereur Adrien en

(*) Les lettres qu'il m'a écrites à son sujet étant pour moi plus que des parchemins, je les ai déposées dans les *Archives du Nord*, et les originaux à la bibliothèque de Valenciennes, où on peut les consulter.

fit commencer la construction sur la rive droite de l'Hébrus, nommé aujourd'hui Maritza, là où la Tundja se réunit à ce fleuve. Elle fut alors la capitale de la Thrace de l'Hémus; aujourd'hui la province s'appelle Romélie. Située sur sept collines, la ville est naturellement forte, et dès les temps anciens l'art y avait ajouté; aussi les Goths firent-ils contre elle une vaine tentative. Andrinople resta à l'empire de Byzance jusqu'en 1360, où le sulthan Mourad I^er^ (*voy.* Amurat) la prit et en fit le siége de son empire en Europe. Depuis, jusqu'en 1830, le palais d'Eski-Saraï, bâti par l'ordre de Mourad, n'a jamais vu flotter sur sa tour octogone d'autre bannière que celle du croissant; mais celle-ci fit place un instant à l'aigle double, héritage de Byzance recueilli par les Russes. Andrinople resta la capitale des Othomans jusqu'à la prise de Constantinople en 1453. Elle perdit alors de son importance; mais de magnifiques monumens tels que la mosquée de Sélim II, de Bajazeth II et de Mourad II, et le palais d'Eski-Saraï, bâti en dehors de la ville sur les rives de la Tundja, rappellent encore l'ancienne capitale. Elle est à environ 48 lieues du siége de l'empire, et compte 16,000 maisons avec 100,000 habitans, dont 30,000 Grecs. Ces derniers y ont un archevêque, et les musulmans un grand-mollah. Outre 40 mosquées on trouve à Andrinople 22 bains avec des aqueducs; de plus des fabriques considérables, et, dans le voisinage, des distilleries d'huile de rose dont on fait un commerce assez lucratif.

Paix d'Andrinople. Dictée à la Porte par les armées victorieuses des Russes arrivés jusqu'à cinq journées de marche de la capitale, elle est un témoignage éclatant de l'abaissement, de la décadence toujours croissante de la Turquie (*voy.* aussi l'article Koniah). Le traité d'Akermân (*voy.*) semblait oublié, la Porte en éludait l'accomplissement, les marchands russes auxquels on ne payait pas l'indemnité promise se plaignaient, la Servie restait privée des districts qui devaient y être réintégrés, etc., et une note diplomatique, confidentielle peut-être, mais qui reçut une grande publicité, annonça même l'intention du sulthan de le regarder comme non-avenu. L'empereur Nicolas lui déclara la guerre le 14 avril 1828, et le 7 mai suivant son armée passa le Prouth. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de cette guerre d'abord mal conduite et peu décisive, mais qui tourna entièrement en faveur de la Russie quand le feld-maréchal-général Diebitsch (*voy.*) eut pris le commandement en chef des troupes. Il gagna le 11 juin 1829 la bataille de Koulaftcha (*voy.*), et, plus heureux que tous ses devanciers, il franchit du 20 au 22 juillet le Balkan (*voy.*), s'empara de Mesembria et prit d'assaut Aïdos. De là, ne trouvant plus de résistance sérieuse, il marcha droit sur Andrinople qu'il prit sans coup férir, malgré la forte position de la ville. Le fatalisme des Turcs et leur haine des innovations introduites par le sulthan les livraient à leurs ennemis. Ceux-ci se conduisirent à leur égard plutôt en amis que comme des vainqueurs: ils respectèrent les propriétés et ne firent aucun dégât. Sans s'arrêter, Diebitsch fit mine de vouloir marcher immédiatement sur Constantinople; mais la Prusse et les autres puissances intervinrent, et le feld-maréchal n'avait pas d'ailleurs assez de troupes pour avancer jusque sur le Bosphore où l'amiral Heyden l'attendait. Le général de Muffling, envoyé extraordinaire de Prusse, s'employa à amener l'ouverture des négociations, mais sans prendre le caractère de médiateur. Les négociations rencontrèrent des difficultés sérieuses : les conditions exigées par la Russie étaient trop humiliantes pour ne pas soulever contre le sulthan, s'il y avait donné publiquement son adhésion, le ressentiment de ses sujets : pour s'y soustraire et éloigner en même temps les Russes de sa capitale, il adopta une marche tortueuse en insistant sur la nécessité de conclure deux traités, l'un secret et l'autre public. Ils furent signés le 14 septembre 1829, au nom de la Porte par ses deux plénipotentiaires, et pour la Russie par les comtes Alexis Orlof et Frédéric Von der Pahlen et par le feld-maréchal Diebitsch. L'acte public

se compose de 16 articles dont le 7^e^ est le plus curieux, celui qui excita au plus haut point la jalousie des autres puissances, malgré l'avantage du libre commerce de l'Archipel à la Mer-Noire et *vice versa* qu'il leur assure à elles-mêmes. En voici le commencement : « Les sujets russes jouiront dans toute l'étendue de l'empire othoman, soit sur terre, soit sur mer, de la pleine et entière liberté de commerce que leur assurent les traités précédemment conclus entre les deux hautes parties contractantes. Aucune infraction à cette liberté de commerce ne sera commise, et il ne sera permis qu'on y apporte aucune entrave, dans quelque cas ou sous quelque prétexte que ce soit, par aucune prohibition ou restriction quelconque, ni en conséquence d'aucun réglement ou de mesures soit d'administration, soit de législation intérieures. Les sujets russes, leurs vaisseaux et marchandises, seront garantis contre toute violence et toute avanie. Les premiers vivront sous la juridiction exclusive et la police des ministres et consuls de Russie. » Dans les autres articles on décrit la nouvelle frontière en Asie et même celle du Prouth qu'on ne changeait pas, de manière à recevoir dans ce traité, et par conséquent à annuler en quelque sorte, tous les traités précédens; on règle en général le sort de la Moldavie, de la Valachie et de la Servie; l'indépendance de la Grèce est reconnue par la Porte qui adhère aux actes du 6 juillet 1827 et du 22 mars 1829, et elle accorde au commerce russe une indemnité de 1,500,000 ducats de Hollande, des pertes et avaries qu'il avait souffertes.

Les affaires de la Valachie et de la Servie donnèrent lieu à des actes séparés signés à la même date, ainsi que l'évaluation des frais de guerre mis à la charge de la Turquie, et qui furent fixés à 15 millions, dont trois lui furent ensuite remis. Différens termes furent stipulés pour le paiement de ces sommes : après le paiement de la première échéance, Andrinople et la Romélie devaient être évacuées, mais on convint que les principautés ne le seraient à leur tour que lorsque le sulthan se serait entièrement libéré. En vertu de cette clause, les Russes sont encore (1833) maîtres de ces pays.

Cette campagne jeta l'épouvante parmi les musulmans qui depuis cultivèrent avec soin l'amitié de la Russie : cette puissance acquit à Constantinople une prépondérance réelle, et le sulthan saisit toutes les occasions pour témoigner son désir de vivre en bonne harmonie avec des voisins si redoutables. La paix d'Andrinople marqua irrévocablement le terme de la puissance othomane, en même temps qu'elle révéla à l'Europe les dangers nouveaux qui pouvaient la menacer un jour du côté de l'orient et du nord. Les journaux influens de France et d'Angleterre semblèrent accuser réciproquement le cabinet de lord Wellington et celui du prince de Polignac de l'issue des négociations et de la part insignifiante que l'un et l'autre y avaient prise. J. H. S.

ANDRISCUS, connu aussi sous le nom de FAUX-PHILIPPE (*Pseudo-Philippus*), personnage d'Adramytte qui se fit passer l'an 152 avant J.-C. pour ce Philippe, fils de Persée, roi de Macédoine, que Paul-Émile avait vaincu et fait prisonnier. Il battit d'abord le préteur romain Juventius Thalna; mais ensuite il fut pris par Cécilius Métellus, et emmené à Rome en triomphe l'an 148. VAL. P.

ANDRO, île de l'Archipel grec, au sud-est de Négrepont. Elle est couverte de montagnes; ses plaines et vallées sont fertiles en vin, blé, soie et fruits. Il y a de bons pâturages; les habitans ont aussi beaucoup de ruches; ils exportent les productions de l'île, dans leurs bateaux, à Athènes et dans d'autres endroits. Andro a 35 lieues de tour, 12,000 habitans et environ 50 villages, dont le principal est celui d'*Andro* qui peut même passer pour une petite ville. Sous la domination turque, Andro, donné en apanage au sulthan, lui rapportait 30,000 piastres. D-G.

ANDROGÉE, *voy.* MINOS et MINOTAURE.

ANDROGYNE, mot composé de deux mots grecs, signifiant homme et femme, et servant à désigner des individus qui semblent présenter la réunion

des deux sexes, et qui sont plus généralement connus sous le nom d'*hermaphrodites* (*voy.* ce mot.) F. R.

ANDROIDE. On a donné ce nom à des automates représentant des figures d'hommes (*ἀνδρὸς εἶδος*, apparence d'homme). *Voy.* Automate.

ANDROMAQUE, fille d'Étion, roi de Thèbes en Cilicie, et femme d'Hector, fils de Priam. Cette princesse était célèbre dans l'antiquité pour sa beauté et ses vertus. Racine, dans sa belle tragédie d'*Andromaque*, nous représente son héroïne comme fidèle à son mari alors même qu'il n'est plus; mais cette fiction du poète est bien loin de la vérité. Delille, dans une note du troisième chant de l'Énéide, dit qu'on peut appliquer à la veuve d'Hector ces vers de Voltaire :

C'est donc en vain que j'eus toujours en tête
Le beau dessein d'être une femme honnête;
C'est donc en vain qu'on fait ce que l'on peut;
N'est pas toujours femme de bien qui veut.

En effet, dans le partage des prisonniers qui se fit après la prise de Troie, Andromaque échut à ce même Pyrrhus qui avait fait précipiter son fils Astyanax du haut d'une tour. Ce roi l'emmena en Épire, et elle en eut trois fils, Molossus, Piélus et Pergame. Pyrrhus s'en défit par la suite et la donna à Helenus frère d'Hector. Elle eut de son beau-frère un nouveau fils, Cestrinus. Selon Pausanias, Andromaque passa dans l'Asie-Mineure avec Pergame, le plus jeune des fils de Pyrrhus.

On connaît les touchans adieux faits par Andromaque à son époux Hector lorsqu'il la quitta pour ne plus la revoir. *Voy.* Homère, *Il.* XIX, 394 et suiv. G-N.

ANDROMÈDE, *voy.* Persée.

ANDRONIC I^er^ (Comnène), empereur d'Orient, petit-fils d'Alexis I^er^, né en 1110. Il parvint à se concilier la faveur de son cousin Manuel Comnène, qui occupait le trône de Constantinople; mais celui-ci, irrité contre Andronic, qui plusieurs fois avait attenté à sa vie et entretenait des intelligences secrètes avec les Turcs, le fit mettre en prison où il resta douze ans. Deux fois il essaya vainement de s'évader. Une troisième tentative réussit, et il se retira en Russie. Afin de rentrer en grace auprès de Manuel, il persuada au souverain de cette contrée de se joindre à l'empereur grec contre les Hongrois, et prit part lui-même à cette guerre. De nouveaux sujets de mécontentement le firent reléguer à OEnoé, ville du Pont. Il y était encore à la mort de Manuel. Ses agens secrets ayant adroitement préparé les esprits, il réussit à se saisir de la couronne impériale. Son entrée dans Constantinople fut signalée par des actes de cruauté et par d'effroyables désordres. Affectant un grand respect pour Alexis, fils de Manuel, il le porta lui-même sur ses épaules, en grande pompe, à l'église, pour le couronner, et força ensuite ce jeune prince à signer l'arrêt de sa mère. La populace de Constantinople, excitée par ses créatures, le proclama empereur et collègue d'Alexis. Quelques jours après, ce dernier mourut assassiné. Andronic, vieillard dissolu, épousa Agnès de France, âgée de onze ans et fiancée à Alexis. Ce tyran couvrait ses forfaits du voile de la religion, qu'il savait être très puissante sur l'esprit des peuples. Quelques évêques se déshonorèrent en poussant la condescendance jusqu'à l'absoudre du meurtre d'Alexis; mais l'autorité d'Andronic n'était pas reconnue dans tout l'empire. Pruse et Nicée assiégées et prises d'assaut furent livrées au pillage et à toutes les horreurs de la guerre. A son retour à Constantinople des flots de sang coulèrent, les bourreaux devinrent à leur tour des victimes. Vaincu par le roi de Sicile, Andronic consulte les devins; ceux-ci indiquent Isaac Comnène comme auteur du désastre. Isaac tue le séïde qui venait lui donner la mort, et se réfugie dans une église. Le peuple, qui aimait ce prince, l'y suit et le proclame empereur. Andronic arrêté est chargé de chaînes et livré à la populace qui lui fait subir le plus cruel supplice. Les détails en sont affreux et font naître un sentiment de pitié malgré le souvenir d'une vie souillée par toutes sortes de crimes.

Andronic II (*Paléologue*), empereur de Constantinople, et fils de Michel Paléologue et de Théodora, naquit vers l'an 1258. Son père, deux ans avant sa mort, l'avait associé à l'empire. Il fut reconnu

seul empereur en 1282, et annula si bien les mesures prises par Michel pour le rapprochement des églises grecque et latine que le pape Clément V l'excommunia. Il fut un de ces princes faibles et ineptes qui consacraient à des pratiques de dévotion et à de vaines disputes théologiques un temps que réclamait impérieusement le salut de l'empire. Tandis que Philanthropène, son général, battait les Turcs, Andronic se livrait à la mollesse et aux intrigues de cour. En 1293, il se donna pour collègue son fils Michel. Alors, Philanthropène ayant lieu de se plaindre de la cour, leva l'étendard de la révolte et obtint de grands succès; mais il tomba entre les mains du gouverneur de la Lydie, qui lui fit crever les yeux. Voyant ses états envahis par plusieurs ennemis à la fois, tant en Europe qu'en Asie, Andronic II appela à son secours des mercenaires dits *Catalans* qui ne tardèrent pas à le traiter en ennemi. Vers cette époque, l'empereur perdit son fils et se vit forcé, après une longue résistance, de s'associer son petit-fils Andronic qu'il n'aimait pas, et qui, peu de temps après, le priva de la couronne et l'enferma dans son palais. Il passait le reste de ses jours dans le mépris et l'abandon, quand ses surveillans, qui craignaient qu'il ne remontât sur le trône après la mort de son petit-fils, alors dangereusement malade, vinrent exiger de lui une abdication formelle et le contraignirent d'embrasser l'état monastique. Deux ans après, il mourut âgé de 74 ans.

ANDRONIC III (*Paléologue*), dit *le jeune*, empereur de Constantinople, petit-fils du précédent et fils de Michel Paléologue, vint au monde en 1295. Une jeunesse dissipée le priva de l'affection de son aïeul contre qui il se révolta, par suite, dit Cantacuzène, des soupçons que manifesta contre lui le vieil Andronic et de ses mauvais procédés à son égard. Obligé de quitter Constantinople, le jeune prince rassembla des troupes, mais seulement pour intimider son grand-père et pour chasser les Boulgares, qui, arrivés jusqu'à Andrinople, furent entièrement battus par lui. Mais il essaya vainement d'amener à un accommodement le vieillard ombrageux. Dans cette extrémité, il se rendit maître de Constantinople et de la personne de l'empereur. Devenu seul maître de l'empire, il se conduisit avec modération et usa de clémence envers ses ennemis. Il repoussa ensuite les Boulgares qui venaient de faire de nouvelles incursions, reprit l'île de Chio et défit les Turcs dans plusieurs rencontres. A peine guéri d'une blessure grave reçue en combattant, il tomba dangereusement malade. Il désigna alors pour son successeur le *Grand Domestique* Jean Cantacuzène qui refusa généreusement. Andronic recouvra la santé; il eut encore à combattre les ennemis du dehors et ceux du dedans, et triompha des uns et des autres. Afin d'arrêter plus sûrement la marche des Turcs qui faisaient tous les jours des progrès, il se ligua avec les rois de France, de Naples et de Chypre, le grand-maître de Rhodes, etc. Mais chassés du nord, les Othomans rentrèrent par le midi et commirent d'horribles ravages dans le Péloponèse. Andronic voulant alors contracter une alliance durable avec les Latins pour s'en faire de puissans auxiliaires, travailla à éteindre le schisme qui partageait les deux églises; ce fut en vain : les difficultés invincibles que rencontra son projet lui donnèrent un chagrin tellement vif qu'il en mourut, en 1341. Il était âgé de 45 ans. E. C. D. A.

ANDRONIC IV, *voy. Paléologue.*

ANDRONIC, *voy.* LIVIUS ANDRONICUS.

ANDROUSSOF, petite ville située entre Smolensk et Mscislaw, et faisant aujourd'hui partie du gouvernement de Mohilef*. Elle est célèbre par le traité de paix conclu pour 15 ans entre la Pologne et la Russie, traité qui fut signé le 30 janvier 1667. La Pologne cédait à la Russie Smolensk avec le duché de Sévérie, Tchernigof et l'Ukraine jusqu'au Dnièper. La cession de la ville de Kief n'était faite que pour deux ans. La Moscovie reconnaissait à la Pologne la possession des palatinats de Polotsk, de Vitebsk et de la Livonie. Le traité contenait de

(*) Müller, l'auteur de la *Collection pour servir à l'Histoire de Russie*, place cette ville aux environs de Moscou et dit qu'elle n'existe plus sous ce nom. S.

plus les conditions d'une alliance offensive et défensive entre les Polonais et les Russes contre les Turcs et les Tatars. T-I.

ANDUJAR, ville de 9,000 habitans sur le Guadalquivir, dans le royaume de Jaën. On y fabrique des alcarazas (*voy.* ce mot).

Ce nom a pris place dans l'histoire par l'ordonnance qui y fut rendue le 8 août 1823, dans un but de conciliation, par le duc d'Angoulême, depuis dauphin de France, et revêtu alors du commandement en chef de l'armée française envoyée en Espagne pour délivrer Ferdinand VII, que le congrès de Vérone regardait comme prisonnier des cortès. Les Français étaient déjà entrés à Madrid; l'Abisbal et Morillo avaient fait leur soumission, et le général Ballesteros, après sa défaite, avait également signé une capitulation. Le duc d'Angoulême apprit cette nouvelle dans sa marche sur Séville. Voulant encourager la défection des chefs constitutionnels et rassurer les troupes déjà disposées à capituler, il rendit cette ordonnance qui devint fameuse par la protestation de la régence de Madrid contre son contenu, et par la défaveur avec laquelle elle fut accueillie par le corps diplomatique. A Madrid, le duc de Reggio, dit M. Lesur dans son *Annuaire*, se disposait à la faire publier; on assure même qu'elle était déjà livrée à l'impression, mais qu'elle en fut tout à coup retirée. En France, au contraire, elle reçut l'approbation de tous les partis, et l'on en fit au duc d'Angoulême un titre d'honneur. Malheureusement les assurances qu'elle donnait aux chefs constitutionnels ne furent pas respectées par Ferdinand VII : rentré dans tous ses droits, il oublia bien vite qu'il devait sa couronne et son indépendance à cette même armée qu'il offensait dans son chef.

Au reste, voilà quelles en étaient les principales dispositions :

ART. 1^er^. Les autorités espagnoles ne pourront faire aucune arrestation sans l'autorisation du commandant des troupes françaises dans l'arrondissement duquel elles se trouveront. — ART. 2. Les commandans en chef des corps de l'armée feront élargir tous ceux qui ont été arrêtés arbitrairement et pour des motifs politiques, notamment les miliciens rentrant chez eux. — ART. 3. Ces commandans de corps sont autorisés à faire arrêter ceux qui contreviendraient au présent ordre. — ART. 4. Tous les journaux et journalistes sont placés sous la surveillance des commandans des troupes françaises. *Voy.* l'art. ANGOULÊME. J. H. S.

ANE, quadrupède du genre du cheval avec lequel il a assez de ressemblance, mais dont il diffère par les caractères suivans : ses oreilles d'une longueur remarquable, sa queue garnie d'une touffe de longs poils à l'extrémité, et deux bandes noires qui se croisent vers les épaules, dont l'une est transversale et dont l'autre occupe toute la longueur de l'échine, suffisent pour faire distinguer l'âne, quelles que soient du reste les variétés qu'il présente. De plus sa tête est plus grosse, plus plate et moins allongée; sa lèvre supérieure plus pointue; son dos est saillant et sa croupe aplatie.

Si, pour type de l'histoire que nous avons à en faire, nous prenions l'âne domestique de nos contrées, nous ne décririons cet animal que dans l'état d'abjection auquel l'ont réduit les traitemens les plus durs; aussi, par suite de l'avilissement que nous lui avons fait éprouver, en sommes-nous arrivés à le considérer comme le modèle de la stupidité et du plus sot entêtement. L'habitude que nous avons prise d'imposer à cet animal des fardeaux qui semblent devoir excéder ses forces fait dire d'un individu qui succombe sous le poids d'un faix qu'il est chargé comme un âne.

Non-seulement par le traitement qu'il subit chez nous l'âne n'a pu acquérir de qualités, mais encore il est étonnant qu'il ne soit pas entaché de plus grands vices. L'âne semble tirer son origine des pays chauds: en Asie ces animaux vivent en troupes nombreuses; de là ils paraissent avoir passé successivement, en se détériorant à mesure que la température baissait, en Égypte, en Grèce, en Italie et au nord de l'Europe.

L'influence du climat et du plus ou moins de soins qu'on lui donne modifie les caractères physiques, d'après lesquels on peut distinguer certaines races. C'est en Arabie que se trouvent les ânes les

plus estimés; là ils se vendent quelquefois à des prix plus élevés que le cheval, qui cependant est une des branches les plus lucratives du commerce de ces contrées. Les lieux chauds et secs produisent généralement des *individus* de grande taille, d'un poil doux, luisant et poli, d'un port plus beau et plus noble. Dans les pays humides l'âne n'arrive pas à ce degré de perfection; il est trapu, moins fort, d'une allure moins sûre, et sujet à une difficulté de respirer qui est cause qu'en certaines parties de l'Arabie, en Perse et dans l'Inde, on lui ouvre les naseaux par de grandes incisions.

En nous rapprochant de notre patrie nous voyons dans les régions méridionales, en Italie, en Espagne surtout, des ânes superbes, et que des lois très sévères défendent de faire sortir de ce dernier pays. En France l'âne du Mirebalais est celui qu'on estime le plus et dont on se sert principalement pour la propagation de l'espèce; il est très méchant et demande à n'être approché qu'avec prudence.

Le poil ou la robe chez l'âne est loin de présenter pour la couleur autant de variétés que chez le cheval : le gris foncé est la nuance la plus répandue; elle peut toucher plus ou moins au blanc ou au brun. C'est cette dernière variété d'âne qui passe pour la plus vicieuse, et qui a mis en vogue l'expression proverbiale « Méchant comme un âne rouge. » Tous cependant offrent une teinte plus claire au-dessous du ventre et en dedans des membres tant de devant que de derrière.

C'est Washington qui a introduit les ânes aux États-Unis. Dans l'ancienne Grèce les ânes d'Arcadie étaient fameux.

Dans presque tous les pays, quand il est très jeune, l'âne plaît par sa gaîté, sa légèreté et sa gentillesse; mais quand vient l'âge du travail et de l'esclavage il change singulièrement : il est facile de voir que l'état de domesticité trop rude auquel on l'assujétit influe sur la durée de sa vie, car on a remarqué que dans nos climats la femelle employée à des usages particuliers a une existence plus longue. Les dents, comme chez le cheval, indiquent l'âge de ces animaux. Le mâle devient à deux ans propre à la génération; la femelle est plus précoce. Le mâle devient d'autant plus ardent pour le coït qu'il avance en âge, et rien ne peut mettre obstacle à l'accomplissement de ses désirs, car sa fureur ne connaît plus de bornes. La femelle entre ordinairement en chaleur aux mois de mai et de juin : les mamelles se gonflent de lait au bout de dix mois; le douzième mois la voit mettre bas; à peine sept jours sont-ils écoulés à partir de la naissance du petit que la mère est de nouveau disposée à recevoir le mâle.

L'âne a la vue perçante; son odorat très développé s'exerce plus particulièrement sur les particules odorantes émanées du corps de la femelle dont la voix est plus aiguë. Quand il est forcé de se défendre il se sert également des dents et du pied; il aime singulièrement à se rouler sur le sol ou le gazon, et n'a nul égard, dans ce cas, à ce qu'il porte sur le dos. Extrêmement sobre, il se contente d'une nourriture que dédaignent les autres animaux; le chardon, les ronces, etc., suffisent à son appétit; il ne boit que de l'eau très claire; les principaux signes par lesquels il exprime le contentement et l'impatience sont un mouvement d'abaissement de la tête et des oreilles et le retrait de la lèvre supérieure, qui lui donnent une physionomie toute particulière.

Non-seulement l'âne ne mérite point le mépris dont il est partout accablé, mais encore ses qualités le rendent digne de beaucoup d'intérêt. Il est d'une humilité, d'une patience et d'un courage remarquables; il supporte avec résignation la privation de nourriture et l'intempérie des saisons. Il est très attaché à son maître qu'il reconnaît partout, et n'oublie jamais les lieux qu'il avait coutume de parcourir. Il dort moins que le cheval, et se livre au sommeil seulement quand il est excédé de fatigue. Il reste immobile tant qu'on lui laisse les yeux couverts.

Aujourd'hui les ânes, abrutis par la violence et la grossièreté des paysans auxquels ils servent presque exclusivement, sont employés principalement à transporter aux marchés voisins les fruits de la campagne et à desservir les carrières

de plâtre et les moulins. Dans les gorges de montagne, par les sentiers difficiles, on se confie volontiers au pas plus ferme et plus sûr de l'âne. Dans le midi de la France, ces animaux sont consacrés au labour des vignes Ils sont susceptibles d'éducation, et toutes les fois qu'on les a traités avec douceur et avec soin on leur a fait perdre l'entêtement et la paresse. Il est permis de croire que si on s'occupait du croisement et de l'éducation de ces animaux, on pourrait les amener à servir comme les chevaux.

L'ânesse est presque toujours plus belle; elle est recherchée pour le lait séreux, très facile à digérer, qu'elle fournit aux convalescens. On a voulu attribuer à ce liquide des vertus médicinales, mais l'expérience dément ces hypothèses et prouve qu'il constitue seulement l'aliment le plus léger après le lait de vache.

La chair de l'âne domestique est très dure; celle de l'ânon est assez tendre, et l'on croit que bien souvent dans les auberges et les restaurans elle supplée à celle du veau. Les os de l'âne, plus durs que ceux des autres animaux, ont servi aux anciens de matériaux pour leurs flûtes.

Le sang de cet animal a long-temps passé pour un excellent sudorifique; la fiente pour un astringent hémostatique; le fumier qu'il fournit est un des meilleurs engrais. La peau de l'âne est une des parties dont les usages sont les plus nombreux : comme elle est très dure et très élastique, on en fait des tambours, des cribles, des tamis; on en trouve des morceaux sous la forme de gros parchemins dans les portefeuilles et dans les tablettes; les caractères qu'on y trace à la mine de plomb s'effacent très facilement. L'Orient fait avec cette peau le sagri, que nous appelons *chagrin*, et dont on se sert beaucoup pour étuis, couvertures, gardes de sabres et d'épées. Les maladies sont rares chez les ânes, et la mélide ou morve (*voy.*) est la seule qu'on observe quelquefois chez eux. De leur accouplement avec le cheval ou la jument il résulte la production d'un métis (*voy.*) nommé mulet (*voy.*) W.

ANE D'OR, *voy. Apulée*; ANE DE BALAAM, *voy. Balaam*. — L'âne qui a porté J.-C. lors de son entrée à Jérusalem, et qui ensuite, fuyant la terre où son maître a été crucifié, vint, dit-on, en Italie, et laissa ses os à Vérone, où l'on a long-temps montré ses reliques, a été immortalisé par la *fête des ânes*, dans laquelle un de ses confrères modernes servait à représenter la fuite de la Vierge Marie en Égypte. S.

ANECDOTE, mot dérivé du grec dans lequel il signifie inédit, inconnu, secret. Ce nom s'applique à un court récit contenant un petit fait vrai. On n'oserait employer le nom d'*anecdote* en rapportant un trait historique tiré de l'histoire ancienne, quoiqu'on l'adopte en parlant de temps fort reculés, lorsqu'il s'agit de nos annales modernes, ainsi que l'a fait mademoiselle de Lussan, lorsqu'elle a publié les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*.

L'histoire, dans sa marche grave et majestueuse, dédaigne les *anecdotes*, et l'on ne saurait l'en blâmer, tant l'homme altère volontiers la vérité, s'il n'est obligé de la présenter appuyée de preuves. Or l'on se montre toujours volontiers crédule quand il est question d'écouter une histoire brève et amusante; et si le narrateur ou l'écrivain a de l'esprit, s'assurer de sa véracité est le dernier soin que l'on prend; car on *veut* le croire d'abord. Mais c'est surtout quand une anecdote est récente et scandaleuse que, voulant en faire sa propriété, on n'élève aucun doute; le plaisir de la répandre s'accroît alors de celui d'être cru. Cependant, quoique fixant toujours l'attention et toujours bien accueilli, le *raconteur* d'une *anecdote* qui déshonore un individu ou une famille (et ce sont celles que l'on appelle *piquantes*) obtient rarement l'estime du cercle qui l'a écouté avec le plus d'intérêt; quelque chose de la licence de son récit semble le souiller, et l'on ne se fait pas impunément le *rapporteur* des désordres de la société. Une femme surtout, plus elle est jeune, plus elle doit être en garde contre le goût de colporter des anecdotes *galantes*; ses connaissances en ce genre ne pouvant provenir que d'une confiance de la part de ses amis qui annonce peu de respect. L'homme qui publie un désordre secret acquerra

la réputation de *méchant;* outre la réputation de méchanceté qui lui reviendra de droit, la femme en obtiendra une de légèreté et d'immoralité qui n'est pas moins fâcheuse.

L'humanité et la convenance (si ce ne sont les principes du christianisme) font une loi aux maîtresses de maison d'écouter avec froideur les *anecdotes* du jour, lorsqu'elles peuvent nuire; il n'est pas moins dans leurs attributions de les réfuter si elles en ont l'esprit; et enfin, dire qu'elles n'y ajoutent aucune foi est leur dernier devoir. Cette fermeté, si elle est persévérante, si elle est accompagnée de politesse et sans aigreur, réduira au silence les gens les plus habiles dans l'art de s'instruire des torts de leur prochain, ainsi que dans celui de les mettre en évidence.

La lecture d'un recueil d'*anecdotes*, quelque bien écrit qu'il soit, est peu agréable : cette succession de récits qui n'ont point de liaison entre eux n'instruit pas et fatigue.

C'est dans les *mémoires* que les *anecdotes*, entremêlées de réflexions et d'histoire générale, offrent le plus d'intérêt. La France est riche en livres de ce genre : Amelot de la Houssaye, M^me^ de Motteville, M^me^ de Caylus, le cardinal de Retz, l'incomparable marquise de Sévigné dans ses lettres, nous ont laissé des *anecdotes* modèles. Les morts seuls auraient eu le droit de se plaindre de l'indiscrétion de ces écrivains, et les jugemens portés dans le temps n'affectant point ceux qui ont passé à l'éternité, on peut sans scrupule étudier le cœur de l'homme par la connaissance des détails de sa vie privée : c'est ainsi que Plutarque écrivit l'histoire de ses héros, et elle n'en est que plus attachante. Notre époque de révolutions, en donnant de l'importance à beaucoup de gens, a multiplié les ouvrages remplis de *petits faits*, car telle personne a un nom dont on ne peut citer qu'une *anecdote*. Parmi les personnes de la société dans laquelle j'ai vécu, celles qui passaient pour en savoir le plus étaient la comtesse de Genlis, le cardinal Maury, et l'abbé Sabatier de Castre. L. C. B.

ANÉLECTRIQUE. On appelle ainsi les corps susceptibles de recevoir l'électricité qu'on leur communique, mais incapables d'en développer par le frottement. F. R.

ANÉMOCORDE, *voy.* HARPE ÉOLIENNE.

ANÉMOMÈTRE, ANÉMOSCOPE, ANÉMOMÉTOGRAPHE, mots grecs dont la racine est ἄνεμος, vent, et qui désignent tout instrument indiquant la direction du vent. La girouette sur les tours et les toits est l'anémoscope simple; ensuite il y en a aussi où la girouette tourne autour d'une tige mouvante qui traverse les planchers supérieurs des bâtimens jusque dans la chambre où l'on veut en faire l'observation. Au plafond de cette chambre se trouve une rose de vents, et lorsque le vent fait tourner la girouette avec la tige qui la supporte, une aiguille attachée au pied de celle-ci fait connaître sa direction. Il y a des anémoscopes très ingénieux, ou plutôt des anémométographes qui indiquent eux-mêmes, et en l'absence de l'observateur, le changement des vents, au moyen de marques qu'ils font sur un papier destiné à cet usage. Parmi les plus commodes on compte celles du professeur Moscati et du chevalier Marsilio Landriani. On a également imaginé des appareils propres à mesurer la vitesse et la force du vent; car ceux dont il vient d'être parlé ne peuvent servir qu'à indiquer leur direction. *V.* VENT. *C. L. m.*

ANÉMONE. Cette plante de la famille des renonculacées est un des plus jolis ornemens de nos parterres. Elle a une fleur dont le calice est remplacé par un involucre caulinaire, une corolle de cinq à neuf pétales sur deux à trois rangs, un grand nombre d'étamines, et des ovaires nombreux. Le fruit est un amas de semences nues. On cultive spécialement l'*anemone coronaria* de Linnée qui se fait remarquer par la variété et l'éclat des couleurs dont brillent ses fleurs disposées en bordures. Cette espèce, trouvée plus tard dans les provinces méridionales de la France, a été crue longtemps exotique et originaire d'Orient. On raconte à ce sujet que l'ambassadeur français, ayant inutilement demandé de la graine de cette fleur qu'on cultivait dans les jardins du sérail, laissa flotter

le pan de sa robe en se promenant sur des anémones dont les semences en maturité purent s'attacher à l'étoffe, à l'aide des barbes qui les garnissent; ce larcin était bien inutile puisque nous possédions la plante qui en fut l'objet.

L'œil de paon, *anemone pavonina*, aussi remarquable que la précédente, est plus rare, quoiqu'on la rencontre dans les vignobles de quelques provinces du Midi, où elle fleurit dès les premiers jours du printemps.

Les anémones n'ont pas d'odeur suave; elles demandent à être plantées dans une terre légère mais substantielle; elles se multiplient par la séparation de leurs racines qui portent le nom de *pattes* ou *griffes*. D. A. D.

ANÉMOSCOPE, *voy.* ANÉMOMÈTRE.

ANÉVRYSME. Le mot d'anévrysme dont le sens littéral est dilatation (de εὐρὺς, large), était naguère encore employé en médecine pour désigner deux affections fort différentes. Ainsi on disait *anévrysme du cœur* et *des artères*. Des connaissances plus positives ayant amené la réforme du langage, on a conservé le nom d'*anévrysme* à la dilatation morbide des artères, et l'on a désigné par le nom d'*hypertrophie* (*voy.*) les maladies du cœur, confondues jadis sous la dénomination inexacte d'*anévrysme du cœur*. Les anévrysmes véritables des artères sont des tumeurs produites par la rupture d'une des membranes qui les composent (*voy.* ARTÈRES), et par la saillie à travers l'ouverture accidentelle des membranes restées saines. L'anévrysme faux n'est autre chose qu'une plaie de l'artère, avec épanchement de sang formé par degrés dans le tissu cellulaire environnant. Il en est de même de l'anévrysme variqueux qu'on observe lorsque, dans l'opération de la saignée, la veine, étant collée sur l'artère, est traversée de part en part de manière à ce qu'il s'établisse une communication directe entre les deux vaisseaux.

L'anévrysme vrai survient d'ordinaire spontanément ou du moins sans cause immédiatement apparente. Il s'observe principalement dans les parties où les artères se trouvent placées superficiellement et où elles peuvent être soumises à des pressions ou à des tiraillemens. C'est ainsi que l'anévrysme du jarret s'observe souvent chez les laquais, qui, en montant derrière les voitures, sont obligés à faire une violente extension. Mais entre ces causes déterminantes il en est d'autres qui contribuent puissamment à cette maladie; telles sont l'abus des liqueurs spiritueuses, les passions violentes. Cependant ces causes produisent plutôt l'anévrysme des artères intérieures, maladie grave et contre laquelle il n'y a pas de traitement direct, comme pour l'anévrysme extérieur.

On reconnaît ce dernier à une tumeur petite au commencement, ronde ou ovale, située dans la direction d'une artère, tumeur molle, élastique, et qui présente des battemens qui coïncident avec ceux du pouls. Ce battement cesse dès qu'on comprime fortement l'artère au-dessus de la tumeur; il recommence aussitôt que la compression a cessé. Dans la première période de cette maladie, la tumeur demeure long-temps petite ou ne se développe que très lentement; dans la seconde, elle s'accroît de plus en plus, change de couleur, et commence à devenir douloureuse; les parties voisines s'engorgent, le battement de la tumeur est moins sensible. Enfin, quand on ne fait aucun traitement, la tumeur qui contient une quantité de sang tant fluide que coagulé s'ouvre, et le malade meurt d'hémorrhagie, ou bien la partie est frappée de gangrène. Il est rare cependant qu'un pareil événement arrive, maintenant qu'on a des connaissances très positives sur la nature et le traitement de cette maladie.

On guérit un anévrysme en suspendant le cours du sang à travers la tumeur, et l'on obtient ce résultat soit par une compression soutenue exercée sur la tumeur elle-même, ou mieux encore au-dessus d'elle, au moyen d'appareils convenablement disposés suivant le besoin, soit en mettant l'artère à découvert par une incision et en la liant au-dessus et même au-dessous du sac anévrysmal. Lorsque par l'un ou l'autre de ces moyens on a empêché le sang d'affluer dans la tumeur, les battemens y cessent, le sang qu'elle contient se coa-

gule et se durcit, et peu à peu l'absorption la fait disparaître plus ou moins complètement. Un traitement débilitant, les applications astringentes et surtout le froid, le repos et l'abstinence sont des accessoires indispensables au moyen que nous venons d'indiquer, dans le cas d'anévrysmes externes. Ce sont les seuls secours de l'art dans les anévrysmes intérieurs, et lorsqu'ils sont employés avec méthode et surtout avec persévérance, ils obtiennent des succès très remarquables. W.

ANFOSSI (Pascal), compositeur italien, né à Naples en 1729. Il fit ses premières études dans sa ville natale sous les professeurs les plus distingués, et le célèbre Piccini ayant accueilli ses premiers essais lui procura, en 1771, un engagement comme compositeur au théâtre *delle Dame*, à Rome. Quoique ses ouvrages eussent d'abord peu de succès, Anfossi ne se découragea point; en 1773 il fit jouer *l'Inconnue persécutée*, et obtint enfin un triomphe complet. En peu de temps se succédèrent *La finta Giardiniera*, *il Geloso in cimento*, l'*Avaro* et autres; mais son grand opéra de l'*Olympiade* qui fut très mal reçu le décida à quitter l'Italie. Il vint à Paris, précédé du titre pompeux de maître du conservatoire de Venise, et donna au grand opéra son *Inconnue persécutée*, arrangée sur des paroles françaises; mais le public restant indifférent aux accords de cette mélodie étrangère, Anfossi quitta aussi la France, et en 1783 il était directeur du théâtre italien de Londres. Après quelques années d'exil, il revint définitivement se fixer à Rome, et dès lors il compta de brillans succès, au nombre desquels il faut ranger ceux d'*Antigone*, de *Démétrius* et de son opéra buffa *Le Pazzie de' Gelosi*, composition qui fit fureur à Rome. En 1789 il obtint les honneurs d'un triomphe musical, et mourut vers l'année 1795, comblé des faveurs de la fortune et de la renommée. La musique profane n'est pas son seul titre à l'immortalité : il composa plusieurs *oratorio*, dont les poèmes avaient été faits par Métastase, et qui obtinrent autant de vogue que ses meilleurs opéras. Le nombre de ces derniers s'élève à 39; on en trouve la liste chronologique dans le *Nouveau dictionnaire historique des Musiciens*, par Gerber. D. A. D.

ANGE, en grec ἄγγελος, c'est-à-dire messager. Substance incorporelle, intelligente, supérieure à l'ame de l'homme, mais créée et inférieure à Dieu. Le nom d'ange n'a point été donné aux intelligences célestes pour exprimer leur nature, mais pour indiquer leur office, leur ministère auprès de Dieu. *Elles sont appelées anges*, disent les théologiens, *parce qu'elles sont envoyées*. Ce sentiment est établi sur l'autorité de l'épître aux Hébreux I, 14.

Lorsque ces messagers célestes viennent annoncer de grands événemens, comme l'incarnation du Verbe et autres, les docteurs de l'église les appellent *archanges*, mais ils conservent la dénomination d'anges quand ils descendent sur ce globe terrestre pour des événemens ordinaires.

C'est un dogme de foi parmi les catholiques que chacun a son ange gardien, qui est son protecteur. Il y a même des théologiens qui pensent que Dieu a donné à chaque peuple, à chaque pays, à chaque élément et aux astres un ange particulier qui préside à leur conservation et à leur mouvement. L'église enseigne encore que tous les anges ont été créés dans un état de sainteté, mais que plusieurs sont déchus de cet état par leur orgueil, et ont été condamnés au supplice éternel, tandis que les autres, persévérant dans la grace, sont heureux pour toujours. Les premiers sont appelés *mauvais anges*, *diables*, *démons*; les derniers sont désignés par la dénomination de *bons anges* ou d'*anges* tout simplement.

Les pères des premiers siècles ne sont pas d'accord sur la nature des *anges*. Quelques-uns d'entre eux, comme Tertullien, Origène, saint Clément d'Alexandrie, ont cru que les *anges* étaient toujours revêtus d'un corps très subtil. Les autres, en plus grand nombre, ont regardé les *anges* comme des êtres purement spirituels. C'est l'opinion qui a prévalu dans l'église chrétienne, où l'on sait bien que les anges se sont montrés quelquefois revêtus d'une apparence de corps, mais où l'on croit qu'ils sont d'une nature toute spirituelle.

Les esprits angéliques sont distribués par les théologiens en trois hiérarchies, et chaque hiérarchie en trois *ordres* ou *chœurs*. La première est celle des *séraphins*, des *chérubins* et des *trônes;* la seconde, celle des *dominations*, des *vertus* et des *puissances;* la troisième, celle des *principautés*, des *archanges* et des *anges* proprement dits, mais qui ont communiqué leur nom aux neuf ordres. La plupart de ces chœurs ou ordres sont désignés dans les épîtres de saint Paul, et ils sont tous dénombrés dans les préfaces des liturgies de l'Orient et de l'Occident.

Quant au nombre des anges, à leur état, à leur pouvoir, à leurs fonctions, nous dirons franchement que ce sont des questions qui ne peuvent pas être résolues par l'Écriture sainte ni par la tradition, et que les théologiens les plus hardis n'ont osé aborder. Nous ne déciderons pas davantage tout ce qui a rapport au culte des anges et au secours que nous pouvons attendre d'eux. Il existe sur ces différens points une multitude d'ouvrages que l'on pourra consulter, sans en tirer néanmoins de grandes lumières : ce sont la *Théologie dogmatique* du père Pétau, le *Traité* de Maldonat, la *Théologie des anges*, etc.

Plusieurs religions ont reconnu des *anges*. Il en est question dans quatre chapitres du *Shasta;* les *Védah* et le *Zend-Avesta* entrent aussi dans de grands détails à leur sujet. Les Perses avaient, comme les chrétiens, la doctrine de l'ange gardien et du mauvais ange.

A l'exception des Saducéens, tous les Juifs admettaient l'existence des anges, même les Samaritains et les Caraïtes, selon le témoignage d'Abusaïd, auteur d'une version arabe du Pentateuque, et celui d'Aaron, juif caraïte, auteur d'un commentaire sur le même livre. Cependant il paraît que les Juifs ne surent le nom d'aucun ange avant la captivité de Babylone. Ils ne surent pas mieux leur nature, leur destination et leur chute. Toutefois Maïmonide nous apprend que l'ancienne tradition juive compte dix degrés ou ordres d'anges.

Le livre d'Énoch nous offre un passage si curieux sur les anges que nous ne pouvons nous dispenser de le rapporter ici : « Le nombre des hommes s'étant « prodigieusement accru, ils eurent de « très belles filles : les anges, les brillans, « *egregori*, en devinrent amoureux et « furent entraînés dans beaucoup d'er- « reurs. Ils s'animèrent entre eux, ils se « dirent : Choisissons-nous des femmes « parmi les filles des hommes de la terre. « Semiaxas leur prince, dit : Je crains « que vous n'osiez pas accomplir un tel « dessein, et que je ne demeure seul « chargé du crime.

« Tous répondirent : Faisons serment « d'exécuter notre dessein, et dévouons- « nous à l'anathème si nous y manquons. « Ils s'unirent donc par serment et fi- « rent des imprécations. Ils étaient au « nombre de deux cents. Ils partirent en- « semble du temps de Jared, et allèrent « sur la montagne appelée *Hermonien*, à « cause de leur serment. Voici les noms « des principaux : Semiaxas, Atarculph, « Araciel, Chobabiel, Hosampsich, Zaciel, « Parmar, Thausaël, Samiel, Tiriel, Su- « miel. Eux et les autres prirent des « femmes l'an 1170 de la création du « monde. De ce commerce naquirent trois « genres d'hommes ; etc. » *Voy.* le poème de Thomas Moore sur l'*Amour des Anges*. *Voy.* ESPRITS. J. L.

ANGE (hist. nat.). C'est le nom vulgaire de la grande raie molubar appelée en latin *squatina*. L'ange est quelquefois de la grandeur d'un homme; son corps est étroit, plat et cartilagineux; il a la bouche grande, les mâchoires arrondies par le bas, la langue pointue et terminée par un tubercule charnu; il a les dents petites, fort pointues et disposées sur trois rangs si rapprochés les uns des autres qu'on en distingue à peine la séparation : un seul endroit de la mâchoire inférieure est dégarni de dents et occupé par la langue. La forme de ses nageoires pectorales, qui ressemblent à des ailes étendues, lui a fait donner le nom d'*ange*, et dans quelques contrées celui de *moine*.

Sa chair est blanchâtre et sans goût; il nage en troupe et se tient ordinairement dans la vase, où il se nourrit de petits poissons qu'il attire avec ses barbillons. Sa peau est dure et rude, et les Barbaresques s'en servent pour faire de

très belles gaînes de couteaux, d'épées et de cimeterres.

L'ange se trouve dans la Méditerranée et dans l'Océan européen. D. A. D.

ANGE (*Angelos*), nom d'une famille de l'empire de Byzance.

Elle monta sur le trône en 1185 dans la personne d'Isaac l'Ange, deuxième du nom et successeur d'Andronic Comnène (*voy.*) qui avait ordonné sa mort et fait périr sa famille. Ce fut un prince faible et superstitieux qu'un prétendu prophète détourna de la bonne voie où il était d'abord entré. En 1195 Alexius l'Ange son frère le détrôna après lui avoir fait crever les yeux; mais Alexius, fils d'Isaac, appela à son secours les croisés, par l'aide desquels son père fut rétabli sur le trône. Il périt néanmoins en prison en 1204, et son fils fut assassiné.

Le nom d'Ange fut encore porté par un grand nombre d'archevêques, d'évêques et de théologiens, d'abord comme un titre et ensuite comme un véritable nom. Plusieurs papes se sont aussi servis de ce titre. S.

ANGE, *voy.* Michel-Ange.

ANGE D'OR, *voy.* Angelot.

ANGELI (Filippo), né à Rome vers la fin du XVI^e^ siècle, était un peintre fameux qui le premier s'attacha, dans la composition des paysages, aux règles de la perspective la plus exacte. En 1612 le grand duc de Toscane Cosme II, protecteur éclairé des beaux-arts, réussit à l'attirer à sa cour où il passa une grande partie de sa vie; il y mourut en 1645. Ses tableaux sont extrêmement rares, et les amateurs les paient un prix exorbitant. Le musée Napoléon en possédait un qui a donné lieu à de grandes contestations. Il représentait *le Satyre et le Passant,* personnages d'une fable de La Fontaine, et cependant le bonhomme était, à l'époque de la mort de Philippe Angeli, beaucoup trop jeune pour avoir traité ce sujet avant lui. Était-ce le peintre ou le fabuliste qui le premier avait eu l'idée de cette allégorie? Ni l'un ni l'autre, car l'antiquité avait pris l'initiative, et malgré les calculs de ceux qui, pour tout accorder, attribuaient ce tableau au peintre Sébastiani Ricci, mort en 1754, il n'est pas impossible que La Fontaine et Angeli aient puisé la même idée aux mêmes sources. D. A. D.

ANGÉLIQUE. Cette plante, ainsi nommée sans doute à cause de son odeur suave, appartient à la famille des ombellifères. Elle croît sans culture dans les pays chauds, et renferme une assez grande quantité d'huile volatile à laquelle elle doit ses propriétés. Ses tiges longues et noueuses, ses fleurs disposées en parasol, la font reconnaître; mais son odeur agréable et sa saveur sucrée, mêlée de quelque chose de piquant, empêchent surtout de la confondre avec d'autres végétaux. Lorsqu'elle est cultivée, surtout dans un climat tempéré, elle s'adoucit et devient plus sucrée et plus mucilagineuse; elle est employée moins comme médicament que comme substance alimentaire. Après l'avoir fait tremper dans l'eau bouillante on la fait confire au sucre, et c'est ce qu'on vend chez les confiseurs sous le nom d'*angélique*. Quant à ses propriétés médicinales, elles sont un peu excitantes et dépendent de l'huile volatile; d'ailleurs cette plante ne jouit d'aucune vertu particulière. F. R.

ANGÉLIQUE (habit), *angelica vestis*, costume de moines que les laïcs des différens peuples mettaient ou se faisaient mettre, à l'approche de la mort, pour participer de la sainteté et aussi de la béatitude qu'on croyait réservées aux membres des ordres réguliers. La plupart des anciens souverains russes, surtout au temps de la domination des Tatars, mouraient revêtus de l'habit angélique. S.

ANGELONI (Louis, comte), savant italien expatrié, né à Frosinone, état de l'église. En 1814 il a publié un ouvrage en deux volumes, intitulé: *Dell' Italia uscente del settembre del* 1818, *Raggionamenti IV dedicati all' italica nazione.* Mais une brochure qu'il avait fait paraître en 1814 sur la nécessité de l'unité pour l'Italie avait fait plus de sensation. Pendant que le roi de Prusse l'accueillait favorablement, le libraire Stella à Milan fut incarcéré pour l'avoir mise en vente. *C. L.*

ANGELOT ou Ange d'or, monnaie d'argent du moyen-âge, ainsi nommée à cause de l'ange figuré sur le revers de la monnaie, et tenant ordinairement l'é-

cusson du souverain ou de l'état qui le faisait frapper. M. Ainsworth en décrit un dans son ouvrage *Sur les monnaies anglo-françaises*. Il était du règne d'Henri VI, pesait environ 44 $\frac{1}{5}$ grains de marc de Paris, et se composait de 23 $\frac{1}{4}$ d'argent fin, et de $\frac{1}{4}$ d'alloi. D-G.

ANGELUS, prière instituée dans l'église catholique pour honorer le mystère de l'incarnation et féliciter Marie de la gloire qu'elle a eue d'être mère du fils de Dieu. Elle est appelée *Angelus* parce qu'elle commence par ce mot. Elle se compose de quatre versets et de quatre répons, dont trois sont tirés de l'Évangile, de trois *Ave Maria* et d'une oraison par laquelle on demande à Dieu sa grace et le salut éternel par les mérites de Jésus-Christ.

Il serait difficile de déterminer au juste l'époque de l'institution de l'*Angelus;* mais on sait que cette prière n'est pas très ancienne. En 1423 le concile de Cologne ordonna, par son dixième statut, de sonner la cloche au lever du soleil, comme on la sonnait déjà au soleil couchant, et accorda quarante jours d'indulgences aux fidèles qui réciteraient à genoux trois *Ave Maria* en l'honneur de la sainte Vierge. (*Conciles de Labbe, tome XII, Col.* 364.)

Dès 1456, sous le règne de Charles VII, l'*Angelus* sonnait dans quelques églises, et nous en avons pour garant le poète Villon (huitain xxxv, page 88, édition de M. Prompsault).

Finalement en escrivant
Ce soir seullet, estant en bonne,
Dictant ces laitz, et descripvant,
Je ouyz la cloche de Sorbonne,
Qui, toujours, à neuf heures sonne,
Le salut que l'Ange prédit :
Sy suspendy et mis en bonne,
Pour pryer que le curé dit.

« C'est de cette époque, 1456, selon M. A. Vidaillan, *Histoire politique de l'Église*, t. II, p. 366, que date l'habitude de dire l'*Angelus*; » et il ajoute on ne sait trop pourquoi : « L'origine de cette prière, en songeant aux paroles qu'elle renferme, est assez curieuse. »

Louis XI, peut-être vers le temps de la mort de Charles son frère, adopta et étendit cette pratique. Il fit sonner la cloche dans toutes les églises trois fois par jour, le matin, à midi, le soir, et ordonna de dire autant de fois l'*Angelus*.

Les papes, surtout dans ces derniers temps, ont accordé à ceux qui réciteraient cette prière de telle ou telle manière un si grand nombre d'indulgences qu'on peut s'amasser un riche trésor de *mérites* à peu de frais. C'est ce grand nombre d'indulgences attachées par les papes à l'*Angelus* qui lui a fait donner le nom de *pardon*, comme on le voit par ce vers du *Lutrin*, chant II^e^ :

Quoi! le *pardon* sonnant te retrouve en ces lieux!

Les Italiens, aussi bien que les Espagnols, mettent une plus grande importance que les Français à la récitation de l'*Angelus*, ainsi qu'on le voit dans l'anecdote suivante, extraite du *Menagiana*, t. I^er^, p. 206, édition de 1715:

« Deux Français se cherchant l'un « l'autre à Florence dans la place du « Vieux Palais sans se pouvoir trouver, « à cause de la grande foule qui regar- « dait un baladin, on vint à sonner l'*An- « gelus;* et tous les Italiens s'étant mis à « genoux, les deux Français se virent « seuls debout, et ainsi se retrouvèrent. »

Le grand catéchisme de Montpellier, composé par le père Pouget, oratorien, et celui du père Bougeaut, jésuite, intitulé *Exposition de la doctrine chrétienne*, disent des choses fort sensées sur l'*Angelus* et sur la manière de réciter cette prière. J. L.

ANGELY (L'), fou en titre de Louis XIII, bien que le temps en fût passé. Boileau lui a fait une renommée dans sa première satire :

Un poète à la cour était jadis de mode;
Mais des fous aujourd'hui c'est le plus incommode;
Et l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poli,
N'y parviendra jamais au sort de l'Angely.

Ailleurs il se sert de lui pour personnifier Alexandre :

Qui? cet écervelé qui mit le monde en cendre,
Ce fougueux l'Angely, qui, de sang altéré,
Maître du monde entier, s'y trouvait trop serré.

Valet d'écurie à la suite du prince de Condé dans ses campagnes de Flandre, il se fit remarquer par son cynisme bouffon et spirituel. Le prince en fit cadeau au roi comme d'une curiosité de grand

prix. L'Angely, une fois en cour, se fit payer fort cher son esprit. On le craignait autant qu'on le recherchait pour ses bonnes plaisanteries, souvent un peu méchantes. Il rançonnait les uns pour les amuser et les autres pour ne pas les déchirer de sarcasmes et de quolibets. Les cadeaux et les écus pleuvant sur lui, il amassa une somme d'argent énorme pour le temps; ce qui le fit avouer par sa famille qui, noble mais pauvre, l'avait renié jusque là. H-D.

ANGERS, *voy.* MAINE-ET-LOIRE.

ANGINE, de *angere*, étrangler, suffoquer. Ce mot, anciennement adopté par les médecins, sert à désigner des maladies occupant le gosier, et présentant pour principal symptôme la difficulté d'avaler et de respirer : il est synonyme d'esquinancie. L'angine est une inflammation qui peut occuper ensemble ou séparément, et quelquefois d'une manière successive, l'entrée des voies aériennes et alimentaires, savoir : le pharynx et les diverses parties qui le composent, comme les amygdales, le voile du palais, l'æsophage et le larynx, ainsi que ses annexes, la trachée-artère et les bronches. Il est rare en effet que l'inflammation se borne régulièrement à telle ou telle partie. D'après ce qui vient d'être dit, on conçoit que l'angine gutturale, tonsillaire, laryngée, trachéale, bronchique, etc., de même que la pharyngite, l'amygdalite, la laryngite, la trachéite, etc., ne sont que des détails de l'inflammation qui nous occupe.

L'angine reconnaît les mêmes causes que les autres inflammations des membranes muqueuses. Ses symptômes sont les uns généraux, tels que la fièvre, l'abattement, la perte de l'appétit; les autres locaux, tels que la douleur à la gorge, la difficulté d'avaler et même de respirer, qui peut, dans quelque cas grave, être portée jusqu'à la suffocation.

Généralement l'angine est une maladie peu grave et d'une assez courte durée; elle se termine souvent d'elle-même. Quelquefois cependant, et surtout lorsqu'elle se complique, elle peut avoir une terminaison funeste. Des abcès peuvent se manifester, des eschares gangréneuses se développer dans divers points et prolonger la maladie en augmentant ses dangers.

Le traitement présente peu de particularités; c'est celui des inflammations aiguës : repos, diète, boissons tempérantes, gargarismes émolliens; au besoin application de sangsues sur les côtés du cou, ou saignée générale. Les abcès doivent être ouverts pour diminuer l'étouffement. Enfin, quand les amygdales restent endurcies, il est quelquefois utile d'en faire l'excision.

ANGINE COUENNEUSE. Cette affection, plus connue sous le nom d'angine gangréneuse, angine maligne, est une inflammation d'une nature spéciale occupant la partie que nous venons d'indiquer, mais ayant de plus une production de couennes blanchâtres qui adhèrent à la membrane muqueuse. Ces fausses membranes, qu'autrefois on considérait à tort comme des eschares gangréneuses s'accumulant les unes sur les autres, peuvent obstruer les voies aériennes et occasionner la suffocation, comme dans le croup avec lequel l'angine couenneuse présente une grande ressemblance.

Cette maladie se montre souvent épidémique et quelquefois contagieuse; elle attaque principalemeut les jeunes sujets et débute presque toujours d'une manière insidieuse. Sa marche est rapide et souvent le mal est déjà presque sans remède lorsqu'on peut le reconnaître. A une rougeur et un gonflement plus ou moins considérables succèdent bientôt des plaques d'une matière semblable à de la crème épaisse. Ces plaques s'étendent sur toutes les parties malades, et lorsqu'elles envahissent le larynx et la trachée-artère, le malade périt suffoqué. *V.* CROUP.

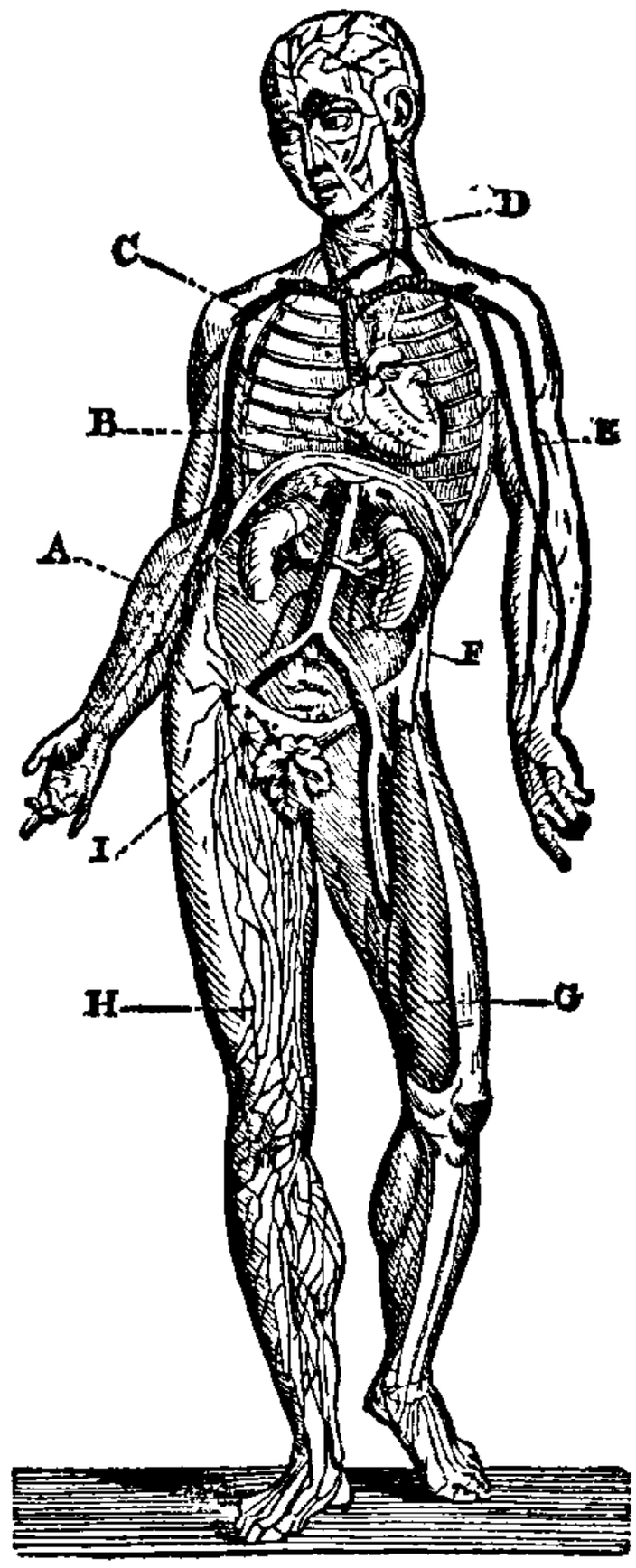
Dans les cas favorables, ces plaques, après avoir persisté quelques jours, se détachent peu à peu, et les parties reviennent à l'état naturel.

Le traitement qui convient le mieux à cette affection n'est pas encore fixé; car la nature même de l'affection est encore controversée par les médecins. Ce qu'il y a de bien réel, c'est que quand elle est à un certain degré de gravité elle résiste presque toujours aux secours de l'art quels qu'ils soient. La saignée, soit

générale soit locale, est utile au début de la maladie chez les sujets robustes. Le traitement hygiénique est ensuite d'un grand avantage. Quant aux moyens propres à expulser les fausses membranes, on a fini par reconnaître qu'ils étaient plus souvent nuisibles que salutaires, et les praticiens sages ont presque tous renoncé à augmenter, sans espérance certaine de succès, les souffrances des malades. Cependant les applications locales excitantes, employées avec discernement, peuvent accélérer la guérison. C'est dans cette maladie que l'on a conseillé l'insufflation de la poudre d'alun dans les voies aériennes.

ANGINE DE POITRINE On désigne ainsi une affection nerveuse ayant pour caractère principal une douleur déchirante qui occupe la poitrine, le col, l'épaule et le bras. Comme toutes les névralgies, l'angine de poitrine survient et disparaît brusquement, et présente un aspect de gravité extraordinaire, tandis qu'elle est rarement funeste. Cette affection est d'ailleurs rare et assez peu connue dans ses causes et sa nature. Son traitement se ressent de cette obscurité, et se compose des moyens que l'on a coutume d'opposer aux maladies nerveuses en général. *Voy.* NERVEUSES (*maladies.*) F. R.

ANGIOLOGIE, mot grec dont la racine est *ἀγγεῖον*, vaisseau. On nomme ainsi la partie de l'anatomie qui traite des divers vaisseaux renfermant des liquides qui circulent. Ces vaisseaux sont tellement nombreux qu'il est impossible d'enfoncer une aiguille dans une partie quelconque du corps sans en intéresser quelqu'un. Il y en a de deux espèces : les vaisseaux sanguins et les vaisseaux lymphatiques. Les premiers sont artériels ou veineux (*voy.* ARTÈRES et VEINES) : ils s'étendent du cœur à toutes les parties du corps; les autres répandus dans toute l'économie et entrecoupés par des ganglions (*voy.*), viennent aboutir au centre de la circulation par un gros tronc appelé *canal thorachique* (*v.* ce mot, ainsi que LYMPHATIQUE et CIRCULATION). La figure ci-jointe donne une idée de ces deux ordres de vaisseaux et de leur distribution.



A Les artères du bras et de l'avant-bras, accompagnées des veines qui sont indiquées par une teinte plus foncée.
B Le cœur, duquel partent les artères et auquel se rendent les veines.
C L'aorte ascendante et la veine cave supérieure.
D L'artère carotide qui porte le sang à la tête.
E Les veines superficielles du bras et de l'avant-bras.
F L'aorte descendante et la veine cave inférieure des deux côtés des reins.
G L'artère et la veine crurale qui se distribuent à tout le membre inférieur.
H Les vaisseaux lymphatiques du membre inférieur.
I Les ganglions inguinaux. F. R.

ANGLAISE, danse fort vive et très variée. Comme elle est très difficile et qu'elle consiste en tours de force et d'agilité, elle ne se danse, en France, pres-

que pas hors des théâtres, où le danseur est toujours vêtu d'un costume de jockei ou de matelot anglais; ses mouvemens, chargés d'une manière grotesque, doivent exprimer la gaîté ou l'ivresse. A l'étranger on danse l'*anglaise* dans les sociétés : c'est une danse à caractère fort animée. D. A. D.

ANGLAISES (LANGUE ET LITTÉRATURE). — 1° *Langue.* Tandis que l'origine des langues-mères échappe aux efforts de l'étymologiste, celle de la langue anglaise est claire et se rapporte à une époque rigoureusement fixée; pour elle le travail pénible de la formation ne se fait pas dans la nuit des temps, mais au grand jour de l'histoire. La langue anglaise est un produit presque artificiel : c'est le normand-français greffé comme branche nouvelle sur la vieille souche de l'anglo-saxon. Lorsque vers 450, les Angles et les Saxons vinrent du nord de l'Allemagne, apporter à l'Angleterre bretonne, au lieu de secours, une domination violente et leur langue teutonique, ils n'acceptèrent des vaincus rien en échange, rien de leurs mœurs, rien ou peu de chose de leur idiome celtique (kymrique), qui allait se réfugier et se conserver dans l'Armorique, le Cornouailles et le pays de Galles. L'anglo-saxon, l'une des branches du bas-allemand avec lequel l'anglais moderne a conservé d'étonnans rapports de prononciation, de syntaxe et de vocabulaire, l'anglo-saxon domina seul dans les plaines de l'île bretonne. Il ne fut nullement altéré pendant la domination danoise (1013 à 1066), la langue scandinave de ces nouveaux conquérans étant sœur de l'anglo-saxon, à tel point qu'il est difficile de dire si ce dernier est du bas-allemand modifié par le danois, ou du danois modifié par le bas-allemand. Alfred, le roi saxon, lorsqu'il se rend déguisé en barde dans le camp danois, chante des vers saxons que ses ennemis comprennent comme leur propre langue. Knut-le-Grand n'efface rien aux lois fondamentales de ses nouveaux sujets; ils sont pour lui de la même famille que ses Norvégiens, ses Suédois et Danois. Mais la scène change lorsque Guillaume-le-Conquérant, avec ses barons normands depuis long-temps francisés, vient à envahir le sol de l'Angleterre. Mépris complet des vaincus, de leurs droits de propriété, de leurs mœurs, de leur idiome, telle est la devise des nouveaux maîtres. Le français, langue de la cour, langue des tribunaux, langue des écoles, prétend expulser l'anglo-saxon, digne tout au plus de passer sur les lèvres du serf et de l'esclave. Mais rien de plus vivace qu'une langue : le Saxon violenté accepta bien une masse de mots étrangers, mais en les prononçant, en les construisant à sa façon. Le chevalier normand parvint à imposer un nouveau vocabulaire, non pas une grammaire; il enrichit la mémoire de son esclave sans changer son gosier. Le fond de l'ancienne langue resta le même, et, par une conséquence naturelle, la nation vaincue conserva son caractère germanique. Avec le laps des années les vainqueurs, au moins dans leurs rapports avec les serfs de leurs terres, se virent obligés, pour se faire comprendre par eux, de se servir de ce patois vilipendé qui allait devenir une langue si originale, si riche, où vint se fondre, comme dans un creuset, le caractère diamétralement opposé des langues du Midi et du Nord. Il est difficile cependant d'entrevoir ce qui serait advenu, et peut-être l'idiome français aurait-il lutté long-temps encore avec l'idiome germain, si les guerres entre l'Angleterre et la France n'avaient établi une ligne de démarcation et séparé de plus en plus les nobles normands de leurs anciens frères d'armes du continent. Les archers anglais se battaient si bien, ils contribuaient tant aux victoires remportées sur les rois de France, que peu à peu il en dut moins coûter aux chevaliers normands de se fondre en un seul peuple avec des vilains si braves, et de mettre une nouvelle barrière, *la langue*, entre eux et leurs ennemis. Comme tous les événemens majeurs, qui changent radicalement la physionomie d'une société, la transition n'avait pas été brusque. Sous Édouard I^er^, à la fin du XIII^e^ siècle, deux cents ans après la conquête, la poésie se hasardait à faire un usage timide du nouvel instrument qui s'offrait à elle; à la cour d'Édouard II les ménestrels

osèrent déjà se montrer; enfin sous le règne glorieux d'Édouard III (de 1327 à 1350) la *langue anglaise* fut reconnue comme *langue légale*, la langue française exclue des tribunaux par un acte du parlement, et cette installation solennelle devint le mot d'ordre qui allait effacer les distinctions de race et d'origine. C'est l'élévation du tiers-état qui fut sans doute la cause du changement officiel: entre eux les grands de l'Angleterre se servaient encore de la langue de leurs pères; les romans de chevalerie, les poèmes français, étaient encore lus, goûtés, répandus en Angleterre, comme en France; mais au XV^e^ siècle la lutte, toujours plus acharnée entre les deux pays, développa cette haine nationale qui a fini par passer en proverbe et par creuser un abîme entre les mœurs, la langue et la littérature des deux peuples. Lorsque Henri V fait son entrée triomphale à Paris, des ménestrels anglais figurent avec leurs harpes dans les solennités de la cour; de nobles seigneurs condescendent à faire des vers dans la langue autrefois méprisée.

La révolution grammaticale était accomplie. Dans la seconde moitié du XV^e^ siècle vint à éclater la guerre civile entre les maisons d'York et de Lancastre. Ce fut un temps d'arrêt pour la langue; elle rétrograda même avec les mœurs de la nation. Un siècle auparavant, Chaucer, le poète anglais, avait été comblé d'honneurs par son roi Édouard III; maintenant les rois et les princes égorgeaient les membres de leur famille; c'était un triste temps pour les poètes et partant pour la langue. Ce ne fut qu'après l'épuisement des factions, sous le règne de Henri VIII, et par une influence inattendue, qu'elle s'élance de nouveau dans la carrière du développement. La *réforme* produisit la traduction de la Bible en langue vulgaire (en 1535); il en fut comme en Allemagne, où la version de Luther fixa la prose. Jusqu'ici la langue anglaise s'était refusée à prendre une forme réglée, savante; l'étude des langues anciennes, qui se répandit aussi en Angleterre au commencement du XVI^e^ siècle avec une prodigieuse rapidité, parvint à la faire plier sous ce joug salutaire. Par d'innombrables traductions, la langue anglaise fut rattachée à la littérature classique, et se trouva enrichie d'une foule de nouvelles expressions latines et grecques. L'accentuation plus nette des syllabes amena de grands changemens dans la prosodie. Depuis Chaucer (1330) rien de plus vague que la prononciation de ces mots nombreux, qui du normand-français avaient passé dans l'ancien anglo-saxon*; mais les poètes, intéressés à fixer la quantité des syllabes, s'emparèrent des exemples que leur offraient les langues grecque et latine pour appliquer les lois prosodiques qu'ils cherchaient à introduire. Toutefois ils ne réussirent jamais à faire prévaloir les mètres antiques; les nombreux monosyllabes, sans valeur appréciable, se refusant à l'hexamètre et au pentamètre. L'imitation du rhythme italien, plus approprié au génie de la langue anglaise, contribua beaucoup, pendant le cours du XVI^e^ siècle, à lui donner de la souplesse et de la précision. La fureur de faire des sonnets avait gagné la masse des écrivains de haut et bas étage. Henri VIII lui-même, ce despote absorbé dans les disputes théologiques ou dans ses sanglantes querelles de ménage, essaya dans sa vieillesse de fabriquer des sonnets, ne fût-ce que pour montrer qu'il n'était pas en arrière de son siècle. Sous le beau règne d'Élisabeth, Spenser et Shakespeare firent de la langue anglaise un instrument digne de leurs grandes créations; l'impulsion heureuse donnée par ces nobles génies ne fut point arrêtée par le langage mystique et burlesque des partisans de Cromwell. Milton par ses inversions hardies enrichit la construction; Waller et Dryden commencèrent à polir la langue, à lui donner un premier vernis d'élégance et de raffinement. Cette tendance se développa surtout après la restauration de 1660; la cour de Louis XIV semblait envoyer au-delà de la Manche, dans la personne de Charles II, un représentant du bon goût; l'étude de la langue française réagissait sur les poètes

(*) On avait commencé, par exemple, à placer l'accent sur la dernière syllabe; on disait *affection* au lieu d'affèction : peu à peu l'esprit primitif de la prononciation anglo-saxonne prévalut.

et les littérateurs anglais, et les poussait encore davantage dans la voie du purisme. Swift, Addison, Pope, Steele, tous les noms qui se groupent autour de la reine Anne, imprimèrent à leur prose et à leurs vers ce cachet du bon ton, de la grace et de l'esprit, qui sait faire valoir jusqu'aux pensées médiocres et parvient à sauver de l'oubli, par le seul charme d'un style régulier et précis, des œuvres sur lesquelles la main du génie n'avait d'ailleurs point passé.

La langue anglaise, à partir d'ici la rivale de la langue française pour la noblesse de la forme et la richesse du fond, continuait pendant le XVIII^e^ siècle, à puiser des locutions nouvelles dans les débats de son parlement, et à s'enrichir par le prodigieux développemeut de son industrie et par l'étendue de ses relations commerciales. Des mots empruntés à presque toutes les langues de l'Europe allèrent se fondre dans la langue anglaise, restée fidèle à son premier rôle d'absorption et d'amalgame. Le critique Johnson, en voyant de son temps l'emprunt journalier d'une série de mots français, se prit à avoir peur et à s'écrier : *The English will one day be reduced to babble a dialect of France!* « Les Anglais seront réduits un beau jour à marmoter un dialecte français. » Sa crainte était ou hypocrite ou exagérée; il méconnaissait le génie de sa langue, qui vit de fusion depuis son origine, et fait disparaître dans une construction native et sous une prononciation originale tous ces mots bigarrés. De nos jours, on a pu remarquer dans les écrits de Byron et de Walter Scott une tendance manifeste à faire prédominer, aux dépens des fractions agrégées, la partie saxonne de la langue; à toutes les époques de la littérature anglaise il y a eu lutte entre les deux élémens fondamentaux, et des alternatives de victoire et de défaite. La littérature futile et la haute société se servent de préférence depuis quelque temps des néologismes français.

A côté de la langue anglaise se développait, en marchant long-temps de pair avec elle, le *dialecte écossais*. L'idiome des provinces du nord de l'Angleterre se fondait insensiblement par une transition dans celui que parlait l'Écosse méridionale. C'est que déjà sous la domination danoise les peuplades des Pictes, des Bretons, des Saxons qui habitaient entre le Forth et la Tweed avaient vu leur nombre augmenter par une nouvelle adjonction d'hommes germaniques. Dès ce moment, l'idiome prépondérant fut un dialecte teutonique mêlé de mots galliques et bretons, et plus rapproché dans ses formes grammaticales du danois que de l'anglo-saxon (Thierry, *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, tom. II, p. 60, édit. de 1830). Les rapports entre l'Angleterre et l'Écosse méridionale s'étaient ainsi multipliés au milieu du XI^e^ siècle sous le règne de Malcolm Kenmore, élevé en Angleterre, époux d'une princesse anglaise. Des fugitifs anglo-saxons vinrent chercher bientôt après un asile en Écosse, à la suite du roi Edgar, qui s'était jeté dans les bras de son beau-frère Malcolm. Plus tard des familles normandes, mécontentes du lot qui leur était échu après la conquête de l'Angleterre, acquirent des domaines en Écosse, où les successeurs de Malcolm les accueillaient volontiers, leur donnaient des emplois, et les admettaient dans le conseil d'état. Sans le secours du glaive, par la seule prépondérance d'une civilisation plus avancée, la nouvelle langue importée du continent exerça en Écosse la même influence que dans le midi de l'île; l'anglo-normand devint la langue de cour sans qu'il fût besoin de loi pour l'imposer; il s'infiltra dans le dialecte teutonique qui prévalait déjà parmi bon nombre des habitans, et finit par supplanter la langue erse ou gallique dans le district en-deçà des monts Grampians. Dans les ballades chantées sur la frontière des provinces anglo-normandes, les deux dialectes étaient fondus l'un dans l'autre; et si le dialecte écossais s'est maintenu si long-temps comme langue littérale indépendante, fière de son John Barbour qui devança l'Anglais Chaucer de quelques années, et fière aussi de compter parmi ses poètes des rois (Jacques I^er^ et Jacques VI), la cause en fut aux luttes continues, à la haine nationale d'Écossais à Anglais. Lorsque le fils de Marie-Stuart parvint au trône d'An-

gleterre, la réunion des deux couronnes sur la même tête amena la décadence de la langue écossaise: elle perdit le rang si orgueilleusement défendu jusqu'alors comme gloire nationale, et se résigna à ne plus être qu'un idiome populaire, que de nos jours cependant Robert Burns a relevé par ses admirables poésies lyriques*.

Le dialecte irlandais n'a jamais eu d'existence indépendante: les poètes et les littérateurs, nés et élevés en Irlande, appartiennent de droit et de fait à l'Angleterre. Lorsque sous Henri II les barons normands firent la conquête de l'Irlande, la langue erse ou gallique, parlée par les habitans du sol, fut enveloppée dans le mépris que les vainqueurs déversèrent si libéralement pendant des siècles sur le peuple; on ne daigna guère prêter l'oreille à ses chants primitifs, et, comme dans une colonie lointaine, l'inspiration et le bon goût venaient par les paquebots de Londres**.

Mais la langue anglaise n'est pas restée confinée dans les limites étroites des îles britanniques : elle a émigré avec le peuple voyageur par excellence, et se développe sur une immense échelle dans les États-Unis, d'où le commerce et les missions vont la porter dans d'autres parties du globe. Qui sait si dans la Nouvelle-Galles et dans l'Inde-Orientale un vaste avenir n'est pas réservé à cette langue, qui dans ce moment déjà peut prendre rang (après le chinois et ses dialectes) comme l'idiome le plus répandu?

Dans les États-Unis le fond de la langue n'est pas encore sensiblement altéré; la prononciation cependant commence à prendre une teinte différente et beaucoup plus uniforme que celle de la mère-patrie. La Nouvelle-Angleterre avait conservé, il n'y a pas plus de 30 ou 40 ans, la prononciation telle qu'elle existait dans la Grande-Bretagne au commencement du XVIII^e^ siècle; un simple dictionnaire (Walker's *pronouncing dictionary*) a opéré depuis un grand changement dans l'accentuation. Les états du sud et du centre ont été influencés par des maîtres écossais et irlandais, et conservent les intonations un peu étranges de ces dialectes. Quant aux provincialismes ou *américanismes*, mistriss Trollope en offre fort méchamment de nombreux échantillons*.

Et puisque nous venons de toucher la prononciation anglaise, ajoutons que cette langue, d'ailleurs si heureusement douée, ne peut, quant à l'harmonie, se comparer au rejeton moderne du latin; pas même à la langue allemande qui, rude quelquefois, est au moins exempte de sifflemens bizarres, de voyelles ternes, non définies, de syllabes écrasées entre les dents. La Harpe disait que l'anglais était contraire aux principes de l'articulation humaine, et semblait confirmer le jugement du vieux poète :

Et penitus toto divisos orbe Britannos.

Voltaire prétendait assez sérieusement que les Anglais gagnaient deux heures par jour en engloutissant la moitié de leurs paroles. L'anglais, a dit je ne sais quel autre railleur, l'anglais est la seule langue pour laquelle il ne faille pas de langue. A ces arrêts de condamnation prononcés par des étrangers, et sans doute entachés de partialité, se joint l'imprécation brutalement poétique de Byron, lorsqu'il compare sa langue maternelle à l'italien, à ce doux latin bâtard, qui n'est point

Like our harsh northern wistling grunting guttural

(*) Les Écossais, dans leur prononciation, allongent toutes les voyelles accentuées; l'*a* anglais se change en *au*; l'*ĕ* des mots *bed, fed, red,* frise le son de l'*a* dans les mots *bad, mad, lad.*

L'*ĭ*, dans *bid, lid, rid,* devient presque un *e*, comme dans les mots *bed, led, red.*

L'*ŏ*, dans *not, lot, godge* se prononce comme dans *nut, ludge, gut.*

L'*oo* dans *food, nood,* devient *u* bref, etc., etc.

Nous renvoyons, pour les détails, au *Pronouncing Dictionary.*

(**) Les Irlandais prononcent, par exemple, l'*a* comme *ai*, dans les mots où il sonne comme *a* en anglais; ainsi ils disent *paitron, maitron* au lieu de *patron, matron.*

L'*e* anglais est prononcé par eux comme *ai, tay, say, playte* au lieu de *tea, sea, please.*

L'*ei*, comme *ai; desaite, resaive*, au lieu de *deceit, receive.*

L'*ey* devient *i* long en irlandais; *prīe, couvīe,* au lieu de *prey, couvey.*

Les dialectes de Cornouailles, de Lancashire, de Yorkshire n'ont aucune importance.

(*) On confond par exemple continuellement *shall* et *will* avec *should* et *would.*

Which we're obliged to hiss and spit and sputter all *.

L'anglo-saxon était beaucoup plus sonore que l'anglais moderne. La comparaison superficielle de quelques mots pris dans la langue fondamentale et dans la dérivée le prouvent à l'évidence. L'allemand a subi une transformation semblable; le dialecte souabe des *minnesinger* était infiniment plus harmonieux que l'allemand-saxon de Luther. L'italien, au contraire, a suivi une marche inverse: il s'est toujours plus amolli.

Le normand mêlé à l'anglo-saxon lui a porté d'autres préjudices encore. Depuis ce mélange, la faculté de former des mots, cette faculté qui fait de l'allemand une langue si flexible et si poétique, a diminué pour l'anglais. Tel mot de racine saxonne, qui a eu de nombreux rejetons en allemand, est demeuré, en anglais, comme un tronc sans feuillage. Puis la trop grande facilité d'adopter des mots étrangers, nous l'avons déjà remarqué, n'a pas été sans inconvéniens pour le style. Cependant, malgré ces nombreux emprunts, l'élément saxon est resté à l'égard des élémens hétérogènes dans la proportion de 3 à 1. Tous les verbes, toutes les particules reviennent à l'anglo-saxon; la structure de la grammaire est saxonne en grande partie. Le mot saxon indique toujours la matière brute (*ox*, *swine*, *sheep*); le mot d'origine latine ou française se rapporte au changement que l'industrie ou le travail y ont apporté (*beef*, *pork*, *mutton*). De deux synonymes, l'un d'origine saxonne, l'autre emprunté au français, le premier sera toujours plus poétique, le second plus élégant, par exemple : *fatherly* et *paternal*; *happiness* et *felicity*; *faithfulness* et *fidelity*; *dwell* et *lodge*; *bereave* et *deprive*. Un Anglais, en lisant des ouvrages allemands traitant d'ailleurs un sujet prosaïque, les trouvera souvent écrits dans un style trop élevé, parce qu'il y retrouve en masse des mots saxons qui sont relégués pour lui dans le domaine de la poésie. Pour vérifier notre assertion, il resterait à faire un travail très simple, de substituer dans Shakespeare ou dans la Bible, à chaque mot d'origine saxonne, un mot d'origine française; pour la Bible surtout, où les paroles et les constructions saxonnes prédominent, l'effet est frappant; au style oriental conservé dans la belle traduction de 1535 succède quelque chose de flasque et de modernisé.

La langue anglaise cependant, telle qu'elle est, demeure une langue à grands et beaux caractères; expressive, vigoureuse, riche, flexible, s'appropriant à tous les sujets. Plus simple que les autres langages européens *, elle est éminemment pratique, adaptée aux affaires du monde et aux discussions politiques; nullement abstraite comme l'allemand, excellente pour le style descriptif : *c'est une langue de commerce, de tribune et de voyageurs*. Elle est, ce qu'ont été toutes les langues, un instrument dans la main du peuple, qui ajoute ou retranche des cordes; une cire molle que d'après ses besoins il pétrit à sa guise **.

II. *Littérature.* Les deux élémens qui ont formé la langue anglaise se retrouvent

(*) « Comme notre baragouin du Nord, si rude, « si aigu, à grognement guttural, qu'à grande « peine nous sifflons et crachons en bredouil- « lant ».

(*) Ses conjugaisons sont peu compliquées; ses adjectifs ne varient ni par le genre, ni par le nombre; ses substantifs n'ont que deux cas et point de désinence changeante, etc., etc.

(**) Les meilleures grammaires anglaises sont celles de Wallis, de Beattie, de Harris, de Walker, de Robert Lowth, de Lindley Murray, etc.

Les meilleurs dictionnaires, pour une étude plus approfondie de la langue, sont : celui de Johnson, (d'abord 1745) augmenté par Todd, 3 vol. in-4°, et en abrégé, 1 vol. in-8°.; celui d'Ash, *New and complete Dictionary of the english language*; Boucher, *Glossary of archaic and provincial words* (1er tom., Londres 1832, in-4°). On a aussi réimprimé en Angleterre le dictionnaire de l'Américain Webster. Quant aux ouvrages de ce genre faits à l'usage des Français, nous citerons les suivans : *Elémens de la langue anglaise, ou Méthode pratique pour apprendre facilement cette langue*, par Siret, éd. de Maccarthy ou de Boniface. Paris, in-8°.—Boniface, *Dictionnaire anglais-français et français-anglais*. Paris, 2 vol. in-8°. — *Dictionnaire anglais-français et français-anglais*, par Boyer, Chambaud, Garner, MM. des Carrières et Fain, 2 vol. in-4°. — Petroni and Davenport, *A new Dictionary*, etc., anglais-français-italien et *vice versâ*, 2 vol. in-8°. Et pour la prononciation : Walker, *Pronouncing Dictionary*; Shéridan, etc.... Pour les synonymes : mistr. Piozzi et Taylor. Pour la langue écossaise : Jamieson *Scottish Dictionary*, avec les supplémens, 4 vol. in-4° et abrégé. Pour la langue irlandaise : C. Vallancey et O'Brien. M. Bosworth a commencé en 1831 un dictionnaire de la langue anglo-saxonne.

les mêmes à l'origine de sa littérature. L'élément germanique est représenté par les anciennes ballades et les chants guerriers des Saxons*; l'élément français par les romans de chevalerie, les poèmes épiques, les fabliaux, les légendes pieuses qui passent le détroit avec les Normands et prêtent leurs sujets à l'imitation des versificateurs anglo-normands. Les ballades dont la patrie est sur la frontière de l'Angleterre et de l'Écosse, n'arrivent à une existence reconnue que vers la fin du XVI^e^ siècle. Les poètes montagnards chantaient, et n'écrivaient pas. Il existe au contraire, dès le XIII^e^ siècle, des monumens de la littérature anglaise dus à l'influence du continent. Ce n'étaient, dans le principe, que des copies ou des traductions. La langue anglaise payait un peu cher le tort d'être venue la dernière; pendant qu'elle se formait péniblement, encore reléguée dans la hutte du Saxon, sa sœur aînée brillait déjà d'un éclat poétique à la cour des Hohenstauffen; les *Nibelungen* et le *Heldenbuch* épuisaient le cycle des traditions septentrionales. En France, les poètes célébraient les gestes de Charlemagne, du roi Arthur et de la Table-Ronde, enlevant aux ménestrels futurs un sujet national, et ne leur laissant que la triste ressource de marcher sur les traces de plus grands qu'eux. La chronique rimée de Robert de Glocester, versifiée sous Édouard I^er^, est du petit nombre des ouvrages anglais qui n'ont pas été puisés à la source des romanciers de France; mais son mérite poétique est nul.

L'Écosse nous offre le premier poème national de quelque importance; c'est le *Robert Bruce* de John Barbour (mort en 1396). De nos jours même le paysan écossais goûte ce chant éminemment patriotique; qui célèbre son roi favori et relève la gloire de son pays aux dépens de l'Angleterre. Celle-ci cependant commençait à avoir des illustrations contemporaines. Le prêtre Robert Longland, sous le nom de Pierce Plourman, égayait son siècle en flagellant dans ses *Visions* ses propres confrères, les ecclésiastiques. John Gower (mort en 1402) moralisait en vers latins et anglais sous le règne de Richard II; enfin Chaucer (de 1328-1400, *voy.* ce nom ainsi que la plupart de ceux qui suivent), que ses admirateurs ont décoré du titre pompeux d'*étoile du matin*, Chaucer, par ses *Canterbury-Tales*, sut plaire aux Normands et aux Saxons en habillant à l'anglaise la poésie française de son siècle. Il assigna un rang littéraire à la langue qu'Édouard III venait de proclamer langue nationale. Après lui, l'art du style rétrograda pendant tout le cours du XV^e^ siècle; mais l'esprit poétique ne dormait pas. Réfugié dans les ballades et les chants des ménestrels, il préludait aux brillans accords du XVI^e^ siècle. Henri l'Aveugle (*Blind Harry*) consacrait le souvenir de Wallace; William Dunbar (de 1465-1530), par des allégories pleines de chaleur, de vie et d'imagination (*the Thistle and the Rose; the gold in serge*), se rendait indispensable aux plaisirs intellectuels et aux fêtes de la cour de Jacques IV.

Le théâtre se traînait péniblement à la suite des mystères et des farces françaises; jusque sous Édouard VI les *moralités* n'ont rien de remarquable. La prose était dans un état non moins triste. John Manndeville consigna en latin, en français et en anglais la relation de ses courses en Orient. C'est un monument curieux pour l'histoire de la géographie, mais plus qu'insignifiant pour le style: d'art historique, pas l'ombre; tandis qu'en France Comines écrivait ses admirables Mémoires. C'est à ce degré de médiocrité que la renaissance prit la littérature anglaise. L'enthousiasme pour les études classiques fut grand: déjà sous Henri VIII le cardinal Wolsey fonda une chaire de langue grecque à Oxford. Erasme de Rotterdam, malgré l'opposition des prêtres, exerça quelque influence à cette université. Le chancelier sir Thomas More écrivait un latin pur et énergique; Édouard VI s'était formé à l'étude des anciens auteurs; Élisabeth même parlait le latin avec facilité. Des traductions nombreuses font preuve du zèle des savans; cependant l'influence de l'antiquité fut autre en Angleterre qu'en France où l'esprit se moulait avec un peu de servilité sur les modèles grecs et romains. C'est qu'en France

(*) M. Thierry a traduit en entier le chant des Anglo-Saxons après la victoire remportée à Brunanburgh sur les Danois, I, 138.

le moyen-âge avait été essentiellement producteur; on aurait dit que le génie national, pour le moment épuisé, acceptait avec reconnaissance la nourriture classique pour réparer ses forces perdues. Dans l'île britannique, la sève printanière était dans toute sa vigueur: l'élément poétique indigène entra en lutte avec le classicisme et n'adopta de lui que des formes de langage plus précises et des allégories mythologiques. Pour celles-là, tout en fut imprégné: ouvrages en prose et en vers, solennités théâtrales et fêtes de la cour, les divinités grecques figuraient dans toutes les occasions, pour célébrer la gloire de la reine Élisabeth; des temples grecs s'élevaient pour la recevoir pendant la promenade; des dieux pénates l'accueillaient à l'entrée de toutes les demeures; des pages travestis en dryades parcouraient les bois; les tritons et les néréides se jouaient dans les bassins des parcs. Mais les elfes et les fées du moyen-âge n'en vivaient pas moins en bonne intelligence avec les dieux postiches du paganisme. Ce travail contradictoire du XVI^e^ siècle se résume en Spenser et en Shakespeare. Pour arriver à Spenser, élève de l'Arioste, mais élève indépendant, il faut passer par les imitateurs quelquefois maladroits de Pétrarque, tels que Howard, comte de Surrey, sir Thomas Wyat, et par les essais infructueux de Philippe Sidney (1554-1586) qui s'efforçait, dans son *Arcadie*, de trouver un terme moyen entre les exigences classiques et romantiques. Pour comprendre Shakespeare, il faut parcourir ses prédécesseurs, l'archevêque John Bole, Preston, Edwards, Lillo, Kid, Gascoigne, Marlow. Ces auteurs nombreux pouvaient à peine suffire à la fureur théâtrale qui s'était emparée de la cour et du peuple, depuis le règne de Henri VIII. La réforme n'eut point en Angleterre l'influence anti-dramatique qu'elle exerça en Allemagne, où pendant deux siècles le théâtre national ne put se faire jour. L'église épiscopale n'imitait point la sévérité excessive des calvinistes et des luthériens: pourvu qu'on ne touchât pas à ses dogmes religieux, elle laissait le monde et ses plaisirs aller leur train. Les *moralités* tombèrent; mais le public, avide comme les Espagnols de scènes variées, tirées de sa propre histoire, tua dans le germe quelques essais infructueux qui cherchaient à faire triompher sur le théâtre la régularité antique. Le chemin était frayé: Shakespeare (1564-1616) n'avait qu'à paraître. Il devina le goût de sa nation que la cour ne cherchait pas à dominer en matière d'art, et débuta par ses pièces historiques, où l'Angleterre du XV^e^ siècle se retrouva tout entière, vivante, agissante. Poète indépendant s'il en fut, dans ses créations dramatiques, pour ses vers lyriques, il choisit Spenser pour modèle. C'est qu'aussi Spenser (1510-1596) est un modèle de grace et de délicatesse; c'est après Shakespeare la plus haute illustration du règne d'Élisabeth qu'il a divinisée sous le voile de l'allégorie dans son poème chevaleresque (*The fairy Queen*). Cet ouvrage n'eut point d'imitateurs, tandis qu'à la suite de Shakespeare se trouvent les noms de Ben-Jonson, son prétendu rival; des deux amis Beaumont et Fletcher, plus haut placés que Ben-Jonson; de Massinger, Chapman, Heywood, Rowley qui travaillaient à satisfaire, par force productions et un talent remarquable, le goût dominant du public pour les pièces romantiques.

Sous le règne brillant d'Élisabeth, la satire et l'églogue prirent un grand développement; la première dans les ouvrages de John Doune et de Joseph Hall, la seconde dans des ouvrages prétentieux innombrables, imitations de Spenser ou de Sidney: on abusa de cette forme jusqu'à la satiété. Le poème descriptif prit naissance dans le *Polyolbion* de Michel Drayton, et dans l'*Ile pourprée* de Phineas Fletcher; la poésie lyrique trouva de nombreux interprètes: sir Walter Raleigh occupe parmi eux un rang distingué; il obtint par ses vers une gloire qu'il n'avait pas recherchée, et qu'il ne paya point de sa vie comme sa renommée guerrière.

La prose commençait à prendre une allure plus décidée. Le même sir W. Raleigh écrit son Histoire universelle; Bacon, l'Aristote du XVII^e^ siècle, le fondateur de la philosophie expérimentale, consigne le premier dans la langue vulgaire quelques-

unes de ses pensées philosophiques; l'éloquence de la tribune prend son premier essor. C'est là un des résultats les plus éclatans de la réforme. Les membres du parlement se hasardèrent d'abord à parler sur les libertés de l'église; de là à la discussion des libertés nationales il n'y avait qu'un pas : Pierre Wentworth le franchit; pendant la session de 1576 il tint un discours mémorable sur l'origine et les limites de la puissance royale. Dès ce moment le parlement prit rang comme assemblée délibérante. Ses discours, premiers essais de l'éloquence appliquée aux débats politiques, ne sont point encore des œuvres d'art; cependant on entrevoit déjà l'influence des orateurs grecs et latins qu'on cherchait à imiter.

• Avec le XVII^e^ siècle se manifeste dans certaines branches de la littérature une tendance à donner plus de soin, plus d'étude à la forme : c'est une époque de transition qui aboutira au siècle de la reine Anne, et qui est représentée par Waller et Cowley. L'un (1605-1657), courtisan et homme du monde avant tout, n'a qu'un but, de plaire par l'élégance de sa diction, la finesse de son goût, la grace de ses pensées : c'est un poète de bonne compagnie qui a idéalisé, autant que faire se peut, la poésie de boudoir. L'autre (1618-1667) agrandit le champ de la poésie lyrique par l'énergie de son style, l'esprit philosophique répandu dans ses vers. Son essai épique (*la Davidéide*) n'a point réussi; la gloire de donner une épopée à sa patrie était réservée à un contemporain de Cowley, à Milton, interprète du mouvement puritain et révolutionnaire qui couvait déjà sous le pédant Jacques I^er^ et éclata sous son fils. La partie vraiment épique du *Paradis perdu* n'est autre que l'histoire des anges de l'abime, de leur révolte et de leur défaite. Dans les parties didactiques c'est le chrétien dogmatiseur, le presbytérien rigide qui se montre à découvert.

La réaction contre le puritanisme républicain se manifeste dans le *Hudibras* de Butler (1612-1673) : c'est la guerre déclarée au fanatisme religieux et politique, une satire burlesque des Don Quichottes parlementaires. Butler ne se fit point pour cela le courtisan de Charles II. Dans d'autres de ses satires il s'indigne en honnête homme contre la scandaleuse frivolité de cette cour restaurée, dont les doctrines sensualistes furent réduites en un système philosophique par Hobbes (*voy.* tous ces noms).

C'est à partir du règne de Charles II que le système français commence à dominer, en imposant, non pas une imitation servile de ses chefs-d'œuvre, mais les principes de sa critique. Dryden (1631-1701), le fondateur de la critique anglaise, émet plutôt ces règles négatives qui empêchent le talent de s'égarer dans les routes du faux goût qu'il ne crée une poétique nouvelle. Poète, c'est par le style, par un tact fin et exquis qu'il brille; l'élégance et l'esprit ont pris le pas sur l'imagination et le sentiment dans les ouvrages lyriques et didactiques de cette époque. Sous la reine Anne le style de la conversation se dégageait toujours davantage des anciennes formes lourdes et embarrassées, en même temps qu'il se manifestait depuis la révolution de 1688 un dégoût prononcé des mœurs scandaleuses qui avaient infecté la cour de Charles II. La décence passa du langage de la société dans la prose des écrivains : Steele et Addison, les fondateurs des premières feuilles périodiques exclusivement vouées à la littérature, sont l'expression la plus vraie de ce nouveau style châtié et spirituel.

Pope se place au sommet de l'école stylistique, comme Shakespeare est à la tête de l'école romantique. Pope suivit le chemin battu par Dryden, mais avec plus d'esprit philosophique que lui. Les traits fondamentaux de la poésie reviennent tous à son siècle. La société anglaise aime la réflexion morale et la satire : Pope prodigue la satire et les réflexions morales; il dépose le système de Shaftesbury et de Bolingbroke dans son *Essai sur l'homme*; il résume les doctrines æsthétiques, ou, pour mieux dire, rhétoriques de son temps, par son *Essai sur la critique*, fait de l'esprit dans sa *Boucle enlevée*, et modernise Homère dans une traduction brillante mais infidèle. Thomson, l'auteur des *Saisons*,

appartient jusqu'à un certain point à l'école de Dryden; il est à la poésie descriptive ce que Pope est à la poésie didactique.

Une seule branche de la littérature sut se maintenir indépendante et rattacher la majeure partie de ses productions à l'ancienne école; c'est le théâtre. La raison en est simple. Rien de plus facile que de faire prédominer un nouveau système littéraire dans une coterie; mais on ne lie pas les mains du public, qui applaudit ce qui flatte son goût. Or la nation anglaise possédait depuis Shakespeare un théâtre national, auquel elle n'entendait pas renoncer. Par système de conciliation on admettait parfois des pièces taillées sur le patron grec ou français : les whigs, vainqueurs depuis Guillaume III, applaudissaient même les vers libéraux du *Caton* d'Addison, sans plier pour cela sous le joug du classicisme. Le sévère Dryden, comme auteur dramatique, sacrifie au goût dominant. La tragédie, ayant encore à montrer des noms tels que ceux d'Otway, de Lee, de Rowe, finit vers le milieu du XVIII^e^ siècle par se jeter avec Lillo dans le drame larmoyant et bourgeois. La comédie, depuis Shakespeare, fut toujours cultivée par des auteurs féconds, et se développa sous Charles II avec une effroyable licence. Après la révolution elle perdit, en se faisant plus morale, sa force comique. Il ne se rencontra jamais de Molière pour concilier le gros rire avec les lois de la haute comédie. Farquhar, Etherege, le duc de Buckingham, Wycherley, Congrève, et deux femmes, Aphra Behn, Suzanna Centlivre, appartiennent à la catégorie des auteurs indécens; Vanbrugh et Cibber sont plus châtiés que leurs confrères. L'opéra ne put longtemps prendre racine à Londres; un seul ouvrage, l'opéra des gueux (*beggar's opera*), par Gay, le fabuliste, obtint un succès national.

En dehors de toute coterie, occupant une place à part, méprisant les hommes et les choses, se trouve le chef des tories, Jonathan Swift. Il appartient à la famille de ces esprits chagrins, de ces grands misantropes, qui, par amour pour le bien, vivent en opposition permanente avec leur siècle. Les romans satiriques de Swift reflètent les querelles théologiques de son temps et les passions mesquines de la nature humaine. Par son style pur et spirituel, Swift ne dément pas son siècle.

La prose historique se développait moins rapidement; un seul ouvrage, l'Histoire contemporaine de Burnet, rappelle un peu la manière d'Hérodote. Baker, Tyrrel, Echard, préparent des matériaux utiles pour leurs successeurs. Les ouvrages de Thomas Sprat († 1713), biographe du poète Cowley, et auteur d'une histoire de la Société royale des sciences, fondée à Londres par Charles II, ne sont pas sans mérite. La philosophie continue à offrir de grands noms: celui de Locke qui se rattache à l'école expérimentale; de Cudworth, de Francis Hutcheson, de l'idéaliste Berkeley, de lord Bolingbroke, protecteur de Pope et de Shaftesbury. (Nous renvoyons à tous ces mots pour les détails.) L'importance de la tribune grandit depuis que les discours des membres du parlement furent livrés à l'impression. Robert Walpole, ministre de George II, et ses antagonistes Pulteney, Shippen, Bernard, le comte de Chesterfield, le comte de Hardwick brillent dans le parlement, et servent de modèle au jeune William Pitt, plus tard lord Chatham. L'éloquence de la chaire, de plus en plus noble, mais calme et ennemie des mouvemens oratoires, produit un Tillotson et un Sherlock. — La critique littéraire n'est pas encore basée sur une théorie philosophique. L'un des antagonistes de Dryden, Rymer, plus connu comme érudit, n'est qu'un juge partial et ignare en matière de goût. Collier déclame contre l'immoralité du théâtre; Dennis, flétri du nom de Zoïle, se perd par des attaques intempestives contre Pope; Shaftesbury, qui creuse plus avant la théorie du beau, prétend l'expliquer par des principes de morale; à son avis le beau et le bon sont identiques : et c'est à l'application de ce principe que Steele et Addison travaillent dans leurs feuilles périodiques (*The Spectator,* etc., etc.). — Le critique par excellence, Johnson, ne sortit point de ces traditions, et s'efforça de les transmettre à l'âge suivant.

Dans la seconde moitié du XVIII^e^ siè-

cle cependant, les théories exclusives de l'âge d'or, comme on a bien voulu dénommer le siècle de la reine Anne, commençaient à faire place à un goût tant soit peu différent. Les vibrations un peu monotones de la lyre classique ne retentissaient plus si fortes; des poètes plus jeunes se constituèrent les défenseurs de l'imagination écrasée par une critique qui demandait de l'élégance d'abord, de l'invention après. L'ame refoulée par l'esprit fit valoir ses droits; l'orgueil national, que la guerre de sept ans avait naturellement gonflé, se révoltait de devoir ses illustrations récentes à l'influence littéraire d'un pays qu'elle humiliait sur terre et sur mer. La critique française prétendait, par ses règles, tracer des limites à l'imitation de la nature; raison de plus pour recommander cette imitation d'une manière plus absolue. On en revint à l'élément germanique comme à un premier amour; les mœurs, déjà bien loin de la frivolité du dernier siècle, se purifiaient de plus en plus; tout ramenait au bonheur du foyer domestique, aux plaisirs des champs. Une sensibilité vraie, ou dégénérant en sensiblerie, se répandait dans la masse des productions poétiques. C'était un bon terrain que cette époque, pour le genre de roman que Richardson inventa ou plutôt qu'il trouva tout fait dans son caractère aimant, féminin, tel que la vie bourgeoise dans un temps de calme avait dû le mouler. Richardson ne saisit que la face sérieuse de cette vie; Fielding en releva le côté comique, un peu par esprit de contradiction et de jalousie, car « les lauriers de Miltiade avaient empêché Thémistocle de dormir. » Le triumvirat de grands romanciers se complète par Sterne. L'auteur du *Voyage sentimental* est sensible par excellence; mais il l'est d'une autre façon que Richardson. Sterne est le représentant de l'*humour* créé par Shakespeare, de ce composé paradoxal où les larmes se fondent dans le sourire. L'élément comique l'emporte sur la sensibilité dans son *Tristram Shandy;* c'est l'inverse dans le *Voyage sentimental.* La manière de Sterne est d'une individualité telle que ses imitateurs ont tous échoué. Fielding en trouva de plus heureux : par exemple Smollet, auteur de *Roderick Random* et de *Pérégrine Pickle.* Smollet est un peintre flamand très habile; il rend avec bonheur les détails comiques de la vie, sans la voir de plus haut, comme son modèle. A Richardson succéda Olivier Goldsmith, auteur d'un roman qui a dû à la noble simplicité du style jointe à un grand intérêt dramatique de devenir un ouvrage élémentaire, gloire peu recherchée, et qui n'échet cependant qu'au génie. Goldsmith est aussi connu par un poème descriptif (*Le village abandonné*), genre qui depuis Thomson était resté en vogue. Mais le genre didactique fut cultivé par un bien plus grand nombre d'auteurs, parce qu'il répondait à un besoin toujours plus répandu en Angleterre, celui de joindre *l'utile à l'agréable.* C'est une méprise : la poésie n'a pas la mission de catéchiser. Quoi qu'il en soit, au milieu des noms de Dyer, d'Akenside, d'Armstrong, de Mason, de Darwin, de Hayley, s'élève à la hauteur du génie celui de Young. Par ses premiers ouvrages il appartient encore au siècle de la reine Anne; mais son chef-d'œuvre, dernier produit de son âge mûr, le classe par son originalité même parmi les auteurs émancipés. Les *Méditations nocturnes,* véritable poème de chartreux, ne présentent qu'un fond noir sillonné par des pensées sublimes.

Une teinte élégiaque se répandit aussi sur la poésie lyrique de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Prior et tant d'auteurs de l'époque précédente avaient à peine laissé entrevoir quelque émotion poétique dans leurs odes et leurs vers lyriques. Le revers de la monnaie se montra dans les œuvres de Hammond, Shenstone, Gray, Collins, Bruce, Beattie; Percy, par sa collection, fit même revenir aux vieilles chansons naïves, à l'ancienne ballade, où le style joue un rôle secondaire. L'ode seule ne changea point d'allure; elle *pindarisait.* Akenside et les poètes lauréats sont les représentans de ce genre officiel.

Depuis Milton, Glover fut le premier qui, par son *Léonidas*, ranima le genre épique, que l'on croyait éteint; son ouvrage, au fond, n'est que de l'histoire

noblement habillée en vers, et rentre dans la classe de la *Pharsale* et de l'*Araucana*. L'inspiration d'un génie épique se retrouve bien plus dans la *Bataille de Hastings*, fragmens que le jeune Chatterton, mort à l'âge de 18 ans, publia sous le pseudonyme de Rowley, poète oublié du xv^e^ siècle, et dans les chants apocryphes d'Ossian. *Voy.* MACPHERSON.

L'art théâtral avançait; de grands acteurs, tels que Garrik, Foote, mistriss Siddons, illustraient la scène, tandis que la tragédie elle-même restait stationnaire. Le public ne se lassait pas de revenir aux pièces de Shakespeare, dont Garrik avait fait une étude approfondie, comme de nos jours un grand acteur rendit la vie aux œuvres de Racine. Quelques essais de Glover et de Mason, pour donner droit de bourgeoisie à la tragédie imitée de l'antique, passèrent comme une protestation stérile. La comédie, la farce surtout, fut toujours cultivée par de nombreux écrivains; Foote et Garrik eux-mêmes se firent auteurs comiques. Colman, Murphy, Cumberland introduisirent dans leurs comédies le goût français; Sheridan se plaça fort haut par son *École du Scandale*. Ce n'est là cependant qu'une fraction de son talent; comme orateur politique il appartient à cette opposition brillante, illustrée par les noms de Burke et de Fox, et par sa lutte avec un adversaire tel que Pitt. La portée de ces talens oratoires, appréciée avec tant de finesse et de goût par un illustre professeur, était au niveau des grands événemens dont ils furent les témoins et les acteurs.

L'histoire des temps passés trouvait aussi de dignes interprètes. Il y a un abîme entre Burnet, que nous avons nommé plus haut, et Hume, Robertson, Gibbon. Hume, malgré son scepticisme et son ignorance de l'esprit du moyen-âge, a fait de son *Histoire d'Angleterre* un chef-d'œuvre de style et de sagacité politique. Robertson saisit mieux que lui l'individualité des caractères; mais il est quelquefois superficiel et met trop de recherche dans ses rapprochemens. Le persiflage, l'impiété, l'érudition pittoresque et élégante de Gibbon sont choses connues; quelques strophes de *Childe-Harold* ont admirablement caractérisé cet esprit moqueur. A respectueuse distance de ces trois historiens se tiennent Ferguson, Gillies, Mitford et Roscoë. Parmi ces noms, deux appartiennent aussi à la philosophie. Le traité *sur la nature humaine*, de Hume, est écrit avec autant d'élégance que le comporte un sujet aussi abstrait. Ferguson, par ses *Principes de philosophie morale*, a pris un rang honorable dans l'école écossaise, dont les chefs Reid, Beattie, Dugald-Stewart, se sont appliqués à combattre les doctrines de Hume et l'école matérialiste. Un autre écrivain philosophique, Adam Smith, fonda une nouvelle science, l'économie politique. Le scepticisme de Hume, la psychologie expérimentale de Reid, la doctrine utilitaire de Smith, représentent les trois tendances philosophiques de l'Angleterre vers la fin du dernier siècle. Les abstractions de Kant, qui remplissait alors l'Allemagne de sa renommée, ne trouvèrent point accès chez un peuple dont l'intérêt matériel est l'idole et qui demande aux sciences, aux arts, à la philosophie et à la poésie elle-même, des applications utiles, des résultats pratiques. Aussi voyez leur critique littéraire; c'est toujours Johnson qui en est le roi, avec son mot d'ordre : *useful pleasure* : c'est Hugh Blair, qui ne voit dans la poésie que l'art de parler en vers le langage des passions. L'orateur Burke et Gérard examinent plus méthodiquement l'idée du beau; mais ils n'arrivent point, comme les Allemands, à construire une théorie æsthétique.

En dépit cependant des principes étroits, nous avons vu la littérature anglaise tenter une émancipation qui lui réussissait au moins en partie. L'Écossais Burns (en 1796), inspiré par la nature poétique de sa patrie, sait donner à ses chansons le coloris vigoureux et frais des anciennes ballades (édition de 1813, 4 vol. in-8°); Cowper (en 1800), sombre et maladif, imprime à sa poésie descriptive et didactique (*The Task*, la tâche) un caractère austère, individuel, dégagé, par le style et par la pensée, des liens de la tradition (dernière édition de ses œuvres, 1816, 4 vol. in-8°). Burns et Cowper sont les précurseurs des *Lakistes*, ainsi

dénommés par la *Revue d'Édimbourg*, parce que deux d'entre eux, Wordsworth et Coleridge, ont chanté dans leurs vers les gracieux environs des lacs du nord de l'Angleterre. L'individualité, les détails pittoresques, l'étincelle poétique jaillissant de circonstances vulgaires, une intimité passionnée avec la nature, tels sont les caractères de cette école qui a trouvé chez nous, il y a peu d'années, un écho dans quelques ames de poètes. Guillaume Wordsworth (né en 1779), l'auteur des ballades lyriques, de plusieurs voyages poétiques, doué d'une imagination créatrice, d'une délicatesse exquise, en s'efforçant d'atteindre à une grande simplicité d'expression, tombe quelquefois dans l'afféterie. S.-T. Coleridge (né en 1773), l'auteur de *Christabel*, le traducteur de *Wallenstein*, plonge d'un regard hardi dans les profondeurs du cœur humain, et se complaît surtout à produire de l'effet par la terreur ; il encourt d'ailleurs les mêmes reproches que son ami Wordsworth. Robert Southey (né en 1774), le poète lauréat, l'auteur de *Jeanne d'Arc* et d'autres poèmes, inventeur fertile, fait un trop grand abus du luxe de coloris qui lui est propre. John Wilson, l'auteur de l'*Ile des palmiers*, suit la manière de Wordsworth ; Th. Campbell, l'auteur des *Plaisirs de l'espérance* et de *Gertrude de Wyoning*, a surtout travaillé son style. Thomas Moore (né en 1780), l'auteur des *Mélodies irlandaises*, de *Lalla Rookh*, de *l'Amour des anges*, etc., a joui pendant un temps d'une grande vogue : des peintures tendres, gracieuses et souvent sensuelles lui avaient valu un nombreux public; on s'est un peu dégoûté depuis de sa poésie chatoyante. George Crabbe (né en 1751), ce Téniers de la poésie, fait descendre sa muse dans les hôpitaux, les prisons, les cabarets de village, au milieu des contrebandiers, de malheureux paysans et des malades. On dirait un défi qui le force à découvrir le point de vue poétique dans la trivialité la plus repoussante. Crabbe est maniéré quelquefois, toujours psychologue étonnant et peintre exact (OEuvres complètes, Londres, 1822, 5 vol.). Son développement est d'ailleurs indépendant des *lakistes*, auxquels Walter Scott se rattache par ses œuvres poétiques (*la Dame du lac*, *le Chant du dernier ménestrel*, *Marmion*, *etc*). Le gloire de ce vaste génie, on le sait, n'est pas là.

Après Goldsmith, le roman tel que l'avaient fait Richardson et Fielding était tombé presque exclusivement entre les mains des femmes; miss Burney, mistriss Robinson, Charlotte Smith, Marie Edgeworth, Jeanne Austin s'étaient restreintes à ne peindre que le cercle de la vie domestique; M^me^ Radcliffe (1822) avait élu domicile dans les vieux châteaux, les vieilles cavernes et le vieux monde des spectres; lady Morgan sacrifiait à l'esprit de parti; le *Caleb Williams* de Godwin donnait seul quelques indices d'originalité, lorsqu'en 1814 l'apparition de Waverley ouvrit un nouveau monde. Pendant 17 ans se succédèrent sans interruption les étonnans ouvrages dont l'auteur semblait avoir envahi le grand théâtre de l'histoire, et s'être adjugé le domaine extérieur de la poésie, abandonnant à un rival dangereux les régions invisibles où le poète marche seul avec lui-même, se replie sur son propre cœur, le dissèque, le ronge, et, sublime égoïste, ne reproduit dans ses œuvres que sa propre individualité. A Walter Scott la poésie objective, à Byron la poésie subjective; à chacun la moitié du royaume de l'imagination. Ils ont fait école en Europe. A la suite de lord Byron se sont mis les sceptiques, les ames ulcérées, les esprits révolutionnaires; à la suite de Walter Scott presque tous les romanciers. En Amérique il a fait naître Cooper, le peintre de l'Océan et des forêts vierges ; en Irlande Griffith et Banim; en Écosse John Galt (auteur des *Annales d'une paroisse*); en Angleterre Horace Smith, Grattan, don Telesforo de la Trueba, espagnol anglisé, et d'autres noms qui nous échappent. Outre les romans historiques, les dix dernières années ont vu paraître des romans religieux ou dogmatiques, par exemple *Tremaine*, par Ward, récit de la conversion d'un homme du monde aux doctrines de l'église épiscopale; des romans ethnographiques, tels qu'*Anastase*, par Th. Hope; *Hadgi-Baba*, de Morier, sur les

mœurs de la Perse ; le *Musulman*, de Madden, etc., etc. ; des romans *fashionables* qui ont pris la place du roman de Richardson ; c'est à ce genre qu'appartiennent les ouvrages de lord Normanby, de Thomas Lister et de Lytton Bulwer ; des romans, tableaux de genre, par Ritchie, Barry Saint-Laeger (1829), et Marie Mitford.

En dehors de toute école se place Crofton Croker, l'auteur des *Légendes et féeries irlandaises*, de *Barley Mahomet* (à Paris, en 1832). Hood, l'auteur des *Whims and oddities* (des caprices), est un tory qui flagelle spirituellement les folies du jour ; Washington Irving, l'auteur du *Sketch-book*, de *Christophe Colomb*, a fait ses adieux à l'Europe par son *Alhambra* (1832), roman descriptif un peu brillanté. — Les Nouvelles, si fort en vogue en France, sont presque inconnues en Angleterre.

Dans la poésie dramatique, la moisson n'a pas été aussi abondante que dans le roman. Au commencement du siècle, Kotzebue traduit avait été fort en vogue ; c'était assez mauvais signe pour le goût du jour. Mistriss Cowley et mistriss Inchbald, Macklin, Holcroft, Reynolds, fournissaient des comédies plus châtiées que les anciennes pièces, mais avec moins d'ingrédiens comiques. Jeanne Baillie cherchait à concilier dans ses ouvrages dramatiques le style classique avec la manière plus large des anciens poètes anglais. C'est à l'imitation de ces derniers que s'en tenaient Coleridge, Maturin (auteur de *Bertram* et de *Manuel*), Barry Cornwall (auteur de *Mirandola*), Milman (auteur de *Fazio*). Les essais dramatiques de Byron sont loin d'être au niveau de ses poèmes ; d'admirables détails ne peuvent compenser l'absence d'effets dramatiques ; le *Halidon Hill* de Walter Scott est complètement manqué. Les dernières tragédies, qui ont fait sensation à Londres sont *Rienzi* de Marie Russell Mitford, *François 1^er^* de miss Kemble, *Virginius*, *le Hunchback*, *la femme de Mantoue*, de Sheridan Knowles. Quant aux autres productions poétiques qui ont accompagné ou suivi l'école des *lakistes*, nous citerons le poème didactique de Samuel Rogers (*Sur les plaisirs de la mémoire*) ; *Rimini*, poème de Leig Hunt, un peu maniéré, mais plein d'imagination ; *Sicilian Story*, *Martian Colonna*, les *Lettres de Boccace à sa maîtresse*, par le pseudonyme Barry-Cornwall, écrivain déjà cité parmi les auteurs dramatiques, plein de feu et d'énergie, d'une grande simplicité ; les *chansons* de Watts, de Crofton Croker, d'Hervey ; les *ballades* d'Allan Cunningham, les poèmes de James Hogg, la série des poètes *humouristes*, Hood à leur tête ; enfin un bon nombre de poètes quakers des deux sexes, tels que Bernard Barton, W. Howitt et sa sœur Marie Howitt, Félicie Hemans, auteur du *Sceptique*, plus profonde que ses coreligionnaires ; Lætitia Élisabeth Landon, auteur de poésies lyriques charmantes.

Dans les sciences historiques, il ne s'est point présenté de grand nom à mettre à côté de Hume, Robertson ou Gibbon. On s'occupe beaucoup de vastes collections de matériaux. Un comité de la chambre des communes publie depuis le commencement du siècle les documens du droit public, tirés des archives ; des éditions de luxe ont été consacrées à l'histoire des cathédrales et des monumens de beaucoup de comtés. Genges, Chalmers et Walter Scott ont fait un travail analogue sur le district anglo-écossais. L'histoire nationale a été traitée par Hallam dans son *Histoire constitutionnelle d'Angleterre*, ouvrage plein d'érudition et écrit avec une grande impartialité ; par Turner, en trois ouvrages, sur les Anglo-Saxons, sur le moyen-âge, et sur les temps modernes jusqu'à la mort d'Élisabeth. Turner est le champion de la réforme, et en cela diamétralement opposé au docteur Lingard, prêtre catholique, qui, dans un ouvrage très remarquable, a fait preuve d'une grande étude des sources, mais dont l'opinion bien arrêtée a fait quelquefois violence aux faits. L'histoire impartiale d'Angleterre est encore à écrire. Les ouvrages de Palgrave et de Mackintosh ne sont que des résumés. Godwin, par son *Histoire de la république anglaise* jusqu'à la restauration, rectifie plusieurs erreurs de ses devanciers. Sur l'histoire d'Écosse nous citerons Malcolm Laing (la 3^e^ édition,

1829); Walter Scott, qui la raconte spirituellement dans la *Cyclopædia* de Lardner, et Frazer Tytler, plus érudit que l'illustre romancier, dans un ouvrage qui n'est pas encore terminé. O'Driscol a écrit une histoire d'Irlande jusqu'en 1700; Thomas Moore travaille sur le même sujet. Il nous reste à citer: La guerre de la succession d'Espagne, d'après les papiers de famille du général Stanhope; l'histoire de la guerre d'Espagne a été écrite par le poète Southey, le colonel Napier*, lord Londonderry et plusieurs autres militaires anglais; Moyle, Cherer et Gleigk ont écrit sur l'Espagne et l'Amérique pendant les dernières guerres; Margatt, dans ses aventures d'un officier de marine, ainsi que le capitaine Basil Hall, touchent au domaine de la poésie. Les mémoires de l'ami de Byron, du pirate Trelawney, rentrent dans la classe des autobiographies (*voy.* l'art.). Les biographies abondent toujours dans la littérature anglaise. Nous citerons la vie de Reid et celle de Robertson, par Stewart; la vie de Hume, par Ritchie; de Johnson, par Boswell, augmentée par Croker (5 vol., 1831); celle de Locke avec des extraits de sa correspondance, par lord King (1829); de l'évêque Heber et de sir Thomas Raffles, d'après leurs lettres (1830); celle de l'amiral Rodney (1830). Thomas Moore a tracé une belle esquisse de lord Édouard Fitzgerald, qui a pris part à l'insurrection d'Irlande en 1798. On a fait paraître la correspondance de Garrik (1831), et celle du fameux statisticien et agronome John Sinclair. L'histoire des peintres, architectes, sculpteurs et autres artistes anglais, par Allan Cuningham, forme une belle galerie biographique dans la *Family library*. Enfin des marins célèbres ont trouvé leur biographe dans Marshall (3 vol. 1832).

La Société géographique, fondée à Londres par Barrow, a fait paraître le 1er volume de ses mémoires en 1832; ceux de la *Highland Society* fournissent depuis un bon nombre d'années d'excellens mémoires sur la Haute-Écosse. Lowe fait connaître la statistique de l'Angleterre; Chalmer, Playfair, Sinclair, celle de l'Écosse; Newenham et Wakefield celle de l'Irlande. Mais ce sont les relations de voyage qui pullulent, comme les biographies, chez les Anglais, touristes infatigables. Leurs relations nombreuses avec l'Inde répandent d'année en année des connaissances plus exactes sur cette immense contrée. Elphinston fait connaître le Kaboul (1815); Pottinger, le Beludjistan et le Sind; Skinner et Mundy, l'Inde en général (1832). Le voyage de Parry et de Franklin au pôle Nord; celui des frères Beechey sur la côte septentrionale d'Afrique (1828); de Ward et Hardy au Mexique (1829); d'Everest en Norvège, Laponie et Suède (1829); à Constantinople par Mac-Farlane (1829); en Chaldée par Mignan (1829); dans la Mer-Pacifique, par Beechey; d'Earle, à la Nouvelle-Zélande; de Carne en Palestine; les détails donnés par Morier sur les mœurs des Persans, par Ouseley sur la statistique et la politique des États-Unis;—tous ces ouvrages, imprimés à peu de distance, prouvent qu'il n'est aucun point du globe qui ne soit sillonné par les vaisseaux de l'Angleterre, traversé par les pélerins de cette nation voyageuse.

Les sciences mathématiques transcendantes jouissent de peu de faveur; les mathématiques appliquées au contraire sont très cultivées. On s'occupe beaucoup d'hydrostatique; Challis a observé le mouvement des vagues dans le but d'en fixer les lois. L'astronomie, si nécessaire à la marine, a beaucoup d'établissemens qui lui sont propres, comme l'Observatoire royal de Greenwich; les observatoires d'Oxford, d'Edimbourg, de Dublin, de Glasgow, sont entretenus aux frais de ces universités. La *Société astronomique* a publié plusieurs volumes d'excellens mémoires, et les noms célèbres en Europe de Herschell, South, Baily, Brewster, Galloway, etc., attestent les progrès que l'Angleterre a fait faire à cette branche des sciences.

Les Anglais excellent aussi dans plusieurs branches des sciences naturelles. Le fils de Herschell a fait des observa-

(*) L'ouvrage très impartial du colonel Napier, considéré comme une des meilleures histoires militaires, a été traduit en français et accompagné de notes par le général comte Mathieu Dumas. Paris, Treuttel et Würtz.

tions sur la théorie du son et sur le galvanisme; son discours préliminaire sur l'étude de la physique naturelle résume bien les progrès de ces sciences. Kater a écrit sur les vibrations du pendule; Dalton et Ure sur les gaz et les vapeurs; Jones Herschell et Brewster sur la lumière; Leslie sur la chaleur. Le grand nom de Davy se trouvait naguère encore à la tête de la chimie : Wollaston a découvert de nouveaux métaux dans le platine; Faraday a écrit sur l'électro-galvanisme (*voy.* tous ces noms).

Mais c'est la géognosie surtout qui a fait de grands progrès en Angleterre. La *Société géologique de Londres* prospère sous la direction de Buckland et Adam; la *Société Wernerienne d'Edimbourg*, sous la présidence de Jameson; De la Bèche, Lyell, Congbeare jouissent parmi les géologues d'une réputation bien méritée.

La zoologie étend son domaine par les nombreux voyages des Anglais et leurs ouvrages de luxe; Richardson, un compagnon de voyage de Franklin, fait connaître celle de l'Amérique du Nord; Gray celle de l'Inde; Anderson, dans un magnifique ouvrage, les oiseaux de l'Amérique. Buckland et Congbeare ont enrichi la zoologie fossile.

La botanique prospère plutôt dans les serres garnies de plantes tropicales que dans des ouvrages scientifiques. Nous citerons comme publications récentes : Wallich, sur les plantes de l'Asie (*voy.* p. 618); Horsfield et Brown, sur les plantes du Japon; Hooker, sur celles de l'Amérique boréale, et sur les fougères. Les sciences médicales ne dévient guère de leur ancienne tendance, sans prendre note des théories des médecins étrangers. Charles Bell passe pour le premier anatomiste d'Angleterre, Astley Cooper pour le premier chirurgien. Les noms des médecins Baillie, Halferd, Abercrombie, Gooch, Smith, Watson, Christison, sont très connus. L'*Encyclopédie médicale* et la *Gazette médicale* de Londres commencent à prêter quelque attention à la marche de la science sur le continent.

En jurisprudence on s'applique aux collections de documens et de décisions judiciaires des questions de droit. Plusieurs jurisconsultes ont mis en vogue l'étude des ouvrages allemands sur le droit. Le *Juriste*, le *Law Magazine*, recueils périodiques, travaillent dans le même sens.

En théologie il ne se manifeste point encore de tendance scientifique; l'église épiscopale craint le rationalisme allemand, et, par l'organe d'un de ses membres (Rose), elle a fait lancer une espèce d'interdit contre ce système. L'histoire ecclésiastique d'Angleterre est la branche qui est cultivée avec le plus de soin. Ainsi Raughan vient d'écrire la biographie de Wicleff, Todd celle de Cranmer. Les méthodistes usent leur activité dans les sociétés bibliques et les missions.

La philosophie expérimentale de Locke règne toujours dans les chaires à côté de la doctrine de Reid.

Les sciences politiques sont particulièrement cultivées; les besoins du jour portent surtout vers l'économie politique. La théorie de Smith a été développée par Ricardo, Malthus, Mac-Culloch, Mill, Senior, Parnell. Le nom de Bentham sonne trop haut pour qu'il soit besoin de le rappeler. Les sciences philologiques ont fait peu de progrès. Les temps de Bentley et de Porson ne sont plus. Les journaux philologiques ont peu d'abonnés. John Harford a traduit l'Agamemnon d'Eschyle et écrit un traité sur la tragédie grecque (1832); Schoolfield a donné une édition d'Eschyle; William Sothesby une bonne traduction métrique de l'Iliade (1831).

L'étude des langues orientales est favorisée par les nombreux rapports de l'Angleterre avec l'Inde. Les noms de Colebrooke et de Wilson sont européens; le second vient de refaire son *Dictionnaire de la langue sanscrite*. Une société fondée par des amateurs (*oriental translation fund*) encourage les traductions, en distribuant tous les ans des médailles. La grammaire turque de Davids, jeune juif enlevé trop tôt à ses amis, est excellente; elle contient un résumé de la littérature turque.

L'Angleterre est le terrain classique des encyclopédies et des revues. L'*Encyclopædia metropolitana*, espèce d'encyclopédie méthodique, est déjà arri-

vée aux deux tiers; l'*Encyclopædia britannica*, dont la 7^e^ édition, publiée à Edimbourg par le professeur Napier, est arrivée en 1833 à son 7^e^ volume, occupe le premier rang. L'*Encyclopédie d'Edimbourg*, par Brewster, a été terminée en 1831 par son 18^e^ vol.; elle est bonne pour les sciences naturelles. Il y a au moins cinq ou six autres encyclopédies comme celle de Rees, le *Londinensis*, *the London*, etc., qui sont récemment terminées ou le seront bientôt, et la *Penny Cyclopædia* commencée en 1833. Nous devons aussi remarquer *the American encyclopædia of conversation*, 12 vol. in-8°, dont on vient de commencer une réimpression en Angleterre La *Bibliothèque des connaissances utiles*, publiée sous forme de cahiers par la *Society for the diffusion of useful knowledge*, dont lord Brougham est fondateur et président, répand des écrits populaires sur les sciences mathématiques et physiques, l'histoire naturelle, la technologie et l'histoire. *Constable's Miscellany*, ouvrage fondé à Edimbourg, et consacré à l'histoire, aux arts et à la littérature, à l'usage du peuple, tire à sa fin. La *Family Library* de Murray, à Londres, est fondée sur un plan semblable, contenant des ouvrages nouveaux sur l'histoire, la biographie, les sciences naturelles; elle doit se borner à 40 vol. La *Cabinet-Cyclopædia*, de Lardner, n'est pas à proprement parler une encyclopédie, mais plutôt une collection d'ouvrages séparés sur l'histoire, les sciences, les arts mécaniques et industriels, etc.

Parmi les revues, l'*Edinburg-review*, continuant d'être l'organe du parti whig, est maintenant devenu ministériel; le *Quarterly-review* reste fidèle à son ancien caractère tory; le *Westminster-review*, fondée depuis 1824, appartient à l'école de Bentham, et est regardé comme l'organe du parti radical ou du peuple. Le *Foreign-Quarterly Review*, établi il y a six ans, dont l'objet est de faire connaître aux Anglais les productions marquantes de la littérature étrangère, est déjà au niveau de l'*Edinburg* et du *Quarterly-review*, par le talent avec lequel sont composés ses articles et l'esprit cosmopolite qui y règne. *The Literary Gazette* et l'*Athenæum* sont des revues hebdomadaires qui n'ont pas de système de critique bien arrêté, et qui se contentent de donner beaucoup d'extraits.

Le journal mensuel *Blackwood's Edinburgh Magazine*, dirigé par le poète Wilson et l'organe du parti ultra-tory, est resté fidèle à son ancien plan.

Le *New-Monthly-Magazine*, rédigé depuis 1832 avec un grand talent par Bulwer, le célèbre romancier, membre du parlement, vient encore de changer ses rédacteurs; l'ancien, Thomas Campbell, a fondé en juillet 1832 le *Metropolitan-Magazine*, qui est maintenant dans les mains du capitaine Marryatt, romancier maritime. *Fraser's Magazine for town and country*, fondé en 1830, cherche à se maintenir dans une position indépendante, mais dans le fait son esprit est celui du torisme; il moissonne sur le vaste champ de la dramaturgie, de la poésie, de la politique et de la théologie. *Fact's Edinburgh Magazine*, recueil qui n'a qu'une année d'existence, se constitue l'organe prononcé du parti radical.

Parmi les recueils français qui s'occupent de l'Angleterre, il faut distinguer la *Revue britannique*, qui est spécialement consacrée à faire connaître sur le continent les productions les plus intéressantes de la littérature anglaise et le mouvement politique dans ce pays. Fondée par MM. Saunier fils et Dondey-Dupré fils en 1825, elle est actuellement à sa 3^e^ série et paraît chaque mois. L. S.

ANGLE, c'est l'ouverture plus ou moins grande que forment deux lignes droites qui, partant d'un même point, se prolongent indéfiniment dans un sens. Ces lignes sont les *côtés* de l'angle, et leur point de rencontre en forme le *sommet*. Si de ce sommet, comme centre, on décrit une circonférence de cercle, l'arc de ce cercle compris entre les côtés de l'angle pourra être pris pour la *mesure* de cet angle, puisque tous deux croîtront de la même manière. Quand l'arc est égal au quart de la circonférence, l'angle est formé de deux lignes *perpendiculaires* entre elles et se nomme *angle droit*; c'est un *angle aigu* quand il est moin-

dre, et un *angle obtus* quand il est plus grand. Dans la géométrie ordinaire, il ne peut dépasser la valeur de deux angles droits ou d'une demi-circonférence; mais dans la théorie des *sections angulaires* on considère des angles qui non-seulement dépassent cette limite, mais comprennent même un nombre indéfini de circonférences. Dans la théorie des coordonnées polaires, cela revient à supposer qu'un rayon du cercle, parti d'une position prise pour origine, a tourné autour du centre comme une manivelle et a décrit un certain nombre de tours, plus une fraction de tour.

Un angle est dit *saillant* quand son ouverture est tournée vers l'intérieur de la figure dont il fait partie; il est dit *rentrant* quand son ouverture est tournée en dehors. Si, le sommet d'un angle étant placé sur la circonférence d'un cercle ou sur une courbe quelconque, ses côtés aboutissent à d'autres points de ces courbes de manière à former comme les cordes de deux arcs contigus, il est dit *inscrit* à la courbe. Il est dit *circonscrit* quand au contraire son sommet est en dehors de la courbe, et que ses côtés viennent s'appliquer à droite et à gauche contre cette courbe, en ne la touchant qu'en un seul point. Deux angles sont dits *adjacens* quand ils ont un côté commun, et que leurs autres côtés sont en ligne droite; leur somme est évidemment égale à deux angles droits. Si deux lignes droites s'entre-croisaient, on aurait quatre angles *opposés* deux à deux *par le sommet*, et par conséquent égaux. Il en est de même des *angles correspondans* formés du même côté d'une droite qui coupe deux autres droites parallèles, l'un en dedans et l'autre en dehors de celle-ci.

La rencontre de deux plans se fait toujours suivant une ligne droite; dans cette position, pareille à celle de deux feuillets d'un livre ouvert, les deux plans peuvent être plus ou moins inclinés l'un à l'autre; et, pour mesurer cette inclinaison par un point quelconque de la commune intersection, on élève deux perpendiculaires à cette intersection, l'une couchée dans un plan, et l'autre située dans l'autre plan : l'angle formé par ces deux perpendiculaires croîtra comme l'inclinaison des deux plans, et servira à le mesurer. On désigne par le nom d'*angle dièdre* celui que forment ainsi deux plans entre eux.

Quand trois plans se rencontrent deux à deux, on a trois lignes d'intersection qui aboutissent à un point commun, lequel est le *sommet* de *l'angle trièdre* ainsi formé. Sa mesure serait naturellement la portion de la surface d'une sphère décrite de son sommet comme centre, portion limitée par les trois *faces* de l'angle ou par ses trois *angles plans*; mais on le définit en donnant l'inclinaison mutuelle de ses trois faces, c'est-à-dire les trois angles dièdres qu'elles forment entre elles. Quand les plans sont en plus grand nombre, on obtient des *angles polyèdres* que l'on définit par le nombre et l'inclinaison mutuelle de leurs diverses faces. On a aussi donné à ces angles le nom d'*angles solides*, parce qu'ils naissent à l'extérieur des corps solides, sur lesquels on a taillé des faces, ou qui les ont acquises par voie de cristallisation. La mesure et le calcul des angles sont la partie essentielle de la cristallographie (*voy.*), science nouvelle créée par Haüy (*voy.*), et qui a pour but de ramener à un type commun les formes variées de tous les cristaux dont la composition chimique est la même.

Jusqu'à présent nous n'avons considéré que des *angles rectilignes* ou formés par des lignes droites; mais il existe aussi des *angles curvilignes* produits par la rencontre mutuelle de deux lignes courbes. Si, par ce point, on mène une tangente (*voy.*) à chacune des courbes, l'angle des deux tangentes sera la mesure de l'angle curviligne, ou, plus exactement, il fera connaître l'inclinaison mutuelle des deux portions infiniment petites des courbes à l'endroit où elles se coupent; car les tangentes en ce point ne sont que ces petites portions ou élémens des courbes prolongés indéfiniment. On comprendra alors comment les géomètres ont pu et dû considérer les angles formés par deux élémens d'une courbe, non-seulement quand ces élémens sont placés à distance l'un de l'autre, mais encore quand ils sont contigus. Supposez

trois points d'une courbe aussi rapprochés que possible, et réunis de proche en proche par deux lignes droites prolongées indéfiniment : l'angle aigu formé par l'entrecroisement de ces droites sera excessivement petit, et d'autant plus que les trois points seront plus près de se confondre. A la limite, cet angle subsistera encore, mais il ne pourra être comparé qu'à d'autres angles de même ordre, et qu'on a quelquefois désignés par le nom d'*angles de contingence*. S-Y.

ANGLE FACIAL, voy. *Visage*. ANGLE VISUEL, voy. *Vue*.

ANGLES, *voy*. ANGLO-SAXONS.

ANGLESEA (HENRI-WILLIAM-PAGET, comte d'UXBRIDGE, marquis d') lord-lieutenant d'Irlande, naquit en 1768 d'un père qui avait été l'ami personnel du roi Georges III. Après avoir terminé ses études à Oxford, il leva un régiment pour son propre compte et fit la campagne de Flandre sous le commandement du duc d'York. Dans la guerre d'Espagne il rendit célèbre le nom de *lord Paget* qu'il portait alors; en 1812 la mort de son père le fit comte d'Uxbridge, et sous ce nom il se distingua encore à la bataille de Waterloo où un boulet lui emporta une jambe. Le roi lui donna pour récompense le titre de marquis d'Anglesea, et le parlement retentit de sa renommée. Dans la suite il devint commandant en chef de l'artillerie, et Canning le fit entrer au ministère. Sous celui de lord Goderich, en 1828, il devint lord-lieutenant d'Irlande. Quelque dissidence politique le fit rappeler de ce poste par le duc de Wellington en 1829, malgré l'alliance qui existait entre eux par le mariage du marquis d'Anglesea avec lady Ch. Wellesley. Il reprit alors son siége dans la chambre haute, et soutint avec force la mesure proposée de l'émancipation des catholiques. Après le changement arrivé dans la haute administration en 1830, personne ne parut plus propre que le marquis d'Anglesea à calmer l'effervescence des esprits en Irlande. Il y retourna vers la fin de l'année. Depuis ce temps, il a rallié beaucoup d'habitans de cette île au gouvernement, et déployé la fermeté nécessaire en plusieurs circonstances; cette fermeté, jointe à beaucoup de prudence, a prévenu les troubles sérieux qui étaient sur le point d'éclater. *C. L. m.*

ANGLESEY (en anglais *Anglesea*), île séparée du pays de Galles par le détroit de Menay, que l'on passe sur un beau pont suspendu dans des chaînes et long de 500 pieds. L'île, appelée anciennement Mona, lorsque les druides y faisaient encore leur séjour, est longue de 14 milles anglais sur 18 de large. On y cultive de l'orge et de l'avoine, et on y élève beaucoup de bétail, de bêtes à laine et de porcs; mais ce sont surtout les mines de cuivre du Mont-Parys qui font la richesse du pays, ou qui l'ont faite pendant quelque temps; car aujourd'hui elles ne sont plus d'un aussi bon rapport qu'autrefois. Elles occupent cependant plus d'un millier d'individus. Une population de 45,000 ames vit sur une surface de 12 milles carrés. L'île a quelques petites villes, telles que Beaumaris, sur une baie avec un beau parc, une douane, une école latine et 2,000 habitans qui, en partie, vivent de la pêche et de l'exportation des ardoises. Anglesey est entourée de récifs et d'écueils. Un bateau à vapeur part chaque matin de cette île pour Dublin. D-G.

ANGLETERRE, ancien royaume formant aujourd'hui avec l'Écosse et l'Irlande un seul et même état sous le nom de *royaume-uni* (*united-kingdom*) *de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*.

Ce n'est pas ici le lieu de tracer le tableau général de tout ce qui concerne la monarchie anglaise formée d'une multitude d'élémens, ni même le royaume-uni ou l'*état britannique* tel qu'il se présente dans son ensemble; c'est à l'article GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE qu'il sera possible d'embrasser d'un coup d'œil tous les élémens qui constituent la puissance anglaise, son origine, ses progrès, ses fondemens actuels, et l'histoire des trois royaumes depuis qu'ils sont réunis sous la même bannière. Ici, c'est le plus ancien de ses élémens, la patrie primitive que nous avons à faire connaître, l'Angleterre prise isolément, et seulement avec la principauté de Galles et les îles qui en dépendent directement, c'est-à-dire Man, Scilly et celles de la

côte de Normandie. Quelques géographes rattachent encore à l'Angleterre proprement dite le groupe d'Helgoland, le groupe de Malte, et Gibraltar, dont il sera question à l'article général et sous ces noms mêmes.

1° *Géographie et statistique.* Sur la surface totale de 88,000 milles carrés géographiques qu'on donnait en 1828 à l'empire britannique, et dont 5,555 appartenaient à l'Europe, 2,770 formaient la superficie de l'Angleterre proprement dite ou de la partie méridionale de la grande île britannique bornée au nord par l'Écosse, à l'est par la mer d'Allemagne, au sud par la Manche et le Pas-de-Calais, et à l'ouest par la Mer-Atlantique et le canal de Saint-Georges. La mer qui environne la vieille Angleterre de trois côtés présente une multitude de golfes, de baies et de ports. Parmi les lacs du pays, ceux de Westmoreland, de Cumberland et de Lancaster sont les plus considérables. On y compte cinquante rivières navigables, dont les suivantes méritent surtout d'être citées : la Tamise (*Thames*), qui prend ce nom à Hentley, sur les limites du Berkshire, et qui est formée de la jonction du Charwell avec une rivière appelée Isis, a son embouchure dans la mer du Nord; le Trent qui, après sa réunion avec l'Ouse, reçoit le nom de Humber et se jette par une large embouchure dans la même mer au-dessous de la ville de Hull; la Severn, le plus grand fleuve d'Angleterre, dans la partie occidentale du pays, qui se décharge dans le canal de Bristol, et le Mersey dont l'embouchure est dans la mer d'Irlande. Pour les relations intérieures du pays, on a établi une grande quantité de canaux : aucun autre n'en compte un si grand nombre; ils coupent celui-ci dans tous les sens, et mettent en communication entre elles les villes de Londres, Hull, Liverpool et Bristol. Suivant M. Balbi, la construction de ces canaux a coûté jusqu'en 1824 la somme de 700 millions de francs : pour les exécuter il a fallu percer 48 galeries souterraines dont la longueur totale est évaluée à 36,910 toises.

Le sol est uni au sud et à l'est, et montagneux à l'ouest et au nord. Sur les côtes méridionales on trouve quelques collines assez basses; sur les côtes sud-ouest des montagnes calcaires; dans les comtés de Norfolk et de Lincoln, le sol qui s'élève à peine au-dessus du niveau de la mer est très marécageux. A partir du sud-ouest jusque vers les côtes occidentales, l'Angleterre offre des montagnes de plus en plus élevées. La chaîne des montagnes de Cornouailles se dirige vers le nord en se partageant en plusieurs branches; elle traverse les comtés occidentaux, et se termine aux montagnes du pays de Galles dont le Snowdon est le point culminant. On évalue son élévation au-dessus du niveau de la mer à 3,456 pieds. La principale chaîne de montagnes est le Peak qui traverse les comtés de Derby, de Lancaster et d'York; dans le premier elle présente des paysages d'une grande beauté et des grottes remarquables, surtout celle de Castleton qui est tapissée des plus belles stalactites. Dans la grotte près de Bonwen, qui a 150 pieds de profondeur, on rencontre des os et des cornes d'animaux anté-diluviens. Le Peak abonde en merveilles de la nature; ses plus hautes montagnes sont le Wharn et l'Ingleborough, l'un et l'autre ayant une hauteur de près de 4,000 pieds*. Cette chaîne s'étend jusqu'au mont Cheviot qui forme la frontière d'Écosse.

Le climat de l'Angleterre est humide et variable; mais quoiqu'on y jouisse rarement d'un ciel serein, il n'est pas insalubre : les hommes y parviennent à un âge avancé, et atteignent une plus haute stature que dans beaucoup d'autres pays. Le froid et la chaleur y sont également modérés; les hivers y sont plus doux que dans la plupart des pays situés sous la même latitude, ou même sous une latitude moins élevée. Rarement la gelée dure plus de 24 heures. La neige disparaît en peu de jours, et les troupeaux peuvent pendant toute l'année parquer en plein air. La terre est en général fertile; elle présente, à côté des plus beaux

(*)Ce chiffre est peut-être exagéré; car M. Balbi dit du Bon-Nevin, qui est le point culminant de l'Écosse, pays où les hautes montagnes sont plus nombreuses, et de cet Archipel tout entier, qu'il arrive à peine à 682 toises ou 4,092 pieds. S.

champs de blés, de superbes pâturages et la plus riche verdure. Il existe toutefois encore en Angleterre 7,000,000 d'acres de bruyères et de landes incultes. Ses produits consistent en bestiaux, remarquables par leur taille et par leur vigueur. Les chevaux sont excellens, les moutons sont de bonne race et leur toison approche le plus de la belle laine d'Espagne. On trouve des porcs en quantité, des chiens d'une race grande et forte, beaucoup de volaille, surtout des oies, qui pèsent souvent jusqu'à 30 livres. Les poissons, les huitres, les homards se trouvent en abondance sur les côtes. Le pays n'offre presque point de quadrupèdes carnassiers et très peu d'oiseaux de proie. On y cultive les blés, surtout du froment, peu de seigle, mais d'excellente orge, des légumes exquis, du lin, un peu de chanvre, du bon houblon en assez grande quantité, du safran, de la réglisse, de la rhubarbe, des fruits d'un gros volume, mais aqueux. Les pluies fréquentes et le ciel presque toujours couvert n'étant pas favorables à la culture de la vigne, on prépare une grande abondance de bière et de cidre. Le bois de chauffage, qui manque, est en partie remplacé par la richesse des mines de charbon de terre; le bois de charpente est beaucoup moins rare que le bois de chauffage. Aucun pays de l'Europe ne fournit l'étain dans la même abondance ni d'une si bonne qualité. L'Angleterre a aussi une grande quantité de plomb, de cuivre et de fer; elle produit de la plombagine, du crayon noir ou graphite, de l'arsenic, du zinc, de l'antimoine, du cobalt, de la calamine, la meilleure terre à foulon, de la terre de pipe, à porcelaine et à potier, du sel qui ne suffit cependant pas aux besoins, d'excellentes pierres pour les constructions, du soufre, du vitriol, de l'alun, des ardoises, de la craie, de l'albâtre, du porphyre, du marbre, des pierres à feu et des eaux minérales.

M. Balbi donne à la monarchie anglaise en Europe 23,400,000 ames, M. Schnabel seulement 22,465,000; d'autres réduisent encore ce chiffre à 22,290,000. Sur ce nombre 10,300,000 ames, suivant les uns, et suivant d'autres 12,420,000 appartiennent à l'Angleterre proprement dite, ainsi que nous l'avons décrite plus haut; en sus de ce nombre, on donne encore 760,000 ames à la principauté de Galles, mais qui nous paraissent devoir y être compris. Dans ce dernier pays, les habitans sont d'origine celtique, tandis que dans la vieille Angleterre ils appartiennent à la race germanique, à l'exception des descendans des Normands qui peut-être n'étaient plus de race pure. En général, les Anglais descendent des anciens Angles et des Saxons: c'est une race d'hommes belle et vigoureuse dont la langue, originaire du plat-allemand, offre un mélange de toutes sortes de mots latins, frisons, français et bas-bretons (*voy.* ANGLAISES, *langue et littérature*). Les Gallois sont les restes des anciens Bretons, qui se sont maintenus presque sans mélange dans la principauté et dans l'île de Man. Ils se distinguent par leur hospitalité, leur cordialité et leur sociabilité des Anglais proprement dits, qui sont froids, réservés et peu sociables; mais en revanche les Gallois sont ignorans, superstitieux et pauvres. Leur idiome est l'ancien kymre (*voy.*), qui fait aussi le fond du langage des habitans de la province française de Bretagne. Le patois de l'île de Man est plutôt un dialecte de l'irlandais, mêlé seulement de beaucoup de mots anglais, normands et italiens. Le kymre diffère de la langue erse (*voy.*), ou de la langue celtique d'Irlande, en ce qu'il présente beaucoup plus de racines allemandes. Les îles anglo-normandes sont peuplées de Français qui parlent un français corrompu.

En Angleterre, la *religion dominante* est celle de l'église anglicane (*voy.* ce mot), appelée aussi haute-église; les membres de la dynastie régnante et les principaux employés de l'état doivent la professer. Cependant, depuis l'*émancipation* (*voy.* ce mot), les catholiques et les dissidens siégent au parlement avec les mêmes droits que les membres de la religion anglicane. Au reste toutes les autres croyances jouissent d'une tolérance parfaite. Ce sont des catholiques, des luthériens, des indépendans, des arminiens, des ariens, des sociniens, des quakers, des méthodistes, des menno-

nites, des frères moraves et des juifs.

L'Angleterre est un pays essentiellement industrieux. La moitié des habitans vit du travail dans les fabriques. La propriété du sol est concentrée dans un certain nombre de familles puissantes; mais le luxe de cette aristocratie alimente les fabriques et les ateliers de toute espèce, et fait vivre une multitude d'individus. D'ailleurs les prodiges de l'industrie et un commerce qui a le monde entier pour domaine, rétablissent en partie la grande inégalité de fortune, et créent même dans les classes non possessionnées d'immenses richesses. Les produits annuels des manufactures sont, déduction faite des matières premières, de plus de 114 millions de livres sterling, et présentent annuellement un bénéfice net de 27 millions sterling. Les fabriques les plus importantes sont celles des tissus de coton, dans lesquelles 197 millions de livres pesant de coton sont annuellement employés; puis celles des étoffes de laine, auxquelles ne peut suffire l'immense quantité de laine recueillie dans le pays même; enfin, les fabriques de cuir, de fer, d'acier, de fil d'archal, de cuivre, d'étain, de porcelaine, de faïence, de verre, de soie, de toile, de lin et de papier.

Les Anglais excellent tout particulièrement dans la fabrication du cuir et de l'acier; les quincailleries et la bijouterie en acier se répandent d'Angleterre dans tous les pays du monde. C'est dans ce pays qu'on a d'abord entrepris de grands travaux en fer, des ponts, des navires, des voitures; les fonderies y sont dans un état parfait, et la fonte y a été employée aux usages les plus variés. Les quincailleries de Birmingham sont les plus recherchées, dans la Grande-Bretagne et au dehors. On fabrique aussi dans la perfection les instrumens chirurgiques, mathématiques et autres. La fabrication de la porcelaine y a été portée par Wedgwood à un haut degré de perfection. L'art de la verrerie y est aussi poussé très loin, surtout pour les objets de luxe en cristal. Les raffineries de sucre, les brasseries et les distilleries d'eau-de-vie sont également très florissantes. Les principales manufactures de coton sont à Manchester; celles de laine à Leeds et à Halifax; celles de soie à Coventry et à Londres, et celles d'objets en fer, acier et quincaillerie à Sheffield, Birmingham, etc.

Des ports commodément situés et munis de toutes les ressources désirables fournissent à tous les besoins du commerce et de l'industrie. La grande banque de Londres, beaucoup de banques dans les provinces, les sociétés d'assurance que l'on trouve dans toutes les grandes villes, favorisent les relations avec toutes les autres nations commerçantes. Parmi les compagnies de commerce, celle des Indes-Orientales est la plus importante. Londres fait à lui seul presqu'un tiers de tout le commerce de l'Angleterre; viennent ensuite Liverpool, Bristol, Hull, Newcastle, Plimouth, etc.

L'instruction publique en Angleterre n'est pas encore ce qu'elle pourrait et devrait être. On comptait, suivant M. Schnabel, il n'y a pas long-temps, 40,000 enfans à Londres n'ayant aucune instruction; et parmi les personnes mariées à Manchester dans six ans consécutifs, il y a eu 9,756 couples dont les deux parties ne savaient point écrire leur nom. Cependant les établissemens d'instruction abondent dans ce pays : Oxford et Cambridge sont des universités tellement fréquentées qu'on compte souvent à chacune d'elles jusqu'à 5,000 étudians. Au second rang, sont de bonnes écoles préparatoires comme celles d'Éton, de Harrow-Hill, de Westminster-house et de Cantorbéry; puis viennent les colléges nommés *grammar schools*, et une multitude d'écoles pour les adultes comme pour les enfans. La presse en Angleterre est très active : les journaux y sont influens et nombreux, et les sciences y font journellement de grands progrès. *Voy.* ANGLAISES, *langue* et *littérature*.

L'Angleterre proprement dite se divise en 40 *shires* ou comtés, et le pays de Galles en forme 12 autres. Il faut y ajouter l'île de Man, l'archipel de Scilly et les îles normandes situées dans la Manche, qui ont une superficie de 23 milles carrés, de 15 au degré, et 53,000 habitans; ces îles, qui se nomment Jersey, Guernsey, Sarke et Alderney (en français Aurigny), sont ce qui reste à l'Angleterre de ses anciennes conquêtes en France. Le sol de la vieille An-

gleterre renferme tous les germes de la force, de la richesse et de la grandeur de l'empire britannique.

Si l'on examine l'histoire du peuple anglais, on voit le caractère et les institutions des anciens Saxons percer dans les mœurs et dans le gouvernement; ils ont si bien triomphé des coutumes des anciens Bretons qu'à peine il reste quelques traces de ces dernières; ils ont lutté avec succès contre la force et la rudesse des Danois et contre l'esprit chevaleresque des Normands. A force de patience et de fermeté, les vaincus ont à leur tour subjugué leurs vainqueurs. Le caractère dominant est l'esprit de liberté et d'association qui dirige vers un but commun toutes les facultés du peuple. Non-seulement l'Angleterre doit à cet esprit son bien-être et sa puissance; mais il a jeté de profondes racines, même dans les possessions britanniques les plus éloignées de la mère-patrie. Dans les colonies qui sont devenues des états indépendans, les mêmes principes, les mêmes institutions se sont affermis; et l'édifice primitif s'écroulerait, que le génie qui y a présidé se ferait encore reconnaître dans les colonies de l'Ancien ou du Nouveau-Monde.

Nous n'entrerons point ici dans l'examen de la constitution anglaise qui fait la loi de la Grande-Bretagne tout entière: il reste réservé à un autre article; quelques observations suffiront pour notre objet actuel.

Par les luttes intestines que le peuple d'Angleterre a soutenues contre le roi Jean Sans-Terre, contre Henri III, Charles I^er^, Jacques II, ses libertés actuelles ont été conquises et affermies; elles ne sont pas, pour ainsi dire, d'une seule pièce, mais elles ont été formées successivement par le temps : c'est pour cela qne l'on voit partout des traces de la rouille et de la grossièreté des âges primitifs. On répugne encore aujourd'hui en Angleterre à toute espèce d'innovation, et l'on supporte les inconvéniens les plus graves, les injustices et les abus les plus révoltans, plutôt que de mettre la main à l'œuvre pour une amélioration dont, au milieu des séductions de la nouveauté, on n'entrevoit pas bien clairement le résultat final. Ceci explique pourquoi, sans parler de la constitution même, le Code pénal, par exemple, dans lequel on voit partout la passion et la colère, et dont les dispositions laissaient à l'arbitraire le champ libre, pourquoi, disons-nous, ce Code a pu rester en vigueur, et pourquoi l'on maintient un système de lois civiles tellement compliquées, surtout relativement à la propriété foncière, qu'il n'est point de jurisconsulte qui puisse en toute sûreté répondre que la forme la plus ordinaire pour la transmission des biens (*common recovery*) se trouve à l'abri des interprétations de la chicane.

Comme dans la plupart des pays, il y a en Angleterre trois classes de citoyens : 1° les seigneurs ou la noblesse titrée (*nobility*); 2° les chevaliers ou la noblesse du second degré (*gentry*); 3° enfin la bourgeoisie (*commonalty*). Les ecclésiastiques ne forment point une classe à part; ils appartiennent à l'une des trois que nous venons de nommer, suivant le degré hiérarchique qu'ils ont atteint. En général, les lois et les mœurs ne reconnaissent que deux classes : la noblesse, dans laquelle on ne comprend que les nobles titrés, et les *commoners* ou bourgeois, dont la petite noblesse fait aussi partie. De cette différence de condition il ne résulte aucune scission dans le peuple : les familles nobles sont toujours ramenées à la bourgeoisie, parce que le privilége de la naissance ne passe jamais qu'à l'aîné des fils. La noblesse ne jouit d'aucun privilége qui puisse justement blesser les citoyens des autres classes; les grands n'obtiennent la partie la plus belle et la plus lucrative des emplois publics que par la faveur et la confiance des classes inférieures. Si les grandes charges de la cour leur sont presque exclusivement réservées, le mérite ouvre à tout le monde la voie des emplois publics. La noblesse anglaise diffère sous beaucoup de rapports de ce qu'elle était sous les Anglo-Saxons : ceux-ci ne connaissaient point, à proprement parler, la noblesse héréditaire. Les *atheling*, grands seigneurs de première classe, ne comprenaient que les membres de la famille royale, et l'on ne donnait guère ce titre qu'aux fils ou petits-fils de rois. L'archevêque, par suite

de sa puissance spirituelle, avait le même rang et les mêmes priviléges. Du reste, le pays était divisé en arrondissemens appelés *shires* ou comtés (*counties*), à la tête desquels se trouvait un *ealdorman* ou sénateur, ainsi appelé du mot danois *eorl;* mais ce n'était qu'un fonctionnaire nommé par le roi, et qui ne transmettait point sa place à ses héritiers. Parmi les hommes libres, les *thanes* ou officiers de la couronne jouissaient de droits particuliers, mais leur charge n'était pas non plus héréditaire; elle était accessible même au cultivateur (*ceorl*) lorsqu'il possédait cinq hydes de terre, lorsqu'il avait bâti une église, un clocher, une halle, ou qu'il assistait aux assemblées générales convoquées par le roi. Un négociant obtenait la dignité de *thane* lorsqu'il avait fait à ses frais trois voyages sur mer, et les biens-fonds étaient si peu exigés pour le devenir, qu'il suffisait d'avoir en sa possession et de porter une armure de chevalier, afin d'accompagner le roi d'un manoir à un autre. Le reste de la population se composait de paysans libres ou colons que l'on appelait *ceorls, cotsetz, bovarii, bowers, bure;* et de serfs qu'on distinguait en serviteurs pour le service personnel, et en cultivateurs attachés à la glèbe (en saxon *theowmen* et *esne*, et en danois *thraels*). Vers la fin de la période anglo-saxonne toutes ces dignités, toutes ces nuances de condition, se rapprochèrent de plus en plus de la forme héréditaire, et la conquête des Normands a confirmé le principe de la successibilité. Alors seulement les charges des comtés devinrent héréditaires ou féodales, mais ce ne furent plus de simples dignités. Sous le roi Jean, les *earls* ou comtes ne formaient que la première classe des barons; ils avaient de grandes propriétés, mais aucune fonction proprement dite; l'office passa à ceux qui jusque là n'avaient occupé dans les comtés que des places secondaires, comme les shériffs, sous-shériffs, les juges et les inspecteurs des paroisses. En vertu du système féodal introduit par les Normands, tout propriétaire devait foi et hommage au roi. Le principe de l'hérédité prévalut partout; les évêchés eux-mêmes et les investitures d'abbayes devinrent le partage exclusif des barons. Le service militaire exigé des possesseurs de biens-fonds donna naissance à la chevalerie. Les comtes et les barons, formant la première classe des nobles, avaient seuls la prérogative de siéger au parlement pour eux-mêmes; les chevaliers, au contraire, y étaient représentés par des délégués. Alors le nombre des grands domaines devait nécessairement rester stationnaire, et le nombre des simples propriétaires ne pouvait plus augmenter beaucoup. Cependant la bourgeoisie, surtout dans la ville de Londres, devint si puissante, et les francs-tenanciers (*freeholders*) devinrent si nombreux, qu'il ne fut plus possible de résister à leur influence. L'insurrection du peuple contre l'oppression des barons, sous Richard II (1381), fut le prélude des événemens postérieurs : un cri général s'éleva bientôt contre l'esclavage de la glèbe, et deux cents ans ne s'étaient pas écoulés, qu'il ne restait déjà plus de trace de servitude (*villenage*) : les propriétaires de toutes classes, *freeholders* et autres, concoururent également à l'élection des membres du parlement; ceux-là seulement qui n'avaient aucun droit sur le sol, les fermiers et les *copyholders*, ou métayers, auxquels les seigneurs avaient laissé une portion de terre, mais sans perdre le droit de la reprendre, n'y prenaient aucune part.

Aux deux classes de nobles, trois degrés furent depuis ajoutés. A l'époque glorieuse de ses conquêtes, Édouard III créa, en 1337, son fils aîné duc de Cornouailles, et en 1362 il institua, pour ses fils puînés, les duchés de Clarence et de Lancaster. Richard II ne se borna pas à nommer ses jeunes oncles ducs d'York et de Glocester; il nomma duc d'Irlande son favori Robert-de-Vère. Depuis ce temps, la dignité de duc est restée en Angleterre le degré le plus élevé de la haute noblesse. Le titre en est entré dans beaucoup de familles, mais les disputes sanglantes entre les maisons d'York et de Lancaster, et les nombreuses confiscations pour crimes d'état ont beaucoup diminué le nombre de ceux qui en étaient revêtus. Aujourd'hui deux titres de duc seulement remontent au-delà du règne

de Charles II; ce sont le duché de Norfolk, créé en 1483, et celui de Somerset qui est de 1546. Charles II réservait cette dignité à ses enfans naturels, et dans les temps modernes on paraît avoir adopté pour règle de ne nommer ducs que les princes de la famille royale; depuis 1766 il n'y a été dérogé qu'en faveur de lord Wellington. Il existe actuellement treize ducs anglais, sans compter les ducs écossais qui appartiennent en même temps à l'Angleterre; la plupart réunissant à leur titre principal des marquisats, des comtés, des vicomtés et des baronnies, de même que généralement en Angleterre les titres les plus élevés comprennent d'autres titres inférieurs. La dignité de marquis n'est pas commune; en 1789 il n'y avait dans toute l'Angleterre qu'un seul marquis; on en compte maintenant dix-sept; il y en a trois en Écosse et douze en Irlande. Ce titre date de Richard II, qui, pour donner un rang à son favori Robert-de-Vère immédiatement après les ducs, le créa marquis de Dublin. Les ducs et les marquis sont qualifiés princes en style de chancellerie. Viennent ensuite les comtes, dont le titre est le plus ancien de tous; celui de vicomte date du règne de Henri VI, et on ne l'a jamais prodigué. Il existe maintenant en Angleterre 22 vicomtes; 4 en Écosse, 52 en Irlande. Le nombre des comtes et des barons sera indiqué à l'article PARLEMENT. Les membres de la haute noblesse portent le titre de *lord* ou seigneur : ils sont pairs du royaume et barons du parlement (*baron of parliament*). Le maire de Londres n'est qualifié de lord que pendant la durée de ses fonctions. Les archevêques et les évêques jouissent personnellement du rang et des droits de la haute noblesse (*voy.* PARLEMENT). Toutes ces dignités passent à l'aîné des fils. Pendant la vie du père, les aînés, qui n'ont, en style de chancellerie, que le titre d'écuyers, prennent le second titre de la famille, et s'il n'y en a qu'un, on les appelle seulement lords. Les autres priviléges de la haute noblesse sont très insignifians. Dans les affaires criminelles ils sont traduits devant la chambre des lords, mais dans les affaires civiles ils sont justiciables des tribunaux ordinaires. Lorsqu'ils siégent comme juges, ils ne prêtent point serment, mais ils le prêtent comme témoins. La calomnie contre les nobles, qualifiée dans les anciens statuts de *scandalum magnatum*, est passible de peines particulières; mais cette loi n'est plus appliquée. Tous les fonctionnaires, à partir du juge de paix, les docteurs ès-lois et les membres du barreau ou *barristers* ont le droit d'ajouter à leurs noms le titre d'*esquire*, écuyer. Les fils aînés des chevaliers et les fils puînés des pairs tiennent ce titre d'écuyer de leur naissance, et le transmettent par succession à leurs enfans mâles. Les nobles étrangers, même les pairs d'Irlande, ne sont reconnus en Angleterre que comme simples écuyers. La classe des chevaliers, *knights* (*voy.* ce mot), forme un degré plus élevé. A cette classe appartiennent les baronnets dont le titre est transmissible par succession. Le roi Jacques I^er^ les institua en 1611, lorsqu'il eut besoin d'argent pour faire une campagne contre les révoltés d'Irlande. Il se trouva 100 personnes qui donnèrent chacune 1,000 livres sterling; pour obtenir, comme seule récompense, l'honneur de faire précéder leurs noms du mot *sir*, et de mettre dans leurs armoiries une main sanglante, signe distinctif de la province d'Ulster. Blackstone, dans ses célèbres Commentaires sur le droit anglais, s'est rangé lui-même dans la classe des bourgeois : cependant on appelle bourgeois, dans le sens le plus restreint, d'abord les propriétaires jouissant d'un revenu annuel d'au moins 40 shellings (*yeomen*), et ensuite les marchands en détail (*tradesmen*), les ouvriers et journaliers (*labourers*).

Nulle part on ne voit l'extrême misère et l'extrême opulence former un contraste plus frappant par leur proximité qu'en Angleterre. Le gain annuel d'une famille dans les classes les plus pauvres s'élève à 45 livres sterling, et dans les villes à 48 livres sterling. De plus, près d'un million et demi d'individus n'ont pas même les objets les plus nécessaires à la vie, et reçoivent des paroisses, à titre d'aumône, les trois cinquièmes de la somme indispensable à leur existence. La taxe des pauvres a produit en Angle-

terre et dans le pays de Galles, du 6 mars 1827 au 5 mars 1828, la somme de 7,715,055 livres sterling. Il résulte de cette grande disproportion entre la pauvreté et la richesse, que la situation des petits propriétaires s'empire journellement et que tous les biens-fonds tendent, à se concentrer encore davantage.

II. *Histoire.* L'Angleterre ou l'Albion était déjà visitée par les Phéniciens; mais les Romains la connurent les premiers; sa partie méridionale forma depuis Claude une province romaine sous le nom de *Britannia romana* (*voy.* BRETAGNE). Serré de toutes parts par les essaims de peuples germaniques qui assaillirent l'empire, Valentinien III retira, en 426, les légions de l'Angleterre, abandonnant ainsi les Bretons à leur sort. Ceux-ci, qui avaient perdu l'habitude de la guerre sous la longue domination des Romains, ne purent alors résister aux Scots et aux Pictes leurs voisins du nord, et cherchèrent des secours contre leurs incursions auprès des Saxons, peuple placé à l'embouchure de l'Elbe, et dont la ligue avait alors quelque puissance (*voy.* ANGLO-SAXONS). Ils vinrent en Angleterre, en 449, sous le commandement de leurs chefs Hengist et Horsa, repoussèrent les Scots, et cherchèrent alors à se fixer dans le pays. Après avoir reçu constamment de nouveaux renforts de leurs compatriotes, les Saxons et les Angles, ils forcèrent les Bretons, qui s'étaient longtemps défendus, surtout sous le roi Arthur (*voy.*), à leur abandonner les terres. Le petit nombre de Bretons qui restèrent furent relégués dans la Cambrie, aujourd'hui le pays de Galles, et dans le Cornouailles; un grand nombre d'entre eux se retirèrent dans l'Armorique de Gaule, qui prit d'eux le nom de Bretagne. Les Anglo-Saxons établirent alors sept petits états (*heptarchia anglo-saxonica*), dont les chefs prirent le titre de rois, mais qui cependant restaient unis entre eux et tenaient des assemblés générales, pour traiter les affaires qui concernaient la nation entière. Ces royaumes étaient ceux de Kent, Sussex, Westsex, Essex, Northumberland, Ostanglie, Mercie avec la Westanglie. A dater de l'année 896, la religion chrétienne, prêchée par le moine Augustin, s'introduisit dans l'île et adoucit le caractère encore sauvage de ses habitans. La domination du saint-siége fut reconnue et le denier de saint Pierre établi. Egbert-le-Grand (*voy.*), roi de Westsex, réunit en 827 tous ces états sous le nom d'Angleterre (*Anglia*). Ses successeurs n'avaient pas ses qualités guerrières, et pour se débarrasser des Normands, ils furent obligés de leur payer un tribut annuel (*danegeld*). Alfred-le-Grand (*voy.*) réveilla le courage de sa nation; il attaqua les Danois, c'est ainsi qu'on appelait les Normands en Angleterre; les dispersa, leur fit même par la suite la guerre sur mer, et se maintint dans la possession de son royaume. Sa mort, en 900, livra l'Angleterre à ses ennemis, contre lesquels des princes comme Édouard l'Ancien, Adelstan, Edmond, Edred, Édouard-le-Martyr ne suffisaient pas pour la défendre. De nouveau attaquée par les Danois, elle fut conquise par le roi danois Swen, qui accourut venger le massacre de ses compatriotes ordonné, en 1002, par Ethelred II. Malgré cette mesure cruelle, ce prince ne put reconquérir son trône, et son fils Edmond Ironside fut réduit à le partager avec Canut-le-Grand, roi des Danois. Pendant 40 ans ces derniers s'étaient maintenus, lorsqu'en 1048 l'Angleterre recouvra son indépendance. Le prince anglo-saxon Édouard-le-Confesseur, monta sur le trône, et publia une collection, encore très imparfaite, des lois des Saxons et des Danois, que l'on appela le droit public (*Common Law*). Après la mort d'Édouard, dernier roi anglo-saxon décédé sans postérité, la nation reconnut pour roi Harald, comte de Westsex, alors le seigneur le plus puissant du pays. Mais Guillaume, duc de Normandie, qui fondait ses droits à la couronne d'Angleterre sur le testament d'Édouard, débarqua avec 60,000 hommes en Angleterre, et devint maître du royaume par la bataille décisive de Hastings du 14 octobre 1066, où Harald fut tué. Cet événement lui valut le surnom de *Conquérant,* et amena pour l'Angleterre une révolution dont ses mœurs, ses lois, sa langue se ressentirent et qui imprima à ses développemens une nouvelle direction. Guillaume se conduisit en

conquérant : toutes les charges importantes furent réservées à ses compatriotes; quelques rébellions des Anglais mécontens lui servirent de prétexte pour exercer sa domination avec la plus grande rigueur. Le système féodal, jusqu'alors inconnu en Angleterre, y fut introduit; et pour contenter ses compagnons d'armes, Guillaume établit des taxes très onéreuses. En qualité de duc de Normandie, il était vassal du roi de France; mais par sa conquête il l'égalait en pouvoir. De là la jalousie du suzerain à l'égard de son vassal, et bientôt éclatèrent des guerres entre la France et l'Angleterre, qui durèrent près de 400 ans.

Guillaume mourut en 1087; il avait gouverné avec prudence, mais en faisant peser sur l'Angleterre un sceptre de fer. Ses successeurs furent d'abord son second fils, Guillaume II, qui régna avec le même despotisme; puis, son troisième fils, Henri I^er^, qui obtint par la force, de son frère aîné Robert, la possession de la Normandie, et qui rendit aux Anglais plusieurs de leurs anciens priviléges, mais qui, du reste, sacrifia tout à sa cupidité et à son ambition. Privé de postérité mâle, il fit reconnaître par la nation, comme princesse héréditaire, sa fille Mathilde, mariée au comte Godefroi d'Anjou; ce qui fit tomber le droit de succession au trône dans la ligne féminine. Il en résulta des perturbations fréquentes; et différentes dynasties se succédèrent au trône à de courts intervalles. Cependant, à la mort de Henri I^er^ en 1135, le fils de sa sœur Adèle, Étienne, comte de Blois, fut proclamé roi par la nation, malgré cette disposition. Ce fils eut pour successeur, en 1154, le fils de Mathilde, Henri II, comte d'Anjou, surnommé *Plantagenet*. Ce chef de la maison du même nom, et qu'on nomme aussi celle des *Angevins*, fut un des plus puissans rois de son temps. Outre la Normandie, son héritage du côté de sa mère, il avait, du côté de son père, hérité de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, et avait obtenu par son mariage avec Éléonore de Guienne, séparée du roi de France Louis VII par divorce, la Guienne, le Poitou et d'autres provinces. Henri, plus puissant que le roi de France lui-même, réunissait ainsi à l'Angleterre le quart de la France, c'est-à-dire beaucoup plus que le roi de France n'en possédait. Cet état de choses donna une nouvelle impulsion à la jalousie qui existait déjà entre les deux couronnes, et enfanta entre eux de fréquentes guerres. Le long règne de Henri II (mort en 1189), quoique brillant par ses opérations militaires, fut souvent troublé vers la fin par des discussions avec le clergé et par les rébellions de ses fils. Son fils et successeur, Richard Cœur-de-Lion (*voy.*), fut cher à la nation : on en eut la preuve lors de sa captivité en Autriche, car on fondit même des vases sacrés pour payer sa rançon portée à 150,000 marcs d'argent. Pendant l'absence de Richard, des troubles avaient eu lieu en Angleterre, et une guerre désastreuse avec la France s'était allumée. En 1199 son frère *Jean* lui succéda, monarque faible, qui dans une guerre avec la France perdit la Normandie et d'autres provinces, et qui, par suite de ses dissensions avec le pape, fut obligé de se soumettre à de grandes humiliations. Mécontens de ses actes de faiblesse, la noblesse et le clergé se soulevèrent contre lui, et en 1215 il fut obligé d'octroyer à ses sujets la grande charte (*magna charta*), base fondamentale des franchises des trois ordres et de la liberté de tous les citoyens, et qui a été ensuite confirmée et étendue par plusieurs rois. De nouveaux différens avec les grands de l'empire eurent pour suite la destitution de Jean et sa fuite en Écosse, où il mourut en 1216. De là lui est venu le nom de *Jean-sans-Terre*.

Le règne de son fils Henri III fut long, mais plein de troubles que ses fautes suscitèrent. C'est sous lui que fut d'abord réunie en 1265 la chambre du parlement, dite des communes. Cette institution se développa surtout sous Édouard III (de 1327 à 1377), l'un des rois les plus puissans de l'Angleterre. Il se dégagea de l'autorité du pape, et conquit une grande partie de la France, au trône de laquelle il fit valoir des prétentions fondées sur ce qu'il descendait en ligne directe, mais par les femmes, des derniers Capétiens. Il prit alors le titre de roi de France que ses successeurs ont porté

jusqu'en 1801. Ces conquêtes, qui, en désolant la France, arrêtèrent les progrès de l'Angleterre même, et en rendirent les rois de plus en plus dépendans du parlement, furent ensuite en grande partie perdues, déjà du vivant d'Édouard, et surtout sous son petit-fils Richard II. Ce Richard, fils du fameux *Prince noir*, gouverné par des favoris, s'attaqua aux droits de la nation déjà plus puissante que le monarque, et perdit le trône. Il mourut en prison en 1399. L'élévation de Henri IV, petit-fils d'Édouard II, mais d'une autre ligne, fut la première origine de la querelle sanglante entre les deux familles de Lancaster et d'York, querelle qui se perpétua durant un siècle. On la désigne sous le nom de lutte entre la *Rose blanche* et la *Rose rouge*; la famille d'York portant dans ses armes une rose blanche, et celle de Lancaster une rose rouge. Ces dissensions paralysèrent les glorieux efforts des armées anglaises qui, victorieuses à Azincourt et maîtresses de Paris, avaient déjà conquis la moitié de la France. La minorité de Henri VI (1421) et ses moyens bornés favorisèrent les prétentions de la maison d'York, et cette dernière monta sur le trône et en redescendit à plusieurs reprises. Enfin Henri VII, comte de Richmond, de la maison de Lancaster, s'empara du trône d'Angleterre en 1485, et concilia par son mariage avec Élisabeth, de la maison d'York, l'intérêt des deux familles, dont presque tous les autres membres avaient péri dans les combats ou sur l'échafaud. Après la chute de divers imposteurs ou faux-Édouards, l'Angleterre jouit enfin du repos sous un prince sage qu'on a surnommé le *Salomon anglais*. Avec lui commença la race des souverains anglais de la maison de Tudor (nom qu'avait porté le grand-père de Henri), qui finit avec Élisabeth en 1603. Son fils Henri VIII (*voy.*) fut cruel et voluptueux; il entreprit au dehors des choses importantes, mais presque toujours sans succès. Dans le grand conflit entre Charles-Quint et François I^er^, il aurait exercé une influence décisive, sans cette versatilité que lui communiquait son premier ministre, le cardinal Wolsey, que l'intérêt personnel fit passer d'un parti à l'autre. Par la possession de Calais, il était facile aux Anglais de faire des descentes en France aussi souvent qu'ils en avaient l'envie. La réformation de l'église introduite en Allemagne fit une grande sensation en Angleterre : malgré toutes les défenses, les écrits de Luther y furent lus avec avidité. Henri VIII, qui ne manquait pas de connaissances, surtout en théologie scolastique, entreprit de défendre la doctrine de l'église romaine sur les sept sacremens, dans un écrit que Luther réfuta avec véhémence, mais que le pape Léon X approuva en donnant au roi, en 1521, le surnom de *défenseur de la foi*, titre que les rois d'Angleterre, protestans, portent encore aujourd'hui. Jusqu'alors l'autorité du pape avait été grande dans l'île, et la valeur des sommes d'argent qui de là refluaient à Rome, très considérable; mais cela changea lorsqu'en 1534 le roi Henri rompit son alliance avec le saint-siége, en consommant son divorce d'avec Catherine d'Aragon, malgré l'opposition du souverain pontife. La crainte de déplaire à Charles-Quint, neveu de la femme de Henri VIII, empêchait Clément VII de consentir à ce divorce. Henri VIII refusa l'obéissance au pape, se déclara le chef de l'église dans son pays, supprima peu à peu plusieurs couvens et abbayes, mais sans porter atteinte aux principaux dogmes de l'église romaine. La réforme fit dans l'intervalle beaucoup de prosélytes, et la diversité des opinions, ainsi que l'envahissement des biens de l'église, causèrent toutes sortes de troubles. Henri, impérieux autant que libertin, cherchait, comme son père l'avait déjà fait, à agrandir la puissance royale; et sous lui le pouvoir du parlement fut presque annulé. Ce prince créa la première flotte; mais pour l'équiper il fut encore obligé de prendre à sa solde des marins des villes anséatiques, des Génois et des Vénitiens, qui avaient alors le plus d'expérience. Il établit un office d'amirauté et des traitemens pour la marine. Trois de ses enfans, nés de mères différentes, lui succédèrent successivement. Après sa mort arrivée en 1547, Edouard VI, prince d'un caractère fort doux, et grand ami de la réforme, fonda l'église anglicane ou épiscopale (*voy.*). Sa sœur Marie agit,

en 1553, dans un sens tout opposé, et se maria, pour trouver de l'assistance chez l'étranger, avec Philippe II d'Espagne. Cette alliance, qui n'offrait pour aucun des partis les avantages qu'ils en avaient espérés, mais qui, en Angleterre, excita un mécontentement universel, produisit une guerre avec la France, dans laquelle l'Angleterre perdit Calais en 1558. La dévote Marie, fille de l'épouse répudiée qui était la cause innocente de la réforme en Angleterre, mourut en 1558, détestée à cause des fréquentes exécutions par lesquelles elle avait cherché à arrêter les progrès de la nouvelle doctrine.

Élisabeth, fille d'Anne Boleyn (Boulen), sortant de prison où sa vie avait éte souvent en danger, monta alors sur le trône; la plus grande partie de la nation fondait sur elle des espérances qu'elle réalisa. Par sa fermeté, et par la prudence avec laquelle elle savait tirer parti des circonstances, elle éleva l'état à une grandeur jusqu'alors inconnue, et fonda sa prépondérance. Elle s'appliquait à apaiser les différens partis, mais elle consacra les innovations de la réforme, et organisa l'église du royaume suivant un mode qui s'est maintenu jusqu'à ce jour. Élisabeth encouragea l'industrie nationale, et imprima un élan nouveau aux manufactures, surtout de laine, en recevant chez elle un grand nombre de réfugiés que la religion avait fait proscrire dans leur patrie. Pour connaître les besoins du peuple, elle fit de fréquens voyages dans le pays. En soutenant les réformés en France et en assistant les provinces néerlandaises insurgées contre l'Espagne, elle acquit une grande considération à l'étranger. Sa position vis-à-vis de l'Espagne l'obligea à entretenir une plus grande force maritime que celle de ses prédécesseurs. En 1603 la flotte anglaise consistait déjà en 42 vaisseaux, montés par 8,500 marins. Les plus grands marins anglais de ce temps étaient Francis Drake, qui fit le voyage autour du monde, et Walter Raleigh, qui fonda la première colonie anglaise dans l'Amérique du Nord. Vainement Philippe II, roi d'Espagne, qu'Élisabeth avait irrité plusieurs fois, équipa contre elle, en 1588, la grande flotte (*voy.* Armada) à laquelle le pape avait donné le nom d'*invincible*. Sans avoir eu à soutenir un combat naval en règle, la moitié de cette flotte fut détruite par des tempêtes et par des attaques de vaisseaux isolés. Occupée à fonder cette puissance commerciale qui fait la gloire de l'Angleterre, Élisabeth apportait à son gouvernement de la sévérité et souvent de l'arbitraire. Supérieure en esprit et en fermeté à la plupart des rois de son époque, elle ne put cependant commander à ses passions de femme; et par l'exécution de la malheureuse Marie, reine d'Écosse, elle souilla un règne d'ailleurs grand et glorieux. A la mort d'Élisabeth, en 1603, s'éteignit la race des souverains de la maison Tudor.

Jacques, roi d'Écosse, fils de la reine Marie décapitée en 1587, et l'unique rejeton de cette maison de Stuart qui avait déjà donné tant de souverains à son pays, était le plus proche parent d'Élisabeth; son aïeule Marguerite était fille de Henri VII d'Angleterre, grand-père d'Élisabeth, et fut par elle, peu de temps avant sa mort, désigné pour lui succéder au trône d'Angleterre. Alors s'opéra d'une manière paisible une réunion que des guerres sanglantes n'avaient pu amener: les deux pays rivaux reconnurent le même roi, et l'Angleterre accepta pour souverain un roi d'Écosse. Comme tel, Jacques était le 6^{e} du nom; mais comme roi d'Angleterre, il commençait la série; d'ailleurs, lequel des deux pays nommer le premier dans son titre? Pour échapper à cet embarras, il prit celui de *roi de la Grande-Bretagne*, et se fit nommer Jacques I^{er} (1603). Ici l'histoire d'Angleterre se confond avec celle de l'Écosse; les deux seront, à partir de là, traitées ensemble sous le mot de Grande-Bretagne auquel nous renvoyons. *C. L. m.*

Chronologie *des rois d'Angleterre depuis la fin de l'heptarchie jusqu'à la réunion du royaume avec celui d'Écosse en* 1603.

1. *Dynastie saxonne.*

Egbert I^{er}, le *Grand*, roi de toute l'Angleterre	827
Ethelwolf	838
Éthelbald et Éthelbert	858
Éthelred I^{er}	866

ALFRED Ier, le *Grand*..... 871
ÉDOUARD Ier, l'*Ancien*..... 900
ADELSTAN..... 925
EDMOND Ier..... 941
ÉDRED..... 946
EDWIN..... 955
EDGAR, le *Pacifique*..... 959
ÉDOUARD II, le *Martyr*..... 975
ÉTHELRED II..... 978

2. *Dynastie danoise.*

SUÉNON ou SWEEN, roi de Danemark.. 1014
CANUT Ier, ou KNOUT, le *Grand*..... 1015
(EDMOND II, *Ironside*, conjointement avec Canut)..... 1016
HARALD Ier, *Hasefoot*..... 1037
HARDIKNOUT..... 1039

3. *Dynastie saxonne.*

ÉDOUARD II, le *Confesseur*..... 1042
(HARALD II, de Westsex)..... 1066

4. *Maison des Ducs de Normandie.*

GUILLAUME Ier, le *Bâtard* ou le *Conquérant*..... 1066
GUILLAUME II, le *Roux*..... 1087
HENRI Ier, *Beau-Clerc*, ou le *Lion*..... 1100
(ÉTIENNE, comte de Blois, fils d'Adèle, fille de Guillaume Ier)..... 1135

5. *Maison d'Anjou ou des Angevins.*

HENRI II, *Plantagenet*, fils de Mathilde, fille de Henri Ier..... 1154
RICHARD Ier, *Cœur-de-Lion*..... 1189
JEAN-SANS-TERRE..... 1199
HENRI III..... 1216
ÉDOUARD Ier (IVe)..... 1272
ÉDOUARD II..... 1307
ÉDOUARD III..... 1327
RICHARD II..... 1377
HENRI IV, *de Lancaster*..... 1399
HENRI V..... 1413
HENRI VI..... 1422

6. *Maison d'York.*

ÉDOUARD IV..... 1461
ÉDOUARD V..... 1483
(RICHARD III, duc de Glocester)..... 1483

7. *Maison des Tudor.*

HENRI VII, duc de Richmond, fils d'Edmond Tudor..... 1485
HENRI VIII..... 1509
ÉDOUARD VI..... 1547
(JEANNE GRAY, fille du duc de Suffolk). 1553
MARIE..... 1553
ÉLISABETH..... 1558

8. *Maison de Stuart.*

JACQUES Ier, ou *Jacques VI* d'Écosse.... 1603

(*Voy.* GRANDE-BRETAGNE).

Le principal ouvrage sur l'histoire d'Angleterre est celui de David Hume, *History of England from the invasion of Jul. Cæsar to the revolution in* 1688, continué par Smollet, William Jones et par quelques autres, mais avec un talent bien inférieur. La première édition de cet important ouvrage parut à Londres de 1759 à 1762, en 6 vol. in-4°. Une édition de luxe et avec gravures est celle qui fut publiée à Londres en 1806, en 10 vol. in-fol. — Hume a été traduit en français par Mme Bellot et l'abbé Prévost. Amsterdam et Londres 1760-1765, 7 vol. in-4°. — L'ouvrage intitulé *History of England from the first invasion by the Romans to the accession of Mary* du docteur Lingard, prêtre catholique, est dans un sens tout opposé : on fera bien de le consulter après la premier. Il parut en 1824 et forme 8 vol. in-4° ou 14 dans l'édition in-8°. M. de Roujoux en a publié une traduction française. Paris 1825 et suiv., t. I-X, in-8°. — Les *Lettres sur l'Angleterre* du baron de Staël (Paris 1825 et 1829, in-8°) offrent un tableau intéressant et vrai du gouvernement, de l'administration et des mœurs constitutionnelles de l'Angleterre. — Pour ce qui concerne les affaires religieuses et ecclésiastiques, ainsi que l'état des écoles, on consultera avec fruit l'ouvrage allemand de Niemeyer (*voy.* ce mot), *Beobachtungen auf einer Reise nach England*, 2 vol. in-8°, 2e édit., Halle 1822. J. H. S.

ANGLICAN, protestant de la religion réformée, telle qu'elle est établie en Angleterre par l'*acte d'uniformité* rendu en 1562, sous le règne d'Élisabeth. Ce mot, de formation latine et correspondant à celui de *gallican*, ne s'applique qu'à la religion : on dit un *anglican*, le *rit anglican* et l'*église anglicane*. Cette dernière, nommée aussi *haute-église* ou *église épiscopale*, a adopté en grande partie les dogmes du calvinisme, mais elle soutient encore l'institution divine des évêques et la hiérarchie des prêtres. Tandis que, dans le calvinisme, l'admi-

nistration de l'église est confiée au conseil des anciens (*voy.*), elle est remise tout entière, par l'église anglicane, aux archevêques et évêques, dont l'autorité est considérée comme une de ses principales bases. Le roi est chef de l'église anglicane, dont l'espèce de centralisation a paru favorable au pouvoir; mais il reste étranger au dogme et à la discipline de l'église. Il en est nécessairement membre, et le rit anglican, religion de l'état, est suivi par la grande majorité des Anglais : long-temps même ceux qui en suivaient un autre restaient exclus de tous les emplois et de toute participation quelconque aux affaires de l'état; et l'émancipation de 1830 seulement leur ouvrit les portes du parlement. Quoique la réforme religieuse ait été introduite en Angleterre par Henri VIII, à l'occasion de son divorce d'avec Catherine d'Aragon, l'église épiscopale ne date, à vrai dire, que du règne d'Élisabeth, ou tout au plus de celui d'Édouard VI, dont les institutions religieuses furent momentanément suspendues et détruites par Marie, la fanatique épouse de Philippe II. Aimant le faste comme elle affectionnait le pouvoir, Élisabeth entoura le culte d'un luxe que la simplicité des réformateurs étrangers en aurait voulu bannir, et assura toute influence aux évêques, dont la nomination laissait au souverain une large part dans le gouvernement de l'église. Elle prévint aussi les tentatives ultérieures de l'esprit d'examen et d'innovation, par le symbole en 39 articles qu'elle fit adopter, et qu'elle protégea de tout son pouvoir contre les attaques des *non-conformistes* qui s'élevèrent contre cet acte avec chaleur et en grand nombre. Malgré la hiérarchie des prêtres qu'elle a adoptée, cette église n'est pas seulement entièrement soustraite à toute influence du saint-siége, une loi a même défendu au roi, son chef, d'établir des relations quelconques avec l'évêque de Rome et d'en recevoir les envoyés. Cette église, très positive dans ses dogmes, constamment fidèle aux principes admis depuis la réforme et à la liturgie une fois introduite, peut être regardée comme stationnaire et opposée aux progrès de l'esprit philosophique, comme l'est toute religion qui s'appuie sur une révélation expresse; secondée par le pouvoir dans sa lutte contre des ennemis nombreux et formidables, elle devint intolérante et oppressive autant que l'est en d'autres pays le catholicisme : ses richesses, le faste dont s'environnent ses premiers pasteurs et l'influence qu'ils exercent sur les affaires temporelles comme membres du parlement, la dîme qu'elle impose à la propriété territoriale et son esprit trop exclusivement préoccupé d'elle-même, neutralisent souvent les bienfaits qui en sont incontestablement résultés pour l'Angleterre, sous de nombreux rapports. J. H. S.

ANGLOMANIE, admiration exclusive et exagérée des Anglais, de leurs institutions, de leurs mœurs, de leurs manières et de leurs modes; espèce d'engouement qui fait déprécier à celui qui en est atteint les avantages que sa patrie peut offrir sous les mêmes rapports, et le porte à préférer les usages anglais aux habitudes nationales, par la seule raison qu'ils sont anglais. L'anglomanie se répandit en France à la suite de la guerre d'Amérique, et ne fut pas entièrement vaincue par la rivalité qui, ancienne et enracinée chez les deux peuples, prit une force nouvelle depuis que l'Angleterre solda tous les ennemis de la révolution française et la combattit pendant près de 20 ans sur tous les champs de bataille, par terre et par mer. Le système représentatif ramena l'anglomanie après la restauration des Bourbons; l'usage d'invoquer l'exemple des Anglais en matière de lois devint très commun en France, et la législation française emprunta à la langue anglaise une foule de mots qui, comme *budget*, *jury*, etc., sont d'un usage journalier. Plus expérimentée que la France dans la carrière constitutionnelle, l'Angleterre lui offrait sans doute des antécédens instructifs dont il eût été imprudent de ne pas tirer parti; mais le caractère si différent des deux peuples, de leur législation et de leurs traditions historiques, leurs besoins, souvent si opposés, rendait dangereuse l'application d'une leçon donnée quelquefois sous l'empire de circonstances bien différen-

tes. Dans les modes aussi, l'anglomanie s'est fait reconnaître dans ces derniers temps où les petits-maîtres de tous les pays tiennent à honneur de passer pour *fashionables* (*voy.* ce mot); mais à mesure que nos institutions nationales se consolident, que nos mœurs reprennent un caractère fixe et prononcé, et que des précédens constitutionnels s'établissent, ce travers disparaît de plus en plus et fera place enfin à une appréciation éclairée des avantages que l'imitation des Anglais peut nous offrir. J. H. S.

ANGLO-SAXONS. Sous ce nom général sont désignés les peuples germaniques qui vinrent au v^e^ siècle de notre ère envahir une partie de la Grande-Bretagne et s'y établir. C'étaient des Jutes ou indigènes du Jutland, des Saxons et des Angles; les premiers paraissent avoir été les moins nombreux, aussi leur nom a disparu dans cette émigration. Cependant ce furent des Jutes qui occupèrent Kent, l'île de Wight et la partie de Westsex opposée à cette île. Les Saxons, navigateurs intrépides et pirates déterminés qui s'étendaient dans toute l'Allemagne septentrionale, ou sous les noms desquels on confondait au moins les tribus qui habitaient ces contrées, dominaient dans l'expédition; ils prirent Essex, Sussex et Westsex, c'est-à-dire les meilleures provinces de l'Angleterre. Les Angles habitaient, selon Tacite, à l'est de l'Elbe; Ptolémée les place à l'ouest de ce fleuve; plus tard l'histoire parle même des Angles de la Thuringe et du Rhin; mais il paraît que le noyau de ce peuple habitait le Sleswig méridional, entre les Saxons et les Jutes; la chronique saxonne nomme leur chef-lieu Sleswig. Ils eurent en Angleterre pour leur partage l'Anglie orientale et occidentale, la Mercie et le Northumberland. Aujourd'hui on trouve encore une peuplade d'Angles entre Sleswig et Flensbourg, ayant son dialecte particulier et des coutumes spéciales. On sait que les Anglo-Saxons eurent à soutenir de longues guerres contre les indigènes et les Danois, envahisseurs comme eux du territoire breton; qu'ils eurent une série de rois dont quelques-uns, surtout Alfred, se distinguèrent; qu'ils furent pendant plusieurs siècles les maîtres de l'Angleterre, et qu'à la fin ils furent vaincus et soumis, avec les indigènes et les Danois, par Guillaume-le-Conquérant, qui leur rendit tous les maux et toute l'humiliation qu'ils avaient fait subir aux indigènes.

La langue anglo-saxonne a été un objet d'études pour plusieurs savans d'Angleterre, d'Allemagne et de Danemark. Des dictionnaires ont été publiés par Somner (1659), Benson (1701) et Lye (1772), 2 vol. in-fol. Récemment, Sisson (Oxford, 1816), Bosworth (1823), en Angleterre, et Rask dans le Nord (Stockholm, 1817), ont publié chacun une grammaire de cette langue. La première grammaire faite par Hickes avait paru long-temps auparavant (1689). Le saxon a dû dominer dans cette langue nouvelle qui s'est formée en Angleterre depuis l'invasion; il a dû s'y mêler des mots des langues du nord, ainsi que des mots bretons, pictes et gallois. L'anglo-saxon a dû se parler avec plus de pureté ou avec moins de mélange dans les contrées occupées par les Saxons; ainsi il a dû y avoir divers dialectes de cette langue. En effet les échantillons du langage des Northumbriens qui se sont conservés en Angleterre diffèrent beaucoup du véritable anglo-saxon. Quelques auteurs anglais qui ont autrefois écrit sur l'anglo-saxon n'ont pas assez fait la distinction des dialectes; ils ont attribué à la langue générale des locutions provinciales. Jusque là la syntaxe de l'anglo-saxon a été peu éclaircie. Les auteurs modernes admettent trois dialectes, savoir, l'anglo-saxon, le dano-saxon et le normanno-saxon. L'anglo-saxon s'est d'ailleurs modifié dans la suite des temps, surtout par l'influence du danois qui vint s'établir en Angleterre auprès de l'idiome germanique. Il est à regretter qu'il ne reste pas plus de monumens de l'anglo-saxon primitif. Les ouvrages ou fragmens en vers et en prose que l'on possède datent tous d'une époque où l'anglo-saxon était déjà considérablement altéré, et où il était sans doute plus parfait, mais aussi moins original que lorsque les pirates germains vinrent fonder des établissemens en Angleterre. On a dans cette

langue une chronique, un poème, une traduction d'Orose par le roi Alfred, et plusieurs autres ouvrages; elle possède donc une littérature, et n'est pas indigne de l'étude des philologues. Les lois de ce peuple ont également attiré l'attention des jurisconsultes : il est intéressant de les comparer aux diverses législations qui ont régi l'Angleterre. *Voy.* Turner, *Histoire des Anglo-Saxons.* Londres, in-4°; et Philipp, *Histoire du droit anglo-saxon.* Goettingue, 1825. D-g.

ANGO (JEAN), bourgeois de Dieppe et riche armateur qui faisait le commerce avec l'Amérique et les Indes-Orientales, où il envoyait ses bâtimens. Ango mérite d'être connu par un acte d'audace qui l'éleva presque au niveau d'une puissance, et qui humilia profondément un peuple alors en possession du commerce le plus étendu et le plus florissant. Les Portugais prétendirent long-temps au commerce exclusif des deux Indes, et trouvant sur leur chemin, vers 1530, les bâtimens de Jean Ango, ils les attaquèrent pour les livrer au pillage. Sans attendre aucun secours d'autres que de lui, le bourgeois de Dieppe se hâte d'armer en guerre plusieurs de ses navires et les fait monter par huit cents hommes enrôlés par lui. Sa flottille ose bloquer le Tage et aborder sur plusieurs points de la côte pour y débarquer les soldats dont les représailles répandent l'effroi jusqu'à Lisbonne. Ne sachant à quoi attribuer ces hostilités commises par des Français, le roi de Portugal envoya au roi François I^er^ un agent chargé d'arranger cette affaire. Instruit que c'était un de ses sujets qui avait ainsi déclaré la guerre au Portugal, loin de lui en demander compte, François conseilla à l'envoyé de s'adresser à Jean Ango, la puissance belligérante; celle-ci daigna l'écouter, et le roi de Portugal obtint la paix moyennant une bonne indemnité. J. H. S.

ANGOISSE, du latin *angere*, presser, serrer étroitement. On peut définir l'angoisse un état pénible qui résulte de la vue du danger qui nous menace et de la conscience que nous avons de notre faiblesse ou de notre incapacité pour nous y soustraire. C'est le plus haut degré de la peur. Elle agit fortement sur nos organes et principalement sur ceux de la respiration et de la circulation. Les muscles volontaires en ressentent aussi l'influence, et tandis que quelquefois il y a impossibilité de se mouvoir d'un lieu à un autre, les organes contractiles, tels que la vessie et le rectum, expulsent souvent les matières qu'ils contiennent. Le système nerveux est loin de rester étranger à cette perturbation, qui, si elle est fréquemment renouvelée, peut amener des affections organiques. C'est ainsi qu'à la suite des violentes commotions politiques où les propriétés et les existences courent de grands dangers, et où les angoisses se succèdent, on observe des affections organiques du cœur et des gros vaisseaux. Si l'angoisse peut produire des maladies, elle peut être aussi un symptôme de quelques-unes. Ainsi, dans l'hypochondrie, la rage, la folie, et dans certaines fièvres graves, les malades sont en proie à des angoisses produites par des dangers imaginaires.

On appelait jadis *poire d'angoisse* une espèce d'instrument en forme de poire avec lequel les voleurs baillonnaient ceux qu'ils voulaient dépouiller. Ce mot est usité dans le style familier. Il s'explique de lui-même. F. R.

ANGOLA, royaume de la Guinée inférieure en Afrique. Il est situé sur la mer auprès des royaumes de Malamba et de Benguela, dans les possessions portugaises. L'intérieur de ce pays a un climat très chaud et un sol fertile en riz, millet, miel et cire. Il n'y pleut que pendant notre hiver et notre printemps. La principale rivière est le Coanza navigable dans la partie inférieure de son cours. On trouve dans les marécages et dans le limon des rivières de la mine de fer. Ce pays possède aussi des mines de sel gemme. Quoique les Portugais en soient maîtres depuis long-temps, ils n'ont guère réussi à y propager la civilisation. Saint-Paul de Loanda est leur chef-lieu : ils ont divisé tout le royaume en quatre districts, savoir : ceux de Sernebi, Quitama, Ovando et Dembi. On n'a pas de renseignemens sur la population, non plus que sur l'état actuel de cette colonie peu connue. D-g.

ANGOULÈME (comtes et ducs d'). Angoulême, ville de France, est le chef-lieu du département de la Charente, et la capitale de l'ancienne province d'Angoumois (*voy.* l'art.); elle est située sur un plateau élevé de deux cent vingt-un pieds au-dessus de la Charente. Cette ville est le siége d'un évêché, d'une cour d'assises et de deux tribunaux, l'un de première instance, l'autre de commerce, ressortissant à la cour royale de Bordeaux. Elle possède en outre une école d'hydrographie maritime. Elle jouit, par sa position, d'un air très salubre. Le commerce y est peu actif; il y existe pourtant des manufactures assez considérables. Ses fabriques de papier jouissent d'un réputation méritée ; on en exporte les produits dans toute l'Europe. Angoulême ne renferme point de monumens remarquables, si ce n'est le pont de la Charente, par lequel passe la grande route de Paris à Bordeaux. Population 15,000 habitans; latitude 45° 38′; longitude, du méridien de Paris, 2° 10′. Distance de Paris, 90 lieues S. S. O.

L'origine d'Angoulême est fort obscure; le premier écrivain qui en parle est Ausone, poète du III^e^ siècle. Cette ville devint, dans le treizième siècle, la capitale d'un comté réuni depuis à la couronne, et fut érigée en duché par François I^er^. Elle eut beaucoup à souffrir des guerres de religion dans le XVI^e^ siècle. C'est la patrie de Balzac, de Poltrot de Méré et de Ravaillac, assassin de Henri IV. E. C. D. A.

La ville d'Angoulême, après avoir attaché son nom à une longue série de comtes dont le premier, Turpion, reçut, dit-on, l'investiture de Charles-le-Chauve, le donna à plusieurs princes de la famille royale des Valois et de celle des Bourbons. Parmi les premiers nous nous bornerons à citer le duc CHARLES d'*Angoulême*, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet (1573-1650), lequel laissa des ouvrages politiques et historiques. Voici le titre de son principal ouvrage : *Mémoires très particuliers du duc d'Angoulême, pour servir à l'histoire des règnes de Henri III et Henri IV.* Paris 1662, in-12. Son fils, d'abord comte d'Alais, puis duc d'Angoulême (1596-1655), laissa en manuscrit des *Lettres de Louis-Emmanuel* formant une espèce de continuation aux Mémoires de son père, mais seulement à partir de 1630. La vie du dernier duc d'Angoulême, ex-dauphin de France, jointe à celle de son épouse, l'infortunée fille de Louis XVI, formera l'objet de l'article suivant. J. H. S.

ANGOULÊME (le duc et la duchesse d'). — LOUIS-ANTOINE DE BOURBON, duc d'Angoulême, et plus tard dauphin de France, fils du comte d'Artois, depuis roi sous le nom de Charles X, et de Marie-Thérèse de Savoie, princesse de Sardaigne, est né à Versailles le 6 août 1775. Il avait quatorze ans lorsque la révolution éclata; et si dans sa première jeunesse d'heureuses dispositions se sont manifestées en lui, il n'avait pas eu le temps de les mûrir et de leur faire porter des fruits. Le comte d'Artois, pressé de protester par son absence contre les concessions qu'il reprochait au roi son frère, émigra dès 1789 : ses deux fils le suivirent à Turin, à la cour de leur grand-père, où pendant quelque temps ils s'appliquèrent aux sciences militaires dont ils sentaient bien qu'ils ne tarderaient pas à avoir besoin. En effet, le jeune duc reçut en 1792 un commandement en Allemagne, mais sans se distinguer; et le mauvais succès de cette campagne le fit rentrer dans l'inaction où il resta jusqu'en 1814. Dans l'intervalle, il ne se fit remarquer que par son fidèle attachement à son oncle, et, suivant sa manière de voir, à son roi. Après avoir passé quelque temps à Holyrood, près d'Edimbourg, où le comte d'Artois s'était retiré, il rejoignit Louis XVIII à Blankenbourg, et le suivit à Mitau. C'est au château ducal de cette ville de Courlande qu'il épousa en 1799 sa cousine, l'infortunée orpheline du Temple, dont toute la vie n'a été qu'un tissu de malheurs. Pour les décrire, il faut remonter jusqu'à son enfance.

MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE, fille de France, et qui reçut au berceau le titre de *Madame royale*, naquit le 19 décembre 1778 à Versailles du mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette

d'Autriche, fille de la grande Marie-Thérèse. Son éducation grave et religieuse fit germer en elle des principes sévères auxquels elle resta fidèle, et qui semblaient devoir la préparer aux terribles coups que le destin réservait à sa jeunesse. Elle n'avait pas treize ans lorsque la journée à jamais néfaste du 10 août 1792 brisa le trône de son père, et que la famille entière échangea les pompes de Versailles contre la prison du Temple. Ses parens n'en sortirent que pour monter à l'échafaud; et l'infortunée princesse, jeune encore, mais à l'âge où l'on peut comprendre et sentir son malheur, eut à pleurer successivement son père, sa mère, sa tante Élisabeth, et son frère qu'une cruauté raffinée faisait périr misérablement près d'elle. Enfin l'Autriche se souvint de la petite-fille de Marie-Thérèse : elle négocia en sa faveur, et le 26 décembre 1795 fut effectuée à Richen, près de Bâle, l'échange de la fille de Louis XVI contre les conventionnels Camus, Lamarque, Quinette et Bancal, et contre Beurnonville, ancien ministre de la guerre, que Dumouriez avait anciennement livrés à Clairfayt. On trouva écrits sur un mur de la prison de la princesse ces mots : « O mon Dieu! pardonnez à ceux qui ont fait mourir mes parens! » Arrivée à Vienne, elle y resta plus de trois ans, vivant des revenus d'un legs que la duchesse de Saxe-Teschen (*voy.* ALBERT), sa tante, lui avait fait. L'Empereur la destinait, dit-on, à l'un des archiducs d'Autriche, mais à condition qu'elle lui apportât comme dot des droits à l'Alsace et à la Lorraine qu'on voulait démembrer de la France. Ce mariage n'eut pas lieu : Louis XVIII, qu'une noble fierté n'abandonnait pas dans l'infortune, sentait qu'il n'était pas de sa dignité de mendier pour la fille des rois une alliance royale; il proposa à *Madame* d'épouser son cousin, le duc d'Angoulême, et cette union qu'elle accepta sans amour, mais sans répugnance, fut célébrée à Mitau le 10 juin 1799.

Les nouveaux époux restèrent à Mitau jusqu'au commencement de 1801. Quand un caprice de l'empereur Paul le fit passer d'une alliance à l'alliance opposée, ils suivirent Louis XVIII, et cherchèrent avec lui un asile à Varsovie. Le sort les ballottait : sacrifiés par la Prusse, ils retournèrent à Mitau en 1805, et, dès l'année suivante, l'empereur Alexandre les abandonna à son tour. L'Angleterre seule, jusqu'où le bras de Napoléon ne pouvait atteindre, leur promettait un refuge durable; Louis XVIII s'y rendit à la fin de 1806, et acheta quelque temps après le château d'Hartwell où toute la famille se trouva bientôt réunie. Le duc et la duchesse d'Angoulême y vécurent dans une profonde retraite dont des convenances de cour ne firent sortir qu'une fois la dernière en 1811, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Georges III. Elle dut ainsi se concentrer de plus en plus en elle-même, et ajouter encore à cette gravité, suite naturelle des malheurs inouis qu'elle avait déjà soufferts. Les revers des armées françaises et de leur illustre chef mirent fin à cette vie paisible et uniforme. Lorsque l'armée anglo-espagnole franchit les Pyrénées, le duc d'Angoulême, étant débarqué dans un port d'Espagne sur la Méditerranée, se joignit à elle, et adressa, le 11 février 1814, aux Francais sa proclamation de Saint-Jean-de-Luz, où il disait : « J'arrive, je suis en France, dans cette France qui m'est si chère; je viens briser vos fers! » Ses paroles furent écoutées : une grande fermentation se manifesta dans tout le Midi; les royalistes coururent au-devant de lui, et le 12 mars le duc, appuyé par les baïonnettes ennemies, fit son entrée à Bordeaux où Louis XVIII fut aussitôt reconnu et proclamé. Son langage fut conciliant, et il annonçait des intentions libérales dont on ne peut avec justice suspecter la sincérité. Après avoir parcouru les départemens du Midi pour les rallier sous la bannière des lis et prévenir les malheurs que le fanatisme pouvait y produire, il alla rejoindre son père et le roi Louis XVIII à Paris le 27 mai 1814. Ce roi, rappelé de l'exil, avait fait son entrée dans la capitale quelques semaines auparavant, et il s'était plu à montrer aux Français à ses côtés celle qu'il nommait sa fille, son Antigone, la triste victime des fureurs révolutionnaires. Tous

les cœurs avaient paru touchés du sort de la princesse, et l'accueil qu'elle reçut du public a dû lui faire oublier un moment tant d'années de souffrances. Elle prit pour devise ces mots : *Union et oubli.* C'était beaucoup de sa part, et peu cependant pour une population innocente des crimes commis vingt ans auparavant. « Les journaux », disent les historiens de la restauration, « les journaux ne tarissaient pas d'éloges sur Madame d'Angoulême : *ange de bonté, fille de tant de rois, auguste victime, orpheline du Temple;* mais ceux qui approchaient S. A. R. remarquaient en elle une certaine dureté d'expression, un regard hautain que les royalistes pouvaient prendre pour de la dignité, mais qui jamais ne devaient être populaires. Lorsqu'on approchait S. A. R. avec ce sentiment mélancolique qu'inspire une grande infortune, on était tout surpris de sa voix rauque et de ce ton sec qui s'alliaient peu avec une émotion d'attendrissement. Il faut ajouter que le peuple trouva souvent dans un regard, dans une parole imprudente, la conviction que S. A. R. n'avait pu pardonner les malheurs qui l'avaient accablée » (*Hist. de la Rest. et des causes*, etc., tom. II, p. 76).

Le duc et la duchesse d'Angoulême étaient à Bordeaux, ville considérée alors comme éminemment royaliste et très favorable en effet à la cause des Bourbons, lorsque le 9 mars la nouvelle du débarquement de Napoléon leur fut transmise de Paris. Nommé l'année précédente colonel-général des cuirassiers et des dragons et grand-amiral de France, le duc reçut alors les pouvoirs extraordinaires d'un lieutenant-général du royaume. Il forma aussitôt un gouvernement pour les provinces du Midi, réunit des troupes, et remporta sur la route de Lyon plusieurs avantages sur le parti bonapartiste. De son côté la duchesse montra beaucoup de résolution, passa les troupes en revue, les visita dans leurs casernes, et cherchait à rallumer le feu mourant de l'amour des Bourbons. C'est à propos de cette conduite sans doute que Napoléon a dit d'elle qu'elle était « le seul homme de sa famille ». Mais ses efforts furent aussi infructueux que ceux de son mari ; celui-ci n'avait à opposer que son inexpérience à des généraux habiles ; d'ailleurs incertain sur les dispositions des habitans et bientôt abandonné d'une grande partie de ses troupes, il ne put tenir la campagne, et se rendit prisonnier le 16 avril 1815. Un général le conduisit à Cette où, par ordre de Napoléon, il recouvra la liberté en s'embarquant. Sa femme avait quitté la France quinze jours plus tôt.

Le duc d'Angoulême alla à Madrid où il reçut un accueil bienveillant : il s'occupait d'organiser un corps de troupes et de s'établir sur la frontière, lorsque la nouvelle de la seconde abdication de l'empereur rendit ces mesures inutiles. Il se hâta donc de retourner en France et de profiter de l'enthousiasme que la cause royale excitait encore une fois dans le Midi, pour former des bataillons de volontaires royaux et rétablir l'autorité du roi son oncle. A Paris il rejoignit la duchesse le 7 août, et le 15 il en partit avec elle pour retourner à Bordeaux, leur ville chérie, où il devait présider le collége électoral de la Gironde, convoqué pour le 23. Les élections répondirent à leurs vœux, et après avoir visité Toulouse, ils revinrent à Paris où, après quelques années de calme, de nouvelles épreuves les attendaient. Leur frère, le duc de Berry, fut assassiné en 1819 : le poignard prit la place de la hache révolutionnaire, et cette malheureuse famille, toujours incapable de s'identifier avec la France rajeunie, fut livrée à de nouvelles terreurs. Cependant ce crime isolé n'eut point d'autres suites, et cette plaie encore se cicatrisa. La guerre d'Espagne, quoique généralement mal vue en France, environna le duc d'Angoulême, auquel en fut confié le commandement, d'une certaine popularité militaire dont il n'avait pas joui jusqu'alors. Les combats que le généralissime eut à livrer étaient insignifians ; mais on aimait à y voir le présage de triomphes nouveaux qui laveraient la honte des deux invasions ennemies. Secondé par des généraux tels que le duc de Reggio, le maréchal Moncey, Molitor, le général Guilleminot, etc., le duc d'Angoulême remplit avec intelligence et non sans habileté les intentions du roi, et rendit, le 1er octo-

bre 1823, la liberté à Ferdinand VII qu'il reçut avec toutes les marques de la vénération à Puerto-Santa-Maria de Cadiz. Il signala sa modération par l'ordonnance d'Andujar (*voy.*) que les violentes réactions du parti royaliste avaient rendue nécessaire; mais il n'eut pas assez de fermeté pour en garantir l'exécution. Partout on lui désobéit : la régence royale de Madrid protesta ; les troupes de Navarre se déclarèrent contre dans une adresse, et nommèrent l'ordonnance un attentat, une usurpation : le Trapiste alla jusqu'à destituer les autorités qui s'y conformaient. Ainsi furent payés par les Espagnols la conduite exemplaire et la discipline parfaite de l'armée placée sous les ordres du duc, conduite qui a fait dire au ministre Canning que « jamais armée n'a occasionné si peu de maux, et n'en a tant empêché ». Sauf le but, toute cette campagne était pour la France un titre d'honneur, et ces titres le peuple français n'aime pas à les répudier. Une politique sage guidait le duc d'Angoulême dans toutes ses mesures; mais la partie morale de son entreprise ne lui réussit pas aussi bien que la partie militaire. Contrarié, comme on peut le croire, il quitta Madrid le 4 novembre, et le 22, par un ordre du jour daté de Oyarzoun, il prit congé de sa brave armée. Quoique ses habitudes et sa manière d'être fussent peu guerrières et peu agréables au soldat, il n'en est pas moins vrai que cette campagne avait rendu l'armée royaliste. A Paris, une brillante réception attendait le prince, et il est juste de dire que le public le reçut avec faveur; la fille de Louis XVI le revit avec orgueil.

Lorsque, le 16 septembre 1824, le comte d'Artois hérita du trône de France, le duc d'Angoulême prit l'antique titre de *dauphin :* quoiqu'il assistât souvent aux conseils des ministres et qu'il fût aussi question de lui confier même un portefeuille, il ne prit aux affaires qu'une part bien secondaire : le public en attribuait, à tort ou à raison, une plus importante à la dauphine; aussi n'obtint-elle, dans les départemens qu'elle parcourait de temps en temps, et surtout dans ceux de l'est, qu'un froid accueil, tandis que Charles X et le dauphin se louaient beaucoup de la manière dont ils y étaient reçus. La coupe des malheurs n'était point encore épuisée pour cette famille infortunée : les ordonnances du 25 juillet 1830 r'ouvrirent la route qui devait, pour la troisième fois, la conduire à la terre d'exil. Le dauphin, après avoir durement reproché au maréchal duc de Raguse l'issue d'un combat auquel on ne lui permit pas de prendre part, prit le 29 le commandement des troupes repoussées de Paris et réunies au pont de Sèvres ; mais il était trop tard pour rétablir les affaires. La dauphine, absente depuis quelques semaines, accourut de Dijon, déguisée et non sans courir des périls, et ne retrouva son époux qu'à Rambouillet où la cour venait de se retirer. Là, le dauphin signa, en date du 2 août, conjointement avec Charles X, l'abdication au trône et à tous ses droits en faveur de son neveu le duc de Bordeaux; mais cette mesure ne changea rien à la marche des événemens, contraires à la branche aînée des Bourbons. Toute la famille royale fut obligée de quitter le territoire de la France. Partie de Rambouillet le 5 août au soir, elle n'arriva que le 16 à Cherbourg, lieu indiqué pour son embarquement. Ces retards ne purent sauver une cause désespérée ; les princes durent la reconnaître telle par l'attitude des populations mornes et parées des couleurs tricolores dont ils traversaient le territoire. Ils débarquèrent en Angleterre le 23, et furent reçus comme des particuliers. L'opinion publique dans ce pays leur étant contraire, Charles X demanda et obtint de pouvoir se fixer de nouveau à Édimbourg, au château de Holyrood. Le prince et son épouse y vécurent dans la retraite, sous le nom de comte et de comtesse de Marne, jusqu'au 9 septembre, où cette dernière, dont la santé souffrait du climat de l'Écosse, partit pour le continent accompagnée de la sœur du duc de Bordeaux. A Vienne, où elle arriva le 6 octobre, elle fut reçue avec les honneurs dus à un membre de la famille impériale; elle y resta jusqu'au 25 où elle partit pour aller rejoindre le comte de Ponthieu et celui de Marne à Prague. Elle y vit encore avec eux dans le palais impérial (*Burg*) du Hradchine, espèce de

citadelle. *Voy.* CHARLES X. Un coup plus sensible que le dernier pour une femme vertueuse, vint l'y atteindre en 1832. J. H. S.

ANGOUMOIS, ancienne province de France qui forme aujourd'hui le département de la Charente. Sous les Romains l'Angoumois faisait partie de la seconde Aquitanique dont Bordeaux était la métropole. Ravagée au commencement du v^e^ siècle par les Vandales et les Alains, cette province tomba ensuite au pouvoir des Goths qui vinrent s'y établir vers l'an 417. Ils en furent chassés en 508 par Clovis, qui réunit l'Angoumois à la France et y mit un gouverneur. Les Sarrasins, qui depuis long-temps étaient maîtres de l'Espagne d'où ils avaient expulsé les Goths, ayant pénétré dans le midi de la France sous la conduite de leur roi Abdérahman (*voy.*), s'emparèrent de l'Aquitaine (*voy.*); mais ils en furent bientôt expulsés par Charles-Martel, qui tailla en pièces leur armée et tua leur roi. Sous Charles-le-Chauve, les Normands ravagèrent cette province que Louis-le-Débonnaire avait érigée en royaume en faveur de son fils Pépin. Charles supprima le royaume d'Aquitaine et érigea l'Angoumois en un comté qu'il donna à Turpion, l'un de ses plus vaillans capitaines: c'est le premier comte d'Angoulême. Turpion fut occupé pendant plus de 15 ans à battre les Normands. En 1307, Guy, le dernier des comtes d'Angoulême, donna son comté au roi Philippe-le-Bel, et la province retourna ainsi à la couronne de France après une aliénation de 441 ans, pendant lesquels 19 comtes en avaient joui. En 1360 l'Angoumois fut cédé à l'Angleterre par le traité de Bretigny; mais il fut repris par Charles V en 1380. Ce monarque donna cette province, en 1392, à son frère Louis, duc d'Orléans. G-N.

ANGOXA, nom d'un petit groupe d'îles sur la côte orientale d'Afrique, entre la côte de Mozambique et celle de Sofala, et vis-à-vis du district d'Angoxa dont ces îles dépendent. On y commerce en riz, ambre gris, perles et moutons. Les Maures et les nègres Macouas, habitans du pays, vendent aux Portugais, qui en sont maîtres, de l'or, de l'ivoire, du millet, des esclaves, des moutons. Lat. S., 16° 25′; long. E., 37° 8′. G-N.

ANGUILLE, espèce de murène qui a la forme du serpent et qui atteint depuis quelques pouces de longueur jusqu'à 3, 4 et même 6 pieds. Ses couleurs sont d'un brun noirâtre fort triste, et ses mœurs analogues à son aspect désagréable. Elle nage avec facilité, mais le plus souvent rampe au fond des mares, sur la vase qu'elle sillonne. La boue est son élément; c'est là qu'elle se cache pour passer la saison froide ou pour guetter sa proie. On la rencontre dans les eaux douces et vaseuses. Le Volga, le Gange, les lacs de la Prusse, d'Islande et le Kamtchatka en sont abondamment peuplés; nos mares en fournissent beaucoup. On en trouve en Angleterre qui pèsent jusqu'à dix-huit livres.

Sa chair prend facilement le goût des eaux qu'elle habite; cependant elle est en général savoureuse, mais indigeste.

Les anguilles ont la vie fort dure, et vivent encore long-temps après le desséchement des étangs. On les voit souvent remonter les rivières en troupes innombrables; elles descendent rarement dans la mer, quoique cependant elles s'y engraissent et s'y multiplient. Les anguilles ne produisent qu'une fois par an, et un petit nombre d'œufs qui éclosent dans leur corps comme ceux des vipères; mais leur existence, qui atteint, dit-on, un siècle, en rendrait la multiplication effrayante, si les brochets, les loutres, les hérons et les cigognes ne leur avaient déclaré une guerre d'extermination. De leur côté les anguilles détruisent beaucoup de poissons; elles sont voraces et s'attaquent quelquefois aux carpes et aux canards qu'elles entraînent sous l'eau, à la manière des crocodiles.

Leur pêche est fort productive; en certains lieux on en prend assez pour faire des salaisons.

On donne quelquefois le nom d'*anguille de mer* à la *murène* proprement dite, à celle des anciens, qui est un sous-genre de l'espèce qui nous occupe. *Voy.* MURÈNE. D. A. D.

ANGUILLE (ÎLE DE L'). Cette île fai-

sant partie du groupe des Antilles, est située sous 18° 20′ de latitude sept., et sous 65° 42′ de longitude occid. Elle est d'une forme tortueuse qui lui a valu son nom et produit du maïs, du sucre et surtout du tabac de bonne qualité. Sa surface est de 21 lieues carrées, et sa population de 5,000 ames. Elle est au nombre des îles anglaises. — Une baie du golfe de Saint-Laurent, au Canada, et un cap de l'île de Terre-Neuve portent aussi le nom de l'*anguille*. On désigne encore sous le nom d'*anguille* une des îles Lucayes ou Bahamas appartenant aux Anglais. On en tire du maïs, du sucre et du tabac ainsi que des bestiaux. La population de cette île, de 6 lieues de long, se réduit à 7 ou 800 ames. D-G.

ANGUSTICLAVE, *voy.* LATICLAVE.

ANHALT, duché d'Allemagne partagé aujourd'hui entre les branches de Dessau, Bernbourg et Kœthen, qui possèdent chacune un petit territoire. Conjointement avec les pays d'Oldenbourg et de Schwartzbourg, Anhalt est en possession de la 15e voix à la diète germanique, et dans l'assemblée nommée *plénière* chacune des trois maisons princières vote séparément. On verra dans l'article suivant que, bien que divisé ainsi en trois portions, le duché d'Anhalt forme néanmoins un tout, et possède par indivis certains droits et revenus, indépendamment de ceux de chaque branche particulière.

Cette maison ducale a un titre et des armes communs. Malgré l'abjuration du dernier duc d'Anhalt-Kœthen et de son épouse, en 1825, la religion réformée, qui est aussi celle de la majorité des habitans du pays, est commune à tous les princes qui en font partie. Il y a aussi parmi les habitans beaucoup de luthériens et quelques juifs. Les domaines de la maison d'Anhalt qui présentent une superficie de 48 m. c. g. avec 136,000 habitans, sont situés en grande partie entre le Hartz et l'Elbe, et sont enclavés dans la province prussienne de Saxe. Ce sont des contrées fertiles dont les habitans vivent dans l'aisance, en partie de l'agriculture et de l'éducation du bétail, et dans le duché de Bernbourg de l'exploitation des mines. Il n'y a que peu de manufactures dans le pays. *Voy.* DESSAU, BERNBOURG, KOETHEN. *C. L.*

ANHALT (MAISON D'). Les ducs, souverains actuels du petit pays d'Anhalt, sont issus de l'une des familles les plus anciennes et les plus illustres de la Germanie. Non-seulement ils appartiennent à la maison Ascanienne (*voy.* l'article) qui a donné des souverains à la Saxe, au Brandebourg et au duché de Lauenbourg, mais cette maison leur doit même son origine.

Les ducs d'Anhalt, d'abord comtes et puis princes d'Empire, étaient dans les plus anciens temps vassaux des ducs de Saxe : ils possédaient, à titre de fiefs héréditaires, non de l'Empire mais du duché de Saxe, une petite région du Hartz, Aschersleben, Bernbourg et Ballenstædt. Le château d'Anhalt ou peut-être Anholt (*am Holtz*, près de la forêt), dont on peut voir encore aujourd'hui les ruines à peu de distance de la ville de Hartzgerode (c'est-à-dire ville du Hartz), paraît avoir été le berceau de cette famille, divisée presque dès son origine en différentes branches dont l'une devint la souche de la maison Ascanienne. La famille d'Anhalt remonte à l'année 775, ou même, suivant d'autres, à l'année 534 : en 984 plusieurs de ses domaines furent réunis dans la même branche, ce qui la rendit plus importante; mais son histoire ne commence qu'à dater de 1076, où Othon le Riche, surnommé aussi le Grand, échangea son titre de comte de Ballenstædt contre celui de comte d'Aschersleben. Anhalt ne lui appartenait point, mais son fils Albert l'Ours, après avoir ravagé à plusieurs reprises et d'une manière digne de son surnom, le domaine de son parent d'Anhalt, l'expulsa de sa propriété, et détruisit, en 1140, le manoir de ses ancêtres. Zerbst ou le pays des Serbes (Slaves sorabes), fit déjà partie du territoire d'Albert qui fut le premier margrave de Brandebourg et qui devint duc de Saxe. Il laissa ce dernier duché à son fils Bernhard qui partagea encore une fois son lot entre ses deux enfans. Henri, l'aîné, choisit le pays d'Anhalt dont Bernhard avait été formellement investi, et prit le titre de prince d'Anhalt, comte d'Ascanie et d'Aschersleben, en 1211; Albert, l'autre fils de

Bernhard, eut le duché de Saxe, gouverné par sa descendance jusqu'en 1422. Bien que la nouvelle principauté ne fût pas bien étendue, elle ne tarda pas pourtant à être démembrée, grace au droit public alors généralement reçu et qui n'admettait point encore pour les successions le droit de primogéniture. Il y eut dès lors trois branches de la maison d'Anhalt, celle d'*Aschersleben*, celle de *Bernbourg* et celle de *Zerbst*, pays qui comprenait, outre Zerbst et Coswick, Dessau et la majeure partie du territoire de Kœthen. Aussi les princes de Zerbst jouissaient-ils, au 14^e^ siècle, d'une grande autorité, et l'un d'eux, Albert, fut admis à signer, en 1356, la bulle d'or avec l'Empereur; mais eux aussi formèrent bientôt deux lignes, celle de *Zerbst-Kœthen* et celle de *Zerbst-Dessau*. Cette dernière ligne survécut à toutes les autres, et Joachim Erneste, qui en était sorti, réunit en 1570 toute la principauté d'Anhalt, et devint le fondateur de toutes les branches aujourd'hui florissantes, ainsi que de celle de Zerbst qui s'éteignit en 1793. Depuis la fin du 13^e^ siècle, les princes d'Anhalt, qui dès lors prenaient quelquefois le titre de ducs, ne dépendaient plus de la Saxe, affaiblie par des démembremens successifs : ils devinrent alors *immédiats* de l'Empire et furent assez considérables, au 15^e^ siècle, pour avoir même un chancelier. En 1572, le pays obtint une espèce de constitution, réglant les affaires judiciaires, ecclésiastiques, et la police; et cette *landesordnung* fut concertée avec les états de la principauté. Dessau fut orné en 1578 d'un château, et en 1582 Zerbst eut un gymnase. Mais Ascanie, tombée au pouvoir des évêques d'Halberstadt, n'appartenait plus à la famille Ascanienne.

Le nouveau partage, celui dont les effets subsistent, pour la majeure partie au moins, mais qui laissa indivis le château d'Anhalt, vénérable ruine, chère à toute la famille, le gymnase de Zerbst, les prétentions sur le domaine d'Ascanie, les archives, l'impôt territorial et le produit des mines, ce partage eut lieu en 1606 entre quatre des sept fils de Joachim Ernest, dont deux restèrent sans descendance, et dont un autre, Auguste, renonça à ses droits. De ce partage résultèrent les quatre principautés de *Dessau*, *Bernbourg*, *Zerbst* et *Kœthen* : la ligne de Zerbst s'étant éteinte dans la personne de Frédéric-Auguste, son domaine fut divisé par lots et partagé entre les trois autres en 1797 ; le sort donna la ville de Zerbst à Dessau. Cependant la seigneurie allodiale de Jéver fut donnée à Catherine II, née princesse de Zerbst, et passa ensuite à la maison de Holstein Gottorp-Oldenbourg.

En vertu d'un acte passé en 1635 et qu'on nomme le *Recès de séniorat*, l'aîné de la maison représente celle-ci dans les grandes occasions : il siégeait en son nom à la diète d'Empire, et préside encore à tous les arrangemens communs aux diverses branches. Il fut convenu aussi en 1653 qu'à l'extinction de l'une, les autres lignes en partageraient entre elles le domaine à l'amiable.

L'empereur Napoléon respecta l'indépendance du pays d'Anhalt et le ménagea dans ses guerres, par égard pour le prince de Dessau, l'aîné de la famille. Celui-ci et le prince de Kœthen prirent en entrant dans la Confédération du Rhin, ainsi qu'avait déjà fait, en vertu d'un diplôme de François II, le prince de Bernbourg, le titre ducal, en 1807; mais l'ambition de leur protecteur leur fit perdre beaucoup d'hommes, car le contingent anhaltais fut détruit en Espagne par les Anglais et assiégé à Dantzig quand il eut été renouvelé. Après avoir beaucoup souffert de ces sacrifices et des marches continuelles de troupes traversant le pays, Anhalt se détacha en 1813 de la Confédération du Rhin pour entrer dans la Confédération germanique à laquelle il fournit environ 1,200 soldats.

Voici le titre de chacun des ducs de cette maison : duc d'Anhalt, de Saxe, d'Engern et de Westphalie, comte d'Ascanie, seigneur de Bernbourg et de Zerbst. Le duc de Dessau seul se nomme duc et prince. Leurs armoiries consistent en un écusson avec quatre carrés divisés en douze champs, couleur noire et argent. On y voit la couronne de rue saxonne et la demi-aigle rouge de Brandebourg en argent. J. H. S.

ANICH (Pierre), paysan du Tyrol, astronome et géographe, né en 1723 à Oberporfess, près d'Inspruck, mort en 1766. Dans les 28 premières années de sa vie il se livra comme son père à la culture de ses terres, mais il manifesta de bonne heure un goût très prononcé pour les sciences. Les jésuites d'Inspruck ayant reconnu ses talens naturels lui enseignèrent les principes de la mécanique et des mathématiques; bientôt il se crut assez habile pour entreprendre la confection d'un globe céleste, puis d'un globe terrestre et de divers instrumens de mathématiques. Son professeur, s'étant aperçu que ces travaux lui réussissaient, recommanda Anich à l'impératrice Marie-Thérèse qui le chargea de mesurer le Tyrol septentrional et d'en dresser la carte; c'était une entreprise extrêmement pénible de lever tout seul et sans aucun secours le terrain d'un pays hérissé de montagnes. Ses compatriotes, loin de le seconder, le contrariaient. Ils l'accusaient d'être un espion de l'Autriche, et lui refusaient même un gîte. Anich grimpait sur les rochers malgré le froid et la pluie, sans se décourager, et dessinait dans un châlet ou en plein air. Au bout de 3 ans il eut levé la plus grande partie du Tyrol septentrional, et dressé une carte de 4 pieds et demi de haut et de 7 de large. Tous les hameaux, toutes les montagnes, toutes les vallées y étaient exactement indiquées. A la demande de la cour de Vienne, il réduisit cette carte à une plus petite échelle encore. Elle parut sous le titre : *Tyrolis geographice delineata a Petro Anich et Blasio Huever, curante Ign. Weinhart.* En Tyrol on appelle simplement la carte d'Anich la carte de paysan. On dit qu'elle ne le cède guère en exactitude à la grande carte du Tyrol, levée et dressée récemment par l'état-major général autrichien, à l'aide de tous les secours de la science et des moyens matériels qui manquaient au paysan Anich. D-g.

ANIELLO, *voy.* Mazaniello.

ANILLEROS, parti politique espagnol. C'étaient les modérés parmi les principaux acteurs de la révolution de 1820 à 1823; ils avaient le plus d'influence, occupaient les places, dirigeaient l'assemblée des cortès et avaient à leur tête des hommes comme Arguelles, Martinez de la Rosa, Morillo et San-Martin. S.

ANIMAL. La vie, ce tourbillon dans lequel les molécules de la matière échappant aux lois connues des corps bruts, sont soumises à des lois nouvelles pour rentrer bientôt sous l'influence des premières, se présente à nous sous l'empire de deux forces principales : la *végétalité* et l'*animalité*. Avec l'une, nous voyons apparaître ces végétaux variés de formes et de couleurs, qui croissent en se nourrissant, se reproduisent par génération, mais qui sont dépourvus de sens et incapables de spontanéité. Sous la puissance de l'autre, nous voyons les molécules assemblées donner naissance aux animaux, qui croissent et se reproduisent comme les végétaux, mais qui ont de plus la faculté de sentir et de se mouvoir spontanément.

De ces différences absolues, admises généralement comme positives et d'ailleurs faciles à saisir lorsque les végétaux et les animaux que l'on compare sont pris à un certain degré d'organisation, on pourrait conclure qu'il n'est point d'idée plus claire que l'idée d'*animal*, et dans l'usage ordinaire rien en effet n'est moins incertain que le sens de ce mot; mais en histoire naturelle, lorsqu'il s'agit d'en faire une application rigoureuse aux derniers des êtres animés, rien n'est moins défini.

Quand on compare entre eux les êtres vivans, c'est-à-dire les végétaux et les animaux, à l'effet d'établir avec précision leurs ressemblances et leurs différences, on voit que ces êtres se présentent sous des formes déterminées, qui se reproduisent toujours les mêmes dans chaque espèce; que tous tirent leur origine d'individus qui leur ressemblent; qu'ils apparaissent d'abord à l'état de germes, s'accroissent par l'assimilation de parties étrangères, liquides, circulant dans leurs parties solides, dont le tissu est aréolaire (*voy.*); qu'ils absorbent l'oxigène de l'air atmosphérique, rejettent au dehors par exhalation ou excrétion les matières qui ne leur sont point assimilables; qu'enfin il arrive un instant où

tous ces phénomènes cessent, où ces êtres meurent, et dès cet instant les élémens dont ils se composent, échappant à l'influence que la vie exerçait sur eux, se séparent pour former des combinaisons nouvelles.

Outre ces caractères communs à tous les végétaux et à tous les animaux, il en est plusieurs autres qui, sans appartenir à tous, sont cependant communs aux deux règnes.

Ainsi les organes mâles et femelles peuvent appartenir à des individus différens, où être réunis sur un seul; la génération peut se faire par fécondation ou par bouture; plusieurs animaux, les rhizostomes, se nourrissent en quelque sorte par des racines comme les plantes; le sainfoin oscillant, la sensitive, la dionée, ont des mouvemens propres qui ne diffèrent point en apparence de ceux des êtres animés; et s'il est vrai que ce soit surtout dans les substances animales qu'on rencontre en grande proportion le phosphore et l'azote, s'il est vrai que la base principale des végétaux soit l'hydrogène et le carbone, néanmoins l'azote et le phosphore se trouvent dans quelques-uns de ceux-ci, comme l'hydrogène et le carbone se rencontrent dans les premiers.

Il est donc certain que les animaux et les végétaux, tant que nous ne les considérons que matériellement, dans leurs organes, ou dans les phénomènes que ces organes manifestent, ne nous présentent aucun signe extérieur commun, aucun caractère général propre à les faire distinguer l'un de l'autre d'une manière absolue.

Il reste un autre ordre de caractères qui dépend aussi de l'organisation, mais ne se manifeste pas toujours avec certitude par elle: ce sont les caractères qui résultent des diverses causes des actions, des sensations, des instincts, de l'intelligence, de la raison, etc.; mais si ces caractères ne se montrent point extérieurement de manière à se faire reconnaître, s'ils ne sont de nature à être perçus que par la conscience, et ils ne peuvent l'être que par elle, nous chercherions évidemment en vain à en faire une application générale, puisque ne les trouvant, ne les reconnaissant qu'en nous, nous ne pouvons les supposer chez les autres que par analogie, et que toute analogie cesse entre l'espèce humaine et les animaux dès que ceux-ci s'éloignent d'elle à un certain degré par les organes. Ainsi nous ne découvrons entre les animaux et les plantes de différences caractéristiques qu'autant que nous nous renfermons dans les animaux qui ont une organisation compliquée, des sens extérieurs analogues aux nôtres, un canal ou un réservoir pour les alimens où la nourriture est absorbée, etc. Les végétaux en effet ne nous offrent rien de semblable; mais dès que nous descendons aux êtres simples où l'on ne distingue plus qu'une cellulosité homogène sous forme tubuleuse ou radiée, l'esprit reste livré au doute et aux conjectures, et il lui devient impossible de prononcer avec certitude si de tels êtres sont de nature végétale ou animale.

C'est à ce point de réunion, d'où les deux règnes semblent s'élever en divergeant, comme deux rayons partis d'un même foyer, que sont venues s'appuyer les doctrines de plusieurs philosophes. L'incertitude où nous laissaient les faits connus a servi de fondement aux uns pour penser qu'il n'y avait point de démarcation absolue des minéraux aux végétaux, et de ceux-ci aux animaux; que les végétaux les plus simples n'étaient encore que de la matière brute prenant un commencement de vie, et les animaux les moins organisés des végétaux acquérant un premier degré de sentiment; qu'enfin la création pouvait être disposée suivant une échelle régulière, dont les progrès de la science devaient peu à peu compléter les degrés; d'autres envisageant autrement le mouvement de la matière, ont admis que le sentiment et la vie végétative peuvent naître en même temps, et que le développement de la végétalité, isolé dans les végétaux, ou simultané avec le sentiment chez les animaux, tient aux circonstances au milieu desquelles les êtres sont produits, et dont l'influence est plus ou moins favorable à la naissance d'une plante ou d'un animal. Mais il s'en faut de beaucoup que ces idées puissent aujourd'hui passer sans difficulté du do-

maine des hypothèses dans celui des sciences; et pour nous dérober nous-même à ce qu'a de purement conjectural le sujet que nous traitons, et nous rapprocher des objets réels, nous ne nous étendrons pas davantage sur cette question insoluble des caractères distinctifs des animaux et des végétaux, et nous passerons immédiatement à l'exposition générale des faits principaux que l'étude des animaux a fait connaître.

En jetant un regard sur l'ensemble des êtres animés, on est frappé de la variété infinie de formes et d'organes sous lesquels ils se montrent à nous, des phénomènes nombreux dont ces organes sont le siége, et du mélange de ces êtres sur la terre.

Si nous analysons les organes et les phénomènes en partant des limites de l'observation positive, et sans descendre jusqu'à cette analyse extrême où il faut suppléer par l'hypothèse à l'insuffisance de nos sens, nous voyons que le tissu dont le corps des animaux se compose affecte trois formes principales, la forme celluleuse, la forme fibreuse, et la forme médullaire. Sous la première, ce tissu enveloppe toutes les parties du corps en en suivant tous les contours; il jouit essentiellement de la faculté rétractile, se modifie en membranes, en vaisseaux, et se transforme en os, lorsque ses cellules, ses mailles, se remplissent de matière calcaire; sous la seconde, sa propriété est de se contracter par le contact des corps étrangers; il constitue les muscles, ces faisceaux de fibres qui sont les organes généraux des mouvemens; sous la troisième enfin, sa faculté distinctive est la sensibilité.

De l'action combinée de ces différentes propriétés résultent tous les phénomènes de la vie animale, et de l'arrangement de ces élémens naît le nombre prodigieux d'animaux répandus sur la terre; enfin, si l'on établit les rapports plus ou moins directs et nombreux que ces êtres animés ont entre eux, on obtient le tableau du règne animal. L'étude de ces points de vue est l'objet de la physiologie, de l'anatomie comparée et de l'histoire naturelle, et c'est dans les traités généraux sur ces matières qu'il faut en chercher les détails multipliés. Sans doute, pour acquérir une idée générale des animaux, c'est-à-dire de cette puissance de vie et d'intelligence qui se soumet la matière et en modifie les lois, il faudrait pouvoir entrer dans l'examen des formes si admirablement variées de l'organisation. Mais obligés que nous sommes de nous borner aux questions d'ensemble, nous nous contenterons d'exposer d'abord quel est le plan suivant lequel paraît avoir été disposé le règne animal, et nous terminerons par l'examen d'un autre ordre de faits, de ceux qui se rapportent à ces facultés spéciales qui président aux actions des animaux, et qui sont l'essence de l'animalité.

Une des idées les plus accréditées sur la distribution des animaux est que, conçus tous sur un même plan, on peut arriver par degrés successifs du plus simple au plus composé : c'est le système de l'échelle animale, sorte de fragment détaché du grand système de l'échelle des êtres, et auquel viennent aboutir ou s'appuyer beaucoup d'autres systèmes sur l'évolution successive soit de tous les êtres, soit d'un seul; mais cette expression d'échelle animale, qui est bonne dans le langage figuré et lorsqu'on se borne à l'étude d'un ou de quelques rapports, cesse d'être exacte si, en l'introduisant dans l'histoire naturelle, on la donne comme représentant l'ensemble de tous les rapports. Ainsi on pourra établir avec plus ou moins d'exactitude une échelle animale sous le point de vue de l'intelligence ou de l'utilité, ou du nombre des organes constituans, et en négligeant tous les autres rapports; mais lorsqu'on prend l'ensemble de l'organisation, on ne trouve plus d'échelle des êtres, et si la faiblesse de notre esprit avait besoin d'une image sensible pour concevoir l'arrangement du monde animal, ce n'est pas à une échelle où chaque groupe procéderait immédiatement de celui qui le précède qu'il faudrait le comparer, mais à un vaste réseau, ou mieux encore à une pyramide inégale, ou chacun des plans de la nature occuperait une face distincte, ne se confondant qu'au sommet dans le caractère général de l'animalité.

C'est en effet en quatre grandes divi-

sions que se partage le règne animal, lorsqu'on n'a égard qu'à l'organisation et à la nature des animaux, et non plus à leur grandeur, à leur utilité, ni à d'autres circonstances accessoires: ces quatre divisions ou embranchemens sont ceux des animaux *vertébrés*, *mollusques*, *articulés* et *rayonnés*.

1° Le corps de tous les animaux *vertébrés* (*voy.*) a pour fondement une charpente osseuse, un squelette formé d'une colonne épinière qui se compose d'un nombre plus ou moins grand de vertèbres, se termine antérieurement par la tête et postérieurement par la queue. Dans la tête se distinguent le crâne et la face, où, à l'exception du toucher, se trouvent les organes des sens et ceux de la manducation, les mâchoires; la queue est formée d'une série plus ou moins grande de vertèbres qui vont en diminuant de diamètre, de la première à la dernière. Entre ces deux points sont deux paires de membres distingués en antérieurs et postérieurs, et qui manquent quelquefois; près des membres antérieurs sont les côtes, demi-cercles articulés avec les vertèbres du dos. Toutes les parties articulées de ce squelette sont mues, ainsi que toutes les autres parties du corps susceptibles de mouvemens, par des organes composés de fibres contractiles, par des muscles. Un système nerveux, siége du sentiment, de l'intelligence et de la volonté, qui donne la vie à toutes ces parties, se compose toujours d'un cerveau, d'un cervelet contenus dans le crâne, et d'une moelle épinière contenue dans le canal des vertèbres, auquel viennent aboutir ou d'où naissent tous les nerfs proprement dits, tant ceux qui président aux sensations que ceux qui président aux mouvemens volontaires ou involontaires. Le sang, organe de nutrition, plus ou moins rouge suivant son oxigénation, est porté dans toutes les parties du corps par le cœur, muscle creux dont les contractions sont la cause principale de la circulation; des vaisseaux (les artères) le conduisent du cœur jusqu'aux extrémités, et d'autres vaisseaux (les veines) le ramènent des extrémités au cœur, d'où, après avoir passé en plus ou moins grande quantité dans l'organe respiratoire, il revient au cœur pour retourner aux extrémités. L'oxigénation du sang s'opère, par le fait de la respiration, dans un organe spécial, différemment constitué suivant que les animaux sont destinés à respirer dans l'air ou dans l'eau. Le sang, épuisé par les parties du corps qu'il a nourries, se répare au moyen de la nutrition, fonction qui s'opère dans l'appareil de l'alimentation, où l'on distingue principalement: 1° la bouche, siége du sens du goût, par où les alimens sont introduits dans le corps; 2° les intestins qui commencent à l'œsophage et se terminent à l'anus, après un ou plusieurs renflemens nommés estomacs. C'est dans les intestins que s'opère la digestion à l'aide des liquides particuliers qui y sont versés, tels que le suc pancréatique et la bile.

A la surface interne des intestins se trouvent les orifices des vaisseaux lactés, lesquels absorbent le chyle, produit de la digestion, et le transportent dans les veines qui le versent au cœur.

D'autres vaisseaux analogues aux premiers portent également aux veines la lymphe qu'ils recueillent par tout le corps, et ces différens vaisseaux constituent le système lymphatique où le sang puise sa nourriture qu'il porte ensuite dans tous les autres organes.

Deux organes glanduleux, les reins, produisent l'urine, liquide excrémentiel conduit par les uretères dans la vessie ou dans le cloaque, d'où il est expulsé par le canal de l'urètre quand la vessie existe.

Enfin, l'espèce chez ces animaux se compose toujours de deux individus de sexe différent; la fécondation ne se fait que par la communication de la liqueur du mâle avec les œufs produits par l'ovaire de la femelle.

Les vertébrés se partagent en quatre classes: les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons (*voy.* ces mots), caractérisés par les modifications des systèmes respiratoires et circulatoires.

2° En passant à la seconde division, celle des *mollusques* (*voy.*), où le corps n'est plus soutenu par une charpente solide, nous ne rencontrons que des

animaux d'une très petite taille et dont l'énergie musculaire est bornée. Considérés extérieurement, ces animaux sont symétriques ; mais intérieurement ce caractère si étendu chez les vertébrés n'existe plus : un derme épais les revêt entièrement, et, en se développant sous le nom de manteau, affecte diverses formes et devient propre à divers usages. Les uns, comme les limaces, sont nus, c'est-à-dire que leur corps n'est pas renfermé dans une coquille; les autres, comme les escargots, les huîtres, sont revêtus d'une coquille qui est simple, bivalve ou multivalve, et dont les formes varient à l'infini.

Les organes du mouvement des mollusques qui peuvent se mouvoir (car un grand nombre restent constamment fixés à des corps étrangers) se présentent sous toutes sortes d'aspects et de structures, et s'associent entre eux de toutes les manières. Les uns rampent sur un disque charnu, les autres nagent en frappant l'eau de l'une ou de l'autre partie de leur manteau étendu en forme de nageoire; ceux-ci sont armés de longs bras mobiles garnis de ventouses, au moyen desquels ils saisissent les corps et s'y attachent; ceux-là, élevant leurs nageoires au-dessus des flots, s'en servent comme d'une voile pour voguer au gré des vents.

La respiration qui se fait ou par des poumons ou par des branchies est complète, c'est-à-dire que tout le sang qui vient des extrémités passe par les organes respirateurs avant d'y retourner.

La circulation chez les mollusques est toujours double et aidée par un ventricule charnu aortique, quelquefois accompagné d'un ventricule pulmonaire. Le sang consiste dans un liquide d'un blanc jaunâtre ou bleuâtre.

Quant au système nerveux, les céphalopodes qui ont une tête distincte ont aussi leur cerveau renfermé dans une boîte cartilagineuse; de ce cerveau qui, comme celui de tous les autres mollusques, n'est considéré que comme l'analogue du cervelet des vertébrés, naissent des filets nerveux qui vont aux sens de la vue et de l'ouïe, et d'autres qui se distribuent dans les diverses parties du corps, et forment, sans symétrie et en se réunissant irrégulièrement, un nombre plus ou moins grand de ganglions.

La tête, qui se distingue encore chez les ptéropodes et gastéropodes, se trouve tout-à-fait confondue avec le corps chez les acéphales, les brachiopodes et les cirrhopodes; mais le système nerveux des céphalopodes reste en général le même dans tous les autres mollusques, excepté chez les cirrhopodes, où il se rapproche de celui des animaux articulés.

Beaucoup de mollusques sont privés d'yeux; les céphalopodes seuls ont des organes de l'ouïe; enfin le plus grand nombre sont réduits au sens du toucher.

Ces animaux présentent les plus grandes variations dans toutes les parties de leur système alimentaire; leurs estomacs sont tantôt simples, tantôt multiples, souvent armés de corps durs propres à broyer, et leurs intestins sont diversement prolongés.

La génération est un des phénomènes de la vie de ces animaux les plus dignes d'attention, en ce que les caractères qui sont propres à cette fonction se présentent chez quelques espèces seulement : en effet, si chez certains mollusques les sexes sont séparés sur des individus différens, l'un mâle et l'autre femelle, comme chez les vertébrés, chez d'autres chaque individu est pourvu des deux sexes; mais les uns se fécondent réciproquement, tandis que les autres ont la faculté de se féconder seuls; dans ce cas les œufs reçoivent la liqueur séminale en traversant l'oviductus. Tous sont ovipares et d'une fécondité que l'imagination a peine à concevoir.

C'est à cette grande fécondité qu'est due en grande partie la conservation des espèces; car les moyens de défense sont bornés pour les individus, et mal en proportion avec le nombre de leurs ennemis. Aussi en descendant des animaux plus parfaits à ceux qui le sont moins, nous voyons la nature mettre toujours une importance plus faible à la conservation des individus, et s'attacher de plus en plus à celle des espèces. Chez l'homme au contraire, c'est principalement à la conservation des individus qu'est confiée celle de l'espèce. Cette conservation en effet dépend surtout de

notre intelligence, de l'art avec lequel les individus résistent aux causes ennemies qui les environnent, et suppléent aux moyens dont cette nature a été si libérale envers les animaux et qu'elle nous a refusés en nous jetant nus et presque sans instinct sur la terre. C'est que dans l'espèce humaine l'importance des individus est égale à celle de l'espèce.

3° Les *articulés* (*voy.*) renferment quatre classes, les *annélides* (*voy.*), qui nous sont représentés par les vers de terre, les sangsues; les *crustacés* (*voy.*), dont les crabes, les écrevisses, les cloportes nous donnent l'idée; les *arachnides* (*voy.*) ou araignées, et les *insectes* (*voy.*), c'est-à-dire les hannetons, les papillons, etc. On voit par les seules formes extérieures que les différences qui existent entre la première de ces classes et la dernière ne sont pas moins considérables que celles que nous avons observées chez les mollusques.

Tous ces animaux, quand ils ne sont pas simples comme les monocles, sont formés de parties distinctes articulées bout à bout les unes aux autres, à l'exception des membres.

Les annélides à corps mou sont encore des animaux dont les muscles n'ont aucun point d'attache solide : aussi n'ont-ils d'autres moyens de progression qu'une reptation généralement lente. Au contraire, les crustacés, les arachnides et les insectes ayant chacune de leurs parties revêtue d'une enveloppe plus ou moins solide, qui offre à leurs muscles des points résistans, et étant en outre doués de membres articulés, ont la faculté de se mouvoir avec vivacité.

Le sang des annélides est coloré en rouge; mais les trois autres classes ont repris le sang blanchâtre de tous les autres animaux sans vertèbres. Le mode de la circulation présente de grandes variétés.

La respiration s'effectue par des branchies chez plusieurs annélides et chez les crustacés, et par la surface du corps ou des cavités intérieures chez d'autres annélides; chez quelques arachnides, par des organes analogues à des poumons; enfin chez d'autres arachnides et chez les insectes en général, par des trachées.

Les parties centrales du système nerveux sont les mêmes pour tous, et c'est le principal caractère commun à tout cet embranchement : elles consistent en un cerveau placé sur l'œsophage, lequel fournit des nerfs à la tête, et ensuite deux cordons qui, après avoir embrassé cet œsophage, se continuent sur la longueur du ventre, en formant d'espace en espace des ganglions d'où partent les nerfs du corps et des membres.

La bouche se présente sous la forme d'un simple orifice chez plusieurs annélides; chez tous les autres animaux articulés, elle est armée de mâchoires toujours latérales dont le nombre varie de deux à six.

Quant au nombre et à la structure des sens, au mode de génération, et aux métamorphoses si remarquables que beaucoup d'espèces subissent dans leurs développemens, le détail en appartient à l'histoire des diverses classes.

4° Les animaux *rayonnés* ou zoophytes (*voy.*), qui composent le dernier embranchement, comprennent des êtres dont l'organisation très simple leur donne quelque analogie avec celle de certaines plantes : aussi les divisions que l'on y a établies sont fondées sur le degré absolu d'organisation de ces animaux et non plus suivant les simples modifications d'un ou de plusieurs systèmes organiques communs. Les derniers zoophytes n'ont plus rien de commun avec les premiers, si ce n'est l'irritabilité. Le système nerveux est chez tous peu évident, et peut-être y a-t-il absence complète d'organes spéciaux de circulation et de respiration. Il y a chez quelques-uns des appareils de mouvement assez remarquables; l'appareil alimentaire également varié est celui qui paraît persister le plus long-temps; enfin le système de la reproduction, analogue dans quelques-uns à celui des animaux plus élevés, prend dans certains autres une grande ressemblance avec le développement du bourgeon d'une plante sur la tige qui en contenait le germe.

Mais pour compléter l'idée du monde animal il ne suffit pas d'avoir exposé les caractères principaux de sa classification d'après la considération des organes, il faut encore étudier les actions des animaux et les facultés qui y président.

Les vertébrés, chez lesquels le centre nerveux, le cerveau, est très grand, proportionnellement aux autres parties de ce système, sont ceux qui réunissent le plus grand nombre de ces facultés, qui, comme la sensibilité, ne sont que du domaine de la conscience, et appartiennent exclusivement aux animaux.

L'homme (*voy.*) se place à la tête des vertébrés par une de ces facultés qui appartient à lui seul, la faculté réflexive; il conserve le souvenir des impressions qu'il a reçues par les sens et de l'ordre dans lequel elles se sont succédées; il conçoit les rapports de ces impressions diverses, mais surtout il a la faculté de les considérer, de les envisager mentalement dans leur ensemble ou dans leurs parties, en un mot de réfléchir; et de cette faculté en dérive un grand nombre d'autres, la volonté avec connaissance, ou la liberté, et le langage qui a son principe dans le langage naturel, dans l'expression spontanée des sentimens.

Les autres vertébrés partagent à des degrés divers ces différentes facultés, excepté la réflexion : ils ont des sens semblables aux nôtres et de la mémoire; leurs sensations s'associent, et probablement plusieurs d'entre eux perçoivent des rapports, mais en nombre plus ou moins borné; et une faculté qui ne se manifeste chez l'espèce humaine que dans la première enfance, l'instinct, acquiert déjà chez eux un assez grand développement et se montre durant toute leur vie une faculté prédominante à qui la nature semble avoir particulièrement confié la conservation des individus et des espèces.

Ainsi donc, en commençant l'étude des actions par celles des mammifères qui sont les plus variées, nous voyons qu'on peut les envisager sous trois points de vue : celles qui sont réfléchies, celles qui ne sont qu'intelligentes, et celles qui sont instinctives; nous voyons encore que l'homme seul manifeste ces trois sortes d'actions, mais les dernières en petit nombre, et dans les premiers temps de sa vie seulement; qu'enfin les autres mammifères ne manifestent que les deux autres et à des degrés bien différens, de sorte que chez les uns ce sont les actions intelligentes qui dominent, tandis que chez les autres ce ne sont que les actions instinctives.

Les oiseaux ne sont guère connus, sous le rapport de leurs actions, que par celles qui résultent de l'impulsion de leurs instincts, et principalement de l'instinct qui a pour objet la construction de leurs nids et en général la conservation de leur progéniture. Cependant quelques-uns d'entre eux se font remarquer par leur intelligence, par l'éducation souvent difficile à laquelle ils se ploient, et par leur conduite où l'on trouve une pénétration que certains mammifères n'atteignent jamais.

Jusqu'ici la simple intelligence a semblé dominer sur l'instinct; c'est ce dernier qui paraît dominer à son tour chez les reptiles et les poissons; mais il ne se montre encore que d'une manière obtuse et grossière : on peut en dire autant des mollusques et des annélides parmi les articulés.

Les crustacés semblent plus livrés à l'exercice des sens; mais les instincts commencent à devenir des plus développés chez les arachnides, et c'est surtout dans les insectes proprement dits qu'ils se montrent dans tout leur éclat et qu'ils rivalisent avec ce que la réflexion produit de plus remarquable. Ces phénomènes se manifestent souvent dans les actions des larves beaucoup plus que dans celles des insectes parfaits, et c'est le cas d'un grand nombre de chenilles. D'autres fois ce sont, au contraire, les actions des insectes parfaits qui sont les plus remarquables, ainsi que nous le montrent les abeilles, les fourmis, etc. Chez les premiers, ces actions ne peuvent avoir pour but directement que la conservation des individus, puisque les larves n'ont point de sexe; chez les seconds, c'est principalement à la conservation des espèces qu'elles tendent; souvent même elles n'ont pas d'autre objet, car dans certaines espèces, comme les éphémères, la vie est si courte que toute nourriture pour elles est inutile.

Il importe donc beaucoup plus dans un grand nombre de cas d'étudier les insectes dans leur premier état, avant qu'ils aient atteint leur entier développement, que lorsqu'ils y sont parvenus, puisque

c'est dans le premier fort souvent qu'ils concourent avec le plus de puissance à l'économie générale de la nature.

Enfin si nous descendons vers des animaux d'une organisation plus simple, l'instinct lui-même paraît s'affaiblir, sinon disparaître entièrement, pour faire place à un toucher obtus à la suite duquel se manifestent des contractions. C'est cette dernière faculté, ce dernier phénomène qui seul apparaît chez les zoophytes. Si ces animaux paraissent percevoir encore quelques sensations de la lumière, du toucher, ils paraissent le faire également sur chacun des points de leurs corps; chacun de ces corps serait en quelque sorte une collection d'animaux.

Aux dernières limites du règne animal nous trouvons, comme formant un monde tout entier, les animaux microscopiques dont les formes paraissent être innombrables, et qui manifestent leur nature animale moins par leurs organes que par l'apparente spontanéité de leurs mouvemens. Sous le rapport des modifications de leurs organes et sous celui de leurs actions, principaux objets de ce travail, les animaux infusoires (*voy.*) mettent des bornes à nos observations; mais ils ouvrent à notre intelligence un champ mille fois plus vaste encore que celui que nous venons de parcourir; car s'ils fixent les limites de l'univers pour nos sens imparfaits, ils nous font concevoir au-delà cet univers sans fin que, d'un autre côté, nous révèle l'espace occupé par les mondes, et qui ne peut être embrassé que par la puissance qui le créa, infinie elle-même comme toutes ses œuvres. F. C.

ANIMALCULES, *voy.* INFUSOIRES.

ANIMALE, *voy.* CHALEUR, FONCTION, VIE.

ANIMALISATION, phénomène en vertu duquel les substances végétales soumises à la digestion se transforment en produits nouveaux et deviennent assimilables (*voy.* ASSIMILATION). On conçoit déjà que cette opération doit être nulle ou presque nulle pour les animaux carnivores qui se nourrissent en totalité, et pour les animaux qui se repaissent en partie de matières animales. Les opinions des physiologistes sont partagées relativement à ce fait, dans lequel les uns veulent voir seulement une application des lois générales de la matière, tandis que les autres le considèrent comme un résultat spécial des forces de la vie. Quoi qu'il en soit, un changement remarquable s'opère dans les substances soumises à l'action des organes; l'hydrogène et le carbone qui y prédominaient d'abord en disparaissent en grande partie, et l'azote qui leur était étranger y manifeste sa présence, caractère distinctif des matières animales. Mais les causes de cette modification nous échappent comme celles de la plupart des actes organiques, et l'on est encore réduit à des suppositions plus ou moins probables sur la part qu'y prennent la digestion, la respiration et l'absorption. L'influence des affinités chimiques y est encore moins susceptible de démonstration; et des expériences faites par Vauquelin ont prouvé que des animaux nourris de substances totalement dépourvues de certains principes, n'ont pas moins présenté ces mêmes principes dans les produits de leurs sécrétions ou de leurs exhalations. Ainsi des poules renfermées et nourries exclusivement avec de l'avoine qui ne contenait pas la moindre portion de chaux, ont cependant donné des œufs revêtus d'une coque solide et des excrémens qui renfermaient la proportion accoutumée de phosphate de chaux.

Il résulte cependant des expériences de M. Magendie que si l'on nourrit pendant un certain temps des animaux carnivores avec des substances non azotées, ils s'amaigrissent et meurent bientôt. Ce médecin a même fait tourner sa découverte au profit de l'humanité, en recommandant le régime non azoté aux personnes affectées de gravelle, chez lesquelles une alimentation composée de substances animales amène d'une manière incontestable l'augmentation des accidens et la production de nouveaux calculs dans les reins ou dans la vessie. *Voy.* GRAVELLE. F. R.

ANIMALITÉ, *voy.* ANIMAL.

ANIMAUX (CULTE DES). Il règne encore dans différens pays, chez des peuples adonnés au fétichisme (*voy.*); mais il avait un caractère plus grave et plus significatif dans l'antiquité, chez les Égyptiens surtout et chez quelques

autres peuples sémitiques de l'Asie antérieure. L'homme naturel croit reconnaître dans les animaux, surtout féroces, une force active de la nature, quelquefois bienfaisante et plus souvent destructrice, et son imagination est frappée de l'influence que cette force exerce sur sa propre existence. Le culte des animaux faisait le fonds de la religion primitive des Égyptiens; Osiris, Isis, Anubis, etc., y appartenaient.. Mais leur symbolique s'est modifiée et, si on peut le dire, humanisée dans la suite; les prêtres ont fini par expliquer comme des symboles ce qui dans l'origine était réellement un objet d'adoration.

Du reste, les animaux occupent une place importante dans les traditions superstitieuses de tous les peuples : nous citerons Cerbère et les monstres de toute espèce des anciens, le béhémoth et le léviathan des Hébreux, et le dragon ou serpent chez les chrétiens. Dans le langage symbolique et mystique de l'Apocalypse les animaux jouent aussi un grand rôle. S.

ANIMAUX DOMESTIQUES. On comprend sous cette dénomination tous les animaux que l'homme a su habituer à vivre avec lui pour l'aider dans ses travaux, fournir à sa nourriture, à ses vêtemens et à ses autres besoins. Les animaux domestiques appartiennent aux mammifères, aux oiseaux et aux insectes. Partout ils sont les mêmes, aux pôles comme sous les tropiques, chez les nations civilisées comme chez les peuplades à demi sauvages, dans l'ancien comme dans le nouvel hémisphère. Les animaux mammifères, plus spécialement appelés bestiaux, sont le cheval, l'âne, le mulet, le taureau et la vache; le porc, le bélier, le bouc et la chèvre; le chien, le chat et le lapin; on y réunit aussi parfois le renne, le dromadaire, le buffle, le chameau, la vigogne, etc., etc.; mais l'usage de ceux-ci est limité à un petit nombre de localités. Les oiseaux affectés au domaine spécial de la basse-cour sont le coq et la poule, le dindon, l'oie, les canards et les pigeons; on y trouve aussi le paon, le cygne, le faisan, la pintade, etc., plutôt comme objets d'agrément et de luxe que d'économie. Les insectes sont les abeilles, les vers à soie et plus rarement la cochenille. *Voy.* tous ces mots.

Premiers auxiliaires de la maison rurale, les animaux domestiques sont le pivot et le constant appui d'une culture bien entendue; ils contribuent puissamment, par leurs services et leurs produits en tous genres, à l'excellence des terres, à l'abondance des récoltes, à l'amélioration progressive des diverses branches du premier des arts, à l'aisance du propriétaire et à celle des personnes attachées à son exploitation. Plus une ferme compte de bestiaux, plus elle a de valeur et plus elle réunit de moyens pour ouvrir à l'industrie des voies larges et heureuses. Quand la terre leur fournit de bons fourrages, quand ils sont traités avec douceur, les animaux viennent bien, leurs forces se développent et leurs produits sont riches et parfaits. C'est cet enchaînement qui assure la prospérité; la veut-on durable, il faut user de toutes les attentions convenables, dépouiller la servitude de ce que la contrainte a d'odieux, et se rappeler sans cesse que la vie active du cultivateur ne doit pas être un état de guerre perpétuelle avec les animaux qui lui sont soumis. Sensibles, doués d'une conformation physique assez semblable à la nôtre, ils ont aussi bien que nous leurs caractères, leurs mœurs, leurs passions, leurs sentimens; les regarder avec Descartes et Buffon comme de simples machines animées, abuser de leurs forces, ne point craindre de les avilir par de mauvais traitemens, n'avoir pour eux aucune pitié, c'est orgueil, c'est lâcheté, disons plus, c'est de la férocité. Nous renvoyons les détails sur les différentes espèces d'animaux domestiques, sur leur utilité, leur genre de vie, leur traitement, l'habitation, la nourriture, les soins qu'ils réclament, aux art. Basse-cour, Bergeries, Bestiaux, Haras, Vétérinaire, etc. A. T. d. B.

ANIMAUX FOSSILES, *voy.* Fossiles.

ANIMISTES, secte médicale qui parut au VII^e^ siècle et dont le chef fut le célèbre Stahl (*voy.*), professeur à l'université de Hall. Les *animistes* admettaient une ame intelligente qui préside à tous les actes vitaux, dans l'état de santé

et dans celui de maladie, et en conséquence ils négligeaient l'étude des sciences de faits et d'observations, telles que l'anatomie, la physique, la chimie, destinées à devenir plus tard les bases de la médecine. Leur pratique, par suite de ces opinions, était presque toute expectante et abandonnait les malades aux bonnes intentions de la nature. L'école de Montpellier avait recueilli en grande partie l'héritage des animistes, qui eux-mêmes avaient reçu de Van Helmont les principaux élémens de leur doctrine. F.R.

ANIO, *voy.* TIVOLI.

ANIS. L'anis est une plante de la famille des ombellifères, dont la semence renferme une huile volatile d'une odeur agréable. Tout le monde connaît les graines d'anis qu'on trouve dans le commerce sous le nom d'*anis vert*. Elles sont fort employées par les confiseurs, les distillateurs et les parfumeurs, qui en extraient l'huile volatile qu'elles contiennent en grande proportion. On a fait usage de l'anis en médecine et on lui a prêté des propriétés merveilleuses que l'expérience n'a pas confirmées; aussi est-il presque abandonné.

On connaît, sous le nom d'*anis étoilé* ou de *badiane*, une capsule multiloculaire en forme d'étoile, qui est le fruit d'un arbre de la Chine. L'huile volatile qu'elle renferme est plus abondante et peut-être plus active que celle de l'anis. La badiane est fort usitée dans la droguerie; c'est elle qu'on emploie pour fabriquer la liqueur de table qu'on débite sous le nom d'*anisette* de Bordeaux. Cette liqueur d'ailleurs n'a pas d'autres ingrédiens : elle se prépare par infusion et par distillation. F. R.

ANISSON-DUPERRON. C'est le nom d'une famille honorablement connue dans l'art de la typographie.

LAURENT Anisson, imprimeur à Lyon et échevin en 1670, est le premier de ce nom qui se soit distingué dans la librairie, comme éditeur d'ouvrages considérables et volumineux. JEAN Anisson, fils de Laurent, imprima le Glossaire de Ducange à Lyon 1688. Il eut, en 1701, la direction de l'imprimerie royale à Paris, et mourut en 1721. JACQUES Anisson, frère du précédent, mourut en 1714; son fils LOUIS-LAURENT fut directeur de l'imprimerie royale après son oncle, et mourut sans postérité en 1761; et JACQUES Anisson, frère de Louis-Laurent, lui succéda dans ce poste, et mourut en 1788. Le fils de ce dernier, ÉTIENNE-ALEXANDRE-JACQUES, prit le nom d'Anisson-Duperron. Né à Paris en 1748, il devint directeur de l'imprimerie royale en 1783, et il continua à diriger l'imprimerie *nationale*. Mais condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il périt sur l'échafaud en 1794. Il se disait l'inventeur de la presse à un coup, perfectionnement dont la priorité semble appartenir à MM. Didot.

Enfin HIPPOLYTE Anisson-Duperron, maître des requêtes au conseil-d'état et membre de la chambre des députés, est le fils du précédent. Sous le gouvernement de Napoléon, il fut employé comme auditeur au conseil d'état, et devint inspecteur-général de l'imprimerie impériale. Redevenue imprimerie royale, elle fut encore confiée à sa direction, et on accorda en même temps à M. Anisson la jouissance gratuite de cet établissement, à la charge de l'entretenir à ses frais; de manière qu'il se trouva imprimeur pour son compte et en état de faire les fournitures de travaux considérables sans avoir à supporter la charge des intérêts de l'énorme capital que représentaient le matériel et les bâtimens mis à sa disposition. Les imprimeurs brevetés de Paris élevèrent de vives réclamations et prétendirent que les avantages concédés à M. Anisson-Duperron équivalaient à un privilége exclusif, et lui donnaient la faculté d'exercer, au détriment des imprimeries particulières, un monopole dont le gouvernement faisait les frais. Les choses restèrent dans le même état pendant plusieurs années. Maintenant l'imprimerie royale est administrée, comme autrefois, pour le compte de l'état. W-z.

ANJOU (*pagus Andegavensis*), province de France située entre le Maine, la Bretagne, le Poitou et la Touraine. Soumis par César, les habitans de cette partie de la Gaule restèrent sous la domination romaine jusqu'au bouleversement de l'empire. Leur pays était com-

pris dans la troisième Lyonnaise. Childéric, roi des Francs, en fit la conquête et la réunit à son royaume. Sous les princes de la seconde race, l'Anjou fut divisé en deux comtés, l'un au-delà et l'autre en-deçà de la Maine ou Mayenne. Ces deux portions de l'Anjou se trouvèrent dans la suite réunies sous la domination des comtes (*voy.* ci-après). Il a environ 36 lieues de long sur 24 de large; on le divisait encore anciennement en *Haut* et *Bas-Anjou*. Il forme maintenant le département de Maine-et-Loire et les arrondissemens de Château-Gontier, de la Flèche, et partie de l'arrondissement de Chinon, dans ceux de la Mayenne, de la Sarthe et d'Indre-et-Loire. *Voy.* ces départemens.

Comtes et ducs d'Anjou. Ingelger, petit-fils d'un paysan, attaché à Charles-le-Chauve, et à qui ce prince donna, vers l'an 870, l'*Anjou de deçà la Maine*, est la tige de ces comtes si souvent mêlés aux événemens de la France féodale, et d'où sortit une puissante dynastie. Cet Ingelger ayant vaillamment défendu la province contre les Normands, le roi Louis-le-Bègue, en récompense de ses bons services, lui fit épouser l'héritière du comté de Gatinais, alors l'une des plus grandes seigneuries du royaume, de manière qu'il compta dès lors parmi ses plus puissans vassaux. Foulques I^er^, dit le Roux, son fils, réunit les deux comtés d'Anjou. Geoffroi I^er^, petit-fils de Foulques, se dit dans ses chartes comte d'Anjou *par la grace de Dieu et la faveur du seigneur Hugues et de sa mère Gerberge*. Cet Hugues dont il s'agit est Hugues-le-Grand, duc de France; et l'on voit par-là que le comte d'Anjou relevait de ce duché. Le fils de Geoffroi, Foulques III, dit le Noir, se rendit en Terre-Sainte, l'an 1039, pour expier plusieurs crimes dont il s'était rendu coupable; et on le vit se faire traîner sur une claie dans les rues de Jérusalem, nu, la corde au cou, et flagellé par ses valets en criant : *Seigneur, ayez pitié du traître et parjure Foulques!* Foulques IV, dit le Rechin ou le Querelleur, est celui dont le roi de France Philippe I^er^ enleva et épousa la femme nommée Bertrade, et qui devint dans la suite un des plus dociles et zélés courtisans de cette même princesse, tellement, dit Suger, qu'on le voyait souvent *à ses pieds recevant ses ordres avec tout le respect d'un mortel pour une déesse*. Sous ce même comte, des bandes de voleurs dévastaient avec impunité l'Anjou. Foulques prenait seulement de temps à autre une part dans le butin. Il reste un fragment d'une chronique des comtes d'Anjou écrite par Foulques le Rechin, et on lui attribue aussi l'invention de cette chaussure pointue dite *à la poulaine*, dont la mode dura jusqu'au règne de Charles V. Geoffroi V, dit le Bel, onzième comte, aussi nommé *Plantagenet* parce qu'il ornait ordinairement sa coiffure d'un genêt, épousa Mathilde, fille de Henri I^er^, roi d'Angleterre, et s'empara de la Normandie, que son beau-père lui avait promise en dot. Ce comte mourut en 1151, et transmit le comté d'Anjou à son fils Henri, déjà investi du duché de Normandie. Ce prince ayant été appelé en 1154 au trône d'Angleterre, du chef de sa mère, devint l'origine de la maison d'Anjou, appelé aussi *Plantagenet* du surnom de son aïeul. Le comté resta attaché à la couronne d'Angleterre, sauf l'hommage dû aux rois de France, jusqu'en 1246, année où Saint-Louis en investit son frère Charles, comte de Provence, depuis appelé au trône de Naples. Ce prince fut l'auteur de la troisième maison des comtes d'Anjou, en comptant à part la ligne féminine de Foulques III. Ayant passé plus tard à la branche royale des Valois, ce comté fut transmis par le roi Jean à Louis I^er^ son deuxième fils, avec titre de duché-pairie : les lettres-patentes d'érection sont de 1360. Celui-ci, adopté par la reine Jeanne de Naples, soutint, ainsi que ses successeurs, ses prétentions à cette couronne. Le quatrième duc d'Anjou, René, devint duc de Lorraine par son mariage avec l'héritière de cette maison. Ce prince institua à Angers, en 1448, un ordre de chevalerie dit du Croissant, avec cette devise : *Loz en croissant*, qu'il ne justifia guère; car précédemment expulsé de Naples par Alphonse-le-Magnanime, roi d'Aragon, il fut encore dépouillé de son duché d'Anjou par le roi Louis XI qui

l'accusait d'intelligence avec ses ennemis. S'étant réfugié en Provence, il mourut à Aix sans postérité mâle, en 1480. A sa mort, son petit-fils René II, duc de Lorraine, prétendit à sa succession : un procès fut intenté à ce sujet; mais un arrêt du conseil statua en 1484 que le duché d'Anjou, faute d'hoirs mâles en ligne directe, devait revenir à la couronne. Il y fut donc irrévocablement réuni, et ne fut plus depuis qu'un apanage simplement titulaire, donné quelquefois aux princes de la maison royale. P. A. D.

Indépendamment de la province dont elle tient son nom, la *maison d'Anjou* a occupé différens trônes, ainsi que l'article précédent l'indique. Pour la maison d'Anjou qui occupa celui d'Angleterre, *voy.* PLANTAGENET, et pour les autres, *voy.* PROVENCE, LORRAINE, NAPLES, DEUX-SICILES, et HONGRIE. S.

ANKARSTRŒM (JEAN-JACQUES), gentilhomme suédois, fameux pour avoir assassiné son roi, Gustave-Adolphe III. Ankarstrœm naquit, en 1761, d'un père qui servait avec distinction dans les armées suédoises. Il entra à la cour comme page, devint ensuite sous-officier dans la garde, et servit en dernier lieu comme enseigne dans les gardes-du-corps. C'était un homme morose et passionné, toujours mécontent de la marche des affaires publiques, et fortement attaché aux prérogatives de sa caste. Ayant pris son congé en 1783, il vécut quelque temps à la campagne avec la femme qu'il venait d'épouser, et dont un opéra français vient de calomnier les mœurs au point de donner lieu de sa part à un démenti public. L'idée qui préoccupait Ankarstrœm le ramena dans la capitale en 1792 : il s'y aboucha avec d'autres mécontens; car la conduite arbitraire de Gustave III lui avait aliéné la noblesse. La mort du roi fut résolue entre lui et, disait-on, les comtes Horn et Ribbing, le baron Bielke, le général Pechlin et le colonel Liliéhorn. Ankarstrœm sollicita l'*honneur* de la lui donner; mais comme d'autres conjurés y prétendaient aussi, il ne l'obtint que du sort. C'est pendant la diète de Gèfle que l'attentat qu'ils tramaient devait être mis à exécution; mais ils ne trouvèrent pas les moyens de l'accomplir, et suivirent le roi à Stockholm. Il devait paraître le 15 mars 1792 à un bal masqué : ce jour, ce lieu, furent choisis par Ankarstrœm qu'une haine profonde poussait au crime. Le comte de Horn arrêta Gustave en lui disant : « Bonsoir, beau masque! » et au même instant Ankarstrœm lui tira un coup de pistolet qui le renversa et dont il mourut. Le coupable s'était perdu dans la foule, mais les armes qu'il avait jetées le trahirent, et le monarque eut assez de présence d'esprit pour ordonner lui-même quelques mesures propres à le faire découvrir. Arrêté et mis en jugement, Ankarstrœm confessa son crime sans honte; mais il refusa avec constance de nommer ses complices : il fut condamné à être battu de verges pendant trois jours, à être conduit à l'échafaud sur une charrette, et à être décapité après avoir eu le poing droit coupé, sentence qu'il subit le 29 avril 1792 avec fermeté et courage. Les comtes Horn et Ribbing, qu'on ne put convaincre du crime, furent seulement condamnés au bannissement. J. H. S.

ANKYLOSE (*ἀγκύλωσις*). On donne ce nom à la roideur des articulations, roideur qui s'oppose plus ou moins à ce que ces parties exécutent les mouvemens qui leur sont naturels; aussi la divise-t-on en complète et en incomplète. Les progrès de l'âge, et plus encore peut-être une disposition particulière, amènent l'ossification des surfaces articulaires et des parties ligamenteuses qui les environnent, et par conséquent une soudure qui les rend immobiles. On a vu des sujets chez qui cette ossification s'est étendue à tout le corps, et qui se sont ainsi pétrifiés pour ainsi dire de leur vivant. Tel fut le sort de Séraphin, qui établit à Paris les ombres chinoises, et dont le squelette, conservé à l'École de médecine, semble ne former qu'une seule pièce. Il est à peine nécessaire de dire qu'une pareille maladie est au-dessus des ressources de l'art.

Il n'en est pas de même de l'ankylose incomplète, ou plutôt de la fausse ankylose. Celle-ci en effet, d'une nature toute différente, consiste dans l'épaississement

des ligamens et des capsules synoviales qui entourent les articulations, et dans des adhérences contre nature que contractent entre elles, à la suite d'inflammations aiguës ou chroniques, des surfaces destinées à glisser l'une sur l'autre. Aussi cette maladie succède-t-elle d'ordinaire soit à des lésions directes des articulations (plaies, contusions, luxations), soit à des affections spontanées (rhumatisme aigu ou chronique). On voit aussi survenir une rigidité des articulations lorsqu'à l'occasion d'une fracture ou de quelque autre accident un membre a été condamné à une longue inaction. L'ankylose réclame un traitement approprié à la nature des causes qui l'ont produite : en général les bains, les douches, les onctions, des tractions modérées y sont avantageuses. Lorsque l'ankylose est inévitable et incurable, on doit avoir le soin, autant que possible, qu'elle se fasse dans la direction la moins incommode pour le malade, par exemple, si c'est au membre inférieur, dans l'extension, et au membre supérieur, dans la flexion. Il est facile de comprendre le motif de cette conduite : si c'est la mâchoire inférieure qui s'ankylose, il vaudra *mieux que la bouche soit fermée* qu'ouverte ; on arrachera ou plutôt on sciera une ou plusieurs dents pour permettre l'introduction d'alimens liquides ou pulpeux. F. R.

ANNABERG, ville de l'*Erzgebirg* autrefois très importante par ses mines, et qui est aujourd'hui une des villes les plus manufacturières de la Saxe. Elle fut fondée en 1496 par le duc Albert, au moment où l'exploitation des mines de cette contrée était la plus productive, et peu d'années suffirent pour la rendre importante. Elle reçut une constitution de mineurs, qui depuis a été modifiée. Lorsque Barbe Uttman eut inventé ou importé dans cette localité la fabrication des dentelles, des métiers prirent la place de l'exploitation des mines. Les mines fournissent cependant encore de l'argent, de l'étain et du cobalt; il y a aussi dans le voisinage une très belle carrière de marbre. A l'époque où la tyrannie du duc d'Albe força les protestans belges à s'expatrier, un grand nombre de passementiers vinrent de ce pays à Annaberg, et la manufacture des dentelles vit s'élever à côté d'elle la fabrication des rubans. *C. L.*

ANNALES. C'est l'enregistrement ou le récit des événemens année par année. Les annalistes recueillent les matériaux qui servent à écrire l'histoire. Les auteurs anciens ont souvent différé d'opinion sur la distinction que l'on doit faire entre l'histoire et les annales. Les uns ont prétendu que l'histoire est proprement le récit des choses auxquelles l'écrivain a assisté, qu'il a vues, tandis qu'au contraire les annales exposent et racontent les faits qu'on n'a point vus de son temps. Il semble que Tacite ait été de ce sentiment; car il a intitulé *Annales* la première partie de son ouvrage parce qu'il y parle des temps qui l'avaient précédé, au lieu qu'il appelle *Histoires* la seconde partie où il décrit les événemens de son siècle. D'autres ont nommé histoire la narration ou l'exposition des choses passées, avec le développement non-seulement des faits, mais encore des causes, des motifs, des raisons qui ont fait agir, le tout accompagné des réflexions critiques de l'auteur ; tandis que les annales *ne font que raconter* les faits de chaque année sans aucun ornement et avec briéveté. Cicéron (*De orat.*, lib. II) dit que l'histoire d'abord se réduisait à la composition des annales. *Pour conserver la mémoire des faits et* des événemens chez les Romains, le grand-pontife écrivait ce qui se passait chaque année, et l'exposait chez lui sur une tablette, afin que le peuple pût en prendre connaissance. C'est ce qu'on appelait les grandes annales, *annales maximi*, et aussi *annales pontificum*. Cette coutume subsista jusqu'à la mort du pontife *Publius Mucius Scævola*. Plusieurs écrivains romains imitèrent cette manière d'écrire l'histoire sans ornemens, et simplement en racontant les faits : tels furent *Caton, Pictor* et *Pison*.

Dans le style soutenu *annales* et *histoire* sont synonymes. On dit : *Nous lisons dans nos annales ;* mais à la rigueur on ne doit pas confondre ces deux mots.

On a en Chine d'anciennes annales

appelées *semacouang;* elles remontent très haut, mais n'en sont pas plus certaines. Au moyen-âge les moines ont écrit des annales dont quelques-unes sont importantes pour l'histoire de cette époque. Il y en a de très arides et qui ressemblent à des sommaires chronologiques. L'histoire est obligée de les consulter; mais elle est à plaindre quand elle est réduite à des sources de cette sécheresse. On les nomme en partie d'après les villes ou les couvens où ces ouvrages ont été écrits : par exemple *Annales de Metz, Annales de Saint-Bertin*, etc. G-N.

ANNAM, nom d'un empire qui comprend plusieurs contrées au sud de la Chine, savoir : le Tonquin, la Cochinchine, le Tsiampa, le Cambodje et le Laos, qui forment ensemble la partie orientale de la presqu'île de l'Inde au-delà du Gange; un désert de sable les sépare de la Chine. Une chaîne de montagnes traverse cet empire, qui a 370 lieues de long, dans la direction du sud-est au nord-ouest; d'autres chaînes moins considérables le parcourent dans d'autres directions. De trois côtés l'Annam est baigné par la mer; mais les côtes n'ont pas beaucoup de bons ports. Dans le nord, le sol est fertile; il l'est bien moins dans le midi, à cause des sables et du défaut de cours d'eau; la partie septentrionale est arrosée par une cinquantaine de rivières qui sont, dit-on, pour la plupart navigables, et dont la principale est le *Sang-Koï*. Le voisinage de la mer, des vents réguliers et les pluies périodiques tempèrent beaucoup la chaleur du climat; aussi la végétation est-elle magnifique, surtout dans le nord, et les fruits y sont exquis; cependant, après les inondations causées par les longues pluies, des maladies épidémiques désolent les campagnes. On se nourrit principalement de riz, de millet, d'ignames, de patates; on cultive la canne à sucre, le thé, le bétel, le poivre, l'indigo, le coton, l'arbre à vernis, le gingembre; les bois fournissent le *colombec* si recherché à cause de son odeur. Les mines de l'Annam donnent du cuivre, du fer, de l'argent, de l'étain; il y a dans les montagnes du marbre et de l'albâtre; le pays est bien pourvu de sel. On a des chevaux, des buffles, des éléphans; les déserts sont infestés par des rhinocéros, des tigres, des panthères, des ours et des serpens. On y trouve encore de grandes chauve-souris, des porcs-épis, des tortues, etc. Les rivières et les côtes donnent beaucoup de poissons. On évalue la population de l'Annam à 23 millions d'ames. Ces habitans sont de race mongole et paraissent être venus en grande partie de la Chine. Leurs traits sont ceux des Chinois; ils parlent une langue semblable à celle de ce peuple, et, comme lui, ils pratiquent la religion de Confucius ainsi que le culte de Bouddha. Voir le *Dictionnaire géographique universel*, tome I, part. 2. Paris, 1824.

Quelques géographes parlent d'une rivière d'Annam et en indiquent le cours; mais le capitaine anglais Low, qui a récemment exploré ce pays, assure qu'elle n'existe pas. D-G.

ANNATES, revenu d'une année, ou plutôt taxe imposée, d'après le revenu d'une année, soit sur les bénéfices consistoriaux, que ceux qui en étaient pourvus payaient à la chambre apostolique en recevant leurs bulles, soit sur tout autre bénéfice, et qu'alors les évêques, les chapitres, les archidiacres se faisaient également payer par ceux qui en étaient pourvus.

L'époque de l'établissement des *annates* est incertaine. Elles existaient sans doute du temps d'Alexandre IV, puisqu'il s'éleva alors de grandes disputes à ce sujet. Peut-être le docte Pinsson a-t-il raison de dire dans son *Commentaire de la pragmatique de saint Louis*, qu'elles sont comprises parmi les exactions et les impositions de la cour de Rome, condamnées par l'article 5. Tout le monde convient qu'elles furent rigoureusement exigées par les papes qui fixèrent leur résidence à Avignon. Clément V les établit en Angleterre en 1305. Le pape se fit payer les *annates* de tous les bénéfices quelconques vacans dans la Grande-Bretagne pendant deux ans, selon Mathieu de Westminster, ou pendant trois ans selon Walsingham. Les *annates* furent depuis établies dans les parties de ce royaume qui ne les payaient pas encore ou qui les

payaient à des prélats régnicoles, tels que l'archevêque de Cantorbéry, etc. Henri VIII les supprima. Zabarella assure que dans le concile de Vienne, en 1312, on avait proposé au pape de renoncer aux *annates* moyennant le vingtième de revenus ecclésiastiques qui lui aurait été accordé.

En 1448, Nicolas V fit régler, dans le concordat qu'il passa avec la nation germanique, que tous les évêchés et les abbayes d'hommes paieraient l'*annate*, et que les autres bénéfices n'y seraient sujets que quand le revenu serait de 24 florins d'or. L'histoire rapporte que Charles-Quint fit de vains efforts pour abolir les *annates* en Allemagne.

En 1409, au concile de Pise, Alexandre V renonça expressément aux *annates*. En 1417, Charles VI, roi de France, renouvela son édit de 1406 contre cet impôt; mais le duc de Bedfort, régent du royaume, les fit rétablir. En 1433, le concile de Bâle, dans les sessions XII^e^ et XXI^e^, semble tantôt condamner, tantôt permettre les annates pour l'entretien du pape et de ses officiers.

Les états assemblés à Tours en 1493 présentèrent à Charles VIII une requête pour l'abolition des *annates*. Elles furent cependant rétablies pour les évêchés et les abbayes, par une bulle insérée dans les dispositions ampliatives du concordat, pour laquelle François I^er^ donna des lettres-patentes qui n'ont été enregistrées dans aucun parlement.

François I^er^ fut obligé de se plaindre à Rome de la rigueur avec laquelle on exigeait ces contributions. Henri II fit porter ses griefs contre les *annates* au concile de Trente en 1547; et, cédant aux cris du peuple, renouvela les édits de Charles VII, le 3 septembre 1551. Charles IX, en 1561, ordonna la cessation des *annates*, sur les remontrances des états-généraux tenus à Orléans; mais le 10 janvier 1562 il les rétablit. Henri IV les confirma par un édit du 22 janvier 1596.

La noblesse et le tiers-état demandèrent dans leurs cahiers, aux états-généraux de 1789, la suppression des *annates* pour les bulles des bénéfices consistoriaux, ou bien l'application de leur produit aux réparations, reconstructions des églises paroissiales, des presbytères, et au soulagement des pauvres. L'assemblée nationale décréta purement et simplement leur suppression. Depuis le concordat de 1801, on paie une modique somme à la cour de Rome pour l'expédition des bulles des ecclésiastiques nommés aux archevêchés et évêchés.

Thierry de Niem, la Sorbonne, Jean de Launoy et une foule de théologiens ont déclaré les *annates* simoniaques. Gerson, le cardinal d'Ailly, Fagnan et autres théologiens ont prouvé qu'il était permis de les payer. J. L.

ANNE (SAINTE), *voy.* MARIE.

ORDRE DE SAINTE-ANNE. Cet ordre russe, aujourd'hui très commun, appartenait primitivement au Holstein, et a été fondé, le 3 février 1735, par Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, en l'honneur de son épouse Anne, fille de Pierre-le-Grand, et de l'impératrice Anne Ivanovna, alors régnante. Il passa en Russie avec Pierre Fœdorovitch, fils du duc, et nous trouvons que dès l'année 1742 l'impératrice Élisabeth le conféra au fils du feldmaréchal Chérémétief. Cependant il continua d'être regardé comme un ordre étranger : sous Catherine II c'était le grand-duc Paul qui le conférait. Celui-ci le déclara ordre russe, en 1796. Au commencement, cet ordre n'avait qu'une seule classe de 15 chevaliers : maintenant il y en a 4 et même 5, en comptant celle à laquelle sont admis les simples soldats, mais avec une décoration modifiée. La croix est rouge et émaillée; on la porte à un ruban rouge liséré de jaune. La plaque se porte à droite : on y voit au milieu une croix rouge avec cette devise : *Amantibus pietatem, justitiam, fidem.* J. H. S.

ANNE (COMNÈNE), fille d'Alexis, empereur d'Orient (1083-1148). C'est l'une de ces femmes qui brillent au milieu des longues dynasties byzantines, si pauvres en hommes et en génies virils. Elle reçut la plus forte éducation de son temps. L'éloquence, la poésie, les mathématiques, la philosophie occupèrent sa jeunesse. Plus tard elle joignit la passion du pouvoir à celle de l'étude. Savante et philosophe ou ambitieuse et

intrigante, Anne Comnène est l'expression assez vive de son époque. Princesse du sang impérial, elle prend sa part des complots domestiques et des haines de famille qui bouleversent de moment en moment la cour de Constantinople. Écrivain, elle a la lourde érudition et la naïveté superstitieuse d'un moine grec, le pédantisme et le mauvais goût d'un rhéteur. Quoique épouse du savant Nicéphore Bryenne, qui n'aspirait qu'au repos et à l'obscurité de l'étude, et poussant jusqu'au délire son impatience de régner, elle embrassa les genoux de son père Alexis pour obtenir l'exhérédation de Jean, son frère; et lorsque celui-ci fut en possession du trône, elle conspira pour l'en arracher. L'insouciante lenteur de Nicéphore Bryenne fit échouer l'entreprise. Depuis, vaincue par la clémence de son frère, elle se contenta de régner sur les beaux esprits de l'époque, poètes et philosophes, rhéteurs ou grammairiens, ainsi que W. Scott nous l'a présentée dans le *Comte Robert de Paris*. Quant à son livre, c'est un ouvrage passionné, faux, diffus. Elle y raconte la première croisade qu'elle avait vue; et si l'on doit s'étonner qu'elle ait fait de son père un grand homme, il faut s'attendre à y trouver la partialité et l'horreur du nom latin et des croisés si naturelles aux Grecs et qu'au reste les historiens latins leur rendent bien. On dit pourtant qu'elle ne fut point insensible aux mérites du prince croisé Bohémond, duc de Tarente, qu'elle exalte et abaisse outre mesure, comme par boutades d'amour et de dépit.

L'*Alexios* d'Anne Comnène, en langue grecque et en XV livres, fut publié à Augsbourg en 1610 par David Hœschel en 1 vol. in-4°, et à Paris par le père Possin, en 1651, avec les notes d'Hœschel. Schiller, dans ses Mémoires historiques, tom. I et II, en a donné une traduction allemande. L'*Alexiade* a été publiée en français par le président Cousin. H-D.

ANNE (STUART, reine d'Angleterre). Cette princesse, fille cadette de Jacques II, roi de la Grande-Bretagne, et d'Anne Hyde, naquit le 6 février 1665 aux environs de Londres, et épousa, en 1683, le prince George, frère du roi de Danemark, Chrétien V. Fille chérie de son père, elle n'aurait pris aucune part à la révolution qui l'expulsa d'Angleterre, et même elle l'aurait suivi dans l'exil, sans l'influence de lord Churchill qui la gouvernait par l'intermédiaire de sa femme. Malgré l'extrême faiblesse de son caractère et la nullité de son esprit, elle signa, lorsqu'elle fut montée sur le trône en 1702, les actes les plus glorieux, et son attachement filial ne l'empêcha pas de garder un sceptre qu'elle semblait pressée de déposer entre les mains de son père. Elle s'en emparait, disait-elle, seulement pour le garder à son frère, le chevalier de Saint-Georges. Elle chérissait celui-ci, c'était son vœu le plus cher qu'il régnât après elle, et deux fois elle mit sa tête à prix, elle le combattit à Malplaquet, elle stipula dans le traité d'Utrecht l'exclusion des Stuarts! Il est vrai qu'à l'instant même où son frère était proscrit par elle, il venait la visiter à la dérobée sur les côtes de l'Angleterre! De même qu'on l'appelait la *bonne reine*, on aurait pu l'appeler la *grande*, car son rôle ne fut pas moins beau que celui d'Élisabeth; mais Élisabeth le joua elle-même, et d'autres le jouèrent pour Anne. Les deux partis politiques, les wighs et les torys, règnent sous son nom tour à tour. Elle promet à son avénement de continuer Guillaume III, et le continue en effet en écrasant Louis XIV à Hochstett, à Ramillies, à Oudenardes, à Malplaquet, en recueillant tout le fruit de la *Guerre de succession*, en dictant la paix à Utrecht. La conquête de Gibraltar et l'*acte d'union* entre l'Écosse et l'Angleterre mettent le comble à sa gloire; mais toute cette gloire, guerrière ou politique, appartient à son favori, lord Churchill, comte de Malborough. Enfin les torys remplacent Malborough, qu'elle a disgracié, et achèvent le règne d'Anne. L'éclat littéraire ne lui manqua pas non plus; et les Prior, les Pope, les Swift, les Addison, les Congrève, les Rowe, les Steele, les Young, entourent son trône. Néanmoins elle meurt dans un profond chagrin, indifférente à tant de bonheur et malheureuse de tous ses succès, puisqu'ils

n'ont aboutiqu'à exclure son frère et à préparer l'avénement de la maison de Brunswick. Dix-sept enfans qu'elle avait eus de son époux étaient morts avant elle. Des pertes si douloureuses la détournèrent peut-être de l'idée de contracter un second mariage, comme elle en était priée par son parlement. La naissance d'un héritier direct aurait d'ailleurs ôté toute espérance à son frère, le prétendant, auquel elle resta attachée jusqu'à sa mort, arrivée le 20 juillet 1714. Ses dernières paroles furent : « O mon frère chéri, combien je te plains ! » H-D.

ANNE (D'AUTRICHE), fille aînée de Philippe II, roi d'Espagne, épousa Louis XIII, le 25 décembre 1615. Ce mariage, destiné à réunir les intérêts si long-temps ennemis de l'Espagne et de la France, n'atteignit pas son but politique : la lutte continua. Tant que vécut Louis XIII, ou plutôt Richelieu qui régnait, la condition d'Anne d'Autriche fut triste et malheureuse. Le cardinal lui interdit toute influence, et le roi n'eut point de peine à l'abandonner pour ses favoris. Elle serait restée inaperçue et oubliée à la cour, si la fierté espagnole et le sentiment profond de sa dignité n'avaient point fait d'éclat. Ses plaintes amères et des paroles trop franches pour ne pas être imprudentes, la firent accuser d'entretenir au dehors des intelligences avec l'Espagne, au dedans avec tous les conspirateurs. Les mécontentemens de la reine et sa situation délicate à l'égard de la France, qui combattait alors sa famille et sa patrie, servaient bien Richelieu dans ces graves imputations. Mère de Louis XIV, son sort changea, le 18 mai 1643 ; le parlement cassa le testament du feu roi, qui la soumettait à un conseil, et remit dans ses mains la tutelle absolue de son fils et la régence du royaume. Les puissances étrangères, les princes du sang et les seigneurs de la cour, tout ce que Richelieu avait si fortement comprimé, se souleva contre elle. Son énergie ne fut pas au-dessous du danger. Richelieu lui manquait ; car, disait-elle, *il serait aujourd'hui plus puissant que jamais :* elle prit Mazarin. La guerre extérieure et la guerre civile, liguées ensemble, ne l'épouvantèrent pas. Son courage hautain et opiniâtre plia plus d'une fois, mais se releva toujours ; elle vainquit enfin la maison d'Autriche et la Fronde, Turenne et Condé, la noblesse et la démocratie ; elle conserva à la France son ascendant, à l'autorité royale sa force, et, grace à elle seule, Louis XIV hérita de la monarchie nouvelle que Richelieu avait fondée : il eut raison de la pleurer. C'est au goût éclairé d'Anne d'Autriche que nous devons la magnifique église du Val-de-Grâce. On a jeté quelques doutes sur sa vertu d'épouse et de femme : on parle de liaisons galantes ; mais ne serait-ce point le dépit ou la haine, Richelieu ou la Fronde, qui auraient suscité ces calomnies ? Elle mourut d'un cancer, le 20 janvier 1666, âgée de 64 ans. II-D.

ANNE DE BEAUJEU, fille de Louis XI, épouse du seigneur de Beaujeu. Le vieux roi, avant de mourir, la jugea digne de continuer son règne pendant l'extrême jeunesse de Charles VIII. Il la nomma régente, à l'exclusion de tous les princes du sang, qu'il redoutait trop pour leur faire toucher son sceptre de si près. Anne de Beaujeu justifia son choix, en s'appuyant sur les états et en déployant la plus active fermeté. Il se fit une parodie de la *Ligue du bien public :* les princes et les seigneurs se mirent en campagne ; mais la régente y mit tant de vigueur qu'elle étouffa la *guerre folle* à sa naissance. Le duc d'Orléans, qui en était l'ame, fut défait et pris. Soit raison politique, soit, comme on dit, jalousie et dépit d'amour rebuté, Anne le retint deux ans dans la tour de Bourges. Charles VIII le délivra. Devenu roi, le duc d'Orléans *ne vengea pas ses injures :* il combla de bienfaits celle qui l'avait traité si durement. Elle mourut en 1522. H-D.

ANNE (DE BRETAGNE), *voy.* LOUIS XII et BRETAGNE.

ANNE (DE RUSSIE), reine de France, femme de Henri I^er^ et mère de Philippe I^er^.

L'existence de cette princesse n'est pas douteuse, car elle est attestée par les monumens les plus dignes de foi ; mais on est peu d'accord sur son origine, sur son nom et sur les derniers momens de sa vie.

Suivant la version la plus accréditée,

elle fut une fille de Iaroslaf Vladimirovitch, grand-prince de Russie; et Henri I^er^, après la mort de sa première épouse, la choisit pour être bien sûr d'avoir une femme qui n'eût avec lui aucune espèce de parenté. Malheureusement Nestor, le principal annaliste russe, n'a point eu connaissance de ce mariage, seul exemple pourtant d'une alliance contractée avec la Russie par un prince français. L'incertitude dans laquelle on est d'ailleurs sur le nom de cette princesse, appelée tantôt Anne, tantôt Agnès, et aussi Gertrude, ainsi que sur l'année du mariage contracté suivant les uns en 1044, suivant d'autres en 1051, ou en 1036, cette incertitude renforce les doutes. Les annales de la France, qui ne parlent de la Russie de Kief qu'en cette occasion, varient de plus sur le nom du père de la princesse, nommé tour à tour Iaroslaf ou Iarodislaf, Georges, Iourii et même Gauthier; et tandis que tel historien assure que la veuve de Henri fut enterrée à l'abbaye de Villiers, tel autre la fait retourner en Russie et terminer ses jours si loin de la France. Ces incertitudes ont fait assigner à Anne ou Agnès par quelques littérateurs une tout autre patrie; suivant eux, cette princesse aurait été issue de la Robastie du Danube, ou bien elle aurait été prise chez les Rousses ou Ruthéniens d'Aquitaine, dont il est question dans nos anciennes annales, et dont le nom se trouve même dans César qui les place dans le *Rouergue* aux environs de Rhodez. Mais cette hypothèse n'est pas appuyée de preuves suffisantes.

Après huit ans de stérilité, Anne donna à Henri I^er^, son époux, un héritier. Veuve en 1060, elle refusa la régence du royaume pour vivre dans la retraite à Senlis, où elle avait fait bâtir un couvent. Cependant elle ne tarda pas à former une nouvelle union, et épousa un parent de son premier mari, Raoul de Péronne, comte de Crépi en Valois. Une union de ce genre n'était pas alors regardée comme une mésalliance; mais le comte étant marié à une autre femme, et l'église n'ayant pas consenti au divorce, les nouveaux époux furent excommuniés. Cependant Raoul fit peu de cas de cette marque de désapprobation: il voulut que son mariage fût respecté. Mais après avoir bravé les foudres de l'église, il répudia lui-même la veuve d'un roi, qui termina ses jours bientôt après, soit en France et près de l'abbaye de Villiers, où on la dit enterrée, soit dans sa patrie après y être retournée. J. H. S.

ANNE (IVANOVNA), duchesse de Courlande, et ensuite impératrice de toutes les Russies.

Cette princesse, seconde fille d'Ivan V Alexéïevitch et de Prascovie Soltikof, naquit en 1693, et fut mariée en 1710 par Pierre-le-Grand, son oncle, au duc de Courlande, Frédéric-Guillaume, l'un des derniers rejetons de la famille de Kettler, auquel elle ne donna pas d'enfans et qui mourut une année après son mariage.

Anne ne semblait pas destinée à ce trône où son père même avait eu de la peine à se maintenir, et où le testament de Catherine I^ere^ appelait, au cas que Pierre II mourrait sans enfans, sa fille Anne Pétrovna, duchesse de Holstein, ou à *son défaut le fils issu de son mariage*. Mais après la mort prématurée de Pierre II, fils du malheureux Alexis, Anne Ivanovna fut préférée par les grands boïars de Russie, jaloux de reprendre l'ascendant qu'ils avaient autrefois exercé sur les décisions du tsar.

Le vieux chancelier, comte Ostermann, toujours avide de pouvoir, travailla pour Anne Ivanovna, son ancienne élève. Les frères Dolgorouki, dont l'influence avait été si grande sous le règne précédent, s'étant joints à lui, dans l'espérance aussi de dominer plus sûrement une princesse qui leur devrait en partie sa couronne, le sénat dirigé par eux s'assembla au Kreml de Moscou et appela la duchesse de Courlande au trône de Russie, en qualité de fille du frère aîné de Pierre-le-Grand. En même temps le conseil secret, les présidens du sénat et les hauts colléges se réunirent pour rédiger une capitulation en vertu de laquelle la nouvelle souveraine renoncerait à une partie des droits exercés par ses prédécesseurs. On exigeait d'elle qu'elle prît l'engagement de ne jamais déclarer la guerre sans l'assentiment du conseil secret, de prendre son avis sur les impôts qu'elle voudrait

lever, de ne nommer son successeur, de ne conférer aucune charge importante, de n'aliéner les terres de la couronne que de concert avec lui, et de soumettre aussi à sa sanction les sentences portant condamnation à mort, au bannissement, à la confiscation des biens, toutes les fois qu'elles étaient rendues contre un noble ou que le crime n'était pas incontestablement prouvé. Informée de ces prétentions des boïars par les princes Vassili Dolgorouki et Michel Galitsyne et par le général-major Léontief, que le conseil secret avait députés à Mitau, la duchesse de Courlande y souscrivit sans opposition, et promit même de s'imposer un plus grand sacrifice en éloignant de sa personne son favori, le fameux Jean de Buren, plus connu sous le nom de comte de Biron (*voy.* ce mot), qu'elle avait fait son écuyer et qui devait lui succéder au trône de Courlande.

Anne Ivanovna monta donc sur celui de ses pères au commencement de 1730, et signala son avénement par un acte qui pouvait surprendre de la part d'une princesse livrée aux plaisirs et peu habile à gouverner. Le pouvoir que les Dolgorouki s'arrogèrent à la suite des nouveaux arrangemens ne tarda pas à exciter la jalousie de leurs rivaux et à produire du mécontentement : par le conseil des princes Alexis Tcherkassky et Ivan Troubetskoï, l'impératrice, convoquant dès le 25 février de la même année son conseil secret, se fit présenter le diplôme comme pour renouveler son serment; mais le déchirant aussitôt elle dit : *Je vous pardonne!* et rétablit le pouvoir absolu en promettant toutefois d'en user avec modération. Puis elle institua le *cabinet* auquel l'administration suprême resta depuis confiée, et où Ostermann joua le rôle principal.

Mais l'impératrice lui donna bientôt un rival en rappelant près d'elle son favori, qui exerça un si grand ascendant sur cette princesse timide de sa nature, faible de caractère et entièrement livrée aux jouissances sensuelles, qu'il était bien plus souverain qu'elle-même, et qu'elle a été vue prosternée à ses genoux, implorant la grace de ceux qu'elle voulait soustraire à la fureur de l'impérieux favori. Toutefois l'avide parvenu, plus rusé qu'habile, plus intrigant qu'homme d'état, plus impérieux qu'apte à gouverner, ne pouvait pas se passer du secours d'Ostermann, et il fut heureux pour la Russie qu'elle possédât en même temps deux hommes comme le chancelier et Munnich, lesquels, quoique l'un et l'autre étrangers et pour cette raison haïs des grands, portèrent néanmoins bien haut sa gloire. Jaloux de l'influence de Munnich (*voy.*), Biron contribua, en cherchant à l'éloigner de sa souveraine, à cette haute illustration que les champs de bataille, plus que les intrigues de cabinet, devaient valoir au feldmaréchal. L'éminente capacité de ces deux hommes leur fit trouver grace aux yeux du favori; mais il mit d'autant plus d'acharnement à poursuivre les autres objets de sa jalousie, surtout les princes Dolgorouki, auxquels il s'en prenait d'avoir été un instant éloigné de la personne de l'impératrice. Il les fit d'abord exiler en Sibérie, et, rappelés par lui sur un nouveau soupçon, ils furent livrés à toutes sortes de supplices, les uns écartelés, d'autres décapités; le prince Ivan fut roué vif en 1739. Tout le reste de cette illustre famille, dépouillé de ses biens, fut banni à une grande distance de Moscou. On dit que 10,000 personnes montèrent sur l'échafaud par l'ordre du sanguinaire Biron, et que 20,000 autres allèrent peupler les solitudes de la Sibérie; et pourtant l'impératrice était bonne et sensible !

Son règne d'ailleurs ne fut pas sans gloire, comme nous l'avons dit. Renonçant à tout nouvel agrandissement du côté de l'Orient, pour maintenir à la Russie la place distinguée qu'elle commençait à prendre dans le système européen, Anne fit la paix avec la Chine qui envoya alors en Russie sa première ambassade, et rendit au fameux Chah Nadir (*voy.*), qui lui envoya aussi une députation, les conquêtes faites par la Russie sur la Perse au-delà du Kour devenu la limite de l'empire.

Elle prit une part active aux affaires de Pologne dont elle voulut exclure la France. Dans un traité conclu en 1733 avec l'électeur Frédéric-Auguste, elle assura à ce dernier la couronne des Piastes, et ob-

tint de lui la promesse que le duché de Courlande serait donné à Biron, à l'extinction de la famille de Kettler. Par son ordre, Munnich assiégea Dantzig, dernier refuge de Stanislas Lesczinski, que les Polonais avaient pour la seconde fois élu roi, et que Louis XV soutenait de tout son pouvoir. Mais après la prise de cette ville par le feldmaréchal, le roi de France tourna ses armes contre l'Autriche : Anne envoya un secours de 10,000 hommes à Charles VI son allié, et ce fut la première armée russe que l'on vit paraître dans la partie centrale de l'Europe. Ce renfort hâta la conclusion de la paix de Vienne en 1735 ; Auguste III resta roi de Pologne, et la Russie établit si bien son influence de ce côté qu'à la mort du dernier Kettler, en 1737, Biron fut en effet nommé.

La Porte voyait d'un mauvais œil cette influence croissante de la Russie : c'est sans doute à son instigation que le khan de Crimée recommença les hostilités avec cet empire. Dans cette guerre le feldmaréchal se couvrit de gloire ; mais nonobstant la prise d'Asof et d'Otchakof, et malgré le secours de l'Autriche, la Russie ne put réduire la Porte à souscrire à ses conditions, et même la victoire que Munnich remporta à Stavoutchani, et à la suite de laquelle Khotim et toute la Moldavie tombèrent au pouvoir des Russes, ne put triompher de l'obstination des Turcs qui avaient pour alliés la peste et la famine. Tout ce que la Russie gagna à la paix de Belgrade, conclue en 1739, ce fut qu'Asof lui resta, mais démantelé, et que la Porte reconnut à ses souverains le titre impérial qu'ils s'arrogeaient depuis Pierre-le-Grand. En revanche elle restitua à la Porte toutes ses conquêtes et renonça même au commerce de la Mer-Noire, depuis long-temps l'objet de sa convoitise.

Le règne d'Anne, quoique occupé par de si longues guerres, contribua aussi aux progrès de la science : elle fit continuer les voyages de découverte ordonnés par Pierre-le-Grand, envoya des expéditions dans la Mer-Glaciale pour bien déterminer la côte septentrionale de la Sibérie, et par son ordre les capitaines Béring, Tchirikof et Spangenberg visitèrent les îles Aléoutiennes et Kouriles, et cherchèrent une route dans l'Océan oriental.

Anne mourut le 28 octobre 1740, après avoir fait son testament par lequel elle nomma son successeur Ivan Antonovitch (*voy.*), petit-fils de Catherine, la sœur aînée de l'impératrice. Biron fut nommé régent pendant la minorité du prince, et Ostermann signa cet acte si favorable à son adversaire, de peur d'augmenter le nombre de ses victimes. J. H. S.

ANNEAU. On ne saurait déterminer l'époque où, pour la première fois, les anneaux furent mis en usage. Dès la plus haute antiquité ils étaient connus des Hébreux et des Égyptiens, mais il paraît qu'ils ne furent employés chez les Grecs qu'après le temps d'Homère et d'Hésiode. Les Étrusques, peuple d'origine grecque, transmirent aux Romains l'usage des anneaux. Les premiers étaient de fer ; plus tard on en fit d'or et d'argent, et on les enrichit de pierres précieuses taillées ou gravées (*voy.* GLYPTIQUE). L'anneau servait à cacheter les lettres, à sceller les contrats ; dans ce cas, les Grecs l'appelaient *symbolon*, et les Romains *annulus sigillarius*. Le mari donnait à son épouse un anneau le jour des fiançailles (*annulus nuptialis, sponsalitius*) ; c'était le gage de l'union qui allait être contractée. Il paraît que le mourant laissait son anneau à celui qu'il voulait désigner pour son héritier ou son successeur ; c'est du moins ce qui résulterait de ce que disent certains historiens, qu'Alexandre, près d'expirer, remit son anneau à Perdiccas, et des prétentions que celui-ci éleva en conséquence. A Rome, l'anneau servait à distinguer les différens ordres de citoyens. Long-temps les ambassadeurs eurent seuls le droit de porter l'anneau d'or, pour s'attirer plus de considération dans les pays étrangers. Dans les premiers temps de la république, on le donnait comme distinction pour des services rendus à l'état ; puis les sénateurs eurent seuls le droit de le porter. Plus tard, l'usage s'en étendit aux chevaliers, puis à toutes les classes, et il ne fut plus une distinction. Seulement les esclaves portèrent toujours l'anneau de

fer. Le jour de son triomphe, le triomphateur, dont la tête était ornée d'une couronne d'or, devait porter l'anneau de fer, soit pour se rappeler l'antique simplicité, soit pour ne pas oublier que sa gloire ne lui donnait aucun pouvoir, et qu'il ne cessait pas d'être l'esclave de la république. Enfin la superstition avait inventé des anneaux d'une forme particulière et couverts de certains signes, auxquels on supposait des vertus secrètes et merveilleuses. On croyait qu'ils éloignaient tout danger. Les Grecs les appelaient *pharmacites*, les Arabes *talismans*, et les peuples modernes *anneaux enchantés*. On offrait à ses parens et à ses amis, le jour anniversaire de leur naissance, des anneaux qui portaient des signes symboliques ou des vœux pour leur bonheur. Les anneaux ou bagues de toute espèce se multiplièrent avec les progrès du luxe. On alla jusqu'à en calculer le poids et la matière selon les saisons. Il y avait un genre d'anneau exclusivement réservé au flamine de Jupiter. L'usage de l'anneau paraît du reste avoir été général chez tous les peuples. *Voy.* Bracelets. A. S.

Tout le monde connaît la fable de Gygès qui possédait un anneau merveilleux avec lequel il pouvait se rendre invisible. En remontant jusqu'aux premiers siècles de l'histoire on trouve les anneaux en usage chez les Hébreux et chez les Égyptiens; ils étaient déjà sans doute le sceau de la toute-puissance, puisqu'on lit dans l'Écriture que Pharaon mit au doigt de Joseph un anneau, comme marque de l'autorité dont il l'investissait. On les voit ensuite chez les Perses.

La manière de porter l'anneau fut sujette à de grandes variations jusqu'au moment où chacun fut libre de le porter à sa guise. Les Hébreux en ornaient leur main droite, les Romains leur main gauche, et les Grecs le quatrième doigt de la même main, que cette coutume fit nommer doigt *annulaire*. Les Gaulois et les Bretons le portaient au doigt du milieu.

A Rome on n'osa d'abord en porter qu'un seul, puis un à chaque doigt, puis enfin un à chaque jointure; le luxe fit encore des progrès, et, malgré la décadence des arts, nous transmit cet usage avec tant d'autres de l'antiquité.

Les Orientaux poussèrent encore plus loin que nous la manie des anneaux; ils en portèrent au nez, aux lèvres, aux joues, au menton, et l'on vit des Indiens en couvrir leurs orteils.

De nos jours encore, les nouveaux époux échangent leur anneau que l'on nomme *alliance*, sans se douter que cet usage remonte jusqu'aux Hébreux. L'*alliance* s'ouvre en deux portions sur lesquelles on grave d'ordinaire le nom des époux et la date de leur union.

Les princes et les souverains scellèrent les actes de leur pouvoir avec leurs anneaux, qui reçurent, à cet effet, le nom de sceaux ou *cerographi*. C'est ainsi que le pape scelle tous ses brefs apostoliques d'un anneau qui porte l'image de saint Pierre, et qu'à cause de cela on nomme *anneau du pêcheur* (*voy.* plus bas); il doit être rompu à la mort de chaque pontife.

Les évêques recevaient aussi un anneau comme gage de leur puissance spirituelle et de l'alliance qu'ils contractent avec leur église. Un article du concile de Tolède, en 633, fait déjà mention de cet usage; il a depuis passé aux cardinaux qui paient en recevant l'anneau une certaine somme *pro jure annuli cardinalitii*.

On appelait *anneau de Samothrace* un talisman originaire de cette île, qui était couvert de caractères magiques, et renfermait de l'herbe coupée en certains temps ou de petites pierres trouvées sous de certaines constellations. Plus tard, on se servit dans les pratiques cabalistiques d'un anneau de jonc qui avait, dit-on, la propriété de débaucher les filles. On attribue encore à certains anneaux la vertu de détruire les migraines et les maux de tête. *Voy.* Aimant.

En marine, on appelle *anneau* un énorme cercle de fer que l'on emploie à retenir les vaisseaux dans les ports et les bateaux sur les quais, au moyen de longs cordages; on fait aussi usage d'anneaux dans l'agencement des vergues, des voiles, des écoutilles, etc.

On appelait autrefois *anneau* une mesure de bois qui avait six pieds et demi de circonférence; il fallait à peu

près trois anneaux pour la voie; ce terme est maintenant fort peu usité.

L'*anneau astronomique* est un instrument peu connu aujourd'hui qui sert à mesurer la hauteur des astres, et qui, étant suspendu, permet d'estimer l'heure par l'incidence d'un rayon solaire qui pénètre à travers un trou dont il est percé. Les anciens avaient un instrument à peu près semblable qu'ils appelaient *armilles*.

En histoire naturelle, on nomme *anneaux*, certaines parties des plantes ou des animaux des classes inférieures qui sont, 1° dans les champignons, un cercle membraneux qui entoure le pédicule de certaines espèces après le développement du chapeau; 2° dans les mousses, un rebord saillant qui garnit l'orifice de l'urne; 3° dans les fougères, un cercle élastique qui entoure les capsules de certaines espèces, pour faciliter leur rupture; 4° dans les insectes, des parties du corps qui l'environnent, afin de le contenir; 5° enfin, dans les annélides, tels que les lombrics, les sangsues, les néréides, etc., chaque pièce d'un corps éminemment contractile qui ressemble à une série de bagues enfilées. *Voy.* ANNÉLIDES. D. A. D.

ANNEAU DE SATURNE, *voy.* SATURNE.

ANNEAU DE SALOMON. Les *Tarikh Moatekheb* et la plupart des historiens orientaux racontent mille fables sur cet anneau merveilleux.

Un jour que Salomon ou Soliman ben Daoud entrait dans le bain, il quitta son anneau, et il lui fut dérobé par une furie qui le jeta dans la mer. Privé de son anneau, Salomon s'abstint pendant quarante jours de monter sur son trône, parce qu'il se regardait comme dépourvu des lumières qui lui étaient nécessaires pour bien gouverner. Mais il le retrouva dans le ventre d'un poisson que l'on servit sur sa table.

Les rabbins soutiennent que Salomon voyait dans le chaton de son anneau toutes les choses qu'il désirait savoir, de même que le grand-prêtre voyait dans l'*Urim* et le *Thummim* de son pectoral, ce qu'il voulait apprendre de la part de Dieu.

Il paraît que toutes les fables que l'on a débitées sur l'anneau de Salomon n'étaient point encore inventées du temps de Josèphe, puisque cet historien, si ami du merveilleux, n'en a point parlé dans ses *Antiquités judaïques*. J. L.

ANNEAU DU PÊCHEUR. C'est le sceau dont on se sert à Rome pour sceller les brefs et les bulles. Ce nom vient de la figure de saint Pierre, pêchant dans une barque, qui est gravée sur ce sceau.

On a supposé que saint Pierre s'en est servi le premier; malheureusement il n'y a guère que 400 ans que ce terme est en usage. Voir le *Hierolexicon* de Macri et le *Syntagma juris universalis* de Grégoire de Toulouse. J. L.

ANNEAU (*anatomie*). C'est une ouverture qui traverse un muscle et qui est destinée à livrer passage à des vaisseaux ou à des nerfs. Cette ouverture est garnie de fibres aponévrotiques, afin que dans les contractions musculaires elle conserve son diamètre et qu'elle ne fasse éprouver aucune constriction aux parties auxquelles elle livre passage. C'est aux anneaux que se forment souvent les hernies (*voy.* ce mot.); c'est l'anneau inguinal qui donne passage au cordon testiculaire (*voy.*). L'anneau ombilical est traversé par le cordon du même nom. *Voy.* OMBILIC, CORDON OMBILICAL. F. R.

ANNÉE (chronologie), division civile du temps, du latin *annus*. L'année est une période de *jours*, dont le nombre fut très variable chez les anciens, et qui furent diversement groupés pour former d'autres périodes appelées *mois*. L'élément primitif de toute division civile du temps, comme de toute la chronologie proprement dite, est donc le *jour* qui n'est à son tour qu'une période d'*heures*, mais qui est donnée par la nature, qui fut connue de tous les hommes, adoptée sans exception par tous les peuples, mais diversement déterminée dans son commencement plutôt que dans sa durée. Compté soit d'un lever à l'autre du soleil, soit du commencement de la nuit à la fin du jour qui la suit, ou enfin de momens différens de cette période d'heures, la durée du jour pour la division et le commencement du comput des temps n'en était pas sensiblement affectée, et l'histoire des événemens hu-

mains ne peut tenir aucun compte de ces effets, appréciables seulement dans la rigueur des calculs. Des périodes d'*heures* qui constituèrent *le jour*, on arriva aux périodes de *jours* qui constituèrent le *mois*, et enfin aux périodes de mois qui constituèrent l'*année*. Cette progression énoncée ici en quelques mots exigea très vraisemblablement quelques siècles: l'esprit humain ne débuta point par les chefs-d'œuvre, et nous en jouissons sans trop penser aux efforts, aux tâtonnemens, aux erreurs même dont ils furent la source. Ici il y en eut sans doute plus qu'en toute autre institution, et les premières données, pour la supputation civile du temps, je ne dis pas *certaines*, mais les moins affectées d'intolérables aberrations, ne furent acquises que lorsque déjà quelque connaissance du système général du monde, fruit de l'observation, eut pu se faire jour dans les écoles au travers des doctrines cosmogoniques fondées par l'empirisme religieux des anciens peuples, et non sans quelques risques pour leurs auteurs; car Anaxagore ne fut pas plus heureux à Athènes que Galilée le fut ensuite à Rome. Ce fut donc à force de temps que l'*année* fut établie d'après l'observation de la marche et du retour périodique des astres, mais elle participa à l'incertitude même de ces observations.

Alors le *calendrier* était institué, tableau légal de toutes les divisions de l'année, consacré par l'autorité politique et par l'autorité sacerdotale; charte nationale où chacun devait puiser le seul mode reconnu de noter, pour lui et pour les autres, l'époque des actions publiques ou privées.

L'institution du calendrier (*voy.* ce mot) est, comme celle de l'alphabet, d'une origine inconnue, mais non moins ancienne. L'importance de son usage parmi les sociétés modernes nous révèle aussi qu'elle ne fut pas moindre pour les sociétés anciennes : il est un des plus nécessaires agens de l'ordre social, de l'administration publique, et se lie à tous les intérêts. Aussi l'usage d'un calendrier se trouve-t-il chez tous les peuples dès les temps *primitifs* de leur histoire, qui ne sont, à vrai dire, que les temps *secondaires* de leur existence. C'est à son calendrier particulier que chacun d'eux mesure le temps, qu'il rattache tous les événemens dont il rappelle le souvenir, qu'il rapporte enfin toutes les dates inscrites sur ses monumens. Ces indications sont d'un grand prix pour l'histoire; mais c'est la chronologie qui doit les élaborer pour elle; et ce travail, qui est une de ses attributions les plus essentielles, est aussi le sujet habituel de ses mécomptes : elle connaît le but, mais les routes certaines lui manquent trop souvent pour y atteindre. Exposons sommairement ces insolubles difficultés. Notre intention ne peut pas être de faire la science plus puissante qu'elle ne peut l'être réellement.

L'*année* ne comprenait pas le même nombre de mois. Si le nombre des mois était le même, ces mois ne se composaient pas réciproquement d'un égal nombre de jours; le commencement du jour n'était pas fixé à la même heure; le commencement de l'année ne se rattachait pas à l'ouverture de la même saison, à l'époque des mêmes phénomènes physiques; les mois portaient des noms différens, et leurs jours étaient groupés en des périodes différentes. Ainsi rien ne se correspondait chez des peuples divers, ni le commencement de l'année et le nombre de ses mois, ni le commencement des mois et le nombre de leurs jours, ni le commencement et le département de ces jours. Le hasard seul de ces combinaisons diverses pouvait donner au même jour le même quantième chez deux peuples à la fois, sans pour cela qu'aucune des autres oppositions devînt ni moins manifeste ni moins embarrassante. La marche du temps compliqua de plus en plus cette confusion universelle, par la raison que les vainqueurs d'un peuple lui imposaient leur calendrier en même temps que les autres lois de la guerre. Alexandre n'épargna que l'Égypte; Auguste n'épargna personne.

La suite des siècles amena toutefois des modifications qui, sans extirper ces principes de désordre, les régularisèrent en quelque sorte, et firent que ces sources de confusion prirent une apparence

rationnelle; dans ce sens, du moins, que les causes de ces erreurs ayant été systématisées comme des vérités, il est possible de dire aujourd'hui comment et pourquoi on se trompa, et de comprendre les détails et la corrélation des pièces de ces édifices informes. On dirait une phrase mal construite, mais dont l'auteur a eu soin de nous exposer l'acception et l'ordre logique de tous les mots qu'il emploie: on voit clairement ce qu'il veut dire, quoiqu'il l'ait grammaticalement très mal dit. Telle fut l'influence du progrès des sciences physiques sur les calendriers de l'antiquité. Fondés d'abord sur le système *lunaire*, l'observation du *soleil* fit comprendre que cet astre serait un meilleur régulateur de la longueur de l'année; mais on ne change pas plus facilement un calendrier devenu populaire que toute autre institution politique ou religieuse qui a pour elle la sanction du temps et celle de l'habitude. On pensa donc sagement à réformer le calendrier existant, plutôt qu'à lui en substituer un autre plus vrai dans tous ses élémens. Pour réussir même dans une simple réforme, il fallut que les dieux se prononçassent pour elle. Les philosophes de la Grèce les firent parler, et ils ordonnèrent de régler les mois selon la lune, et l'année selon le soleil, seconde époque de l'histoire des calendriers de l'antiquité, et dont les circonstances furent d'un grand poids sur l'état primitif et les modifications successives de cette institution publique.

A ces circonstances, en effet, se rattache l'origine des *périodes* (*voy.*) diverses adoptées par les peuples anciens. Il n'y eut que deux causes réelles et efficientes de cette invention : 1° l'usage général et incommutable des calendriers primitifs; 2° les efforts des astronomes pour ramener ces calendriers à l'année solaire telle qu'ils la déduisaient de leurs observations. Calculant donc le nombre de jours dont l'année lunaire différait de l'année solaire, ils proposèrent les moyens les plus propres à les coordonner toutes deux, en ajoutant, selon divers modes, le nombre de jours dont l'année solaire dépassait l'année lunaire au nombre de jours dont le calendrier fondé sur celle-ci se composait alors. C'est ce qu'on appela *intercalation*, parce qu'en effet on intercala dans le calendrier lunaire les 11 jours qui, ajoutés aux 354 de l'année lunaire, la rendaient égale aux 365 jours qu'on attribuait à l'année solaire. Cette innovation s'accrédita sans beaucoup de peine ni de temps, parce que là où les fêtes publiques étaient attachées à une époque, à une saison de l'année, et le mois où elles étaient célébrées ayant généralement pris son nom de cette fête solennelle, il en résultait que, la saison étant réglée par le soleil, et le calendrier par la lune, le mois de la fête ne revenait plus à la même saison, et qu'il s'en éloignait au contraire assez sensiblement pour que les fêtes et les mois de l'été de l'institution primitive se trouvassent tomber dans l'hiver.

Malgré l'avantage de ces intercalations, les réformateurs avaient d'autres difficultés à vaincre. Ces 11 jours ajoutés au calendrier ne pouvaient se répartir également entre les 12 mois de l'année; ils introduisirent donc des méthodes arbitraires, différentes dans les pays divers, mais toutes fondées sur la nécessité de mettre le calendrier en rapport, aussi bien que possible, avec la longueur de l'année solaire telle qu'ils la connaissaient; et groupant ou divisant ces 11 jours pour une ou plusieurs années, ils introduisirent à la fois et par la sanction de l'autorité publique, d'abord une intercalation de jours ou de mois, et ensuite les *périodes* comprenant un plus ou moins grand nombre d'années, à l'expiration desquelles le calendrier civil et l'année solaire, qui avait absorbé un égal nombre de jours, recommençaient au même instant.

Mais la diversité et la certitude de ces périodes dépendaient directement du progrès de l'observation du ciel; et à mesure qu'un fait nouveau modifiait, à tort ou à raison, la longueur connue ou reconnue de l'année solaire, une nouvelle période, fondée sur l'appréciation des heures, ou même des fractions d'heures, était introduite ou proposée, adoptée ou rejetée; et cette institution de périodes nouvelles était en quelque sorte une affaire de renommée pour les astronomes

qui tâchaient de lui donner leur nom. La science les accepta pour son usage, mais le vulgaire les ignorait. Le calendrier, impassible en quelque sorte au milieu de ces efforts multipliés de l'astronomie, comptait ses mois et ses jours pour l'ordre des choses de la terre, et laissait à la science le soin de le racommoder avec le ciel. Il n'enregistra que les périodes les plus commodes, celles de 4 ou de 8 années, de 19 peut-être, dans la Grèce du moins. Quant à l'Égypte, elle jouit de bonne heure du privilége de son antiquité. L'usage général de l'année de 365 jours, ou *vague*, et la connaissance de l'année de 365 et $\frac{1}{4}$, ou *fixe*, remontait aux plus anciennes époques de son histoire. L'institution de la période de 1460 années de 365 jours $\frac{1}{4}$ n'a pas d'autre origine : 1460 années de 365 jours $\frac{1}{4}$ embrassent exactement le même nombre de jours que 1461 années de 365 jours. A la fin de cette période de 1461 années vagues ou de 1460 années fixes, les deux années recommençaient dans le même jour, et les deux calendriers aussi.

On voit, par ce qui précède, que les élémens de la chronologie ancienne se sont multipliés et compliqués par l'effet des temps, sans que des innovations fondamentales, corrigeant de temps à autre les aberrations du passé, aient rectifié pleinement les pratiques de l'avenir. C'est de ces aberrations même que le chronologiste doit rendre un compte sévère, afin de ne pas confondre les méthodes et les époques diverses, et de ne pas interpréter les dates d'un monument ou d'un écrivain par un calendrier d'une époque qui n'est pas la leur. Un temps vint cependant où cette confusion cessa, et c'est la puissance romaine qui opéra cette immense révolution. Maîtresse de tous les peuples civilisés, elle corrigea d'abord son calendrier d'après les antiques pratiques de l'Égypte, et le fit ensuite adopter par tous les peuples de sa domination; par l'Égypte elle-même qui employa dès lors l'année fixe pour ses usages civils; et son année vague resta dans le domaine des astronomes, vraisemblablement pour la convenance de l'appréciation des intervalles entre les anciennes et les nouvelles observations, par l'uniformité du comput. Rome laissa aux calendriers de ses vassaux les noms affectés à chaque mois; et comme, tout en rendant l'année fixe partout où jusque là elle était vague, elle pressentit les désordres qui résulteraient de l'obligation qu'elle imposerait à tous de commencer leur année le jour même qui serait le premier de l'année romaine, elle se garda de l'exiger; mais les années vagues furent arrêtées tout court dans leur marche rétrograde sur l'année fixe; des additions de jours portèrent leur nombre à 365 partout où il n'était pas déjà dans l'usage général; une intercalation périodique fit les années de 366 jours tous les quatre ans, partout aussi où il n'y en avait pas, et on en tira ce grand résultat, non point la concordance perpétuelle du premier jour de l'année avec le premier jour et avec les jours suivans de l'année romaine, mais la *concordance* perpétuelle du quantième réciproque de ce premier jour et des suivans avec les jours du calendrier romain auxquels ils correspondirent quand les calendriers de peuples divers furent soumis à l'ordre de celui de Rome.

On ne connaît pas l'histoire de cette mémorable réforme; mais il en reste un monument précieux dans un tableau des calendriers anciens comparés avec celui de Rome, et mis en concordance d'après cette réformation. Ce tableau est connu généralement sous le titre de *Hémérologe de Florence.* C'est un manuscrit découvert en 1715 dans la bibliothèque Lorenziana par Jean Masson, à la suite des commentaires de Théon sur l'Almageste de Ptolémée. Il contient les calendriers de seize peuples anciens, mis en concordance jour par jour avec le calendrier romain; un manuscrit de Leyde contient le même tableau, mais avec des différences dans l'ordre et le choix des calendriers; enfin un second manuscrit de Florence sert à la rectification des deux autres. Il fut imprimé vers 1715 par les soins de Masson lui-même, et publié de nouveau comme *inédit*, quoiqu'il ne le fût pas, dans le quarante-septième volume des Mémoires de l'académie des inscriptions. Mais des fautes

nombreuses, ainsi que des lacunes, prouvent que l'académicien qui soigna cette publication ne connut que des copies défectueuses des manuscrits originaux. J'ai noté les rectifications nécessaires et exposé toute l'importance de l'*Hémérologe* dans un mémoire spécial lu il y a quinze ans à l'académie des inscriptions; et cette importance sera facilement sentie en remarquant que, depuis le règne d'Auguste, le monde romain n'employa que les calendriers réunis dans l'*Hémérologe* selon les concordances qu'il présente, et que toutes les dates historiques qui nous restent des premiers siècles de l'ère chrétienne, celles des actes des officiers publics de l'empire, comme les dates de toutes les églises d'orient et des conciles, s'expliquent selon l'année julienne par le moyen de ce précieux tableau. Il est donc, comme nous l'avons dit, l'un des plus utiles documens qui nous soient venus de l'antiquité: la chronologie historique de plusieurs siècles antérieurs à l'introduction de l'ère chrétienne y trouve ses véritables fondemens et toutes les lumières dont elle a besoin. Il n'en est pas de même pour les temps antérieurs à J.-C., quoiqu'il soit possible de tirer de l'Hémérologe quelques données utiles; mais il est déjà évident que, pour toutes les époques des annales de l'antiquité, les certitudes de la chronologie reposent sur la connaissance entière de la forme et de la constitution des calendriers dont elle fit usage. C'est selon ces calendriers que les écrits et les monumens expriment les dates des faits historiques, mais, on peut le dire, en des termes propres à chaque contrée connue: ce sont autant d'idiomes divers dont il est d'abord nécessaire de déterminer l'acception propre à chaque mot, pour le traduire ensuite en une langue d'un usage plus général. La connaissance approfondie de la constitution même du calendrier particulier à chacun des peuples anciens est donc le fondement réel de la chronologie historique, et le calendrier Julien, auquel on rapporte chacun des autres, devient une langue commune pour l'interprétation de tous. Il est vrai que le calendrier Julien, qui est celui de l'année de 365 jours, avec l'intercalation d'un 366^{e} jour à chaque 4^{e} année, est lui-même le dernier venu de tous les calendriers; mais la généralité de son usage le rend plus intelligible comme moyen d'interprétation de tous les autres, et une convention tacite lui a déféré partout cette importante attribution. D'après cette convention, on suppose l'existence de l'année julienne à toutes les époques de l'histoire, ou du moins on mesure tous les temps connus avec cet étalon, et cette uniformité de mesure est d'un secours très évident: seulement on a le soin d'ajouter la qualification de *proleptique* à l'année julienne, qu'on emploie pour une ancienne époque, afin d'avertir qu'il s'agit d'un temps où cette même année julienne n'était pas encore en usage.

Les calendriers, la détermination civile de l'année et de ses parties, une fois réglés, il restait encore une partie non moins importante de cette institution publique à organiser légalement, dans l'intérêt général. Le calendrier était l'image de l'année, mais les années se succédaient comme les événemens: il fallait distinguer chacune d'elles de toutes les autres, l'individualiser en quelque sorte, pour la reconnaître à des caractères certains. Ce fut encore la suite des temps qui signala cette autre nécessité, et on y pourvut très diversement. Les plus anciens peuples déposèrent de très bonne heure dans les archives des temples la *série généalogique de leurs rois*, comprenant l'époque et la durée exacte de leurs règnes; elles furent pour eux une sorte de chronologie officielle; ils rapportèrent donc la série des années à la série des règnes, et la succession régulière de ceux-ci devint l'échelle commune des temps historiques, sur laquelle chaque année venait prendre son rang. C'est ainsi que sont exprimées sur les plus anciens monumens toutes les dates des faits qu'ils relatent; elles le sont par l'année même du règne d'un roi dont elles donnent exactement le nom. Il y a peu de temps encore que l'Angleterre n'avait pas d'autre méthode, malgré son imperfection radicale; car l'une des plus évidentes en cette matière est sans contredit la courte durée de ces groupes

d'années et leur inégalité on ne peut pas plus variable.

Pour peu en effet que fût considérable l'intervalle à connaître entre deux événemens, la mémoire était incapable de l'apprécier, même approximativement; il fallait recourir aux listes légales des règnes, supputer tous les termes intermédiaires des deux points extrêmes de l'intervalle; et le tout pour obtenir un résultat relatif, applicable seulement à l'objet même de cette investigation. On arriva enfin à une autre méthode dès qu'on eut compris tous les avantages qui résulteraient de l'ordonnance de ces règnes sur une échelle où ils pourraient tous être placés dans l'ordre de leur succession, parce que cette échelle contiendrait à elle seule plus de temps, un plus grand nombre d'années que tous ces règnes ensemble : cette échelle générale s'appelle *ère* (*voy.* ce mot), et sa diversité chez les peuples de l'antiquité ne fut pas moindre que celle de leurs calendriers. Autre source de difficultés ou du moins d'épineuses recherches dans les bases de la chronologie ancienne.

Si l'on s'en rapporte à quelques données historiques, peu nombreuses à la vérité, l'Égypte aurait compris la première la nécessité d'une pareille institution, et sa période astronomique de 1460 ans fixes lui aurait aussi servi d'*ère* chronologique. On trouve en effet, dans des écrivains anciens, quelques dates de l'histoire d'Égypte, rapportées aux années d'une de ces périodes. Il est possible qu'elles soient une concordance établie par l'écrivain même pour plus de certitude dans l'expression de cette date; jusqu'à présent aucun monument original de l'histoire égyptienne (et il en existe d'antérieurs de dix-huit siècles à l'ère chrétienne), n'a prouvé l'usage civil de cette période comme ère chronologique; mais il est possible que, instituée par les prêtres pour la concordance des calendriers, ils l'employassent aussi dans les annales nationales dont la rédaction était un de leurs devoirs. Partout ailleurs ce furent les règnes des rois qui en tinrent lieu. Dans les premiers temps, Rome compta d'abord les années par les consulats, et institua ensuite l'ère prise de la fondation de Rome par Romulus; et une fois entrés dans cette voie, tous les peuples anciens s'en créèrent de particulières, souvent réformées, souvent remplacées, témoignages pour l'ordinaire ou de l'orgueil ou de la bassesse, quelquefois de l'influence de la science; car les astronomes créaient aussi les leurs, les réformaient aussi successivement, et ce sont ces mêmes créations multipliées sans mesure, toutes diverses par les motifs comme par les époques et surtout par les élémens, qui compliquent de plus en plus des difficultés déjà assez grandes sans cela et que le chronologiste ne peut ni ne doit passer sous silence. A l'article Ère, nous exposerons sommairement la nature des principales ères qui furent civilement en usage chez les anciens, et nous ferons connaître la distinction des ères en *astronomiques* et en purement *chronologiques*, c'est-à-dire qui furent employées dans le comput des temps pour les usages civils.

Par l'adoption de l'ère chrétienne dans tout l'Occident, l'histoire de cette portion du globe est ramenée à l'unité de temps; et la diversité des supputations, qui jette tant d'obscurité dans les annales des époques antérieures, cesse entièrement pour ceux qui les suivent. L'ère chrétienne est ainsi comme un jalon planté dans l'espace des âges, comme un point fixe auquel peuvent se raccorder tous les autres de cet espace, qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi : il suffit pour cela d'apprécier leur éloignement relatif. Elle est encore, sinon la pierre de touche de tous les systèmes imaginés avec une fécondité surprenante, du moins un moyen de les entendre tous, et même de les concilier.

La raison a entrevu un point dominant du moins par l'assentiment général qu'on lui a concilié, très propre à la guider dans l'espace des temps, et à la diriger vers les certitudes qu'elle cherche ou les approximations dont elle sait se contenter. Divisant donc en deux portions, inégales il est vrai, toute la chronologie de l'histoire, c'est l'ère chrétienne qui peut servir à en enregistrer uniformément tous les faits, en les rattachant aux années qui précèdent son commen-

cement et à celles qui le suivent. Cette méthode a du moins pour elle l'avantage de la progression du connu à l'inconnu. L'origine de l'ère chrétienne se lie à une année déterminée des ères profanes qu'elle remplaça; et cette concordance nous guide dans l'appréciation des temps qui précédèrent cette époque mémorable. En procédant en sens contraire, on procède d'un point incertain, contestable en toute conscience, et dont la diversité légale affecte infailliblement tous les points du système qui en est une déduction forcée: c'est un moyen infaillible pour ne point s'entendre, une autre tour de Babel.

Ainsi l'histoire de l'*année civile* est à proprement parler l'histoire du *calendrier* chez les peuples anciens et modernes, des *périodes* et des *ères* qu'ils inventèrent pour régler l'ordre successif des temps. Nous renvoyons à ces mots pour les développemens nécessaires à l'intelligence de ces matières si intéressantes pour l'étude de la chronologie et l'histoire générale de la société humaine. *Voy.* aussi le mot CHRONOLOGIE. C. F.

ANNÉE (astronomie). C'est l'espace de temps que la terre met à faire sa révolution autour du soleil. Dans l'intervalle de deux équinoxes du printemps ou de deux solstices d'été, la terre tourne sur son axe 365 fois $\frac{1}{4}$, à peu de chose près. Cet intervalle de temps est appelé *année solaire*, *année tropique* ou *équinoxiale*, ou enfin année astronomique. On nomme aussi cette année *année civile*, parce que c'est celle dont on se sert dans l'usage ordinaire. Sa durée est de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 51 secondes ou 365 jours, 6 heures, moins 11 minutes environ. Mais comme l'équinoxe du printemps a lieu chaque année un peu avant que la terre n'ait parcouru entièrement son orbite, depuis l'équinoxe du printemps précédent, il reste une partie non parcourue qui est de 50″,1 : c'est ce phénomène constaté par une longue suite d'observations, et connu sous le nom de *précession des équinoxes*, qui sépare, d'année en année, les constellations zodiacales d'avec leurs signes. On appelle *année sidérale* le temps d'une révolution complète dans l'orbite: cette année surpasse l'année tropique de 20′ 20″, 5, en sorte que l'année sidérale ou le retour à une même étoile comprend 365 jours 6 heures, 9′ 11″,75.

On emploie aussi le mot *année* pour exprimer le temps du cours périodique des autres planètes, ou bien une suite de ces périodes dont la durée correspond à celle de l'année solaire. L'année *lunaire*, par exemple, est une suite de révolutions de cette planète dans son orbite, parce que la lune décrit plusieurs fois son orbite dans l'espace d'un an solaire. En effet, on trouve par l'observation, que tandis que la terre, en 24 heures, avance à peu près d'un degré dans l'écliptique, la lune parcourt dans son orbite 13° 10′ 35″, valeur moyenne; ainsi elle parcourt 360° ou son orbite entière et tous les signes du zodiaque dans environ 27 jours 7 heures $\frac{1}{2}$, temps qu'on appelle *mois lunaire périodique*. Mais la terre ayant avancé pendant ce temps d'environ 27°, ces deux planètes ne se trouvent plus placées dans la même position relativement au soleil; et la lune emploie 2 jours environ à parcourir ces 27°. C'est donc seulement après 29 jours $\frac{1}{2}$ ou plus exactement 29 jours, 530588, que la terre et la lune reprennent un même aspect, tel qu'une *conjonction* ou une *opposition*. Cet intervalle de 29 jours $\frac{1}{2}$ après lequel on est ramené à la même *syzygie*, s'appelle mois *lunaire synodique* ou *lunaison*. Dans l'usage, on suppose la lunaison de 29 jours et de 30 jours alternativement. Puisque les deux espèces de mois lunaires s'accomplissent en moins de 30 jours, il a fallu réunir au moins 12 lunaisons pour avoir une durée à peu près égale à l'année tropique. Cette période de 12 lunaisons ou 354 jours 367062, ou 354 jours environ, est ce qu'on nomme l'*année lunaire*, qui se trouve ainsi divisée naturellement en 12 *mois synodiques*. L'année solaire, qui a 365 jours, 242257, est plus longue que l'année lunaire de 10 jours, 875195, ou de 11 jours environ; elle comprend donc en partie, dans sa durée, une treizième lunaison ou la première lunaison d'une seconde année lunaire; d'où l'on voit que les années tropiques et lunaires tendent à différer de plus en plus.

Pour rétablir la concordance entre elles, on a imaginé d'accumuler d'abord l'inégalité de 11 jours environ, jusqu'à ce que la somme fût égale à un nombre exact de lunaisons, ce qui a lieu après 19 ans solaires. Alors l'année lunaire diffère de l'année tropique de 7 lunaisons, à moins de 9 centièmes de jour près; d'où l'on a conclu que, pour faire concourir ces deux espèces d'années, il suffisait de répartir ou intercaler les 7 lunaisons dans le cours de 19 années lunaires, en ajoutant une 13^{e} lunaison à 7 d'entre elles. Les années lunaires auxquelles on attribua, en conséquence, 13 lunaisons au lieu de 12, et 384 jours au lieu de 354, prirent le nom d'années *embolismiques*. A l'aide de cette méthode imaginée par Méthon d'Athènes, les syzygies se reproduisent périodiquement aux mêmes époques de l'année, après chaque révolution de 19 ans. Cette invention parut si utile qu'on appela cette période lunaire de 19 ans le *cycle d'or*.

L'année tropique sert presque généralement de règle à l'année civile; cependant, chez la plupart des nations anciennes, l'année civile a été réglée d'abord sur l'année lunaire, et encore à présent l'année civile des Turcs est purement lunaire. Cet usage vient sans doute de la facilité que nous avons d'observer les différentes phases de la lune, et de multiplier ces observations, puisque cette planète passe 12 fois au mois devant un signe du zodiaque, tandis que le soleil ne nous paraît y passer qu'une seule fois. Les lunaisons ont introduit la division de l'année en 12 *mois*, et les phases lunaires ont enfin suggéré la division des mois en 4 *semaines*. Le premier *calendrier* des Romains, sous Romulus, fut lunaire, et son inventeur ne donna à l'année que 10 mois, comprenant ensemble 304 jours. De là vinrent les dénominations de *septembre*, *octobre*, *novembre* et *décembre* qui étaient réellement alors les 7^{e}, 8^{e}, 9^{e} et 10^{e} mois, l'année commençant en mars; mais l'abus d'une année aussi incomplète relativement au cours du soleil fut bientôt reconnue. Numa ajouta deux mois, *janvier* et *février*, et l'année ne commença plus en mars. La durée de l'année, après la réforme de Numa, se trouvait être de 366 jours $\frac{1}{4}$; ainsi elle surpassait d'un jour l'année tropique. Des erreurs s'étant accumulées, Jules César jugea une nouvelle réforme nécessaire, et institua, la 3^{e} année de son règne (45 ans avant J.-C.), le *calendrier Julien*. L'année de Numa se trouva si défectueuse que, pour la réformer, il fallut que l'année suivante, nommée *année de confusion*, durât 454 jours, ce qui fait près de 15 mois. Sosygène d'Égypte fut chargé de ce travail. Cet astronome, évaluant l'année tropique à 365 jours 6 heures, régla que 3 années civiles consécutives seraient de 365 jours et la 4^{e} de 366 jours, pour tenir compte des 6 heures formant un jour tous les 4 ans. La durée des mois solaires n'étant pas égale, on donna 34 jours aux mois de *janvier*, *mars*, *mai*, *juillet*, *août*, *octobre* et *décembre*; 28 jours au mois de *février*; 30 jours aux mois d'*avril*, *juin*, *septembre* et *novembre*. Le jour intercalaire de la 4^{e} année fut placé entre le 23 et le 24 février, qui eut ainsi 29 jours tous les 4 ans; de là ce jour se nomma *bissexte*, et l'année d'intercalation fut appelée *bissextile*. Il ne fut pas difficile aux Romains, qui dictaient des lois à toutes les autres nations, de leur faire adopter cette nouvelle réforme. Les Grecs quittèrent alors leur année lunaire et leur intercalation de 45 jours tous les 5 ans. Les Égyptiens fixèrent leur premier jour de l'année qui jusque là avait parcouru toutes les saisons. Les premiers chrétiens gardèrent les mêmes mois, le même nombre de jours et la même intercalation; ils ôtèrent seulement les lettres nundinales qui marquaient les jours d'assemblées en féries, et en mirent d'autres à leur place, pour marquer les dimanches et les autres fêtes chrétiennes.

Le calcul de Sosygène supposait l'année tropique de 365 jours 6 heures exactement, d'où il résulta chaque année une erreur de 11′ $\frac{3}{20}$, qui après 100 ans ou un siècle s'éleva à 8 heures 35′; à 2 jours, 7 heures 45′, après 3 siècles; à 3 jours, 2 heures 10′, après 4 siècles, etc.; de sorte que l'an 1582, sous le pape Grégoire XIII, on trouva l'équinoxe du printemps au 11 mars. Ce pontife, pour corriger cet abus, convoqua les plus ha-

biles astronomes de son temps à Rome, où leurs consultations durèrent près de 10 ans. Ils proposèrent de supprimer au mois d'octobre 1582 ces dix jours excédans, et de compter cette fois le 5 octobre pour le 15 du même mois; et pour éviter le même inconvénient à l'avenir, ils proposèrent, en outre, d'omettre 3 *bissextes* en 400 ans. Ces réformes furent adoptées. En conséquence, les années 1700 et 1800 n'ont pas été bissextiles; l'année 1900 ne le sera pas non plus; mais en l'an 2000 on ne supprimera pas le jour bissexte. Le calendrier réglé d'après ces conventions s'appelle aujourd'hui *calendrier grégorien.* Il suffira, malgré une légère erreur, pour maintenir l'accord entre l'année civile et l'année solaire, qui ne pourront différer d'un jour entier qu'après plus de 4400 ans: on aurait pu, toutefois, se dispenser du système compliqué des intercalations, et parvenir en même temps à une plus grande précision, en se guidant uniquement par les observations astronomiques.

L'année grégorienne a remis l'équinoxe du printemps au 21 mars, comme il était du temps du concile de Nicée. On l'appelle *nouveau style,* par opposition à l'année julienne qu'on nomme *vieux style.* La différence qui existe aujourd'hui entre les dates de ces deux calendriers est de 12 jours; ainsi le 17 janvier du vieux style correspond au 29 janvier du nouveau. Les Russes avec tous les peuples de leur domination et les autres chrétiens du rit grec sont les seuls qui, en Europe, ont conservé l'usage de l'année julienne. On a coutume, dans la correspondance avec ces peuples, d'indiquer les deux dates à la fois : $\frac{17}{29}$ janvier.

Dans le calendrier grégorien, les noms des mois n'ont aucun rapport avec la place qu'ils occupent dans l'année. Les noms des saisons ne sont pas moins arbitraires; le mot *printemps*, par exemple, qui signifie *première saison*, est pris de l'année romaine, dont le commencement était en mars, dans son origine; mais cette dénomination a cessé d'être juste depuis que l'année commence en janvier. Les Arabes commençaient leur année au solstice d'été, les Juifs à l'équinoxe d'automne, et presque tous les peuples de l'Europe au solstice d'hiver, qui a lieu vers le 21 décembre. On croit que la transposition en janvier a été une suite de l'ignorance de la véritable durée de l'année. Aujourd'hui le premier jour de l'an ne correspond à aucune époque astronomique remarquable.

L'année adoptée en France sous le gouvernement républicain était plus exacte que l'année grégorienne. La période était de 86,400 ans et exigeait 20,929 jours bissextes. On en intercalait un à la fin de l'année chaque fois que l'équinoxe d'automne tombait le 2^{e} jour de l'année suivante, c'est-à-dire le 2 vendémiaire qui correspondait au 23 ou au 24, ou au 25 septembre. *Voy.* CALENDRIER. G-N.

ANNÉE CLIMATÉRIQUE. Les astrologues ont donné ce nom à certaines périodes de l'âge de l'homme, pendant lesquelles ils prétendaient que le corps est soumis à des révolutions qui engendrent les maladies et la mort, ou qui sont l'indice des événemens les plus funestes. Cette croyance déjà fort ancienne nous a, dit-on, été transmise par les Chaldéens qui faisaient une étude approfondie des astres et de l'art divinatoire; mais l'opinion générale qui attribue à Pythagore la découverte de l'année climatérique n'est pas sans quelque fondement, puisque ces périodes procèdent ordinairement par sept, nombre auquel la doctrine de ce philosophe supposait une vertu particulière.

Quoi qu'il en soit, on fait dériver ce mot du grec κλίμαξ, *échelle*, parce que le retour de l'année climatérique était supposé avoir lieu tous les sept ans, et selon quelques auteurs, tous les neuf ans, par nombre ascendant depuis la septième année de la vie; cependant on désignait deux de ces périodes par le nom de *grandes climatériques;* c'étaient les soixante-troisième et quatre-vingt-quatrième années, qui passaient pour être les plus critiques. Les astrologues qui ajoutaient foi au nombre *neuf* nommaient *grandes années* la soixante-troisième où le nombre sept se trouve répété neuf fois, et la quatre-vingt-unième où le nombre neuf est répété neuf fois.

Cette croyance eut, dit-on, beaucoup de prosélytes, même parmi les hommes d'un mérite supérieur; on cite à ce sujet les écrits de Platon, Cicéron, Macrobe, Aulu-Gelle, etc.; de saint Augustin, saint Ambroise, etc.; de Bède le vénérable, Boëce, et parmi les modernes d'Argol, Magiz et Saumaise. L'un d'eux rapporte qu'Auguste, ayant passé la soixante-troisième année, s'applaudissait d'avoir échappé à la *grande climatérique*. Il ne mourut qu'à l'âge de 76 ans.

On lit dans l'histoire moderne que Jean Bodin, avocat du roi à Laon, avait prédit que son maître Henri III, le 63^{e} roi de France, verrait d'une manière funeste finir en lui sa dynastie : on sait que le poignard de Jacques Clément se chargea d'accomplir la prophétie; ce qui prouve que l'opinion des astrologues attribuait aussi au monde politique l'influence que le nombre climatérique exerçait sur le corps de l'homme. D. A. D.

ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE. Elle commence à l'Avent. Son époque est fixée au dimanche le plus proche de la fête de saint André, trente et dernier novembre, ce qui ne peut s'étendre qu'à trois jours devant et trois jours après, depuis le 27 novembre; de sorte que c'est le premier dimanche qui se rencontre après le 26 novembre.

L'année ecclésiastique sert à régler l'office divin suivant les différens jours et les fêtes. Tous les bréviaires et tous les missels commencent avec l'année ecclésiastique ou le premier dimanche de l'Avent; cependant les calendriers liturgiques ne commencent qu'au mois de janvier, comme tous les autres calendriers. J. L.

ANNÉLIDES, classe d'animaux sans vertèbres, établie par M. Cuvier. Voyez le mot Ver. Ce nom leur a été donné parce que leur corps semble formé d'anneaux (*voy.*) juxtaposés. Ils ont le sang rouge, et ce sont les seuls invertébrés qui présentent ce caractère. Ils vivent tous dans l'eau, excepté le lombric, appelé pour cela ver de terre. La classe des annélides se divise en plusieurs ordres. F.R.

ANNEXE. On appelle ainsi les chapelles érigées dans les communes éloignées d'un chef-lieu de paroisse, et aux quelles sont attachés des prêtres qui tiennent lieu de vicaires aux habitans de ces communes.

Dans les communes protestantes, les *annexes* sont desservies par des pasteurs ayant leur domicile dans l'endroit le plus important de leur paroisse.

Droit d'annexe. Au parlement de Provence, on employait ces mots pour exprimer le droit en vertu duquel les bulles et les expéditions de la cour de Rome et de la vice-légation d'Avignon ne pouvaient être exécutées dans le ressort de ce parlement que sur un arrêt qui en autorisât l'exécution. Le même droit s'appelait dans d'autres parlemens *attache* ou lettre d'attache. Le droit d'*annexe* fut contesté au concile de Latran, en 1515. Les dates ou simples certificats de banquiers expéditionnaires n'étaient pas soumis à l'*annexe*. L-E.

ANNIBAL, fils du général Amilcar Barca (*voy.*), naquit à Carthage l'an 247 avant J.-C. Il était âgé de neuf ans lorsque son père, qu'il avait voulu suivre en Espagne, lui fit jurer sur un autel qu'il serait éternellement l'ennemi des Romains. Amilcar ayant été tué neuf ans après en Lusitanie dans une bataille, et son gendre Asdrubal ayant été nommé son successeur, Annibal revint dans sa patrie où il resta quatre ans; il en avait 22 lorsqu'il alla rejoindre l'armée carthaginoise d'Espagne. Les soldats crurent revoir en lui le chef chéri qui lui avait donné le jour. Le jeune Annibal donna dans trois campagnes des preuves si éclatantes de talent et d'intrépidité qu'à la mort d'Asdrubal, en 219, le commandement en chef lui fut déféré par acclamation. Fidèle à son premier serment, le jeune capitaine ne songeait qu'à rompre l'alliance conclue avec les Romains. Dans ce but il attaqua Sagonte, leur alliée, et s'empara de cette ville au bout d'un siége de huit mois. Les Romains envoyèrent sur-le-champ des députés à Carthage pour demander l'extradition d'Annibal; la négociation traînant en longueur, la guerre fut déclarée. Annibal rassembla une armée nombreuse et conçut le projet hardi d'attaquer les Romains dans l'Italie même. Après avoir pourvu à la sûreté de l'Afrique et laissé

en Espagne son frère Asdrubal avec une armée, il partit l'an 218 avant J.-C. à la tête de 90,000 hommes d'infanterie, de 12,000 cavaliers et 40 éléphans; il traversa la partie méridionale de la Gaule au cœur de l'hiver, avec une rapidité qui tenait du prodige, et arriva au pied des Alpes. Neuf jours lui suffirent pour se frayer un passage au milieu de ces monts. Selon l'opinion du général Vaudoncourt et du marquis de Fortia d'Urban qui a concilié sur ce point Polybe, Strabon et Tite-Live, c'est par le mont Genèvre que passa l'armée d'Annibal; c'est sur cette route, que se trouve sur la droite de Rame et au-dessus de Mont-Dauphin, le rocher que l'on dit taillé par Annibal. Tite-Live assure que ce général y employa le vinaigre, fait qui a été le sujet de nombreuses contestations. Quoi qu'il en soit, de cette armée si considérable qu'Annibal avait conduite d'Espagne avec tant de difficultés, il ne lui restait plus que 20,000 fantassins et 6,000 cavaliers qui étaient plutôt des squelettes que des hommes. Toutefois il ne perdit point courage; il s'empara de Turin où il s'assura des moyens de pourvoir à la subsistance de l'armée, et inspira au peuple de la Gaule cisalpine la hardiesse de faire cause commune avec lui. Si ceux-ci ne s'étaient pas rendus en aussi grand nombre sous ses drapeaux, il ne se fût point laissé atteindre par la marche précipitée de Publius Scipion à la tête d'une armée romaine qu'il avait conduite à Pise. Le combat s'engagea sur les rives du Tésin (Ticinus); une charge de la cavalerie numide décida la victoire en faveur d'Annibal. Scipion évita un nouveau combat et fit retraite jusqu'à la Trébie.

Cependant Sempronius était arrivé avec une seconde armée. Tenu d'abord par elle en échec, Annibal sut bientôt exciter son irascible adversaire à combattre, dressa une embuscade sur les bords de la Trébie, cerna l'armée romaine et l'anéantit. Les Romains perdirent 26,000 hommes et leur camp; Annibal prit alors ses quartiers d'hiver dans la Gaule cisalpine dont les peuples étaient devenus ses alliés. A l'ouverture de la campagne suivante il se voyait attendu à l'issue des Apennins par deux nouvelles armées romaines. Il résolut de les battre séparément et de fondre sur le consul Flaminius avant l'arrivée de son collègue. Il le trompa par des marches simulées, s'approcha de lui en longeant les Apennins par derrière, et déboucha par les marais de Clusium; quatre jours et quatre nuits de suite, les Carthaginois marchèrent au milieu des marécages. Annibal lui-même, ayant monté le dernier éléphant qui eût survécu au passage des Alpes, eut de la peine à se sauver. A peine l'armée eut-elle posé le pied sur un sol ferme qu'il mit en œuvre tous les moyens de contraindre Flaminius à une bataille : il portait partout le ravage, le massacre et l'incendie; puis il feignit de vouloir marcher sur Rome, et se détourna brusquement pour s'engager dans des défilés qu'entouraient des rochers presqu'inaccessibles; le consul Flaminius le suivit inconsidérément, et se laissa ainsi surprendre. Alors eut lieu sur les bords du Trasimène cette bataille sanglante dans laquelle la ruse et le talent triomphèrent de l'intrépidité romaine : entourées de tous côtés, les légions furent taillées en pièces. Enrichi par le butin de l'ennemi vaincu, Annibal arma ses guerriers d'après le système romain et pénétra dans l'Apulie. Rome consternée avait confié son salut à un dictateur, Quintus-Fabius-Maximus Verrucosus, qui cherchait à épuiser la force des Carthaginois en temporisant; il combattait Annibal avec les armes d'Annibal, le suivait partout sans jamais chercher à l'atteindre, convaincu que les Carthaginois ne pouvaient tenir long-temps dans un pays ravagé. Cependant Annibal conduisit ses soldats dans les plaines de Capoue, tant pour détacher les villes effrayées de l'alliance des Romains que pour faire descendre Fabius des hauteurs où il se tenait. Tout à coup il se trouva dans le même piége que celui où il avait attiré et fait périr Flaminius. Enfermé entre les rochers de Formies, les sables de Linterne et les mers voisines, il ne pouvait se sauver que par la ruse. Il fit réunir, dit-on, mille bœufs, attacha des fagots à leurs cornes, et poussa hors du camp ces animaux qui,

dans leur furie, se dirigeaient vers les défilés que gardaient les Romains. Épouvantés à cette vue extraordinaire, ceux-ci quittèrent les hauteurs, et Annibal força le passage. Les Romains, mécontens de Fabius et de son système de temporisation, partagèrent la dictature entre lui et Minutius Félix, son maître de la cavalerie. Celui-ci n'aspirait qu'à combattre : il tomba dans une embuscade à Gérunium, et, sans l'assistance généreuse de Fabius, il était perdu sans ressource. Alors les généraux romains, ne voulant plus rien laisser au hasard, temporisèrent à l'exemple de Fabius. Annibal voyait avec inquiétude son armée dépérir et diminuer, lorsque le nouveau consul Térentius Varron, homme ignorant et inexpérimenté, vint prendre le commandement des légions (216 avant J.-C.). Annibal avait occupé la petite ville de Cannes dans la vallée de l'Aufidius et mis les Romains dans la nécessité de livrer bataille. Paul-Émile, collègue de Varron dans le consulat, voulait différer la bataille, en vertu de l'autorité qu'il partageait avec Térentius. Celui-ci au contraire choisit le jour où il commandait en chef, donna le signal de l'attaque, et éprouva à Cannes (*voy.* ce mot) la défaite la plus complète que les armées romaines eussent soufferte jusqu'à ce jour-là. Plus de 40,000 Romains restèrent sur le champ de bataille. La terreur se répandit dans Rome, et l'on désespéra du salut de la ville. La plupart des historiens ont reproché à Annibal d'avoir négligé de profiter de son éclatante victoire en marchant sur Rome qui n'aurait pu lui opposer aucune résistance; mais il est à croire que, trop affaibli lui-même, il n'osa pas entreprendre le siége du Capitole que déjà il pouvait voir de loin; il craignait les effets du désespoir des Romains et ne voulut point l'affronter avec des forces devenues insuffisantes. Au lieu donc de prendre ce parti, Annibal fit demander du secours à son frère, et marcha sur Capoue où il fut reçu immédiatement. Le séjour qu'il fit dans cette ville énerva le courage de ses soldats. Cependant aucun général romain, depuis la bataille de Cannes, n'osait tenir la campagne; mais Annibal était hors d'état de faire un pas de plus; son armée était affaiblie, et, malgré sa brillante victoire, malgré l'importance que son parti avait à Carthage, ses ennemis y avaient obtenu une telle influence qu'il eut de la peine à se faire donner une armée de renfort de 12,000 fantassins et de 2,500 cavaliers : son frère Asdrubal ne put la rassembler qu'après de grands efforts. Encore fut-il obligé pour la lui conduire de faire un long séjour dans la Gaule (*voy.* Asdrubal). Annibal se vit ainsi forcé à se tenir sur la défensive. Capoue était assiégée par deux armées consulaires et sur le point de se rendre. Annibal, espérant la sauver par un coup hardi, se porta en avant et campa en vue du Capitole l'an 211 avant J.-C. Mais les Romains ne se laissèrent plus épouvanter : Capoue leur ouvrit ses portes, et dès ce moment presque tous les peuples d'Italie se déclarèrent en leur faveur. Repoussé dans son camp par le consul Claudius Nero, Annibal ne pouvait rien faire pour se réunir avec son frère. Déjà celui-ci avait franchi les Alpes par le passage du petit Saint-Bernard, passage qui a été confondu mal à propos avec celui d'Annibal (ainsi que l'a observé le premier M. de Fortia), lorsqu'il fut surpris et tué l'an 207 avant J.-C. par le consul Claudius Nero qui jeta sa tête sanglante dans le camp d'Annibal. Celui-ci se retira dans le Bruttium où, quoique entouré d'embarras de tout genre et avec des forces inégales, il combattit l'armée victorieuse et se maintint avec avantage. Mais alors Scipion porta les armes romaines en Afrique, et Carthage tremblante appela Annibal à son secours. Il s'écria en frémissant de colère, et presque les larmes aux yeux : « Voilà donc « Annibal vaincu, non par le peuple ro« main dont j'ai tant de fois battu les « armées, mais par la basse malignité du « sénat de Carthage, trop jaloux de ma « gloire? » Il fallut cependant obéir. Il fit tuer les soldats alliés qui refusaient de le suivre, et abandonna en 203 le pays qu'il avait occupé 16 ans. Il aborda au port de Leptis, rassembla autour de lui un grand nombre de Numides, et prit son camp auprès d'Adrumète, pendant que

Scipion s'emparait d'un grand nombre de villes et réduisait les habitans en esclavage. Annibal, forcé par ses compatriotes à une affaire décisive, marcha contre lui. Près de Zama, à cinq journées de Carthage, une conférence eut lieu entre les deux généraux : les propositions que faisait Annibal furent rejetées. La fortune des armes l'avait abandonné; 20,000 Carthaginois demeurèrent sur la place, 20,000 furent faits prisonniers. Annibal s'enfuit à Adrumète, rassembla les fugitifs, et, au bout de quelques jours, eut de rechef une armée. Alors il se rendit à Carthage et déclara au sénat que le seul moyen de salut était la paix. Ainsi se termina, au bout de 18 ans, cette lutte sanglante. *Voy.* PUNIQUES (*guerres*).

Annibal jouit de la plus haute considération, obtint le commandement en chef d'une armée dans l'intérieur de l'Afrique, et fut même revêtu de l'importante dignité de *suffète* où la jalousie des Romains ne le vit pas sans inquiétude. Mais le parti de Hannon, son ennemi juré, ne cessa de le poursuivre, et l'accusa auprès des Romains d'entretenir des relations secrètes avec le roi de Syrie Antiochus, afin de renouveler la guerre. Des députés romains vinrent à Carthage demander qu'on le leur livrât. Pour tirer sa patrie de l'embarras, Annibal s'enfuit à Tyr. Il fut reçu avec de grands honneurs; à Éphèse, où Antiochus tenait sa cour, il décida ce prince à déclarer la guerre aux Romains, et lui démontra que l'Italie devait en être le théâtre. Antiochus goûta les plans d'Annibal; mais lorsqu'il fit solliciter l'alliance de Carthage, les ennemis de l'exilé l'emportèrent encore une fois dans le sénat, et firent avorter le projet. Cependant Annibal eut le commandement de la flotte syrienne, et attaqua les Rhodiens alliés de Rome; mais la perfidie d'un subalterne le contraignit à la retraite. Antiochus lui-même, par une série de fautes et de désastres, fut forcé de négocier une paix honteuse. Annibal, qu'il devait livrer aux Romains, n'échappa que par une seconde fuite, et se rendit à l'invitation de Prusias, roi de Bithynie, qui ne respirait que guerre et que vengeance contre les Romains. Annibal fut l'ame d'une coalition puissante entre Prusias et divers princes limitrophes contre Eumènes, roi de Pergame, allié de Rome. Il remporta plusieurs avantages sur terre et sur mer; mais l'Asie tremblait au nom de Rome, et Prusias, à qui le sénat avait envoyé des députés pour exiger l'extradition d'Annibal, était prêt à obéir. Celui-ci, dans l'impossibilité d'échapper à ce dernier danger, avala le poison qu'il portait toujours sur lui dans un anneau, l'an 183 avant J.-C. Il avait 64 ans. M. Zander, dans son ouvrage allemand intitulé *Expédition d'Annibal à travers les Alpes* (Gœttingue 1828, in-8°), a réuni les recherches qui ont été faites jusqu'ici sur le passage des Alpes; mais c'est dans l'ouvrage de Fr.-Guill. de Vaudoncourt, en 4 vol in-4° (Milan 1812), qu'il faut étudier l'histoire des campagnes d'Annibal et un excellent commentaire de Polybe et de Tite-Live, dont les témoignages joints à celui de Strabon ne laissent aucun doute pour un esprit attentif. Sur le passage d'Annibal, voyez la dissertation de M. de Fortia d'Urban, 1821, in-8°, avec une carte. Il est encore nécessaire d'observer ici que Pompée, dans la lettre qu'il écrivit au sénat sur son expédition d'Espagne, lettre qui est ordinairement jointe aux fragmens de Salluste, dit qu'il s'est frayé pour passer les Alpes une route inconnue à Annibal. C'est celle du Mont-Cenis; ce qui détruit entièrement l'opinion de ceux qui ont voulu faire passer Annibal par cette montagne. *C. L. m.*

ANNIUS DE VITERBE. Annius, nom latin de Jean Nanni, naquit à Viterbe l'an 1432, lorsque l'empire fondé depuis tant de siècles par Constantin touchait à sa dernière heure. Dès ses jeunes ans il entra dans l'ordre des frères prêcheurs dans sa patrie, où ils avaient un très beau monastère. Il exerça son esprit avec tant de zèle et de succès qu'il devint fort habile dans les sciences qu'on appelait alors *divines et humaines;* également versé dans les langues et les lettres latines, grecques, hébraïques, arabes et chaldaïques, il porta très loin la connaissance de la chronologie et de l'histoire sacrées. Ces occupations ne l'empêchè-

rent pas de remplir divers emplois dans son ordre; mais sachant employer les loisirs qu'ils lui laissaient, il écrivit beaucoup, et il exerça avec fruit le ministère de la parole. Sa probité, ses prédications et quelques-uns de ses écrits lui avaient fait une si grande réputation qu'honoré successivement de la confiance particulière de deux papes, Sixte IV et Alexandre VI, il était considéré à la cour de Rome comme l'un des plus habiles et des plus recommandables personnages de son siècle. Le premier ouvrage qu'il publia et qui lui fit beaucoup d'honneur, dans un temps où la destruction de l'empire de Constantin frappait et agitait tous les esprits, fut son Traité de l'empire des Turcs (*Tractatus de imperio Turcarum*), recueil de sermons qu'il prêcha à Gênes en 1471. Ses idées s'élevèrent encore, et il publia son Traité des Triomphes que les chrétiens remporteront sur les Mahométans et les Sarrasins (*De futuris christianorum triumphis in Turcas et Saracenos ad Xystum IV et omnes principes christianos. Genuæ* 1480, in-4°; *idem, Noribergæ,* in-4°). Ce second ouvrage n'est qu'un recueil de ses explications ou de ses réflexions sur le livre de l'Apocalypse; il les avait prêchées dès l'année 1471. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions : on en conservait un manuscrit dans la bibliothèque de Colbert, qui fait à présent partie de la bibliothèque du roi. Un troisième ouvrage de Nanni a pour objet le prêt à intérêt; il est intitulé : *ad R. D. P. (reverendum dominum Petrum) Barotium episcopum Patavinum questiones duæ super mutuo judaico et civili et divino.* Cet ouvrage est daté de Viterbe, le 8 mai 1492, et il est in-4°; le lieu et le nom de l'imprimeur n'y sont point marqués. Nanni publia son dernier ouvrage à Rome, au Champ-de-Flore, sous la date du 10 juillet 1498, par Eucharius Silber, autrement appelé Franck. Dans sa préface, qui a été imprimée avec une traduction française (*Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe*, Paris 1818), il ne se qualifie point maître du sacré palais, et cela n'est point surprenant, puisqu'il n'a eu cette charge qu'en 1499. Elle était considérable, et supposait une raison supérieure à celui qui l'exerçait. Il avait un appartement fixe au Vatican, et y demeurait toujours. C'était à lui d'examiner, corriger, rejeter ou approuver ce qui devait être imprimé à Rome. Tous les libraires et imprimeurs étaient sous sa juridiction; il avait rang et entrée dans la congrégation de *l'Index*, et séance, quand le pape tenait chapelle, immédiatement après le doyen de la Rote. Annius eut toujours l'estime et l'affection de toute la famille du pape Alexandre VI; mais sa sincérité lui coûta cher : il ne craignait pas de dire quelquefois à César Borgia des vérités qui déplaisaient à ce prince vicieux. On prétend que celui-ci, pour se délivrer d'un incommode censeur, le fit empoisonner le 15 novembre 1512, âgé de soixante-dix ans. La colère de son assassin s'éteignit avec la vie de l'infortuné vieillard dont la mémoire reçut les honneurs qui lui étaient dûs. La ville de Viterbe se fait tant d'honneur d'avoir été sa patrie que ne pouvant obtenir ses dépouilles elle lui fit dresser une statue dans la maison-de-ville. Plus d'un siècle après, en 1608, Viterbe avait conservé le souvenir de son Annius, de qui elle eut soin de faire réparer l'épitaphe, en y mettant une inscription nouvelle. L'auteur même de cet article, pour avoir pris la défense d'Annius dans un ouvrage imprimé cinq ans auparavant (*Bérose et Annius de Viterbe*, Paris, 1818), fut nommé membre d'une académie réunie à Viterbe, et y reçut un accueil qui lui prouva que la mémoire d'Annius y est encore aujourd'hui en vénération. Ses dix-sept ouvrages d'antiquités, réunis dans un seul volume in-folio, en le rendant plus célèbre, ont nui à sa mémoire. Il a prétendu donner les ouvrages jusqu'alors inconnus d'un grand nombre d'auteurs anciens, en ajoutant des commentaires sur la plupart de ces ouvrages. Ce fut à l'occasion de ces prétendues découvertes et de ce travail que les plus savans hommes du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle s'échauffèrent pour ou contre notre auteur. Persuadés que les véritables ouvrages de ces anciens écrivains ne subsistaient plus, ils ne pouvaient regarder que comme

des pièces fausses ou supposées celles que l'on faisait paraître sous leurs noms, et les commentaires d'Annius sur des écrits de cette nature devaient nécessairement tomber dans le même décri. On croit seulement pouvoir assurer ici qu'Annius n'a point été un faussaire, mais qu'il a pu être trompé par les marchands de manuscrits qui fourmillaient de son temps avant que l'imprimerie eût mis les savans à portée de consulter aisément les meilleures copies des anciens ouvrages. F.D'U.

ANNIVERSAIRE, *voy.* FÊTES.

ANNOMINATION, *voy.* PARONOMASIE.

ANNONAY, *voy.* ARDÈCHE et PAPIER.

ANNON, *voy.* HANNON.

ANNONCIADES, nom commun à plusieurs ordres, les uns purement religieux, les autres religieux militaires, institués pour honorer le mystère de l'annonciation (*voy.* l'art. suivant).—Le premier est l'ordre des servites ou serviteurs de Marie, établi en 1232 par sept marchands florentins (*voy.* SERVITES). Une confrérie qui porte ce nom s'était propagée en France dans ces derniers temps, sous la protection d'une personne puissante.—Le second est l'ordre de l'Annonciade de Savoie. En 1355, Amédée VI, institua l'ordre militaire des Laqs d'amour. Amédée VIII, premier *duc* de Savoie, qui fut élu pape au concile de Bâle sous le nom de Félix V, consacra cet ordre en 1434, et l'appela *l'ordre de l'Annonciade.* Il fit mettre au bout du collier une vierge au lieu de saint Maurice, et changea les laqs d'amour en cordelières. Cet ordre militaire fut fondé pour quinze chevaliers, sous la grande-maîtrise du souverain de Savoie. Le collier était auparavant composé de roses d'or émaillées de blanc et de rouge, et jointes ensemble par des laqs d'amour, dans lesquelles étaient entrelacées les quatre lettres F. E. R. T. qui signifient, selon quelques auteurs, *fortitudo ejus Rhodum tenuit,* pour marquer la belle action d'Amédée-le-Grand, qui fit lever aux Sarrasins le siége de Rhodes en 1310. Charles III, duc de Savoie, mit l'image de l'annonciation dans un anneau, attaché à trois chaînes, en 1518. Voir *Dissertations historiques et critiques sur la chevalerie, par le père Honoré de Sainte-Marie*, page 156.

Le troisième fut institué à Bourges en 1500, dans le dessein d'honorer d'une manière plus spéciale les dix principales vertus dont la sainte Vierge a été le parfait modèle, par Jeanne de Valois, fille de Louis XI, femme de Louis XII, qui fit casser son mariage par Alexandre VI. Les religieuses de l'Annonciade ont un habit brun, un scapulaire rouge, un manteau blanc et un voile noir. La supérieure s'appelle par humilité la mère *Ancelle*, d'*ancilla*, servante. Leur règle fut approuvée par Alexandre VI, Jules II, Léon X, Paul V et Grégoire XV. On comptait en France peu de maisons de cet ordre.

Le quatrième fut institué à Gênes, en 1604, par Marie-Victoire Fornaro. Les religieuses, plus austères que celles de Jeanne de Valois, ont un habit blanc, un scapulaire et un manteau bleu; c'est de là qu'on les a appelées *filles bleues* ou *annonciades célestes;* elles avaient quelques maisons en France, elles en ont encore une à Saint-Denis. Cet institut fut approuvé par Clément VIII, Paul V, Grégoire XV et Urbain VIII.

En 1460, le cardinal Jean de Torquemada, fonda à Rome, dans l'église de Notre-Dame de la Minerve, une société de l'Annonciade, pour marier de pauvres filles; elle a été érigée depuis en archiconfrérie, suivant l'usage de la capitale du monde chrétien, et tous les ans, le 25 du mois de mars, fête de l'Annonciation, elle dote plus de quatre cents filles; elle donne à chacune soixante écus d'or romains, une robe de serge blanche, et un florin pour des pantoufles. Celles qui veulent être religieuses ont le double des autres, et sont distinguées par une couronne de fleurs qu'elles portent sur la tête. Le pape a pour cette archiconfrérie des distinctions particulières : l'abbé Piazza donne le détail des honneurs qui accompagnent ordinairemént la distribution de ces dots. Voy. *Ritratto di Roma moderna.* J. L.

ANNONCIATION, nom d'une fête instituée dans l'église pour célébrer la mémoire de l'incarnation du Verbe et de

la nouvelle que l'ange Gabriel fut chargé de la part du Très-Haut d'annoncer à Marie, qu'elle concevrait et qu'elle enfanterait un fils qui serait nommé Jésus. Saint Augustin, dans son livre 4^e^ de la *Trinité*, ch. 5, dit bien, d'après une ancienne tradition et un calcul peu exact, que le mystère de l'incarnation s'accomplit le 25 mars; mais il ne dit pas que l'anniversaire de cet événement fut célébré de son temps. On ne peut guère établir, par des monumens authentiques, que cette fête ait été célébrée dans les églises d'Orient et d'Occident avant la fin du cinquième siècle. Il n'en est fait mention d'une manière incontestable que dans le sacramentaire du pape Gélase I^er^, en 492. A dater de cette époque, on la trouve quelquefois, mais rarement, dans les anciens livres liturgiques.

Une constitution du patriarche Nicéphore porte que si la fête de l'Annonciation arrive le jeudi ou le vendredi de la semaine sainte, on pourra sans scrupule manger du poisson et boire du vin. Ce fut, pour ne pas rompre le jeûne du carême qu'un concile de Tolède, de 656, ordonna de transférer cette fête huit jours avant Noël. Par le même motif, quelques églises orientales l'ont placée à peu près à la même époque. Les Syriens, qui l'appellent *Buscarahe*, l'ont mise au 1^er^ décembre. Les Arméniens l'ont fixée au 5 janvier. Cependant, bien que l'église d'Espagne et celle de Milan célèbrent la fête de l'*expectation* avant Noël, elles célèbrent également l'Annonciation le 25 mars avec toute l'église latine, depuis le neuvième siècle. (*Traité de la célébration des fêtes, par le père Thomassin*, liv. 2^e^, chap. XII.)

Dans l'église du Puy, département de la Haute-Loire, lorsque la fête de l'Annonciation coïncide avec le vendredi saint, il y a un jubilé. J. L.

ANNOTATION DE BIENS. On appelait ainsi dans l'ancienne législation française la saisie et la mise en séquestre des biens d'un accusé absent contre lequel il existait un décret de prise de corps; elle s'exécutait sans l'intervention d'un jugement.

Le décret de prise de corps qui supposait un délit grave, et l'absence constatée de l'accusé, suffisaient pour que l'annotation fût permise; elle avait pour but de forcer l'accusé à se présenter en justice. La conséquence de ce principe était que l'annotation fut mise de droit au néant, 1° s'il se présentait; 2° s'il venait à mourir, même avant de se présenter; 3° s'il était déchargé dans le jugement par contumace. S'il reparaissait après l'exécution du jugement par contumace, l'annotation cessait aussi, mais non de plein droit.

Aucun créancier, même la femme qui avait sa dot à reprendre, ne pouvait s'opposer à l'annotation. L-E.

ANNUAIRE, recueil publié annuellement, ou, ce qui n'est pas toujours la même chose, destiné à reproduire année par année des événemens ou des faits d'un ordre quelconque. Des exemples éclairciront cette définition et feront connaître en même temps plusieurs recueils qui, sous le titre d'*annuaire*, ont pris rang parmi les bons et utiles ouvrages de notre époque.

L'*Annuaire* dont M. Lesur, à l'exemple d'un excellent Annuaire anglais, a entrepris et poursuit la rédaction avec succès, est de beaucoup le plus utile de ces recueils qui n'ont souvent entre eux de commun que le nom. Il offrira d'excellens matériaux aux futurs historiens qui voudront écrire un jour l'histoire de la restauration; mais l'auteur n'a mis à exécution son heureuse idée qu'à partir de 1818, et pour les événemens compris dans l'année 1819.

L'*Annuaire du bureau des longitudes*, recueil de chiffres et de calculs, et de notices d'un intérêt plus général, est utile surtout aux marins. *Voy.* ALMANACH et CALENDRIER. Parmi les autres *annuaires* on peut citer l'*Annuaire de l'état militaire*, l'*Annuaire du clergé de France*, etc. Les Anglais et les Allemands possèdent également un grand nombre d'ouvrages de ce genre.

Il y a long-temps qu'on a remarqué la tendance de notre siècle à tout résumer en collections annuelles, trimestrielles, mensuelles, hebdomadaires. Cette tendance est raisonnable en présence de tant de choses et de tant d'hommes qui méritent de laisser trace

de leur passage. On amasse ainsi des matériaux pour ceux qui, dans l'avenir, voudront élever quelque monument d'art et de génie, et qui ne s'enquerront peut-être pas des mains patientes auxquelles ils devront tant de richesses conservées avec vigilance. C-R.

ANNUEL,—ELLE (botanique), se dit de ce qui, dans un végétal, ne dure qu'un an. Les plantes annuelles sont celles qui naissent et périssent pendant une seule révolution de la terre autour du soleil : quelquefois leurs tiges seules sont soumises à cette influence, et on les nomme fleurs annuelles; la racine n'en est pas moins vivace. On appelle *bisannuelles* les plantes et les fleurs qui survivent à deux révolutions de la terre. Les feuilles de la plupart des arbres qui tombent en automne sont annuelles. D. A. D.

ANNUITÉ. C'est le nom d'une rente qui n'est payée que pendant un temps convenu, de telle sorte qu'après ce terme le débiteur se trouve avoir acquitté son emprunt avec les intérêts, en donnant toujours une même somme. Pour se représenter la justesse de ce calcul, il faut concevoir que chaque paiement est formé d'un à-compte sur le capital outre les arrérages échus. Comme le capital décroît en même temps que le montant des intérêts qu'il porte, chaque somme constante payée comprend un à-compte croissant sur le capital; de manière que cette dernière somme doit s'affaiblir jusqu'à devenir enfin nulle au bout d'un temps fixé d'avance et proportionné à la valeur de chaque paiement; ce qui amène la libération du débiteur.

Ainsi, posons une somme de 10,000 fr. empruntée à 5 p. cent pendant dix ans. Lorsque l'emprunteur aura payé chaque année les 500 fr. d'intérêt échus, il n'en devra pas moins dix mille francs à l'expiration des dix années; tandis que, s'il eût payé à chaque terme 1,295 fr., il eût été entièrement acquitté, cette somme étant composée partie en paiement d'intérêts échus, partie en à-compte sur le capital emprunté.

Il est aisé de voir, à l'aide de ce calcul qui est extraordinairement simple, que de tous les moyens de former une entreprise manufacturière et de se libérer sans enlever à son commerce des capitaux trop forts, les annuités sont le mode de paiement le moins onéreux pour l'emprunteur; il est même facile de prouver qu'elles sont aussi dans l'intérêt du prêteur, puisqu'en recevant ces sortes d'à-comptes avec le capital, il favorise en même temps l'entreprise dans laquelle il a risqué ses fonds, et s'assure des rentrées bien plus certaines. L'emprunteur n'a pas besoin d'ailleurs du consentement de son créancier pour fonder une annuité; il peut, en ayant soin d'en faire un article séparé dans ses livres, enlever à chaque terme de paiement de son entreprise une somme fixée pour la constituer, qu'il divisera en deux parts, dont l'une paiera les intérêts échus, et dont l'autre sera placée et formera avec ses propres intérêts un capital qui s'élèvera en définitive à la quotité de la somme empruntée.

On trouve dans l'ouvrage de M. Gremilliet (*Nouvelle théorie du calcul des intérêts*) la méthode à suivre pour calculer les annuités d'une somme quelconque, à tous les taux possibles d'intérêts. D. A. D.

ANNULATION, infirmation par jugement d'une procédure, d'une sentence, d'un mariage ou d'un autre acte contenant une nullité. Il est de principe que le juge doit annuler tout ce qui est fait en contradiction formelle avec la loi. L'annulation d'un acte public ou privé remet les choses dans l'état où elles étaient précédemment. *Voy.* NULLITÉ. L-E.

ANOBLISSEMENT, *voy.* NOBLESSE.

ANODINS, mot dérivé du grec ἀδύνη, douleur, et signifiant *sans douleur*. Il est employé en médecine et même dans la conversation pour désigner les médicamens propres à diminuer la douleur. Cette vague désignation ne saurait subsister aujourd'hui, et moins encore s'appliquer d'une manière spéciale à aucune substance médicamenteuse. On sait bien, en effet, qu'une foule de moyens divers peuvent calmer la douleur qui elle-même reconnaît des causes très variées. Cependant, si quelque classe de médicamens pouvait encore mériter le titre d'anodins, ce serait assurément celle des narcoti-

ques, dont l'opium nous présente le type, et qui, en agissant d'une manière particulière sur le cerveau, assoupit des douleurs dont la cause est au-dessus des ressources de l'art. *Voy.* Douleur, Narcotiques. F. R.

ANOMALIE, irrégularité, mot grec dérivé de *νομὸς*, loi, joint à l'*α* privatif. En terme de grammaire, ce mot signifie irrégularité dans la conjugaison de certains verbes. « Faut-il écrire, dit Beauzée, *je pus, tu pus, il put*, du verbe *puer?* C'est un usage généralement adopté, contre lequel j'oserai toutefois réclamer; c'est une *anomalie* inutile, isolée, et qui ne peut opérer que l'équivoque; inutile puisqu'il est égal d'écrire *je pue, tu pues, il pue;* isolée, puisque ce verbe est le seul des verbes en *er*, de la classe la plus nombreuse de nos verbes, qui ne se conforme pas à l'orthographe analogique de cette conjugaison; qui ne peut enfin opérer que l'équivoque, puisqu'en effet *je pus, tu pus, il put* appartient aussi au verbe pouvoir ».—En chimie, *anomalie* se dit des effets variés et en apparence contradictoires que présentent les mêmes matières dans leur union et leur désunion. — En astronomie, ce mot signifie la distance angulaire du lieu réel ou moyen d'une planète à l'aphélie ou à l'apogée, c'est-à-dire que l'anomalie est l'angle que forme avec la ligne de l'apogée une autre ligne à l'extrémité de laquelle la planète est réellement ou est supposée être. G-N.

ANONYME, adjectif grec formé du mot *ὄνομα*, *nom*, et de l'*α* privatif. Un écrit, un livre est anonyme lorsque l'auteur ne s'est pas nommé. On dit d'un auteur qui ne se nomme pas qu'*il garde l'anonyme*. Le nombre des livres sans nom d'auteur est si considérable que le bibliographe Barbier a pu faire un dictionnaire en 4 vol. in-8° (deuxième édition, Paris, 1820) de ces ouvrages; encore s'en faut-il de beaucoup qu'il soit complet pour la littérature étrangère. En France, il est d'usage que l'auteur d'une pièce nouvelle jouée sur le théâtre garde l'anonyme pendant la première représentation jusqu'à ce que le succès soit décidé, quoique son nom ne soit souvent que le secret de la comédie. Dans les journaux, les articles sont fréquemment anonymes; les critiques conservent ainsi plus d'indépendance dans les jugemens qu'ils portent sur les auteurs ou sur les événemens. Souvent aussi on abuse de l'anonyme pour dénigrer ou rabaisser impunément un auteur dont on est jaloux, ou un parti avec lequel on ne sympathise pas; et tel écrivain qui n'oserait se permettre un mot de blâme s'il parlait en public, déchire impitoyablement ses adversaires sous le voile de l'anonyme. L'anonyme contribue dans les feuilles publiques à propager des nouvelles fausses. Aussi les rédacteurs de journaux qui tiennent à leur réputation se font-ils une loi de n'insérer aucun avis, à moins qu'il ne soit garanti par la signature d'un homme connu. Un abus plus intolérable est celui des lettres anonymes. Ce n'est pas qu'il ne soit quelquefois utile de donner un avis charitable à des personnes auxquelles on s'intéresse et dont on ne peut se faire connaître sans inconvénient; mais le plus souvent ce sont la lâcheté et la perfidie qui se servent de l'anonyme pour porter le trouble dans les familles ou jeter dans l'anxiété des personnes qui ont besoin de repos. Cette méchanceté mérite d'être punie par les lois. Les personnes placées en évidence sont surtout exposées aux menaces et aux calomnies anonymes, et toutes n'ont pas assez de fermeté d'ame pour mépriser des attaques parties de la main d'un ennemi qui n'a pas le courage de se montrer au grand jour. Pendant les procès en matière de presse de 1832, les jurés étaient intimidés par les lettres comminatoires anonymes qu'ils recevaient. D-G.

ANOPLOTHERIUM, *voy.* Fossiles.

ANOREXIE, mot grec dont la racine est *ὀρέγομαι*, *je désire*. Ce mot exprime l'inappétence et même le dégoût pour les alimens qui se manifeste au début et dans le cours des maladies aiguës et fébriles. Ce symptôme est important et doit être pris en considération parce qu'il se lie généralement à un dérangement des organes digestifs. C'est un avertissement salutaire donné par la nature pour que nous nous abstenions des alimens. Chez les animaux, chez les enfans qui ne parlent pas, l'anorexie est sou-

vent le premier phénomène qui signale un état maladif. L'adulte, au lieu de suivre cet instinct naturel, prend souvent l'anorexie pour la maladie dont elle n'est que l'expression, et veut à toute force réveiller l'appétit par des alimens stimulans ou des boissons excitantes. Il est bien rare que cette pratique ait un autre résultat que d'accroître les incommodités, et l'on doit généralement la rejeter.

Dans les maladies chroniques, excepté dans celles qui occupent l'estomac, l'anorexie s'observe peu; aussi les digestions se conservent-elles souvent bonnes, si ce n'est à une époque avancée et quand la fièvre s'empare des malades.

Ce n'est pas néanmoins que dans quelques circonstances l'anorexie ne doive être combattue par quelques moyens tels que les amers, les aromatiques, les purgatifs; mais ce sont des moyens dont on a abusé, et qui ne procurent un soulagement passager que pour laisser retomber les individus dans un état plus fâcheux. Tel est le résultat de l'usage habituel ou abusif des pilules gourmandes, ou *ante cibum*, des grains de santé, de l'elixir de garus et autres moyens semblables de se procurer de l'appétit. Le meilleur remède de l'anorexie, c'est une sobriété habituelle, le soin de tenir le ventre libre, et quelques jours de diète sévère, quand le mal est poussé à un certain degré. *Voy.* Appétit. F. R.

ANOSMIE, de ὀσμή, odorat. L'anosmie ou perte de l'odorat est une affection assez rare et peu connue dans la nature. On l'a observée quelquefois comme congénitale; elle tient alors à quelque vice de conformation de l'appareil olfactif. Dans la plupart des cas, elle dépend d'une maladie de la membrane muqueuse qui revêt l'intérieur du nez; tels sont les *cancers*, les *polypes*. Quelquefois enfin on voit survenir l'anosmie chez les individus qui sont habituellement soumis à l'inspiration de vapeurs piquantes, ou habitant à une atmosphère chargée de substances très odorantes, comme les parfumeurs. *V.* Odorat.

ANQUETIL. Louis-Pierre Anquetil du Perron naquit à Paris en 1723, d'une honorable famille bourgeoise de cette ville, et fut l'aîné de sept frères dont l'un se rendit célèbre comme orientaliste et comme voyageur. (*Voy.* l'article suivant au tom. II). Il se voua de bonne heure aux études sacrées, et fit sa théologie au prieuré de Sainte-Barbe, sous les auspices du père Le Courayer. Anquetil n'avait pas vingt ans, qu'il fut déjà chargé d'enseigner. Le cours de belles-lettres qu'il fit à l'abbaye de Saint-Jean, à Sens, lui profita autant à lui-même qu'à ses auditeurs: il apprenait en enseignant. A ce premier cours il en joignit un autre de théologie, et quelques années après il partit pour Reims, où la place de directeur du séminaire épiscopal lui imposa de nouvelles obligations. Le peu de momens qu'elles lui laissèrent, il les consacra à des travaux littéraires, et c'est à cette époque qu'Anquetil composa son premier ouvrage, l'histoire de Reims. En 1759, la congrégation de France, dite de Sainte-Geneviève, à laquelle il appartenait depuis sa sortie du collége, le nomma prieur de l'abbaye de La Roé, en Anjou, place favorable à son goût pour les études, mais à laquelle il fut bientôt enlevé par le besoin qu'on avait encore de son savoir et de son activité. Le collége de Senlis, dirigé par la congrégation de Sainte-Geneviève, perdait de son ancienne renommée; Anquetil y fut envoyé comme directeur, pour relever l'établissement. Pendant dix ans il fit de constans efforts, et en même temps il travaillait à propager la vaccine parmi ceux qui l'environnaient. Dans ses momens de loisir il composa l'*Esprit de la Ligue*, celui de ses ouvrages auquel il dut principalement sa réputation littéraire, et l'*Intrigue du Cabinet* qui ne contribua pas à l'augmenter. De Senlis, Anquetil passa à Château-Renard, près Montargis, village dont pendant vingt ans il fut le curé, remplissant avec zèle et avec une charité attestée par l'attachement de tout son troupeau le ministère sacré qui lui laissa bien peu de temps pour ses études particulières. Il revint à celles-ci, quand, à l'entrée de la révolution, il fut forcé d'échanger sa cure contre celle de la Villette, près Paris, où il trouva encore le secret de se faire aimer. C'est là que l'*Histoire universelle*

fut commencée; mais ce travail fut interrompu en 1793, année où Anquetil, enveloppé dans la proscription du clergé, fut enfermé à Saint-Lazare, où il resta jusqu'au 9 thermidor. Ces malheurs avaient dérangé sa modique fortune : il crut la rétablir en publiant son *Histoire universelle ;* mais le libraire auquel il en avait cédé le manuscrit ayant éprouvé des malheurs, les honoraires ne lui furent pas payés, et il resta dans une situation voisine de la détresse. Toutefois il ne tarda pas à en être tiré : Anquetil, avant la révolution, était correspondant de l'académie royale des belles-lettres, et, à l'organisation de l'Institut national, son mérite le fit nommer membre de la seconde classe. Presque en même temps, il fut attaché aux archives du ministère des affaires étrangères, et pour se rendre utile dans cette nouvelle position il publia son ouvrage intitulé *Motifs des guerres et des traités de paix de la France.* Jouissant alors d'une honnête aisance, il put consacrer la presque totalité de son temps aux recherches historiques qui étaient sa passion, et travaillant dix heures par jour avec une ardeur qui ne se lassait point, il n'acheva pas seulement l'Histoire universelle, mais son âge avancé ne l'empêcha pas de commencer un ouvrage nouveau, également à longue haleine, l'*Histoire de France*, sa dernière et aussi sa plus faible production. Sa santé, fruit d'une humeur égale et d'une vie très régulière, se soutint, au milieu de tous ces travaux, jusqu'à l'âge de 85 ans; et quand enfin le terme de sa vie approcha il fut sans inquiétude. Jusqu'au dernier moment, il douta de l'imminence de sa mort, et dit, la veille de cet événement, à un de ses amis : *Venez voir un homme qui meurt tout plein de vie.* Cette mort, arrivée le 6 septembre 1808, fut un sujet de regret pour tous ceux qui l'avaient connu, car la douceur de ses mœurs et la franchise de son caractère lui avaient fait un grand nombre d'amis.

Ses principaux ouvrages sont: 1° *Histoire civile et politique de la ville de Reims*, 3 vol. in-12, 1756-57, travail d'un mérite réel et que lui-même jugeait tel à un âge plus avancé. On y trouve des recherches curieuses dégagées pourtant de ce pédantisme qu'on reprochait à ses érudits devanciers. Anquetil, dit-on, n'en fut pas seul auteur ; il eut pour collaborateur Félix de la Salle qui ne s'est point nommé. 2° *Esprit de la Ligue* ou *Histoire politique des troubles de France, pendant les* XVI^e^ *et* XVII^e^ *siècles*, 3 vol. in-12, 1767. Cet ouvrage, qui a eu trois éditions, jouit long-temps d'une certaine vogue. 3° *Intrigue du Cabinet sous Henri IV et sous Louis XIII, terminée par la Fronde*, 4 vol. in-12, 1780. 4° *Louis XIV, sa cour et le régent*, 4 vol. in-12, 1789, ouvrage qui fait suite à l'ouvrage précédent, mais qui a encore moins de mérite, quoiqu'il fût trouvé piquant au moment de sa première publication. 5° *La vie du maréchal de Villars écrite par lui-meme, suivie du Journal de la cour de* 1724 *à* 1734. Cet extrait des mémoires composés par le maréchal eut deux éditions dont la première parut en 1787, en 4 vol. in-12. 6° *Précis de l'histoire universelle*, publié d'abord en 1797, en 9 vol. in-12, et depuis souvent. Cet ouvrage qui fut traduit en anglais, en espagnol et en italien, pèche par le manque presque absolu de recherches nouvelles, et n'est au fond qu'un abrégé de la grande Histoire universelle, publiée par les Anglais, qui fut traduite dans toutes les langues. 7° *Motifs des guerres et des traités de paix de la France, pendant les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, 1789, in-8°. 8° *Histoire de France, depuis les Gaules jusqu'à la fin de la monarchie*, 14 vol. in-12, 1805 et suivans. Trop souvent cet ouvrage trahit la précipitation d'un vieillard octogénaire pressé d'arriver à la fin pour ne point laisser son œuvre incomplète. A tous ces travaux il faut ajouter les nombreuses dissertations insérées dans les volumes des Mémoires de l'Institut. J. H. S.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DU TOME PREMIER.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

	Pag.
A (lettre).	1
Aa (van der).	1
Aalborg, *v.* Jutland.	
Aar.	1
Aaron (grand-prêtre juif).	2
Aaron Raschid, *v.* Haroun al Raschid.	
Ab, *v.* Calendrier hébreu.	
Aba ou Abats.	2
Ababdehs.	2
Abacuc, *v.* Habacuc.	
Abado y Queypeo.	2
Abaddon.	3
Abadiotes.	3
Ababites.	3
Abaissement, *v.* Équations.	3
Abaissement, *v.* Pôle, Étoile, Horizon.	
Abaissement, *v.* Cataracte (opération de la).	
Abajoues.	3
Abandon.	3
Abano.	4
Abaque (*abacus*, arith.).	4
Abaque (architecture).	4
Abarbanel.	5
Abascal.	5
Abases, *v.* Abazes.	
Abatée.	6
Abat-foin.	6
Abatis.	6
Abat-jour.	6
Abattoir.	7
Abazes.	7
Abba.	8
Abbadie.	8
Abbas, *v.* Abbassides.	
Abbas I, II et III.	8
Abbas Mirza.	10
Abbassides.	11
Abbatucci (J.-P.).	11
Abbatucci (Charles).	11
Abbaye.	12
Abbé.	12
Abbesses.	14
Abbeville, *v.* Somme.	
Abbot, *v.* Colchester.	
Abbt.	14
A b c, *v.* Alphabet.	
Abcès.	14
Abd.	15
Abdallah.	16
Abdallah Ben Yasim.	16
Abdallah el Zagab, *v.* Grenade.	
Abdallatif.	16
Abdelmélik ben Omar.	17
Abdelmoumen.	18
Abdérahman ou Abd el Rahman.	19
Abdérahman I.	20
Abdérahman II.	21
Abdérahman III.	21
Abdère et Abdérites.	23
Abdias.	23
Abdication.	23
Abdolonyme.	24
Abdomen.	24
Abducteur.	24
Abdul Hamed.	24
Abécédaire.	25
Abeilles.	25
Abel.	26
Abel (Nicolas-Henri).	27
Abel (Charles-Frédér.).	27
Abel (Clarke).	27
Abélard.	28
Abelin.	37
Abélites.	37
Abel-Rémusat, *v.* Rémusat.	
Aben.	38
Abencérages et Zégris.	38
Aben Ezra.	38
Aben Humeya.	39
Abensberg.	39
Abercrombie (Jean)	39
Abercromby (sir Ralph).	39
Aberdeen (comte d').	40
Aberli.	41
Aberration (astronom.).	41
Aberration de la lumière.	42
Abgar.	42
Abib, *v.* Calendrier hébr.	
Abigaïl.	42
Abildgaard (P.-C.).	42
Abildgaard (N.-A.).	43
Abîme, *v.* Abyme.	
Abimélech.	43
Ab intestat.	44
Abiponiens.	44
Ab irato.	44
Abissynie, *v.* Abyssinie.	
Abjuration.	45
Ablancourt (Perrot d').	46
Ablatif.	47
Able, Ablette.	47
Ablécimof.	47
Ablégat.	47
Ablégation.	47
Ablution.	47
Abner.	48
Abo.	49
Abois, Aboiement.	49
Abolition.	50
Abondance.	50
Abondance (myth.).	51
Abonnement.	51
Abordage (marine).	51
Abordage (droit d').	52
Aborigènes.	52
Abornement.	52
Abortifs.	53
Abou.	53
Aboubekr.	53
Abou Hanifah el Nouman ben Habit.	54
Aboukir.	55
Aboul Abbas, *v.* Abbassides.	
Aboulfaradj.	56
Aboulfazl.	56
Aboulféda.	57
Aboul Hakem, *v.* Abencérages et Grenade.	
Abou Machar.	58
Aboville (d').	58
Abraham.	58
Abraham a Sancta Clara.	59
Abrahamites.	60
Abrantès (ville).	60
Abrantès (duc d'), *v.* Junot.	
Abrantès (Mme la duchesse d').	61
Abraxas.	62
Abrégé.	63
Abreuvoir.	63
Abréviateurs (terme de chanc.).	63
Abréviateurs, *v.* Abrégé.	
Abréviation.	64
Abri.	65
Abrial (comte d').	66
Abricot.	66

TABLE DES MATIÈRES.

	Pag.
Abrogation.	67
Abroutissement.	67
Abrus.	67
Abrutissement.	67
Abruzzes.	68
Absalon (fils de David).	70
Absalon (prélat danois).	70
Abscisse.	71
Absence.	71
Absenteeisme (Absentisme).	72
Abside (architect. et liturg.).	73
Abside (astron.), *v.* Apside.	
Absimarus.	73
Absinthe.	73
Absolu (philosophie).	74
Absolu, *v.* Équations.	
Absolution (législat.).	75
Absolution (théologie).	75
Absolutisme.	76
Absorbans.	79
Absorption.	79
Absoute.	80
Abstention de lieu.	80
Abstinence.	81
Abstraction.	82
Abstrait.	83
Abus.	84
Abus (appel comme d').	89
Abulféda, *v.* Aboulféda.	
Abyme.	90
Abyssinie.	91
Abyssinie (église d').	92
Abyssins, *v.* Races humaines.	
Acacia.	93
Acacia-mimosa, *v.* Mimeuses.	
Académie (philos.).	93
Académie (soc. sav.).	95
Académie (instr. publ.).	103
Acadie, *v.* Écosse (nouvelle).	
Acadiens.	104
Acajou (bois d').	105
Acajou (noix d').	106
Acalèphes, *v.* Zoophytes.	
Acanthacées.	106
A cappella.	106
Acapulco.	106
Acarnanie.	107
Acatholiques.	107
Acbar, *v.* Akbar.	
Accaparement.	107
Accélération.	109
Accensement.	109
Accent (déclam.).	109
Accent (gram.).	110
Acceptation.	112
Accès.	112
Accession.	113
Accessit.	114
Accessoire.	113
Acciaccatura.	114
Acciajoli.	114
Accident (beaux-arts).	114
Accident (logique).	115
Accise.	115
Accius.	115
Acclamation.	115
Acclimatation.	115
Acclimatement.	116
Accolade.	118
Accolage.	119
Accommodement.	119
Accommoder.	119
Accompagnement.	121
Accord.	125
Accord, *v.* Concordance.	
Accordeur.	128
Accords.	128
Accouchée.	130
Accouchemens (art des).	131
Accouchement.	132
Accoucheur, euse.	134
Accouplement.	135
Accréditer.	136
Accroissement.	137
Accroissement (droit d').	138
Accum.	138
Accumulation, *v.* Capitaux.	
Accusateur.	139
Accusatif, *v.* Cas.	
Accusation.	139
Acense, Accensement.	140
Acéphales.	140
Acerbe.	140
Acerbi.	140
Acétates.	140
Acevedo.	141
Achab.	141
Achaïe.	142
Achantis, *v.* Ashantees.	
Achard.	142
Acharius, *v.* Lichens.	
Achalandage.	142
Achat, *v.* Vente.	
Achaz.	143
Ache.	143
Achéens.	143
Achéloüs ou Aspropotamos.	144
Achem, *v.* Sumatra.	
Achéménides.	144
Achenwall (Godefroi).	144
Achéron et Achéruse.	145
Achéry (d').	145
Acheul, *v.* St.-Acheul.	
Achille.	145
Achille Tatius.	147
Achmet ou Ahmed.	147
Achmet I, II, et III.	147
Achmet Djezzar, *v.* Djezzar.	
Achromatisme.	148
Achronique.	148
Achroniches, *v.* Acroniches.	
Acides.	148
— carbonique, 149; acétique, 150; citrique, 150; fluorique, 150, hydrochlorique, 151; hydrosulfurique, 151; nitrique, 152; oxalique, 152; prussique, 152; sulfurique, 153; sulfureux, 153; tartrique,	154
Acidité.	154
Acier.	154
Ackermann (Rodolphe).	155
Ackermann (Conrad).	155
Ackermann (J.-C.-T.).	156
Acolouthos.	156
Acolytes.	156
Aconit.	156
Açores.	157
Acosta.	157
Acotylédones.	158
A'court, *v.* Heytesbury (lord).	
Acoustique.	159
Acouty, *v.* Agouty.	
Acqua pendente (cascade d').	160
Acqua tinta.	160
Acqua tofana, *v.* Tofana.	
Acquaviva.	161
Acquêts.	161
Acquiescement.	161
Acquisition.	162
Acquit.	162
Acquittement.	162
Acre.	162
Acre (St.-Jean d').	163
Acrel.	164
Acrimonie.	164
Acrisius, *v.* Danaé.	
Acrobate.	164
Acrocéraunіens.	165
Acrocorinthe, *v.* Corinthe.	
Acronyche.	165
Acropolis.	165
Acropolite.	165
Acrostiche.	166
Acrotères.	166
Acta eruditorum.	166
Acta sanctorum, *v.* Bollandistes.	

	Pag.
Acte (législ.)	166
Acte (art dram.).	167
Acte additionnel.	168
Acte de navigation, *v.* Navigation.	
Actéon.	169
Actes des apôtres.	169
Acteur, actrice.	170
Actif (comm.).	172
Actif, *v.* Verbe.	
Actinie, *v.* Zoophyte.	
Action (morale).	172
Action, *v.* Choc.	
Action, *v.* Bataille.	
Action (art dram.).	173
Action (terme de droit).	174
Actions (commerce).	174
Actium et Actiaque	175
Activité intellectuelle, *v.* Facultés, Intelligence, Sensibilité, Volonté.	
Acton.	176
Acunha.	176
Acunha (île de Tristan d').	176
Acupuncture.	177
Adage.	177
Adagio.	177
Adalbert ou Aldebert.	178
Adalbert (saint).	178
Adalbert (archev. de Hamb.).	178
Adam.	179
Adam (maître).	179
Adam (trois frères).	180
Adam (Robert).	180
Adam (le docteur).	180
Adam de Brême.	180
Adam (pic d').	181
Adamique (terre).	181
Adamiens ou Adamites.	181
Adams (John).	181
Adams (J.-Q.).	182
Adams (Samuel).	183
Adam's Peak, *v.* Adam (pic d').	
Adanson.	183
Adapis, *v.* Fossiles.	
Adar, *v.* Calendrier hébreu.	
Adda (rivière).	184
Addington.	184
Addison.	185
Addition.	186
Adducteurs.	188
Adel.	188
Adélaïde (madame).	188
Adelon.	190
Adelung (Jean-Chr.).	190
Adelung (Frédéric d').	191
Aden (le commerce d').	192
Adenès, *v.* Berthe.	
Adénologie, *v.* Glandes.	
Adeptes, *v.* Alchimie.	
Adéquat.	192
Aderbidjan ou Adzerbaidjan.	192
Adersbach (roches d').	
Adherbal, *v.* Jugurtha.	
Adhérence (physique).	193
Adhérence (physiolog.).	193
Adhésion, *v.* Adhérence ou Cohésion.	
Adhésion, *v.* Acquiescement.	
Adiaphora.	194
Adiaphoristes.	194
Adi Bouddha.	194
Adige (l').	194
Adipocire.	195
Adjectif.	195
Adjoint.	196
Adjudant.	196
Adjudication.	196
Adjuration, *v.* Exorcisme.	
Adlersparre.	196
Ad libitum.	197
Admète, *v.* Alceste.	
Administration.	197
Admiral (Henri l').	198
Admonition.	199
Adolescence.	199
Adolphe-Frédéric (duc d'Holstein Eutin).	199
Adolphe de Nassau, *v.* Nassau.	
Adonaï.	200
Adonique.	200
Adonis.	200
Adonis ou Adonide.	201
Adoptiens.	201
Adoption.	201
Adoption militaire.	202
Adoration perpétuelle.	203
Adorno, *v.* Gênes.	
Ados.	203
Adoucissans.	203
Ad patres.	204
Adragant.	204
Adraste.	204
Adrastée, *v.* Némésis.	
Ad rem.	204
Adresse.	204
Adriatique (mer).	205
Adrien (P.-Æl. Adrianus).	205
Adrien I-VI (papes).	206
Adrien (dernier patriarche de Russie).	208
Adrogation, *v.* Adoption.	
Adule (Adulis).	208
Adulte (âge).	209
Adultère (droit).	209
Adultère (morale et religion).	209
Adultérin, *v.* Bâtard et Enfant naturel.	
Adverbe.	210
Adynamie.	211
Ægospotamos.	211
Ælia Capitolina, *v.* Jérusalem.	
Ælien, *v.* Élien.	
Æpinus.	211
Aérodynamique.	212
Aérolithes.	212
Aéromancie, *v.* Divination.	
Aéromètre.	213
Aéronautes.	213
Aérostat.	213
Aérostatique.	217
Æsthétique.	217
Ætiologie, *v.* Causes des maladies.	
Aëtius (général).	218
Aëtius (médecin).	218
Aëtius l'Athée.	218
Afer.	219
Affaissement, *v.* Fondation.	
Affaler.	219
Affettuoso.	219
Affiche.	219
Affiliation.	220
Affiloir.	220
Affinage.	221
Affinité (jurispr.).	222
Affinité (chimie).	222
Affirmation (droit).	223
Affirmation (logique).	224
Affirmation (gram.).	224
Affixes, *v.* Suffixes.	
Affouage.	224
Affourcher, *v.* Ancre.	
Affranchissement.	224
Affrétement.	226
Affry (père et fils).	226
Affusion.	227
Affut (chasse).	228
Affut (technologie).	228
Afghanistan.	228
Afghans.	229
Afrancesados.	230
Afranio, *v.* Basson.	
Afranius (Lucius), poète.	231
Afranius (L.), général, *v.* Sertorius, Pompée, César.	

	Pag.
Afrique (ancienne).	231
Afrique (histoire).	232
Afrique (descript. de l').	238
Afrique (sociétés d').	244
Aga ou Agha.	245
Agacement.	245
Aga Mahmed, *v.* Agha Mohammed.	
Agamemnon.	245
Aganippe.	246
Agapes.	246
Agar.	247
Agar, *v.* Mosbourg.	
Agar (Pedro).	247
Agardh.	247
Agaric.	248
Agathe.	248
Agathocle.	249
Agathodémon.	250
Agathon.	250
Agave.	250
Age (physiologie).	251
Age (droit).	251
Age, v. Moyen-âge.	
Age d'or, *v.* Ages (les quatre).	
Agemi.	252
Agenda.	252
Agen et Agenois, *v.* Lot-et-Garonne.	
Agénor, *v.* Cadmus.	
Agent.	253
Agent diplomatique.	253
Agent de change, 254 ; de police, 254 ; d'affaires, 254 ; de faillite, 254 ; provocateur.	254
Agent physique.	255
Ages (les quatre).	256
Agesandre, *v.* Laocoon.	
Agésilas.	257
Aggée.	257
Agglomérat.	258
Agglutinatifs.	258
Agha Mohammed.	258
Agides.	259
Agier (Pierre-Jean).	259
Agier (François-Marie).	261
Agilolfinges.	261
Agincourt (Seroux d').	262
Agio.	263
Agiotage.	264
Agioteur.	266
Agis.	266
Agis I, II et III.	267
Agitato.	268
Aglaé, *v.* Graces.	
Agnadel.	268
Agnano, *v.* Naples.	
Agnat, Agnation.	269
Agneau, *v.* Brebis.	
Agneau pascal, *v.* Pâques et Agnus Dei.	
Agnès (sainte).	269
Agnès (rôles d').	269
Agnès Sorel.	270
Agnesi (d').	270
Agni, *v.* Indous.	
Agnoïtes, *v.* Eutychiens.	
Agnus Castus, *v.* Gattilier.	
Agnus Dei.	271
Agonie.	271
Agouti.	272
Agrafe.	272
Agraires (lois).	272
Agram., *v.* Croatie.	
Agraule.	277
Agréé.	278
Agrégat, *v.* Agglomérat.	
Agrégat (math.)	278
Agrégation (sc. natur.).	278
Agrégation, (terme universitaire).	278
Agrément.	278
Agrès.	279
Agresseur, Agression.	279
Agricola (Cn.-Julius).	279
Agricola (Rodolphe).	279
Agricola (Jean).	279
Agricola (George et aut.).	280
Agriculture (l'art de l').	281
Agriculture (politique).	288
Agrigente.	291
Agrionies, *v.* Bacchus.	
Agrippa (général).	292
Agrippa (Henri-Corneille).	292
Agrippine (les trois).	289
Agronomie.	289
Aguado.	289
Aguesseau, *v.* d'Aguesseau.	
Aguilanleu.	290
Ahmed, *v.* Achmet.	
Ahmedabad, *v.* Guzurate.	
Ahriman.	290
Aï, *v.* Bradype et Paresseux.	
Ai ou Ay (bourg).	291
Aide-de-camp.	291
Aide-majors.	291
Aides.	291
Aides (cour des).	292
Aïeul, Aïeux, *v.* Parenté et Noblesse.	
Aigle (hist. nat.).	294
Aigle (antiq., b. a).	294
Aignan.	295
Aigrette.	296
Aigreur.	296
Aiguade.	296
Aigue-marine.	296
Aigues-mortes.	296
Aiguille (technol.).	296
Aiguille (archit.).	297
Aiguille aimantée.	297
Aiguillette.	298
Aiguillon.	298
Aiguillon (duc d').	299
Aiguiserie.	300
Aikin.	300
Ail.	301
Aile.	301
Aile (mythol.).	302
Aile (archit.).	302
Aile (art militaire).	302
Ailly (d').	303
Aimant.	304
—— artificiel.	305
Aimon (les 4 fils).	306
Ain (dép. de l').	306
Aine.	307
Aînesse.	307
Aïnos.	308
Air (*aër*).	308
Air (mus.)	310
Airain.	315
Aire.	315
Airelle, *v.* Mirtille.	
Aires (principes des).	316
Ais.	316
Aisance (lieux d').	316
Aisne (dép. de l').	316
Aïssé (mademoiselle).	317
Aisselle.	317
Ais'varika.	318
Aïton, *v.* Kew.	
Aix.	318
Aix-la-Chapelle.	319
Ajaccio, *v.* Corse.	
Ajan.	321
Ajax.	321
Ajoër, *v.* Guinée.	
Ajonc.	321
Ajoupa.	322
A jour.	322
Ajournement.	322
Ajusteur, ajustement.	322
Ajutage.	322
Akakia.	324
Akbar.	323
Akenside.	324
Akerblad.	325
Akerman.	325
Akhalzikh.	326
Akiba.	326
Alabama.	327
Alabastrite.	327
Alacoque (Marie).	327
Alains.	328

Pag.

Alalite, *v.* Augite.
Alamanni (Luigi). 329
Alamans, *v.* Alemanni.
Alambic. 330
Aland (îles d'). 330
Alaric I et II. 330
Alarme. 331
Alarmiste. 332
Alaska. 332
Alava (d'). 332
Alb, *v.* Alp.
Albanais, *v.* Albanie.
Albane (l'). 333
Albani. 334
Albanie. 335
Albano. 336
Albany, *v.* New-York.
Albany (comtesse d'). 336
Albâtre. 336
Albatros. 337
Albe (ville). 337
Albe (duc d'). 338
Albemarle, *v.* Monk.
Albéroni. 342
Albert-le-Grand. 343
Albert (ducs d'Austr.) 344
—— I et II (emp.). 345
Albert (duc de Saxe-Teschen). 345
Albert (écus d'). 346
Alberti (famille et Léon-Baptiste). 346
Alberti di Villanova (François d'). 346
Albertine (ligne). 346
Albigeois. 347
Albignac (famille). 349
Albini (baron d'). 349
Albinos. 350
Albinus (Clodius). 350
Albinus (Bernard-Siegroi). 351
Albion. 351
Albion (la Nouvelle). 351
Albique, *v.* Craie.
Alboin. 351
Alborak. 352
Albornos. 352
Albrechtsberger. 353
Albret (duché et maison d'). 353
Albret, *v.* Jeanne d'.
Albuféra (lac). 354
Albuféra, *v.* Suchet.
Albuhéra (bataille d') 354
Album. 354
Album græcum. 355
Albumine. 355
Albuquerque 355
Albus. 357
Alcabala. 357

Pag.

Alcade, *v.* Alcalde.
Alcala (ville). 358
Alcala (duc d'). 358
Alcalde. 358
Alcali. 359
Alcalimètre. 359
Alcaloïdes. 359
Alcantara (ordre d'). 360
Alcarazas. 360
Alcavala, *v.* Alcabala.
Alcée. 360
Alceste. 361
Alchimie. 361
Alciat. 364
Alcibiade. 364
Alcidamas. 366
Alcide, *v.* Hercule.
Alcinoüs. 366
Alciphron. 366
Alcman. 367
Alcmène, *v.* Hercule.
Alcméon, Alcméonides. 367
Alcool ou Alcohol. 368
Alcoolat. 368
Alcoolomètre. 368
Alcoran, *v.* Koran.
Alcôve. 368
Alcudia. 369
Alcuin. 369
Alcyon. 370
Alcyone. 370
Alcyonée, *v.* Hercule.
Alde, *v.* Manuce et Aldines.
Aldegonde (de saint). 370
Aldegrever. 371
Aldenhoven (bataille d'). 371
Alderman. 371
Aldines. 371
Aldini (comte Antoine). 372
Aldini (le chev. George). 373
Aldobrandini (famille). 373
Aldringer, *v.* Altringer.
Aldrovande (Ulysse). 373
Ale. 374
Aléatoire. 374
Alecto, *v.* Euménides
Alectryomantie, *v.* Divination.
Alègre ou Allègre. 374
Alemanni. 375
Alémannie. 376
Alémannique (langue). 376
Alembert, *v.* D'Alembert.
Alençon (maison d'). 376
Alène. 377
Alentejo. 378
Aléoutes ou Aleutes (îles). 378
Alep. 378
Alerte. 379

Pag.

Alésia, *v.* Alise.
Aleu, *v.* Alleu.
Alevin. 379
Alexandersbad. 379
Alexandre I–IV, *v.* Macédoine.
Alexandre-le-Grand. 379
Alexandre I et II, *v.* Épire et Olympias.
Alexandre de Phères, *v.* Phères.
Alexandre-Sévère. 385
Alexandre I, II, *v.* Syrie et Séleucides.
Alexandre Jannée, *v.* Machabées.
Alexandre d'Aphrodisée. 386
Alexandre de Tralles. 386
Alexandre (papes), I. II, III, IV, V, VI, VII et VIII. 386, 387 et 388.
Alexandre Natalis, *v.* Natalis.
Alexandre Nevski (saint). 388
Alexandre Ier Paulowitch. 390.

——

Alexandrette. 401
Alexandrie (d'Égypte). 401
Alexandrie (école d'). 402
Alexandrie (Piémont). 405
Alexandrin (code). 406
Alexandrins (vers). 406
Alexis I à V. 407
Alexis (le faux). 408
Alexis (Mikhaïlovitch). 408
Alexis (Petrovitch). 408
Alfieri. 409
Alfort. 412
Alfred-le-Grand. 412
Algalie. 413
Algarde (l'). 413
Algarotti (comte). 414
Algarves (royaume des). 414
Algèbre. 414
Alger. 418
Algihad. 425
Algoa (baie d'). 425
Algonquins. 425
Alguacil. 426
Algues. 426
Alhakem I. 426
Alhakem II. 427
Alhambra. 428
Ali (le nom). 429
Ali (4e khâlife). 429
Ali (prince Almoravide). 432
Ali Moustafa ben Achmed. 432

	Pag.
Ali-bey.	432
Ali-bey (Badia).	433
Ali-Pacha.	434
Alibert.	441
Alibi.	441
Alicante.	441
Alidade.	442
Alides ou Alevis.	442
Aliénation.	442
Aliénation mentale.	442
Alien-bill.	443
Alignement.	443
Aligre (d').	443
Aliment (hygiène).	444
Aliment (droit).	444
Aliquote (partie).	445
Aliquotes, *v.* Son et Dominante.	
Alise ou Sainte-Reine.	445
Alisés (vents).	445
Alisier.	446
Alix de Champagne.	446
Aljubarota.	447
Alkali, *v.* Alcali.	
Alkermès.	447
Alkmaer.	447
Alla breve.	448
Allah.	448
Allahabad, *v.* Inde.	
Allainval (d').	448
Allaitement.	448
Allaitement artificiel.	449
Allan.	450
Allard Marcellin, *v.* Gazette et Journaux.	
Allatius.	450
Alla zoppa.	450
Allée.	450
Allégation.	451
Allége.	451
Allégeance (serment d').	451
Alléger.	451
Alleghanys.	452
Allégorie.	452
Allégrain.	454
Allegri, *v.* Corrège.	
Allegri (Alexandre).	455
Allégri (Grégoire).	455
Allégro.	455
Alléluia.	455
Alléluia (plante).	456
Allemagne, 1° Géographie et statistique.	456
—— 2° Histoire.	458
Allemagne (mer d'), *v.* Nord (mer du).	
Allemande (danse).	464
Allemandes (langue et littérature).	464
Allent.	476
Alleu.	477
Allézoir.	478
Allia.	478
Alliage.	478
Alliage (règle d').	479
Alliance (religion).	480
Alliance (politique).	480
Alliance, *v.* Anneau.	
Allier (dép. de l').	481
Alliés, *v.* Coalition.	
Alliés (guerre des).	481
Alligator.	482
Allitération.	482
Allix.	483
Allobroges.	483
Allocation.	483
Allocution.	483
Allonyme, *v.* Pseudonyme.	
Allopathie, *v.* Homœopathie.	
Allori.	484
Allrunnes.	484
Alluchon.	484
Allumette.	484
Allure.	485
Allusion.	485
Alluvion.	487
Alluvion (droit d').	488
Almageste.	488
Almagro.	489
Almamoun.	489
Almanach.	490
Almansor, *v.* Mansour.	
Almanza (bataille d').	493
Almazan (ville).	494
Almé (mot arabe).	494
Almeida (forteresse).	494
Almeida (don François d').	495
Almeloveen (van).	495
Alménara (combat d').	495
Almohades.	496
Almoravides.	496
Aloës.	497
Alogiens.	497
Aloi.	498
Aloïdes.	498
Alopécie.	498
Alopéus (les deux frères).	499
Alose.	499
Alouate, *v.* Sapajou et Singe.	
Alouette.	500
Aloyau.	500
Alp ou Alb de Souabe.	500
Alpaga.	501
Alp-Arslan.	501
Alpes.	501
Alpes (routes des), *v.* Cenis, Simplon, Genèvre, Saint-Gothard, Saint-Bernard, Bernardin et Brenner.	
Alpes (Hautes et Basses).	502
Alpha et Oméga.	503
Alphabet.	503
Alphée.	505
Alphonse (les rois).	505
1. Leon et Castille, Alphonse I à XI.	506
2. Aragon, Alphonse I à V.	509
3. Portugal, Alphonse I à VI.	512
Alphonsines (tables), *v.* Alphonse X.	
Alpin.	515
Alpistes, *v.* Graminées.	
Alpuxarras.	514
Alquier.	514
Alquifoux.	514
Alsace.	514
Alstrœmer.	516
Altaï (chaîne de montagnes).	517
Altdorfer (Albert).	517
Altenbourg (duché d').	518
Altenkirchen (bataille d').	518
Altenstein (caverne d').	518
Altenstein (baron d').	519
Altenzelle (abbaye).	519
Altera pars Petri.	520
Altérans.	520
Altération (musique).	520
Altération, *v.* Monnaie.	
Alter ego.	520
Alternat.	520
Alterne.	520
Altesse (titre).	521
Althée, *v.* Méléagre.	
Althorp (lord).	521
Altieri.	522
Alting.	522
Altise.	522
Alto, *v.* Voix.	
Alto ou Alto-viola.	522
Altona.	523
Altranstadt (paix d').	523
Altringer.	524
Alucite.	525
Aludel, *v.* Sublimation.	
Alumelle.	526
Alumine.	526
Alun.	526
Alunage.	527
Alva de Tormès (bataille d').	527
Alvarez (famille).	527
Alvarez de Castro.	528
Alvensleben (famille).	528

	Pag.
Alvensleben (comte d').	528
Alvéole.	529
Alviane (l').	530
Alvinczy.	531
Alxinger.	532
Alyatte.	532
Alyptique.	533
Amadis de Gaule.	533
Amadou.	534
Amaigrissement.	534
Amalaric.	535
Amalasonte.	536
Amalécites.	537
Amales.	537
Amalfi (ville).	538
Amalfi (princesse d').	538
Amalgame.	538
Amalthée.	540
Aman, *v.* Esther.	
Amandier.	540
Amar.	541
Amarante.	541
Amariner.	541
Amarque.	541
Amarrer.	541
Amasie.	542
Amasis ou Amosis.	542
Amateur.	542
Amati (les).	543
Amaurose.	543
Amaury.	545
—— I et II.	545
Amazia.	545
Amazones.	545
Amazones (fleuve des).	546
Ambarvales.	547
Ambassadeur.	548
Amberg.	549
Amberger.	549
Ambidextre.	550
Ambigu.	550
Ambigu-Comique.	550
Ambition.	551
Amble.	553
Amblyopie.	553
Amboine.	553
Amboise (card. d').	553
Amboise (conjurat. d').	554
Ambon.	555
Ambras.	555
Ambre.	555
Ambroise (saint).	556
Ambroise, arch. de Mosc.	561
Ambroisie.	562
Ambroisien, *v.* Ambrosien.	
Ambrons.	562
Ambrosien (chant, rit).	563
Ambrosienne (la bibl.).	564
Ambulance.	564
Amburbales (fêtes).	565
Amehaspands.	566
Ame.	566
Ame (maladies de l'), *v.* Folie.	
Ames (transmigr. des), *v.* Métempycose.	
Ames, *v.* Vendeurs d'ames.	
Amédée.	569
Amédée-le-Grand.	569
Amelhon.	570
Amelot de la Houssaye.	570
Amélie.	570
Amélie, *v.* Weimar (duchesse de).	
Amélie, *v.* Marie-Amélie.	
Amelotte.	570
Amelungs, *v.* Amales.	
Amen.	571
Aménagement.	571
Amende.	572
Amendement (législ.).	573
Amendement (t. d'agr.).	574
Amener (marine).	574
Aménophis I à IV.	574
Aménorrhée.	575
Amentacées.	576
Amenthès.	576
Améric-Vespuce.	576
Amérique (hist.).	577
Amérique (géogr.).	585
Amérique centrale, *v.* Guatémala.	
Amérique méridionale, *v.* Mexique, Colombie, Bolivia, Rio de la Plata, Pérou, Chili.	
Amérique septentrionale, *v.* États-Unis.	
Amers (médecine).	615
Amers (marine).	615
Amestris.	615
Améthyste.	616
Ameublement.	616
Ameublissement (droit).	617
Ameublissement (agr.).	617
Amhara, *v.* Abyssinie.	
Amherst (comte d').	617
Amiable (à l').	618
Amiante.	618
Amici.	618
Amict.	619
Amida.	619
Amidon.	619
Ami du peuple (journ.).	620
Amiens.	620
—— (Paix d').	621
Amilbe *v.* Infusoires.	
Amilcar.	621
Amiot (le père).	622
Amiral (marine).	622
Amiral (hist. nat.).	623
Amirante.	623
Amirauté.	623
Amirauté (île de l').	624
Amirauté (îles de l').	624
Amis (îles des).	624
Amis, *v.* Quakers.	
Amitié.	624
Amman.	625
Amman (J. C.).	625
Ammien-Marcellin.	625
Ammodyte.	626
Ammon ou Amoun.	626
Ammon (frère de Moab).	627
Ammon (Christ.-Fréd. d').	627
Ammoniaque.	627
Ammoniaque liquide.	627
Ammonites (peuple).	628
Ammonites (hist. nat.).	628
Ammonium.	628
Ammonius.	628
Amnésie.	629
Amnios.	629
Amodiation.	630
Amome.	630
Amorce.	630
Amoretti.	630
Amorites.	631
Amoros.	631
Amoroso.	631
Amortissement.	632
Amos.	635
Amour (mythol.).	635
Amour (morale).	635
Amour (l') en poésie.	639
Amour (fleuve).	641
Amoureux, -se.	641
Amour-propre.	641
Amovible, *v.* Inamovible.	
Ampère.	641
Amphiaraüs.	642
Amphibie.	642
Amphibole.	643
Amphibologie.	643
Amphibrachys.	643
Amphictyons.	643
Amphimacre.	644
Amphion.	645
Amphipolis.	645
Amphiprostile.	645
Amphisbène.	645
Amphisciens.	645
Amphithéâtre.	645
Amphitrite.	647
Amphitryon.	647
Amphore.	647
Amplexicaule, *v.* Alterne.	
Ampliation.	647
Amplification.	647

	Pag.
Amplitude.	648
Ampoule.	648
Ampoule (sainte).	648
Ampoulé.	650
Ampoulette.	650
Amputation.	650
Amrou (Ibn-al-Ass).	651
Amrou ben Kelthoum Ettaglebi.	652
Amsterdam.	652
Amulette.	654
Amulius, *v.* Rea Sylvia.	
Amurat ou Mourad.	655
Amurat I à IV.	655
Amusemens de l'esprit, *v.* Jeux d'esprit.	
Amusemens des sciences, *v.* Récréations physiques, chimiques, mathématiques, etc.	
Amusette.	656
Amycles, *v.* Laconie.	
Amygdale.	656
Amygdalite, *v.* Angine.	
Amyot.	657
Amyot (le père), *v.* Amiot.	
An, *v.* Année.	
Ana.	659
Anabaptistes et Mennonites.	660
Anacharsis.	663
——, le jeune.	663
Anachorète.	663
Anachronisme.	664
Anaclet (saint).	664
Anaclet II.	665
Anacoluthe.	665
Anacréon.	665
Anacréontique (genre).	667
Anadyomène, *v.* Vénus.	
Anagnoste.	668
Anagogie.	668
Anagramme.	669
Analectes.	669
Analemme.	669
Analeptiques.	669
Analogie.	670
Analyse (belles-lettr.).	670
Analyse (mathémat.).	670
Analyse (chimie).	671
Analytique, *v.* Méthode.	
Anamorphose.	671
Ananas.	672
Ananie et Saphire.	673
Anapeste.	673
Anaphore.	673
Anaphrodisie.	675
Anarchie.	674
Anasarque.	676
Anastase, 1. Empereurs.	Pag
2. Papes (An. I.-IV).	676
3. Anastase Sinaïte.	677
Anastomose.	677
Anathème.	677
Anatocisme, *v.* Intérêts et Usure.	
Anatole.	678
Anatomie.	678
—— artificielle.	681
Anaxagore.	682
Anaxandride.	683
Anaximandre.	683
Anaximène.	684
Anaximène de Lampsaque.	685
Ancelot.	685
Ancêtres ou aïeux.	686
Anches.	686
Anchise.	687
Anchois.	687
Anciens.	687
Anciens (titre).	691
Ancile, *v.* Saliens.	
Ancillon.	691
Ancolie.	693
Ancône.	693
Ancrage.	694
Ancre.	694
Ancre (maréchal et marquise d'), *v.* Concino Concini.	
Ancus-Martius.	695
Ancyre.	695
Ancyre (bataille d').	695
Andalousie.	697
Andaman.	697
Andante.	697
Anderloni.	697
Anderson.	697
Andes.	698
Andocide.	698
Andorre (vallée d').	699
Andouille.	699
Andrada (les).	699
Andral.	700
André (saint).	700
——, ordre de saint-André I, II, III (de Hongrie).	700
André (major John).	701
André (Chrétien-Charles).	702
André (Yves-Marie).	702
André del Sarto, *v.* Sarte.	702
Andreæ (les).	703
Andréossy.	703
Andrieu.	703
Andrieux.	703
Andrinople.	705
Andrinople (paix d').	706
Andriscus.	707
Andro.	707
Androgée, *v.* Minos et Minotaure.	
Androgyne.	708
Androïde.	708
Andromaque.	708
Andromède, *v.* Persée.	
Andronic I (Comnène).	708
Andronic II et III, Paléologue.	708
Andronic IV, *v.* Paléologue.	
Andronic, *v.* Livius Andronicus.	
Androussof (paix d').	709
Andujar (ordonnance d').	710
Ane.	710
— d'or, *v.* Apulée.	
— de Balaam, *v.* Balaam. Fête des anes.	
Anecdote.	712
Anélectrique.	713
Anémocorde, *v.* Harpe éolienne.	
Anémomètre.	713
Anémone.	713
Anémoscope, *v.* Anémomètre.	
Anévrysme.	714
Anfossi.	715
Ange (religion).	715
Ange (histoire naturelle).	716
Ange (l', maison impériale).	717
Ange, *v.* Michel Ange.	
Ange d'or, *v.* Angelot.	
Angéli.	717
Angélique.	717
Angélique (habit).	717
Angéloni.	717
Angelot.	717
Angelus.	718
Angely (l').	718
Angers, *v.* Maine-et-Loire.	
Angine.	719
— couenneuse.	719
— de poitrine.	719
Angiologie.	720
Anglaise (danse).	720
Anglaises (langue et littérature). 1° Langue.	721
2° Littérature.	725
Angle.	736
Angle facial, *v.* Visage.	738
Angle visuel, *v.* Vue.	
Angles, *v.* Anglo-Saxons.	
Anglesea (marquis d').	738

	Pag.
Anglesey (île d').	738
Angleterre.	738
1° Géographie et statistique.	739
2° Histoire.	745
Anglican.	749
Anglomanie.	750
Anglo-Saxons.	751
Ango (Jean).	752
Angoisse.	752
Angola.	752
Angoulême (comtes et ducs d').	753
Angoulême (le duc et la duchesse d').	755
Angoumois.	757
Angora.	757
Anguille.	757
Anguille (île de l').	757
Angusticlave, *v.* Laticlave.	
Anhalt (duché d').	758
Anhalt (maison d').	758
Anich.	760
Aniello, *v.* Mazaniello.	
Anilleros.	760
Animal.	760
Animalcules, *v.* Infusoires.	
Animale, *v.* Chaleur, Fonction, Vie.	
Animalisation.	767
Animalité, *v.* Animal.	
Animaux (culte des).	767
Animaux domestiques.	768
Animaux fossiles, *v.* Fossiles.	
Animistes.	768
Anio, *v.* Tivoli.	
Anis.	769
Anisson-Duperron (les).	769
Anjou.	769
——, comtes et ducs d'.	770
Ankarstrœm.	771
Annaberg.	772
Annales.	772
Annam.	773
Annates.	773
Anne (Ste), *v.* Marie.	
—— ordre de sainte-	774
Anne (Comnène).	774
Anne (Stuart).	775
Anne (d'Autriche).	776
Anne de Beaujeu.	776
Anne de Bretagne, *v.* Louis XII et Bretagne.	
Anne (de Russie).	776
Anne (Ivanovna).	777
Anneau.	779
Anneau de Saturne, *v.* Saturne.	
Anneau de Salomon.	781
Anneau du pêcheur.	781
Anneau (anatomie).	781
Année (chronologie).	781
Année (astronomie).	787
Année climatérique.	789
Année ecclésiastique.	790
Annélides.	790
Annexe.	790
Annibal.	790
Annius de Viterbe.	793
Anniversaires, *v.* Fêtes.	
Annomination, *v.* Paronomasie.	
Annonay, *v.* Ardèche et Papier.	
Annon, *v.* Hannon.	
Annonciades (ordre des).	795
Annonciation.	795
Annotation de biens.	796
Annuaire.	796
Annuel, -elle.	797
Annuité.	797
Annulation.	797
Anoblissement, *v.* Noblesse.	
Anodins.	797
Anomalie.	798
Anonyme.	798
Anoplotherium, *v.* Fos.	
Anorexie.	798
Anosmie.	799
Anquetil (Louis-Pierre).	799

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

ADDITIONS ET ERRATA

DE LA PREMIÈRE PARTIE DU TOME PREMIER.

A la page 10, article ABBAS MIRZA. Le prince n'alla pas en personne à Pétersbourg, mais il y envoya l'un de ses fils, Khosref, dont le voyage est décrit dans plusieurs numéros de la *Revue de Paris* de 1833.

A la page 27, article ABEL (*Charles-Frédéric*). Il mourut à Londres en 1747, *lisez* en 1787.

A la page 28, article ABÉLARD. *Au lieu de* il naquit en 1079 à Palais, *lisez* au Pallet.

A la page 40, article ABERDEEN (lord). Ce fut sous l'administration de lord Dudley and Ward, et non sous celle de lord Aberdeen que la bataille de Navarin fut qualifiée, dans le parlement d'Angleterre, de *catastrophe inattendue.*

A la pag. 47, article ABLÉCIMOF. Il est né à Moscou en 1784, *lisez* il est né à Moscou et mort en 1784.

A la page 57, article ABOULFAZL. *Au lieu de* colonel Fohei, *lisez* colonel Polier.

——— article ABOULFÉDA. Le titre est *Annales moslemici,* Copenh. de 1789 à 1794. *Ajoutez :* Quant au temps qui précéda la venue du prophète, ce n'est qu'en 1831 que cette portion a été publiée sous le titre de *Historia ante-islamica.* Leipzig, Fleischer.

A la page 104, aux Académies de chant *ajoutez* celle de Vienne qui jouit de la plus haute célébrité.

A la page 182, article ADAMS, *au lieu de* mourut à New-Yorck en 1803, *lisez* le 4 juin 1826.

A la page 201, article ADOPTIENS. *Au lieu de* Flipand, *lisez* Élipand.

A la page 212, article AÉROLITHES. *Au lieu de* Josué, X, 2, *lisez* Josué, X, 11.

A la page 233, article AFRIQUE, *au lieu de* Pierre de Cintan, *lisez deux fois* Cintra. Pour quelques legères erreurs de la page 234, relatives à Houghton et Mungo-Park, nous renvoyons aux HOUGHTON et PARK.

A la page 367, article ALCMAN. *Au lieu de* nommé quelquefois *Alcmaon, lisez Alcmæon.*

A la page 368, article ALCORAN. *Au lieu de voy.* Khoran, *lisez* Koran.

A la pag. 385, *ajoutez* ce qui suit à l'article ALEXANDRE-LE-GRAND :

Les artistes, peintres, sculpteurs, médailleurs, etc., se sont fréquemment occupés d'Alexandre-le-Grand, depuis le portrait qu'Apelles en a fait. On connaît les tableaux de Lebrun et de Mignard représentant le roi macédonien visitant *la famille de Darius.*

Thorwaldsen a représenté son *Entrée triomphale à Babylone* dans un magnifique bas-relief en marbre que Napoléon avait commandé et qui sert aujourd'hui d'ornement au château de Christiansbourg. Un ciseleur habile, M. Kirstein, à Strasbourg, a reproduit ce bas-relief, en de moindres dimensions, sur un beau vase en vermeil qui fut admiré à l'exposition des produits de l'industrie.

M. Raoul-Rochette a entretenu le 2 mai dernier (1833), l'Institut royal de France (séance des cinq Académies), d'une mosaïque récemment découverte à Pompéïa, et représentant une victoire d'Alexandre sur Darius. Ce beau monument prouve que la peinture antique était bien supérieure à l'idée qu'on s'en était faite jusqu'à présent.
